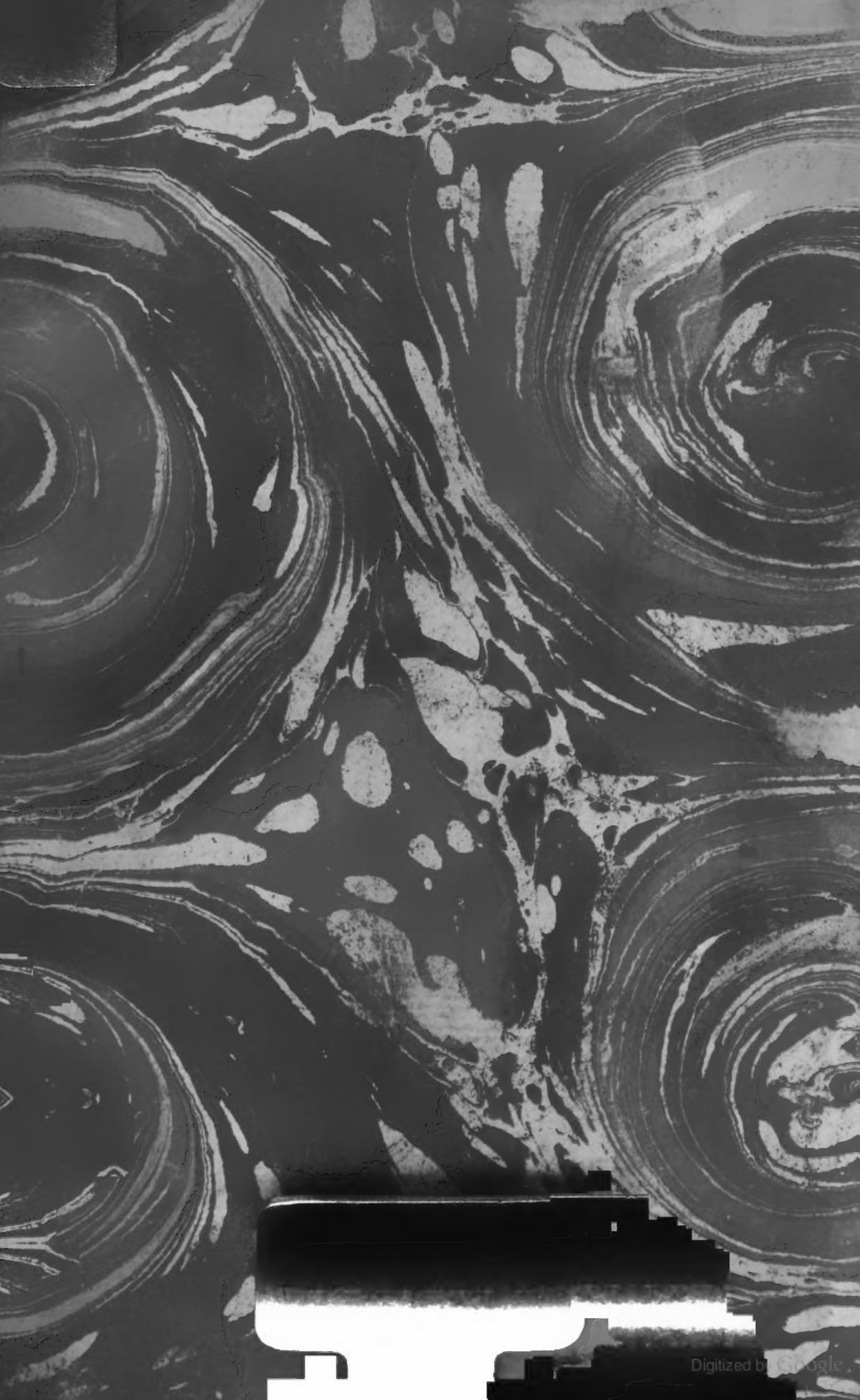
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
D'ITALIE.

TOME SECOND,
OU SECONDE PARTIE DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
D'ITALIE,

Depuis la chûte de l'EMPIRE ROMAIN en OCCIDENT, c'eſt à dire depuis l'an 476 de l'Ere Chretiène, juſqu'au *Traité d'Aix-la-Chapelle* en 1748.

Par M. DE SAINT-MARC, de l'Académie de la Rochelle.

TOME SECOND,

OU SECONDE PARTIE DU TOME PREMIER:

Depuis l'an 840, *juſqu'à l'an* 1027.

A PARIS,

Chés JEAN-TH. HÉRISSANT, Imprimeur ordinaire du ROI, des Cabinet & Maiſon de SA MAJESTÉ, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M DCC LXIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

JE prévoïois, en entreprenant cet Ouvrage, à quels dangers je m'expoſois. Une longue expérience m'avoit appris que tous ceux qui, par état, par intérêt, ou par caprice, ſont liés, ou vendus à des *Coteries*, à des Corps, à des Partis, ont pour cri de guerre :

Nul n'aura de l'eſprit que Nous & Nos amis.

Être iſolé, devois-je m'attendre qu'on me rendît une juſtice abſolument exacte ? Je ne me plaindrai cependant point. Il eſt mieux de témoigner à tous ceux qui ſe ſont donés la peine d'annoncer mon premier Volume, combien je ſuis reconnoiſſant du bien qu'ils en ont daigné dire, pluſtôt ſans doute à cauſe de l'importance du projet, qu'à cauſe de la bonté de l'exécution.

Après m'être acquité de ce devoir; il en eſt un, qu'il me faut remplir à mon égard. C'eſt de proteſter ici que j'ai dit la vérité dans ma *Préface*, en aſſurant que j'avois *très longtems roulé dans ma tête le projet d'un Ouvrage d'une toute autre étendue que celui-ci.* L'illuſtre Magiſtrat, qui préſide aux Lètres, ſe ſouvient très bien qu'il y a plus de 25 ans, qu'il a ſu de moi que l'*Hiſtoire d'Italie*

étoit mon unique objet d'étude ; & que je me deſtinois à la faire connoître, ſi je n'étois pas prévenu par un autre.

Il ne tiendroit donc qu'à moi de m'offenſer de ce qu'on a paru douter de ma ſincérité ſur ce point. Je pourois m'offenſer auſſi de ce qu'on affecte de m'attribuer déſobligeamment de l'*Enthouſiaſme*; de répéter que *je prétens*; de me doner pour *me piquer ſur certains faits d'avoir une manière de penſer, qui ne ſoit point celle du Vulgaire.* Mais il n'eſt pas de mon caractère de vouloir mal à quelqu'un de ce que je n'ai pas l'honneur d'être connu de lui. Je ne *me pique* de rien ; je *ne prétens* rien; & peut-être ne fut-il jamais d'Eſprit moins ſuſceptible, que le mien, de ce qu'on appelle *Enthouſiaſme.*

Qu'il me ſoit permis d'achever de me faire connoître. Soûmis à la Religion, fidèle au Prince, toujours en garde contre les Préjugés, & toujours diſpoſé, ſi mon devoir l'exige, à défendre les vraies Maximes du Chriſtianiſme, les Droits impreſcriptibles de l'Autorité Souveraine, & les Intérêts ſacrés de la Raiſon, de la Juſtice & de la Vérité, je ſuis d'ailleurs, & le Public en a des preuves,

Nullius addictus jurare in verba Magiſtri.

J'ai, dans la compoſition de cet Ouvrage, à luter ſans ceſſe contre ce que la Flaterie, la Haine, les Préjugés de Nation, d'Etat, ou de Parti, l'Inattention, l'Ignorance, le défaut de Jugement ont fait dire à cette foule d'Ecrivains,

que je ne puis pas me diſpenſer de conſulter. J'examine donc avec l'attention la plus ſcrupuleuſe les faits, qui ſe préſentent. Ceux qui me paroiſſent ſuffiſamment atteſtés, je les rapporte, ſans y rien ajouter, ſans en rien retrancher. Pour ceux qui ne ſont pas aſſés appuiés, & ceux où le Bon-Sens doit ſoupçoner un mêlange de faux & de vrai, j'invoque la Critique; & je n'en écris que ce qu'elle me dicte. Quand il en eſt beſoin, je déduis des uns & des autres, à l'aide d'une Logique que je crois exacte, des conſéquences néceſſaires. Il faut me prouver que j'ai raiſoné mal. La ſoûmiſſion, avec laquelle je me hâterai d'en convenir, manifeſtera la droiture de mes intentions, & fera mon apologie.

On ſent, à ce diſcours, qu'il m'eſt arrivé d'eſſuïer quelques-unes de ces Critiques, dont je parle à la fin de ma *Préface.* Je n'emploierai point à leur répondre un tems, que mon âge m'avertit de ne pas perdre. Je les examinerai toutes encore avec ſoin, & j'ajoute hardiment avec impartialité, parceque je ne ſuis nullement attaché, je puis le dire, à mes ſentimens. Je ne ſuis, depuis très longtems, que trop convaincu qu'il eſt de la nature de l'Eſprit humain de ne faire preſque autre choſe qu'aller d'erreurs en erreurs; & qu'il eſt impoſſible, avec quelque ſoin que l'on cherche la vérité, quelque attentif que l'on ſoit ſur ſoi-même, de ne pas ſe tromper, & même très ſouvent. Je ſerai fidèle aux engagemens, que j'ai pris. Si ces Critiques, bien examinées, m'offrent quelque choſe, qui puiſſe être utile, & s'il

m'eſt doné d'exécuter les projets, que j'ai conçus; je n'en profiterai pas moins que de celles qui me paroiſſent dès à préſent bien fondées. Ce ſera toute ma réponſe.

Je n'ai donc aujourd'hui que des remercimens à faire à ceux par qui mon travail ſe trouve annoncé d'une manière avantageuſe : mais je les prie de vouloir bien ne me plus faire rougir d'un titre, qui ne m'appartient pas. Je ne ſuis rien moins qu'un *Savant*. Trop d'obſtacles m'ont empêché de le devenir. Je ſais uniquement, lire aſſés bien, écrire peut-être paſſablement.

C'eſt avec quoi je conſacre les reſtes d'une vie languiſſante à ne plus laiſſer dans notre Littérature un vide, qui la déshonore depuis trop longtems. Je n'ai point en moi ce qu'il faut pour l'enrichir. C'eſt un honeur, que je dois laiſſer à des Talens ſupérieurs aux miens. Tout ce que je puis eſt de doner un foible Eſſai, qui nous mète enfin à l'abri du juſte reproche d'avoir trop négligé des Voiſins, auſſi dignes pour le moins de notre eſtime, que ceux dont l'éblouiſſante Philoſophie & la Poèſie ſi peu d'accord avec le Bon-Sens nous ont, depuis trente ans, gâté tant de bons Eſprits.

On a pu s'apperçevoir dans le premier Volume, que je tens principalement & preſque uniquement à l'Utile. C'eſt ce que celui-ci fera ſentir encore mieux, ſur-tout dans les *Colones* de la *ſeptième Epoque*, où je traduis de longues *Diſcuſſions* de *MURATORI*, qui ne ſont pas ce qu'on peut lire de plus amuſant; où j'en fais

moi-même quelques-unes, qui ne ſont guère plus courtes, & que j'ai tâché de rendre un peu moins sèches, ſans être ſur d'y avoir réuſſi. C'eſt autant de peine épargnée à ceux qui voudront entrer après moi dans cette carrière. Je me fais un plaiſir de la leur rendre plus aiſée à parcourir, que je ne l'ai trouvée. Débaraſſés par là d'une grande partie du travail qu'il faloit faire, ils n'en ſeront que plus en état de voir mes fautes du premier coup d'œil; & la correction leur en ſera d'autant plus aiſée, que je les aurai mis preſque partout ſur la voie.

Une autre raiſon a pu m'engager dans un travail auſſi révoltant pour l'Imagination, que celui que j'ai commencé dans la *ſeptième Epoque*, & que je continue dans les trois ſuivantes. Les douze Volumes *in*-4° des *Annales d'Italie* de *MURATORI* ſont d'une extrême utilité, principalement à l'égard de la Chronologie : mais, ce qui ſoit dit ſans offenſer les Mânes reſpectables de ce Savant illuſtre à qui l'*Hiſtoire d'Italie* & toute la Littérature ſont ſi redevables, les choſes ſont entaſſées dans ſes *Annales* avec tant de précipitation; elles y ſont écrites avec ſi peu de ſoin, que le ſeul beſoin, que j'avois de les bien connoître, a pu me les faire lire deux fois de ſuite en entier; & que je ſerois fort étoné qu'aucun autre François pût, ſans une raiſon qui l'y forçât, en ſoûtenir la lecture ſuivie d'un demi-Volume. J'avois commencé de ce grand Ouvrage une Traduction très libre; & mon eſſai m'en avoit fait demander la continuation par quelqu'un, à qui mon reſ-

Digitized by Google

pect pour lui donc le droit de me commander. Je n'ai pas pu me réſoudre à le ſatisfaire, effraïé de l'immenſité du *Commentaire* dans lequel j'aurois noïé le *Texte*, que je convertiſſois en récit purement hiſtorique; ce qui m'obligeoit à rejeter dans des *Notes* au bas des pages, tout ce qui pouvoit embaraſſer la narration; & ces *Notes* êtoient ſouvent groſſies de mes *Remarques*. C'eſt ce qui m'a fait entreprendre cet Ouvrage-ci, dans la perſuaſion que perſone ne s'aviſeroit de traduire les *Annales* de *MURATORI*.

Je me trompois. L'année dernière, un de ces *Génies*, que le ciel a doués du talent commode de verſer, en courant, de l'encre ſur le papier, mit ſans peine à bas, en très peu de jours, un volume & demi de ces *Annales*; &, ſi l'on en eût voulu commencer l'impreſſion, le *bienheureux* (1) Traducteur auroit actuellement abatu le douzième Tome.

Sur la première nouvelle, que j'eus de cette entrepriſe, je prévis ce qui devoit en arriver; & je crus que, pour ôter à d'autres l'envie de traduire un Livre, que perſone ne liroit, je devois mètre ſous les ieux de ceux qui ſe font de la lecture une véritable étude, ce qu'ont de néceſſaire & d'utile les *Obſervations critiques*, qui font, à dire le vrai, tout le mérite de ce Livre. Voilà ce qui m'a forcé de refondre la *ſeptième Epoque* & les trois qui la ſuivent. C'eſt la portion de l'*Hiſtoire d'Italie* la plus hériſſée de difficultés de tout genre; & celle qu'il eſt le plus néceſſaire de s'ef-

(1) *Bienheureux Scudéri*, &c.

forcer de bien éclaircir, à cauſe du jour qui peut en rejaillir ſur quelques autres Hiſtoires. Ces quatre *Epoques* avoient été digérées ſur le plan des ſix premières. Il m'en a falu remplir le *Texte* de plus de faits, & l'accompagner de plus de *Notes* que je n'avois deſſein, afin que les *Diſcuſſions critiques* pûſſent trouver place dans les *Colones*, auxquélles elles pouroient appartenir. Mon Ouvrage remplit ainſi de mieux en mieux mon principal deſſein, & devient de plus en plus utile à ceux qui cherchent à s'inſtruire. Ceux qui ne liſent que pour s'amuſer, & qui ne s'arrêteront qu'à mon *Texte*, trouveront que ce changement ne lui fait rien perdre de la ſorte d'agrément, que je puis être capable de doner à ce genre de compoſition.

Si l'on a pu lire le premier Volume avec quelque contentement, j'eſpère que la lecture de celui-ci n'en donera pas moins. La *Suite de la cinquième* EPOQUE n'offre, dans la décadence de la *Maiſon de* CHARLEMAGNE en Italie, rien qui ſoit auſſi brillant que ſa conquête & que ſon règne : mais des ieux philoſophiques y verront, avec une ſorte de ſatisfaction, combien la nature met quelquefois de différence entre ceux qu'elle deſtine au même Trône. La *ſixieme* EPOQUE eſt peut-être en elle-même le morceau le plus vif de toute cette *Hiſtoire*. C'eſt un grand Tableau changeant, où, par les reſſorts de l'avide ambition des *Papes* & des *Princes*, & de l'indocile légèreté des *Peuples*, les Figures ſont entretenues dans un mouvement continuel. L'im-

preſſion de ce mouvement ſe fait encore ſentir à *Rome* durant preſque toute la *ſeptième* EPOQUE, malgré la puiſſance & la ſageſſe des OTTONS, qui ramènent le calme & le bon ordre dans le *Roïaume d'Italie*. La foibleſſe d'HENRI I, qui leur ſuccède, eſt le principe de nouveaux mouvemens, qui ſe perpétueront juſqu'à ce que l'*Italie*, excitée par l'exemple & par les manœuvres de la *Cour de Rome*, ait acquis l'Indépendance & la Liberté. Je ne fais qu'expoſer la richeſſe de la matière; & je perſiſte à demander de l'indulgence pour le manque d'habileté de celui qui la met en œuvre.

Entre la *ſixième* & la *ſeptième* EPOQUE eſt une *DIGRESSION ſur la NOBLESSE, ſur les DUCS, les MARQUIS & les COMTES, & ſur les MARCHES, ou MARQUISATS d'ITALIE*. Elle m'a paru néceſſaire pour l'intelligence des trois ou quatre *EPOQUES*, qui doivent la ſuivre. Je crains qu'elle ne paroiſſe un peu trop chargée de *Notes*: mais, ſi je n'y dis rien, qu'il ne ſoit utile de ſavoir; ſi ce qu'elles contiènent met en état de n'être point arrêté dans la lecture de la ſuite de cette *Hiſtoire*; &, ſi par là, je me ſuis épargné la néceſſité d'interrompre à tout bout de champ ma narration, pour doner des éclairciſſemens; j'oſe me flater qu'on ne trouvera rien d'exceſſif dans l'étendue de quelques-unes de ces *Notes*.

Je me dois à moi-même d'avertir que ce que je dis dans la *Colone* des *Princes contemporains*, depuis la page 495 juſqu'à la page 505, ſur la

légitimité des trois Fils de notre Roi *Louis le Bégue*, nés de deux Mères; & ſur l'état des *Concubines*, ſi communes ſous la première & la ſeconde Race de nos Rois, étoit imprimé plus de ſix mois avant que le premier Volume parût. Je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant de ce que l'on a bien voulu m'apprendre, *qu'il faut entendre par ces* Concubines *dont les anciens Hiſtoriens font mention, ſurtout lorſqu'il s'agit des Rois & des Grands Princes, des Femmes qui leur étoient unies ſuivant les Loix de l'Egliſe : mais qui ne prenoient point les qualités de leurs Maris, & dont les Enfans n'avoient pas droit de ſuccèder aux Etats de leurs Pères.* L'amour de la vérité m'oblige d'ajouter que, quand je me ſuis rangé de moi-même à cette opinion commune, il m'a ſemblé qu'il ſeroit facile d'établir que le très grand nombre de ces *Concubines*, peut-être toutes, ne furent jamais des Femmes unies ſuivant les Loix de l'Egliſe à ceux qu'on dit avoir été leurs Maris. Je ne parle point affirmativement. Je n'ai pas ſuffiſamment examiné ce point de Littérature hiſtorique, qui demande encore bien des éclairciſſemens.

Un objet plus réel de reconnoiſſance me va faire parler. Je reçus, au commencement de l'hiver, une Lètre polie d'un Financier du premier ordre, qui ſait autre choſe que calculer des *Produits*. Il m'avertit d'une faute, qu'il a remarquée dans mon premier Volume. Voici l'endroit de ſa *Lètre*, lequel offre la correction en même tems que la faute. *Permètés-moi de vous obſerver que vous vous êtes trompé ſur un article de Géographie. Il vous a ſans*

Digitized by Google

doute échapé : mais il m'a frapé d'autant plus, qu'aiant voïagé de bone heure, j'ai reconnu par moi-même votre erreur. Come on n'oublie point ce qu'on a vu à 14 *ans, ſurtout avec un goût, j'oſe dire inné, de remarquer ce qu'on voit; j'ai été frapé de ce que vous avés établi, page* 223, Colone *des* Savans & Illuſtres, *à l'Article de* S. Colomban, *qu'il ſe retira* à Zug à l'extrémité du Lac de Zurich. *Si vous voulés obſerver la Carte, vous verrés que* Zug *n'eſt point ſur le Lac, où vous le ſitués; qu'il eſt ſur les bords d'un Lac, auquel il done ſon nom; & qu'il ſeroit pluſtôt à l'extrémité de celui de* Lucerne, *que de celui de* Zurich, *dont il eſt partout à* 8 *lieues de Suiſſe de diſtance au moins, ce qui en vaut pour nous au moins* 12 *ou* 15. Après avoir ici renouvellé mes remercimens à celui qui m'a bien voulu faire part de ſes lumières; je lui dirai que je me ſuis acquité de ma promeſſe, en vérifiant d'où cette faute pouvoit venir. J'ai compoſé mon Article de *S. Colomban* d'après celui qui ſe trouve dans le T. III de l'*Hiſtoire litéraire de la France*; &, comtant ſur l'exactitude des recherches qui done un ſi grand prix à cet Ouvrage, j'ai mis, en me ſervant des mêmes termes qu'on y emploie, *Zug à l'extrémité du Lac de Zurich.* L'avis, qu'on me done, s'adreſſe par contre-coup aux Savans Auteurs de cet Ouvrage; & je ne doute pas qu'ils n'en témoignent de la reconnoiſſance.

Come je n'ai point de prétentions à l'infaillibilité, je ſerai toujours prêt à convenir de mes fautes. J'en ai fait pluſieurs aſſés conſidérables dans ce Volume; & je ne m'en ſuis apperçu qu'en

le reliſant depuis qu'il eſt achevé d'imprimer. J'en ai corrigé quelques-unes par des Cartons; & l'on en trouvera d'autres corrigées dans l'*Errata*, qui, malgré mon redoublement d'attention, eſt plus long que celui du premier Tome, à proportion de ce que ce Volume eſt plus chargé de matières.

J'avertis ſeulement ici qu'on trouve ſous le *Texte*, à la p. 814, une *Note*, qui finit à la p. 816 & qui commence ainſi: *Voïés à la fin de cette* Epoque *la* Digreſſion ſur le célèbre *Decret* du Concile tenu par *Léon VIII* à Rome en 964. On chercheroit inutilement cette *Digreſſion*. La groſſeur du Volume m'a forcé de la ſupprimer. Elle rentrera toute entière dans une autre, qui ſuivra la *huitième* EPOQUE.

Quoique j'aie promis dans ma *Préface* une TABLE à chaque Volume, pareille à celle du premier; celui-ci paroît ſans *Table*; & l'on n'en aura point d'autre, qu'une *Générale* à la fin de tout l'Ouvrage, dans laquelle celle du premier Tome ſera refondue. Mon deſſein avoit toujours été de ne doner qu'une TABLE unique, parceque c'eſt le parti le plus avantageux pour les Livres, dont les Tomes paroiſſent ſucceſſivement. Le Libraire crut que les Volumes de cet Ouvrage ſeroient d'un uſage plus commode, s'ils avoient chacun leur *Table*. J'emploïai, malgré moi, pendant plus de trois mois, douze à quinze heures par jour à faire celle du premier Volume, qui ne parut que ſept mois après ſon impreſſion achevée. On auroit pu doner celui-ci ſans *Table*, avant la fin de

l'année dernière. Il a falu pluſieurs mois à la Perſone, qui s'êtoit chargée d'en faire une pareille à celle du premier Tome, pour achever de la rédiger; & je me ſuis même vu, pour l'avancer, dans la néceſſité d'en faire une partie. L'abondance des matières aiant rendu ce Volume conſidérablement plus gros que le précèdent, la *Table* en êtoit infiniment plus ample. Il s'agiſſoit de la réduire, ſans rien négliger de ce qu'on pouvoit ſouhaiter y trouver. De toutes les ſortes de travail le plus long eſt celui d'abreger; &, malgré la diligence la plus active, ce Volume n'auroit vu le jour au pluſtôt que dans trois, ou quatre mois. Des Gens de Lètres diſtingués ont, à mon inſu, ramené le Libraire à mon premier avis. Il a ſenti qu'il importoit que les Volumes ſe ſuccèdaſſent auſſi rapidement, que la nature de l'Ouvrage le peut comporter. Il s'eſt ſacrifié lui-même, en perdant la compoſition des cinq premières Feuilles de cette *Table*, & l'impreſſion des deux premières.

Au moïen de ce nouveau parti, j'eſpère, ſi des empêchemens imprévus ne m'obligent pas de ſuſpendre, que le troiſième Tome, dont il y a déja plus du tiers d'imprimé, poura paroître dans le mois d'Avril 1764.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

(Les *Colones* ſont indiquées, la première par *a*, la ſeconde par *b*, la troiſième par *c*, la quatrième par *d*.)

Page 500 a. *Après la ligne* 19 *ajoutés alinea*

Gisèle, ou *Giſla*, ſeconde fille de *Lothaire* & d'*Hermengarde*, fut Abbeſſe de Ste *Julie* de Breſcia, come le font voir diverſes *Chartes* publiées par le P. *Margarino* dans le *Bullaire du Mont-Caſſin*. Au mois de Mai 856, l'Empereur *Louis II*, frère de *Gisèle*, êtant à Breſcia, lui fit expédier un *Diplôme*, imprimé dans ce *Bullaire* par lequel il lui confirme la *Seigneurie*, c'eſt à dire le Gouvernement de Ste *Julie*, & confirme en même tems tous les Priviléges de ce Monaſtère. *Louis II*, êtant encore, à la fin de 861, à Breſcia, fut témoin de la mort de *Gisèle*. Par un *Diplôme*, daté de cette Ville la *veille des Ides* (le 12) de Janvier, il dona quelques biens au Monaſtère de Ste *Julie*, afin qu'à perpétuité l'on y célèbrât, tous les ans, l'Anniverſaire de l'inhumation de *Gisèle*; & que, ce jour là, les Religieuſes fuſſent régalées au Réfectoire. Ce *Diplôme*, publié par le *Margarino*, marque le jour de l'Anniverſaire au 28 de Mai (*Quinto Kalendas Junias*) : mais ce doit être une faute. Le *Diplôme* eſt du 12 de Janvier 862; & l'Empereur y dit que ſa Sœur êtoit morte en ſa préſence (*nobis aſtantibus*). Il faut donc *Quinto Kalendas Januarias*; & le 28 de Décembre 861 doit être le jour de l'inhumation de *Gisèle*. Le nom du mois êtoit ſans doute en abregé dans l'Original; *Jan.* Un Copiſte aura pu facilement lire *Jun.* ſi l'*Acte* n'êtoit pas bien conſervé.

Après la mort, *&c.*

P. 505 b, *l.* 1-17; Les principaux de Rome & tout le Clergé, *dis-je, en parlant de l'élection de* Benoît III, *auquel on oppoſoit un Concurrent*, ſignèrent le Decret de l'élection de *Benoît*; & *Mercure*, Maître de la Milice, fut chargé d'aller avec *Nicolas*, Evêque d'Anagnie, le porter aux Empereurs, *ſuivant l'anciène coûtume*, dit *Anaſtaſe le Bibliothécaire* : mais, ces Députés, *&c. J'ai pris ſoin de dire, en plus d'un endroit*, qu'Anaſtaſe le Bibliothécaire *n'eſt que le Compilateur de la Collection des* Vies des Papes, *que l'on cite ſous ſon nom*; *& qu'il n'en a tout au plus compoſé que quelques-unes des dernières. Toutes les autres ſont, la pluſpart, reconnues pour être d'Auteurs, qui vivoient du tems de ceux dont ils font l'Hiſtoire. C'eſt même ce qui leur done une ſorte d'autorité. L'Auteur de la* Vie de Benoît III, *par ces paroles*, ſuivant l'anciène coûtume, *atteſte qu'à Rome, de ſon tems, on ne conteſtoit pas aux Empereurs le Droit de confirmer l'Election des Papes. Ces paroles ſont donc une preuve de l'exiſtence de ce Droit, & de la continuité de ſon exercice. J'en au-*

rois du faire la remarque, en les rapportant. Il ſeroit de mauvaiſe foi d'incidenter ſur ce que l'Auteur emploie le mot de Coûtume, *& non celui de* Droit. *Outre qu'une* ancienne Coûtume, *qui remonte très haut, eſt un* Droit, *une* Loi ; *tout le monde ſait qu'on auroit tort de demander aux Ecrivains de ces ſiècles là de la préciſion dans les expreſſions.*

P. 507 a, *Titre* ; Léon IV : *liſés* ; Léon VI.

P. 508 a, 1r *Alinea* : Elle (*l'Impératrice* Angilberge) fit *Louis II* père de pluſieurs Filles, dont nous ne connoiſſons qu'*Irmingarde*, femme de *Boſon*, Roi de Provence. *Liſés :* Elle fit *Louis II* père de pluſieurs Filles, dont nous ne connoiſſons qu'*Irmingarde*, ou *Hermengarde*, & *Gisèle* ou *Giſla*. *Hermengarde* fut femme de *Boſon*, Roi de Provence. *Gisèle* étoit en 861 élevée à Ste *Julie* de Breſcia par l'Abbeſſe *Gisèle*, ſa tante paternelle. *Louis*, par un *Diplôme* expédié cette même année à Breſcia, lui dona pour toute ſa vie la *Seigneurie*, l'Uſufruit, & le Gouvernement ſuivant la Règle de S. *Benoît* de ce Monaſtère. On peut juger par ce *Diplôme*, imprimé dans le *Bullaire du Mont Caſſin*, que l'Abbeſſe *Gisèle*, ſœur de *Louis II*, laquelle mourut le 26 ou le 27 de Décembre de cette même année 861, ſe démit, avant de mourir, de ſon Abbaïe, en faveur de ſa nièce *Gisèle*.

Je reviens à la Princeſſe *Hermengarde*, & je vais laiſſer *Muratori* nous témoigner ſon embaras. *Une* Charte *du Monaſtère de Caſaure, que j'ai fait imprimer*, dit-il, T. V, p. 33, *dans* l'Appendice à la Chronique *de ce Monaſtère, m'a doné lieu de penſer. Elle eſt écrite* l'An VII de l'Empire de Louis (II), *au mois de* Juin, *courant* l'Indiction IV, *c'eſt à dire en l'Année* 856. *Par cette* Charte, *le Diacre* Liutard *&* Contard, *ſon frère, vendent à la* Reine Hermengarde (tibi Domnæ *Hermengardæ* Reginæ) *quelques* Courts, *qui leur appartenoient. S'il n'étoit pas certain que l'Impératrice* Hermengarde (mère de Louis II) *mourut en cette année* 851, *on pouroit croire qu'elle étoit encore vivante en l'année* 856. *Mais quelle eſt, en cette année, cette* Reine Hermengarde ? *Plus j'y penſe, moins je puis trouver qui ce peut être. Je ſais que l'Empereur* Louis II *eut certainement une Fille de même nom, & nous en parlerons dans la ſuite. Mais coment décorer du titre de* Reine *une Princeſſe non nubile, telle qu'*Hermengarde *étoit alors ? Et coment une pareille Princeſſe faiſoit-elle des acquiſitions par elle-mêmt ; ſurtout ſi cette Princeſſe étoit fille de l'Impératrice* Angilberge ? *Elle devoit être alors dans un âge très tendre. Elle pouroit cependant être née d'une autre Mère.* L'Impératrice *Angilberge* n'aiant été mariée qu'en 850, ſa fille *Hermengarde* ne pouvoit être en 856 que dans ſa ſixième année. Il eſt indubitable que cette Princeſſe étoit fille d'*Angilberge*. Le Teſtament de cette Impératrice, dont je dois parler ailleurs, en fait foi. Je ne vois donc pas ſur quoi *Muratori*, qui m'a fait connoître ce Teſtament, a pu s'imaginer qu'*Hermengarde* pouvoit être née d'une autre Mère. Mais quelle eſt donc cette *Hermengarde Reine*, dont il s'agit ici ? Je vais hazarder un ſimple ſoupçon, après avoir dit que dans ces tems-là

l'on donoit assés communément le titre de *Reine* aux Filles nubiles, non seulement des Empereurs, mais aussi des Rois; & qu'elles le conservoient après leur mariage avec des Princes au dessous d'elles. L'*Hermengarde*, dont il est question, doit être la Sœur de l'Empereur *Louis II*; cette *Hermengarde*, qui fut enlevée par *Giselbert*, Duc d'Aquitaine, en 845, & dont l'Empereur *Lothaire* approuva le mariage l'année suivante, come je l'ai dit dans son Article. Mais coment cette Princesse se trouve-t-elle en 856 en Italie; & pourquoi l'*Acte* en question ne la qualifie-t-il point *Ducheſſe d'Aquitaine*, & ne fait-il point mention de son Mari? Je puis répondre à la première question, que le desir de voir son frère l'Empereur *Louis II*, & la nécessité de quelque arrangement à faire pour quelque reste de la succession de leur mère l'Impératrice *Hermengarde*, avoient pu l'amener en Italie. Cette réponse m'en fournit une à la seconde question. *Hermengarde* fit l'acquisition, dont il est parlé, de son propre argent, c'est à dire de celui qui lui revint sans doute du reste de la succession de sa Mère; & l'on ne doit point être embaraſſé si l'*Acte* ne la dit point *Ducheſſe d'Aquitaine*. Ce titre étoit pour elle moins considérable en Italie que celui de *Reine*, qui l'annonçoit pour fille d'un Empereur. D'ailleurs, en parcourant les *Chartes* d'Italie, qu'on nous a données, on y poura voir quelques Femmes contracter sans leurs Maris, lorsqu'elles ne suivoient pas la *Loi Lombarde*. Je le dis avec une sorte d'assurance, parcequ'il me semble en avoir vu des exemples. Je ne puis pas les citer. Il est trop difficile de retrouver ce qu'on a négligé, parcequ'on imaginoit n'en devoir pas avoir besoin.

Suivant *Réginon*, &c.

P. 510, *Ann.* 848, *l.* 2; Adhémar: *lis.* Adémaire.

P. 512, *Année* 849. *Ce que j'y dis de la deſtruction de Luni, Ville de Toſcane, par les Saraſins, eſt en contradiction avec ce que je dis,* P. 982, *Ann.* 1016, 4e Alin. *de la priſe de cette Ville par d'autres Saraſins. Cette contradiction pourtant eſt plus apparente, que réelle. De légères corrections la feront diſparoître. J'en dois faire une pour la* P. 982. *Voici celles qu'il faut ici,* P. 512, *Année indiquée, l.* 3-9; La Toscane souffre beaucoup de leurs courses (*des Saraſins*). Ils y prènent plusieurs Places, entr'autres la Ville de Luni, qu'ils détruisent entièrement, & qui ne s'est point rétablie depuis. Son Siége Episcopal fut mis à Sarzane, qui se forma de ses ruines. *Lisés*; La Toscane souffre beaucoup de leurs courses. Ils y prènent plusieurs Places, entr'autres la Ville de Luni, qu'ils ruinent de manière, qu'elle ne s'est jamais rétablie depuis; & que, dans la suite, on en a transféré le Siége Episcopal à Sarzane, Ville qui s'étoit insensiblement formée de ses ruines.

P. 524. *Après le* 3e *alin. ajoutés.*

861.

L'Empereur *Louis* confirme à *Amalric*, Evêque de Come, tous les Priviléges & Biens du Monastère de S. *Colomban* de Bobbio. Le *Diplôme*, expédié, cette année, pour cet effet à Marengo, qualifie

cet Evêque, *Abbé du Monaſtère de Bobbio*; ce qui fait dire à *Muratori*, qu'*on avoit déja pour lors introduit l'uſage condamnable de conférer les Abbaïes à des Evêques, & quelquefois à des Séculiers, qui laiſſant aux Moines une partie des revenus ſuffiſante pour une très foible ſubſiſtance, dévoroient tout le reſte ſans ſcrupule* (1).

862.

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 59.

P. 526 b, *Art.* Adrien II, 1r *Alin. l.* 7; à la fin d'Avril: *liſ.* avant la fin de Septembre. *Ibid.* c, 1r *Alin. l. dern.* Charle: *liſ.* Louis.

P. 529 c, *l.* 19; fit: *liſ.* fût.

P. 533 c, *l.* 2 *&* 3; du Daufiné, de la Savoie: *liſ.* du Daufiné, d'une partie de la Savoie.

P. 542, *l. antépenult.* Vaſſaux du Roi d'Italie: *liſ.* Vaſſaux de l'Empire d'Occident.

P. 552, *l.* 12-15; Un autre Détachement de l'Armée Impériale s'unit aux Troupes de Bènevent, commandées par *Adelgiſe* lui-même; & les deux Comtes *Lambert* tombent ſur un autre Corps des Ennemis; & le mètent en déroute: *liſ.* Un autre Détachement de l'Armée Impériale, s'uniſſant aux Troupes de Bènevent commandées par *Adelgiſe* lui-même & par les deux Comtes *Lambert*, tombe ſur un autre Corps des Ennemis, & le met en déroute.

P. 553 b, *l.* 24; Paires: *liſ.* Pairs.

P. 554, *l.* 3; qu'au Roi d'Italie: *liſ.* qu'à l'Empereur d'Occident. *L.* 18; Rois d'Italie: *liſ.* Empereurs d'Occident.

P. 579 a, 2e *Alin. l.* 2 *&* 3; n'anima: *liſ.* n'aima.

P. 590, *l. pênult.* Adélard. *C'eſt le même qu'*Adalard, *Evêque de Verone, dont il eſt parlé* 513 d. *On le trouve nomé de l'une & de l'autre manière. Je devois en avertir.*

P. 591, 1r *alin. l.* 1; Pandémulf: *liſ.* Pandénulf.

P. 593, *l.* 2; réduire ceux, qu'il: *liſ.* réduire les Seigneurs, qu'il.

P. 602 a, 1r *alin. l.* 19 *&* 20; Genève, la Savoie: *liſ.* Genève, une partie de la Savoie.

P. 608 b, *l.* 12 *en remontant*; & même: *mètés une, après* même.

P. 611 b, 1r *alin. l.* 22; avoir: *liſ.* voir.

P. 614, *l.* 25; Adalbert II, ſon neveu. *C'eſt* Muratori *qui parle en cet endroit, & qui ſe trompe. J'ai oublié d'avertir par une* Note *qu'il auroit du dire:* Adalbert I, ſon beaufrère.

P. 615 b, *Art.* Jean IX, 3e *alin. l.* 1; Adalbert II: *liſ.* Adalbert I.

P. 622, *l.* 28-30; le Comte *Anſgère*, Gouverneur de la Place pour l'Empereur *Gui*: *liſ.* le Comte *Ansgère*, ou *Anſchaire*, Gouverneur de la Place pour ſon frère l'Empereur *Gui.*

P. 627 d, 1r *alin. l.* 19; fut: *liſ.* ſut.

P. 654 a, 1r *alin. l.* 9 *&* 10; Rathod: *liſ.* Rathold. *Ibid.* b, 1r *alin. l.* 40; 27: *liſ.* 17.

P. 669 c, 1r *alin. l.* 5 *&* 6; de Menalities: *liſ.* de Monalitiis.

P. 672 b, *alin l.* 8; ne le: *liſ.* ne la.

P. 683 b, 5e *alin. l.* 2 *&* 3; Ordoño II: *liſ.* Ordoño III.

P. 692 a. *Après la fin de l'Art. de l'Empereur* Bérenger, *ajoutés.*

VACANCE DE L'EMPIRE.

Elle dura 38 ans, depuis le mois de Mars 924, que l'Empereur *Bérenger* fut aſſaſſiné, juſqu'au 2 de Février 962, qu'*Otton I* fut couronné Empereur.

P. 695 a, *Art.* Pietro Candiano II, *l.* 3; Orſo Particiaco II: *effacés* II. *Art.* Pietro Badoaro; *l. dern. effacés de même*, II.

P. 700, *Ann.* 940, *l.* 4; Sérilon: *liſ.* Sarilon.

P. 704, *l.* 30; aux pieds: *liſ.* au pied.

P. 707, 4e *alin. aux* 2 *dern. lig.* formé le deſſein: *liſ.* fait deſſein.

P. 715, *Ann.* 958, *l.* 1; Sérilon: *liſ.* Sarilon.

P. 716 a, *l.* 4 *&* 5 *en remontant*; environ 13 ans: *liſ.* ſix à ſept ans.

P. 724 a, 2e *alin. l.* 2 *&* 3; Lothaire II: *effacés*, II.

P. 726 a, 1^r *alin. l.* 6-8; 4°. *Alda*, qui fut femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome, & *Gerbète*. Ce: *liſ.* 4°. Une Fille, nomée *Giſla* par *Liutprand*, laquelle eſt peut-être la même qu'*Alda*, femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome; 5°. Une autre Fille, appellée *Gerberge*, ou *Gerbète*. Ce.

P. 730, N. *c.* 1, 6°. *l.* 5; Adalbert: *liſ.* Adelbert.

P. 731, *l.* 1; Bulgacie: *liſ.* Burgarie. 2e *Alin. l.* 1; point: *liſ.* pas.

P. 733, *l.* 9 *&* 10; *Bernard*, Comte de Barcelone, de qui je parle aſſés au long dans ce Volume: *liſ. Bernard*, Comte de Barcelone, de qui j'ai beaucoup parlé dans le Volume précèdent.

P. 746, N. 106; Je dis d'après *Muratori*, que je ne cite pas: *Le* Marquis Albert, *Gouverneur de Gène en* 1039, *ne peut être que le* Marquis Albert Azzon I d'Eſte, *s'il étoit encore vivant*; *ou ſon Fils le* Marquis Albert Azzon II. P. 753, parlant d'un *Plaid* tenu par les *Marquis Albert* & *Albert Azzon*, en 1044, à *Rapallo*, je dis encore d'après *Muratori*, ſans le citer: *Cet* Albert Azzon *eſt* Albert Azzon II d'Eſte, *ſuppoſé que ſon père* Albert Azzon I *fût mort alors*. Il faut rapprocher de ces deux endroits ce que je dis, *p.* 1027-31 *a*, du même *Plaid de Rapallo*. J'y établis qu'*Albert Azzon I* ne devoit plus être vivant en 1029; & que ce *Plaid* fut tenu par *Albert Azzon II* avec le Marquis *Albert*, c'eſt à dire, *Adalbert*, ſon oncle paternel. En conſidérant en ce moment que le *Marquis Adalbert*, eſt nomé *Albert* dans ce *Plaid* & qu'il le ſigne ſeul; il me vient en penſée, que c'eſt lui qui doit être le *Marquis Albert*, Gouverneur de Gène en 1039; & qu'il eſt dit ſeul, Gouverneur de cette Ville, parcequ'il y faiſoit ſa réſidence, & qu'il y exerçoit l'autorité de *Marquis* pour lui & pour ſes Cohéritiers avec leſquels, ſuivant l'uſage des Lombards, il poſsèdoit par *indivis* la *Marche de Gène*.

P. 749, N. *c.* 1, *avant l'alin. l. pénult.* maternel: *liſ.* paternel.

P. 761, N. 133, *l.* 4 *&* 6; ma però de' Marcheſi anch'eſſo di Toſcana, & per avventura figlio: *liſ.* ma però de' Marcheſi di Toſcana, cioè di quelli, che erano *Signori d'Orta*, Città di Toſcana, o per avventura figlio.

P. 762, *l.* 4; Albert Azzon II: *liſ.* Albert Azzon I.

P. 765, N. *c.* 2, *alin. l.* 2-4; On trouve, *y dis-je*, vers 1060, un Marquis *Obizon*, de la Famille des *Marquis d'Eſte. L.* 11-19; *Je rapporte la décendance de ce Marquis, ſuivant* Franceſco Bendinelli, *qui le croit iſſu des* Adalberts, *Ducs & Marquis de Toſcane; & je le dis d'après cet Auteur*: Héritier du Marquis *Ubert*, ... fils d'*Adalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*Adalbert l'Ancien.* Bendinelli *nome ainſi le Duc & Marquis* Adalbert II, *rélativement au Marquis* Adalbert, *ſon petitfils.* Ubert *eſt là pour* Otbert, *reconnu pour le premier Auteur de la* Maiſon d'Eſte. *Le nom d'*Obizon *n'étant en lui-même qu'une altération de celui d'*Otbert; *il ſemble que* Bendinelli *veut ici parler, ſous ce nom, du Marquis* Otbert II, *fils du Marquis* Otbert I, *& petitfils du Marquis* Adalbert. *Mais* Otbert II *ne vivoit plus en* 1060, *puiſqu'après* 1014 *on ne trouve plus rien qui le concerne. Il eut pluſieurs Fils, qui furent ſes héritiers. Un d'entre eux s'appelloit* Otbert, *ou* Obizon; *& c'eſt de lui, que je parle*, 1023 a, *l.* 3 *&* 4 *en remontant, où je dis*: Otbert, Obizon; *au lieu de dire*: Otbert, *ou* Obizon, *come je le corrige ici pour cette page-là. Cet* Otbert, *ou* Obizon, *pouvoit vivre encore en* 1060: *mais fort vieux; puiſqu'il avoit été du nombre des quatre Marquis, que l'Empereur* Henri I *fit empriſoner en* 1014. *Ainſi, come on le voit*, Bendinelli *paſſe une Génération. Il devoit dire que ſon Marquis* Obizon *fut* Héritier d'*Ubert*, fils d'*Ubert*, fils d'*Adalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*Adalbert l'Ancien.* Muratori, *qui m'a fourni le paſſage de* Bendinelli, *ne le citant que pour faire voir que cet Hiſtorien rapportoit aux* Adalberts *l'origine de la* Maiſon d'Eſte, *n'a pas pris garde à ſon défaut d'exactitude; ou, s'il y a pris garde, il n'a pas cru devoir le relever.*

P. 766, *l.* 11, *effacés ces mots*; cités ci-deſſus, *qui ne ſe rapportent à rien.*

P. 772, l. 11; Lorſqu'*Hugue* eut, en 926, pris: *liſ.* Lorſqu'*Hugne*, en 926, eut pris.

P. 774, N. 2, *l.* 3; quos: *liſ.* quas.

P. 775 c, 1^r *Alin.* En 950, il (*Otton I*) fit la guerre à *Boleſlas*, Duc de Bohème, le rendit tributaire, & le força de lui prêter le même ſerment de fidélité que les Seigneurs Allemans. *J'ai ſuivi là, ſans doute trop légèrement*, l'Abregé chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne, *où je commence à m'appercevoir qu'on s'eſt fait une eſpèce de religion de répéter ce qu'il plaît à la pluſpart des Auteurs des anciènes* Chroniques d'Allemagne *de débiter à l'avantage des Rois de Germanie; & ce qui, lorſqu'on le compare à ce qui ſe lit dans les Hiſtoriens des autres païs, ou dans divers Monumens hiſtoriques, ſe trouve, ſinon abſolument faux, du moins extrêmement altéré dans les circonſtances. Pour le fait, dont il s'agit ici, je ſoupçone qu'il faut s'en tenir à ce que j'en dis, même* Colone *des* Princes contemporains, *dans la* Liſte des Ducs, depuis Rois de Bohème, *P.* 1035, 1^r *Alinea.*

P. 778, *l.* 10; Porte Saint-Janvier: *liſ.* Porte Saint-Laurent. *Ibid.* N. 14, *l.* 1 *&* 2; cuſtodendoſi: *liſ.* cuſtodiendoſi.

P. 779, *alin. l.* 2; & XIIe. il: *liſ.* & XIIe. ſiécles, il.

P. 781 d, *Art.* Hugue, *&c. l.* 11; Charle le Simple: *lif.* Louis d'Outremer.

P. 784 a, *l.* 14 *&* 15; Rodolfe II: *lif.* Rodolfe III. *Ibid.* b, 2e *alin. l.* 8; Adalbert: *lif.* Aldebert.

P. 790 b, *l.* 31 *&* 32; Maſthéſane: *lif.* Marthéſane.

P. 797 d, *Art.* Oldéric, *&c.* 3e *alin. l.* 7; Pai-: *lif.* Pa-.

P. 801 a, *Art* Manſe, *&c. l.* 7; 982: *lif.* 983.

P. 803, b. *Entre le* 2e *&* 3e *alin. mètés à la ligne.*

Le Continuateur de Réginon *veut*, dit *Muratori*, T. V, p. 417, *qu'on ait empriſoné* Jean XIII *dans quelque Fortereſſe de la Campanie, auſſitôt qu'on l'eût chaſſé de Rome. Mais* Léon d'Oſtie, *qui ſuppoſe* (Chroniq. L. II) *que ce Pape fut ſeulement exilé, dit:* Le Pape *Jean*, bani de Rome, vient à Capoue, où, ſur la prière du Prince *Pandulf* (*Tête-de-fer*), nomé ci-deſſus, il établit le premier Archevêque en cette Ville. *Si la choſe eſt vraie, & ſi c'eſt en cette année* (966) *que Capoue fut érigée en Archevêché*, Jean *ne ſouffrit que l'exil en Campanie; ou peut être, dès qu'il fut libre, il ſe rendit à Capoue, dont il décora l'Egliſe d'un titre plus honorable. Mais d'autres placent en* 968 *l'érection de Capoue en Archevêché.* Herman Contract *dit* (Edit. de Paris) *ſous l'an* 969, *c'eſt à dire hors de place*: Dans ce tems-là, le Comte *Roffred*, le Préfet *Pierre*, & quelques autres Romains ſe ſaiſiſſent du Pape *Jean*, l'enferment dans le Château S. Ange, & lui font enſuite ſouffrir un exil de plus de dix mois en Campanie; juſqu'à ce qu'un certain *Jean*, fils de *Creſcentius*, aiant tué *Roffred*, le Pape, enfin libre, revient à Rome. *L'exil de* Jean XIII *dura donc plus de dix mois; & vraiſemblablement il revint à ſon Siége au mois de Septembre de cette année* (966).

Le Cardinal Baronius, *&c.*

P. 809 c, *l. pénult.* Otton II: *lif.* Otton III.

P. 810 a, *l.* 4-10; 4°. de *Judith*, qui fut mariée à *Bretiſlas*, Duc de Bohème, lequel l'enleva d'un Monaſtère de Ratisbone. *Ce fait eſt faux; & je me réfuterai dans le Volume ſuivant.* Ibid. *Après la l.* 14 *ajoutés à la ligne.*

Otton II *paſſa*, dit *Muratori*, ſous l'an 967, T. V, p. 422, *quelques mois à mètre en bon état les Affaires de Germanie, & tint à cet effet une Diète des Princes à Worms. Enfin s'étant mis en chemin dans le mois de Septembre, accompagné de ſon frère* Guillaume, *Archevêque de Maience, il ſolemniſa la fête de S.* Michel *à Ausbourg. C'eſt par là que finit la* Continuation des Annales de Réginon. *L'Annaliſte* Saxon *continue & dit, que ce Roi vint en Italie par la Vallée de Trente, qu'il trouva l'Empereur ſon père à Vérone, & qu'il y célèbra la fête de la Touſſaints avec lui. De Vérone ils paſsèrent à Mantoue; & s'étant embarqués ſur le Po, ſe rendirent à Ravenne. Après y avoir ſéjourné quelque tems, ils continuèrent leur marche, & vinrent à Rome le* XI des Calendes de Janvier, *le* 22 *de Décembre: mais il faut le* IX des Calendes, *c'eſt à dire le* 24. *Ils furent rencontrés à trois milles de Rome par les Sénateurs & par les Ecoles, leſquelles portoient leurs Croix & leurs Banières, & chantoient les louanges de*

l'Empereur. Le Pape Jean (XIII) *ſe trouva ſur les Marches de S.* Pierre, *pour les recevoir. Le* jour ſuivant, *c'eſt à dire le jour de Noël,* Otton II *fut proclamé Empereur dans la Baſilique du Vatican, & reçut l'Onction & la Couronne Impériale avec autant de joie & d'applaudiſſemens de la part des Romains, que de celle des Allemans.* Ditmar *dit au contraire, qu'*Otton *le Père ne ſe trouva point alors à Rome.* Le jeune *Otton*, qui portoit le même nom que ſon Père & dont la Mère étoit l'illuſtre *Adélaïde*, fut fait Empereur à Rome, le jour de Noël, par ordre de ſon Père, lequel étoit alors dans la Campanie près de Capoue.

Otton II, dit encore *Muratori*, p. 439, *s'égara*, &c.

P. 813 b, 2e *Alin. l.* 12; l'Evêché de Capoue: *liſ.* l'Evêché de Bènevent. *Ibid.* c, *l.* 1; *effacés*, II. *l.* 8 *en remontant*; Franconeword: *ajoutés* (Francfort).

P. 817 a, *l.* 8-10 *en remontant*; Deux *Plaids*, que l'on voit tenus: *liſ.* On y voit deux *Plaids*, tenus.

P. 818 b, *l.* 10 *& 11 en remontant, il eſt parlé d'une* Statue d'Hercule, *placée dans la Nef de la Baſilique Ambroſiène à Milan. La choſe eſt aſſés ſingulière, pour mériter quelque éclairciſſement. J'étois entré ſur ce ſujet dans un certain détail ſuffiſant; & j'en avois pris l'occaſion d'un* Serpent d'airain, *dont il ſera parlé ci-deſſous dans l'*Addition *pour* 1003 d. *Mais, la groſſeur de ce Volume m'aiant obligé d'en ſupprimer beaucoup de choſes, j'ai retranché ce Morceau, qui pourra revenir dans le Volume ſuivant, où cette même* Statue d'Hercule *doit reparoître. Elle amenoit ici le* Serpent; *le* Serpent *ſera là ramené par elle.*

P. 820 b, *l.* 36 *&* 37; (*Cottis albis*) Vêtement: *liſ.* (*Cottis albis*, Vêtement.

P. 823 c, *l.* 26; renvoïeroit: *liſ.* renvoieroit.

P. 825 a, *titre* Pandulf I; *liſ.* Pandulf II.

P. 826 b, *l.* 4-7; qui venoient, come on l'a vu, d'abandoner: *liſ.* qui venoient, come on l'a vu dans l'*Epoque* précèdente, d'abandoner.

P. 827 d, *l.* 37; XIX: *liſ.* IX.

P. 829 a, *Art.* Manſe, *&c. l.* 14; maintenit *Otton*: *liſ.* maintenit par *Otton.*

P. 833 a, 2e *Alin. l. dern.* Al-fier: *liſ.* Alfier.

P. 843, 1r *Alin. l.* 4; neveu: *liſ.* couſin. *Il s'agit de* Pandulf IV, Prince de Capoue, *fils d'un couſin germain du Prince* Landénulf.

P. 845 c, 3e *Alin. l.* 1; Louis II: *liſ.* Louis I.

P. 851 b, *l.* 5-9; que *Benoît*, auſſi Romain, neveu du Patrice *Albéric*, Evêque de Sutri, duquel; *liſ.* que l'Evêque de Sutri, *Benoit*, auſſi Romain, & neveu du Patrice *Albéric*, duquel.

P. 857 d, *Alin. l.* 18; le 12: *liſ.* le 13.

P. 862 b, *après la lig.* 13, *ajoutés à la ligne.*

Le même *Muratori* dans ſes *Annales*, T. VI, p. 38, parle du même *Diplôme.* Il en rapporte ce qu'on vient d'en lire, & dit enſuite: *Il faut obſerver qu'on ne voit point ici l'an du règne d'*Ardoin.

Faiſons enſuite attention que le Domaine de ce Roi s'étendoit juſqu'à la Ville de Bobbio ſituée ſur la Trebbia, 24 milles au deſſus de Plaiſance. Si ce Diplôme *eſt véritable, il faut dire que Bobbio fut érigée en Evêché avant* 1014, *c'eſt à dire pluſtôt qu'*Ughelli *ne l'a cru. Mais* Ditmar, *Hiſtorien de ce tems là, dit que cette érection ne ſe fit qu'en* 1014; *& l'on a lieu par conſéquent de douter de la légitimité de ce* Diplôme. *Au reſte s'il étoit poſſible de prouver ce que penſe* Guichenon (Hiſt. de la Maiſon de Savoie, T. II), *ſavoir que* Bérenger II, *Roi d'Italie, eut un fils, qui s'appelloit* Oddon, *ou* Doddon, *on pouroit conclure de ce* Diplôme, *qu'*Ardoin *étoit petitfils de* Bérenger II, *& qu'il obtint la Couronne en vertu de prétentions fondées ſur un droit de ſucceſſion. Dans ce cas* Adalbert, *oncle paternel d'*Ardoin, *ſeroit cet* Adalbert, *qu'on a vu Roi d'Italie, & qui fut chaſſé par* Otton I. *Le Marquis* Guillaume, nomé *dans ce* Diplôme, *ſeroit* Otton Guillaume, *fils de ce Roi* Adalbert, *lequel vivoit alors Comte ou Duc de Bourgogne: mais j'ignore que* Bérenger II *ait eu plus de trois fils,* Adalbert, Conon, *ou* Conrad, *&* Gui. *D'ailleurs il s'agit ici d'un Document, qui n'eſt pas à l'abri de tout ſoupçon.*

La Femme d'*Ardoin*, &c.

Dans cet alinea *je ne parle que d'un ſeul fils du Roi* Ardoin, *lequel s'appelloit* Otton. *Quand j'ai rédigé cet Article, je ne ſavois pas qu'il en eut un autre, qu'on nomoit* Ardicin. *J'en parle,* 1001 c. *J'ajoute ici qu'il eſt probable que d'*Arduinus, *mal écrit ou mal lu, l'on a fait* Ardicinus.

P. 865 d, *l.* 15 *en remontant.* A propos de ce que les *Actes du Concile de Marzaglia* ſont datés de l'année du Pontificat de *Benoît VI*, *Muratori*, qui parle là, dit: *Il paroît par ceci, come par d'autres* Actes, *que par reſpect pour le Souverain Pontife, on marquoit les années des Papes même hors des Etats de l'Egliſe.* Cette obſervation me paroît fauſſe. Les *Actes du Concile de Marzaglia*, tenu par l'*Archevêque* de Ravenne avec des *Evêques ſes Suffragans*, offrent l'année de *Benoît VI*, parceque l'*Archevêque de Ravenne* étoit dans l'uſage de dater ſes *Actes* des années des *Papes*, leſquels étoient Seigneurs de Ravenne; & parceque les *Archevêques de Ravenne* & leur *Suffragans* dépendoient particulièrement des *Papes*, come étant de l'ancien *Patriarchat de Rome.* Je n'ai pas fait cette réflexion pluſtôt.

P. 867 d, *l.* 11; Mai sil: *liſ.* Mais il.

P. 875 a, *Art.* Oldéric, *&c. 4e Alin. l.* 4 *&* 5; Caromagna: *liſ.* Caramagna.

P. 879 d, *l. pénult.* 961: *liſ.* 981.

P. 887, c, *Art.* Canut, 2e *Alin. l.* 2; d'Edouard II: *liſ.* d'Edmond II.

P. 900 b, *l.* 10; 1001: *liſ.* 1005.

P. 901 a, *l. dern.* Otton III: *liſ.* Otton II. *Ibid.* d, 1r *Alin. l.* 7; 965: *liſ.* 965.

P. 902 a, 2e *Alin. l.* 15; 1000: *liſ.* 1001.

P. 916 b, *Alin. l.* 7 *&* 8; Vie de Conrad le Salique: *liſ.* Vie du Pape Léon IX.

P. 919 c, *aux* Rois de Cordoue, *titre*; Alhacem: *liſ.* Alhacan II.

P. 924, *l.* 22-43 ; de *Romain Argire*, frère de *Romain Diogène*, qui : *lis.* de *Romain Diogène*, frère de *Romain Argire*, qui.

P. 928 b, *l.* 2 ; n'eût : *lis.* n'ait.

P. 933 c, *l. pénult.* arrête : *lis.* arrêter.

P. 935 c, *l.* 12 ; couché : *lis.* caché.

P. 937 a, *l.* 15-17 ; depuis l'élection furtive de 1003. *Je me ſuis trompé. Lis.* depuis ſon Couronement en 1004. *Ibid.* Alin. *l.* 23-31. Muratori, *que je traduis, rapporte la date d'un* Diplôme *du Marquis* Boniface, *père de la célèbre Comteſſe* Mathilde, *lequel eſt du* 25 de Juillet, l'an neuvième du règne d'*Henri I* en Italie, Indiction X, *c'eſt à dire* 1012. *Après avoir traduit dans le reſte de cette page & dans la ſuivante ce que* Muratori *dit, pour prouver, par cette date, que le Marquis* Thédald, *père du Marquis* Boniface, *ne vivoit plus alors ; j'aurois du faire obſerver que cette même date fixe en* 1003 *le commencement du règne d'*Henri I, *quoique ce Prince n'ait été couronné Roi d'Italie qu'en* 1004.

P. 951 a, *Alin. l.* 6 ; Odbert : *lis.* Otbert. *L.* 35 *&* 36 ; l'Annaliſte de Saxe : *lis.* l'Annaliſte Saxon. *Ibid.* b, 1*r Alin. l.* 33 ; Août : *lis.* Avril. 3*e Alin. l.* 1 ; En 997 : *lis.* Au commencement de 997.

P. 956, 2*e Alin. l.* 1 ; Landulf VIII : *lis.* Landulf VII.

P. 957 b, *Alin. l.* 7 ; d'Avril 998 : *lis.* d'Avril 997. *Ibid.* d, *Alin. l.* 18 ; le 12 : *lis.* le 13.

P. 959 a, *l.* 9-21. Muratori, *que je traduis, rapporte ce que* Pierre de Damien *dit de la diſgrace d'*Otton I *encourue par* Hubert, *Duc & Marquis de Toſcane, fils naturel du Roi* Hugue ; *de la retraite de ce Duc en Hongrie ; de ſa reconciliation avec ſon Souverain, & de ſon retour en Italie. Il dit enſuite l.* 21 8 : Voila ce que dit *Pierre de Damien* : mais, ... j'ignore ſi ce qu'il dit mérite quelque croïance. *P.* 961 a, *depuis la l.* 13 *en remontant, juſqu'à la dernière, & p. ſuivante, l.* 1-9 ; Muratori, *que je traduis encore, rapporte par extrait ce que dit de la naiſſance d'*Hugue, *fils, & ſucceſſeur d'*Hubert *au Duché-Marquiſat de Toſcane, le même* Pierre de Damien, *qui le prétend né pendant l'exil de ſon Père, lequel, ſans une eſpèce de miracle, n'auroit pas cru qu'il fût ſon Fils. Il faut obſerver qu'en* 961, Hugue *étoit Duc & Marquis de Toſcane.* Muratori *dit à la ſuite de ſon extrait, p.* 963, *l.* 9-21 : Tout cela, ſuivant *Pierre de Damien*, arriva ſous le règne d'*Otton I* ; & par conſéquent *Hugue* ne peut pas avoir gouverné la Toſcane en 961, qu'*Otton le Grand* n'étoit pas encore ſur le Trône Impérial. *P.* 965 a, *depuis la l.* 6 *en remontant juſqu'à la dernière, & p. ſuivante, l.* 1-11 ; Muratori, *que je continue toujours de traduire, dit* : Si l'on veut abſolument placer, ſous le règne d'*Otton I*, la diſgrace d'*Hubert*, elle peut être arrivée en 951 ou 952, qu'*Otton* ſe rendit maître de l'Italie ; & nous ſerons toujours en droit de mètre ſa mort avant 961 ; & de lui faire ſuccèder, la même année, ſon fils *Hugue* au Marquiſat de Toſcane. *Cette conceſſion de* Muratori *ne peut pas ſauver l'abſurdité de la fable débitée par* Pierre de Damien *ſur la naiſſance d'*Hugue, *qui n'auroit, en* 961, *eu que* 8 *ou* 9 *ans, & n'auroit pas*

pu ſuccèder à ſon père, ou n'auroit pas été du moins en état de gouverner la Toſcane. Il eſt conſtant par le Diplôme, *dont il eſt parlé p. 961 a, l. 21-32, qu'en 961* Hugue *étoit le ſucceſſeur d'*Hubert, *ſoit que celui-ci fût mort, ſoit qu'il eût abdiqué. Ce* Diplôme *parle d'*Hugue *come gouvernant actuellement la Toſcane. J'ai dit, p. 693 a, Art.* Hubert, *l.* 3-8 : On croit qu'il fut exilé par le Roi *Bérenger II* : mais on ignore en quelle année ; & l'on ne ſait point le tems de ſa mort. On préſume ſeulement que ſon Fils le remplaçoit en *961. Je devois dire* : Il eſt ſeulement certain que ſon Fils le remplaçoit en *961. S'il eſt vrai qu'*Hubert *fut exilé par* Bérenger II ; *ce dut être après qu'*Otton I *eut conſenti que ce dernier & ſon fils* Adalbert *continuâſſent d'être Rois, & lorſque, par de nouvelles vexations,* Bérenger *ſe rendit odieux aux Princes d'Italie. En ce cas,* Pierre de Damien *n'auroit placé l'exil d'*Hubert *ſous* Otton I, *que parcequ'il auroit confondu la première & la ſeconde élection de ce Prince, come Roi d'Italie. Au reſte, en ſuppoſant la réalité de la diſgrace d'*Hubert, *que je ſuis tenté de croire chimérique, on ne conçoit pas coment* Bérenger, *en exilant, ou deſtituant le Père, en pût accorder la place au Fils. Il nous ſuffit de ſavoir certainement que le Duc & Marquis* Hugue le Grand *fut le ſucceſſeur immédiat du Duc & Marquis* Hubert, *ſon père ; & qu'en 961 il gouvernoit par lui-même la Toſcane.* Ibid. b, 3e *Alin. l.* 2 ; la même année : *liſ.* l'année ſuivante.

P. 964, l. 6 en remontant, je commence à parler d'un *Plaid* tenu par deux *Marquis d'Eſte*, en 1013, à *Monſelice* dans la *Maiſon du Public* ; &, *p. 886 a*, j'ai dit, à l'occaſion d'un *Plaid à Crémone* en *998*, que les Villes d'Italie, ne formant point encore de *Communauté*, n'avoient point de *Palais*, ou *Maiſon du Public.* En voici cependant une à *Monſelice.* Ce que j'ai dit là convient ici. De même que les *Cités*, ou *Villes Epiſcopales*, logeoient les *Evêques* ; de même les *Cités*, les autres *Villes*, & les *Châteaux*, devenus *Comtés*, logeoient les *Comtes*, qui, come les *Evêques*, n'étoient qu'uſufruitiers de leurs *Maiſons*, ou *Palais*, dont ces *Villes* & *Châteaux* étoient propriétaires. Les Pavéſans fourniſſent la preuve de ce que je dis. En 1024, auſſitôt après la mort de l'Empereur *Henri I*, ils détruiſirent le *Palais*, où les *Rois d'Italie* logeoient dans leur Ville, ne voulant plus en avoir que dehors. *Conrad I*, ſucceſſeur d'*Henri*, l'aiant trouvé mauvais ; ils s'en excusèrent ſur ce que, le Trône étant vacant, ils avoient détruit un *Palais*, ſur lequel nul autre qu'eux n'avoit aucun droit.

P. 969 a, l. dern. & 971, l. 1-15 ; *Je parle d'une* Charte, *qui concerne* Adalbert, *fils du Marquis* Otbert I, *lequel fut* Adalbert III, *Duc & Marquis de Toſcane ; &, par inattention, je n'ai pas dit qu'elle eſt de l'an* 1011.

P. 971 a, l. 16 ; le Frère : *liſ.* le Père. 2e *Alin. l.* 12 *&* 13 ; lequel : *liſ.* laquelle. *Ibid.* d, 1r *Alin. l.* 6 ; Mai *999* : *liſ.* Mai *996.*

P. 977 d, l. 33 ; & de S. : *liſ.* & S.

P. 978, Ann. 1015, *l.* 4 ; le 29 : *liſ.* le 30.

P. 982, Ann. 1016, 4e *Alin.* Une grande Armée des Sarafins de

Sardaigne vient ſous la conduite de leur Roi *Muget*, dècendre à Luni, Ville alors en Toſcane, à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Gène. Ils s'emparent de cette Ville, dont l'Evêque s'êtoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, *&c. Liſ. ainſi la ſeconde Phraſe.* Ils s'emparent de ce qui reſtoit de cette Ville, que d'autres Saraſins avoient preſque détruite en 849, & dont l'Evêque s'êtoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, *&c.*

P. 987 d, 3e *Alin. l.* 16; de Milan: *liſ.* de Mantoue.

P. 991 b, *l.* 13 *&* 14; de ſe joindre: *liſ.* de s'unir.

P. 1001, *l.* 30 6; *Sigonius*... dit qu'en 1003, *Ardoin* mit en déroute l'Armée d'*Henri.* P. 938, *je parle, ſous l'an* 1002, *de cette même Action, qui ſe paſſa les fêtes de Noël.* Sigonius, *qui commence l'année le* 25 *de Décembre, a raiſon de la mètre en* 1003.

P. 1003 d; *après la l.* 11, *mètés alinea.*

Muratori dit, T. VI, p. 9: *Landulf l'Ancien*, Ecrivain cependant qui done dans les fables, a laiſſé par écrit qu'outre beaucoup d'autres préſens qu'*Arnulf II* rapporta de la Cour de Conſtantinople, *il pria l'Empereur de lui doner le* Serpent d'airain, *que* Moïſe *avoit élevé, par l'ordre de Dieu dans le Déſert; qu'il l'obtint; & qu'après ſon retour, il le fit élever dans l'Egliſe de Saint-Ambroiſe.* On voit encore dans la Baſilique Ambroiſiène, ſur une colone de marbre, un *Serpent de bronze*, que l'on croit le même, dont *Landulf* parle. C'eſt quelque choſe de merveilleux, que tout ce qu'ont écrit différens Ecrivains Milanois touchant cette illuſtre Relique, ſans s'appercevoir que c'eſt une des plus groſſières ſimplicités des Siècles barbares. Il me ſemble que j'ai fait connoître ailleurs (1) la véritable origine de ce *Serpent de bronze*, conſervé dans cette Baſilique.

J'aurois à l'occaſion d'*Arnulf II*, &c.

(1) *Antiquit. d'Ital.* Diſſert. LIX.

P. 1009 a, *l.* 2; Dcret: *liſ.* Decret. *Alin. l.* 16; du Seig. XIIII: *liſ.* du Seig. MXIIII.

P. 1013 a, *l.* 10 *en remontant*; 1019: *liſ.* 1018.

P. 1021 b, *l.* 27 *&* 28; révoltés. Cette Guerre dura: *liſ.* révoltés; ce qui fut cauſe d'une Guerre, qui dura.

P. 1023 a, *l.* 3 *&* 4 *en remontant*; Otbert, Obizon: *liſ.* Orbert, ou Obizon.

P. 1025 a, *l.* 1; trois: *liſ.* deux.

P. 1034, *N.* 1, *l.* 2; ſceſſit: *liſ.* ſeceſſit.

P. 1039 b, *Art.* Boleſlas III, 3e *Alin. l.* 1; Veleſlavinus: *liſ.* Vloſleſlavinus. 4e *Alin. l.* 9 *&* 10; ni ſur les dètes, ni ſur les motifs, ni ſur les détails des différens évènemens de cette Guerre: *liſ.* ni ſur les motifs de cette Guerre, ni ſur les détails de ſes différens évènemens.

P. 1040 b, 1r *Alin. l.* 1; Benvenato: *liſ.* Benvenuto.

P. 1047 b, *l.* 7 *&* 8 *en remontant*; Peſchenéges: *liſ.* Petſchenéges. *L.* 13; commença, cette: *liſ.* commença. Cette.

TABLE DES ÉPOQUES,

contenues dans ce Volume.

L'ITALIE ſous la domination de *CHARLEMAGNE*, come ROI DES LOMBARDS ou D'ITALIE, & come EMPEREUR D'OCCIDENT ; & ſous celle des EMPEREURS D'OCCIDENT & des ROIS D'ITALIE, iſſus de lui légitimement (*les EMPEREURS*) en ligne maſculine. *CINQUIEME EPOQUE depuis l'an 774, juſqu'à l'an 888.*

SUITE depuis la mort de *LOUIS LE DÉBONNAIRE* en 840, juſqu'à la mort de *CHARLE LE GRAS* en 888. p. 491

EVENEMENS ſous les Règnes de LOTHAIRE I, de LOUIS II & de CHARLE LE CHAUVE ; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort de ce dernier ; & ſous le Règne de CHARLE LE GRAS. 494

L'ITALIE ſous la domination d'EMPEREURS ou de ROIS, iſſus tous, à l'exception d'un ſeul, de la Maiſon de *CHARLEMAGNE* par Femmes, ou par Bâtardiſe. *SIXIEME EPOQUE, depuis l'an 888, juſqu'à l'an 962.* 598

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort de CHARLE LE GRAS ; ſous les Règnes de GUI, de LAMBERT & d'ARNOUL ; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort d'ARNOUL ; ſous le Règne de LOUIS III ; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après l'abandon de ce Prince ; ſous le Règne de BÉRENGER ; & durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort de BÉRENGER. 600

DIGRESSION ſur la NOBLESSE, ſur les DUCS, les MARQUIS & les COMTES, & ſur les MARCHES, ou MARQUISATS D'ITALIE. 719

L'ITALIE ſous la domination des EMPEREURS de la MAISON DE SAXE. *SEPTIEME EPOQUE, depuis l'an 962, juſqu'à l'an 1027.* 774

*Evenemens ſous les Règnes d'*Otton I, *dit* le Grand, *& d'*Otton II, *dit* le Roux ; *durant la* Vacance de l'Empire *après la mort d'*Otton II ; *ſous le Règne d'*Otton III ; *durant la* Vacance de l'Empire *après ſa mort ; ſous le Règne d'*Henri I, *dit* le Boiteux ; *& durant la* Vacance de l'Empire *après ſa mort.* 780

APPROBATION

de M. Albert-François Floncel, *Avocat en Parlement ; Cenſeur Roïal ; de l'Académie des Arcades & de celle des* Quirini *de Rome, de la Florentine, des Apatiſtes, & de la* Société Colombaria *de Florence, de celle des Etruſques de Cortone, des* Gelati *de Bologne, de Peſaro, de Ravenne & de Fermo ; ci-devant Secrétaire d'Etat de la Principauté de Monaco ; alors Miniſtre auprès du Roi de Sardaigne, & Envoyé à l'Infant Don Carlos ; depuis Premier Secrétaire des Affaires Etrangères ſous le Miniſtère de M. Amelot, & de M. le Marquis d'Argenſon.*

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, la *Seconde Partie du premier Tome de l'Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'Italie.* L'accueil, que le Public a fait à la Première Partie de cet Ouvrage, annonce le plaiſir avec lequel il recevra cette Seconde, & l'impatience avec laquelle il attend les ſuivantes. A Paris, le 6 Septembre 1763.

Floncel.

Le Privilége ſe trouve au premier Volume.

ABREGÉ
CHRONOLOGIQUE
DE
L'HISTOIRE D'ITALIE.

L'ITALIE
SOUS LA DOMINATION
DE CHARLEMAGNE,

come *Roi des Lombards* ou *d'Italie*;
& come *Empereur d'Occident*;

ET SOUS CELLE

des *Empereurs d'Occident* & des *Rois d'Italie*;
issus de lui légitimement (*les Empereurs*)
en ligne masculine.

SUITE

DE LA CINQUIÈME ÉPOQUE,

depuis la mort de Louis le Débonaire en 840,
jusqu'à la mort de Charle le Gras en 888.

L'Italie soûmise à la France, & l'Empire d'Occident renaissant en la personne d'un de nos Rois,

ont eu pour nous, au commencement de cette EPOQUE, quelque choſe de flateur. Malheureuſement le Héros, qui conquit l'une & qui fit revivre l'autre, les tranſmit à ſa poſtérité, ſans lui tranſmètre ſon génie, ſes talens, ſes vertus. D'ailleurs, tout grand Home d'Etat qu'il êtoit, il ſemble n'avoir pas prévu que la ruine de ſes Dêcendans ſeroit l'effet du partage de ſa ſucceſſion; ou, s'il le prévit, n'avoir oſé prendre ſur lui d'abolir un uſage, dont les Guerres Civiles de la première Race avoient du lui faire connoître tous les inconvéniens. Il avoit ſatisfait ſa tendreſſe paternelle, en faiſant autant de Rois de chacun de ſes Fils (1) : mais la Politique avoit toujours du lui faire ſouhaiter de n'en avoir qu'un. Le cas arriva. Ne devoit-il pas ſaiſir ce moment favorable pour aſſurer la durée de ſa Monarchie, en la faiſant déclarer indiviſible? La Diète générale n'eût oſé le lui refuſer. Grace à la ſupériorité de ſon génie, il fut toujours, ſans altérer l'anciène forme du Gouvernement, règner en Souverain abſolu. Mais ne ſoupçonons pas trop légèrement *CHARLEMAGNE* d'un défaut de prévoiance & d'habileté. Ce coup d'êtat, que je viens de dire qu'il auroit du faire, aimons à croire qu'il ne l'eût pas manqué, ſi de ſes Fils, il ne lui fût reſté que *CHARLE*, qui s'êtoit annoncé pour devoir être l'héritier des grandes qualités de ſon Père. La Providence en avoit autrement ordonné. Ce fut *LOUIS*, qui reſta. *LOUIS*, abondamment pourvu des vertus du Cloître, n'avoit de tout ce qu'il lui faloit pour être Roi, que ſa naiſſance. *CHARLEMAGNE* vit qu'il êtoit inutile d'établir un nouveau Droit, que ce Fils ne ſauroit pas maintenir. *LOUIS le Débonaire*, à qui l'on eût inutilement demandé de grandes vues, ſe hâta d'aſſocier ſes trois Fils du premier lit au Trône. Nous avons vu ce qu'il en réſulta, lorſqu'il voulut enſuite faire un Roïaume pour leur Frère du ſecond lit. Le reſte de cette EPOQUE va continuer de nous humilier par la décadence totale en *Italie* de la Poſtérité maſculine de *CHARLEMAGNE*. Une Génération, peu digne d'eſtime, eſt remplacée par une

(1) Je ne parle que de ſes Fils légitimes.

autre,

autre, qui l'eſt encore moins. L'EPOQUE ſuivante ne ranimera pas notre orgueil. Elle nous offrira neuf ou dix ROIS, dont cinq furent EMPEREURS, tous *François* de naiſſance ou d'origine; tous, à l'exception d'un ſeul, iſſus par les Femmes du ſang de *CHARLEMAGNE*; & tous, hors un ou deux, encore moins eſtimables que les Princes de la ligne maſculine. La *Colone* des PRINCES CONTEMPORAINS étalera les triſtes fruits du partage inſenſé de la vaſte hérédité de *CHARLEMAGNE* entre les Petitsfils & les Arrière-petitsfils de *LOUIS le Débonaire*. Ces Princes meurent ſans Enfans, ou du moins ſans Fils légitimes; & leurs États paſſent dans des Familles étrangères, par le vœu des Peuples, qui ne veulent faire aucune attention aux droits du ſeul héritier légitime, qui reſtât alors de toute la *Monarchie Françoiſe*. On trouvera, dans cette même *Colone*, parmi les ſucceſſeurs de *CHARLEMAGNE* en FRANCE, peu de ROIS dignes de l'honeur d'être dêcendus de lui. Ne ſemble-t-il pas que ce Grand-Home ne porta ſi haut la gloire du Nom François, que pour doner de plus en plus du poids à l'anciène Maxime, qui fait aux Héros un crime de leur poſtérité (1)? La *ſixième* EPOQUE poura nous conſoler un peu. Nous y verrons *OTTON le Grand*, qui dêcendoit auſſi par les Femmes de *CHARLEMAGNE*, venir du fond de la Germanie rétablir l'ordre dans le ROÏAUME D'ITALIE, & redoner une nouvelle vigueur à l'EMPIRE. Je m'arrête là, pour ne pas anticiper ſur le chagrin de trouver dans le troiſième ſucceſſeur d'*OTTON*, un Prince aſſés reſſemblant à *LOUIS le Débonaire*: mais cependant plus heureux que lui.

(1) *Filii Heroum noxæ.*

EVÈNEMENS sous les Règnes de LOTHAIRE I, de LOUIS II, & de CHARLE LE CHAUVE; durant la VACANCE DE L'EMPIRE *après la mort de ce dernier; & sous le Règne de CHARLE LE GRAS.*

ANNE'E 840.

L'EMPEREUR *Lothaire*, aiant appris en Italie la mort de l'Empereur ſon Père, envoie ſur le champ des Commiſſaires dans toute la France « annoncer qu'il s'y rendra bientôt ; promètre à tous les » Grands qu'il les maintiendra » dans leurs Places & dans » leurs Honeurs ; & menacer » de ſa diſgrace ceux qui refuſeront d'obéir à ſes ordres ». Son ambition l'emportoit ſur les promeſſes, qu'il avoit faites à ſon Père; & ſon deſſein étoit d'envahir toute la Monarchie Françoiſe. *Charle* étoit alors en Aquitaine; & ſes Envoïés vont « aſſurer *Lothaire* » que ce Prince tiendra ſes » promeſſes ; & le prier de » laiſſer actuellement tranquille » *Pepin II*, fils de *Pepin I*, » Roi d'Aquitaine ». *Louis*, Roi de Bavière, s'empare cependant des Etats aſſignés à *Lothaire* dans la Germanie. Celui-ci paſſe les Alpes, & de toutes parts on ſe range ſous ſes drapeaux. Il chaſſe de Worms les troupes de *Louis*, & s'avance juſqu'à Francfort. Ces Frères étant prêts à ſe livrer bataille; *Lothaire*, qui ne ſongeoit qu'à priver *Charle* de

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

LOTHAIRE I,

aſſocié par ſon père *Louis le Débonaire* à l'Empire en 817, & mis en poſſeſſion du Roïaume d'Italie en 820, règne avec lui juſqu'en 840. Il règne ſeul enſuite, come Empereur & come Roi d'Italie & d'une partie de la Monarchie Françoiſe, juſqu'en 844, qu'il déclare ſon fils *Louis II* Roi d'Italie. Il l'aſſocie à l'Empire en 849. Il abdique en 855 l'Empire & ſes Roiaumes d'Italie & de France, qu'il partage entre ſes Fils; & ſe retire à l'Abbaïe de Prum, où, cinq jours après avoir pris l'habit monaſtique, il meurt le 28 de Septembre de la même année 855, âgé d'environ 60 ans.

Il étoit le fils aîné de *Louis le Débonaire* & d'*Irmingarde*, ou *Hermengarde* ſa première femme.

Il eut pour femme *Irmingarde* ou *Hermengarde*, fille d'*Hugue*, Comte de Provence. Elle mourut en 851, ſuivant les *Annales de Mets*, & ſon *Epitaphe*, faite par *Raban Maur.*

Elle fut mère de trois Fils & de trois Filles. Les Fils ſont, 1°. *Louis II*, qui fut Empereur & Roi d'Italie: 2°. *Lothaire*, qui fut Roi de Lorraine;

LOTHAIRE I,

conjointement avec ſon Père, depuis 820 juſqu'en 840; ſeul juſqu'en 844; & depuis, avec ſon fils *Louis II*, juſqu'à ſon abdication en 855.

LOUIS II,

avec ſon Père, depuis 844 juſqu'en 855; depuis, ſeul juſqu'à ſa mort en 875.

CHARLE II,
dit
LE CHAUVE,

Empereur & Roi d'Italie en 875, meurt en 877.

CARLOMAN,

fils aîné de *Louis*, Roi de Germanie, frère de l'Empereur *Lothaire*, eſt, en 871, ſuivant les intentions de ſon Père, Roi de Bavière, de Pannonie, d'Eſclavonie & de Moravie. Il ſe fait proclamer Roi d'Italie en 877, & meurt le 22 de Mars 880.

Il n'eut point d'enfans d'*Hildegarde* ſa femme, fille du Comte *Armuſte*: mais il eut de *Ludſwinthe*, ou *Lithorinde*, Noble Carinthiène, ſa Concubine: 1°. *Arnoul*, qui fut Duc de Carinthie en 880, Roi d'Italie & de Germanie en 888, enfin Empereur en 896: 2°. *Giſèle*, qui fut femme en 890 de *Zwentebold*, Duc

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

THÉOPHILE, depuis 829, meurt le 20 de Janvier 841.

MICHEL III, ſuccède à ſon père *Théophile* en Janvier 841, à l'âge d'environ 12 ans ; & meurt le 24 de Septembre 867.

Les commencemens de ſon règne furent heureux, ſous la Régence de l'Impératrice *Théodora* ſa mère.

Catholique & pieuſe, elle n'eut pas pluſtôt la puiſſance en main, qu'elle rétablit le culte des Images. La cérémonie s'en fit le premier Dimanche de Carême 842. Les Grecs en font tous les ans la fête à pareil jour; & l'appellent le *Dimanche de l'Orthodoxie.*

Le zèle de *Théodora* l'emportoit quelquefois trop loin. Elle entreprit en 845 & 846 la converſion des Manichéens : mais ce fut par la crainte des ſupplices, qu'elle voulut eſſaier de les ramener au pur Chriſtianiſme. Pluſieurs périrent dans les tourmens; un grand nombre paſſa chés les Saraſins; & trop de rigueur, en diminuant les forces de l'Empire, augmenta celles de ſes ennemis. *Théo-*

PAPES.

GREGOIRE IV, élu avant la fin de Septembre 827, conſacré le 5 de Janvier 828, meurt le 24 de Janvier 844.

SERGIUS II, élu quelques jours après la mort de *Gregoire IV,* eſt conſacré le 10 de Février 844, ſans attendre la permiſſion de l'Empereur ; & meurt le 27 de Janvier 847.

On lit dans les *Annales de S. Bertin*, que ce Pape *aiant été conſacré pour le Siége Apoſtolique,* Lothaire *envoïa ſon fils* Louis *à Rome avec* Drogon, *Evêque de Mets, pour qu'ils priſſent des meſures afin, que l'*Apoſtolique *venant à décéder, perſone ne fût ordoné Evêque de Rome, ſans que l'Empereur en eût doné l'ordre, & que ſes Commiſſaires y fuſſent préſens.*

LÉON IV, Prêtre de l'Egliſe Romaine du Titre des *Quatre Saints couronés,* élu preſque auſſi-tôt après la mort de *Sergius II,* en Janvier 847, & conſacré vraiſemblablement à quelques jours de là, meurt le 17 de Juillet 855.

Le P. *Pagi* veut que le Pontificat ait vaqué 2 mois & 15 jours. Mais *Anaſtaſe le Bibliothécaire*, dans la *Vie de Léon IV,*

PRINCES contemporains.

ROIS de France.

CHARLE II, dit LE CHAUVE, fait Roi d'Aquitaine en 838 par ſon père *Louis le Débonaire,* lui ſuccède en 840 à ce que nous appellons le *Roïaume de France ;* eſt couroné Empereur en 875 ; & meurt en 877.

LOUIS II, dit LE BEGUE, né le 1 de Novembre 843, ſuccède à ſon père *Charle le Chauve* en 877, & meurt le 17 d'Avril 879.

Ce Prince, en diſtribuant au hazard les tréſors de ſon Père, fit beaucoup de mécontens, à la tête deſquels ſe mit l'Impératrice *Richilde,* ſa belle-mère ; ce qui l'obligea de leur doner quantité de Fiefs à titre héréditaire.

Il laiſſa trois Fils nés de deux Mères ; *Louis* & *Carloman* de l'une ; & *Charle le Simple* de l'autre. L'Abbé *Muratori* doute ſi la naiſſance de ce dernier étoit légitime. *Figliuolo*, dit-il, T. V, p. 180, *non ſo ſe legitimo o illegitimo del Rè Lodovico Balbo.* Peut-être ſon doute ſera-t-il éclairci ſans trop de peine.

L'uſage, ou ſi l'on veut, l'abus

SAVANS & Illuſtres.

PACIFIQUE, Archidiacre de Vérone, meurt en 846.

C'étoit un très habile Artiſte. Son *Epitaphe* porte qu'aucun autre n'avoit jamais ſi bien exécuté ce qui ſe peut faire en or, en argent, en autres métaux, en bois de toute eſpèce, en marbre ; & qu'il avoit inventé le premier un horloge propre à faire connoître l'heure pendant la nuit.

Il eſt connu d'ailleurs dans l'Hiſtoire.

Sur un bruit qui ſe répandit en 788, que les Abares ſe mêtoient en mouvement, *Charlemagne* ordona que l'on rétablît les fortifications de Vérone, qu'il n'avoit apparemment pas voulu que l'on réparât après qu'il eut pris cette Place en 774. Cet ordre fut l'occaſion d'une diſpute très vive entre les Eccléſiaſtiques & les Bourgeois, pour ſavoir ſi les premiers devoient contribuer du tiers ou ſeulement du quart à la dépenſe des travaux qu'il faloit faire. Cette conteſtation étoit difficile à terminer. Le cas ne s'étoit point préſenté ſous les Rois Lombards. Par le bon ordre, qu'ils avoient établi, les Places fortes étoient ſi bien entretenues, qu'elles

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

ſon partage, propoſe à *Louis* une ſuſpenſion d'armes juſqu'au 11 de Novembre. Il entre enſuite en France, & vient auprès de Paris. *Gérard*, Comte de cette Ville, *Hildwin*, Abbé de S. *Denis*, & le Prince *Pepin*, fils du feu Roi *Bernard*, lui prêtent ſerment. Le Duc & les Peuples de Bretagne ſe déclarent en ſa faveur; & *Pepin II*, qui, vaincu pluſieurs fois par *Charle*, ne laiſſoit pas de ſe maintenir en Aquitaine, s'entend avec *Lothaire*. *Charle*, encouragé par les Seigneurs de ſon Parti, vient camper auprès d'Orléans, dans le même tems que *Lothaire* ſe diſpoſe à paſſer la Loire. Ce coup de vigueur produit une trève, par laquelle *Lothaire* laiſſe à *Charle* l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence, & dix Comtés entre la Seine & la Loire, à condition qu'une Diète générale s'aſſemblera, l'année ſuivante, au Château d'Attigni, pour jèter les fondemens d'une Paix inaltérable. *Lothaire* reſte ainſi pour un tems maître du reſte de la France.

Il confirme, pour cinq ans, les Traités, que les Vénitiens avoient faits avec leurs voiſins, ſujets du Roïaume d'Italie; & confirme auſſi l'ancien règlement ſur les limites des deux Etats.

841.

LOTHAIRE paſſe le Rhin au

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

3°. *Charle*, qui fut Roi de Provence. Les Filles ſont, 1°. *Irmingarde*, ou *Hermengarde*, qui fut mariée à *Giſelbert* ou *Gilbert*, Duc d'Aquitaine: 2°. *Giſèle* ou *Giſla*, qui fut Abbeſſe de Ste. *Julie* de Breſcia: 3°. *Rotrude*, de qui l'on ſait uniquement qu'elle fut batiſée à Pavie: mais on ignore en quelle année. Ce dut être vers 836, puiſque ce fut dans les commencemens de l'Epiſcopat de *George*, Archevêque de Ravenne. La cérémonie ſe fit dans l'Egliſe du Monaſtère de S. *Michel*.

Il s'y paſſa quelque choſe, qui n'annonce pas que l'Impératrice *Hermengarde* fut fort ſcrupuleuſe. *Lothaire* aiant réſolu de faire avec beaucoup de ſolemnité le Batême de ſa fille *Rotrude*, *George*, Archevêque de Ravenne, fit agir tant de reſſorts, qu'il obtint l'honeur de lever des Fonts cette Princeſſe; &, pour ſatisfaire ſa vanité par la richeſſe des préſens, que l'Empereur & l'Impératrice devoient recevoir de ſa main, il dépouilla l'Egliſe de Ravenne d'une partie de ſon Tréſor. Les ſeuls vêtemens, avec leſquels la Prin-

ou Roi de Moravie.

On ignore le jour que *Carloman* fut élu Roi d'Italie: mais ſon élection avoit précédé le 19 d'Octobre 877. Deux *Diplômes* de ce jour portent en date la première année du règne de *Carloman* en Italie.

Sigonius dit que ce fut *un Prince très religieux, inſtruit des Lètres, & qui s'étoit acquis de la réputation à la guerre, aiant pluſieurs fois avec ſon Père & ſans lui, réprimé la férocité des Eſclavons*. Mais ſa ſanté, dérangée de bone heure, le rendit peu propre aux affaires. Il étoit d'ailleurs trop peu délié. Nous le verrons ſe laiſſer duper très maladroitement par ſon oncle *Charle le Chauve*.

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

frère de *Carloman*, eſt Roi d'Italie avant le mois de Novembre 879, du conſentement de ſon Frère; & devient Empereur en Janvier ou Février 881. Il perd ſes Etats de France & d'Allemagne, en 887, & meurt en 888.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dore ſentit ſa faute ; & revoqua, mais trop tard, ſes ordres ſanguinaires.

Une réponſe noble & fière, qu'elle fit en 843 ou 844 aux Ambaſſadeurs de *Bogaris*, Roi des Bulgares, qui lui faiſoit declarer la guerre, détermina ce Prince à renouveller avec elle les anciens Traités de Paix.

Theophile, par ſon teſtament, avoit nomé Miniſtres d'Etat, ſous les ordres de l'Impératrice Régente, l'Eunuque *Théoctiſte*, Grand Chancelier, le Patrice *Bardas*, frère de l'Impératrice, & le Général *Manuel*. Jaloux du pouvoir les uns des autres, ils cherchoient à s'entredétruire. *Manuel*, accuſé par *Théoctiſte* d'aſpirer au Trône, quita la Cour ; & *Bardas* engagea *Michel* à faire mourir *Théoctiſte*. Enſuite, pour diſpoſer ſeul de l'Empereur, il en arrache un ordre, qui relègue l'Impératrice dans un Couvent. Elle y paſſa le reſte de ſes jours dans la piété. Les Grecs l'honorent come Sainte.

Durant pluſieurs années *Bardas* fut ſeul maître de l'Empire, en laiſſant l'Empereur,

PAPES.

dit : *Les Romains, en ſe réjouiſſant de l'élection d'un nouveau Pape, s'affligeoient beaucoup, parcequ'ils n'oſoient le conſacrer ſans la permiſſion de l'Empereur, & parcequ'en même tems ils avoient à craindre que Rome ne fût, come autrefois aſſiégée par les Ennemis. Cette crainte & celle des maux, dont ce ſiége pouvoit être ſuivi, les portèrent à conſacrer le Pape ſans la permiſſion du Prince, en lui conſervant en même tems en tout & partout le reſpect & la fidélité, qu'ils lui devoient après Dieu.*

Ce Texte ne peut être entendu que come *Muratori* l'explique.

Les Romains, dit-il, T. V, p. 23, *ſe trouvoient dans un grand embaras. D'une part la crainte de s'attirer la colère du Prince, c'eſt-à-dire de l'Empereur leur Souverain, les empêchoit d'oſer, ſans ſon conſentement, conſacrer le Pape. D'autre part, ils étoient preſſés de voir ſur le Trône un Pape, qui par ſon autorité pourvût à la ſureté de la Ville. Les Saraſins, peu de tems auparavant, avoient porté la déſolation dans les environs de Rome, & faiſoient craindre qu'il ne vînt en-*

PRINCES contemporains.

des Concubines, ſi fréquent ſous la première Race de nos Rois, ſubſiſtoit encore ſous la ſeconde. J'ai fait obſerver que *Charlemagne* en avoit eu pluſieurs. Ces perſones étoient des *Femmes légitimes* : mais elles ne partageoient pas l'état de leurs Maris. Elles ne portoient point le titre d'*Epouſes*, de *Femmes* (*Uxorum*). Leurs mariages ne ſubſiſtoient qu'autant que le goût ou les intérêts de leurs Maris le permètoient. Les Loix, diſons mieux, la Coûtume ne rendoit point leurs Enfans, Héritiers néceſſaires de leurs Pères. Ils n'avoient de part à la ſucceſſion paternelle, que celle que leurs Pères leur vouloient doner à titre, pluſtôt de Légataires que d'Héritiers. Il ne leur revenoit de droit que ce qu'il leur faloit pour une ſubſiſtance convenable au rang de leurs Familles. Ils ne pouvoient devenir véritablement Héritiers, que quand leurs Pères ne laiſſoient point d'Enfans nés de Mères, qu'ils euſſent épouſées avec toutes les ſolemnités, qui les aſſocioient à leur rang. Encore faloit-il en ce cas que leurs Pères les euſſent appellés à la ſucceſſion ; ou que les Collatéraux

SAVANS & Illuſtres.

n'avoient jamais exigé des dépenſes extraordinaires.

Une Cérémonie, qui paſſoit alors pour religieuſe, & que l'on appelloit le *Jugement de la Croix*, termina le différend. L'Archiprêtre *Arégas*, pour la Bourgeoiſie, & l'Archidiacre *Pacifique*, pour le Clergé, furent les champions de l'eſpèce de combat, que l'on va voir. Ils étoient jeunes & vigoureux l'un & l'autre. Ils ſe placèrent de bout les bras étendus en croix, devant un Autel, où l'on dit la Meſſe, après laquelle le Prêtre lut la *Paſſion ſelon S. Matthieu*. Cette *Paſſion* étoit à peine à moitié, que les bras d'*Arégas* s'abaiſſent inſenſiblement. Leur foibleſſe gagne tout le corps. Il tombe à terre. *Pacifique* tient ferme juſqu'au bout. On le proclame Vainqueur ; & le Clergé ne paie que le quart des Reparations.

MÉTHODIUS, dit LE CONFESSEUR,

Patriarche de Conſtantinople, meurt le 14 de Juin 847.

Il étoit Sicilien, & né dans Siracuſe d'une famille noble. Il paſſa jeune à Conſtantino-

EVÈNEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

printems; & preſſe ſi vivement ſon frère *Louis*, qu'il l'oblige à ſe retirer en Bavière. *Charle* force *Bernard*, Duc de Septimanie & Comte de Barcelone, à ſe déclarer pour lui. Beaucoup de Peuples d'Aquitaine, de Bourgogne & de Neuſtrie, gagnés par ſes careſſes, prènent ſa défenſe. Il ſe voit bientôt une puiſſante armée, avec laquelle il paſſe la Seine, à la vue des troupes de *Lothaire*, & s'avance juſqu'à Troies. *Lothaire* abandone auſſitôt la pourſuite de *Louis*, & vole s'oppoſer à *Charle*. Pendant que des Ambaſſadeurs vont de part & d'autre porter les plaintes réciproques des deux Princes, *Charle* ſe ligue avec *Louis*; & témoigne cependant qu'il eſt prêt à terminer par un Congrès ſes différens avec l'Empereur, ſinon à s'en remètre à la déciſion des armes. *Louis* de ſon côté rentre en campagne; bat *Adelbert*, que *Lothaire*, avoit fait Duc d'Auſtraſie; paſſe le Rhin, & joint *Charle*. *Pepin*, Roi d'Aquitaine, ſe joint en même tems à *Lothaire*. On livre bataille le 25 de Juin, près de Fontenai, dans le Comté d'Auxerre. La perte eſt immenſe des deux parts: mais *Louis* & *Charle*, ſont vainqueurs. *Lothaire* regagne promptement Aix-la-Chapelle, & raſſemble de nouvelles troupes.

842.

LOUIS & *CHARLE* renouvellent leur ligue à Strasbourg. Trop foible pour leur réſiſter, *Lothaire* quite Aix-la-Chapelle, après en avoir dépouillé le Palais de tout ce qu'il renfermoit de précieux. Les deux Frères, maîtres de la Ville, y font aſſembler les Evêques; & ceux-ci, depuis longtems accoutumés à doner raiſon aux plus heureux, décident, « Que *Lothaire*, » pour les mauvais traitemens qu'il avoit faits » à ſon Père, pour l'inobſervation de ſes ſer» mens & pour la guerre injuſte qu'il faiſoit » à ſes Frères, avoit juſtement éprouvé le

ceſſe devoit être batiſée, coûtèrent 500 écus d'or à l'Archevêque, qui força l'Hiſtorien *Agnellus*, lequel étoit Prêtre de l'Egliſe de Ravenne, de fournir à la Néophite les habits, que, ſuivant l'uſage, elle devoit mètre en ſortant des Fonts. L'Impératrice, richement habillée & chargée de pierreries, mais couverte d'un voile, fut préſente à la cérémonie. Avant la Meſſe, qui fut célèbrée par l'Archevêque *George*, cette Princeſſe ſe ſentit preſſée de la ſoif. Elle ſe fit apporter une grande taſſe de vin étranger, qu'elle but en cachète; & n'en communia pas moins à la Meſſe.

Ce ne fut pas volontairement que *Lothaire* maria ſa fille aînée *Hermengarde* à *Giſelbert*, Duc d'Aquitaine. Ce Duc, Vaſſal de *Charle le Chauve*, Roi de France, étant en Italie en 845, enleva la Princeſſe, la conduiſit en France, & l'épouſa. La protection, que *Charle* accordoit au Raviſſeur, irrita *Lothaire*, qui jura de ſe vanger. *Charle*, pour l'appaiſer, emploia vainement la médiation de leur frère *Louis*. *Lothaire* perſiſta dans ſon

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

son neveu, se livrer aux plaisirs les plus infâmes ; & ne se distinguer d'ailleurs que par l'impiété la plus grande, & des profusions capables d'épuiser l'Empire. *Bardas* comtoit s'élever au Trône sur les ruines d'un Prince, que ses vices rendoient odieux : mais un Avanturier, qui se trouva plus homme de mérite qu'honête home, & qui se nomoit *Basile*, renversa les projets de *Bardas*, en s'emparant de l'esprit de *Michel*. *Bardas* cherche à se défaire de ce dangereux Favori. *Basile* en est instruit ; &, sur de l'aveu de l'Empereur, il poignarde *Bardas* en présence de ce Prince.

Michel, content d'une action, qui lui paroit grande à proportion de ce qu'elle est criminelle, associe *Basile* à l'Empire le 26 de Mai 866.

Basile entreprend de rendre *Michel* digne de règner. *Michel* s'en irrite, & veut le déposer, pour mètre en sa place un Matelot : mais, ne pouvant y réussir, il prend des mesures pour le faire assassiner. *Basile* découvre le complot ; & s'assure le Trône & la

PAPES.

core d'autres Corsaires d'Afrique. Que firent donc les Romains ? Sans attendre le consentement de l'Empereur, ils firent consacrer le Pape : mais en protestant solemnellement en pleine assemblée, que leur intention en cela n'étoit point de porter préjudice aux droits de l'Empereur ; ni de manquer en aucune manière, soit à la fidélité, soit à l'obéissance, qu'ils faisoient profession de lui devoir après Dieu. Cette sage précaution, convenable au danger dont Rome étoit menacée, servit d'excuse à leur démarche, que Lothaire *prit en bone part. On ne trouve pas du moins qu'il en ait fait voir aucun ressentiment.*

Cela posé, conclut le même Ecrivain, *il n'est pas vraisemblable que la Consécration de* Léon IV *ait été différée deux mois & demi ; premièrement parcequ'il est clair que les Romains se hâtèrent de le consacrer, dans la crainte d'une nouvelle invasion des Sarasins ; secondement parceque cet espace de tems étoit plus que suffisant pour recevoir assés-tôt le consentement du Roi* Louis, *qui gouvernoit l'Italie come Lieutenant Général de son Père, & même*

PRINCES contemporains.

téraux, habiles à succèder, consentissent qu'ils héritassent, ou qu'enfin l'Autorité publique les déclarât Héritiers. C'est ce qui semble résulter d'une multitude de faits, épars dans les Ecrivains de ces tems-là.

Cela posé, *Louis* & *Carloman* d'une part, & *Charle le Simple* de l'autre, étoient également Fils légitimes de *Louis le Bègue*.

Ansgarde, mère des deux premiers, peut être considérée come *Concubine*, ou come *Femme*.

Supposons-la d'abord *Concubine*. C'est ainsi que la regardoit *Louis*, Roi de Saxe, lorsqu'il prétendoit que *Louis* & *Carloman* n'avoient pas de droit à la Courone, parcequ'ils n'étoient pas légitimes : mais son ambition lui faisoit avancer ce qu'il n'étoit pas en état de prouver.

Il paroît certain qu'*Ansgarde* étoit de basse extraction. *Louis le Bègue*, en l'épousant, n'avoit songé qu'à mètre la conscience de l'un & de l'autre en repos : mais il n'avoit accompagné, ni pu même accompagner ce mariage, qu'il contractoit sans l'aveu de *Charle le Chauve* son père, des solemnités, en vertu desquelles une Femme participoit

SAVANS & Illustres.

ple, & s'y fit Moine. Quelques années après, il alla dans l'Ile de Chio batir un Monastère. On le tira de cette retraite en 824, pour l'envoier Apocrisiaire à Rome auprès de *Paschal I.* Pendant son séjour en cette Ville, il fut accusé d'adultère. La Nature fit elle-même sa justification. Elle n'avoit pas voulu qu'il fut capable de commètre un pareil crime. Il en convainquit ses Juges.

Il fut un zèlé Défenseur du Culte des Images ; & ce fut pourquoi l'Empereur *Michel le Bégue* le fit mètre en prison en 829. Il y fut remis en 834 par ordre de l'Empereur *Théophile*.

Après la mort de ce Prince, l'Impératrice *Théodora* sa veuve, Régente durant la Minorité de son Fils, fit en 842 tenir un Concile, qui rétablit le Culte des Images ; déposa *Jean Léconomante*, Patriarche Iconoclaste de Constantinople ; & mit le Confesseur *Methodius* en sa place.

Il nous reste de ce saint Patriarche des *Sermons*, des *Panégiriques de Saints*, des *Canons pénitentiels* & d'autres Ouvrages.

GEORGE, qu'*Ughelli* nome mal a propos *Gregoire*, est fait, en

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» poids de la colère divine; & qu'il étoit dé-» chu des Roïaumes de France & de Germa-» nie ». En conſéquence, *Louis* & *Charle* font un partage proviſionel; & marchent contre *Lothaire*, qui conſent de s'aboucher avec eux dans une Ile de la Saône près de Mâcon. Les trois Frères ſe demandent réciproquement pardon des torts, qu'ils ont à l'égard les uns des autres; ſe promètent de vivre déſormais en Frères; & conviènent que leurs différens ſeront terminés à l'amiable dans un Congrès, qui s'aſſemblera le 1 d'Octobre à Mets. Divers obſtacles furent cauſe qu'il n'eut lieu que l'année ſuivante.

Après la mort de *Sicard*, Prince de Bènevent, arrivée en 839 ou 840, *Radelgiſe* avoit été mis en ſa place par ceux de Bènevent: mais ceux de Salerne ne l'avoient pas voulu reconnoître; &, dans le cours de l'année 840, ils avoient proclamé Prince *Siconulf*, frère de *Sicard*. Depuis ce tems la guerre duroit entre les Princes de Bènevent & de Salerne. Les Saraſins de Sicile en profitent. Ils paſſent en Calabre & s'emparent de quelques Places, qu'ils gardèrent très longtems. *Radelgiſe*, Prince de Bènevent, ſe propoſe d'aſſiéger Salerne avec 22 mille homes: mais *Siconulf*, à la tête des troupes de Salerne, d'Amalfi, de Capoue, de Conza, d'Acerenza, lui préſente bataille & le met en déroute. Il s'avance enſuite pour aſſiéger Bènevent: mais les habitans font une ſortie ſi vigoureuſe, qu'ils l'obligent de prendre la fuite. *Radelgiſe* demande du ſecours aux Saraſins, qui venoient d'arriver en Calabre; & charge *Pandon*, Comte de Bari, d'aſſigner à leurs troupes auxiliaires un quartier hors de cette Ville. Les Saraſins, en aiant bien examiné les fortifications, l'eſcaladent pendant une nuit, paſſent au fil de l'épée une partie des habitans, font les autres eſclaves, & jètent *Pandon* lui-même dans la mer. Ren-

reſſentiment. Une entrevue, que les trois Frères eurent, l'année ſuivante, à Coblents, fut inutile pour reconcilier *Lothaire* & *Charle*: mais, au moïen d'un accord fait quelque tems après à Marſac près de Maëſtricht, la bone intelligence ſe rétablit entre eux. En 848, *Louis*, Roi de Germanie, obtint enfin le pardon de *Giſelbert*.

Après la mort de ſa Femme, *Lothaire* eut d'une Concubine, un fils, nomé *Carloman*.

Par le partage, que *Lothaire* fit en 843 avec ſes frères *Louis le Germanique* & *Charle le Chauve* des Etats de la Monarchie Françoiſe, on prétend que cette Monarchie fut demembrée en trois vaſtes Roïaumes, indépendans les uns des autres; & les Hiſtoriens d'Allemagne font remonter juſqu'à cette Epoque l'origine de leur *Droit Public*. Il eſt vrai que l'ambition des Princes, poſſeſſeurs de ces trois grands Roïaumes, ne leur permit pas d'être unis enſemble; & qu'ils cherchèrent continuellement à s'agrandir aux dépens les uns des autres, lorſqu'ils n'en furent pas détournés par les incurſions

EMPEREURS Grecs: *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

vie, en faiſant tuer *Michel.*

BASILE dit LE MACEDONIEN,

aſſocié à l'Empire par ſon prédeceſſeur le 26 de Mai 866, règne avec lui juſqu'au 24 de Septembre 867; ſe fait, ce jour là, proclamer ſeul Empereur par le Sénat & par le Peuple; & meurt le 1 de Mars 886.

Il fut ſurnomé *le Macédonien*, parcequ'il étoit né dans un Bourg de Macédoine. Ses Parens étoient pauvres & de condition vile. Il étoit fort jeune en 813, lorſque les Bulgares prirent Andrinople. Il fut du nombre des Captifs; & recouvra la liberté par la paix, qui ſuivit cette Expédition.

Agé de 25 ans, il ſe rendit à Conſtantinople, & ſervit un Grand Seigneur. Come il étoit très bon Ecuïer, il gagna l'amitié de l'Empereur *Michel*, en lui dreſſant un cheval fougueux, que perſone n'oſoit monter.

Il étoit Catholique. Indigné que *Photius* eût oſé lui reprocher le meurtre de *Michel*, il le chaſſa de ſon Egliſe, & rétablit

PAPES.

celui de l'Empereur. C'eſt à tort que le P. Pagi *prétend que les courſes des Normans en France rendoient les chemins peu ſurs. Ces Corſaires firent cette année* (847) *beaucoup de mal à la Bretagne. Ils n'en firent pas moins à l'Aquitaine. Ils s'emparèrent dans la Domination de* Lothaire *de Durſtad & d'une Ile en Hollande. Tout le reſte des Etats de l'Empereur au delà des Monts, jouiſſoit d'un profond repos. Il me paroît donc qu'il faut préférer l'opinion de* Ptolémée de Lucque. *Il dit* (dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe de Lucque*) « *Que l'Ordination de* Léon IV » *ſe fit après une* » *vacance de 15* » *jours, ſi ce ne* » *fut pas pluſtôt* ».

En 853, *Léon IV* tint à Rome un Concile de 67 Evêques, dans lequel on fit 42 Canons; & l'on dépoſa le Prêtre *Anaſtaſe*, Cardinal du Titre de S. *Marcel*, parceque, depuis cinq ans, il étoit, malgré la défenſe des Canons, abſent de ſa Paroiſſe, & demeuroit en Lombardie. Come dès lors ces Prêtres, Curés de Rome, jouiſſoient d'une grande conſidération, *Léon* avoit preſſé par pluſieurs Lettres *Anaſtaſe* de

PRINCES contemporains.

au rang de ſon Mari. *Charle le Chauve*, qui ne reconnoiſſoit point *Anſgarde* pour ſa Bru, ne voulut pas qu'en elle une perſone ſans naiſſance pût devenir Reine; come en effet elle le ſeroit devenue, ſi *Louis le Bègue*, en montant au Trône, l'eût rendue ſa *Femme* (*Uxorem*) par le ſupplément des ſolemnités, qui manquoient à ſon mariage. *Charle* obligea donc ſon Fils à la quiter: & lui fit épouſer *Adéleïde*, que l'on croit une Princeſſe Angloiſe.

Par là, *Louis* & *Carloman*, réduits à l'état de Fils de *Concubine*, devinrent incapables de ſucceder: mais ils ne ceſsèrent pas d'être *légitimes.*

Le mariage de *Louis le Bègue* avec *Adélaïde*, fait à la face du Public, par l'autorité du pere de *Louis*, fut un Mariage ſolemnel, contracté légitimement; & les Enfans, qui pouvoient en naître, devoient être légitimes; & par conſéquent Heritiers néceſſaires de la Courone. *Charle le Simple*, unique fruit de cet himen, n'avoit pas un an, lorſque ſon Père mourut; & ce dernier put déclarer, ainſi qu'on prétend qu'il déclara ſes ſucceſſeurs, les Fils, qu'il avoit eus

SAVANS & Illuſtres.

835, étant aſſés jeune, Archevêque de Ravenne; & meurt le 20 ou le 24 de Janvier 856. *Ughelli* du moins place en cette année la conſécration de *Deusdedit*, ſucceſſeur de *George.*

Celui-ci fut ordoné par le Pape *Gregoire IV*: mais, come dit *Agnellus*, l'Hiſtorien des Archevêques de Ravenne, il eut à peine quité Rome, *après avoir prêté ſerment ſur le corps de S.* Pierre, *qu'il devint ennemi de ſon Ordinateur.*

Ce fut preſque au commencement de ſon Epiſcopat, qu'il fut Parain de la Princeſſe *Rotrude*; & j'ai tiré du même Hiſtorien ce que j'ai dit à ce ſujet dans l'article de l'Empereur *Lothaire.*

En 841, *George* ſollicita cet Empereur de lui faire obtenir de *Gregoire IV* la permiſſion d'accompagner les Légats, que ce Pape avoit només pour aller en France travailler à reconcilier *Lothaire* avec ſes deux frères *Louis le Germanique* & *Charle le Chauve.* A la prière de l'Empereur, *Gregoire* accorda la demande de *George.* Ce Prélat partit donc pour la France, *avec la malédiction apoſtolique*, dit l'Hiſtorien; *& croiant tenir la place du Pape*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

forcés de nouvelles troupes, venues de Sicile, ils s'emparent de Tarente, & ravagent toute la Pouille. *Radelgiſe*, hors d'état de reprendre Bari, traite avec ces Barbares, & les prend à ſa ſolde. *Urſe*, ſon fils, les mène aſſiéger un Château : mais *Siconulf*, s'étant avancé pour le couvrir, les force de ſe retirer avec beaucoup de perte. Ils ſe rallient, & vont faire le dégât dans les environs de Salerne. Pour les païer, *Radelgiſe* dépouille la Cathédrale de Bènevent d'une partie de ſes richeſſes. *Siconulf* traite de même celle de Salerne ; & prend à ſon ſervice *Apollafar*, qui commandoit les Saraſins de Tarente, & qui va ravager les terres de Bènevent. Lorſqu'il en revient, *Siconulf*, montant avec lui les degrés du Palais de Salerne, le prend dans ſes bras, le porte juſqu'en haut, le poſe à terre & l'embraſſe. *Apollafar* s'offenſe de cette galanterie ; jure qu'il ne veut plus d'alliance avec *Siconulf* ; & va ſur le champ faire offre de ſes ſervices à *Radelgiſe*, qui les accepte, & pour lequel il porte le fer & la flame autour de Salerne.

843.

LOTHAIRE & ſes Frères s'aſſemblent à Verdun, & font entre eux le partage de toute la Monarchie Françoiſe. *Lothaire*, avec l'Empire & l'Italie, a les païs ſitués entre le Rhin, la Meuſe, l'Eſcaut & la Saône.

Siconulf, ne pouvant plus comter ſur les Saraſins de Tarente, avoit, dès l'année précédente, fait alliance avec *Abderrame II*, Roi de Cordoue ; & quelques troupes de ce Prince étoient venues en Italie. *Siconulf* marche contre ceux de Bènevent ; & leur livre bataille à l'endroit ſi célèbre dans l'Hiſtoire Romaine ſous le nom de *Fourches Caudines*. Son armée eſt miſe en déroute : mais, come il ſe tenoit à quartier avec un corps d'élite, il ne voit pas pluſtôt les troupes de Bènevent diſperſées

des Barbares du Nord, & par d'autres guerres étrangères : mais il n'en eſt pas moins vrai qu'ils furent toujours les Souverains, chacun d'une portion de la même Monarchie, dont le démembrement réel a pour époque l'élection de *Hugue Capet* à la Couronne de France, & celle de *Conrad I* à la Courone de Germanie. C'eſt au règne de ce dernier, qu'il faut fixer l'origine du *Droit Public* des Allemans.

Après ſon accord avec ſes Frères *Lothaire* ne retourna plus en Italie. En 853, les Romains lui députèrent, « pour ſe plaindre » de ce qu'il ne » pourvoïoit point » à leur défenſe ». Ces plaintes ne produiſirent aucun effet. Depuis la mort de l'Impératrice *Hermengarde* en 851, deux Païſanes, de l'une deſquelles *Lothaire* eut *Carloman*, adouciſſoient l'amertume de ſon veuvage ; & d'ailleurs il ne s'occupoit que de la chaſſe & de différens plaiſirs. Il ſe repoſoit de l'Italie ſur ſon fils *Louis*, qu'il avoit fait couroner Empereur en 849 ; & ne prenoit guère plus de ſoin de ſes Etats de France. Les Nor-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie

S. *Ignace*, en vertu d'un Jugement du Pape, lequel fut confirmé par un Concile, qu'*Adrien II* tint à Rome en 868; & par un autre aſſemblé l'année ſuivante à Conſtantinople par *Baſile*.

Les Hiſtoriens Grecs louent beaucoup ce Prince. Il eſt vrai qu'il avoit quelques vertus & de grandes qualités. Il rétablit l'ordre dans les Finances, & la diſcipline dans les troupes; & fit obſerver les Loix. On lui doit le Corps de Droit, appellé les *Baſiliques*. Nous avons ſes *Avis* à ſon Fils, leſquels ne font pas moins d'honneur à ſon cœur, qu'à ſon eſprit. Il fit la guerre heureuſement aux Saraſins, & ſecourut contre eux l'Italie. Dès qu'il fut ſeul Empereur, il obligea les complices des crimes de *Michel* de rapporter au Fiſc ce qu'ils avoient reçu pour le prix de leurs complaiſances. Il chaſſa tous les Miniſtres de ce Prince; & les remplaça par des gens habiles & vertueux.

Mais *Baſile*, vertueux lui-même & ſachant régner, eut la foibleſſe de rougir de ſon extraction. Il eſt à croi-

PAPES.

revenir à Rome; & trois Evêques, qu'il avoit députés exprès, l'avoient invité de venir au Concile. Le Pape avoit même employé l'autorité des Empereurs *Lothaire* & *Louis*, pour l'engager à ſe rendre à ſon devoir.

Dans la même année 853, *Alfred*, quatrième fils légitime d'*Ethelwolf*, Roi d'Angleterre, vint à Rome, où *Léon IV* l'adopta pour Fils; & le ſacra Roi de ſa Nation; ce qui pourtant ne le fit pas ſuccéder immédiatement à ſon Père. Il ne monta ſur le Trône qu'après ſes trois aînés, conformément au Teſtament d'*Ethelwolf*.

C'eſt entre *Léon IV* & *Benoît III*, ſon ſucceſſeur que l'on place la prétendue Papeſſe *Jeanne*.

BENOIT III, Prêtre Cardinal du Titre de S. *Calixte*, élu dans le mois de Juillet 855, peu de jours après la mort de *Léon IV*, & conſacré le 24 de Septembre ſuivant, meurt le 8 d'Avril 858.

Son élection ne ſe fit pas ſans trouble. Une Faction puiſſante parmi le Peuple s'efforça de faire Pape ce Cardinal *Anaſtaſe*, que *Léon IV* avoit fait excommunier & dépoſer par le Concile de 853; mais

PRINCES contemporains.

d'*Anſgarde*. Ils étoient en âge de régner; & les Etats Généraux confirmèrent la diſpoſition de leur Père. Après leur mort, la foibleſſe de l'âge écarta pour la ſeconde fois du Trône leur frère *Charle*, qui n'y monta réellement qu'en 898, quoique ſacré dès 893.

Voilà la légitimité de *Charle* bien établie. Elle ne courra point de riſque, lorſque nous regarderons *Anſgarde* come véritable femme de *Louis le Bègue*, ainſi que beaucoup d'Hiſtoriens la qualifient.

Ce n'eſt point par les Loix & les Uſages d'à préſent qu'il en faut juger. On doit ſe reporter à ces tems-là. Ç'aura donc été par un Divorce en forme, que *Charle le Chauve* aura ſéparé *Louis le Bègue* d'avec *Anſgarde*. On ſait qu'alors les Loix Civiles, ou pluſtôt les Uſages & les Coûtumes, venues du fond du Nord juſque dans ces pais, permêtoient le Divorce, qu'avoient autrefois autoriſé les Loix Romaines; & que le Chriſtianiſme, devenu la Religion de l'Empire, n'avoit pas entièrement aboli. Si l'on ne peut pas dire que, dans le ſiècle dont il s'agit l'E-

SAVANS & Illuſtres.

même, il ſe mit en marche avec 300 chevaux chargés de différentes choſes.

L'intention de l'ambitieux Archevêque, étoit, à l'exemple de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, de ſe ſouſtraire de la dépendance du Siége Patriarchal de Rome. Pour cet effet, il avoit achevé de piller le Tréſor de ſon Egliſe, en prenant les Couronnes, les Calices, les Patènes, les autres vaſes d'or & d'argent, & quantité de pierres précieuſes détachées des Croix & des Ornemens. Il comtoit que ces richeſſes offertes à *Lothaire*, ſéduiroient ce Prince, & l'engageroient à confirmer les Priviléges, que *Maur* & d'autres Archevêques de Ravenne avoient obtenus des Empereurs. Il emportoit en même tems avec lui les *Diplômes* originaux de ces différens priviléges.

George ſe rendit, avec les Légats, au Camp de *Lothaire*, qui ne permit pas qu'ils fiſſent la moindre démarche pour la paix. Après la bataille de Fontenai perdue par ce Prince, les Légats ſe refugièrent dans Auxerre. Je vais continuer, en traduiſant à peu près *Agnellus*. *George*, cherchant à ſe ſauver, *fut pris par des Soldats de*

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à la pourſuite des fuïards, qu'il tombe deſſus, en taille en pièces une partie, fait un grand nombre de priſoniers, met le reſte en fuite; &, par une ſuite de cette victoire, il s'empare de toutes les Places de la domination de *Radelgiſe*, à l'exception de Bènevent & de Siponte. Après avoir pillé le Monaſtère du Mont-Caſſin pour païer les Maures d'Eſpagne, il aſſiége Bènevent, qu'il preſſe ſi fort, que *Radelgiſe*, voiant les vivres prêts à manquer, appelle à ſon ſecours *Gui I*, Duc de Spolète, qui, bien que Beaufrère de *Siconulf*, vient avec une nombreuſe armée: mais, come il ne vouloit, ſans hazarder ſes troupes, que gagner l'argent que *Radelgiſe* devoit lui doner, il fait dire à *Siconulf*, « Qu'il lui conſeille de » lever le Siége; & qu'il lui donera des preu- » ves de la ſolidité de ſon amitié, dès qu'il » aura pu conférer avec *Radelgiſe* ». *Siconulf*, trop crédule, ſe retire. *Gui* reçoit de *Radelgiſe* 70 mille écus d'or; & ne fait rien pour *Siconulf*.

Il eſt vraiſemblable que ce fut en cette année, que *Lothaire* déclara ſon fils aîné *Louis*, Roi d'Italie.

844.

Les Romains aiant, le 10 de Février, fait ordoner Pape *Sergius II*, ſans en avoir fait confirmer l'élection; *Lothaire* envoie à Rome le nouveau Roi d'Italie, avec *Drogon*, Evêque de Mets, & d'autres Commiſſaires, accompagnés de quelques troupes. En arrivant dans les Etats de l'Egliſe, s'il en faut croire l'Auteur de la *Vie de Sergius*, les François font le dégât, & tuent beaucoup de gens; ce qu'ils continuent juſqu'aux portes de Rome. Les Magiſtrats & les Ecoles vont au devant de *Louis*. *Sergius* & le Clergé l'attendent ſous le porche du Vatican. Le Pape demande au jeune Roi, « s'il vient avec des intentions pures, & s'il a » ſincèrement deſſein de procurer le bien du

mans y venoient tous les ans; & jamais il ne leur oppoſa des forces ſuffiſantes.

Lothaire *fut*, dit *Muratori*, T. V, p. 45, *ſage en ſa mort, & non pas en ſa vie. Il unit à beaucoup de vertus un plus grand nombre de vices; & ne mérita pas d'être mis au nombre des Saints, come il y fut mis par les Moines, uniquement parce-qu'à l'aproche de la mort, il avoit porté durant quelques jours les livrées du Cloître. Ce fut lui, qui le premier, à ce que je crois, introduiſit ou du moins étendit en Italie l'abus, qui règnoit depuis longtems en France, de doner en Commende les Monaſtères, non ſeulement d'Homes, mais auſſi de Filles, à des Evêques, à d'autres Eccléſiaſtiques, aux Impératrices, aux Princeſſes du Sang Roïal, à des Officiers de la Cour & de l'Armée; abus, qui ſubſiſta longtems après, & qui s'accrut ſans meſure.*

LOUIS II,

fait Roi d'Italie par ſon Père en 844, aſſocié à l'Empire en 849, règne avec lui juſqu'en 855. Il règne ſeul le reſte de ſa

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

re que, pour en faire oublier la baſſeſſe, il fut lui-même l'inventeur de ſa prétendue vocation miraculeuſe au Trône. On a dit, & ſans doute d'après lui, que lorſqu'il vint à Conſtantinople, il arriva de nuit; & que, ne ſachant où ſe retirer, il s'alla coucher ſur les pas d'une Egliſe, dont le Gardien entendit une voix, qui lui commandoit » de ſe lever & de » faire entrer l'Em» pereur »; que ce Gardien n'aiant vu qu'un Malheureux, couvert de haillons, referma la porte, & retourna ſe coucher; que la même voix lui commanda de nouveau de faire entrer celui qu'il avoit vu; que ce ſecond ordre, moins doux que le premier, fut accompagné d'un coup, come de plat d'epée; que le Gardien alla promtement ouvrir la porte à *Baſile*, & qu'il le logea; que le lendemain, il le conduiſit au Bain; que leur converſation les rendit amis; & que ce fut par cet home, que *Baſile* entra chés un Grand Seigneur, pour être ſon Ecuïer. Ce Conte ridicule, répandu dans le public, fit connoitre à *Photius* la petiteſſe

PAPES.

les principaux de Rome & tout le Clergé ſignèrent le Décret de l'élection de *Benoit*; & *Mercure*, Maître de la Milice, fut chargé d'aller avec *Nicolas*, Evêque d'Anagnie, le porter aux Empereurs, *ſuivant l'ancienne coûtume*, dit *Anaſtaſe le Bibliothécaire:* mais ces Députés ſe laiſſent gagner par *Arsène*, Evêque de Gubbio, qui les engage à favoriſer le Cardinal *Anaſtaſe* auprès de l'Empereur *Louis*. Les Commiſſaires de ce Prince trouvent dans la Ville d'Orta pluſieurs Nobles Romains qui les ſollicitent en faveur d'*Anaſtaſe*. En approchant de Rome, ils rencontrent *Agathon*, Evêque de Todi, & *Radoald*, Evêque de Porto, qui leur parlent encore pour cet Excommunié. Deux autres Evêques ſont envoïés par *Benoît*, au devant des Commiſſaires, qui les font arrêter. En arrivant à Rome, ils aident *Anaſtaſe* à s'emparer de la Baſilique de S. *Pierre* & du Palais de Latran; & conſentent qu'il faſſe arrêter & maltraiter *Benoît*, & qu'il le garde en priſon. Le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple s'aſſemblent le lendemain dans l'Egliſe de Ste *Emiliène*. Les Commiſſaires s'y rendent

PRINCES contemporains.

gliſe approuvoit le Divorce, qui n'a rien en lui-même de contraire à la raiſon; il faut avouer, en le voïant alors ſi fréquent, que l'Egliſe étoit come forcée de le tolérer. En répudiant *Anſgarde*, *Louis* ſe trouva libre; &, ſuivant la manière de penſer du tems, il put validement épouſer *Adélaïde*; & le Fils, qu'il en eut, fut néceſſairement *légitime*. Mais les fils d'*Anſgarde*, nés *légitimes*, puiſqu'ils étoient nés dans le mariage, ne perdirent pas les droits de leur naiſſance par la répudiation de leur Mère. Ce fut leur naiſſance, qui les fit les ſucceſſeurs de leur Père, ſans qu'il fût beſoin qu'il les eût appellés à la ſucceſſion. Auſſi n'eſt-il pas abſolument certain qu'il l'ait fait.

J'ajoute que, ſi *Charle le Simple* eût été d'âge à régner, lorſque *Louis le Bègue* mourut, ce dernier n'eût pas manqué, ſelon l'uſage d'alors, de partager le Roiaume entre ſes trois Fils.

LOUIS & CARLOMAN,

fils de *Louis le Bègue* & d'*Anſgarde*, lui ſuccèdent au mois d'Avril 879; & meurent, *Louis* en 882, & *Carloman*, en 884.

SAVANS & Illuſtres.

Charle le Chauve, *qui le forcèrent de deſcendre de Cheval; le dépouillèrent de ſon manteau; le firent marcher à pied devant eux, en le chaſſant come une bête de ſomme, & le frapant avec leurs lances ou leurs piques. Un d'entre eux le fit enſuite, par dériſion, monter à cru ſur un très vilain cheval éreinté, dont on avoit coupé les oreilles & la queue. L'Archevêque alloit ainſi fort triſte, lorſqu'un autre Soldat l'obligea de monter ſur un autre cheval qui portoit à ſa ſelle des flacons & divers uſtenſiles. On le conduiſit de cette manière à* Charle, *qui le fit reſter trois jours au piquet. Tous ſes Prêtres ſe diſperſèrent; & les richeſſes de ſon Egliſe furent la proie des Pillards.* Charle *ordona que tous ceux que l'on pouroit trouver, des Prêtres & des Cleres de Ravenne, fuſſent amenés en ſa préſence honorablement & ſans qu'on leur fît aucun mal. L'Impératrice* Judith *leur dona quelque peu d'argent, en aſſurant qu'elle n'en avoit pas davantage, & leur diſant*: Prenés ce petit ſecours, & remédiés à votre indigence. Louis le Germanique & Charle le Chauve,

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I, LOUIS II, Roi d'Italie.

» Peuple, de la Ville & de l'Egliſe; ajoutant » qu'en ce cas il commandera que les portes » s'ouvrent, qu'autrement elles ne s'ouvriront » point ». *Louis* répond, « Que ſes intentions » ſont bones; & qu'il n'a deſſein de faire » aucun mal ». Les portes s'ouvrent. Après les prières au tombeau des Apôtres, *Louis*, avec les Evêques & les Seigneurs de ſa ſuite, entre dans Rome; & les troupes, reſtées dehors, continuent, dit l'Hiſtorien de *Sergius*, à ravager les environs: mais nos *Annales* n'en diſent rien. Le Dimanche 25 de Juin, *Louis*, accompagné des Archevêques, Evêques & Seigneurs Italiens & François & de toute la Nobleſſe Romaine, ſe rend au Vatican, où le Pape lui fait l'onction de l'huile ſainte, lui met ſur la tête une Courone, & le proclame *Roi des Lombards*. Les anciens Hiſtoriens, en ne parlant que de ce Couronement unique, nous apprènent que ce n'étoit pas encore l'uſage de couroner à *Monza* les Rois d'Italie avec la Courone de fer. Quelques jours après la Cérémonie, il s'élève une diſpute très vive entre le Pape & l'Evêque *Drogon*, ſoûtenu de *George*, Archevêque de Ravenne, d'*Angilbert*, Archevêque de Milan, & d'une foule d'Evêques & de Comtes du Roïaume d'Italie. L'Hiſtorien de *Sergius* n'en rapporte pas le ſujet, & dit ſeulement, *Que le Pape, home prudent & courageux, confondit* DROGON. Si nos *Annales* avoient parlé de cette diſpute, nous n'y verrions pas ſans doute que ce fut *Drogon* qui fut confondu. Les Seigneurs François aiant enſuite demandé que la Nobleſſe & le Peuple de Rome prêtâſſent ſerment au nouveau Roi, le Pape conſentit ſeulement qu'on prêtât un nouveau ſerment à l'Empereur. En ce point il avoit certainement raiſon. *Louis*, come Roi d'Italie, n'avoit aucune Souveraineté ſur Rome. Elle appartenoit uniquement à ſon Père, come Empereur.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vie; & meurt le 14 d'Août 875, âgé d'environ 53 ans.

Il étoit le fils aîné de *Lothaire I* & de ſa femme *Hermengarde*.

Il eut pour femme *Angilberge*, *Ingilperge*, *Engelberge*, ou *Ingelberge*, que quelques-uns ont fait mal à propos fille de *Louis*, Roi de Germanie; d'autres, d'un Duc de Spolète; d'autres enfin d'*Eticon Welf*, fils d'*Eticon*, Duc de Souabe, ce qui paroît fondé. La preuve que cette Princeſſe n'étoit pas fille de *Louis le Germanique*, c'eſt que dans un *Diplôme*, il la nome ſa Filleule; *Dilecta ac ſpiritalis filia noſtra Engilberga*. Lorſqu'en 850 *Louis II* l'épouſa, ce Prince lui dona pour dot, ou pour douaire, deux *Courts*, l'une dans le Comté de Modène, & l'autre dans celui de Reggio.

Les *Annales de S. Bertin* diſent qu'en 872 les Grands d'Italie, qui haiſſoient *Angilberge* à cauſe de ſa hauteur & de ſon avarice, profitèrent du tems qu'elle étoit en conférence à Trente avec *Louis le Germanique*, pour eſſaier de mètre en ſa place la fille d'un certain *Wi-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

d'eſprit de l'Empereur. Il dreſſa, pour en profiter, une fauſſe Généalogie, par laquelle il faiſoit deſcendre *Baſile* d'un *Tiridate*, Roi d'Arménie. Cette flaterie ſi groſſière plut à l'Empereur, qu'elle rendit le protecteur & l'ami de *Photius*, qu'il rétablit ſur le Siége Patriarchal, & qu'il vint à bout de reconcilier avec Rome ſous le Pontificat de *Jean VIII.*

LÉON III, dit LE PHILOSOPHE,

ſuccède à *Baſile* le 1 de Mars 886, & meurt le 11 de Mai 911.

Il paſſoit pour le fils aîné de *Baſile* & d'*Eudoxie*, ſa ſeconde femme: mais on étoit perſuadé, que, lorſque *Baſile* avoit épouſé cette Princeſſe, elle étoit la Concubine de *Michel III*, & qu'elle étoit enceinte de *Léon*, qui fut ſurnomé *le Philoſophe*, à cauſe de ſon goût pour les Sciences.

Les Sarafins & les Bulgares remportèrent ſur lui divers avantages ; & les Italiens, Sujets ou Vaſſaux de l'Empire d'Occident, battirent

PAPES.

dent, & tâchent de les engager à choiſir *Anaſtaſe* pour Pape. Tous, & principalement les Evêques perſiſtent conſtamment, ce jour & le ſuivant, à ne vouloir point d'autre Pape, que *Benoît*. Les Commiſſaires ſe rendent enfin, tirent *Benoît* de priſon, & chaſſent *Anaſtaſe* du Palais de Latran. Après un Jeûne de trois jours, ils confirment l'élection de *Benoît*, qu'on ordone enfin le 24 de Septembre ; & qui done l'abſolution à tous ceux qui la demandent, hors à l'Evêque de Porto.

NICOLAS I,

Diacre de l'Egliſe Romaine, élu peu de jours après la mort de *Benoît III*, en Avril 858, eſt conſacré le 27 du même mois ; & meurt le 13 de Septembre 867.

L'Empereur *Louis II*, aiant paſſé quelque tems à Rome, en étoit à peine ſorti, lorſque *Benoît III* mourut le 8 d'Avril 858. Il y retourna ſur le champ pour préſider lui-même à l'élection du nouveau Pape. Les *Annales de S. Bertin* diſent, « Que » ſa préſence & » celle des Grands » de ſa Cour, » pluſtôt que les » vœux du Cler» gé, mirent *Ni-*

PRINCES contemporains.

Le premier eut la Neuſtrie, & le ſecond l'Aquitaine. Ils vécurent toujours dans la plus parfaite union.

Louis, Roi de Saxe, refuſa de les reconnoître pour Fils légitimes de leur Père ; & commença la guerre contre eux. Ils l'appaisèrent, en lui cèdant la partie de la *Lorraine*, dont *Charle le Chauve* & *Louis le Bègue* avoient joui.

Louis d'abord & *Carloman* enſuite batirent pluſieurs fois les Normans.

L'aîné mourut de maladie ; & le cadet d'une bleſſure, qu'un Sanglier lui fit à la chaſſe.

On ne reproche aucun vice à ces Princes.

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

fils de *Louis le Germanique*, & petit-fils, de *Louis le Débonaire*, eſt Roi d'Allemagne en 876, Roi d'Italie en 879, Empereur en 881, & Roi de France en 884. Il perd ſes Etats de France & d'Allemagne, en 887, & la vie en 888.

ROIS de Bavière, *ou* de Germanie,

SAVANS & Illuſtres.

aiant appris que George *étoit dur & très méchant, le voulurent condamner pour toujours à l'exil : mais l'Impératrice* Judith, *que les Prêtres de Ravenne ſupplioient de leur faire rendre leur Archevêque, obtint des deux Princes, qu'on le renvoieroit à ſon Siége.* Charle *alors le fit venir en ſa préſence ; & le reçut tout armé, come pour aller au combat. L'Archevêque s'étant proſterné,* Charle *lui dit :* O toi Paſteur, ſi tu mérites encore juſtement ce nom ! qui t'a fait abandoner l'Egliſe commiſe à tes ſoins ? Qui t'a fait affliger ton Peuple, au lieu de le conſoler ? Si tu n'avois à venir de ſi loin que pour voir une bataille, étoit-il néceſſaire de dépouiller ton Egliſe ; & faloit-il lui faire perdre en une heure ce qu'elle avoit reçu des Princes Chretiens & des Empereurs ; ce que tes prédéceſſeurs avoient acquis ; & ce que cent ans de vie ne te feront pas recouvrer ? *A ce diſcours*, George, *hors de lui-même, baiſſa les ieux vers la terre, & ſe tut. Enſuite, plein de confuſion & n'oſant lever la tête, il répondit, en verſant beaucoup de larmes :* Nous ſomes venus pour

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Le Prince de Salerne, à qui le Duc de Spolète ſon Beaufrère, avoit fait entendre que moiènant un préſent de 50 mille écus d'or, il lui feroit obtenir du Roi *Louis* ou de l'Empereur *Lothaire* toute la Principauté de Bènevent, ſe rend à Rome; ſe reconnoît Vaſſal de la Courone d'Italie; done les 50 mille écus d'or; & s'en retourne, ſans avoir rien obtenu. Pour être en état de doner une ſomme ſi conſidérable & pour ſubvenir aux frais de la guerre, il avoit pillé les Egliſes & les Monaſtères. En cinq fois, il avoit pris au Mont-Caſſin, à titre d'emprunt, qu'il ne rendit jamais, 30 livres d'or, 865 mille livres d'argent, & 35 mille écus d'or.

845.

La guerre recommence entre le Prince de Bènevent & les Saraſins de la Pouille & de la Calabre. Ceux de Sicile s'emparent de l'Ile de Ponze. *Sergius I*, Duc de Naple, à qui les Villes d'Amalfi, de Sorrente & de Gaiète avoient uni leurs forces de terre & de mer, va les combatre, & remporte la victoire. Il les chaſſe même de l'Ile de Licoſie: mais bientôt après il en arrive un bien plus grand nombre d'Afrique. Ils s'emparent du Château de Miſène; ce qui les met en état de faire des courſes de toutes parts le long des côtes.

846.

Les mêmes Saraſins entrent avec leur flote dans le Tibre; débarquent ſous les murs de Rome; pillent les Baſiliques de S. *Pierre* & de S. *Paul*; & font un dégât horrible dans tous les environs. Ils vont de là ſurprendre Fondi, qu'ils ſaccagent & brûlent, après avoir tué le plus grand nombre des habitans, & fait le reſte eſclaves. Ils retournent enſuite camper près de Gaiète. Le Roi *Louis* fait marcher contre eux une armée Françoiſe, qu'ils ruinent,

nigiſe; qu'ils obtinrent de l'Empereur qu'il lui fît dire de ne le pas venir joindre dans le Duché de Bènevent ou dans celui de Spolète, & de l'attendre en Lombardie: & qu'*Angilberge*, qui n'eut garde d'obéir à cet ordre, ſe hâta de l'aller rejoindre.

Elle fit *Louis II* père de pluſieurs filles, dont nous ne connoiſſons qu'*Irmingarde*, ou *Hermengarde*, femme de *Boſon*, Roi de Provence.

Suivant *Reginon* dans ſa *Chronique*. Louis II *fut pieux; eut le cœur tendre & pitoiable; défendit les Egliſes; fut le Père des Orphelins & des Pupilles; diſtribua ſans ceſſe d'abondantes aumônes; & fut l'humble Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour que la mémoire de ſa juſtice paſſât de ſiècle en ſiècle, & que ſa puiſſance fût élevée en gloire.*

Il mourut dans le Territoire de Breſcia. L'Evêque de cette Ville l'inhuma dans l'Egliſe de Ste *Marie*. *Anſpert*, Archevêque de Milan, envoïa ſon Archidiacre demander le corps de l'Empereur. L'Evêque le refuſa. L'Archevêque, accompagné des Evêques de

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ſes troupes en Italie.

Il étoit ſavant dans la Théorie de la Guerre & de la Politique ; &, quand il rendoit lui-même la juſtice, il montroit toute l'habileté d'un Juge éclairé. D'ailleurs, il aimoit le travail, & vouloit voir tout par lui-même. Avec toutes ſes connoiſſances & ſes talens, il n'en étoit pas plus capable de commander les armées, ou de gouverner.

Amateur des Sciences & de la Poëſie, il s'y livroit beaucoup plus, que ne doit faire un Souverain ; &, ſe mêlant d'un métier qui n'étoit pas le ſien, il ſe plaiſoit à compoſer des *Sermons*. Il en reſte trente-trois.

Ce qu'il a fait de plus eſtimable, eſt un *Traité de Tactique*.

***

DUCS de Naple.

ANDRÉ,

depuis 834, ou 835, meurt en 843.

CONTHARD,

remplace *André*, & meurt trois jours après.

C'eſt ce Seigneur François envoïé par l'Empereur *Lothaire* en 840, pour obliger *Sicard*,

PAPES.

» *colas* ſur le Trô- » ne Pontifical ». Il fut ordoné dans la Baſilique de S. *Pierre*, & conduit enſuite à celle de Latran pour être couroné. Trois jours après l'Empereur & le Pape dînèrent enſemble. *Louis* ſortit de Rome auſſitot après le feſtin, & s'alla camper à quelque diſtance de la Ville. Quelques jours après, *Nicolas* rendit viſite à *Louis*, qui ſortit à ſa rencontre ; mit pied à terre, dès qu'il le vit ; & le conduiſit l'eſpace d'une portée de trait, en tenant la bride de ſon cheval. A ſon départ, il le conduiſit juſqu'à l'entrée d'une grande plaine. Il y mit pied à terre ; &, prenant par la bride le cheval du Pape, il l'accompagna quelques pas ; l'embraſſa pluſieurs fois, & prit congé de lui.

Nicolas étoit illuſtre par ſa naiſſance, & plus encore par ſes vertus. Ce fut un des plus ſavans & des plus zèlés Pontifes, que Rome eût eus depuis longtems.

En 860, il envoïa *Radoald*, Evêque de Porto, & *Zacharie*, Evêque d'Anagnie, Nonces à Conſtantinople, pour y prendre connoiſſance de la dépoſition du Patriarche S. *Ignace*, & de l'intruſion de *Photius*.

PRINCES contemporains.

LOUIS, *dit* *LE GERMANIQUE*,

troiſième fils de *Louis le Débonaire* & d'*Hermengarde*, eſt fait Roi de Baviere par ſon Père en 817 ; procure en différens tems des accroiſſemens à ſes Etats ; & prend après la mort de ſon Père en 840 le titre de *Roi de Germanie*. Il meurt le 28 d'Août 876.

Voici l'éloge que *Réginon* en fait. *Ce fut un Prince très chretien ; zélé pour la Foi Catholique ; & ſuffiſamment inſtruit, non ſeulement des Lètres profanes, mais auſſi des Lètres Saintes ; plein d'ardeur à remplir ce que la Religion, la Paix & la Juſtice lui preſcrivoient ; doué d'un eſprit très ſubtil & d'une extrême prudence ; uſant d'une ſage diſcrétion, quand il faloit doner les Dignités publiques, ou les ôter ; plus curieux de l'appareil des Combats, que de celui des Feſtins ; ne connoiſſant de véritables richeſſes, que ce qui ſert à faire la guerre ; plus touché de la dureté du fer, que de l'éclat de l'or ; n'accordant aucun crédit aux gens inutiles ; peu ſuſceptible d'averſion pour ceux qui*

SAVANS & Illuſtres.

demander la paix, & non pas pour nous préparer à vous faire la guerre. Charle *répliqua* : Tu n'es pas, comme je vois, trop modéré dans tes deſirs ; & te voilà trompé dans tes eſpérances. La veille de la bataille, ne diſois-tu pas dans ta tente : « Quand je verrai » *Charle* vaincu » paroître avec les » bras liés ; je me » déganterai, pour » le faire Clerc, & » je l'emmenerai » dans mon Dio- » cèſe » ? Pourquoi nierois-tu tes propres paroles ? Te voilà donc coupable de deux crimes impardonables ; l'un, d'avoir tenu ce diſcours ; l'autre d'avoir, pour la crainte d'un home, déſhonoré le Dieu, qui vit dans le Ciel. Ce Dieu, quand il viendra, te rendra ſelon tes mérites. Pour moi, ſoûmis aux ordres de ma Mère, je te remets en liberté. Retourne à ton Siège. *Alors tout le monde ſortit ; & l'on apporta des Reliques des Saints, du Bois de la Vraie Croix, & les Saints Evangiles. Quelques jeunes Courtiſans étant enſuite rentrés*, George *fit, en leur préſence, le Serment qui lui fut dicté. Le Roi l'aiant renvoié ſur le champ, lui fit rendre tout ce que l'on put re-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I, LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

en l'attaquant par parties dans des gorges de montagnes, dans des défilés & dans d'autres endroits avantageux aux Attaquans. *Céſaire*, fils de *Sergius*, Duc de Naple, empêche l'entière deſtruction des François, en allant avec les troupes de Naple & d'Amalfi livrer bataille aux Saraſins, qui ſont vaincus; & réuniſſent enſuite toutes leurs forces au ſiége de Gaiète: mais *Céſaire*, entré dans le Port de cette Ville avec les Vaiſſeaux de Naple & d'Amalfi, rend leurs efforts inutiles.

847.

Le ſiége de Gaiète continue : mais, une violente tempête mètant la Flote des Saraſins en danger de périr, ils prient *Céſaire* de la laiſſer approcher du rivage; & lui promètent de ſe rembarquer dès que le tems le permètra. *Céſaire* prend ſes ſuretés, & leur accorde ce qu'ils demandent. Les vents ſe taiſent, l'air devient ſerain, la mer ſe calme, les Saraſins partent : mais à peine ont-ils pris le large, que la tempête recommence, & leur flote périt preſque entière.

Radelgiſe prend encore à ſa ſolde quelques troupes Saraſines, ſous la conduite de *Maſſar*, qui, ne reſpectant pas même le territoire de Bènevent, pille un Monaſtère, eſcalade un Château, force la Ville de Téléſe à ſe rendre, & ravage tout le canton.

848.

A la prière de *Sergius*, Duc de Naple, de *Landon*, Comte de Capoue, d'*Adhémar*, Seigneur Lombard, & de *Baſſace*, Abbé du Mont-Caſſin, le Roi *Louis* eſt chargé par l'Empereur de chaſſer les Saraſins établis dans la Principauté de Bènevent, & de reconcilier les Princes de Bènevent & de Salerne. *Louis* remporte une victoire ſur les Infidèles; ſe rend

Bergame & de Crémone, du Clergé de Milan & de celui des deux autres Villes, ſe rend à Breſcia. Le corps de l'Empereur, déterré le cinquième jour après ſa mort, eſt embaumé, mis dans un cercueil, & tranſporté proceſſionellement à Milan, en chantant des Himnes. Le ſeptième jour après ſa mort, on l'enterre dans la Baſilique de S. *Ambroiſe*, où ſe voit encore ſon *Epitaphe* en Vers Elégiaques.

CHARLE II, dit LE CHAUVE,

Roi d'Aquitaine en 838, Roi de France en 840, Empereur & Roi d'Italie en 875, meurt en 877 le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre. Ces trois dates paroiſſent également fondées. Il n'étoit âgé que de 54 ans & quelques mois, étant né le 13 de Juin 823.

Il étoit fils de *Louis le Débonaire* & de *Judith* ſa ſeconde femme.

Il eut lui-même deux femmes; 1°. *Hermentrude*, fille d'*Eude*, Comte d'Orléans; 2°. *Richilde*, fille de *Baudouin*, Comte d'Ardenne, & ſœur de *Boſon*, premier Roi d'Arle ou de Provence.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Prince de Bènevent, à ceſſer de faire la guerre aux Napolitains.

André, qui conſervoit avec peine un poſte uſurpé; come on l'a vu, ſur ſon Gendre le Duc *Léon*, engagea *Conthard* à reſter à Naple, afin que ſa préſence retînt le Peuple dans le devoir; & lui promit en mariage ſa fille *Eupraxie*, veuve de *Léon*.

Ce mariage ſe différant toujours; *Conthard* s'aſſocie à quelques Ennemis d'*André*, le tue de ſa main dans la Baſilique de S. *Laurent*, épouſe ſur le champ *Eupraxie*, & ſe fait proclamer par ſa cabale Conſul & Duc de Naple: mais, dès le troiſième jour, les Napolitains, indignés du meurtre commis par *Conthard* & de la ſcélérateſſe dénaturée d'*Eupraxie*, les maſſacrent l'un & l'autre avec tous leurs Domeſtiques.

SERGIUS I,

eſt fait Duc en 843, & meurt en 860.

Il étoit d'une très anciène & très illuſtre Maiſon de Naple.

Après avoir tué *Conthard*, les Napolitains élurent tous d'une voix *Sergius* Duc. Il étoit parti ce jour-

PAPES.

Ils ſe laiſsèrent ſéduire par les artifices de ce dernier, & corrompre par les préſens de l'Empereur *Michel III.* Revenus à Rome en 862, ils dirent au Pape qu'il ne s'étoit rien fait que par un Concile, & conformément aux Canons. *Nicolas*, qui n'avoit aucune raiſon de ſoupçoner leur corruption, envoïa le même *Radoald* en France pour une affaire très importante, avec *Jean*, Evêque de Cervia. *Radoald* ouvrit de nouveau la main aux préſens, & trahit les intentions du Pape.

Voici l'affaire, dont il s'agiſſoit.

Lothaire, Roi de Lorraine, frère de l'Empereur *Louis II*, avoit, en 857, épouſé *Thietberge*, ou *Théotberge*, ſœur de *Hubert*, Clerc marié, dit l'Hiſtoire, lequel étoit Abbé de S. *Martin* de Tours & Sujet du Roi *Charle le Chauve*: mais *Lothaire*, dès le vivant de ſon Père avoit une Concubine, avec laquelle il continua de vivre, après avoir épouſé *Thietberge*. Il prit tant d'averſion pour celle-ci, qu'il ceſſa bientôt de lui rendre les devoirs d'Epoux, & qu'il la chaſſa de ſon Palais. En 861, il la fit accuſer de pluſieurs crimes; &, quoi-

PRINCES contemporains.

ſe trouvoient propres à quelque choſe. Incapable de ſe laiſſer corrompre par des préſens, il ne vendit jamais les Dignités Eccléſiaſtiques ou Séculières, à prix d'argent. Il exigeoit pour les premières la ſcience de la Religion & de bones mœurs; & pour les ſecondes, du dévoument & de la fidélité.

L'Hiſtoire dit aſſés de bien de *Louis le Germanique*, pour qu'on ne ſoupçone pas *Réginon* d'en avoir flaté le portrait; & pour qu'on ne faſſe pas difficulté de le placer entre les plus grands Princes. On ſouhaiteroit ſeulement qu'il eût été plus reconnoiſſant & plus reſpectueux envers ſon Père; & que ſes Frères & ſes Neveux l'euſſent éprouvé moins injuſte.

CARLOMAN,

fils aîné de *Louis le Germanique*, eſt Roi de Bavière, de Pannonie, de Carinthie & d'Eſclavonie en 876, ſuivant les diſpoſitions du teſtament de ſon Père; ſe fait déclarer Roi d'Italie en 877; & meurt le 21 de Mars 880.

ROI de Saxe.

LOUIS,

ſecond fils de *Louis le Germanique*, devient Roi de Saxe en 876, en

SAVANS & Illuſtres.

couvrer des effets de l'Egliſe de Ravenne. Un Livre d'Evangiles, couvert d'or, fut ſauvé par un Clerc, qui le mit dans ſon ſein; & reſta couché deſſus, come s'il eût été malade, cinq jours & cinq nuits. Les Priviléges furent jetés dans la boue, & déchirés à coups de lances. La Couronne d'or garnie de Diamans, laquelle on avoit dit à Charlemagne *être d'un ſi grand prix fut perdue en cette occaſion. Ceux des Prêtres de* George, *qui ne furent point préſentés à* Charle, *furent dépouillés de tout; &, renvoïés en chemiſe. Ils s'en retournèrent à pied demandant l'aumône.* George, *le ſoir même du jour qu'il vit* Charle, *leur promit à tous, au nom du Seigneur, de réparer tout le mal qu'il avoit fait. Il trouva quelque peu d'argent dans la bourſe de ceux qui s'étoient ſauvés: mais il n'eut pas pluſtôt paſſé les Alpes, qu'il oublia ce qu'il avoit promis au Seigneur. Ces Prêtres, demi-morts de faim, le prièrent de leur prêter, pour qu'ils puſſent ſe rendre à Ravenne, quelque argent, dont ils lui rendroient le double: mais il eut la cruauté de leur refuſer ce*

EVENEMENS sous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à Bènevent ; ſe fait livrer les Saraſins, qui demeuroient dans la Ville ; & leur fait trancher la tête. Il prend enſuite connoiſſance du différent des deux Princes ; & les confirme l'un & l'autre dans la Souveraineté de ce qu'ils poſsèdoient. Il aſſigne à *Siconulf* la Souveraineté de Capoue : mais le Comte *Landon* ne tarda pas à ſecouer le joug. Les deux Princes ne furent ſatisfaits, ni l'un, ni l'autre, du Jugement de *Louis* ; & ce ne fut que vers le commencement de 851, qu'ils ſe conformèrent au projet de partage qu'il leur avoit propoſé.

Come les Romains craignoient toujours quelque nouvelle inſulte de la part des-Saraſins, le Pape *Léon IV* forme le projet d'une Ville contigue à celle de Rome, pour y renfermer les Baſiliques de S. *Pierre* & de S. *Paul* & le Bourg de S. *Pierre*. Il fait part de ce projet à l'Empereur, qui, non ſeulement l'approuve, mais auſſi contribue par de grandes ſommes à ſon exécution ; en quoi ſes frères *Louis* & *Charle* l'imitent. La Ville fut bâtie en moins de quatre ans, toutes les Villes du Duché de Rome, les Terres du Domaine public, & les Monaſtères aiant fourni, par ordre du Pape, des Ouvriers propres aux différens travaux.

D'*Hermentrude* il eut 1°. *Louis le Bègue*, qui fut ſon ſucceſſeur au Roiaume de France ſeulement : 2°. *Charle*, qui fut aſſaſſiné vers 867 : 3°. *Carloman*, auquel il fit crever les ieux pour crime de rébellion, & qu'il confina dans un Monaſtère, où ce Prince mourut en 886 : 4°. *Judith*, qui fut fiancée très jeune avec *Ethelwolf*, Roi d'Angleterre, & mariée avec *Ethelbald*, fils aîné de ce Prince, qui, de ſon vivant, l'avoit fait Roi de Weſſex. Elle fut enſuite la femme de *Baudouin*, premier Foreſtier de Flandre.

Les enfans que *Charle le Chauve* eut de *Richide*, furent *Pepin*, *Drogon* ou *Dreux*, *Louis* & *Charle*, morts jeunes.

Lorſqu'en 877 *Carloman*, fils aîné de *Louis le Germanique*, frère de *Charle le Chauve*, vint en Italie faire valoir les droits, qu'il tenoit de ſon Père, ſur ce Roiaume ; *Charle* fut obligé de s'enfuir & de s'en retourner en France. La fièvre le prit, en paſſant les Alpes. Il ſe fit apporter en deça du Mont Cenis, dans un petit endroit, appelle *Brios*. Il y manda l'Impéra-

849.

UNE Flote des Saraſins déſole toute la Méditerranée, & principalement les côtes depuis la Magra juſqu'en Provence. La Toſcane ſouffre beaucoup de leurs courſes. Ils y prênent pluſieurs Places, entre autres la Ville de Luni, qu'ils détruiſent entièrement, & qui ne s'eſt point rétablie depuis. Son Siége Epiſcopal fut mis à Sarzane, qui ſe forma de ſes ruines. Le Pape, craignant avec raiſon de voir encore les Saraſins ſous les murs de Rome, fit bâtir deux tours à Porto, ſur l'embouchure du Tibre ; & l'on y mit de groſſes chaînes, deſ-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

là même, pour aller, de la part de ſes Concitoiens, négocier avec *Siconulf*, Prince de Salerne. Les Couriers l'atteignirent à Cumes, & le ramenèrent à Naple.

L'Evêque *Tibère* étoit mort dans ſa priſon, peu de jours avant l'aſſaſſinat d'*André*. *Sergius* pria *Gregoire IV* de ſacrer *Jean*, que le Duc *Fon* avoit fait élire: mais *Gregoire* ne voulut y conſentir qu'après qu'une Enquête l'eût inſtruit de la manière, dont l'élection de *Jean* s'étoit faite.

Sergius joignoit à l'avantage d'une force de corps extraordinaire une ame ferme, un eſprit éclairé, du courage & de la conduite.

Il protégea toujours les Savans, qui le comtoient dans leur nombre. Il poſſédoit ſi bien les Langues Grèque & Latine, qu'il liſoit ſur le champ le Grec en Latin, & le Latin en Grec.

GREGOIRE I,

fils aîné de *Sergius I*, lui ſuccède en 860; & meurt vraiſemblablement dans les premiers mois de 867.

Il marcha ſur les traces de ſon Père, dont il eut la ſcience & les ver-

PAPES.

que, ſuivant la ſuperſtition du tems, elle s'en fut purgée par l'épreuve de l'eau chaude; il l'enferma dans un Monaſtère. Elle trouva le moien d'en ſortir, & de ſe réfugier en France auprès de ſon Frère. Come *Charle le Chauve* étoit capable de ſe faire un prétexte de la défenſe de l'innocence opprimée, pour envahir quelque portion des Etats de *Lothaire*; ce Prince s'aſſura du ſecours de ſon oncle *Louis le Germanique*, en lui cédant l'Alſace.

En 862, il répudia *Thietberge*; & ſe maria publiquement avec ſa Concubine *Waldrade*. Elle étoit niéce de *Gontier*, Archevêque de Cologne. Ce Prélat, *Thietgaud*, Archevêque de Maience, & quelques autres Evêques, plus curieux des graces du Prince que de la grace de Dieu, ſe prêtèrent à cette manœuvre.

Ce fut pour réparer le mal, que *Nicolas* envoia *Radoald* & *Jean* Nonces auprès de *Lothaire*. Gagnés par les préſens de ce Prince & des Evêques prévaricateurs, ils aſſemblèrent ces derniers en Concile à Mets; &, de concert avec eux, ils approuvèrent la répudiation de *Thietberge*; & dé-

PRINCES contemporains.

vertu du teſtament de ſon Père; & Roi de Bavière, &c. en 880 par la mort de ſon frère *Carloman*. Il meurt le 20 de Janvier 882.

Charle le Chauve, Empereur & Roi de France, qui, malgré toutes les ſollicitations de ſon frère *Louis le Germanique* & les conventions faites en Italie avec ſon neveu *Carloman*, avoit refuſé d'entrer en partage de la ſucceſſion de l'Empereur *Louis II*, voulut, auſſitôt après la mort de *Louis le Germanique*, en envahir les Etats en deça du Rhin. *Louis*, Roi de Saxe, à qui ces Etats de ſon Père devoient appartenir, accourut en prendre la défenſe avec tout ce qu'il put à la hâte raſſembler de troupes: mais en même tems il envoia des Ambaſſadeurs à *Charle*, pour lui rappeller ſes promeſſes & ſes ſermens à l'égard du Roiaume de Lorraine. *Charle* répondit, « Qu'il » avoit contracté » des engagemens » avec ſon Frère, » & non avec les » Fils de ſon Frè» re ». Le jeune *Louis* entre en fureur, paſſe le Rhin, & ſe fortifie dans un Château du Païs de Trèves. Il envoie cependant de nouveaux Ambaſſadeurs à ſon

SAVANS & Illuſtres.

qu'ils demandoient.

C'eſt par la *Vie de George*, qu'*Agnellus* termine ſon *Hiſtoire des Archevêques de Ravenne*: mais cette *Vie* ne s'eſt pas conſervée toute entière.

JEAN,

Cardinal Diacre de l'Egliſe Romaine, fleuriſſoit vers 870.

Il étoit ami particulier d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*.

Il eſt auteur d'une *Vie de S. Gregoire le Grand*, & de quelques autres Ouvrages eſtimés.

ADALARD,

Evêque de Vérone, vivoit en 877.

Quelques années auparavant, *il avoit obtenu*, dit *Muratori*, T. V, p. 123, *de l'Empereur* Louis II, *en Fief ou Commende la célèbre Abbaie de Nonantola, ſituée dans le Territoire de Modène; laquelle* (dit le Pape *Jean VIII*, Let. XVII) aucun Evêque, aucun Juge n'avoit demandée, par reſpect pour Dieu & pour cet illuſtre Monaſtère. Il en appliqua les revenus à ſon uſage, & réduiſit les Moines à la dernière misère, *au mépris des Priviléges du Siége Apoſtolique. Ce déſordre régnoit depuis quelque tems en Italie.* Jean VIII *excommunia ces*

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tinées à fermer l'entrée du fleuve. Des vaiſſeaux Saraſins ne tardent pas à ſe préſenter à la vue de Porto : mais preſque en même tems ceux de Naple, de Gaiète & d'Amalfi viènent mouiller à la rade d'Oſtie. Le Pape ſe rend dans cette Ville ; & *Céſaire*, qui commandoit cette Flote, l'aſſure qu'il n'eſt venu que pour mètre Rome à couvert des inſultes des Infidèles. Le Pape l'anime à la défenſe commune. Les Saraſins s'approchent d'Oſtie ; *Céſaire* les attaque : mais un vent furieux ſépare les deux Flotes. Celle des Chretiens regagne heureuſement la terre. Celle des Saraſins eſt diſperſée ; & la pluſpart des Navires vont ſe briſer contre des écueils. Beaucoup de ces Barbares ſont pris & tués. D'autres, en plus grand nombre, ſont conduits en eſclavage à Rome.

850.

LOTHAIRE, diſent les *Annales de S. Bertin* ſous cette année, *envoie à Rome ſon fils* LOUIS, *que le Pape* LEON *reçoit honorablement, & qu'il ſacre Empereur.*

852.

LE 28 de Juin, *Léon IV* bénit ſa nouvelle Ville. Beaucoup d'Evêques & de Prêtres, venus à Rome pour cette cérémonie, font avec le Pape & tout le Clergé Romain, nus pieds & la tête couverte de cendres, une Proceſſion de pénitence autour des murailles de la Ville, à laquelle on done le nom de *Cité Léonine*. On l'appelle aujourd'hui le *Bourg de S. Pierre*. Le Pape, à cette occaſion, fait de magnifiques préſens aux Eccléſiaſtiques, aux Nobles, au Peuple.

Quelques milliers de Corſes, chaſſés de leur Ile par la crainte des Saraſins, viènent demander retraite au Pape, qui les établit dans la Ville de Porto ; leur aſſignant pour leur ſubſiſtance des terres, des prés, des vignes,

trice, qui n'étoit pas loin, & mourut quelques jours après. Toutes nos *Annales* diſent que le bruit commun étoit qu'un Juif, nomé *Sedecias*, ſon Médecin & ſon Favori, l'avoit empoiſoné : mais il n'eſt rien dit nulle part de ceux qui pouvoient avoir été les inſtigateurs de ce crime, & l'on ne voit pas qu'il ait été fait aucune pourſuite contre *Sedecias*. On a donc lieu de croire que le poiſon n'abrégea point les jours de *Charle*, & qu'il mourut d'une fièvre maligne.

Après avoir embaumé ſon corps, on le mit dans un cercueil pour le tranſporter à l'Abbaïe de S. *Denis* en France, où lui-même avoit demandé d'être inhumé, parceque, dans ſa jeuneſſe, il en avoit été, quelque tems, Abbé : mais la puanteur, exhalée de ce Cadavre, étoit ſi grande, que ceux qui le conduiſoient, furent obligés d'enfermer le cercueil dans une tonne, bien enduite de poix par dedans & par dehors, & recouverte de cuir. Ces précautions ne les empêchant pas d'être encore incommodés de l'odeur, devenue in-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

tus ; & maintint les affaires de Naple en bon état.

Lorſqu'en 866 l'Empereur *Louis II* alla prendre les bains à Pouzzole, il étoit peu content des Napolitains & de leur Duc : mais *Gregoire* emploia, pour l'appaiſer, ſon frère *Athanaſe*, Evêque de Naple ; & ce Prélat, reſpectable par la ſainteté de ſa vie, obtint de *Louis*, qu'il ne feroit point d'hoſtilités, & qu'il ne viendroit pas même à Naple.

A quelque tems de-là, *Gregoire* tomba malade ; &, de l'avis de ſes Frères, il s'aſſocia ſon fils *Sergius*. Bientôt après, étant ſur le point de mourir, il lui recommanda fortement d'obéir en tout à ſon oncle *Athanaſe*.

SERGIUS II,

fils aîné de *Gregoire I*, le remplace au commencement de 867, pour le plus tard. Ses vices, les intrigues de la Cour de Rome, & l'ambition de ſon frère *Athanaſe II*, Evêque de Naple, concourent à le faire dépoſer en 877.

Il remplit d'abord les intentions de ſon Père ; & gouverna ſagement par les con-

PAPES.

clarèrent légitime le mariage de *Waldrade*. *Nicolas* n'en fut pas pluſtôt informé, qu'il tint, en 863, un Concile à Rome, dans lequel il caſſa tout ce qui s'étoit fait à Mets ; excommunia les Archevêques de Maience & de Cologne, venus à Rome dans l'eſpérance de le ſurprendre par leurs fauſſes relations ; & commença le procès de *Radoald* & de *Jean*.

Les Archevêques, outrés d'être excommuniés, allèrent trouver l'Empereur dans le Duché de Bénevent ; & ſe plaignirent avec hauteur, « de ce qu'étant » venus en Italie, » ſous un ſaufcon- » duit de ce Prin- » ce, le Pape les » avoit ſi fort mal- » traités, à la hon- » te de l'Empe- » reur, au grand » déshoneur du » Roi *Lothaire* & » de toute la Fa- » mille Roiale, » au mépris des » autres Métropo- » litains, ſans l'a- » vis deſquels on » n'avoit pas du » procéder contre » eux avec tant de » rigueur ». *Jean*, Archevêque de Ravenne, ennemi du Pape, les appuïa de tout ſon crédit auprès de l'Empereur.

Louis, malgré ſa droiture, ſe laiſſe prévenir ; ſe tranſporte à Rome en 864 avec l'Impé-

PRINCES contemporains.

Oncle, qui feint de vouloir entrer en négociation, & promet d'envoier des Ambaſſadeurs à cet effet : mais, dès la nuit même (c'étoit le 28 d'Octobre 877) il ſe met en marche pour ſurprendre ſon Neveu. *Wilbert*, ou *Guilbert*, Archevêque de Cologne, en aiant ſecrètement averti *Louis* ; ce Prince s'avance courageuſement, avec ſes Troupes à demi-armées, à la rencontre de l'Empereur ; & tombe deſſus avec tant de furie, que, bien que très inférieur en nombre, il lui taille en pièces une partie de ſon armée, & met le reſte en déroute. Il pourſuit les Fuiards, s'empare du Camp de *Charle*, & ſe retire avec un butin immenſe & beaucoup de priſoniers.

Ce Prince ſi brave mourut de chagrin d'avoir été batu par les Normans à la bataille d'Elſdorff, dans le Païs de Lunebourg.

ROI de Souabe

ou

d'Allemagne.

CHARLE,

dit

LE GRAS,

ou

LE GROS,

troiſième fils de *Louis le Germanique*, eſt Roi de

SAVANS & Illuſtres.

Evêque en 877. Les choſes s'accommodèrent enſuite.

ANDRÉ,

Prêtre de Bergame, vivoit dans le même tems que les deux précédens.

Il fut un des Eccléſiaſtiques, qui portèrent ſur leurs épaules le corps de l'Empereur *Louis II*, depuis Bergame juſqu'à Milan.

Il eſt Auteur d'une *Chronique*, imprimée dans le *Recueil des Hiſtoriens d'Allemagne* par *Menkenius*. Eccard & (*le même*) Menkenius *ont conjecturé*, dit *Muratori*, T. V, p. 110, *que cet* André *pouvoit bien ne pas différer d'*Andræas Agnellus, *Auteur des* Vies des Archevêques de Ravenne. *Mais, ſi, ſelon le calcul du P.* Bacchini, *l'Hiſtorien* Agnellus *avoit* 35 *ans en* 829, *il n'eſt pas vraiſemblable qu'en* 875, *ſes épaules fuſſent encore aſſés fortes pour porter un pareil fardeau. Je penſe qu'*André, *dont il s'agit, étoit Bergamaſque, puiſque je vois qu'il eut l'honneur de porter le corps de* Louis *depuis l'Adda juſqu'à l'Oglio, c'eſt à dire dans l'étendue du Diocèſe de Bergame ; & qu'il parle enſuite des troubles arrivés dans cette*

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans

qui dépendoient de la Chambre Apoſtolique, de différens Monaſtères & de quelques Particuliers, leſquels s'empreſſent de concourir à cette œuvre, également bone dans l'ordre de la Religion, & dans celui de la Politique.

Vers le même tems, le Pape fait rebâtir les murs & rétablir les portes des Villes d'*Amérie* & d'*Orta*, dont les habitans, depuis un grand nombre d'années, êtoient expoſés aux entrepriſes des Brigands & des Aſſaſſins.

L'Empereur *Louis*, parti de Mantoüe au mois de Mars, entre avec une groſſe armée dans la Principauté de Bènevent; & forme le ſiége de Bari, d'où les Saraſins faiſoient continuellement des courſes dans les païs dépendans, ou du Roïaume d'Italie, ou des deux Empires. Au bout de quelques mois, les machines aiant fait une brèche ſuffiſante, *Louis* ſe prépare à doner l'aſſaut: mais on l'en détourne, de crainte que les richeſſes, renfermées dans cette Ville, ne devièment la proie de l'avidité du Soldat. Une nuit ſuffit aux Saraſins pour réparer la brèche; & *Louis*, ne voulant pas conſumer en vain ſon armée autour d'une Ville ſi forte, lève le ſiége & s'en retourne ſans gloire en Lombardie. Il eſt à peine éloigné, que les Saraſins pillent de nouveau tous les cantons du voiſinage. *Baſſace*, Abbé du Mont-Caſſin, & *Jâque*, Abbé de S. Vincent de Volturne, courent après le jeune Empereur; & l'engagent à venir recommencer le ſiége de Bari: mais *Louis*, voïant que les Capouans, qui s'êtoient offerts de l'aider à ce ſecond ſiége, s'êtoient contentés d'envoïer *Landulf* leur Evêque, le complimenter, & qu'il ne lui venoit point de troupes de leur part, remmène les ſiènes, ſans qu'on puiſſe l'arrêter.

854.

DEPUIS 40 ans, la Ville de Centumcelles êtoit deſerte & ſans murailles. La crainte des

ſupportable lorſqu'ils arrivèrent au Bourg de Nantua près de Lion; ils enterrèrent la nonne, telle qu'elle êtoit, dans l'Egliſe du Monaſtère de ce lieu. Sept ans après, elle fut exhumée, par l'ordre de *Louis* & de *Carloman*, Petits-fils de *Charle*, & les os furent tranſportés à S. *Denis*.

Ce Prince, auſſi mauvais Politique que Guerrier peu courageux, ſacrifia tout à ſes intérêts; & n'eut d'autre mérite que de favoriſer les Lètres & d'être libéral envers les Eccléſiaſtiques & les Mones.

VACANCE de L'EMPIRE,

depuis le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre 877, juſqu'en Janvier ou Février 881.

Il eſt aujourd'hui démontré que la pluſpart de nos Hiſtoriens ont eu tort de comter pour Empereur d'Occident *Louis le Bègue*, fils de *Charle le Chauve*, & ſon ſucceſſeur au Roïaume de France. Il eſt faux qu'au mois d'Août 878 *Louis* ait reçu de *Jean VIII* la Courone Impériale au Concile de Troïes. Ce Pape, écrivant dans la

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ſeils de ſon oncle *Athanaſe*.

Son Epouſe & la Mère de cette Femme, également orgueilleuſes l'une & l'autre, ne purent ſouffrir longtems que *Sergius* fût come ſoûmis à ſon Oncle. Leurs inſinuations & les diſcours de quelques Flateurs, qu'elles firent parler, livrèrent bientôt ce jeune Duc à ſon mauvais naturel; & le portèrent à faire arrêter *Athanaſe* & ſes deux autres oncles, *Etiène*, Evêque de Sorrente, & *Céſaire*. Le Clergé Grec, le Clergé Latin, les Moines & le Peuple demandant à grands cris leur Evêque; *Sergius* prit du tems pour délibérer; &, 7 jours après, informé que le Clergé l'alloit excommunier, & mètre les Egliſes en interdit, il ſe hâta de relâcher ſes Oncles: mais il fit garder *Athanaſe* à vue dans le Palais Epiſcopal; perſecuta les Eccléſiaſtiques; opprima les Veuves & les Orphelins, reſtés ſans protecteur; & s'unit plus étroitement aux Sarafins, avec qui, malgré les oppoſitions de ſon oncle *Athanaſe*, il avoit fait une alliance, dont l'Em-

PAPES.

ratrice *Angilberge*, les Archevêques *Gonthier* & *Thietgaud*, & quelques troupes, à deſſein de faire caſſer la Sentence du Concile de Rome; ou, ſur le refus du Pape, de s'en aſſurer, & de le mètre en priſon. *Nicolas*, preſſentant le but de ce voïage, ordone un jeûne général avec une Proceſſion, « pour demander » à Dieu qu'il inſ- » pire à l'Empe- » reur de plus ſa- » ges deſſeins; & » qu'il le maintiè- » ne dans le reſ- » pect, que les » Princes doivent » au Siège Apoſ- » tolique ». *Louis* arrive à l'inſtant même que la Proceſſion commençoit à monter les degrés du Vatican. Ses Soldats ſe jètent ſur le Peuple & le Clergé, les frapent à coups de bâtons, briſent les Croix & les Banières. Tout prend la fuite. Dans le déſordre, une Croix d'or, qui renfermoit du Bois de la vraie Croix, & qu'*Hélène*, mère de *Conſtantin le Grand*, avoit donée à l'Egliſe de Latran, fut miſe en pièces. L'Empereur, ſans l'ordre de qui l'on avoit agi, fut extrêmement affligé de ce qui venoit de ſe paſſer. Son affliction augmenta les jours ſuivans, en voïant ſes Soldats traiter

PRINCES contemporains.

Souabe ou d'Allemagne en 876, conformément au teſtament de ſon Père; devient Roi d'Italie en 879, du conſentement de ſon frère *Carloman*; eſt fait Empereur en 881; réunit en ſa perſone tous les Etats de ſon Père en 882, après la mort de ſon frère *Louis*, Roi de Saxe & de Bavière; eſt fait Roi de France en 884; perd ſes Etats de France & d'Allemagne en 887; & meurt en 888.

ROI de Lorraine.

LOTHAIRE,

deuxième fils de l'Empereur *Lothaire I*, devient Roi de Lorraine en 855; & meurt le 8 d'Août 869.

Lorſqu'en 855 l'Empereur *Lothaire* voulut abdiquer, il tint une Diète dans laquelle il partagea ſes Etats entre ſes trois Fils. *Lothaire* eut les païs renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin, leſquels furent appellés à cauſe de lui, le *Roïaume de Lotharingie*, d'où nous avons tiré le nom de *Lorraine*, qu'une très-petite partie de ce païs conſerve encore.

L'Empereur *Louis II*, à qui ſon Père ne laiſſoit que le Roïaume d'Italie, dont il étoit en poſſeſſion depuis

SAVANS & Illuſtres.

Ville à l'occaſion de la Vacance de l'Empire.

JEAN,

Archevêque de Ravenne, meurt en 878.

Ce Prélat n'étoit pas moins avare qu'ambitieux. Les injuſtices les plus criantes ne lui coûtoient rien pour ſatisfaire ſa double avidité. Les Excommunications partoient de ſa main, au gré de ſon caprice. Il ne ſouffroit pas qu'aucun Evêque, ſon Suffragant, allât à Rome. Il uſurpa pluſieurs Biens ſur l'Egliſe Romaine & ſur des particuliers. Il n'avoit aucun égard pour les Commiſſaires ou les Agens du Saint Siége. Il dépoſoit, ſans aucune forme canonique, & faiſoit mettre en priſon des Diacres, non ſeulement de Ravenne, mais auſſi d'autres Villes de l'Emilie immediatement ſoûmiſes au Pape. Il rempliſſoit, à ſon gré, les Siéges vacans, ſans égard au droit des Electeurs; & pour la conſécration des Evêques, il exigeoit de l'argent & d'autres préſens. Il retenoit le trentième du revenu des Evêchés. Tous les ans, il faiſoit deux fois la viſite de toute ſa Métropole, ſuivi d'un cortège de 500 perſones & d'un très-

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. LOUIS II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Saraſins avoit fait fuir les habitans ſur les montagnes & dans les bois, où même ils ne ſe croïoient pas trop en ſureté. *Léon IV* fait bâtir à 12 milles de Centumcelles une nouvelle Ville, qu'il va bénir lui-même, qu'il nome *Léopolis*, & dans laquelle il raſſemble ces malheureux habitans diſperſés. Cette Ville fut ruinée dans la ſuite, & l'on n'en voit à préſent aucun veſtige. Les habitans retournèrent dans leur anciène Ville; & l'on croit que c'eſt de là que *Centumcelles* a pris le nom de *Cività-Vecchia.*

Daniel, Maître de la Milice Romaine, va révéler à l'Empereur *Louis* à Pavie, que *Gratien*, l'un des premiers Magiſtrats de Rome, que l'Empereur croïoit un de ſes plus fidèles ſerviteurs, l'étoit venu trouver dans ſa maiſon, pour lui dire, « Que les François ne faiſoient » rien de bien; & qu'au lieu de défendre le » Peuple Romain, ils emploïoient la force » pour le dépouiller de ce qu'il poſsèdoit: Que » les Romains feroient beaucoup mieux d'ap- » peller les Grecs à leur ſecours, de faire al- » liance avec eux, & de ſe ſouſtraire à l'obéiſ- » ſance des François. *Louis* ſe tranſporte à Rome avec des troupes; &, quelques jours après ſon arrivée, il monte ſur ſon tribunal, aſſiſté de toute la Nobleſſe Françoiſe & Romaine. *Daniel* répète en public la dénonciation qu'il avoit faite à l'Empereur. Un déni formel eſt l'unique réponſe de *Gratien*, pour qui tous les Nobles Romains ſe déclarent. *Daniel* ne pouvant pas prouver ſon accuſation par témoins, eſt condamné come Calomniateur, ſuivant toute la rigueur des Loix Romaines; & remis entre les mains de l'Accuſé, pour en faire ce qu'il voudroit: mais l'Empereur lui ſauve la vie, en engageant *Gratien* à le lui doner. Ce fait prouve évidemment la Souveraineté des Empereurs *Lothaire* & *Louis* ſur Rome. Nous en ayons une autre preuve dans

ſuite aux deux Rois de France *Louis* & *Carloman*, & parlant de *Charle le Chauve* & de *Louis le Bègue*, leur dit: *Votre Aieul l'Empereur* Charle *de ſainte mémoire, & votre Père le Roi* Louis, *&c.* Dans un *Diplôme*, rendu public par le P. *Pétau*, lequel eſt poſtérieur au prétendu Couronement de *Louis le Bègue* come Empereur, ce Prince ne ſe qualifie lui-même que *Roi de France.*

CHARLE III, dit LE GRAS, ou LE GROS,

eſt en 876, ſuivant le Teſtament de ſon Père, Roi d'Allemagne ou de Souabe; ce qui comprenoit l'Alſace & la Suiſſe, avec une partie de l'anciène Lorraine. En 879, vers le mois de Novembre, il devient Roi d'Italie, du conſentement de ſon frère *Carloman.* En 881, il eſt couroné Empereur. Enfin en 884, il eſt fait Régent avec l'autorité Roiale, ou pluſtôt Roi de France. Il eſt dépouillé de tous ſes Etats de France & d'Allemagne en 887; & meurt en 888.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

pereur *Louis* avoit eu tout ſujet d'être mécontent, lorſqu'il faiſoit le ſiége de Bari.

Les vexations, qu'il continue d'exercer à l'égard d'*Athanaſe*, forcent enfin cet Evêque à prendre en 871, le parti de ſceller le Tréſor de ſon Egliſe, & de ſe retirer dans l'Ile du Sauveur. *Sergius* lui fait dire d'abdiquer l'Epiſcopat, & de ſe faire Moine. *Athanaſe* refuſe. Une troupe de Bandits, Saraſins & Napolitains, va, par l'ordre de *Sergius*, pour s'emparer de l'Ile & ſe ſaiſir de l'Evêque. *Louis*, dont ce Prélat avoit reclamé la protection, avoit chargé *Marin*, Duc d'Amalfi, de l'aller enlever à ſes perſecuteurs. *Marin* s'en acquite avec ſuccès, malgré les embûches des Saraſins & des Napolitains, qu'il bat pluſieurs fois ſur mer & ſur terre. *Athanaſe* va remercier l'Empereur à Bénevent; & ſe retire à Sorrente chés l'Evêque *Etiène*, ſon frère. Enſuite, informé que la Femme de *Sergius* prenoit des meſures pour le faire empoiſoner, il va ſe réfugier à Rome, où le Pape *Adrien II* le garde

PAPES.

Rome come une Ville priſe d'aſſaut. Celui par qui la Croix d'*Hélène* avoit été briſée, mourut ſubitement au bout de quelques jours; & la fièvre obligea l'Empereur à ſe mètre au lit. Ces accidens lui parurent des avertiſſemens de Dieu, qui l'appelloit à réſipiſcence. Il fit prier le Pape de le venir trouver. Leur entrevue rétablit entre eux la concorde. *Louis* renvoïa les deux Archevêques au delà des Monts; & lui-même, ſe trouvant mieux quelques jours après, quita Rome.

Gonthier & *Thietgaud*, en partant, firent jèter ſur le tombeau de *S. Pierre* un Ecrit très injurieux au Pape. C'étoit une proteſtation contre tout ce qui s'étoit fait à leur égard, dans laquelle « ils accuſoient *Nicolas* de » ſe dire l'*Apôtre entre les Apôtres*, & de ſe » prétendre Empereur de tout le » monde. Ils déclaroient qu'ils » ne ſe ſoûmettoient point à » la Sentence du » Concile; & qu'ils » ſéparoient le Pape lui-même de » leur communion ».

Les autres Evêques du Concile de Mets, deſquels le Concile de Rome n'avoit exigé

PRINCES contemporains.

pluſieurs années, & qu'il prétendoit tenir d'une Donation de ſon aieul *Louis le Débonaire*, ſe plaignit à ſes oncles *Louis*, Roi de Germanie, & *Charle*, Roi de France, d'avoir été déshérité par ſon Père, dont tous les Etats en deça des Alpes avoient été donés à ſes Frères. Ses plaintes ne furent point écoutées. Les Grands des païs aſſignés au jeune *Lothaire*, avoient pris les devants, & s'étoient aſſurés pour leur Prince de la protection de *Louis le Germanique*.

Après la mort de *Lothaire*, *Charle le Chauve* en envahit les Etats, au préjudice de l'Empereur *Louis II*, alors ſeul héritier de ſon Frère, qui ne laiſſoit point de Fils légitimes. *Louis le Germanique*, étant malade, ne put pas s'oppoſer à l'invaſion de *Charle*, qu'il eût volontiers prévenue: mais, l'année ſuivante (870), ſecondé par un grand nombre des Sujets du feu Roi *Lothaire*, il ſe mit en devoir d'arracher à ſon Frère une partie de ce qu'il avoit uſurpé. Par un accord, qu'ils firent enſemble, ils partagèrent entre eux les Etats de *Lothaire*, ſans faire même aucune

SAVANS & Illuſtres.

grand nombre de chevaux. Il reſtoit dans chaque Ville Epiſcopale aſſés longtems, pour conſumer preſque tout ce qui devoit faire le revenu de l'Evêque, & ſervir à la nouriture des Clercs & des Pauvres, aux devoirs de l'Hoſpitalité due aux Voïageurs, aux réparations des Egliſes; & ne ſe retiroit point, ſans avoir exigé de l'Evêque de l'argent pour lui-même, & des préſens pour ſes Officiers. De plus, il obligeoit tous ſes Suffragans à fournir pour ſa table & pour celle de l'Archiprêtre, de l'Archidiacre & des autres Dignités de ſon Egliſe, un certain nombre de moutons & de brebis, des poules, des œufs & du vin; à lui nourir continuellement trois ou quatre chevaux; à faire travailler ſes terres & ſes vignes, come s'ils euſſent été ſes métaïers. Il enlevoit ſans ceſſe à leur Juriſdiction des Paroiſſes, des Diaconies, des Monaſtères. Il forçoit, tantôt les uns, tantôt les autres, à demeurer à Ravenne, de deux mois l'un, pour y ſervir l'Egliſe come de ſimples Prêtres. Enfin, quand il en avoit la fantaiſie, il prenoit leurs Clercs, même ceux qui pouvoient leur

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne de LOTHAIRE I. *LOUIS II, Roi d'Italie.*

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

deux Fragmens de *Lètres* écrites par *Léon IV* à ces deux Princes. Ces Fragmens ſe trouvent dans le *Décret* de *Gratien* (1). Le Pape « y » convient en termes précis de ſon obligation » d'obéir aux Ordonances Impériales; & prie » les Empereurs de le redreſſer, s'il s'écarte de » l'exacte obſervation de leurs Loix; & d'en- » voïer des Commiſſaires, gens de bien & » craignans Dieu, pour examiner toute ſa con- » duite, de manière qu'ils n'en laiſſent rien » ſans le diſcuter & ſans en porter leur ju- » gement ».

855.

Au mois de Février, il ſe tient à Pavie un Concile, auquel préſident *Angilbert*, Archevêque de Milan, *André*, Patriarche d'Aquilée, & *Joſeph*, Evêque d'Ivrée, Archichapellain du Palais Impérial. On y fait d'utiles Règlemens pour la Diſcipline Eccléſiaſtique; & l'Empereur *Louis* y joint quelques Loix pour le Gouvernement Civil.

L'Empereur *Lothaire*, croïant reconnoître dans une maladie de langueur, qui le conduiſoit au tombeau, que le bras de Dieu s'appeſantiſſoit ſur lui, ſonge d'autant plus à ſe reconcilier avec le Ciel, qu'il ne peut recevoir aucun ſoulagement de l'Art des Médecins. Dans ces circonſtances, l'Empereur *Louis* ſe ménage une entrevue avec ſon oncle *Louis*, Roi de Germanie, afin de le mètre dans ſes intérêts. Cependant la maladie de *Lothaire* augmente. Il partage ſes Etats de France & d'Allemagne à ſes deux autres fils, *Lothaire* & *Charle*; & va finir ſes jours, en habit de Moine, dans l'Abbaïe de Prum.

856.

L'Empereur *Louis II* confirme les priviléges & les exemptions des Vénitiens. Enſuite

(1) Diſt. 10, &c. c. 14. 2. qu. 7.

Il étoit le troiſième fils de *Louis*, Roi de Germanie, & d'*Emme*, ſa femme.

Il eut deux Femmes. La première, dont on ignore le nom, étoit fille du Comte *Erchangel*; & mourut vers 862, Mère d'un fils nomé *Louis*, mort en bas age. La ſeconde, que l'on croit une Princeſſe d'Ecoſſe, fut *Richarde*, avec laquelle *Charle* vécut en Frère. En 887, accuſée d'adultère avec *Liutward*, Evêque de Verceil, elle proteſta publiquement qu'elle étoit innocente, & même encore vierge; & ſe retira dans l'Abbaïe d'Andlau. Ce fut-là qu'elle mourut, on ne ſait pas en quel tems.

Une Concubine fit *Charle le Gras* Père de *Bernard*, qu'il eut deſſein de déclarer le Succeſſeur de tous ſes Etats, & qui mourut en 888.

Charle, come je l'ai dit, devint Roi d'Italie en 879, du conſentement de *Carloman* ſon frère: mais il ne fut couroné que l'année ſuivante. Un *Diplôme* de *Charle* du 16 d'Octobre 879 porte la *troiſième année de ſon règne*; ce qui ne peut convenir qu'à ſon règne en Allemagne,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

quelques mois.

Pendant ce tems *Sergius* pille le Tréſor de l'Egliſe de Naple. Le Pape l'excommunie; & jète l'interdit ſur ſon Etat, parceque les Napolitains, qu'il avoit preſſés de rappeller & de défendre leur Evêque, n'avoient point eu d'égard à ſes ſollicitations.

Athanaſe quite Rome vers le mois de Juin 872; va retrouver l'Empereur; & ſe retire enſuite à Veroli, peu loin du Mont-Caſſin. Il y tombe malade, & meurt le 15 de Juillet. Son Corps eſt inhumé dans l'Egliſe du Mont-Caſſin: mais, pluſieurs années après, *Athanaſe II*, ſon ſucceſſeur & ſon neveu, le fit tranſporter à Naple, où l'on célèbre la Fête de ce ſaint Evêque le 15 de Juillet.

En Janvier, 877, le Pape *Jean VIII* alla lui-même à Bénevent, à Salerne, à Gaiète, à Naple, pour en détacher les Souverains de leur alliance avec les Mahométans. Dans l'intention de gagner *Sergius*, il en ſacra le frère *Athanaſe*, Evêque de Naple: mais il n'en tira que des paroles ſans effet.

Très peu de tems

PAPES.

que l'aveu de leur faute pour la leur pardoner, envoïérent au Pape des Députés, qui confeſsèrent de leur part, « Que dans » cette affaire ils » avoient eu le » malheur de s'é- » carter de l'Ecri- » ture & des Ca- » nons ».

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Italie, *Hubert*, frère de *Thietberge*, mourut; & cette Reine alla demander un aſile à *Charle le Chauve*.

En 865, *Arsène*, Evêque d'Orta, Nonce auprès de *Lothaire*, le contraignit de rappeller *Thietberge*; & força *Waldrade* à le ſuivre en Italie, pour demander elle-même au Pape le jugement de ſon affaire: mais elle ne l'accompagna que juſqu'à Pavie. *Lothaire* la fit revenir, & recommença ſes mauvais traitemens à l'égard de *Thietberge*; ce qui fut cauſe que *Nicolas* excommunia *Waldrade*. Cette Excommunication fut ſuivie en 866 de celle de *Lothaire*. Celle-ci pourtant ne fut que conditionelle; & ne devoit avoir lieu, qu'en cas qu'il entretint encore quelque liaiſon avec ſa Concubine.

Cette même année, *Lothaire* mena des troupes en Italie au ſecours

PRINCES contemporains.

mention de l'Empereur.

En vain le Pape *Adrien II* emploïa-t-il ſes ſollicitations, & voulut-il interpoſer ſon autorité ſpirituelle, en faveur de l'Empereur, qui, faiſant alors la guerre en Italie aux Sarazins, ne pouvoit pas veiller par lui-même à ſes intérêts; en vain l'Impératrice *Angilberge* alla-t-elle négocier avec *Louis le Germanique*. Tout cela n'obtint des deux Uſurpateurs, que des promeſſes d'une reſtitution, qui ne ſe fit jamais.

ROIS
de Provence
ou
de Bourgogne
Cisjurane.

CHARLE,

troiſième fils de l'Empereur *Lothaire* eſt fait Roi de Provence par ſon Père en 855; & meurt, ſans enfans, en 863. *Lothaire* lui dona, ſous le nom de *Roïaume de Provence*, les Provinces ſituées entre les Alpes, le Rhône & la Méditerranée, leſquelles faiſoient partie de l'ancien Roïaume des Bourguignons.

Suivant les *Annales de S. Bertin*, l'Empereur *Louis II* ſe fit céder par *Charle*, en 858 une partie de ce que le Roïaume de Pro-

SAVANS & Illuſtres.

être le plus utiles.

Tant d'excès occaſionèrent ſouvent des plaintes au Pape de la part des Evéques, des Magiſtrats & des Particuliers.

Nicolas I, aiant inutilement averti *Jean* pluſieurs fois, par ſes Lètres & par ſes Agens, de changer de conduite, le fit citer au Concile, qu'il tint à Rome en 860. *Jean*, qui prétendoit être indépendant du Souverain Pontife, refuſa de comparoître; & le Concile l'excommunia. L'Archevêque alla ſur le champ implorer la protection de l'Empereur *Louis II*, qui voulut bien, à ſa prière, envoïer, l'année ſuivante (861) des Commiſſaires parler au Pape en ſa faveur. *Nicolas*, leur reprochant d'être en liaiſon avec un Excommunié, leur répondit ſeulement, « Que *Jean* » n'avoit qu'à ſe » préſenter au » Concile indiqué » pour le mois de » Novembre de » cette année, a- » fin d'y répondre » ſur tous les chefs » dont on l'accu- » ſoit ».

Des Sénateurs de Ravenne & des Députés de pluſieurs Villes de l'Emilie aiant alors ſupplié le Pape de venir lui-même à Ravenne, pour réparer le mal qui s'étoit fait; *Nico-*

EVÈNEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le deſir de voir une Ville auſſi ſingulière que la leur, l'y conduit avec l'Impératrice *Angilberge*. Les Doges *Pierre* & *Jean*, venus à ſa rencontre juſqu'à Brondolo, lui rendent tous les honeurs dus à ſa Dignité. L'Empereur en témoigne ſa reconnoiſſance, en levant des Fonts un Fils du Doge *Jean*.

Le Tibre ſe déborde, & cauſe à Rome de grands domages. Une peſte très meurtrière ſuit l'inondation.

C'eſt peut-être en cette année que *Pierre*, qui s'étoit aſſuré la Principauté de Salerne en faiſant empoiſoner le jeune Prince *Sicon*, dont il étoit le Tuteur & le Collègue, renouvelle le Traité d'Alliance avec *Adelgiſe II*, Prince de Bènevent; & ſe met à la tête des troupes unies des deux Principautés, pour en chaſſer les Saraſins de Bari. Ceux-ci vièneent à ſa rencontre, & ſont d'abord mis en fuite : mais leur Corps de réſerve fond ſur les Chretiens, qui pourſuivoient en déſordre les Fuïards; & les contraint de fuir à leur tour, après avoir perdu beaucoup de monde. Ils ſe répandent enſuite dans les deux Principautés, en ſortent avec un butin conſidérable, & vont ravager le Territoire de Naple.

857.

LES Normans font une dêcente en Italie : mais ils y font peu de dégât.

860.

L'EMPEREUR êtant à Spolète, il s'élève une ſédition dans la Ville ou dans le voiſinage; & les Rebelles demandent du ſecours au Prince de Bènevent. *Louis* ravage les terres de ces deux Villes. Il remporte auſſi dans le Frioul quelques victoires ſur les Eſclavons. Ses armes ne ſont pas moins heureuſes contre ſes nouveaux Sujets du Roïaume de Provence, qui s'êtoient révoltés ſous la conduite du Comte

Un *Teſtament* d'*Anſpert*, Archevêque de Milan, eſt daté du 11 de Novembre (879), la *première année du Règne de Charle en Italie*. Ce fut donc entre le 16 d'Octobre & le 11 de Novembre 879, que *Charle* fut proclamé Roi par la Diete gènerale, c'eſt à dire Collègue & Succeſſeur de ſon frère *Carloman*, avant la mort duquel il fut couronné Roi à Milan, le 6 de Janvier 880.

Ce Prince avoit l'ame droite; ſes intentions êtoient bones; il ne manquoit pas de valeur : mais il avoit peu d'eſprit; & n'êtoit doué d'aucune des qualités, qui font un Roi. La réunion en ſa perſone de toute la Monarchie de *Charlemagne* ne ſervit qu'à mètre ſa foibleſſe dans un plus grand jour. Incapable de gouverner par lui-même, il n'agiſſoit qu'au gré de ſes Miniſtres; & les choiſiſſoit mal. *Liutward*, Evêque de Verceil, & le Comte *Wickbert*, qu'il honora de toute ſa confiance, êtoient auſſi mal-honêtes gens, que Miniſtres malhabiles. Ils le déſhonorèrent, en lui faiſant conclure des Traités hon-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

après l'occaſion parut belle à l'ambitieux Evêque *Athanaſe II.* Il ameuta ſans peine une Faction ; ſe ſaiſit de *Sergius* ; lui fit crever les ieux ; & l'envoïa priſonnier à Romé, où, quelques années après, ce Prince mourut miſérablement.

ATHANASE,

Evêque de Naple, uſurpe le Duché ſur ſon frère *Sergius II*, en 877 ; & meurt vraiſemblablement en 900.

La Conjuration formée contre *Sergius* fut l'effet des manœuvres ſecrètes de quelques Miniſtres de la Cour de Rome. On n'en ſauroit douter, en voïant *Jean VIII*, dans une *Lètre* du mois de Novembre 877, dire à l'Evêque *Athanaſe*, devenu Duc : *Nous rendons d'innombrables actions de graces à Votre Grandeur, que Dieu chérit ; & notre bouche apoſtolique vous éléve juſtement au deſſus de tous par des éloges que vous mérités, en agiſſant ſelon la parole du Seigneur, qui dit :* Si votre œil vous ſcandaliſe, arrachés-le & jetés-le loin de vous. *Vous avés vu votre Frère perſécuter l'Egliſe, en Impie ;*

PAPES.

de l'Empereur ſon Frère ; & fit demander au Pape, qu'il le reçût à Rome pour s'expliquer avec lui. *Nicolas* refuſa d'y conſentir juſqu'à ce que *Lothaire* eût réparé le ſcandale, en ſe ſoûmetant aux Sentences prononcées contre lui.

Le 25 d'Octobre 866, vingt Evêques des Etats de *Lothaire* & de *Charle le Chauve* s'aſſemblèrent à Trèves pour examiner le procès de *Waldrade* : mais ils en renvoïèrent le Jugement au Pape, qui mourut quelques mois après.

ADRIEN II,

Prêtre, Cardinal du Titre de S. *Marcel*, élu quelques jours après la mort de *Nicolas I*, à la fin d'Avril 867, & conſacré, l'on ne ſait pas quel jour, meurt au mois de Novembre, ou peut-être pluſtôt, en 872.

L'Empereur *Louis* avoit à Rome des Commiſſaires, lorſque *Nicolas* mourut : mais ils ne furent point appellés à l'élection de ſon ſucceſſeur. Ils s'en plaignirent come d'un attentat aux droits de l'Empereur. On leur répondit, « Que l'uſage é-» toit de procéder » ſans retarde-» ment à l'élec-» tion du Pape,

PRINCES contemporains.

vence avoit, par rapport à l'Italie, en deça du mont Jura ; ce qui comprenoit Genève, Lauſane, & Sion, capitale du Valais, avec leurs Evêchés, leurs Monaſtères & leurs Comtés.

Charle languiſſoit depuis longtems, lorſqu'il mourut en 863. *Louis*, ſon frère, qui ſe tenoit aux aguets, vole en Provence ; & met dans ſes intérêts les principaux Seigneurs de ce Roïaume. Son autre frère *Lothaire* s'y rend auſſi, pour faire valoir ſes droits. Les Seigneurs les engagent à ſe retirer l'un & l'autre, pour laiſſer aux Etats la liberté de juger la validité de leurs prétentions. Quelque tems après, les deux Frères font un Traité par lequel la plus grande partie du Roïaume eſte à *Charle*.

Quand il fut mort, *Charle le Chauve* s'en empara.

BOSON,

en 877 Duc, en 879 Roi de Provence, meurt le 11 de Janvier 887.

Il étoit frère de l'Impératrice *Richilde*, ſeconde femme de *Charle le Chauve*, qui le créa Duc de Milan, dès qu'il eut été proclamé Roi d'Italie, & couronné Empereur ; & qui, par les gra-

SAVANS & Illuſtres.

las ſe rendit à leurs prières, remit par tout le bon ordre, & fit rendre à chacun ce dont on l'avoit dépouillé.

L'Archevêque voulut une ſeconde fois avoir recours à l'Empereur à Pavie : mais ni *Liutward*, Evêque de cette Ville, ni le Clergé, ni le Peuple ne voulurent communiquer avec lui. L'Empereur même refuſa de le voir, & lui fit dire, « Qu'il » faloit qu'il s'hu-» miliât devant le » Pape, dont les » Empereurs eux-» même, ainſi que » tous les autres » Fidèles, reſpec-» toient la puiſſan-» ce ». *Jean* s'intrigua cependant ſi bien, qu'il obtint que deux Commiſſaires Impériaux l'accompagneroient à Rome. Ces Commiſſaires ſe préſentèrent en effet au Pape, que leurs ſollicitations ne purent ébranler. L'Archevêque comprit enfin qu'il n'avoit point à prendre d'autre parti, que de ſe ſoumètre.

Il comparut trois jours de ſuite devant le Concile, compoſé de 72 Evêques de la Campanie, de la Toſcane, de la Pentapole & de l'Emilie. Convaincu de tout ce dont on l'accuſoit, excepté du crime d'Héreſie, il fut rétabli dans ſes fonctions,

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

Hubert, qu'il avoit comblé de bienfaits. *Conrad*, qu'il envoie en Provence, les bat dans une occaſion, où leur Chef périt.

Pendant que *Landon*, Seigneur de Capoue, devenu Paralitique, gardoit le lit, *Sergius I*, Duc de Naple, ne reſpectant pas aſſés les Traités d'Alliance qui l'uniſſoient aux Capouans, leur déclare la guerre. *Adémaire*, Prince de Salerne, prête quelques troupes à *Sergius*, dont les fils *Gregoire* & *Céſaire* s'avancent pour mètre le ſiége devant Capoue. Le jeune *Landon*, chargé du Gouvernement durant la maladie de ſon Père, fond ſur eux avec tant d'impétuoſité, qu'il les met en fuite ; & leur fait 800 priſoniers, du nombre deſquels eſt *Céſaire* lui-même.

Les Normans viènent au Printems en Italie. Ils entrent par l'Arno dans la Toſcane ; & ravagent les Territoires de Piſe & de quelques autres Villes, qu'ils mètent à contribution.

Durant l'hiver de cette année la terre fut couverte d'une prodigieuſe quantité de nége ; & la gelée fut ſi forte, qu'elle brûla toutes les ſemences & les vignes, & que le vin ſe glaça dans les toneaux. Les *Annales de Fulde* ajoutent que la mer fut priſe en quelques endroits ; & que l'on porta les denrées & les marchandiſes ſur des charètes à Veniſe, où l'on n'avoit jamais abordé qu'avec des barques. La même choſe eſt arrivée depuis en 1709.

862.

Les Saraſins de Bari font le dégât dans les Principautés de Bènevent & de Salerne. Les Troupes Françoiſes, qu'on avoit appellées, s'en retournent ſans en être venues aux mains avec les Infidéles ; ce qui force *Adelgiſe II* à leur promètre un ſubſide annuel.

EMPEREURS d'Occident.
Avenement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

teux, en ſe tirant pluſieurs fois d'embaras par des perfidies, en lui faiſant commètre de fréquentes injuſtices ; ce qui le fit mépriſer également des François, des Allemans & des Italiens.

Arnoul, Duc de Carinthie, ſe mit en 887 à la tête des Mécontens ; fit aſſembler une Diète à Tribur dans le Diocèſe de Maience ; & pouſſa les choſes ſi loin, que *Charle* fut dépoſé d'un commun conſentement des Allemans & des François. Les Italiens ne prirent aucune part à ce qui ſe fit dans cette Diète. *Charle* fut en même tems dépouillé de tous ſes biens, & réduit à l'indigence. Abandoné de tout le monde, il ne ſubſiſta que des aumônes de l'Archevêque de Maience.

Le chagrin, qu'il eut de ſon état, acheva d'affoiblir ſa tête, & ruina ſa ſanté. Ce fut un bonheur pour lui de ne pas ſurvivre longtems à ſes diſgraces.

Il mourut âgé de 56 ans, le 13 de Janvier 888, dans une Ile du Rhin ; & fut enterré dans l'Abbaïe de Reichnau ſur le Lac de Conſtance.

Come du vivant

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ne pas aller au Seigneur par le droit chemin ; oſer témérairement, ainſi qu'un autre Holopherne, *attaquer l'héritage ſacré de* Jeſus-Chriſt, *notre Dieu ; déchirer d'une maniére ſacrilége la ſucceſſion de vos Pères. Ainſi, le jugeant indigne de poſſéder une auſſi grande Dignité, vous avés eu ſoin de le fraper des traits de la vangeance divine ; & vous n'avés pas épargné votre propre ſang, pour obéir au Seigneur, qui dit:* Quiconque aime ſon Père, ſa Mère & ſon Frère plus que moi, n'eſt pas digne de moi. *C'eſt ce qui nous fait connoître que vous ſerés en tout digne de Dieu, puiſque votre Sainteté, par un dévoûment fidèle, n'a pas craint de retrancher & de jeter loin de votre corps un membre, que la cangrène infectoit depuis longtems. C'eſt par là que le juſte jugement de Dieu s'eſt exécuté ſur ceux qui, gouvernant juſqu'ici Naple ſuivant leur propre eſprit, & non ſuivant l'eſprit de Dieu, cauſoient, au dedans, au dehors, une infinité de ſcandales, mêloient le trouble par tout, commêtoient des homi-*

» laquelle n'avoit » pas coûtume de » ſe faire en pré- » ſence des Com- » miſſaires du Prin- » ce ; & qu'on ê- » toit ſeulement » obligé d'en de- » mander la con- » firmation ». Les Commiſſaires furent ſatisfaits de cette défaite ; & *Louis* confirma l'élection d'*Adrien.*

L'eſpérance, qu'on avoit conçue de ce Pape, fut remplie par ſes vertus ; par ſes actions utiles, non ſeulement au Saint Siége, mais à l'Egliſe univerſelle ; par ſa magnificence envers les Egliſes de ſes Etats ; & par ſa libéralité pour les Pauvres.

C'eſt par lui, que finit le recueil des *Vies des Papes*, compilé par *Anaſtaſe le Bibliothécaire.*

Adrien étoit marié, lorſqu'il avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique ; & ſa femme *Stéphanie* vivoit encore, lorſqu'il fut fait Pape. Ils avoient alors une Fille en âge d'être mariée. Vers le commencement de 868, elle fut fiancée avec un jeune home d'une des plus nobles familles de Rome.

Ce Cardinal *Anaſtaſe*, que *Léon IV* avoit dépoſé dans un Concile en 853 ; & qu'*Adrien*, dans les premiers jours de ſon Pontificat, à condition, « De » venir tous les » deux ans à Ro- » me, à moins qu'il » n'en fût empê- » ché par mala- » die, ou que le Pa- » pe ne l'en diſ- » penſât : De ne » conſacrer dans » l'Emilie aucun » Evêque, qui » n'eût pas été lé- » gitimement élu » par le Clergé & » le Peuple, & » dont le Pape » n'eût pas con- » firmé l'élection » par ſes Lètres : » De ne point em- » pêcher ces Evê- » ques de venir » à Rome toutes » les fois qu'ils le » voudroient ; & » de n'exiger d'eux » aucun argent, » que celui que les » Loix lui permè- » toient de deman- » der : De ne s'em- » parer d'aucun » bien apparte- » nant à des Par- » ticuliers, à quel- » que titre qu'ils » le poſsèdaſſent ; » ou de le char- » ger d'aucune » ſervitude, ſans » en avoir obte- » nu le droit par » un Jugement en » forme, ou du » Pape, ou de ſon » Nonce, ou du » Juge Eccléſiaſ- » tique de Raven- » ne : Enfin de » reſtituer tout ce » qu'il avoit uſur- » pé ſur l'Egliſe de » Rome & ſur des » Particuliers ».

La Princeſſe *Hermengarde*, fille unique de l'Empereur *Louis II* & la plus riche héritière qui fut en Europe, s'étoit, auſſitôt après la mort de ſon Père en 874, retirée, du conſentement de l'Impératrice *Angilberge* ſa mère, à la Cour de *Bérenger*, Duc & Marquis de Frioul, dont la mère *Giſèle* étoit ſa Grand'tante. *Boſon*, qui comtoit ſur toute la faveur de l'Empereur ſon Beaufrère, ſe débaraſſa, dit-on, de ſa Femme en l'empoiſonant, afin de pouvoir augmenter ſa fortune, en épouſant *Hermengarde. Bérenger* ne fit pas difficulté de prêter les mains aux projets de *Boſon*, ſon ami : mais, s'il vouloit bien diſpoſer la Princeſſe à conſentir d'en être Femme, il ne vouloit pas que l'Impératrice douairière eût à lui reprocher d'avoir trahi ſa confiance & celle de ſa Fille. Ainſi *Boſon*, ſecrètement d'accord avec lui, ſe tranſporte en 877 à Tréviſe, ſous prétexte du ſervice de l'Empereur ; enlève *Hermengarde* ; & l'amène en Lombardie dans le tems que le Pape *Jean VIII*, l'Empereur *Charle le* ces qu'il lui fit, le mit en état de ſe rendre Souverain dans la ſuite.

Jean, après cette diſgrace, ſe contint durant quelques années : mais enſuite il parut avoir deſſein de

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

863.

LES Courſes des mêmes Saraſins mètent l'Empereur dans la néceſſité de paſſer une partie de l'année dans la Principauté de Bènevent, où l'on avoit imploré ſon ſecours.

865.

MALEPORT, Gaſtalde de Télèſe, & *Wandepert*, Gaſtalde de Boiano, deux Places du Duché de Bènevent, aiant uni leurs Troupes à celles du Comte *Lambert*, fils de *Gui I*, Duc de Spolète, & de *Guérard* ou *Gérard*, Comte de Marſi, fondent ſur les Saraſins, qui s'en retournoient à Bari, chargés de butin enlevé dans les Territoires de Naple & de Capoue: mais ceux-ci ſe défendent avec tant de courage, que les Chretiens ſont batus. Il en périt un grand nombre dans le combat; & les Saraſins maſſacrent les priſoniers, qui n'étoient pas en moindre nombre. Les deux Gaſtaldes & le Comte *Guérard* reſtent ſur le champ de bataille. Les Vainqueurs pillent & ruinent toute la Principauté de Bènevent, à la réſerve des principales Villes. Celles de Supino, d'Iſernia, de Boiano, d'Alife & de Télèſe, & le Château de Vénafre ſont entièrement détruits. Le Monaſtère de S. Vincent de Volturne eſt pillé. Le Tréſor de l'Egliſe, que l'on avoit enfoui dans la terre, eſt découvert & pris; & les Moines ne ſauvent du feu leurs bâtimens, qu'en donant 3000 écus d'or. Ils ne ſont eux-même à l'abri de la mort ou de l'eſclavage, que parcequ'ils s'étoient renfermés dans une Fortereſſe, qu'ils avoient depuis peu bâtie à côté de leur Monaſtère. Les Saraſins s'étant avancés juſqu'à Téano, *Berthaire*, Abbé du Mont-Caſſin, en rachète les Terres par une contribution de 3000 écus d'or. Il avoit mis en ſureté ſon Egliſe & ſon Monaſtère par une enceinte de murailles très

de ſon Père, il avoit fait concevoir d'aſſés grandes eſpérances, qui s'étoient ſoûtenues, lorſqu'il n'étoit que Roi d'Allemagne; on done pour cauſe de la foibleſſe, qu'il montra dans la ſuite, une inciſion, qui lui fut faite à la tête à l'occaſion d'une bleſſure.

Les *Annales de Fulde*, publiées par *Freecherus*, parlent de la diſgrace de ce Prince come d'une abdication volontaire, pour ne plus s'occuper que de ſon ſalut; & diſent, « Qu'à ſa mort, » pluſieurs perſo- » nes virent le » Ciel ouvert; ce » qui montroit é- » videmment que » ce Prince, mé- » priſé des homes » qui l'avoient dé- » pouillé des Di- » gnités de la Ter- » re, avoit été » jugé digne d'ê- » tre Citoïen du » Ciel ».

Réginon dans ſa *Chronique* en parle plus raiſonablement. *Ce fut*, dit-il, *un Prince très chretien; craignant Dieu, dont il obſervoit les Commandemens de tout ſon cœur; obéiſſant très pieuſement aux Loix de l'Egliſe; faiſant de grandes aumônes; s'occupant ſans ceſſe de la Prière & du chant*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

cides, *faiſoient arracher des ieux. C'eſt par là que l'injuſtice ceſſe de dominer; que le péché prend fin; & qu'un home de la Maiſon du Seigneur va prendre, avec la crainte de Dieu devant les ieux, connoiſſance de tout; & gouverner, come un digne Paſteur, le Peuple de* Jeſus-Christ *en toute juſtice & ſainteté, en toute vérité & manſuétude; & non, come un mercénaire, l'abandoner ou le perdre.*

Le Pape dit plus bas: *Après avoir doné toutes les Mancoſes* (eſpèce de Monoie) *que nous avions promiſes, nous vous en devons* 1500, *que nous vous envoierons ſans faute, ou pour le commencement du Carême, ou pour le jour de Pâque.* Il écrivit en même tems aux Napolitains, « pour » les louer de tout » ce qu'ils avoient » fait, & pour » leur promètre » de l'argent ». C'étoit ſans doute le prix de leur révolte contre *Sergius.*

Jule-Céſar Capaccio, qui, dans le I Liv. de ſon *Hiſtoire de Naple*, rapporte la *Lètre*, dont j'ai traduit quelques lignes, s'écrie enſuite:

PAPES.

avoit eu la facilité de rétablir, avoit un frère, qui ſe nomoit *Eleuthère*; lequel, s'étant épris de la Fille du Pape, la dégoûta du mariage, qu'elle devoit contracter, & l'enleva. Le Pape la retira des mains du Raviſſeur; ce qui mit celui-ci dans une fureur ſi grande, qu'il alla dans la maiſon de *Stéphanie*, & tua la Mère & la Fille. Les Officiers de Juſtice le ſaiſirent & le mirent en priſon.

Arsène, père d'*Anaſtaſe* & d'*Eleuthère*, alla ſur le champ implorer la protection de l'Empereur *Louis*, & ſurtout celle de l'Impératrice *Angilberge*, à qui l'or étoit plus cher que la juſtice: mais la mort d'*Arsène*, ſurvenue quelques jours après ſon arrivée à la Cour, la laiſſa jouir des préſens, qu'elle en avoit reçus; & la diſpenſa des injuſtices, auxquelles elle devoit ſe prêter. Elle en fit une cependant, en ce qu'aiant prévenu l'Empereur, ce ne fut qu'à force de ſollicitations, qu'*Adrien* obtint des Commiſſaires, qui jugèrent *Eleuthère* ſuivant les Loix Romaines, & le condamnèrent à mort.

Le Pape étoit Seigneur de Rome; & les Officiers de ſa Juſtice auroient dû connoître des

PRINCES contemporains.

Chauve, & l'Impératrice *Richilde* venoient d'arriver à Verceil. Le mariage de *Boſon* & d'*Hermengarde* ſe fit dans cette Ville; & leurs nôces, furent célébrées, aux dépens de l'Empereur & de l'Impératrice, avec une magnificence extraordinaire. En conſidération de ce mariage, *Charle* fit *Boſon*, non pas Roi come on l'a prétendu mal à propos, mais Duc de Provence.

C'eſt à tort que les *Annales de S. Bertin* placent le mariage d'*Hermengarde* en 876. L'Impératrice *Angilberge*, qui, dès 875, s'étoit retirée au Monaſtère de Ste. *Julie* de Breſcia, fit, au mois de Mars 877, ſon teſtament, par lequel elle donoit au Monaſtère de S. *Sixte*, dont elle étoit Fondatrice, une grande quantité de ces Terres, qui portoient alors en Italie le nom de *Courts*. L'Hôpital qu'elle avoit fait bâtir pour les Voïageurs & les Malades à côté de ce Monaſtère, recevoit d'elle d'autres biens très conſidérables; & ces Legs étoient faits *pour le remède & le rachat de l'ame du très clément Empereur, ſon Maître & Seigneur, & de la ſienne.* Elle ſe réſervoit, ſa vie durant, le Patronat & le

SAVANS & Illuſtres.

ſe brouiller avec la Cour de Rome. Il attira dans Ravenne une troupe de Brigands, que le Pape *Jean VIII* avoit excommuniés. Ils y commirent beaucoup de déſordres; pillèrent les maiſons de ceux qui montroient le plus d'attachement au Pape; & forcèrent le Capitaine des portes d'en remètre tous les ſoirs les clefs à l'Archevêque, au lieu de les porter au principal Officier du Pape. C'eſt ce que l'on apprend d'une *Lètre* de *Jean VIII*, écrite en 872 à l'Impératrice *Angilberge*; mais par une autre *Lètre* de l'an 878; adreſſée par le même Pape à l'Archevêque *Jean*, il paroît que ce Prélat avoit fait ceſſer tout ſujet de plainte, & qu'il vivoit en bone intelligence avec la Cour de Rome.

PIERRE DE SICILE, vivoit encore vers 880.

Il étoit Sicilien, come ſon ſurnom le fait voir, & d'une illuſtre naiſſance.

En 870, il fut Ambaſſadeur de l'Empereur *Baſile* en Arménie, pour l'échange des priſoniers de guerre.

Il eſt Auteur d'une *Hiſtoire de l'origine, du progrès & de la dé-*

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fortes, garnies de tours d'eſpace en eſpace. Il avoit auſſi fait commencer & fortifier au pied de la Montagne une Ville, qui s'appelle aujourd'hui San-Germano.

Landulf, Evêque de Capoue, lequel en 861 avoit uſurpé cette Souveraineté ſur ſon Neveu *Landon le Jeune*, fils du Comte *Landon* ſon frère, ſe voïant inquiété par les fils de *Pandon*, ſon autre frère, rappelle les autres fils du Comte *Landon*, qu'il avoit chaſſés. Ces Couſins germains, qu'il arme les uns contre les autres, ſe font la guerre : mais, s'appercevant bientôt que leurs intérêts au fond étoient les mêmes, ils ſe reconcilient & rentrent enſemble dans Capoue. L'Evêque-Comte, par ſes menées, ne tarde pas à reſemer la diviſion entre eux; & ſe maintient dans ſon uſurpation, en fomentant leurs querèles, & trompant ſans ceſſe également *Adelgiſe II*, Prince de Bènevent, & *Waifre*, Prince de Salerne, quoiqu'il eût reconnu pour ſon Souverain ce dernier, qui véritablement étoit le Suzerain de Capoue.

866.

Le Prince de Bènevent & l'Evêque Comte de Capoue, demandent du ſecours à l'Empereur contre les Saraſins. *Louis* entre avec toutes ſes troupes dans la Principauté de Bènevent; & l'Evêque de Capoue le vient joindre avec les ſiènes, qui, come elles avoient fait d'autres fois, déſertent par pelotons. L'Evêque, feignant de n'avoir aucune part à leur déſertion, reſte ſeul auprès de l'Empereur, qui juſtement irrité de cette indigne manœuvre, ſonge à ſe précautioner contre des Amis incertains, avant d'attaquer des Ennemis déclarés; &, ſans ſe laiſſer toucher ou ſéduire par les excuſes ou par les artifices de l'Evêque, il va mètre devant Capoue un ſiége, qui dure trois mois, & qui coûte aux habitans la deſ-

des Pſeaumes; ne ſe laſſent jamais de chanter les louanges de Dieu; ſe rapportant de tout à la Providence divine, en laquelle il mètoit toute ſon eſpérance. Voila quelle fut la cauſe de tant de ſuccès, qui firent ſon bonheur; & le rendirent en peu de tems, ſans peine, ſans combat, ſans aucune contradiction, poſſeſſeur des Roïaumes des François, que ſes prédéceſſeurs avoient acquis au prix de beaucoup de fatigues & de ſang. Si, vers la fin de ſa vie, il fut privé de ſes Dignités & dépouillé de tous ſes biens; ce fut, come nous le croïons, une épreuve, qui devoit ſervir, non ſeulement à le purifier : mais, ce qui ſans doute eſt une plus grande grace, à montrer combien il étoit agréable à Dieu; car on dit qu'en effet il ſupporta ſon malheur avec une extrême patience; & qu'il ne rendit pas moins de graces à Dieu dans l'infortune, qu'il n'avoit fait dans la proſpérité. C'eſt ce qui nous aſſure qu'il a déja reçu la Courone de vie, que Dieu deſtine à ceux qu'il aime, ou que certaine-

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

L'inconſtance des choſes humaines fit changer de face à tout. Eh ! De quoi le mauvais Cœur & le mauvais Eſprit peuvent-ils s'occuper, ſi ce n'eſt du mal ? Athanaſe, *Evêque & Duc, devint un Tiran. Croira-t-on que toutes les louanges du Pape ſe convertirent en anathèmes ? Guidé par ſon avarice,* Athanaſe *renouvella l'alliance avec les Sarafins, leur accorda près de Naple une habitation ; & ne ſe fit pas ſcrupule de partager avec eux le butin, qu'ils enlevoient, non ſeulement des Territoires de Bènevent, de Salerne & de Capoue, mais auſſi du Duché de Rome.*

Tous les Hiſtoriens de Naple, ſuivis par *Ughelli*, placent la mort de cet Evêque-Duc en 895 : mais l'Abbé *Muratori*, ſur une conjecture ſuffiſamment fondée, la recule juſqu'en 900.

DUCS de Gaïète.

DOCIBILIS

étoit Duc & Conſul en 877, lorſque le Pape *Jean VIII* vint à Gaïète ; & l'étoit encore en 883.

Gaïète avoit eu

PAPES.

affaires criminelles, ſuppoſé que les Empereurs ne s'en fuſſent pas réſervé la connoiſſance. Mais ici le Pape étoit Partie ; &, ſelon le Droit Féodal, l'affaire devoit être jugée par le Suzerain. Il faut d'ailleurs obſerver que la Souveraineté des Papes ſur Rome étoit aſſés bornée ; & que, ſous les Empereurs François, les principaux Citoiens, & ſur-tout les Chefs de la Nobleſſe, étoient les *Homes*, c'eſt à dire les *Vaſſaux directs de l'Empereur* (*Homines Imperiales*). C'eſt ce que nous apprend un Ecrivain du ſiècle ſuivant, *Eutrope*, Prêtre Lombard, dans ſon Ouvrage, *De l'Empire Romain.*

Come le Cardinal *Anaſtaſe* étoit en fuite, & qu'il étoit fortement ſoupçoné d'avoir été l'inſtigateur de tout ce que ſon Frère avoit fait ; le Concile, qui ſe tint le 12 d'Octobre 868, l'excomunia juſqu'à ce qu'il ſe fût préſenté pour répondre aux chefs d'accuſation intentés contre lui.

Dans ce même Concile, *Adrien II* approuva le rétabliſſement de S. *Ignace* ſur le Siège de Conſtantinople ; & condamna tout ce que le faux Patriarche *Photius* avoit fait.

PRINCES contemporains.

Gouvernement du Monaſtère & de l'Hôpital : mais elle ordonoit, « qu'après ſa mort, » ſi ſa fille *Hermengarde* avoit » pris le voile, » elle lui ſuccède- » roit au Gouver- » nement du Mo- » naſtère & de » l'Hôpital ; &, » ſuppoſé qu'elle » ne fût pas Reli- » gieuſe, elle lui » défendoit d'al- » térer en quoi que » ce fit les diſ- » poſitions, qu'elle » faiſoit en faveur » du Monaſtère & » de l'Hôpital ». *Jean VIII* confirma ce Teſtament par une *Bulle* du 1 d'Août de la même année 877.

En Avril 881, le Pape *Adrien III* tint à Rome un Concile, où ſe trouvèrent, outre les Evêques du Patriarchat de Rome, ceux de Pavie, de Reggio, de Modène, de Mantoue, de Vérone & de Verceil. Du conſentement de ces derniers come Parties intéreſſées, le Pape & le Concile confirmèrent de nouveau toutes les Donations faites par *Angilberge* au même Monaſtère de S. Sixte. La *Bulle* d'*Adrien*, qui nous fait connoître ce Concile, dont l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ne parle point, eſt du 17 d'Avril de la même année 885.

Hermengarde, courageuſe, & fière,

SAVANS & Illuſtres.

cadence des Manichéens. Le Jéſuite *Raderus* l'a fait imprimer en 1604 à Ingolſtad.

BERTHAIRE,

ou

BERTHIER,

Abbé du Mont-Caſſin, meurt le 4 de Septembre 885.

Il étoit François, & même appartenoit à la Famille Roïale. Il ſe retira, fort jeune, au Mont-Caſſin ; & s'y fit ſi généralement eſtimer, que vers 857 les Moines, d'un conſentement unanime, l'élurent Abbé.

Son prédéceſſeur l'avoit envoïé pluſieurs fois en France demander à *Louis le Débonaire* des ſecours contre les Sarafins.

Ce fut lui, qui, lorſqu'il fut Abbé, fit fortifier le Monaſtère du Mont-Caſſin, & commencer la Ville de San-Germano. Ces précautions n'empêchèrent pas les Sarafins de pénètrer en 883 juſqu'au Monaſtère. Ils entrèrent dans l'Egliſe ; tuèrent *Berthaire*, qui prioit au pied d'un Autel ; maſſacrèrent preſque tous les Moines ; pillèrent & brûlèrent le Monaſtère.

Le Cardinal *Baronius*, d'après *Léon d'Oſtie*, place la mort de cet Abbé le 4 de Septembre 884 Er-

EVENEMENS *ſous le Règne de* LOUIS II.

EMPEREURS d'Occident. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

truction de tout leur territoire. Come il refuſoit conſtamment de leur accorder une Capitulation; ils ſe rendent à diſcrétion au Comte *Lambert*, fils de *Gui I*, Duc de Spolète; & ce Comte les traite avec la dernière rigueur. *Louis* ſe tranſporte enſuite à Salerne, où *Waifre* le reçoit come ſon Souverain. La Ville d'Amalfi lui fait les mêmes honeurs. Il va de là prendre les bains de Pouzzole; &, ſur la fin de l'année, il vient à Bènevent, où le Prince *Adelgiſe* le reçoit avec une magnificence extraordinaire. L'Empereur, dont les forces êtoient conſidérablement diminuées par les pertes, qu'il avoit faites au ſiége de Capoue, & par les Garniſons, qu'il avoit laiſſées dans cette Ville, dans Amalfi, dans Salerne, & dans d'autres Places, ſe voit hors d'état de rien entreprendre contre des Ennemis d'autant plus braves, qu'ils êtoient enhardis par une ſuite de ſuccès. Il prend donc la réſolution d'emploier à les détruire toutes les forces de l'Italie; &, par un *Edit* qu'il publie à cet effet, « il fait prendre les armes à » tous ceux qui ſe trouvoient en état de ſervir. Les uns de» voient le joindre dans la Principauté de Bènevent au mois » de Mars de l'année ſuivante; les autres, reſter à la défenſe » de leurs Villes & des côtes de la mer. Quiconque avoit » aſſés de meubles pour païer l'Amande impoſée par les Loix » à l'Homicide, êtoit tenu de ſe rendre à l'Armée; & les » Pauvres, qui poſsèdoient la valeur de dix écus d'or, de» voient ſervir dans les Garniſons & ſur le bord de la mer. » Qui poſsèdoit moins de dix écus d'or, en êtoit exemt. De » pluſieurs Frères, le plus jeune, ou le plus foible, devoit » reſter ſeul avec leur Père; les autres devoient marcher. Il » faloit que deux Frères, vivans enſemble, allaſſent tous deux. » S'ils êtoient trois, le moins propre à la guerre pouvoit reſ» ter à la maiſon. Les Comtes & les Gaſtaldes ne pouvoient » exemter perſone, ſi ce n'eſt un ſeul Domeſtique pour eux » & deux pour leurs Femmes, à peine de perdre leurs *Honeurs*, » c'eſt à dire leurs Fiefs. La même peine êtoit prononcée » contre les Evêques, les Abbés & les Abbeſſes, qui ne fe» roient pas marcher tous leurs Vaſſaux; & ceux de ces Vaſ» ſaux, qui ne marcheroient pas, devoient perdre leurs Fiefs

ment il la recevra bientôt.

La *Chronique* d'*Herman Contract* dit, « Que dans » le tems quelques» uns crurent qu'il » êtoit mort étran» glé par un de » ſes Domeſti» ques ». On croioit apparemment qu'*Arnoul* avoit haté la mort de *Charle*, pour n'être point inquiété dans ſes uſurpations.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ſes Ducs particuliers dès le tems des Exarques. Ces Ducs ſe rendirent indépendans vers le tems du rétabliſſement de l'Empire d'Occident. L'Hiſtoire ne nous en fait connoître aucun avant *Docibilis*, dont elle ne nous apprend que ce que j'en dis ſous les années 877 & 883.

DUCS d'Amalfi.

MARIN I,
dit
L'ANCIEN,

étoit Duc en 771. On ignore le tems de ſa mort.

La Ville d'Amalfi dépendoit originairement du Duché de Naple. Les Princes de Bénevent en avoient enſuite été maîtres. A peu près vers le tems de la diviſion de cette Principauté, ceux d'Amalfi s'étant remis en liberté, ſe gouvernèrent par eux-même, aiant à leur tête des *Préfets*, ou *Gouverneurs*, qui ne l'étoient qu'un an. Le dernier de ces Préfets fut le Duc de Naple *Serfius II.* Son gouvernement déplut; & l'on mit en ſa place *Marin*, qui fut le premier Duc, mais on ignore en quelle année.

PAPES.

Lothaire, Roi de Lorraine, à qui *Nicolas I* n'avoit pas voulu permettre de venir à Rome, ſe perſuada que le grand âge & la bonté naturelle d'*Adrien* le rendroient moins inexorable que ſon prédeceſſeur; & qu'à force de préſens, il l'engageroit à diſſoudre ſon mariage avec *Thietberge*, & même à réhabiliter celui qu'il avoit contracté, contre tout droit, avec *Waldrade*. Il vint pour cet effet en Italie dans le mois de Juin 869, eſpérant que l'autorité de l'Empereur ſon Frère, ſur le Pape ſon Vaſſal, contribueroit beaucoup à lui faire obtenir ce qu'il deſiroit. *Louis*, qui faiſoit le ſiége de *Bari*, lui fit dire à Bénevent de s'en retourner, & d'attendre un tems plus favorable. *Lothaire* ne laiſſa pas d'aller au Camp devant Bari. Ses prières, & ſes préſens firent agir l'Impératrice, qui força l'Empereur de demander au Pape une entrevue au Mont-Caſſin.

Lothaire y fit au Pape de magnifiques préſens, qui furent acceptés : mais *Adrien* ne conſentit à rien, qui fût abſolument contraire aux Canons. Vaincu par les prières de l'Impératrice, il accorda ſeulement la

PRINCES contemporains.

n'eut pas pluſtôt épouſé *Boſon*, qu'elle ne ceſſa de lui dire, « Qu'une » Princeſſe comme » elle, Fille d'un » Empereur d'Occident, & ci-devant fiancée au » Fils d'un Empereur d'Orient, » ne pouvoit pas » toujours vivre » ſans être Reine, » & ſans avoir un » Roi pour Mari ». *Boſon*, ſuffiſamment excité par ſa propre ambition, profite de l'embarras, où les jeunes Rois de France, *Louis* & *Carloman*, ſe trouvoient en 879 par la déclaration de guerre de *Louis*, Roi de Saxe. Il exécute enfin un projet, formé depuis du tems de concert avec le Pape *Jean VIII.* Il gagne la pluſpart des Evêques & des Seigneurs de ſon Duché de Provence, en leur promettant des Bénéfices & des Fiefs. Il en intimide d'autres par ſes menaces; & les aſſemble tous à Mantale près de Vienne. *Roſtagge*, Archevêque d'Arle & Vicaire Apoſtolique, préſide à l'Aſſemblée. *Boſon* eſt élu Roi d'un conſentement unanime; & les Evêques le couronent.

Tel eſt le commencement du *Roiaume d'Arle* ou *de Provence*, ou *de Bourgogne Ciſjurane*. Ce Roiaume fut compo-

SAVANS & Illuſtres.

kempert la met auſſi dans la même année : mais on voit par différens Monumens qu'*Angélaire*, qui fut ſon ſucceſſeur & qui fit rebâtir le Monaſtère, étoit Abbé dans le mois de Mai, Indiction II, c'eſt à dire 884; cette Indiction comptant depuis le 1 de Septembre 883.

Il reſte de *Berthaire* des *Homélies*, des *Traités de Grammaire* & *de Médecine*, & quelques *Poëſies*.

ANASTASE
LE BIBLIOTHÉCAIRE,

Abbé d'un Monaſtère de Rome, Cardinal Prêtre, & Bibliothécaire de l'Egliſe Romaine, meurt en 886.

Il fut Ambaſſadeur de *Louis II* à Conſtantinople en 869 avec les Comtes *Ewrhard* & *Suppon*, pour y traiter du mariage d'*Hermengarde*, fille de cet Empereur, avec le fils aîné de l'Empereur *Baſile*. *Anaſtaſe*, en même tems, fut préſent à la dernière Seſſion du VIIIe Concile général, qui ſe tenoit alors à Conſtantinople.

En 871, il fut envoié par *Adrien II* Légat à Naple, pour faire rétablir dans ſon Siége le S. Evêque *Athanaſe*, qu'avoit chaſſé ſon nevеu

Digitized by Google

» & leurs Biens Allodiaux. Des Evêques & des Comtes étoient » només Commiſſaires dans chacun des grands Gouvernemens, » pour y faire exécuter cet *Edit* ».

867.

Au commencement du printems, l'Empereur aſſemble toutes ſes troupes à Nocera dans la Pouille, & ſe propoſe d'aſſiéger Bari : mais les Saraſins vienent l'attaquer, & taillent en pièces une partie de ſon armée. *Louis*, ne ſe trouvant plus aſſés de forces pour exterminer les Infidèles, a recours à ſon frère *Lothaire*, Roi de Lorraine, qui paſſe auſſitôt les monts avec un gros Corps de Troupes, & remporte pluſieurs petits avantages ſur les Saraſins, en même tems que l'Empereur a de ſon côté divers ſuccès. Mais il ne paroît pas que les deux Frères ſe ſoient mis en état de rien entreprendre de conſidérable, en joignant leurs troupes; & peut-être *Lothaire* repaſſa-t-il les monts, avant la fin de la Campagne.

Dans les premiers jours de Septembre, les Romains font ordoner le Pape *Adrien II*, ſans avoir demandé le conſentement de l'Empereur, ni même invité les Commiſſaires, qu'il avoit à Rome, à ſe trouver à l'élection. Le Comte *Lambert*, nouvellement Duc de Spolète, qui vraiſemblablement étoit un de ces Commiſſaires, n'avoit pas attendu que le nouveau Pape eût été conſacré, pour punir les Romains de leur attentat contre les Droits de l'Empereur. Il avoit fait entrer dans la Ville des troupes, qui l'avoient traitée come une Place emportée d'aſſaut; & ce n'avoit été qu'après cette Expédition militaire que les Commiſſaires avoient reçu les excuſes des Romains. Ceux-ci portent des plaintes à l'Empereur du traitement, qu'on leur avoit fait. L'Empereur approuve le choix d'*Adrien II* : mais il ne paroît pas qu'il ait témoigné du mécontentement de la conduite de *Lambert*.

868.

Louis enlève aux Saraſins Mutara, qu'il brûle; & Venoſe & Canoſe, dans leſquelles il met des Garniſons. Peut-être prend-il auſſi la Ville d'Orſa. Du moins ſon armée ſe préſente aux portes. C'eſt tout ce que l'on ſauroit de cette Campagne, ſans une *Lètre* d'*Adrien II*, écrite le 12 de Février à *Louis le Germanique*, laquelle done lieu de ſoupçoner qu'avant la fin de l'hiver, *Louis* avoit commencé le ſiége de Bari. Le Pape le

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Il s'associa son Fils, dont je vais parler.

SERGIUS I, associé par son Père au Duché, règne avec lui 14 ans ; & n'est pas longtems Duc après son Père.

Tout ce que je trouve sur ce sujet, c'est qu'après que le Père & le Fils eurent été Ducs ensemble 14 ans, les Amalfitains crevèrent les yeux à *Sergius*, & l'exilèrent à Naple. Il faloit que *Marin* fût mort depuis quelque tems, puisqu'il n'est point parlé de lui dans cette révolution.

MAUR, est élu Duc en la place de *Sergius I:* mais on ignore en quelle année. On ne sait pas non plus quand il mourut, ou quand il cessa d'être Duc.

PULCHARIS, étoit Duc d'*Amalfi* en 877 & 879. Je parle de lui sous ces années : mais je n'ai point trouvé quand il avoit commencé d'être Duc, & quand il cessa de l'être.

DUCS de Frioul,

MARQUIS de Trévise.

VACANCE DU DUCHÉ, depuis 828, jusque vers 846.

PAPES.

Communion à *Lothaire* ; & la lui dona dans une Messe, qu'il célébra solemnellement : mais ce fut après l'avoir fait jurer, ainsi que les Seigneurs de sa suite, « Qu'il s'êtoit soûmis aux » Jugemens de *Nicolas*, en s'abstenant de tout » commerce illégitime avec *Waldrade* » ; & lui faisant promettre, « Qu'il s'en abstiendroit à l'avenir ». Le Pape étant de retour à Rome, *Lothaire* y vint. On ne lui fit aucuns honeurs. Il visita le Tombeau de S. *Pierre* : mais il ne put obtenir du Pape que, le Dimanche suivant, il dît une Messe solemnelle en sa présence. *Adrien* & *Lothaire* dinèrent ensemble au Palais de Latran ; & le Pape fit au Roi quelques présens, entre autres d'une Palme benite : mais il chargea *Formose*, Evêque de Porto, d'aller, avec un autre Evêque, s'informer à fond de la conduite de *Lothaire*, afin de procèder dans cette affaire, suivant les règles de la Justice.

Lothaire étant allé de Rome à Lucque, y tomba malade, avec presque toute sa suite, d'une fièvre maligne. Voïant mourir chaque jour

PRINCES contemporains.

se de la Provence, du Dauphiné, de la Savoie, du Lionois, & de quelques Comtés en Bourgogne.

Que la chose se soit faite de concert avec *Jean VIII*, on en a la preuve dans une *Lètre* que ce Pape écrivit à *Boson* la même année 879, avant l'Assemblée de Mantale. *Le dessein*, lui dit-il, *que, par la grace de Dieu, nous avons secrètement conçu, lorsque nous étions ensemble à Troies* (en 878), *nous le conservons constamment dans notre cœur apostolique, come une espèce de trésor, que nous cachons avec soin ; &, si nous vivons, nous souhaitons d'emploïer, autant qu'il est en nous, tous nos efforts à l'exécuter. C'est pourquoi, si Votre Excellence le juge à propos, il est tems à présent que vous le conduisiés à sa fin.*

On verra dans cet Ouvrage que *Jean VIII* avoit dessein de faire *Boson*, Roi d'Italie, & de le couroner Empereur. Il est à présumer qu'ils étoient convenus que celui-ci commenceroit par se rendre indépendant en Provence, afin que les Italiens s'empressassent de l'élire Roi, quand ils le verroient maître d'un assés vaste Etat, & capable par ses propres forces de leur être utile.

SAVANS & Illustres.

le Duc *Sergius II*. Il ne put réussir dans sa Négociation ; &, se servant de son autorité de Légat, il excommunia *Sergius* & les Napolitains.

Anastase étoit un home habile dans les Affaires, & sa savant d'ailleurs pour son siècle. Il parloit avec une égale facilité le Grec & le Latin.

Il a fait plusieurs Ouvrages, entre autres une *Vie de S. Denis l'Aréopagite*, qu'il a traduite du Grec de *Méthodius*. Il envoïa cette Traduction à *Charle le Chauve* en 876.

Mais la plus grande célébrité d'*Anastase* vient de sa collection des *Vies des Papes*. Elle commence à *S. Pierre* & finit à *Nicolas I*. Les premières *Vies* jusqu'au Pape *Libère* ne sont certainement pas d'*Anastase*. Dans des Manuscrits qui lui sont antérieurs & qui sont du tems de *Charlemagne*, l'Auteur ou le Compilateur est appellé *Damase*. De celles qui suivent, *Anastase* peut en avoir fait quelques-unes : mais en général, elles sont de différentes mains.

loue dans cette *Lètre*, « de ce qu'il combat les ennemis du » Nom Chretien, ſans être arrêté par les fatigues, la cha» leur ni la gelée; de ce que ſes armes ont conſidérablement » affoibli les Infidèles; & de ce qu'il a rétabli le calme & la » tranquillité dans tous les païs circonvoiſins ». Pour cette raiſon il ordone à *Louis le Germanique*, « de ne rien entre» prendre ſur les Etats de l'Empereur, ni ſur ceux du Roi » *Lothaire*; & le menace, en cas de déſobéiſſance, d'uſer » contre lui de tout ſon pouvoir ». Une ſemblable *Lètre*, écrite à *Charle le Chauve*, ſervit à le contenir.

869.

Il ſe fait un Traité d'Alliance entre l'Empereur *Baſile* & l'Empereur *Louis*, « à condition que *Baſile* attaquera les Sa» raſins par mer, tandis que *Louis* les combatra ſur terre; » & que celui-ci donera ſa fille *Hermengarde* en mariage à » *Léon*, fils de *Baſile* ». Pendant que *Louis* preſſe le ſiége de Bari par terre, une Flote Grèque de 200 voiles, quelques-uns diſent de 400, vient aſſiéger cette Ville par mer. Une partie de cette Flote devoit conduire *Hermengarde* à Conſtantinople: mais des raiſons, ſur leſquelles l'Hiſtoire ſe taît, empêchant *Louis* de remêtre ſa Fille à l'Amiral Grec, qui devoit la recevoir de lui, cet Amiral abandone le ſiége, & ſe retire à Corinthe. *Louis*, obligé de convertir le ſiége en blocus, ſe retire au commencement de l'hiver. Les Saraſins tombent ſur ſon arrièregarde, & lui prènent 2000 chevaux, avec leſquels ils vont au Mont-Gargan piller l'Egliſe de S. Michel.

870.

L'Empereur continue le ſiége de Bari, qu'il pouſſe avec tant d'ardeur & de précaution, que les Aſſiégés, perdant toute eſpérance de ſecours, demandent plus d'une fois à capituler: mais *Louis* veut qu'ils ſe rendent à diſcrétion. Cependant pluſieurs petits Corps de Saraſins ravagent la partie de la Calabre dépendante de l'Empire Grec. Les Peuples, ne recevant point de ſecours de Conſtantinople, ont recours à *Louis*, auquel ils offrent de le reconnoître pour Souverain, & de lui paier tribut. Des Troupes, qu'il leur envoie, batent trois Généraux Saraſins. D'autres troupes, ou peut-être les mêmes, commandées par les Evêques *Oſchiſe* & *Gariard* & par *Otton*, Comte de Bergame, tombent ſur d'autres Saraſins, raſſem-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

EBHERARD
ou
EBHWRARD,

que l'on croit fils du Duc *Hanrok* ou *Henri I*, eſt fait Duc de Frioul & Marquis de Tréviſe, vers 846, par l'Empereur *Lothaire*, ſon beaufrère. Il meurt en 868 ou 869.

Les ſavans Bénédictins, Auteurs de l'*Hiſtoire Litteraire de la France*, en ont fait un Article dans leur Ve. Tome; & ne le qualifient que *Comte de Frioul*. Ils diſent que quelques Auteurs le ſurnomment *de Ciſoin*. En effet dans un petit Poëme en Vers Hexamètres, imprimé dans le *Spicilége* de D. Luc *Dachery*, lequel a pour titre *De Sancto Evrardo*, ce Prince eſt nommé dans le premier Vers *Evrardus Ciſonienſis*.

De ce qu'*Ebherard* eſt ſurnommé *de Ciſoin*, les Auteurs, que je viens de citer, concluent qu'il paroît être né dans ce lieu du Diocèſe de Tournai. L'on ſait très certainement qu'*Ebherard*, qui devoit être d'une famille Lombarde, poſsèdoit de grands biens dans la Germanie inférieure, dont la Belgique faiſoit partie. En parlant de ſon fils *Berenger*, dans la VIe. *Epoque*, Col. des *Empereurs d'Occid.* je parlerai de leur origine.

Sa femme *Giſèle* & lui fondérent à Ciſoin une Collégiale de Clercs, à laquelle ils firent de grands biens. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans l'Egliſe de cette Collégiale. Nous avons une ancienne *Hymne*, qui s'y chantoit, dans laquelle *Ebherard*, *Giſèle* & leur fille *Alais*,

PAPES.

quelqu'un des ſiens, il ſe fit tranſporter à Plaiſance, où, le 16 d'Août, il mourut, ſans témoigner, dit-on, aucun deſir ſincère de ſatisfaire à ce que ſa conſcience & l'Egliſe exigeoient. Son corps fut inhumé ſans aucune cérémonie dans l'Egliſe de S. *Antonin* hors des murs de la Ville.

La Reine *Thietberge* fit don à cette Egliſe de pluſieurs Terres, afin qu'on priât Dieu pour l'ame du Roi ſon Epoux; & qu'on en célébrât à perpétuité l'Anniverſaire. Enſuite elle prit le voile à Mets dans le Monaſtère de Ste *Clodoſinde*, ou *Cloſine*, &, quelques années après, elle en mourut Abbeſſe.

JEAN VIII.

Archidiacre de l'Egliſe de Rome, élu, ſuivant la coûtume, auſſitôt après la mort d'*Adrien II*, eſt conſacré, diſent les *Annales de S. Bertin*, le 14 de Décembre 872; & meurt le 15 ou le 16 de Décembre 88[illegible].

Il ſe livroit aux Affaires Eccléſiaſtiques & Politiques avec une ardeur infatigable: mais il manioit les unes & les autres avec plus d'adreſſe peut-être, qu'il n'étoit bienſéant pour un Pape.

On lui reproche d'avoir uſé trop légèrement de l'Excommunication; & l'on refuſe de lui pardonner d'avoir, le premier, rendu fréquent l'uſage des Interdits locaux.

En 879, à la prière de l'Empereur *Baſile*, il admit à ſa communion *Photius*, nouvellement remonté ſur le Siége Patriarchal de Conſtantinople. Le Cardinal *Baronius* excuſe la facilité de *Jean* à cet égard: mais, en même tems, il ne

PRINCES contemporains.

Louis & *Carloman*, ni les Princes de la Branche Germanique ne pardonèrent pas à *Boſon*, nouveau Roi de Bourgogne-Ciſjurane, ſon uſurpation: mais ſon extrême habileté le maintint ſur le Trône, malgré tout ce que l'on fit pour l'en précipiter.

ROIS d'Angleterre.

ETHELWOLF,

depuis 838, meurt en 857.

ROI de Kent, &c.

ADELSTAN,

fils naturel d'*Ethelwolf*, eſt fait *Roi de Kent, d'Eſſex & de Suſſex* par ſon Père en 841; & meurt en 852.

Ethelwolf, en faiſant *Adelſtan* Roi, ſe réſerva le Domaine ſuprême ſur les Etats, qu'il lui cédoit.

Pendant le régne de ce Prince, les Danois ſe répandirent en très grand nombre dans les Campagnes d'Angleterre. Ils les ravagèrent; & ruinèrent pluſieurs Villes. *Adelſtan* ſe mit avec ſon Père à la tête d'une armée formidable, & tailla les Danois en pièces. Il ne ſurvécut guère à cette victoire, qui fut principalement le fruit de ſa valeur.

ROI de Weſſex,
enſuite d'Angleterre.

ETHELBALD,

l'aîné des quatre Fils légitimes d'*Ethelwolf*, le force en 852 de le faire *Roi de Weſſex*. Il devient *Roi d'Angleterre* en 857; & meurt en 860.

Monté ſur le Trône par un crime, il s'y rendit

blés dans une vallée pour y faire la moiſſon; les taillent preſque tous en pièces; & délivrent un grand nombre d'Eſclaves Chretiens. Sur la nouvelle de ce déſaſtre, *Cincim*, qui commandoit les Saraſins dans la Ville d'Amantée, vient attaquer les Chretiens, qui le mètent en fuite, & le pourſuivent juſqu'aux portes de la Ville. Bientôt après, on eſt informé par des Eſpions, que le même *Cincim*, à la tête d'un renfort conſidérable venu de Sicile, s'avançoit au ſecours de Bari, dans le deſſein de ſurprendre les Chretiens, le jour même de Noël; comtant que l'attention aux devoirs de la piété les empêcheroit d'être ſur leurs gardes. L'Empereur ordone à ſes troupes d'entendre la Meſſe & de communier avant le jour. Il marche enſuite aux Ennemis qui prènent la fuite, après avoir fait une grande perte. Le ſiége de Bari continuoit toujours, par la mauvaiſe foi de *Sergius II*, Duc de Naple, qui s'étoit allié ſecrètement avec les Saraſins. L'*Anonime de Salerne* rapporte une *Lètre* de *Louis* à *Baſile*, par laquelle on voit, « Que les Napolitains fourniſſoient aux Saraſins des armes, des vivres & d'autres ſecours : Qu'ils les tranſportoient dans leurs vaiſſeaux par tout le long des côtes de l'Empire : Qu'ils alloient ſouvent avec eux piller en cachète les frontières du Territoire appartenant au Prince des Apôtres, en ſorte qu'il ſembloit que Naple fût devenue Palerme ou l'Afrique : Que lorſque les Troupes Impériales pourſuivoient quelques bandes de Saraſins, ceux-ci n'avoient pas beſoin de repaſſer en Sicile; qu'ils trouvoient un aſile aſſuré dans Naple; qu'ils y reſtoient auſſi longtems qu'il leur plaiſoit; & qu'ils en ſortoient, lorſqu'on y penſoit le moins, pour recommencer leurs ravages ». Come l'expulſion des Saraſins hors d'Italie intéreſſoit l'Empire Grec, & que le Duc de Naple êtoit Sujet, ou du moins Vaſſal tributaire de cet Empire; *Sergius* n'avoit pas laiſſé de fournir un petit nombre de troupes à l'Empereur *Louis* : mais elles avoient ſeulement paru dans quelques aſſauts. Elles êtoient enſuite reſtées, ſans rien faire; & bientôt elles s'étoient en retournées, malgré tout ce que l'on avoit fait pour les retenir.

871.

APRÈS un ſiége, que le peu de bone foi des Grecs avoit fait durer près de quatre ans, *Louis* emporte enfin Bari d'aſſaut le 3 de Février. Tous les Saraſins ſont paſſés au fil de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

c'eſt à dire *Adélaïde*, ſont invoqués come Saints.

L'*Hiſtoire littéraire de la France* met la mort d'*Ebherard* en 874. C'eſt une erreur. Il paroît par une *Charte* de *Gisèle*, en date du 15 d'Avril de la XXIXe année de *Charle le Chauve*, c'eſt à dire de 869, qu'elle étoit veuve depuis un an, & peut-être deux.

Cette *Gisèle* étoit, come je l'ai dit ailleurs, fille de *Louis le Débonaire* & de *Judith*, ſa ſeconde femme. *Ebherard* en eut, entre autres Enfans, deux Fils, qui furent ſucceſſivement Ducs & Marquis de Frioul.

L'Empereur *Lothaire I* rétablit, en faveur de ſon beaufrère *Ebherard*, le Duché de Frioul & le Marquiſat de Tréviſe, afin d'en réunir toutes les forces contre les Eſclavons, qui déſoloient cette Province.

Aubert le Mire & l'*Hiſtorien des Châtelains de Plie*, ont fait imprimer le Teſtament d'*Ebherard*, dans lequel on trouve le dénombrement de ſa Bibliothèque, qui, bien que peu nombreuſe, étoit riche & bone pour le tems. Ce Teſtament, que ces deux Auteurs croient ſans raiſon une pièce ſuppoſée, & que D. *Luc Dachery*, depuis a fait réimprimer plus correct, eſt daté de la XXIVe année de l'Empereur *Louis*, que les deux premiers Editeurs ont pris pour *Louis le Débonaire*, ce qui ſans doute leur a fait paroître la Pièce fauſſe. Cet Empereur *Louis* eſt *Louis II*; & ſa XXIVe année tombe à l'an 868 ou 869, ſuivant que l'on comte, ou de l'an 844, qu'il fut déclaré Roi d'Italie par ſon Père *Lothaire*.

peut s'empêcher de dire beaucoup de mal de ce Pape; & s'imagine que ſa trop grande condéſcendance pour *Photius*, eſt la véritable origine de la fable de la *Papeſſe Jeanne*. Cette imagination n'eſt guère moins extravagante que la fable même. *Il ne manque pas d'Ecrivains, qui, blâmant*, dit *Muratori*, T. V, p. 139, *la rigueur de ces Papes, qui ne veulent, dans les affaires difficiles, admètre aucun tempérament, croient que* Jean VIII *agit avec ſageſſe, en approuvant le rétabliſſement de* Photius, *au moien de toutes les conditions & de toutes les reſtrictions mentionées dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.*

Jean mourut très malheureuſement. Un de ſes Parens l'avoit empoiſoné par un breuvage. Cet home & ſes complices, qui n'en vouloient pas moins à la ſuprême Dignité de *Jean* pour l'un d'entre eux, qu'à ſes tréſors pour eux tous, s'imaginant qu'il pouvoit vivre encore plus qu'ils ne ſouhaitoient, le frapèrent ſur la tête à coups de marteau juſqu'à ce qu'il expirât. L'auteur de cet aſſaſſinat ſacrilége, effraïé des cris du Peuple qui s'aſſembloit, tomba mort, ſans être frapé ni bleſſé par perſone.

C'eſt ainſi que les *Annales de Fulde* racontent la mort de *Jean VIII*: mais, en voïant que *Marin I*, ſon ſucceſſeur, ne ſe mit point en peine de rechercher ou de punir les Meurtriers, on eſt tenté de douter de la vérité de ce récit, fort ſuſpect d'ailleurs par l'eſpèce de merveilleux, qu'il attache à la mort de l'Auteur du complot. D'un odieux par ſes vices. La pluſpart des Hiſtoriens s'accordent à n'en dire que du mal. Les Moines, auxquels il avoit fait de grands biens, l'ont comblé de louanges.

Il épouſa *Judith*, veuve de ſon Père & fille de *Charle le Chauve*, Roi de France: mais il ne faut les traiter ni l'un ni l'autre d'inceſtueux. *Judith* avoit été fiancée ſi jeune avec *Ethelwolf*, que le mariage n'avoit point été célébré ni conſommé.

ROI de Kent, *enſuite* d'Angleterre.

ETHELBERT,

ſecond fils légitime d'*Ethelwolf*, eſt *Roi de Kent, d'Eſſex & de Suſſex* en 857, à la mort de ſon Père. Il devient *Roi d'Angleterre* en 860, par la mort d'*Ethelbald* ſon frère aîné; règne en tout 8 à 9 ans; & meurt en 866.

Auſſitôt après le Couronement de ce Prince, les Danois vinrent faire des courſes en Angleterre. Ils pénètrèrent juſqu'à Winchester, Capitale du Weſſex, & la réduiſirent en cendres. Ils revinrent, ſur la fin de l'automne, ſe poſter dans l'Ile de Thanet, à deſſein de rentrer au printems en Angleterre. Pour les renvoïer chés eux, *Ethelbert* leur offrit de l'argent. Ils le prirent; & ſe jetèrent ſur le païs de Kent, ſans qu'on pût s'oppoſer à leurs ravages. Cette perfidie ranima le courage d'*Ethelbert*. Il leva des troupes. Les Danois intimidés ſe rembarquèrent en hâte avec tout leur butin.

Ethelbert laiſſa deux Fils, qui ne lui ſuccédè-

l'épée; & leur Commandant, qui s'étoit retiré dans une forte tour, ſe rend au Prince *Adelgiſe II*, à condition d'avoir la vie ſauve en reconnoiſſance d'avoir reſpecté l'honeur d'une Fille de ce Prince, qu'il avoit en ôtage. *Adelgiſe* contracta bientôt avec ce Commandant une amitié, qui produiſit de funeſtes effets. *Conſtantin Porphirogénète*, dans la *Vie* de l'Empereur *Baſile*, ſon aieul, dit, « Qu'en cette année là » Ville de Bari vint, avec tout ſon Territoire, au pouvoir » des Romains, c'eſt à dire des Grecs ». C'eſt une fauſſeté. Les Grecs ne rentrèrent en poſſeſſion de Bari, qu'après la mort de *Louis*.

Cette Ville fut à peine priſe, que *Louis* envoïa ſon armée commencer le ſiége de Tarente. Ce fut pendant ce nouveau ſiége, qu'il reçut une *Lètre* de l'Empereur *Baſile*, qui, loin de le féliciter ſur ſes heureux ſuccès, « ſe plaignoit de ce » qu'il prenoit le titre d'*Empereur des Romains* & celui de » *Baſileus* (1), come ſi ce dernier n'eût appartenu qu'au ſeul » Empereur Grec. Il prétendoit que *Louis* devoit uniquement » ſe faire appeller *Empereur des François*. Il lui reprochoit » enſuite de ce que, pendant que les Grecs faiſoient des efforts » incroïables pour ſe rendre maîtres de Bari, les François » étoient reſtés enfermés dans leur Camp, & n'avoient ſongé » qu'à ſe divertir ». *Louis* répondit par la *Lètre* que l'*Anonime de Salerne* rapporte, & que j'ai déja citée. *Si*, dit-il, *nous n'étions pas* Empereur des Romains, *nous ne ſerions pas* Empereur des François. *C'eſt des* Romains, *que nous avons reçu le Titre & la Dignité d'*Empereur. *C'eſt chés eux, que ce comble d'honeur & ce nom ont pris naiſſance. Nous avons été chargés par Dieu même du Gouvernement de cette Nation & de cette Ville, & du ſoin de défendre & de mètre en honeur la Mère de toutes les Egliſes de Dieu. C'eſt de là que les Auteurs de notre Race ont tenu l'autorité, d'abord de* ROI, *puis d'*EMPEREUR. Après avoir lu ces paroles, dira-t-on qu'en répondant aux Empereurs Grecs, qui lui diſputoient le titre d'Empereur, LOUIS *répondit aſſés mal, & n'allègua que la poſſeſſion* (2)? Pouvoit-il mieux ſe défendre qu'en expoſant

(1) Ce mot Grec n'eſt pas tout à fait rendu par celui de *Roi*. Sa veritable ſignification, ſur-tout dans le ſiècle dont il s'agit, eſt un *Souverain abſolu dont la Couronne ne relève d'aucun autre Prince*. C'eſt pour cela que les Grecs donoient ce titre à leurs Empereurs.

(2) Abregé chronologique de l'Hiſtoire & du Droit public d'Allemagne. *Edit. de Paris*, p. 45.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

re, ou de 845 qu'il fut ſacré par le Pape. *Ebherard*, dans la même année qu'il fit ſon teſtament, mourut à *Muſiaſtre*, Maiſon de campagne du Comté de Tréviſe. *Hunrok II*, ſon fils & ſon ſucceſſeur, fit porter ſon corps à Ciſoin à la priere de *Giſèle*, come on l'apprend d'une Charte de cette Princeſſe du mois de Juillet 875.

Le Chapitre de Ciſoin, fondé par *Ebherard* & *Giſèle*, devint en 1129 un Chapitre régulier ſous la Règle de S. *Auguſtin*.

HUNROK, ou *HENRI II*,

fils aîné d'*Ebherard*, lui ſuccède en 868 ou 869, & meurt vers 874.

BÉRENGER,

ſecond fils d'*Ebherard* & ſucceſſeur de ſon frère *Hunrok II*, étoit Duc en 875. Il mourut Empereur & Roi d'Italie en 924.

DUCS de Spolète.

GUI I,

François d'origine, eſt fait Duc de Spolète vraiſemblablement en 833 & meurt, ou ceſſe d'être Duc, vers la fin de 866.

Il eſt certain que ce fut lui qui fit lever, en 843, le ſiège de Bénevent, que faiſoit *Siconulf*, Prince de Salerne, ſon beaufrère. Je rapporte en ſon lieu ce fait tel que le raconte *Erkempert*, auquel il faut s'en tenir.

L'Anonime de Salerne, qui ſe plaît à débiter des fables, fait de l'Hiſtoire

PAPES.

autre côté, ſi, laiſſant à part cette circonſtance, on fait attention que *Jean* avoit dans Rome beaucoup d'Ennemis puiſſans, qu'il avoit excommuniés, & dont la Faction prévalut après ſa mort, on ne s'étonera pas de voir ſes Aſſaſſins reſter impunis.

MARIN I,

nomé par quelques-uns

MARTIN II,

eſt élu peu de jours après la mort de *Jean VIII*, en Décembre 882; & conſacré, come l'on croit, le 23 du même mois. Il meurt vraiſemblablement au mois de Maj 884.

On ignore ſi ſon élection fut approuvée par l'Empereur *Charle le Gras*. L'état des affaires pourroit bien avoir été cauſe que l'on ſe fût hâté de doner un ſucceſſeur à *Jean VIII*, pour éviter les inconvéniens d'une longue Vacance.

Les *Annales de Fulde* diſent que *Marin* étoit Archidiacre de l'Egliſe de Rome, lorſqu'il fut élu Pape. Dans une *Lètre* d'*Etiène V*, il eſt dit que *Marin* étoit Evêque: mais *Etiène* n'ajoute pas de quel Siége.

C'étoit un Home de mérite, que ſes prédéceſſeurs avoient emploié dans des Légations importantes, dont il s'étoit tiré toujours avec honeur. Il s'étoit ſur-tout oppoſé fortement aux diverſes entrepriſes de *Photius*, qu'il ne voulut jamais, lorſqu'il fut Pape, reconnoître pour légitime Patriarche de Conſtantinople. Ce fut pourquoi l'Empereur *Baſile*, devenu le protecteur & l'ami de *Photius*, refuſa de reconnoître *Marin* pour

PRINCES contemporains.

rent point, parcequ'*Ethelwolf*, par ſon Teſtament, avoit appellé ſes quatre Fils légitimes, l'un après l'autre, à la Courone.

ETHELRED I,

troiſième fils légitime d'*Ethelwolf*, ſuccède en 866 à ſon frère *Ethelbert*, & meurt en 872.

Rapin-Thoyras dit que *le règne d'*Ethelred *fut court & infortuné. Depuis le jour*, continue-t-il, *que ce Prince parvint à la Courone, juſqu'à ſa mort, les Danois ne laiſsèrent pas l'Angleterre un ſeul momene en repos. Ils commencèrent à l'attaquer par le Northumberland, dont ils s'emparèrent enfin. Ils continuèrent par l'Eſt-Anglie, qu'ils ſubjuguèrent auſſi. Enfin, après avoir ravagé la Mercie, ils entrèrent dans le Weſſex. Malgré la valeur d'*Ethelred, *il eut le chagrin de les laiſſer, en mourant, au milieu de ſon Roïaume, & en état d'en achever bientôt la conquête.*

Ecbert, en ſoûmètant les Roïaumes Anglois de Northumberland, d'Eſt-Anglie & de Mercie, leur avoit laiſſé des Rois, ſes Vaſſaux & ſes Tributaires. Depuis la mort d'*Ethelwolf*, l'autorité des Rois de Weſſex ou d'Angleterre, occupés à ſe défendre contre les Danois, s'étoit fort affoiblie dans ces trois Roïaumes.

Les Northumbres, étant les plus éloignés, s'étoient affranchis de la ſervitude; & les Factions, qui les avoient ſi longtems diviſés, s'étoient enfin accordées à mètre *Oſbert* ſur le Trône. Ce Prince auroit pu rétablir le Northumberland dans ſon anciène ſplendeur,

en deux mots la vérité des faits? Mais on peut lui reprocher d'avoir été mal inſtruit de l'Hiſtoire de ſon Biſaieul *Charlemagne*. Ce ne fut point au Pape, ce ne fut point aux Romains, ce fut à ſon épée que ce Prince dut le nom de *Roi des Lombards* ou d'*Italie*. Ce fut au concours du Pape & des Romains qu'il dut le titre d'*Empereur*. *Louis* repouſſe enſuite avec vigueur le reproche, que *Baſile* faiſoit aux François de s'être mal comportés au ſiége de Bari. « Loin que » les Grecs euſſent contribué quelque choſe à la priſe de cette » Ville; ils n'avoient fait qu'une vaine parade de courage » dans un ou deux aſſauts, & s'étoient enſuite déshonorés, » en s'en retournant, ſans rien dire, dans leur païs ». Ce reproche tomboit ſur le mauvais procédé de la Flote Grèque envoïée par *Baſile* pour aſſiéger Bari par mer, & ſur la conduite des Napolitains & des autres Grecs d'Italie. *Louis* ajoutoit, « Qu'il étoit certain au contraire que les François, loin » de ſonger à ſe divertir, avoient eux ſeuls pris Bari ». Dévoilant enſuite les manœuvres des Grecs, « il ſe plaignoit de » ce que le Patrice *Nicetas*, chargé de veiller avec une flote » à la ſureté de la Mer Adriatique, avoit ravagé pluſieurs en- » droits de l'Eſclavonie Françoiſe, ſous prétexte que les Eſ- » clavons avoient volé les Légats du Pape, qui revenoient » de Conſtantinople ſur les Vaiſſeaux de *Baſile* ». Il paroît par la manière, dont *Louis* s'exprime, que les Eſclavons, par qui les Légats avoient été volés, n'étoient pas ſes ſujets; que *Nicetas* avoit puni ces Pirates, & qu'il avoit repris tout ce qu'ils avoient enlevé. *Louis* ſe plaint en effet amèrement « de ce que les Légats avoient été ſi mal eſcortés, & de ce » que, depuis le tems, on ne leur avoit rien rendu de ce qui » leur avoit été pris; de ce que pluſieurs Châteaux de ſa » domination avoient été pillés par *Nicetas*, de ce que les » Territoires en avoient été ravagés, & les habitans, malgré » leur innocence, emmenés en eſclavage; procédé d'autant » plus criant, qu'alors même ces Eſclavons, ſujets de *Louis*, » travailloient au bien commun, & bouchoient avec leurs Na- » vires le Port de Bari; ce qu'ils n'auroient eu garde de faire, » s'ils avoient prévu que l'on profiteroit de leur abſence pour » aller, contre tout droit, piller & détruire leurs habitations ». Il ajoute, « Que, ſi *Baſile* ne done pas ſes ordres pour les » dédomager, il ne tardera pas lui-même à tirer une juſte » vangeance du tort qu'on leur a fait ». On voit par là que

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de ce ſiége, un véritable Roman. Selon lui, *Siconulf*, voulant aſſiéger Bénevent, demanda du ſecours à *Gui*, ſon beau-frère, qui commandoit en Toſcane.

Il faut obſerver, & je l'ai déja dit, que dans ces tems on regardoit l'Ombrie, où le Duché de Spolète eſt ſitué, come faiſant partie de la Toſcane; & pluſieurs Ecrivains d'alors donent aux *Ducs de Spolète* le titre de *Ducs de Toſcane*.

Pendant que les Armées de *Siconulf*, & de *Gui I* aſſiégeoient Bénevent, un Soldat de Salerne, appellant un Sentinelle de Bénevent, lui dit: *Que fait votre Forgeron?* Il faiſoit allufion à ce que le Prince *Radelgiſe* s'étoit amuſé dans ſa jeuneſſe à travailler d'Orévrerie. Le Sentinelle répondit: *Il forge une paire de Ciſeaux pour tondre votre Clerc*; ce qui tomboit ſur ce que *Siconulf*, quelques années auparavant, avoit été forcé par le Prince *Sicard*, ſon frère, de ſe faire ordoner Diacre.

Gui, faiſant un jour le tour des murailles de Bénevent avec un ſeul Ecuier, fut remarqué par *Apollafar*, qui commandoit une troupe de Saraſins à la ſolde de *Radelgiſe*; & qui promit à ce Prince de lui livrer *Gui*, s'il ſe montroit encore auſſi mal accompagné. Le lendemain *Gui* revint avec ſon Ecuier ſeul. *Apollafar* ſort de la Ville avec un Ecuier ſeulement; & court ſur *Gui*, qu'il frape ſi violemment à la tête, qu'il l'étourdit & lui fait perdre connoiſſance. Il ſaiſit enſuite la bride de ſon cheval, &

PAPES.

Pape; & ne ceſſa pas d'en parler avec mépris.

ADRIEN III,

Romain, eſt élu Pape auſſitôt après le decès de *Marin I*, en Mai 884. On ignore ſi *Charle le Gras* en confirma l'élection. Etant en chemin pour aſſiſter à la Diète que ce Prince avoit indiquée à Worms, il meurt, ſuivant *Sigonius*, le 5 de Mai 885, dans une Terre, nomée alors *Wibzachara*, ſituée ſur le bord de la *Scultenne*. C'eſt aujourd'hui *San-Ceſario* ſur le *Panaro*.

Martin le Polonois dans ſa *Chronique*, *Ptolomée de Lucque* dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de Lucque* & quelques autres Auteurs diſent qu'*Adrien III* fit un *Décret*, par lequel *il défendoit à l'Empereur de s'immiſcer dans l'élection des Papes*. Le Cardinal *Baronius* ne parle point de ce *Décret*, qu'il a pris ſans doute pour une fable. Beaucoup d'habiles gens en ont penſé de même.

L'élection des Papes avoit toujours été faite par le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple, ſans que les Empereurs d'Occident s'en mêlaſſent. A l'exemple des Empereurs Grecs, dont ils tenoient la place, ils exigeoient qu'on leur fit part de l'élection; & que, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent confirmée, on ſuſpendit la conſécration de l'Elu. *Sigonius*, bien informé de cet uſage, s'eſt contenté de dire qu'*Adrien III* avoit ordoné, *que le Pape élu pouroit être conſacré, ſans attendre la préſence de l'Empereur, ou de ſes Commiſſaires*. Si, come le dit *Martin le Polonois*, *Adrien* avoit ordoné *que*

PRINCES contemporains.

ſans un emportement d'amour, qui lui fit violer la Femme du Comte *Bruen Buikard*. Ce Comte s'en vangea d'abord par ſes intrigues, qui firent révolter les Berniciens. Ceux-ci ſe donèrent *Ella* pour Roi; ce qui replongea le Northumberland dans une Guerre Civile, que les deux Rois ſoûtinrent avec un égal avantage.

Enſuite *Bruen*, croïant ſa vengeance imparfaite tant qu'*Oſbert* poſſéderoit le Roïaume de Déire, paſſe en Danemarc; & porte *Ivar*, l'un des Rois de ce Païs, à doner du ſecours aux Berniciens. *Ivar* avoit lui-même à vanger la mort de *Regnier*, ſon Père. Ce dernier, dans une décente ſur les côtes de Northumberland, avoit été fait priſonier; & les Berniciens, du conſentement d'*Ella*, l'avoient jeté dans une foſſe pleine de Serpens, où ce Prince avoit péri miſérablement.

Ivar, cachant ſon véritable deſſein, entre, accompagné d'*Ubba*, ſon frère, & conduit par *Bruen*, dans l'Humber avec une flote nombreuſe, & répand la terreur dans toute l'Angleterre.

Oſbert traite avec *Ella*, ſon ennemi, qui, pour ſon propre intérêt, conſent à s'unir avec lui contre les Danois: mais *Oſbert*, au lieu de s'enfermer dans Yorck, dont les Danois auroient été fort embaraſſés de faire le ſiége, alla, ſans attendre la jonction d'*Ella*, leur préſenter la bataille. Ses troupes, animées par ſon courage, fondirent avec tant d'impétuoſité ſur les Ennemis, qu'elles les mirent en déſordre: mais ceux-ci, s'étant ralliés, repouſsèrent à leur

toute l'Iſtrie & quelque portion des Côtes de la Dalmatie dépendoient alors de l'Empire d'Occident; ce qui d'ailleurs eſt prouvé par des *Chartes* & des *Inſcriptions* du tems de *Lothaire* & de *Louis*. Enfin dans la même *Lètre*, l'Empereur, après avoir expoſé l'indigne conduite des Napolitains, dit, « Que » depuis la priſe de Bari, ſon armée a conſidérablement di» minué les forces des Saraſins de Tarente & de la Calabre; » & qu'il achevera bientôt de les écraſer entièrement, ſi l'on » empêche qu'ils ne reçoivent des vivres par la mer, & qu'on » ne leur amène des troupes de Sicile & d'Afrique. Il prie » donc *Baſile* d'envoïer une Flote capable de tenir la mer & » d'interdire l'approche de l'Italie aux Vaiſſeaux des Saraſins; » parceque ſon deſſein eſt, après en avoir délivré la Cala» bre, d'aller, ſuivant leurs conventions, en nétoïer la Sicile ». Mais, les François étant alors ce qu'ils ont toujours été, c'eſt à dire ſe faiſant partout ſouhaiter par leurs agrêmens, & ne tardant pas à s'y rendre inſupportables par leur conduite peu meſurée, les Lombards ſe dégoutèrent d'eux, les Grecs manœuvrèrent, & le projet de *Louis* échoua.

Pendant qu'une partie de ſon armée faiſoit le ſiége de Tarente, ce Prince étoit à Bènevent avec ſa Cour. Les troupes, qu'il avoit dans la Ville & dans le voiſinage, ménageoient peu le bien & l'honeur de leurs hôtes. L'Impératrice *Angilberge*, auſſi haute qu'avare, traitoit les Dames de Bènevent avec mépris; & donoit lieu de craindre qu'elle n'eût deſſein de deſtituer *Adelgiſe*, pour vendre à quelque autre ſa Principauté. Celui-ci, renfermant en lui-même ſes ſecrets mécontentemens, & cherchant à ſoulager ſes Peuples des vexations qu'ils éprouvoient de la part de ceux qu'ils avoient appellés à leur ſecours, prête volontiers l'oreille aux conſeils de ce Commandant de Bari, ſon priſonier, dont il avoit fait ſon ami le plus intime; & ſe laiſſe ſéduire par les inſinuations & les offres des Grecs, jaloux de la gloire des François, alarmés des ſuccès de leurs armes, & réſolus de ſouffrir pluſtôt les Saraſins en Italie, que de permètre qu'ils en fuſſent chaſſés par les François, qui leur paroiſſoient des hôtes & des voiſins beaucoup plus dangereux. D'ailleurs, les Lombards de ces cantons, qui ſe regardoient, non come Sujets, mais come Vaſſaux du Roi d'Italie, étoient fâchés de voir entre les mains de l'Empereur pluſieurs Places fortes de l'ancien Duché de Bènevent, avec leſquelles il eût aiſément pu les ré-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

reprend le chemin de la Ville. L'Ecuïer de *Gui*, voïant ſon Maître en cet état, pique ſon cheval, la lance en arrêt; & va percer de part en part l'Ecuïer d'*Apollafar*. Celui-ci, pour en vanger la mort, frape avec ſa lance *Gui* dans la poitrine, lui fait une legère bleſſure, & le renverſe à terre. *Gui* reprend ſes ſens par cette chûte, ſaute ſur le cheval de ſon Ecuïer, & pourſuit *Apollafar* juſqu'à la Ville. Il retourne enſuite au Camp; & les ſiens, informés de ce qui lui venoit d'arriver, prènent les armes; & donent à la Ville un aſſaut, qui lui coûte beaucoup de monde.

Gui, plein de reſſentiment de l'affront qu'il avoit reçu, fait propoſer à *Radelgiſe* d'engager *Siconulf* à lever le ſiége, s'il veut lui livrer *Apollafar* & les autres Saraſins. La propoſition eſt acceptée. On ſe ſaiſit d'*Apollafar*, pendant qu'il dormoit. On le conduit nus piés à *Gui*, qui le fait mourir.

Ceux de Bènevent offrirent enſuite de l'argent à *Gui*, pour qu'il portât *Siconulf* à faire un partage de la Principauté; ce qui ſe fit du conſentement de *Siconulf* & de *Radelgiſe*. Mais ce partage, qui ne ſe fit qu'en 851 par l'autorité de l'Empereur *Louis II*, réfute tout le récit de l'*Anonime de Salerne*.

LAMBERT I,

étoit Duc de Spolète vers la fin de 866. Il abandone en 871 ſon Duché, pour échaper aux pourſuites de *Louis II*, dont il avoit encouru la diſgrace; & le recouvre en 876,

l'Empereur ne ſe mêleroit point de l'élection; cela ne pouvoit regarder en général que l'élection de tout Evêque; & n'avoit rien que de conforme à l'uſage conſtant de l'Egliſe. Mais, quand même *Martin* auroit parlé de *l'élection des Papes*, come le *Panvini*, qu'on ne peut pas toujours en croire ſur ſa parole, dit l'avoir lu dans un Manuſcrit de la *Chronique* de cet Auteur, ce *Décret* d'*Adrien III* n'auroit point attaqué le droit acquis aux Empereurs d'Occident de faire ſuſpendre la conſécration des Papes, juſqu'à ce qu'ils en euſſent confirmé l'élection. Au reſte ce *Décret* n'eſt rien moins que certain; & *Martin le Polonois*, d'après qui tous les autres en ont parlé, n'eſt pas un Auteur aſſés accrédité, pour que l'on doive s'en rapporter à ſa ſeule autorité ſur quelque choſe de cette importance.

Sigonius attribue au Pape *Adrien III* une autre *Décret*, fait à la prière des princes d'Italie, par lequel il ordonoit *que, l'Empereur* Charle le Gras *venant à mourir ſans Fils, on déféreroit la Couronne à quelqu'un des Princes d'Italie*. Aucun ancien Auteur n'a parlé de ce *Décret*, qui n'eſt ſans doute qu'une pure imagination, que *Sigonius* avoit trouvée dans quelque Ecrit poſtérieur aux premières querelles des Papes avec les Empereurs Allemans.

Adrien III étant mort dans le voiſinage de Nonantola, ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de ce Monaſtère. *Une choſe digne de remarque*, dit *Muratori*, T. V, p. 168, *& propre à faire connoi-*

tour les Déirois, & les forcèrent de rentrer dans Yorck. *Oſbert* fit des prodiges de valeur pour ſe reſaiſir de la victoire; & fut tué dans ſa retraite. Yorck ouvrit ſes portes aux Vainqueurs.

Quelques jours après, *Ivar* marche au devant d'*Ella*, qui ſe flatoit de réparer les triſtes effets de l'impatience d'*Oſbert*. mais les Berniciens ſont mis en déroute; &, ſuivant quelques-uns, *Ella* périt dans ce combat. Selon d'autres, il eſt pris, & le Prince Danois le fait écorcher vif.

Ces deux victoires rendirent *Ivar* maître de tout le Northumberland, & ne ſatisfirent pas ſon ambition. Il entra dans la Mercie. *Buthred*, qui pour lors en étoit Roi, ſe tenoit ſur ſes gardes; & s'étoit procuré le ſecours d'*Ethelred*, dont il étoit le beaufrère. Les armées furent aſſés longtems en préſence, ſans rien entreprendre. *Buthred* acheta la paix.

Ivar, aïant laiſſé ſon frère *Ubba* dans le Northumberland, s'embarque avec ſes meilleures troupes, & va décendre dans l'Eſt-Anglie, où règnoit *Edmond*. *Rapin-Thoyras* dit que c'étoit *un jeune Prince plus accoûtumé aux exercices de la piété, qu'à l'exercice des armes*. Il livre bataille aux Danois, eſt batu, s'enfuit, & ſe cache dans une Egliſe. On le prend; on le conduit devant *Ivar*, qui touché de ſa jeuneſſe, offre de lui laiſſer ſon Roiaume à condition de l'homage & du tribut. Sur ſon refus, il le fait percer de flèches. On le regarda come Martir; & l'on a dit qu'il s'étoit fait des miracles à ſon tombeau.

Digitized by Google

duire à la condition de ſimples Sujets. *Adelgiſe* fait entrer dans ſes vues *Waifre*, Prince de Salerne, & *Landulf*, Evêque-Comte de Capoue. Ils ſont de concert révolter pluſieurs Villes de la Campanie, du Samnium & de la Lucanie; & ces Villes ſe donent, ou feignent de ſe doner aux Grecs, dont elles reçoivent même quelques troupes dans leur enceinte. La défection éclate pendant que *Louis* étoit hors de Bènevent. Il raſſemble auſſitôt ſes troupes, & marche vers cette Ville. *Adelgiſe* vient au devant de lui; l'aſſure de ſon obéiſſance & de ſa fidélité; proteſte qu'il n'a point de part à la révolte; lui fait des préſens; diſſipe ſes ſoupçons, & recouvre ſa bienveillance. *Louis* marche contre les Villes rebelles, & les fait rentrer la pluſpart dans le devoir. Capoue ſe fioit à la force de ſes murailles. Il l'aſſiége, & ravage les environs. Les habitans, qui voient leurs terres ruinées, & qui, par l'exemple du dernier ſiége, ſont convaincus qu'ils ſeront obligés de ſe rendre à diſcrétion, prient l'Evêque-Comte de faire leur paix. Ils ſortent de la Ville en proceſſion avec le corps de S. *Germain*, ſe jètent aux pieds de l'Empereur, & lui demandent miſéricorde. Ce ſpectacle le touche, & le diſcours de *Landulf* achève de l'ébranler. Il leur fait grace, & retourne à Bènevent. *Adelgiſe* lui perſuade de permètre à celles de ſes troupes, dont la patrie n'étoit pas trop éloignée, d'aller chés elles; & de diſtribuer les autres dans les Villes, les Bourgs & les Villages, afin qu'elles ſoient plus à leur aiſe, & que la Ville de Bènevent ſoit moins foulée. *Louis* ne réſerve que ſa Garde; & le 25 d'Août, lorſqu'il repoſoit après midi dans le Palais, *Adelgiſe* y court avec une foule de Conjurés. La Garde ferme les portes, & prend les armes. L'Empereur s'éveille & ſe met en défenſe. *Adelgiſe* fait appliquer aux portes des torches allumées. L'Empereur, l'Impératrice, leur fille *Hermengarde*, & quelques-uns de leurs Domeſtiques s'enferment dans une Tour très haute & très bien fortifiée, & s'y défendent trois jours. Le manque de vivres oblige l'Empereur de ſe rendre, & les Conjurés le mètent en priſon. Une Flote Saraſine, venant d'Afrique, paroît alors à la hauteur de Salerne; & les Troupes Françoiſes ſe raſſemblent de toutes parts. *Adelgiſe*, enrichi des dépouilles des Officiers François qui s'étoient trouvés à Bènevent, & prévoïant que les Lombards, avec les foibles ſecours des Grecs, pouroient difficilement ſe défendre contre tant d'Ennemis, remet l'Empereur en liberté

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

que l'Empereur *Charle le Chauve* le lui rend.

Il étoit le fils aîné de *Gui I.*

SUPPON II,

fait Duc en 871, après la fuite de *Lambert*, ne l'eſt que juſqu'en 876.

Il étoit fils de *Maurin*, que l'on croit le même que *Mauringue*, Duc de Spolète en 824; lequel on peut croire fils de *Suppon I.* Ce dernier, étant Comte de Breſcia, fut, en 822, pourvu du Duché de Spolète.

En 869, étant premier Miniſtre de *Louis*, *Suppon II* fut Ambaſſadeur à Conſtantinople, avec le Cardinal *Anaſtaſe le Bibliothécaire.*

En 876, il fut préſent à la Diète de Pavie, dans laquelle l'Empereur *Charle le Chauve* ſe fit élire Roi d'Italie. Ce Prince rendit, la même année, le Duché de Spolète à *Lambert I*, dont il fit le frère *Gui* Duc de Camerino.

En 877 on trouve un *Suppon*, Duc de Milan, ou de Lombardie; & l'on a lieu de croire, que par le don de ce Duché, le Roi *Carloman* dédomagea *Suppon II* de la perte de celui de Spolète.

LAMBERT I,

rétabli en 876, meurt en 879, ou 880.

GUI II,

fils de *Lambert I*, lui ſuccède en 879, ou 880; & meurt, vraiſemblablement en la même année 880.

GUI III,

ſecond fils de *Gui I* & frère de *Lambert I*, eſt *Duc de Camerino* en 876;

PAPES.

tre l'Ignorance où l'Italie étoit plongée dans ces ſiècles barbares, c'eſt que dans la ſuite les Moines de Nonantola, ſachant qu'ils avoient dans leur Egliſe le corps d'un Pape Adrien, *s'imaginèrent avec le tems que c'étoit le célèbre Pape* Adrien I... *Ils commencèrent donc à célébrer le 8 de Juillet la fête d'*Adrien III, ... *qui pourtant n'eſt reconnu pour Saint par aucun ancien Martirologe. Cette croïance remonte à pluſieurs ſiècles, come on le voit dans les Monumens rapportés par* Ughelli.... *Mais le P.* Pagi *d'abord, & depuis le P.* Jean-Batiſte Solleri, *Jéſuite, ont démontré clairement que c'eſt* Adrien III, *& non* Adrien I, *qui repoſe, & qu'on honore dans le Monaſtère de Nonantola; ce Pape aiant, à peu de frais, obtenu de ces ſiècles barbares l'honeur de la Canoniſation.*

ETIENE V,

Prêtre Cardinal du Titre des *Quatre Saints couronés*, remplace *Adrien III* le 25 de Juillet 885, à ce que l'on croit; & meurt en 891, le 21 de Mai, ſelon les uns, le 7 d'Août ſelon les autres.

Il étoit d'une des principales Maiſons de Rome; & ſes rares vertus le faiſoient eſtimer généralement. Il eſt vraiſemblable que *Jean*, Evêque de Pavie, alors Commiſſaire Impérial à Rome, eut part à cette Election. Du moins eſt-il certain qu'il alla prendre, avec tout le Peuple, le nouveau Pape, pour le conduire au Palais de Latran. *Etiène* fut conſacré le Dimanche après ſon élection.

Les Annales de Fulde, publiées par *Lambecius*,

PRINCES contemporains.

Le Weſſex fut enſuite en bute aux ravages d'*Ivar*. *Ethelred* fut le défendre; &, dans l'eſpace d'une année, il combatit neuf fois. Il périt dans la dernière action.

Voila coment les Danois s'établirent en Angleterre, dont on ne tardera pas à les voir entièrement les Maîtres.

Ethelred eut un fils, qui s'appelloit *Alfred*, & qui ne fut point Roi.

ALFRED, dit LE GRAND,

en vertu du Teſtament d'*Ethelwolf*, dont il étoit le quatrième fils légitime, ſuccède en 872 à ſon frère *Ethelred I*; & meurt en 900, agé de 52 ans.

Come il ne s'agit pas ici d'un home ordinaire, qu'il me ſoit permis de m'étendre au delà des bornes, que j'ai du me preſcrire.

Alfred règnoit à peine depuis un mois, quand les Danois, maîtres de pluſieurs Places du Weſſex, s'avancent juſqu'à Wilthon. Il marche contre eux; les combat d'abord avec avantage; & ſe voit enfin contraint de leur céder le champ de bataille. Il travaille auſſitôt à l'augmentation de ſes forces; & les Danois demandent la paix, « à » condition qu'ils ſortiront du Weſſex, & » qu'*Alfred* ne ſe mêlera » pas du reſte de l'Angleterre ». Il y conſent; & les Danois, après avoir rançoné deux fois la Mercie, s'en emparent contre la foi des Traités.

Halfden, en 874, amène en Angleterre de nouvelles Troupes de Danois; & ſurprend, ſur la côte

le 17 de Septembre : mais en exigeant de lui, de l'Impératrice, de la Princeſſe *Hermengarde* & de ceux qui les accompagnoient, « Qu'ils jurent ſur les ſaintes Reliques de ne tirer » jamais, par eux-même ou par d'autres, aucune vangeance » de ce qui s'êtoit fait, & de n'entrer jamais en armes dans la » Principauté de Bènevent ». Le bruit de la priſon de l'Empereur aiant bientôt paſſé les Alpes, *Charle le Chauve* s'avance juſqu'à Beſançon ; & députe en Italie différentes perſones, pour veiller à ce qui s'y paſſeroit, & diſpoſer les Peuples à le recevoir. *Louis le Germanique* envoie *Charle*, ſon troiſième fils, dans la Bourgogne-Cisjurane ſolliciter les Grands & les Peuples à ſe déclarer pour lui : mais l'un & l'autre ſe retirent ſur la nouvelle de la liberté de l'Empereur.

Une *Lètre* d'*Adrien II* à *Charle le Chauve* (1) fait voir que les Envoiés de celui-ci n'avoient pas perdu leur tems à Rome. L'année précèdente, *Charle* avoit fait des réponſes dures aux Lètres qu'il avoit reçues du Pape, au ſujet de l'uſurpation des Etats de feu *Lothaire*, Roi de Lorraine. On voit par la *Lètre*, dont il s'agit, que le Pape, qui l'avoit menacé d'excommunication s'il continuoit à retenir ce qui devoit appartenir à l'Empereur, s'êtoit radouci tout à coup. Il done à *Charle* les plus grands éloges, & « l'informe, ſous le ſceau du ſecret » & pour n'en faire part qu'à ſes plus intimes Conſeillers, de » la réſolution qu'il a priſe, *ſauf la fidélité qu'il doit à l'Em-* » *pereur*, ſi ce Prince vient à mourir & ſi *Charle* lui ſurvit, » de ne reconnoître que lui pour Empereur, quand même un » autre Prince offriroit au Pape *pluſieurs boiſſeaux de Pièces* » *d'or*. Et ce qui le détermine à prendre cette réſolution, c'eſt » que tout le Clergé, tout le Peuple, toute la Nobleſſe de » Rome, & même tout l'Univers deſirent d'avoir *Charle*, non » ſeulement pour Chef, pour Roi, pour Patrice, pour Em- » pereur, mais auſſi pour Défenſeur de l'Egliſe dans le tems, » & pour Compagnon avec tous les Saints dans l'éternité, » parceque l'on vante partout ſa ſageſſe, ſa religion, ſa vertu, » ſa nobleſſe, ſon bonheur, ſa prudence, ſa modération, ſa » force & ſa piété ». Croira-t-on que c'eſt à *Charle le Chauve* qu'*Adrien II* adreſſe ces louanges, dont il êtoit ſi peu digne ? Tout ce que l'on peut dire, c'eſt que ce Pape ſage & pieux connoiſſoit mal ce Prince ; & que *Charle* pouvoit être un Empereur, qui convînt beaucoup mieux à la Cour de Rome, que

(1) *Labbe*, Concil. T. VIII, *Epiſt.* XXXIV *Hadriani II.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

& ſuccède dans le Duché de Spolète à ſon neveu *Gui II* en 880, ſelon toutes les apparences. Il meurt Empereur en 894.

DUCS de Camerino, *qualifiés auſſi* *DUCS* de Spolète.

HILDEWERT, ou *HILDEBERT*,

Comte de Marſi en 843, peut avoir été Duc de Camerino vers 860, en même tems que *Gui I* étoit Duc de Spolète.

On n'a rien là-deſſus de bien certain. En 860, l'Empereur *Louis II*, arrivé par la Romagne à Spolète, y fit rendre tous les jours la juſtice par ſes Miniſtres. Come il ſe trouvoit enſuite ſur la frontière entre Jéſi & Camerino, l'Evêque de Parme *Wibod*, le Conêtable *Rodoald*, le Comte du Palais *Wapold* & le Grand-Echanſon *Eccidée* y dreſsèrent par ſon ordre leur Tribunal, en qualité de Commiſſaires Impériaux; & citèrent le Comte *Hildewert*, au ſujet de quelques vexations. Un certain *Adalbert* avoit fait une ceſſion à l'Empereur de tous ſes biens ſitués ſur les confins de la Toſcane, du Duché de Spolète, & de la Romagne; & les avoit enſuite reçus de l'Empereur à bail pour ſa vie. Depuis, ſans la permiſſion du Prince, il les avoit donés, ou cèdés, au Comte *Hildewert*. Il fut jugé que l'Empereur devoit rentrer en poſſeſſion de ces biens.

Peut-être, dit *Muratori*, T. V, p. 54, *cet Hildewert étoit-il Comte*

diſent, « Que l'Empereur, » aiant appris que les Ro» mains avoient oſé, » ſans l'avoir conſulté, » conſacrer *Etiène*, en» tra dans une grande » colère; & qu'il envoïa » *Liutward*, ſon Archi» chancelier, & quelques » Evêques Suffragans du » Siége de Rome, pour » dépoſer le Pape; ce » qu'ils ne purent pas » faire: Que le Pape en» voïa par ſes Nonces à » l'Empereur les certifi» cats de plus de 30 Evê» ques & de tous les Car» dinaux Prêtres & Dia» cres, avec des atteſta» tions des autres Eccléſiaſtiques d'un rang in» férieur & des princi» paux d'entre les Laïcs, » qui, tous après l'avoir » élu d'un conſentement » unanime, avoient ſouſ» crit l'Acte de ſon Or» dination ».

Quelques Auteurs ont voulu faire ſervir ce récit à prouver la vérité du *Décret*, par lequel on prétend qu'*Adrien III* « défendoit à l'Empereur » de prendre part à l'E» lection du Pape ». D'autres, avec plus de fondement, ont conclu du même récit, que ce *Décret*, dont les plus anciens Hiſtoriens n'ont rien dit, étoit une invention des ſiècles ſuivans, pour pallier les entrepriſes des Papes ſur les droits des Empereurs.

Il ne faut pas confondre l'Election avec la Conſécration. *Charle le Gras* avoit raiſon de prétendre que ſon autorité dans Rome devoit être la même que celle de ſes prédéceſſeurs; & que le conſentement des Empereurs à la conſécration des Papes étoit une choſe néceſſaire. Ce fut là deſſus qu'il ſe crut en droit de faire dépoſer un Pape,

méridionale, le Château de Varham, la plus forte Place du Weſſex. *Alfred*, n'aiant pas alors des forces ſuffiſantes, engage *Halfden* à ſe retirer par un Traité pareil à celui qu'il avoit fait en 872, avec *Ubba*.

Les Danois, en ſe retirant dans l'Eſt-Anglie, rencontrèrent un Corps de Cavalerie Weſt-Saxone, lequel, ſur la foi de ces Traités, marchoit ſans précaution. Ils l'attaquèrent; tuèrent preſque tous les Cavaliers; & s'emparèrent des Chevaux, qui les portèrent dans la partie occidentale du Weſſex. Ils y formèrent le ſiége d'Exceter, qu'ils levèrent à l'arrivée d'*Alfred*, qui les combatit juſqu'à ſept fois avec des ſuccès différens; & qui termina cette guerre par un nouveau Traité, que *Halfden* exécuta mieux que le premier. Il ne rentra plus dans le Weſſex.

Alfred n'avoit pas déſarmé que d'autres Danois arrivent ſous la conduite de *Roll*, qui, voïant qu'on étoit prêt à le bien recevoir, ſe rembarque; & paſſe en France, où par la ſuite il devint le premier Duc de la portion de la Neuſtrie, qui fut appellée Normandie.

En paix avec les Danois établis en Angleterre, *Alfred* mit en mer une Flote conſidérable, qui durant deux ou trois ans, détruiſit toutes les Flotes Danoiſes.

En 877, les Danois de l'Eſt-Anglie recommencèrent leurs courſes: mais il ne paroît pas que *Halfden* s'en mêlât. Ils prirent Cipenham, une des plus belles & des plus fortes Villes du Weſſex. Les Weſt-Saxons en furent ſaiſis d'une ſi grande

Louis le Germanique, qui, come l'aîné, devoit avoir un peu plus de droit à l'Empire.

Louis, en ſortant de Bènevent le 18 de Septembre, envoie l'Impératrice tenir à Ravenne une Diète générale d'Italie; ſe met à la tête de ſes troupes; & va dans le Duché de Spolète, pour châtier les deux Comtes *Lambert*, dont l'un étoit certainement Duc de Spolète & fils du Duc *Gui I.* Tous deux avoient trempé dans la Conjuration d'*Adelgiſe*; ou, s'ils n'étoient pas du nombre des Conjurés, ils s'étoient attiré l'indignation de l'Empereur, en ne ſe joignant pas aux troupes Françoiſes pour travailler à ſa délivrance. Ils n'oſent meſurer leurs armes avec les ſiènes, & ſe retirent à Bènevent. *Louis*, en les pourſuivant, ſoûmet quelques Villes révoltées, dont la dernière eſt Sainte-Agathe, où le Prince *Adelgiſe* oſe le venir trouver, & lui demander grace pour les deux Comtes *Lambert*. Il leur pardone : mais en les privant de leurs Dignités; & fait Duc de Spolète le Comte *Suppon*, ſon premier Miniſtre.

Par contract du 22 de Novembre, *Louis* acquiert l'Ile de Caſaure dans la Rivière de Peſcara, pour y bâtir un Monaſtère de Bénédictins, en action de graces de ce que Dieu l'avoit délivré de priſon.

872.

L'EMPEREUR ſe rend à Rome la veille de la Pentecôte; &, le jour de la Fête, *Adrien* le courone ſolemnellement. Ce ne pouvoit être qu'en qualité de Roi de Lorraine. Quelques jours après, dans une nombreuſe aſſemblée d'Evêques, d'Eccléſiaſtiques & de Nobles, *Louis* ſe plaint de l'affront, qu'il a reçu d'*Adelgiſe*. L'Aſſemblée déclare la guerre à ce Prince, en le qualifiant de *Tiran* & d'*Ennemi de la République & du Sénat Romain*; & le Pape délie l'Empereur de toutes les promeſſes & de tous les ſermens qu'on avoit exigés de lui, come étant nuls en eux-même, parcequ'ils avoient été faits pour ſauver ſa vie, & parcequ'ils étoient préjudiciables au bien public. Mais *Louis*, craignant de doner occaſion à quelqu'un de ſes Sujets & de ſes Vaſſaux de le traiter de parjure, ne veut pas lui-même porter la guerre dans la Principauté de Bènevent; & s'en repoſe ſur l'Impératrice, qui raſſemble une armée, pour aller châtier *Adelgiſe*. D'autres évènemens rendent inutiles ces projets de vangeance.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de Marsi. Toutefois, come l'on donoit souvent aux Ducs *le titre de* Comtes, *j'ai soupçoné d'ailleurs qu'il pouvoit avoir été* Duc de Camerino. *La date d'un* Plaid, *qu'il tint en 850 à Marsi, porte la* VIIIe. année de son Comcat. *Il se pouvoit qu'il eût été Comte & Duc en même tems que* Gui, *dont il est parlé plus haut; parcequ'il étoit ordinaire que le* Duché de Spolète *fût gouverné par deux Ducs. Je ne sais si c'étoit par indivis; ou si l'un gouvernoit en deçà de l'Apennin, & l'autre au delà. Dans la suite on verra souvent les deux* Duchés de Spolète & de Camerino: *mais l'Histoire ne fournit pas assés de lumières pour bien éclaircir ce point.*

GUI,

fils de *Gui I*, Duc de Spolète, est fait Duc de Camerino par *Charle le Chauve* en 876; & meurt en 894.

C'est le même *Gui*, qui fut Empereur & Roi d'Italie.

PRINCES de Bénevent

RADELGISE,

ou

RADELCHIS I,

depuis 839, meurt vers 851.

Ce fut quelque tems avant sa mort, qu'il fut contraint par *Louis II* de partager l'ancien Duché de Bénevent avec *Siconulf*, que ceux de Salerne avoient élu Prince.

RADELGAIRE,

fils aîné de *Radelgise*, lui succède en 851; & meurt en 853, ou 854.

PAPES.

qu'il n'avoit pas consenti que l'on consacrat. Mais l'élection d'*Etiène* étoit légitime; &, come apparemment le Commissaire Impérial, *Jean*, Evêque de Pavie, avoit pris part à cette élection, & qu'il avoit consenti que l'Elu fût ordoné; *Liutward* & les autres Evêques, chargés de procéder à la déposition du nouveau Pape, trouvèrent qu'après une élection canonique, la consécration avoit été légitime, puisqu'en s'autorisant du consentement du Commissaire Impérial, on avoit mis à couvert les Droits de l'Empereur.

PRINCES contemporains.

terreur, que les uns s'enfuirent dans le Païs de Galles, les autres se réfugièrent en France, & d'autres se livrèrent aux Danois. *Alfred*, réduit presque à ses seuls Domestiques, les congédie, se déguise, & va se cacher dans l'Ile d'Altheney. Les Danois continuent leurs courses, ravagent le païs de Galles, & mètent le siége devant Kinwith dans Dévonshire.

Le Comte ou Gouverneur de cette Province étoit dans ce Fort avec très peu de monde. Il prend son tems; fond sur les Danois; & leur cause une telle épouvante, qu'ils ne font qu'une médiocre résistance. Encouragée par le succès, & courant impétueusement de tous côtés, cette poignée de West-Saxons fait un carnage horrible des Danois, & disperse ce qui reste. *Ubba* périt en cette occasion.

Instruit de cet événement, *Alfred* mande sur le champ ses principaux amis dans sa retraite; prend avec eux des mésures convenables aux circonstances; les charge d'assembler des troupes, chacun dans son Canton, & de se rendre dans une Forêt qu'il leur indique. Lui-même, pour s'assurer de l'état des forces des Danois, qui s'étoient ralliés dans un Camp, y va, revêtu d'un mauvais habit, & portant une Harpe, come s'il eût gagné sa vie à jouer de cet Instrument. Il joint ensuite les troupes, qui s'étoient assemblées par son ordre; & retourne surprendre les Ennemis, qu'il attaque sans leur doner le tems de se reconnoitre. La bataille est longtems opiniâtrée: mais enfin les Danois sont presque tous taillés en pièces; & le reste s'enferme dans un Château, qu'*Alfred* investit sur le champ. Ils n'y tiènent que peu de jours, & se rendent. *Alfred* leur permet d'habiter l'Est-Anglie, s'ils veulent se faire Chretiens. Il ordone à ceux qui n'y consentent pas de sortir d'Angleterre; les oblige à jurer de n'y revenir jamais; & prend des otages. *Gurthom*, qui les commandoit depuis la mort d'*Ubba*, se fait batiser avec les principaux Chefs; & leur exemple est suivi de tous ceux qui veulent conserver leurs établissemens en Angleterre. *Alfred* déclara *Gurthom* Roi d'Est-Anglie.

Les Danois du Northumberland, qui n'avoient point eu de part à cette dernière guerre, ne tardèrent pas à reconnoitre *Alfred* pour leur Souverain: mais bientôt, ennuïés d'une vie paisible, ils arment; &, sous la conduite de *Hastings*, ils vont ravager les côtes de la Belgique. Une partie revient

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS II.

Après la priſe de Bari, les Saraſins d'Italie avoient demandé du ſecours à ceux d'Afrique. Une Flote, chargée de 30 mille homes, étoit venue ſur la fin de l'automne précédent, débarquer à la côte de Salerne. Pendant que l'on ſe diſpoſoit en Afrique à paſſer en Italie, un Saraſin, à qui *Waifre* avoit accordé quelque grace, l'avoit fait avertir en ſecret de bien fortifier Salerne, que l'on ne manqueroit pas d'attaquer. *Waifre*, profitant de l'avis, avoit mis en bon êtat les anciènes fortifications, auxquelles il avoit ajouté trois nouvelles tours. La première avoit été conſtruite aux dépens des habitans de la Ville. Les Capouans, qui reconnoiſſoient alors *Waifre* pour leur Seigneur ſuzerain, avoient bâti la ſeconde. La troiſième étoit l'ouvrage des Toſcans, qui négocioient à Salerne. *Waifre* s'étoit en même tems aſſuré du ſecours d'*Adelgiſe*, qui, dès que les Saraſins avoient eu pris terre, l'étoit venu joindre avec preſque toutes ſes troupes. Les deux Princes avoient d'abord eu deſſein de livrer bataille : mais *Adelgiſe*, faiſant réflexion au grand nombre des Ennemis, avoit enſuite trouvé plus à propos de s'enfermer, *Waifre* dans Salerne, & lui-même dans Bènevent. Les Saraſins avoient auſſitôt aſſiégé Salerne ; & le ſiége duroit encore lorſque *Louis* étoit à Rome. Ils détruiſirent tous les environs de Salerne, & maſſacrèrent une prodigieuſe quantité de Païſans. Au commencement du printems de cette année, ils envoient dans les territoires de Naple, de Bènevent & de Capoue des Détachemens, qui les ruinent preſque en entier. *Abdila*, leur Général, avoit pris une Egliſe pour s'y loger ; & le Maître-Autel pour y placer ſon lit, où tous les jours il immoloit à ſa lubricité quelque malheureuſe Eſclave Chretiène. Un jour qu'il s'y diſpoſoit à violer une jeune perſone, qui ſe défendoit contre ſes attentats, une poutre ſe détache du platfond, & l'écraſe ſans toucher, dit-on, à cette Fille. Les Saraſins le remplacent par *Abimelech*, home habile & courageux. *Waifre*, ſe voïant bientôt dans la néceſſité de ſe rendre, envoie d'abord *Pierre*, ſon beaufrère, enſuite *Waimaire*, ſon fils, implorer le ſecours de l'Empereur. *Louis* les fait arrêter, parcequ'il ne doutoit pas que *Waifre* n'eût été du complot d'*Adelgiſe*. Cependant le défaut de vivres alloit ouvrir aux Saraſins les portes de Salerne, ſi *Marin*, Duc d'Amalfi, n'eût, en conſéquence d'ordres ſecrets de l'Empereur, introduit quelques Convois dans la Ville, & ranimé le courage des Aſſiégés par l'eſpérance d'un

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Sa piété, ſon courage & d'autres grandes qualités le rendirent cher à ſes Peuples, qui lui dreſsèrent un magnifique Tombeau, come ils avoient fait à ſon Père. Ils firent le même honeur à ſa mère *Karétrude*, de qui *Radelgiſe* avoit eu 12 Fils, tous gens de merite.

ADELGISE,

ou

ADELCHIS II,

deuxième fils de *Radelgiſe I*, remplace ſon frère *Radelgaire* en 853 ou 854; & meurt en 878.

Sa bonté, ſa douceur, ſa politeſſe le firent aimer de tout le monde : mais on le verra peu reſpectueux envers ſon Souverain.

Il périt, aſſaſſiné par un complot de ſon Gendre, de ſes Neveux & de ſes Amis. L'Hiſtoire ne dit point le motif de cet aſſaſſinat.

GAIDÉRISE,

ou

GAIDÉRIS,

fils d'une fille d'*Adelgiſe II*, eſt élu pour lui ſ ccéder en 878, ou 879. On le dépoſe en 881.

Ce furent ſes Parens même, qui, le regardant come un Uſurpateur, l'empriſonèrent, & firent mètre en ſa place un fils de *Radelgaire*.

RADELGISE,

ou

RADELCHIS II,

fils aîné de *Radelgaire*, eſt fait Prince en 881. On le chaſſe en 884.

AION II,

eſt mis en 884 à la place de ſon frère *Radelgiſe II*; & meurt en 890.

PRINCES de Salerne.

SICONULF,

élu Prince par les Salernitains en 840, meurt en 851.

Sa mort précèda de quelques mois celle de *Radelgiſe I*, Prince de Bènevent.

SICON, PIERRE & ADÉMAIRE.

Sicon ſuccède en 851 à ſon père

PRINCES contemporains.

débarquer ſur celles de Kent, & marche à Rocheſter. *Alfred* vole à leur rencontre, & leur fait promtement regagner leurs Navires. *Haſtings* retourne porter le fer & la flame dans diverſes Provinces de France.

Les fréquentes incurſions des Danois étoient cauſe que, depuis longtems, les côtes d'Angleterre étoient deſertes. *Alfred* pourvoit à leur ſureté par une Flote capable de les couvrir toutes, en ſe partageant en pluſieurs Eſcadres. Il répare les Places fortes à demi ruinées; il en fait bâtir de nouvelles; en un mot, il ne laiſſe aucune avenue, aucun paſſage, qu'il ne mète en état d'arreter les Danois. Enfin il aſſiége Londre, & s'en rend maître. Il en fait Comte ſon Gendre *Ethelbert*, qui, dans le cours de peu d'années, ſe mit en poſſeſſion de tout le reſte de la Mercie.

Quelque tems après la conquête de Londre, *Haſtings* revint encore faire une déscente en Angleterre. Les Danois du Northumberland & ceux de l'Eſt-Anglie s'étant joints à lui, l'aidèrent à s'emparer des Provinces de Surrey, de Kent, & de Suſſex : mais la peſte, qui s'étendit alors dans toute l'Angleterre, fit périr une grande partie de leur armée; ce qui mit *Haſtings* dans la néceſſité de repaſſer en France, où dans la ſuite il mourut tranquille poſſeſſeur du Comté de Chartre, qu'il avoit eu de *Charle le Simple*. Ceux qui ne l'avoient pas voulu ſuivre, firent encore quelque dégât : mais, n'aiant pu pénétrer dans le Weſſex, ils ſortirent auſſi d'Angleterre.

Depuis ce tems juſqu'à ſa mort, *Alfred* n'eut plus à combatre les Danois qu'en deux occaſions, que de nouvelles bandes, venues de Danemarc, firent quelques courſes, & furent preſque auſſitôt repouſſées dans leurs Navires.

Le premier ſoin d'*Alfred*, dès que la paix lui permit de travailler au bonheur de ſes Sujets, fut de rédiger un Corps de Loix, compoſé de quelques-unes de celles que Dieu même avoit données aux Iſraélites, de pluſieurs Loix d'*Ina*, Roi de Weſſex, & de pluſieurs d'*Offa*, Roi de Mercie; auxquelles il en ajouta qu'il crut néceſſaires. Il ne s'eſt conſervé qu'une petite partie de ce Corps de Loix, qu'*Alfred* faiſoit obſerver avec une exactitude propre à contrebalancer la légèreté des peines impoſées aux cri-

promt ſecours. *Landulf*, Evêque-Comte de Capoue, de qui l'Hiſtoire a dit qu'il n'avoit fait que du mal, fait du moins un bien en cette occaſion. Il va trouver l'Empereur à Pavie; ſe jète à ſes pieds; lui fait ſentir combien la perte de Salerne ſeroit préjudiciable à tous les Chretiens; & l'attendrit tellement, que ce Prince marche ſur le champ au ſecours de Salerne. En arrivant dans la Campanie, il apprend que dix mille Saraſins étoient campés aſſés près de Capoue; & ſon neveu *Gonthaire* ou *Gonthier*, qui n'étoit encore âgé que de 15 ans, le force de lui permètre de les aller combatre. Il remporte en effet ſur eux une victoire ſignalée: mais elle lui coûte la vie. Un autre Détachement de l'armée Impériale s'unit aux troupes de Bènevent, commandées par *Adelgiſe* lui-même; & les deux Comtes *Lambert* tombent ſur un autre Corps des Ennemis; & le mètent en déroute. Avant l'arrivée de l'Empereur, *Adelgiſe* avoit, dans une rencontre, couché mille Saraſins ſur la place.

873.

Au mois de Mai, *Louis* ſe rend à Capoue; & ſon approche détermine les Saraſins à lever le ſiége de Salerne. Leur Général *Abimelech* les aſſure envain qu'il a dans la Ville des intelligences, qui la lui doivent livrer inceſſamment. Ils le ſaiſiſſent; lui lient les mains; le portent dans un Navire; & s'embarquent tous, en laiſſant dans leur Camp une partie de leurs bagages avec une grande quantité de grains. Les Aſſiégés accourent brûler le Camp. Ils craignoient que la retraite des Ennemis ne fût qu'une ruſe de guerre. Mais ceux-ci, s'étant retirés en effet, vont décharger leur colère ſur la Calabre. Elle étoit ſans défenſe, par la négligence des Grecs, qui ne tenoient point de Garniſons dans les Places; & par leur peu d'union, ſoit entre eux, ſoit avec les Naturels du Païs. Tout eſt pillé, détruit, brûlé dans cette Province, qui, ſuivant le témoignage d'*Erkempert*, étoit encore de ſon tems auſſi déſolée qu'elle avoit pu l'être au tems du Déluge.

L'Empereur, qui ſe croïoit légitimement abſous des ſermens qu'on avoit exigés de lui, ſongeoit à ſe vanger d'*Adelgiſe*; & faiſoit des préparatifs de guerre, ſans s'ouvrir ſur leur deſtination. Mais dès qu'*Adelgiſe* l'avoit vu dans la Campanie, il avoit prévu que la délivrance de Salerne ſeroit ſuivie d'un orage, qui tomberoit ſur lui. Pour s'en mètre à couvert, il

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Siconulf. Pierre, peut-être la même année, ſe fait aſſocier au jeune *Sicon*, pour lequel il gouvernoit l'Etat come ſon Tuteur; & quelques mois après, il ſe fait aſſocier ſon fils *Adémaire*. *Sicon* meurt à Capoue, en 853 ſelon *Muratori*, en 856, ſelon *Camillo Pellegrino*, dans ſon *Hiſtoire des Princes Lombards*. *Pierre*, ſuivant le même *Camillo Pellegrino*, doit être mort en 856. Il meurt en 860 ſuivant *Muratori*. Son fils *Adémaire* eſt deſtitué en 861.

Sicon étant très jeune quand *Siconulf* mourut; ce Prince en confia la Tutèle, avec la Régence de l'Etat à *Pierre*, parain de *Sicon*; & lui fit promètre avec ſerment d'être toujours fidèle à ce jeune Prince.

Peu de tems après la mort de *Siconulf* &, pour le plus tard, au commencement de 852, quoique *le Pellegrino* veuille que ce fut en 853, *Pierre* fit entendre au Peuple de Salerne, qu'un jeune home, incapable de gouverner, avoit beſoin d'un Collègue; & ſe fit aſſocier à la Souveraineté. Quelques mois après en 852 (ce ſeroit en 853 ſuivant le *Pellegrino*), *Pierre* ſe fit doner à lui-même ſon fils *Adémaire* pour Collègue.

C'eſt ce même *Adémaire*, que *Radelgiſe I*, Prince de Bènevent avoit, en 840, envoié pour appaiſer une ſédition excitée à Salerne par *Dawfre*, ſurnomé *le Muet* ou *le Bègue*; & ſes cinq fils, *Waifre*, *Romoald*, *Arigiſe*, *Grimoald* & *Maion*. Ils avoient été chaſſés de Bènevent par *Radelgiſe* qui les craignoit, parceque *Dawfre* étoit le Père d'*Adelgiſe*, femme du Prince *Sicard*, auquel *Radelgiſe* avoit ſuccédé. Loin qu'*Adémaire* fit rentrer les Salernitains dans le devoir, il ſe laiſſa gagner par les fils de *Dawfre*; & força *Radelgiſe* à ſe retirer honteuſement de devant Salerne, dont il contribua beaucoup à faire *Siconulf*, Prince.

Pierre, dont l'intention étoit que ſon Fils reſtât ſeul Prince de Salerne, engagea *Sicon* d'aller s'inſtruire de la ſcience du Gouvernement à la Cour de l'Empereur *Louis II*. Le jeune Prince fut très bien reçu de *Louis*, qui le garda plus d'un an auprès de lui; l'arma Chevalier, lorſqu'il eut atteint l'âge; & le renvoia comblé de préſens à Salerne.

Sicon s'arrêta dans ſa route à Capoue.

PRINCES contemporains.

mes, qui n'étoient punis la pluſpart que par des Amandes. Il fut toujours inexorable envers les Magiſtrats prévaricateurs; & dans une même année il en fit pendre 144. Son uſage étoit de revoir toutes les Cauſes importantes, qu'il n'avoit pas jugées lui-même. Les injuſtices, effet de la corruption, étoient punies par la mort, & celles qui provenoient d'ignorance, par la deſtitution; ce qui força les Comtes & les Grands, non ſeulement à ſuivre en tout l'équité, mais encore à ſe rendre très habiles dans la connoiſſance des Loix. Pour oppoſer plus d'obſtacles à l'oppreſſion, *Alfred* inſtitua les *Jurés*, établiſſement qui ſubſiſte encore. Il voulut que, dans les affaires criminelles, chaque Sujet fût jugé par ſes *Pairs*, c'eſt à dire par des gens de ſon rang, qui fuſſent au nombre de douze, qui décidaſſent de la qualité du crime, & qui déclaraſſent s'il étoit dans le cas de la Loi. Ces 12 Pairs doivent être choiſis du conſentement de l'Accuſé.

Alfred, pour nétoïer l'Angleterre des Brigands qui l'infeſtoient, fit ou renouvella le partage de tout le Roïaume en *Shires* ou *Comtés*, c'eſt à dire en Provinces, dont chacune fut diviſée en pluſieurs parties. Chaque partie comprenoit pluſieurs *Hundreds* ou *Centaines de familles*; & chaque *Hundred* étoit compoſé de dix *Dixaines*. Tous les habitans du Roïaume furent rangés dans quelqu'une de ces *Dixaines*; & ceux qui ne s'y trouvèrent point inſcrits, furent cenſés vagabonds, & furent privés de la protection des Loix. Le Pere de Famille répondoit pour ſa Femme, pour ſes Enfans au deſſous de 15 ans, & pour ſes Domeſtiques. Ceux dont la conduite étoit ſuſpecte, étoient obligés de doner caution; &, s'ils n'en trouvoient point, leur *Dixaine* les faiſoit empriſoner. Par cet arrangement les Peres répondoient pour leurs Enfans, la *Dixaine* pour les Peres, la *Centaine* pour les *Dixaines*, & toute la Province pour les *Centaines*. Si quelque Etranger, après avoir commis un crime, diſparoiſſoit; les Juges s'informoient de la Maiſon, dans laquelle il avoit logé. S'il y avoit ſéjourné plus de trois jours, le maître de la maiſon païoit l'amande due pour le crime. S'il y avoit ſéjourné moins, le maître juroit qu'il n'avoit point eu de part au crime, & ſon ſerment l'exemtoit de l'amande.

Digitized by Google

avoit traité ſecrètement avec l'Empereur *Baſile*; &, par l'offre de le reconnoître pour Souverain & de lui païer le même tribut qu'au Roi d'Italie, il avoit obtenu qu'une Flote Grèque vînt ſur les côtes d'Italie. *Louis* aiant tout diſpoſé pour ſa vangeance, aſſiége Bènevent. Les Citoiens ſe préſentent avec intrépidité ſur leurs murailles, & couvrent l'Empereur de brocards & d'injures. La Flote Grèque, arrivée au port d'Otrante, étoit la ſource de leur aſſurance, & rompoit toutes les meſures de *Louis*. Il avoit juré de ne ſe point retirer, qu'il n'eût pris Bènevent à diſcrétion. L'impoſſibilité d'y réuſſir le fait recourir au Pape *Jean VIII*, qu'il inſtruit en ſecret de ſon deſſein. *Jean* vient, come de lui-même, au Camp, & s'offre pour Médiateur entre l'Empereur & le Prince. *Louis* paroît céder aux inſtances du Pape. *Adelgiſe* ſe prête de bone grace à cette eſpèce de jeu politique. Il demande pardon, & l'Empereur lève le ſiége. Depuis ce tems, la Principauté de Bènevent releva des Empereurs Grecs, & ne reconnut plus les Rois d'Italie pour Seigneurs ſuzerains.

Dans le mois d'Août les territoires de Vicenze, de Breſcia, de Crémone, de Milan, de Lodi, la Campanie, & ſur-tout le Duché de Naple ſont couverts de Sauterèles, qui dévorent tous les grains & les herbes, & dépouillent les arbres de leurs feuilles.

874.

L'EMPEREUR paſſe tout l'hiver à Capoue; & l'Evêque-Comte *Landulf* s'inſinue dans ſon eſprit avec tant d'adreſſe, qu'il devient *la troiſième perſone de l'Empire*, dit *Erkempert*, c'eſt à dire Premier Miniſtre. Aſſuré de la protection de ce Prince, qui haïſſoit *Adelgiſe* & ſes Sujets, *Landulf* ſollicite le Pape d'ériger Capoue en Métropole, & de lui ſoûmètre tout l'ancien Duché de Bènevent. Le Pape le refuſe. L'érection de ce nouvel Archevêché pouvoit préjudicier à l'Egliſe Romaine. Les Egliſes des Principautés de Bènevent & de Salerne, ne voulant point de l'Evêque de Capoue pour Supérieur, n'auroient pas manqué de ſe mètre ſous la Juriſdiction du Patriarche de Conſtantinople, come avoient fait quelques Egliſes du Duché de Naple, & celles de Sicile.

Sur la fin de Mai, le Pape, l'Empereur & *Louis le Germanique* ſe voient à Vérone: mais on ignore ce qui les raſſembloit.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES*, &c. Souverains en Italie.

Le Comte *Landon* & l'Evêque *Landulf*, ſon frère, charmés de ſa beauté, de ſa bone mine, de la richeſſe de ſa taille, & de ſa force, conçurent pour lui l'amitié la plus tendre.

Pierre & ſon fils *Adémaire* avoient les ieux ouverts ſur les démarches de leur jeune Collègue; & ſes liaiſons avec les Seigneurs de Capoue les alarmèrent. Ils envoiérent dans cette Ville des gens affidés, qui calmèrent leurs inquiétudes, en empoiſonant *Sicon*. S'il eſt certain, come *le Pellegrino* l'aſſure, que ce Prince ſurvécut 5 ans à ſon Père, il faut placer ſa mort en 856: mais *Muratori* n'a pas cru que la vie de *Sicon* ait été ſi longue. Ce Prince ne fut guère plus d'un an à Pavie, à la Cour de *Louis II*; & *Pierre*, pour l'exécution de ſes deſſeins, ne dut pas attendre longtems, après avoir pris *Adémaire* pour Collègue, à conſeiller à Sicon d'aller paſſer quelque tems auprès de l'Empereur. Je crois donc qu'il faut s'en tenir aux Dates de *Muratori*; d'autant plus que *le Pellegrino* n'apporte aucune preuve des cinq années, qu'il fait ſurvivre *Sicon* à *Siconulf*.

On raconte come une preuve de la force extraordinaire de *Sicon*, qui ne devoit avoir que 15 à 16 ans lorſqu'il vint à Capoue, qu'il lançoit avec la main un Bouclier par deſſus l'Amphithéatre de *Capoue-la-vieille*, batiment très élevé.

A l'égard de la mort de *Pierre*, je crois qu'il faut, avec *le Pellegrino*, la placer en 856; & ne la pas reculer come *Muratori*, juſqu'en 860; parce qu'il faut qu'*Adémaire* ait eu le tems de mécontenter les Salernitains.

Come *Landon l'Ancien*, Comte de Capoue étoit près de ſa fin; ſes frères le Comte *Pandon* & l'Evêque *Landulf* engagèrent en 861 *Waifre*, fils aîné de *Dawfre le Muet* & mari de leur nièce *Landélaiche*, à former une Conſpiration contre *Adémaire*, pour ſe faire lui-même Prince de Salerne. *Adémaire* & ſa femme *Wimeltrude* ou *Guimeltrude*, également haïs à cauſe de leur avarice, ne s'occupoient que du ſoin d'amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voies. La conjuration réuſſit. *Adémaire* fut confiné dans une obſcure priſon; & *Waifre* devint Prince de Salerne.

Pierre, Evêque élu de Salerne, & frère d'*Adémaire*, prit la fuite. Quelque tems après, il ſe ſoûmit au nouveau Prince, & revint à Salerne.

PRINCES contemporains.

Alfred garantit ſon Roïaume des invaſions ſubites, en obligeant chaque Comte, ou Gouverneur de Province, d'avoir toujours un corps de troupes prêt à marcher. Au premier avis d'une décente, les Comtes devoient ſe réunir en certains lieux ſous le commandement d'un Général nomé par le Roi. Durant tout le reſte du règne d'*Alfred*, une Flote nombreuſe, croiſant ſans ceſſe autour de l'Ile, empêcha les Pirates étrangers d'aborder, tandis que des troupes toujours ſur pied contenoient les Danois établis dans l'île.

Juſqu'alors il n'y avoit eu proprement de Conſeil fixe que le *Witténa-Gémot*, ou *Parlement*. C'étoit l'Aſſemblée générale de la Nation. A ce *Conſeil National*, que la diſſolution de l'*Eptarchie* n'empêcha pas de ſubſiſter, *Alfred* en joignit deux autres. Le premier étoit un *Conſeil ſecret*, qui n'étoit compoſé que des plus intimes confidens du Roi. Là ſe préparoient les Affaires, pour être portées au ſecond Conſeil compoſé d'Evêques, de Comtes, de Vicomtes ou Préſidens des Provinces, de Juges, & de quelques-uns des principaux *Thanes* ou Barons, tous només par le Roi. Les grandes Affaires, murement examinées & décidées dans ce Conſeil, étoient enſuite expoſées dans le *Witténa-Gémot*, pour être munies du ſceau de l'approbation générale

Alfred fit auſſi conſtruire un grand nombre de navires propres au tranſport des Marchandiſes; &, pour rétablir dans ſes Etats le Commerce étranger, il les prêta généreuſement aux principaux Négocians. Il répara par ce moïen les pertes, que la durée de la Guerre avoit occaſionées à ſes Sujets. Il les encouragea ſi bien à travailler à l'augmentation des richeſſes de l'Angleterre, qu'il paroît prouvé que pluſieurs osèrent aller négocier dans les Indes Orientales.

Come *Alfred* étoit lui-même très ſavant pour ſon ſiècle, il voulut que les Arts & les Sciences fleuriſſent dans ſes Etats; & pour cet effet, il tira des païs étrangers des gens doctes, auxquels il aſſigna des Penſions, & qu'il diſtribua dans les Diocèſes, pour y travailler à l'inſtruction du Peuple. Mais, afin de n'être pas toujours obligé de recourir aux Etrangers, il fonda trois ou quatre Ecoles publiques dans Oxford pour la Grammaire, pour les Sciences Philoſophiques & Mathéma-

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

L'Impératrice ſéjourne à Capoue quelque tems après l'Empereur ; & *Landulf* l'engage à faire arrêter *Waifre*, Prince de Salerne, dont il s'étoit fait le Vaſſal. On ne ſait point le prétexte ni le but de cette méchanceté du Prélat : mais elle n'aboutit à rien, ſi ce n'eſt peut-être à coûter de l'argent à *Waifre*, que l'Impératrice remet en liberté bientôt après, en exigeant de lui des ôtages, qu'elle emmène à Pavie.

875.

L'EMPEREUR *Louis* meurt à Breſcia le 13 d'Août, ne laiſſant point d'autre enfant que la Princeſſe *Hermengarde*. *Ce manque d'Héritiers habiles à ſuccéder commença*, dit un Hiſtorien moderne (1), *l'altération du repos, dont la ſageſſe du Gouvernement de LOUIS avoit fait jouir la Lombardie durant un ſi grand nombre d'années. Ce fut auſſi ce qui commença la ruine de l'Italie, qui n'eut plus chés elle de Prince aſſés puiſſant pour mètre un frein à l'ambition uſurpatrice de ſes inférieurs ; & de là vint que ce Roïaume fut la proie de la diſcorde & de beaucoup d'autres calamités.*

Les Hiſtoriens d'Allemagne prétendent, ſans preuve, que l'Empereur *Louis II*, ſoit par teſtament, ſoit de quelque autre manière, avoit diſpoſé de ſes Etats en faveur de *Carloman*, fils aîné de *Louis le Germanique*. Ce dernier & *Charle le Chauve* avoient droit à la ſucceſſion de l'Empereur leur Neveu. Tous deux, au préjudice l'un de l'autre, vouloient hériter du Roïaume d'Italie & de l'Empire ; &, pendant la maladie de l'Empereur, ils avoient raſſemblé de grandes forces, & s'étoient mis en état d'aller en Italie. *Charle*, beaucoup plus actif, come beaucoup plus jeune, paſſe les Alpes auſſitôt qu'il apprend la mort de l'Empereur. Une Diète générale venoit de s'aſſembler à Pavie avec l'Impératrice *Angilberge*, à deſſein de pourvoir au Gouvernement du Roïaume d'Italie, lorſque *Charle* arrive dans la Ville, & met tout en œuvre pour ſe faire élire Roi : mais il ne peut y réuſſir, à cauſe de l'arrivée ſubite de *Charle*, ſurnomé *le Gras* ou *le Gros*, que les Italiens appellèrent *Carletto*. C'étoit le troiſième fils de *Louis le Germanique*, qui l'envoïoit, avec quelques troupes, faire valoir ſes droits dans la Diète. Il étoit accompagné de *Bérenger*, Duc & Marquis de Frioul. Leurs troupes commètent toutes ſortes de déſordres dans le Bergamaſque. Pillages,

(1) *Murat.* Ann. d'Ital. T. V, p. 111.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

L'Empereur *Louis II* n'approuva point la conduite de *Waifre*, qui paſſa 4 ou 5 ans, ſans rendre à ſon Souverain ce qu'il lui devoit. Mais en 866, cet Empereur aſſiégeant Capoue, *Waifre* vint le trouver à Sarno. La première choſe, que lui demanda *Louis*, fut qu'il lui remît *Adémaire*, qu'il aimoit. *Eh, Seigneur*, répondit le Prince de Salerne! *Qu'en voulés-vous faire, s'il a déja perdu la lumière?* Sur le champ, il envoïa des gens à Salerne crever les yeux au malheureux *Adémaire*, dont l'Hiſtoire ne parle plus.

DAWFRE,

fils de *Maion*, & petitfils de *Dawfre le Muet*, eſt, en 861 auſſitôt après la dépoſition d'*Adémaire*, proclamé Prince par la Jeuneſſe de Salerne; & ne l'eſt que quelques jours. Son oncle *Waifre*, s'étant fait élire Prince par la plus grande partie du Peuple, le met en priſon avec pluſieurs Frères, qu'il avoit. Aïant enſuite recouvré la liberté, *Dawfre* & ſes Frères ſe retirèrent à Naple, l'aſile ordinaire des Lombards, exilés, ou fugitifs de Bénevent, de Salerne & de Capoue.

WAIFRE ou GUAIFRE

devient Prince de Salerne en 861, de la manière que je l'ai dit. Il s'aſſocie ſon fils *Waimaire I* en 877, & meurt en 880.

Etant en exil à Naple, pendant qu'*Adémaire* étoit Prince de Salerne, il tua ſa Femme ſurpriſe en Adultère; & ſe remaria quelque tems après à *Landélaiche*, fille de *Landon l'Ancien*, Comte de Capoue, qui, par ſes inſtances réitérées, obtint d'*Adémaire* qu'il le rappellât à Salerne.

Waifre eut de *Landélaiche Waimaire*, ſon ſucceſſeur; deux Fils, dont on ignore le nom qu'il fut obligé de doner en otage à l'Empereur *Louis*, apparemment en 866; & une Fille, qui n'eſt point nomée non plus, laquelle fut femme de *Pulcharis*, Duc d'Amalfi. *Le Pellegrino* dit *Comte*, je ne ſais pas pour quelle raiſon.

Adelgiſe, veuve du Prince *Sicard*, que *Radelgiſe I* prit auſſi pour Femme à cauſe de ſon extrême beauté, ne fut pas la ſeule ſœur de *Waifre*. Il en eut une autre, dont je ne trouve point le nom. Elle fut femme de ce *Roffred*, ou *Roffrit*, que l'on a vu tout-

PRINCES contemporains.

tiques, & pour la Théologie. On regarde cet établiſſement come la fondation de la très célèbre Univerſité d'Oxford. Le progrès des Etudes occupa toujours d'autant plus *Alfred*, que l'ignorance étoit plus grande parmi ſes Sujets. Il ſe plaignoit « de ce que depuis » l'Humber juſqu'à la Tamiſe aucun » Prêtre n'entendoit parfaitement l'Of- » fice divin; & de ce que depuis la Ta- » miſe juſqu'à la mer aucun n'étoit en » état de traduire le Livre Latin le » plus aiſé ».

Les ravages des Danois aïant ruiné les Monaſteres & diſſipé leurs biens; les Moines s'étoient diſperſés, & ne s'empreſſoient pas de retourner dans leurs Maiſons. Pour rétablir la Diſcipline Monaſtique, *Alfred* fut obligé de repeupler quelques Couvens de Moines étrangers; & ce ne fut qu'après ſa mort, lorſqu'on eut rétabli les Monaſtères, & retiré leurs biens des mains de ceux qui s'en étoient emparés, que l'on vit les Moines ſe multiplier, & devenir auſſi nombreux qu'ils l'avoient été précèdemment.

Jamais Prince ne fit un meilleur emploi du tems qu'*Alfred*. Lorſqu'il étoit en paix, il donoit huit heures par jour aux exercices de la piété. Les Affaires publiques en occupoient huit. Les huit autres étoient deſtinées pour l'Etude, pour les amuſemens, pour les repas & pour le ſommeil. Le tems, que la piété rempliſſoit, étoit l'effet d'un vœu, qu'il avoit fait dans l'Ile d'Altheney, de conſacrer à Dieu, lorſqu'on ne ſeroit point en guerre, le tiers de la journée.

Il partagea ſes revenus en deux portions égales; & fit d'une de ces portions quatre parts, dont la première ſe diſtribuoit à toutes ſortes de Pauvres; la ſeconde ſervoit à l'entretien des Monaſtères, qu'il avoit fondés, ou rétablis; la troiſième étoit pour les Profeſſeurs des Ecoles d'Oxford, & pour les jeunes gens de qualité, qu'il y faiſoit élever à ſes dépens; & la quatrième étoit réſervée pour des aumônes extraordinaires à des Moines, ſoit du Roïaume, ſoit Etrangers. Il partageoit en trois l'autre portion de ſes revenus. La première partie défraïoit ſa Maiſon. La ſeconde païoit les Ouvriers, qu'il faiſoit travailler en grand nombre, tant à l'embelliſſement de ſes Maiſons, qu'à des Ouvrages de différens Arts. Il établiſſoit ſur la troiſième les Penſions des Etrangers, que l'utilité de

Digitized by Google

incendies, viols, meurtres, forcent une grande partie des habitans à ſe réfugier dans la Ville & ſur les Montagnes. Arivées à Breſcia, ces Troupes enlèvent au Monaſtère de Ste. *Julie* toutes ſes richeſſes, & celles que l'Impératrice y tenoit en dépôt. A la vue de ces Armées étrangères dans la Lombardie, la Diète ſe diſſipe ſans rien réſoudre. Les *Annales de S. Bertin* diſent, « Que *Charle le Chauve* marcha contre *Charle* » *le Gras*, & l'obligea de ſe retirer précipitamment »: mais *André*, Prêtre Lombard, Hiſtorien contemporain, qui ſe trouvoit ſur les lieux, puiſqu'il étoit de Bergame & qu'il venoit d'aſſiſter aux funérailles de l'Empereur, dit, « Que *Charle* » *le Chauve* feignit de vouloir paſſer en Bavière, ce qui mit » *Charle le Gras* dans la néceſſité de voler à la défenſe des » Etats de ſon Père ». La retraite de ce Prince oblige *Louis le Germanique* d'envoïer en Italie une ſeconde armée ſous les ordres de ſon fils aîné *Carloman*. *Charle le Chauve*, ſupérieur en force, s'avance à la rencontre de ce Prince, qui s'abouche avec lui ſur le bord de la Brente; réclame les droits de ſon Père à la ſucceſſion de *Louis II*; ſe laiſſe ſéduire par les artifices de ſon Oncle; convient d'une trève juſqu'au mois de Mai de l'année ſuivante; retourne ſur le champ en Bavière; & laiſſe *Charle le Chauve* en Italie à la tête d'une armée.

Jean VIII, qui penſoit ſur le comte de ce dernier come *Adrien II*, ou qui, pour mieux dire, s'étoit laiſſé gagner de même, lui députe quatre Evêques pour l'inviter de venir à Rome. *Charle* s'y rend le 17 de Décembre; & le 25, le Pape le ſacre & le courone Empereur dans la Baſilique du Vatican. Le lendemain, *Charle* fait le premier exercice de ſon autorité ſuprême, en confirmant les priviléges de l'Abbaïe de Farfa. L'Acte eſt daté de *la première année de ſon Empire*. Il avoit auparavant fait en Italie quelques Actes d'autorité, dont la date porte *la première année de la ſucceſſion de Louis*; ce qui prouve que *Charle* n'étoit pas encore Roi d'Italie, lorſque le Pape & les Romains le firent Empereur. A l'occaſion de ſon Sacre, le Clergé, la Nobleſſe, le Peuple de Rome & le Pape lui-même reçurent du nouvel Empereur de riches préſens, que *Réginon* regarde come le prix auquel *Charle* avoit acheté l'Empire. M. de *Marca*, d'après le témoignage d'*Eutrope*, Prêtre Lombard, prétend « que la reconnoiſſance de *Charle* alla juſ- » qu'à céder au Pape la pleine Souveraineté de Rome ». On verra cette prétention réfutée par l'exercice, que les Empereurs

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

puiſſant à Bénevent ſous le Prince *Sicard*; & mère d'*Adelfer* Gaſtalde d'Avellino, qui fit, en 896, crever les yeux au Prince *Waimaire I.*

Guerrier courageux, Politique ſage, Ami ſur, *Waifre* méritoit de devenir Prince autrement que par un crime.

En 880, voïant ſa ſanté ruinée ſans reſſource, il abdiqua pour aller au Mont-Caſſin ſe faire Moine: mais il mourut en chemin. *Le Pellegrino* dit qu'il mourut Moine, très peu de tems après avoir pris l'habit.

VAIMAIRE ou GUAIMAIRE I,
ſurnomé
DE MAUVAISE MÉMOIRE,

aſſocié par ſon père *Waifre* en 877, lui ſuccède en 880; prend en 893 ſon fils *Waimaire II* pour Collègue; a les yeux crevés en 896; & ſon fils, par ordre du Peuple, le dépoſe en 901. On ignore le tems de ſa mort.

Il eut de *Jota*, ſa femme, ſœur de *Gui IV*, Duc de Spolète, outre *Waimaire II*, ſon Collègue & ſon Succeſſeur, un fils appellé *Gui* qui ſe diſtingua beaucoup en 929 dans une bataille, que ſon frère *Waimaire II* & *Landulf I*, Prince de Bénevent, livrèrent près de Baſintello dans la Pouille aux Grecs, qu'ils batirent. Il eut encore une Fille, dont je parlerai plus bas.

En 896, allant de Salerne à Spolète, avec la Princeſſe *Jota*, ſa femme pour rendre viſite au Duc *Gui IV*, ſon beaufrère, il ſéjourna dans la Ville d'Avellino. Le bruit courant qu'il en vouloit faire arrêter le Gaſtalde, lequel étoit ſon Couſin germain; celui-ci, qui s'appelloit *Adelfer*, prévint *Waimaire*, le fit mètre en priſon, & le lendemain lui fit crever les yeux. Le Duc *Gui* vint auſſitôt aſſiéger Avellino, qu'il preſſa ſi vivement, qu'*Adelfer* fut obligé de remètre en liberté *Waimaire* & la Princeſſe, ſa femme, qu'il avoit maltraitée.

Quelque tems après *Adelfer* ſe joignit aux Capouans, lorſque, ſuivant leur coûtume, ils allèrent ravager le Territoire de Naple. Il fut pris dans un Combat par les Napolitains; & ſur le champ *Waimaire* le fit demander à l'Evêque-Duc *Athanaſe*: mais *Adelfer* trouva moïen de ſe ſauver.

Le malheur de *Waimaire* ne le rendit pas plus ſage. Il ſe ligua avec les Sarraſins, & fit venir une Armée de Barbares pour ſoumètre Naple. Le Duc *Athanaſe* le fit arrêter, & le livra à l'Empereur *Léon*, qui le fit mener à Conſtantinople, où il mourut en priſon.

PRINCES contemporains.

ſes Sujets lui faiſoit attirer dans ſes Etats.

Il ne ſe contenta pas d'exciter par des récompenſes le goût des Etudes. Il en fut lui-même occupé toute ſa vie. Il devint dans ſa langue le meilleur Orateur & le meilleur Poète de ſon tems. Il eut une aſſés grande connoiſſance de l'Hiſtoire; ſut bien la Grammaire; & fut bon Philoſophe, bon Géomètre, & bon Architecte. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, principalement d'Hiſtoire; & fit diverſes Traductions. Il mit en Saxon le *Paſtoral* de S. *Gregoire*, la *Conſolation* de *Boèce*, & l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de *Bède*. Ces Traductions, qui s'étoient conſervées, furent imprimées en 1698. On croit qu'il avoit auſſi fait une traduction de tout l'*Ancien* & le *Nouveau Teſtament*, à la réſerve d'une partie des *Pſeaumes*, auxquels il travailloit, quand il mourut: mais il n'en ſubſiſte rien.

Come jamais Prince n'avoit tant aimé ſes Sujets; aucun n'en fut jamais plus aimé, ni plus regrété. Les Anglois lui donent encore aujourd'hui le premier rang entre leurs plus grands Rois.

ROIS d'Ecoſſe.

KENNETH II,

depuis 834, meurt en 855.

DONALD V,

ſecond fils d'*Alpin*, ſuccède en 855 à ſon frère *Kenneth II*, & meurt en 860.

Il avoit doné des preuves de valeur dans la Guerre contre les Pictes; & la crainte de déplaire au Roi ſon frère avoit tenu ſes vices cachés. Il ſut encore les diſſimuler durant les deux premières années de ſon règne: mais enſuite il ſe fit voir tel qu'il étoit; & la corruption de ſes mœurs infecta toute la Jeuneſſe. Quelques Grands, toujours attachés à l'anciène frugalité des Scots, eſſaïèrent inutilement de ramener *Donald* aux maximes d'une Nation auſſi ſobre que courageuſe. Le mal alla toujours en augmentant.

Donald avoit du courage, & remporta quelques victoires: mais il manquoit de tête; & perdit toutes les conquêtes de *Kenneth II.* Les Northumbres & les Gallois s'en emparèrent.

Il ne prenoit d'ailleurs aucun ſoin des Affaires; & ſa négligence occaſio-

Digitized by Google

continuèrent à faire dans Rome de leur autorité. Le Prêtre *Eutrope*, qui vivoit dans le Xe. ſiècle & peut-être plus tard, mérite ſouvent aſſés peu de croïance, come quand il dit, « Que *Charle* fit préſent aux Romains du Samnium, de la » Calabre, de toutes les Villes du Duché de Bènevent, & d'A- » rezzo & de Chiuſi, Villes de Toſcane ». Cela ne ſert qu'à montrer quelles étoient les prétentions de la Cour de Rome dans le tems où l'Auteur écrivoit. On voit dans la neuvième des *Lètres* de *Jean VIII* (1) que le nouvel Empereur avoit doné la Ville de Capoue à l'Egliſe Romaine : mais on ignore à quelles conditions ; & l'on ne voit pas que cette Donation ait été ſuivie de ſon effet.

Durant toute cette année, la Principauté de Bènevent ſouffrit beaucoup des courſes des Saraſins. Dès que l'Empereur *Louis* avoit été ſorti de ce païs, ils avoient recommencé leurs ravages dans les environs de *Cannes*, aujourd'hui *la Cérignola*, & dans le Territoire de Bari. Ce fut en vain qu'*Adelgiſe* ſortit trois fois en campagne contre eux. Il eut toujours du déſavantage.

876.

CHARLE, après avoir rendu le Duché de Spolète aux Comtes *Lambert* & *Gui*, fils de *Gui I*, quite Rome le 25 de Janvier pour retourner à Pavie.

Une nouvelle Diète s'aſſemble en cette Ville au mois de Février. Il s'y trouve 18 Evêques, à la tête deſquels étoit *Anſpert*, Archevêque de Milan ; & 10 Comtes, dont les principaux étoient *Suppon*, nouvellement deſtitué du Duché de Spolète, *Bodérad*, Comte du ſacré Palais, & *Boſon*, frère de l'Impératrice *Richilde*, lequel *Charle* venoit de créer Duc de Lombardie, en lui donant lui-même la Courone Ducale ; ce qui ſemble indiquer qu'il en avoit fait une eſpèce de Souverain relevant de l'Empire. C'eſt dans cette Diète que *Charle* eſt élu par les Seigneurs & le Peuple, *Protecteur, Seigneur & Défenſeur d'eux tous, & Roi du Roïaume d'Italie, en conſidération de ce que, par l'interceſſion des bienheureux Apôtres* PIERRE & PAUL, *& par le miniſtère de leur Vicaire le Seigneur* JEAN, *ſouverain Pontife, Pape univerſel & ſon Père ſpirituel, Dieu l'avoit choiſi pour faire le bien de l'Egliſe & d'eux tous, & l'avoit élevé par le jugement du S. Eſprit à la*

(1) *Labbe*, Concil. T. VIII.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dit pas moins dur, qu'il ne l'étoit auparavant, ni sa Femme moins haute. *Aténulf*, Comte de Capoue, mit tout en œuvre pour obtenir en mariage à son fils *Landulf* une fille de *Waimaire*. Il offrit même de se reconnoître son Vassal, come ses prédécesseurs l'avoient été des premiers Princes de Salerne: mais *Jota* n'y voulut jamais consentir. Issue du sang de *Charlemagne*, elle dédaignoit d'avoir pour Gendre quelqu'un, qu'elle regardoit come devant être son Sujet. Après avoir essuié bien des refus, *Aténulf* prit le parti de marier *Landulf* avec *Gemme*, fille d'*Athanase*, Evêque-Duc de Naple.

Waimaire I ne cessant point de faire gémir ses sujets par son orgueil & par ses cruautés; ils perdirent patience; & forcèrent *Waimaire II*, non seulement à prendre en main les rênes du Gouvernement, mais encore à reléguer son Père dans l'Eglise de S. *Maxime* Martir, qu'il avoit fait bâtir. Le vieux *Waimaire* y mourut quelques années après; & les Salernitains le surnommèrent *De mauvaise mémoire*, à cause de la dureté de son Gouvernement. Par la raison contraire ils donèrent depuis à son Fils le surnom *De bone mémoire*.

Waimaire I se reconnut Vassal de l'Empire Grec, on ne sait pas en quelle année; & conserva toute sa vie un attachement inviolable pour les Grecs. Il dit lui-même dans quelques *Diplômes*, « Qu'Il tenoit la Principauté de » Salerne par la concession & la per» mission des Empereurs *Léon* & *A*» *lexandre*, suivant le partage, qui s'en » étoit fait entre *Siconulf* & le Prince » *Radelgise* ».

Son Fils hérita de son attachement pour les Grecs: mais il ne le conserva que jusqu'en 929, que *Landulf I*, Prince de Bénevent, le détacha de leur Parti.

GASTALDES, devenus COMTES, ensuite PRINCES DE CAPOUE.

LANDULF I, dit L'ANCIEN,

Gastalde de Capoue depuis le mois d'Août 815, s'en déclare *Comte indépendant* au mois de Décembre 840; & meurt en Août 842.

Dans cette *Liste des Comtes de Capoue*, je m'attacherai principalement

PRINCES contemporains.

noit sans cesse des séditions. Les Grands, pour remédier aux maux de leur Patrie, mirent en prison *Donald*, qui s'y donna la mort.

CONSTANTIN II,

fils de *Kenneth II*, succède en 860 à son oncle *Donald*, & meurt en 874.

Il commença son règne par tenir un Parlement, qui statua, « Que le Clergé » ne songeroit qu'à remplir les de» voirs du sacré Ministère; que cha» que Prêtre se contenteroit du re» venu de son Bénéfice, ou de sa Place; » que leur vie seroit conforme à leurs » enseignemens; que, pour n'être point » détournés de leurs saintes fonctions, » ils seroient à l'avenir exemts du ser» vice militaire; qu'ils ne nouriroient » point de chevaux, ni de chiens pour » leur plaisir; qu'ils ne porteroient » point d'armes; qu'ils ne compa» roîtroient point dans les Tribunaux » pour des Affaires, qui n'auroient » aucun rapport à la Religion; que » ceux d'entre eux, qui ne rempli» roient pas leurs devoirs d'une » manière utile au Peuple Chretien, » seroient punis d'abord par une Aman» de; ensuite, s'ils ne se corrigeoient » pas, par la privation de leurs Bé» néfices, ou de leurs Places: Que les » Jeunes Gens, éloignés de toutes sor» tes de délices, ne feroient qu'un » repas chaque jour, & de viandes sim» ples; qu'ils s'abstiendroient de toute » liqueur capable d'enivrer; que les » Jeunes-Homes & les Jeunes-Filles, » qui s'enivreroient, seroient punis de » mort; que toute la Jeunesse s'oc» cuperoit sans cesse à des exercices » propres à rendre le corps plus sou» ple & plus fort; qu'une planche, » couverte d'un simple tapis, leur ser» viroit de lit; & qu'ils ne se permè» troient rien, ni jour, ni nuit, qui » pût les porter à la molleſſe, ou les » exciter à l'impudicité: Que les Gens, » avancés en âge, s'abstiendroient » uniquement de faire usage dans leurs » repas de differens mets: Que les » Cabaretiers, les Cuisiniers, & tous » ceux dont le métier étoit d'entre» tenir la débauche, en flatant le goût, » sortiroient du Roiaume; & que ceux » qui n'obéiroient pas à ce Décret, se» roient pendus »

Ces Règlemens, observés avec exactitude, rendirent en assés peu de tems les Ecossois semblables à leurs Ancêtres; & firent approuver le Gou-

Dignité Impériale (1). Ainſi les Grands & le Peuple commencèrent à rentrer dans le droit, qu'ils avoient eu ſous les Rois Lombards, d'élire leurs Rois, & dont ils n'avoient pas joui depuis la Conquête de *Charlemagne*. *Charle le Chauve* retourne enſuite en France.

Les Saraſins d'Italie reçoivent des ſecours d'Afrique, & portent la terreur dans toutes les Villes des Chretiens. *Adelgiſe* voit encore le ſort des armes ſe déclarer contre lui ; ce qui l'oblige d'acheter une courte paix, en remètant en liberté le Commandant de Bari, ſon priſonier. Les Citoïens de cette Ville, ſe voïant prêts à retomber entre les mains des Infidèles, appellent à leur ſecours *Gregoire*, qui commandoit dans Otrante des troupes de l'Empereur *Baſile*. *Gregoire* vient avec des forces ſuffiſantes à Bari ; fait arrêter le Gouverneur & les principaux Citoïens, qu'il envoie à Conſtantinople ; & prend poſſeſſion de la Ville au nom de l'Empereur Grec. Il invite enſuite le Prince de Salerne & les Ducs de Naple, de Gaïète & d'Amalfi de ſe joindre à lui pour attaquer les Saraſins : mais ces Princes venoient de faire alliance avec eux ; & leurs navires, unis à ceux des Infidèles, commençoient à faire des courſes ſur les côtes du Duché de Rome. Le Pape demande envain du ſecours au Duc *Boſon*, que l'Empereur avoit fait ſon Lieutenant général en Italie. Il s'adreſſe à l'Empereur lui-même ; « & ſe plaint, entre autres choſes, des torts » que les Etats de l'Egliſe recevoient de ceux que les Fran» çois appelloient *Marquis* ». Ces plaintes ne pouvoient tomber que ſur *Lambert* & ſur *Adalbert*, Ducs & Marquis, l'un de Spolète, & l'autre de Toſcane. Le fait eſt certain à l'égard de *Lambert*, qui, come il paroît par une *Lètre* du Pape, ne reſpectoit pas plus les terres de ſon frère *Gui*, Duc & Marquis de Camerino, que celles de l'Egliſe. *Charle*, content de porter les Titres d'Empereur & de Roi d'Italie, s'embaraſſoit aſſés peu d'en remplir les devoirs ; & n'avoit en vue que d'uſurper tout ce qu'il pouroit de la ſucceſſion de ſon frère *Louis le Germanique*, mort le 28 d'Août de cette année.

Bérenger, Duc & Marquis de Frioul, qui, l'année précèdente, avoit pris les armes pour les intérêts de ce Prince, voïant *Charle le Chauve*, Empereur & Roi d'Italie, ſe déclare en ſa faveur ; & s'unit de l'amitié la plus étroite avec le Duc *Boſon*.

(1) Acte de l'Election de Charle le Chauve. *Rer. Ital.* T. II, Part. II.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à ſuivre les calculs de l'*Hiſtoire des Princes Lombards* de *Camillo Pellegrino*.

J'ai dit, ſous l'année 840 à quelle occaſion *Landulf* ſe révolta contre *Radelgiſe I*, Prince de Bénevent.

Il étoit Lombard d'origine ; & bon Homme de guerre. Les Napolitains le virent preſque toujours armé contre eux.

Il ne fut pas pluſtôt de retour à Capoue, après s'être enfui de Bénevent de la manière que je l'ai dit, qu'*ennemi depuis longtems*, dit *Erkempert*, N. XV, *de quelques-uns de la Famille des* Saducts (établie à Capoue), *il en fit tuer ſept des principaux. Un huitième eut les mains coupées. Les autres ſe ſauvèrent à Bénevent auprès de* Radelgiſe, *dont ils étoient parens. Landulf s'enfermant enſuite dans Sicopolis, ne voulut plus reconnoître* Radelgiſe *pour Souverain ; s'unit avec* Siconulf (qu'il aida de tout ſon pouvoir à ſe faire Prince de Salerne) ; *& fit la paix avec les Napolitains.*

Il avoit épouſé la Sœur de cet *Adelgiſe*, que *Radelgiſe I*, Prince de Bénevent, avoit fait jeter par une fenêtre ; & cette mort fut vangée par le meurtre des *Saducts*, qui pouvoient mètre obſtacle au deſſein que *Landulf* avoit de ſe rendre indépendant. Il voulut bien être l'Allié, mais non le Vaſſal de *Siconulf*.

Il laiſſa quatre Fils.

1°. *Landon* fut ſon ſucceſſeur immédiat.

2°. *Pandon*, ſurnomé *Marcepahis*, Gaſtalde, d'abord de Sora, puis de Seſſola, fut le troiſième ſucceſſeur de ſon Père au Comté de Capoue.

3°. *Landénulf*, ou *Landonulf*, fut Gaſtalde de Teano par ſon partage, & puis de Sora par la ceſſion de ſon frère *Pandon*. Il fut toujours ennemi de *Siconulf*, Prince de Salerne, qu'il refuſa conſtamment de reconnoître pour ſon Suzerain ; & ce fut malgré lui qu'il promit ſa Fille en mariage à *Sicon*, fils de ce Prince. Il eut trois Fils ; 1°. *Landon*, qui fut Comte de Capoue : 2°. *Landénulf*, qui fut dit *Le Jeune* pour le diſtinguer de ſon Père, & qui gouverna Capoue au nom de ſon frère *Landon* : 3°. *Aténulf*, qui devint Comte de Capoue & Prince de Bénevent.

4°. *Landulf*, quatrième fils de *Landulf I*, n'eut point de partage à la

PRINCES contemporains.

vernement de *Conſtantin* ; non pas toutefois ſi généralement, qu'il ne déplût à quelques-uns de ceux qui s'étoient accoutumés à mener une vie délicieuſe. Ce fut la cauſe de pluſieurs Conſpirations, dont les auteurs furent punis.

Conſtantin périt dans une bataille contre les Danois, qui ſe ſeroient emparés de l'Ecoſſe, ſi le Prince *Eth*, ſon frère, n'eût mis en ſureté deux petits Corps de Troupes, qu'il avoit empêché de ſe débander. Ce fut le ſalut du Roïaume ; & les Danois furent obligés de ſe retirer.

ETH, dit AUX PIEDS AILÉS,

deuxième fils de *Kenneth II*, ſuccède en 874 à ſon frère *Conſtantin* ; & meurt en 876.

Son ſurnom vint de ſa légéreté ſi grande, qu'il s'en faloit peu qu'il n'atteignit à la courſe les Cerfs & les Chiens de Chaſſe. Il joignoit à cet avantage une force ſingulière, & beaucoup d'eſprit, dont il ne fit point uſage pour l'utilité de ſon Roïaume. Il ne prit aucun ſoin des affaires de la Religion, ni de celles de l'Etat ; & ſe livra tranquillement aux plaiſirs.

Il fut dépoſé par un Parlement général ; & ſa diſgrace le fit mourir de chagrin trois jours après.

GREGOUR ou GREGOIRE I,

fils & petitfils des Rois *Dongal* & *Solwath*, eſt mis en 876 à la place d'*Eth* ; & meurt en 893.

En prenant poſſeſſion du Trône, il tint un Parlement, dans lequel il fut ordoné, « Que déſormais les Eccléſiaſtiques ſeroient exemts du Service » militaire & de toute impoſition ; qu'ils » ne ſeroient point traduits dans les » Tribunaux ſéculiers, & qu'ils n'auroient point d'autres Juges que les » Evêques : Que ces derniers auroient » le droit de forcer les gens en place » & les particuliers d'obſerver leurs » ſermens, & celui de punir ceux qui » les violeroient ; de faire des Loix » pour l'utilité de la Religion ; de » connoître des conteſtations au ſujet » des Sermens violés ; de la Dîme des » grains & des autres fruits ; des Mariages, des Teſtamens, des Legs » & des Légataires ; de juger les Blaſphémateurs & les Héretiques, & » de décider de quelles peines ils pouvoient être dignes ; de n'être point

Digitized by Google

877.

LE Pape, accompagné des Ducs de Spolète & de Camerino, va dans le mois de Janvier à Naple, pour détacher le Duc *Sergius II* de l'Alliance des Saraſins. Ses exhortations, ſes prières, ni la faveur, qu'il lui fait de ſacrer ſon frère *Athanaſe* Evêque de Naple, ne gagnent rien ſur lui. *Jean VIII* travaille auſſi, par lui-même, ou par ſes Nonces, à rompre l'Alliance qu'avoient faite avec les Infidèles *Waifre*, Prince de Salerne, *Docibilis*, Conſul & Duc de Gaiète, & *Pulcharis*, Duc d'Amalfi. Cette négociation réuſſit : mais celle qu'il entame avec *Adelgiſe*, Prince de Bènevent, quoiqu'entre les mains d'*Aion*, Evêque de cette Ville & Frère de ce Prince, n'a pas le même ſuccès. Le Pape écrit à *Gregoire*, Général des Troupes Grèques, pour le prier de l'aider à chaſſer les Saraſins des côtes du Duché de Rome. Mais c'eſt principalement à l'Empereur *Charle* qu'il s'adreſſe. Il le ſupplie par des *Lètres* réitérées « d'amener lui-même, ou » d'envoïer du moins en Italie des forces capables de la dé» livrer des Barbares, qui n'avoient fait de la Campanie & de » la Sabine qu'un deſert, & qui pouſſoient leurs courſes juſ» qu'aux portes de Rome ».

En Février, il tient en cette Ville un Concile, dans lequel, après avoir comblé *Charle* de louanges qu'il ne mérita jamais, & proteſté, « Que, ſuivant l'anciène coûtume, il l'avoit élu, » conſacré, couroné Empereur à la prière & par les ſuffra» ges de ſes Frères les Evêques, des autres Miniſtres de la ſainte » Egliſe Romaine, du Sénat en grand nombre & de tout le » Peuple Romain ; il en confirme & fait confirmer de nouveau » l'élection & le couronement ; excommunie tous ceux qui, » ſous quelque prétexte que ce ſoit, oſeront attaquer cette » élection & répandre des ſemences de troubles ; & les déclare » ennemis de Dieu, de l'Egliſe & de toute la Chrétienté ». Ce Concile, dont l'unique objet fut d'aſſurer la Courone Impériale ſur la tête de *Charle*, n'eut ſans doute pour prétexte que les diſcours des Romains au déſavantage de ce Prince, qui, faiſant gloire d'être leur Souverain, & dédaignant de s'occuper de leurs intérêts, & de faire le moindre effort pour les ſecourir, quand ils en avoient le plus de beſoin, ne ſongeoit qu'à dépouiller ſes Neveux. *Si* CHARLE, diſoient-ils, *que nous avons fait notre Empereur, oublie ce qu'il nous doit ; ne ſommes-nous pas en droit d'en choiſir un autre, qui ſatisfaſſe à ſes engagemens avec nous ?* Ces diſcours aiant été rapportés à

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

mort de ſon Père, parcequ'on le deſtinoit à l'Etat Eccléſiaſtique. En effet il fut Evêque de Capoue, après la mort du S. Evêque *Paulin* : mais le Comte *Landon* ſon frère, eut beſoin d'emploïer toute ſon autorité pour le faire élire. *Erkempert*, N. XXI, dit au ſujet de ce Prélat, « Que ſa Mère, pendant » qu'elle étoit enceinte de lui, dor» mant à côté de ſon Mari, ſongea » qu'elle accouchoit d'une torche al» lumée ; & que cette torche, tombée » à terre, ſe changea tout à coup en » un très grand globe de feu, par le» quel tous les environs de Bénevent » furent embraſés : Qu'effraïée de ce » ſonge, elle en fit part à ſon Mari, qui » lui répondit ſur le champ par ſix » Vers », dont voici la Traduction : *Hélas, ma douce Amie ! Ton affreuſe viſion eſt le cruel préſage des maux, qui doivent arriver après nous. Cet Enfant, que ton ſein renferme, n'aimera perſone, & mépriſera ceux que la nobleſſe de leur ſang rend illuſtres. Ses dents de vipère déchireront juſqu'aux plus vils des Citoïens ; &, come un feu dévorant, il conſumera tous les cœurs*, ou pluſtôt, *tous nos Sujets.* L'Hiſtorien ajoute : *Nous avons nous-même vu de nos propres ieux s'accomplir ce que* Landulf *avoit prédit dans une eſpèce d'extaſe. Nous avons vu cet Enfant faire périr par le glaive une infinité d'Innocens.* Dans la crainte que ce récit ne paroiſſe incroïable, ou ne paſſe pour être de ſon invention, *Erkempert* aſſure qu'il a pour témoins qu'il n'avance rien que de vrai, *preſque tous ceux*, dit-il, *qui demeurent dans cette Ville* de Capoue).

Landulf I, prêt à mourir, fit appeller ſes quatre Fils, & leur recommanda « d'empêcher toujours que les Princes » de Bénevent, & ceux de Salerne fiſſent » aucun accord, parcequ'eux (ſes Fils) » n'en pouroient tirer aucun avantage ». *Fidèles à ſes dernières intentions*, dit le même Ecrivain, N. XXII, *ils ſe conduiſirent en conſéquence ; & tranſmirent, come par droit héréditaire, à leurs ſucceſſeurs le conſeil, qu'ils avoient reçu de leur Père.*

LANDON I, dit L'ANCIEN,

fils aîné de *Landulf I*, lui ſuccède au mois d'Août 842, & meurt en Février 861.

Erkempert dit que ce fut un home unique & d'un très grand mérite ; *Vir*

PRINCES contemporains.

» appellés en témoignage ; & de n'être » point forcés à remplir aucune Ma» giſtrature Civile ».

Par une ſuite de ce Réglement *Gregour* ordona, « Que les Rois ſes ſuc» ceſſeurs, à leur avènement au Trône, » jureroient de maintenir l'honeur & » la liberté de la Religion, d'en pro» téger les Miniſtres, & de ne pas » ſouffrir qu'on leur fît aucun tort, ni » que l'on déſobéît à leurs Décrets ».

Gregour étoit pieux, brave, ſobre, dormant peu, parlant bien ; & ſi peu capable de ſe livrer à des plaiſirs condamnés par la Religion ou la Morale, qu'il s'interdit même ceux qu'elles permètent, qu'il ne ſe maria point, qu'il obſerva rigoureuſement toute ſa vie un vœu de chaſteté, qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe, & qu'il ne ſe trouva jamais tête à tête avec aucune femme.

D'ailleurs ſon aſſujétiſſement aux Eccléſiaſtiques ne l'empêcha pas d'être un Prince utile à ſa patrie. Il recouvra la plus grande partie des conquêtes de *Kennet II*, impoſa des loix à l'Irlande, & barit ſouvent les Danois. Il rebatit pluſieurs Villes & quelques Egliſes ; & remit lui-même, avant ſa mort, le Gouvernement entre les mains de celui qu'il avoit choiſi pour ſucceſſeur.

SOUVERAINS en Eſpagne.

ROIS des Aſturies & de Léon.

ALFONSE II, dit LE CHASTE,

depuis 790, meurt en 842.

RAMIRE I,

fils aîné du Roi *Bermude* & couſin germain d'*Alfonſe le Chaſte*, ſuccède à ce dernier en 842 ; & meurt le 2 de Février 850.

Il joignit à beaucoup de valeur une très grande piété.

Dès le règne de ſon prédéceſſeur, il avoit ſignalé ſon courage & ſa ſcience de la Guerre par pluſieurs victoires remportées ſur les Infidèles.

Alfonſe, qui n'avoit point de plus proche parent, le fit déclarer ſon ſucceſſeur en 835.

Il ſe forma contre lui pluſieurs Conſpirations. Une avoit pour objet d'empêcher que la Couronne ne devînt héréditaire dans une même Famille, &

Digitized by Google

Charle, il en avoit apparemment fait des plaintes au Pape, qui, vis-à-vis de l'Empereur, ne tint ce Concile que pour ſe juſtifier lui-même. *Charle* avoit d'ailleurs chargé le Duc *Lambert* d'aller à Rome, & d'obliger les Romains à lui doner des ôtages. C'eſt ce qu'on apprend d'une *Lètre* de *Jean VIII* à ce Duc, dans laquelle il lui dit: « Qu'on ne lit nulle part » que les Fils des Romains aient ſervi d'ôtages en Italie ». *Jean VIII* ne ſavoit pas l'Hiſtoire. Nous avons vu les Rois Goths ſe faire doner en ôtage des Fils des Sénateurs. Le Pape ajoute, « Qu'on ne doit point en exiger de ceux qui font » profeſſion d'être fidéles à l'Empereur. Enſuite il révoque en » doute l'ordre dont *Lambert* ſe diſoit chargé, parcequ'il n'i- » magine pas que l'Empereur ait voulu lui faire miſtère de » ſes intentions. En conſéquence, il lui conſeille de s'épar- » gner la peine de venir à Rome, parcequ'il n'y ſera pas » reçu, juſqu'à ce que, par l'aide de Dieu, la concorde & le » calme ſoient rétablis dans la République, & que l'on ait » fait évanouir les mauvaiſes chicanes, que l'on fait à l'Em- » pereur, & qui ne lui paroiſſent pas plus ſolides que des » toiles d'Araignée ». A l'abri du pouvoir ſacré, que *Jean* tenoit de ſa qualité de premier des Evêques, il refuſe l'entrée de ſa Ville Epiſcopale au Commiſſaire de ſon Souverain. *Adrien I* refuſa de recevoir à Rome les Rois Lombards: mais il n'étoit ni leur Sujet, ni leur Vaſſal. Quant aux troubles excités dans Rome & dans l'Italie, il ne faut pas douter qu'ils ne fuſſent l'ouvrage des Agens ſecrets de *Carloman* & de ſes Frères, qui, tous trois, come fils du frère aîné de *Charle*, devoient ſe croire plus de droit à l'Empire que lui.

Quoi qu'il en ſoit, la conduite du Pape en cette occaſion eſt aſſés excuſable. Il connoiſſoit *Lambert*, qui, l'année précédente, avoit aidé les Saraſins à ravager les frontières du Duché de Rome. Il avoit, cette année-ci, comblé le Pape d'honeurs, & s'étoit efforcé de lui perſuader qu'il n'avoit pas moins d'envie que lui de chaſſer les Ennemis des Chretiens: mais en même tems, qu'il feignoit de vouloir engager le Duc de Naple à ſe retirer de l'Alliance des Saraſins, il s'entendoit en ſecret avec le Prince de Bènevent, qui, réſolu de ne plus dépendre des Princes François, exhortoit le Duc de Naple à tenir ferme dans le parti qu'il avoit pris. *Jean*, indigné de l'obſtination de ce dernier, l'excommunie; & *Sergius* irrité déclare la guerre au Prince de Salerne, qui non ſeulement avoit abjuré l'Alliance des Saraſins; mais qui depuis peu leur

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

singularis & præstantissimus.

Un incendie aiant en 856 réduit en cendres Sicopolis; *Landénulf* & l'Evêque *Landulf* se mirent, contre l'avis de leur frère *Landon*, à bâtir une nouvelle Ville dans la plaine. Dès que *Landon* en eut vu les murs commencer à s'élever, il approuva le dessein de ses Frères; & fit achever & fortifier la Ville.

Suivant le calcul de Camillo Pellegrino, *ce fut en cette année*, dit *Muratori*, T. V, p. 47, sous l'an 856, *que la Ville de Sicopolis, bâtie par les Capouans, fut, ou par accident ou par la méchanceté de quelqu'un, entièrement consumée par un incendie, à la réserve du Palais de l'Evêque, c'est à dire de* Landulf, *Evêque de Capoue, frère de* Landon, *Comte ou Prince de cette Ville. Alors* Landon *& ses autres Frères prirent le parti d'abandoner cette situation sur une montagne, & de décendre avec le Peuple dans la plaine. En effet, ils se mirent à bâtir, auprès du Pont Casalin sur le Volturne, une nouvelle Ville, qu'ils appellèrent* Capoue la neuve. *C'est la Capoue d'aujourd'hui, laquelle est éloignée de trois milles de l'ancienne Capoue ruinée. Il se pouroit néantmoins que cette Ville eût été bâtie plusiard. Le Moine* Jean, *Auteur de la* Chronique de Volturne, *dit*, « *Que* Landulf, » *Comte de* Capoue, *abandona* Capoue » la Vieille *en* 841, *pour aller habiter* » *sur le mont* Triplise, *autrement nomé* » Sicopolis; *& qu'il mourut à trois ans* » *de là; c'est à dire plus tard que ne le* » *suppose* Camillo Pellegrino: *Qu'ensuite* » *le Comte* Landon, *son fils, habita* » *Sicopolis* 13 *ans & 8 mois, après* » *lesquels cette Ville fut totalement* » *ruinée par le feu: Que, pour cette rai-* » *son, aiant tenu conseil avec ses frères* » Landénulf, Pandon, *& l'Evêque* » Landulf, *ils bâtirent* Capoue la Neu- » ve *dans la plaine; que* Landon *y* » *commanda* 3 *ans & 8 mois, & que les* » *Capouans commencèrent alors d'avoir* » *une infinité de guerres avec les Napo-* » *litains* ».

Capoue la neuve fut à peine achevée de bâtir, que *Gui I*, Duc de Spolète, la vint assiéger en 859, parceque les habitans refusoient d'obéir au Comte *Landon*, son ami particulier. Les vexations de *Landénulf* & de l'Evêque *Landulf* avoient fait révolter ces habitans. *Gui* les força de rentrer dans le devoir. *Landénulf* fut dépouillé, non

PRINCES contemporains.

de conserver à tous les Grands le droit qu'ils avoient d'y prétendre. Elles échouèrent toutes.

Ramire conquit sur les Maures une partie du Portugal.

ORDOÑO I,

fils de *Ramire*, est déclaré successeur de la Courone en 847; succède à son Père en 850; & meurt en 866.

Il enleva plusieurs Places aux Mahométans, & contint dans le devoir les Gascons de l'Alava; ce qui le rendit redoutable aux Navarrois, & fut cause qu'ils se mirent sous la protection de *Charle le Chauve*.

ALFONSE III, dit LE GRAND,

associé par son père *Ordoño I* à la Courone en 862, lui succède en 866 abdique en 910; & meurt en 912.

Il n'avoit que 18 ans à la mort de son Père; & sa jeunesse enhardit *Froila Lémond*, Comte de Galice, à se faire proclamer Roi: mais cet Usurpateur fut poignardé bientôt après par quelques Seigneurs, qui n'avoient feint de le reconnoître, que pour vanger *Alfonse*.

D'autres essaïèrent ensuite de priver celui-ci de sa Courone, & plusieurs conspirèrent contre sa vie. Son courage & d'heureux hazards le maintinrent sur le Trône, & mirent ses jours en sureté.

Tout le reste de son règne est illustre par ses victoires continuelles sur les Maures, auxquels il enleva beaucoup de Places & de Païs.

Sa seule infortune fut la révolte de son fils aîné *Garcie*, qui, venant en 907 d'épouser la fille de *Muño Fernandès*, l'un des plus grands Seigneurs de Galice, entreprit de détrôner son Père. Instruit des projets de son Fils, *Alfonse* l'alla surprendre dans Zamora, le prit, & le renferma dans un Château. La Reine Dona *Ximène*, mère de *Garcie*, son frere *Ordoño*, qui gouvernoit la Galice, & son beaupère *Muño Fernandès*, trouvèrent qu'il étoit puni trop rigoureusement pour une faute, qu'ils affectoient de traiter de légère. *Ordoño* souleva la Galice; & *Fernandès* fit révolter ses Parens & ses Amis. *Alfonse*, qui craignoit qu'une Guerre Civile ne fournit aux Maures l'occasion de l'attaquer avec avantage, n'opposa qu'une patience généreuse, & des négociations adroites à ces soûlevemens: mais il tint ferme à ne point relacher

avoit tué beaucoup de monde en différentes occaſions. Quelque tems après, ce Prince fait priſoniers de guerre vingt Napolitains; &, par le conſeil du Pape, dit *Erkempert*, il leur fait trancher la tête. Il ſe forme cependant à Naple une Conſpiration de gens, gagnés par les promeſſes des Agens de la Cour de Rome. Ces Conjurés viènent à bout de dépoſer le Duc *Sergius II*, & de mètre en ſa place l'Evêque *Athanaſe*, ſon frère.

Au mois d'Août, ou plus vraiſemblablement au mois de Juin, *Jean* aſſemble un Concile à Ravenne. On y fait 19 Canons; & l'on y décide le différent, qu'*Urſe*, Doge de Veniſe, avoit avec *Pierre*, Patriarche de Grado. Ce qui les brouilloit étoit que le Patriarche, ſans égard à la prière du Doge, avoit refuſé de ſacrer Evêque de Torcello *Dominique*, Abbé d'Altino, parcequ'il étoit Eunuque. Le Concile ordone, « Que » *Dominique* ne ſera point conſacré, tant que *Pierre* vivra: » mais qu'il jouira des revenus de l'Evêché ».

Dans le même tems, une Armée navale de Sarafins aſſiége Grado: mais les habitans en repouſſent les aſſauts avec beaucoup de courage. Le Doge envoie à leur ſecours *Jean*, ſon fils, avec une flote aſſés conſidérable. Les Saraſins ſe retirent, ſans l'attendre; & vont ſaccager Comacchio.

De l'aveu même de l'Hiſtorien *Dandolo*, les Marchands Vénitiens continuoient toujours à vendre aux Infidèles des Eſclaves Chretiens. Le Doge, de concert avec le Peuple, proſcrit de nouveau, ſous les peines les plus rigoureuſes, ce commerce ſi contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme.

L'Empereur, vivement preſſé par les Nonces du Pape de venir défendre les Etats de l'Egliſe contre les Saraſins, ſe débaraſſe, à force d'argent, des Normans qui ravageoient alors la France; & paſſe en Italie à la tête d'un gros Corps de Cavalerie. Le Pape le vient joindre à Verceil; & l'on ſe rend enſuite à Pavie, où l'on apprend que *Carloman* entroit en Italie. Le Pape & l'Empereur ſe ſauvent à Tortone, où *Richilde* reçoit à la hâte la Courone Impériale des mains du Pape. Elle s'enfuit auſſitôt en Mauriène. *Carloman* avance; & *Charle*, aiant en vain attendu quelque tems à Tortone ſes Vaſſaux d'Italie, ſe ſauve promtement en Savoie. Il tombe malade & meurt en chemin.

Les Seigneurs accourent de toutes parts auprès de *Carloman*, reſté maître de l'Italie par la fuite précipitée de l'Empereur.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ſeulement de la Gaſtaldie de Sora, mais encore de toutes ſes autres terres, qui furent donées au Duc de Spolète. Il en mourut de chagrin quelque tems après.

Erkempert dit que *Gui* vint, *avec tous les Toſcans*, aſſiéger la nouvelle Ville. On en a voulu conclure que ce Prince étoit *Duc de Toſcane*. On devoit ſeulement dire que l'Hiſtorien regardoit l'Ombrie ou le Duché de Spolète, come faiſant partie de cette grande Province. Des *Chartes* de l'année 858 font voir qu'*Adalbert I* étoit alors *Duc & Marquis de Toſcane*.

En 860, *Landon* fut attaqué d'une paraliſie totale, qui le força de paſſer le reſte de ſa vie dans le lit.

En mourant, il pria ſes frères *Pandon* & *Landulf* de veiller aux intérêts de ſon fils aîné *Landon*; & le leur remit entre les mains en leur diſant: *Je vous le recommande en préſence de Dieu & de la Sainte Egliſe, afin qu'au Jugement à venir vous ſoiés jugés, ſuivant la manière dont vous vous ſerés conduits à ſon égard en ce monde.* Ils s'engagèrent par ſerment à protéger leur Neveu: mais ce fut un ſerment, qu'ils ne ſe firent pas ſcrupule de violer.

Landon l'Ancien, outre *Landon le Jeune* qui fut ſon ſucceſſeur, eut trois autres Fils; *Landulf*, *Landénulf* & *Pandon*.

Landulf fut gendre de *Sergius II*, Duc de Naple; &, du vivant de ſon Père, malgré ſes Frères & ſes Couſins germains, il s'empara, par le moien de ſon Beaupère, de la Ville ou Terre de Seſſola, que les fils & les petitsfils de *Landulf I* poſsédoient alors en commun; &, la détachant du Domaine de Capoue, il la garda pour lui ſeul, & ne s'en défit jamais. Il reçut chés lui ſes Frères dans les differens tems de leurs diſgraces. *Waifre*, Prince de Salerne, lui fit préſent du Château d'Avellino. L'Evêque-Duc de Naple *Athanaſe*, l'y vint aſſiéger en 881. Il étoit en état de s'y défendre: mais les habitans le trahirent & livrèrent la Place. Il fut pris avec le plus jeune de ſes deux Fils & la Femme de l'aîné, qui s'appelloit *Pandon*, & qui pour lors étoit à Conſtantinople avec *Waimaire I*, Prince de Salerne. Depuis ce tems l'Hiſtoire ne parle plus de lui.

Landénulf avoit été laiſſé ſeul à Capoue par ſes Frères & ſes Couſins, lorſque *Pandénulf*, auſſi ſon Couſin, s'empara

PRINCES contemporains.

Garcie. Les choſes reſtèrent en cet état juſqu'en 910. La Reine, l'Infant, & *Fernandès* firent alors éclater leurs plaintes, au point d'inſpirer pour le Prince coupable une pitié, qui pouvoit devenir funeſte à l'Etat. *Alfonſe* aſſembla les Grands; &, de leur conſentement, il cèda la Courone à *Garcie*, & fit *Ordoño*, Souverain de Galice. Les deux Fils, pénétrés de cet excès de bonté, ſe jetèrent aux genoux de leur Père, qui ſe reconcilia ſincèrement avec eux.

En 912, il voulut aller faire, à la tête des Troupes de ſon Fils, une dernière Campagne contre les Maures. Il les battit par tout; & revint, couvert de gloire & chargé de dépouilles, mourir de maladie à Zamora le 20 de Décembre.

Ce fut un des Rois les plus accomplis, que l'Eſpagne ait eus; & celui peut-être qui ſe rendit le plus digne du ſurnom de *Grand*. Son zèle pour la Religion & ſa tendreſſe pour ſes Sujets éclatèrent ſans ceſſe par le ſoin qu'il eut de travailler au rétabliſſement de la Diſcipline Eccléſiaſtique; de bâtir à Compoſtelle une nouvelle Egliſe en l'honeur de *S. Jâque*, & d'autres en différens endroits; de rétablir les Cathédrales des Villes conquiſes ſur les Infidèles, & d'y mètre des Evêques; de fonder des Monaſtères; de rebâtir, de repeupler de Chretiens, & de fortifier les Places, que ſes victoires ajoutoient à ſes Etats.

Les gens de bien & de mérite eurent ſeuls part à ſa confiance. Il eſtima les Savans; & lui-même fut de leur nombre. L'Eſpagne le comte au rang de ſes Hiſtoriens, à cauſe d'une *Chronique*, qu'il a faite depuis l'élection du Roi *Wamba*, juſqu'à la mort d'*Ordoño I.* Malheureuſement cet Ouvrage utile a paſſé par des mains, qui l'ont étrangement défiguré.

ROIS de Cordoue.

ABDERRAME, ou ABDERRHAMAN II,

depuis 822, meurt en 852.

MOHAMED, ou MAHOMET I,

fils d'*Abderrame II*, lui ſuccède en 852; & meurt le 14 de Septembre 887, âgé de 60 ans, & laiſſant 34 Fils & 20 Filles.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
CARLOMAN, Roi d'Italie.

La Diète s'aſſemble, & l'élit Roi. Dès qu'il eſt inſtruit de la mort de *Charle le Chauve*, il fait part au Pape du bon accueil qu'il a reçu des Italiens; & lui mande, « Qu'après un petit » voïage; que la néceſſité de voir ſes Frères, l'oblige de faire » en Allemagne, il ira recevoir à Rome la Courone Impé- » riale; & lui promet de travailler, plus qu'aucun de ſes » prédéceſſeurs à l'exaltation de l'Egliſe Romaine ». Le Pape dit dans ſa *Réponſe*, « Qu'auſſi-tôt que *Carloman* ſera revenu » d'Allemagne, il envoiera près de lui des Légats, qui lui re- » mètront un Ecrit, par lequel il apprendra ce dont il doit » gratifier pour toujours l'Egliſe Romaine, ſa Mère, & le » Bienheureux Apôtre *Pierre*, ſon Protecteur ». Cette *Lètre* eſt du mois de Novembre. On y voit de plus en plus la Cour de Rome aller à ſes fins. *Jean* vouloit vendre l'Empire. Une condition préliminaire exigée par cette *Lètre*, étoit, « Que » *Carloman* ne doneroit point retraite, & qu'il ne prêteroit » point l'oreille à ceux que le Pape regardoit come coupa- » bles envers lui d'infidélité, qu'il accuſoit même d'avoir » conſpiré contre ſa vie » En écrivant en même tems à *Lambert*, Duc de Spolète, il lui dit, « Qu'aiant appris qu'il veut » venir à Rome, pour prêndre le parti de ſes Ennemis; &, » malgré ſes juſtes oppoſitions, les remètre, contre tout droit, » en poſſeſſion de leurs biens & de leurs Bénéfices; il lui » refuſera l'entrée de la Ville ». Il avoit raiſon. La Vacance de l'Empire le laiſſoit ſeul maître à Rome, dont il étoit Seigneur; & *Lambert* n'avoit alors aucun droit de ſe mêler de ce qui s'y paſſoit. Dans une autre *Lètre*, pour le détourner de plus en plus de venir à Rome, *Jean* lui marque, « Qu'il » eſt prêt à s'embarquer pour aller trouver en France (c'eſt » à dire en Bavière) le Roi *Carloman*, afin de traiter avec » lui de la défenſe des Patrimoines de S. *Pierre*; &, par cette » raiſon, il défend à *Lambert*, ſous peine d'être excommu- » nié, de rien entreprendre en ſon abſence contre les Etats » de l'Egliſe ».

Ces Ennemis, dont il ſe plaignoit & qu'il avoit même excommuniés, étoient différens particuliers, dont le plus conſidérable étoit *Formoſe*, Evêque de Porto, que la pureté de ſes mœurs & la ſupériorité de ſes talens avoient rendu digne de l'eſtime univerſelle, & qui devint Pape dans la ſuite. *Jean* ne lui vouloit du mal qu'à cauſe de l'oppoſition, qu'il avoit faite en 875 au Couronement de *Charle le Chauve*, &

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de toute l'autorité dans cette Ville. Il en ſortit alors, & ſe retira chés ſon frère *Landulf*. Il eſt vraiſemblable que ce fut lui qui fut, en 874, donné par *Waifre*, Prince de Salerne, en ôtage, avec ſon frère *Landon*, à l'Impératrice *Angilberge*. Il mourut en exil à Salerne.

Pandon, après avoir été chaſſé de Capoue par *Pandénulf*, ſe retira d'abord à Téano, chés *Landon*, ſon couſin, avec ſon neveu *Waifre*, dont on ne connoît point le Père. Enſuite il alla ſe réfugier chés ſon frère *Landulf* ; & mourut depuis à Salerne, ainſi que *Landénulf*, ſon autre frère.

Landon l'Ancien eut auſſi quelques Filles : mais on n'en connoît qu'une, appellée *Landélaiche*, qui fut femme de *Waifre*, Prince de Salerne.

LANDON II, dit LE JEUNE,

fils aîné de *Landon I*, lui ſuccède en Février 961 ; &, dans le mois d'Août de la même année, il ceſſe d'être Comte de Capoue, aiant été chaſſé par ſes oncles *Pandon* & l'Evêque *Landulf*.

Il s'étoit couvert de gloire en 960 par une victoire remportée ſur les Napolitains, 9 mois avant la mort de ſon Père.

Obligé de ſortir de Capoue avec ſes frères *Landénulf* & *Pandon*, il s'empara de Caſerte & de Caiazzo. Ces deux Places aiant été bientot repriſes par leur oncle *Pandon*, qui les ruina ; *Landon* ſe retira chés ſon frère *Landulf* à Seſſola.

Lorſqu'en 874 il eût été quelque tems en ôtage entre les mains de l'Impératrice *Angilberge*, avec ſon frère *Landénulf*, ils revinrent l'un & l'autre dans la Campanie ; & s'unirent à leurs Couſins, fils de *Pandon*, pour faire la guerre à l'Evêque *Landulf* leur oncle, uſurpateur du Comté de Capoue, avec lequel le Prince *Waifre*, leur beaufrère, les reconcilia.

Cet Evêque étant mort en 879, il fut fait, ſuivant qu'il l'avoit réglé, trois parts du Domaine de Capoue. *Landon* & ſes Frères eurent Bérélais & Seſſa. On appelloit Bérélais ou Bérolaſſi quelques quartiers de Capoue la Vieille, échapés aux flames des Wandales, leſquels n'étoient pas encore tout à fait deſerts.

Pandénulf, leur couſin, reſté Comte de Capoue, s'étant emparé de Seſſa,

PRINCES contemporains.

Au commencement de ſon règne, il perſécuta les Chretiens, & les chaſſa tous de ſon Palais : mais il faut avouer, avec l'Hiſtoire, que le zèle imprudent de quelques-uns occaſiona cette perſécution.

Le règne de *Mahomet* fut d'ailleurs agité de troubles continuels ; & lui-même, diſent les Ecrivains Eſpagnols, ſe fit déteſter par ſon avarice & ſes cruautés.

Muza, Goth & Chretien d'origine, lequel avoit embraſſé le Mahométiſme pour participer aux graces d'*Abderrame II*, qui l'avoit fait Gouverneur de Saragoſſe, refuſa de reconnoître *Mahomet* ; ſe défendit, durant quelques années, contre toute la puiſſance de ce Roi ; ſe ſoûmit enfin ; & périt dans une bataille contre *Ordoño I*, Roi des Aſturies.

Les Tolédains, qui s'étoient révoltés en même tems que *Muza*, perſiſtérent dans la rebellion juſqu'en 888, qu'ils rentrèrent dans le devoir. Ils recommencèrent la guerre en 883, ſous la conduite d'*Aben-Lope*, qu'ils s'étoient choiſi pour Gouverneur, dès leur première révolte ; & furent ſoûtenus par le Roi des Aſturies & par *Charle le Chauve*, ſous la protection duquel ils s'étoient mis ; ce qui força *Mahomet* à faire la paix avec ce Prince : mais ce qui n'empêcha pas le Roi des Aſturies de faire ſur lui des conquêtes conſidérables.

Mérida ſuivit l'exemple de Tolède, & fut obligée de demander grace.

Abdollah, fils de *Muza*, marcha ſur les traces de ſon Père. Il s'empara de Saragoſſe ; s'y maintint les armes à la main ; ſe ſoûmit enſuite ; ſe révolta de nouveau ; ſe ſoûmit encore ; garda cependant toujours ſon indépendance ; & fut tantôt Allié, tantôt Ennemi d'*Alfonſe le Grand*, Roi des Aſturies.

ALMUNDAR, ou MUNDIR,

ſuccède à ſon père *Mahomet I* en 885 ; & meurt le 3 de Juin 888.

Quoique, pour gagner l'affection des habitans de Cordoue, il les eût exemtés d'un Tribut, qui s'appelloit les *Décimes*, & qui conſiſtoit, à ce que l'on croit, dans la dixième partie du prix des choſes qui ſe vendoient dans la Ville ; ils ne laiſſerent pas, vers la fin de 887 ou le commencement de 888, de le chaſſer de Cordoue. Dès qu'il eut aſſemblé des troupes, il vint camper devant la Ville, & fut

Digitized by Google

de la conſtance de ſon attachement à la famille de *Louis le Germanique*, dont il ſoûtenoit les intérêts avec chaleur. *Jean*, gagné par les immenſes préſens de *Charle le Chauve*, avoit deſſein alors de conſerver l'Empire dans la Branche Françoiſe, & d'en exclure la Branche Germanique. Il eſt à préſumer qu'à travers tous les déguiſemens du Pape, *Formoſe* avoit percé juſqu'à ſes intentions ; qu'il en avoit inſtruit le feu Roi de Germanie & les Rois ſes Fils ; que ſes conſeils contribuoient en quelque choſe à la manière dont le Duc de Spolète & quelques autres Seigneurs, attachés aux Princes Allemans, en agiſſoient à l'égard du Pape ; & que celui-ci s'étoit vangé de l'Evêque, en l'excommuniant.

Carloman fait *Duc & Marquis de Lombardie* le Comte *Suppon*, ci-devant dépouillé par *Charle le Chauve* du Duché de Spolète. Il retourne en Bavière, avant la fin de l'année, après avoir vu périr la plus grande partie de ſon armée par une maladie contagieuſe. Lui-même tombe malade en chemin.

878.

Les Saraſins, n'aiant pas, depuis la mort de *Louis II*, diſcontinué de faire des courſes ſur les terres de l'Egliſe, forcent le Pape, qui ne pouvoit recevoir aucun ſecours de nulle part, d'acheter la-paix, en s'obligeant de leur païer tous les ans un ſubſide conſidérable.

Carloman, inſtruit, dès l'année précèdente, du peu de ſincérité du Pape, avoit chargé du ſoin de le rendre plus favorable à ſes vues *Adalbert*, Duc & Marquis de Toſcane & *Lambert*, Duc de Spolète. Ces deux Princes viènent à Rome avec des troupes ; tiènent le Pape renfermé dans la Cité Léonine ; font rentrer dans la Ville ceux qu'il avoit excommuniés & chaſſés ; &, s'il en faut croire le Pape lui-même, ils y commètent différens déſordres, come d'empêcher à coups de bâton une Proceſſion des Evêques & du Clergé de ſe rendre au Vatican. Il paroît du moins certain, par les *Annales de Fulde*, que, tandis que ces Princes retenoient le Pape dans la Cité Léonine, ils forcèrent les principaux de la Nobleſſe & du Peuple à prêter ſerment à *Carloman*, ſans doute come devant être Empereur ; car, come Roi d'Italie, *Carloman* ne pouvoit avoir aucun droit ſur Rome & ſon Duché. Le Domaine ſuprême des Empereurs ſur Rome & la Seigneurie des Papes, come leurs Vaſſaux, ſont prouvées par les plaintes même de

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Landon & ſes Frères ſe joignirent à leurs Couſins, fils de *Landénulf l'Ancien*, & demandèrent du ſecours à *Waifre*. Après des hoſtilités, également nuiſibles de part & d'autre, ils unirent leurs troupes dans l'intention de mètre fin au Schiſme de l'Egliſe de Capoue, que ſe diſputoient deux Evêques, l'un ſacré, l'autre élu. C'eſt ſur quoi je m'étendrai d'avantage dans un autre endroit.

Les Couſins confédérés s'établirent & ſe fortifièrent dans le Coliſée. C'eſt le nom que portoit l'Amphithéatre de pierre de Capoue la Vieille. *Pandénulf* les y vint attaquer. Aiant été batus, ils obtinrent la paix; & *Pandénulf*, pour ſon malheur, les reçut enſuite dans Capoue la Neuve.

Landon le Jeune, que l'on appelloit alors *le Vieux*, pour le diſtinguer de ſon Couſin *Landon*, fils de *Landénulf*, épouſa, malgré ſa vieilleſſe, une nièce d'*Athanaſe*, Evêque-Duc de Naple; & mourut d'apoplexie en 884.

PANDON, ſurnomé MAREPAHIS,

ſecond fils de *Landulf I*, eſt fait Comte de Capoue au mois d'Août 861, du conſentement de l'Evêque *Landulf*, ſon frère; & périt dans un combat en Decembre 862.

Il fut d'abord, come on l'a vu, Gaſtalde de Sora, qu'il céda, l'on ignore à quelles conditions & quand, à ſon frère *Landénulf*.

Preſque auſſitot apres la mort de ſon Père, ce Frère & lui dépouillèrent *Pandulf*, leur parent, de la Gaſtaldie de Seſſola.

Pandon fut preſque toujours en guerre avec *Adémaire*, Prince de Salerne, pour vanger le Frère de ſa Femme, fils de *Marin*, Duc d'Amalfi, lequel fait priſonier de guerre par *Adémaire*, avoit été remis à *Sergius II*, Duc de Naple, qui le tenoit renfermé dans une priſon. Après la victoire remportée par *Landon le Jeune* en 860 ſur les Napolitains, *Sergius* fut obligé de rendre tous les priſoniers d'Amalfi.

Du vivant de *Landon I* & ſans ſon aveu, *Pandon* & *Landulf*, ſon frère, engagèrent *Waifre*, mari de leur Nièce, à ſe révolter contre *Adémaire*, pour ſe faire lui-même Prince de Salerne.

Landon le Jeune & ſes frères *Landénulf* & *Pandon*, après la perte de Caſerte & de Caiazzo, s'étoient retirés

PRINCES contemporains.

preſque auſſitot attaqué d'une maladie, dont il mourut.

COMTES DE BARCELONE.

BERNARD,

depuis 820, meurt en 844.

ALÉDRAN,

ſuccède en 844 à *Bernard* dans le *Comté de Barcelone*, & dans le *Duché de Septimanie*, qui prend alors le nom de *Marquiſat de Gothie*. Il eſt chaſſé du Comté de Barcelone en 848 par *Guillaume*, fils du Comte *Bernard*.

Une *Charte* de *Charle le Chauve* de 844 fait mention d'un Marquis *Sunifred*, que la *Nouvelle Hiſtoire de Languedoc* done pour avoir été Comte de Barcelone après *Bernard*. On s'appuie ſur la qualité de *Marquis*, & l'on prétend qu'il étoit *Marquis de Gothie*.

Par le titre de *Marquis* doné dans cette *Charte* à *Sunifred*, on apprend uniquement qu'il étoit chargé de la garde de quelque frontiere: mais, la *Charte* ne diſant pas de quelle frontière, on n'a point de raiſon de ſuppoſer que ce fut de celle de Gothie, puiſqu'on ne trouve pas qu'il en ſoit rien dit ailleurs. *Elmérod*, Comte du Palais, étant chargé par cette *Charte* des mêmes ordres que le *Marquis Sunifred*, il eſt viſible qu'ils étoient l'un & l'autre Commiſſaires du Roi: mais nullement que *Sunifred* fut *Marquis de Gothie* & *Comte de Barcelone*.

GUILLAUME,

fils du Comte *Bernard*, s'empare du Comté de Barcelone en 848, & meure en 850.

Auſſitot après la fin tragique de ſon Père, il jura d'en vanger la mort; &, s'étant mis à la tête de quelques troupes, il ſe rendit maître de Toulouſe: mais prévoiant qu'il y ſeroit bientot aſſiégé par *Charle le Chauve*, il alla ſe réfugier à la Cour d'*Abderrame II*, dont il ſe fit le Vaſſal. Il en obtint des troupes avec leſquelles il revint dans la Gaule Narbonoiſe, & fit quelques dégats: mais il fut bientot obligé de repaſſer en Eſpagne.

Lorſqu'en 847, les ravages des Normans eurent forcé *Charle le Chauve* de dégarnir la frontière d'Eſpagne, pour défendre les Provinces de France attaquées par ces Barbares; *Guillaume* prit ſecrètement des meſures avec ce qui reſtoit à Barcelone des Amis de ſon

Jean VIII. Dans des *Lètres*, écrites alors tant à *Jean*, Archevêque de Ravenne qu'à *Bérenger*, Duc de Frioul, il dit, « Que lorſqu'*Adalbert* & *Lambert* êtoient à Rome, ils l'avoient empêché d'y faire aucun Acte de l'autorité, que » S. *Pierre*, & ſes Vicaires tenoient de la piété des Empereurs ». Cette plainte & quelques autres ſont juſtes: mais on ſouhaiteroit que *Jean* ne les eût point ornées de termes, qui choquent par leur indécence. En rendant comte au Roi *Louis le Bègue* de l'attentat prétendu des Ducs, il dit qu'ils avoient avec eux *Rothilde*, femme d'*Adalbert* & ſœur de *Lambert*; & joint au nom de cette Princeſſe, dont l'Hiſtoire ne blâme point la conduite, l'Epithéte la plus injurieuſe pour une Femme (1).

Ces Ducs ont à peine quité Rome, que *Jean* les excommunie; fait porter dans la Baſilique de Latran toutes les richeſſes de celle de S. *Pierre*; fait couvrir d'un Cilice l'Autel du S. Apôtre, & fermer les portes de la Baſilique, dont il interdit l'entrée à tous ceux qui venoient des différentes parties du Monde Chretien viſiter les Tombeaux des Apôtres; & paſſe en France pour implorer la protection de *Louis le Bègue*. Il emmène avec lui, come priſonier, l'Evêque *Formoſe*, qu'il n'oſoit laiſſer à Rome; fait le voïage par mer, & ſe rend dans la Ville d'Arle. *Boſon*, Duc de Provence, à qui ſon ambition & celle de ſa femme *Hermengarde*, fille de l'Empereur *Louis II*, inſpiroient les plus hauts projets, reçoit *Jean* avec toutes ſortes d'honeurs; & le conduit à Troies, où *Louis le Bègue*, alors malade, devoit ſe trouver. Le Pape y tient, au mois d'Août, un Concile compoſé des Evêques de France, & de quelques Evêques d'Italie qui l'avoient ſuivi. *Formoſe* eſt dépoſé dans ce Concile, & réduit pour toute ſa vie à la Communion laïque, avec défenſe de tenter de rentrer dans ſon Evêché. L'Excommunication, lancée contre les Ducs *Adalbert* & *Lambert* & contre le Nomenclateur *Gregoire*, eſt confirmée; & *Louis le Bègue* eſt de nouveau, ſans que l'on ſache pourquoi, ſacré Roi de France par le Pape, qui, pour s'en aſſurer la protection, lui promètoit le faire Empereur. Voïant enſuite que la mauvaiſe ſanté de ce Prince, les troubles que

(1) *Aggiugne, eſſerſi egli* (Lamberto) *portato a Roma con* Rotilde *ſua ſorella, da lui caricata con uno indecente nome*, cum moecha ſorore *Rothilde*, cumque complice ſuo infido *Adelberto* Marchione, immo patriæ prædone *per farſi Imperadore, come correa la voce, voce nondimeno ſmentita da i fatti.* Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V, p. 132.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à Seſſola chés leur frère *Landulf*. *Pandon* alla ravager les confins du territoire de cette Place: mais ſes progrès furent arrêtés par *Waifre*, qui vint au ſecours de ſes Beaux-frères. Ce Prince, qui ne cherchoit point à repandre inutilement le ſang chretien, ſe contenta de faire une guerre défenſive. L'Evêque *Landulf*, qui n'étoit retenu par aucun motif de religion, prit la modération de *Waifre* pour un effet de ſa foibleſſe, &, ſe croiant d'autant plus ſupérieur en forces, qu'*Adelgiſe*, Prince de Bénevent, avoit envoié quelques troupes ſe joindre aux Capouans, il força ſon frère *Pandon* de livrer bataille. Celui-ci fut tué dès le commencement de l'action. Quelques-uns de leurs Alliés furent pris, & l'Armée Capouane fut miſe en déroute.

Pandon laiſſa trois Fils.

1°. *Pandénulf* fut ſon ſucceſſeur, mais pour peu de jours.

2°. *Landulf* s'empara de Caſerte, come je le dirai bientôt.

3°. *Landénulf*, quoique marié, ſe fit d'Egliſe, & fut Evêque de Capoue la Neuve.

PANDÉNULF, ou PANDONULF,

ſorti dangereuſement bléſſé de la bataille où ſon père *Pandon* avoit perdu la vie, eſt fait Comte de Capoue en Décembre 862, de l'aveu de l'Evêque *Landulf*, ſon oncle: mais, ne pouvant s'accorder avec cet Oncle, & n'étant pas d'humeur à n'être qu'un phantôme de Souverain, il ſort ſecrètement de Capoue, avec ſes Fréres, avant la fin du même mois de Décembre 862.

Les trois Frères s'emparèrent d'abord du Chateau de Potenza, nomé *Potenſia* par *Erkempert*. *Pandénulf* ſe rendit maître enſuite de Seſſa, *Landulf* de Caſerte, & *Landénulf* de Caiazzo, que leur Père avoit preſque ruiné. Puis, uniſſant leurs forces, ils ſe mirent à faire des courſes dans tous les environs.

LANDULF II,

Evêque de Capoue, s'en fait déclarer Comte à la fin de 862, après la retraite de ſon neveu *Pandénulf*; & meurt le 12 de Mars 879.

Je dreſſe cette *Liſte* ſur une *Chronique anonime des Comtes de Capoue*, laquelle *Camillo Pellegrino* croit être l'ouvrage de *Jean*, qui, né du même

PRINCES contemporains.

Père, pour qu'ils lui livraſſent cette Ville; &, s'étant fait doner des troupes par *Abderrame*, il fut reçu dans Barcelone, d'où le Comte *Alédran* fut obligé de s'enfuir. *Guillaume* ſe rendit enſuite maître d'Ampurias, Ville du Roiaume des Aſturies; & forma le projet de chaſſer les François de toute la Catalogne. Il prit dans une rencontre les Comtes *Adémar* & *Yſembard*, & les fit conduire à Barcelone.

Ces Comtes avoient des Amis dans la Ville, avec leſquels ils tramèrent une Conſpiration, qui ne tarda pas d'éclater; & *Guillaume* périt par les mains des Conjurés.

HUMFRID,

remplace *Alédran* & *Guillaume*: mais on ne ſait pas en quelle année il fut pourvu du Marquiſat de Gothie, qui comprenoit le Comté de Barcelone. Il perd l'un & l'autre en 864.

Quelques Auteurs, ne faiſant qu'une perſone de ſon ſucceſſeur & de lui, le nomment mal à propos *Wifred I.*

Il fut le dernier, pour qui le Marquiſat de Gothie & le Comté de Barcelone furent unis.

Mécontent de ce que *Charle le Chauve* avoit démembré de ce Marquiſat le Comté de Toulouſe en faveur de *Raimond*, il fit la guerre à ce dernier en 863, & s'empara de Toulouſe & de toutes les autres Places de ce Comté: mais, *Charle* étant venu lui-même, l'année ſuivante, en Languedoc, *Humfrid* fut obligé de reſtituer ce qu'il avoit uſurpé ſur *Raimond*, & fut dépouillé de toutes ſes Dignités. Ce fut alors que *Charle* ſépara le Marquiſat de Gothie de la Frontière ou Marche d'Eſpagne, dont Barcelone étoit la Capitale.

WIFRED I,

pourvu du Comté de Barcelone par *Charle le Chauve* vraiſemblablement en 864, meurt le 1 de Septembre 872.

Il paroit que *Salomon*, Comte de Cerdagne, ambitionant le Comté de Barcelone, calomnia *Wifred* auprès de *Charle le Chauve*, qui le manda pour rendre comte de ſa conduite. Come il arrivoit à *Narbone*, pendant une émeute, un Inſolent lui vint arracher la barbe. Il l'en punit, en lui paſſant ſon épée au travers du corps. On l'arrêta ſur le champ pour le conduire au Roi: mais lorſqu'à la faveur

Digitized by Google

les entrepriſes des Seigneurs cauſoient en France, & le beſoin que l'on avoit de s'y défendre contre les Normans, mètoient *Louis le Bègue* dans une eſpèce d'impoſſibilité d'exécuter ce qu'il pouvoit avoir promis en faveur de l'Egliſe Romaine; *Jean* s'attache d'une manière particulière à *Boſon*, reprend le chemin de Rome, & ſe rend à Pavie avec ce Prince & ſa femme *Hermengarde*. Il cherche alors les moïens d'enlever la Courone d'Italie à *Carloman*, pour la faire doner à *Boſon*. C'êtoit même, à ce qu'il paroît, un deſſein pris dès ſon arrivée en France, en cas qu'il ne pût pas comter ſur *Louis le Bègue*. Il avoit écrit d'Arle à l'Impératrice *Angilberge*, « Qu'il avoit trouvé dans cette Ville le Prince ſon gendre & la Princeſſe ſa fille; & qu'il deſiroit, avec la permiſſion de Dieu, porter le Prince de toutes les manières aux Dignités les plus grandes & les plus élevées, ſauf toutefois ſon propre honeur ». De Pavie, il écrit au Roi *Charle le Gras*, qui ſans doute, voïant dépérir de plus en plus la ſanté de *Carloman*, prenoit dès lors des meſures pour s'aſſurer le Roïaume d'Italie, « Que, ſur les conſeils & les exhortations du Roi *Louis le Bègue*, il vient d'adopter pour Fils le Prince *Boſon*, afin de pouvoir librement vaquer lui-même aux Affaires de la Religion, tandis que ce Prince s'occupera des Affaires politiques. Il ordone, en conſéquence à *Charle* de ſe renfermer dans ſes limites, & de s'attacher à conſerver le repos & la paix. Il ajoute que, dès ce moment & pour l'avenir, il excommunie tous ceux qui ſeront aſſés hardis pour s'élever contre le Fils qu'il vient d'adopter ». Dans le même tems, il indique un Concile, ou pluſtôt une Diète générale à Pavie; &, par ſes Lètres, il y convie *Anſpert*, Archevêque de Milan, les Evêques ſuffragans de cette Métropole & tous les Comtes ou Seigneurs, entre autres *Bérenger* Duc de Frioul, & *Suppon*, Duc de Lombardie. Hors du Spirituel, le Pape n'avoit aucune ſorte d'autorité dans le Roïaume d'Italie; & perſone ne ſe rend à la Diète qu'il avoit indiquée. Voïant échouer par là toutes ſes manœuvres, il ſe hâte de retourner à Rome; & *Boſon* retourne en Provence.

Jean, obligé de renoncer à de vains projets, ſe rapproche avec adreſſe de *Carloman*, qui, par confiance ou par crainte, l'établit ſon Vicaire en Italie, come on l'apprend de deux *Lètres* du Pape, l'une à l'Evêque de Breſcia, l'autre au Duc *Bérenger*.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

ſang que ces Princes, devint, d'Archidiacre de Capoue, Abbé du Mont-Caſſin. Elle commence par *Landulf l'Ancien*, & finit par *Atenulf I*: mais elle ne va pas juſqu'à ſa mort.

Suivant cette *Chronique*, l'Evêque *Landulf* ne jouit d'abord du Comté de Capoue que 3 ans & 9 mois; & le perdit par conſéquent en Septembre 866, que l'Empereur *Louis II* l'en dépouilla. Depuis le Comté fut gouverné par des Juges, qui s'éliſoient tous les mois à Capoue, & dont l'Empereur confirmoit l'élection. C'eſt ce que la même *Chronique* ſemble faire durer juſqu'en 874, tems où *Louis II* quita ce canton de l'Italie pour s'acheminer vers ſes Etats de France. Elle dit que l'Evêque *Landulf* recouvra ſes Etats après le départ (*poſt deceſſum*) de ce Prince. Mais, come elle dit auſſi que *Landulf* fut en tout 12 ans Comte de Capoue; & qu'il eſt certain qu'il mourut le 12 de Mars 879; il faut néceſſairement qu'il ait recouvré la Souveraineté de Capoue vers le 12 de Décembre 870; ce qui juſqu'au 12 de Mars 879 fait 8 ans & 3 mois, qui, joints aux 3 ans & 9 mois énoncés ci-deſſus, donent les 12 années durant leſquelles l'Evêque *Landulf* fut Comte de Capoue. Il eſt très vraiſemblable que ce Prélat, étant en 870 tout puiſſant auprès de *Louis II*, qui l'avoit fait ſon Premier Miniſtre, ſe ſervit de ſa faveur pour ſe faire rendre le Comté de Capoue.

Lorſque, pendant la vie de ſon frère *Landon l'Ancien*, il avoit engagé *Waifre* à ſe faire Prince de Salerne; ſon frère *Pandon* & lui s'étoient obligés de le reconnoître pour leur Souverain. Il paroît même, par ce que dit *Erkempert*, qu'ils avoient ſecrétement fait homage & prêté ſerment à *Waifre*, auſſitôt qu'il avoit été Prince de Salerne.

Privé par l'Empereur *Louis II* du Comté de Capoue, *Landulf* alla faire ſa réſidence à Bari, ſéjour peu convenable pour un Evêque, puiſque les Sarafins en étoient maîtres: mais *Landulf* n'y regardoit pas de ſi près.

Prudent par nature & ruſé par habitude, il étoit, dit *Erkempert*, N. XXXI, *de très mauvaiſe foi, brutal, ambitieux plus qu'aucun home, & plus haut qu'on ne peut croire. Il haïſſoit les Moines & les pilloit. C'eſt à leur ſujet que, lorſqu'il étoit aſſis, gonflé d'or-*

du tumulte, il eſſaïoit de ſe ſauver les armes à la main, ceux qui l'avoient arrêté, le tuèrent.

SALOMON,

Comte de Cerdagne, eſt fait Comte de Barcelone, après la mort de *Wifred I*, en 872; & ceſſe de l'être en 880 par deſtitution, ou par mort.

WIFRED II, dit LE BELLIQUEUX,

obtient vers 880 le Comté de Barcelone, à titre de Fief héréditaire, relevant de la Courone de France; & meurt en 911.

A peine fut-il Comte, que, profitant de la guerre qu'*Abdollah*, Seigneur de Saragoſſe, faiſoit à *Mahomet I*, il attaqua les Maures voiſins de ſon Etat; & conquit ſur eux Cardone & Salſone, dont il fit deux Places fortes pour la défenſe de ſes frontières. Il continua la guerre juſqu'en 885; & remporta pluſieurs victoires, qui forcèrent les Maures à lui demander la paix. Par le Traité, qu'il fit avec eux, il recouvra preſque tout l'ancien Diocèſe d'Auſone, dont il rétablit le Siége Epiſcopal à Vich, Ville du Roïaume des Aſturies.

SEIGNEURS ou COMTES, depuis ROIS de Navarre.

SANCHE I,

depuis 831. On ignore le tems de ſa mort.

GARCIE I,

que l'on peut croire fils de *Sanche*, eſt choiſi pour Seigneur par les Navarrois en 853; & périt, en 857, dans une bataille contre *Ordoño*, Roi des Aſturies.

Sur ce qu'en 850, les Navarrois envoïèrent demander la protection de *Charle le Chauve* contre le Roi des Aſturies, il eſt vraiſemblable que *Sanche* étoit mort depuis quelque tems; & qu'ils ſe gouvernoient alors par eux-même. Il eſt vraiſemblable auſſi qu'ils renoncèrent à la protection du Roi de France, lorſque la pluſpart des Peuples de l'Aquitaine ſe révoltèrent à l'occaſion de la priſon du Roi *Pepin II* & de ſon frère *Charle*. Ce fut en 853. Réſolus alors de ne plus dépendre de la France, les Navarrois élurent *Garcie* pour Seigneur.

Ce Prince ne tarda pas à ſe marier avec une fille de *Muza*, Seigneur de Saragoſſe, révolté contre *Mahomet I.*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
CARLOMAN, Roi d'Italie.

Le 21 de Mai, les Saraſins emportent d'aſſaut Siracuſe, retombée quelques années auparavant au pouvoir des Grecs. Depuis ce tems, la valeur de la Garniſon l'avoit miſe à couvert des entrepriſes des Saraſins, qui la tenoient aſſiégée dès les premiers jours de cette année. Les habitans ſont maſſacrés; & la Ville pillée eſt réduite en cendres. Ce qui reſtoit encore aux Grecs en Sicile, ne tarde pas à tomber au pouvoir des Saraſins, qui détruiſent toutes les fortifications, excepté celles de Palerme, dont ils font leur Place d'armes.

879.

A LA maladie, qui depuis plus d'un an retenoit *Carloman* au lit, ſe joint une paraliſie, qui le prive preſque entièrement de l'uſage de la parole; & ſes Frères penſent dès lors ſérieuſement à partager ſa ſucceſſion. *Louis*, Roi de Saxe, ſous prétexte d'aller voir *Carloman*, va s'aſſurer des ſuffrages de tous les Seigneurs du Roïaume de Bavière. *Charle le Gras* entre en liaiſon avec le Pape, & diſpoſe tout pour unir l'Empire & le Roïaume d'Italie à ſon Roïaume d'Allemagne. On ne peut pas douter qu'il ne fût d'accord avec ſon frère *Carloman:* mais le Pape lui donoit des eſpérances, qu'il comtoit rendre vaines. Une *Lètre*, qu'il écrivoit à *Boſon* au mois d'Avril, porte, « Qu'il faiſoit des Partiſans à ce Prince, autant » qu'il pouvoit, en Italie; & qu'il s'étoit reconcilié pour cet » effet avec *Adalbert*, Marquis de Toſcane, & la Comteſſe » *Rothilde*, ſa femme ». *Que votre Nobleſſe*, dit-il enſuite à BOSON, *ſache qu'ils ſont vos* Fidèles *en toutes choſes, & des Amis ſur le dévouement de qui vous devés comter. C'eſt pourquoi nous vous prions, par votre amitié pour nous, de les faire jouir en toute ſureté des Comtés qu'ils ont en Provence, come ils en ont joui depuis longtems.*

Le Pape convoque un Concile à Rome, auquel il invite particulièrement les Archevêques de Ravenne & de Milan. La *Lètre* à ce dernier contient ces paroles remarquables. *Puiſque* CARLOMAN, *ſurchargé, come nous l'avons appris, d'infirmités corporelles, ne peut plus conſerver le Roïaume d'Italie; il eſt très important que vous ſoïés ici dans le tems marqué, pour délibérer ſur l'élection d'un nouveau Roi. Vous n'en devés recevoir aucun ſans notre conſentement, puiſque c'eſt d'abord & principalement à nous, qu'il appartient de choiſir pour Roi celui que nous devons conſacrer Empereur.* JEAN ne vouloit pas moins

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

gueil, *ſur ſon tribunal, il avoit coûtume de dire aux aſſiſtans:* Toutes les fois que je vois un Moine, c'eſt un préſage que la journée ſera funeſte pour moi. *C'étoit par l'effet d'un juſte jugement de Dieu, qu'il ſouffroit quelque incommodité de la part de ceux qu'il perſécutoit & qu'il vexoit come ſes plus mortels ennemis.*

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'*Erkempert* étoit Moine: mais laiſſons-le continuer.

Parjure à ſon Souverain qu'il trompa, haiſſant ſes Neveux, Landulf *n'anima jamais que les perſones qui pouvoient exciter les mouvemens de ſa chair. Il fut toujours ennemi de la paix, même en mourant. On n'avoit pas fitôt conclu quelque traité, qu'il emploïoit tous ſes talens à ſemer de nouveau la diviſion. Si l'on refuſe de m'en croire, que l'on conſidère combien de fois il ſe joua de* Waifre, *Prince de Salerne, qu'il avoit reconnu pour ſon Souverain, en lui rendant homage & lui prêtant ſerment. Il aimoit mieux que des Innocens perdiſſent leur liberté, que de l'avoir, je ne dis pas pour Seigneur, mais pour égal... Il mépriſa les Loix de l'Egliſe & les devoirs de l'Epiſcopat; & n'aimant que des homes qui ne l'étoient qu'à demi* (Semivivos), *il accomplit la Prophétie, par laquelle* Iſaïe *dit:* Des Efféminés régneront ſur eux. *Si je voulois raconter en détail toutes ſes actions, il me ſeroit, je crois, plus facile de manquer de tems, que de ceſſer de parler... Avant ſa mort, il fit entre les Fils de ſes Frères un partage des Domaines du Comté de Capoue, qui fut tel qu'ils ne devoient jamais ceſſer de s'armer du glaive de la Diſcorde.*

Le jour qu'il mourut, tous les Bénédictins Prêtres de ſes Etats devoient chacun lui fournir un cheval; *afin*, dit le même Ecrivain, N. XL, *qu'il ne fît pas à pied le chemin de l'Enfer.*

PANDÉNULF, ou PANDONULF,

fils aîné de *Pandon Marépahis*, devient véritablement Comte de Capoue en Mars 879, après la mort de l'Evêque-Comte *Landulf*, ſon Oncle. Il règne 3 ans & 8 mois, après leſquels ſes Couſins, fils de deux de ſes Oncles, le chaſſent en Novembre 882.

Les Neveux de (l'Evêque) Landulf, *le voiant mort*, dit *Erkempert*, N. XL,

PRINCES contemporains.

GARCIE-XIMÉNES, ou GARCIE II, eſt Seigneur, ou Comte de Navarre en 857, après la mort de *Garcie I*, ſon père. Il en devient le premier Roi en 860, & meurt en 880.

Avec de l'eſprit, du courage & de la prudence; il fit continuellement la guerre; remporta beaucoup de victoires; & s'agrandit, aux dépens des Maures.

FORTUN-GARCIE, ou GARCIE III, ſucceſſeur en 880 de ſon père *Garcie II*, renonce au Trône en 904 ou 905; & non pas en 901, come l'ont prétendu quelques Hiſtoriens.

Il n'eſt recommandable que par les Donations, qu'il fit aux Egliſes, & ſurtout au Monaſtère de Leyre, dans lequel, il ſe fit Moine, après avoir cédé la Courone à ſon Frère.

DUCS, depuis ROIS DE POLOGNE.

PIAST,

élu Duc en 842, meurt en 861.

Juſqu'à l'élection de ce Prince, l'Hiſtoire de Pologne n'a rien de fort intéreſſant, ni de bien certain.

Durant un Interrègne de pluſieurs années, ce païs fut gouverné par les Seigneurs; & les troubles, dont en même tems il fut agité, mirent les Palatins dans la néceſſité d'élire un Souverain. Pluſieurs Concurrens aſpirèrent au Trône; &, come on ne put convenir pour aucun, les Seigneurs ſe réunirent en faveur de *Piaſt*, ſimple habitant de Kuſtrick, lequel n'avoit jamais pris part aux Affaires de la République.

Il rétablit l'ordre dans l'Etat; & ſes vertus le firent aimer de ſes Sujets, & reſpecter de ſes Voiſins.

Sa femme *Rapiéza* ne fut pas moins vertueuſe que lui.

Piaſt transféra la Cour à Gneſne, qui devint la Capitale de la Pologne, come elle l'avoit été précédemment.

Il mourut dans un âge très avancé. Sa poſtérité régna longtems; & ne fut entièrement éteinte, que le 21 de Novembre 1675 par la mort de *George-Wilhem*, Duc de Lignitz & de Brieg.

ZIÉMOVIT,

fils de *Piaſt*; lui ſuccède en 861, & meurt en 892.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
CARLOMAN, Roi d'Italie.

que faire dépendre de ſa ſeule volonté la *Courone d'Italie*, come à l'exemple de ſes derniers prédéceſſeurs, il ſe croïoit en droit de diſpoſer ſeul de la *Courone Impériale*. *Anſpert* & ſes ſuffragans, ſoit pour obéir à des ordres particuliers de *Carloman*, ſoit pour ne point doner atteinte au droit que les Sujets du Roïaume d'Italie avoient d'élire leur Roi, ne ſe rendent point au Concile, qui ſe tient au mois de Mai. Le Pape les traite de déſobéiſſans, & les excommunie. Il ne laiſſe pas de leur ordoner enſuite de venir au nouveau Concile, qu'il vouloit tenir au mois d'Octobre; & dans la *Lètre*, qu'il écrit à ce ſujet à l'Archevêque, il lui dit ces paroles, qui ne méritent pas moins d'attention, que celles que je viens de rapporter. *Nous vous avertiſſons & nous vous ordonons, ainſi qu'à tous vos Suffragans, de ne vous pas aviſer de tenir, ſans un conſentement unanime de tous les Intéreſſés, aucune Aſſemblée avec celui des Rois François, à qui Dieu fera la grace d'entrer en Italie; & de vous conformer à cet égard à ce que preſcrit le Chapitre XXXV des Canons des Apôtres.* Il en rapporte enſuite le Texte, qui trouveroit difficilement ſon application à l'élection d'un Roi d'Italie. *Anſpert* & ſes Suffragans, eurent, come on le verra, peu d'égard pour les ordres du Pape, & pour le prétendu Canon Apoſtolique. Dans le même tems, le Pape preſſoit *Carloman* & ſes Frères, auxquels il faiſoit également eſpérer l'Empire, d'accourir à la défenſe de l'Egliſe perſécutée par les Infidèles & par les mauvais Chrétiens.

Pulcharis, Duc d'Amalfi, continuoit d'être l'Allié des Sarraſins, quoiqu'il eût promis au Pape de rompre pour toujours avec eux, & qu'il eût reçu de l'argent pour défendre les Terres de l'Egliſe. Le Pape, qui vouloit retirer cet argent, écrit au Prince de *Salerne* de forcer *Pulcharis* à le rendre; &, quelque tems après, il excommunie le Duc, l'Evêque & le Peuple d'Amalfi, juſqu'à ce qu'ils aient rompu tout commerce avec les Infidèles. *Athanaſe*, Evêque-Duc de Naple, étoit dans le même cas; & *Jean* le menace de l'excommunier.

Carloman, Roi de Bavière & d'Italie, ſe voïant aſſés près de ſa fin, s'étoit fait porter dans un endroit de la Suiſſe, où ſes Frères s'étoient rendus. Il avoit alors règlé le partage de ſa ſucceſſion. *Charle*, auquel il avoit aſſigné l'Italie, ſe hâte de s'y faire voir à la tête de troupes, qu'il tenoit prêtes depuis pluſieurs mois. Il paroît que ce fut vers la fin de Septem-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

s'assemblèrent & partagèrent également entre eux, sous la foi du serment, tout le Comté de Capoue. Pandénulf *eut Caserte & Teano,* Landon (le Jeune, ci-devant Comte de Capoue) *eut Bérillais & Sessa. Calinie & Caiazzo furent le partage d'un autre* Landon (fils de *Landenulf l'Ancien*). Observons que cet Historien nome les aînés de chaque Branche pour les différens Frères. *Aténulf* (frère du dernier *Landon*), continue l'Historien, *se mit à fortifier Calvo. Le jeune* Landulf, *fils du* (même) Landon, *fut fait unanimement Evêque de Capoue par le serment des uns & le consentement des autres: mais, par une indolence pareille à celle de son Père, il ne fut pas sacré sur le champ. Ses proches Parens ne furent pas longtems fidèles à leur serment. Ils l'avoient fait le 12 de Mars, & le violèrent le 9 de Mai. Les fils de* Pandon (c'est à dire *Pandénulf* & ses Frères), *n'écoutant que leur cupidité, se saisirent par fraude de* Landénulf *& d'*Aténulf, *leurs cousins germains, fils de* Landénulf (l'Ancien); *& les mirent en prison après les avoir dépouillés du Château de Caiazzo, qu'ils leur avoient cédé par leur serment.* Ils s'emparèrent aussi de Sessa, partage des fils de *Landon l'Ancien.*

Dans le même tems que *Pandénulf*, qui, du consentement de ses Frères & de ses Cousins avoit été déclaré comte de Capoue, *persecutoit* (N. XLVI) *ses Cousins avec la fureur d'une Bête féroce, il chassa du Cloître de l'Evêché* Landulf, *fils de* Landon, *qu'il avoit établi lui-même avec serment sur le Siége Episcopal;... l'obligea d'occuper une chambre du logement des Serviteurs; & fit préparer pour lui-même l'appartement de l'Evêque. L'Elu, craignant les fourberies de son Cousin, sortit de la Ville, & se retira promtement dans le propre Siége du bienheureux* (Etiène) *Premier Martir, afin d'y pouvoir vivre en repos.* Ce propre Siége de S. *Etiène*, étoit la Cathédrale de Capoue la Vieille, bâtie par *Constantin* en l'honeur des Apôtres S. *Pierre* & S. *Paul*; ce qui la fit nomer la Basilique des Apôtres. Elle fut depuis dediée sous l'invocation de S. *Etiène*, à cause de quelques Réliques, qu'on croioit de ce Saint.

Pandénulf profita de l'absence de l'Elu, pour faire tonsurer son frère *Landénulf*, quoiqu'il eût une Femme & des Enfans; &, ses intrigues l'aiant fait élire Evêque, il l'envoïa sur le champ à Rome, pour être sacré par le Pape. *Berthaire*, Abbé du Mont-Cassin, & *Léon*, Evêque de Teano, l'y suivirent pour s'opposer à sa consécration; & prévenir un Schisme, qui ne s'éteindroit pas aisément. Le Pape *Jean VIII*, qui se rangeoit toujours du parti le plus fort, ne fit aucun cas de leurs remontrances; & *Landenulf* fut ordoné.

Landulf, ses Frères & leurs Cousins, fils de *Landon l'Ancien*, cherchant à se vanger des torts qu'ils avoient reçus de *Pandénulf* & de ses Frères, implorèrent la protection de *Waifre*, Prince de Salerne, qui prit les armes en leur faveur. *Pandénulf* se fortifia du secours de *Gaidérise*, Prince de Bénevent, au Fils duquel il maria sa Fille, & de *Gregoire*, Général des Grecs en Italie. Les Sujets du Comté de Capoue se partagèrent suivant leur inclination; & *Pandénulf*, aiant fait d'inutiles efforts pour détourner *Waifre* de proteger ses Cousins, se mit sous la protection du Pape, dont il se fit le Vassal. *Jean VIII* écrivit à *Waifre*, « Qu'il lui défendoit, sous peine d'excommunication, de commètre aucune hostilité sur les terres des Capouans ». Il ajoutoit, « Qu'il se rendroit incessamment sur les lieux; & que, pour sauver les » droits de la Souveraineté de *Waifre* sur Capoue, il n'en choisiroit pour » Evêque que celui que ce Prince souhaiteroit ».

Le voïage du Pape suspendit les opérations du Prince de Salerne; mais non

PRINCES contemporains.

Il aima la guerre, & s'y rendit habile. Ses revers même servirent à l'instruire.

Il disciplina des troupes, qui jusqu'alors n'avoient su faire que des courses sur les terres de leurs Voisins, qu'elles ravageoient avec une rapidité, qui ne laissoit pas aux habitans des lieux le tems de s'assembler pour se défendre.

Il recouvra ce que les Moraves, les Prussiens & les Hongrois avoient usurpé sur les frontières de la Pologne, & pénètra jusque dans l'intérieur de leur païs.

Ses victoires ne le gâtèrent point. Il fut assés sage pour ne vouloir pas agrandir ses Etats par des conquêtes.

bre. Les Evêques & les Grands le reconnoiſſent, à ſon arrivée, ſinon pour Roi, du moins pour collègue & ſucceſſeur de ſon Frère au Roïaume d'Italie : mais il ne fut couroné que l'année ſuivante. *Jean VIII*, toujours alerte à prendre le parti le plus utile à ſes intérêts, voïant qu'il s'efforçoit en vain de porter *Boſon* ſur le Trône, où néceſſairement un des Frères de *Carloman* devoit monter, avoit invité lui-même *Charle* à venir en Italie ; en avoit, autant que les Evêques & les Seigneurs de Lombardie l'avoient permis, hâté l'élection ; & l'avoit conjuré de prendre des meſures efficaces pour la défenſe de l'Egliſe. Je dis que le Pape s'étoit mêlé de l'Election de *Charle*, autant que les Seigneurs & les Evêques Lombards l'avoient trouvé bon, parcequ'il ne put y contribuer que par ſes exhortations & ſes conſeils. Ils prétendoient avec raiſon que les Papes n'avoient aucun droit à l'élection de leurs Rois, qui n'en avoient jamais dépendu que pour le Spirituel. Ils avouoient en même tems qu'ils n'avoient eux-même aucun droit à l'élection de l'Empereur d'Occident, & qu'elle appartenoit au Pape, conjointement avec le Sénat & le Peuple Romain. Tel étoit le ſujet du différent de *Jean VIII* avec l'Archevêque *Anſpert* ; & la choſe fut pouſſée ſi loin, que le Pape déclara le Prélat déchu de ſon Siége ; qu'il pria le Roi *Charle* de faire élire un autre Archevêque ; & qu'il en dona l'ordre au Clergé de Milan. Mais ils ſe reconcilièrent, dès que l'intérêt de *Jean* le demanda.

880.

Le 6 de Janvier, *Charle le Gras* eſt couroné Roi d'Italie à Milan ; & le Roi *Carloman* meurt le 22 de Mars, pendant que *Charle* étoit allé s'aboucher en France avec les Rois *Louis* & *Carloman*. *Louis*, Roi de Saxe, qui devoit ſe trouver à cette conférence, en fut empêché par une maladie. On y convint des moïens de détruire *Boſon*, & de recouvrer la Provence & le reſte de la Bourgogne Cisjurane dont il s'étoit fait couroner Roi. Les Princes unis commencent à l'attaquer dans le mois de Juillet ; s'emparent de Mâcon ; & font le ſiége de Vienne, que la Reine *Hermengarde* défend très longtems. *Charle le Gras* ne fait point cette guerre en perſone. Il étoit de retour en Italie dès le mois d'Avril. Par un *Diplôme* doné le 23 de ce mois à Plaiſance, il confirme à l'Impératrice *Angilberge* la poſſeſſion de tous ſes biens. Elle avoit eu ſoin de ſe

Digitized by Google

les hoſtilités. Il y eut pluſieurs eſcarmouches en ſa préſence. Il ne put faire convenir de rien les Parties, & fut obligé de s'en retourner ſans avoir rien fait. *Waifre* alors déclara la guerre à *Pandénulf*, qui fit accourir à ſon ſecours *Gaidériſe* & *Gregoire*, en promettant de faire homage à celui qui viendroit le premier. L'un & l'autre, par deux chemins différens, arrivèrent en même tems aux portes de Capoue; tandis que *Waifre*, venu par un troiſième chemin, ſe campoit près de l'Amphithéatre de l'ancienne Ville. *Pandénulf* ſe crut par la circonſtance dégagé de ſa parole envers *Gaidériſe* & *Gregoire*, qui s'en retournèrent très mécontens; & *Waifre* aſſiégea Capoue. Ou ſes forces n'étoient pas ſuffiſantes; ou ſon deſſein n'étoit pas d'endommager une Ville, qu'il vouloit conſerver pour les Couſins germains & les Frères de ſa Femme. Au commencement de l'hiver, il ſe retira, ſans avoir beaucoup avancé le ſiége; & ſe contenta de ravager tout le païs.

Avant la fin de l'hiver, le Pape fit un ſecond voiage à Capoue; & vint à bout de faire agréer aux deux Parties l'accommodement, qu'il leur propoſoit. Il établit le jeune *Landulf*, Evêque de l'ancienne Capoue; & laiſſa *Landénulf*, Evêque de la nouvelle, où l'on avoit transferé le Siége de Sicopolis.

On a pu remarquer dans ce que ce Pape écrivoit à *Waifre*, qu'il le reconnoiſſoit pour Souverain de Capoue. Ainſi la Donation, faite de cette Ville à l'Egliſe Romaine par *Charle le Chauve*, n'avoit pas eu lieu.

Malgré l'accommodement fait par le Pape pour mètre fin au Schiſme, la Guerre Civile continua. *Pandénulf* ſe procura le ſecours d'*Athanaſe*, Evêque-Duc de Naple, dont les troupes, unies aux ſiènes, firent beaucoup de mal à ſes Couſins. Il rechercha même l'alliance des Saraſins, qui, par ſon ordre brulèrent dans l'ancienne Capoue la Baſilique des Apôtres ou de S. *Etiène*, dont il ne reſta plus que la moitié, qui ſubſiſte encore à préſent ſous le nom de *S. Pierre en Corps*. *Gaidériſe*, dont *Pandénulf* avoit regagné la confiance, lui fournit enſuite de nouveaux ſecours: mais les Sujets & les Vaſſaux des deux *Landons*, aiant trouvé moïen de prendre *Gaidériſe*, les Bènéventains élurent pour Prince, en 881, *Radelgiſe II*, fils d'*Adelgiſe II*. *Gaidériſe*, retenu quelque tems en priſon à Franchi, trouva moïen de s'échaper, & de ſe retirer chés les Grecs de Bari, qui l'envoïèrent à Conſtantinople. L'Empereur *Baſile* le reçut très bien; le renvoïa, chargé de préſens, en Italie; & lui dona la Ville d'Oria pour ſa ſubſiſtance.

Cependant l'Evêque-Duc *Athanaſe*, ſe laſſant des hauteurs de *Pandénulf*, rompit avec lui, pour faire alliance avec les fils de *Landénulf* & ceux de *Landon*; & vint avec eux faire le ſiége de Capoue. *Radelgiſe*, Prince de Bènevent, & ſon frère *Aion* accoururent au ſecours de *Pandénulf* leur beau-frere; & parvinrent à pouvoir entrer dans la Ville. *Enſuite* Aion, *ſortant à la tête des Bèneventains & des Capouans*, dit *Erkempert*, N. XLIX, *attaqua les fils de* Landénulf, *qui commandoient des troupes d'Amalfi. Le combat dura quelque tems auprès de la porte de la Ville; &, come on ne plioit ni d'un côté ni de l'autre, les deux Armées reprirent le chemin de chés elles.* Radelgiſe *retournant donc à Bènevent*, (N. L.); Athanaſe *eut recours à ſes armes ordinaires. Il feignit de vouloir reconcilier tous les Couſins germains; & les exhorta « de pourvoir réciproquement à leur ſureté par des ſermens mutuels; & d'entrer tous dans la Ville pour y faire leur réſidence ». En même tems*, Pandénulf *exigea du Prélat, « qu'il lui fît ſerment de ne rien « machiner contre lui ». Tous les Couſins germains de* Pandénulf *entrèrent alors dans la Ville, après avoir remis l'Amphithéâtre entre les mains d'*Athanaſe, *qui, pour être continuellement en querèle avec les Capouans, le cèda ſur le champ pour habitation à* Waifre, (cet arrière-petit-fils de *Landulf I*, duquel on a vu plus haut que le Père n'étoit pas connu). *Tous, aiant fait les ſermens convenus, entrèrent dans la Ville, avec des intentions pacifiques en apparence, & ſans cauſer aucun déſordre.* Pandénulf, *avec tout le Clergé revêtu d'Aubes, les reçut ſolemnellement. Mais ils furent à peine entrés, qu'ils ſe ſaiſirent de* Pandénulf, *de l'Evêque* Landénulf *ſon frère, & de tous leurs Amis, Partiſans & Fauteurs.* Pandénulf *&* Landénulf *furent envoïés à Naple, où leurs Femmes, leurs Fils & leurs Filles furent envoïés enſuite.*

Ce fut ainſi qu'au mois de Novembre 882, *Pandénulf* perdit le Comté de Capoue, qu'il ne recouvra plus. L'Evêque *Landulf le Jeune* le fut alors

la faire aſſurer en différens tems par *Louis le Germanique*, par *Charle le Chauve* & par *Carloman*.

Charle le Gras, étant enſuite à Ravenne, confirme aux Vénitiens la jouiſſance de leurs priviléges & de leurs exemptions dans le Roïaume d'Italie. Le Pape le vient trouver dans cette Ville, lui fait offre de l'Empire, & lui demande du ſecours contre les Saraſins: mais *Charle*, qui ne vouloit pas païer l'Empire plus que *Carloman* ne l'avoit voulu païer; dit au Pape que la ſituation des affaires l'appelle actuellement ailleurs qu'à Rome; & *Jean* le quite, ſans être convenu des conditions auxquelles il conſentoit de le faire Empereur. Quelque tems après, il le ſollicite d'envoïer à Rome des Ambaſſadeurs pour y règler ces conditions; & nous apprenons, d'une de ſes *Lètres*, qu'au mois de Juillet *Charle* ſe préparoit à paſſer dans la Principauté de Bènevent, pour attaquer les Saraſins. Come ce Prince craignoit que le Pape ne continuât à favoriſer *Boſon*, *Jean*, toujours le même, c'eſt à dire, pliant à tout vent & ſe rangeant toujours du côté du plus fort, proteſte dans la même *Lètre*, « Qu'après l'attentat de *Boſon* » contre les Rois de France, ſes Souverains, il l'abandone » entièrement; & qu'il n'a plus d'autre fils, que *Charle* lui-» même ». Il eſt cependant certain que c'étoit de concert avec le Pape, que *Boſon* s'étoit fait couroner Roi de Bourgogne Cisjurane. *Jean*, par cette même *Lètre*, prie *Charle* « d'en-» voïer des gens de ſon Conſeil, habiles & fidéles, qui puiſ-» ſent, conjointement avec les Commiſſaires du S. Siége, » rendre à tous une juſtice exacte; & corriger, par ſon au-» torité roïale, ceux qui ſe conduiſent mal dans les *Juſtices*; » c'eſt à dire dans les Patrimoines de l'Egliſe ». On concluroit mal à propos de cette prière que *Charle* avoit alors quelque autorité ſur le Duché de Rome & les autres Etats du Pape. Il ne doit être ici queſtion que des biens que l'Egliſe de Rome poſſédoit dans les Duchés de Spolète & de Toſcane, qui faiſoient partie du Roïaume d'Italie.

Lambert, Duc de Spolète, étoit mort vers la fin de l'année précèdente ou dans le commencement de celle-ci. *Gui II*, ſon fils, étoit ſon ſucceſſeur. Pendant que le Pape étoit à Ravenne, ce *Gui* s'y tranſporte avec *Gui*, ſon oncle, Duc de Camerino, pour recevoir de *Charle* une nouvelle inveſtiture. Ils l'obtiènent à condition de rendre au Pape ce qu'ils avoient uſurpé dans le Territoire de S. *Pierre*. Cette reſtitution n'étoit

Digitized by Google

des deux Capoues ; & l'ancien Diocèſe ne fut plus partagé, *Landénulf* n'aiant jamais recouvré ſon Siége.

LANDON III,

ſuccède, en Novembre 882, à ſon couſin *Pandénulf* ; & le 9 de Janvier 887, il eſt dépoſsédé par ſon frère *Atenulf*.

Muratori dit, T. V, p. 166 : *Dans ce tems* (en 884) *mourut* Landon le Vieux, *Comte ou Prince de Capoue ; & ſon frère* Landénulf *lui ſuccéda*. La *Chronique Anonime*, que je ſuis, ne connoît point ce prétendu rétabliſſement de *Landon le Jeune*, alors appellé *le Vieux* pour la raiſon que j'ai dite. Elle dit apres l'Article de *Pandénulf* : Landon, *père de l'Evêque* Landulf, *fut Comte de Capoue 2 ans & 10 mois ; auquel ſuccéda ſon frère* Landénulf, *qui tint ſa place un an & 4 mois*.

Muratori, ſans avoir fait connoître coment ce *Landénulf*, frère de *Landon le Vieux*, ceſſa d'être Comte, dit ſous l'an 887, p. 177, qu'en cette année *Landon* étoit Comte de Capoue ; & raconte tout de ſuite coment il fut dépoſsédé par *Aténulf* ſon frère. Ce ſavant *Annaliſte*, en ne faiſant pas aſſés d'attention à la *Chronique* qui me ſert de guide, & qu'il a fait imprimer dans la Collection des Hiſtoriens d'Italie, confond ici deux *Landons*, l'un Neveu de l'autre ; & deux *Landénulfs*, Père & Fils. Le *Pellegrino* montre qu'il n'eſt pas douteux que ce fut *Landon*, père de l'Evêque *Landulf le Jeune*, & fils aîné de *Landénulf l'Ancien*, qui fut le ſucceſſeur de *Pandénulf*.

Il fut fait Comte du conſentement de ſes Couſins, fils de *Landon*, & de ſes frères. Ces derniers l'avoient précédemment établi Gaſtalde de ce qu'ils poſſédoient dans le Comté de Capoue.

L'Evêque-Duc *Athanaſe*, qui le connoiſſoit pour un home incapable d'application & pareſſeux à l'excès, & qui n'avoit d'autre deſſein que d'ajouter Capoue au Duché de Naple, ne tarda pas d'emploier ſes fourberies ordinaires, *pour mètre la diviſion*, dit *Erkempert*, N. LIII, *entre les Couſins germains. Il maria ſa Nièce, encore très jeune* (adhuc lactentem) *à* Landon le Vieux (ci-devant *le Jeune*), *pour tenir ce Prince envelopé dans les filets des Femmes ; & l'aiant fait venir, ſa langue de ſerpent lui conſeilla de s'aſſurer de ſes Couſins germains ; & même, ce qu'il avoit encore plus à cœur, de les tuer : mais il eut le chagrin de voir que* Landon, *après ſon mariage, ne ſe mit pas en devoir de ſuivre ſon conſeil. Il prit un autre parti, qui lui convenoit mieux, & qui pourtant ne fut pas longtems plus dangereux que l'autre. Il fit venir promtement* Aténulf, (*le plus jeune des fils de* Landénulf l'Ancien) ; *& lui dit dans le plus grand ſecret :* De toutes les Villes, que la Nation des Lombards poſsède, Capoue, eſt celle que je préfère. Dans Capoue, c'eſt principalement votre Famille que j'aime ; & j'ai fait choix de vous entre tous vos Frères, come de celui dont le caractère s'accomode le mieux au mien. Vous êtes un home adroit, & j'eſpère vous trouver docile à tous égards. Si donc vous voulés vous prêter à mes conſeils, vous réuſſirés en tout. *A ce diſcours* Aténulf *répondit*, « *Qu'il* » *étoit prêt à faire tout ce qu'il lui* » *commanderoit* » : Saiſiſſés-vous, *lui dit-il alors*, des Fils de *Landon* ; & commandés ſeul à Capoue, come a fait votre aieul *Landulf*. Aténulf *promit de communiquer ce projet à ſes Frères. Il leur fit part en effet de toute la méchanceté du virulent* Athanaſe. *Frapés d'épouvante & ſe muniſſant du Signe de la Croix, ils s'écrièrent :* Mourons, ou laiſſons-nous exiler, pluſtôt que de nous élever jamais injuſtement, ou même avec juſtice, contre nos Frères ! Tant que nous en ſerons les maîtres, nous ne tendrons point d'embûches à notre Sang. *Auſſitôt les Fils de* Landénulf *s'unirent en ſecret plus étroitement que jamais avec les Fils de* Landon *par un ſerment horrible, tel qu'on n'avoit jamais ouï dire qu'il en eut été fait de pareil, & par lequel ils ſoûmirent à l'Anathème ceux qui le violeroient.* Aténulf, *allant retrouver* Athanaſe, *lui dit quelle étoit la manière de penſer de ſes Frères, dont celle de ſes Couſins ne différoit point ; ajoutant*, « *Que rien ne pouroit changer* » *ni les uns, ni les autres* ». *Cette déclaration fut très mal reçue du Prélat, qui devint leur ennemi... Se voïant donc* (N. LVI) *fruſtré des deux parts dans ſon attente, il devint plus triſte que de coûtume : mais il trouva bientôt un expédient digne de lui. Ses Députés amenèrent à ſon ſecours* 300 *Grecs. Il fit alors une fauſſe paix avec les Capouans. Lorſque le tems de la Vandange fut arrivé, preſque tous, Grands & Petits, ſortirent à l'envi de Capoue*

Digitized by Google

pas encore faite en 882, que *Jean* en portoit ſes plaintes à *Charle*.

Le jeune *Gui* ſurvit peu de tems à ſon père; & *Gui*, Duc de Camerino, reſté ſeul Duc de Spolète, fait la paix avec les Saraſins, auxquels il done & deſquels il reçoit des otages.

Théophilacte, qui commandoit une Flote Grèque, aidé de *Gregoire*, qui commandoit les Troupes de terre, & du Comte *Diogène*, bat les Saraſins ſur mer, à la vue de Naple. Le Pape l'en félicite, & le prie d'envoïer quelques Vaiſſeaux couvrir les côtes du Duché de Rome.

881.

CHARLE vient à Rome vers la fin de Janvier, & reçoit la Courone Impériale, apparemment le jour de la Chandeleur. Nous ignorons les conditions que le Pape en avoit obtenues: mais, en voiant au mois de Mars ce nouvel Empereur à Sienne, il ſemble qu'il marchoit contre les Saraſins; ce qui devoit être la principale des conditions demandées par le Pape. On le trouve cependant à Pavie le 9 d'Avril, quoique *Jean*, par une *Lètre* du 29 de Mars, l'eût informé « que » les terres des Romains ſouffroient plus que jamais de la part » des Infidèles; & qu'il l'eût prié d'envoïer à la défenſe du » Duché de Rome une Armée ſuffiſante & commandée par » un Général de ſa Cour ». Il ne comtoit pas ſur les Ducs de Spolète & de Bènevent. Ils avoient depuis peu fait quelques uſurpations ſur les terres de l'Egliſe; &, par une autre *Lètre* de cette année, le Pape prie l'Empereur d'envoïer à Rome des Commiſſaires pour réformer tout ce qui s'étoit fait au préjudice des *Juſtices* de S. *Pierre*.

Quelques Nobles de Ravenne, aiant des différens avec *Romain* leur Archevêque; ce Prélat a recours à l'Empereur. Le Comte *Albéric*, Commiſſaire de ce Prince, va prendre connoiſſance de ces différens, & les termine. Le Pape s'en plaint. Bien que l'autorité ſuprême de l'Empereur lui donât le droit d'envoïer des Commiſſaires dans tous les Etats de l'Egliſe, le Pape ne pouvoit pas approuver que ſes Sujets recouruſſent en première inſtance à la Juſtice du Suzerain, & qu'ils ne s'adreſſaſſent pas d'abord à lui-même. Il en écrit à l'Archevêque, & lui reproche d'avoir agi contre ſon ſerment de fidélité. Bientôt après il l'excommunie: mais ſous un autre prétexte.

Digitized by Google

pour aller vandanger. Alors, par le conſeil principalement de Waifre, *qui demeuroit dans le Coliſée,* Athanaſe *ſortit de l'embuſcade qui le cachoit avec les Grecs & les Napolitains; &, ſe joignant aux gens de* Waifre, *il pilla Capoue, fit priſoniers beaucoup de gens conſidérables, & remporta beaucoup de butin, Il continua depuis à ravager tous les environs; ... &, faiſant venir 200 des Saraſins d'Acropolis, il les envoia vers Capoue. Mais les Capouans ſortirent; & les chargèrent avec tant de vigueur, qu'ils les obligèrent de s'enfuir, ſans rien emporter.... Ce fut alors que* Landon le Vieux *mourut d'apoplexie.* C'étoit en 884.

Deux ans après, lorſque *Gui III*, Duc de Spolète, après avoir ſéjourné quelque tems à Capoue, dont il avoit été reconnu Seigneur, fut retourné dans ſes Etats, *Athanaſe*, qui ne ceſſoit pas de faire la guerre aux Capouans, remit en liberté *Pandénulf*, qui, conjointement avec le Prélat, les Grecs & *Waifre*, non content de ravager les environs de Capoue & de Teano, tint come bloquée la première de ces Villes: mais *Aténulf*, ſortant de Capoue, & le Comte *Landon*, ſortant de Téano, les attaquèrent, & les mirent en déroute. Depuis l'Hiſtoire ne parle plus de *Pandénulf*, ni de ſes Enfans.

Le *Pellegrino* place ces derniers évènemens en 884 & 885: mais la ſuite des faits exige qu'on les mète en 886.

La *Chronique*, que je ſuis, dit, ainſi qu'on l'a vu, que *Landon* gouverna 2 ans & 10 mois. Come il avoit été fait Comte en Novembre 882, il ceſſa de ſe mêler du Gouvernement en Septembre 885. C'eſt alors que, pour ſe délivrer d'une fièvre lente, qui le minoit depuis long-tems, il prit le parti de ſe retirer à Teano, parceque l'air en étoit plus ſain pour lui que celui de Capoue, dont il laiſſa le gouvernement à ſon frère *Landénulf*. *Erkempert* n'en dit rien. Auſſi, quoique la *Chronique* mète ce *Landénulf* au rang des Comtes de Capoue, elle ne dit pas qu'il le fût. Elle dit ſeulement qu'il fut le ſucceſſeur de ſon Frere, come ſon Vicaire (*Vicem illius tenens*). *Landon* reſta toujours Comte: mais *Aténulf*, ſon plus jeune frère, profita de ſon abſence pour uſurper ſa place. Il s'aſſura le ſecours de l'Evêque-Duc *Athanaſe*, en ſe reconnoiſſant ſon Vaſſal, & lui donant ſon Fils en ôtage; & s'empara de Capoue le 9 de Janvier 887.

Il ſe repent t bientôt de s'être doné le Duc de Naple pour Suzerain; & ſe mit ſous la protection de *Gui*, Duc de Spolète, dont les menaces obligèrent *Athanaſe* à renvoier au nouveau Comte de Capoue, ſon Fils & ſon Acte d'homage & de preſtation de ſerment.

Aténulf offrit enſuite au Pape *Etiène V* de ſe rendre ſon Vaſſal; de lui céder Gaiète, dont, peu de tems auparavant, il s'étoit emparé par adreſſe; & de lui fournir des troupes contre les Saraſins. Il fit faire ces offres par *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne; &, quand elles furent acceptées, il refuſa de les exécuter.

Le Comte *Landon*, invité par ſes Amis, revint à Capoue, caché dans un Chariot, & fut décendre chés l'Evêque, ſon fils. *Aténulf*, qui veilloit à tout, fit prendre auſſitôt les armes à ſes Partiſans. On en vint aux mains. *Aténulf* eut l'avantage; & *Landon* obtint, par grace, de pouvoir ſe retirer. Ses principaux Amis, & l'Evêque même furent mis en priſon: mais *Aténulf* les relache quelques jours après. *Landon* ne tenta plus depuis de rentrer dans Capoue; & paſſa tranquillement le reſte de ſes jours à Teano.

ATÉNULF I, ſurnomé LE GRAND PRINCE,

devient Comte de Capoue le 9 de Janvier 887, & meurt en Juillet 910.

La mauvaiſe conduite de *Radelgiſe II*, Prince de Bènevent, fournit au Comte *Aténulf* l'occaſion de le dépoſséder, en Janvier 900; & de s'emparer de cette Principauté, qu'il tranſmit à ſes décendans. Depuis ce tems, il ſe qualifia *Prince de Capoue & de Bènevent.*

En 901, il prit pour collègue ſon fils aîné *Landulf*, qu'il fit aller en 909 à Conſtantinople, pour demander à l'Empereur *Léon le Philoſophe* du ſecours contre les Saraſins.

Au commencement de 910, ſentant qu'il ne tarderoit pas à paier le tribut à la nature, & ſon fils *Landulf* n'étant pas encore revenu de Conſtantinople, il craignit que ſa mort ne fit perdre ſes Etats à ſes Fils. Ce fut pour les leur aſſurer que, du conſentement des Peuples de Capoue & de Bènevent, il déclara ſon collègue *Aténulf*, ſon ſecond fils.

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne de CHARLE LE GRAS.

Dans le même tems à peu près, le Nomenclateur *Gregoire*, que *Gui* protégeoit & que le Pape avoit excommunié, rentre, on ignore coment, dans ſes biens que le Pape avoit confiſqués, & que *Charle le Chauve* avoit donés à l'Egliſe Romaine. Ce don, qu'atteſte une *Lètre* écrite par *Jean* à *Charle le Gras* au mois de Septembre, eſt une preuve du Domaine ſuprême, que les Empereurs conſervoient ſur la Ville & ſur le Duché de Rome.

Athanaſe, Evêque-Duc de Naple, home ambitieux, avare, intriguant, perfide & ſans religion, perſiſtoit dans l'alliance des Saraſins; & partageoit avec eux le butin, qu'ils faiſoient dans les Etats de l'Egliſe & ſur les territoires de Capoue & de quelques autres Villes. Le Pape avoit débourſé beaucoup d'argent à pluſieurs repriſes, & fait différens voïages à Naple pour détacher *Athanaſe* des Saraſins. Il s'y tranſporte encore cette année; &, ne pouvant rien gagner ſur cet Evêque-Duc, il l'excommunie. *Athanaſe*, n'aiant plus rien à ménager, fait venir de Sicile & camper au pied du Véſuve un Détachement de Saraſins; & paie cher ſon imprudence. Ils déſarment & dépouillent les Citoiens de Naple, qui ſe hazardent d'en ſortir, & les habitans de la Campagne; & prènent tous les chevaux & toutes les jeunes filles qu'ils rencontrent.

Giovanni Particiaco, nouvellement Doge de Veniſe, après la mort de ſon Père dont il avoit été le collègue, envoie *Badoero*, ſon frère, demander le Gouvernement de Comacchio, qu'il prétendoit devoir appartenir aux Vénitiens, come étant enclavé dans leur Province. *Marin*, Duc de cette Ville, craignant de perdre ſa place, attaque *Badoero* come il paſſoit ſur les confins de ſon Gouvernement, le bleſſe à la jambe & l'emmène en priſon. Il le relâche enſuite, après l'avoir fait jurer qu'il ne tirera jamais vangeance de l'inſulte qu'il a reçue. *Badoero* retourne à Veniſe, & meurt de ſa bleſſure. Le Doge marche à Comacchio; l'emporte d'aſſaut; paſſe au fil de l'épée la pluſpart des habitans; met dans la Ville un Gouverneur & des Juges; & retourne à Veniſe, après avoir porté le fer & le feu ſur les terres de Ravenne, dont les habitans avoient doné du ſecours à ceux de Comacchio.

Par une ſuite des meſures priſes, l'année précèdente, avec les Rois de France, *Charle le Gras* avoit fait conduire l'Impératrice *Angilberge* en Allemagne. On la vouloit empêcher de fournir des ſecours à ſon Gendre *Boſon*. Lorſque *Charle* étoit venu cette

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

DUCS & MARQUIS de Toſcane.

ADALBERT I,

que pluſieurs Monumens hiſtoriques annoncent pour *Duc & Marquis de Toſcane* en 847, le devoit être alors depuis quelques années. Il meurt en 890.

Les *Annales de Fulde*, parlant de cet *Adalbert* ſous l'année 878, le nomment *Albert, fils de Boniface. Pierre le Bibliothécaire*, dans ſon *Abregé de l'Hiſtoire des François*, l'appelle *Adalbert, fils de Boniface*. Lui-même commence de cette manière un *Diplôme* de l'année 884. *Au nom de Dieu*, Adalbert, *Comte & Marquis, fils de* Boniface *d'heureuſe mémoire, autrefois Comte*. Ce *Diplôme* eſt une Donation à l'Egliſe qu'il avoit fondée dans la Lunigiane, ſur le bord de la Magra, près du Château d'Aulla, *pour le ſalut de ſon ame & de celle de ſon père* Boniface; *come auſſi pour le ſalut*, dit-il, de Berthe, *ma mère d'heureuſe mémoire; & pour le ſalut de l'ame de* Rothilde, *ma chère Epouſe; & pour l'ame d'*Anonſware, *autrefois mon Epouſe; & pour le ſalut des ames de mes Fils*. On voit au bas de cet Acte les ſouſcriptions du Comte *Adalbert* & de *Boniface*, ſes fils.

C'eſt ſur ces témoignages que l'on ſe fonde pour croire le Duc & Marquis *Adalbert I*, fils du Comte *Boniface II*, qu'on a vu Duc de Lucque en 822 & 828, & qui fut peut-être le premier *Duc & Marquis de Toſcane*.

Rothilde, ſeconde femme d'*Adalbert*, étoit ſœur de l'Empereur *Gui*.

DOGES de Veniſe.

PIETRO TRADONICO,

depuis 837, eſt aſſaſſiné en 864 avec ſon fils *Jean*, qu'il s'étoit fait aſſocier.

ORSO PARTICIACO,
ou PARTICIPAZIO,

parent des autres Doges de même nom, eſt fait Doge en 864; & meurt en 881.

La ſageſſe, la piété, l'amour de la paix furent principalement ce qui le diſtinguèrent.

L'Empereur *Baſile* le créa Protoſpataire. En reconnoiſſance de cet honeur, il envoia pour préſent à l'Empereur trois groſſes Cloches; &, ſuivant l'Hiſtorien *Dandolo*, ce furent les premières, dont les Grecs ſe ſervirent. *Léon Allaci* convient qu'anciènement les Cloches n'étoient pas en uſage chés eux; & l'on s'accorde à regarder les Italiens come en aiant été les Inventeurs. Il eſt cependant certain que les petites Cloches ou Sonètes ont été d'uſage dans l'Antiquité Païène: mais on n'y connoiſſoit pas les groſſes Cloches, telles qu'on en fond depuis pluſieurs ſiècles.

Urſe ſe fit doner pour Collègue ſon fils *Jean*: mais je ne trouve pas en quelle année.

GIOVANNI PARTICIACO,
ou PARTICIPAZIO II,

ſucceſſeur en 881 d'*Urſe* ſon père, abdique en 887.

L'affoibliſſement de ſa ſanté ne lui laiſſant plus la force de ſoûtenir le poids du Gouvernement; il ne jugea pas qu'*Urſe*, ſon frère, qu'il s'étoit fait aſſocier, fût capable d'être à la tête de l'Etat. Ce fut pour cette raiſon, qu'en abdiquant, il rendit au Peuple la liberté d'élire un autre Doge.

PIETRO CANDIANO I,

élu le 17 d'Avril 887, périt dans un combat naval contre les Eſclavons, au mois de Septembre de la même année.

C'étoit un home d'un grand ſens, de beaucoup de courage, & très habile dans l'Art de la Guerre.

GIOVANNI PARTICIACO,
ou PARTICIPAZIO II,

eſt élu Doge une ſeconde fois après la mort de *Pierre Candien*. Il meurt vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai, 888.

Il reprit les rênes du Gouvernement, parceque le Peuple l'y força: mais cette ſeconde Adminiſtration ne dura que 6 mois & 13 jours.

année, ſe faire couroner Empereur; le Pape l'avoit preſſé de remètre *Angilberge* en liberté. *Charle* l'avoit promis, pourvu que

Digitized by Google

les Rois de France y consentîssent. Le Pape leur écrit à ce sujet le 12 de Mars, & leur dit, « Que cette Princesse avoit été mise » par l'Empereur *Louis*, son mari, sous la protection du Siége » Apostolique. Il les prie de l'envoïer à Rome, & leur promet » de la faire garder de manière, qu'elle ne poura pas même aider » de ses conseils son gendre *Boson* & sa fille *Hermengarde* ». Il engage aussi les Archevêques, les Evêques & les Comtes d'Italie à s'unir à lui, pour obtenir la liberté d'*Angilberge*.

Les Sarasins s'emparent du Monastère de S. *Vincent* de Volturne; tuent les Moines, qu'ils y trouvent; en enlèvent les richesses, & réduisent en cendres les bâtimens. Ce Monastère resta 33 ans sans être rétabli.

882.

L'EMPEREUR, étant à Ravenne le 15 de Février, y confirme par un célèbre *Diplôme* les Privilèges de toutes les Eglises d'Italie. Il en part ensuite pour aller recueillir la succession de son frère *Louis*, Roi de Bavière & de Saxe. Une Diète qui s'assemble à Worms, au mois de Mai, le proclame *Roi de Germanie*.

Carloman, devenu seul Roi de France, au mois d'Août, par la mort de son frère *Louis III*, tenoit depuis deux ans Vienne assiégée. La Ville se rend enfin par Capitulation; & la Reine *Hermengarde*, qui l'avoit défendue, a la liberté de se retirer avec sa Fille.

A peu près dans le tems de la reddition de cette Ville, les Sarasins ne cessant pas d'infester les terres de l'Eglise, le Pape écrit à l'Impératrice *Richarde*, femme de *Charle*, pour hâter les secours que l'Empereur avoit promis; &, par occasion, il la prie de procurer la délivrance d'*Angilberge*. Cette Princesse est en effet remise en liberté, cette année, sans doute parceque, maître de Vienne, *Carloman* ne s'opposoit plus qu'elle retournât en Italie. *Charle* la fait conduire à Rome, & remètre entre les mains du Pape par *Liutward*, Evêque de Verceil, son Premier Ministre.

Gui, Duc de Spolète, aiant fait des courses sur les Etats de l'Eglise; le Pape, dans une *Lètre* du 11 de Novembre, en porte ses plaintes à l'Empereur; & traite *Gui* d'*Usurpateur*, de *Brigand*, d'*Enragé*. *Commandés*, dit-il à CHARLE, *que l'on n'épargne rien pour le chasser de nos frontières, afin que notre Peuple respire un peu.* Ces instances étoient d'autant plus justes, qu'*Adélard*, Evêque de Vérone & Commissaire de l'Empereur, s'étant auparavant rendu par ses ordres, avec le Pape, à Fano

EVENEMENS sous le Règne de CHARLE LE GRAS.

dans la Pentapole, avoit fait citer *Gui* pour répondre aux Griefs du Pape, & reſtituer ce qu'il avoit pris à l'Egliſe. *Gui* s'étant fait attendre inutilement, *Adélard* avoit parcouru toutes les Villes de la Pentapole; &, faiſant droit ſur les plaintes des habitans, il avoit ordoné des reſtitutions & des dédomagemens, qui ne s'étoient point faits; enſorte, come dit le Pape dans la *Lètre* qui contient ce détail, « que le mal ne pouvoit » recevoir de remède que de la préſence de l'Empereur ». Dans une autre *Lètre* du mois d'Octobre, il inſtruit *Anſelme*, ſucceſſeur d'*Anſpert* à l'Archevêché de Milan, « de ce que les » Romains ſouffroient de la part des Infidèles & des mauvais » Chretiens; & lui dit qu'un Scélérat, nomé *Lombard*, Vaſſal » du Duc de Spolète, avoit, à Narni, fait couper les mains à » 80 priſoniers, & que pluſieurs en étoient morts ».

Pandénulf, Prince de Capoue, obtient du Pape le Duché de Gaète, ſous prétexte qu'il relevoit du S. Siége; & ſe préſente devant cette Ville. Le Duc *Docibilis*, qui, la poſsèdant preſque en Souveraineté, ne relevoit que de l'Empereur Grec, appelle à ſon ſecours des Saraſins établis dans Acropolis, leſquels viènent en grand nombre. Le Pape, informé de ce qui ſe paſſe, reconnoît ſon tort; & fait tant, par ſes prières & ſes promeſſes, qu'il engage *Docibilis* à rompre l'alliance avec ces Infidèles; & même à tourner ſes armes contre eux: mais, come dans cette nouvelle guerre *Docibilis* ne remportoit point d'avantage, qui ne lui coûtât beaucoup de monde, il ſe hâte de faire la paix, en cèdant à ces Saraſins un terrain ſur le bord du Garigliano. Durant 40 ans qu'ils y demeurèrent, ils ne ceſsèrent pas de déſoler les environs. Ce qui mit le Duc de Gaète dans une eſpèce de néceſſité de recevoir ces hôtes incommodes dans ſon petit Etat; c'eſt que, pendant qu'il leur faiſoit la guerre, l'Evêque-Duc de Naple, cherchant à ſe reconcilier avec le Pape, avoit uni ſes troupes à celles de *Waimaire*, Prince de Salerne, & s'étoit emparé d'Acropolis. Mais ce Prélat n'eut pas pluſtôt obtenu la levée de l'Excommunication, qu'il fit une nouvelle alliance avec les Saraſins; & que, joignant ſes troupes aux leurs, il ravagea le territoire de Salerne.

883.

Le Pape *Marin I*, conſacré dans le mois de Décembre de l'année précèdente, annulle une partie de ce que *Jean VIII*, ſon prédeceſſeur, avoit fait; & rend à l'Evêque *Formoſe* tous les

Digitized by Google

droits de l'Epiſcopat, à condition de ne rentrer jamais dans Rome, ni dans Porto.

Charle revient en Italie au mois de Mai. Les Envoïés du Doge de Veniſe le vont trouver à Mantoue. Il y confirme, come Empereur, les Priviléges & les Exemptions accordées par les Empereurs précèdens aux Vénitiens. Il y joint un nouveau Privilége en faveur du Patriarche de Grado, des Evêques, des Egliſes & des Monaſtères de cette Métropole; & ce Privilége les fait jouir des mêmes prérogatives que l'Archevêque, l'Egliſe & toute la Métropole de Ravenne.

Le Pape & l'Empereur ſe voient à Nonantola. L'objet de leur entrevue étoit, de la part du Pape, d'obtenir juſtice ſur les plaintes que *Jean VIII* avoit faites de *Gui III*, Duc de Spolète, & ſur les nouveaux ſujets que l'on pouvoit avoir de s'en plaindre. On ne l'accuſoit pas moins que de crime de leze-Majeſté. L'on prétendoit que, par un Traité ſecret avec l'Empereur Grec, dont il avoit reçu de l'argent, il s'étoit engagé de faire la guerre à l'Empereur d'Occident. *Adalbert*, Duc de Toſcane, & pluſieurs autres Seigneurs étoient envelopés dans cette accuſation. *Charle* les met tous au ban de l'Empire, & les dépouille, diſent les *Annales de Fulde*, des *Bénéfices* ou *Fiefs*, qu'eux, leurs Pères, leurs Aieux & leurs Biſaieux avoient poſsèdés. On voit par là qu'il y avoit alors de Grands Fiefs héréditaires depuis longtems. *Gui* fut même arrêté: mais il s'échapa; fit une nouvelle alliance avec les Saraſins; & répandit la terreur dans toute l'Italie. Les compagnons de ſa diſgrace, loin de ſe ſoûmètre au Décret de l'Empereur, prirent les armes; ſe maintinrent dans leurs poſſeſſions; & les étendirent même aux dépens du Roïaume d'Italie. *Bérenger*, Duc de Frioul, étant avec l'Empereur à Nonantola, fut chargé de s'emparer du Duché de Spolète: mais il ne put en ſoûmetre qu'une partie. La peſte, qui ſe mit dans ſon armée & courut toute l'Italie, l'obligea de ſe retirer; & força l'Empereur de regagner, avant Noël, ſes Etats de Germanie, où d'ailleurs il étoit rappellé par les ravages, que de nouvelles troupes de Normans faiſoient dans la Baſſe-Allemagne & la Lorraine.

Les Saraſins du Garigliano pillent le Mont-Caſſin; & tuent quelques Moines avec *Berthaire*, leur Abbé.

884.

CHARLE remporte pluſieurs victoires en Allemagne ſur les

EVENEMENS sous le Règne de CHARLE LE GRAS.

Normans ; & fait paſſer en Italie les troupes de Bavière, pour réduire ceux qu'il avoit mis, l'année précèdente, au Ban de l'Empire. *Gui*, Duc de Spolète, ſans ſe prévaloir, cette année, de ſes alliances avec les Grecs & les Saraſins, fait négocier ſous main à la Cour de l'Empereur, qui vient en Italie quelque tems avant Noël ; & reçoit en grace, non ſeulement *Gui*, mais auſſi tous ceux qu'il avoit condamnés en même tems.

L'Evêque-Duc de Naple, aidé des Saraſins, tente inutilement de prendre Capoue, qu'il ambitionoit de joindre à ſon Domaine.

Carloman, Roi de France, meurt au mois de Décembre. Les Etats généraux, faiſant attention au bas âge de *Charle le Simple*, fils de la ſeconde femme de *Louis le Bègue*, refuſent de lui déférer la Courone, parceque la France, expoſée ſans relâche aux courſes des Normans, avoit beſoin d'un Roi qui fût en état de la défendre. Ils choiſiſſent *Charle le Gras* : mais ce n'eſt qu'au commencement de l'année ſuivante.

885.

AVANT de partir pour aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle Courone, *Charle* tient en Italie une Diète générale, où *Gui*, Duc de Spolète, vient ſe préſenter ; proteſte à l'Empereur avec ſerment, « Qu'il n'a jamais rien fait contre la fidélité, qu'il » lui doit » ; & reçoit une nouvelle Inveſtiture du Duché de Spolète.

L'Evêque-Duc de Naple, ami, tantôt des Grecs, tantôt des Saraſins, & toujours ennemi des Princes de Bènevent & des Comtes de Capoue, s'approche en ſecret de cette dernière Ville pendant la Semaine Sainte ; & choiſit pour l'eſcalader le tems que l'on étoit à l'Office : mais on s'y tenoit ſur ſes gardes.

886.

L'EMPEREUR revient en Italie au commencement de cette année.

Après une Diète, tenue à Pavie dans le mois d'Avril, il prend ſon chemin par la Savoie pour aller ſecourir Paris aſſiégé par les Normans. Il s'en approche avec une puiſſante armée ; &, quoique les Aſſiégeans commençaſſent à ſe laſſer des longs & vains efforts qu'ils avoient faits, il augmente le mépris, que l'on avoit déja pour lui, par un Traité honteux, & par une retraite précipitée en Alſace, au bruit de l'arrivée d'autres trou-

pes de Normans. La fatigue, l'inquiétude ou quelque autre cauſe, lui done une maladie, dont il ne réchape que pour ſon malheur & pour celui de ſes Sujets.

Gui, Duc de Spolète, parent des Rois François, rouloit dans ſa tête des deſſeins, que l'on ne tardera pas de voir éclore. Le Pape & les Romains lui pouvant être utiles, il change tout à coup de conduite à leur égard; & gagne ſi bien l'amitié d'*Etiène V*, ſucceſſeur d'*Adrien III*, qu'il s'en fait adopter pour *unique Fils*. Come il étoit François d'origine, il avoit en France des Parens, gens conſidérables. *Foulque*, Archevêque de Rheims, l'un d'entre eux, écrit au Pape, « pour le remer» cier, au nom de tous, de l'honeur qu'il avoit fait à leur Parent, » & pour l'aſſurer de leur reconnoiſſance ». En conſéquence de ſon union avec *Etiène*, *Gui* va combatre les Saraſins du Garigliano, force leurs retranchemens, en tue un aſſés grand nombre, met les autres en fuite, & pille leur Camp. Il s'approche enſuite de Capoue; &, ſoit que le Comte *Landon III* fût alors abſent, ſoit qu'il ne fût pas en état de reſiſter à *Gui*, celui-ci ſe fait proclamer Seigneur de Capoue. A peine il ſortoit de cette Ville, qu'*Athanaſe* envoie des Napolitains en ravager le territoire. Ces Brigands voltigent ſans ceſſe autour de Capoue, & n'en laiſſent aller aucun Citoïen ſans l'avoir volé. Ce déſordre fait rentrer *Gui* dans Capoue. *Aion*, Prince de Bènevent, y vient conférer avec lui ſur l'état des affaires de cette portion de l'Italie. *Gui*, par le conſeil des Capouans, ou pluſtôt de ſon ambition, l'arrête, & le conduit avec lui, ſous ſure garde, à Bènevent, dont les portes lui ſont ouvertes. Il ſe fait proclamer Prince; & confie le gouvernement de la Ville à ſes Officiers. Il marche enſuite à Siponte, menant *Aion*, qu'il laiſſe hors de la Ville avec une Garde ſuffiſante. Il entre; & fait entendre aux habitans ce qu'il veut ſur le comte de leur Prince: mais, informés qu'il étoit détenu priſonier, ils s'attroupent & ſe ſaiſiſſent des Seigneurs de la ſuite de *Gui*, qui va s'enfermer dans une Egliſe. Pour en ſortir, il eſt obligé de remètre *Aion* en liberté: mais il en exige le ſerment de ne ſe point vanger. Il s'en retourne, peu content d'être l'objet des railleries des habitans de cette Ville. *Aion* recouvre preſque auſſitôt Bènevent. Capoue ne reſte pas longtems en la puiſſance de ſon nouveau Maître; & retourne au pouvoir de *Landon III*.

Waimaire, Prince de Salerne, paſſe à Conſtantinople, pour

Digitized by Google

y rendre homage à l'Empereur, qui le reçoit avec de grands honeurs, & ne le renvoie qu'après l'avoir créé Patrice.

Les *Hongrois* commencent à paroître dans l'Hiſtoire. C'étoit une horde de Tartares ou de Huns. Barbares & cruels, ils ne vivoient, dit-on, que de chair crue; & le ſang humain étoit pour eux une boiſſon délicieuſe. Ils fondent cette année dans la Pannonie, que les Abares habitoient depuis pluſieurs ſiècles. Ils les en chaſſent & s'en emparent. C'eſt de leur nom qu'une partie de ce païs à pris celui de Hongrie.

887.

PAR une ſuite des intrigues de *Bérenger*, Duc de Frioul, que *Liutward* avoit offenſé, ce Miniſtre eſt accuſé d'adultère avec l'Impératrice *Richarde*. *Charle* le dépouille de toutes ſes Dignités & l'exile. L'Impératrice ſe juſtifie, & ſe retire dans le Monaſtère d'Andlau (1).

Les Eſclavons de Narente viènent faire une déscente dans les Etats de Veniſe; s'approchent, en pillant, aſſés près de cette Ville; & ſe retirent enſuite. *Pietro Candiano*, Doge depuis peu, ſort contre eux au mois de Septembre. Ils tenoient encore la mer. Il les pourſuit; les atteint auprès de Micolo, Promontoire de Dalmatie; les attaque avec courage, & les met d'abord en fuite : mais, s'acharnant à les pourſuivre, il eſt tué d'un coup de flêche. Les Eſclavons reprènent courage; les Vénitiens le perdent, ſont batus, & tombent preſque tous au pouvoir des Vainqueurs.

Les infirmités de l'Empereur augmentant de plus en plus, dit l'ANNALISTE D'ITALIE (2), *il indique pour la mi-Novembre une Diète générale à Tribur, afin d'y pourvoir aux beſoins de la Monarchie; & probablement avec l'eſpérance, ou du moins le deſir, de faire conſentir les Barons, à ce que ſon fils naturel* BERNARD *lui ſuccèdât. Mais, ſuivant les* Annales de Fulde *de* LAMBECIUS, *il fut prévenu par pluſieurs des principaux Barons de France, de Saxe, de Bavière & d'Allemagne, qui, ne voulant plus d'un Prince déshonoré, devenu déſormais incapable de gouverner, s'unirent enſemble pour mètre ſur le Trône* ARNOUL, *fils de* CARLOMAN, *Roi de Germanie & d'Italie. Les mêmes* Annales *prétendent que* LIUTWARD, *chaſſé, come nous avons dit, par l'Empereur* CHARLE, *s'étant retiré*

(1) Voïés aux *Savans & Illuſtres* de l'Epoque ſuivante, l'Article de *Liutward*.
(2) *Muratori*, Ann. d'Ital. T. V, p. 176.

près de ce même ARNOUL *en Bavière* (1), *lui conseilla de faire déposer l'Empereur, & de prendre en main le Gouvernement. La Diète indiquée se tint vers la mi-Novembre. Tous les Barons, & même les principaux Courtisans de* CHARLE, *abandonèrent ce malheureux Empereur; & reconnurent pour Roi le jeune* ARNOUL, *n'en trouvant point de plus capable de gouverner, dans le petit nombre de Princes, qui restoient de la ligne masculine de* CHARLEMAGNE.

Il n'en restoit plus alors de légitimes & véritables Héritiers de la Courone, que *Charle le Gras* lui-même, & *Charle le Simple*, fils d'un second lit de *Louis le Bègue*. Tous les autres Princes de la ligne masculine de *Charlemagne* êtoient, ou des Fils de Concubines, tels qu'*Arnoul* & ses fils *Zwentebald*, & *Rathbold*; ou des Princes de naissance legitime, mais décendans d'un Fils de Concubine, tels qu'*Héribert*, Comte de Vermandois, ses Fils & ses Frères, issus de *Bernard*, Roi d'Italie, Fils d'une Concubine de *Pepin*, & petitfils de *Charlemagne*; ou bien enfin des Princes véritablement Bâtards, tels que *Bernard*, fils de *Charle le Gras*, & *Hugue* & ses Frères, fils de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*.

Ainsi, continue MURATORI, *l'on vit un Empereur, n'aguère maître de tout l'Occident, & maintenant exemple vivant de l'instabilité des choses de la Terre, humilié jusqu'au point d'envoïer des présens à son Neveu, qui venoit de le détrôner; & de le supplier d'assigner, pour le soûtien du reste de ses jours, quelques terres en Allemagne. Il envoïa même son fils* BERNARD *se remètre entre les mains d'*ARNOUL, *qui lui dona différens Fiefs pour lui tenir lieu d'héritage. Les Seigneurs & les Peuples de la France Occidentale ne concoururent point à l'élection d'*ARNOUL. *Ils prirent un parti tout différent. Au contraire, les Peuples de la France Orientale, de la Saxe, de la Thuringe, de la Bavière & d'une partie de l'Esclavonie, reconnurent* ARNOUL *pour leur Seigneur. Quant à l'Italie, tant que* CHARLE *survécut à sa déposition, il ne s'y fit aucun changement. On se contenta de former des associations, & de prendre diverses mesures concernant ce que l'on prévoïoit devoir bientôt arriver.*

888.

CHARLE LE GRAS meurt le 12 ou le 13 de Janvier, étant encore réellement Empereur & Roi d'Italie.

(1) En Carinthie, dont *Arnoul* étoit Duc. Cette Province dépendoit de la Bavière.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de CHARLE LE GRAS.

La triſte fin de cet Empereur, dit *MURATORI* (1), *fut pour l'Occident Chretien le commencement de calamités innombrables, qui, ſemées dans l'Allemagne, dans la France & dans l'Italie, y jetèrent de ſi profondes racines, que, depuis ce moment, l'Italie ſurtout alla durant un très long tems de mal en pis. Grace au ſage Gouvernement des Princes iſſus de CHARLEMAGNE, la Lombardie & les Provinces voiſines avoient joui d'une paix digne d'envie. Mais la Diſcorde & la Guerre s'en vont emparer; l'Ignorance & la Barbarie s'accroîtront de plus en plus; la corruption des Mœurs ne connoîtra plus de frein, & règnera non ſeulement parmi les Séculiers, mais auſſi parmi les Eccléſiaſtiques; de ſorte qu'en avançant, nous allons voir un Siècle de fer, & ces païs devenus, pour ainſi dire, un Marché public de Vices & de Calamités.*

(1) Ann. d'Ital. T. V, p. 179.

L'ITALIE

SOUS LA DOMINATION D'*EMPEREURS*, *OU DE ROIS*,

issus tous, à l'exception d'un seul,
de la Maison de *CHARLEMAGNE*
par Femmes, ou par Bâtardise.

SIXIÈME ÉPOQUE,

Depuis l'an 888, *jusqu'à l'an* 962.

Il auroit falu qu'on eût pu trouver pour ces sortes d'*Abregés Chronologiques* une forme, qui permît de multiplier les *Colones*, autant qu'une Histoire aussi compliquée que celle-ci le pouroit exiger. Je suis forcé, dans cette ÉPOQUE, d'offrir aux ieux des Lecteurs un Tableau d'une ordonnance moins nète qu'il n'auroit du l'être. Je vais présenter en même tems plusieurs Concurrens, qui se disputeront l'EMPIRE & le ROÏAUME D'ITALIE, ou séparément, ou tous les deux ensemble. J'aurai de même, dans les EPOQUES suivantes, à présenter, durant de fréquens & longs Schismes, divers Concurrens au Souverain Pontificat. J'aurois du, pour une plus grande clarté, doubler ou tripler même, dans ces cas, la *Colone* des EMPEREURS D'OCCIDENT, celle des ROIS D'ITALIE, & celle des PAPES : mais

Digitized by Google

je manque d'eſpace ; & je dois me contenter, à meſure que les uns & les autres ſe préſenteront ſur la ſcène, de les ranger, ſuivant l'ordre chronologique, dans les *Colones* auxquelles ils appartiènent.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort de CHARLE LE GRAS; ſous les Règnes de GUI, de LAMBERT & d'ARNOUL; durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort d'ARNOUL; ſous le Règne de LOUIS III; durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après l'abandon de ce Prince; ſous le Règne de BERENGER; & durant la VACANCE DE L'EMPIRE, après la mort de BERENGER.

BERENGER I, Roi d'Italie.

888.

L'ITALIE, come je l'ai dit, n'aiant point pris de part à la dépoſition de *Charle le Gras*, avoit continué juſqu'à ſa mort à le regarder come Empereur & come Roi: mais *Bérenger*, Duc & Marquis de Frioul, & *Gui*, Duc de Spolète & Marquis de Camerino, voïant que la Germanie & la Lorraine avoient élu pour Roi le Duc *Arnoul*, que le Roi *Carloman* avoit eu d'une Concubine, crurent qu'iſſus l'un & l'autre, par des Princeſſes légitimes, du Sang Roïal de France, ils avoient un droit inconteſtable à la ſucceſſion de *Charle le Gras*. Ils prirent donc leurs meſures de concert avec le Pape *Etiène V* & les Princes d'Italie, dont le plus puiſſant, après eux, étoit *Adalbert I*, Duc & Marquis de Toſcane, lequel devoit ſon élévation aux Empereurs François. *Gui* portoit ſes vues ambitieuſes ſur la Courone de

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

VACANCE DE L'EMPIRE, depuis le 12 ou le 13 de Janvier 888, juſqu'au 21 de Février 891.

L'Empire & le Roïaume d'Italie, ne furent réellement vacans, que depuis la mort de *Charle le Gras*. Les Italiens n'avoient pris aucune part à ſa dépoſition, faite dans la Diète de Tribur, vers la Mi-Novembre 887. Ils le reconnurent Roi juſqu'à ſa mort. D'ailleurs les Romains, à qui ſeuls il appartenoit de diſpoſer de l'Empire, ne ceſsèrent point de voir leur Empereur dans *Charle* dépoſé par les Allemans. Juſqu'à ſa mort, ils lui rendirent les mêmes honeurs; & datèrent les Actes des années de ſon règne.

Il ne ſera pas hors de propos de rendre comte ici des divers Etats, qui ſe formèrent du démembrement de la vaſte Monarchie de *Charlemagne*. J'emprunterai de *Muratori*, T. V, p. 180, ce que j'en dirai: mais j'y ferai quelques légères additions, qui ſeront annoncées par la différence du caractère & par des crochets.

Arnoul *s'étant emparé de la Germanie & d'une partie de la Lorraine, en*

VACANCE DU TRÔNE, depuis le 12 ou le 13 de Janvier 888, juſqu'à la fin de ce mois, ou juſque dans les premiers jours de Février.

BÉRENGER I, Duc & Marquis de Frioul vers 874, Roi d'Italie en 888, nomé Empereur en 915, & couroné le 25 de Mars 916, meurt en 924.

Si l'on peut, dit *Muratori*, T. V, p. 182, *s'en rapporter à* Liutprand *de Pavie, Hiſtorien du ſiècle ſuivant* (c'eſt à dire du Xe ſiècle), Gui (Duc de Spolète) & Bérenger (Duc & Marquis de Frioul) *deux puiſſans Princes d'Italie, liés d'une amitié très étroite, étoient convenus, que, dès que l'Empereur* Charle le Gras *auroit terminé ſes jours,* Gui *ſe procureroit le Roïaume de la* France Romaine, *c'eſt à dire de la Gaule, ainſi nomée pour la diſtinguer de la Germanie, appellée* France Tudeſque & Orientale; *& que le Roïaume d'Italie reſteroit à* Bérenger. *On eut à peine appris la mort de l'Empereur* Charle, *que* Gui, *dit encore* Liutprand, (*Hiſt. liv. I, ch. 6.*) ſe rendit à Rome,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES &c.* Souverains en Italie.

EMPEREURS GRECS.

LÉON VI, dit LE PHILOSOPHE,

depuis le 1 de Mars 886, meurt le 11 de Mai 911.

ALEXANDRE,

ſecond fils de l'Empereur *Baſile* & d'*Eudocie*, aſſocié par ſon frère *Léon VI* à l'Empire avant 889, règne avec lui juſqu'en 910; enſuite avec ſon Frère, & ſon neveu *Conſtantin Porphirogénète*, juſqu'au 11 de Mai 911; & puis avec ce dernier juſqu'au 7 de Juin 912, qu'il meurt.

Durant les 13 mois qu'il fut Chef de l'Empire, il ne s'occupa que de la débauche la plus crapuleuſe. Vicieux à l'excès, il ne choiſit pour Miniſtres, que des gens qui lui reſſembloient.

CONSTANTIN VII, dit PORPHIROGÉNÈTE,

fils de *Léon le Philoſophe*, & de *Zoé Carbonopſine*, ſa quatrième Femme, né vers le mois de Septembre 905, eſt aſſocié par ſon Père à

PAPES.

ETIENE V,

depuis le 25 de Juillet 885, meurt le 21 de Mai, ou le 7 d'Août 891.

FORMOSE,

Evêque de Porto, remplace *Etiène V*, ſoit en Mai, ſoit en Août 891; & meurt en 896. On ne ſait ni le jour ni le mois.

Dès le Pontificat de *Jean VIII*, deux Factions partagèrent à Rome les principaux Citoiens & le Clergé. Chacune s'efforçoit de faire le Pape. Celle dont *Formoſe* étoit come le Chef, prévalut après la mort d'*Etiène V*: mais ce ne fut pas ſans trouble. La Faction contraire avoit élu *Sergius*, Cardinal Diacre & Comte de *Tuſculum*, aujourd'hui *Freſcati*: mais, à l'inſtant même qu'il montoit à l'Autel pour être conſacré, l'autre Faction le chaſſa de l'Egliſe, & lui ſubſtitua *Formoſe*. Ce récit, que fait *Liutprand*, pèche dans une circonſtance eſſentielle. Ce ne fut point en 891 après la mort d'*Etiène V*, ce fut en 898 après celle de *Théodore II*, que *Sergius* fut élu Pape. Ce Cardinal put s'oppoſer à l'élection de *Formoſe*, dont il étoit l'ennemi: mais il n'en fut point le concurrent.

PRINCES contemporains.

ROIS de France.

INTERREGNE

de pluſieurs mois, en 887 & 888, après la dépoſition de *Charle le Gras.*

ODON, dit EUDE,

eſt élu Roi de France, par les Etats aſſemblés à Compiegne, vers la fin de Janvier, ou dans le mois de Février 888. Il règne ſeul juſqu'au 27 de Janvier 893, que *Charle le Simple*, n'aiant au plus que 14 ans, eſt ſacré par *Foulque*, Archevêque de Rheims. Il règne enſuite en concurrence de *Charle*; & meurt le 3 de Janvier 898, âgé d'environ 36 ans.

Charle le Simple n'avoit que 9 ans, lorſque *Charle le Gras* fut dépoſé. C'eſt ce qui le fit une ſeconde fois exclure de la Couronne.

Eude fut véritablement Roi, quoiqu'en diſent quelques Auteurs, qui prétendent qu'il n'étoit que le Tuteur de *Charle*, avec le titre de Roi, ſuivant un uſage, diſent-ils, alors aſſez commun. Mais la prétention de ces Auteurs eſt pleinement réfutée par le Sacre d'*Eude*; Cérémonie, qui, faite de l'ordre des Etats

SAVANS & Illuſtres.

ERKEMPERT, ou HÉREMPERT,

Moine du Mont-Caſſin, meurt en 889.

Son Père étoit un Seigneur Lombard, qui ſe nomoit *Adalgaire*, & que l'on dit iſſu des Princes de ſa Nation. On ignore quelle fut ſa patrie; mais il devoit être né dans le Duché de Bénevent. On ſait par lui-même, que ſon enfance & ſa jeuneſſe furent également malheureuſes; & qu'il ſortit très jeune de ſa patrie.

Son éducation dut être auſſi bone, que ſon ſiècle le pouvoit permètre. Il étoit très inſtruit de la Grammaire, de la Rhétorique & de la Poètique, & ſavoit très bien l'Ecriture Sainte.

Il dit qu'en 881, il fut fait priſonier, & conduit à Capoue, aiant été dépouillé de tout ce qu'il avoit acquis depuis ſa jeuneſſe. On en peut conjecturer qu'il avoit juſque-là vécu dans le monde, & qu'il avoit eu des Emplois, où l'on peut acquérir du bien.

Il paroit certain que ce fut après ſa priſon qu'il alla ſe faire Moine au Mont-Caſſin. *Angélaire*, qui pour lors en étoit Abbé, l'aiant pris en

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

France, comtant ſur les brigues des Parens, qu'il avoit dans ce Roïaume, & principalement de *Foulque*, Archevêque de Rheims, excité d'ailleurs par les conſeils d'*Etiène V*, ſon ami, lequel devoit ſans doute juger de ce Duc par ſa conduite paſſée, & ne pouvoit point ne pas vouloir délivrer Rome d'un voiſin auſſi fâcheux. Suppoſé que chés les François, Peuple alors tout guerrier, la *Loi Salique* n'eût lieu, come il eſt très probable, que pour exclure de la Courone les Femmes elles-même, come incapables de commander les Armées, & non pour en exclure leurs Dêcendans mâles; *Bérenger*, parent plus proche des derniers Rois de France, pouvoit prétendre avoir plus de droit que *Gui* de leur ſuccèder: mais, du côté de ſon Père, il ne tiroit pas ſon origine de France; & les François, le regardant come Etranger, auroient pu faire difficulté de le choiſir pour Roi. Par cette raiſon, la mort prochaine de *Charle le Gras*, avoit pu, l'année précèdente, engager ce Prince à faire un accommodement avec *Gui*, par lequel celui-ci, « conſentant que » *Bérenger* ſe fît élire Roi d'I» talie, lui cèdoit ſes Etats, à » condition de les lui remètre, » s'il échouoit lui-même en » France, & s'il revenoit en

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fut proclamé Roi.

Louis, *fils de* Boſon, *ſe maintint, par les ſoins de ſa mère* Hermengarde *& par la fidélité de ſes Peuples, dans le Roïaume d'Arle, ou de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane.*

Il s'éleva (cette même année 888) *un nouveau Roi,* Rodolfe (ou *Raoul*) *fils de* Conrad, *& petitfils d'un autre* Conrad, *Duc de Bourgogne, frère de l'Impératrice* Judith, *& mari d'*Adélaïde, *fille de* Louis le Débonaire *Ce* Rodolfe *s'empara de la Bourgogne Tranſjurane, qui comprenoit la Suiſſe, les Griſons, le Valais, Genève, la Savoie; & ſe fit couroner à Saint-Maurice en Valais par les Evêques du païs.*

Dans la France Occidentale, il y eut ſans doute de grands débats pour l'élection d'un Roi, parceque Charle, *fils ... de* Louis le Bègue, *vivoit, mais dans un âge peu propre au Gouvernement; & parceque d'autres Princes, qui tenoient par quelque endroit à la Maiſon de* Charlemagne, *prétendoient à la Courone. Enfin* Odon, *que la Langue Françoiſe moderne appelle* Eude, *obtint la préférence ſur tous les* où, ſans prendre l'avis des François, il reçut l'onction de tout l'Empire de France. *Aucun autre Hiſtorien ne parle de ce Couronement de* Gui *à Rome: ... mais il n'eſt pas ſans vraiſemblance, puiſque ce Prince étoit ami du Pape* Etiène V, *qui... l'avoit adopté pour Fils. Appuïé du Pontife Romain; & de plus attiré par les eſpérances que lui donoit* Foulque, *Archevêque de Rheims, ſon parent, le Duc* Gui *partit pour la France, come certain d'en acquérir facilement la Courone. Peut-être dans cette tête, toujours occupée de projets ambitieux, étoit-il arrangé de s'aſſurer d'abord de la France, afin de pouvoir, avec les forces qu'elle fourniroit, dépoſſeder celui qui règneroit en Italie, & de réunir ainſi les deux Roïaumes. Pendant ce tems,* Bérenger, *Duc de Frioul, ne ſe trouvant point de compétiteur puiſſant, fut tranquillement élu Roi d'Italie par beaucoup de Princes de ce Roïaume. Par bonheur, la Ville de Padoue nous a conſervé le* Panégirique *de ce Roi, compoſé par un* Poëte anonime,

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

l'Empire le jour de la Pentecôte 910 ; règne avec lui & ſon oncle *Alexandre* juſqu'au 11 de Mai 911 ; depuis avec *Alexandre* juſqu'au 7 de Juin 912 ; enſuite ſeul juſqu'en 919, qu'il s'aſſocie *Romain Lécapène*, ſon beaupère, qu'il avoit fait Céſar le 24 de Septembre précédent ; & , ce dernier aiant déclaré Auguſte ſon fils *Chriſtophle*, *Conſtantin* règne avec eux juſqu'au 16 de Décembre 944, que *Romain* eſt forcé par ſon Fils d'abdiquer l'Empire. Depuis *Conſtantin* règne avec *Chriſtophle* juſqu'au 17 de Janvier 945, qu'il le fait arrêter, & le dépoſe. Il règne ſeul enſuite juſqu'en Juillet 948, qu'il s'aſſocie ſon fils *Romain le Jeune*, avec lequel il règne juſqu'au 9 de Novembre 959, qu'il meurt.

Il n'avoit que ſept ans à la mort de ſon oncle *Alexandre*. Sa mère *Zoé*, que ce dernier avoit exilée, revient à la Cour, s'empare du Gouvernement, & deſtitue les Miniſtres d'*Alexandre*. *Conſtantin Ducas* entreprend de les vanger, & de s'élever à l'Empire : mais il périt dans une bataille ; & ſes

PAPES.

Come *Formoſe* étoit Evêque, lorſqu'on l'élut Pape, on ne le conſacra point, & l'on ſe contenta de l'introniſer.

Liutprand dit qu'on l'eſtimoit beaucoup à cauſe de ſon zèle pour la Religion, & de ſa ſcience des divines Ecritures & de la Doctrine de l'Egliſe. On ne peut nier que ce ne fût un home d'un grand mérite : mais chés lui la ſcience & la piété n'excluoient, ni l'humeur, ni l'ambition, ni les intrigues. C'eſt pourquoi *Jean VIII*, l'home de ſon ſiècle le plus intriguant, le craignoit, & ſe porta contre lui juſqu'à l'excommunier & le dépoſer. C'eſt auſſi pourquoi *Marin I*, en levant les Cenſures prononcées par ſon prédéceſſeur & rétabliſſant *Formoſe* dans la Dignité d'Evêque, exigea de lui le ſerment de ne rentrer jamais dans Rome, ni dans Porto. Si *Formoſe* ne fut pas diſpenſé de ſon ſerment par *Adrien III* ou par *Etiène V*, on a lieu de penſer qu'il reſpectoit peu la foi des Sermens. Les circonſtances des tems & ſon humeur inquiète, rendirent ſon Pontificat très orageux. Il s'attira la haine des Romains & de l'Empereur *Lam-*

PRINCES contemporains.

Généraux, lui conféroit néceſſairement le caractère de Roi. C'eſt donc à tort que d'autres Ecrivains, guidés par les Hiſtoriens Allemans, l'ont traité d'Uſurpateur

Si lorſqu'en 893 on eût ſacré *Charle le Simple*, *Eude* ne lui remit pas la Courone ; l'intérêt de l'Etat ne vouloit pas que le Roiaume fût gouverné par un Enfant, par un Imbécille, que *Foulque*, ſoutenu d'une Faction puiſſante, n'avoit couroné ſans doute que par une ſuite des manœuvres ſecrètes de l'Empereur *Gui*, lequel, déſeſpéré que les François euſſent pluſtôt fait choix d'*Eude* que de lui, pour leur Roi, croioit avoir meilleur marché d'un Enfant, que d'un Prince habile & belliqueux. *Gui* n'aſpiroit pas moins qu'à réunir en ſa perſone toute la Monarchie de *Charlemagne* : mais, *Eude* aiant rendu de grands ſervices à la France, en écartant pluſieurs fois les Normans ; les gens affectionés au bien de l'Etat, n'auroient pas ſouffert qu'il décendît du Trône, en 893.

Le courage & l'activité, qui le tenoient toujours à la tête de ſes troupes, empêchèrent le Parti de *Charle* de faire

SAVANS & Illuſtres.

amitié, lui dona la *Celle*, que ſon Abbaïe avoit à Capoue, c'eſt à dire qu'il le chargea du Gouvernement de la Maiſon & de l'Egliſe, que les Moines du Mont-Caſſin avoient dans cette Ville.

Il occupoit ce poſte, lorſqu'en 886, revenant du Mont-Caſſin, où quelque fête l'avoit fait aller, il fut attaqué par des Brigands, qu'*Athanaſe*, Evêque & Duc de Naple, avoit envoiés ravager le territoire de Capoue. Ils lui prirent ſes Chevaux, ſes Domeſtiques & tout ce qu'il avoit ; & traitèrent de même ceux qui l'accompagnoient.

L'année ſuivante 887, il fut député par *Angélaire* au Pape *Etiène V*. Il s'agiſſoit d'obtenir différentes graces pour le Monaſtère du Mont-Caſſin ; & la négociation d'*Erkempert* fut heureuſe. Le Prince *Aténulf I*, Comte de Capoue, dont apparemment elle contrarioit les projets, en fut très mécontent ; &, pour s'en vanger, il dépouilla par force *Erkempert* du Gouvernement de la *Celle* de Capoue.

Depuis ce tems, il vécut en ſimple Religieux dans une Maiſon de ſon Ordre, ſoit à Capoue, ſoit à Téano. C'eſt

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

» Italie ». Aux premières nouvelles de la mort de *Charle le Gras*, *Gui* ſe tranſporte à Rome; &, ſans appeller aucun François, ſe fait ſacrer Roi de France par *Etiène V.* Il vole enſuite dans le Roïaume de Lorraine, d'où peut-être il étoit originaire, où du moins il avoit les principaux de ſes Parens. A ſon arrivée, il trouve que les Etats Généraux de France aſſemblés à Compiegne venoient d'élire Roi le Comte *Eude*, décendu par les Femmes de *Louis le Débonaire*; & qu'ils l'avoient fait ſacrer; que le Parti, formé par ſes Parens, étoit trop foible pour réſiſter à ce nouveau Roi; que la Bourgogne Tranſjurane venoit de s'en doner un en la perſone de *Rodolfe*, iſſu de *Louis le Débonaire* par la même Princeſſe qu'*Eude*; & qu'*Arnoul* avoit pris des meſures pour s'aſſurer de preſque toute la Lorraine. Déchu de ſes eſpérances, il ſe hâte de retourner en Italie. En même tems que *Gui* paſſoit en France, *Bérenger*, à la prière des Princes & Seigneurs aſſemblés à Pavie, & ſans doute gagnés d'avance, ſe rend en cette Ville, eſt proclamé Roi d'un conſentement unanime, & couroné par *Anſelme*, Archevêque de Milan. *Gui* prétend à ſon retour que *Bérenger* n'avoit du ſe faire élire Roi d'Italie, que dans le

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

autres, & fut couroné Roi de France. Ce Prince, que rendoient illuſtre ſa naiſſance & ſa belle défenſe de Paris aſſiégé par les Normans (en 886), *étoit Comte de cette Ville, fils de* Robert le Fort, *& frère de* Robert II, *Tige de la Maiſon Roïale qui règne aujourd'hui. Quelques Ecrivains le diſent fils du ſecond lit de cette* Adélaïde, *fille de* Louis le Débonaire, *nomée ci-deſſus. Les* Annales de Fulde, *publiées par* Freherus, *en diſant*, « *Qu'Eu-* » de *uſurpa la* » *France juſqu'à* » *la Loire & l'A-* » *quitaine* », *parlent le langage d'*Arnoul, *Roi de Germanie, qui, décendant en ligne maſculine des Rois Carliens, prétendoit auſſi ſuccéder en France, à l'excluſion des Princes iſſus par les Femmes. Il eut même deſſein de faire la guerre à la France au commencement de l'été. Ce fut pour s'y préparer, qu'il tint une grande Diète à Worms: mais, ſi l'on en croit les* Annales *déja citées*, « Eu- » de, *prenant une* » *réſolution ſage*, » *& proteſtant qu'il* » *aimoit mieux* » *poſséder paiſi-* » *blement ſon Roi-* » *iaume avec les* » *bones graces du*

preſque contemporain ... Quoique ce petit Ouvrage ſoit obſcur en quelques endroits, il ne laiſſe pas de répandre beaucoup de lumière ſur ces tems-là. C'eſt de là que nous apprenons qu'à la prière des Barons d'Italie, Bérenger *alla à Pavie, & qu'il y reçut la Courone du Roïaume, certainement des mains d'*Anſelme, *Archevêque de Milan. Il eſt permis, come je l'ai démontré dans une* Diſſertation (*Anecd. Lat. T. 2*), *de croire que ce fut en cette occaſion que l'on commença de ſe ſervir de la* Courone de fer, *conſervée à Monza dans la Baſilique de S.* Jean-Batiſte, *laquelle dans les tems ſuivans eſt devenue très célèbre...*

Il reſte du Roi Bérenger *différens* Diplômes, *dont j'ai fait imprimer quelques-uns dans mes* Antiquités d'Italie; *& ces* Diplômes *nous conduiſent à croire, que* Bérenger *monta ſur le Trône, & commença de compter les années de ſon règne en Janvier, ou Février de la* préſente année 888. *On voit par un* Diplôme, *qu'il fit expédier en faveur de l'Impératrice veuve* Angilberge, *que le*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

complices ſont punis.

Théodore, Inſtituteur du jeune Empereur, jaloux de ce que le Grand-Chambellan *Conſtantin* & le Général *Léon Phocas* avoient toute la confiance de l'Impératrice, conſeille à ſon Elève de s'attacher *Romain Lecapène*. Celui-ci fait enlever le Grand Chambellan. L'Impératrice ſe plaint; il veut l'écarter des affaires & de la Cour: mais elle regagne la confiance de ſon Fils. Son crédit cependant diminue; & celui de *Romain* augmente, ſurtout après le mariage, en 918, de ſa Fille *Hélène* avec *Conſtantin*, qui le déclare *Père de l'Empereur*. L'année ſuivante, il fait exiler l'Impératrice douairière & ſon bienfaiteur *Théodore*; & bientôt après il ſe fait aſſocier à l'Empire par ſon Gendre. Juſqu'en 944 on le regarde come ſeul Empereur, parceque *Conſtantin* ne ſe mêloit point du Gouvernement.

Le froid extraordinaire, qu'il fit depuis le 25 de Décembre 934 juſqu'au 24 d'Avril 935, fut cauſe qu'il n'y eut point cette année de récolte; & la diſette

PAPES.

bert, ou pluſtôt de l'Impératrice *Ageltrude*. Ses intrigues appellèrent à Rome *Arnoul*, Roi de Germanie, qu'il fit Empereur; & l'on peut dire qu'il augmenta de tout ſon pouvoir les troubles de l'Italie. Il marchoit à l'Indépendance avec plus de rapidité, que d'adreſſe.

On attribue ſa mort au chagrin des dégoûts, que les Romains lui faiſoient éprouver: mais il eſt aſſés probable que l'on uſa de moiens violens, pour ſe défaire de lui.

BONIFACE VI,

Cardinal Prêtre de l'Egliſe Romaine, eſt élu, deux jours, dit-on, après la mort de *Formoſe*, & meurt n'aiant ſiégé que 15 jours.

On ſait par le Concile de Ravenne de 898, que ce *Boniface* avoit été dépoſé de ſes Ordres deux fois, d'abord du Soûdiaconat, enſuite de la Prêtriſe. C'eſt pourquoi *Jean IX* & ce Concile déclarèrent ſon élection nulle. Là-deſſus quelques Ecrivains le traitent d'Antipape. Ils auroient mieux fait de le regarder come Intrus. Mais le Concile, en déclarant nulle l'élection de *Boniface*, ne caſſa point ce qu'il pouvoit avoir fait durant la courte durée de

PRINCES contemporains.

de grands progrès; & contintent les Aquitains, qui ſe révoltèrent ſans ceſſe, & les autres Ennemis de la France.

Au reſte ſa conduite, en mourant, prouve que les Etats de 888 ne l'avoient fait, & que lui-même ne croioit être que ſimple Uſufruitier, & non Propriétaire de la Courone. Il exhorta les Seigneurs de ſa Cour à ſe ſoumètre à *Charle*, que ſon âge avoit mis en état de règner; & ne fit aucune diſpoſition pour aſſurer la Courone à ſon propre Fils.

Dès qu'il fut mort, ce Fils prit le titre de Roi d'Aquitaine, parcequ'*Eude* en avoit conquis la plus grande partie: mais il ne lui ſurvecut que très peu.

CHARLE IV, *dit* *LE SIMPLE*,

fils de *Louis le Bègue* & d'*Adélaïde*, exclus deux fois de la Courone à cauſe de ſon enfance, eſt ſacré, ſuivant l'opinion commune, le 7 de Janvier 893. Il règne, en concurrence d'*Eude*, juſqu'en Janvier 898; ſeul juſqu'au 20 de Juin 922; depuis en concurrence de *Robert*, frère d'*Eude*, juſqu'en 923; enſuite, en concur-

SAVANS & Illuſtres.

dans une de ces deux Villes qu'il mourut.

Il eſt Auteur d'une *Hiſtoire des Lombards de Bénevent, pour ſervir de ſupplément à celle de Paul Diacre*. Il la commence au tems ou le Roi *Pepin*, fils de *Charlemagne*, commença de gouverner par lui-même le Roiaume d'Italie; & la pouſſe juſqu'au mois de Janvier 889. Come, en la liſant, on s'apperçoit qu'elle n'eſt pas finie, on a lieu de croire que la mort d'*Erkempert*, arrivée cette année, l'empêcha d'aller plus loin.

Il paſſe pour Auteur d'un *Poème ſur la Vie de Leudulf, Evêque & Comte de Capoue*, & de quelques autres Ouvrages.

GUILLAUME LE BIBLIOTHÉCAIRE,

ſurnomé de cette manière, parcequ'il étoit en effet Bibliothécaire de l'Egliſe de Rome, fleuriſſoit en 891.

On le croit Auteur de la *Continuation des Vies des Papes* d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*, laquelle contient celle d'*Adrien II*, ſucceſſeur, en 867, de *Nicolas I*, & celles de *Jean VIII*, de *Marin I*, d'*Adrien III*, & d'*Etiène V*, mort en 891.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

cas où lui-même ſeroit devenu Roi de France. Auſſitôt après ſon élection, *Bérenger* ſonge à s'affermir ſur le Trône; & , come *Arnoul*, qui prétendoit devoir recueillir toute la ſucceſſion de *Charle le Gras*, s'avançoit avec une puiſſante armée, il lui demande ſon amitié par des Ambaſſadeurs; & va lui-même enſuite le trouver à Trente, lorſque la contagion, qui s'étoit miſe dans ſes troupes, le forçoit à regagner promtement la Bavière. *Arnoul* reçoit ſon homage, & lui confirme la poſſeſſion du Roïaume d'Italie. C'eſt à peu près dans ce tems, que *Gui* revient en Italie, à deſſein de s'en procurer la Courone. Il amenoit de France quelques Troupes, auxquelles il en joint de ſes Etats de Spolète & de Camerino; marche contre *Bérenger*, & lui livre bataille près de Breſcia. La perte eſt grande des deux côtés: mais *Bérenger* reſte maître du champ de bataille; & l'on convient d'une trève juſqu'au jour de l'Epiphanie 889, où *Bérenger* & *Gui* ſe trouveront enſemble.

Aion, Prince de Bènevent, avoit fait rèvolter, peut-être l'année précèdente, les habitans de Bari, qui l'avoient reconnu pour leur Seigneur, après avoir maſſacré la Garniſon Grèque. Le Patrice *Conſtantin*,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» *Roi, que de s'é-* » *lever par un vain* » *orgueil, contre* » *la fidélité qu'il* » *lui devoit, vint* » *humblement trou-* » *ver le Roi, qui* » *le reçut avec* » *bonté. Tout s'é-* » *tant arrangé,* » *come on le ſou-* » *haitoit de part* » *& d'autre, ils* » *retournèrent cha-* » *cun chés eux* ». Réginon, *Ecrivain du méme tems, dit,* « *Que les François* » *élurent* Eude » *pour Roi, du* » *conſentement d'-* » Arnoul ». *Les Allemans, en concluent qu'*Arnoul *ne conſentit à l'élection d'*Eude, *qu'à condition que celui-ci lui rendroit homage & lui prêteroit ſerment de fidélité.* (Cette prétention des Allemans, qui s'appuient des menſonges de leurs Hiſtoriens, pour exalter un Prince né chés eux & d'une Fille de leur nation, eſt ſans fondement. Il eſt certain qu'*Eude* fit un accommodement avec *Arnoul:* mais le jeune & courageux défenſeur de Paris contre les Normans, n'étoit pas home à fléchir lâchement le genou devant un Prince, qui, bien que ſorti de *Charlemagne* en ligne maſculine, n'avoit cependant qu'un Droit précaire à la Courone

8 *de Mai de cette année, il demeuroit à Pavie, courant l'*An I de ſon Règne. *Mais tous les Princes & tous les Peuples d'Italie ne concoururent pas à ſon élection; & je crois que nomément les Duchés de Spolète & de Camerino ſuſpendirent leur conſentement, & refuſèrent de le reconnoître pour Roi, juſqu'à ce que l'on eût appris ſi la fortune s'étoit déclarée en France en faveur de* Gui.

Les eſpérances de ce Duc aiant été trompées, il revint peu content en Italie, ſans que les François *l'euſſent vu, ni qu'ils euſſent entendu parler de lui (inviſus & inauditus)*, dit *Erkempert.*

N'aïant pu réuſſir, continue *Muratori*, p. 184, *à s'emparer d'aucune partie de la Monarchie des François au delà des Monts, il ne ſongea plus qu'à conquérir le Roiaume d'Italie, & qu'à renverſer* Bérenger *du Trône, ſur lequel il venoit de monter. Celui-ci cependant travailloit de ſon mieux à s'aſſurer la poſſeſſion de ſon nouveau Roïaume: mais il étoit menacé par* Arnoul, *Roi de Germanie, qui ſe diſpoſoit à paſſer en Italie,*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fut ſi grande, qu'elle fit périr une multitude immenſe d'homes & d'animaux. *Romain* y remèdia de tout ſon pouvoir ; & prit un ſoin particulier des Pauvres, auxquels il fit diſtribuer de l'argent en abondance. Il en reçut même tous les jours à ſa table trois, qu'il renvoioit chacun avec une pièce d'argent.

Les Turcs firent, cette année, leur première irruption dans l'Empire : mais le Géneral *Théophane* les battit, & les chaſſa de la Thrace. En 943, il les vainquit encore pluſieurs fois, & fit avec eux une trève de cinq ans. Il eut à differentes repriſes le même ſuccès contre les Ruſſes.

Ce fut après ces victoires que *Romain* fit ſon teſtament, par lequel il enjoignoit à ſon fils *Chriſtophle*, qu'il avoit fait ſon Collègue à l'Empire, de céder le premier rang à *Conſtantin Porphirogenète*, & de le reſpecter ſous peine de perdre l'Empire : mais ce Fils ingrat & ſes Frères firent enlever leur Père, le 6 de Décembre de la même année (944) ; & le firent conduire dans l'Ile de Proté. Ce fut là

PAPES.

ſon Pontificat ; & l'on peut, ce ſemble, en conclure qu'il étoit de la Faction oppoſée à celle dont étoit le Pape *Jean IX* ; & que ſans doute ſa Faction, en le faiſant rétablir à la hâte dans ſes Ordres, avoit omis quelques formalités preſcrites par les Canons.

ETIENE VI,

élu quelques jours après la mort de *Boniface VI*, en 896, meurt en 897.

Il ſembla n'avoir été mis ſur la chaire de S. *Pierre* par la Faction ennemie de *Formoſe*, que pour cauſer à l'Egliſe le plus horrible ſcandale, qui fût jamais. Il tint un Concile compoſé principalement des Evêques de ſa Faction ; ſe plaignit du mauvais exemple doné par *Formoſe*, en paſſant du Siége de Porto à celui de Rome ; &, par prières ou par menaces, il obtint du Concile que le cadavre de ce Pape fût déterré. Ceux qui ſe chargèrent de l'exécution de cet infame Décret, pillèrent le Tréſor de la Baſilique de Latran. On apporta dans l'Aſſemblée le cadavre revêtu des habits pontificaux. *Etiène*, l'interrogeant come s'il eut été vivant ; *Evêque de Porto*, lui dit-il, *pourquoi ton am-*

PRINCES contemporains.

rence de *Raoul*, juſqu'a ſa mort. Il meurt le 7 d'Octobre 929, retenu priſonier depuis 924 par *Héribert*, Comte de Vermandois.

C'eſt du jour de la mort d'*Eude*, que l'on doit compter les années de *Charle le Simple*, parceque depuis ſon Sacre juſquelà, malgré le droit inconteſtable que ſa naiſſance lui donoit à la Courone, on pouvoit ne le regarder que come un Chef de Révoltés. Les Seigneurs, qui l'avoient fait ſacrer, & *Foulque* lui-même, ſon Conſécrateur, avoient contribué tous à l'élection libre d'*Eude*, avec la condition tacite néanmoins de laiſſer la Courone à *Charle*. Ils avoient fait d'*Eude*, come je l'ai dit, un *Roi Uſufruitier* ; &, tant que ſon Uſufruit duroit, ils lui devoient fidélité come à leur Souverain.

Durant tout le règne de *Charle*, les Seigneurs, déja trop puiſſans, ſe firent la guerre les uns aux autres ; & *Charle*, toujours eſclave de ceux qui s'emparoient de ſon eſprit, entra mal adroitement dans ces querèles particulières. Par-là, s'il ne fut pas l'auteur des troubles dont tout ſon règne fût agité, du moins il les

SAVANS & Illuſtres.

LIUTWARD, fait Evêque de Verceil, on ne ſait pas en quelle année, meurt en 899 ou 900. *Ughelli* dit en 900 ou 901.

Il étoit de baſſe extraction, & fut Conſeiller, Secrétaire, Archichancelier en Italie, & Premier Miniſtre de l'Empereur *Charle le Gras*, qu'il déshonora hardiment en bien des occaſions, en lui faiſant ſigner des Traités honteux, ou le rendant parjure.

En 882 *Sigefrol* & *Godefroi* vinrent ravager la Germanie inférieure, avec une multitude immenſe de Normans. *Charle le Gras* les aſſiégea dans une Place forte. Suivant les *Annales de Fulde*, publiées par *Lambecius*, ils étoient réduits aux dernières extrémités ; *quand un certain Conſeiller de l'Empereur, le faux Evêque* (Pſeudo-Epiſcopus) Liutovard, *s'étant laiſſé corrompre par l'argent des Ennemis, & s'étant aſſocié le Comte* Wicbert, *le plus fourbe de tous les homes, va trouver l'Empereur, à l'inſu des autres Conſeillers, dont le Père de ce Prince avoit coûtume de ſe ſervir ; le détourne d'emporter la Place d'aſſaut ; & lui préſente le Général* Godefroi, *avec qui l'Empe-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

qui commandoit en ce païs, prend un renfort de Saraſins, & vient aſſiéger Bari: mais *Aion* marche promtement au ſecours; fond avec courage ſur les Aſſiégeans; en taille en pièces la plus grande partie; &, ſur le point de forcer le reſte à prendre la fuite, lui-même eſt attaqué par *Conſtantin*, qui ſurvient avec trois mille Chevaux; & maſſacre ou fait priſoniers tous les gens d'*Aion*, qui n'a de reſſource que d'aller s'enfermer dans Bari, ſuivi de quelques braves Soldats. Après avoir inutilement demandé du ſecours au Comte de Capoue, aux Seigneurs du Duché de Spolète, & même aux Saraſins, il eſt forcé de rendre la Place aux Grecs. Preſque dans le même tems qu'il avoit fait rentrer Bari ſous ſa domination, il avoit mis en fuite les troupes de l'Evêque-Duc de Naple, contre lequel *Aténulf*, Comte de Capoue, & *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne, ne pouvoient pas ſe défendre ſeuls. Lorſqu'enſuite il étoit allé ſecourir Bari, le Napolitain aiant enfraint la paix qu'il avoit faite avec lui, le Comte de Capoue & l'Abbé de S. *Vincent* avoient réuni leurs troupes pour aller faire le dégât dans le territoire de Naple; &, lorſqu'*Aion* les avoit appellés à ſon ſecours,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

de France. Ses oncles *Louis* & *Charle le Gras* l'en avoient exclus, en l'excluant de la ſucceſſion de *Carloman*, ſon père. Cependant, par l'aſſurance d'un Apanage, ils l'avoient reconnu pour Prince de leur ſang & pour leur neveu légitime, come né d'un concubinage autoriſé par les mœurs d'alors. Mais cette reconnoiſſance ne lui donoit à la ſucceſſion de la Monarchie de *Charlemagne* qu'un droit inſuffiſant, & qui ne pouvoit avoir de force que par l'autorité des Etats Généraux. Au reſte tout ce que je dis du droit d'*Arnoul* aux Couronnes de la Monarchie Françoiſe n'eſt vrai, qu'autant que ſa naiſſance auroit précédé le mariage ſolemnel de *Carloman*).

Rodolfe, *qui, come nous avons dit, s'étoit fait Roi de la Bourgogne Transjurane, ne dut pas en être quite à ſi bon marché* (qu'*Eude*), *puiſqu'*Arnoul, *enflamé de colère contre lui, vint en Alſace, & fit marcher une Armée pour le réduire.* Reginon *dit*, «*Que* »*ce qui mit le comble à la colère* »d'Arnoul, *ce* »*furent des Lettres,* »*que* Rodolfe *avec une puiſſante Armée.* Bérenger, *ſuivant le témoignage des* Annales de Fulde, *que* Freherus *a publiées*, craignant que le Roiaume d'Italie ne ſouffrit beaucoup, ſi ce Prince y venoit avec de ſi grandes forces, lui députa quelques-uns des Grands de ſon Roiaume, & lui-même alla ſe préſenter au Roi dans la Ville de Tarente (*Il faut* Trente). Le Roi le reçut avec clémence, & ne lui retrancha rien de ſon Roiaume, ſi ce n'eſt les *Cours* de *Navium* & de *Sagum*. Bérenger *vraiſemblablement reconnut alors tenir le Roiaume d'Italie d'*Arnoul, *come de ſon Souverain... Ce Prince s'en retourna dans le Frioul & dans la Carinthie.... Les mêmes* Annales de Fulde & Réginon, *copié par d'autres Hiſtoriens venus après lui, placent en cette année la guerre que fit à* Bérenger, Gui, *qui prit auſſi le titre de Roi d'Italie; & même avant l'abouchement du premier avec* Arnoul, *les deux ſanglantes batailles, par leſquelles* Bérenger & Gui *ſe diſputèrent la Courone. Il ſemble indubitable que ces Ecrivains Allemans*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

que cet Empereur, force de ſe faire Moine, mourut de chagrin. L'ingratitude dénaturée de *Chriſtophle* fut punie dès le 17 de Janvier 945. *Conſtantin* le fit arrêter avec ſes Frères, & les força tous de recevoir les Ordres ſacrés.

Depuis il règna ſeul, ou pluſtôt il laiſſa règner l'Impératrice *Hélène*. Cette Femme, orgueilleuſe & dure, foula prodigieuſement les Peuples, malgré les ſoins que l'Empereur ſe donoit pour diminuer le poids des Impots. Au reſte, ſon adminiſtration fut honorée de quelques victoires remportées ſur les Sarafins : mais elle fut déshonorée par l'ambition parricide de *Romain*, ſon fils, qui fit, en 958, mètre du poiſon dans une Médecine, que ſon Père devoit prendre. *Conſtantin* n'en mourut pas : mais une maladie de langueur, effet du poiſon, le conduiſit au tombeau.

Né pour être un Savant, un excellent Artiſte, il cultiva toutes les Sciences, & fut un Architecte habile, un grand Peintre, un Ecrivain eſtimable, un protecteur zelé des Sciences & des Arts ; mais ce fut

bition, t'a-t-elle fait uſurper le Siége de Rome? Enſuite, le déclarant coupable, il le dépoſa du Pontificat & de tous les Ordres ; le dépouilla des vêtemens ſacrés, le revêtit d'un habit laïc ; & commanda qu'on lui coupat la tête, & les trois doigts avec leſquels il avoit béni le Peuple ; & que l'on jetât le corps dans le Tibre. Après cette farce impie & barbare, il caſſa tous les Actes du Pontificat de *Formoſe* ; & dégrada les Evêques, que ce Pape avoit ſacrés, & tous les Eccléſiaſtiques auxquels il avoit conféré les différens Ordres.

Au commencement de ſon Pontificat, *Etiène* reconnut pour Empereur *Arnoul*, que *Formoſe* avoit ſacré. Ce Prince étoit encore en Italie : mais il n'eut pas ſitôt repris le chemin de l'Allemagne après le mois de Septembre 896, qu'*Etiène*, en haine de ſon prédéceſſeur, data ſes Bulles des années de l'Empire de *Lambert*.

S'il eſt vrai, come *Sigonius* le dit, qu'*Etiène* fut Evêque d'Anagnie lorſqu'il fut élu Pape, peut-on ne pas trouver très étrange qu'il ait oſé faire le procès au cadavre de *Formoſe*, parceque ce

entretint, & cauſa lui-même ſa ruine.

Il ne put terminer une Guerre déſavantageuſe, qu'il ſoutint durant pluſieurs années contre les Normans, qu'en leur cédant la portion de la Neuſtrie, à laquelle ces Peuples ont donè leur nom, & faiſant épouſer ſa fille *Giſèle* à leur Duc *Roll* ou *Rollon*, qui ſe fit Chretien.

L'inſolence d'un Favori brouilla *Charle* avec preſque tous les Seigneurs ; &, de leur conſentement, *Robert*, frère d'*Eude*, ſe fit ſacrer Roi le 20 de Juin 922. *Charle*, preſque entièrement abandoné, trouva pourtant des reſſources dans ſa ſimplicité même. Elle fut cauſe qu'un certain nombre d'honêtes gens eurent pitié de ſon ſort ; & bientôt il ſe vit à la tête d'une Armée puiſſante. Le 15 de Juillet 923, il livra bataille à l'Uſurpateur ; s'y comporta, come étant naturellement brave ; & tua, dit-on, *Robert* de ſa main au fort de la mêlée.

Les Factieux réparèrent ſur le champ leur perte, en nomant Roi *Raoul*, Duc de Bourgogne. *Henri I*, Roi de Germanie, parut vouloir prendre le parti de *Charle*. Celui de *Raoul* en fut

reur, après l'avoir reçu come ami, fait la paix. Ce Général s'étant fait Chretien, l'Empereur le leva des Fonts ; lui dona le Gouvernement de la Friſe ; & s'obligea de lui paier un ſubſide tous les ans. Cette paix ſi honteuſe fit mépriſer *Charle* ; & le mépris, que l'on fit de lui, le conduiſit enfin à ſa ruine.

Liutward ſe faiſoit donet continuellement par l'Empereur des Bourgs & des Châteaux ; & pour agrandir ſes Parens, il les marioit à des Filles, enlevées aux plus nobles Maiſons d'Allemagne & d'Italie.

En 887, il tira par force du Monaſtère de Ste. *Julie* de Breſcia, la Fille du feu Duc de Frioul *Hunrok II* ; & lui fit épouſer un de ſes Neveux. Les Religieuſes de Ste. *Julie*, ſuivant les *Annales de Fulde*, adreſsèrent leurs prières à Dieu pour cette Princeſſe, arrière-petite fille de *Louis le Débonaire* ; & la nuit même, où le jeune Epoux comtoit conſommer ſon mariage, il mourut ſubitement ; & la Princeſſe reſta Vierge. Ces *Annales* ajoutent que cette mort fut revélée à l'une des Religieuſes, par qui les autres l'apprirent, avant que la nouvelle en

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER & GUI, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

les circonſtances venoient de les forcer à s'allier avec le Patrice *Conſtantin*.

889.

Ou l'entrevue projetée pour le 6 de Janvier ne ſe fait point; ou *Bérenger* & *Gui* ſe voient, & ne conviènent de rien. Le dernier s'étoit pourvu d'une Armée conſidérable, dont une partie étoit venue de France ſous les ordres d'*Anſchaire* ſon frère; & l'autre étoit compoſée de ſes Sujets de Spolète, & des Troupes de quelques Seigneurs, qu'il avoit détachés du Parti de *Bérenger*. Tous deux ſe mètent en campagne au printems, accompagnés d'Evêques & d'Abbés, qui commandoient eux-même les Troupes de leurs Fiefs. A la fin d'Avril, il ſe done une bataille dans le Plaiſantin ſur le bord de la Trebbia. *Bérenger* vaincu va s'enfermer dans Vérone; & *Gui* marche à Pavie. Come il avoit le Pape dans ſes intérêts; les Evêques de ſon Parti s'aſſemblent à la hâte, & le font élire & couroner Roi d'Italie.

Depuis ce tems, l'Italie ne ceſſa point d'être diviſée en deux Factions, dont l'une dans la ſuite tint le Parti des Empereurs, Rois de Germanie, ſous le nom de *Ghibellins* ou *Noirs*; & l'autre celui des Pa-

» *voit envoïées* » *dans toute la* » *Lorraine, où l'on* » *reconnoiſſoit* Arnoul *pour Souverain, afin d'en* » *engager les Peuples à le choiſir* » *lui-même pour* » *Roi: mais que* » Rodolfe *ſe ſauva dans les Montagnes eſcarpées* » *de ſon Domaine;* » *& que depuis* Arnoul *& ſon fils* » Zwentebald *ne* » *ceſsèrent pas de* » *lui faire la guerre, tant qu'ils vécurent* ». *C'eſt ce qui ne s'accorde pas avec les* Annales de Fulde, *que j'ai déja citées, & qui ſont très anciènes. Elles diſent,* « *Que* Rodolfe, *aiant pris* » *conſeil des principaux Seigneurs* » *d'Allemagne,* » *vint de lui-même chercher le* » *Roi juſqu'à Ratisbone; qu'ils* » *règlèrent enſemble beaucoup de* » *choſes d'une manière convenable; & que* Rodolfe, *avec la* » *permiſſion du* » *Roi, s'en retourna dans ſes Etats* » *auſſi paiſiblement qu'il étoit* » *venu* ». *Peut-être après que* Rodolfe *eut obtenu d'*Arnoul *la paix qu'il demandoit, & qu'il eût reconnu qu'il tenoit de lui ſon Roiaume, s'éleva-t-il entre eux de nouveaux ſujets de diſcorde, leſquels n'ont pas pu ſe tromper à l'égard de ces faits, puiſqu'*Erkempert, *qui ceſſa de compoſer ſon* Hiſtoire *dans ce même tems, dit* « Cette même année (888), *Gui* revint en Italie, dont il voulut ſe faire Roi: mais il ne put y réuſſir. Il livra près de* Breſcia, bataille *à Bérenger*, lequel étoit Roi. Les deux Armées furent cruellement taillées en pièces: mais les dépouilles des Morts furent recueillies par *Bérenger*. Ils firent une ſuſpenſion d'armes juſqu'au jour de l'Epiphanie, qui ſe célèbre le 6 de Janvier. Je parlerai dans ce petit Ouvrage de leur entrevue pour traiter d'accommodement, & de la guerre qu'ils ſe firent enſuite. *C'eſt par là qu'*Erkempert *finit ſon* Hiſtoire...

On ne ſauroit le nier, l'Hiſtoire d'Italie eſt ici très embrouillée. Il eſt certain que Bérenger & Gui *ſe donèrent deux batailles; la première perdue, & la ſeconde gagnée par* Gui. *Le* Panégiriſte *de* Bérenger *ſemble mètre un tems aſſés conſidérable entre l'une & l'autre. Je ne puis pas m'imaginer que* Gui, *dans la même année, ait pu paſſer en*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

un Prince au deſſous du médiocre. Il continua l'Ouvrage de ſon père *Léon* ſur la *Tactique*, & fit pour les Armées navales ce que *Léon* avoit fait pour les Armées de terre. Entre pluſieurs autres Ouvrages, qui nous reſtent de lui, le plus conſidérable eſt la *Vie* de ſon aieul *Baſile*: mais il la faut lire avec précaution. Elle n'eſt pas toujours exacte, ſur tout à l'égard des affaires d'Italie.

ROMAIN LÉCAPENE,

aſſocié par ſon gendre *Conſtantin* à l'Empire, le 17 de Décembre 919, eſt forcé, par ſon fils & ſon collègue, *Chriſtophle*, d'abdiquer le 16 de Decembre 944; & meurt le 15 de Juillet 948.

CHRISTOPHLE,

aſſocié par ſon père *Romain Lécapène* à l'Empire, le 20 de Mai 920, eſt depoſé le 17 de Janvier 945, par ſon beaufrère l'Empereur *Conſtantin*, qui lui fait donner les Ordres Sacrés.

ROMAIN II, dit *LE JEUNE,*

aſſocié par *Conſtantin*, ſon père

PAPES.

Pape avoit été transféré d'un autre Siége à celui de Rome? Mais, come les deux Conciles tenus par *Jean IX*, ne font point mention de ce premier Epiſcopat d'*Etiène VI*, il faut que *Sigonius* ſe ſoit trompé.

Ce Pape, dit *Muratori*, T. V, p. 312, *fit cette année* (897) *une fin indigne de la ſainteté de ſon caractère: mais elle fut le fruit de l'iniquité, qu'au deshoneur de l'Egliſe Romaine, il avoit commiſe contre la mémoire de* Formoſe. *Les Romains avoient conçu tant d'indignation des outrages ſacriléges qu'*Etiene *avoit faits au cadâvre de ce Pape, dont on peut avoir l'éloge dans le petit Ouvrage que le Prêtre* Auxilius *fit pour le défendre, & dans d'autres Ecrivains, qu'ils formèrent une Conjuration contre* Etiène, *ſe ſaiſirent de lui, le mirent en priſon, & l'étranglèrent quelques jours après.*

ROMAIN,

élu Pape auſſitôt après la mort d'*Etiène VI*, eſt conſacré le 8 de Septembre ou d'Octobre 897, & meurt le 8 de Février 898, après quatre ou cinq mois de Pontificat.

Il étoit Romain & fils de *Conſtan-*

PRINCES contemporains.

alarmé: mais *Héribert*, Comte de Vermandois, les tira d'embaras en gagnant la confiance de *Charle*, dont il ſe ſaiſit, & qu'il retint priſonier juſqu'à ſa mort, en affectant de lui rendre tous les reſpects dus à ſon rang, & lui faiſant ſans ceſſe eſpérer la liberté.

RODOLFE,

que nous appellons

RAOUL,

Duc de Bourgogne & beaufrère d'*Hugue le Grand*, ou *le Blanc*, ou *l'Abbé*, Comte de Paris & d'Orléans, & Duc de France, eſt élu Roi par le Parti de *Robert*, & ſacré le 23 de Juillet 923. Il règne en concurrence de *Charle le Simple*, juſqu'en 929; & ſeul juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 de Janvier 936.

Il eut des Guerres Civiles à ſoûtenir, contre *Héribert*, Comte de Vermandois, contre les Normans établis dans le Roiaume, & même contre *Boſon*, ſon propre frère. Il eut à combatre les Hongrois, les Anglois & les Flamans. Sa vigilance, ſon intrepidité, ſa magnificence vinrent à bout de tout; &, ſans la maladie pédiculaire qui le fit mourir aſſés jeune, on ne ſauroit douter qu'il

SAVANS & Illuſtres.

fut venue en Italie.

Le Duc *Bérenger*, pour ſe vanger de l'affront qu'il avoit reçu dans la perſone de ſa Nièce, alla ſaccager le Palais de *Liutward* à Verceil.

L'année ſuivante, il ſe rendit à la Cour de l'Empereur, pour conjurer l'orage, dont cette violence le menaçoit. Il parut ſe reconcilier avec *Liutward*, en lui faiſant, ou pluſtôt en lui promètant des préſens conſidérables. La ſanté de *Charle le Gras* s'affoibliſſoit alors de plus en plus; & ſon eſprit baiſſoit à meſure que ſon corps perdoit de ſes forces. Ce fut là-deſſus apparemment que *Bérenger* prit ſes meſures, & promit tout ce que *Liutward* exigea; bien certain ſans doute de ne rien donner, & de perdre celui qui l'avoit offenſé.

Bientôt après cet accommodement ſimulé, quelques Seigneurs Allemans donèrent un mauvais tour à l'eſpèce de familiarité, que l'Impératrice *Richarde* ſouffroit à *Liutward*. *Charle* crut tout ſans examen. Il dépouilla *Liutward* de ſes Dignités, & l'exila. Quelques jours après, il manda l'Impératrice au Conſeil; lui repro-

Digitized by Google

ÉVENEMENS sous le Règne de GUI.

BERENGER I, Roi d'Italie.

pes, ſous le nom de *Guelfes* ou *Blancs*. C'eſt donc à l'année 889, que l'on doit fixer la naiſſance de ces deux célèbres Factions, qui causèrent tant de révolutions en Italie; & qui ne ſe ſont jamais ſi bien éteintes, qu'il n'en reſte encore au moins quelques legères traces dans les Villes de l'Etat Eccléſiaſtique, de la Lombardie & de la Toſcane.

891.

GUI, ſollicité par *Etiène V*, qu'il avoit ſu lui-même diſpoſer à faire tout ce qu'il voudroit, ſe rend à Rome; y reçoit la Courone Impériale le 21 de Février; & confirme toutes les graces accordées, ou prétendues accordées à l'Egliſe Romaine par *Pepin le Bref*, *Charlemagne*, *Louis le Débonaire* & *Charle le Chauve*.

C'eſt peut-être au mois de Mai de cette année que *Gui* tient une Diète générale à Pavie, dans laquelle il fait pluſieurs Loix, dont une ordone, « Que les Evêques & les Comtes réſideront dans leurs Dioceſes & dans leurs Comtés, » pour y veiller à la ſureté des » Peuples confiés à leurs ſoins; » & qu'ils y puniront les Vols, » les Rapts & les Adultères: » Que, ſi des gens armés paſ- » ſent ſur les confins de leurs » Diſtricts à deſſein de faire

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſubſiſtèrent tant que vécut Arnoul, *qui fit voir en 894, combien il en vouloit à* Rodolfe. (Mais, ſans s'arrêter à cette conjecture, il eſt plus ſimple de penſer que les *Annales de Fulde* n'ont pas dit plus vrai ſur le comte de *Rodolfe*, que ſur celui d'*Eude*. Il eſt certain que le Roïaume de Bourgogne Tranſjurane n'a jamais relevé de la Courone de Germanie. Au reſte, il faut ſe ſouvenir qu'outre les deux Roïaumes de Bourgogne, il y avoit alors un Duché de Bourgogne diſtinct de ces deux Roiaumes.)

Il étoit convenable de mètre les Lecteurs au fait du démembrement de la Monarchie des François au delà des Monts, parceque ces affaires ont, come on le verra, beaucoup de liaiſon avec celles d'Italie.

WIDON ou GUI,

fait ou rétabli Duc de Camerino par *Charle le Chauve* en 876; devenu Duc de Spolète en 880, ſe fait élire *Roi d'Italie* en concurrence de *Bérenger I*, au mois de Mai 889; eſt ſacré Empereur à Rome, par *Etiène V*, le 21 de

France, ou pour mieux dire dans le Roïaume de Lorraine; y travailler à s'en procurer la Courone; y lever beaucoup de Troupes; revenir en Italie, & raſſembler, d'abord une armée pour la première bataille, enſuite une autre pour la ſeconde. De plus, le même Panégiriſte, *Auteur, qui n'eſt pas tout à fait contemporain, mais qu'on doit préſumer avoir été bien inſtruit, fait entendre qu'après avoir été fait Roi,* Bérenger *jouit, preſque un an de la paix... En ce cas la guerre & les deux batailles, dont il s'agit, appartiendroient à l'année 889: mais le* preſque, *emploïé par cet Auteur, done lieu de croire que* Gui *revint en Italie dans les derniers mois de cette année* (888). *Je penſe donc qu'il fut quelque tems ſans livrer, avant le commencement de l'hiver, une bataille à* Bérenger. *Le Poète cité ci-deſſus, avoue que* Gui *ne fut pas pluſtôt de retour en Italie, qu'il dona ſes ſoins à mètre ſur pied une Armée d'Italiens. Il avoit amené de France quelques troupes, &* Liutprand *le dit. Suivant le même*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à l'Empire, en Juillet 948, règne avec lui jusqu'au 9 de Novembre 959; & seul ensuite jusqu'au 15 de Mars 963, qu'il meurt.

Les Sarasins vaincus plusieurs fois, l'Ile de Crète, & 60 Places reconquises par les deux frères *Léon* & *Nicéphore Phocas*, sont ce qui distingue le règne de *Romain le Jeune*.

Pour lui-même, indigne du Trône, il l'acquit, en avançant les jours de son Père; & n'y fit voir que les vices les plus odieux.

DUCS de Naple.

ATHANASE,

Evêque de Naple, usurpe le Duché sur son frère *Sergius II*, en 877; & meurt vraisemblablement en 900.

GREGOIRE II,

que l'on croit Neveu du précédent, lui succède vraisemblablement en 900; & meurt en 916 pour le plus tôt.

L'Empereur *Constantin VII* le créa Patrice.

Il se fit aimer des Napolitains, par les grands services, qu'il leur rendit.

JEAN III,

Consul & Duc,

PAPES.

tin, frère du Pape *Marin I.*

Romain, pour commencer le rétablissement de la mémoire de *Formose*, ordonna, « Que le corps de » ce Pape, retrouvé par des Pê» cheurs, fut re» mis dans son sé» pulchre »; &, quelque tems après, il tint un Concile, dans lequel il prononça, « Que tout ce qu'» *Etiène* avoit fait, » étoit contraire » aux Loix ».

THÉODORE II,

élu pour succéder à *Romain*, peut-être le 11 de Février 898, & consacré le 12; meurt après 20 jours de Pontificat.

Frodoard, ou *Flodoard*, Prêtre de l'Eglise de Rheims, dans son *Poème des Pontifes Romains*, dit que *Théodore II* ne siégea que 12 jours. Cet Auteur étoit contemporain, & son autorité sans doute est d'un grand poids: mais on sait d'ailleurs que *Théodore* survécut 20 jours à sa consécration.

Le seul usage peut-être que ce Pape fit de sa puissance apostolique, fut de rétablir les Evêques & les Ecclésiastiques dégradés par *Etiène*.

Le même *Frodoard* dit de lui, « Qu'il étoit cher » au Clergé: Qu'il » aima la paix: » Qu'il fut sobre

PRINCES contemporains.

n'eût remis le Roiaume sur un bon pied.

Vaillant, libéral, pieux, amateur de la justice, sage dans l'arrangement de ses projets & rapide dans leur exécution, il fut regretté des François; & l'Histoire ne lui reproche que l'injustice de son usurpation.

INTERRÈGNE,

depuis le 15 de Janvier, jusqu'au 20 de Juin 936.

Hugue le Grand, Comte de Paris & d'Orléans, Duc de France, & beaufrère de *Raoul*, aspiroit à la Courone: mais la crainte de deux Ennemis puissans, *Héribert*, Comte de Vermandois, & *Giselbert*, Duc de Lorraine, l'empêcha d'y penser alors. Il se contenta de se mètre à la tête du Gouvernement, & d'envoier en Angleterre des Prélats & des Seigneurs inviter la Reine *Ogine*, veuve de *Charle le Simple*, à ramener en France le Prince *Louis*, son fils. *Aldestan*, Roi d'Angleterre, frère d'*Ogine*, eut beaucoup de peine à laisser partir son Neveu, qu'*Hugue* & les principaux Seigneurs allèrent recevoir à Boulogne, & firent sacrer à Rheims par *Artaud*, Archevêque de cette Ville.

SAVANS & Illustres.

cha le crime, dont on l'accusoit; & déclara publiquement, « Que, dé» puis dix ans de » mariage, il ne » l'avoit point en» core fait sa Fem» me ». Elle confirma cette déclaration, en jurant, « Qu'elle étoit en» core Vierge »; &, suivant l'abus du tems, elle offrit en preuve de son innocence & de son serment, ou le Combat qu'un Champion soutiendroit pour elle, ou l'Epreuve des Socs ardens, qu'elle-même subiroit. Cette Epreuve consistoit à marcher pieds nus sur 9, ou 12 socs de charue, que l'on faisoit rougir, & que l'on posoit à côté les uns des autres. Le serment & l'offre de l'Impératrice parurent au Conseil des preuves indubitables de son innocence; & sur le champ elle se retira dans le Monastère d'Andlau, qu'elle venoit de fonder.

Liutward, pour se vanger, fit révolter *Arnoul*, Duc de Carinthie, contre l'Empereur son oncle.

Réginon dit, « Que *Liutward*, » qu'il nome *Lud*» *mard*, Evêque » de Verceil, vou» lant échaper à » la cruauté des » Hongrois, arri» vés sur les con» fins de son Dio» cèse, se mit en » fuite, avec tous

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de GUI.

BERENGER I, Roi d'Italie.

» des ravages dans le Roïau-
» me, ils envoieront au devant
» d'eux les avertir de marcher
» ſans cauſer aucun domage;
» & qu'ils auront ſoin que, ſur
» leur paſſage, on leur four-
» niſſe au prix accoûtumé tou-
» tes les choſes, qui leur ſe-
» ront néceſſaires: Que, ſi ces
» gens, en paſſant, y déro-
» bent ou prènent par force
» quelque choſe, les Evêques
» & les Comtes les obligeront
» à le païer, conformément
» aux ordres de l'Empereur;
» & que, s'ils refuſent de païer,
» les Evêques les excommunie-
» ront: Que, ſi les Comtes &
» les Peuples ſont obligés d'at-
» taquer à main armée les Vo-
» leurs, il ne ſera fait aucune
» recherche au ſujet de ceux
» qu'on aura tués: Que, ſi
» quelque Comte manque à
» l'obſervation de ce que cette
» Loi preſcrit, il ſera privé de
» ſa Dignité: Que, s'il a de-
» mandé du ſecours à quelque
» autre Comte, qui ne l'ait
» pas voulu ſecourir, ce der-
» nier ſera pareillement deſti-
» tué de ſa Charge, & paiera
» 30 livres d'argent à celui qui
» l'avoit appellé ».

L'Empereur *Léon le Philoſophe*, envoie en Italie de nouvelles troupes ſous la conduite du Protoſpataire *Simbaticius*, Général des armes de Thrace, de Macédoine, de Céphalonie

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Février 891; aſſocie à l'Empire & fait couroner, par le Pape *Formoſe*, ſon fils *Lambert*, en Février 892; & meurt ſubitement du 12 au 30 de Décembre 894.

La date de la mort de ce Prince a ſouffert de grandes difficultés: *mais*, dit *Muratori*, T. V, p. 209, *il eſt à préſent décidé que le Cardinal* Baronius *ſe trompe, en la différant juſqu'en* 899. Sigonius, *le P.* Pagi, Eccard *& d'autres, tiènent pour indubitable qu'il termina ſes jours en cette année* (894), *par un crachement de ſang en arrivant au bord du Taro, entre Parme & Plaiſance.* Reginon, *l'Annaliſte de Mets, dont l'un copie l'autre*, Herman Contract *& d'autres mètent en cette année la mort de* Gui. *C'eſt ce que fait auſſi l'*Anonime de Salerne. *De plus on dit ſous la préſente année* (894), *dans le* Fragment *du* Continuateur *des* Annales de Fulde *de* Freherus, *publié par* Lambecius: *Gui,* Tiran du Roiaume d'Italie, meurt de maladie. Son fils *Lambert*, s'emparant du Roiaume, en devient Tiran de même. *Enfin le* Fiorentini (dans ſes *Mé-*

Hiſtorien, il alla trouver avec confiance les Peuples de Spolète & de Camerino, dont il n'étoit pas loin; & gagna même à force d'argent ceux qui favoriſoient *Bérenger*, & qui ne ſe piquoient pas d'être fidèles. *Le Poète ajoute que ſpécialement la Toſcane, laquelle avoit prêté ſerment à* Bérenger, *ne balança pas à ſe révolter & prit les armes en faveur de* Gui. *L'on ne doit pas s'en étoner. Elle étoit poſſédée par* Adalbert II, ſon neveu... Bérenger *étoit alors dans le Diſtrict ou dans la Ville de Vérone, & traitoit d'accommodement avec le Roi* Arnoul.. *Ce fut donc après cet accommodement & dans les derniers mois de l'année* (888) *que* Gui *commença la guerre, & que* Bérenger *l'alla combatre avec tout ce qu'il avoit pu raſſembler de forces. Il y eut ſans doute, entre les deux Compétiteurs, deux batailles, & toutes les deux très ſanglantes. Si l'on en croit* Liutprand, *la première ſe dona près de la Trebbia; l'autre, quelques jours après, dans le Breſcian; & dans toutes les deux* Bérenger *fut*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

remplace *Gregoire II* en 916 pour le pluſtôt. Il vivoit encore en 944.

Il s'étoit aſſocié ſon fils *Marin*. C'eſt ce que l'on apprend d'un *Diplôme*, par lequel il confirma, cette année 944, à l'Abbaïe du Mont-Caſſin, la poſſeſſion des biens, qu'elle avoit dans le Duché de Naple. Il commence ainſi: Nous Jean, *au nom de Dieu, éminentiſſime Conſul & Duc, tant de notre part, que de la part du Duc* Marin, *notre fils, qui ne paroît pas être encore en âge, &c.*

MARIN,

aiant été quelque tems Duc avec ſon père *Jean III*, put l'être ſeul après 944 : mais on ignore juſqu'en quel tems.

On ne ſait pas même s'il ſurvécut à ſon Père.

JEAN IV,

ſucceſſeur, on ne ſait pas en quelle année, ou de *Jean III* ou de *Marin*, meurt en 982.

DUCS de Gaïete.

DOCIBILIS,

étoit Duc & Conſul en 877, & l'étoit encore en

PAPES.

» & chaſte : Que » ſa bonté fut celle » d'un Père : Qu'il » eut pour les Pau» vres une ten» dreſſe ſans bor» nes, & qu'il » fut pauvre lui» même : Qu'en » rétabliſſant les » Evêques dépoſés » par *Etiène VI*, » il remit l'union » dans le Corps » Epiſcopal ; & » qu'il mourut ai» mé de tout le » monde, pour » aller remplir au » Ciel la place, » qui l'attendoit ».

JEAN IX,

Cardinal Diacre, ſuccède à *Théodore II*, en Février ou Mars 898, & meurt vers la fin d'Août en 900.

C'eſt à la Vacance du Siége, qui ſuivit la mort de *Théodore II*, qu'il faut placer le commencement du Schiſme, dont *Liutprand* a parlé mal à propos après la mort d'*Etiène V.*

Adalbert II, Duc & Marquis de Toſcane, lequel s'étoit rendu le Chef de la Faction contraire à celle de *Formoſe*, conçut, quoique marié, le deſſein de ſe faire élire Pape, afin d'être Seigneur de Rome & de tout l'Etat Eccléſiaſtique. Ne pouvant y réuſſir, il réunit les ſuffrages de ſa Faction en faveur de *Sergius*, Cardinal Diacre & Comte de Tuſculum. La Faction contraire

PRINCES contemporains.

LOUIS IV,
dit
D'OUTREMER,

monte ſur le Trône le 20 de Juin 936, & meurt le 15 d'Octobre 954, des ſuites d'une chute de cheval.

Il n'avoit en 936, que 19 ans ; & juſqu'à ce qu'il en eût 20, *Hugue* continua de gouverner.

Louis avoit autant de courage que ſon Père: mais, s'il avoit plus d'eſprit, il manquoit de prudence & de bone foi. Ce fut la cauſe de tous les malheurs de ſon règne. Il fut preſque toujours en guerre avec *Guillaume* & *Richard*, Ducs de Normandie, *Héribert*, Comte de Vermandois, *Hugue le Grand*, Duc de France, & quelques autres Seigneurs.

Otton I, Roi de Germanie & depuis Empereur, dont il avoit épouſé la ſœur *Gerberge*, le tira plus d'une fois d'embaras, en ſe rendant médiateur entre ſes Sujets révoltés & lui : mais ſon imprudence & ſa perfidie le replongèrent toujours dans de nouveaux malheurs ; enſorte qu'une mort prématurée fut un bonheur pour lui.

LOTHAIRE

ſuccède en 954 à ſon père *Louis*

SAVANS & Illuſtres.

» ſes tréſors, & » s'alla jeter im» prudemment en» tre les mains » des Barbares, » qui le maſſacrè» rent & s'empa» rèrent de ſes » richeſſes ».

Un ancien *Calendrier de l'Egliſe de Verceil*, dit « Que du tems de » *Liutward*, le » Clergé de cette » Egliſe fut extrê» mement perſé» cuté par les A» riens ». Ces prétendus Ariens étoient ſans doute de ces Enthouſiaſtes, appellés depuis *Patarins*, que l'on prétendoit être des Manichéens, quoiqu'au fond on n'ait jamais bien ſu quelle étoit leur Doctrine. On les voit ſeulement dans l'Hiſtoire prêcher contre la tirannie de quelques Papes, cenſurer fortement tous les abus de la Cour de Rome, & reprocher avec indignation au Clergé la corruption de ſes mœurs.

WALBERT,
ou
DEILBERT,

qu'*Ughelli* dit avoir été fait Evêque de Come en 901, ne l'eſt qu'après le 4 de Juin 905, jour auquel *Luthuard*, ou *Luitard*, ſon prédéceſſeur vivoit encore. Il meurt en 916.

Il fut le ſucceſſeur du même Evêque, à la charge

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

& de Lombardie. Les Grecs donoient ce dernier nom à ce qu'ils poſsèdoient en Italie, dans la Calabre, dans la Pouille, & dans les différentes contrées, qui compoſent aujourd'hui le Roïaume de Naple; & cela ne pouvoit venir que de ce que les Princes Lombards de Bènevent & de Salerne, avoient fait homage de leurs Etats à l'Empereur Grec. *Simbaticius* aſſiége Bènevent, qui, par l'enfance du Prince *Urſe*, fils d'*Aion*, n'étoit guère en état de ſe défendre. On capitule le 18 d'Octobre; & la Principauté de Bènevent reſte au pouvoir des Grecs.

892.

GUI déclare ſon fils *Lambert* Empereur; & le fait ſacrer & couroner au mois de Février par le Pape *Formoſe*, ſucceſſeur d'*Etiène V*, mort l'année précédente. Au fond ce nouveau Pape, qu'une anciène affection attachoit à la Branche Germanique de la Maiſon de France, ne favoriſoit, ni *Gui*, ni *Bérenger*.

Léodoin, ou *Léodoind*, Evêque de Modène, fait fortifier les Portes de ſa Ville, & couvre l'enceinte de nouveaux Baſtions. Son exemple eſt imité dans différens endroits du Roiaume d'Italie, où l'on ſe met à fortifier les Villes & les Châ-

moires de la Comteſſe Mathilde, liv. 3) *rapporte un* Acte *écrit, l'*An de l'Incarnation DCCCXCIV, & le I après le decès de notre Seigneur, *Gui* Empereur, le III des Calendes de Janvier, Indiction treizième; *c'eſt à dire le* 30 *de Décembre de cette année* (894); *ce qui montre clairement, qu'on ne doit point mètre ſa mort hors de cette année, quoique le* Panegiriſte *de* Bérenger, Liutprand, *& d'autres anciens Hiſtoriens la rapportent plus tard...* Ughelli *produit un* Diplôme, *obtenu de* Gui *par* Agilulf, *Abbé de Bobbio, lequel eſt ainſi daté:* Donè aux Ides (*le* 13) d'Avril, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII, & l'An V de ſon règne. Fait à Pavie. *Si l'on en croit* Eccard, *on s'eſt ſervi dans cette Date de l'*Année Piſane, *qui commence le* 25 *de Mars, & précède d'environ* 9 *mois notre* Année vulgaire; *&* ce Privilège *eſt par conſéquent de la préſente année* 894. *Mais* Eccard *n'a pas fait attention que, le* 13 *d'Avril de cette année,* Arnoul, *ou même* Bérenger, *étoit maître de Pavie, & non* Gui.

batu. Cet Hiſtorien, mal informé, ſe trompe, tant à l'ordre, qu'au ſuccès de ces batailles. Je tiens que le premier fait d'armes ſe fit dans le Territoire de Breſcia, cette année même (888); *& que le déſavantage en fut pour* Gui. *Le ſecond eſt de l'année ſuivante, &* Bérenger *eut le deſſous.* Erkempert, *qui, come on l'a vu plus haut, termine ſon* Hiſtoire *avec la fin de cette année, & qui ne parle que d'une bataille entre* Bérenger *&* Gui, *donée dans le Comté de Breſcia, dit que* les dépouilles des Morts furent recueillies par Bérenger; *ce qui veut dire que* Bérenger *eut le plus grand avantage & l'honeur de cette journée. C'eſt une vérité confirmée par le* Panégiriſte anonime, *Auteur qui mérite auſſi beaucoup d'attention. Il paroît par ſon récit que dans la première bataille* Bérenger *ne put pas achever de batre ſon ennemi, parceque la nuit, qui ſurvint, interrompit le cours de ſa victoire; que cependant il reſta maître du champ de bataille; & que le lendemain* Gui *lui fit demander la permiſſion d'enterrer ſes Morts.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

883. Il pouvoit n'être pas mort en 888.

JEAN I,

fils de *Docibilis*, lui ſuccède, on ne ſait pas en quelle année; & l'on ignore combien de tems il fut Duc.

Il fut fait Patrice par l'Empereur *Conſtantin VII.*

On ſait que le Duc de Gaiète, vivant en 969, s'appelloit *Jean.* Il eſt difficile de croire que ce fut le même. J'oſe donc lui doner un ſucceſſeur de même nom,

JEAN II,

peut-être fils du précédent, lui ſuccède, on ignore en quelle année. Il étoit encore Duc en 969.

DUCS d'Amalfi.

PULCHARIS I

étoit Duc en 877 & 879, & doit l'avoir été juſqu'en 888.

SERGIUS II,

ſuccède à *Pulcharis*, & règne quatre ans.

Il eſt dit fils du Comte *Pierre*, & petitfils de *Marc*, Vicaire d'Antioche; ce qui ſemble annoncer qu'il étoit Grec d'origine.

PAPES.

élut le Cardinal Diacre *Jean*; &, s'étant rendue la plus puiſſante dans Rome, elle le fit conſacrer.

Dès qu'il eut pris poſſeſſion du Pontificat, il chaſſa de la Ville *Sergius* & ceux d'entre les principaux Romains qui le favoriſoient. Ils ſe retirèrent tous en Toſcane à la Cour d'*Adalbert*, & ne voulurent jamais reconnoître *Jean IX* pour légitime Pape. Dans l'Epitaphe de *Sergius*, qui devint Pape dans la ſuite, *Jean* eſt traité d'Uſurpateur; & l'on y dit, « Que, come » un Loup, il » diſperſa le Trou» peau Romain ».

Il ne méritoit pas cet outrage. Plein de bones intentions & de droiture, il eût ſans doute rendu de grands ſervices, non ſeulement à l'Italie, mais à toute l'Egliſe, ſi ſon Pontificat eût été plus long. Il eut du moins la gloire d'avoir, autant qu'il étoit en lui, réparé le ſcandale qu'avoit cauſé l'infame procedure faite par *Etiène* contre la mémoire & le cadavre de *Formoſe.*

Le premier Acte qu'il fit de ſon autorité pontificale, fut de tenir un Concile à Rome. Il alla tout de ſuite en tenir, en préſence de l'Empereur *Lambert*, un

PRINCES contemporains.

d'Outremer, n'aiant encore que 13 ans, ſuivant les uns, & 14 à 15 ſuivant les autres. En 985, il s'aſſocie ſon fils *Louis V*, & meurt en 986.

A ſon avènement au Trône, *Gerberge*, ſa mère, redoutant l'ambition de ſon frère *Otton*, aima mieux confier ſon Fils à *Hugue le Grand*, mari de ſa ſœur *Hatwine*; & celui-ci, voïant bien qu'*Otton* l'empêcheroit d'uſurper la Courone, fit facter *Lothaire* le 12 de Novembre 954; & maintint le Roïaume en paix juſqu'à ſa mort, arrivée le 16 de Juin 956.

Gerberge, aidée de *Brunon*, ſon frère, Archevêque de Cologne & Duc de toute la Lorraine, gouverna juſqu'à la majorité de ſon Fils; & tint dans une eſpèce d'abaiſſement les Fils de ſon beaufrère *Hugue*, dont l'aîné *Hugue Capet* n'avoit encore que 16 à 17 ans; & ne prenoit aucune part aux guerres, que les Seigneurs ſe faiſoient entre eux.

Lothaire fit, à pluſieurs repriſes, une guerre malheureuſe à *Richard*, Duc de Normandie; & continua toujours de fournir contre lui des ſecours à *Thibault*, Comte de Chartre.

Il eut auſſi guer-

SAVANS & Illuſtres.

d'Archichancelier du Roïaume d'Italie, ou de l'Empire.

Dans un *Diplôme* du 15 de Janvier 911, par lequel *Louis III* confirme les Privileges de l'Egliſe de Come, il qualifie ſon Archichancelier cet Evêque, qu'il nome *Deilbert.* Il eſt appellé *Walbert* dans un *Diplôme* du Roi *Bérenger I*, du 15 de Septembre de la même année, Ce Prince ne lui done point le titre d'Archichancelier. Il avoit le ſien.

Il faut obſerver qu'avant la fin de 905, *Louis III* ceſſa de ſe mêler des affaires d'Italie, & que l'on n'y data plus les Actes des années de ſon règne. Il conſerva cependant toute ſa vie le titre d'Empereur; & dans ſa Cour *Walbert* étoit Archichancelier d'Italie, quoique ſans fonctions. La vanité de cet Evêque ne lui fit ſans doute demander à *Louis* la confirmation des Privilèges de ſon Egliſe, que pour ſe parer d'un vain titre.

JEAN,

Diacre de l'Egliſe de Naple, paroît avoir vécu juſque vers 920.

Il étoit Napolitain; & fut chargé de l'adminiſtration de la Diaconie de S. *Janvier*, Egliſe bâtie à Naple à côté d'un

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

teaux, dont les murailles & les fortifications étoient tombées en ruine, durant la longue paix, dont on avoit joui ſous les Princes François.

893.

BERENGER, en ſe retirant en 889 à Vérone, avoit imploré le ſecours d'*Arnoul*, Roi de Germanie. *Zwentébald*, fils de ce Prince & Roi de Lorraine, arrive enfin en Italie avec une Armée conſidérable, & forme le ſiége de Pavie. *Gui* s'y trouvoit alors; & ſes troupes occupoient hors de la Ville un Camp inattaquable. *Zwentébald*, ſans avoir rien fait, retourne en Bavière, ou rappellé par les ordres d'*Arnoul*, ou chaſſé par l'argent de *Gui*. Cet Empereur preſſe alors plus vivement *Bérenger*, qui va lui-même en Bavière ſupplier *Arnoul* de venir en perſone prendre poſſeſſion d'un Roïaume, qu'il ne veut déſormais tenir que de lui. Dans le même tems, les Lètres & les Nonces de *Formoſe* conjurent *Arnoul* « de » ſe hâter de mètre en ſa main » le Roïaume d'Italie & les » Biens de S. *Pierre*, pour les » arracher des mains des mau» vais Chretiens & du Tiran » *Gui* ».

Quelques Nobles de Salerne, chaſſés de leur patrie & retirés à Bènevent, s'engagent de

*De plus, l'*Indiction XIII *ne peut pas convenir au* 13 *d'Avril* 894 (puiſqu'elle ne commença que le 1 de Septembre de cette année). *Ce* Diplôme *devroit donc être de* 895, *come ſa Date le porte: mais* Gui *ne vivoit plus alors... D'ailleurs, contre l'uſage de ces ſortes d'*Actes, *l'année de ſon* Empire *n'eſt point marquée dans cette Date. Le Lecteur ne manquera donc pas de raiſons pour regarder ce* Diplôme *come ſuſpect. La mort de l'Empereur* Gui *doit être arrivée après le* 12 *de Décembre de la préſente année* (894), *puiſqu'un* Acte *de* Dominique, *Archevêque de Ravenne, cité par* Girolamo Roſſi (*Hiſtoire de Raven.* liv. 5) *eſt écrit*: L'an, par la faveur de Dieu, III du Pontificat du Seigneur *Formoſe*, Souverain Pontife, Pape univerſel dans le Siége Apoſtolique & très Saint du bienheureux *Pierre*; l'an IV de l'Empire du Seigneur, *Gui* couroné de Dieu, le XII jour du mois de Decembre, Indiction XII à Ravenne. *On voit là qu'à Ravenne l'Indiction ne changeoit qu'au commencement de l'année; & cette Date ſert en même qui montoient à pluſieurs milles, & qu'il l'accorda. Je ne penſe donc pas qu'il y ait eu, cette année, d'autre bataille, parce-qu'il falut du tems pour recruter, & rétablir les Armées; & particulièrement parce-qu'*Erkempert *dit que les deux Compétiteurs convinrent d'une entrevue pour le jour de l'Epiphanie, afin d'y traiter d'accommodement. Ainſi, juſqu'à ce que l'on découvre quelque* Diplôme, *qui faſſe voir* Gui *dans Pavie, ſoit à la fin de cette année, ſoit au commencement de la ſuivante, il paroît croïable que ce ne fut que l'année ſuivante, après la ſeconde bataille, qu'il s'empara de cette Ville...*

La ſeconde bataille ſe dona, non dans le Breſcian, come Liutprand *l'a cru: mais, autant qu'on le peut conjecturer, près de la Trebbia, dans le Plaiſantin. J'ai fait imprimer* (*Antiquit. d'Ital.* Diſſer. 34) *un* Diplôme *de* Gui, *lequel eſt daté* le IX des Calendes de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXVIIII, Indiction VIII. Fait à Plaiſance. *Ce Monument pouroit prouver que* Gui, *ſoit avant, ſoit*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

MARIN II, dit LE JEUNE,

ſucceſſeur de *Sergius II*, règne quatre ans.

Le Peuple ſe révolta, lui creva les yeux, & le chaſſa.

URSE I

remplace *Marin II*, & n'eſt Duc que ſix mois. Le Peuple le chaſſe.

Il étoit couſin du Duc *Maur*, lequel étoit fils de *Marius*, & petit-fils de *Cunnacius Marius*. *Urſe* avoit pour père le Comte *Marin*, lequel étoit fils du Comte *Pantaléon*; & celui-ci l'étoit du même *Cunnacius*.

URSE II

eſt chaſſé, come ſon prédéceſſeur *Urſe I*, au bout de ſix mois.

Il étoit fils de *Galſtant*, petit-fils de *Jean Salve*, Romain.

MARIN II, rétabli,

&

PULCHARIS II

règnent enſemble ſept ans; & *Marin* meurt Duc.

Le Peuple, qui l'avoit chaſſé, le rappella volontairement; & lui donna pour Collègue ſon fils *Pulcharis II*. On ne trouve

PAPES.

ſecond à Ravenne, où ſe trouvèrent 74 Evêques. Dans l'un & dans l'autre « on annulla celui » d'*Etiène VI* con» tre le Pape *For*» *moſe*; & l'on en » condamna tou» tes les Procédu» res & tous les » Actes au feu, » come étant con» traires aux Loix. » Tout les Evêques » & les Eccléſiaſti» ques, qui s'é» toient trouvés à » ce Concile, ob» tinrent leur par» don ſur le repen» tir, qu'ils té» moignèrent d'u» ne faute com» miſe par crainte. » On excuſa la » tranſlation de » *Formoſe*, come » aiant été l'effet » de la néceſſité: » mais on décida » que c'étoit une » contravention » aux Canons. On » défendit de pro» mouvoir à des » Ordres ſupé» rieurs tout Ec» cléſiaſtique de» gradé, qui n'au» roit pas été ré» tabli dans les » formes. On dé» clara nulle l'é» lection de *Bo*» *niface VI*, qu'» une Faction po» pulaire avoit fait » Pape contre la » diſpoſition des » Canons; & l'on » ſoûmit, non ſeu» lement aux Cen» ſures Eccléſiaſti» ques, mais en» core à l'indigna » tion de l'Empe» reur, ceux qui » n'obéiroient pas » à ce Décret. » On confirma

PRINCES contemporains.

re avec l'Empereur *Otton II*, ſon couſin germain; & s'empara d'une partie de la Lorraine. Après s'être flaté quelque tems de la réunir toute à ſa Courone, il ſe vit, en 978, obligé de la laiſſer à l'Empereur, à condition de la tenir en Fief de la Courone de France. Mais, deux ans auparavant, *Otton* avoit doné la Baſſe-Lorraine à *Charle*, frère de *Lothaire*, lequel, contre l'uſage conſtant de la Monarchie, n'avoit point eu de partage. *Charle*, craignant d'en être dépouillé par ſon Frère, en avoit fait homage à l'Empereur; démarche imprudente, qui lui fit perdre la Courone de France.

Pendant que, par une mauvaiſe Politique, *Lothaire* ſe mêloit de beaucoup d'affaires, dont il lui revenoit aucun avantage; *Hugue Capet*, marchant ſur les briſées de ſon Père, groſſiſſoit en ſecret ſa Faction, en ſervant fidèlement ſon Roi. *Lothaire*, qui s'apperçut du manège de ce Prince, crut affermir ſa Courone, en faiſant ſacrer en 985 ſon fils *Louis*, qu'il venoit de marier avec *Blanche*, fille d'un Seigneur d'Aquitaine; Princeſſe courageuſe,

SAVANS & Illuſtres.

Hôpital, où l'on recevoit les Voiageurs.

Il compoſa, dans ſa jeuneſſe, la *Chronique des Evêques de la ſainte Egliſe de Naple*, laquelle commence par *Aſprenas*, que l'on dit avoir été Diſciple de S. *Pierre*, & fondateur de cette Egliſe; & finit par le Saint Evêque *Athanaſe I*, qui mourut le 15 de Juillet 872. Ce n'eſt preſque qu'un tiſſu de paſſages d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*, de l'*Hiſtoire* de *Bède* & de celle de *Paul Diacre*, que l'Auteur ne cite jamais. Cette *Chronique* s'etend beaucoup plus ſur les Papes, que ſur les Evêques de Naple, dont elle ne nous apprend peu de choſe. Elle eſt pourtant fort utile, en ce qu'elle contient quelques détails, qui ne ſont point ailleurs.

Jean a fait d'autres Ouvrages, qui ſont tous ſur des matières de Religion; & l'on s'étone que les *Bibliothèques des Ecrivains Eccléſiaſtiques* ne parlent point de lui.

AMMOLON,

ou

AMMUL,

étoit Evêque de Turin avant 897, & ne vivoit plus en 920.

S'il faut en croire la *Chronique de la Novalèſe*, Recueil

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

livrer Salerne au Patrice *George*, ſucceſſeur de *Simbaticius*, & comme lui, Protoſpataire & Général des Armes de Thrace, de Macédoine, de Céphalonie & de Lombardie. Celui-ci, ſous prétexte d'aller attaquer les Sarafins du Garigliano, part de Bènevent avec toutes ſes troupes; & s'approche, la nuit, de Salerne. Les Portes s'ouvrent : mais *Pierre*, Archevêque de Bènevent & pluſieurs des Nobles de cette Ville refuſent d'entrer à la ſuite de *George*; lui font craindre quelque trahiſon; & le forcent de retourner à Bènevent. Les Complices des Exilés furent découverts dans la ſuite : mais le Prince *Waimaire I* leur pardona.

894.

ARNOUL, accompagné de *Bérenger*, vient au mois de Janvier en Italie. Il aſſiége Bergame, défendu par ſa ſituation, par la force de ſes murailles, par d'autres ouvrages & par une vaillante Garniſon. Après quelques jours de la plus vigoureuſe défenſe, la Place eſt emportée d'aſſaut, & livrée au pillage. Rien n'eſt reſpecté par le Soldat en fureur; & le Roi *Arnoul*, dans un premier mouvement de colère, fait pendre le Comte *Ambroiſe*, Gouverneur de la Ville.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tems à confirmer que Gui *étoit Empereur avant que* Formoſe *fût Pape; & que par conſéquent il avoit été couronné par* Etiène V, *& non par* Formoſe, *comme l'a cru le Cardinal* Baronius.

Cet Empereur étoit fils de *Gui I*, frère de *Lambert I*, & oncle de *Gui II*, tous trois Ducs de Spolète. Les *Annales de Fulde*, données au Public par *Freherus* & la *Chronique* de *Réginon*, le diſent fils de *Lambert*, Duc de Spolète. Mais on doit s'en tenir au témoignage d'*Erkempert*, Hiſtorien contemporain, avec lequel l'*Anonime de Salerne* eſt d'accord. *Muratori*, parlant ſous l'année 880, d'une *Lètre* du Pape *Jean VIII*, écrite à *Charle le Gras*, Roi d'Italie, au mois de Juillet de cette année, dit, p. 145 : *Ce Pape prie ce Roi, de ne point prêter l'oreille aux diſcours de ſes ennemis; ajoutant qu'il s'étoit, ſur les inſtances de* Wibod, *Evêque de Parme, tranſporté dans une certaine* Court *pour s'aboucher avec le Comte* Gui, *fils de* Lambert; *mais que* Gui, *l'avoit joué, puiſqu'il n'étoit point venu.. Cette mention de* Gui, *Comte ou*

*après la bataille mentionée ci-deſſus, ſe trouvoit à Plaiſance le 23 d'Avril de cette année, s'il n'étoit pas daté de l'*Indiction VIII, *qui, ne convenant point à cette année* (889) *appartient à l'année ſuivante. A cela près, il a tous les caractères d'un* Diplôme *authentique. Il faut obſerver auſſi que* Gui *dans cette* Charte *marque l'*An II de ſon Règne; *ce qui montre qu'à l'exemple de* Bérenger, *il fixoit le commencement de ſon règne à la mort de* Charle le Gras: *mais peut-être ce* Diplôme *ne fut-il expédié que l'année d'après celle-ci. Le* Panégiriſte de Bérenger, *aſſure que la nuit força les Armées de* Bérenger *& de* Gui, *leſquelles combatoient avec fureur, de ſe retirer dans leurs camps. Mais ſon ſilence & les ſuites de la bataille font ſuffiſamment entendre que* Bérenger *fut batu.* Réginon *dit,.. qu'*il y eut de part & d'autre un très grand carnage & beaucoup de ſang humain répandu... *qu'enfin* Gui, vainqueur, chaſſa *Bérenger* du Roïaume. *Mais il eſt faux que* Bérenger *ait été chaſſé par* Gui *hors du Roïaume. Il con-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

point que ce dernier ait été Duc après son Père.

PIERRE,
Evêque d'Amalfi,
&
SERGIUS III

gouvernent ensemble un an; après quoi l'on dépose & l'on chasse *Pierre*. *Sergius* gouverne ensuite cinq ans seul.

Pierre est dit fils d'*Urse*: & *Sergius*, fils de *Léonat*.

MANSE,
ou
MANSON I,

cousin germain de *Sergius II*, & fils de *Lupin*, lequel étoit fils de *Marc*, Vicaire d'Antioche, succède à *Sergius III*; & ne règne que 18 jours, après lesquels il est chassé par le Peuple.

LÉON

est mis en la place de *Manse I.* La durée de son règne est inconnue.

Il étoit Napolitain, fils de *Marin*, petitfils de *Léon*, Duc de Naple.

Il fut batu sur mer, & fait prisonier par ceux de Sorrente.

MANSE,
ou
MANSON II,
surnomé
FUSULUS,

règne 16 ans, après lesquels il

PAPES.

» l'Excommunication lancée contre les Cardinaux *Sergius*, *Benoît*, *Marin*, *Léon*, *Paschal* & *Jean*, come promoteurs de l'infâme & sacrilége procédure faite contre *Formose*; & l'on excommunia tous ceux qui, de quelque manière que ce fût, avoient eu part à l'exhumation de ce Pape, & ceux par qui son corps avoit été jeté dans le Tibre. On défendit l'abus, qui s'étoit introduit de piller le Palais & les autres Maisons des Papes, aussi-tôt après leur mort ».

BENOIT IV

succède à *Jean IX*, avant la fin d'Août 900, & meurt en 903.

Sigonius dit qu'il fut élu dans le mois d'Octobre 899 par la Faction de *Sergius*, qui le fit consacrer sans attendre le consentement de l'Empereur. Il n'est pas croïable que cette Faction ait élu *Benoît*. Elle eût plustôt fait valoir l'élection déja faite du même *Sergius*. La date d'une Bulle de *Benoît IV* réfute les deux autres choses avancées par *Sigonius*. Elle est *du II des Calendes de Septembre, la première année du*

PRINCES contemporains.

galante, & peu propre à s'accommoder d'un Mari, qui n'avoit ni les talens, ni les qualités qu'elle lui souhaitoit.

On dit que *Lothaire* fut empoisoné par sa femme *Emme*, fille de *Lothaire II*, Roi d'Italie: mais c'est un bruit populaire, qui n'a dans l'Histoire aucun fondement réel.

Au reste, ce Prince fut belliqueux, assés mesuré dans ses projets, actif dans leur exécution, attentif à toutes ses affaires: mais ambitieux, avide de s'agrandir, & peu fidèle à ses engagemens.

ROIS
de Germanie.
ARNULF,
que nous appellons
ARNOUL,

depuis 887, meurt Empereur & Roi d'Italie le 29 de Novembre 899.

INTERREGNE

de quelques mois.

Come *Louis*, fils d'*Arnoul* & de la Reine *Oda*, n'avoit pas encore sept ans en Novembre 899; les Allemans, que l'exemple des François pouvoit porter à ne pas mètre sur le Trône un Enfant, balancèrent quelque tems à déférer la Couronne

SAVANS & Illustres.

indigeste de vérités & de fauſſetés; cet Evêque prit querèle avec ses Citoïens, qui le chassèrent de leur Ville; & fut privé, trois ans, de son Siége Epiſcopal. *Ensuite*, dit cet Ouvrage, *aiant fait la paix avec eux, il revint accompagné d'un Corps de Troupes, & détruisit les murs & les tours de cette Ville. Elle avoit été jusqu'alors entourée d'un très grand nombre de tours, avec des demilunes, qui servoient de promenades & des ouvrages avancés qui les couvroient.* Sur quoi *Muratori* dit, T. V, p. 226: *Véritablement les Evêques avoient alors acquis déja tant de puissance & de richesses, que beaucoup d'entre eux commençoient à se doner des airs de Princes. C'est pourquoi l'on n'a point de peine à croire la querèle de l'Evêque & des Citoïens de Turin.*

D. *Mabillon* a fait imprimer un *Fragment des Actes du Concile*, que le Pape *Jean IX* tint à Rome en 898; & l'on voit par ce *Fragment*, qu'*Ammolon* fut un des Evêques présens à ce Concile; & qu'il prit avec autant de chaleur que qui que ce fût, les intérêts de la mémoire du Pape *Formose*.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de GUI & de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

L'alarme, qui ſe répand dans toutes les Villes de la Lombardie & de la Toſcane, en ſoûmet les Comtes au Vainqueur, ainſi que les Marquis des différentes frontières. De ce nombre étoient *Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, le Comte *Boniface*, ſon frère, & les Marquis *Hildebrand* & *Gérard*. Mais ils vouloient mètre un prix à leur ſoûmiſſion prétendue volontaire. *Arnoul* les fait arrêter. Il les relâche enſuite, en exigeant leur ſerment de fidélité. Cependant il ſe fait élire & couroner Roi d'Italie. Puis, malgré les maladies & la fatigue qui mêtoient ſes troupes en mauvais êtat, il marche à Plaiſance; & ſe trouve aux fêtes de Pâque, près du Château d'Ivrée, au pied des Alpes. Une forte Garniſon, envoïée par *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Transjurane, & commandée par le Comte *Anſgère*, Gouverneur de la Place pour l'Empereur *Gui*, la défendoit. *Arnoul* la prend à la fin d'Avril, ou dans le commencement de Mai. Pour ſe vanger de *Rodolfe*, il paſſe tout de ſuite les Alpes, avec des peines incroïables & fort inutiles. *Rodolfe* ſe cantone dans les Montagnes de Suiſſe. *Arnoul* laiſſe ſon fils *Zwentébald* *pluſtôt Duc de Spolète, fait ſuffiſamment entendre, que* Lambert, *que nous avons vu ci-devant Duc de cette Province, & excommunié par le Pape, étoit mort, cette année, ou la précédente.* Camillo Pellegrino *croit ce* Gui, *fils de* Gui l'Ancien, *pareillement Duc de Spolète. En effet* Erkempert *& l'*Anonime de Salerne *le nomment* Gui, fils de Gui l'Ancien. Lambert, *fils de* Gui l'Ancien, *dit* Erkempert *dans un autre endroit*, étant mort, laiſſa Spolète à ſon Fils (Erkempert *ne le nome pas*); & celui-ci venant à mourir, *Gui le Jeune*, devint maître de Spolète & de Camerino, fit la paix avec les Saraſins... *On voit par ces paroles que* Lambert *eut ſon Fils pour ſucceſſeur au Gouvernement de Spolète, & que, ce Fils aiant pareillement ceſſé de vivre*, Gui, *déja Duc de Camerino, le devint de Spolète, & gouverna les deux Duchés. Mais on ne ſauroit ſe tromper, en croïant que le Fils, laiſſé par* Lambert, *s'appelloit* Gui. *La* Lètre *du Pape* Jean *le dit clairement... Ce même Pape, dans une autre* Lètre, *de* 882 *à* Charle le Gras, *Empereur*, *ſerva toujours le Frioul, & fit ſa réſidence à Vérone. Il y demeuroit le* 10 *de Septembre, come il paroit par un de ſes* Diplomes, *que j'ai mis au jour* (*Antiquit. d'Ital.* Differt. 17), *& dont voici les caractères:* Doné le IV des Ides (*le* 10) de Septembre. L'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXVIIII, l'an II du règne du Seigneur *Bérenger* très glorieux Roi, Indiction VIII. Fait à Vérone. *Je le trouve encore à Crémone & maître en même tems de Breſcia le* 18 *d'Août. C'eſt ce que fait voir un* Diplome *de lui, publié par* Margarino (*Bullaire du Mont-Caſſin*) *lequel eſt daté* le XV des Calendes de Septembre, l'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCLXXXIX, l'an II du règne du Seigneur *Bérenger*, Indiction VII.. *On peut croire qu'après cette journée funeſte à* Bérenger, *Pavie, Milan & les autres Villes de la Lombardie tombèrent entre les mains de* Gui.

Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi le P. Pagi *ne parle que ſous l'année* 892 *des deux batailles dont il s'agit.* Gui, *ſans*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

se fait Moine au Mont-Caſſin en 908.

MASTARE,

ou

MASTALE I,

ſuccède en 908 à ſon père *Manſe II*; règne 40 ans, & meurt en 948.

Il prenoit le titre d'*Eminentiſſime Duc Impérial*; ce qui prouve que les Ducs d'Amalfi reconnoiſſoient l'Empereur Grec pour Souverain.

Depuis *Sergius II* juſqu'ici j'ai ſuivi *Jule-Céſar Capaccio*, qui, dans ſon *Hiſtoire de Naple*, donne une *Liſte des Ducs d'Amalfi*: mais ſa Chronologie eſt incompatible avec l'Hiſtoire. Tachons de la réformer. Il eſt certain, par une anciène *Chronique d'Amalfi*, que *Maſtare II*, frère puiſné de *Maſtare I*, fut créé Duc pour lui ſuccèder, en 968. C'eſt de là qu'il faut partir, & remonter juſqu'à *Pulcharis I.*

Maſtare I mourut en 968, aiant règné 40 ans. Il avoit donc été fait Duc en 928, & non pas en 908, come le dit *Capaccio.*

Manſe II ſe fit Moine, après un règne de 16 ans. Il eut pour ſucceſſeur immédiat ſon fils *Maſtare I.* Ce

PAPES.

Seigneur Benoît, *Pape, la ſeconde année après le decès de* Landebert, *Empereur Auguſte, Indiction III.* Ces caractères chronologiques indiquent le 31 d'Août 900; & prouvent que pour conſacrer *Benoît*, on n'eut pas beſoin de la permiſſion de l'Empereur, puiſque l'Empire étoit vacant dès 898. Il ne fut rempli que par le couronement de *Louis III* en 901.

Nous ne ſavons d'ailleurs de *Benoît*, que ce que *Frodoard* en a dit. *Il brilla juſtement par le nom de* Benoît (*c'eſt à dire* Béni), *parcequ'il fut magnifique & libéral envers tout le monde. Toutes ſes actions répondoient à l'éclat de ſa naiſſance, & marquoient ſa piété. Sans ceſſe occupé de la méditation de la Loi divine, il préféra le bien général à ſon utilité particulière. Les Veuves abandonées, les Indigens, ceux qui n'avoient point de Protecteurs trouvèrent en lui les bontés & les ſoins d'un Père. Il acheta le Ciel, en faiſant, à ſa mort, les Pauvres héritiers de tous ſes biens.*

LÉON V,

remplace *Benoît IV* en 903, & ne ſiége qu'environ deux mois.

PRINCES contemporains.

à *Louis.* Enfin dans la Diète, qui ſe tint à *Forcheim*, peut-être en Mai 900, ils l'élurent librement pour Roi, parcequ'ils aimèrent mieux ſuivre l'ancien uſage des François, dont tous les Rois avoient été d'une même Maiſon, que d'introduire une nouvelle coûtume. C'eſt la raiſon qu'*Hatton*, Archevêque de Cologne, en écrivant au Pape *Jean IX*, done de la conduite de la Diète. Il en ſuit que les Etats Germaniques ſe regardoient encore come membres du corps de la Monarchie Françoiſe, dont ils ne furent véritablement ſéparès, qu'après la mort de ce même *Louis.*

LOUIS II,

dit

L'ENFANT,

ſuccède à ſon père *Arnoul* en 900; & meurt le 21 de Novembre 911, n'aiant pas encore 18 ans, & n'aiant point été marié.

Le Gouvernement fut remis entre les mains d'*Hatton*, Archevêque de Cologne, & d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe, mari d'*Hedwige*, ſœur du jeune Roi, dont les Etats s'accrurent par la mort de ſon frère naturel *Zwentébald*, Roi de Lorraine, que ſes Sujets aſſaſſinèrent.

SAVANS & Illuſtres.

ARDING,

étoit Evêque de Breſcia en 905.

C'eſt tout ce qu'en dit *Ughelli*, qui n'a pas ſu que ce Prélat, dans cette même année 905, étoit Archichancelier du Roiaume d'Italie pour le Roi *Bérenger I.* On le voit paroître avec la même qualité dans les *Diplômes* de ce Roi juſqu'en 921, qui doit être l'année de ſa mort.

AICARD,

étoit Evêque de Parme en 920; & meurt en 929.

Ughelli le nome *Hercard d'Elberg.*

En 924, étant alors Secrétaire ou Chancelier du Roi *Hugue*, *Aicard* en obtint la confirmation des Privilèges de ſon Egliſe; & come cet Evêque, contre la maxime de l'Evangile, ſavoit ſervir deux Maîtres à la fois, il ſe fit doner, la même annèe par le Roi *Rodolfe*, la *Court* de Sabionète, à la prière de l'*Illuſtre Comteſſe Hermengarde*, Marquiſe d'Ivrée, & du *très valeureux Marquis Boniface*, beaufrère de *Rodolfe*, l'un & l'autre, dit ce Roi, *Conſeillers de notre Puiſſance Roiiale.*

LAMBERT,

fait Archevêque de Milan en 921, meurt le 1 de Juillet 930 ou 931.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ravager le plat païs, & retourne en Allemagne. Différens Hiſtoriens ont dit mal à propos, qu'il emmenoit à ſa ſuite *Bérenger* priſonier; & *Liutprand* débite à ce ſujet une fable ridicule, que *Sigonius* a trop légèrement adoptée. On a dit avec plus de fondement qu'*Arnoul* ſe fit élire, cette année, Roi d'Italie. De ces faits, l'un eſt démenti, l'autre atteſté par des *Chartes* de ce Prince & de *Bérenger*. L'Empereur ne tarde pas à recouvrer la plus grande partie de ce qu'*Arnoul* avoit pris.

Gui IV, Duc de Spolète & neveu de l'Empereur, aidé de ſon beaufrère *Waimaire I*, Prince de Salerne, va faire le ſiége de Bènevent. *Théodore Turcomas*, ſucceſſeur de *George*, n'aiant pas aſſés de troupes pour réſiſter aux vigoureuſes attaques des Aſſiégeans, arme les Bourgeois & fait une ſortie. On en eſt à peine aux mains, que les Bourgeois, come ils en étoient convenus avec *Waimaire*, prènent la fuite, & font entrer avec eux, dans la Ville, les Troupes de Salerne. Les Grecs ſont taillés en pièces; & *Turcomas* done 50 mille écus d'or pour racheter ſa vie. Les Bèneventains éliſent le Duc *Gui* pour leur Prince.

lui dit: On ne nous a rien remis des Immeubles de S. *Pierre*, qui, lorſque nous étions à Ravenne, furent reſtitués en votre préſence par *l'un & l'autre Marquis Gui*, pour obtenir de vous une nouvelle Inveſtiture. *Ainſi donc, au tems de l'entrevue de Ravenne, c'eſt à dire en la préſente année* 880, *les deux Duchés de Spolète étoient gouvernés par deux* Guis, *dont l'un aura ſans doute été fils & l'autre frère de* Lambert. *Suivant le témoignage d'*Erkempert, *le fils de* Lambert *mourut peu de tems après; & par conſéquent* Gui (*III*), *fils de* Gui (*I*), *doit être celui que nous verrons dans quelques années Roi d'Italie & Empereur des Romains.* Quelques Modernes lui donent pour Mère une fille de *Pepin*, Roi d'Italie, fils de *Charlemagne*. On n'en trouve point de preuves dans l'Antiquité. Ce qui ne paroît pas douteux, c'eſt que le Duc *Gui I*, ſon père, étoit un Seigneur François, aiant pour mère ou pour aieule quelque Femme de la Maiſon de *Charlemagne*, peut-être une fille du Roi *Carloman*. A quel autre titre *Gui III* *quelque fait d'armes, ne ſe feroit pas vu maître de Pavie & de la Lombardie.* Le même *Annaliſte* reprend cette remarque à la page 202, & dit: *Le P.* Pagi *rapporte à cette année* (892) *les deux ſanglantes batailles entre les Rois* Bérenger & Gui, *dont nous avons parlé ſous les années* 888 & 889. *Il eſt impoſſible de croire que* Gui, *que l'on a vu ci-devant commander à Pavie, & dans preſque toute la Lombardie, s'en fût emparé, ſans tirer l'épée; & que les deux Rois euſſent attendu juſqu'à ce tems à meſurer leurs forces dans quelque bataille. D'ailleurs c'eſt une opinion contredite par* Erkempert *& par d'autres Hiſtoriens. Il eſt vrai, come le dit* Frodoard (*Hiſtoire de Rheims*, liv. IV, ch. 2), *que le Pape* Formoſe *avoit écrit à* Foulque, *Archevêque de Rheims, qu'il vouloit tenir un Concile général à Rome le* 5 *jour des Calendes de Mars de l'indiction dixième, c'eſt à dire dans la préſente année* 892; *ſi pourtant ce ne devoit pas être l'année ſuivante, car le Texte* (de la *Lètre de Formoſe*, im-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ne fut donc pas en 908, mais en 928, qu'il abdiqua. Des Monumens historiques prouvent qu'il étoit Duc en 913. Il avoit commencé de regner en 912.

La durée de l'administration de *Léon* est inconnue; & celle de *Manse I*, son prédécesseur, ne fut que de 18 jours. C'est ici que l'arbitraire a lieu. Donons un an à ces deux Ducs; & nous voici ramenés en 911.

Pierre, Evêque d'Amalfi, & *Sergius III* furent en tout Ducs six ans. Leur administration finit en 911. Il en faut placer le commencement en 905.

Marin II, rétabli, & son fils *Pulcharis II*, regnèrent sept ans; & *Marin* mourut en 905, Son rappel est donc de 898.

Urse II & *Urse I* ne furent Ducs chacun que six mois; ce qui nous met en 897.

Marin II fut Duc, la première fois, quatre ans; & fut chassé en 897. Il avoit donc été fait Duc en 893.

Sergius II règna cinq ans; & cessa de règner, ou mourut en 893. Son administration commence donc en 888, qui doit

PAPES.

L'opinion commune met son élection le 28 d'Octobre 903, & sa déposition deux mois après, c'est à dire le 28 de Décembre; & le fait cependant mourir le 26 du même mois. Ces dates contradictoires ne peuvent pas subsister. *Sigonius*, qui fait mourir *Benoît IV* le 8 d'Avril, ne date point l'élection de *Léon V*. Il dit seulement, « Que »l'Assemblée pour »élire un Pape »troubla le repos, »non seulement »de Rome, mais »aussi de toute »l'Eglise, parce- »que les discordes »des Romains, »plus animées que »jamais, leur fai- »soient mépriser »les Loix humai- »nes & divines ». Il semble annoncer par là qu'il avoit lu quelque part que cette Assemblée fut longue & tumultueuse, & que *Léon* ne fut élu que quelques mois après la mort de *Benoît*. Il ajoute, « Que *Léon* ne »fut Pape que 40 »jours, & que »*Sergius* fut con- »sacré le 25 de »Decembre 904». Il résulte que l'on ignore également quand on fit monter *Léon* sur la Chaire de S. *Pierre*, & quand on le força d'en décendre.

CHRISTOPHLE

usurpe le Siege

PRINCES contemporains.

Ce fut sous le règne de *Louis II*, que les Hongrois commencèrent à ravager l'Allemagne. Il falut acheter la paix, en leur accordant un subside annuel.

L'Allemagne fut d'ailleurs déchirée durant 3 ou 4 ans par une Guerre intestine entre *Albert*, Comte de Bamberg, & l'Evêque de Wurtzbourg, dont les troupes étoient commandées par *Conrad de Fritzlar*, son frère. Ce dernier mourut pendant cette guerre; & laissa trois Fils. *Conrad*, l'aîné, fut Roi de Germanie. *Eberhard*, le second, fut Duc de Franconie. *Werner*, le troisième, fut la tige des Empereurs, que l'on appelle de la *Maison de Franconie.*

La mort de *Louis II* acheva de rompre les foibles liens, qui tenoient les Provinces Germaniques dans une sorte d'union avec la France.

INTERRÉGNE.

Depuis le 21 de Novembre 911, jour de la mort de *Louis II*, jusqu'au 19 d'Octobre 912.

LA Courone de Germanie devoit appartenir à *Charle le Simple*, qui, seul Prince légitime de la Maison de *Charlemagne*, devoit réunir les

SAVANS & Illustres.

Ughelli dit que *c'étoit un hôme belliqueux, féroce, & plus avide de nouveautés, qu'un Evêque n'auroit dû l'être.*

Il servit & desservit, au gré de ses passions, tous les Rois d'Italie de son tems; & fut de tous les complots, qui se formèrent contre eux.

ADALBERT de CAROMALIS,

Prélat d'une très sainte vie & toujours estimé de ses Souverains, étoit Evêque de Bergame en 885. Il meurt en 935.

Il fut le Restaurateur & come le second Fondateur de sa Ville Episcopale, dont il rebâtit les Murs, les Fortifications & tous les Edifices publics. Il fit élever, au milieu de la Ville, la nouvelle Cathédrale de S. *Alexandre* & S. *Laurent*. Il y transporta la plus grande partie des Chanoines avec l'Archidiacre; les dota de ses propres biens, sans rien ôter à l'ancien Chapitre; & leur accorda de grands priviléges. Il obtint beaucoup de graces pour son Eglise & pour lui-même des Rois d'Italie, & des Empereurs de son tems.

Lorsqu'en 894 *Arnoul*, alors Roi

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

L'Empereur *Gui* meurt, d'un vomiſſement de ſang, du 12 au 30 de Décembre.

895.

FOULQUE, Archevêque de Rheims, ſollicite fortement le Pape *Formoſe* de veiller aux intérêts du jeune Empereur *Lambert*. Le Pape répond à la Lètre du Prélat, « Qu'il a de » *Lambert* le même ſoin, qu'un » Père en pouroit avoir; qu'il » l'aime come ſon cher Fils; » & qu'il veut vivre avec lui » dans une union inaltérable ». Dans une autre *Lètre* au même Prélat, « il applaudit aux dé» marches, que cet Archevê» que fait en faveur de *Lam*» *bert*, avec lequel il ſe dit uni » par une paix ſi ſolide & par » une amitié ſi ſincère, qu'il n'eſt » aucun effort des Méchans qui » puiſſe les ſéparer ». Dans le même tems, il exhorte *Arnoul* « de revenir promtement en » Italie, & de s'avancer juſ» qu'à Rome ». Ce Roi, de l'avis de ſes Evêques, ſe rend aux inſtances du Pape dans le mois de Septembre. Il partage ſon armée en deux corps, avec leſquels il ravage la Toſcane. L'un marche vers Florence; & lui-même, après s'être arrêté quelque tems en Lombardie, conduit l'autre du côté de Lucque. Il paſſe les fêtes de Noël

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

auroit-il pu prétendre à la Couronne de France?

Il eut pour femme *Ageltrude*, *Agiltrude*, ou *Racheltrude*, fille d'*Adelgiſe II*, & ſœur de *Radelgiſe II* & d'*Aion II*, tous trois Princes de Bénevent. Sage & courageuſe, elle ſut conſerver le Roïaume d'Italie & l'Empire à ſon Fils. Elle vivoit encore en 909, & faiſoit ſa réſidence à Spolète, dont elle étoit reſtée Ducheſſe. Il ne paroît pas qu'elle ait fait *Gui* père d'autres enfans, que de l'Empereur *Lambert*.

L'année du Couronement de *Gui*, come Empereur, eſt inconteſtablement l'année 891, quoique *Baronius* & d'autres veuillent que ce ſoit 892; & *le jour précis de ce Couronement*, dit *Muratori*, p. 196, *fut*, come Sigonius *l'a fort bien remarqué*, *le 21 de Février. Il le prouve par un* Diplôme, *qu'il avoit ſous les ieux, & qu'*Ugelli *depuis a fait imprimer. Je l'ai prouvé moi-même par un autre* Diplôme, *que j'ai publié* (dans les *Antiquit. d'Ital.* Differt. 3 & 30), *par lequel* Gui *confirme à l'Impératrice* Ageltrude, *ſa femme... tous les biens à elle ap-*

primée dans la Bibliothèque des Pères, T. XVII, *porte* de l'Indiction onzième. *Ce Pape* déclare dans cette *Lètre* que l'Italie avoit alors ſouffert une première fois & une ſeconde des guerres horribles, qui l'avoient preſque entièrement conſumée. *C'eſt ce que le P.* Pagi *dit pour établir ſon opinion. Mais au fond il ne peut rien conclure de cette* Lètre, *parceque dans ce même tems la guerre continuoit entre les deux compétiteurs; & l'on verra, l'année ſuivante* (893) Bérenger *réduit au point d'implorer le ſecours d'*Arnoul, *Roi de Germanie.*

WIDON, ou GUI,

Duc de Spolète, élu Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger I*, dans le mois de Mai 889, couronné Empereur le 21 de Février 891, meurt entre le 12 & le 30 de Décembre 894.

On a vu dans l'article précèdent quelle convention il avoit faite avec *Bérenger*, Duc de Frioul; & ce qui le fit paſſer en France. Les *Annales de Fulde* publiées par *Freherus*, diſent, qu'*il s'étoit propoſé d'avoir, come Roi, la Gaule Belgique,*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

être l'année de la mort de *Pulcharis I.*

Je remets à préſent ma *Liſte* en ordre, en l'abregeant.

Pulcharis I meurt en 888.

Sergius II meurt en 893.

Marin II eſt dépoſé en 897.

Urſe I eſt dépoſé en 898.

Urſe II eſt dépoſé en 898.

Marin II rétabli, meurt en 905.

Sergius III meurt en 911.

Manſe I règne 18 jours en 912.

Léon règne apparemment le reſte de cette année 912.

Manſe II ſe fait Moine en 928.

Maſtare I, ſon fils, lui ſuccède en 928, & meurt en 968.

DUCS de Frioul,

MARQUIS de Tréviſe.

BERENGER, depuis environ 874, meurt en 924.

Devenu Roi d'Italie & depuis Empereur, il conſerva toujours ſon Duché. Je m'explique. En 895, il fut dépouillé de tous ſes Etats par *Arnoul*, Roi de Germanie & depuis Empereur : mais, dès l'année ſuivante, il en recouvra du moins

PAPES.

Apoſtolique ſur *Léon V* en 903, & le quite par force en 904.

Ce *Chriſtophle* étoit Prêtre, & Chapelain de *Léon V.* Voiant que ce Pape étoit un home ſimple, ſans eſprit, n'entendant rien aux affaires, & mépriſé des Romains ; il s'aſſocia de quelques Scélérats, avec leſquels il ſe ſaiſit de *Léon V*, le mit en priſon, le força d'abdiquer ; & ſe fit conſacrer Pape lui-même, ſans aucune élection.

SERGIUS III,

Cardinal Diacre & Comte de Tuſculum, ci-devant élu Pape en concurrence de *Jean IX*, mais non conſacré, monte ſur la Chaire de S. *Pierre* en 904 ; & meurt après le 1 de Juin 911.

Sigonius dit, « Que *Sergius*, » imitant l'audace » de *Chriſtophle*, » réſolut de le » chaſſer & de ſe » mètre en ſa pla- » ce : Que pour » n'être pas acca- » blé du poids de » la Faction con- » traire, il pria le » Marquis de Toſ- » cane, *Adalbert*, » de lui doner du » ſecours ; &, que » par ſon moien, » il ſe ſaiſit de » *Chriſtophle* le 24 » de Décembre » 904, qu'il le » força d'abdi- » quer, le confina » dans un Monaſ- » tère, & le fen-

PRINCES contemporains.

Etats des différentes branches, à meſure qu'elles s'éteignoient. Mais les François avoient deux fois exclus *Charle* du Trône ; & ſa jeuneſſe n'offroit pas à la Germanie le Défenſeur, dont elle avoit beſoin contre les Hongrois.

Obſervons de plus qu'*Arnoul*, qui tenoit le Trône, pluſtôt de la révolte des Seigneurs Allemans & Lorrains contre *Charle le Gras*, que du droit qu'il y pouvoit avoir par ſa naiſſance, lequel n'étoit réel qu'autant qu'on ne le conteſtoit pas, avoit ſouffert que l'autorité des Seigneurs prît ſans ceſſe de nouveaux accroiſſemens. Lorſqu'il mourut, les Evêques, les Abbés, les Ducs, les Comtes, les Marquis, en un mot tous les poſſeſſeurs de grands Fiefs, ſe conduiſoient en Souverains, qui conſentoient d'avoir un Chef : mais qui ne vouloient pas dépendre d'un Maître. Ils auroient pu forcer *Charle le Simple* à leur faire un Droit de leurs Uſurpations : mais, la Courone de Germanie demeurant héréditaire, *Charle* pouvoit avoir quelque ſucceſſeur, home de tête, qui, rétabliſſant l'ordre dans le Roiaume

SAVANS & Illuſtres.

de Germanie, prit Bergame, *Adalbert* fut fait priſonier & mis en la garde d'un Evêque. Ce Prince, voulant enſuite faire paſſer tous les habitans au fil de l'épée, en fut détourné par les prières d'*Adalbert*, auquel il rendit bientôt après la liberté.

Ce ſaint Evêque obtint, en 909, du Roi *Bérenger I* la permiſſion de fortifier Bergame, menacée d'une incurſion des Hongrois. *Liutprand* dit qu'en cette année ces Barbares parcoururent toute l'étendue du Roiaume d'Italie & l'Hiſtoire de l'Egliſe de Bergame dit que, par argent ou par d'autres moiens, *Adalbert* ſut, en divers tems, les écarter du territoire de ſa Ville. Les Fortifications n'en étoient pas achevées en 912, que *Bérenger*, alors Empereur, fit venir des Hongrois en Italie, & qu'*Adalbert* obtint du Roi *Rodolfe* une permiſſion pareille à celle qu'il avoit eue de *Bérenger* en 909.

HILDWIN,

fait Archevêque de Milan en 930 ou 931, meurt en 936 ou 937.

Après la mort de Lambert, *le Clergé & le Peuple*, dit *Muratori*, T. V, p. 319, *ſe flatoit de pouvoir, ſuivant l'ancien uſa-*

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT.

BERENGER I & ARNOUL, Rois d'Italie.

dans cette Ville, où *Bérenger* l'étant venu trouver, il le dépouille de ſes Etats, le retient priſonier ; & done le Duché de Frioul au Comte *Waltfred* ou *Gualtfred*, & celui de Milan, ou de Lombardie, au Comte *Magnifred* ou *Maginfred*. Peut-être ne faut-il chercher que dans le deſſein qu'avoit *Arnoul* d'être ſeul maître en Italie, le motif du ravage de la Toſcane & de ſa conduite à l'égard d'un Prince, qui ſe reconnoiſſoit ſon Vaſſal, & qu'il êtoit venu lui-même ſecourir l'année précèdente. Les conſeils de *Formoſe* durent cependant y contribuer. Ce Pape craignoit que le Duc *Adalbert II*, auprès de qui le Cardinal *Sergius*, Comte de Tuſculum, quelques autres Cardinaux, & pluſieurs des principaux de Rome, ſes ennemis, s'êtoient retirés, n'armât pour vanger leur querèle, & ne ſe rendît trop puiſſant dans Rome. D'ailleurs ſes vues particulières, qui ne différoient point de celles de ſes prédéceſſeurs, lui faiſoient ſouhaiter un Souverain, qui ne réſidât point en Italie ; &, pour ſe débaraſſer de *Lambert*, il avoit invité le Roi de Germanie à venir à Rome prendre la Courone Impériale. Au reſte la priſon de *Bérenger* ne fut pas de longue

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

partenans, ou par ſucceſſion, ou par donations faites par lui-même. Ce Diplome *fut donné* le IX des Calendes de Mars (*21 de Février*) Indiction VIIII. L'an de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCI; le III du Règne du Seigneur *Gui* en Italie ; le I jour de ſon Empire. Fait à Rome. *Nous avons encore une Bulle du Pape* Etiène V, *miſe au jour par le* Campi (*Hiſt. de Plaiſance*, T. I, *Supplem*), *par laquelle* Etiène *confirme à* Bernard, *Evêque de Plaiſance, tous ſes privilèges & droits. Elle fut écrite* de la main d'*Anaſtaſe*, Régionaire & Garde des Archives de la Sainte Egliſe Romaine, au mois de Février, Indiction IX. Donée le IV des Calendes de Mars par la main de *Zacharie*, Primicier du Saint Siége Apoſtolique, l'an I de l'Empire du Seigneur très pieux Auguſte *Gui*, couronné de Dieu, grand, pacifique Empereur, & l'an I après ſon Conſulat, Indiction IX, *c'eſt à dire en la préſente année* (891) *le 26 de Février. On a d'autres monumens, qui prouvent que le Couronement de* Gui, *come Empereur, ſe fit certai-*

c'eſt à dire le Roiaume de Lorraine. Le P. *Daniel* prétend, que *Foulque*, Archevêque de Rheims, aiant gagné quelques Evêques & quelques Seigneurs des Roiaumes de Bourgogne & de Lorraine, *Gui* vint à Langres avec une armée qu'il avoit amenée d'Italie, & qu'il ſe fit couroner par l'Evêque *Geilon. Je ne ſais pas*, dit *Muratori*, T. V, p. 184, *d'où cet Ecrivain a pu tirer ces faits. Les Auteurs, qu'il cite, n'en parlent pas ; &* Frodoard *dit que* Foulque *proteſtoit qu'il n'avoit rien fait pour avancer les affaires de* Gui. *Je ſais encore moins pourquoi le même P.* Daniel *aſſure hardiment que ce Prince étoit né d'une Fille de* Pepin, *Roi d'Italie, fils de* Charlemagne. *Je ne crois pas non plus qu'il ſoit vrai que* Gui, *come* Liutprand *le dit, eût envoié devant à Mets un Ecuier pour lui préparer l'Etape, telle qu'il la faloit pour un Roi* (more regio) : *& que l'Evêque de cette Ville eût fait un grand amas de vivres : mais qu'aiant appris que l'Ecuier, par ordre de ſon Maître, n'en vouloit qu'une petite proviſion, il fut ſi fort offenſé de*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

une partie ; & l'on voit, par quelques *Actes*, qu'il devoit avoir repris poſſeſſion de tout le Frioul en 897.

WALTFRED, ou GUALTFRED,

eſt fait Duc & Marquis de Frioul en 895 par *Arnoul*, Roi de Germanie. Il meurt en 896.

Ce *Waltfred* étoit apparemment Lombard ; & commandoit trois mille homes des Troupes du Frioul à la Bataille, que *Bérenger* & *Gui* ſe livrèrent en 889.

L'on ne voit pas qu'après avoir recouvré le Duché de Frioul, *Bérenger* en ait inveſti perſone. C'eſt là-deſſus, que j'ai dit qu'il le conſerva toujours. Mais depuis ſa mort, on ne trouve plus de Ducs & Marquis de Frioul ; & nous verrons dans la ſuite les Patriarches d'Aquilée, maîtres de preſque tout ce païs.

DUCS de Spolète.

GUI III,

Duc de Camerino en 876, & de Spolète en 880 ; Roi d'Italie en 889 ; Empereur en 891 ; meurt en 894.

PAPES.

» demain s'empa-
» ra du Siége A-
» poſtolique : Que
» bien qu'il y fût
» monté d'une ma-
» nière peu cano-
» nique, il ne le
» ſouilla, cepen-
» dant par aucun
» forfait remar-
» quable ».

Frodoard, Auteur contemporain, que *Sigonius* ne connoiſſoit point, parle tout autrement de la manière dont *Sergius* devint Pape. Il dit, « Que » *Sergius*, que l'on » avoit élu Pape » depuis longtems » & que l'on avoit » écarté du Trône » Pontifical, revint, » à la prière du » Peuple, après un » exil de ſept ans ; » qu'il reçut par » la conſécration » l'honeur, auquel » il étoit deſtiné » depuis tant d'an-» nées ; & que l'U-» nivers le vit avec » plaiſir, durant » plus de ſept ans, » occuper la Chai-» re de S. *Pierre* ».

Il ſuit deux choſes de ces paroles ; l'une que ce ne fut point en 891, en concurrence de *Formoſe*, mais en 898, en concurrence de *Jean IX*, que *Sergius* fut élu Pape ; l'autre que les Romains, indignés de l'uſurpation de *Chriſtophle*, rappellèrent *Sergius*, l'élurent une ſeconde fois Pape, & le firent conſacrer ; que, par conſéquent *Signonius*, *Baronius* & d'autres Ecrivains

PRINCES contemporains.

de France, entreprît de faire rentrer les Seigneurs Allemans dans leur ancien état.

Le parti fut donc pris de rendre purement élective la Courone de Germanie, & d'impoſer des Loix à celui qui la recevroit. Pour en écarter à jamais les Princes François, qui tôt ou tard auroient pu faire valoir les droits d'une ancienne hérédité, l'on réſolut auſſi de ne faire aucune attention aux Princes nés de *Concubines-Femmes*, qu'*Arnoul*, ou quelqu'autre des Princes de la Branche Germanique pouvoit avoir laiſſés ; & qui tous, avec une naiſſance pareille à celle d'*Arnoul*, avoient à la Courone le même droit que lui.

CONRAD I,

fils de *Conrad de Fritzlar* & Duc de Franconie, eſt élu Roi le 19 d'Octobre 912, & meurt le 23 de Décembre 919.

Les Etats d'Allemagne aſſemblés en Diète, voulurent mètre ſur le Trône *Otton le Grand*, Duc de Saxe & Règent ſous *Louis II.* Il refuſa d'y monter à cauſe de ſon grand âge ; & propoſa *Conrad*, qui fut élu ſur le champ : mais les Seigneurs firent avec lui des conventions, qui furent la véritable origi-

SAVANS & Illuſtres.

ge, élire pour Archevêque un de ſes Curés ou de ſes Chanoines nationaux : mais les intrigues du Roi Hugue, *qui fit agir ſon autorité, les obligèrent d'élire un Etranger. Ce fut* Hildwin, *François* (*Ughelli* dit Flamand) *parent de ce même Roi.* Hildwin, *élu ci-devant Evêque de Tongres* (ou de Liége) *en concurrence d'un autre, & forcé de renoncer à ce Siége, étoit venu chercher en Italie un ſort plus heureux.*

En 928, Nothère *ou* Notchère, *Evêque de Vérone, étant mort, le Roi* Hugue *fit ſi bien, qu'il mit* Hildwin *en poſſeſſion, ſinon de cet Evêché, du moins des Revenus : mais ce ne fut pas où ſe bornèrent l'ambition du Prélat, & la politique du Roi, dont les intérêts demandoient qu'il eût à Milan un Archevêque à ſa dévotion... Il eſt certain qu'*Hildwin *paſſa de l'Egliſe de Vérone à celle de S.* Ambroiſe, *bien plus conſidérable & bien plus riche. On ne faiſoit dès-lors aucune attention aux Canons, qui défendent les Tranſlations des Evêques.*

Celle d'*Hildwin* fut approuvée par la Cour de Rome, graces aux ſoins du Moine *Rathier*,

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT & d'ARNOUL. BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

durée. Des *Chartes* nous le montrent, le 5 de Mars de l'année ſuivante, exerçant l'autorité ſouveraine à Vérone. Il faut que la crainte de quelque révolution ſubite eût mis *Arnoul* dans la néceſſité de relâcher *Bérenger*, & de lui rendre la Marche de Vérone, avec l'uſage du titre de Roi d'Italie.

896.

ARNOUL marche à Rome: mais l'Impératrice *Ageltrude*, mère de *Lambert*, entre dans cette Ville avec une Armée. *Arnoul*, prévoïant qu'elle s'y défendroit vigoureuſement, eſt tenté de retourner en arrière; & ne ſe réſout à faire le ſiége, qu'à la prière de ſes troupes irritées de quelques plaiſanteries des Romains. Nous ne ſavons aucun détail de ce ſiége. Il eſt ſeulement certain, que Rome fut priſe d'aſſaut; qu'*Arnoul* reçut de *Formoſe* la Couronne Impériale, avant le 27 d'Avril; qu'il ſéjourna 15 jours à Rome; qu'il dona les ordres néceſſaires pour le Gouvernement de la Ville & la ſureté du Pape; qu'il fit arrêter deux des principaux de la Nobleſſe, ſoupçonés d'avoir favoriſé l'entrée de l'Impératrice *Ageltrude*; & qu'enfin il reçut le ſerment de fidélité du Peuple dans la Baſilique de S. *Paul*. Voici le Serment qui fut alors prêté.

nément dans cette année & dans ce mois. Qu'on voie encore un Acte de Piſe, que je rapporte ailleurs (Antiquit. d'Ital. T. III, p. 1039).

Dans le Sceau de plomb, qui pend aux Diplomes *de cet Empereur, que j'ai vus, eſt d'un côté ſon buſte, la couronne en tête & le bouclier à côté. La Légende eſt:* Wido Imperator Aug. (Gui Empereur Auguſte). *On lit de l'autre côté:* Renovatio Regni Franc. (Renouvellement du Roïaume des François). *Cet Empereur étoit bien éloigné de renouveller ce Roïaume, puiſqu'il n'étoit pas même Seigneur de toute l'Italie. Sans doute il projetoit, ſi ſes affaires alloient bien de faire auſſi des conquêtes en France, come il paroît par les Lettres de* Foulque, *Archevêque de Rheims. Le bruit y courut même que ce Prélat, bien qu'il affectât d'être entièrement favorable à* Charle le Simple, *entretenoit cependant toujours correſpondance avec l'Empereur* Gui, *pour l'attirer en France.* C'eſt ce que *Foulque* ne vouloit pas avouer. *Muratori*, dit encore, p. 201: *Pendant cette meſquinerie, qu'il ceſſa de favoriſer* Gui, *pour ſe déclarer en faveur du Comte* Eude, *qui fut élu Roi. La Ville de Mets reconnoiſſoit alors pour Souverain* Arnoul, *Roi de Germanie.... Ainſi* Robert, *Evêque de cette Ville, n'a pu favoriſer, ni le Duc* Gui, *ni le Comte* Eude.

Après la victoire remportée ſur *Bérenger*, au printems de 889, *Gui*, maître de preſque toute la Lombardie, *aſſembla*, dit *Muratori*, p. 191, *une grande Diète, où ſe trouvèrent les Evêques des Villes, qui s'étoient ſoumiſes; & ſe fit élire ſolemnellement Roi. J'ai doné l'Acte d'élection dans mon Recueil des* Hiſtoriens, *& dans la* Diſſertation 34 *de mes* Antiquités d'Italie. *Les Evêques y rappellent* les guerres horribles & les affreux carnages, *qui s'étoient faits juſqu'alors... Ils ajoutent, ſans nomer* Bérenger, *qu'ils avoient conſenti de l'accepter pour Roi,* partie de gré, partie de force, engagés (*à cette démarche*) furtivement & frauduleuſement par diverſes inſinuations, ou menaces. *Ils diſent encore que*, par

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

LAMBERT II, fils de l'Empereur Gui, associé par son Père au Roiaume d'Italie & à l'Empire, en 892, avoit du porter le titre de Duc de Spolète dès l'année précédente, lorsque *Gui* fut fait Empereur. Il reste Duc de Spolète, Roi d'Italie & Empereur en 894, par la mort de son Père ; & meurt à la fin de 898.

JE vais parler d'un autre Duc de Spolète, qui le fut du vivant de Lambert II : *mais je ne me contredirai point.*

GUI IV, fait Duc & Marquis de Spolète, vraisemblablement en 892, par l'Empereur *Gui* ; meurt, selon toutes les apparences, en 896.

Mais quel étoit ce *Gui* ? Nous savons qu'il fit la conquête de Bénevent vers la fin de 894 ; qu'il posséda cette Principauté durant un an & 8 mois ; & qu'il la perdit en 896, parceque l'Impératrice *Ageltrude* y rétablit son frère *Radelgise II.* Depuis ce tems l'Histoire ne parle plus de ce *Gui.*

L'*Anonime de Salerne* le confond mal à propos avec l'Empereur de ce

PAPES.

ont eu tort de le traiter d'*Invaseur du Pontificat.* Il est pourtant à présumer, qu'il ne s'oublia pas lui-même, & qu'il sut, par ses amis, engager les Romains à le rappeller. Il faut supposer d'ailleurs qu'il avoit eu soin de faire lever par *Benoît IV*, ou par *Léon V*, l'Excommunication lancée contre lui par *Jean IX* dans les Conciles de Rome & de Ravenne ; & de se faire rétablir dans tous ses Ordres. On ne trouve pas que, de son tems, qui que ce soit ait refusé de le reconnoître pour légitime Pape.

Ce que dit *Frodoard* de l'exil & du rappel de *Sergius*, est confirmé par son Epitaphe.

Sigebert, suivi par plusieurs Auteurs, accuse *Sergius* d'avoir une seconde fois sévi contre le cadavre de *Formose*, & d'en avoir annullé les Ordinations. Il est prouvé que l'un & l'autre est faux.

Ce qui peut seulement, dit l'Abbé *Muratori*, T. V, p. 267, *décréditer la mémoire de ce Souverain Pontife, c'est, si l'on veut s'en rapporter à la mauvaise langue de* Liutprand, *que par un infâme adultère il eut de* Marie Marozie, *Dame Romaine, un fils, nomé* Jean, *qui fut Pape après*

PRINCES contemporains.

ne du Droit Public d'Allemagne.

Les Lorrains ne concoururent point à l'élection de *Conrad*, & se donèrent à *Charle le Simple.* Ce fut le sujet d'une Guerre.

Otton, Duc de Saxe, étant mort peu de tems après l'élection de *Conrad*, *Henri*, son fils, surnomé l'*Oiseleur*, lui succèda de droit dans ses Biens Allodiaux ; &, par la concession du nouveau Roi, dans le Duché de Saxe : mais non dans celui de Thuringe. Ce fut la cause d'une autre Guerre, qui ne tourna pas à l'avantage de *Conrad*, & qui se termina par un accommodement.

Quelque puissant que fût le Clergé d'Allemagne ; la fermeté de *Conrad* lui conserva l'autorité, que le Souverain doit avoir dans les Affaires Ecclésiastiques. On avoit élu, sans son consentement, un Archevêque de Bremen. Il déclara l'élection nulle ; & fit consacrer un autre Archevêque, auquel le Pape *Jean IX* envoia sur le champ le *Pallium.* Il porta plus loin son autorité, sans qu'on l'ait alors accusé d'avoir passé les bornes. Les Evêques d'Allemagne aiant refusé d'accorder une Dispense de ma-

SAVANS & Illustres.

dont je parlerai dans l'*Epoque* suivante.

Il est faux qu'*Hildwin* eût été Moine à Laubes.

Ughelli dit, „Que „c'étoit un homme „d'un esprit doux, „& plus propre „aux exercices de „la Paix, qu'à „ceux de la Guer„re".

PANÉGIRIQUE de *BÉRENGER I.*

Cet Ouvrage en Vers peut avoir été composé vers 940, lorsque *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, songeoit à se faire Roi d'Italie. Vraisemblablement il fit faire ce *Panégirique* pour disposer les esprits en sa faveur, en leur rappellant les grandes qualités de son Aieul.

L'Auteur étoit certainement Italien, & devoit même être né dans la Vénétie, ou dans le Frioul. C'est ce que donne lieu de croire sa grande connoissance des Affaires d'Italie, & celle des Familles & des personnes, surtout des deux Provinces que je viens de nomer.

Son Langage, son Stile, ses Vers, ont la barbarie, la rudesse & tous les autres défauts de son siècle ; ensorte que, come Ecrivain & come Poëte, cet Auteur ne mérite aucune espèce d'attention : mais il n'en

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT & d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Je jure par tous ces miſteres de Dieu que, ſauf mon honeur, & la fidélité due au Seigneur Formoſe, *Pape, je ſuis & ſerai tous les jours de ma vie le* Féal *de l'Empereur* Arnoul; *& que je ne m'aſſocierai jamais avec qui que ce ſoit pour lui manquer de fidélité; que je ne prêterai jamais ſecours, ſoit à* Lambert, *fils d'*Ageltrude, *ſoit à ſa Mère elle-même pour les aider à ſe maintenir dans leur Dignité ſéculière; & que je ne livrerai jamais cette Ville de Rome, ſoit à* Lambert, *ſoit à ſa mère* Ageltrude, *ſoit à quelqu'un des leurs, ou de leurs Vaſſaux* (eorum hominibus). *Arnoul* part enſuite de Rome, en y laiſſant un Seigneur Allemand pour Commiſſaire. Lorſque ſes troupes entroient dans Rome, *Ageltrude* étoit ſortie de la Cité Léonine, pour aller rejoindre l'Empereur ſon fils à Spolète. *Arnoul* marche pour l'obliger à ſe rendre: mais, frapé tout à coup d'une apoplexie, qui lui laiſſe la tête attaquée d'une paraliſie incurable, il ne penſe qu'à quiter promtement l'Italie. *Rathbold*, ſon fils naturel, qu'il avoit chargé du Gouvernement général de la Lombardie, ne tarde pas à le ſuivre, effraïé des mouvemens que les Peuples faiſoient de toutes parts. *Ageltrude & Lambert dant que le Roi* Eude *emploïoit la force pour ſoûmètre l'Aquitaine à ſon obéiſſance;* Foulque, *Archevêque de Rheims, aiant excité beaucoup de Barons François à ſe révolter, déclara, le 28 de Janvier de la préſente année* (892) *& couronna Roi de France* Charle le Simple, *fils du Roi* Louis le Bègue.... *Dans une de ſes* Lettres, *rapportées par* Frodoard (*Hiſt. de Rheims*, liv. 4, C. 5), *il dit que ſes ennemis avoient publié qu'il avoit manœuvré cette rébellion & mis ſur le Trône le jeune* Charle, *afin d'avoir un prétexte pour introduire dans le Roïaume l'Empereur* Gui, *dont il étoit Parent très proche & l'ami le plus intime. Mais il proteſte que c'eſt une indigne calomnie, & qu'un home tel que lui, c'eſt à dire un home d'honeur & noblement né, n'eſt pas capable de former une pareille cabale.* Il n'en eſt pas moins certain par ſes autres *Lètres* citées ci-deſſus, leſquelles ſe liſent dans le même liv. de l'*Hiſtoire de Rheims* de *Frodoard*, ch. 4, que *Gui* travailloit ſous main à ſe faire en France un parti ſur l'arrivée de l'illuſtre Prince *Gui*, les Ennemis, déja deux fois mis en fuite, s'étoient évanouis come la fumée; *& l'on a lieu de craindre que ces paroles n'aient été dictées par la flaterie. En* conſequence, *ils éliſent* Roi & Seigneur ledit magnanime Prince *Gui*, pour les protéger & les gouverner roïalement, *&c. puiſqu'il s'étoit engagé d'aimer & d'exalter la ſainte Egliſe Romaine, de conſerver les droits des autres Egliſes & les Loix des Peuples, de ne point permètre les rapines, & de ne vouloir que la paix.*

Le *Diplôme*, qui précèdemment nous a fait voir *Gui* comtant les années de ſon règne, depuis la mort de *Charle le Gras*, eſt démenti par un autre, qu'*Ughelli* rapporte, & dont la Date eſt: *Le VII des Calendes de Juin* (25 de Mai) *l'an DCCCXC de l'Incarnation du Seigneur, Indiction VIII, l'an I du Seigneur* Gui, *Roi règnant en Italie. Fait dans le Comté de Turin.* C'eſt d'après cette Date, que j'ai placé l'élection de *Gui* vers la fin de Mai 889. *Coſimo della Rena*, dans ſa *Suite*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

nom. Le Comte *Campelli*, dans ſon *Hiſtoire de Spolète*, veut que *Gui IV* fût le ſecond fils de l'Empereur de ce nom; & qu'il ait été fait Duc en 891. Mais, quelque amitié, que l'Impératrice *Ageltrude* eût pour ſon frère *Radelgiſe II*, on s'imaginera difficilement que pour lui rendre la Principauté de Bènevent, elle en ait dépouillé ſon propre Fils, qui la poſsèdoit à titre de conquête.

Il eſt parlé dans l'Hiſtoire d'une Sœur de ce *Gui*, nomée *Jota*, laquelle étoit femme de *Waimaire I*, Prince de Salerne: mais on ne la donne point pour ſœur de l'Empereur *Lambert*. On peut donc conjecturer que *Gui IV* & ſa Sœur étoient enfans de *Gui II*, fils de *Lambert I*, & neveu de l'Empereur *Gui*. Beaucoup d'Hiſtoriens diſent que *Gui I*, pere de *Lambert I*, Duc de Spolète, étoit François & Parent de *Louis le Débonaire*. Une *Chronique de Bènevent* dit, en parlant de *Jota*, « Qu'elle étoit iſ- » ſue de Famille » Roſale, *ex regali ſtemmate* ». L'on peut en conclure que *Gui I*

PAPES.

Jean, *Archevêque de Ravenne. Cet Hiſtorien, copié par ceux qui ſont venus depuis, eſt le ſeul garant de cette infamie. Peut-être dit-il vrai. L'on demanderoit cependant volontiers s'il faut prendre pour des vérités conſtantes toutes les médiſances & toutes les horreurs, dont il a pris tant de ſoin de remplir ſon* Hiſtoire. *Il ajoutoit foi ſans peine à toutes les Paſquinades, à tous les Libelles diffamatoires; &, de ſon tems, ils n'étoient pas rares. Come la Faction oppoſée à* Sergius *ſubſiſta dans Rome durant tout ſon Pontificat, & lui ſurvécut; on a lieu de ſoupçonner qu'elle répandit beaucoup de mauvais bruits ſur le comte de ce Pape. Je ſuis bien perſuadé que* Marozie *ſcandaliſa Rome plus d'une fois par ſa conduite; & l'on en verra des preuves: mais il en faudroit de fortes pour aſſurer, ſans balancer, que ce fut de* Sergius *qu'elle eut* Jean, *qui fut Pape.*

En 907, *Sergius* acheva de rebatir & d'orner la Baſilique de Latran, qu'un tremblement de terre avoit renverſée en 896.

ANASTASE III ſuccède à *Sergius*

PRINCES contemporains.

riage, il l'accorda lui-même.

Soit par amour du bien de l'Etat, ſoit en vertu de quelque accord ſecret, il déſigna pour ſon ſucceſſeur ce même *Henri*, Duc de Saxe, avec lequel il avoit eu guerre.

HENRI I, dit L'OISELEUR,

Duc de Saxe, eſt élu Roi par la Diète en 919, ſur la recommandation de ſon prédéceſſeur; & meurt le 2 de Juillet 936.

Il étoit fils d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe & de Thuringe; & déscendoit de *Charlemagne* par ſa Mère. C'étoit *Hedwige*, ſœur de l'Empereur *Bérenger* & fille d'*Everhard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Gisèle*, fille de *Louis le Débonaire*.

Son règne fut principalement remarquable par l'acquiſition, qu'il fit en 923 de la Lorraine, & par des victoires remportées en différens tems ſur les Hongrois & les Eſclavons.

Pour mètre ſes Etats à couvert des courſes des premiers, il fit batir & fortifier des Villes & des Bourgs dans la Saxe, qui n'en avoit point eus juſqu'alors; &, par des priviléges conſidéra-

SAVANS & Illuſtres.

eſt pas de même à le conſidérer come Hiſtorien. On apprend de lui beaucoup de choſes, que l'on ne trouve nulle part ailleurs; &, quoiqu'il faſſe profeſſion de louer, il montre aſſés de bone foi, pour que ſon témoignage ſoit d'un grand poids.

Il finit ſon *Poème* au Couronement de *Bérenger* come Empereur, & le termine en exhortant les jeunes gens à continuer de chanter le reſte des grandes actions de ſon Héros. Il eſt viſible qu'il étoit dans un age très avancé, lorſqu'il le fit paroître; & qu'il ne doit pas avoir ſurvècu beaucoup au tems auquel j'en fixe la compoſition.

Adrien Valois a fait imprimer ce *Panégirique* à Paris, en 1663, avec des *Notes* utiles. En 1707, *Godefroi Leibnitz* l'inſéra dans ſa Collection des *Hiſtoriens de Brunſwik*; & *Muratori* l'a fait réimprimer en 1723 dans la ſeconde partie du T. I du Recueil des *Hiſtoriens d'Italie*, en joignant quelques *Notes* à celles d'*Adrien Valois*.

GUI, fait Evêque de Plaiſance vers la fin de 904 ou le commencement de 905; meurt en 940.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de LAMBERT & d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

profitent d'une diſpoſition ſi favorable, & ſe voient en aſſés peu de tems devenus maîtres de Pavie, de Milan & de toute la Lombardie. Milan, aiant fait quelque réſiſtance, eſt emporté d'aſſaut & pillé. *Magnifred*, Duc de Lombardie, eſt pris dans cette Ville; & par repréſailles de la mort d'*Ambroiſe*, Comte de Bergame, on lui tranche la tête. Un de ſes Fils & ſon Gendre ont les ieux crevés.

Ageltrude ôte dans ce même tems la Principauté de Bénevent à *Gui IV*, Duc de Spolète, pour y rétablir ſon propre frère *Radelgiſe II*, que l'on en avoit chaſſé depuis environ 12 ans.

Sur ces entrefaites, *Bérenger* achève de recouvrer tout le Frioul par la mort de *Waltfred*, qui venoit de le reconnoître pour ſon Souverain. Il ſe voit par là maître de tout le païs depuis les confins de la Carinthie & de la Bavière juſqu'à l'Adda. Pour s'en aſſurer la tranquille poſſeſſion, il fait la paix avec *Lambert*, dans une entrevue qu'ils ont à Pavie.

898.

UN Concile, que *Jean IX*, quatrième ſucceſſeur de *Formoſe*, tient à Ravenne, en préſence de l'Empereur lequel il pût comter; & *Foulque* devoit néceſſairement être l'ame de ce Parti. Nous venons de voir que, poſſeſſeur d'une très petite portion de l'Empire de *Charlemagne*, *Gui*, s'égaloit ſans façon à cet Empereur.

On ne ſauroit diſconvenir qu'il ne joignît à beaucoup de courage une habileté ſingulière: mais, livré totalement à ſon ambition, il avoit trop peu d'égard pour la juſtice & l'équité, reſpectoit trop peu les droits les plus ſaints, & ne ſe piquoit nullement de bone foi. Depuis longtems ennemi des Papes, il en devint le protecteur & l'ami, dès qu'il les crut utiles à ſes projets.

LANDEBERT,

LANTBERT,

ou LAMBERT,

aſſocié par *Gui*, ſon père, à l'Empire, en Février 892, règne avec lui juſqu'en Décembre 894; ſeul, come Empereur juſqu'en 896; & depuis, en concurrence d'*Arnoul*, juſque vers la fin de 898. Il règne, come Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger* & d'*Arnoul*, depuis la *des Ducs de Toſcane*, dit, « Qu'il » a vu l'original de » ce *Diplôme*, » qu'il porte l'*Indiction VII*, & » qu'il n'en eſt pas » moins de 890 ». C'eſt ce que je ne comprens pas plus que *Muratori*; car, ſi, come il l'obſerve, ce *Diplôme* eſt réellement de 890, c'eſt donc de 889, que *Gui* commençoit à comter ſon règne, & non de 888, come il paroit par l'autre *Diplôme*. Quoiqu'il ſoit difficile de ſe tirer de cette contradiction, je hazarderai pourtant quelques conjectures. Ce dernier *Diplôme* eſt daté *de Plaiſance, le IX des Calendes de Mai* (23 d'Avril) *DCCCLXXXVIIII*. C'eſt à dire un mois, avant l'élection ſolemnelle de *Gui*. Ce Prince, qui ne vouloit pas être en Italie moins que *Bérenger*, s'étant fait proclamer Roi par les Evêques & les Seigneurs de ſon Parti, vraiſemblablement auſſitôt après ſon retour de France, ſe regardoit come Roi dès la mort de *Charle le Gras*; & ſe faiſoit reconnoître en cette qualité dans toutes les Villes, qu'il ſoumètoit. Voilà pourquoi le *Diplôme*, daté *de Plaiſance le 23 d'A-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

étoit né de quelque Princeſſe, fille, ou de *Pepin le Bref*, ou du Roi *Carloman*, frère de *Charlemagne*.

Gui IV eſt qualifié Duc & Marquis de Spolète. On le nomoit Marquis, apparemment parceque l'Empereur, ſon grandoncle, le chargea de la défenſe des frontières voiſines de Benevent & des Grecs; mais, come on ne trouve pas que cet Empereur ni ſon fils *Lambert* ſe foient jamais deſſaiſis du Duché de Spolète, où même ils faiſoient leur principale réſidence, il paroit que *Gui* n'eut que le titre de Duc, ſans en avoir la puiſſance, ni poſſeder le Duché, dont apparemment il n'étoit que le Gouverneur particulier, avec un titre au-deſſus de celui de Comte, parcequ'il étoit neveu de l'Empereur.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que ce fut en 892 que l'Empereur *Gui* l'honora du titre de Duc, en même tems qu'il fit couronner Empereur ſon fils *Lambert*, qui, depuis que ſon Père étoit Empereur, devoit être Duc de Spolète ; & qui dans la réalité ne ceſſa

PAPES.

en 911, & meurt en 913.

Par la douceur de ſon gouvernement, il fut digne d'éprouver celle de Jeſus-Chriſt *dans le pardon de ſes fautes.* C'eſt l'éloge que *Frodoard* fait de ce Pape, & tout ce que nous en ſavons.

LAND,
ou
LANDON,

eſt élu Pape en 913, deux jours, dit-on, après la mort d'*Anaſtaſe III* ; & meurt en 914.

Frodoard en dit ſeulement, « Qu'il » ſiégea ſix mois » & dix jours ».

JEAN X,

Archevêque de Ravenne, ſuccède à *Landon* avant le 19 de Mai 914, come on le prouve par une de ſes Bulles ; & meurt en priſon, peut-être de mort violente, vers la fin de Mai ou le commencement de Juin 928.

La plume ſatirique de Liutprand *a prodigieuſement noirci la mémoire de ce Pape*, dit *Muratori*, T. V, *p.* 273. *Il raconte*, « *Qu'une Courtiſane impudente, mère de Marozie, étoit la maîtreſſe abſolue dans Rome: Que* » Jean *y vint, débauché par* Pierre, » *Archevêque de* » *Ravenne : Que* » Theodora *fut*

PRINCES contemporains.

bles, il engagea la Nobleſſe & le Peuple à les habiter.

Il établit auſſi des Margraves ou Marquis dans le Brandebourg, dans la Miſnie & dans la Luſace, qu'il avoit enlevées aux Eſclavons.

En 935, après l'Autriche reconquiſe ſur les Hongrois, ſes Troupes le proclamèrent Empereur : mais on ne voit pas qu'il ait fait aucun uſage de ce titre. Il eſt vrai que, lorſqu'il mourut, il méditoit la conquête de l'Italie ; & l'on ne ſauroit douter que ſon deſſein ne fut d'aller à Rome ſe faire couroner Empereur.

On peut le regarder come le premier Fondateur des Chapitres nobles de Filles. Il avoit établi, ſous la Règle de S. *Auguſtin*, pluſieurs Maiſons pour les Filles, dont les Pères avoient péri dans les Guerres contre les Hongrois; & leur avoit permis de ſortir de ces Maiſons & de ſe marier, quand elles voudroient.

OTTON I,
dit
LE GRAND,

fils d'*Henri l'Oiſeleur*, eſt élu Roi de Germanie en 936, & Roi d'Italie en 961. Le Pape *Jean XII* le

SAVANS & Illuſtres.

Le 19 de Décembre 920, l'Empereur *Bérenger*, en récompenſe des ſervices de *Gui*, fit préſent à l'Egliſe de Plaiſance de la petite Abbaie de Ste. *Chriſtine* de Pavie : mais *Gui* n'en fut pas pour cela plus conſtant dans le Parti de ce Prince. Des *Actes* & des *Diplômes* expédiés dans le cours de l'Indiction X, c'eſt à dire du 1 de Septembre 921, au 1 de Septembre 922, nous font voir, d'abord *Rodolfe*, qui devint Roi d'Italie en 921, Maître de Plaiſance ; & *Gui* ſon Conſeiller ; enſuite *Bérenger* remis en poſſeſſion de cette Ville, & *Gui* Conſeiller de cet Empereur ; enfin *Rodolfe* aiant recouvré Plaiſance, & *Gui* paroiſſant avec lui come ſon Conſeiller.

En 924, *Gui* ſe fit doner, par ce dernier, une place ſur les murs de Pavie, pour y bâtir une Maiſon deſtinée à loger les Evêques de Plaiſance. C'étoit l'uſage que tous les Evêques du Roiaume d'Italie euſſent une Maiſon à Pavie, appartenante à leur Egliſe, pour l'habiter dans le tems des Diètes, ou lorſque d'autres affaires les appelloient à la Cour.

Ughelli traite *Gui* de *Factieux, plus homme de Guer-*

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.

BERENGER *I, Roi d'Italie.*

Lambert, confirme l'élection & le sacre de cet Empereur ; & déclare nulle l'élection d'*Arnoul*, come *barbare & subreptice.* Alors *Arnoul* n'étoit plus à craindre. Dans ce même Concile, *Lambert* confirme toutes les Donations faites à l'Eglise Romaine par différens Empereurs & par *Gui*, son père. On y fait aussi trois *Décrets* qui servent de preuve à l'étendue du pouvoir des nouveaux Empereurs d'Occident sur Rome & sur l'Etat Ecclésiastique. *Lambert* dit dans l'un : *Si quelque Romain, soit du Clergé, soit du Sénat, soit de tout autre Ordre, veut de son plein gré se rendre auprès de notre Majesté Impériale, ou s'il est forcé par la nécessité d'en appeller à notre Tribunal; que qui que ce soit ne saisisse ou ne pille ses effets, ou n'attente à sa persone, ni pendant son voïage en venant ou retournant, ni pendant son séjour, jusqu'à ce que l'Empereur ait le loisir de prendre connoissance, ou par lui-même, ou par ses Commissaires, de la Cause de cet home ; & que quiconque aura tenté de lui nuire en sa persone, ou de lui prendre quelque chose, soit pendant son voïage en venant ou retournant, soit pendant son séjour, en soit puni par l'Empereur, dont il aura mérité l'indignation.* C'est le Pape & le Con-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fin de 894 jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de la même année 898.

Baronius & D. *Mabillon* rapportent une prétendue *Charte* de l'Empereur *Gui*, datée le 10 ou le 13 de Novembre 891 à Balva dans le Duché de Spolète, où ce Prince est dit se trouver, revenant de Bènevent avec l'Impératrice. Si l'on en croit cette *Charte*, ce fut alors & dans ce lieu que *Lambert* naquit. Elle contient un don, fait au Monastère de S. *Vincent* de Volturne par *Gui*, d'une Eglise & du poids en or du jeune *Lambert*, en reconnoissance de ce que Dieu venoit de lui doner ce Fils. Mais cette *Charte*, fabriquée pour couvrir quelque usurpation, est l'ouvrage d'un Faussaire ignorant. On verra que *Lambert* étoit nécessairement né quelques années, avant que son Pere fut Roi d'Italie; & d'ailleurs, en Octobre ou Novembre 891, *Gui* ne pouvoit pas revenir de Bènevent, dont les Grecs depuis quelque tems étoient maitres.

Je ne trouve point que *Lambert* ait été marié.

Au sujet de la prise de Milan par cet Empereur, de

vril 889, porte *l'an II de son règne.* L'autre *Diplôme* expédié *dans le Comté de Turin, le 25 de Mai* 890, ne porte que l'*An premier du règne de* Gui, pour l'une de ces deux raisons. De peur d'offenser les Membres de la Diète, qui l'avoit élu Roi solemnellement, *Gui* ne devoit conter le commencement de son règne que du jour de son élection. L'autre raison est que c'étoit depuis cette élection apparemment, que le *Comté de Turin* l'avoit reconnu Roi.

Ce Prince ne discontinua point jusqu'à sa mort de faire la guerre à *Bérenger*. Ses succès allarmèrent Rome ; & forcèrent *Bérenger*, d'apeller à son secours *Arnoul*, Roi de Germanie.

Arnoul, dit *Herman Contract* sous l'année 890, *fut vivement sollicité de la part de l'Apostolique de venir à Rome, d'arracher l'Italie à tant de Tirans, & de la garder sous sa domination.* Le Pape, dont il s'agit dans ces paroles, est *Etiène V*, qui faisoit profession ouverte d'être l'ami de *Gui*, qu'il avoit en quelque sorte placé sur le Trône. C'est pourquoi *Muratori* ne

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

jamais de l'être.

Je ne parle donc ici de *Gui IV*, que come d'un Duc titulaire. Peut-être auſſi ſous le nom de *Duc de Spolète*, fut-il, come pluſieurs autres, *Duc de Camerino*: mais cela n'eſt dit nulle part.

AGELTRUDE,

veuve de l'Empereur *Gui*, Ducheſſe de Spolète depuis 898, meurt, on ne ſait pas en quelle année.

C'eſt une conjecture aſſés vraiſemblable de l'Abbé *Muratori*, qu'après la mort de l'Empereur *Lambert*, l'Impératrice *Ageltrude*, ſa mère, reſta Ducheſſe de Spolète, en reconnoiſſant pour ſon Souverain *Bérenger*, Roi d'Italie.

Elle vivoit encore en 900 à Spolète, où, le 3 de Septembre, elle fit un échange avec *Maion*, Abbé de S. *Vincent* de Volturne.

ANONIME

durant pluſieurs années.

Il eſt impoſſible de découvrir quel fut le premier ſucceſſeur d'*Ageltrude*: mais il paroît certain que le ſecond fut *Albéric*, lequel, en 910, étoit Duc & Marquis de Camerino.

PAPES.

» *épriſe d'amour* » *pour lui: Que*, » *dans ce tems*, » *l'Evêque de Bo-* » *logne vint à mou-* » *rir; & que* Jean » *fut élu pour lui* » *ſuccéder: Que*, » *peu de tems a-* » *près, l'Archevê-* » *que de Ravenne* » *mourut; & que*, » *par les conſeils* » *& le ſecours de* » Theodora, *l'am-* » *bitieux* Jean *a-* » *bandona ſon E-* » *gliſe pour uſur-* » *per celle de Ra-* » *venne, contre tou-* » *tes les Loix preſ-* » *crites par les SS.* » *Pères* ». Liutprand *ajoute*: Après un modique intervalle de tems, le Pape, qui l'avoit injuſtement ordoné, mourut, Dieu l'aiant rappellé. L'impudique *Theodora Glycerium*, qui ſouffroit d'être, par la diſtance de 200 milles, qui ſéparent Ravenne de Rome, réduite à coucher rarement avec ſon Amant, l'obligea de quiter le Siège Archiépiſcopal de Ravenne, & d'uſurper (ô crime affreux!) le Souverain Pontificat de Rome.

Je crois aiſément que, par les intrigues de cette Femme, Jean *fut tranſféré ſur la Chaire de S.* Pierre; *& je ſuis très perſuadé que ſon paſſage du Siége de Ravenne à celui de Rome fut univerſellement blâmé. Les anciens Canons & le dernier Concile de*

PRINCES contemporains.

courone Empereur en 962. Il meurt le 7 de Mai 973. *J'en parlerai plus au long dans l'Epoque ſuivante, même* Colone.

ROIS d'Arle, *ou* de Provence, *ou* de Bourgogne Cisjurane.

LOUIS,

n'aiant que 10 ans, ſuccède en 887 à ſon père *Boſon*, du conſentement de l'Empereur *Charle le Gras*. Il eſt fait Roi d'Italie en 900, & couroné Empereur en 901. Il perd le Roïaume d'Italie & l'Empire en 905. Il vivoit encore en 923.

En vertu d'une conceſſion, obtenue par préſens d'*Arnoul*, Roi de Germanie, la Reine *Hermengarde*, fille de l'Empereur *Louis II* & veuve du Roi *Boſon*, fit en 890 couroner ſon fils *Louis* Roi d'Arle, ou de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane, dans une aſſemblée des Evêques & des Seigneurs du païs, à laquelle préſidèrent des Commiſſaires d'*Arnoul*, qui reçurent l'homage & le ſerment du jeune Roi. C'eſt l'origine du Droit de Suzeraineté, que les Rois de Germanie, depuis Empereurs, ont pré-

SAVANS & Illuſtres.

re, qu'home d'Egliſe.

Ce qui ſuit eſt tiré de *Muratori*, T. V, p. 327. *Le Moine de Bobbio, de qui nous avons une* Relation des Miracles opérés par l'interceſſion de S. Colomban, *Abbé de cet illuſtre Monaſtère, & qui vivoit dans ce tems-là même, raconte un fait, qui mérite d'être rapporté. Quelques Gens puiſſans, & ſur tout* Gui, *Evêque de Plaiſance, avoient uſurpé quantité de biens ſur le Monaſtère de Bobbio; ſorte d'uſurpation, qui, dans ces ſiècles malheureux, n'étoit que trop commune en Italie; de même qu'en France. Lorſque le Roi* Hugue *fut devenu maître du Roïaume d'Italie, la Reine* Alda, *ſa femme, amena dans ce païs à ſa ſuite un home ſage & de grande naiſſance, appelé* Gerlenne, *auquel elle vouloit faire avoir un Evêché.* Hugue *le fit Archichancelier du Roïaume; ſuum Sigillum ei tribuit, ſummumque Cancellarium eſſe præcepit. Je le trouve en 929 Chancelier ſeulement: mais dans les années ſuivantes il paroît come Archichancelier.* Silvérade, *Abbé de Bobbio, mourut; & le Roi dona cette Abbaie en Com-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.

BERENGER I, Roi d'Italie.

cile, qui parlent dans cet autre *Décret*, en adreſſant la parole à l'Empereur: *Que les Délits, commis dans nos territoires, pour leſquels nous aurons recours à vous, come les Mutilations, les Déprédations, les Incendies, les Rapines, & les Violences ſoient punis par vous très promtement & ſuivant les Loix.* Voici le plus important de ces trois *Décrets*, à cauſe des querèles, que l'on verra bientôt s'élever entre les Empereurs & les Papes. *Come, à la mort d'un ſouverain Pontife, l'Egliſe Romaine eſt expoſée à beaucoup de violences, parceque l'on conſacre le nouveau Pape à l'inſu de l'Empereur & ſans attendre ſes Commiſſaires, dont l'autorité préviendroit les violences & les ſcandales, qui le plus ſouvent accompagnent cette cérémonie; nous voulons qu'à l'avenir le Pape ſoit élu par les Evêques & tout le Clergé, ſur la réquiſition du Sénat & du Peuple; & qu'aiant été de cette manière élu ſolemnellement en la préſence de tous, on le conſacre en la préſence des Commiſſaires de l'Empereur; & que perſone n'oſe impunément exiger de lui, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, d'autres promeſſes & d'autres ſermens, que ceux qui ſont autoriſés par l'anciène coûtume; enſorte que l'Egliſe ne ſouffre ni*

EMPEREURS d'Occident | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

laquelle je parle ſous l'année 896, *Muratori* dit, T. V, p. 218: *Je crois qu'en cette occaſion Milan éprouva de grandes diſgraces, parceque du tems de* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois du XI ſiècle, il ſe conſervoit une Tradition, qui portoit qu'un* Lambert, *Roi d'Italie, avoit très cruellement traité la Ville de Milan; qu'après l'avoir aſſiégée, & priſe par ſtratagème, il fit un horrible maſſacre des habitans, & qu'il détruiſit les Palais, les Tours, les autres magnifiques Bâtimens & les Fortifications de cette Ville célèbre. Ce récit de* Landulf, *copié depuis par* Galvano Fiamma (dans ſon *Bouquet de Fleurs*) *eſt plein de fables & d'anachroniſmes. Il ſuppoſe que ce Roi* Lambert *vivoit aux environs de l'an 570, & même avant l'arrivée des Lombards en Italie; bévue inexcuſable & preuve de la profonde ignorance de ces ſiècles là, puiſque* Landulf *ne fleurit qu'environ 180 ans après le règne de l'Empereur* Lambert. *Il dit encore qu'*Hilduin *étoit alors Duc de Milan; & que* Lambert *fut tué depuis à la chaſſe* peut pas ſe perſuader que ce Pape ait jamais eu deſſein d'attirer *Arnoul* en Italie; & croit d'autant plus qu'*Herman Contract* s'eſt trompé dans cet endroit, qu'il copie dans un autre, ces paroles, de la *Continuation des Annales de Fulde*, publiées par *Freherus*, leſquelles ſe trouvent hors de place ſous l'année 890: *Il* (Arnoul) *étoit inſtamment prié de la part de l'Apoſtolique* Formoſe, *de venir viſiter Rome, la Maiſon de S.* Pierre; *d'arracher le Roïaume des mains des mauvais Chretiens, & de celles des Infidèles prêts à s'en emparer; de daigner le garder, & de ſe charger de le défendre. Mais, retenu dans ſon Roïaume par différentes choſes, qui ſe ſuccèdoient les unes aux autres, il refuſa, malgré lui, de faire ce que le Pape demandoit.* En conſéquence de ce Texte *Muratori* veut que dans celui d'*Herman Contract*, il ſoit queſtion de *Formoſe*, qui ne fut Pape que pluſieurs mois après Février 891; & renvoie à cette année, ou même en 893, l'invitation faite au Roi *Arnoul* de venir en Italie.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ALBÉRIC devient Duc & Marquis de Spolète, par le meurtre du ſucceſſeur immédiat d'*Ageltrude* : mais on ignore en quelle année.

Cet *Albéric* étoit un Lombard de Spolète, ou de Camerino, très pauvre. Il commandoit, en 888 ou 889, une Compagnie d'Homes d'Armes de Camerino dans l'armée de *Gui* contre *Bérenger*. Dans la ſuite, il embraſſa le parti de ce dernier, vraiſemblablement après la mort de l'Empereur *Lambert* ; & ce fut *Bérenger*, qui le fit Marquis de Camerino, ſans doute pendant qu'*Ageltrude* poſſedoit le Duché de Spolète ; c'eſt à dire que *Bérenger* lui dona le commandement des Troupes & la garde des Frontières du Duché de Camerino.

Vraiſemblablement un autre eut, ſoit de l'Impératrice *Ageltrude*, ſoit de *Bérenger*, le même titre & les mêmes emplois à Spolète ; & cet autre dut être le ſucceſſeur immédiat d'*Ageltrude* au Duché de Spolète. *Albéric* ſe défit de ce Concurrent, on ne

PAPES.

Ravenne en 898 avoient condamné ces ſortes de Tranſlations, afin de mètre un frein à la cupidité des Evéques.

Mais ſe peut-il que l'on entende, ſans indignation, Baronius *appeller* Jean X : un faux Pape ; un infame Uſurpateur, devenu maître de Rome par le ſecours d'une Courtiſane. *Se faire par la Simonie un chemin à l'Epiſcopat, & quiter une Egliſe pour une autre, ſont deux choſes très différentes. Rome avoit alors beſoin pour Pape d'un home de ſens & de courage. On crut le trouver dans l'Archevêque de Ravenne ; & les Loix de la Diſcipline eccléſiaſtique cèdent au beſoin.* Jean *fut élu ſans Schiſme ; & fut reconnu de toute l'Egliſe pour le légitime & véritable Pape. Jeter aujourd'hui des doutes ſur ſon Pontificat, c'eſt ce qui ne devroit pas être permis, come pouvant avoir de très dangereuſes conſéquences.*

A l'égard de ce que dit Liutprand *qu'un motif d'impudicité fit tranſférer* Jean *de Ravenne à Rome, c'eſt ce qui ſera cru ſur le champ de quiconque aime à croire pluſtôt le mal que le bien, & trouve même vo-*

PRINCES contemporains.

tendu ſur le Roiaume d'Arle.

Voïés, aux Empereurs d'Occident, *l'Article :* Louis III.

HUGUE,

ſuccède en 924 au Roi *Louis*, ſous le titre de *Marquis de Provence.* En 926, il devient Roi d'Italie. En 933, il ceſſe de poſséder le Roiaume de Bourgogne Cisjurane, qu'il céde à *Rodolfe II*, Roi de Bourgogne Transjurane, en échange des droits de ce Prince au Roiaume d'Italie, dont en 921 il avoit été fait Roi : mais *Hugue* ſe réſerve le Comté d'Arle, qu'il avoit hérité du Comte *Thibaut*, ſon père. Il meurt en 947.

De ſimple *Comte d'Arle*, c'eſt à dire *de la Provence proprement dite*, *Hugue*, par le choix des Seigneurs & du Peuple, devint *Souverain de la Bourgogne Cisjurane*, ſous le titre de *Marquis de Provence.* Il eſt à préſumer qu'on n'avoit eu deſſein, ſous ce nom, que de lui confier la Régence du Roiaume, juſqu'à ce que le Prince *Charle-Conſtantin*, fils du Roi *Louis*, fût en âge de gouverner. *Hugue*, uſurpant la Souveraineté, força depuis le jeune Prince à ſe contenter du ſeul

SAVANS & Illuſtres.

mende à Gerlenne, *qui n'étoit pas Moine. Celui-ci, trouvant ſi pauvre ce Monaſtère autrefois ſi riche, préſſa pluſieurs fois le Roi d'obliger les Uſurpateurs à rendre les biens qu'ils avoient pris.* Mais, *dit le Moine de Bobbio*, le Roi ne pouvoit pas les leur enlever d'autorité, parce qu'il les redoutoit ; & qu'il craignoit, en agiſſant contre leur volonté, qu'ils ne fiſſent quelque tort au Roiaume. Nous ſavons qu'ils s'étoient revoltés pluſieurs fois contre lui. *Ces paroles montrent combien les eſprits & les mœurs des Seigneurs Eccléſiaſtiques & Séculiers étoient alors corrompus. L'adroit* Hugue *conſeilla donc à* Gerlenne *de tranſporter à Pavie le Corps de S.* Colomban, *parcequ'à cette vue les Uſurpateurs pouroient ſe laiſſer émouvoir. C'eſt ce qui ſe fit vers 929 ou 930 ; & ces ſaintes Reliques furent expoſées dans l'Egliſe de S.* Michel. *Alors, dit le même Auteur*, étoit malade d'une groſſe fièvre, *Lothaire*, jeune Enfant d'un heureux naturel, que le Roi, nomé ci-deſſus, avoit eu de la Reine *Adda*. Son Père ordona qu'on le portât dans les bras à cette Egliſe. *Il y*

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'ARNOUL.

BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſcandale ni domage, & que l'autorité de l'Empereur ne reçoive aucune diminution. L'Hiſtoire obſerve que dans ce Concile les ſuffrages étoient extrêmement libres; ce qui prouve la droiture des intentions de *Jean IX.*

Berthe, fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine & de *Waldrade*, conçoit le deſſein d'élever à l'Empire *Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, ſon mari. Ce Prince paſſe le mont Bardon avec toutes ſes troupes, & s'avance entre l'arme & Plaiſance juſqu'à Borgo-San-Donnino. *Lambert*, qui chaſſoit alors dans la Forêt de Marengo, ne ſe done pas le tems de raſſembler ſes troupes. Il ſe met à la tête de 100 Chevaux d'élite; tombe pendant la nuit ſur l'armée d'*Adalbert*, qu'il trouve plongée dans l'ivreſſe & dans le ſommeil; & la taille en pièces. Le Marquis *Hildebrand*, qui s'étoit joint au Duc, échape au carnage & ſe ſauve. *Adalbert*, caché dans une étable, eſt pris & conduit à *Lambert*, qui le raille ſur le lieu de ſa retraite, & l'emmène priſonier à Pavie.

Ce jeune Empereur meurt au commencement d'Octobre. *Bérenger* ne ſait pas pluſtôt qu'il eſt délivré d'un Concurrent ſi dangereux, qu'il ſe rend à Pavie, qui ſe ſoûmet; & *avec une* Epiſre *par* Azzon, *fils de cet* Hilduin. *Toutefois il eſt clair qu'il veut parler de l'Empereur* Lambert, *come on le verra par la manière dont ce Prince mourut. A travers l'obſcurité de ces contes populaires, on entrevoit aſſés que* Lambert *dut maltraiter beaucoup la Ville de Milan à cauſe de ſa révolte. Ordinairement de pareilles Traditions du Peuple ne ſont pas ſans quelque fondement.*

L'Empereur *Lambert*, dit encore *Muratori*, p. 231, *aimoit ſingulièrement la chaſſe; & ſon endroit favori pour prendre ce plaiſir, étoit la Forêt de Marengo dans le territoire, où l'on a depuis bâti la Ville d'Alexandrie. On voit encore dans ces cantons un Château, qui porte le nom de Marengo, duquel parlent* Leandro Alberti *&* Magino. *Ce fut là que le 3 de Septembre* (de cette année 898) *il confirma tous les Priviléges de l'Egliſe de Modène, en faveur de l'Evêque* Gamenulf, *par un* Diplôme *que* Sigonius *a cité, que* Sillingardi *a mis au jour, & qui ſe trouve auſſi dans* Ughelli. *Sa date eſt*, l'An de l'In-

Pour moi, je ne doute pas qu'*Herman Contract* n'ait voulu parler d'*Etiène V.* C'eſt ce qu'il dit là, qui m'a fait penſer que la grande amitié de ce Pontife pour *Gui* pouvoit bien n'être que l'effet d'une Politique ſage; & ce qui me fait dire ailleurs, que, lorſqu'auſſitôt après la mort de *Charle le Gras*, *Etiène* ſacra *Gui* Roi des François, & lui conſeilla de paſſer en France, il ne pouvoit point, jugeant de ce Prince par ſa conduite paſſée, ne pas vouloir éloigner de Rome un voiſin auſſi fâcheux.

Sigonius, *Eccard*, & d'autres font venir en Italie dans l'année 891, *Zwentebald*, *Zventebold* ou *Zventebolk*, fils naturel du Roi *Arnoul*, envoié par ſon Père au ſecours de *Bérenger*; & lui font faire alors le ſiége de Pavie: mais ce ſiége qui ſe fit au mois de Février, ne peut pas être de cette année, puiſque *Gui* pour lors étoit à Rome; que ce fut dans ce même mois de Février qu'il y reçut la Courone Impériale des mains d'*Etiène V*; & que ce fut lui-même qui défendit Pavie contre *Zwentebald.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fait pas en quelle année, ni de quelle manière ; & fut par là Duc de Spolète & de Camerino.

C'eſt ce qui peut réſulter de quelques Vers très obſcurs du *Panégirique de Bérenger* ; & ſur tout cela l'Hiſtoire ne fournit aucune lumière, ſinon qu'elle nous apprend que dans l'Expédition, que le Pape *Jean X* fit en perſone contre les Saraſins du Garigliano, le Marquis *Albéric* commandoit un corps d'armée conſidérable, qui ne pouvoit être compoſé que des Troupes unies de Spolète & de Camerino.

Par un *Diplôme* du 31 de Mai 920, l'Empereur *Bérenger* confirma toutes les Donations, faites par le Marquis *Albéric* à l'Abbaïe de Farfa, de Biens ſitués dans la Marche de Fermo, qui ne diffère point de celle de Camerino. Come cette Abbaïe étoit dans le Duché de Spolète, on peut raiſonablement conclure que c'étoit à titre de Duc de Spolète, qu'*Albéric* avoit fait ces donations.

Quelque décriée que fut la conduite de la célèbre *Marozie*, Dame Romaine, *Albéric* ne

PAPES.

lontiers du mal dans les actions les meilleures. Mais il n'en ſera pas de même de qui ſait à combien de mauvais diſcours la vie des Grands eſt expoſée.

Liutprand *aſſure qu'il a tiré de la* Vie *même de* Théodora *ce qu'il rapporte. Le bon garant, pour débiter avec aſſurance de pareilles infamies ! C'eſt dans cette* Vie, *ou pluſtôt ce* Roman, *que* Liutprand *a trouvé que* Jean, *peu de tems après avoir été fait Archevêque de Ravenne, devint Souverain Pontife* ; modica temporis intercapedine, *dit-il. Que le Lecteur ſache que* Girolamo Roſſi, *dans ſon* Hiſtoire de Ravenne, *donne des preuves indubitables, que* Jean *étoit Archevêque de Ravenne dès* 905. C'eſt, *dit-il*, ce qu'atteſtent pluſieurs Monumens du Notaire *Urſien*. Jean *ne fut Pape qu'en* 914 ; *& cependant l'Auteur de cette* Vie *ſatirique*, ou Liutprand, *dit*, « *Que l'impudique* » Théodora, *ne* » *pouvant pas ſup-* » *porter la trop* » *longue abſence* » *de ſon Galant, le* » *fit*, modica tem- » poris intercape- » dine, *paſſer au* » *Siége Apoſtoli-* » *que* ». *Quelle foi peut être ajoutée à des Auteurs ſi mal informés,*

PRINCES contemporains.

Comté de Vienne, c'eſt à dire du Dauphiné.

V. aux Rois d'Italie, *Art.* Hugue.

ROIS

de Bourgogne Transjurane, *depuis* des Deux-Bourgognes.

RODOLFE, ou RAOUL I,

après la dépoſition de *Charle le Gras* en 887, uſurpe la Bourgogne Transjurane, qui comprenoit les Païs ſitués entre le Rhein, le Mont-Jura, ou Mont-Joue, & les Alpes de Savoie, des Griſons & du Valais ; & ſe fait couroner en 888 à Saint-Maurice en Valais par les Evêques du païs. Il meurt en 912.

Rodolfe Welf, ou *Guelf*, dont il s'agit, étoit fils de *Conrad II*, dit *de Straetlinghen*, & petitfils de *Conrad I*, l'un & l'autre Ducs de Bourgogne. *Conrad I* étoit frère de l'Impératrice *Judith*, ſeconde femme de *Louis le Débonaire* ; & fut le premier mari d'*Adélaïde*, fille du premier lit de cet Empereur. C'eſt par elle que *Rodolfe Welf* décendoit de *Charlemagne*, à la ſucceſſion duquel il ſe crut en droit de prétendre pour

SAVANS & Illuſtres.

fut guéri par l'interceſſion du Saint ; & les Moines recouvrèrent quelques-uns de leurs biens : mais non pas ceux qu'avoit uſurpés l'Evêque de Plaiſance, Prélat au cœur endurci.

URSE,

fait Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe, en 938, meurt en 945.

Ughelli le fait élire en 981, & mourir en 992 ; mais toute ſa Chronologie des *Evêques de Veniſe* eſt défectueuſe. On l'a rectifiée dans la dernière Edition.

Urſe étoit Vénitien. Avant d'être Evêque, il avoit été Vicaire de l'Egliſe de S. Caſſien.

C'étoit un home plein de ſageſſe & de bonté. L'on ne ſait rien d'ailleurs de ſes actions.

Pendant ſon Epiſcopat, on ignore en quelle année, les jeunes Fiancées s'étant aſſemblées, ſuivant l'anciène coûtume de Veniſe, dans l'Egliſe de S. *Paul*, pour recevoir de l'Evêque la Bénédiction nuptiale ; des Corſaires de Trieſte, débarqués furtivement dans l'Ile de Rialto, ſe rendirent à cette Egliſe, & prirent toutes ces jeunes Perſones, avec tous leurs bijoux. Les Vénitiens coururent aux armes, pourſuivirent les

EVENEMENS sous le Règne d'ARNOUL.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

l'exemple de cette Ville eſt ſuivi de tout le reſte de la Lombardie. *Adalbert II* & quelques autres Seigneurs, trouvés priſoniers à Pavie, rendent homage à *Bérenger*, qui les renvoie. Il traite enſuite avec *Ageltrude*, qu'il met dans ſes intérêts, en lui donant deux Monaſtères en Commende, & lui confirmant la poſſeſſion de tous ſes biens; à quoi vraiſemblablement il ajoute la jouiſſance du titre & de l'autorité de Ducheſſe de Spolète. Au bas de l'Acte, qui contenoit ces diverſes conceſſions, il écrit de ſa main : *Je* BERENGER, *Roi, promets à vous,* AGELTRUDE, *veuve de* GUI, *ci-devant Empereur, que, dès à préſent & pour toujours, je ſuis votre Ami de la meilleure manière qu'un Ami puiſſe l'être pour ſon Ami. Je ne vous ôte, & je ne ſouffrirai jamais qu'on vous ôte injuſtement quoi que ce ſoit de ce que les Empereurs* GUI *&* LAMBERT, *ſon fils, vous ont accordé.*

899.

L'EMPEREUR *Arnoul* meurt le 29 de Novembre.

Il ſembloit que la mort des deux Empereurs dût procurer un repos durable à l'Italie : mais, auſſi tôt après la mort de *Lambert*, les principaux de ſa Faction avoient ſollicité *Louis*, carnation du Seigneur DCCCXCVIII, & du Seigneur *Lambert*, très pieux Empereur VII, la veille des Calendes d'Octobre, Indiction II.... *Ce fut donc au commencement d'Octobre, qu'arriva la mort peu naturelle de l'Empereur* Lambert. *Ce Prince malheureux étoit à la chaſſe ; &, pendant qu'il pourſuivoit à bride abatue je ne ſais quelle bête, il tomba, ſe rompit le col & mourut.* (C'eſt ainſi que ſa mort eſt rapportée par le *Panégiriſte de Bérenger.*) ... *Ce fut auſſi de cette manière, que la voix publique la raconta, come* Liutprand *l'atteſte, en diſant :* On rapporte à la vérité que, lorſque ce Prince chaſſoit dans le Bois de Marengo (car c'eſt un Bois d'une merveilleuſe grandeur, très agréable & fort propre à la chaſſe) & que, ſuivant la coutume, lâchant la bride à ſon cheval, il pourſuivoit des ſangliers, il tomba & ſe rompit le col. *Mais il ajoute après, qu'il avoit couru dans le tems un autre bruit, qui lui paroit vraiſemblable & qui s'étoit répandu par tout. C'eſt que* Lambert, *aians*

LANDEBERT, LANTBERT, ou LAMBERT,

aſſocié par *Gui*, ſon père, en 892 peut-être, au Roiaume d'Italie, certainement à l'Empire, lui ſuccède en 894, & meurt en 898.

Ce fut après l'aſſociation de ce Prince à l'Empire, que *Bérenger* implora le ſecours d'*Arnoul* ; & ce fut en 893, qu'*Arnoul* envoia ſon fils *Zwentébald* en Italie avec une puiſſante Armée, *laquelle s'uniſſant*, dit *Muratori*, T.V, p. 203, *au peu de troupes qui reſtoit à* Berenger, *marcha droit à Pavie. L'Empereur* Gui, *chés qui la prévoiance étoit égale à l'habileté dans l'Art de la Guerre, étoit dans cette Ville. Il avoit garni de fortes paliſſades les bords de la petite rivière, qui paſſe auprès; & ſon Armée étoit campée dans leur enceinte, de manière à n'avoir rien à craindre de la part des Ennemis. Pluſieurs jours ſe paſsèrent, ſans qu'il ſe fît la moindre choſe. Il y eut ſeulement un Bavarois, qui tous les jours inſulta les Italiens, en leur reprochant de manquer de courage, & de ne ſavoir*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fit pas difficulté de l'épouſer, à cauſe qu'elle s'étoit rendue Souveraine dans Rome. Elle le fit Père d'un autre *Albéric*, que nous verrons s'emparer dans cette Ville de toute la Souveraineté. L'on ne ſauroit douter qu'*Albéric* le père ne ſe ſoit conduit lui-même dans Rome en Souverain. *Martin le Polonois* dans ſa *Chronique des Pontifes Romains*, *Ptolémée de Lucque* dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* de cette Ville, *Platina* dans ſes *Vies des Papes*, *Sigonius* dans ſon *Hiſtoire du Roiaume d'Italie*, & pluſieurs autres Ecrivains diſent qu'en 924 le Pape *Jean X* & le Marquis *Albéric* ſe brouillèrent; que ce dernier, forcé de ſortir de Rome, ſe retira dans la Ville d'Orta; qu'il y fit conſtruire une nouvelle Forteresſe; que, pour ſe vanger du Pape & des Romains, il appella les Hongrois en Italie; qu'ils vinrent en Toſcane, portèrent leurs ravages juſqu'aux portes de Rome, tuèrent un grand nombre de perſones, & s'en retournèrent chargés de butin; & que les Romains indignés maſſacrèrent le

PAPES.

ou ſi portés à la mediſance?

Sigonius dit, « Que *Jean* devint » Pape par le moi» ien du Marquis » *Adalbert*, que » *Théodora*, ſa » bellemère, fai» ſoit agir; & que » le Peuple Ro» main ne concou» rut point à ſon » élection ». *Au reſte*, ajoute-t-il, *le Pontificat de* Jean *ne tint en rien de la manière, dont il l'avoit acquis. Ce Pape rendit de très grands ſervices à l'Egliſe, ainſi qu'à l'Italie.* Ces dernières paroles ne contiènent que la vérité: mais *Sigonius*, parlant d'après le récit de *Liutprand*, done trop à la conjecture; & met en jeu le Duc & Marquis de Toſcane, *Adalbert II*, qu'il croit époux de *Marozie* & gendre de *Théodora*. C'eſt une erreur, fondée ſur une faute des Copiſtes de *Liutprand*, qui dans un ſeul endroit ont mis le nom d'*Adalbert*, au lieu de celui d'*Albéric*, Duc de Spolète, qui fut en effet le premier mari de *Marozie*, come *Liutprand* lui-même nous l'apprend.

Sur ce que *Jean X*, mis en priſon par cette même *Marozie*, y mourut; & que, ſelon *Liutprand*, on ſe ſervit d'un couſſin pour l'étouffer, *Baronius* s'écrie avec tranſport:

PRINCES contemporains.

quelque choſe, quand il vit que les Allemans avoient fait *Arnoul* leur Roi, quoiqu'il ne fût Fils que d'une Concubine; & que les François ſe diſpoſoient à doner leur Couronne au Comte *Eude*, fils de cette même *Adélaïde* & de *Robert le Fort*, ſon ſecond Mari.

Rodolfe s'empara donc & ſe fit, en 888, couroner Roi d'une grande partie de l'ancien Roïaume de Bourgogne. Il prit le titre de *Roi de Bourgogne-Transjurane*, pour diſtinguer ſes Etats de ceux de *Louis*, Roi de *Bourgogne-Cisjurane*, ou de *Provence*. *Arnoul* fit de vains efforts pour empêcher une uſurpation, qui le privoit de la moitié du Roiaume de Lorraine.

Il eſt probable que les circonſtances l'obligèrent en 888, ou 889, à faire quelque accommodement avec *Rodolfe*, ainſi qu'avec *Eude*. L'un & l'autre l'étant allé trouver; il les reconnut pour Rois, *Eude*, de France; & *Rodolfe*, de Bourgogne-Transjurane. Les Hiſtoriens Allemans prétendent que ce fut à condition qu'ils lui feroient homage. La choſe eſt démontrée fauſſe à l'égard d'*Eude*. Elle n'eſt pas plus vraie à l'égard de

SAVANS & Illuſtres.

Corſaires, les combatirent, & leur reprirent tout ce qu'ils avoient enlevé. Pour conſerver la mémoire de cet évènement, on inſtitua la fête de Ste. *Marie la Belle*, qui ſe célèbre avec beaucoup de magnificence, & que le Peuple appelle la fête *delle Marie*.

ARDÉRIC, COTTA,

fait Archevêque de Milan en 936 ou 937, meurt en 947, 948, ou 949.

Après la mort de l'Archevêque *Hildwin*, le Roi *Hugue*, au rapport de l'Hiſtorien *Arnulf*, voulant faire avoir le Siége de Milan à l'un de ſes Fils, que *Muratori* croit être *Théobald*, dont *Liutprand* dit qu'il fut Archidiacre de cette Egliſe, & ne pouvant y réuſſir, parceque *Théobald* n'avoit pas l'âge néceſſaire; il fit élire *Ardéric*, Prêtre Cardinal, c'eſt à dire Chanoine ordinaire de Milan, lequel, par ſa vieilleſſe, faiſoit eſpérer qu'il mourroit bientôt. Come cependant il ne ſe hâtoit pas de répondre aux vœux d'*Hugue*, ce Roi, pendant qu'il tenoit une Diète à Pavie, chargea quelques-uns de ſes Domeſtiques de chercher querèle aux Milanois, pour avoir

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS III.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Roi de Bourgogne Cisjurane, de paſſer les Alpes, en lui faiſant entendre qu'étant petit-fils, par ſa Mère, de l'Empereur *Louis II*, perſone n'avoit à la Courone d'Italie des droits plus réels que lui. Ce qui paroîtra ſans doute étrange, c'eſt qu'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & mari de *Gisèle*, fille du Roi *Bérenger*, s'étoit fait le Chef de ce complot.

900.

Louis, aiant raſſemblé toutes ſes troupes, vient en Italie. *Bérenger*, ſecondé puiſſamment par *Adalbert*, Duc de Toſcane, marche à la rencontre de *Louis*, qui, manquant d'un certain courage, ou comtant peu ſur ſes troupes, déſeſpère du ſuccès de ſon entrepriſe; fait ſecrètement la paix avec celui qu'il venoit détrôner; & s'engage, par un ſerment ſolemnel, à ne plus revenir en Italie.

Les Hongrois, après avoir ravagé la plus grande partie de l'Allemagne, paſſent en Italie. *Bérenger*, dont les Troupes n'étoient pas encore ſéparées, va s'oppoſer à leurs efforts. Il ſe livre, le 24 de Septembre, une bataille ſur le bord de la Brente. Les Italiens ſont mis en déroute avec une perte conſidérable; & les Hongrois font périr par le feu tous les priſoniers, qu'ils avoient faits. *fait couper la tête à* Maginfred (*ou* Magnifred), *Comte de Milan, à cauſe de ſa rebellion, fit Gouverneur de cette Ville* Hugue, *fils de ce Comte. L'ancien Manuſcrit de la Bibliothèque Impériale l'appelle auſſi* Maginfred, *ou* Magnifred. *Il le combla d'ailleurs de bienfaits pour lui faire oublier la diſgrace de ſon Père. Come même ce jeune home montroit une noble hardieſſe,* Lambert *le prit en une telle affection, qu'il le voulut toujours avoir, non ſeulement à ſa Cour, mais auprès de ſa perſone. Se trouvant ſeuls tous les deux à la chaſſe;* Lambert, *lorſqu'ils attendoient qu'il paſſât quelque Sanglier, fut ſurpris du ſommeil. Alors* Hugue, *ſe livrant pluſtôt aux ſentimens de colère que la mort de ſon Père nouriſſoit dans ſon cœur, qu'à ceux qu'auroient du produire la faveur de* Lambert, *la reconnoiſſance des bienfaits qu'il en avoit reçus, & le ſerment qu'il avoit prêté, rompit à coups de bâton le col à ce Prince; & fit enſuite courir le bruit qu'une chute de cheval en avoit abregé la vie. La vérité du pas même ſe tenir à cheval; & qui, pour leur faire un plus ſenſible outrage, vint un jour à bout d'enlever une lance de la main de l'Italien, qui la tenoit, & de la porter en triomphe à ſon Camp. Sa morgue inſolente fut remarquée par* Ubald, *père de* Boniface *qui, dans la ſuite & du tems de l'Hiſtorien* Liutprand, *fut Marquis de Spolète & de Camerino.* Ubald, *ne pouvant digérer l'affront, que ce Bavarois avoit fait à l'Armée Italiène, réſolut de le combatre le lendemain. Il s'avança donc, couvert de ſon bouclier, à la rencontre de cet Ennemi, le laiſſa longtems caracoler, courut ſur lui tout à coup, engagea le combat, & lui perça le cœur d'un coup de lance. Le courage revint aux Italiens, & les Bavarois le perdirent. Soit que l'Empereur emploïât la médiation toutepuiſſante de l'argent, come* Liutprand *le veut, ſoit qu'*Arnoul *rappellât ſon fils en Bavière, come le* Panégiriſte de Bérenger *le dit, il eſt certain que* Zwentebald, *reprit avec ſes troupes le chemin de la Germanie, ſans*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Marquis *Albéric*.

Sur quoi l'Abbé *Muratori* dit, T. V, p. 301: *Je ne trouve rien, ni dans* Liutprand, *ni dans aucun ancien Hiſtorien, qui faſſe ſoupçoner que les Hongrois ſoient jamais venus en Toſcane, ou près de Rome. Cependant ce que l'on dit de la mort d'*Albéric *n'eſt pas tout à fait ſans fondement. Il eſt probable que* Jean X, *ne pouvant plus en ſupporter la tirannie, trouva moïen de le faire tuer.*

THÉOBALD I

eſt fait Duc & Marquis de Spolète & de Camerino, vraiſemblablement en 926, par le Roi *Hugue*. Il meurt en 935.

Hugue prit poſſeſſion du Roïaume d'Italie en 926; &, come il trouva le Duché de Spolète & de Camerino vacant par la mort récente d'*Albéric*, il eſt à croire qu'il le dona ſur le champ à *Théobald*, mari de ſa Nièce.

Landulf I, Prince de Bénevent, demanda du ſecours à *Théobald* contre les Grecs, on ne ſait pas en quelle année. *Théobald* l'alla joindre lui-même avec de grandes forces. On en vint aux mains.

PAPES.

C'eſt ainſi que Jean, *Uſurpateur & Détenteur injuſte du Siége Apoſtolique, eut une fin digne de ſes crimes; enſorte que celui qui, par le moïen d'une Courtiſane, s'étoit emparé violemment du Siége Apoſtolique, le perdit de la même manière avec la vie, en aiant été dépoſsédé par une Courtiſane, qui le jeta dans une priſon.*

Ces paroles font dire à *Muratori*, T. V, p. 311: *Si ce que le ſeul* Liutprand *a dit de l'entrée de ce Pape au Pontificat, n'eſt qu'un tiſſu de fables, inventé par ſes injuſtes ennemis; que dire de la ſentence prononcée par* Baronius *contre la mémoire d'un Pontife Romain, qui fut regardé come légitime par toute l'Egliſe; qui mérita des louanges par la manière, dont il ſe conduiſit durant ſon Pontificat; qui, par ſa ſeule attention à ſoûtenir les intérêts temporels du Siége Apoſtolique, s'attira la haine des Méchans beaucoup plus puiſſans, qu'il ne l'étoit lui-même, & ſuccomba ſous leurs efforts?*

Cette obſervation eſt appuïée du témoignage de *Frodoard*, qui ne blâme ce Pape en rien, & dit, «Qu'il » brilla ſur le Saint

PRINCES contemporains.

Rodolfe. Il eſt prouvé que le Roïaume de Bourgogne-Transjurane n'a jamais relevé de la Courone de Germanie; & que les Empereurs ne s'en ſont jamais prétendu Suzerains. Si les ſucceſſeurs de *Rodolfe II* ont rendu quelque eſpèce d'homage aux Empereurs, Rois de Germanie; c'étoit ſeulement pour la *Bourgogne-Cisjurane*: mais cela n'eſt pas certain.

L'accommodement d'*Arnoul* avec *Rodolfe* aiant été le fruit de la néceſſité des circonſtances; *Arnoul*, dès qu'il le put, fit la guerre à *Rodolfe*. C'eſt ce que fit auſſi *Zwentébald*, ſon fils, Roi de Lorraine: mais *Rodolfe*, trop foible pour leur réſiſter, ſut ſe maintenir ſur le Trône, & rendre leurs efforts inutiles, en ſe cantonant dans les Montagnes de Suiſſe.

RODOLFE, ou RAOUL II,

ſuccède à ſon père *Rodolfe I* en 912; devient Roi d'Italie en 921; acquiert en 933 le Roïaume de Bourgogne-Cisjurane, en cédant au Roi *Hugue* ſes droits au Roïaume d'Italie; & prend alors le titre de *Roi des Deux-Bourgognes*, que ſes

SAVANS & Illuſtres.

occaſion de tuer l'Archevêque. Quatrevingts dix Nobles de Milan furent tués dans ce tumulte: mais *Ardéric* ſe ſauva. Dans la ſuite, *Hugue*, par forme de pénitence & de réparation, fit préſent à l'Egliſe de Milan de l'Abbaïe de Nonantola, laquelle on appelloit ainſi des *Nonante Courts* qui dépendoient de ſa Juriſdiction. *Galvano Fiamma* rapporte la même choſe, avec cette différence qu'il dit qu'*Hugue* fonda cette Abbaïe exprès; & qu'il lui dona les *Nonante Courts* à cauſe des *Nonante Nobles* tués lors du tumulte de Pavie. Cette prétendue fondation & la donation faite par *Hugue* ſont de pures fables, qui rendent tout le récit très ſuſpect. On a vu ci-devant le Monaſtère de Nonantola, fondé par *Anſelme*, du tems d'*Aïſtulf*, Roi des Lombards, prendre ſon nom du lieu même, dans lequel il fut bâti. D'ailleurs, rien ne prouve que l'Egliſe de Milan ait jamais poſsédé ce Monaſtère.

Galvano Fiamma nome *Manaſsès* ce fils naturel que le Roi *Hugue*, vouloit faire Archevêque de Milan. Ce *Manaſsès*, dont il ſera parlé plus bas, étoit

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de LOUIS III.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Ils portent enſuite le ravage dans la Lombardie. Ils ruinent & brûlent tous les lieux, dont ils s'emparent; & de ce nombre eſt le célèbre Monaſtère de Nonantola.

Louis, Roi de Bourgogne Cisjurane, malgré ſon ſerment, revient, avant la fin de l'année, en Italie; remporte divers avantages ſur *Bérenger*, conſidérablement affoibli par les pertes, qu'il avoit faites contre les Hongrois; reſte maître de toute la Lombardie, & ſe fait élire Roi.

901.

Ce Prince part de Bologne après le 14 de Janvier, pour aller à Rome; & reçoit, le 12 de Février, la Courone Impériale des mains de *Benoît IV*, qui, vers la fin du mois d'Août de l'année précèdente, avoit remplacé le Pape *Jean IX*. Quelques jours après ſon Couronement, *Louis* tient dans le Palais du Vatican un *Plaid* ſolemnel, aſſiſté du Pape, des Evêques de l'Etat Eccléſiaſtique & du Roïaume d'Italie, de ſes Ducs, de ſes Comtes & des autres Seigneurs. Il étoit encore à Rome le 2 de Mars. Ses ſuccès ſont enſuite ſi conſidérables, durant le cours de l'année, qu'il force *Bérenger* à ſe réfugier en Bavière auprès du jeune Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*.

fait reſta cachée durant quelques années : mais une occaſion ſe préſenta, dans laquelle Hugue *la révéla lui-même au Roi* Berenger. *L'Auteur de la* Chronique de la Novaléſe *écrit auſſi que* Lambert *perdit la vie par la main du fils de* Maginfred, *lorſqu'ils étoient à la chaſſe. La Terre de* Spilamberto, *dans le Diſtrict de Modène, au voiſinage du Panaro & de San-Ceſario, s'appelloit autrefois* Spina Lamberti. *Nous avons vu plus haut, à l'année 885, que l'ancien Moine de Nonentola, de qui nous avons (en Vers) une* Vie (*fabuleuſe*) *du Pape* Adrien I, *a prétendu que cet endroit avoit eu ce nom à cauſe de l'aventure de* Lambert (*à caſu Lamberti*); *& d'autres Ecrivains ont auſſi cru* (come on vient de le voir un peu plus haut) *qu'*Hugue *s'étoit ſervi d'une* Epine, *pour tuer* Lambert. *Mais ce ſont des fables mal imaginées, & qui ne méritent pas qu'on les refute.*

Quelque vraiſemblable qu'il ſoit qu'*Hugue*, pour vanger la mort de ſon Père, ait tué l'Empereur *Lambert*; il n'eſt guère

avoir fait autre choſe en faveur de Bérenger, *que de retarder un peu les progrès de l'Empereur* Gui. *Mais celui-ci vit à peine l'orage s'éloigner d'Italie, qu'il ſe mit à preſſer de plus en plus* Bérenger, *qui s'en alla lui-même en Bavière, afin d'y repréſenter avec plus d'efficace la ſupériorité d'un Ennemi, qui n'étoit pas moins celui du Roi* Arnoul, *que le ſien propre. Il ſupplia donc ce Roi de venir en perſone prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie, qu'il reconnoîtroit enſuite tenir de ſa puiſſante main, à titre de Vaſſal.*

Le Pape *Formoſe* & pluſieurs Seigneurs Italiens ſollicitèrent, dans le même tems, *Arnoul* de paſſer en Italie. La *Continuation des Annales de Fulde* (citée dans l'Article précèdent) dit: *Les Nonces de l'Apoſtolique* Formoſe, *porteurs de ſes Lètres, vinrent, accompagnés de Grands d'Italie, trouver le Roi en Bavière; & le prièrent très inſtamment de venir arracher le Roïaume d'Italie & les Biens de S.* Pierre *aux mauvais Chrétiens, & de les mètre en ſa main; parceque le tout*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Les Grecs, mis en déroute, ne tinrent plus la campagne, & ſe contentèrent de défendre leurs Châteaux. *Théobald* les attaqua de toutes parts; &, ſi l'on en croit *Liutprand*, tous ceux qui tombèrent entre ſes mains, n'en ſortirent qu'Eunuques, avec ordre de dire au Général des Grecs, « Que, les » homes de cette » eſpèce étant en » grande eſtime à » la Cour de leurs » Empereurs, il » ne cherchoit » qu'à ſatisfaire » leur goût; & » qu'il leur fe- » roit ſouvent de » pareils régals ».

Il arriva qu'un jour la Garniſon Grèque d'une Forteresſe, aiant fait une ſortie, pluſieurs reſtèrent priſoniers. On les alloit traiter, come on avoit traité les autres, lorſqu'une jeune Femme, accourant du Château, réclama ſes droits d'une manière ſi comique, & ſe plaignit ſi plaiſamment du tort qu'on lui feroit, en privant ſon Mari de ce qui n'étoit plus à lui que pour elle, qu'elle obtint qu'on le lui rendit ſain & ſauf, avec les troupeaux, & les autres choſes qu'elle pouvoit avoir perdues de-

PAPES.

» Siège un peu » plus de 14 ans: » Que ſes riches » préſens ornèrent » les Egliſes: Qu'il » fut mis dans une » priſon obſcure » par la fourbe- » rie d'une Femme » injuſte; & que » ſon ame, ne » pouvant y reſter, » alla prendre au » Ciel la place qui » l'attendoit ».

L'*Annaliſte Italien*, après avoir rapporté les Vers de cet Auteur, ajoute: Frodoard, *non ſeulement vivoit, mais écrivoit dans le tems même; & ſon témoignage eſt d'un tout autre poids que celui de* Liutprand, *qui pour lors étoit encore très jeune; & qui, lorſqu'il fut en âge d'écrire, prit dans les Libelles diffamatoires & dans les Romans de ce tems-là les faits, qu'il a rapportés. Pour ſavoir s'il étoit bien informé de ce qui s'étoit paſſé durant ſa jeuneſſe, il ſuffit de lire ces paroles, qui ſuivent le recit de l'attentat impie commis en la perſone de* Jean X. Après ſa mort, on fit Pape le fils de *Marozie*, qui s'appelloit *Jean*, & que cette Impudique avoit eu du Pape *Sergius*. *Mais rien de moins à propos que ces paroles. Nous ſavons certainement qu'après* Jean X, *on élut & l'on conſacra* Léon VI

PRINCES contemporains.

ſucceſſeurs portèrent enſuite. Il meurt en 937.

V. Rois d'Italie; *Art.* Rodolfe.

CONRAD I, dit LE PACIFIQUE, fils de *Rodolfe II*, lui ſuccède en 937; & meurt pour le pluſtôt en 983.

Il épouſa *Mahault*, ou *Mathilde de France*, fille du Roi *Louis d'Outremer*, qui lui dona la Ville de Lion pour dot.

Il eut d'elle, 1°. *Rodolfe III*, qui fut ſon ſucceſſeur: 2°. *Giſèle*, femme d'*Henri le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri le Querèleur*, & petitfils du Roi *Henri l'Oiſeleur*: 3°. *Berthe*, femme en premières noces d'*Eude I*, Comte de Champagne; en ſecondes noces de *Robert*, Roi de France: 4°. *Gerberge*, femme d'*Herman II*, Duc de Souabe, laquelle fut mère d'*Herman III*, Duc de Souabe, & de *Giſèle*, femme, en premières noces d'*Erneſt I*, Duc de Souabe, en ſecondes noces de l'Empereur *Conrad I.*

ROIS d'Angleterre.

ALFRED, dit LE GRAND, depuis 872, meurt en 900

SAVANS & Illuſtres.

alors Archevêque d'Arle. Il étoit, non pas fils, mais neveu d'*Hugue*.

JEAN, Abbé dans l'Ordre de S. *Benoît*, meurt vers 950.

Il étoit Italien, & né vraiſemblablement à Rome. Du moins il y poſſédoit un Canonicat en 939, lorſque S. *Odon*, Abbé de Clugni, vint dans cette Ville, & mit, à la prière du Pape, la réforme dans l'Abbaſe de S. *Paul*. *Jean* fit connoiſſance avec *Odon*, qu'il ſuivit à Clugni pour s'y faire Moine. *Odon* le mit ſous la conduite d'*Hildebranne*, Prieur de ce Monaſtère.

Obligé de retourner à Rome en 940, *Odon* ſe fit accompagner par *Jean*, qui fut alors Prieur, apparemment du Monaſtère de S. *Paul*, *Odon* en étant Abbé, come Réformateur. Ce ne fut donc pas à Clugni que *Jean* fut Prieur, come quelques-uns l'ont dit. Il n'eût pu l'être qu'après la mort d'*Hildebranne*, qui vint de Rome, en 942, mourir à Tours au tombeau de S. *Martin*.

Auſſitôt après la mort d'*Odon*, *Jean* entreprit d'en écrire la *Vie*, qu'il doit avoir achevée en 945, ſuivant qu'il le dit lui-même. Il l'adreſſe aux Moines

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

L'Hiſtoire dit qu'*Abul-Abbas*, Général des Saraſins en Sicile, prit Palerme le 8 de Septembre. Ce fut apparemment ſur quelques Saraſins rebelles; car il eſt certain que cette Ville n'étoit point retournée au pouvoir des Grecs.

902.

L'EMPEREUR *Louis* repaſſe en Provence après le 12 de Février. *Bérenger* ranime alors les reſtes de ſon Parti; rentre en Italie, ſans doute avec des ſecours obtenus du Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*; & recouvre ſes Etats particuliers & toute la Lombardie. Il étoit maître de Pavie avant la Mi-Juillet. Depuis ce tems juſqu'en 905, on ne trouve point d'Actes, ſoit originaux, ſoit exactement copiés, qui faſſent voir que durant cet intervalle on reconnût dans le Roïaume d'Italie, l'autorité de l'Empereur *Louis*.

905.

DIVERS Princes & ſur-tout *Adalbert*, Duc de Toſcane, alarmés de l'augmentation de la puiſſance de *Bérenger*, & croïant que, pour la conſervation de la leur, il étoit de la ſaine Politique de relever le Parti de l'Empereur, le rappellent en Italie. Il y revient avec des forces conſidérables; rentre en poſſeſſion de toute la

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

moins vraiſemblable que l'Hiſtoire, que l'on en fait, n'eſt au fond qu'une imagination de quelqu'un de ces Spéculatifs, auſſi méchans qu'imbécilles, qui cherchent toujours dans la mort des Grands un miſtère, qu'ils aient l'honeur d'aprofondir. *Lambert* ne mourut ſans doute que d'une chute de cheval, puiſque le *Panégiriſte de Bérenger*, Auteur plus croïable, que *Liutprand*, & la *Chronique de la Novalèſe*, ne dit que cela de ſa mort.

Quoique *Lambert* fût encore fort jeune, lorſque ſon Père mourut en 894; il ne laiſſa pas, ſecouru des conſeils de ſa Mère, de faire concevoir les plus grandes eſpérances. L'Hiſtorien *Liutprand* en fait cet éloge, que je traduis autant qu'il peut être traduit. *Ses mœurs étoient honêtes & pures. Sa ſévérité le faiſoit reſpecter & craindre; & ſi la beauté d'une jeuneſſe brillante éclatoit dans ſon extérieur, ſon intérieur étoit orné du bon ſens d'une ſage vieilleſſe. Il fit à la République plus d'honeur, qu'il n'en reçut d'elle. Sans la mort, qui le ravit avant le tems, lui ſeul, de-*

etoit alors opprimé par le Tiran Gui. Ce fut à Ratisbone, que les Nonces du Pape, & les Seigneurs Italiens, parurent devant *Arnoul*, qui les combla de preſens, & qui leur promit de les ſuivre bientot en Italie.

Le *Panégiriſte de Bérenger*, après avoir parlé du ſiége de Pavie levé par *Zwentébald*, qu'il nome *Sinibald*, à la manière des Italiens, dit: *Par ordre du Roi*, Sinibald *retourne dans ſon païs natal. La trèſizième Lune étoit à peine dans ſon plein, depuis qu'il étoit revenu dans la Cour de ſon Père, que* Gui *met ſes troupes en mouvement, & ſe hâte de renouveller ſes fureurs. Le pieux Roi* (Bérenger) *emploïant ſes forces pour détourner ce fléau, tâche d'abaiſſer un ſi grand orgueil.* Arnoul *n'ignore pas que la guerre renaît en Italie. Il apprend que* Gui, *fier du nombre de ſes Soldats, porte ſon orgueil juſqu'à le vouloir inceſſamment attaquer.* Il n'eſt pas trop ſûr que cette dernière phraſe rende bien exactement le ſens de l'original. J'ai dit ce qu'il ſemble vouloir dire; & dans ce cas c'eſt une nouvelle preu-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

puis le commencement de la guerre. Come elle s'en retournoit, *Théobald* envoïa lui demander « ce dont » il pouroit priver » ſon Mari, s'il ê» toit encore pris » les armes à la » main ». *Il a*, dit-elle, *des ieux, des narines, des pieds, des mains. Qu'on le prive, dans ce cas-là, de ce qui n'eſt qu'à lui : mais que votre Maître ne touche point à ce que ſa petite Servante réclame come étant ſien.*

Théobald ne ſurvécut pas longtems à cette Expédition.

ANSCHAIRE, fils d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & frère du Marquis *Bérenger*, qui fut dans la ſuite Roi d'Italie, eſt fait Duc de Spolère & de Camerino par le Roi *Hugue* en 935 ; & meurt en 940.

Hugue tenoit un *Plaid* à Pavie, auquel *Anſchaire* aſſiſtoit, lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort de *Théobald*. Ce Roi, qui craignoit *Anſchaire* & ſon frère *Bérenger* à cauſe de leur humeur inquiète, ſongea ſur le champ à les éloigner l'un de l'autre. Ce fut l'unique motif, pour lequel il fit

PAPES.

dans le mois de Juin, ſelon le calcul du P. Pagi ; *que* Léon VI *eut pour ſucceſſeur* Etiène VII ; *& qu'à ce dernier ſuccéda* Jean, *fils de* Marozie. *Après cela peut-on ſe fier à* Liutprand ?

LÉON VI, Romain, ſuccède à *Jean X* dans le mois de Juin 928 pour le plus tard, & meurt peut-être le 3 de Février 929.

On ne ſait rien de particulier de ce Pape, qui fut ſans doute un Intrus, mis ſur la Chaire de S. *Pierre* par la Faction, qui retenoit *Jean X* en priſon.

Au reſte, ſoit qu'on le regarde come légitimement élu, ſoit qu'on le regarde come Intrus, *Léon VI* fut un honête home, *qui ſe tint en repos, & n'exerça nulle ſorte de tirannie.* C'eſt l'éloge qu'en fait *Ptolémée de Lucque.*

Le Cardinal *Baronius* le fait mourir en priſon : mais ſans aucune preuve.

ETIÈNE VII, élu par la Faction du Pape *Sergius III*, le 24 de Décembre 928, ſelon *Sigonius*, le 1 de Février 929 ſelon quelques-uns, & le 3 ou le 4 de Mars de la même année ſelon d'autres ; meurt, ſuivant *Sigonius* le 8 de Décembre 939 ; &

PRINCES contemporains.

EDOUARD I, dit L'ANCIEN, ſuccède à ſon père *Alfrèd le Grand* en 900, & meurt en 925.

La Courone lui fut diſputée par *Ethelward*, ſon couſin germain, fils d'*Ethelbert*, le ſecond des frères aînés d'*Alfred*. C'étoit avec une ſorte de juſtice, qu'*Ethelward* prétendoit qu'*Ethelwolf*, ſon aieul, n'avoit pas pu légitimement ſubſtituer la Courone à ſes quatre Fils, au préjudice des Enfans des aînés ; & qu'en tout cas, les quatre Frères étant morts, il étoit contre l'ordre que la Courone appartînt à la poſtérité du quatrième ; & que celle du ſecond en fût privée. Il fit la guerre durant quelques années avec différens ſuccès, & périt enfin dans une bataille.

Les Danois, qui s'étoient déclarés pour lui, continuèrent la guerre. *Edouard* les battit, & leur enleva ce qu'ils poſsèdoient en Mercie.

Ce Prince fut heureux dans toutes ſes guerres. Il avoit à cet égard les talens de ſon Père, auquel il étoit infiniment inférieur dans tout le reſte.

Sa ſœur *Elfléde*, délivrée avec beau-

SAVANS & Illuſtres.

de Salerne, à la prière deſquels il paroit l'avoir écrite.

On ne ſait rien de plus de *Jean*, ſinon qu'il fut Abbé, peut-être de S. *Paul* de Rome ; & qu'il eſt Auteur d'un *Opuſcule tiré des Morales de S. Gregoire.* Le Manuſcrit exiſte au Mont-Caſſin, & le qualifie *Abbé*. Lui-même y dit qu'il a compoſé la *Vie de S. Odon.*

ADÉLARD, fait Evêque de Reggio de Lombardie en 945, par *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui gouvernoit ſous le Roi *Lothaire II*, meurt en 960.

Lorſqu'en 944 ce Marquis revint d'Allemagne en Italie, pour faire la guerre au Roi *Hugue*, il prit ſa route par le Trentin avec très peu de troupes. Un Château fortifié défendoit l'entrée de cette *Marche*. Le Clerc *Adélard* en étoit Gouverneur pour l'Archevêque *Manaſsès*, Marquis de Trente. *Bérenger* s'abouche avec ce Clerc ; & lui promet pour lui l'Evêché de Côme, & pour *Manaſsès* l'Archevêché de Milan, ſi ce dernier veut ſe déclarer en ſa faveur & lui livrer paſſage. *Manaſsès* conſent à ce marché ſimoniaque, laiſſe paſſer *Bérenger*, &

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

Lombardie; & ſe diſpoſe à faire le ſiége de Vérone. *Bérenger*, qu'une fièvre quarte empêchoit d'agir par lui-même, ſort de cette Ville; & celui qu'il charge de la défendre, la livre à l'Empereur. On voit par des *Chartes* que, durant quelque tems, *Bérenger* ſe tint dans divers Châteaux autour du Lac de Garde. *Louis* viſite les différentes Provinces du Roïaume d'Italie; & va voir le Duc *Adalbert* à Lucque. Le nombre & le bon état des Troupes, & la magnificence de la Cour de ce Prince le ſurprènent, & lui font dire en confidence à quelqu'un de ſes Domeſtiques: *Cet* ADALBERT *devroit porter le titre de Roi, pluſtôt que celui de Marquis. Ce n'eſt que par le nom, qu'il eſt au deſſous de moi.* Le Duc & la Ducheſſe, inſtruits de ce propos, le regardent come dicté par une ſecrète jalouſie; & *Berthe*, craignant que l'Empereur ne cherchât à les détruire, n'oublie rien pour jeter de l'inquiétude dans l'eſprit d'*Adalbert* & dans celui des autres Princes. *Louis* de retour à Vérone, lorſque *Bérenger* faiſoit lui-même répandre le bruit de ſa mort, diſtribue à ſes Soldats une partie du Territoire de cette Ville; & reſte enſuite dans la ſécurité la plus négligente. A la faveur de ſa

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

puis les Romains, eût été capable par ſon courage de ſubjuguer l'Univers. Ce n'étoit point la flaterie, qui faiſoit parler ainſi *Liutprand*. Elevé Page d'*Hugue*, Roi d'Italie, il n'étoit pas au monde du tems de *Lambert*; &, come d'ailleurs il dit volontiers de tous ceux dont il parle, tout le mal qu'il en ſait ou qu'il croit en ſavoir, il faut que la ſeule eſtime des grandes qualités naiſſantes du jeune *Lambert* ait exalté l'imagination de *Liutprand* juſqu'à l'Hiperbole par laquelle il termine l'éloge de ce Prince.

ARNULF, que nous appellons

ARNOUL,

Duc de Carinthie en 877 & Roi de Germanie en 887, eſt fait Roi d'Italie en 894, & couronné Empereur par le Pape *Formoſe*, avant le 27 d'Avril 896. Il règne come Roi d'Italie & come Empereur, en concurrence de *Lambert* juſqu'en 898; & come Roi d'Italie ſeulement, en concurrence de *Bérenger*, juſqu'au 29 de Novembre 899, jour de ſa mort.

Il étoit fils de *Carloman*, Roi de Bavière & d'une Noble Carinthiéve que *Gui* ne perdoit point de vue ſon projet de règner au-delà des Monts. C'en eſt une du moins qu'on le croioit en Italie.

Sigonius cite, come les aiant vus, des *Diplômes* d'*Arnoul* datés: *L'An DCCCXCIII, le 5 des Ides* (le 9) *de Novembre, à Vérone. Muratori*, qui n'a point vu ces *Diplômes*, leur en oppoſe un de *Bérenger*, expédié le même jour *V des Ides de Novembre à Verone*, par lequel ce Prince fait une Donation au Monaſtère de S. *Zénon* de cette Ville. *Réginon* d'ailleurs dit qu'*Arnoul* ne vint en Italie que l'année ſuivante 894; & la *Continuation des Annales de Fulde* nous aprend en quel endroit d'Allemagne *Arnoul* célèbra la fête de Noël, jour auquel les Allemans commençoient l'année; & que ce fut après les fêtes de Noël, qu'il fit le voiage d'Italie.

Ce ne fut donc qu'en 894. Il ſe rendit d'abord à Vérone. Il alla ſe préſenter enſuite devant Breſcia, qui ne fit point de réſiſtance. Puis, accompagné toujours de *Bérenger*, il aſſiegea Berga-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Anſchaire Duc de Spolète.

En 940, ſoit que *Bérenger* & ſon Frère machinaſſent quelque choſe contre *Hugue*; ſoit que ce Roi, voïant les Princes d'Italie mécontens de ſa conduite, redoutât ces deux-là plus que les autres, il mit à la tête d'un corps de troupes *Sarilon*, Comte du Palais, lequel étoit un Bourguignon très adroit, mais nullement Home de guerre; le pourvut d'une ſomme d'argent conſidérable; & le chargea d'agir de concert avec ſa Nièce, veuve du Duc *Théobald*, de ſoûlever les Peuples du Duché de Spolète; & de faire la guerre au Duc *Anſchaire*. Celui-ci, quoique très inférieur en forces, attaqua vigoureuſement *Sarilon*, & lui mit en déroute ſa prémière ligne: mais, ne pouvant réſiſter à deux autres, qui ſe ſuccédèrent, il fut obligé de fuir; &, renverſé dans un foſſé par ſon cheval qui s'abatit, il y mourut percé de flèches & de traits.

SARILON, SARLION, ou SARLIUS,

eſt fait, en 940, Duc & Marquis de

PAPES.

ſuivant d'autres le 12 de Mars 931.

JEAN XI,

fils du Marquis *Albéric* & de la célèbre *Marozie*, remplace *Etiène VII*, ſelon *Sigonius*, en Décembre 930; &, ſelon d'autres, le 20 de Mars 931. Il meurt en 935, ſuivant *Sigonius*; & le 6 de Février 936, ſuivant les autres.

Il n'avoit que 25 ans lorſque ſa Mère, qui gouvernoit Rome en Souveraine, le fit élire Pape. *Sigonius* & *Baronius*, Copiſtes indiſcrets de *Liutprand*, & copiés eux-même par une foule d'Ecrivains inattentifs, font ce Pape le fruit du commerce infâme de *Sergius III* & de *Marozie*; commerce, qui n'a pour fondement, come on l'a vu plus haut, que des Paſquinades & des Libelles diffamatoires.

Frodoard, plus âgé que *Liutprand*, & vivant dans ce tems là même, ſe contente de dire, « Que *Jean XI* é-» toit fils de la » Patrice *Marozie*; » & qu'il vécut ſans » éclat, ſon frère » *Albéric* s'étant » emparé dans Ro-» me de l'autorité » ſouveraine, que » leur inceſtueuſe » Mère, laquelle » avoit mis en pri-» ſon le Pape *Jean* » *X*, s'efforçoit de » transporter à ſon » Adultère le Roi

PRINCES contemporains.

coup de peine d'un premier Enfant, prit la réſolution, & l'exécuta, de ne plus s'expoſer à de pareilles ſouffrances. Elle s'adona toute entière aux armes, & ſignala ſa valeur dans toutes les guerres de ſon Frère avec les Danois. Son courage étoit joint à des qualités propres au Gouvernement; & les Anglois la nomèrent le Roi *Elfilde*. Lorſqu'*Ethelred*, ſon mari, fut mort; elle continua de poſſéder ſouverainement la Mercie, come un Fief relevant de la Couronne d'Angleterre; & mourut en 918.

ADELSTAN,

ſuccède à ſon père *Edouard* en 925; & meurt, ſans enfans, en 941.

Il étoit né d'une Concubine, de qui ſon Père avoit eu pluſieurs Enfans, avant d'épouſer la première de deux Femmes, que l'Hiſtoire reconnoît pour légitimes. Le Prince *Eſward*, fils aîné de la première de ces deux Femmes, aiant ſurvécu très peu de jours à ſon Père, & ſes Frères légitimes n'étant pas en âge de règner; la Nation, d'un conſentement unanime, mit *Adelſtan* ſur le Trône.

Preſque auſſitôt, quelques Seigneurs

SAVANS & Illuſtres.

forme pour lui des brigues dans tout le Roiaume d'Italie.

Dès qu'après l'expulſion du Roi *Hugue*, *Bérenger* ſe fut mis à la tête des Affaires; il fit *Adélard* Evêque de Reggio, parcequ'*Ardéric*, Archevêque de Milan, demandoit l'Evêché de Côme pour *Waldon*.

Ce qu'*Adélard* fit en 951 pour ſouſtraire *Adélaide*, veuve de *Lothaire II*, aux perſécutions du même *Bérenger*, alors Roi d'Italie, lui fit plus d'honeur que le marché par lequel il devint Evêque.

AZZON, ou ATTON,

fait Evêque de Verceil pour le plus tard en 935, meurt en 961.

Il étoit fils, dit l'*Hiſtoire litéraire de la France*, T. VI, p. 281, *du Vicomte* Aldegaire, *ou* Adalgaire, *& par conſéquent François de nation; ce titre n'étant point encore paſſé, ni en Italie, ni en Allemagne. Ce n'eſt point au reſte hazarder une pure conjecture, que de revendiquer à la France cet illuſtre Prélat. Non ſeulement le titre de* Vicomte, *en ce tems-là ſuppoſe un François: mais encore les noms d'*Adalgaire *& d'*Atton, *ſi com-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

prétendue mort, *Bérenger* fait ſourdement ſes menées; s'aſſure d'*Adalbert* & des Amis de ce Duc; & convient, avec les principaux de Vérone & ſur-tout avec l'Evêque *Adélard*, de ce qu'il faut faire. Il ſe rend, au mois de Juin, pendant la nuit, aux portes de Vérone, qui lui ſont ouvertes. Il entre; &, dès la pointe du jour, il fait ſoner la charge. Les Bourguignons épouvantés font peu de réſiſtance. *Louis*, pris dans une Egliſe, a les ieux crevés, ſoit à l'inſu de *Bérenger*, ſoit par l'ordre de ce Prince, qui lui reproche ſon parjure, le retient quelque tems en priſon, & lui permet enſuite de ſe retirer en Provence. Depuis ce tems, *Louis* ne ſe mêla plus des affaires d'Italie, & ſe para toujours du vain titre d'Empereur, quoique dès cette année les Romains même euſſent ceſſé d'emploïer ſon nom dans les Actes. Sa diſgrace fut pour lui come une ſorte de dépoſition; & l'Empire fut réellement vacant.

906.

Les Hongrois font une ſeconde irruption en Italie; ravagent principalement les environs de Tréviſe, de Breſcia, de Padoue, de Milan & de Pavie; pénètrent, d'un côté juſqu'à l'extrémité du Piémont, ne, ſa concubine, appellée *Litorinde*. Il paroit qu'il naquit avant que ſon Père ſe fût marié ſolemnellement; & l'on peut regarder ſa naiſſance come légitime, quoiqu'elle ne lui donât par elle-même aucun droit à la Courone.

Il eut pour femme *Oda*, fille d'un Comte en Bavière, laquelle fut accuſée d'Adultère, & déclarée innocente dans une Diète à Ratisbone. On ignore quand elle mourut. Elle le fit Père de *Louis*, qui fut ſon ſucceſſeur au Roïaume de Germanie; & d'*Hedwige*, ſeconde femme d'*Otton le Grand*, Duc de Saxe & père d'*Henri*, Roi de Germanie, qu'il avoit eu d'une autre *Hedwige*, ſa première femme, fille d'*Ewerhard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Gisèle*, fille de *Louis le Débonaire*, & par conſéquent ſœur de *Bérenger I*, Roi d'Italie.

Il ſemble qu'*Arnoul* ne contracta mariage avec *Oda*, qu'après qu'il eut été fait Roi de Germanie, ou même après la Diète de Forcheim en 889. Il propoſa dans cette Diète aux Etats d'aſſurer ſa ſucceſſion à ſes fils *Zwentebald* & *Rathold*; & les me, qui fut priſe d'aſſaut & ſaccagée, après une défenſe vigoureuſe. *Arnoul* fit pendre le Comte *Ambroiſe* Gouverneur de cette Ville. Le traitement barbare fait à Bergame, effraïa la Lombardie & la Toſcane, dont les Villes, à l'exemple de Pavie & de Milan, s'empreſsèrent d'ouvrir leurs portes aux Allemans. *Les Marquis d'Italie*, dit *Muratori*, T. V, p. 207, *vinrent en perſone ſe ſoumètre au Roi* Arnoul. *Les* Annales de Fulde, *publiées par* Lambecius, *parlent nomément d'*Adalbert II, *Marquis & Duc de Toſcane, & de ſon frère le Comte* Boniface, *ainſi que d'*Hildebrand, *& de* Gérard, *Marquis de je ne ſais quelle contrée*. Sed præſumptuoſe ſe inbeneficiari ultra modum jactantes, omnes capti ſunt, & in manu Principis dimiſſi ad cuſtodiendum. *C'eſt à dire qu'ils prétendirent être inveſtis de différens Gouvernemens, ou Fiefs; & parce qu'*Arnoul *s'offenſa de leurs prétentions, il les fit arrêter. Mais il les relâcha bientôt après, en exigeant d'eux le ſerment de fidélité. Depuis*, Adalbert & Boniface *s'en-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Spolète & de Camerino par le Roi *Hugue*, qui le récompenſoit par-là de ce qu'il l'avoit défait du Duc *Anſchaire*. Il ceſſe d'être Duc en 943.

La *Chronique de Farfa* dit que *Sarilon* devint ſuſpect au Roi *Hugue*, qui lui fit la guerre vers 943, & l'aſſiégea dans une Ville frontière de Toſcane. *Sarilon* s'y défendit, autant qu'il put: mais, ſe voïant prêt à ſuccomber, il ſe revêtit d'un habit monaſtique; ſe mit une corde au col; ſortit de la Ville; & s'alla jeter aux pieds du Roi, dont il implora la clémence. *Hugue*, touché de pitié, lui pardona; lui confirma le don de l'Abbaie de Farfa, dont il l'avoit gratifié depuis quelques années pour en jouir en Commende; & le chargea de l'inſpection de tous les Monaſtères Roïaux de la Toſcane & de la Marche de Camerino. L'on peut, ce ſemble, conclure de là que *Sarilon* embraſſa l'Etat Monaſtique; ce qui put fort bien arriver en 943.

HUBERT,

ou

HUMBERT,

fils naturel du Roi *Hugue*, fait Duc

PAPES.

» *Hugue*. Il ajoute » que le même *Al-* » *béric* fut mètre » ſa Mère à la rai- » ſon, en la faiſant enfermer ».

Jean XI *a, come d'autres, encouru,* dit *Muratori*, T. V, p. 319, *la diſgrace d'être appellé* Faux Pape *par le Cardinal* Baronius, *qui s'appuie uniquement ſur les calomnies de l'Hiſtorien* Liutprand... *D'autres Hiſtoriens diſent que* Jean XI *étoit fils du Marquis* Albéric. Baronius *dit auſſi que* Jean *dut le Pontificat à la grande puiſſance de* Gui, *Marquis de Toſcane, ſecond mari de* Marozie. *Qu'on ne trouve pas mauvais que nous répondions que ce ſont là des imaginations & des réveries, qui ne ſont ſoûtenues du témoignage d'aucun ancien Ecrivain. Il paroît même que* Gui, *Duc & Marquis de Toſcane, étoit mort dès 929. Du reſte on peut croire que* Marozie *ſe ſervit de toute ſa puiſſance pour mètre la Thiare ſur la tête de ſon Fils, & conſerver dans Rome l'autorité ſouveraine... Come il ne paroît pas que la violence ait eu part à l'élection de* Jean, *la raiſon veut qu'on le tiène pour légitime. En effet l'Egliſe le reconnut pour véritable Pape; &* Rathier, *Evêque de Vérone, qui*

PRINCES contemporains.

complotèrent de le priver de la Courone, & de la doner au Prince *Edwin*, devenu l'aîné des Fils légitimes d'*Edouard*. La Conjuration fut découverte. Le Chef, arrêté, proteſta de ſon innocence; & fit offre de ſe purger de l'accuſation par ſerment, en préſence du Pape. *Adelſtan* le fit conduire à Rome. L'Hiſtoire dit qu'auſſitôt que ce Seigneur eût prononcé ſon ſerment devant le Pape, il fut ſaiſi de convulſions, qui ne finirent, trois jours après, qu'avec ſa vie. Sa mort fut regardée come la punition de ſon parjure; & ſes biens confiſqués furent donés au Monaſtère de Malmesbury par *Adelſtan*, qui fit inſérer, à ce que l'on dit, ces circonſtances dans l'Acte de la Donation.

Ce Prince ſoûtint de longues guerres contre les Danois du Northumberland, qui s'étoient fortifiés de l'alliance de *Conſtantin III*, Roi d'Ecoſſe, de pluſieurs Rois d'Irlande, & des Bretons de Galles & de Cornouaille. Le joug des Northumbres fut appéſanti. Le Roi d'Ecoſſe demanda la paix, après avoir perdu deux Provinces, qu'*Adelſtan* lui rendit. Six Rois d'Irlande reſtèrent

SAVANS & Illuſtres.

muns alors en France, annoncent la même choſe. Atton *lui-même, établi en Lombardie, s'y regardoit come Regnicole, & regardoit de même* Azzon, *autre François, Evêque de Côme dans le même païs. C'eſt pour la même raiſon que le premier, écrivant à l'autre, lui cite la* Loi Salique, *qui faiſoit autorité entre eux: mais qui n'en avoit point chés les Etrangers. Il viendra encore quelques autres traits hiſtoriques à l'appui de notre ſentiment. Ceux-ci ſuffiſent pour conclure qu'*Atton *fut un de ces François, qu'*Hugue, *auparavant Comte d'Arle, devenu Roi d'Italie en 926, plaça, le plus qu'il lui fut poſſible, dans les Evêchés de ſa nouvelle conquête; afin qu'au moïen de la fidélité de ces Evêques de ſa nation, il pût acquérir & ſe conſerver celle des Italiens, ſes nouveaux Sujets.* Les *autres traits hiſtoriques*, dont on veut parler, ſe réduiſent à ceci, p. 283. *Un Prélat du caractère d'*Atton *ne pouvoit qu'être chéri de ſes Souverains. C'eſt apparemment de leur faveur, qu'il tenoit les biens qu'il légua, à la mort, à ſon Egliſe de Verceil.* Lothaire, *fils & ſucceſſeur du Roi*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER I, Roi d'Italie.

de l'autre juſqu'à Modène; & maſſacrent environ 20 mille homes, que *Bérenger* leur avoit oppoſés. Il eſt forcé d'acheter leur retraite à force de préſens: mais ils emmènent avec eux une quantité prodigieuſe d'Eſclaves. Quelques-uns de ces Barbares vont avec des barques faire le dégât aux environs de Veniſe, & brûlent pluſieurs Places. Le 8 de Juin, ils tentent le débarquement, les uns à Malamocco, les autres à Rialto, c'eſt à dire qu'ils veulent attaquer la Ville même de Veniſe: mais le Doge *Pietro Tribuno* monte lui-même ſur la Flote Vénitiène, & les met en fuite.

Dans quelqu'une des années précédentes, 20 Maures ou Saraſins d'Eſpagne étoient abordés à la Côte de Provence; & s'étoient emparés d'un lieu nomé *le Freînet*, qui n'étoit pas loin de la mer. Après avoir maſſacré tous ceux qui l'habitoient, ils s'étoient fortifiés ſur une hauteur voiſine; &, malgré leur petit nombre, ils avoient eu la hardieſſe de faire des courſes dans le voiſinage. Enſuite, faiſant venir de tems en tems d'Eſpagne quelques-uns des leurs, ils étoient devenus d'autant plus formidables, que les Païſans des environs, aiant ſouvent des querèles entre eux, les appelloient

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Etats y conſentirent, pourvu qu'il ne laiſſat point de Fils d'un mariage ſolemnel. On peut croire que ces mêmes Etats l'engagèrent à leur doner une Reine.

Les deux fils d'*Arnoul*, que je viens de nomer, étoient nés d'*Hélingarde*, ſa concubine. *Zwentébald*, ou *Zwentibold* fut Roi de Lorraine. On croit que *Rathod*, ou *Rathbold*, fut la ſouche des anciens Comtes d'Andechs en Bavière. *Arnoul* eut de la même *Hélingarde* une fille, nomée *Berthe*, qui fut femme de *Luthard*, Duc de Cléves. Il eſt vraiſemblable qu'*Hélingarde* étoit morte en 889, ou qu'elle n'étoit pas de naiſſance à devenir Reine.

Attendu la *légitimité en ſous ordre*, ſi je puis m'exprimer ainſi, de ſa naiſſance, *Arnoul* prétendoit réunir en ſa perſone toute la Monarchie de *Charlemagne*, ou du moins ce que ſon oncle *Charle le Gras* en avoit poſſédé: mais ſes forces & ſon habileté n'égalèrent pas ſon ambition. Il fut obligé de ſe contenter de quelques politeſſes de la part d'*Eude*, Roi de France; & de recevoir l'ho-

fuirent, & s'embaraſſèrent peu de la fidélité, qu'ils avoient jurée.

Cependant les fatigues &, ſuivant le témoignage de l'*Anonime de Salerne*, le manque de vivres & les maladies avoient mis l'Armée d'*Arnoul* en très mauvais état. Il ne laiſſa pas de la mener juſqu'à Plaiſance. *Vers les fêtes de Pâque*, continue *Muratori*, p. 207, *il marcha de Plaiſance au Château d'Ivrée, tenu, pour l'Empereur Gui, par le Comte* Anſgère (ou pluſtôt *Anſchaire*), *qui commandoit une bone Garniſon envoïée par* Rodolfe, *Roi de la Bourgogne Supérieure* (ou Transjurane) .... *Les* Annales *ne diſent point qu'*Arnoul *prit Ivrée. Je l'avance cependant ſur un* Diplome, *que j'ai fait imprimer* (*Antiquit. d'Ital.* Diſſert. 21), *lequel eſt daté*: Le XV des Calendes de Mai (27 d'Avril), l'An DCCCXCIV de l'Incarnation du Seigneur, Indiction XII, l'An VII du règne d'*Arnoul*, Roi en France. Fait à Ivrée.

Le *Panégiriſte de Bérenger* & *Liutprand*, qui l'a ſuivi, font aller, cette année, *Arnoul* juſqu'à Rome, ou

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

& Marquis de Toſcane par ſon Père en 936, & depuis Comte du Sacré Palais, remplace en 943 *Sarilon* aux Duchés de Spolète & de Camerino, qui lui furent ôtés en 946. On ignore le tems de ſa mort.

En 945, une Diète générale proclama Roi de nouveau le jeune *Lothaire*, ſans faire aucune mention de ſon père le Roi *Hugue*. C'étoit, en quelque manière, dépoſer celui-ci. Tout ſe fit par les intrigues de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui, s'étant rendu maître du Gouvernement, diſpoſoit de tout en Souverain. Ce fut peut-être dans ces circonſtances qu'*Hubert* perdit, ou volontairement ou par les ordres de *Bérenger*, les Duchés de Spolète & de Camerino.

BONIFACE I

&

THÉOBALD II,

père & fils, deviènent, vers 946, Ducs de Spolète, & de Camerino. Le Père étoit mort en 957. Le Fils, dont le tems de la mort n'eſt pas connu, n'étoit plus Duc en 959, ſi l'on s'en rapporte à la *Chronique de Farfa*, qui cependant eſt très fautive.

PAPES.

vivoit alors, dit, « Que c'étoit un » Pontife, dont » les inclinations » étoient louables, » (Pontifex glo- » rioſæ indolis) ». C'eſt pourquoi l'Annaliſte ſacré ne devoit pas, de ſon autorité privée & contre le ſentiment de l'Egliſe Univerſelle, le déclarer Intrus & Faux Pape.

LÉON VII,

elu Pape en 935, ou ſelon quelques-uns le 14 de Février 936; meurt en 938 ou 939.

Frodoard, parlant dans ſa *Chronique* de l'élection de ce Pape, le qualifie *Serviteur de Dieu*; ce qui joint à pluſieurs *Brefs*, dans leſquels *Léon VII* témoigne un grand zèle pour la réforme de l'Etat Monaſtique, a fait croire à D. *Mabillon* que ce Pontife avoit été Moine.

Albéric, Seigneur de Rome, le fit Pape, quoiqu'il refusat de l'être, *parcequ'il ne ſe ſoucioit pas des honeurs du monde, & qu'il ne cherchoit que les choſes de Dieu.* C'eſt ce que dit *Frodoard*, qui termine par lui ſon *Poème des Pontifes Romains.*

ETIÉNE VIII,

Romain, ſuccède à *Léon VII* le 1 de Septembre 938 ou 939; & meurt

PRINCES contemporains.

ſur la place dans une bataille. Les Gallois, dépouillés du païs entre la Saverne & la Wye, païèrent une augmentation de tribut. Les Bretons de Cornouaille furent repouſſés au-delà de la Tamer, & bridés par des Forteresſes.

Adelſtan paſſa le reſte de ſon règne en paix, également craint de ſes Voiſins, aimé de ſes Sujets, & conſidéré des Princes de l'Europe.

On dit qu'en 933 il fit mourir ſon frère *Edwin*, ſur ce qu'on l'accuſoit d'avoir eu part à la Conjuration formée pour le mètre ſur le Trône. Mais d'anciens Hiſtoriens, dignes de foi, diſent qu'*Edwin* périt malheureuſement ſur mer, & qu'*Adelſtan* en fut très affligé. Sa tendreſſe pour ſes Frères & ſes Sœurs auxquels il tint véritablement lieu de Père, ſuffiroit ſeule pour effacer la tache, que des Ecrivains peu circonſpects ont imprimée à ſa mémoire. Sa conduite à l'égard de ſa ſœur *Ogine*, veuve de *Charle le Simple*, & les grands mariages qu'il ſut procurer à celles de ſes autres Sœurs qui ne ſe firent point Religieuſes, font l'éloge de ſon cœur.

Malgré ſes inclinations guerriè-

SAVANS & Illuſtres.

Hugue, *le choiſit pour un de ſes Conſeillers... Fait qui peut ſervir à appuier le ſentiment déja établi, qu'*Atton *étoit François.*

Jamais ſentiment ne fut moins bien établi.

1°. Le nom d'*Aldegaire*, ou *Adalgaire*, que portoit le père de l'Hiſtorien *Erkempert*, & celui d'*Azzon*, ou *Atton*, étoient alors auſſi communs en Italie qu'en France; & n'étoient pas plus François, qu'Allemans, ou Lombards.

2°. *Le* titre de *Vicomte* étoit en uſage en Italie longtems avant qu'on s'en ſervît en France. Nous avons vu S. *Gregoire* écrire en 598 au *Vicomte* de Terracine.

3°. De ce que notre *Azzon*, écrivant à l'autre *Azzon*, Evêque de Come, lui cite la *Loi Salique*, on n'a pas droit d'en conclure que l'un & l'autre étoient nés François. On peut ſeulement préſumer qu'ils étoient d'origine Françoiſe; ce qui n'eſt pas la même choſe. On voit par une foule de *Chartes* que, depuis la deſtruction du Roïaume des Lombards, les *Italiens* originaires vivoient ſuivant la *Loi Romaine*; les *Lombards*, ſuivant la

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

à leur ſecours, & leur fourniſſoient ainſi le moïen de les détruire les uns après les autres. Ils paſſent cette année juſqu'à la Novalèſe près de Turin, & brûlent ce célèbre Monaſtère.

908.

ATENULF, Prince de Bènevent & de Capoue, fait une ligue avec *Gregoire II*, Duc de Naple, & *Sergius III*, Duc d'Amalfi. Leurs Troupes unies vont attaquer les retranchemens des Saraſins du Garigliano: mais elles ſe laiſſent ſurprendre la nuit, & ſont miſes en fuite. Elles reprènent enſuite courage; & batent les Saraſins, à qui *Jean I*, Duc de Gaiète, avoit joint ſes troupes. Bientôt après, les Saraſins, ſecondés d'un renfort venu de Sicile, s'emparent de Reggio de Calabre; & dans les premiers jours d'Août le Général, qui commandoit en Sicile, ſe rend maître de Taormine, dont apparemment quelques Rebelles s'étoient emparés.

909.

PAR la permiſſion de *Bérenger*, les Evêques, les Abbés, les Abbeſſes, les Comtes & tous les Seigneurs de Fiefs, fortifient leurs Villes & leurs Châteaux, pour ſe mètre à couvert des incurſions des Barbares.

mage de *Louis*, fils de *Boſon*, pour la Bourgogne Ciſjurane, & de *Bérenger* pour l'Italie, avec intention, s'il le pouvoit, de les dépouiller de leurs Roïaumes.

Il remporta pluſieurs avantages en Lorraine ſur les Normans; & n'en eut jamais aucun ſur *Rodolfe*, nouveau Roi de Bourgogne Transjurane.

Un autre Prince le mit plus d'une fois dans l'embaras. Ce fut l'Eſclavon *Zwentibold*, Duc de Moravie. Quelques-uns le diſent Roi. Pour s'en faire un Allié ſur, ou du moins un Voiſin tranquille, *Arnoul*, vers 890, lui dona la Bohème en Fief. Mais c'étoit un home inquiet & méchant, dont la reconnoiſſance n'étoit pas capable de contraindre le caractère. Lorſqu'en 893 *Arnoul* eut fait marcher *Zwentébald*, ſon fils, au ſecours du Roi *Bérenger*; & que, croïant enfin pouvoir ſe rendre aux inſtances du Pape *Formoſe* qui ne ceſſoit de le preſſer de venir en Italie, il ſongeoit apparemment à ſuivre bientôt ſon Fils; *Zwentibold*, que la poſſeſſion du Duché de Bohème avoit rendu membre du Roi-

pourſuivant *Gui*, qui s'étoit retiré de ce côté. C'eſt une erreur. Rome ne vit *Arnoul* qu'au printems de 896.

Après la priſe d'Ivrée, il paſſa les Alpes, pour aller faire la guerre au Roi *Rodolfe*, qui ſe mit en ſureté dans les poſtes inacceſſibles des montagnes de Suiſſe. *Arnoul* laiſſa ſon fils *Zwentébald* ravager le plat païs; & retourna dans ſes propres Etats, ſans rentrer en Italie.

Gui ne ſurvécut pas longtems aux diſgraces, qu'il venoit d'eſſuïer, puiſqu'il mourut dans le mois de Décembre de cette même année 894.

En commençant cet Article, je n'ai pas oſé dire affirmativement que *Lambert*, en 892, fut aſſocié par ſon Père au Roïaume d'Italie, come il le fut à l'Empire; & ce qui m'a fait parler en doutant, c'eſt que *Liutprand* dit que *Bérenger* n'eut pas pluſtôt appris la mort de *Gui*, qu'il s'empara de Pavie & du reſte du Roïaume: *mais*, ajoute-t-il, *les Italiens, qui veulent toujours avoir deux Maîtres, pour contenir l'un par la crainte de l'autre, établiſſent Roi* Lambert, *fils du*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Le Comte *Boniface*, qui devint Duc de Spolète, étoit fils de ce brave *Ubald*, duquel il eſt parlé dans l'Article de *Lambert*, aux *Rois d'Italie*. Il s'étoit attaché, l'on ignore en quel tems, au Roi *Rodolfe*, dont il avoit épouſé la ſœur *Waldrade*.

Rodolfe lui dut en 923 une grande victoire, qu'il remporta ſur l'Empereur *Bérenger*.

La Princeſſe *Waldrade* eſt la ſeule Femme, de qui *Liutprand* ne dit point de mal. Il la qualifie *Dame honête, belle, & ſavante*. *Boniface* eut d'elle, outre *Théobald*, une fille appellée *Wille*, qui fut femme d'*Hubert*, Duc & Marquis de Toſcane, de Spolète & de Camerino. Si ce ne fut point par ordre de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qu'*Hubert* ceſſa d'être Duc de Spolète & de Camerino, l'on peut croire qu'en conſidération de ſon mariage avec *Wille*, il ſe démit de ces deux Duchés en faveur de ſon Beaupère & de ſon Beaufrère conjointement, pour en aſſurer la poſſeſſion au dernier. Ce pouvoit être une condition, ſans laquelle *Waldra-*

PAPES.

le 15 de Janvier 942 ou 943.

Le Cardinal *Baronius*, en conſéquence de ce que *Martin le Polonois* dit que ce Pape étoit Allemand, aſſure qu'*Otton*, Roi de Germanie, le fit élire ſans appeller les Cardinaux; ce qui rendit ce Pape odieux aux Romains. On ne pouvoit rien imaginer de plus mal. *Otton* n'avoit alors aucune ſorte de crédit en Italie; & nul Ancien n'a dit qu'*Etiène VIII* fut élu ſans le concours des Cardinaux, ni qu'il ne fût pas Cardinal. On ſait par la *Liſte des Papes* qui précède la *Chronique de S. Vincent de Volturne*, Liſte très antérieure à *Martin le Polonois*, & par *André Dandolo*, qu'*Etiène* étoit Romain.

C'eſt d'après le même *Martin*, que *Sigonius* a dit que ce Pape mourut de chagrin d'avoir reçu dans une ſédition, quelques bleſſures, qui le défiguroient de manière à n'oſer ſe montrer en public: mais il ne s'en trouve rien dans les Ecrivains du tems.

MARIN II,

Romain, que des Auteurs, même anciens, nomment mal-à-propos *Martin III*, ſuccède, le 24 de Janvier 942 ou 943, au Pape *Etiène VIII*;

PRINCES contemporains.

res, il s'occupa du bonheur de ſes Peuples; & joignit d'excellentes Loix à celles de ſon aïeul *Alfred*. Le grand nombre de ſes fondations pieuſes, & le ſoin qu'il eut de faire traduire l'Ecriture Sainte en Saxon, montrent qu'il étoit très religieux. Quelques fragmens de ſes Loix font voir qu'en même tems, il ne plia point ſous le joug des Eccléſiaſtiques; & qu'il ſut mettre des bornes à des Immunités, qui ne ſont que des conceſſions des Princes & des Peuples.

EDMOND I,

l'aîné des fils qu'*Edouard* avoit eus du ſecond lit, ſuccède à ſon frère *Adelſtan* en 941, & meurt en 948.

La jeuneſſe de ce Roi, qui n'avoit que 17 à 18 ans, fit ſecouer le joug aux Northumbres. Le Prince *Anlaff*, qu'*Adelſtan* avoit forcé de ſortir du païs, eſpérant recouvrer la Couronne que ſon Père avoit portée, obtint des Troupes d'*Olaff*, Roi de Norwège, ſe fit reconnoître Roi de Northumberland, & conquit rapidement quelques cantons de la Mercie. *Edmond*, quoiqu'inférieur en forces, marcha hardiment aux Ennemis. Une bataille ſanglante, mais

SAVANS & Illuſtres.

Loi Lombarde; les *François* & quelques *Allemans*, ſuivant la *Loi Salique*; les autres *Allemans*, ſuivant la *Loi Ripuaire*, ou *Saxone*, ou *Bavaroiſe*. Les deux *Azzons* pouvoient être ſortis de Familles Allemandes ou Françoiſes, établies en Italie peut-être dès le tems de *Charlemagne*.

4°. Rien ne prouve que ce fut *Hugue*, qui fit Evêques les deux *Azzons*, ni par conſéquent qu'ils fuſſent ſes compatriotes. Supposons qu'ils le fuſſent, la preuve, tirée de ce que l'un cite à l'autre la *Loi Salique*, n'en ſera que plus défectueuſe. S'ils étoient nés Sujets d'*Hugue*, ils étoient, ou *Provençaux*, ou *Bourguignons*. Ce Prince, ſous le titre de *Marquis d'Arle*, ou *de Provence*, avoit poſſédé la Bourgogne Cisjurane. S'ils étoient Provençaux & s'ils étoient d'une certaine partie de la Provence, ils devoient *vivre ſuivant la Loi Romaine*, conformément au *Code* rédigé par *Alarik II*, Roi des Wiſigoths. S'ils étoient nés dans l'autre partie de la Provence, ou dans quelque autre Province du Roïaume de Bourgogne; ils devoient *vivre ſuivant la Loi Bourguignone*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

Une partie des Saraſins de Sicile, ſe révolte contre le Calife d'Afrique ; & force le Gouverneur général à ſortir de l'Ile.

911.

CONRAD, Duc de Franconie, élu cette année pour ſuccéder à *Louis*, fils d'*Arnoul*, au Roïaume de Germanie, envoie en Italie *Hatton*, Archevêque de Maience, pour y faire reconnoître ſa prétendue Souveraineté. Ce Prélat ne paſſe pas Conſtance ; & s'en retourne, chargé des préſens de *Bérenger*.

913.

LE reſte des Saraſins de Sicile ſe ſoûlève, & s'unit aux Rebelles de 909. Tous enſemble choiſiſſent *Korhab* pour Émir.

914.

LE Calife d'Afrique envoie une Flote en Sicile, pour en mètre les Rebelles à la raiſon. Le fils de *Korhab* la combat & la brûle.

915.

QUOIQUE, depuis la diſgrace de *Louis III*, les Romains ne le regardaſſent plus come Empereur, ils avoient toûjours différé d'en choiſir un autre, parcequ'ils ſongeoient, come

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

iaume de Germanie, ſe révolta tout à coup. *Arnoul*, trop foible alors pour le réduire par lui-même, eut recours aux Hongrois. Ils l'aidèrent à vaincre *Zwentebold*, qui fut obligé de païer tribut pour la Moravie, & de doner ſon Fils en ôtage.

Arnoul fut blâmé par les Chretiens de s'être ſervi des Hongrois, auxquels il apprit, pour ainſi dire, à nuire à leurs voiſins ; & qui ne tardèrent pas à faire de l'Italie un des théâtres de leurs cruels brigandages. C'eſt ce que *Liutprand* ne peut digérer ; & ce qui lui fournit dans le Chapitre 5 du Liv. I de ſon *Hiſtoire*, une véhémente invective contre ce Prince. En voici le commencement. *Il fait venir à ſon ſecours les Hongrois, Nation avide, audacieuſe, ne connoiſſant ni Dieu, ni ſa toute puiſſance ; familiariſée avec tous les crimes ; altérée de rapines & de meurtres ; ſi cependant on peut appeller ſecours les ſervices que lui rendirent ces Barbares, qui, bientôt après ſa mort, déſolèrent & ruinèrent, non ſeulement ſes Peuples : mais auſſi* Roi Gui. *Bérenger*, dit-il deux lignes plus bas, *n'oſant tenir contre* Lambert, *qui venoit avec une groſſe Armée pour l'attaquer, prit le parti de céder au plus fort, & de ſe retirer à Vérone.* Mais cet Ecrivain *a le malheur*, dit *Muratori*, p. 811, *d'être un mauvais Hiſtorien pour tout ce qui n'eſt pas arrivé de ſon tems. On ne ſauroit douter qu'il ne ſe trompe, ſoit en reculant trop la mort de* Gui (qu'il produit encore vivant en 896), *ſoit en ſuppoſant que* Lambert *ne fut déclaré Roi d'Italie qu'après la mort de ſon Père, lui que l'on voit Empereur bien auparavant. Je ne parle point des autres fautes de* Liutprand. *Ce ſont autant de raiſons de ne l'en croire ſur les évènemens de ce tems-là, que quand ce qu'il en dit eſt confirmé par le témoignage de quelques autres Hiſtoriens.* Je conviens de la juſteſſe de cette critique : mais, come aucun autre Hiſtorien ne parle de l'aſſociation de *Lambert* au Roïaume d'Italie, il m'eſt permis de penſer que *Liutprand*, que l'on trouve ſi ſouvent en faute ſur ce qui n'eſt pas arrivé de ſon tems, a

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de, fille légitime d'un Roi puiſſant, n'avoit pas voulu que ſa Fille épouſât le Bâtard d'un Roi prêt à perdre la Courone.

En 957 ou 958, *Bérenger II*, Roi d'Italie, eſſaïa, par la voie des armes, de dépouiller *Théobald II* des Duchés de Spolète & de Camerino, pour les doner à *Gui*, l'un de ſes fils : mais l'entrepriſe échoua.

THRASIMOND III,

que la *Chronique de Farfa* dit Duc de Spolète en 959, ne l'étoit plus en 967.

Il eut un Fils, qui s'appelloit *Atton*, lequel en 972 remporta ſur les Saraſins de Calabre une victoire ſignalée.

DUCS

de Camerino.

ALBÉRIC

paroît avoir été Duc de Camerino, pluſieurs années avant qu'il le fût de Spolète.

Voïés ci-deſſus ſon Article. Tous ſes ſucceſſeurs furent en même tems Ducs de Spolète & de Camerino.

PAPES.

& meurt en 946, peut-être le 4 d'Août.

AGAPET II,

élu Pape ; vraiſemblablement en Août 946, meurt en 956.

Plein de vertus, il fit à l'Egliſe autant de bien, que les troubles de ſon tems purent le lui permètre.

JEAN XII,

véritable Intrus, élu par de mauvaiſes voies, monte très jeune ſur la Chaire de S. *Pierre* en 956 ; eſt dépoſé dans le Concile de Rome de 963 ; ſe rétablit les armes à la main, & meurt en 964, après une maladie de 8 jours, ſans avoir reçu les Sacremens.

C'eſt le premier Pape, qui changea de nom. Il étoit fils d'*Albéric*, Seigneur de Rome, & petitfils d'*Albéric*, Duc de Spolète, & de *Marozie* ; & s'appelloit *Octavien*. Quoiqu'il fût Clerc & preſque Enfant, lorſque ſon Père mourut en 954 ; il ne laiſſa pas de s'emparer de la Souveraineté de Rome.

Ce fut par le moïen de la Nobleſſe, qu'il ſe fit élire Pape. Il paroît que le Clergé n'y conſentit que de force. Jamais Election, jamais Conſécration ne fut plus illégitime. *Jean*, qui n'avoit

PRINCES contemporains.

indéciſe, procura la paix ; & le Prince *Anlaff* reſta Roi des Danois Northumbres. Come, pour s'acquiter de ce qu'il devoit au Roi de Norwège, il fut obligé d'augmenter les impoſitions ; ſes Sujets appellèrent ſon neveu *Réginald*, & le couronèrent dans Yorck. Ces deux Rois ſe firent la guerre. *Edmond* rétablit l'union entre eux. L'Oncle & le Neveu tournèrent bientôt après leurs armes contre l'Angleterre, & firent entrer dans leurs intérêts les Danois de Mercie, & le Roi de Cumberland. *Edmond* ne perd point de tems, & tout cède à ſa rapidité. Les deux Rois Northumbres ſortent de l'Ile, & le Northumberland ſe réunit à la Courone d'Angleterre. Les Merciens ſont châtiés par la perte de leurs Places fortes ; & le Roi de Cumberland eſt dépouillé de ſon Roïaume, qu'*Edmond* done au Roi d'Ecoſſe, pour l'engager à défendre l'Ile : mais il le done à condition que les Rois d'Ecoſſe en feront homage aux Rois d'Angleterre, & qu'ils ſe rendront aux grandes Fêtes, lorſqu'ils y ſeront mandés.

C'eſt de là que les Anglois ont prétendu, ſans raiſon, que l'Ecoſſe

SAVANS & Illuſtres.

rédigée par le Roi *Gondebaud*.

5°. Rien n'oblige à croire que c'étoit d'*Hugue* & de *Lothaire II*, ſes Souverains, qu'*Atton de Verceil* tenoit les Biens, que ſon Egliſe eut de lui. Par ſon teſtament, il la fit héritière de ce qu'il poſsédoit dans le Val d'Aouſte ; & fit les Chanoines de Milan héritiers des Vallées de Bellène & de Lévantine. Pourquoi ne ſeroit-ce pas des Biens, qu'il eût hérités de ſes Pères ? Mais de ce qu'il inſtitua le Chapitre de Milan héritier d'une portion conſidérable de ſa ſucceſſion ; il ſuit, ce me ſemble, que tout ce que l'on avance pour établir qu'il étoit né François, eſt ſans fondement ; & je crois pouvoir en conclure qu'il avoit pris naiſſance en Italie. Cette prédilection pour les Chanoines de Milan, ne venoit ſans doute que de ce qu'il avoit été leur Confrère, avant d'être Evêque de Verceil ; & ; come il paroît que l'uſage ordinaire de ce Chapitre étoit de n'admètre dans ſon ſein que des Naturels du païs, on a lieu de préſumer qu'*Atton* étoit né dans l'*Inſubrie* ou le *Milanès*. Mais, come il ſe pouroit d'ailleurs que le Cha-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER I, Roi d'Italie.

on le verra clairement dans la ſuite, à ſe former en République; & les Papes, ne perdant point de vue le projet de ſe rendre Souverains indépendans, s'étoient d'autant moins preſſés d'avoir au-deſſus d'eux un nouvel Empereur, que *Bérenger* n'avoit fait voir aucune envie d'un titre, qu'on ne pouvoit alors offrir qu'à lui ſeul. La ſituation des Affaires oblige le Pape & les Romains à renoncer pour un tems à leurs vues particulières. Les Sarafins du Garigliano font des courſes dans les Etats de l'Egliſe & dans le Duché de Rome. Le dégât eſt d'autant plus grand, qu'ils ont affaire à des Peuples, accoûtumés de très longue main à ſe repoſer ſur d'autres du ſoin de leur défenſe. *Jean X*, que l'on avoit fait Pape l'année précèdente, implore, de concert avec les Romains, ou pluſtôt achète par de riches préſens le ſecours de *Bérenger*; & l'invite à venir à Rome recevoir la Courone Impériale. Ce Prince raſſemble auſſitôt ſes troupes, & ſe met en marche. Les Sarafins ſe retirent; & *Bérenger*, continuant ſa marche lentement, emploie le reſte de cette année & les deux premiers mois de la ſuivante à rendre la juſtice à ſes Peuples dans tous les endroits conſidérables de ſon paſſage.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

les autres Peuples du Couchant & du Midi. Qu'arrive-t-il? Zwentebold *eſt vaincu, ſubjugué, tributaire: mais lui ſeul fléchit, au gré de ſon Seigneur. Avec quel aveuglement* Arnoul *ſe livra-t-il à ſa cupidité de dominer! O jour malheureux! Cruelle ſource d'amertumes! Pour abaiſſer un ſeul petit Prince, on écraſe l'Europe entière. Funeſte ambition, pourquoi fais-tu pleurer aux Femmes leurs Maris, aux Pères leurs Enfans, aux Vierges leur honeur? Pourquoi plonges-tu dans l'eſclavage les Prêtres & les Peuples de Dieu? Pourquoi renverſes-tu les Egliſes, & changes-tu les Terres habitées en de vaſtes ſolitudes?* Mais c'eſt aſſés de cet eſſai de la Déclamation de cet Hiſtorien. Au lieu d'en traduire d'avantage, je ferai mieux peut-être d'offrir ici la peinture des Hongrois par *Réginon*, qui commence à parler d'eux ſous l'année 889.

Les Hongrois, dit-il, *Nation très féroce, & plus cruelle que les Bêtes ſauvages, de qui même, dans les ſiècles précédens, on n'avoit jamais entendu ni prononcer le nom, ſont venus habiter la Pannonie, qu'on appelle aujourd'hui Hongrie, ainſi nommée d'Hungar, fils de Turkill & de la Sorcière Enoch, qui habitoient autrefois les Marais de Méotide. Ils ſont ſans Loix, ſans Juſtice, ſans Religion, ignorans de tout bien, & connoiſſant tout mal. Ils ſont Idolâtres, mangent indifféremment de tout, même des choſes impures & abominables, & ſont toûjours prêts à violer le droit des Gens. Ils ſont ſi adroits à tirer de l'arc, que leurs fléches ne manquent preſque jamais le but. Ils ſont montés ſur de petits Chevaux, mais vîtes & infatigables. Ils ſont nus, excepté les parties honteuſes, qu'ils couvrent d'une petite piéce de drap. Ils ont les cheveux courts, & la barbe rafée, excepté quelques poils au menton. Ils ſont d'une taille médiocre, mais robuſte, & ont le teint noir. Ils ſont ſi cruels, que, quand ils ont pris quelque Chrétien, ils le font mourir dans les plus cruels tourmens, en lui coupant les membres, & en les mangeant devant ſes yeux, avec le ſang, qu'ils boivent dans le crâne de la victime, comme dans une coupe.* Voilà, ſans doute, un Portrait affreux; & j'ai du faire attention à la raiſon pour laquelle il dit que *Lambert*, après la mort de ſon Père, fut élu Roi d'Italie. D'ailleurs l'aſſociation à l'Empire ſemble ſuppoſer celle au Roïaume: mais ce n'eſt après tout qu'une ſimple ſuppoſition. L'Empereur ſe faiſoit à Rome, & le Roi d'Italie en Lombardie. Il reſte de *Lambert* un *Diplôme, donné à Parme au mois de Février, Indiction XIII*, (c'eſt à dire en 895), *l'An IV de l'Empire en Italie du Seigneur* Lambert, *Séréniſſime Céſar & Empereur Auguſte.* Cette Expreſſion, *de l'Empire en Italie*, peu commune dans ces ſortes d'*Actes*, ne paroît employée là que parce que le *Règne* & l'*Empire* de *Lambert* avoient commencé dans le même tems; & l'on peut croire que, ſoit avant de faire couroner *Lambert* Empereur, ſoit très peu de tems après cette cérémonie, *Guy* ſe l'étoit fait donner, par quelque Diète, pour collègue & ſucceſſeur au Roïaume d'Italie. C'eſt tout ce que l'on peut oppoſer à *Liutprand*.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES de Bénevent.

AION II, depuis 884, meurt en 890.

URSE, jeune Enfant de 7 ans, succède à son père *Aion II* en 890; & les Grecs le privent de ses Etats en 891.

INTERRÈGNE de cinq ans, durant lesquels Bénevent fut au pouvoir des Grecs.

GUI, quatrième du nom come Duc & Marquis de Spolète, devient Prince de Bénevent en 894, & cesse de l'être en 895 ou 896.

Il fit la conquête de Bénevent sur les Grecs en 894, & se fit proclamer Prince: mais suivant l'*Anonime de Salerne*, & la *Chronique Anonime de Bénevent*, il ne le fut qu'*un an & huit mois*.

Il commença mal son règne à Bénevent. Il exila l'Evêque *Pierre*, auquel il devoit sa Principauté, come à celui dont les conseils & les intrigues avoient contribué le plus à le faire appeller au secours de Bénevent. On murmura hautement; &, quatre mois pas encore 19 ans, n'étoit pas en âge de recevoir les Ordres sacrés.

PAPES.

Le Moine *Gregoire*, Auteur de la *Chronique de Farfa*, lequel vivoit dans le siècle suivant, dit que *Jean* fut élu du vivant de son Père. Je ne sais si *Sigonius* avoit vu cette *Chronique*: mais il avance qu'*Albéric*, aiant corrompu toute la Noblesse, fit élire Pape son fils *Octavien*; en quoi beaucoup d'Ecrivains l'ont suivi. Tous se sont également trompés.

On ne peut pas reprocher au Cardinal *Baronius* d'avoir outré, lorsqu'il a dit, « Que » la Tirannie, qui » dominoit par la » force dans Ro- » me, confondant, » renversant, osant » tout, enfanta » cet *Avorton de* » *Pape*; enforte » qu'alors on ne » pouvoit en au- » cune manière » dire qu'il fut » d'abord un Pape » légitime, puis- » que son élection, » qui n'avoit pour » elle le suffrage » d'aucune Loi, » fut le fruit de » la violence & de » la crainte ». Il faut pourtant, à cause du danger des conséquences, conclure avec le même *Annaliste*, « Que la nullité de » cette élection » fut couverte & » réparée en quel- » que sorte par le

PRINCES contemporains.

étoit un Fief relevant de l'Angleterre. La chose n'est vraie que du Cumberland.

Edmond fit des Lois utiles; & prononça le premier la peine de mort contre le Vol: mais il ordona seulement que de plusieurs, qui se seroient unis pour voler, le plus âgé seroit pendu, les autres restant soûmis aux peines pécuniaires règlées par les anciènes Lois.

La mort prématurée de ce Prince, à l'age de 25 ans, fit évanouir des espérances bien fondées. Il périt par un accident aussi singulier, que funeste. Un jour qu'il donoit une fête à toute sa Cour, il apperçut prendre place à l'une des Tables un Scelérat, que ses crimes avoient fait bannir du Roiaume. Il ordona qu'on l'arrêtat: mais, le voïant tirer un poignard pour se défendre, il se leva; le saisit par les cheveux; & le trainoit hors de la Sale, lorsque le Scelérat le frapa d'un coup de poignard, qui le fit tomber mort. Il laissa deux Fils, qui ne lui succèdèrent pas, à cause de leur bas age.

EDRED, frère d'*Edmond*, lui succède en 948, & meurt en 955.

SAVANS & Illustres.

pitre de Milan regardat come Naturels du pais les gens nés dans l'étendue de la Métropole, il se pouroit aussi qu'*Azzon* fût d'une Famille Piémontoise, puisqu'il avoit dans le Val d'Aouste des Biens, que l'on peut croire patrimoniaux.

6°. *Lothaire*, nous dit-on, *choisit* Azzon *pour un de ses Conseillers*. Mais *Lothaire* ne fut jamais Roi que de nom. *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, gouverna d'une manière absolue durant tout le règne de ce Prince. Ce fut donc par lui qu'*Azzon* fut appellé dans le Conseil. Cette circonstance, jointe à ce que cet Evêque possèdoit des Biens dans le Val d'Aouste, ne laisse guère lieu de douter qu'il ne fut né Piémontois. Au reste, ce n'est là qu'une conjecture vraisemblable, que j'oppose à des suppositions destituées de toute vraisemblance.

Ughelli n'a pas du dire qu'*Azzon* ne fut fait Evêque qu'en 945. Il l'étoit en 935, come il paroît par un *Plaid* qu'*Hugue* tint à Pavie le 18 de Septembre de cette année, auquel furent présens *Azzon*, Evêque de Verceil, & *Batéric*, Evêque d'Ivrée.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

Une Flote Grèque vient au ſecours de l'Italie. Celle des Saraſins de Sicile ſe met en mer pour la combatre, ſous les ordres du Fils de *Korhab* : mais une tempête la fait périr preſque entière.

916.

BERENGER arrive à Rome, vraiſemblablement le Samedi Saint 23 de Mars. Le Sénat & le Peuple ſortent à ſa rencontre, avec les Ecoles des différentes Nations, leſquelles chantoient, chacune en leur Langue, les louanges du futur Empereur. Les Banières & les Enſeignes des différens Corps des Romains portoient au haut de leurs bâtons & de leurs piques des têtes de Bêtes féroces. La jeune Nobleſſe de Rome, conduite par *Pierre*, frère du Pape, fermoit la marche. Ils baiſent tous les pieds de *Bérenger*, & le félicitent ſur ſon heureuſe arrivée. Ce Prince, monté ſur une haquenée blanche, envoïée par le Pape, perce la foule du Peuple pour aller au Vatican. *Jean* l'attendoit, avec tout le Clergé, ſous le Porche de S. *Pierre*, dont les portes étoient fermées. Le Roi décend de cheval, & monte les degrés. Le Pape ſe léve en même tems de ſon fauteuil. Ils ſe touchent dans la main, & s'embraſſent à pluſieurs repriſes. Le Pape exige du Roi, « Qu'il jure de

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

cé le nom en Occident, ſortirent de la Scithie, ou de la Tartarie, & des Marais du Tanais. Ils ne cultivent la terre que rarement. Ils n'ont ni maiſon ni cabane couverte, ni demeure fixe. Errans avec leurs troupeaux de toute eſpèce, ils mènent à leur ſuite leurs Femmes & leurs jeunes Enfans ſur des Chariots couverts de cuir, qui leur tiènent lieu de maiſons dans les tems de pluie & pendant l'hiver. Le larcin eſt chés eux un grand crime. Ils n'ont point, come les autres homes, la ſoif de l'or & de l'argent. La Chaſſe & la Pêche ſont leurs plaiſirs ; le lait & le miel, leur nouriture. La laine ne ſert point à les vétir. Ils y ſuppléent par des peaux de Bêtes féroces, qui les garantiſſent du froid continuel de leur climat. Chaſſés de leur terrain par d'autres Tartares, appellés Pezinants, qui, trop multipliés, ſe trouvoient à l'étroit dans le leur, ils vinrent dans la Pannonie, dont ils s'emparèrent, en chaſſant ou ſoûmêtant les Huns, auſſi només Abares. Ils ſe mirent enſuite à faire des courſes dans la Bulgarie, dans la

D'ailleurs, de ce que *Gui* n'eſt point nomé dans la Date, que je viens de rapporter ; c'eſt une preuve qu'il avoit ceſſé de vivre avant le mois de Février 895.

Une autre obſervation, qu'il faut faire ; c'eſt que, ſi la Ville de Parme n'avoit pas tenu bon pour *Gui* contre *Arnoul*, qui ne paſſa pas au delà de Plaiſance, *Gui* l'avoit repriſe bientôt après la retraite d'*Arnoul* ; ou *Lambert*, bientôt après la mort de ſon Père. On ignore ſi les Officiers d'*Arnoul*, qui leur avoit laiſſé très peu de Troupes, continuèrent à gouverner quelque tems les Villes, qui s'étoient ſoûmiſes à lui. Mais, en voïant *Bérenger*, Maitre de Milan le 2 de Décembre 894 ; come je le dirai dans l'Article ſuivant, il eſt à croire que *Lambert* ne tarda pas à recouvrer au moins une partie conſidérable des Etats de ſon Père.

ARNULF,
que nous appellons
ARNOUL,

Roi de Germanie, ſe fait élire, en Février ou Mars 894, Roi d'Italie ; eſt Empereur en 896 ; & meurt le 29 de Novembre 899.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

après, il alla lui-même chercher ce Prélat dans son exil, le ramena dans la Ville; & regagna l'affection de ses nouveaux Sujets, en le traitant avec toute la considération qu'il méritoit.

RADELGISE, ou RADELCHIS II, rétabli.

L'Impératrice *Ageltrude*, sa sœur, le remet en possession de la Principauté de Bénevent en Avril 896. Il la perd une seconde fois en 900.

Le 31 de Mars 896, (c'est l'*Anonime de Salerne*, qui parle), *l'Impératrice* Ageltrude *entre dans Bénevent un an & 8 mois accomplis, après que les Grecs en eurent été chassés; & remet en possession de cette Principauté son frère* Radelgise, *lequel en avoit été dépouillé depuis près de 12 ans.* Le *Pellegrino* se trompe, en voulant que le Prince *Radelgise* ne soit rentré dans Bénevent qu'en 898. Nous avons vu que c'est en 884 qu'on l'avoit chassé.

Tout ce que dit l'*Anonime de Salerne* donne lieu de présumer que ce ne fut pas volon-

PAPES.

» consentement u-
» nanime de toute
» l'Eglise, qui re-
» çut ses Brefs,
» ses Bulles, ses
» Décisions, come
» émanées d'un
» Pape légitime ».

Il semble d'ailleurs qu'il faudroit oser convenir qu'en 963 ce Pape, à cause de ses mœurs corrompues & de ses différens crimes, fut déposé, conformément aux Canons, dans le Concile qui se tint alors à Rome; & que celui que ce Concile fit élire pour le remplacer, fut véritable & légitime Pape. Mais c'est ce qui souffre de grandes difficultés, qui ne seroient peut-être pas insurmontables, si l'on vouloit être de bone foi.

PRINCES contemporains.

Les Danois Northumbres ne respectèrent pas plus sa jeunesse, qu'ils n'avoient fait celle d'*Edmond*: mais ni le retour d'*Anlaff*, ni les secours qu'ils reçurent de *Macolm I*, Roi d'Ecosse, ne les sauvèrent point de l'activité d'*Edred*, qui se trouva deux fois au milieu de leur païs, avant que leurs Troupes fussent assemblées; & leur accorda la paix, à condition de païer un nouveau tribut, & de prêter un nouveau serment de fidélité. Come il ramenoit ses troupes la seconde fois; les Northumbres, secrètement assemblés, tombent sur son Arrièregarde. Sans la prudence & la valeur du jeune Roi, l'Armée Angloise eût péri dans cette occasion. *Edred*, justement indigné d'une si noire perfidie, rentre dans le Northumberland. Les Peuples effrayés se remètent à sa discrétion, en renonçant à l'obéissance d'*Eric*, qu'ils avoient mis en la place d'*Anlaff*; & massacrent *Amat*, fils de ce dernier. *Eric* s'étoit réfugié, dès le commencement de la Campagne, en Ecosse. Les Northumbres les accusoient l'un & l'autre d'être la cause de leur malheur. *Edred* réunit une seconde fois leur païs à la Couronne d'Angleterre, y met un Comte pour Gouverneur, & laisse des garnisons dans les principales Places.

Depuis, il vécut en paix; & se livra tout entier à la piété. *Dunstan*, Moine ambitieux, haut, dur, avide, impérieux; faisant servir la Religion à ses projets; & s'érigeant lui-même, ou souffrant du moins qu'on l'érigeât en Home à miracles, étoit alors Abbé de Glaston, & fut depuis Archevêque de Cantorbery. Ce Moine, s'emparant de

SAVANS & Illustres.

Azzon joignoit à la plus grande connoissance du Droit Ecclésiastique & des différentes Loix Civiles reçues en Italie, une science profonde de la Théologie, come on le voit par ses Ouvrages, qui se trouvent tous en manuscrit dans la Bibliothèque du Vatican, & dont quelques-uns ont été publiés par D. *Luc d'Acheri.*

Le principal est le Traité *De pressuris Ecclesiæ* (Des souffrances de l'Eglise). *Il expose dans cet Ouvrage*, dit *Muratori*, T. V, p. 391, *les mauvais traitemens, que l'on faisoit aux Evêques, en admettant toutes sortes de personnes à les accuser; en exigeant d'eux qu'ils se justifiassent par le serment, au défaut d'autres preuves; & qu'ils acceptassent le combat singulier, en mètant un Champion à leur place. Il reconnoît pour Canoniques, & come étant l'ouvrage de Dieu, les Elections faites par le Clergé & le Peuple. Mais les Princes, n'aiant point la crainte de Dieu, mépriſoient les Lois de l'Eglise, & vouloient que leur volonté prévalût dans l'Election des Saints Pasteurs. Eh! Quels étoient ceux qu'ils rejetoient. Les Elus, dignes d'être Evêques, étoient*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

» confirmer, auſſitôt après ſon » Sacre, les Donations des » autres Empereurs ». Les portes s'ouvrent, & *Bérenger* va faire ſa prière au tombeau du S. Apôtre. On le conduit enſuite au Palais de Latran, où le Pape avoit fait préparer un grand ſouper. Le jour de Pâque, le Pape & le Roi ſe rendent en cavalcade à la Baſilique du Vatican, que l'on avoit richement ornée. *Jean* ſacre *Bérenger*, & lui met ſur la tête une Courone d'or enrichie de pierreries. Le Clergé & le Peuple chantent les acclamations ordinaires. On ſe taît; & le nouvel Empereur fait lire à haute voix la Confirmation de tous les dons faits par ſes prédéceſſeurs à l'Egliſe Romaine; & cette Confirmation prononçoit des peines contre ceux qui troubleroient cette Egliſe dans ſa poſſeſſion. *Bérenger* done enſuite de riches Armures, de magnifiques Ornemens, des Courones d'or, non ſeulement à la Baſilique de S. *Pierre*, mais encore aux autres Egliſes de la Ville. Le Pape, le Clergé, le Sénat, la Nobleſſe reçoivent auſſi des préſens; & l'on jète de l'argent au Peuple.

Come le Pape & les Romains n'avoient pris le parti d'avoir un Empereur, que pour délivrer enfin l'Italie des Saraſins; *Jean* avoit obtenu de l'Empe-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Moravie, & dans la Carinthie, ſe ſervant peu de l'épée; mais faiſant périr des milliers de perſonnes par les flèches, qu'ils lancent avec tant d'adreſſe, qu'il eſt bien difficile d'en éviter l'atteinte. Ce n'eſt point leur uſage de combatre de près, ni d'avoir un ordre de bataille. Ils ſont à cheval, & des courſes rapides ſont leurs combats. Ils feignent de tems en tems de fuir; & le plus ſouvent ceux qui croient les avoir vaincus, touchent au moment de l'être eux-méme. Leur maniere de vivre tient plus de celle des Bêtes, que de celle des Homes; & l'on dit qu'ils mangent de la chair crue, & boivent du ſang. Ils ſont inhumains à l'excès; & jamais il n'entra dans leur ame, ni compaſſion, ni miſéricorde. Ils ſe raſent les cheveux juſqu'au cuir. Ils dreſſent avec grand ſoin leurs Fils & leurs Eſclaves à l'art de monter à cheval, & de tirer des flèches. C'eſt un Peuple ſuperbe, indocile & fourbe, chés qui les Femmes n'ont pas moins de férocité que les Homes. En un mot, ce ſont gens à peu de paroles: mais à beaucoup d'effets.

Jetons les ieux ſur quelques *Diplômes* de ce Prince.

I. Une Confirmation de tous les biens préſens & à venir du Monaſtère de S. *Ambroiſe* de Milan, publiée par *Puricelli*, dans ſes *Monumen. Baſil. Ambroſ.* Vol. I, p. 262. Elle eſt datée: *Le V des Ides* (le 11) *de Mars, l'An du Seigneur DCCCXCIV, Indiction XII, & l'An, VII en France, I en Italie, du Règne du Seigneur* Arnoul, *Séréniſſime Roi. Fait à Plaiſance.*

II. Une Confirmation de tous les droits du Monaſtère de S. *Sauveur* du Mont Amiate, avec ces caractères chronologiques. *Seing du Seigneur* Arnoul *très invincible Empereur Auguſte. Doné le IV Jour des Calendes de Mars* (27 de Février, l'année étant biſſextile), *l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCVI, Indiction XIV, & l'An, IX en France, III en Italie du Règne d'*Arnoul, *Roi. Fait à Rome.*

III. Le *Diplôme*, cité dans l'Article précèdent, duquel la Date eſt: *Le XV des Calendes de Mai* (17 d'Avril), *l'An DCCCXCIV de l'Incarnation*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

tairement que *Gui* rendit la Principauté de Bénevent à *Radelgiſe II.* L'Empereur *Lambert* & ſa mère *Ageltrude* étant à Spolète en 896, *Gui*, dit cet Auteur, *alla leur y rendre viſite, lorſqu'ils étoient ſur le point de partir pour aller à Rome viſiter les tombeaux des Apôtres; voïage que lui-même avoit envie de faire.* Il eſt vraiſemblable que l'Impératrice fit reſter à Spolète le Duc *Gui* près de l'Empereur; qu'elle prit avec elle quelques Troupes, qui s'emparèrent de Bénevent; & que ce fut d'autorité qu'elle rétablit ſon Frère.

Ce Prince, incapable de gouverner par la foibleſſe de ſon eſprit, donna toute ſa confiance à *Wiriald*, que ſes injuſtices & ſes méchancetés rendirent extrêmement odieux. Beaucoup des principaux de Bénevent, qu'il avoit exilés, ſe retirèrent à Capoue; & ne ceſsèrent pas, au milieu des fêtes que le Comte *Aténulf I* leur donoit, de l'animer à la conquête de Bénevent.

En 900, *Aténulf* ſe rendit enfin à leurs ſollicitations; &, fortifié des ſecours d'*Athanaſe*, Evêque-Duc de Naple, il alla ſe préſenter de nuit devant Bénevent, dont les portes lui furent ouvertes par les complices de la Conjuration, que les Exilés avoient formée. Au point du jour le Peuple aſſemblé dépoſa *Radelgiſe*; & proclama le Comte *Aténulf*, Prince de Bénevent.

ATÉNULF I,

Comte de Capoue, devient Prince de Bénevent, la confiance d'*Edred* & du Gouvernement de l'Etat, fit d'un Roi plein de courage & de grandes vues, un Roi dévot & puſillanime. Il ſut l'engager à perdre des ſommes immenſes pour rebâtir magnifiquement l'Egliſe & le Monaſtère de Glaſton; & lui fit emploïer toute ſon autorité pour introduire dans les Bénéfices Eccléſiaſtiques des Moines, à la place des Prêtres ſéculiers. L'ignorance & le déréglement des mœurs de ces derniers ſervirent de prétexte aux uſurpations.

EDWY,

fils d'*Edmond I*, ſuccède à ſon oncle *Edred* en 955, à l'age de 14 ans; eſt obligé, dès la même année, de partager le Roïaume avec ſon frère *Edgard*, que l'on fait Roi de Mercie; & meurt Roi de Weſſex en 959.

Ce Prince fut ſurnomé *Pancalus*, c'eſt à dire *beau par excellence.*

Ceux que ſa jeuneſſe obligea de charger du Gouvernement, irrités des hauteurs du Moine *Dunſtan*, lui demandèrent compte des Finances, qu'il avoit diſſipées ſous le dernier règne. *Dunſtan* s'exemta d'un compte embaraſſant, en diſant, « Que les ſommes remiſes entre ſes mains, » avoient été, par l'ordre » d'*Edred*, emploïées en » *œuvres pies* ». Le reſpect pour la Religion, & la crainte de mettre le Peuple dans les intérêts des Moines empêchèrent de pouſſer plus loin cette affaire. On oſa pourtant obliger les Moines à rendre aux Eccléſiaſtiques les Bénéfices, qu'ils leur avoient enlevés. Les menées ſéditieuſes de ceux de Malmesbury forcè-

rejetés; & l'on étoit forcé de prendre ceux qu'ils favoriſoient, ſans faire attention en eux au mérite de la ſcience ou de la pureté des mœurs: mais ſeulement à leurs richeſſes, à leurs familles, à leurs ſervices. Si les Princes ne vendoient pas les Egliſes à prix d'argent, ils les donoient du moins en paiement des ſervices qu'ils avoient reçus, ou de ceux qu'ils choiſiſſoient, ou de leurs Parens. On voïoit même des Enfans élevés à l'Epiſcopat; & l'on obligeoit les Peuples à rendre des témoignages favorables à ces Enfans, quoiqu'ils euſſent à peine encore chargé leur mémoire de quelques Articles de Foi, pour répondre, quoiqu'en tremblant, à l'examen, qui ſe faiſoit, pluſtôt come une Formalité, que come un moïen de s'aſſurer de la ſcience des Evêques. Voilà quel étoit alors le miſérable état des Egliſes d'Italie.

MANASSÉS,

fait Archevêque d'Arle en 914, l'eſt juſqu'en 963, qui doit être l'année de ſa mort. C'eſt celle où ſon ſucceſſeur *Ithier* commence à paroître dans l'Hiſtoire.

Manaſsès étoit neveu du Roi *Hugue*, qu'il alla trouver en Italie vers 935. Ce Roi, dont la politique étoit d'élever aux premiers poſtes ſes compatriotes & ſurtout ſes Parens, ſcandaliſa toute l'Egliſe, en donant l'adminiſtration & les revenus des Evêchés de Vérone, de Trente & de Mantoue à *Manaſsès*, qu'il fit en même tems Comte & Marquis de Trente, c'eſt à dire Gouverneur de cette Ville, avec charge de veiller à

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

reur Grec une Flote pour tenir la mer; & cette Flote venoit d'arriver. Il avoit auſſi fait une ligue avec *Landulf I*, Prince de Bènevent & de Capoue, *Gregoire II*, Duc de Naple, & *Jean I*, Duc de Gaiète. Il veut préſider lui-même à l'entrepriſe; ſe met à la tête des Troupes de Rome & de ſes Etats; & marche avec *Albéric*, Marquis de Camerino, qui commandoit un gros corps d'Armée, compoſé des Troupes de tout le Duché de Spolète, & ſans doute de celles que l'Empereur fourniſſoit. Toute l'Armée raſſemblée ſe partage en deux Diviſions. On preſſe les Saraſins de toutes parts; on bat leurs Partis; on les tient bloqués dans leur Camp fortifié. Les Vivres leur manquent; ils mètent le feu à leurs retranchemens; ils ſe font jour le ſabre à la main à travers l'Armée Chretiène; & ſe ſauvent ſur une montagne voiſine, dont ils occupent les défilés. Là, par de petits combats qui ſe donent tous les jours, on les détruit inſenſiblement; & ſi bien, que l'Hiſtoire dit qu'il n'en reſta pas un ſeul. Le Pape retourne à Rome, couvert d'une gloire, qui n'eſt pas celle du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Les Saraſins de Sicile n'avoient pu doner aucun ſecours àceux de Calabre. Une partie des Révoltés, rentrée dans le

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

La guerre contre *Zwentébold* fut cauſe qu'*Arnoul* ne vint lui-même en Italie qu'au printems de 894. Tout plia devant lui: mais, content de s'être fait élire Roi d'Italie, il ne voulut, ou ne put pas continuer ſes conquètes; &, peu de tems après Paque, il repaſſa les Alpes. L'Italie ne le revit que dans l'automne de l'année 895; & dès les premiers jours du printems 896, il ſe rendit à Rome, dont il lui falut faire le Siège, come on le verra ſous cette année, où j'en dis uniquement ce que l'on en ſait de certain. *Liutprand* fait dépendre la priſe de Rome d'un petit évènement, qu'on a droit de regarder come une fable. Suivant cet Hiſtorien, un Lièvre, effraïé des grands cris qui partoient de l'Armée Allemande s'enfuit vers la Ville. Les mêmes cris intimidèrent les Romains; & les Soldats d'*Arnoul* s'en étant apperçus donèrent un aſſaut à la Cité Léonine; ce qui fut cauſe que les Romains capitulèrent & ſe rendirent. Mais il eſt conſtant que Rome fut emportée de force; & qu'*Arnoul* remit en liberté *Formoſe*, *du Seigneur*, *Indiction XII*, *& l'an VII du règne du Seigneur* Arnoul, *Roi en France. Fait à Ivrée.*

IV. Deux *Diplômes* en faveur du Monaſtère de S. *Sixte* de Plaiſance, rapportés par le *Campi* dans l'*Appendice* du T. I de ſon *Hiſtoire* de cette Ville, & datés; l'un: *Le VII des Calendes de Mai* (27 d'Avril); l'autre *Le Jour des Calendes de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCVI, Indiction XIV, l'An I de ſon Empire* (d'Arnoul). *Fait à Rome.*

V. Un *Diplôme* imprimé dans le T. I, Part. III du *Trèſor d'Anecdotes* du P. *Pez*, & daté: *Le II des Ides* (le 14) *de Mai, l'An du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII, & l'An VII* (il faut *VIII*) *du Règne d'*Arnoul, *très pieux Roi. Fait à Tribur.*

VI. Un *Diplôme* publié par *Muratori* dans ſes *Antiquités d'Italie*, *Diſſertat.* 34, & daté de cette manière. *Doné le Jour des Calendes de Décembre, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCXCV, Indiction XIII* (il faut *XIV*), *l'An VIII du Règne d'*Arnoul, *Roi. Fait à Pavie.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

en Janvier 900, de la manière que l'on vient de voir; & meurt à Capoue en Juillet 910.

En datant ſa mort du mois de Juillet 910, je me conforme à la *Chronique Anonime des Comtes de Capoue*, ſur laquelle j'ai fait la *Liſte* que j'en ai commencée dans l'*Epoque* précèdente. *Camillo Pellegrino*, qui défère beaucoup à l'autorité de cette *Chronique*, ne s'eſt pas ſouvenu, lorſqu'il a dreſſé la *Généalogie des Princes de Bènevent* depuis *Aténulf I*, qu'il avoit fixé la mort de ce Prince au mois de Juillet. Dans cette *Généalogie* il le dit mort au mois d'Avril.

Sa douceur, ſes careſſes, ſes libéralités lui procurèrent bientôt l'amitié de ſes nouveaux ſujets. Cette amitié ne fut pourtant pas ſi générale, qu'il n'y eut quelques Mécontens, qui réſolurent de le chaſſer.

En 907, il avoit confié, pendant qu'il alloit à *Capoue*, le gouvernement de Bènevent à l'Evêque *Pierre*. Les Mécontens propoſèrent à ce Prélat de s'emparer de la Souveraineté. S'il n'accepta pas la propoſition; il ne la rejeta pas non plus, & n'en informa point *Aténulf*. La Faction contraire en inſtruiſit ce Prince, qui ſe rendit très vîte à Bènevent; fit empriſoner quelques-uns des Conjurés; & chaſſa *Pierre*, qui s'alla réfugier à Salerne, où *Waimaire II*, ennemi d'*Aténulf*, le reçut très bien; & lui fournit, juſqu'à la fin de ſa vie, de quoi vivre d'une manière convenable à ſa Dignité.

Sikelgaite, femme d'*Atrent* à les punir, en les chaſſant de leur Monaſtère, dans lequel on établit des Prêtres ſéculiers. Sur quoi l'on trouve ces paroles étranges dans l'Hiſtorien *Guillaume*, Moine de cette Maiſon. *Le Monaſtère de Malmeſbury, que des Moines avoient habité durant 270 ans, devient une étable de Clercs.*

Les dégoûts, que *Dunſtan* éprouvoit, l'engagèrent à ſe retirer dans un Monaſtère de Flandre. Les Moines cependant crient de toutes parts à l'impiété. Leurs Adhérans s'attroupent en grand nombre, & mètent à leur tête le Prince *Edgard*, frère d'*Edwy*, jeune Enfant de 12 à 13 ans. Les Northumbres & les Danois de l'Eſt-Anglie ſe déclarent en ſa faveur. Le Conſeil d'*Edwy* perd tête; & ne s'oppoſe point aux commencemens de la révolte, dont les progrès ſont ſi rapides, qu'avant la fin de 955 *Edgar* eſt couroné Roi de Mercie. *Edwy*, réduit au Roiaume de Weſſex, en conçut un chagrin, qui le conduiſit au tombeau.

Sa mort n'appaiſa point l'animoſité des Moines. Leurs Hiſtoires ſont remplies, au ſujet de ce Prince, de contes, qui ne pouvoient être débités que par des gens, dont l'ignorance égaloit la mauvaiſe foi. Tel eſt celui-ci. Quand *Edwy* fut mort, ſon ame fut entraînée en Enfer par une troupe de Diables, dont un ſe détacha pour aller réjouir *Dunſtan* de cette bone nouvelle: mais le ſaint Home implora la miſéricorde divine avec tant de ferveur, que Dieu, ſe laiſſant faire violence, arracha cette Ame malheureuſe des mains des

la garde de la frontière.

On a vu dans l'article d'*Adélard*, Evêque de Reggio, qu'en 945 *Manaſsès*, peu ſenſible à la reconnoiſſance, prit, contre ſon Bienfaiteur & ſon Oncle, le parti de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui fut enſuite le Roi *Bérenger II*.

En 947, 48 ou 49, après la mort d'*Ardéric*, Archevêque de Milan, le crédit de ce Marquis fit élire *Manaſsès* Archevêque par une partie du Clergé & du Peuple de Milan: mais une autre Faction, auſſi puiſſante, élut & voulut abſolument avoir pour Archevêque *Adelmanne*, Chanoine de la Cathédrale. A l'occaſion de ce Schiſme, ni l'un ni l'autre ne fut reconnu pour Archevêque, & le ſecond ne fut point ſacré: mais ils firent enſemble une convention, par laquelle ils partagèrent entre eux les revenus de cette Métropole; ce qui fit un tort incroiable à cette Egliſe, parceque les deux Prétendans, pour avoir de quoi ſoûtenir leur parti, pillèrent, à l'envi l'un de l'autre, le Tréſor de la Cathédrale, l'un des plus riches, qui fût en Italie.

Le Schiſme & la Vacance du Siége durèrent juſqu'en 953, que les Milanois, las d'en ſouffrir le ſcandale, obligèrent les deux Prétendans à renoncer à leur élection; & choiſirent pour Archevêque *Walpert* ou *Gualbert*, qui fut ſacré.

Malgré la légitime élection de ce Prélat, la Reine *Wille*, femme de *Bérenger II*, voulut en 960 faire reconnoître pour légitime Archevêque de Milan *Manaſsès*, qui continuoit d'en prendre le titre; &, come

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.

devoir, faiſoit la guerre à l'autre. Au mois d'Août, il vient d'Afrique, au ſecours des premiers, une Flote conſidérable. L'Émir *Korhab* & ſon Fils ſont pris, & menés en Afrique, où le Calife leur fait couper la tête.

917.

Le 10 de Septembre, *Abuſaïd Aldaïph*, arrivant d'Afrique avec une nouvelle Flote, entre dans le Port de Palerme. Les Révoltés, ſoûtenus des Naturels du païs, choiſiſſent pour Émir *Ben-Ali-Vava-Aſſari*, qui forme auſſi-tôt le ſiége de Palerme. La diſète y fut extrême; & ſur tout celle du Sel, dont l'once fut vendue deux *Tarins*, eſpèce de Monoie d'Argent. Par la Capitulation, la Garniſon Africaine eut la liberté de retourner en Afrique.

918.

Les Révoltés de Sicile aiant perdu leur Émir, lui donent pour ſucceſſeur *Salem*, qui s'empare, avant la fin de l'année, de Reggio de Calabre.

919.

Salem fait une trève avec les Saraſins de Taormine, reſtés fidèles au Calife.

Landulf I & *Aténulf II*, Princes de Bènevent & de Capoue, ont guerre avec les

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſe, perſécuté, peut-être même détenu priſonier par la Faction du Cardinal *Sergius*, qui s'étoit ioint à l'Impératrice *Ageltrude*. *Arnoul* reçut enſuite la Courone Impériale avant le 27 d'Avril.

Je dis en ſon lieu qu'après être ſorti de Rome, ce Prince, allant aſſiéger dans Spolète, l'Empereur *Lambert* & l'Impératrice *Ageltrude*, fut attaqué tout à coup d'une paraliſie à la tête. *C'eſt pourquoi*, dit *Muratori*, T. V, p. 217, *il ſe hâta, par des marches forcées, de ſe retirer par Trente en Bavière, avant la fin de Mai.... Suivant ce que dit* Liutprand, *la maladie d'*Arnoul *fut attribuée à l'habileté d'*Ageltrude *aſſiégée par ce Prince dans le Château de Fermo. Cette Princeſſe trouva moïen, à force d'or, de gagner un des Domeſtiques du nouvel Empereur, & de lui faire donner un Somniſère, qui lui dérangea la tête & la ſanté de maniére, qu'il ne ſe rétablit jamais. Mais ce n'eſt là vraiſemblablement qu'un conte répandu parmi le Peuple, toujours enclin à regarder certaines maladies, ſur tout quand elles atta-*

VII. Une Donation d'un Bien de campagne, faite par le Roi *Bérenger* au Monaſtère de S. *Ambroiſe* de Milan, qu'a publiée *Puricelli* dans l'Ouvrage cité ci-deſſus, p. 266, & dont voici la Date. *Doné le IV des Nones* (le 2) *de Décembre, l'An DCCCXCIV de l'Incarnation du Seigneur, Indiction XIII. Fait à Milan, à S. Ambroiſe*; c'eſt à dire dans le Monaſtère de S. *Ambroiſe*, ou dans le Palais des Rois d'Italie, voiſin de ce Monaſtère.

Il réſulte du *Diplôme I*, qu'*Arnoul* étoit Roi d'Italie avant le 11 de Mars 894; & du *Diplôme II*, qu'il l'étoit avant le 27 de Février de la même année. Une anciène Tradition prouve que ce fut en effet, cette année, qu'il fut élu Roi. La *Chronique* d'*André Dandolo* rend comte très rapidement de l'Expédition d'*Arnoul*, & dit ſous cette année, « Qu'il » vint en Italie, » qu'il s'aſſura du » Roi *Bérenger*, » qu'il fit pendre » le Comte *Am-*» *broiſe*, que l'I-» talie le reconnut » Roi, qu'il s'en » retourna dans » ſes Etats par le » Mont Joue ». *Intravit Italiam*,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ténulf I, étoit de la race des Ducs de Gaïète.

LANDULF I, ATÉNULF II, & ATÉNULF III.

Les deux premiers ſuccèdent à leur père *Aténulf I* en Juillet 910, & règnent enſemble juſqu'en 933, que *Landulf I* déclare leur collègue *Aténulf III*, ſon fils aîné. Ces trois Princes règnent enſemble juſqu'en 940, qu'*Aténulf II* meurt. *Landulf I* prend alors pour collègue ſon ſecond fils *Landulf II*. Le Père & les deux Fils règnent enſemble juſqu'à la mort de *Landulf I*, arrivée le 10 d'Avril 943 ; & précédée très peu de tems auparavant de celle d'*Aténulf III*.

Voïés aux Princes de Capoue *l'Article* Landulf III, Aténulf II, & Aténulf III.

LANDULF II

remplace au mois d'Avril 943 ſon père *Landulf I*, dont il étoit le collègue depuis 940. A ſon avènement, il s'aſſocie ſon fils aîné *Pandulf I*, dit *Tête-de-Fer* ; & puis en 959 ſon autre fils *Landulf III*. Il règne avec eux juſqu'au 28 de Mai 961, qu'il meurt à Capoue.

V. Pr. de Cap. *Article* Landulf IV.

PANDULF ou PALDULF I, dit TETE-DE-FER, & LANDULF III

ſuccèdent à leur père *Landulf II* en Mai 961.

PRINCES contemporains.

Diables, & la mit en Paradis. Ce trait, ſi contraire à notre Foi, ſuffit pour décréditer ce que ces Moines ont débité du commerce criminel de ce Prince avec *Elgive*, femme d'un de ſes Courtiſans. Il eſt atteſté, par des Hiſtoriens déſintéreſſés, que cette *Elgive* étoit la femme d'*Edwy*.

EDGARD, dit LE PACIFIQUE,

ſecond fils d'*Edmond I*, eſt Uſurpateur du Roïaume de Mercie en 955 ; & Roi légitime de toute l'Angleterre en 959, après la mort d'*Edwy*, ſon frère. Il meurt en 975.

Ce Prince, dont les Moines ont fait un Saint à miracles, & dont on a longtems celèbré la fête en Angleterre trois fois l'année, eſt mis, par des Hiſtoriens très ſenſés & très Catholiques, au rang des plus mauvais Rois, que l'Angleterre ait eus. Diſons le vrai. Ce fut un mélange monſtrueux de beaucoup de défauts & de vices, de quelques grandes qualités, & de quelques vertus.

Sa première action, lorſqu'il fut Roi, fut de rappeller *Dunſtan*, & de le faire Evêque de Worceſter. C'étoit annoncer ce qu'il lui devoit.

Amateur de la paix, & voulant en faire goûter les douceurs à ſes Peuples, il entretint toujours une Armée de terre conſidérable, avec une Flote très nombreuſe ; & par ce moïen, il contint ſi bien ſes propres Sujets, ſes Voiſins de l'Ile, & les autres Etrangers, qu'il n'eut aucune guerre à ſoûtenir.

Les Loups & les mauvais Juges déſoloient également l'Angleterre. Il changea le tribut d'argent & de bétail, que les Gallois devoient lui païer, en 300 têtes de Loups par an ; & promit le pardon

SAVANS & Illuſtres.

elle ne ceſſoit pas de perſécuter elle-même & de faire perſécuter *Walpert* par les Rois, ſon Epoux & ſon Fils ; ce fut ce qui fit aller, dans la même année 960, cet Archevêque en Allemagne, pour engager *Otton I* à venir prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie, dont il le couronna Roi deux ans après.

Ughelli comte au rang des Archevêques de Milan *Adelmanne*, qu'il nome *Adelmaire*, *Adémaire*, ou *Adelmand de Menalitiés* ; & n'y comte pas *Manaſsès*, qu'il traite d'Intrus. Ils n'étoient pas plus Archevêques de Milan, l'un que l'autre. *Ughelli* dit qu'en 949, *Adelmanne* fut élu par le Clergé & le Peuple (ce ne fut que par une partie) ; & qu'il mourut le 7 d'Août 953. Cela peut être : mais *Walpert* étoit Archevêque dès le mois d'Avril, come il paroît par un *Diplôme* de ce Prélat, expédié cette année, & rapporté par *Ughelli* lui-même.

Manaſsès alléguoit l'exemple de S. *Pierre*, pour excuſer l'ambition, qui lui faiſoit envahir l'Archevêché de Milan, dans le tems qu'il poſsédoit celui d'Arle. *Liutprand*, dans ſon *Hiſtoire*, Liv. IV, Ch. VIII, le tourne en ridicule à ce ſujet ; & réfute d'une manière paſſable l'abus, que le Prélat faiſoit de l'exemple de S. *Pierre*.

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER. RODOLFE, Roi d'Italie.

Saraſins & les Grecs ; & remportent pluſieurs victoires ſur les uns & ſur les autres.

Les Hongrois font une troiſième irruption en Italie, & percent juſqu'en France.

921.

DANS le mois d'Avril, *Landulf I*, Prince de Bènevent, aiant batu les Grecs auprès d'Aſcoli, s'empare de toute la Pouille.

Garibert, Archevêque de Milan, étant mort vers la fin de l'année précèdente, *Lambert*, élu pour lui ſuccèder, eſt obligé de doner une ſomme exorbitante à l'Empereur, afin de faire confirmer ſon élection ; & réſout de s'en vanger. Dans le même tems, *Adalbert*, Marquis d'Ivrée & gendre de *Bérenger*, *Oldéric*, Comte du Sacré Palais, & Marquis, l'on ne ſait pas de quel endroit, & *Gilbert*, que l'Hiſtoire qualifie de *Puiſſant Comte*, forment ſecrètement le projet de ſe révolter contre l'Empereur ; lequel, aiant quelque ſoupçon de ce qui ſe paſſoit, fait arrêter *Oldéric*, & le confie à la garde de l'Archevêque de Milan. Au bout de quelques jours, il l'envoie chercher ; & le Prélat refuſe de le rendre, ſous prétexte qu'un home de ſon caractère mériteroit d'être dépoſé, s'il remètoit entre les

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

quent de Grands Seigneurs, come quelque choſe de ſurnaturel, ou come des effets de la méchanceté des homes. Liutprand *ajoute que le Roi Gui (ce Prince étoit Empereur ; &, depuis près de 2 ans, il ne vivoit plus) pourſuivit* Arnoul *dans ſa fuite : qu'*Arnoul *en arrivant au Mont Bardon dans le Parméſan, réſolut de faire crever les iéux au Roi* Bérenger, *afin de reſter plus ſurement maître de l'Italie : mais qu'averti par un Courtiſan de ſes amis,* Bérenger *s'enfuit promtement à Vérone ; qu'enſuite les Italiens n'eurent plus que du mépris pour* Arnoul. Liutprand *dit encore que l'arrivée de ce Prince à Pavie, y fit naître une ſédition, & qu'il y eut un ſi grand nombre de ſes Soldats de tués, que tous les égouts de la Ville furent remplis de leurs cadavres. Au reſte,* Arnoul *ne pouvant pas continuer ſa route par Vérone, marcha par le Piémont à Ivrée, Ville gouvernée par le Marquis* Anſchaire, *home très timide, lequel s'étoit révolté depuis quelque tems.* Arnoul *jura de ne point partir de devant cette Place, qu'il n'eût* Berengarium *Regem cepit*, Ambroſium *Comitem in furca ſuſpendit, & Italia ſe ſibi ſubdidit, & per Montem Jovis in Galliam rediit.*

Muratori, qui n'eſt pas de l'opinion que j'embraſſe d'après *Eccard*, *Saſſi*, D. *Mabillon*, le P. *Papébrok*, & pluſieurs autres, rejète l'autorité du *Diplôme II*, *fait à Rome*, dans le tems même qu'*Arnoul* s'y fit couroner Empereur ; & ſa raiſon eſt que la Date ne porte point l'*An I de l'Empire d'Arnoul*. Il rejète auſſi l'autorité du *Diplôme I*, parceque les *Diplômes III*, *V* & *VI* ne marquent que l'*An du Règne d'Arnoul en France*, & ne font point mention de l'*An du Règne en Italie*. Il devroit, par une raiſon ſemblable, proſcrire auſſi les deux *Diplômes IV*, qui parlent de l'*An I de l'Empire d'Arnoul* ; & ne noment ni l'*An de ſon Règne en France*, ni l'*An de ſon Règne en Italie*. Si cependant il croit avoir des raiſons ſuffiſantes pour regarder ces deux *Diplômes* come autentiques ; les mêmes raiſons doivent avoir lieu pour le *Diplôme II*, auquel il ne fait point d'autre

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Landulf meurt en 968; & *Pandulf* s'aſſocie alors ſon fils aîné *Landulf IV*, avec lequel il règne juſqu'à ſa mort en 981.

V. Pr. de Cap. *Art.* Pandulf *ou* Paldulf I, *dit* Tête-de-Fer, & Landulf V.

PRINCES de Salerne.

WAIMAIRE, ou GUAIMAIRE I, ſurnomé DE MAUVAISE MÉMOIRE,

ſucceſſeur, en 880, de ſon père *Waifre*, eſt en 901, par ordre de tout le Peuple de Salerne, dépoſé par ſon fils & ſon collègue *Waimaire*; & meurt relègué dans une Egliſe.

WAIMAIRE, ou GUAIMAIRE II, ſurnomé DE BONE MÉMOIRE,

collègue de *Waimaire I*, ſon père, depuis 893, reſte ſeul Prince en 901, de la manière que je viens de dire; s'aſſocie, en 933, ſon fils aîné *Giſulf I*, qui n'avoit que quatre ans; & meurt la même année.

Les ſurnoms, que ce Prince & ſon Père portent dans l'Hiſtoire, expriment les ſentimens de leurs Sujets à leur égard.

Waimaire II eut de ſa femme *Gaitelgrime*, fille d'*Aténulf II*, Prince de Capoue & de Bénevent, outre *Giſulf I*, deux autres Fils; *Waimaire* & *Dawfre*, dit *Impérate*, l'un & l'autre qualifiés *Comtes*.

On voit dans un *Diplôme* de *Giſulf I* de l'an 974, que le Comte *Waimaire* eut un fils appellé *Waifre*. Dans un autre *Diplôme* du Prince *Pandulf*, adopté par *Giſulf I*, lequel eſt de 981, il eſt fait mention de *Waimaire* & de ſon fils *Waifre*. Enfin dans un *Diplôme* de *Jean II*, Prince de Salerne, de l'an 984, il eſt parlé de *Gui*, fils du Comte *Waimaire*. Le Père ne vivoit plus en 974: mais les Fils étoient vivans, dans les années où ces *Diplômes* parlent d'eux.

Le Comte *Dawfre* eut deux Fils, *Waimaire* & *Waifre*. Il ne vivoit plus en 974: mais ſes Fils vivoient en 981 & 984, come on l'apprend des *Diplômes* allégués ci-deſſus.

Je ne fais ce détail que pour faire

PRINCES contemporains.

de toutes ſortes de crimes, à condition que, dans un tems marqué, les Coupables apporteroient la quantité de langues de Loups, à laquelle ils auroient été condamnés, ſuivant la nature de leur crime. En moins de trois ans, ces Animaux furent abſolument exterminés. L'ignorance des Juges fut punie par des Amandes, & leur corruption par la perte de leurs Charges. En très peu de tems, la Juſtice fut exactement adminiſtrée.

Ces traits annoncent, ſinon un grand Prince, du moins un Prince utile. D'un autre côté, la vie d'*Edgard* eſt une ſuite d'adultères ſcandaleux & de débauches honteuſes; & l'on ne ſait coment qualifier l'horrible traitement, qu'il fit aux habitans de la petite Ile de Thanet, ſur un prétexte ſi léger, que l'Hiſtoire n'a pas daigné le faire connoître.

Il envoïa des Troupes maſſacrer ces habitans, & s'emparer de tout ce qui ſe trouveroit dans l'Ile. Elle étoit l'entrepôt du Commerce, que les Northumbres faiſoient avec les Ecoſſois; & l'on ſait d'un Hiſtorien, qui ne doit pas être ſuſpect ſur le comte d'*Edgard*, de *Matthieu*, Moine de Weſtminſter, « Que le Maſſacre de » Thanet eut pour but de piller les » Marchands d'Yorck, qui ſe trou- » voient dans cette Ile ».

Pour faire *Dunſtan*, Archevêque de Cantorbéry, ce Prince caſſa l'élection légitime, que l'on avoit faite d'un autre; & força les Electeurs de choiſir *Dunſtan*. Celui-ci mit ſur le ſiége de Worceſter *Oſwald*, & ſur celui de Wincheſter *Ethelwolf*, l'un & l'autre ſes intimes amis; & tous trois gouvernèrent abſolument *Edgard*, du moins quant aux Affaires Eccléſiaſtiques. Les Moines recouvrèrent au-delà de ce qu'ils avoient perdu ſous *Edwy*. Non ſeulement ils rentrèrent en poſſeſſion des anciens Monaſtères, qu'ils avoient abandonés durant les premières guerres des Danois, & que des Prêtres ſéculiers occupoient par conceſſion des Rois: mais ils ſe firent doner preſque tous les Bénéfices Eccléſiaſtiques; & s'en firent confirmer la poſſeſſion par un Concile, auquel le Roi préſida lui-même. On dit même qu'ils ne manquèrent pas de miracles, pour autoriſer leurs uſurpations.

Quoique leurs *Chroniques* s'étendent beaucoup ſur la ſainteté d'*Edgard*, on ne laiſſe pas d'y voir l'infamie & la

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne de BERENGER.
RODOLFE, Roi d'Italie.

mains de la Juſtice une perſone qu'elle dût faire mourir. Les Conjurés prènent alors la réſolution d'appeller en Italie *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Transjurane. Ils raſſemblent en même tems des Troupes, & ſe retranchent ſur une montagne près de Breſcia. Le hazard venoit d'amener en Italie deux Capitaines Hongrois, conduits par l'envie de piller. *Bérenger*, qui depuis long-tems vivoit en bone intelligence avec leur Nation, les prie de tourner leurs armes contre les Rebelles. Ils volent auſſitôt à la montagne. Les Conjurés en ſoûtiènent le choc avec courage: mais leurs Troupes ſont taillées en pièces. *Oldéric* périt les armes à la main. Le Marquis *Adalbert* & *Gilbert* ſont pris. Le premier n'étoit point home de guerre: mais il étoit adroit & fin. Se voïant prêt à tomber entre les mains des Hongrois, il quite ſes armes & ſes vêtemens, & ſe revêt de l'habit & de l'armure d'un ſimple Soldat. Il dit après à ceux qui le prènent, qu'il n'eſt qu'un Archer de la ſuite d'un Home d'armes; & les prie de le conduire dans un Château, qu'il nome, où demeuroient ſes Parens, qui le rachèteroient. On l'y conduit; & le Seigneur du Château, ſon Vaſſal, le rachète pour très peu d'argent.

EMPEREURS d'Occident	ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Anſchaire *entre les mains. Les habitans firent ſortir* Anſchaire, *afin de pouvoir jurer avec vérité qu'il avoit pris la fuite. Ils obtinrent enſuite d'*Arnoul *qu'il les laiſſât en paix. Enfin* Liutprand *dit, qu'*Arnoul *s'en retourna dans ſon païs par le Mont Joue & par la Savoie. Ce ſont autant de chimères & de fauſſes traditions.* Le Continuateur des Annales de Fulde, *Auteur contemporain & plus digne de foi par conſéquent, atteſte qu'*Arnoul *vint en droiture de Spolète à Trente, & qu'il ſortit d'Italie avant la fin du mois de Mai. Pour dire la vérité, l'Hiſtoire de ce tems-là ſe trouve traitée avec fort peu de ſoin par les plus anciens Ecrivains. La* Chronique *de* Réginon *ſe trompe de beaucoup, en voulant faire croire que la mort de l'Empereur* Lambert, *& l'arrivée en Italie de* Louis, *Fils de* Boſon, *Roi de Provence, ſont de cette année* (896). *On verra clairement que l'un & l'autre eſt faux; & l'on ne doit pas attribuer de pareilles fautes à* Réginon. *Je les crois des Additions faites au hazard & ſans ordre à ſa* reproche que celui d'une omiſſion que l'on retorque contre les deux *Diplômes IV*. Je n'ai beſoin que d'emploïer le reproche dont il fait uſage, ſi je veux le priver auſſi de l'avantage qu'il prétend tirer des *Diplômes III, V & VI* contre le *Diplôme I*, qui porte l'*An du Règne en France* & l'*An du Règne en Italie*. Le *Diplôme III* marque expreſſément l'*An du Règne en France*. Les deux autres marquent vaguement l'*An du Règne*: mais le nombre qu'ils ajoutent ne peut convenir qu'au *Règne en France*. Tous les trois ſont poſtérieurs au *Diplôme I*; & puiſqu'ils ne font pas mention de l'*An du règne en Italie*; j'ai tout autant de droit de les rejeter, que *Muratori* croit en avoir de rejeter le *Diplôme I*, parcequ'il ne nome pas l'*An I de l'Empire*.

Il reſte à chercher, dit-il, T. V, p. 209, *pourquoi de ces différens* Diplômes, *les uns marquent l'*Année du règne en Italie, *& les autres ne le marquent point.* Ce ſeroit une recherche très inutile. Il me paroît plus court & plus ſur de prendre la choſe telle qu'elle eſt; & de mètre ſur le

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

voir que, ſi *Giſulf* en 974 adopta *Pandulf*, ſecond fils de *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bènevent, ce ne fut pas faute d'héritiers ; puiſqu'il avoit alors des Neveux, fils de ſes Frères, en état de lui ſuccéder.

GISULF I, & PRISK.

En cette année, dit *Muratori*, T. V, p. 328, ſous l'an 933, *mourut* Waimaire II, *Prince de Salerne, laiſſant pour ſucceſſeur* Giſulf, *ſon fils, âgé de 4 ans, auquel on dona* Priſck *pour Tuteur.*

Une *Chronique Anonime de quelques Ducs & Princes de Bènevent & des Princes de Salerne*, donée au Public par *Camillo Pellegrino*, laquelle ſeule fait connoître ce *Prisk*, le place entre *Waimaire II* & *Giſulf I* ; & dit qu'il regna 10 ans.

Si *Prisk* ne fut pas ſimplement le Tuteur de *Giſulf I* ; en le chargeant de la Tutèle de ce jeune Prince, on l'en fit le collègue. Il eſt donc fait Prince de Salerne en 933 & ceſſe de l'être en 943, ſoit qu'il meure alors, ſoit qu'il ne dût l'être que juſqu'à ce que *Giſulf* fut Majeur ; ce qui ſuppoſe que chés les Lombards on étoit Majeur à 14 ans.

Giſulf I ſuccède à ſon Père en 933 ; perd ſes Etats en 972 ; les recouvre en 974 ; adopte alors *Pandulf*, ſecond fils de *Pandulf Tête-de-Fer* ; & meurt en 978.

Durant toute ſa Minorité, la bone conduite de *Prisk*, ſon Tuteur & ſon Collègue, fit, à ce qu'il paroît, jouir l'Etat de Salerne d'une paix conſtante.

L'*Anonime de Salerne* dit, « Que » *Giſulf* s'étoit acquis par ſa ſageſſe un » ſi grand crédit, que les Grecs, les » Sarafins, les François & les Saxons » s'empreſſoient également d'être de » ſes Amis ; & que perſone n'oſoit » toucher à ſes Etats ».

On apprend du même Hiſtorien que le Pape *Jean XII*, s'étant brouillé, vraiſemblablement avec les Princes *Landulf* & *Pandulf*, fils de *Pandulf Tête-de-Fer*, Comte de Capoue & Prince de Bènevent, raſſembla toutes ſes troupes, qu'il joignit à celles des Ducs de Spolète & de Toſcane ſes Alliés, pour aller attaquer Capoue. Le Prince *Landulf*, qui gouvernoit ce Comté pour ſon Père, dont il étoit le collègue, demanda du ſecours à *Giſulf*, qui

PRINCES contemporains.

ſcélérateſſe de quelques-unes des actions de ce Prince.

Sa premiere Maîtreſſe fut une Religieuſe, enlevée de ſon Couvent, de laquelle il eut une fille, appellée *Édithe*, qui mourut en odeur de Sainteté. *Dunſtan* fit de vains efforts pour engager *Edgard* à renvoïer cette Religieuſe dans ſon Cloître. Ce ne fut qu'après s'en être dégoûté, qu'il fit pènitence de cette galanterie ſacrilége ; & la pènitence, qui lui fut impoſée par *Dunſtan*, fut d'être ſept ans ſans ſe mètre la Courone ſur la tête.

Elfride, la ſeconde, ou peut-être la ſeule femme légitime d'*Edgar*, l'étoit auparavant d'un Seigneur de ſa Cour, qu'il fit aſſaſſiner pour la rendre veuve & la pouvoir épouſer.

On peut croire que le Roi *Canut* étoit bien inſtruit des actions & du caractère d'*Edgard* ; & que ce n'étoit pas ſans raiſon, qu'entendant parler de la ſainteté d'*Édithe*, il dit, « Qu'il » ne pouvoit pas ſe perſuader que la » Fille d'un ſi méchant Home pût être » une Sainte ».

ROIS d'Ecoſſe.

GRÉGOUR, ou GREGOIRE I,

depuis 876, meurt en 893.

DONALD VI,

fils de *Conſtantin II*, ſuccède en 893 à *Grégour*, qui l'avoit choiſi lui-même ; & meurt en 903.

Il conſerva la paix durant tout ſon règne ; & s'appliqua ſurtout à mètre ſes Sujets en état de s'enrichir.

Auſſi religieux que ſes deux derniers prédéceſſeurs, il confirma les privilèges des Eccléſiaſtiques.

Sous ſon règne, il ne fut fait aucun tort, dont les auteurs ne fuſſent ſévèrement punis ; & la licence des parjures & des blaſphèmes fut arrêtée, parceque les Coupables eurent les lèvres percées avec un fer chaud.

Donald chaſſa les Danois dêcendus ſur ſes côtes ; & ſecourut *Alfred le Grand* contre eux.

Deux Provinces d'Ecoſſe s'étant armées l'une contre l'autre ; il y conduiſit ſes troupes, punit les auteurs du déſordre, & rétablit le calme.

CONSTANTIN III,

fils d'*Eth aux pieds allés*, remplace *Donald VI* en 903. Il abdique, ſe

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne de* BERENGER. *RODOLFE, Roi d'Italie.*

Gilbert, preſque aſſommé de coups de bâton, eſt dépouillé nu. Ceux dont il étoit priſonnier, le préſentent en cet état à l'Empereur, qui, né clément, lui pardone; lui fait doner des habits, & le renvoie ſans exiger de nouveau ſerment de fidélité, s'en remètant à Dieu de le punir s'il ſe révoltoit encore. *Gilbert*, plus honteux de ſa diſgrace, que touché de l'excès de bonté de *Bérenger*, ſe hâte d'aller au nom de tous les Conjurés, preſſer *Rodolfe* d'entrer en Italie. Ce Prince y vient en effet, pour le plus tard, dans le mois de Septembre; &, s'étant emparé de Pavie, eſt élu Roi d'Italie par ceux de ſa Faction, & couroné par l'Archevêque *Lambert*.

923.

Berenger appelle d'abord à ſon ſecours quelques Hongrois, qui retardent les progrès de *Rodolfe*. Il raſſemble enſuite ſes forces; & lui livre bataille près de Fiorenzola, Place ſituée entre Plaiſance & Borgo-San-Donnino. Malgré ſes efforts de valeur, ſes troupes ſont miſes en déroute, avec perte ſeulement de 15 cens homes; & *Rodolfe* doit la victoire à l'habileté de ſon Beau-frère le Comte *Boniface*. Celui-ci, qui commandoit un Corps très conſidérable, s'étoit tenu

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Chronique, quoique D. Mabillon *& d'autres les aient priſes pour des vérités.* Il eſt faux qu'*Arnoul*, depuis 894 ait fait trois voiages en Italie; & qu'au troiſième il y ſoit mort de poiſon. L'Italie ne le vit que deux fois; & ce fut de paraliſie, qu'il mourut à Forcheim en Bavière.

Il ne manquoit pas de courage: mais il ne ſavoit pas règner; & d'ailleurs il étoit cruel, & de mauvaiſe foi.

VACANCE DE L'EMPIRE depuis le 29 de Novembre 899 juſqu'en Février 901.

Les Papes, ſuivant toujours leur plan d'indépendance, eſſaioient d'accoûtumer les Romains à ſe paſſer d'Empereurs.

LOUIS III, dit L'AVEUGLE,

Roi de Bourgogne Cisjurane depuis 887, & reconnu pour tel, la même année, par *Charle le Gras*, & depuis, en 890 par *Arnoul*, Roi de Germanie, à condition de l'homage, eſt fait Roi d'Italie en 900; & couroné Empereur d'Occident au commencement de Février 901.

comte de la négligence des Officiers de la Chancèlerie d'*Arnoul*, ou ſur celle des Copiſtes, les omiſſions, dont nous nous plaignons également.

Il eſt plus important d'obſerver, avec *Muratori*, que les Copiſtes ont fait une faute au nom du Mois dans la Date du *Diplôme II*, & qu'il y faut lire le *IV des Calendes de Mai* (le 28 d'Avril), & non le *IV des Calendes de Mars*, (le 27 de Février). Il eſt certain qu'*Arnoul*, qui paſſa l'hiver en Toſcane, qui ſe rendit à Rome par des chemins preſque impraticables, & qui fut obligé de faire le Siège de cette Ville défendue par l'Impératrice *Ageltrude*, ne put pas s'y faire couroner Empereur à la fin de Février. Son ſéjour à Rome ne fut en tout que de 15 jours, & l'on voit qu'il en ſortit dans les 15 premiers jours de Mai. Ce fut donc à la fin d'Avril, qu'il reçut la Courone Impériale. Au reſte, avec cette correction, le *Diplôme II* prouve toujours qu'*Arnoul* comtoit de 894 les années de ſon *règne en Italie*.

D'ailleurs le *Diplome VI* n'a pour *Muratori* que très

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

marcha lui-même avec une Armée conſidérable. Au bruit de ſa marche, les Troupes de Rome, de Spolète & de Toſcane prirent l'épouvante, & ſe retirèrent en déſordre.

Quelque tems après, *Jean XII* fait propoſer à *Giſulf* de s'allier avec lui. Ce Prince y conſent ; & ſe rend pour cet effet à Terracine, avec un cortège auſſi brillant que nombreux. Le Pape s'y trouve, & le Traité ſe conclut. On peut croire que *Giſulf* y fit comprendre les Princes de Capoue & de Bènevent.

Suivant le calcul de *Pellegrino*, ce fut à la fin de 972 ou 973, que *Landulf*, fils de cet *Atènulf II*, que l'on a vu ci-deſſus Prince de Bènevent, paia *Giſulf*, ſon couſin, de la plus noire ingratitude. Ce Prince l'avoit attiré dans ſa Cour, & l'avoit comblé de bienfaits. Allié ſecrètement avec *Jean III*, ou *Marin*, Duc de Naple, & *Manſe*, Duc d'Amalfi, *Landulf* forma dans Salerne une Conſpiration ; &, pendant une nuit, il ſe ſaiſit de *Giſulf*, de *Gemme*, ſa femme, & de leurs principaux Amis & Domeſtiques ; &, les aiant tous mis en priſon, il uſurpa la Principauté. Quelques Parens de *Giſulf* eurent recours à *Pandulf Tête-de-Fer*, qui, l'année ſuivante, envoïa ſon ſecond fils *Pandulf* aſſiéger Salerne. L'Uſurpateur fut contraint de capituler. *Giſulf*, remis en liberté, remonta ſur le Trône ; &, come il n'avoit point de Fils, il témoigna ſa reconnoiſſance au jeune *Pandulf*, en l'adoptant pour Fils, & le déclarant ſon ſucceſſeur.

Certainement ce fut la condition, à laquelle *Pandulf Tête-de-Fer* ſe chargea de forcer l'Uſurpateur à rendre à *Giſulf* ſes Etats. Sans quoi, l'on ne ſauroit penſer que *Giſulf*, aiant en 974 des Neveux, dont l'aîné des Fils de ſon frère *Waimaire* devoit être ſon héritier, ſe fût porté de lui-même à les déshériter, pour laiſſer ſa ſucceſſion à *Pandulf*, ſon parent maternel dans un dégré éloigné. On verra d'ailleurs qu'après la mort de *Giſulf*, *Pandulf Tête-de-Fer* voulut être Prince de Salerne conjointement avec ſon Fils. Ce devoit encore être une des conditions, auxquelles il s'étoit obligé de remètre *Giſulf* en poſſeſſion de ſes Etats.

Giſulf n'eut point d'enfans de *Gemme*, ſa femme, que l'*Anonime de*

PRINCES contemporains.

fait Moine, & meurt en 943.

Il eut un commencement de guerre avec *Edouard I*, qui revendiquoit à la Courone d'Angleterre deux Provinces conquiſes par *Grégour* ſur les Northumbres. Quelques courſes de part & d'autre furent promtement ſuivies de la paix ; & les deux Rois unirent leurs forces contre les Danois, arrivés en foule dans l'Ile.

Après 38 ans d'un règne heureux, *Conſtantin* s'allia mal-à-propos avec les Danois Northumbres. Leurs Troupes unies furent taillées en pièces par *Edmond I.* Le Prince *Macolm*, qui commandoit les Ecoſſois, fut bleſſé dangereuſement ; & preſque toute la Nobleſſe d'Ecoſſe périt dans la bataille. *Edmond* s'empara de ce que *Grégour* avoit conquis ſur les Northumbres, & de deux anciènes Provinces du Roiaume d'Ecoſſe. *Conſtantin*, pénètré de douleur, abdiqua la Courone en faveur de *Macolm*.

MACOLM I,

fils de *Donald VI*, devient Roi, de la manière que je viens de le dire, en 943, & meurt en 959.

Il ſe hâta de faire la paix avec *Edmond*, qui lui dona le petit Roïaume de Cumberland. Enſuite pendant le règne d'*Edred*, après avoir doné du ſecours aux Northumbres, qui furent batus, il renouvella les anciens Traités d'Alliance des Ecoſſois & des Anglois.

Tout le reſte de ſon règne fut paiſible ; & ſa principale attention fut de veiller à l'exacte adminiſtration de la Juſtice. Il faiſoit de tems en tems la viſite des Provinces, & recevoit les plaintes de ſes Sujets contre les Magiſtrats.

Dans le cours d'une de ces viſites, il fit punir quelques Brigands avec une grande ſévérité. Leurs Parens & leurs Amis, s'étant attroupés ſecrètement, l'aſſaſſinèrent pendant la nuit. Dès le lendemain, par la diligence des Seigneurs qui l'accompagnoient, tous les Conjurés furent arrêtés. Les auteurs du complot furent empalés. On en écartela les Exécuteurs ; & les autres Conjurés périrent de différens ſupplices.

INDULF,

fils de *Conſtantin III*, ſuccède en 959 à *Macolm I*, qui l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur ; & meurt en 968.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'abord à quartier; &, lorſqu'il avoit vu les Troupes de *Rodolfe* plier & ſe diſpoſer à fuir, il étoit tombé bruſquement ſur celles de *Bérenger*, avoit rétabli le combat, & donné le loiſir aux Bourguignons de ſe rallier & de revenir à la charge. Après cette victoire, *Rodolfe*, que des Affaires très importantes rappelloient chés lui, repaſſe les Alpes.

924.

Les Hongrois, alors l'unique reſſource de *Bérenger*, viènent en Italie, & commètent, dans leur marche, toutes leurs cruautés accoûtumées. Ils aſſiégent Pavie, & l'emportent d'aſſaut le 12 de Mars. *Frodoard* dit dans ſa *Chronique*, « Qu'ils brûlèrent cette Ville, » la plus riche d'Italie, & qu'il » y périt des richeſſes immenſes; que 40 Egliſes furent » conſumées par le feu; que du » Peuple innombrable, qu'elle » renfermoit, il ne reſta que » 200 perſones, qui rachetèrent leur vie & les murailles de leur Ville détruite, » moïènant huit Boiſſeaux de » Pièces d'argent, ramaſſées » dans les ruines ». Crémone & d'autres Places éprouvent la fureur des Hongrois, qui paſſent enſuite en France, où le Roi *Rodolfe*, aiant uni ſes forvrier 901. Il régne come Roi d'Italie, en concurrence de *Bérenger* juſqu'en 905; & ſeul, come Empereur, depuis 901 juſqu'en la même année 905, que *Bérenger*, l'aiant ſurpris dans Vérone, lui fait crever les ieux. Depuis, il ne prit aucune part aux Affaires d'Italie, quoiqu'il ſe parât toujours des titres de Roi d'Italie & d'Empereur. Il vivoit encore en 923.

Il eut pour Femme *Hedwige*, Fille d'*Edouard I*, Roi d'Angleterre, de laquelle il eut un Fils, nomé *Charle-Conſtantin*, qui ne lui ſuccèda pas à ſon Roïaume, à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. Tout ce que l'Hiſtoire nous apprend de ce Prince, c'eſt qu'il fut Comte de Vienne. On a *prétendu que la Maiſon de Savoie* en décendoit de male en male: mais juſqu'à préſent la choſe ne s'eſt pas trouvée ſuffiſamment établie.

Au reſte, le Roïaume de Bourgogne Cisjurane finit, quant au Titre, en la perſone de *Louis l'Aveugle*; &, quelques années après ſa mort, ce Roïaume fut réuni preſque entier à celui de Bourgogne Transjurane.

peu d'autorité, parce qu'un an auparavant, à un jour près, *Bérenger* étoit maître de Milan. Je ne conçois pas coment de ce que *Bérenger*, come Roi d'Italie, dona le 2 de Décembre 894 le *Diplôme VII* à Milan, on peut conclure qu'*Arnoul* n'a pas pu le 1 de Décembre 895 faire expédier le *Diplôme VI* à Pavie.

Il faut toujours, à l'aide des lumières que les *Chartes* & les autres Monumens peuvent fournir, ſuppléer au ſilence des *Chroniques*. Eſſaions donc ici de faire diſparoître des contradictions, qui ne ſont qu'apparentes. On a vu qu'*Arnoul* avoit été ſollicité, par le Pape *Formoſe* & par des Seigneurs Italiens, de venir en Italie, & d'en mètre le Roïaume en ſa main pour le délivrer du Tiran *Gui*, qui l'opprimoit; & que *Bérenger* étoit allé lui-même en Allemagne ſupplier ce Roi *de venir en perſone prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie, qu'il reconnoîtroit enſuite tenir de ſa puiſſante main, à titre de Vaſſal.* Il ſe fit par conſequent entre *Arnoul* & *Bérenger* des conventions,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Salerne dit fille d'*Alfane*; & *Léon d'Oſtie*, parente de *Lambert*, Duc de Spolète.

PRINCES de Capoue.

ATÉNULF I,

depuis le 9 de Janvier 887, meurt dans le mois de Juillet 910.

Il devint Prince de Bénevent en 900.

LANDULF III, *ATÉNULF II*, & *ATÉNULF III*.

Les deux premiers, leſquels étoient Frères, ſuccèdent en 910 à tous les Etats de leur père *Aténulf I*, qu'ils poſsèdent ſans les partager. *Landulf*, pris pour collègue par ſon Père en 901, règne avec lui juſqu'en 910. *Aténulf*, Comte de Téano depuis 906, eſt auſſi pris pour collègue par ſon Père au commencement de 910, parceque ſon Frère étoit alors à Conſtantinople. Il règne avec ſon Père, juſqu'au mois de Juillet de la même année; ſeul enſuite juſqu'après le mois de Septembre, que ſon Frère étant revenu de Conſtantinople, il le reconnoît pour Prince de Capoue & de Bénevent, ſuivant les intentions de leur Père. Les deux Frères règnent enſemble juſqu'en 933, que *Landulf III* s'aſſocie *Aténulf III*, ſon fils aîné. Ces trois Princes règnent enſemble juſqu'en 940, qu'*Aténulf II* meurt. Du moins ſon nom ne ſe trouve dans aucune *Charte* après cette année. Alors *Landulf III* s'aſſocie ſon ſecond fils *Landulf IV*. Il règne avec ſes deux Fils juſqu'en 943, & meurt le 10 d'Avril de cette année, aiant vu mourir quelque tems auparavant ſon fils *Aténulf*. C'eſt ce qu'on ne peut pas révoquer en doute, puiſque *Landulf IV* ſuccèda ſeul à ſon Père. Ces Princes faiſoient leur réſidence à Capoue.

Mal à propos *Loup Protoſpate* donne-t-il en pluſieurs endroits à *Landulf III* le nom de *Pandulf*, & le dit-il mort en 942.

La *Chronique de S. Vincent de Volturne* dit que ce Prince fut créé *Marquis*. Il n'en eſt fait ailleurs aucune mention.

Si l'on en croit l'*Anonime de Salerne*, *Landulf III* & ſon frère *Aténulf II*, dont l'Hiſtoire vante l'union inaltérable, ne furent pas toujours également

PRINCES contemporains.

Capable de règner, il gouverna ſes Sujets en Père, ſe contenta de s'en faire aimer, & n'ambitiona point la triſte gloire des Conquérans. Les circonſtances ſeules le forcèrent à prendre les armes. Des Danois dècendirent en Ecoſſe. Il marcha contre eux, & les batit: mais il fut tué d'un coup de flèche, en achevant d'en triomfer.

SOUVERAINS en Eſpagne.

ROIS des Aſturies & de Léon.

ALFONSE III, *dit LE GRAND*,

depuis 866, abdique en 910, & meurt en 944.

GARCIE

ſuccède à ſon père *Alfonſe le Grand* en 910; & meurt à la fin de 913, ou pluſtôt au commencement de 914.

Différentes victoires, remportées ſur les Mahométans par ſon père *Alfonſe*, par lui-même & par ſon frère *Ordoño*, ſignalèrent la courte durée de ſon règne.

La même ambition, qui l'avoit porté plus d'une fois à tenter de détrôner ſon Père, lui fit entreprendre de dépouiller ſon Frère de la Galice: mais celui-ci ſe fit voir ſi prêt à ſe bien défendre, que, pour prévenir une Guerre Civile, on ſe hata de reconcilier les deux Frères.

Au reſte, *Garcie*, devôt à la manière de ſon tems, crut effacer le titre de Fils dénaturé par la fondation d'un Monaſtère, & par des dons conſidérables faits à quelques autres.

ORDOÑO II,

deuxième fils d'*Alfonſe III*, Souverain de Galice en 910; & Roi des Aſturies & de Léon à la fin de 913, ou pluſtôt au commencement de 914; meurt en Septembre 923.

Tantôt ſeul, tantôt avec le Roi de Navarre, il fit, durant 9 à 10 ans, aux Maures une guerre continuelle. Il ne fut batu qu'une ſeule fois; remporta pluſieurs grandes victoires; & prit quelques Villes & beaucoup de Châteaux.

En 921, pluſieurs Comtes de Caſtille le mécontentèrent. Il alla lui-même dans cette Province, avec des Troupes; fit arrêter ces Comtes, & les conduiſit à Léon. Come leur crime étoit

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, Roi d'Italie.

ces à celles du Comte de Vienne, les ſerre de ſi près, qu'il les chaſſe de ſes Etats. Ils vont de là ravager le Languedoc.

Les Hongrois étoient encore en Italie, lorſqu'avant la fin de Mars, l'Empereur *Bérenger* meurt aſſaſſiné à Verone.

Dans le mois de Juin, les Saraſins, venus d'Afrique, s'emparent en Calabre de la Ville d'Oria, dont ils maſſacrent toutes les Femmes, & réſervent les Hommes pour les vendre en Afrique. Ils en uſent apparemment de même à l'égard du Château de Ste *Agathe*, dont ils ſe rendent maîtres enſuite.

A la fin de cette année, ou peut-être au commencement de la ſuivante, *Rodolfe* confirme les Exemptions & les Priviléges des Vénitiens; & dans ſon *Diplôme* il déclare, « Que le Doge de Veniſe a le » droit de faire batre Monoie; » & que les Doges, ſes prédé» ceſſeurs avoient depuis très » longtems joui de ce droit » ſans interruption ». Par cette reconnoiſſance, *Rodolfe* donoit cours aux Monoies de Veniſe dans le Roïaume d'Italie, où des *Chartes* de ce ſiècle font voir qu'elles étoient reçues.

Le Pape *Jean X* trouve moïen de ſe défaire d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, qui, devenu le mari de la célèbre *Marozie*, ſe comportoit dans

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

VACANCE DE L'EMPIRE depuis le mois de Juin 905, juſqu'en 916.

Come depuis ſon aveuglement *Louis III* ne ſe mêla plus du Gouvernement de l'Italie, & qu'il ne fit plus dans ce pais aucun acte d'autorité, ni come Roi, ni come Empereur; on ceſſa partout, même à Rome, de mètre ſon nom à la tête des Actes publics. Ainſi l'Empire fut réellement vacant juſqu'au Couronement de *Bérenger*.

BÉRENGER, Duc & Marquis de Frioul depuis environ 874, eſt élu Roi d'Italie en 888. Il règne, d'abord ſeul un an; enſuite, en concurrence de *Gui*, juſqu'en 892, de *Gui* & de *Lambert* depuis 892 juſqu'en 894, de *Lambert* ſeul depuis 894 juſqu'en 895, de *Lambert* & d'*Arnoul* depuis 895 juſqu'en 898, & d'*Arnoul* ſeul depuis 898 juſqu'en 899. Il règne ſeul enſuite juſqu'en 900; & depuis, en concurrence de *Louis III*, juſqu'en 905; enſuite ſeul juſqu'en 921; & puis, en concurrence de *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Tranſque l'Hiſtoire ne nous apprend pas; & qu'il faut préſumer, des propoſitions du ſecond.

Arnoul vint donc en Italie, à deſſein de s'y faire élire Roi, tant pour ſatisfaire le Pape & les Seigneurs Italiens, qui l'avoient été trouver, que pour remplir les engagemens, qu'il pouvoit avoir pris avec *Bérenger*. Après la priſe & le ſac de Bergame, les Villes de Lombardie & de Toſcane s'empreſſant de ſe ſoûmètre à l'exemple de Pavie & de Milan; *Arnoul* dut ſe tranſporter au pluſtôt dans ces 2 dernières Villes. Il prit Bergame le 2 de Février, laiſſa repoſer ſon armée quelques jours, & ſe rendit à Pavie avant la fin de ce mois. Tout de ſuite, il y tint une Diète, dans laquelle il fut élu Roi d'Italie; &, ſans perdre de tems, il fut couroné dans cette Ville, ou peut-être à Milan; ce qui dut être fait avant le 3 ou le 4 de Mars, puiſqu'il étoit à Plaiſance le 11 du même mois.

En ſe faiſant couroner Roi d'Italie, s'il contenta le Pape & beaucoup de Seigneurs Italiens, il ne fit rien contre les intérêts de *Bérenger*. C'étoit après avoir pris poſ-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

unis. Cet Hiſtorien dit qu'*Aténulf*, chaſſé de ſes Etats, alla ſe réfugier avec ſes Fils chés *Waimaire II*, Prince de Salerne, mari de ſa fille *Gaitelgrime*. Ce qui put cauſer la déſunion des deux Frères, c'eſt le parti que *Landulf III* prit en 933 de s'aſſocier *Aténulf III*, ſon fils aîné; ſans vouloir ſouffrir apparemment qu'*Aténulf II* s'aſſociât ſon fils aîné *Landulf*. En ce cas, ce ſeroit en 933, qu'*Aténulf* & ſes Fils ſe ſeroient retirés à Salerne. Ce qui rend le récit de l'*Anonime de Salerne* extrêmement douteux, c'eſt que depuis 933 juſqu'en 940, on trouve à la tête des *Diplômes* le nom d'*Aténulf II* avec celui de *Landulf III*.

Une choſe pourtant peut attirer quelque croiſance à cet Hiſtorien ſur le fait, dont il s'agit. C'eſt que *Landulf* & les autres Fils d'*Aténulf II* ne poſsédèrent rien des Etats de leur aieul *Atenulf I*. On les trouve en exil, d'abord à Salerne, enſuite à Naple. Le Prince *Giſulf I* rappella ſon oncle *Landulf* à Salerne, & le fit Comte de Conza. L'on peut voir dans l'article de *Giſulf I*, que *Landulf* fut peu reconnoiſſant.

LANDULF IV,

ſecond fils de *Landulf III*, lui ſuccède le 10 d'Avril 943. Il règnoit depuis 940 avec ſon Pere, & ſon frère *Aténulf III*. Il règne avec ſon fils aîné *Pandulf I*, ſurnomé *Tête-de-Fer*, depuis 943 juſqu'en 959, qu'il prend encore pour collègue ſon ſecond fils *Landulf V*. Il règne avec ſes deux fils juſqu'au 28 de Mai 961, qu'il meurt à Capoue.

PANDULF, ou PALDULF I, dit TESTE-DE-FER, & LANDULF V

remplacent leur père *Landulf IV* le 28 de Mai 961, & poſsèdent conjointement tous ſes Etats, ſans faire de partage; de manière pourtant que *Landulf* choiſit Bènevent pour ſa réſidence, & *Pandulf* reſte à Capoue. Ils règnent enſemble juſqu'en 968, que *Landulf* meurt, laiſſant des Fils, à qui leur Oncle ne fait aucune part de la ſucceſſion de leur aieul *Landulf IV*. Après la mort de ſon Frère & dans la même année 968, *Pandulf* s'aſſocie ſon fils *Landulf VI*, avec lequel il règne juſqu'à la fin de ſa vie. Il devient Duc de Spolète & Marquis de

PRINCES contemporains.

notoire, il les fit étrangler dans la priſon, ſans aucune procédure.

Aiant perdu, la même année, la Reine Doña *Elvire*, ſa femme, il épouſa, l'année ſuivante, une Demoiſelle d'une des premières Maiſons de Galice, appellée *Argonte*; & la répudia, quelques mois après, ſans qu'on en ait ſu la raiſon. Elle alla cacher ſa honte dans un Monaſtère, y paſſa le reſte de ſes jours, & mourut ſaintement.

En 923 *Ordoño* prit pour troiſième femme Doña *Sanche*, fille de *Garcie*, Roi de Navarre.

FROÏLA II,

troiſième fils d'*Alfonſe le Grand*, uſurpe la Courone en Septembre 923; & meurt, couvert de lèpre, en Octobre 924.

Il commença ſon règne par faire mourir les Enfans d'un très grand Seigneur, & par exiler l'Evêque de Léon, parcequ'il les ſoupçonoit de travailler à mètre ſur le Trone *Alfonſe*, fils aîné d'*Ordoño II*. C'eſt tout ce qu'il fit de remarquable.

On a prétendu, mais ſans fondement, que de ſon tems la Caſtille avoit ſecoué le joug, & s'étoit miſe en République ſous la conduite de deux Juges ou Comtes; l'un chargé du Gouvernement politique & de l'adminiſtration des Finances; l'autre du commandement des Armées.

ALFONSE IV, dit LE MOINE,

recouvre en Octobre 924 la Courone, que ſon oncle *Froïla II* avoit uſurpée ſur lui, l'année précédente. Il abdique en 927 en faveur de ſon frère *Ramire*, ſe fait Moine, & meurt en 932.

Il s'ennuia du Cloître; en ſortit en 928, après avoir mis dans ſes intérêts ſes Couſins germains, fils de *Froïla II*; fit la guerre à *Ramire* juſqu'en 931, qu'il fut pris, avec ſes Couſins. Ils eurent tous les ieux crevés; furent retenus quelque tems en priſon; & finirent enſuite leurs jours dans différens Monaſtères.

RAMIRE II

remplace *Alfonſe IV* en 927, & meurt en 953.

Il fut preſque toujours en guerre avec les Maures, lors même qu'il fut obligé de ſe défendre contre ſon Frère. Guerrier heureux, il n'éprouva jamais de revers; remporta pluſieurs grandes

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, Roi d'Italie.

Rome, come s'il en eût été le Seigneur. Sa mort ne décourage point *Marozie*, qui, ſoûtenue d'un grand nombre d'Amis achetés, dit *Liutprand*, au prix de ſes faveurs, s'empare du *Môle d'Adrien*, aujourd'hui le *Château S. Ange*; &, malgré tous les efforts du Pape, elle commande en Souveraine dans Rome & dans tout le Duché.

925.

BERTHE, Ducheſſe de Toſcane, veuve d'*Adalbert II*, ſes Enfans, *Gui*, Duc & Marquis de Toſcane, *Lambert*, qui le fut dans la ſuite, & la Princeſſe *Hermengarde*, ſeconde femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, travailloient depuis deux ou trois ans à former en ſecret un parti pour *Hugue*, Marquis de Provence, que la Ducheſſe *Berthe* avoit eu de *Thibaut*, Comte d'Arle, ſon premier mari. Cette Princeſſe meurt le 8 de Mars; & ſes Enfans continuent ce qu'elle avoit commencé. *Hermengarde* étoit plus en état que les autres de faire réuſſir le projet. *Liutprand* la done pour la plus infâme Proſtituée, qui fût alors. Non contente de faire commerce de ſon honeur avec tous les Princes & les Seigneurs d'Italie, elle ſe livroit ſans honte aux gens les

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine; Femmes, Enfans.

jurane juſqu'en 924. Choiſi pour Empereur en 915, il eſt couroné par le Pape *Jean X* le 24 de Mars 916; & meurt aſſaſſiné en 924.

Il étoit le ſecond Fils d'*Eberhard* ou *Ewhrard*, Duc & Marquis de Frioul, & de *Gisèle* ou *Giſla*, Fille de *Louis le Débonaire* & de l'Impératrice *Judith*. Il devint Duc & Marquis de Frioul par la mort du Duc *Hunrok* ou *Henri II*, ſon Frère.

On ne ſait pas préciſément de quel païs il étoit originaire. On voit dans le teſtament de ſon père *Ewhrard*, qu'il poſſèdoit de grands biens en France; ce qui feroit croire qu'il étoit François: mais, come on y voit auſſi qu'il en poſſèdoit dans la Germanie inférieure, & qu'il en avoit en Italie, on n'en peut rien conclure pour ſon origine. Il eſt cependant à préſumer que le Duc *Hunrok* ou *Henri I*, père d'*Ewhrard*, étoit d'une famille Lombarde, qui s'étoit tranſportée au delà des Alpes du tems de *Pepin le Bref*, ou de *Charlemagne*; & que cet *Hunrok* retourna dans la ſuite s'établir en Italie, où ſon mérite lui fit doner le ſeſſion du Roïaume, que, ſuivant leurs conventions, il le devoit céder en Fief à ce Prince.

Nous avons vu qu'il n'avança pas plus loin que Plaiſance; qu'il alla, vers les Fêtes de Paque prendre le Château d'Ivrée, dont il étoit maître le 17 d'Avril; qu'enſuite, au lieu de continuer à dépouiller *Gui* de ce qui lui reſtoit du Roïaume d'Italie, il lui prit envie tout à coup d'aller faire la guerre à *Rodolfe*, Roi de Bourgogne Tranſjurane. Il laiſſa ſon fils *Zwentébald* faire une guerre inutile dans ce Roïaume; & ne revint point, cette année, en Italie.

Dès qu'*Arnoul* eut paſſé les Alpes, *Gui* dut travailler à recouvrer une partie de ce qu'il avoit perdu. J'ai dit ci-devant que *Lambert* ne tarda pas à ſe remètre en poſſeſſion de preſque tous les Etats de *Gui*; ce qu'il ne put commencer qu'au mois de Janvier 895, après la mort preſque ſubite de ſon Père arrivée en Décembre 894.

A l'égard de *Bérenger*, en conſéquence de ſes conventions avec *Arnoul*, il put fort bien, auſſitôt que

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Camerino en 967 ; & Prince de Salerne avec *Pandulf*, ſon autre fils, en 978. Il meurt en 981 à Capoue.

Il eut pour femme *Aloara*, Princeſſe d'un très grand mérite, laquelle étoit fille d'un Comte, appellé *Pierre*, & mourut le 4 de Décembre 992.

Pandulf Tête-de-Fer, outre les deux Fils que j'ai només, eut encore d'*Aloara* quatre autres Fils; *Aténulf*, que l'on trouve qualifié Comte & Marquis; *Landénulf*, qui fut Prince de Capoue; *Giſulf*, qui fut Comte de Téano; & *Laidulf*, qui fut Prince de Capoue.

En 963, les deux frères *Pandulf Tête-de-Fer* & *Landulf V*, reçurent à Capoue l'Empereur *Otton I*, & ce dut être alors qu'ils ſe reconnurent ſes Vaſſaux. On ne peut pas douter qu'*Otton* ne fût leur Suzerain en 967, puiſque, cette année-là même, il expédia le 13 de Février à Bénevent, un Privilége en faveur de l'Egliſe de cette Ville. Auſſi, l'année ſuivante, *Liutprand*, Evêque de Crémone, étant Ambaſſadeur à Conſtantinople, l'Empereur *Nicéphore Phocas* lui dit: *Qu'*Otton *rende à leur ancienne Vaſſalité les Princes de Capoue & de Bénevent, autrefois Vaſſaux de notre Saint Empire, aujourd'hui rebelles.*

Dans le même Diſcours, que *Liutprand* met dans la bouche de cet Empereur, ſoit qu'il le voulût tourner en ridicule, ſoit qu'il fût lui-même mal inſtruit, il nous fait voir ce Prince très mal au fait de la Généalogie des Princes de Capoue. *Nicéphore* fait naître *Pandulf* & *Landulf* de Pères & de Grandspères differens.

Si *Pandulf*, qui, ſelon toutes les apparences, avoit la principale autorité dans le Gouvernement, avoit conſenti de reconnoître *Otton* pour Seigneur Suzerain, il avoit ſu s'en faire paier. Dans le Concile, qui ſe tint à Rome le 11 de Janvier 967, il parut come *Prince de Capoue*, & come *Marquis du Duché de Spolète & de Camerino.* Dans un *Plaid*, qu'il tint au mois de Février de la même année, dans une Maiſon de Campagne appartenante à l'Egliſe de Fermo, dépendance du Duché de Spolète, il eſt qualifié *Duc & Marquis.* Un autre *Plaid*, tenu le 29 d'Octobre 968 dans le Comté de Marſi, réunit les différens titres de *Pandulf*, qui s'y qualifie *Prince, Duc, & Marquis. Prince* eſt dit pour Capoue & Bénevent; *Duc*, pour Spolète; & *Marquis* pour Camerino.

PRINCES contemporains.

Lorſqu'en 945 il étoit en paix avec *Abderrame*, Roi de Cordoue, *Ferdinand-Gonzalez*, Comte de Caſtille, & *Diègue-Nunez*, Grand Seigneur de la même Province, ſe révoltèrent. *Ramire* marcha lui-même contre eux, les fit priſoniers & les renferma dans des Chateaux différens. Il les remit en liberté, l'année ſuivante; & fit épouſer à ſon fils *Odoño* Doña *Urraque*, fille de *Ferdinand-Gonzalez*.

Ce Seigneur, à qui principalement *Ramire* avoit du ſa victoire la plus remarquable, étoit un très grand Home de guerre, dont les exploits, ainſi que ceux du *Cid*, ont été mêlés de beaucoup de fables, que *Mariana* done la pluſpart pour des vérités.

ORDOÑO III,

fils de *Ramire II*, lui ſuccède en 953, & meurt en 955.

Sanche, ſon frère, voulut avoir en Souveraineté quelques Provinces, & prit les armes. *Ferdinand-Gonzalez*, & le Roi de Navarre, l'un Pere & l'autre Oncle maternel de la femme d'*Ordoño*, ſe rangèrent du parti de *Sanche*: mais, arrêtés à chaque pas par des Places fortifiées, ils ſe retirèrent ſans avoir rien fait; & *Sanche* alla ſe réfugier en Navarre. *Ordoño* témoigna ſon reſſentiment, en répudiant Doña *Urraque*; & tout de ſuite il épouſa Doña *Elvire*, qui fut mère du Roi *Bermude le Gouteux*.

Elle étoit fille d'un des plus grands Seigneurs de Galice; & ſes Parens, enorgueillis de ſon élévation, ſe conduiſirent dans cette Province avec tant de hauteur, qu'ils occaſionèrent une révolte, qui fut appaiſée par la ſageſſe du Roi.

Des courſes heureuſes ſur les terres des Maures, pendant que *Ferdinand-Gonzalez* leur enlevoit une Forteresſe, obligèrent *Abderrame* à demander la paix.

Ordoño voulut alors châtier le Comte de Caſtille, qui travailloit à ſe rendre indépendant. *Ferdinand-Gonzalez* alla ſe jèter aux pieds de ſon Souverain, en obtint ſon pardon, renouvella ſon ſerment; & bientôt après, aidé des Troupes de ſon Roi, batit une Armée conſidérable de Maures entrée en Caſtille.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, Roi d'Italie.

plus vils; &, par ce moïen, elle s'étoit rendue l'Arbitre & come la Souveraine du Roïaume. Il eſt du moins certain qu'elle avoit tout crédit auprès de *Rodolfe*; & qu'elle en étoit en quelque ſorte le premier Miniſtre. C'eſt donc principalement par les intrigues de cette Princeſſe, que tout ſe diſpoſe pour *Hugue*, qui de ſon côté ne s'oublie pas. D'habiles Négociateurs, qu'il envoie en Italie, achevant ce que ſes Frères & ſa Sœur avoient mis en bon train, gagnent, non ſeulement *Lambert*, Archevêque de Milan, & quelques Princes du Roïaume: mais auſſi le Pape *Jean X*, auquel ils promètent, de la part d'*Hugue*, qu'il lui fera recouvrer toute ſon autorité dans Rome & dans le reſte de l'Etat Eccléſiaſtique. *Rodolfe*, qui juſqu'alors ne s'étoit guère conduit que par les conſeils d'*Hermengarde*, voïant les uns le mépriſer, & les autres ſe diſpoſer à l'abandoner, repaſſe dans ſon Roïaume de Bourgogne, après avoir imploré le ſecours de *Burkard*, Duc de Souabe, dont il avoit épouſé la fille *Berthe*, quoiqu'il eût, dit *Frodoard*, une autre Femme vivante. *Burkard* vient en Italie avec une Armée conſidérable. *Hermengarde* & ſes Frères le reçoivent dans Ivrée,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Duché de Frioul par *Pepin*, Roi d'Italie, ou par l'Empereur *Charlemagne*. Le *Panégiriſte* de *Bérenger* traite l'Empereur *Gui* de *Héros François*, & dit, « Que Dieu » fit préſent à *Bé-* » *renger* de l'Ita- » lie, *Païs de ſes* » *Ancêtres* ».

La première femme de ce Prince fut *Berthile*, qui vivoit encore en 910, & ne vivoit plus en 920. On lui reproche d'avoir été peu chaſte. Elle mourut de poiſon: mais on ne ſait pas ſi ce fut *Bérenger*, qui la fit empoiſoner, en punition de ſa mauvaiſe conduite. On la croit fille de *Suppon II*, Duc de Spolète, enſuite de Lombardie. Elle fut mère de *Gisèle* & de *Gerberge*.

Gisèle fut femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & mère de *Bérenger II*, Roi d'Italie. Elle étoit morte avant 917, puiſqu'en cette année ſon Epoux avoit pour ſeconde femme *Hermengarde*, fille d'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, & de *Berthe*, fille de *Lothaire II*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*.

Gerberge fut femme d'un Comte *Guillaume*, que

ce Roi ſe fut mis en chemin pour la Bourgogne, exercer l'autorité roïale dans les lieux, qu'*Arnoul* venoit d'enlever à *Gui*. D'ailleurs, come il n'étoit reſté ſans doute en Italie que très peu de Troupes Allemandes, ceux qui les commandoient, obligés de réunir leurs forces contre l'Empereur, ne furent pas en état d'empêcher *Bérenger* d'agir, en Roi, dans les parties du Roïaume voiſines du Duché de Frioul & de la Ville de Vérone, qu'il poſsédoit toujours. Peut-être même lui remirent-ils eux-même cette portion du Roïaume, laquelle ils ne pouvoient pas défendre. Quoi qu'il en ſoit, il eſt indubitable qu'à la fin de cette année *Bérenger* étoit maître de Milan, puiſque, le 2 du mois de Décembre, il y dona le *Diplôme VII*.

Arnoul, come je le dis ailleurs, revint en Italie, à la fin de Septembre 895, & paſſa l'hiver en Toſcane. Il eſt à croire que, par ſes conventions avec *Bérenger*, il devoit, lorſqu'il ſeroit en Italie, y exercer lui-même l'autorité roïale. Il le pouvoit d'ailleurs

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

quis, pour Camerino. Le *Pellegrino* s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que *Pandulf* ne fut fait Duc de Spolète qu'en 969.

J'ai dit à l'article de *Giſulf I*, Prince de Salerne, que, n'aiant point de Fils, il avoit adopté *Pandulf*, ſecond fils de *Pandulf Tête-de-Fer*. *Giſulf* mourut en 978; & le jeune *Pandulf* lui ſuccèda: mais ſon Père prit auſſi le titre de Prince de Salerne, & voulut en gouverner les Etats conjointement avec ſon Fils.

Tous ces Princes de Capoue, de Bénevent & de Salerne êtant Lombards d'origine, ſe qualifioient, *Princes de la Nation des Lombards*.

Camillo Pellegrino dit dans une *Note* ſur le *N. XI* de la *VIIe Partie de l'Anonime de Salerne* : Pierre de Damien *parle de la Viſion d'un certain Anachorète, par laquelle on connut que l'ame de* Pandulf Tête-de-Fer, *étoit condamnée aux tourmens éternels; & de l'éruption du Véſuve, qui ſuivit ſa mort & celle du Duc* Jean. Toutes les fois, *dit-il*, que quelque Riche réprouvé meurt dans ces cantons, on voit du feu s'élancer de cette montagne. *Sans doute* Pandulf Tête-de-Fer *avoit été grand & très riche Prince, puiſqu'étant non ſeulement Prince de Capoue, de Bénevent & de Salerne, mais auſſi Duc de Spolète & Marquis de Camerino, ... il avoit poſſédé près de la moitié de l'Italie. Cette opinion, que le Mont-Véſuve jetoit des flames à la mort de quelque Grand Seigneur impénitent, n'étoit fondée, ſi je ne me trompe, ſur aucun autre exemple plus ancien, que cette même damnation connue de* Pandulf, *dont tout le Peuple s'entretenoit communément; & cette opinion avoit depuis été confirmée par une nouvelle expérience; ce qui, du tems de* Pierre de Damien, *la faiſoit paſſer pour une vérité conſtante. Car lorſque, quelques années après la mort de* Pandulf, *il ſe fit une nouvelle éruption du Véſuve, que* Rodolfe Glaber, *liv. II, ch. 7, fixe à l'an 993*, (ou pluſtôt 994), Jean, *Prince de Salerne, père de* Waimaire III, *qui fut maſſacré par ſes Sujets en 1052, voïant de loin les flames, & ſe rappellant, come je crois, les avantures aſſés récentes de* Pandulf Tête-de-Fer *& du Duc* Jean, *s'écria, comme l'atteſte le même* Pierre de Damien, *& dit en propres termes*: Sans

PRINCES contemporains.

SANCHE I,

ſecond fils de *Ramire II*, eſt élu Roi en 955; & meurt en 967.

Bermude, fils d'*Ordoño III*, n'aiant que 3 ans; on déféra la Courone à *Sanche*, accouru de Navarre pour la réclamer.

Son humeur inquiète le brouilla bientôt après avec les principaux Seigneurs, qui prirent les armes. Il fut obligé de retourner en Navarre; & le Roïaume reſta dans une eſpèce d'Anarchie, dont le Comte de Caſtille, *Ferdinand-Gonzalez*, ſut profiter pour arriver à l'Indépendance : mais ſes deſſeins rencontrèrent des obſtacles, qu'il ne put ſurmonter qu'avec le tems.

Sanche cependant, attaqué d'hidropiſie, va s'en faire guérir à Cordoue, & devient ami d'*Abderrame III*, qu'il fait entrer dans une ligue avec le Roi de Navarre.

Pendant ce tems, *Ferdinand-Gonzalez* fait le mariage de ſa Fille, qu'*Ordoño III* avoit répudiée, avec *Ordoño le Mauvais*, fils d'*Alfonſe le Moine*; & le fait proclamer Roi de Léon. L'Uſurpateur ne ſignale ſon règne que par des tirannies. On murmure, on ſe plaint, & l'on n'oſe éclater. Quelques Seigneurs ſeulement invitent ſous main *Sanche* à revenir Les Rois de Navarre & de Cordoue lui prêtent des Troupes. Il marche vers Léon, tandis que le Roi de Navarre entre en Caſtille. L'Uſurpateur s'enfuit dans les Aſturies, d'où, ſéparé de ſa Femme & dépouillé de tout par les Comtes du païs, il va périr de misère chés les Maures d'Aragon. C'eſt ainſi que *Sanche* recouvre ſon Roïaume. *Ferdinand-Gonzalez*, batu par le Roi de Navarre, eſt fait priſonier & conduit à Pampelune. Le Vainqueur lui rend la liberté, l'année ſuivante, en conſidération de ce qu'il étoit le mari d'une de ſes Sœurs.

En 960 & 964, les Normans firent une décente en Galice, & portèrent de tous côtés la terreur & la déſolation. La ſeconde fois, *Roſind*, Evêque de Compoſtelle, raſſemble les Comtes du Païs & leurs troupes; ſe met à leur tête, *couvert du harnois de la Charité*, dit *Ferreras*; fond ſur les Normans, en taille en pièces une partie, & force les autres à regagner leurs vaiſſeaux. Les Eſpagnols ont mis cet Evêque au rang de leurs Saints. Eſt-ce pour cet exploit militaire?

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

& l'accompagnent à Milan. A l'approche de cette Ville, il marque un lieu pour bâtir une Forteresse, qui tiène en bride Milan & toute la Lombardie; &, come il étoit brutal & peu mésuré dans ses discours, il lâche sur le comte des Italiens quelques propos offensans, qui, rapportés à l'Archevêque *Lambert*, lui font prendre des mesures pour se défaire de lui. *Burkard* s'arrête quelque tems à Milan; & *Lambert* le mène à la Campagne, où, quoique très jaloux de la Chasse, il lui laisse toute liberté d'en prendre le plaisir. En même tems, il fait avertir les Seigneurs voisins de se tenir prêts à délivrer leur patrie de cet Etranger, venu pour en être le Tiran. *Burkard*, en se séparant de l'Archevêque, va coucher à Milan. Il se remet en marche, le lendemain; & tombe dans une embuscade où la plusparт de ses gens sont taillés en pièces. Il fuit; & son cheval effraïé le précipite dans le fossé de Novare, où les frères d'*Hermengarde* le tuent à coups de lance. Le reste de ses troupes se dissipe, & repasse en Allemagne.

926

A la fin du Printems, *Hugue* débarque à Pise. Les Nonces du Pape, & la plusparт des

Sigonius ne devoit pas dire père d'*Adélaïde*, premier *Marquis de Mont-Ferrat*.

Bérenger eut pour seconde femme *Anne*, dont on ignore l'origine. Par un *Diplôme* du 8 de Septembre 920, ce Prince, alors Empereur, donant à cette Princesse la *Court* de Pratopiano, la qualifie, *sa chère Femme Anne*: mais il ne lui done ni le titre de Reine, ni celui d'Auguste ou d'Impératrice; & l'on ne trouve pas qu'elle ait jamais porté ces titres. Ne peut-on pas soupçoner qu'elle étoit de basse naissance, & qu'elle ne fut qu'une Concubine, c'est à dire une Femme, qui ne partageoit point le rang de son Mari.

Sigonius & ceux qui le suivent, veulent que *Bérenger* ait été couroné Empereur en 91; ce qui se trouve démenti par la suite des faits. Son *Panégiriste* fixe son Couronement au jour de Paque, 24 de Mars 916; & cependant différentes *Chartes* font voir qu'avant ce jour, on avoit commencé de comter la première année de son Empire. Mais coment croire que le *Panégiriste* ait pu se méprende à la date d'une pareil-

come Seigneur Suzerain. Voila pourquoi, le 1 de Décembre 895, il fit expédier à Pavie le *Diplôme VI*. Mais, à peu près dans ce tems, il survint des brouilleries entre *Arnoul* & *Bérenger*, qu'il dépouilla de tout, & qu'il fit arrêter & conduire en Allemagne. On ignore le sujet de ces brouilleries: mais il est probable qu'*Arnoul*, étant sur le point d'aller à Rome se faire couroner Empereur, & comtant avoir bon marché du jeune Empereur *Lambert*, chercha querèle à *Bérenger*, afin de rester seul maître de l'Italie. Après le 1 de Décembre, qu'il étoit certainement à Pavie, il eut assés de tems pour se rendre à Lucque, où nous savons qu'il passa les fêtes de Noël.

Ce que j'aurois pu dire encore ici de ce Prince, se trouve dans son Article aux *Empereurs d'Occident*.

LOUIS III, dit L'AVEUGLE,

Roi de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane, est élu Roi d'Italie en 900; & couroné Empereur en 901. On cesse en 905 de le regarder co-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

aucun doute, quelque riche Scélérat va bientot mourir & décendre en enfer. *C'eſt, come l'atteſte encore le même Auteur, ce que prédiſoit de lui-même ce Prince, qui, la nuit ſuivante, mourut ſubitement entre les bras d'une Courtiſane, avec laquelle il étoit couché. Je reviens à* Pandulf Tête-de-Fer. *Il fit de ſon vivant quelques bones œuvres ; il rendit de grands ſervices au Pape* Jean XIII ; *il gratifia le Monaſtère du Mont-Caſſin de beaucoup de dons & de priviléges.... Mais la viſion du Solitaire apprit que tout cela n'étoit pas le fruit de l'eſprit de religion & d'une piété ſincère du cœur.* Pierre de Damien *dit que, pendant qu'il écrivoit l'*Opuſcule, *dans lequel il rapporte cette viſion*, Didier, *Abbé du Mont-Caſſin & depuis Pape* Victor III, *ſurvint, & que ce fut de lui qu'il l'apprit. On la peut lire auſſi dans la* Chronique *de* Léon d'Oſtie, *liv. II, ch. 82, où ſans doute elle n'eſt pas à ſa place. En cet endroit, il la faudroit entendre d'un autre* Pandulf *moins ancien & pareillement Prince de Capoue* (c'eſt *Pandulf IV*), *qui pilla les biens des Monaſtères, & dont la damnation fut connue de même par une autre viſion, dont parlent* Léon d'Oſtie, *liv. II, chap. 60, & le même* Didier.

Je ne ſais ce qu'il faut le plus admirer dans ce que je viens de traduire, ou la ſimplicité de ces trois pieux Moines, qui débitent de bone foi de ridicules contes populaires ; ou la *bonhomie* du *Pellegrino*, qui prend pour des vérités conſtantes, ce qu'une crédulité d'enfant fait rapporter par les Auteurs qu'il cite.

DUCS & MARQUIS de Toſcane.

ADALBERT I,

qui doit avoir été Duc & Marquis pluſieurs années avant 847, meurt en 890.

ADALBERT II,

ſurnommé LE RICHE,

ſuccède à ſon Père en 890, & meurt le 18 d'Août. Le mois eſt certain par ſon *Epitaphe* : mais l'année ne l'eſt pas. On conjecture que ce fut en 917.

Un *Diplôme*, doné le 26 de Mai 890, par *Gui*, Roi d'Italie, *à la prière de ſon cher neveu le Marquis Adalbert*, en faveur de l'Evêque de Fiéſole, prouve qu'*Adalbert I* étant mort alors,

PRINCES contemporains.

Sanche entretint toujours la paix avec le Roi de Cordoue ; & n'éprouva plus d'autres revers, qu'une révolte d'un *Gonzalez*, Comte en Portugal. Il marcha lui-même contre ce Rebelle, qui ſe hâta, par ſa ſoûmiſſion, de rentrer en grace.

Quelques jours après, le Roi ſe ſentit empoiſoné ; reprit le chemin de Léon ; & mourut en route le troiſième jour, laiſſant pour ſucceſſeur un Fils, qui n'avoit que cinq ans.

ROIS de Cordoue.

ALMUNDAR, ou MUNDIR,

depuis 835, meurt le 3 de Juin 888.

ABDALLAH,

proclamé Roi par l'Armée à l'inſtant de la mort de ſon père *Almundar*, eſt bientot après reconnu Roi par les habitans de Cordoue ; & meurt l'an 300 de l'Hégire, c'eſt à dire entre le 17 d'Août 912 & le 7 d'Août 913, laiſſant 11 Fils & 13 Filles.

Omar-Ben-Azar, un des principaux Seigneurs de Cordoue, ſe révolte en 889. *Abdallah* marche contre lui, l'étone par ſa promtitude & le nombre de ſes troupes, le force à ſe rendre, & lui pardone. Cet acte de clémence ramène ſur le champ les Villes, qui s'étoient déclarées pour le Rebelle.

En 891, *Omar* ſe révolte encore. La même célérité d'*Abdallah* l'oblige à s'enfuir dans les montagnes. Pourſuivi chaudement, il paſſe chés les Chretiens, & ſe fait batiſer.

ABDERRHAMAN,

ou ABDERRAME III,

ſuccède à ſon frère *Abdallah* en 912, ou 913 ; & meurt en 961.

Lorſqu'il devint poſſeſſeur du Trône, il prit le ſurnom d'*Almacer Leidinilah*, c'eſt à dire *Défenſeur de la Foi*. Dans la ſuite il prit celui d'*Émir Al-Muménin*, qui ſignifie *Commandant des Croïans*. Il vouloit par là s'égaler aux *Califes Abaſſides*, qui, malgré la diſtance des lieux, avoient en Eſpagne un Parti, qui cauſa beaucoup de troubles durant 20 ans. *Abderrame* ne vint à bout de le diſſiper, qu'en joignant les Négociations aux Armes.

Frapé de l'éclat des victoires d'*Otton le Grand*, Roi de Germanie, il envoïa des Ambaſſadeurs lui demander ſon amitié.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. RODOLFE & HUGUE, Rois d'Italie.

Princes d'Italie y viènent le féliciter, & le prier d'accepter la Courone. La Diète s'aſſemble à Pavie. Il s'y rend; eſt proclamé Roi d'un conſentement unanime; & ſe tranſporte à Milan, où l'Archevêque le courone dans la Baſilique de S. *Ambroiſe*. Peu de tems après, il va trouver à Mantoue le Pape, qui traite avec lui du rétabliſſement de ſon autorité dans Rome, où *Gui*, Duc de Toſcane, & *Marozie*, ſa femme, le traitoient come s'il eût été leur Sujet.

Des Corſaires Eſclavons, dêcendus dans la Pouille, prènent & pillent Siponto, dont ils maſſacrent les habitans.

927.

HUGUE, pour s'affermir ſur le trône, fait alliance avec des Princes voiſins. Il envoie même des Ambaſſadeurs & de riches préſens aux Empereurs Grecs.

Le 15 d'Août, des Saraſins venus d'Afrique, ſurprènent Tarente; maſſacrent tous ceux qu'ils y trouvent en armes; & tranſportent les autres en Afrique.

928.

GUI, Duc de Toſcane, & ſa femme *Marozie* font mètre *Jean X* en priſon; & ce Pape y meurt quelque tems après.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le Cérémonie? S'il n'a pas écrit dans le tems même, come on le peut juger par quelques faits, dont il paroit mal informé; l'on ne ſauroit douter qu'il n'ait du moins compoſé ſon *Poème* peu de tems après la mort de *Bérenger*. Des *Chartes*, que l'on cite pour prouver que *Bérenger* êtoit Empereur avant le 24 de Mars, une ſeule mérite une attention particulière, parcequ'elle exiſte encore en Original dans les Archives de l'Archevêché de Lucque. Elle eſt datée de *la neuvième année de l'Empire de Bérenger, le XII des Calendes d'Avril, Indiction XII*, c'eſt à dire *le 21 de Mars 924*. Il eſt vrai que, cette *Charte*, qui n'eſt point un *Diplôme* Impérial, mais un Contrat entre Particuliers, peut ſervir à fonder l'opinion, qui met le Couronement de *Bérenger* le jour de Noël 25 de Décembre 915. Mais, come il s'agit dans cette *Charte* de l'échange de quelques biens entre *Pierre*, Evêque, & *Flaibert*, Echevin de Lucque, il eſt probable qu'elle eſt fauſſe; & que, dans les ſiècles ſuivans, on l'a fabriquée

me Roi d'Italie & come Empereur. Il conſerve l'un & l'autre titre juſqu'à ſa mort, arrivée pour le pluſtôt vers la fin de 923.

Arnoul, retiré d'Italie en 896 avec une maladie incurable, ne ſe méla plus des Affaires de ce Roiaume. L'Empereur *Lambert* mourut en 898; & *Bérenger* ſe vit alors ſeul Roi d'Italie. La mort d'*Arnoul*, arrivée le 29 de Novembre 899, rendit *Bérenger* de plus en plus puiſſant. Il ſemble même qu'il ne tenoit qu'à lui d'aller à Rome prendre la Courone Impériale, & que le reſte de ſon règne alloit être paiſible. *Mais*, dit *Muratori*, ſous l'année 899, T. V, p. 234, *ſi l'on veut s'en rapporter à* Sigonius, *au P.* Pagi, *à d'autres Ecrivains modernes... quelques Princes d'Italie, de la Faction des Empereurs* Gui & Lambert, *conſervant de l'averſion pour* Bérenger... *appellèrent* (cette année même 899) *en Italie* Louis, *Roi de Provence, fils de* Boſon & d'Hermengarde; *& lui perſuadèrent qu'il avoit des droits ſur le Roiaume, come petit-fils de l'Empereur* Louis II...

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

avoit eu ſon fils *Adalbert II* pour ſucceſſeur.

Ce Prince, le plus riche de ſon tems, fit une très grande figure en Italie ; & , come on le verra, contribua beaucoup à faire & défaire les Rois.

Il épouſa *Berthe*, fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade*, & veuve de *Thibaut*, Comte d'Arle, dont elle avoit eu *Hugue*, qui fut Roi d'Italie.

Elle fit *Adalbert II* père de *Gui*, qui fut ſon ſucceſſeur immédiat ; de *Lambert*, qui le fut de ſon Frère ; & d'*Hermengarde*, qui fut la ſeconde femme d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée.

GUI

ſuccède à ſon Père vraiſemblablement en 917, & meurt en 929.

Ce fut peut-être en 919, que ce Prince & *Berthe*, ſa mère, ſe brouillèrent avec l'Empereur *Bérenger*, qui les fit conduire en priſon à Mantoue : mais il fut bientôt obligé de les relâcher, parcequ'il ne put jamais engager les Gouverneurs de leurs Places à les lui remètre. C'eſt ce que nous apprenons de *Liutprand*, qui ne dit rien des motifs de la brouillerie, ni de la manière dont *Bérenger* s'y prit pour faire arrêter *Berthe* & *Gui* : mais il dit qu'*après la mort d'*Adalbert, *ſa veuve* Berthe *ne fut pas avec* Gui, *ſon fils, moins puiſſante, que ne l'avoit été ſon Mari. Par ſon adreſſe, par ſes préſens, par les doux exercices de l'Himen, elle s'aſſura de la fidélité de beaucoup de Seigneurs.*

Cet Hiſtorien ſe plait à faire des Princeſſes de ſon tems, des Proſtituées, dont les Maris ne déſapprouvoient point la conduite. Mais coment croire ce qu'il dit ici de *Berthe*, quand on fait attention qu'au tems, dont il s'agit, elle devoit avoir plus de 60 ans ? En tout cas, ce devoit être par des careſſes prodiguées dans un âge moins avancé, qu'elle s'étoit aſſurée de la fidélité de différens Seigneurs de Toſcane.

Très peu de tems après la mort de cette Princeſſe, *Gui* ne fit pas difficulté d'épouſer, en 925, *Maroxie*, parcequ'elle s'étoit rendue come Souveraine de Rome. Il en eut des Enfans, que l'on ne connoît point.

LAMBERT

ſuccède en 929 à *Gui* ſon frère. En 931, il eſt deſtitué par ſon frère *Hugue*, Roi d'Italie.

PRINCES contemporains.

Ce Prince au reſte joignoit à l'amour de la gloire un grand zèle pour ſa Religion ; & faiſoit rendre la juſtice avec autant d'équité que d'exactitude.

ALHACAN II,

fils d'*Abderrame III*, lui ſuccède en 961 ; & meurt en 976 ou 977.

Il renouvella le Traité de Paix & d'Alliance, fait par ſon Père avec *Sanche I*, Roi des Aſturies & de Léon.

COMTES de Barcelone.

WIFFRED II, dit LE BELLIQUEUX, depuis 880, meurt en 911.

MIRON, ou MIRA,

ſuccède à ſon frère *Wiffred II* en 911, & meurt en 928.

Il laiſſa trois Fils en bas âge, ſous la tutèle de ſon frère *Sunier*, premier Comte d'Urgel. Par ſon teſtament, il fit *Séniofred* Comte de Barcelone, *Oliva* Comte de Cerdagne, & *Miron*, ou *Mira*, Comte de Girone.

SÉNIOFRED

ſuccède à *Miron*, ſon père, en 928 ; & meurt en 967, ſans poſtérité.

ROIS de Navarre.

FORTUN-GARCIE, ou GARCIE III, depuis 880, abdique en 904 ou 905.

SANCHE-GARCIE, ou SANCHE I, Roi, par l'abdication de ſon Frère, en 904 ou 905, meurt en 926.

Il ſecourut les *Waſcons Aquitains*, c'eſt à dire les *Gaſcons*, contre leur Duc, & contre les Normans ; & fit, durant pluſieurs années, la guerre avec ſuccès aux Maures de Saragoſſe & de Cordoue. Il prit ſur eux grand nombre de Villes & de Châteaux, qui reculèrent ſes frontières, & qu'il eut ſoin de fortifier. En 920, une Armée conſidérable d'*Abderrame III* reconquit tout ; bâtit *Sanche*, Roi de Léon ; & s'empara d'une partie de la Navarre : mais, au lieu d'aſſiéger Pampelune, come elle le pouvoit, elle alla ſe répandre en France dans une partie de l'Aquitaine & du Languedoc ; &, ſe partageant en deux Corps, elle revint, avec un butin immenſe, par deux chemins différens. *Sanche* avoit eu le tems de rétablir ſon armée. Il tailla

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, & HUGUE, Rois d'Italie.

929.

LES Princes de Bènevent & de Salerne ont guerre avec les Grecs, qu'ils batent dans la Pouille; & les Saraſins, excités par ces derniers, font des courſes dans les Etats de ces deux Princes.

930.

EWRHARD, ſurnomé *Géſou*, & *Walbert* ou *Gualbert*, Juges de Pavie, puiſſans l'un & l'autre par leur naiſſance, leurs richeſſes & leurs liaiſons, forment une Conjuration contre *Hugue*. Ils aſſemblent, un jour, tous leurs complices, dans l'intention d'aller attaquer le Roi. Come ils tardoient à ſe mètre en mouvement, on l'avertit de ce qui ſe paſſoit. Il envoie des gens adroits parler aux Conjurés; & leur proteſter de ſa part, « Qu'il eſt » prêt à réformer tous les abus, » qu'ils lui feront connoître »; ce qui ſuffit pour les diſſiper dans ce moment. Il affecte cependant de ne laiſſer voir aucune inquiétude; &, quelques jours après, il ſort de la Ville, va ſe promener dans celles du voiſinage, & raſſemble quelques Troupes. Il retourne enſuite à Pavie. La Nobleſſe ſort au devant de lui, ſuivant l'u-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

pour aſſurer à l'Egliſe de Lucque la poſſeſſion de Biens qu'on lui conteſtoit, parce qu'elle n'appuioit ſa propriété ſur aucun titre. Cette *Charte* eſt donc ſans autorité. Pour les autres, que l'on cite, on n'en a que des Copies; &, s'il étoit prouvé qu'il ne s'y trouve aucune altération dans les Chifres des Dates, on s'en débaraſſeroit aiſément par une ſuppoſition très vraiſemblable. Les uns commencèrent à comter les années de l'Empire de *Bérenger*, auſſitôt que l'on fut informé que le Pape & les Romains l'avoient invité de venir à Rome ſe faire ſacrer Empereur. Lui-même & les autres ne commencèrent à dater ſon Empire que du jour de ſon Couronement. C'eſt à peu près ce qui s'étoit fait en Italie à l'égard de *Lothaire I.* Rien n'empêche donc de s'en tenir au témoignage du *Panégiriſte*, qui, terminant ſon *Poème* par le Couronement de cet Empereur, a pu d'autant moins ſe tromper, qu'aſſurément perſone en Italie n'en pouvoit ignorer le jour.

Pendant que les Hongrois firent en 924 le ſiége de Adalbert, *Marquis d'Ivrée, fut l'auteur & le principal agent de cette intrigue, bien qu'il eût pour femme* Giſla, *Fille du Roi* Bérenger, *& qu'il en eût un Fils de même nom que ſon Aieul maternel. . . .* Louis, *Roi de Provence, . . . vint en Italie avec une Armée de Provençaux. Mais, bien informé que* Bérenger *venoit à ſa rencontre avec des forces ſupérieures, il perdit courage, ſe repentit de ſon entrepriſe, & traita ſecrètement de la paix avec* Bérenger. *Celui-ci, come home de bone compoſition, ne refuſa point de faire la paix; ſe contenta que* Louis *s'engageât par ſerment de ne jamais revenir en Italie, quelque invitation ou quelque inſtance qui lui pût être faite par les Ennemis de* Bérenger; *& lui permit de retourner ſain & ſauf dans ſes Etats.* Adalbert II, *Marquis de Toſcane, que* Bérenger *avoit gagné par beaucoup de préſens, lui fut très utile en cette occaſion; & ce fut au puiſſant ſecours qu'il en reçut, qu'on attribua la facilité, qu'il avoit eue de ſe tirer d'un embarras ſi dangereux.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Belliqueux & capable de grandes actions, il gouverna la Toſcane avec le même éclat, & jouit du même crédit, que ſon Père. *Hugue* en conçut de l'ombrage; & craignit qu'il ne prît envie aux Princes d'Italie de doner la Courone à *Lambert*. Mais, come ils étoient Fils de la même Mère, il faloit déplacer ce Prince d'une manière, qui ne parût pas odieuſe. *Hugue* commença par le déſavouer pour Frère; & publia que la Ducheſſe *Berthe*, leur mère, n'avoit jamais eu d'enfans d'*Adalbert II*; & qu'elle ne s'étoit ſuppoſé *Gui*, *Lambert* & *Hermengarde*, que pour continuer de gouverner ſon Mari, come elle avoit toujours fait. *Lambert*, juſtement offenſé, demanda, ſuivant l'abus du tems, à prouver ſa naiſſance par un Duel; & tua le Champion, qui lui fut oppoſé. Mais *Hugue*, confus de cet accident, ne ſe rebuta point. Il trouva moïen de ſe ſaiſir de *Lambert*, & lui fit crever les ieux. Ce malheureux Prince ſurvécut pluſieurs années à ſa diſgrace.

Il ne faut pas oublier de dire, avec *Liutprand*, qu'*Hugue*, en déſavouant ſes Frères, avoit plus d'un deſſein. Il méditoit déſlors d'augmenter ſa puiſſance, en épouſant *Marozie*, dont la qualité de veuve de *Gui*, frère utérin d'*Hugue*, étoit un obſtacle à ce mariage.

BOSON,

eſt fait Duc & Marquis en 931, par le Roi *Hugue*, qui le deſtitue en 936.

Il étoit né du même Père & de la même Mère qu'*Hugue*; & ce fut à ſa prière, que ce Roi, *pour le ſoulagement des ames du Marquis* Adalbert, *& de la ſéréniſſime Comteſſe* Berthe, *leur mère*, fit préſent, le 1 de Juillet 932, d'une *Court* aux Chanoines de Lucque.

Boſon avoit épouſé *Wille*, fille d'un Seigneur de Bourgogne, de laquelle il n'eut point de Fils: mais quatre Filles, dont *Wille*, l'aînée, fut mariée en 935 à *Bérenger*, alors Marquis d'Ivrée, & depuis Roi d'Italie.

Wille, la mère, avide de richeſſes, en accumuloit par toutes ſortes de voies. De l'humeur, dont étoit *Hugue*, il crut, en 936, que ſa Belleſœur avoit entaſſé des tréſors ſuffiſamment pour lui. De là ſans doute le bruit, qui courut, ou que, pour mieux dire, *Hugue* fit courir, que *Boſon*, à l'inſtigation de ſa Femme, travailloit ſourdement à former contre lui quelque

PRINCES contemporains.

ces deux Corps en pièces, à la déſcente des montagnes; reſta maître de tout le butin; & recouvra ce qu'il avoit perdu de la Navarre.

L'Hiſtoire de ce tems-là ne loue pas moins la piété de ce Prince, que ſa valeur; c'eſt à dire que beaucoup d'Egliſes & de Monaſtères ſe ſentirent des effets de ſa libéralité.

GARCIE IV

remplace ſon père *Sanche I* en 926, & meurt en 970.

Il avoit commandé longtems les armées de ſon Père avec gloire. Sa piété fut la même.

DUCS, depuis ROIS de Pologne.

ZIÉMOVIT,

depuis 861, meurt en 892.

LESCO IV,

encore enfant, ſuccède à ſon père *Ziémovit* en 892; & meurt en 913.

Parmi les anciens Rois de Pologne, trois avoient porté le nom de *Leſco*.

L'eſtime pour les vertus de *Ziémovit* & la reconnoiſſance de ſes bienfaits, engagèrent les Palatins à doner la Courone à ſon Fils, dont la tutèle fut confiée à quelques-uns d'entre eux, avec la Régence. Ceux-ci négligèrent de continuer la guerre commencée par *Ziémovit* contre les Poméraniens, qui profitèrent de l'indolence des Régens.

Quand *Leſco* fut en âge, il trouva la paix établie. Son caractère tranquille & doux lui fit éviter la guerre. Il ſe rendit illuſtre par la ſageſſe de ſon gouvernement.

ZIÉMOMISLAS

monte ſur le Trône après ſon père *Leſco IV* en 913, & meurt en 964.

Fils d'un Père honête home, il en eut les vertus; & n'ambitiona point la gloire, qui s'acquiert par les armes, aux dépens de la juſtice & de l'humanité.

ROIS de Danemarc.

GORMON III, dit LE VIEUX,

Roi vers l'an 900, meurt en 930.

Je commence à parler du Danemarc par ce Prince, parcequ'à peu près dans le tems que je marque, il réunit ſous ſa puiſſance tout ce païs, partagé juſqu'alors en pluſieurs Etats, ou Roiaumes.

Il étoit fils de *Horde-Canut*, ou *Hardi-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſage; & l'Evêque, chargé des ordres ſecrets du Roi, ferme les portes. *Ewrhard* & *Walbert* ſont arrêtés avec tous leurs complices. On crève les ieux au premier, à qui l'on coupe auſſi la langue, parcequ'il avoit mal parlé du Roi. Le ſecond a la tête tranchée. Les autres ſont enfermés dans des cachots; & les Biens de tous ſont confiſqués.

Les Saraſins ravagent la Calabre; s'emparent de Termula, que l'on ne connoît plus; & font 12 mille Captifs.

931.

HUGUE ſe fait doner, par la Diète générale ſon fils *Lothaire* pour collègue.

Les Maures du Freînet au pied des Alpes, ne ſe contentoient pas de faire des courſes en France. Ils rendoient le paſſage des montagnes mal ſur; ils infeſtoient les côtes d'Italie; & quelquefois ils y faiſoient des dêcentes. Cette année, les Grecs leur donent la chaſſe ſur mer, juſqu'au lieu de leur retraite; mètent pied à terre en même tems qu'eux; & les pourſuivent dans les détours des Alpes. Ils en tuent un très grand nombre: mais ils ne les exterminent pas; & d'ailleurs ces Brigands, venus

Pavie, *Bérenger* ſe tint à Vérone, où quelques-uns des habitans conſpirèrent contre ſa vie. Il en eut connoiſſance; & découvrit que le Chef de la Conjuration étoit *Flambert*, dont il avoit tenu le Fils ſur les Fonts de Batême. Il le fit appeller; lui retraça tous ſes bienfaits; lui promit d'en ajouter de plus grands aux anciens, pourvu qu'il lui reſtât fidèle; & le renvoïa libre, en lui donant une coupe d'or. *Flambert*, en le quitant, alla diſpoſer tout pour exécuter ſon projet, la nuit ſuivante. *Bérenger*, qui jugeoit du cœur des autres par le ſien, & qui dans un âge très avancé ne pouvoit pas avoir une prévoiance, dont il ne paroît pas qu'il eût jamais connu l'uſage, alla, ce ſoir là même, coucher, ſans aucun Garde, dans un petit appartement voiſin d'une Egliſe, où ſa coûtume étoit d'aſſiſter toutes les nuits à Matines. Il s'y rendit en effet, au ſon de la cloche. *Flambert* & ſes complices l'attendoient dans l'Egliſe, & le tuèrent à coups d'épée. Un jeune Seigneur, appellé *Milon*, qu'il avoit élevé,

Ce n'eſt que de *Liutprand*, qui pour lors n'étoit pas encore né, que l'on tient les circonſtances de cette prétendue première Expédition du Roi *Louis* en Italie; & *Liutprand* ne doit rèellement commencer à faire autorité, que quand il arrive au règne d'*Hugue*. Le *Panégiriſte de Bérenger* ne dit rien qui ſe rapporte à ce que l'on vient de lire. Il faut donc renvoïer en 900 le premier voïage de *Louis* en Italie; & ne prendre que pour des bruits populaires, adoptés ſans reflexion par un Hiſtorien inattentif, ces ſecours ſi généreuſement prêtés à *Bérenger* par le Duc & Marquis *Adalbert II*; cette paix faite, ſans qu'on eût tiré l'épée; ce ſerment, exigé du Roi *Louis*, de ne jamais revenir en Italie.

On doit placer en cette année (899) continue *Muratori*, p. 235, *un autre évènement de plus grande importance, c'eſt à dire la première incurſion faite en Italie par la très cruelle nation des* Hongrois, *appellés auſſi par quelques anciens Ecrivains, & notamment par* Liutprand, Huns & Turcs. *Si l'Au-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

complôt. Sur ce bruit, *Boſon* eſt confiné dans une priſon ; & l'ordre eſt donné de reconduire *Wille* en Bourgogne, & de les dépouiller l'un & l'autre de toutes leurs richeſſes.

Je vais traduire, & même littéralement, un récit, peut-être un peu ſcandaleux ; que fait *Liutprand*, qui, vivant alors à la Cour d'*Hugue*, mérite d'être cru, ſi ce n'eſt dans quelques circonſtances, qu'il me paroît charger un peu. *Boſon*, dit-il, Liv. IV, Ch. V, *avoit une large & longue Attache d'or, qui brilloit de l'éclat d'un grand nombre de pierres précieuſes. En faiſant arrêter ce Prince*, Hugue *recommanda ſurtout qu'on ſe ſaiſit de cette Attache, préférablement à toutes les autres richeſſes... Ceux qu'il avoit chargés de cet ordre, aiant exactement fouillé par tout, ne la trouvèrent point ; & le firent dire au Roi par ceux qui lui portèrent le reſte.* Retournés, *leur dit-il* ; remués toutes les hardes de *Wille* ; vuidés tous ſes coffres ; défaites même le couſſin, qu'elle met ſous elle pour aller à cheval ; &, ſi vous ne pouvés pas même trouver là ce Bijou, dépouillés-là de tous ſes vêtemens, de crainte qu'elle ne le cache quelque part ſur elle ; car je ſais que ſa fineſſe égale ſon avarice. *Ils s'en retournent ; &, pour obéir aux ordres du Roi, lorſqu'ils ont inutilement viſité tout, ils dépouillent* Wille, *& la mètent nue. Come tous, par pudeur, détournoient la vue d'un ſpectacle ſi honteux, dont ils n'avoient jamais entendu parler ; un Eſclave, qui fixoit ſur ce corps nu des regards curieux, apperçoit où la partie, qui ſert à s'aſſeoir, s'arrondit en ſphéroïde, pendre un petit bout de lacet couleur de pourpre. Il y porte effrontément la main ; & tire plus effrontément encore ce bout de lacet, que l'Attache ſuit, en ſortant de la partie la plus ſecrète du corps de la Ducheſſe.* Ha, ha, hé, *s'écrie cet Eſclave, non ſeulement impudent, mais rendu plus brutalement gai par la turpitude même de la choſe !* Que je ſuis un habile Accoucheur ! Notre Maitreſſe vient de mètre au monde cet Enfant blond, à qui Dieu done longue vie ! Que je ſerois heureux, & bientôt le plus riche de tous les homes, ſi tous les ans ma Femme me donoit au moins deux Enfans pareils ! Je les envoierois à Conſtantinople, parceque j'ai ſu des Marchands

PRINCES contemporains.

Canut, Souverain d'une partie du Danemarc, duquel on ignore l'origine. Devenu ſucceſſeur de ſon Père, il ſoûmit tous les autres Souverains, les uns après les autres ; &, ſeul Roi de Danemarc, il s'empara d'une partie de la Wandalie ; & fit la guerre aux Saxons à pluſieurs repriſes. Vers 929 ou 930, il fut batu par *Henri l'Oiſeleur*, Roi de Germanie ; & fut obligé de demander la paix.

Ce fut à la faveur de cette paix, que le Chriſtianiſme s'établit véritablement en Danemarc, où, depuis le tems de *Charlemagne*, il n'avoit fait que très peu de progrès.

Par le même Traité, les limites du Roiaume de Germanie furent reculées juſqu'à la Slie. *Henri l'Oiſeleur* devint ainſi maître de Sleſwic, dont il fit un Margraviat.

On dit que *Gormon III* étoit le plus bel home de ſon Roiaume : mais que la beauté de ſon ame ne répondoit pas à celle de ſon corps.

Il eut deux fils, *Canut*, ſurnomé *Danz-aſt*, c'eſt à dire *Délices des Danois*, & *Harald*. Le premier fut *Klack*, ou Souverain du Holſtein par une donation d'*Harald*, ſon aieul maternel. Il ſe livra, contre la volonté de *Gormon*, à l'ancien goût de ſa nation pour le métier de Pirate ; en quoi ſon Frère l'imita.

Ce dernier, jaloux de voir ſon Aîné Souverain, voulut exiger de leur Père qu'il lui donât une Province en Souveraineté. N'aiant pu réuſſir, il alla ſur mer chercher ſon Frère, pour le combatre. *Canut* fut tué. *Gormon* en mourut de déplaiſir.

HARALD VII, dit BLAATAND, ou LA DENT BLEUE,

ſuccède à ſon père *Gormon III* vers 930, & meurt en 980.

Il vint en France, en 945, ſe joindre à *Hugue le Grand* pour la défenſe du jeune *Richard*, Duc de Normandie, que *Louis d'Outre-mer* avoit dépouillé de ſon Duché. *Louis* fut pris dans une bataille ; & n'obtint la liberté qu'à condition de reſtituer la Normandie à *Richard*.

Harald faiſant enſuite la guerre en Suède ; les Danois de Sleſwic ſe révoltèrent, tuèrent leur Margrave, & maſſacrèrent la Garniſon Allemande. L'Empereur *Otton le Grand*, ſe trouvant alors en Saxe, entre auſſitôt en Danemarc. *Harald* accourt à la défenſe

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

d'Eſpagne, avoient toujours la facilité d'en tirer des recrues.

932.

HUGUE épouſe *Marozie*, veuve, en ſecondes noces, de *Gui*, Duc de Toſcane, ſon frère utérin. Il ne contractoit ce mariage inceſtueux, que pour ſe faire Empereur : mais il n'eut pas le tems d'exécuter ſon projet. Un jour, *Marozie* aiant dit au Marquis *Albéric*, qu'elle avoit eu d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, de doner à laver au Roi ſon beaupère ; ce Prince s'en acquite ſi maladroitement, qu'*Hugue* lui done un ſoufflet. *Albéric*, au lieu de ſe mètre à table, ſort à l'inſtant ; aſſemble les Chefs de la Nobleſſe Romaine ; ſe plaint de l'affront qu'il vient de recevoir ; & leur fait preſſentir ce qu'ils doivent attendre d'un Prince de ce caractère. Les eſprits s'échaufent ; les cloches ſonent ; le Peuple s'arme ; les portes ſe ferment. *Hugue*, aſſiégé dans le Château S. Ange, n'a pas le tems d'y faire entrer des Troupes ; la peur le ſaiſit ; il ſe fait décendre, pendant la nuit, le long des murailles ; va rejoindre ſon armée ; &, couvert de honte, ſe retire précipitamment en Lombardie. Le Peuple Romain, las d'être tiraniſé

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

qu'il aimoit tendrement, & qui le païoit de reconnoiſſance, fit, dès le matin, des recherches auſſi promtes qu'exactes ; ſe ſaiſit des Meurtriers ; &, trois jours après la mort de l'Empereur, il les fit tous pendre à la vue du Peuple de Vérone, qui n'oſa remuer. L'aſſaſſinat de *Bérenger* doit être de la fin de Mars 924.

Sigonius dit de ce Prince : *Il étoit principalement recommandable par ſa juſtice, ſa clémence & ſa piété : mais, il fut expoſé ſans ceſſe aux effets de la haine & de la perfidie des Peuples ; il ne put jamais goûter aucun repos ; & fournit continuellement à ſes Sujets de nouvelles occaſions de ſe révolter. Par une viciſſitude continuelle de bonheur & de malheur, il fut un exemple des caprices de la Fortune, qui prend plaiſir à ſe jouer des homes.*

teur de la Chronique de Nonantola, *dont les Fragmens ont été mis au jour par* Ughelli *ne ſe trompe pas ;* l'An DCCCXCIX, au mois d'Août, les Hongrois vinrent en Italie. Le VIII des Calendes d'Octobre (24 *de Septembre*) Indiction III, les Chrétiens en vinrent aux mains avec eux près de la Brente. Les Hongrois tuèrent (*dans l'Action*) pluſieurs milliers de Chrétiens. Ils en brûlèrent beaucoup d'autres ; vinrent juſqu'à Nonantola, maſſacrèrent les Moines, brûlèrent un grand nombre de livres, & ſaccagèrent tout l'endroit. *Muratori* doute cependant ſi cette première incurſion des Hongrois en Italie eſt de 899 ou de 900. Il dit, à cette ſeconde année, p. 238 : *Dans la* Continuation des Annales de Fulde *publiées par* Freherus, *on lit ſous cette année* (900), *par laquelle l'Auteur finit, que, pendant que les Bavarois & les Bohèmes unis ravageoient la Moravie,* les *Avares*, qu'on appelle *Hongrois*, aiant dévaſté toute l'Italie (*Il manque là quelques mots*) ; enſorte qu'un grand nombre d'Evêques aiant été tués par eux, & les Italiens faiſant leurs efforts pour les chaſſer, il périt le même jour dans une ſeule bataille 20 mille de ceux-ci.... Réginon, *ou pour mieux dire quelque* Continuateur *de ſa* Chro-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

d'Eſclaves, que l'Empereur les aime de cette couleur. *A ce propos*, Wille *annonce, par un torrent de larmes, quelle étoit la véritable cauſe de ſa douleur... Au reſte il n'eſt pas aiſé de décider qui des deux agit d'une manière plus infâme, ou de celle qui cacha le Bijou dans un pareil endroit, ou de celui qui l'y fit chercher.*

On ne ſait point ce que devint *Boſon*.

HUBERT, ou HUMBERT,

fils naturel du Roi *Hugue*, ſuccède à ſon oncle *Boſon* en 936. On croit qu'il fut exilé par le Roi *Bérenger II*: mais on ignore en quelle année, & l'on ne ſait point le tems de ſa mort. On préſume ſeulement que ſon Fils le remplaçoit en 961.

On trouve *Hubert*, Comte du Sacré Palais en 941, & Duc de Spolète depuis 944 juſqu'en 946.

PRINCES contemporains.

de ſes Etats. Il eſt batu, fait la paix, & reçoit le batême.

Ce dut être après cette paix, qu'il rétablit un ancien Retranchement, que le Duc, ou Roi *Gothérik* avoit autrefois élevé le long de la Daène, depuis la Mer Germanique juſqu'à la Mer Baltique. Cette Fortification n'empêcha pas que, les Danois aiant fait des courſes en Saxe & repris Sleswic, vers le commencement du règne d'*Otton II*, ce Prince ne pénétrât, en 974 ou 976, en Danemarc, ne reconquît Sleſwic, & n'obligeât les Danois à lui païer tribut.

En 980, *Harald* fut tué dans une bataille contre *Swénon*, ſon fils naturel, qui le vouloit forcer à le reconnoître pour ſon Héritier préſomptif.

HUGUE,

fils d'*Hubert*, paroît avoir été Duc & Marquis de Toſcane en 961. Il meurt en Décembre 1001.

DOGES de Veniſe.

GIOVANNI PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO II,

Doge pour la ſeconde fois en Septembre 887, meurt vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai 888.

PIETRO TRIBUNO,

fait Doge en 888, meurt en 912.

L'Empereur *Léon le Philoſophe* le fit Protoſpataire; & l'Empereur *Gui*, preſque auſſitôt après ſon couronement en 891, fit expédier, à la prière de ce Doge, un *Diplôme* de renouvellement & de confirmation des Priviléges & des Exemptions accordées aux Vénitiens par les Rois d'Italie & les Empereurs d'Occident.

André Dandolo, *dans ſa* Chronique, *ſe plaint*, dit *Muratori*, T.V, p. 270, *de ce que quelques-uns avoient parlé de* Pietro Tribuno *come d'un Prince injuſte & très méchant, que le Peuple avoit puni de ſes vexations, en le maſſacrant; au lieu qu'il eſt prouvé, par des Ecrits autentiques, que la ſageſſe & la bonté formoient ſon caractère; & qu'après avoir gouverné pacifiquement 28 ans & 23 jours, il avoit fini par une mort naturelle.*

ORSO PARTICIACO, ou PARTICIPAZIO, ſurnomé PAURETA,

fait Doge en 912, abdique, à cauſe de ſa grande vieilleſſe, en 932; & ſe fait Moine.

Auſſitôt après ſon élection, il envoia ſon fils *Pierre* à Conſtantinople, en faire part aux Empereurs. *Pierre* y reçut beaucoup de careſſes & de préſens, & fut fait Protoſpataire.

A ſon retour, en paſſant ſur les confins de la Croatie, il fut pris & dépouillé de tout dans une embuſcade, que lui fit tendre *Michel*, Duc d'Eſclavonie, lequel le remit à *Siméon*, Roi des Bulgares. Le Doge, ſon père, ne put le ravoir qu'à force de préſens. Encore y falut-il toute l'adreſſe de *Dominique*, Archidiacre de Malamocco, que le Doge, par reconnoiſſance, fit enſuite Evêque de cette Egliſe.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

RODOLFE, HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

par une Femme, choiſit *Albéric* pour Souverain, en le déclarant Patrice & Conſul. Auſſitôt *Albéric* fait mètre ſa Mère en priſon; & done des Gardes à *Jean XI*, ſon frère, Pape depuis le commencement de l'année précèdente, ou la fin de 830; & ne lui laiſſe faire qu'à ſon gré l'exercice même du pouvoir ſpirituel.

933.

Hugue, outré de l'affront, qu'il avoit reçu, l'année précèdente, de ſon beaufils *Albéric*, marche à Rome avec toutes ſes forces; bloque la Ville, & ravage les environs: mais les Romains, ſe ſouciant auſſi peu du dégât de leurs terres que de ſes menaces, refuſent conſtamment de le laiſſer entrer dans la Ville, & même d'entamer aucune négociation. Il retourne confus en Lombardie.

Les Princes d'Italie, indignés de l'horrible barbarie d'*Hugue* à l'égard de ſon frère *Lambert*, Duc de Toſcane, qu'il avoit fait aveugler en le deſtituant, & de ſon infâme mariage avec *Marozie*, invitent *Rodolfe*, qui, depuis 925, paroiſſoit ne s'inquiéter nullement des affaires d'Italie, à revenir prendre le gouvernement & la défenſe du Roïaume. Sur la nouvelle que *Rodolfe* ſe rendoit à leur

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

nique, *lequel ſavoit mal la Chronologie, parle de la déplorable déroute de l'Armée Italiène par les Hongrois ſous l'année ſuivante* (901), *c'eſt à dire hors de place, ainſi qu'il a deplacé pluſieurs autres evènemens. Mais, come on l'a dit, cette diſgrace de l'Italie eſt de cette année* (900) *ou de la précèdente. Cet Ecrivain, dit donc:* La nation des Hongrois entre dans la Lombardie, & dévaſte cruellement tout le païs par le pillage, les meurtres & les incendies. Les habitans s'étant raſſemblés en corps d'Armée pour tâcher de s'oppoſer à la violence, aux fureurs de ces bêtes féroces, il en périt une multitude innombrable par les flèches des Barbares. Un très grand nombre d'Evêques & de Comtes furent tués.

Liutprand eſt entré dans un plus grand détail, à ce ſujet, qu'aucun autre Hiſtorien; & j'ai pris de lui quelques circonſtances: mais on ne peut pas ſe fier à ſa Chronologie. Il parle de la mort d'*Arnoul*, laquelle eſt de la fin de 899; de l'élection de ſon fils *Louis* pour Roi de Germanie, laquelle eſt du commencement de 900; & de quelques autres faits appartenans aux années ſuivantes; & dit tout de ſuite: *Quelques années après.... une Armée innombrable de Hongrois vient dans la malheureuſe Italie.* Il les fait arriver par le Frioul, vers le milieu de Mars: mais il ne marque ni l'année, ni l'Indiction. Il a donc confondu pour le tems cette première itruption des Hongrois avec quelque autre; & ne peut pas ſervir à nous en faire connoître l'année préciſe.

Il me ſemble pourtant que *Muratori* pouvoit ſe décider. Il cite lui-même, p. 237, une *Lètre* écrite par les Evêques d'Allemagne au Pape *Jean IX*, après l'élection du jeune Roi *Louis*, fils d'*Arnoul*. Ces Evêques s'y juſtifient ſur ce qu'on les accuſoit d'avoir fait la paix avec les Hongrois, & *de leur avoir doné de l'argent pour qu'ils paſſâſſent en Italie.* Ils ajoutent enſuite: *Lorſque nous avons appris que les Hongrois étoient entrés en Italie, Dieu nous eſt témoin, que nous avons beaucoup deſiré de faire avec les Eſclavons* (les Moraves) *une paix, qui nous donât le tems d'aller en Lombardie, défendre les Biens de S. Pierre, & ſecourir, avec la grace de Dieu, le Peu-*

Le *Sanſovino* nome ce Doge *Badoaro*. C'eſt le nom d'une Branche des *Particiaci*, de laquelle étoit *Urſe II.*

PIETRO CANDIANO II,

fils du Doge de même nom, remplace *Orſo Particiaco II* en 912, & meurt en 939.

Au commencement de ſa Magiſtrature, il envoïa ſon fils *Pierre* à Conſtantinople, annoncer ſon élection, & porter de riches préſens aux Empereurs; & *Pierre* en rapporta, pour ſon Père, des Patentes de Protoſpataire.

Candiano II, par ſon courage & ſa ſageſſe, augmenta conſidérablement la puiſſance des Vénitiens, en aſſujètiſſant quelques-uns des Peuples, qui les environoient du côté de la Dalmatie, & faiſant alliance avec d'autres. Il aſſura la Seigneurie de ſa République ſur *Juſtinople*, aujourd'hui *Capo d'Iſtria*, qu'il força de païer un tribut.

Winter, Marquis d'Iſtrie, aiant impoſé de nouveaux droits ſur les Marchandiſes, que l'on portoit de Veniſe dans ſon Gouvernement, & chargé de redevances non accoûtumées les terres, que les Vénitiens y poſsédoient; *Candiano* défendit, par un Édit, tout commerce avec l'Iſtrie. *Winter*, devenu plus ſage par la diminution de ſes revenus & l'appauvriſſement de ſes Sujets, eut recours à *Marin*, Patriarche de Grado, par la médiation duquel les anciens Traités d'Alliance & de Commerce furent renouvellés.

PIETRO BADOARO,

revenant d'Iſtrie, où durant quelque tems il avoit été priſonier, eſt élu Doge en 939; & meurt en 944.

Il étoit fils du Doge *Orſo Particiaco II.*

PIETRO CANDIANO III

entre en Charge en 944, & meurt en 959

Vers 955, il prit pour collègue, avec le conſentement du Peuple, ſon fils *Pietro Candiano*: mais bientôt ce jeune home, ſans écouter les conſeils de ſon Père, voulut gouverner ſeul, au gré de ſes caprices. Il ſe révolta même contre ſon Père; & les Factions des deux Doges en vinrent aux mains dans la Place de Rialto. Celle du jeune *Pierre* eut le deſſous, & lui-même fut pris. Sa révolte eût été punie de mort, ſi ſon Père n'eût obtenu pour lui grace de la vie, à condition de l'exiler pour la ſatisfaction de la Juſtice & du Peuple. Les Evêques, le Clergé, tout le Peuple, aſſemblés à cette occaſion, s'engagèrent par un Décret ſolemnel, & même par ſerment, de ne le plus reconnoître pour Doge durant la vie, ni même après la mort de ſon Père.

Le jeune Doge, outré de fureur, ſe retire auprès du Marquis *Widon*, ou *Gui*, deuxième fils du Roi *Bérenger II.* Ce Marquis le préſente à ſon Père; & le mène enſuite avec lui, pour faire la conquête du Duché de Spolète, qu'il s'étoit fait doner, & dont il vouloit dépouiller le Duc *Théobald II.*

Après cette expédition, *Pierre* revient à Pavie; demande à *Bérenger* du ſecours contre les Vénitiens, dont il vouloit ſe vanger; & va faire à Ravenne un armement de 6 Vaiſſeaux de guerre, avec leſquels il s'empare, auprès du Port de Primaro, de 7 Vaiſſeaux Vénitiens, qui portoient des marchandiſes à Fano. Ce fut apparemment où ſe borna ſa vangeance.

Le chagrin, que le vieux Doge eut de voir ſon Fils devenu l'ennemi de ſa patrie, le fit tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut.

PIETRO CANDIANO IV,

malgré le Décret & le Serment qui l'excluoient du *Dogat*, eſt rappellé d'un conſentement unanime de tout le Peuple, pour ſuccéder à ſon Père en 959; & meurt en 976.

Son rappel ſemble être une preuve inconteſtable, qu'après avoir fait ſentir aux Vénitiens qu'il étoit en état de leur faire du mal, il avoit noué, par ſes amis, des intrigues, qui l'avoient reconcilié ſecrètement avec les principaux Citoïens, & par eux avec tout le Peuple.

Durant les premiers tems de ſon adminiſtration, il ſe contrefit; &, s'il ne montra pas les vertus de ſon Père, il ne laiſſa point paroître ſes propres vices.

En 964, il obtint de l'Empereur *Otton II* la confirmation des Priviléges & des Exemptions des Vénitiens.

Après quelques années de déguiſement, ſon ambition ranima tous ſes vices. Il répudia ſa Femme, & la força de ſe faire Religieuſe. Il ſe remaria bientôt après avec *Waldrade*, ſœur d'*Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origines, Femmes, Enfans.

invitation, *Hugue* l'en détourne, en lui cèdant la Bourgogne Cisjurane, à l'exception du Comté de Vienne qu'il ne poſsèdoit pas, & de la Provence qu'il ſe réſerve. En échange, *Rodolfe* lui tranſporte tous ſes droits au Roïaume d'Italie, qu'il abdique en ſa faveur. On conclut en même tems le mariage d'*Adélaïde*, fille de *Rodolfe*, avec *Lothaire II*, quoiqu'ils fuſſent encore enfans l'un & l'autre.

934.

Les Princes d'Italie, déchus de l'eſpérance de revoir *Rodolfe*, & ne pouvant engager *Henri l'Oiſeleur*, Roi de Germanie, qu'*Hugue* avoit gagné par ſes préſens, à venir prendre leur défenſe, appellent à leur ſecours *Arnoul le Mauvais*, Duc de Bavière. Ce Prince, flaté de l'eſpérance d'une Courone, vient en Italie par la Vallée de Trente; & s'empare de Vérone, dont les portes lui ſont ouvertes par l'Evêque *Rathier*, & par le Comte *Milon*. Il marche enſuite vers le cœur de la Lombardie: mais, un Détachement de ſon armée aiant été batu par l'avantgarde d'*Hugue*, qui s'avançoit à ſa rencontre, il s'enfuit promtement en Bavière. *Hugue* rentre dans Vérone;

ple Chretien : mais nous n'avons pas pu porter ces Peuples à la paix. Le Pape *Jean IX*, à qui l'on parle, mourut avant le mois de Septembre 900; & cette *Lètre*, où les Evêques Allemans lui rendent comte de l'élection de leur jeune Roi, laquelle, come je l'ai dit, ſe fit au commencement de cette année, dut être écrite auſſitôt après l'élection. La *Chronique de Nonantola*, dont l'Auteur devoit être bien inſtruit d'un évènement ſi funeſte à ſon Monaſtère, nous done les dates de l'an, du mois & du jour de la bataille de la Brente; & ces dates ſont le 24 de Septembre 899. *Muratori* devoit donc ſe décider pour cette année.

Je dois avertir ici que l'Italie dut en quelque ſorte ſon malheur à *Bérenger*; ſi toutefois *Liutprand* avoit été bien informé. Les Hongrois, voïant que ce Roi les venoit attaquer avec une Armée conſidérable, lui demandèrent la paix & la permiſſion de ſe retirer, à condition de rendre ce qu'ils avoient pris. *Bérenger* rejeta leurs propoſitions. Ils combatirent en déſeſpérés. Les ſuites funeſtes de l'imprudence de ce Roi lui firent perdre la confiance de la pluſpart des Peuples d'Italie. C'eſt ce qui dut ſurtout enhardir *Louis*, Roi de Provence, à ſe prêter aux vues des Ennemis de *Bérenger*; &, come il lui falut du tems pour mètre ſur pied des Troupes ſuffiſantes, il ne put venir en Italie, pour la première fois, qu'en 900. On apprend de *Liutprand* qu'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane, aiant quelque mécontentement de *Bérenger*, engagea les autres Princes d'Italie à recourir au Roi de Provence. Le *Panégiriſte de Bérenger* dit auſſi que le paſſage du Roi *Louis* en Italie fut principalement l'ouvrage d'*Adalbert*. Il eſt même à croire que les Romains entrèrent pour quelque choſe dans cette affaire. Ils refuſèrent, ou n'offrirent pas la Courone Impériale à *Bérenger*; & la donèrent d'eux-méme à *Louis* en 901. C'eſt une ſorte de preuve de l'aviliſſement dans lequel la journée de la Brente avoit fait tomber le premier; & cet aviliſſement encouragea ſes Ennemis à ſe hâter de lui mètre en tête, come ils l'avoient réſolu ſans doute dès la mort de *Lambert*, un Prince capable, ſinon de le détruire

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, &c. Souverains en Italie.

Il en eut en dot pluſieurs belles Terres ſur les confins du Ferrarois, avec un grand nombre d'Eſclaves des deux ſexes. Pour la défenſe des Biens de ſa Femme, il prit à ſa ſolde des Troupes du Roïaume d'Italie; & le plaiſir de ſe voir une Armée à lui le rendit ſi fier, qu'il traita ſes Concitoïens avec beaucoup de hauteur. Il ne ménagea guère plus ſes voiſins. Il fit la guerre avec ſuccès aux Ferrarois. Il brûla le Château d'Oberzo, qu'il avoit pillé. Ceux qui ſe plaignirent de ſes excès, le virent ne rien oublier pour s'en vanger.

On perd enfin patience à Veniſe. Une Conſpiration, qui ſe formoit depuis quelque tems éclôt tout à coup. Le Peuple court en fureur attaquer le Palais; &, come on ne pouvoit enfoncer les portes, que le Doge défendoit avec quelques Soldats, on y met le feu par le conſeil de *Pierre Orſeolo*. Les flames conſument le Palais, avec l'Egliſe de *S. Marc* & deux autres. *Pietro Candiano*, cherchant à fuir, eſt pris & maſſacré par les principaux Citoïens, avec *Pierre* ſon fils, jeune Enfant en bas age.

&, faiſant grace de la vie au Comte *Milon*, qu'il feint de croire innocent, il l'enferme dans une tour.

935.

On voit à Gène couler tout à coup une fontaine de couleur de ſang. Ce phénomène, qui devoit avoir une cauſe naturelle, eſt pris, dans ce ſiécle d'ignorance, pour le préſage de quelque déſaſtre; & trouve bientôt après ſon application. Une Flote de Saraſins arrive d'Afrique; aborde à Gène; emporte la Ville d'aſſaut; maſſacre tous les Homes; n'épargne que les Femmes & les Enfans deſtinés à l'eſclavage; & s'en retourne en Afrique, chargée de toutes les richeſſes des Egliſes & des Maiſons de Gène.

Quelques Saraſins du Freînet pénètrent dans le Montferrat juſqu'au Château d'Aiqui: mais les habitans du voiſinage tombent ſur eux; & les taillent ſi bien en pièces, qu'il n'en échape pas un ſeul.

Vers cette année, quelques Marchands Vénitiens aiant été volés & mis en priſon par les habitans de Comacchio; le Doge *Pierre Candiano II*, après les avoir inutilement réclamés, fait aſſiéger la Ville. Elle eſt priſe; une partie des habitans eſt paſſée au fil de l'épée; & le reſte eſt conduit dans les priſons de Veniſe. Ils ſont enſuite relâchés, en jurant qu'ils ſeront fidèles Sujets de la République.

936.

Hugue vient une ſeconde fois aſſiéger Rome. *Albéric* ſe défend avec courage. La diſète des vivres & la maladie, qui ſe met parmi les chevaux, obligent *Hugue* à traiter de la paix. Il cherche cependant à tromper *Albéric*, ſous l'apparence de

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

la reconciliation la plus parfaite; & lui propoſe en mariage *Alda*, l'une de ſes Filles (1). *Albéric*, par le conſeil d'une foule de Mécontens réfugiés à Rome, épouſe la Princeſſe; & ne laiſſe point entrer *Hugue* dans la Ville. Ce Prince ſe conſole du mal, qu'il n'a pu faire, par un autre. Sous de vains prétextes, il dépouille du Duché de Toſcane & de toutes ſes richeſſes ſon frère *Boſon*, de qui l'Hiſtoire ne parle plus.

937.

UNE Armée de Hongrois perce juſque dans la Campanie, qu'elle ravage toute entière, ainſi que la Principauté de Bènevent. Elle entre enſuite dans le Comté de Marſi, dont les Peuples unis à ceux du voiſinage, les ſurprènent au dépourvu, les taillent en pièces, & profitent de leur butin.

Salem, Émir des Saraſins révoltés de Sicile, vexant beaucoup les Naturels du païs; ceux-ci ſe révoltent en divers endroits. Pendant qu'il aſſiégeoit Oſra, ceux de Gergenti tombent ſur ſon Camp, & l'obligent à prendre la fuite. Ils

(1) Le nom de cette Princeſſe ſemble annoncer qu'elle étoit fille légitime du Roi *Hugue*, & qu'elle étoit née de la Reine *Alda*, première Femme de ce Roi; mais je ne le trouve nulle part.

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

au moins de contrebalancer ſa puiſſance en Italie.

Sigonius cite deux *Diplômes* de *Bérenger*, expédiés à *Vérone* en 900; l'un: *Le IV des Ides* (le 12) *de Mars*; l'autre, *Le XIII des Calendes de Novembre* (20 d'Octobre): & deux autres de *Louis* donés, la même année; l'un, *A la Cour d'Olonne, la veille des Ides* (le 14) *d'Octobre*. L'*An I de ſon Règne* y eſt marqué. L'autre *Diplôme* fut fait *à Plaiſance*, *Le XIII des Calendes de Novembre* (le 20 d'Octobre). Au commencement de ce même mois d'Octobre, *Louis*, maître de Pavie, s'étoit fait élire Roi par une grande Diète d'Evêques, de Marquis & de Comtes du Roïaume d'Italie, come on l'apprend d'un Privilége accordé par ce Prince, au mois de Février 901, à *Pierre*, Evêque d'Arezzo.

RODOLFE, ou RAOUL,

Roi de Bourgogne Transjurane, II du nom, eſt élu Roi d'Italie en Octobre, peut-être même en Septembre 921. Il règne juſqu'en 924, en concurrence de l'Empereur *Bérenger*; enſuite ſeul juſqu'en 926; puis en concurrence d'*Hugue* juſqu'en 933, qu'il échange avec ce Prince ſes droits au Roïaume d'Italie contre preſque toute la Bourgogne Cisjurane. Il devient par là Roi des Deux-Bourgognes, & meurt en 937.

Depuis 905 juſqu'en 921; *Bérenger* fut tranquille poſſeſſeur du Roïaume d'Italie. On verra, ſous cette dernière année, coment *Rodolfe* fut invité de paſſer les Alpes, & fut élu Roi. J'ajoute ici que la *Chronique* de *Frodoard*, Ouvrage contemporain, dit ſous l'année 922: Bérenger, *Empereur des Lombards* (Il faloit *des Romains*), *aiant été chaſſé de ſon Roïaume par les Grands du païs*; Rodolfe, *Roi de la Gaule Ciſalpine, fut élu Roi par ces mêmes Grands*. On lit, au contraire, dans la *Chronique* d'*André Dandolo*: Rodolfe *obtint le Roïaume d'Italie l'An DCCCCXXI. Invité par les Italiens, il vint en Lombardie, vainquit le Roi* Bérenger, *& fut ainſi maître du Roïaume*. Cette *Chronique* n'eſt pas d'une ancièneté, qui doive faire admètre ſans examen tout ce qu'elle dit: mais elle eſt ici miſe à l'abri de la critique, par un *Diplôme* de *Rodolfe*,

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

l'aſſiégent enſuite dans Palerme. Il fait une ſortie, & les met en déroute. Ils ſe ſoûmètent : mais avec l'intention de recommencer la guerre. Pour cet effet, ils demandent du ſecours aux Empereurs Grecs, dont ils ſe reconnoiſſoient toujours les Sujets.

Hugue, devenu veuf de *Marozie*, ou peut-être (car on ne ſait point le tems de la mort de cette Femme) aiant fait déclarer nul un mariage, qui ne le conduiſoit point à ſes fins, ſe rend en Bourgogne avec le Roi *Lothaire* ſon fils, pour épouſer *Berthe*, veuve du Roi *Rodolfe*, mort l'année précédente. Il renouvelle, en même tems, avec *Conrad*, fils & ſucceſſeur de *Rodolfe*, le traité du mariage de *Lothaire* & de la Princeſſe *Adélaïde* : mais, come elle n'avoit que ſix à ſept ans, elle ne fut réellement mariée qu'en 947. Cinq *Courts* & trois Abbaïes lui furent aſſignées pour Douaire.

938.

Les Habitans de Gergenti, Ville de Sicile, ſe révoltent contre les Saraſins, ſur ce qu'un nouveau Général, venu d'Afrique avec de nombreuſes Troupes, avoit démantelé Palerme.

939.

Deux Scélérats, Moines de Farfa dans la Sabine, aiant fait mourir par le poiſon *Ratfred*, leur Abbé; *Hildebrand*, l'un d'eux, avoit été ſur le champ à Pavie acheter d'*Hugue* l'Abbaïe pour l'autre, qui s'appelloit *Campon*, lequel, par reconnoiſſance, l'avoit mis en poſſeſſion de quatre *Celles* ou Prieurés dépendans de l'Abbaïe. Au bout d'un an, ces deux méchans Moines s'étant brouillés; *Hildebrand*, avec quelques Troupes achetées dans la Marche de Camérino, s'étoit emparé du Monaſtère de Farfa, d'où *Campon* l'avoit enſuite chaſſé, moïenant une plus groſſe ſomme d'argent donnée aux mêmes Troupes. Depuis, il ne s'étoit principalement occupé, qu'à faire un grand nombre d'Enfans, dont il avoit aſſuré les établiſſemens ſur les Biens de l'Abbaïe. *Albéric*, qui, come Seigneur de Rome, l'étoit d'une partie de la Sabine, & qui prétendoit étendre ſes droits ſur le Monaſtère de Farfa, quoiqu'il fût dans le territoire de Camérino, bien inſtruit de l'infâme conduite & de tous les crimes de *Campon*, avoit envoïé de pieux Moines, pour mètre la réforme dans ce Mo-

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

naſtère, come il avoit fait dans tous ceux de ſa domination: mais *Campon* & ſes Moines avoient refuſé de recevoir ces Réformateurs; & les auroient même aſſaſſinés, s'ils ne fuſſent pas retournés promtement à Rome. *Albéric* envoie, peut-être cette année, des Troupes, qui chaſſent *Campon*, lequel ſe retire à Riéti. Bientôt après, *Albéric* fait élire pour Abbé *Dagilbert*, home de ſainte vie, & très capable de rendre à Farfa ſon ancien éclat: mais, cinq ans après, il fut aſſaſſiné par ſes Moines.

Les Siciliens révoltés batent les Saraſins, qui font venir d'Afrique de nouvelles Troupes, & s'emparent de pluſieurs petites Places.

940.

HUGUE, après s'être débaraſſé d'*Anſchaire*, Duc & Marquis de Spolète, par le moïen de *Sérilon*, qu'il avoit mis en ſa place, médite la ruine de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée. Celui-ci, prévoïant l'orage prêt à fondre ſur lui, ſe rend à Pavie, pour le conjurer par le renouvellement des aſſurances de ſa fidélité. Le Roi le comble de careſſes: mais, dans un Conſeil ſecret, il arrête de lui faire crever les ieux. Cette réſolution fait horreur à Lo-

ROIS d'Italie. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dont voici la Date. *Le 11 des Nones* (le 4) *de Février, l'An de l'Incarnation de Notre Seigneur* Jéſus-Chriſt *DCCCCXXII; Indiction X; l'An du Règne, en Bourgogne XI, en Italie I, de Notre Seigneur* Rodolfe *Roi. Donné dans la Ville de Pavie.* Voila donc *Rodolfe* comtant, le 4 de Février 922 *l'An I de ſon Règne en Italie*; &, come il n'eſt guère poſſible de ſuppoſer qu'il eût paſſé les Alpes avec une Armée au fort de l'hiver, il faloit qu'il fût en Italie dès l'année précédente. Come d'ailleurs, après le mois de Septembre 921, on ne trouve point de *Diplômes* expédiés, cette année, par *Bérenger* dans aucun des endroits, que l'on ſait avoir été ſoûmis à *Rodolfe*; on a lieu de croire que ce dernier avoit été élu Roi d'Italie dans les premiers jours d'Octobre, & peut-être même avant la fin de Septembre 921. *Gui*, Duc de Toſcane, ne concourut point à l'élection de ce Roi, come on le conclut d'un *Diplôme*, qui ſe trouve dans les Archives de l'Archevêché de Lucque, lequel eſt daté: *L'An VII de Bérenger, Empereur, la veille des Calendes de Mai* (le 30 d'Avril) *Indiction X.* D'autres *Chartes* des mêmes Archives poſtérieures à ce *Diplôme*, ne font auſſi mention dans leurs Dates, que de *Bérenger.*

Rodolfe II, Roi de Bourgogne Transjurane étoit fils de *Rodolfe Welf*, ou *Guelf*, dit *de Stratlinghen*, que l'on a vu ſe faire Roi de ce païs en 888.

La Femme de *Rodolfe II*, laquelle le fut enſuite d'*Hugue*, Roi d'Italie, étoit *Berthe*, fille de *Burkard*, ou *Burchard*, Duc de Souabe.

Des Enfans, qu'il put avoir d'elle, on connoit 1°. *Conrad*, qui fut ſon ſucceſſeur au Roïaume des Deux-Bourgognes: 2°. *Adélaichide*, plus communément nomée *Adélaïde*, femme, d'abord de *Lothaire II*, Roi d'Italie & fils du Roi *Hugue*, enſuite de l'Empereur *Otton le Grand.*

Sous les années 925 & 926, je raconte auſſi ſommairement que je l'ai dû, coment après la mort de l'Empereur *Bérenger*, *Hugue*, Marquis de Provence, devint le concurrent de *Rodolfe* au Roïaume d'Italie. Mais la néceſſité d'éclaircir des faits aſſés obſcurs, m'oblige à mètre ici ce qu'en dit *Muratori*, p. 362-5. Je ne traduirai pas exactement. Je retranche-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

THAIRE, *jeune Prince*, dit LIUTPRAND, *qui ne connoiſſoit pas ſes véritables intérêts.* Il fait avertir ſecrètement *Bérenger*, qui ſe retire en Allemagne. *Wille*, ſa femme, le ſuit par un autre chemin; &, ſur le point d'accoucher, elle paſſe à pied les montagnes. *Otton I*, Roi de Germanie, reçoit bien *Bérenger*; le retient à ſa Cour; & refuſe même de le rendre aux Ambaſſadeurs d'*Hugue*, qui lui préſentoient beaucoup d'or & d'argent. Il leur répond, « Qu'il peut ſe paſſer des » richeſſes des autres: mais qu'il ne peut pas refuſer ſa pro- » tection à ceux qui la demandent ».

Aténulf, Prince de Bènevent, a guerre avec les Grecs ſur terre & ſur mer.

Les Saraſins de Sicile aſſiégent, au mois de Novembre, Calata-Bellota. Les Revoltés de Gergenti vièneent les attaquer, les mètent en fuite, & s'emparent de leur Camp.

Les Maures du Freînet s'étoient ſi fort étendus dans leurs courſes, qu'on les trouve établis, cette année, dans le Bourg de S. Maurice en Valais. Ils occupoient, de ce côté, tous les paſſages des Alpes. Ils voloient & maſſacroient tous ceux qui ſe hazardoient de les franchir. Des Pèlerins, Anglois & François, qui s'étoient unis en grand nombre pour aller à Rome, ſont obligés de rebrouſſer chemin, avec perte de beaucoup d'entre eux.

941.

HUGUE vient, une troiſième fois, ſe préſenter devant Rome: mais *Albéric* l'oblige à ſe retirer en hâte.

Les Saraſins de Sicile, s'étant enfin rendus maîtres de Gergenti, détruiſent les fortifications d'un grand nombre de Châteaux; & tranſportent beaucoup de Siciliens en Afrique.

942.

HUGUE emploie, une ſeconde fois, la médiation d'*Odon*, Abbé de Clugni, pour faire la paix avec *Albéric*.

Dès l'année précèdente, il avoit réſolu d'exterminer les Maures du Freînet; &, come il n'avoit point de vaiſſeaux, il avoit prié les Grecs de l'aider par mer. Leur Flote arrive, cette année, à la vue des côtes de Ligurie & de Provence. Les Barques des Maures ſont brûlées; & toute communication avec l'Eſpagne leur eſt coupée. *Hugue* marche en même tems au Freînet. Les Saraſins s'en retirent, & ſe retranchent ſur

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

une haute montagne. *Hugue* les aſſiége ; & bientôt ils auroient tous péri, ſi ſa politique ne les eût ſauvés. Il craignoit que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, ne paſsât en Italie avec des Troupes Allemandes. Il accorde la paix aux Maures; &, pour s'en faire un rempart contre les entrepriſes de *Bérenger*, il les diſtribue dans les montagnes, qui ſéparent l'Allemagne de l'Italie. Ces Brigands y continuèrent leurs ravages.

944.

LES Hongrois ſe préſentent pour entrer en Italie. *Hugue* les renvoie, en leur donant, dit l'Hiſtoire, *dix boiſſeaux de pièces de Monoie ;* leur conſeille de paſſer en Eſpagne; & leur done des Guides. Ils s'obligent à ne plus revenir en Italie, & laiſſent même quelques ôtages : mais, come on les conduiſoit par des chemins arides & difficiles, la crainte de mourir de ſoif les fait changer d'avis. Ils tuent leurs Guides, & reviènent ravager une partie de la Lombardie.

945.

UNE politique adroite & beaucoup de bonheur avoient juſqu'ici maintenu ſur le Trône un Prince, qui ſe rendoit exrai, j'ajouterai, je déplacerai, ſuivant que je le croirai néceſſaire.

En 919, du tems du Roi Bérenger, Hugue, *avoit fait un voïage en Italie ; & probablement il avoit alors fait révolter la Toſcane contre ce Prince : mais, ce que ſans doute il ne vouloit pas, il avoit été cauſe par là que* Berthe, *ſa mère, Ducheſſe douairière de Toſcane, &* Gui, *ſon frère, pour lors Duc de cette Province, avoient été mis en priſon par* Bérenger. *Il n'eut pas pluſtôt appris la mort de cet Empereur, que, pour envahir la Courone d'Italie, il renoua de ſecrètes intrigues avec* Berthe, *ſa mère, qui vivoit encore ; le Duc* Gui, & Lambert, *ſes frères, l'un & l'autre toutpuiſſans en Toſcane ; & la Marquiſe* Hermengarde, *ſa ſœur, veuve d'*Adalbert, *Marquis d'Ivrée, lequel avoit eu pour première femme* Giſla, *fille de l'Empereur* Bérenger.

En 926, Hermengarde, *que* Rodolfe *avoit miſe au rang de ſes Miniſtres, & qui gouvernoit la Lombardie en Souveraine, agit la première ouvertement contre ce Prince, home inégal qui défaiſoit un jour ce qu'il avoit fait la veille. La diſcorde règnoit alors entre les Princes d'Italie.* Liutprand, *à la manière des Romanciers, done pour cauſe de leurs diſſentions la rivalité, qu'avoient miſe entre eux les charmes d'*Hermengarde, *dont il fait la plus grande Proſtituée, qui fût dans le monde. Se trouvant donc à Pavie, avec un grand nombre de ſes Partiſans, elle fit révolter cette Ville contre le Roi* Rodolfe. *Je laiſſe aux Lecteurs à voir coment Pavie, que* Liutprand *lui-même veut avoir été, l'année précédente 925, réduite en un monceau de pierres par les Hongrois, qui maſſacrèrent preſque tous ſes habitans, avoit pu ſi promtement ſe repeupler & devenir aſſés forte pour oſer ſe révolter. Quoi qu'il en ſoit,* Liutprand *dit que* Rodolfe, *pour faire rentrer dans le devoir cette impudique Amazone, vint avec une puiſſante Armée camper près de l'embouchure du Téſin dans le Po. La nuit ſuivante,* Hermengarde *lui fit entendre par un Billet, « Qu'il » n'avoit dépendu que d'elle, & qu'il » en dépendoit encore de l'avoir priſonier entre ſes mains ; parce que » tous ceux qu'il croïoit ſes plus fidè» les Partiſans, n'avoient rien plus à*

trêmement odieux, par la dureté de ſon gouvernement; par les Impôts, dont il ſurchargeoit les Peuples; par ſon manque de confiance envers les Italiens, auxquels il préféroit preſque toujours les Provençaux & les Bourguignons; par l'inconſtance de ſa faveur, qui lui faiſoit déplacer ſes ſerviteurs même les plus fidèles. Les Seigneurs gémiſſoient depuis longtems; & *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, aſpiroit à ſe vanger. Depuis ſa retraite en Allemagne, il avoit travaillé ſecrètement à profiter des diſpoſitions du Public & des Particuliers. Après diverſes tentatives inutiles pour obtenirdes Troupes, que ne pouvoit pas lui doner *Otton*, qui depuis longtems avoit des guerres à ſoûtenir, & qui d'ailleurs, recevant ſans ceſſe des préſens d'*Hugue* pouvoit s'être engagé de ne point aider *Bérenger* à troubler l'Italie; ce dernier avoit, une des années précèdentes, envoïé dans ce païs *Amédée*, Gentilhome de ſa ſuite & de bone Maiſon. Sous un habit de Mandiant, bourdon à la main & beſace ſur l'épaule, *Amédée* s'êtoit joint à de pauvres Pèlerins, que la Dévotion conduiſoit à Rome. A la faveur de ſon déguiſement, il avoit eu la facilité de s'aboucher avec beaucoup d'Evêques, de Comtes, & d'autres Seigneurs; de pénétrer leurs ſentimens; & de s'aſſurer qu'ils agiroient, quand il le faudroit. *Hugue* avoit par tout des Eſpions, & jamais Prince n'en entretint un ſi grand nombre. Aiant eu quelque vent de ce qui ſe paſſoit, il avoit doné des ordres, pour arrêter le faux Pèlerin: mais, en teignant de différentes manières ſes cheveux & ſa barbe, en paroiſſant tantôt Aveugle, tantôt Boiteux, tantôt preſque Impotent par la goute & les années, enfin en changeant ſans ceſſe de forme & de vêtement, *Amédée* avoit trompé la vigilance de tous ceux qui le cherchoient. Il n'avoit pas même craint de ſe préſenter, avec des Pauvres, devant le Roi, qui l'avoit fait habiller. Après avoir pris toutes les inſtructions néceſſaires, il avoit êté, par des ſentiers impraticables, retrouver *Bérenger*. Ce Prince, que l'Italie attendoit pour Libérateur, y vient, cette année, par le Trentin avec très peu de Troupes. L'entrée de cette Marche êtoit défendue par un Château, que *Manaſsès*, Archevêque d'Arle, Adminiſtrateur des Evêchés de Trente, de Vérone & de Mantoue, Marquis de Trente, & neveu du Roi *Hugue*, fait livrer à *Bérenger* par *Adélard*, un de ſes Clercs, auquel il en avoit confié la garde. Au bruit de la venue du Marquis d'Ivrée, *Hugue* fait garder à vue,

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans ſa Cour, *Milon*, Comte de Vérone. Celui-ci feint de ne s'en pas douter; done un grand repas à ceux qui l'obſervoient; les enivre; s'échape pendant leur ſommeil; & vole à Vérone, dont il ouvre les portes à *Bérenger*. Modène eſt livrée par *Gui* ſon Evêque, ſur l'eſpérance de la riche Abbaïe de Nonantola. *Hugue* accourt auſſitôt; & fait le ſiége du Château de Vignola, dont cet Evêque êtoit Seigneur. Invité par l'Archevêque *Ardéric*, *Bérenger* ſe rend à Milan; & voit les Seigneurs accourir de toutes parts, & demander des Gouvernemens, des Fiefs, des Abbaïes. D'autant plus libéral, qu'il ne poſsèdoit encore rien, il promet tout. *Hugue*, dans la crainte que l'on ne proclame Roi *Bérenger*, envoie *Lothaire* à Milan. Le jeune Roi, ſuivant les inſtructions de ſon Père, aſſemble *Bérenger*, les autres Seigneurs & le Peuple dans la grande Egliſe; &, ſe proſternant aux pieds de la Croix, « il les conjure, s'ils ne veulent » plus du Père, de ne pas priver de la Courone le Fils, » qui ne leur a fait aucun mal, » & dont la jeuneſſe leur offre » un Prince, qu'ils éleveront & » qu'ils gouverneront à leur » gré ». Toute l'Aſſemblée, touchée de pitié, le proclame

» *cœur que de l'abandoner pour ſe do-* » *ner à elle: mais que, come elle ne* » *deſiroit que l'amitié de ſon Roi, dont* » *elle vouloit uniquement procurer le* » *bien, elle n'avoit pas voulu conſen-* » *tir à ce qu'on lui propoſoit* ». Rodolfe *crut dictées par la bone foi des paroles trompeuſes, qui l'épouvantèrent; &, la nuit d'après, feignant de s'aller coucher, il s'échapa, ſans qu'aucun des ſiens s'en apperçût, pour aller à Pavie, s'aboucher avec* Hermengarde. *Quand le jour fut venu, tous ſes Courtiſans & les Princes, qui ſe trouvoient dans l'Armée, furent inquiets, en voiant qu'il ne ſe levoit pas. On découvrit enfin qu'il étoit abſent; & l'un diſoit une choſe, l'autre une autre; quand, tout à coup, on fut averti que s'étant joint à leurs Ennemis, il ſe préparoit à leur tomber ſur le corps. Conſternés à cette nouvelle, ils volèrent, pluſtôt qu'ils ne coururent, ſe mètre en ſureté dans Milan. Ce fut alors que* Lambert, *Archevêque de cette Ville, & les autres, qui juſqu'alors avoient tenu le parti de* Rodolfe, *s'en détachant tout-à-fait, envoièrent des Députés à* Hugue, *Marquis de Provence, pour l'inviter à venir prendre poſſeſſion du Roïaume d'Italie. Tout ce récit de* Liutprand *a l'air aſſés romaneſque; & ce qui va ſuivre poura bien auſſi le paroître un peu.*

Rodolfe, *moqué des uns, abandoné des autres, prit le parti de ſe retirer en Bourgogne, avec la volonté cependant de garder, ou de recouvrer l'Italie. C'eſt ce qui le fit avoir recours à* Burkard *Duc de Souabe, dont il avoit épouſé la fille* Berthe. *C'étoit un Prince auſſi brutal, que puiſſant. Ils amaſsèrent une nombreuſe Armée, & paſsèrent en Italie. Je ne ſais ſi ce fut cette année, ou la ſuivante. Quand ils furent arrivés à Ivrée;* Burkard, *à deſſein d'examiner les fortifications de Milan, où les principales forces des Ennemis s'étoient raſſemblées, ſe chargea d'y aller come Ambaſſadeur, & come voulant traiter de la paix. Avant d'entrer dans la Ville, il s'arrêta dehors à conſidérer la belle Baſilique de S.* Laurent, *aujourd'hui renfermée dans les murs de Milan. Après en avoir examiné la ſituation, il dit aux principaux de ceux qui l'accompagnoient:* On poura bâtir en cet endroit une Forteresse, pour tenir en bride non ſeulement

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. HUGUE & LOTHAIRE II, Rois d'Italie.

Roi de nouveau, ſans faire mention d'*Hugue*; ſilence, que ce Prince regarde come une eſpèce de dépoſition, & qui lui fait auſſitôt quiter Pavie, & prendre le chemin des Alpes avec toutes ſes richeſſes. Il eſt à peine en chemin, que des Députés des Seigneurs viènent le prier de reſter en Italie, où l'on eſt très content de l'avoir pour Roi. C'étoit une adreſſe de *Bérenger*, qui ne vouloit pas qu'*Hugue* allât avec ſes tréſors lever des troupes dans les Roïaumes de Bourgogne, pour revenir enſuite en Italie. On s'accommode. *Hugue* ſe prête à tout; ſe contente de n'être, avec ſon Fils, Roi que de nom; & fait *Bérenger* maître abſolu du Gouvernement. Celui-ci ſe comporte en Souverain; diſpoſe, à ſon gré, des Evêchés, des Gouvernemens, des Charges; place ſes créatures; dépoſe, ſans aucune forme juridique, divers Evêques; & deſtitue divers Seigneurs des poſtes, qu'ils occupoient.

946.

Hugue, pour relever ſon Parti, fait une paix ſincère avec *Albéric*, & renonce à ſes prétentions ſur Rome: mais il n'y gagne rien. *Bérenger* s'aſſuroit tous les cœurs par ſa politeſſe & ſes profuſions. *Hugue* ne perd point courage. Plus habile, que *Bérenger*, il fait ſecrètement paſſer tous ſes tréſors en Provence. Il recommande enſuite ſon Fils à *Bérenger*, come à ſon plus cher Ami; ſort d'Italie; & ſe retire dans ſon Comté d'Arle.

947.

Il n'eſt pas ſitôt en Provence, qu'il y fait en ſecret des préparatifs, pour ſe remètre dans la pleine jouiſſance de ſon Trône: mais il tombe malade, & meurt.

Les Hongrois paroiſſent en Lombardie. *Bérenger* les renvoie, en leur donant 10 boiſſeaux de pièces d'argent, mêlé d'un peu de cuivre. Pour faire cette ſomme, il impoſe une taxe ſur toutes les Egliſes, avec une Capitation ſur tout le Peuple d'un Denier d'argent par tête, ſans diſtinction de ſexe, n'y d'âge, y comprenant même les Enfans a la mammelle: mais les Hongrois n'eurent que la plus petite partie du produit de ces Impoſitions *Bérenger* s'appropria le reſte. Une autre troupe de Hongrois vient par mer ravager une partie des côtes de Toſcane, & pénètre dans la Calabre juſqu'à la Ville d'Otrante. Les Grecs leur donent la chaſſe.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
LOTHAIRE II, Roi d'Italie.

Aſſan-Ben-Ali reçoit d'*Almanzor*, Calife d'Afrique, la Sicile en Fief ſouverain. Il n'en prend poſſeſſion, que par la force; & vient à bout de ſoûmètre preſque tous les Rebelles. Il mit enſuite un très bon ordre à tout, & gouverna l'Ile avec une extrême équité.

948.

BERENGER reçoit des Lètres de l'Empereur *Conſtantin Porphirogénète*, « qui lui re» commande chaudement le » ſoin de la perſone & des » intérêts du jeune Roi *Lo*» *thaire*, dont il a, dit-il, » appris avec joie, que *Béren*» *ger* eſt le Gouverneur & le » Tuteur; & qui lui témoigne, » en l'aſſurant de ſon amitié, » qu'il recevra volontiers des » Ambaſſadeurs de ſa part ». Sans doute, par le conſeil de ſes Amis, *Lothaire* avoit ſecrètement eu recours à la protection de cet Empereur, dont le fils, *Romain le Jeune*, avoit épouſé *Berthe*, ſœur naturelle de *Lothaire*. L'Hiſtorien *Liutprand* êtoit alors Secrétaire de *Bérenger*, qui le charge de l'Ambaſſade de Conſtantinople.

949.

LES Siciliens forment contre *Aſſan*, leur Seigneur, une Conjuration, qu'il découvre, & dont il punit les auteurs.

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

les Milanois, mais auſſi beaucoup des Princes d'Italie. *Enſuite, étant près des murs, il s'échapa de dire en Allemand,* » *Que, s'il n'apprenoit pas aux Ita*» *liens à ſe contenter d'uſer d'un épe*» *ron unique & de ne monter que des* » *Jumens, il n'étoit pas* Burkard »; *& tint d'autres propos de Fanfaron, qui furent rapportés à l'Archevêque* Lambert. *C'étoit un home adroit, qui fit beaucoup de careſſes à* Burkard; *le conduiſit à la Chaſſe dans un de ſes Parcs; lui permit de tuer un Cerf, ce qu'il ne permètoit jamais à perſone; & le renvoïa plein de belles eſpérances. Mais, pendant qu'a Milan il s'occupoit à le divertir, il fit avertir les Pavéſans & quelques Princes d'Italie de ſe tenir prêts à délivrer le païs de cet Allemand de ſi mauvaiſe volonté.* Burkard, *au ſortir de Milan, alla coucher à Novare. Il ſe fut à peine remis en chemin, le jour ſuivant, qu'il tomba dans une embuſcade. Il prit la fuite; fut renverſé de ſon cheval dans le Foſſé de la Ville; & perdit la vie, percé de pluſieurs coups de lance. Les gens de ſa ſuite, s'étant réfugiés dans l'Egliſe de S.* Gaudence, *y furent tous taillés en pièces. A cette nouvelle,* Rodolfe *retourna précipitamment en Bourgogne, & ne penſa plus à l'Italie.*

Herman Contract *& le Moine* Hartman (dans la *Vie de Ste Wiborade*) *après avoir dit, que* Burkard *s'étoit rendu le Tiran de la Souabe, & qu'il avoit commis diverſes iniquités; ajoutent*: Il entre en Italie; &, pendant qu'il y ſonge à ſe ſoûmètre tout le païs, ainſi qu'à tromper beaucoup de gens, cette Nation, plus fine que lui, le prévient; &, lorſqu'il tache de ſe ſauver, ſon cheval indocile ſe renverſe tout à coup, & le précipite dans une foſſe, qui ſembloit avoir été préparée pour cette chute; &, contre ſon attente, il périt ainſi miſérablement. *Peut-être* Rodolfe *ne valoit-il pas mieux que ſon Beaupère. Voici ce qu'en écrit* Frodoard, *ſous l'année 926. Hugue*, fils de *Berthe*, eſt fait à Rome Roi de toute l'Italie, après qu'on eut chaſſé *Rodolfe*, lequel avoit uſurpé ce Roiaume, & s'étoit uni avec une ſeconde Femme, la première étant encore en vie; & que les Fils de *Berthe* eurent tué *Burkard*, Prince des Allemans, & beaupère de *Rodolfe*, avec lequel il avoit paſſé les Alpes pour lui faire

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

950.

LOTHAIRE II tombe ſubitement en frénéſie, & meurt le 22 de Novembre. Le bruit ſe répand dans toute l'Europe, que c'étoit l'effet d'un poiſon, que *Bérenger* avoit fait doner à ce Prince. Sa veuve *Adélaïde*, qui n'avoit au plus que 20 ans, reſte à Pavie: mais non pas come aiant cette Ville en douaire, ainſi qu'on l'a prétendu ſans fondement. Pluſieurs *Chartes* y font voir *Bérenger* exerçant ſon autorité dans le mois de Juin de l'année ſuivante.

Le Trône reſte vacant 24 jours, après leſquels la Diète Générale élit Rois conjointement *Bérenger* & ſon fils *Adalbert*. Ils ſont couronés enſemble le 15 de Décembre.

951.

ASSAN, aiant reçu d'Afrique, au mois de Juillet, de nouvelles Troupes, met garniſon dans le Château de Riva, que ſes habitans avoient abandoné; forme le Siége de Geragia, qu'il ne peut prendre; & traite avec les Citoïens, qui ſe ſoûmètent, & lui donent des ôtages. Il en uſe de même avec ceux de Caſſana.

Vraiſemblablement *Bérenger*, pour s'aſſurer de la Reine douairière *Adélaïde*, que ſa beauté, ſa richeſſe & ſes vertus ne mètoient que trop en état de former un Parti capable de faire une révolution, avoit formé le deſſein de la marier avec ſon fils *Adalbert*; & ſans doute il n'avoit pas été poſſible d'obtenir d'elle, qu'elle prît pour Epoux le Fils de celui qu'elle regardoit come le meurtrier de ſon Mari. L'on ne doit pas, je crois, chercher d'autre raiſon des indignes traitemens qu'on la voit éprouver, au commencement de cette année, de la part de *Bérenger* & de *Wille* ſa femme, que *Liutprand* dit avoir réuni tous les vices. *Adélaïde* eſt arrêtée; dépouillée, non ſeulement de ſon douaire, mais auſſi de ſes meubles, de ſes bijoux, de ſes vêtemens; traînée par les cheveux; aſſomée de coups de point & de coups de pied; réduite à n'avoir qu'une ſeule Fille, pour la ſervir; &, le 20 d'Avril, enfermée dans un afreux cachot, au fond d'une tour du Château de Garde, ſitué ſur le bord du Lac de ce nom. Le 20 d'Août, un Prêtre, appellé *Martin*, l'en fait ſortir par une ouverture pratiquée ſecrètement au pied de la tour; & la revêt, elle & la Fille, qui la ſervoit,

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

d'habits d'home. Une barque de Pêcheur les conduit tous trois à l'entrée d'une Forêt, qui bordoit un des côtés du Lac. Ils ſe cachent durant quelques jours dans cette Forêt; &, manquant de tout, ils n'y ſubſiſtent que du Poiſſon, qu'un Pêcheur donoit à *Martin* par charité. La Reine prend enfin le parti d'envoïer ce Prêtre faire part de ſon ſort, & demander retraite à l'Evêque de Reggio. C'étoit *Adélard*, ce Clerc de l'Archevêque *Manaſsès*, duquel j'ai parlé plus haut. Il devoit ſa fortune à *Bérenger* dès 945: mais il étoit depuis devenu l'ami particulier du Roi *Lothaire* & d'*Adélaïde*. Come il ne ſe croïoit pas en état par lui-même de mètre cette Princeſſe à l'abri de toute crainte, il ſe repoſe de ce ſoin ſur *Adalbert-Hatton*, ou *Albert-Azzon* (car ces noms ſont les mêmes), lequel tenoit en Fief de ſon Egliſe la Terre de Canoſſa, ſituée à l'entrée des Montagnes de Reggio, vers la rivière d'Enza. Là ſur la cime d'un Rocher iſolé, qui s'élève très haut, *Albert-Azzon* avoit avoit fait bâtir un Château, ceint d'excellentes murailles, & fortifié de bones tours. Come on n'y pouvoit aborder que par un chemin peu pratiquable; il n'avoit à crain-

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

recouvrer le Roïaume d'Italie. *Il faut obſerver que* Burkard *fut tué par les Fils de* Berthe, *c'eſt à dire par* Gui, *Duc de Toſcane, & ſon Frère* Lambert, *avec l'aide de leur Sœur* Hermengarde, *Marquiſe d'Ivrée, parcequ'ils aſpiroient tous trois à mètre la Couronne du Roïaume d'Italie ſur la tête d'*Hugue, *leur frère utérin.*

Muratori, par cette obſervation, ſemble avoir pris dans un ſens figuré, ce que *Frodoard* dit des *Fils de Berthe*; come ſi cet Auteur avoit voulu faire entendre que ces Princes procurèrent la mort de *Burkard*. J'ai cru que *Frodoard* avoit eu deſſein de dire que les *Fils de Berthe* avoient eux-même tué *Burkard*. Je ne ſais ſi je me ſuis trompé.

Remarquons d'ailleurs que *Frodoard* n'a pu dire qu'*Hugue* avoit été *fait, à Rome, Roi de toute l'Italie*, que parcequ'il a cru que le Pape *Jean X* avoit été le principal auteur de la révolution opérée en faveur d'*Hugue*; car on ne peut pas s'imaginer que *Frodoard* ignorât que ce n'étoit point à Rome, qu'on éliſoit le Roi d'Italie.

HUGUE,

Marquis de Provence vers 924, eſt élu Roi d'Italie en 926, au mois de Juin, peut-être un peu avant, peut-être un peu après. Il règne ſeul, en concurrence de *Rodolfe*, juſque vers la fin de 931, qu'il s'aſſocie ſon fils *Lothaire*; avec lequel il règne enſuite, en concurrence du même *Rodolfe*, juſqu'en 933, que celui-ci renonce au Roïaume d'Italie. Il règne depuis avec ſon Fils juſqu'en 946, qu'il abandone l'Italie, laiſſant le Gouvernement à ſon Fils, ſous la conduite de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée. Il meurt en Provence le 22 d'Avril 947.

Il étoit fils de *Théobald* ou *Thibaut*, Comte d'Arle, & de *Berthe*, Fille de *Lothaire*, Roi de Lorraine, & de *Waldrade* ſa concubine. *Berthe* fut, en ſecondes nôces, femme d'*Adalbert II*, Duc & Marquis de Toſcane.

Hugue eut trois Femmes; 1°. *Alda*, ou *Adda*, dont l'origine eſt inconnue; qui mourut en 922; & de qui le nom paroît être une abbréviation de celui d'*Adélaïde*: 2°. la célèbre *Marie Marozie*, veuve d'abord d'*Albéric*, Duc & Marquis de Spolète, &

dre, ni les Machines de guerre, ni les aſſauts des Troupes. A la prière d'*Adélard*, *Albert-Azzon* ſe charge avec plaiſir de protéger une Reine infortunée. Suivi d'un nombre ſuffiſant de Cavaliers, il ſe rend, par des chemins détournés, dans la Forêt, qui cachoit *Adélaïde*; & l'amène à Canoſſa. Tout ſe fit avec tant de ſecret, que *Bérenger* n'apprit le lieu de la retraite de cette Princeſſe, que quand elle en ſortit. Le Prêtre *Martin* eſt envoïé ſur le champ vers *Otton I*, Roi de Germanie, l'inſtruire des malheurs d'*Adélaïde*, & lui demander du ſecours. *Otton*, informé, par la renomée, de tout le mérite de cette Reine, & ſe trouvant veuf depuis 947, projète de l'aller épouſer. Sans perdre de tems, il dépêche en Italie ſon fils *Liutulf*, ou *Ludolf*. Ce Prince ne trouve aucune Ville, aucun Château qui le veuille recevoir. Il avoit trop peu de Troupes pour ſe faire craindre : mais ſon Père, à la tête d'une Armée conſidérable, le ſuit de ſi près, que, maître de Pavie, avant le 10 d'Octobre, il s'y fait proclamer Roi, come il paroît par deux *Diplômes* de ce jour, dans leſquels il comte la première année de ſon règne en Italie. Dès qu'*Otton* ſe voit en état de doner la loi ; *Martin*, bien eſcorté, va de ſa part retrouver *Adélaïde*, pour la demander en mariage, lui porter de magnifiques préſens, & l'amener à Pavie. *Otton* envoie ſon Frère le Duc de Bavière au devant d'elle; va lui-même la recevoir hors de la Ville; &, durant qu'il fait tout préparer pour ſon mariage, il parcourt le reſte de la Lombardie, qu'il ſoûmet, à la réſerve des Places fortes, que *Bérenger* & ſon Fils occupoient. De retour à Pavie pour les fêtes de Noël, il y célèbre ſes noces avec la plus grande magnificence. On s'étone que, ſans tirer l'épée, il ait opéré cette révolution ſi ſubite; & que *Bérenger* n'ait fait aucun effort pour s'oppoſer à ſes progrès : mais l'étonement ceſſe, quand on réfléchit à toutes les circonſtances. *Bérenger*, Roi depuis peu, ne poſsèdoit proprement que Pavie, Vérone, qu'il avoit choiſie pour ſa réſidence, ſon ancien Marquiſat d'Ivrée & quelques Biens allodiaux. Il ne pouvoit par lui-même entretenir ſur pied qu'un petit nombre de Troupes. Encore ſon avarice l'empêchoit-elle d'avoir tout ce petit nombre. Il ne pouvoit donc, à l'arrivée de *Liutulf*, que mander ſes Vaſſaux : mais, outre qu'ils ne devoient pas s'empreſſer beaucoup pour le ſervice d'un Prince, qu'ils ſe repentoient déja d'avoir mis ſur le Trône; *Otton* étoit venu ſitôt après ſon

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

Fils, que, ſi quelques Vaſſaux s'étoient mis en chemin, ils n'avoient pas eu le tems de joindre. *Bérenger* n'avoit donc eu de reſſource, que de s'enfermer, ſon Fils & lui, dans des Places fortes; & de manœuvrer avec adreſſe, pour obliger *Otton* à quiter promtement l'Ilie.

952.

Au commencement de cette année, *Otton*, aſpirant à l'Empire, envoie des Ambaſſadeurs au Pape *Agapet II*, pour lui demander de le recevoir à Rome: mais *Albéric* étoit toujours maître de cette Ville; & ſon intérêt n'étoit pas de ſe doner un Souverain, en conſentant au Couronement d'un Empereur. *Otton*, aiant fait cette tentative inutile, ne tarde pas à retourner en Allemagne avec ſa nouvelle Epouſe: mais il ne part de Pavie, qu'après le 6 de Février. Des brouilleries dans ſa Famille Roïale, effet des ſourdes pratiques de *Bérenger*, le rappelloient chés lui. *Liutulf* avoit eu querèle avec *Henri*, Duc de Bavière, ſon oncle. On en ignore le ſujet: mais on ſait que ce Prince, qu'*Otton* avoit fait déſigner ſon ſucceſſeur, avoit pris ombrage du ſecond mariage de ſon Père; & qu'il craignoit qu'il n'en vînt des Fils, qui

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

de Camerino, puis de *Gui*, Duc de Toſcane & Frère utérin d'*Hugue*: 3°. *Berthe*, fille de *Burkard* Duc de Souabe & veuve de *Rodolfe*, Roi de Bourgogne & d'Italie, pour laquelle il eut tant d'averſion, qu'il ne vécut jamais avec elle en Mari

La Reine *Alda* le fit père de *Lothaire*, qui fut Roi d'Italie; & d'*Eude*, de qui l'on ſait uniquement, que ſon Père en confia la garde en 928 au Prince *Héribert*, Comte de Vermandois, auquel à cet effet, il engagea pour lors le Comté de Vienne.

Come il étoit d'une extrême incontinence, il entretenoit une eſpèce de Serrail: mais l'Hiſtoire ne nous fait connoître que quatre de ſes Maîtreſſes.

1°. *Boſſole*, née en Souabe & de baſſe extraction, fut mère de *Boſon*, fait Evêque de Plaiſance en 940; & de *Berthe*, qui fut mariée à l'Empereur *Romain le Jeune*, Fils de l'Empereur *Conſtantin Porphirogénète*; & que ſon Mari mépriſa ſi fort, qu'il ne voulut point conſommer le mariage; ce qui la fit mourir de chagrin, au bout de 5 ans.

2°. *Roſe* étoit Fille d'un *Walbert*, ou *Gualbert*, auquel *Hugue* fit couper la tête. Elle eut une très belle Fille, de qui le nom & le ſort ſont ignorés.

3°. *Stéphanie* étoit Romaine & fit *Hugue* père de *Théobald* ou *Thibaut*, qui fut Archidiacre de Milan.

4°. *Waldelmonde*, ou *Gualdelmonde*, paroît, à ſon nom, avoir été Lombarde: mais on ne connoît ni ſon origine, ni ſa patrie. Elle dona naiſſance à *Hubert*, ou *Humbert*, qui fut Duc & Marquis de Toſcane, & mari de *Wille*, ou *Guille*, fille de *Boniface l'Ancien*, Duc & Marquis de Spolète & de Camerino.

La paſſion d'*Hugue* pour les Femmes étoit ſi déſordonée, que la *Chronique de la Novalèſe* l'accuſe d'avoir eu de force les prémices de la Reine *Adélaïde*, femme du Roi *Lothaire*, ſon fils. Mais, come ce fait ne ſe trouve que dans cette *Chronique*, remplie de beaucoup de fauſſetés avérées, on peut ſe diſpenſer de le croire.

Après la mort de l'Empereur *Louis l'Aveugle*, qui vivoit encore en 923, *Hugue*, de ſimple Comte d'Arle, ou de la Provence proprement dite, devint, aux environs de 925, par le

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

l'excluſſent de la Couronne, parcequ'ils ſeroient nés, leur Père étant ſur le Trône. Il avoit témoigné ſon mécontentement avec aſſés peu de meſure; & même il avoit aſſés bruſquement quité Pavie, pour retourner en Saxe. *Otton* laiſſe pour la garde de Pavie des Troupes ſuffiſantes, ſous les ordres de *Conrad*, Duc de Franconie & de Lorraine, mari de ſa fille *Liutgarde;* & ſe rend en Saxe pour les fêtes de Pâque.

Bérenger, en publiant que la reconnoiſſance, qu'il devoit aux graces dont *Otton* l'avoit autrefois comblé, ne lui permètoit pas de prendre les armes contre ſon Bienfaiteur, & joignant ſans doute en ſecret à ce diſcours de riches préſens, s'aſſure de l'amitié de *Conrad*, qui lui conſeille d'aller ſe jeter aux pieds d'*Otton*, de la généroſité duquel il pouvoit tout eſpérer. Ce devoit être le projet de *Bérenger*. Il étoit bien ſur de ne pas ſéjourner à la Cour de Germanie, ſans y nouer des intrigues, dont l'effet ſeroit d'écarter *Otton* d'Italie pour longtems, & peut-être pour toujours. *Conrad* mène lui-même *Bérenger* en Saxe. *Otton* refuſe durant trois jours de le voir. *Conrad* s'en plaint come d'une offenſe faite à lui-même; & *Liutulf* en paroît mécontent, parcequ'il aimoit extrêmement ſon Beaufrère. Enfin *Otton* done audiance à *Bérenger;* reçoit froidement ſes excuſes & ſes offres; & lui refuſe tout ce qu'il demande. Il paroît même que ſon deſſein étoit de le faire arrêter: mais *Henri*, Duc de Bavière, détourne le coup; & lui fait doner un ſaufconduit, pour retourner en Italie. En voïant le Fils, le Gendre & le Frère d'*Otton* s'intéreſſer pour *Bérenger;* on eſt certain que ce Prince adroit avoit jeté dans la Famille Roïale des ſemences de diviſion, qui devoient germer après ſon départ; & qu'en retournant en Italie, il étoit bien aſſuré qu'on ſauroit lui faire obtenir ce qu'il demandoit. En effet, quelque tems après, *Otton*, prévoïant où pouvoient aboutir les mécontentemens des ſiens, fait dire à *Bérenger* de ſe trouver avec *Adalbert* à la Diète, qui devoit bientôt s'aſſembler dans la Ville d'Ausbourg. Ils s'y rendent l'un & l'autre. *Otton* & la Diète leur accordent tout ce qu'ils demandent, c'eſt à dire, « Que *Bérenger* & ſon Fils continueront d'être » Rois; qu'ils tiendront leur Couronne en Fief de la Couronne » de Germanie; & qu'ils en feront homage, & prêteront le » ſerment de fidélité ». Ces deux Rois en effet, en préſence de toute la Cour & de l'Armée, rendent l'homage, & prêtent le ſerment de Vaſſal entre les mains d'*Otton*, qui les inveſtit

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

du Roïaume d'Italie, en leur donant un ſceptre d'or ; qui leur ordone « d'obéir, come » ſes Vaſſaux, à tous ſes ordres » ſous des peines qu'il énon- » ce » ; & qui leur recommande « de n'être plus les Tirans de » leurs Sujets, & de les gou- » verner avec douceur en vé- » ritables Rois ». Mais, en leur rendant le Roïaume d'Italie, il leur ôte Aquilée & Vérone avec le reſte de la *Marche de Treviſe*, & les done à ſon frère *Henri*. *Bérenger*, trop content d'avoir recouvré ſon Roïaume, étoit de retour à Pavie avant le 9 de Septembre.

Voilà, non pas l'origine, mais le renouvellement & la confirmation de la Suzeraineté des Rois de Germanie ſur le Roïaume d'Italie. *Bérenger I* s'étoit rendu Vaſſal d'*Arnoul*. Les concurrens & les ſucceſſeurs de ce *Bérenger* n'aiant pas rendu le même homage à la Courone de Germanie; la Suzeraineté de ſes Rois étoit demeurée ſuſpendue, ſinon anéantie. *Otton*, à qui les circonſtances ne permètoient pas de garder l'Italie, fit ſagement de la remètre à des Rois, qu'il rendoit ſes Feudataires; & de faire revivre un droit, dont ſon Père, *Henri l'Oiſeleur*, avoit du moins deſiré de ſe reſſaiſir, puiſqu'il eſt cer-

ROIS d'Italie. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

choix des Grands & du Peuple, Souverain de tout le Roïaume de Bourgogne Cisjurane, ſous le titre de *Marquis de Provence*. Il eſt à préſumer que les Etats Généraux n'avoient eu deſſein que de lui confier, ſous ce titre, la Régence du Roïaume juſqu'à ce que le Prince *Charle-Conſtantin*, fils de *Louis l'Aveugle*, fût en age de gouverner. Mais, *Hugue*, uſurpant la Souveraineté, força dans la ſuite le jeune Prince à ſe contenter du ſeul Comté de Vienne, c'eſt à dire du Dauphiné.

L'Article précèdent à fait voir par quels moïens il parvint à ſe procurer la Courone d'Italie. Il s'agit d'établir en quel tems.

Il n'eſt pas ſi facile, dit *Muratori*, T. V, p. 307, *de déterminer, je ne dirai pas ſeulement le jour & le mois, mais même l'année, dans laquelle* Hugue *obtint le Titre & la Courone de Roi.* Sigonius *a cru que ce Prince* (lorſqu'il vint pour être Roi d'Italie) *arriva dans le mois de Juillet de cette année* (926) *à Piſe, & qu'il fut enſuite élevé ſur le Trône à Milan. Le Seigneur* Saſſi... *panche à croire, ſur quelques raiſons qu'il en apporte, que l'élection d'*Hugue *ſe fit entre Mai & Août de l'année précédente* 925. *De mon côté, j'ai trouvé les* Diplômes *de ce Prince en contradiction, ou par la faute des Copiſtes; ou parcequ'il y en a, dans les Archives, quelques-uns, qui paroiſſent, à la première vue, être originaux, & qui ne le ſont point en effet; & qu'il y en a d'autres, qui ſont l'ouvrage de Fauſſaires. A cela ſe joignent la confuſion... des trois différentes Eres depuis l'Incarnation; c'eſt à dire, de l'Année vulgaire commençant au 25 de Décembre, ou bien au 1 de Janvier, de l'Année Piſane, & de l'Année Florentine; & l'embaras, que cauſe l'Indiction, qui changeoit dans des endroits au 1 de Septembre, dans d'autres au commencement de notre Année...*

J'ai fait imprimer (*Antiquit. d'Ital.* Diſſert. 70) *deux* Diplômes, *que j'ai vus en original à Vérone. L'un eſt daté de cette manière :* Donè l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXXVIII, la Veille des Ides (*le* 12) de Février, Indiction I, & l'An II du Seigneur *Hugue* très glorieux Roi. Fait à Vérone. *La Date de l'autre eſt la même, au jour près, lequel eſt* Le XVIII des Ca-

Digitized by Google

tain que, lorſqu'il mourut en 926, il ſe préparoit à porter la guerre en Italie.

953.

Les mécontentemens, que *Bérenger* avoit fomentés dans la Famille Roïale d'*Otton*, éclatent cette année. *Liutulf* & ſon beaufrère *Conrad* ſe révoltent, & font la guerre à leur oncle *Henri*, Duc de Bavière. *Otton* ne peut ſe diſpenſer de prendre le parti de ſon Frère, contre ſon Fils & ſon Gendre. Cette Guerre Civile, qui ne finit qu'en 955, laiſſe *Bérenger* maître de faire en Italie tout ce qu'il vouloit. Il cherche à punir de ſa diſgrace les Evêques, les Comtes & les autres Seigneurs: mais il en vouloit principalement au Seigneur de Canoſſa. La retraite, qu'*Albert-Azzon* avoit donée à la Reine *Adélaïde* lui paroiſſoit la véritable cauſe de ſon malheur. Il brûloit de ſe vanger: mais *Albert-Azzon*, ſur qu'*Otton* prendroit ſa défenſe en tout tems, ſe ſoucioit peu des menaces de *Bérenger*; &, pour les mieux braver, il avoit muni ſon Château des proviſions de pluſieurs années. Dès que la Guerre Civile eſt allumée en Allemagne, *Bérenger* envoie des Troupes aſſiéger Canoſſa.

Il ſe livre en Calabre une bataille entre les Grecs & les Saraſins. Les uns & les autres s'attribuent la victoire.

954.

Albe'ric, Patrice & Conſul des Romains, étant mort; ſon fils *Octavien*, quoiqu'Eccléſiaſtique, s'empare de la Souveraineté de Rome; &, deux ans après, n'étant pas encore en âge d'être ordoné Prêtre, il uſurpe le Pontificat ſous le nom de *Jean XII.*

955.

Be'renger ſe tranſporte lui-même au ſiége de Canoſſa, bien réſolu de n'en point partir, qu'il n'ait réduit cette Forteresſe. *Albert-Azzon*, qui s'ennuïoit d'être ſi longtems enfermé, dêcendoit quelquefois, pendant la nuit, au bas du Rocher, dans un lieu qu'il croïoit ſur; & lioit des conférences avec les principaux de l'Armée. *Bérenger*, en étant inſtruit, donne des ordres pour le prendre. Il en eſt averti par un Sentinelle, & ne dêcend plus.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

ROIS d'Italie. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

956.

LA Guerre Civile étoit finie en Allemagne dès l'année précèdente; & deux victoires ſignalées, remportées par *Otton* ſur les Eſclavons & les Hongrois, l'avoient enfin mis en état de ſonger à ſecourir le Seigneur de Canoſſa, qui, voïant approcher la fin de ſes proviſions, l'avoit fait inſtruire de l'état fâcheux, auquel il alloit être réduit. Le Prince *Liutulf* vient en Italie avec une Armée, paſſe le Pô, ſe rend à Vérone, & marche à Canoſſa. *Bérenger*, qui n'étoit rien moins qu'Home de guerre, lève le ſiége, & ſe retire en hâte. Les contradictions des Hiſtoriens font conjecturer aſſés naturellement, qu'*Adalbert*, plus courageux ou plus téméraire que *Bérenger*, livra bataille à *Liutulf*; & qu'il fut batu, fait priſonier, & renvoïé généreuſement par le Vainqueur. *Liutulf* va s'emparer enſuite de Pavie, qui ne fait aucune réſiſtance; & bientôt toute la Lombardie ſe ſoûmet. *Bérenger* cependant, réfugié dans Saint-Jule, Forteresſe inattaquable au milieu du Lac d'Orta dans le Diſtrict de Novare, attendoit le cours des évènemens. Ses Domeſtiques, qui le haïſſoient, le livrent à

lendes de Mars (*le 12 de Février*); *& l'on y voit encore le Sceau de cire avec le portrait d'*Hugue, couroné & aiant de la barbe; *& ces Lètres autour.* Hugo *gra di Rex. Le* XVIII des Calendes de Mars (*au lieu de* la Veille des Ides de Février) *a quelque choſe d'extraordinaire: mais on ne manque pas d'exemples pareils. Ainſi le 12 de Février* 926, Hugue *ne devoit pas encore avoir requ la Courone du Roïaume d'Italie. Un* Plaid *de Lucque* (ibid. *Diſſertat.* 10) *eſt pareillement daté:* L'An XV du Règne du Seigneur *Hugue, &c.* Le VIII des Calendes d'Avril, Indiction XIV, *c'eſt à dire le 25 de Mars* 941. *Il en réſulte que le 25 de Mars* 926 *ce Prince ne comtoit pas encore les années de ſon Règne. J'ai produit ailleurs* (ibid. *Diſſertat.* 62) *un autre* Diplôme *lequel eſt d'accord avec ce qu'on vient de voir. Il eſt daté:* Le VII des Calendes d'Avril (26 *de Mars*) *de la méme année* 941. *Le Chapitre de Modène a, dans ſes Archives, l'Acte d'une Donation faite à* Godefroi, *Evéque de cette Ville*, Règnant le Seigneur *Hugue* Roi ici en Italie, l'An V, au mois d'Avril, Indiction IV, *c'eſt à dire* en 931; *ce qui ſert a prouver la méme vérité.* Ughelli *rapporte un autre* Diplôme, *qui, d'accord avec les précédens, a pour date* Le IV des Ides (*le 12*) de Mai, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXXIX, du Règne d'*Hugue* le IV, Indiction II. *S'il n'y a point là d'erreur, cet* Acte *fait voir qu'*Hugue *étoit Roi avant le 12 de Mai* 926. *Mais peut-être y avoit-il dans l'Original l'*An III du Règne; *puiſque j'en trouve d'autres, par leſquels je vois que ce Prince ne comtoit pas encore la première année de ſon Règne le 7 de Juin* 926. *Une autre* Charte *des Archives des Chanoines de Modène eſt écrite*, Règnant notre Seigneur *Hugue* Roi ici en Italie l'An III, au mois de Juillet, Indiction XV; *c'eſt à dire en* 927; *ce qui le montre Roi dès le mois de Juillet* 925. *Une* autre *eſt écrite*, Règnant notre Seigneur *Hugue* par la grace de Dieu Roi en Italie, l'An VIII, & Règnant notre Seigneur *Lothaire*, ſon fils, par la grace de Dieu Roi ici en Italie, l'An III, & le XIIe. Jour du mois de Juillet, par l'Indiction VI. *Cette Date ſignifie qu'*Hugue *étoit déja Roi le 12 de Juillet* 926.

Liutulf, qui le renvoie, come il avoit fait *Adalbert*. Cette conduite ſemble annoncer que juſque-là ce Prince avoit été le protecteur ſecret de *Bérenger*.

957.

UN Général Saraſin, arrivé, le mois d'Août de l'année précèdente, en Sicile, vient, au printems de cette année, ravager la Calabre. Pendant ce tems, un Amiral Grec débarque en Sicile; détruit la Moſquée de Riva; prend la Ville de Termine; combat dans la Vallée de Mazara l'Armée des Saraſins, commandée par *Aſſan* lui-même, & la détruit preſque entièrement.

Liutulf meurt, le 6 de Septembre, à Plombia dans le Diocèſe de Novare. Il n'avoit eu que quelques jours de fièvre, & le bruit courut qu'on l'avoit empoiſoné. De ce qu'après la mort de ce Prince, on voit *Otton* ne prendre aucun ſoin des Affaires d'Italie, on peut conclure qu'il avoit approuvé la conduite de ſon Fils à l'égard de *Bérenger*; & que celui-ci s'étoit engagé de ne plus inquiéter *Albert-Azzon*, en faveur de qui ſeul *Otton* avoit envoïé des Troupes en Italie. Il lui rend même ſes bones graces; &, l'année ſuivante, il le fait Comte: mais on ignore de quelle Ville.

958.

SERLON, précèdemment Duc de Spolète, étant mort Abbé de Farfa, vraiſemblablement en cette année; l'ancien Abbé *Campon*, que ſes crimes avoient fait chaſſer de cette Abbaïe, s'en rend maître, & la traite come il avoit déja fait. Le Pape *Jean XII* & *Théobald II*, Duc de Spolète, le chaſſent une ſeconde fois; & mètent en ſa place *Adam*, qui, ne valant pas mieux que ſon prédèceſſeur, eſt bientôt convaincu d'adultère & de viol, & mis en priſon ſous la garde de Soldats du Pape & du Duc de Spolète: mais, come apparemment *Théobald* n'étoit pas plus ſcrupuleux que *Jean XII*, *Adam* ne tarde pas à ſortir de priſon; & conſerve ſon Abbaïe par l'aliénation de différens Biens, que le Pape & le Duc partagent entre eux

Aſſan, Seigneur de Sicile, va joindre une Flote, que ſon frère *Ammar* amenoit d'Afrique. Ils mètent en fuite une Flote Grèque, avec perte cependant d'un Vaiſſeau, que les Grecs emmènent. Enſuite, au mois de Septembre, leur Flote, voulant

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE. BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

rentrer dans les Ports de Sicile, eſt preſque toute briſée par une tempête.

960.

BERENGER veut obliger les Evêques à lui doner des otages pour garans de leur fidélité. Tous s'en offenſent ; & même *Azzon*, Evêque de Verceil, le plus ſavant d'entre eux, leur adreſſe une *Lètre circulaire*, par laquelle il les exhorte « à garder la fidélité » due à leurs Souverains : mais, » en même tems, il ſoûtient » qu'ils ne doivent pas faire » ce que *Bérenger* veut exiger » d'eux, parceque, ſi la crainte » de Dieu ne les contient pas » dans le devoir, la crainte de » nuire à leurs otages ne les y » retiendra pas plus ». Il n'étoit pas poſſible de parler plus chretiènement, ni de raiſoner plus mal.

Les Evêques & les Seigneurs d'Italie, plus accablés que jamais des vexations de *Bérenger*, s'uniſſent ſecrètement avec le Pape, qui ſe plaignoit, non ſeulement de ce qu'il lui retenoit l'Exarchat & la Pentapole, uſurpés par le Roi *Hugue*, mais auſſi de ce qu'il faiſoit faire continuellement des courſes & lever des contributions dans le Duché de Rome. Le Pape envoie en Saxe le Cardi-

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

On lit au bas d'un Acte, *rapporté par le P.* Tatti (*Annal. ſacr. de Come*, T. II) : *Hugue* par la grace de Dieu Roi. L'An de ſon Règne en Italie V, au mois de Mai, Indiction IV, *c'eſt à dire l'An 931 ; ce qui montre qu'en Mai 926, il n'étoit pas encore Roi. Il me ſemble qu'après cet examen, on peut ſe réſoudre à placer le commencement de ſon Règne en 926, au mois de Juin, ou, ſi l'on veut, un peu avant, ou même un peu après. Un autre de ſes* Diplômes *le fait voir enſuite à* Vérone le 7 des Ides (*le 7*) *d'Août de la préſente année* (926), *& porte* l'An I de ſon Règne. *Quiconque aura ſous les ieux les* Chartes *d'Archives anciènes & riches, & voudra les examiner avec patience, poura décider avec plus de ſureté ce point ſur lequel les Auteurs ne s'accordent pas.*

En attendant, j'ai cru pouvoir me ranger à l'opinion de *Muratori*, pour le commencement du Règne d'*Hugue*.

L'année, en laquelle ce Prince abandona le gouvernement de ſon Roïaume à ſon Fils, ſous la conduite de *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, pour ſe retirer en Provence ; & la manière dont il y mourut, ſont encore deux points ſur leſquels on eſt mal d'accord.

Les Auteurs de l'*Hiſtoire litéraire de la France* croient dans leur T. VI, à l'article de *Rathier*, Evêque de Vérone, avoir levé les difficultés, qui peuvent embaraſſer ſur le premier de cet deux points. Ils s'appuient d'un endroit de la *Lètre* de cet Evêque au Pape *Jean XII* ; &, diſent que *Rathier*, privé par *Hugue* en 934 du Siége de Vérone, paſſa 5 ans, tant en priſon qu'en exil, après leſquels il fut tout à fait libre ; qu'alors *Hugue*, dont les affaires alloient mal, croiant pouvoir ſe ſervir utilement de l'adreſſe de *Rathier*, lui fit offre de travailler à le rétablir dans ſon Siége, ou de le mètre en état de vivre ; & que, dans le même tems, ce Prince fut obligé de quiter l'Italie ; ce qui fit que ſes offres reſtèrent ſans effet. Ils concluent de là que, ſans s'arrèter aux différentes opinions ſur l'année de la retraite d'*Hugue*, il faut la fixer en 939. C'eſt retrancher tout d'un coup environ 13 ans du Règne de ce Prince. Si l'Hiſtoire d'Italie avoit été l'objet des recherches de ces laborieux & ſavans Ecrivains, ils ne ſe ſeroient pas décidés

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

nal Diacre *Jean* & le Protoſcriniaire *Azzon* « ſupplier *Otton*, » pour l'amour de Dieu & des Saints Apôtres *Pierre* & *Paul*, » de le délivrer, & l'Egliſe Romaine avec lui, des griſes de ces » deux Monſtres, qui les déchiroient, & de leur rendre leur » première liberté ». Dans le même tems, les Comtes & les Evêques, Sujets de *Bérenger*, prient par leurs Lètres *Otton* « d'accourir à la défenſe de l'Italie ». En même tems encore, ce Prince voit arriver à ſa Cour *Walpert*, Archevêque de Milan, *Waldon*, Evêque de Come, & le Marquis *Otpert*, ou *Otbert*, tige de la *Maiſon d'Eſte*. Le premier ſe plaignoit « de ce que, malgré les Loix de l'Egliſe, la Reine *Wille*, » vendue aux préſens de *Manaſsès*, que *Bérenger* avoit ci- » devant fait élire, d'une manière très peu canonique, Arche- » vêque de Milan, vouloit, quoique ce Prélat eût doné ſa » renonciation, le maintenir dans l'Archevêché de Milan, » dont il prenoit toujours le titre ». Le ſecond « réclamoit » contre différentes oppreſſions, que ſon Egliſe avoit ſouf- » fertes de la part de *Bérenger*, de *Wille* & d'*Adalbert* ». Le Marquis *Otbert* fuïoit les embûches, que les Rois d'Italie lui tendoient. Ce Marquis avoit été l'un des plus grands amis de *Bérenger*, qui, dans des *Chartes* de 951, le qualifie *Conſeiller de ſa Puiſſance Roïale*. Mais ce Roi, qui ſe faiſoit des ennemis aiſément, perdoit encore plus aiſément ſes amis.

961.

OTTON, aiant fait couroner Roi de Germanie ſon fils *Otton*, jeune Enfant de ſept ans & l'aîné des Fils, qu'il avoit d'*Adélaïde*, ſe met à la tête de ſon armée, & paſſe en Italie par la Bavière & le Trentin. *Adalbert*, avec 60 mille Combatans, dit-on, l'attendoit à la Chiuſa dans le Val d'Adige. L'Armée aiant été là 24 heures, ſans avoir de nouvelles de l'Ennemi; la pluſpart des Evêques & des Comtes prient *Adalbert* « d'aller » trouver ſon Père, & de l'engager à ſe démètre de la Cou- » rone, parcequ'ils ne vouloient plus l'avoir pour Roi; pro- » teſtant qu'à cette condition, ils ſont prêts de combatre » pour le maintenir lui-même ſur le Trône. Ils ajoutent que, » ſi *Bérenger* ne conſent point à leur propoſition, ils ſe do- » neront au Roi de Germanie ». *Adalbert* trouve que, pour lui conſerver la Courone, ſon Père eſt prêt d'abdiquer: mais ſa Mère refuſe d'y conſentir. Les Evêques & les Comtes, en étant informés par *Adalbert*, renvoient leurs troupes; &

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

BERENGER II & ADALBERT, Rois d'Italie.

vont trouver *Otton*, qu'ils accompagnent à Pavie, & qu'ils ſuivent à Milan, où, s'étant aſſemblés en Diète, ils dépoſent ſolemnellement *Bérenger* & ſon fils *Adalbert*, & de nouveau proclament Roi d'Italie *Otton*, que l'Archevêque *Walpert* courone dans la Baſilique de S. *Ambroiſe*. Ce Prince envoie auſſitôt à Rome *Hatton*, Abbé de Fulde, faire part au Pape de ſon arrivée, & l'avertir qu'il le verroit inceſſamment.

Aſſan, Seigneur de Sicile, fait un voïage en Afrique; & mène avec lui les Fils des principaux Siciliens, pour les faire élever dans la Religion Mahometane.

ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'après un paſſage, qui n'eſt pas ſans une ſorte d'obſcurité, qu'ils n'ont pas même tenté de diſſiper. On verra dans l'Epoque ſuivante aux *Savans & Illuſtres*, Art. de *Rathier*, qu'entre l'empriſonement de ce Prélat, & le tems auquel *Hugue* lui fit faire les offres dont on vient de parler, il dut ſe paſſer 11 ans, & que ces offres furent faites en 945, ou peut-être au commencement de 946.

Je rens comte ſous l'année 945 de la révolution, par laquelle *Hugue* fut alors obligé de conſentir que *Lothaire II*, ſon fils & ſon collègue, règnat ſeul en Italie; & que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, gouvernat ſous le nom de ce jeune Prince; & je fais reſter *Hugue* en Italie juſqu'à l'année ſuivante. C'eſt ce que je n'ai pas fait ſans preuves. *Frodoard* dit, ſous l'An 945: Hugue, *Roi d'Italie, eſt chaſſé de ſon Roïaume par ſes Sujets; & ſon Fils eſt mis ſur le Trône en ſa place.* *Muratori* commence ainſi l'An 946, p. 360. *Frodoard* écrit ſous la préſente année, *qu'*Hugue, *Roi d'Italie, fut rappellé par ſes Sujets; ce qui peut faire croire qu'une partie des évènemens racontés ſous l'année précédente, appartient au commencement de celle-ci. Cet Hiſtorien ajoute quelques lignes après:* Marinus Papa deceſſit, & pax inter Albericum Patricium, & Hugonem Regem Italiæ depaciſcitur. (C'eſt à dire que le Pape *Marin* mourut, & que la Paix fut enfin conclue entre le Roi *Hugue* & *Albéric*, Patrice de Rome & fils de *Marozie* ſa troiſième femme, avec lequel il étoit en guerre depuis pluſieurs années). Marin II *mourut cette année* (946)... *Ce* depaciſcitur *veut dire en bon latin, qu'il ſe fit enfin une paix ſolide entre le Roi* Hugue *& le Patrice* Albéric... *parcequ'*Hugue, *voïant ſes Affaires preſque ruinées, abandona ſes anciènes prétentions* (ſur Rome), *& convertit, par force, en amitié l'inimitié qu'il avoit juſqu'alors entretenue avec* Albéric, *ſon beaufils. Mais il n'y gagna rien. Les Italiens, ainſi que* Liutprand *l'atteſte, laiſsèrent* Hugue & Lothaire *jouir du titre de Roi: mais, par rapport aux Affaires, ils les regardèrent à peine come des Comtes. Au contraire* Bérenger *conſervoit ſon titre de Marquis d'Ivrée: mais il exerçoit en effet toute l'autorité roïale.*

Si tel étoit l'état des choſes en Italie au commencement de 946, ſuivant le témoignage de *Frodoard*, Auteur contemporain qui date les faits, & de *Liutprand*, autre contemporain & témoin occulaire, lequel date rarement; *Hugue* n'avoit donc pas abandoné l'Italie en 939, pour ſe retirer en Provence. *Hugue* ne ſortit d'Italie pour le pluſtôt que dans les 15 premiers jours de Mai de 946. La preuve eſt que la plus anciène *Charte*, qui ne nome dans ſa date que *Lothaire* ſeul, eſt une *Donation* de ce Roi à l'Egliſe de Reggio, rapportée par *Ughelli* dans l'*Appendice* du T. V de ſon *Italia ſacra*. Voici la Date de ce *Diplôme*: *Le XIV des Calendes de Juin* (le 19 de Mai), *l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCXLVI, l'An du Seigneur* Lothaire *XVII, par l'Indiction IV. Fait à Pavie.* Il ſe trouve cependant dans les Archives de l'Archevêché de Lucque une *Charte* en parchemin, écrite, *L'An XXI*

Digitized by Google

DIGRESSION

Sur la NOBLESSE, *ſur les* DUCS, *les* MARQUIS *& les* COMTES, *& ſur les* MARCHES, *ou* MARQUISATS *d'*Italie.

SI quelques Lecteurs ſont ſurpris de ce que, depuis CHARLEMAGNE, je déſigne ordinairement les *Grands Seigneurs d'Italie*, c'eſt à dire *les Archevêques*, *Evêques*, *Ducs*, *Marquis*, *Comtes*, par le mot de PRINCES; cette *Digreſſion*, en leur donant quelques éclairciſſemens utiles, les fera revenir de leur ſurpriſe.

Je ne conſidèrerai principalement la NOBLESSE *d'Italie* que depuis la deſtruction du *Roïaume des Lombards*, quoique pourtant une partie de ce que je dirai ſubſiſtât auparavant.

Vers le tems, où l'on commence à voir des MARQUIS en *Italie*, les Perſones, qui compoſoient le *Corps de la* NOBLESSE, quelques grandes que fuſſent leurs richeſſes, quelque illuſtre que fût leur extraction, n'étoient, ni COMTES, ni MARQUIS. On les diſtinguoit du reſte de la Nation par les titres de CAPITAINES (1), de CHEVALIERS (2), & de VALVASSEURS (3); noms alors honorables, & repondans à ceux de GENTILSHOMES, de CAVALIERS, & d'ECUÏERS, qui ſont en uſage aujourd'hui.

Dans ces tems-là, plus qu'en aucun autre, les Perſones & les Familles acquéroient la *Nobleſſe* par le *Service militaire*: mais tous ceux dont c'étoit la profeſſion, n'obtenoient pas d'abord le titre de MILITES. Leurs ſervices leur procuroient ce titre, qui les diſtinguoit des PEDITES, c'eſt à dire de ceux qui ne ſervoient qu'à pied, ſoit Officiers, ſoit ſimples Soldats. Inſenſiblement la coûtume s'établit de créer les *Milites* avec une ſorte de ſolemnité. Les Fils de Princes, les Princes eux-même reçurent la *Ceinture Militaire*, par les mains de quelques-uns d'entre les *Milites*. Nous avons vu LOUIS *le Débonaire* la doner à ſon fils CHARLE *le Chauve*; & nous verrons l'*Empereur* HENRI III fait *Chevalier* par un de ſes Vaſſaux.

Je trouve qu'en *Italie*, au commencement du XIe. ſiècle la *Haute* NOBLESSE étoit compoſée des *Archevêques*, des *Evêques*, des *Abbés*, des *Ducs*, des *Marquis* & des *Comtes*, qui tenoient leurs *Honeurs*, ou *Fiefs* des *Papes* des *Rois d'Italie*, ou des *Empereurs*. Ces premiers

(1) *Capitanei.*

(2) *Milites.* Ce terme générique dans la bone Latinité, ſignifie proprement toutes ſortes de *Gens de Guerre*, ceux *qui militant.* Les Juriſconſultes Romains lui donent diverſes autres ſignifications. Les Ecrivains des ſiècles de Barbarie l'emploient dans une acception qui leur eſt propre; & communément nous le traduiſons chés eux par *Chevaliers*, & quelquefois par *Ecuiers.* Mais peut-être faut-il, en bien des endroits, le rendre par *Homes-d'Armes.* Qu'il me ſoit permis, quand j'en aurai beſoin, de me ſervir des mots Latins *Milites* & *Pedites*, parcequ'il n'y a point de mots François, qui rendent préciſément les idées, que ceux-là doivent offrir ici.

(3) *Valvaſſores.*

Digitized by Google

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'Hugue & XVI de Lothaire *Roi, le* 3 *des Nones* (le 5) *d'Août, Indiction IV.* Il y a faute à l'année de *Lothaire*, il y faloit XVII. Les autres Dates ſont juſtes. Si cette *Charte* eſt autentique & légitime, il faut s'imaginer, avec *Muratori*, qu'en Italie quelques gens continuèrent, après la retraite d'*Hugue*, à le traiter publiquement de Roi.

Venons à ce qui regarde la mort de ce Prince. Quelques-uns le font Moine, & le font mourir d'un coup de foudre: mais écoutons *Muratori*, qui dit, p. 365; Hugue, *renverſé du Trône, étant en Provence*; Raimond, *Prince d'Aquitaine, tenté des richeſſes que ce Prince avoit emportées d'Italie, le vint trouver, & lui fit offre de s'unir avec lui pour aſſembler une Armée capable de le remètre ſur le Trône, en abatant* Bérenger. *Il ſut ſi bien faire valoir les ſervices, qu'il pouvoit rendre, qu'il tira des cofres, & plus encore du cœur d'*Hugue *une ſomme très conſidérable. On ſut en Italie ce tour d'induſtrie de* Raimond; & Liutprand, *qui pour lors étoit au ſervice de* Bérenger, *écrit que l'on en rit beaucoup, parceque l'on connoiſſoit le caractère des gens de ce païs, où, dans la vérité, l'on ne fit rien pour ſecourir* Hugue. *Il ajoute qu'à quelque tems de là, ce Prince moutut; & laiſſa ſon tréſor à* Berthe, *veuve de* Boſon, *Comte d'Arle, & femme depuis peu de ce même* Raimond, *peu digne, à cauſe de ſa ſupercherie, d'avoir une ſi belle Femme. On peut croire que ſa mort arriva cette année* (947), *parceque dans la* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (T. II des *Anecdot. Latin.*) *on lit qu'*il règna XXI ans complets, & IX mois, & III jours. *En ſupputant la durée du règne de ſon fils* Lothaire *après lui, l'on voit que ſa mort tombe au 22 d'Avril de la préſente année* 947. Léon d'Oſtie *écrit qu'*Hugue, *aiant laiſſé le Roïaume à ſon Fils*, ſe retira dans la Bourgogne, avec tout ſon tréſor & toutes ſes richeſſes; qu'il y bâtit, à ſes dépens, un très riche Monaſtère, qu'on appelle Saint-Pierre-d'Arle; & qu'il ſe fit Moine dans le même Monaſtère. *Mais cet Auteur s'eſt trompé certainement, en croïant que ce Monaſtère fut bâti par le Roi* Hugue; *& de plus D.* Mabillon *doute que ce Prince ſe ſoit fait Moine.* Liutprand, *mieux informé des actions de ce Prince, n'en dit rien. Il dit ſeulement qu'*Hugue, *après ſon retour en Bourgogne* (*on comprenoit alors la Provence ſous ce nom*) entra bientôt dans la voie de toute chair. *Il eſt aſſés probable que, ſe voiant près de mourir, il prit l'habit monaſtique. C'étoit l'uſage d'alors.*

Le Roi Hugue *n'eut pas*, dit *Liutprand* (liv. III, ch. 5) *moins de ſcience que d'audace, ni moins de courage que de fineſſe. Son zèle pour le ſervice de Dieu lui fit aimer tous ceux à qui la Religion étoit chère. Il prenoit ſoin des Pauvres dans leur miſère. Il avoit, à l'égard des Egliſes, une ſollicitude religieuſe; & non ſeulement il aimoit, il reſpectoit même beaucoup les Savans. L'éclat de tant de vertus étoit cependant obſcurci par ſa foibleſſe pour les charmes des Femmes.*

Après avoir rapporté cet Eloge, *Muratori* dit, p. 306: *C'eſt ainſi que parle* Liutprand, *qui, dans ſon enfance, avoit été nouri à l'age à la Cour du Roi* Hugue: *mais peut-être ſon âge ne devoit-il pas alors lui permètre de bien éplucher les qualités de ce Prince. Pour nous, en pèſant ſes actions dans la ſuite de l'Hiſtoire, nous pancherions pluſtôt à croire que c'étoit un* petit Tibère, *un Fourbe très habile, un véritable Hipocrite, qui, par des vues humaines, affectoit une grande vénération pour les Egliſes & pour les Perſones ſacrées: mais dont les actions annonçoient peu de reſpect pour Dieu & pour la Juſtice. Etant encore en Provence, il ſut attirer dans ſon parti, non ſeulement* Lambert, *Archevêque de Milan, une bone partie des Princes d'Italie, & ſpécialement ſes Frères utérins: mais auſſi le Pape* Jean X *lui-même; en leur faiſant accroire à tous qu'il ramèneroit le ſiècle d'or en Italie; & ſurtout en flatant le Pape qu'il lui feroit reprendre toute ſon autorité dans Rome & hors de Rome. Les effets nous feront connoître ſi ſes promeſſes étoient ſincères.*

Sigonius juge plus favorablement de ce Prince. *C'étoit*, dit-il, *un Home, que ſes rares qualités auroient fait comter entre les plus grands Rois d'Italie, s'il eût voulu pluſtôt être aimé, que craint des Italiens; & s'il eût appris à conſerver leur affection.*

LOTHAIRE II,

fils du Roi *Hugue* & de la Reine *Alde*,

Vaſſaux ſousinféodoient enſuite de petites Villes, des Châteaux, de ſimples Terres, à des *Gentilshomes* de grande naiſſance, leſquels n'étoient point titrés, & s'appelloient *Capitaines*, ou *Grands-Valvaſſeurs*. Ces NOBLES *du ſecond rang* ſousinféodoient auſſi des *Courts*, ou d'autres petits Biens de Campagne à des *Nobles* au deſſous d'eux; & ceux-ci, qui faiſoient ce que nous dirions la *Petite* NOBLESSE, s'appelloient PETITS-VALVASSEURS ou VALVASSINS (4). On leur dona dans la ſuite le nom d'ECUÏERS. Les uns & les autres devoient ſervice en différentes occaſions, & principalement à la Guerre, à ceux qui les avoient inveſtis de leurs Fiefs.

En général, c'étoit de *Grands-Valvaſſeurs*, ou *Capitaines*, que l'on créoit *Milites*; &, dans l'origine on ne recevoit ce titre que des *Souverains*, ou des *Nobles titrés*, leſquels étoient dans l'uſage de doner quelque Fief aux *Milites*, qu'ils faiſoient. Par là ces derniers étoient doublement obligés d'emploïer leurs armes & toutes leurs forces à défendre ceux dont ils étoient en même tems, & *Milites*, & Vaſſaux. Ils ſervoient eux-même à la guerre à cheval, ſuivis chacun de Gens qui ſervoient à pied. C'eſt de là que les *Chroniques* nous offrent dans les Armées des *Milites* & des *Pedites* (5). Ces choſes reçurent dans la ſuite divers changemens, dont nous n'avons pas beſoin pour le préſent. Il me ſuffit d'ajouter ici que les *Capitaines*, & ſurtout ceux qui ſe trouvoient *Milites*, avoient très grande part au Gouvernement des *Cités* (6).

J'ai déja fait preſſentir que par les titres de DUCS, de MARQUIS & de COMTES, on étoit au deſſus de la NOBLESSE *ordinaire*. Il n'eſt pas aiſé d'établir entre ces Dignités une différence bien certaine. Quelques Auteurs croient même qu'anciènement les noms de *Marquis*, de *Comtes* & de *Ducs* ne ſignifioient que la même choſe (7). En effet le *Pape* JEAN VIII, en écrivant à BÉRENGER, *Duc de Frioul & Marquis de Tréviſe*, depuis *Roi d'Italie*, enſuite *Empereur*, l'appelle *Illuſtre*, *Glorieux Comte* (8); & ce Prince ne paroît ſouvent ailleurs

(4) *Valvaſſini.*

(5) On rencontre ſouvent, dans la *Chronique de Gène* par *Jâque de Voragine*, les mots de *Milites* & de *Pedites* unis enſemble pour indiquer les ſortes de Troupes, qui compoſoient les Armées. Dans la *Chronique du Mont-Caſſin* par *Pierre Diacre*, on lit Liv. IV, Ch. 105: *Quingentorum* Militum, *& triginta millia* Peditum *exercitum.* Voila, pour le dire en paſſant, un de ces endroits, où je penſe que *Milites* doit être rendu par *Homes d'Armes.* Je ne l'affirme cependant en aucune manière, parceque je n'ai pas examiné la choſe d'aſſés près. Je pourois mètre ici beaucoup d'exemples de ce qui fait l'objet de cette *Note*: mais ce que j'ai dit peut ſuffire.

(6) Notre mot *Ville* rend imparfaitement le ſens de *Civitas* en Latin, & de *Città* en Italien. Ces deux mots, ſurtout dans les ſiècles dont je parle, annoncent de *grandes Villes*, dont le Territoire & la Juriſdiction, outre des *Châteaux*, des *Bourgs*, des *Villages* &c. comprenoit auſſi de *petites Villes.*

(7) *Voces* Marchionis, Comitis *& Ducis ad idem ſignificandum uſurpabantur.* Pagi, *Crit. de Bar.* An. 1093. N. 2.

(8) *Illuſtrem Comitem, Glorioſum Comitem.* C'eſt à ce ſujet, qu'*Adrien Valois* dit, dans une *Note* ſur le Ch. 3 du *Panégirique de Bérenger*: Ducis *& Comitis apud plurimos ſcriptores appellatio promiſcua eſt.*

Digitized by Google

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

eſt aſſocié par ſon Père à la Courone d'Italie vers la fin de Mai 931; règne avec lui, en concurrence de *Rodolfe* juſqu'en 933; enſuite avec ſon Père juſqu'en 946; puis ſeul juſqu'à ſa mort, arrivée le 22 de Novembre 950.

Sigonius, dit *Muratori*, T. V, p. 317, *a cru que l'élection de* Lothaire *ſe fit en* 932. Girolamo Roſſi (*Hiſt. de Raven.* L. V) *aſſure qu'elle ſe fit en* 930; *ce qu'il établit ſur des Actes, qu'il avoit vus dans les Archives de Ravenne, expédiés*, dit-il, *dans cette année* 930, *& portans le* Règne d'Hugue & de Lothaire. *Le P.* Pagi, *ſaiſiſſant avidement cette aſſertion, l'a donée pour une choſe indubitable. Mais, s'il avoit vu tant d'autres Monumens, qui reſtent d'*Hugue *&* de Lothaire, *il ſe ſeroit trouvé dans le même embaras, où je ſuis, pour fixer le commencement du règne de ce dernier. Il eſt vrai que le Seigneur* Saſſi, *Garde de la Bibliothéque Ambroſiène, allègue différens Mémoires, qui prouvent que* Lothaire *reçut en* 930 *le titre de Roi. Mais il en rapporte auſſi d'autres, qui ne commencent le règne de ce Prince qu'en cette année* 931; *ce qui lui fait imaginer une manière plauſible de trancher le nœud de la difficulté. C'eſt de ſuppoſer 2 Epoques de* Lothaire, *l'une de l'Election, & l'autre du Couronement. L'invention eſt ingénieuſe: mais, ſi les Peuples ne reconnoiſſoient le Roi d'Italie, qu'après qu'il avoit été couroné; ſi d'ailleurs en ces tems-là le Couronement étoit d'une ſi grande importance, que c'étoit cette cérémonie, qui faiſoit les Rois; on ne comprendra pas aiſément que l'on différât tant, après l'élection, à prendre la Courone. Pour moi, j'avoue que j'ai quelque défiance des Monumens, qui mètent le commencement du Règne de* Lothaire *en* 930. *Les* Diplômes, *écrits en Lètres d'or n'ont auprès de moi qu'un mince crédit; les Archives ne manquent point de fauſſes* Chartes; *& les véritables, par la faute, ou des ſeconds Notaires, ou des Copiſtes, ou des Imprimeurs, ſont aſſés ſouvent arrivées juſqu'à nous avec des défectuoſités. Or, bien que j'aie vu moi-même de ces* Chartes, *d'où l'on peut conclure que* Lothaire *fut mis ſur le Tróne en* 930, *& qu'il s'en liſe peut-être quelques-unes dans mes* Antiquités d'Italie; *le nombre toutefois de celles qui mètent le commencement de ſon règne en la préſente année* 931, *eſt ſi grand, qu'il me paroît plus ſur de m'en tenir à cette opinion. J'ai fait imprimer* (*Antiquit. d'It.* Diſſert. 10 & 31) *un beau* Plaid, *c'eſt à dire un des Monumens de l'Antiquité les plus certains, lequel ſe tint à Pavie même, l'*An du Règne du Seigneur *Hugue* & de *Lothaire*, ſon fils, par la grace de Dieu *Roi*, Dieu étant propice, X du Seigneur *Hugue*, & V de *Lothaire*, le XIV des Calendes d'Octobre (*le* 18 *de Septembre*), Indiction IX; *c'eſt à dire en* 935. *On voit un autre* Plaid *tenu à Luque, l'*An XV du Seigneur *Hugue*, & X du Seigneur *Lothaire*; le VIII des Calendes d'Avril (*le* 25 *de Mars*), Indiction XIV. *Le premier fait voir que* Lothaire *étoit Roi dans le mois de Septembre* 931, *& le ſecond qu'il ne l'étoit pas encore en Mars de la même année. Dans les Archives du Chapitre de Modène eſt un Acte, au bas duquel on lit;* Le Seigneur *Hugue & Lothaire*, ſon fils, par la grace de Dieu *Rois* ici en Italie; l'An du Seigneur *Hugue* XVIII, & du Seigneur *Lothaire* XIII, le V des Calendes de Janvier par l'Indiction II; *c'eſt à dire en* 943 (le 28 de Décembre). *Ainſi le* 28 *de Décembre* 930 Lothaire *n'étoit pas encore ſur le Tróne. Que d'ailleurs il n'y fût pas même le* 4 *de Mars* 931; *c'eſt ce qui ſuit d'une* Charte *écrite à Lucque*, l'An XIX du Règne de *Lothaire*, le IV des Nones (*le* 4) de Mars, Indiction VIII; *c'eſt à dire en* 950. *On peut voir d'autres* Chartes, *que j'ai rapportées dans les* Antiquités d'Italie, *leſquelles prouvent que même en Avril* 931, *il n'étoit pas encore Roi. Les Monumens, publiés par* le Campi, *par* Ughelli *& par* Margarino, *bien qu'ils ne ſoient pas toujours copiés avec exactitude, s'accordent avec ceux que j'ai cités; enſorte qu'il paroît plus ſur de fixer à la préſente Année* (931) *l'Epoque du commencement du règne de* Lothaire, *fils du Roi* Hugue. *C'eſt ce que l'on trouvera d'autant plus certain, qu'on fera plus d'attention à la* Charte *citée par le P.* Tatti (*Annal ſacr. de Come*, T. II), *au bas de laquelle on lit:* Hugue par la grace de Dieu *Roi*, l'An de ſon Règne en Italie V, au mois de Mai, Indiction V; *c'eſt à dire au mois de Mai de la préſente Année* (931). *Ainſi dans le courant de ce mois de Mai, l'on ne faiſoit point encore uſage d'aucune Epoque*

Digitized by Google

qu'avec ce titre. ADALBERT II, ſurnomé *le Riche, Marquis & Duc de Toſcane*, porte, dans l'*Hiſtoire* & dans les *Chartes*, quelquefois ces deux titres enſemble, quelquefois l'un des deux, & d'autres fois auſſi celui de *Comte* ſeulement. HUGUE I, dit *le Grand*, BONIFACE, père de la célèbre *Comteſſe* MATHILDE, & d'autres *Marquis de Toſcane* ne ſont communément appellés, par les *Hiſtoriens* & dans les *Actes*, que *Marquis*. Quelques *Chartes* cependant les qualifient *Ducs*. MATHILDE, que je viens de nomer, ſe done ordinairement, dans ſes *Diplômes*, le titre de *Comteſſe* (9). Celui de *Ducheſſe* s'y trouve joint quelquefois (10); & DOMNIZON le lui done (11). Les *Chroniques* d'ALBÉRIC *de Trois-Fontaines* & de GUILLAUME *de Malmesbury* l'appellent la *Marquiſe* MATHILDE (12). Elle étoit réellement *Ducheſſe & Marquiſe de Toſcane*.

Les exemples multipliés de cette variété rendent la matière très obſcure; & font dire à FIORENTINI, come une choſe indubitable, « Que vers l'An 1000, l'*Italie* étoit diviſée en *Marches* & *Comtés*: » Que chaque Ville avoit un *Comte*, lequel jugeoit, avec les *Echevins* » ou *Juges*, les Procès du Peuple : Que les *Comtes* & leurs *Subor-* » *donés* obéiſſoient aux *Gouverneurs des* MARCHES, appellés MAR- » QUIS, leſquels avoient pour réſidence les mêmes Villes, ou *Cités*, » où les *Princes Lombards* avoient anciènement eu leur *Palais Ducal*: » Que ces *Marquis*, en conſervant le titre de *Comte*, qui menoit à » des Grades ſupérieurs, prenoient en même tems le titre de DUC, » ſi les *Gouverneurs* des Provinces, dont ils étoient chargés, en avoient » précèdemment été revêtus » (13). Il y a là du certain & de l'incertain, qu'il s'agit de demêler.

Les Hiſtoriens & les *Chartes* prouvent également que les *Gouverneurs des Villes*, ou *Cités*, s'appelloient COMTES (14); qu'ils avoient non ſeulement l'adminiſtration de la Juſtice, come Juges ordinaires: mais auſſi celle des Affaires politiques, & le Commandement des Troupes; & que, juſques aux confins du Territoire des Villes dont ils étoient Gouverneurs, tout le païs étoit appellé COMTÉ (15). Cet Office de *Comte* fut en uſage ſous les *Rois Lombards*, & ſous les *Empereurs François* & *Allemans*.

(9) Pluſieurs *Chartes*, dans les *Antiquités d'Italie* de *Muratori*, la nomment ſimplement : *Comitiſſa Mathildis*.

(10) *Domna* Mathildis *Comitiſſa & Ducatrix*.

(11) *Poème* ſur la *Vie de Mathilde*.

(12) *Marchiſa* Mathildis.

(13) *Intorno al mille era l'*Italia *tuttavia diviſa in* Marche *e* Contee. *Ogni Città riconoſceva il ſuo* Conte *deſtinato, con gli* Schavini *o* Giudici, *alla deciſione delle cauſe del Popolo. Obedivano i* Conti, *con gli altri ſubordinati, a' Governatori delle Marche chiamati* Marcheſi. *Riſedevano i* Marcheſi *nelle Città medeſime, dove ne' tempi più antichi avevano i* Principi Longobardi *il* Palazzo Ducale; *e ritenendo il titolo di* Conte, *per cui ſi paſſava al maggior grado, prendevano ancora quello di* Duca, *ſe la Provincia governata anticamente lo poſſedeva.* Memor. di Mathilda, Lib. I, p. 7.

(14) *Comites*.

(15) *Comitatus*.

Digitized by Google

ROIS d'Italie.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

du règne de Lothaire. *Mais qu'il ait été mis ſur le Trône vers la fin de ce même mois de Mai; c'eſt ce que fait préſumer une* Charte *en parchemin des Archives du Monaſtère de S. Ambroiſe de Milan, où l'on lit:* Hugue & Lothaire ſon fils, par l'ordre de la divine Providence Rois; l'An V du Règne dudit Hugue, I de Lothaire, au mois de Mai, Indiction IV.

Lothaire fut fiancé dès 938 avec *Adélaïde*, fille de *Rodolfe*, alors Roi des Deux-Bourgognes, & précédemment de Bourgogne Transjurane & d'Italie: mais, come elle étoit encore Enfant, il ne l'épouſa qu'en 947. Il eſt dit dans la *Vie* de cette Princeſſe par *Odilon*, Abbé de Clugni, qu'elle ne fut mariée qu'environ 3 ans avec *Lothaire*.

Elle ne lui dona qu'une fille appellée *Emme*, laquelle en 966 épouſa *Lothaire II*, Roi de France, & fut mère de *Louis V*, dernier Roi de la Race Carliène.

Lothaire II, Roi d'Italie, *Prince doué d'excellentes qualités, & digne de vivre & de règner longuement, fut enlevé par la mort*, dit *Muratori*, p. 368, *au plus beau de la fleur de ſon âge.* Léon d'Oſtie *en dit ſeulement:* Tombant en frénéſie, il termina ſes jours. *Mais* Frodoard, *Ecrivain du tems... dit:* Un certain Prince d'Italie, appellé *Bérenger*, aiant fait mourir, come l'on dit, par le poiſon *Lothaire*, fils du Roi *Hugue*, devient Roi d'Italie. *C'eſt ce que veut dire* Liutprand, *lorſqu'après avoir rapporté coment le jeune* Lothaire *ſauva* Bérenger *de la colère d'*Hugue, *il ajoute:* Mais, hélas! *Lothaire*, ignorant l'avenir, ne put pas voir qu'il ſe tendoit un piége à lui-même. En pourvoïant à la ſureté de *Bérenger*, il prépara pour lui-même un Ennemi, qui lui devoit ôter la courone & la vie. *La* Chronique de la Novaléſe *nous done le jour précis de la mort de* Lothaire. *Elle porte:* Come il alloit avec ſa Femme... de Pavie à Turin, il accorda, le XIIe. jour (*Je crois qu'il manque* des Calendes) du mois de Novembre (*le 21 d'Octobre*) au Marquis *Ardoin*... un Privilége pour l'Abbaie de Brémide. Peu de tems après, car à peine s'écoula-t-il un mois, il mourut le Vendredi, qui eſt le X des Calendes de Décembre, & fut porté à Milan, & mis dans la ſépulture de ſon Père. *Mais il n'eſt pas vrai qu'*Hugue *eut ſa ſépulture à Milan. Au reſte nous pouvons tenir pour certain, que* Lothaire *ceſſa de vivre le Vendredi, 22 de Novembre de cette année* (950). *Ce qu'on vient de lire s'accorde avec l'anciène* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (*Anecdot. Latin.* T. II, & Rec. des *Hiſt. d'Ital.* T. IX). *On y lit:* Après la mort d'*Hugue*, *Lothaire* règna trois ans complets, ſept mois & deux jours. Il mourut à Turin le Vendredi, qui eſt le X des Calendes de Décembre.

INTERRÉGNE.

Suivant la petite *Chronique*, qui vient d'être citée, le Trône reſta vacant 24 jours; ce qui détruit l'opinion commune, qui veut que *Bérenger II* ſe fût fait élire Roi d'Italie, avant la mort de *Lothaire II*.

BÉRENGER II & ADALBERT,

Père & Fils, ſont élus & couronés Rois d'Italie le Dimanche 15 de Décembre 950, dans la Baſilique de San-Michele-Maggiore, à Pavie. Ils ſont dépoſés en 961, par une Diète générale qui ſe tient dans la même Ville & qui met ſur le Trône *Otton I*, dit *le Grand*, Roi de Germanie, lequel fait priſoniers *Bérenger* & *Wille*, ſa Femme; & les envoie en Allemagne, où *Bérenger* meurt, de chagrin, à Bamberg, en 966. *Adalbert* ſe maintient en Italie; & ne ceſſe pas de faire la guerre juſqu'à ſa mort, dont on ignore le tems.

Bérenger II étoit Fils d'*Adalbert*, Marquis d'Ivrée, & de *Gisèle*, Fille de l'Empereur *Bérenger*.

Il avoit épouſé *Wille* ou *Guille*, Fille de *Boſon*, Duc de Toſcane & Frère du Roi *Hugue*. On ignore le tems de la mort de cette Reine, dont la Mère, qui portoit le même nom qu'elle, étoit d'une Maiſon noble de Bourgogne. *Liutprand* qui dit de cette Reine » que, digne Femme de *Bérenger II*, elle eut ſoin que ſa Mere » ne fût pas la plus méchante de tou» tes les Femmes »; dit auſſi qu'elle fut accuſée d'adultère; & *non-ſeulement les Courtiſans & les Officiers de la Chambre*, ajoute-t-il, *mais auſſi les Oiſeleurs & les Patiſſiers, diſent à haute voix que rien n'eſt plus vrai.* L'objet de ſa tendreſſe fut *Dominique*

Digitized by Google

Il y avoit auſſi très anciènement des DUCS (16), ſupérieurs aux *Comtes* en Dignité, puiſqu'il faloit être *Comte* pour devenir *Duc*, come FORTUNAT le fait entendre (17); & que, ſelon GREGOIRE *de Tours*, les *Ducs* commandoient à pluſieurs Cités (18). Ils avoient par conſéquent ſous leur dépendance des *Comtes*, ſur qui l'on ſait qu'ils avoient autorité, du moins pour les Affaires de la Guerre. Un DUCHÉ (19) renfermoit douze *Comtés*, ſi l'on s'en rapporte au *Continuateur* d'AIMOIN, lequel dit, « Que PEPIN *le Bref*, en donant » douze *Comtés* à ſon frère GRIFON, le traita come les *Ducs* » (20). En parlant ailleurs de BALDÉRIC, *Duc & Marquis de Frioul*, lequel fut dépoſé par LOUIS *le Débonaire*, parcequ'il n'avoit pas empêché les Barbares de ravager les Terres de l'Empire; le même Auteur dit, « Que l'autorité de ce *Duc* fut partagée entre les douze *Comtes* de ſon » *Duché* » (21). Pluſieurs Savans ne croient pas cependant qu'il fût néceſſaire que les *Ducs* euſſent douze *Comtes* au deſſous d'eux; & leur opinion paroît fondée.

Mais, ſuivant les tems, les lieux & les Souverains, il arriva dans ces Dignités & dans leurs prérogatives tant de changemens, qu'il eſt preſque impoſſible de ſavoir à quoi s'en tenir. On trouve des *Comtes*, qui n'avoient point de *Ducs* au deſſus d'eux (22); & quelquefois un ſeul *Comte* pour deux *Cités*. Dans un *Diplôme* que l'*Empereur* OTTON I adreſſe à l'Evêque de Reggio de Lombardie, ALBERT-AZZON, Seigneur de Canoſſa, biſaieul de la *Comteſſe* MATHILDE, eſt dit *Comte de Modène & de Reggio* (23). On voit auſſi deux *Comtes* pour une même Ville. ADALBERT-AZILI & HUBERT, en même tems *Comtes de Vicenze*, furent Aſſeſſeurs au *Plaid*, que JEAN, Patriarche d'Aquilée, & le *Comte* OCI-WALPOT, Commiſſaires de l'*Empereur* OTTON III, tinrent, le 14 de Février 994, à Villa dans le *Comté de Vicenze* (24).

(16) *Duces.*

(17) *Poéſies*, Liv. X, *Poème* 22,

Qui tibi dat Comitis, *det tibi jura* Ducis.

(18) *Hiſtor. Franc.* Lib. VIII, C. 18, Lib. IX, C. 7.

(19) *Ducatus.*

(20) Pippinus Grifonem, *more* Ducum, *duodecim* Comitatibus *donavit.* Lib. IV, C. 61.

(21) Balderico, Duci Forojulienſi, *dum objiceretur, & probatum eſſet, ejus ignavia & incuria vaſtatam à Barbaris regionem noſtram fuiſſe, pulſus eſt* Ducatu, *& in ter quatuor* Comitatus *eſt ejuſdem poteſtas diviſa.* Lib. V, C. 11.

(22) *Exceptis* Comitibus *plurimis, qui* Ducem *ſuper ſe non habebant.* Fredeg. *Chron.* C. 78.

(23) Adalberti *inclyti* Comitis Regienſis, *ſive* Mutinenſis. *Sive*, ſuivant l'uſage du tems, eſt conjonction en cet endroit. Le *Diplôme*, dont je cite les termes, eſt dans l'*Italia ſacra* d'*Ughelli*, T. V, p. 1582, prem. Edit. Obſervons qu'*Albert* eſt le nom d'*Adalbert*, ou *Adelbert* abregé.

(24) Ce *Plaid*, ou *Jugement*, qui concerne les Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe, eſt imprimé dans les *Antiquités d'Eſte*, Part. I, Ch. XIV, p. 128. Voici coment on y nome ces deux *Comtes*. Adalbertus *qui &* Azili, *&* Ubertus, *uterque* Comitibus Comitatu Vicentino.

Muratori ſoupçonant ces deux *Comtes* d'être Fils du *Marquis Otbert II*, de qui décend la *Maiſon d'Eſte*, dit à la ſuite de ce *Plaid*, p. 129 : *Ce qui me fait croire qu'il eſt probable que ces deux* Comtes de Vicenze,

ſon Chapellain, que *Liutprand* peint come le plus laid & le plus vilain de tous les homes. Elle l'avoit chargé de doner à ſes Filles quelque connoiſſance des Belles-Lêtres. La manière gaie, dont il s'en aquitta, lui plut; & quoique ſon avarice & ſon ingratitude n'euſſent point de bornes, elle fut pour lui très libérale de ce qui lui procuroit du plaiſir, en l'accordant. Une nuit, en l'abſence de *Bérenger*, *Dominique* allant partager le lit de la Reine, un gros Chien ſe jeta ſur lui, prêt à le dévorer. On accourt au bruit, on l'arrête, on lui demande ce qu'il fait à cette heure dans les Appartemens. La Reine, accourue come les autres, ſe hâte de répondre qu'apparemment il alloit voir ſes Femmes. Il n'oſe la contredire. On le conduit en priſon. Elle voulut en vain l'y faire aſſaſſiner; il ne ſe trouva perſone qui voulût ſe charger de ce forfait. *Bérenger* fut inſtruit de ce qui ſe paſſoit: mais *Wille* ſut ſi bien lui tourner l'eſprit, qu'elle lui perſuada ſon innocence; & qu'il l'en aima plus qu'auparavant. Le Prêtre en fut quite pour ſa perte de ſa virilité.

Bérenger II eut de *Wille*, 1°. *Adalbert*, qui fut élu Roi conjointement avec ſon Pere; 2°. *Widon* ou *Gui*, lequel fut Duc de Spolète & de Camerino; 3°. *Conrad* ou *Conon*, de qui le ſort eſt peu connu; 4°. *Alda*, qui fut Femme du Marquis *Albéric*, Souverain de Rome, & *Gerberte*. Ce ſont ces deux Princeſſes que *Wille* avoit chargé le Prêtre *Dominique* d'inſtruire. *Wille*, après la mort de *Bérenger II* à Bamberg en 966 ſe fit Religieuſe dans cette Ville; & l'Impératrice *Adélaïde* ſe chargea des Princeſſes leurs Filles.

Il eſt aſſés difficile de doner une idée juſte du caractère de *Bérenger*, & de celui de ſon fils *Adalbert*.

Bérenger, ſans contredit, étoit un home inquiet, avare & ſans foi, qui mit tout en uſage pour ſe procurer une Courone, dont il avoit quelque raiſon de ſe regarder come l'héritier. Depuis qu'il fut ſur le Trône, les circonſtances des Affaires ne lui permirent peut-être pas de ſe conduire autrement qu'il ne fit. Il montra du courage; & ſon adreſſe lui fournit ſouvent des reſſources, lorſque tout paroiſſoit déſeſpéré.

Pour *Adalbert*, nous n'en connoiſſons que le courage, qui lui fit garder, les armes à la main, le titre de Roi juſqu'à ſa mort.

Il avoit épouſé *Gerberge*, dont je ne trouve point l'origine, & qui le fit Père d'*Otton-Guillaume*, que nos Hiſtoriens François nomment ordinairement *Othe-Guillaume*. *Gerberge*, Veuve d'*Adalbert*, devint Femme d'*Henri*, Duc de Bourgogne, lequel, mourant ſans avoir de Fils, inſtitua ſon beau-fils *Otton-Guillaume* héritier de ſon Duché, que la poſtérité de ce dernier poſsèda durant pluſieurs générations.

OTTON I, dit LE GRAND,

Roi de Germanie en Juillet 936, eſt élu Roi d'Italie le 10 d'Octobre 951; &, dans le mois d'Août de l'année ſuivante, il rend le Roïaume d'Italie aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, à condition de l'homage. Il eſt élu de rechef Roi d'Italie après le mois de Septembre 961, dans une Diète à Pavie, où l'on dépoſe ſolemnellement *Bérenger* & *Adalbert*; &, quelques jours après, il reçoit la Courone de Fer à Milan, des mains de l'Archevêque *Walpert*.

Ce Prince commencera, come Empereur, l'Epoque ſuivante.

Digitized by Google

DIGRESSION SUR LA NOBLESSE, &c.

A l'égard des DUCS, l'*Italie* en eut anciènement, qui paroiſſent n'avoir été *Gouverneurs que d'une ſeule Cité*. Quand les *Lombards* firent la conquête d'une grande partie de l'*Italie*, ils mirent, come le dit PAUL *Diacre* (25), des *Ducs* dans toutes les Villes ou *Cités*, dont ils ſe rendirent maîtres. MURATORI (26) panche à croire que ces *Ducs* n'étoient que ce que les *Comtes* furent dans la ſuite. Si cette idée eſt vraie, j'ai dit trop à la légère, dans le Volume précèdent, que les *Duchés*, établis par les *Lombards*, étoient de grands Gouvernemens & come des eſpèces de Provinces. En tout cas, je ne me ſuis pas trompé ſur le comte des *Duchés de Frioul*, *de Spolète* & *de Bènevent*, érigés par ALBOIN lui-même, le premier *Roi Lombard* en *Italie*. Ces trois *Ducs* gouvernèrent dès leur établiſſement, de véritables Provinces, alors même aſſés étendues. PAUL *Diacre* rapporte encore, « Qu'après » la mort de CLEF, ſucceſſeur d'ALBOIN, plus de trente *Ducs* par- » tagèrent le Roïaume entre eux; & que *chacun eut ſa Cité* » (27). Les choſes changèrent enſuite; & les *Lombards*, outre des *Ducs*, eurent auſſi des *Comtes*. S. GREGOIRE *le Grand* ne laiſſe pas lieu d'en douter, lorſqu'il dit, « Que, s'il avoit voulu conſentir à la deſtruction des » *Lombards*, cette Nation n'auroit plus, au moment qu'il parloit, » ni *Roi*, ni *Ducs*, ni *Comtes* » (28). D'ailleurs les *Diplômes* des *Rois Lombards* ſont adreſſés aux *Ducs*, aux *Comtes*, aux *Gaſtaldes*, *&c* (29). Mais, PAUL *Diacre* n'en diſant pas aſſés pour nous inſtruire de la forme du Gouvernement des *Lombards* en *Italie*, la Conjecture doit avoir lieu.

Ils y vinrent en 568, après que LONGIN, premier *Exarque*, eût remplacé le *Duc* NARSÈS dans le Gouvernement général de ce vaſte païs; & qu'aiant ſuppléé de nouvelles Magiſtratures aux anciènes qu'il avoit ſupprimées, il eût doné le titre de DUC aux *Gouverneurs des Villes*. AL-

Adalbert & Ubert, *pouvoient être Fils de notre* Marquis Otbert II, *c'eſt que nous avons vu ci-deſſus, Ch. XI, que les mêmes Religieuſes, à quelques années de là, plaidèrent pour différens Biens ſitués à Monſelice; & que les Juges de leur Procès furent les* Marquis Adalbert-Azzon I & Hugue (Fils du *Marquis Otbert II*), *leſquels étoient vraiſemblablement Seigneurs de cette Terre. Il s'agit ici d'une Egliſe de Monſelice.* Adalbertus qui & Azili, *ſemble être le même* qu'Adelbertus qui & Azzo, *qu'on a vu dans d'autres* Plaids (rapportés précèdemment), & Ubert, *ou* Otbert, *mentioné dans ce* Plaid-*ci, peut être un* Frère d'Adalbert-Azzon & d'Hugue, *tous deux* Marquis. *Ceux-ci véritablement ne portent point ce titre: mais ce* Plaid *s'étant tenu quelques années avant ceux qu'on a vu ci-deſſus, on peut croire qu'*Adalbert & Ubert *n'avoient pas encore été déclarés* Marquis; & *qu'*Otbert, *leur Père, leur avoit ſeulement obtenu d'*Otton III *l'Emploi de* Comtes de Vicenze. *Nous avons certainement vu que, dans ces tems là, la* Maiſon d'Eſte *travailloit vers ce Canton, à l'accroiſſement de ſa puiſſance & de ſes richeſſes.*

(25) *Hiſt. Longobard.* Lib. I.

(26) *Antiq. d'Eſte.* P. I, Ch. V, p. 26.

(27) *Unuſquiſque* Ducum *ſuam* Civitatem *habebat.* Paul Diac. *Hiſt. Longobard.* L. I.

(28) *Si ego in morte* Longobardorum *miſcere me voluiſſem, hodie* Longobardorum *gens nec* Regem, *nec* Duces, *nec* Comites *haberet.* Lib. VIII, Epiſt., ind. I.

(29) *Ducibus, Comitibus. Gaſtaldis, &c.*

BOIN, peu de tems après ſon arrivée en *Italie*, créa, pour ſon neveu GRASULF, le *Duché de Frioul*, qui dès lors ne conſiſtoit pas ſeulement dans *Fore-Jule* (30), & ſon Territoire : mais qui comprenoit preſque tout ce qui depuis a pris inſenſiblement le nom de FRIOUL. Enſuite, à meſure qu'ALBOIN étendit ſes conquêtes, il mit des *Gouverneurs* dans les *Cités*; & les appella DUCS, ou parceque ce titre étoit de l'uſage de ſa Nation, ou plus vraiſemblablement parcequ'il vit que c'étoit le nom, que portoient ceux qui tenoient ces Places pour l'*Empereur*. Mais, s'il dona des *Ducs* aux principales Villes, à celles qui véritablement étoient *Cités*, on peut croire qu'il établit auſſi des Officiers pour commander dans les *petites Villes*, que les Territoires des *grandes Villes* renfermoient; & ſi ces Commandans ou Gouverneurs, ſubordonés aux *Ducs*, ne furent pas des COMTES, ce furent des GASTALDES, c'eſt à dire des *Gardiens*, des *Conſervateurs*, des *Intendans*, chargés de juger en première inſtance les Procès, de veiller à la Police, d'avoir ſoin des Finances, & de commander les Troupes des lieux, qui leur étoient confiés. Ces *Gaſtaldes* avoient une autorité moins grande en quelque choſe, qu'on ne voit que le fut celle des *Comtes*. CLEF, ſucceſſeur d'ALBOIN, n'eut pas le tems de faire des conquêtes; & ſans doute il ne fit point de nouveaux *Ducs*. A ſa mort, il s'en trouva plus de trente, come le dit PAUL *Diacre*; & l'on en comte ordinairement trente-ſix. Ils partagèrent entre eux l'autorité ſouveraine; &, pendant leur Ariſtocratie, qui dura dix ans, chacun d'eux s'occupa plus de ſon intérêt, que de celui de la Nation. Ils étoient ſans contredit plus ou moins puiſſans, à proportion que leurs Gouvernemens avoient plus ou moins d'étendue, de richeſſes, & de troupes. Je ſoupçone que les moins puiſſans, le voulant paroître autant que ceux qui l'étoient plus, multiplièrent les Officiers, qu'ils avoient ſous eux; & les décorèrent de Titres propres à doner une plus grande idée de leur propre puiſſance. Ce put donc être alors qu'il commença d'y avoir des *Comtes* chés les *Lombards*. On en trouve quelques-uns vers le commencement du règne d'AGILULF, le ſecond des Rois qui ſuccedèrent à l'Ariſtocratie des *Ducs*; & l'on ne voit pas que les *Rois* en euſſent fait aucun.

Sous les *Empereurs François* & ſous les *Empereurs Allemans*, qui vinrent enſuite, on trouve des DUCS *d'une ſeule Ville*. ANASTASE *le Bibliothécaire* parle des *Duchés de Rome, de Ferrare, de Comacchio, de Faenze, de Ravenne, de Reggio, de Florence, &c.* Le *Pape* NICOLAS I, écrivant à JEAN X, Archevêque de Ravenne, « de ne point » conſacrer d'Evêques dans l'*Emilie*, à moins que le *Duc*, le Clergé » & le Peuple de chaque Ville ne les euſſent élus » (31), nous fait entendre que chaque Ville de cette Province étoit gouvernée par un

(30) *Forum Julii.* C'eſt aujourd'hui *Cividal-di-Friuli.*

(31) *Epiſcopos per Æmiliam, niſi poſt electionem* Ducis, *Cleri & Populi non conſecres.* Anaſt. Biblioth. *Vit. Nicol. I.*

Duc. GIROLAMO ROSSI parle de ces *Ducs* en pluſieurs endroits de ſon *Hiſtoire de Ravenne.* OTTON III, allant de Ravenne à Rome pour recevoir la Courone Impériale, tint, le 11 de Mai 996, hors de la Porte de *S. Laurent* d'une Ville, qui n'eſt point nomée dans l'*Acte*, un *Plaid*, qui ſe conſerve en original dans le Chartrier de l'Abbaïe de Ste *Flore* d'Arezzo (32). Parmi les Gens conſidérables qu'OTTON avoit à ſa ſuite, eſt JEAN, *Duc de Ravenne* (33). MURATORI dit

(32) *Si conſerva nella Badia di S.* Flora (d'Arezzo) *un* Giudicato *originale, con caratteri ben difficili, ed errori ben groſſolani, ma molto riguardevole per varie particolarità ivi contenute.* Muratori, *Antich. Eſtenſi*, P. I, C. XX, p. 187. L'*Acte* s'y trouve entier, à l'exception de quelques lacunes, occaſionées par des mots, qui ſe ſont effacés dans l'Original.

(33) Johannes *Dux de Civitate Ravennæ.*

Cet *Acte* eſt très important pour les connoiſſances, qu'on en peut tirer. On en a profité dans la dern. Edit. de l'*Italia Sacra*, pour corriger des fautes, & ſuppléer des omiſſions. Il va me fournir quelques obſervations utiles, qui ſont plus à *Muratori*, qu'à moi.

1°. L'*Acte* commence ainſi : *Règnant le Seigneur* Hotton, *très pieux Roi, l'An ſecond du Règne de ſa piété en Italie, le dernier du mois de Mars, Indiction neuvième, hors la porte de S.* Laurent, *dans le Palais de notre Seigneur Roi.* Remarquons d'abord que les *Empereurs* aiant à Rome un Palais hors la porte de S. *Laurent*, il eſt très vraiſemblable qu'*Otton III* y tint ce *Plaid*, pendant qu'on procèdoit dans la Ville à l'élection de *Gregoire V.* Ce que je dis ici peut ſe concilier avec ce que je dirai de l'élection de ce *Pape* dans l'*Epoque* ſuivante.

2°. Immédiatement après avoir rapporté l'*Acte*, *Muratori* dit, p. 188 : *Avant de venir en Italie, & bien avant l'Indiction neuvième*, Otton III *portoit le titre de* Roi d'Italie. *Je m'apperçus donc bientôt que l'*An ſecond de ſon Règne *étoit, ſuivant la Chronologie, quelque choſe d'extraordinaire : mais c'eſt ce que je vis ſur cette* Charte, *qui me parut originale; & je ne ſus pas lire autrement. Si ce n'eſt pas une faute du Notaire, je laiſſe aux autres à chercher la raiſon de cette Date.* On trouvera dans l'*Epoque* ſuivante, aux *Rois d'Italie*, Art. *Otton III*, l'unique ſolution, que cette difficulté puiſſe recevoir.

3°. *Muratori* continue : *Il me ſuffit d'être fidèle à rapporter même les fautes, ou ce qui nous paroît des fautes dans les* Chartes *anciènes.* On eſt obligé ſans contredit à cette fidélité ; parcequ'il ſe peut que bien des choſes ne nous paroiſſent des fautes, qu'à cauſe qu'il y a beaucoup de faits & d'uſages de ces tems-là, dont nous ne ſomes pas, & dont nous ne pouvons pas être inſtruits.

4°. *Muratori* dit encore tout de ſuite : *Il eſt certain que de voir dans cet* Acte *ce Monarque accompagné d'un ſi grand nombre de Perſones conſidérables, Eccléſiaſtiques ou Séculières, eſt une choſe très utile pour la connoiſſance de l'Hiſtoire de ces anciens tems. Nous en tirerons une nouvelle preuve qu'*Adalbert (*ce nom ſe trouve ordinairement écrit ainſi dans les Archives de Lucque*) *ou* Adelbert, & Albert *ne ſont que le même nom; le ſecond n'étant qu'une abbréviation du premier. On voit ici un Evêque de Breſcia, que le corps de l'*Acte *nome* Albertus ; *& qui dans la Souſcription, ſe nome lui-même* Adalbertus.

5°. Pour l'intelligence de quelque choſe qui va ſuivre, il faut ſavoir que le *Marquis Otbert*, qu'on a vu dans l'*Epoque*, d'où nous ſortons, & qu'on doit voir dans celle où nous allons entrer, poſſèdoit en Toſcane, dans les Territoires d'Arezzo, de Lucque & de Piſe une grande étendue de Païs, qui fut appellée la *Terra Obertenga.* Revenons à *Muratori*, qui dit : *Ce que je dois le plus faire obſerver, c'eſt qu'ici l'Evêque de Vérone eſt appellé* Hubertus ; *& ſe trouve nomé, tantôt* Otbertus, *tantôt* Othbertus *dans d'autres* Chartes *rapportées par* Ughelli, *qui même ſoupçone que cet Evêque ne diffère point d'un* Adalbert, *Evêque de Vérone, que le* Panvini *lui done pour ſucceſſeur. En effet, on ne ſauroit douter que les noms* Ubert (ou *Hubert*) Otbert, *&* Albert *n'aient été*

même, ſur la foi d'une *Charte* des Archives d'Eſte, « Qu'une *ſimple* » *Terre* du Diſtrict de Ravenne étoit décorée du titre de *Duché*; qu'elle » avoit été poſſedée par les anciens *Ducs de Ravenne*, & qu'elle étoit » paſſée depuis dans la *Famille des* TRAVERSARI; qu'il y avoit peut-» être encore d'autres petits Lieux, dont autrefois les Seigneurs avoient » porté le titre de *Duc*; & que ces *petits Ducs* ne différoient point » des *Comtes* » (34). Pluſieurs anciènes *Chroniques Milanoiſes* parlent

ſouvent confondus & mis les uns pour les autres, dans les Chartes *& dans les* Hiſtoires *de ces tems éloignés, & ſurtout dans les* Copies *qui nous en reſtent.* On ne doit donc pas être ſurpris de trouver quelquefois les *Marquis Otberts*, de qui décend la *Maiſon d'Eſte*, només *Uberts*; & ce qui s'appelloit *la Terra Obertenga*, nomé *la Terra Ubertenga.*

6°. Il s'agit dans ce *Plaid* de Biens donés par les Rois *Hugue* & *Lothaire II* au Monaſtère de Ste *Flore* d'Arezzo, leſquels l'Abbé réclame *ſur* Adalbert Marquis, *&* Albert *ſon frère, fils d'*Holbert. *Muratori* trouvant qu'*Holbert* eſt le même nom qu'*Otbert* défiguré; la ſituation des Biens reclamés lui fait préſumer qu'*Holbert* eſt ici le Marquis *Otbert I*, dont le *Marquis Adelbert* & *Albert* ſon frère ſont les fils. Mais *Albert* eſt, come on l'a vu, le méme nom qu'*Adelbert*, ou *Adalbert.* Eſt-il naturel de penſer que ces deux Frères ne fuſſent pas diſtingués l'un de l'autre par des noms différens? Il vient d'être obſervé plus haut, que les noms *Albert* & *Otbert* ont été ſouvent écrits l'un pour l'autre. *Muratori* me paroit donc avoir raiſon de penſer qu'ici le frère du *Marquis Adelbert* doit être *Otbert II*, l'un des fils du *Marquis Otbert I.* Sa conjecture eſt appuiée par un autre *Plaid*, qu'il rapporte entier, p. 190, lequel fut tenu par des Commiſſaires Impériaux, au Faubourg d'Arezzo, dans le mois de Mars 1024. L'Abbé de Ste *Flore* reclame encore dans cet autre *Plaid*, les mêmes Biens *ſur les Fils & les Petitsfils du Marquis Otbert*, dont le nom eſt écrit là, come il doit l'être.

7°. Dans le *Plaid* de 996, *Holbert* n'eſt pas qualifié *Marquis.* Pour prévenir la difficulté, qui pouroit en réſulter, *Muratori* dit p. 189: *Je crois qu'il eſt à propos d'avertir, que c'eſt une choſe qui ſe trouve pratiquée dans d'autres Actes de ces tems-là, ſurtout quand le Notaire y parle de tierces perſones, qui n'étoient pas préſentes à la rédaction de l'*Acte. *J'en ai déja rapporté des exemples; & l'on verra dans le Ch. XXXII, un* Acte, *où* Foulque d'Eſte, *qui certainement étoit fils du* Marquis (*Albert*-) Azzon II, *ſe qualifie*: Moi *Foulque Marquis*, fils d'*Azzon* (Ego *Fulco Marchio* filius cujuſdam, *pour* quondam, *Azzonis*). *Je trouve dans un autre* Acte (à la p. 69 de l'*Appendice*) *de l'*Hiſtoire du Monaſtère de Polirone, *par le très illuſtre P. Abbé* Bacchini, *Gui Comte* fils de feu *Gui*, qui fais profeſſion, &c. (Wido Comes *filius quondam* Widonis, *qui profeſſus ſum &c.*) (Ce même *Gui* pourtant eſt *dit ailleurs*, fils de Gui Comte. *On voit de méme dans un* Acte *de 998, fait en Toſcane, & rapporté par le* Puccinelli (p. 210 de la *Chron. de l'Abbaie de Florence*): Je déclare moi *Ugue Marquis*, fils d'*Ubert* de bone mémoire, lequel vivoit auſſi, &c. (*Manifeſtus ſum* Ugo Marchio *filius* Uberti b. m. qui item vivebat, &c.) *Il eſt très certain que cet* Ubert *étoit* Marquis. *Dans une* Charte *imprimée par le* Margarino (*Bullaire du Mont Caſſin*, T. II, Conſt. 137) *la célèbre* Comteſſe Mathilde *ſe dit*: Moi *Mathilde Comteſſe* fille de *Boniface*, laquelle, &c. *quoiqu'il ſoit hors de doute que* Boniface *ſon père avoit été* Marquis & Duc de Toſcane. *On lira dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage* (dans les *Antiquit. d'Ital.*) *que le même* Boniface, *père de* Mathilde, *eſt appellé dans un* Acte *fait à Lucque*, le *Marquis Boniface* fils de *Théodald.* Théodald *cependant avoit certainement été* Marquis.

(34) *Da un Documento dell' Archivio Eſtenſe, ſi raccoglie che nel Ravennate una* Terra *portò anch' eſſa il titolo di* Ducato, *e appartenne a gli antichi* Duchi di Ravenna, *con paſſar poi nella* Famiglia Traverſara... *Forſe anche ci furono di queſti piccioli Luoghi, che diedero una volta a i loro*

Digitized by Google

d'un *Duché de Bulgacie* poſsèdé par les *Archevêques de Milan*, qui le tenoient, dit-on, de l'Empereur OTTON I. Mais ce qui mérite le plus d'attention, c'eſt qu'outre ces *petits Ducs*, l'*Italie* en avoit d'autres dont la puiſſance étoit très grande, puiſqu'ils gouvernoient, come je l'ai dit, des Provinces entières (35); & qu'ils avoient ſous leurs ordres pluſieurs *Comtes* & différentes *Cités*.

Pour n'être point embaraſſé de ce qu'on vient de lire, il faut ſe rappeller que l'*Exarque* LONGIN avoit nomé DUCS tous les *Gouverneurs des Villes*; & ſe reſſouvenir qu'on a vu, dans le premier Volume, qu'après la deſtruction du *Roïaume des Lombards*, les *Papes* continuèrent d'appeller DUCS les *Gouverneurs des Villes*, qui compoſoient les Provinces, que PEPIN *le Bref* leur avoit donées, leſquelles, Domaine particulier des *Exarques*, n'avoient pas fait partie du *Roïaume des Lombards*. Si, come je l'ai dit un peu plus haut, NICOLAS I déſigne par le nom de DUCS les *Gouverneurs des Villes de l'Emilie*, Province qui n'avoit point été donée par PEPIN au Saint Siége, & qui précédemment avoit été preſque toujours un Sujet de guerre entre les *Lombards* & les *Exarques*; c'eſt peut-être parceque les *Papes*, voulant étendre la Donation réelle de PEPIN, ou les prétendues Donations de CHARLEMAGNE & de LOUIS *le Débonaire*, à tout ce qui relevoit pour le Spirituel de la Métropole de Ravenne, formoient, come je le rapporte ailleurs, des prétentions ſur pluſieurs Villes de l'*Emilie*. De ce nombre étoient *Parme*, *Ferrare*, *Modène*, *Reggio*.

Je ne prétens point, en faiſant cette obſervation, qu'il n'y avoit point dans le *Roïaume des Lombards*, ou *d'Italie*, de DUCS *d'une ſeule Ville*. L'*Hiſtoire* & les *Chartes* font voir en Toſcane des *Ducs de Lucque*, *de Florence*, *de Chiuſi*. J'ai même averti quelque part que cette grande Province, gouvernée par différens *Ducs* établis dans ſes principales Villes, n'avoit point eu ſous les *Rois Lombards*, de *Gouverneur général*. Elle en eut un, peut-être ſous CHARLEMAGNE, certainement ſous LOUIS *le Débonaire*. Ce *Gouverneur* fut appellé MARQUIS; & ſa nouvelle Charge fut, dès ſon inſtitution, affectée aux *Ducs de Lucque*, come la *Marche de Tréviſe* avoit été donée de même aux *Ducs de Frioul*. Avec le tems, les *Ducs de Lucque*, auxquels dans leur qualité de *Marquis de Toſcane*, les autres *Ducs* de la Province étoient ſoûmis, ſe dirent *Ducs de Toſcane*. Avec le tems encore ils reſtèrent ſeuls *Ducs* dans cette Province. Ils devinrent ainſi les égaux des *Ducs de Frioul*, *de Spolète*, & *de Bénevent*, qui tous trois du tems des *Lombards*, avoient été, dans leurs Gouvernemens, de véritables Souverains.

Padroni il Titolo Ducale... *Queſti* Duchi minori *non ſono diverſi da i* Conti *ſe non nel ſolo nome.* Antich. Eſtenſi, P. I, C. V 2 p. 27.

(35) *Si quis Juſſione* Regis, Ducis illius, *qui Provinciam regit.* Cette Phraſe eſt repétée en même termes dans pluſieurs des *Capitulaires*.

Digitized by Google

Il n'en fut pas de même des *Ducs de Milan* ou *de Lombardie*. Je les ai només dans deux ou trois occaſions, qui ſe ſont préſentées. Ils ne paroîtront plus dans cet Ouvrage, parcequ'ils ne jouent plus aucun rôle dans l'Hiſtoire (36). CHARLEMAGNE avoit conſervé ſans doute le titre de DUC au *Gouverneur de Milan*, que ce Prince lui-même, ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs, créa MARQUIS, en formant aux environs de Milan une MARCHE, dont je parlerai plus bas. Nous avons vu le *Duché de Milan*, ou *de Lombardie* conféré par CHARLE *le Chauve* à ſon beaufrère BOSON. Nous avons vu ce *Duché* poſsédé par un *Comte* SUPPON, qui précédemment avoit été *Duc de Spolète*. Mais au fond les ſucceſſeurs de ces *Ducs* font ſi peu de figure dans l'Hiſtoire, que les anciens Ecrivains ne donent aſſés ſouvent aux *Gouverneurs de Milan* que le titre de *Comtes*; en quoi je les ai ſuivis ci-devant, parceque je n'avois pas alors vu ce que j'ai vu depuis. Ce qui peut-être fut principalement cauſe que les Dignités de DUC & de MARQUIS ne furent, pour les *Gouverneurs de Milan*, à peu près qu'un vain titre, c'eſt que les *Comtes du Palais*, qui faiſoient leur réſidence à Pavie, & que leur Dignité mètoit au deſſus de tous les autres PRINCES *du Roïaume*, étoient chargés du Gouvernement général de la Province, qui s'eſt inſenſiblement appellée *Lombardie*. C'eſt aſſés parler ici de ces DUCS *de Milan*. Je me réſerve d'en dire d'avantage, en parlant de leur *Marche*.

Come ſous les *Empereurs François* les *Ducs de Frioul*, *de Spolète*, & *de Toſcane* ſe trouvent en même tems être *Marquis*; il s'agit de ſavoir ce qu'étoient les *anciens* MARQUIS (37).

Leur nom vient des MARCHES, c'eſt à dire des *Provinces frontières* de l'*Empire*, ou du *Roïaume* dont on leur donoit le Gouvernement avec des Troupes (38), pour les défendre contre les incurſions des Ennemis, dont les païs leur étoient limitrophes. Le nom de MARQUIS ne ſe trouve peut-être nulle part avant CHARLEMAGNE. Il eſt certain du moins qu'aiant en 776 fait MARKAIRE *Duc de Frioul*, il ne tarda pas à le créer MARQUIS *de Tréviſe*. C'étoit une Ville de la dépendance du *Duché de Frioul*, que CHARLEMAGNE apparemment trouva plus propre à la réſidence du *Gouverneur* qu'il chargeoit de défendre cette *Marche*, que ne pouvoit l'être *Cividal-di-Friuli*, qui juſqu'alors avoit été, come Capitale du *Duché*, la réſidence des *Ducs de Frioul*. MARKAIRE fut donc le *premier* MARQUIS en Italie;

(36) Ce que je dis-là ne regarde que l'*ancien Duché de Milan*. On en verra renaître un *nouveau* dans la ſuite de cet *Abregé Chronologique*.

(37) *Dans les ſiècles de la baſſe Latinité*, dit *Muratori*, P. 1, C. 5 des *Antiquit. d'Eſte*, p. 27, *ils ſont appellés* Marchiones, Marchiſi *&* Marchenſes, *d'où s'eſt fait dans la ſuite le mot Italien* Marcheſe. *Marquis*, très anciènement *Marchiz*, en François; & *Marquez* en Eſpagnol, viènent de la même ſource.

(38) Il paroit que, dans leur établiſſement, les *Rois* & les *Empereurs* leur donèrent des Troupes pour la défenſe de leurs *Marches*: mais dans la ſuite, quand ils les poſſédèrent en Fiefs, ils furent obligés, come *Vaſſaux*, de les défendre avec leurs propres Troupes.

Digitized by Google

& *le Frioul* y fut la *première* MARCHE, ou le *premier* MARQUISAT, come il avoit été le *premier* DUCHÉ, ne dépendant pas de l'ancien *Empire Romain*.

Ce titre de *Marquis*, dont peut-être CHARLEMAGNE fut l'inventeur, devint en peu de tems très commun ſous les *Empereurs*, qui lui ſuccèdèrent. Ils firent de nouvelles diviſions des *Provinces frontières* de leurs Etats. Ils les appellèrent MARCHES; & députèrent, pour les gouverner des COMTES, auxquels ils donèrent autorité ſur les *Comtes des Cités*, compriſes dans ces Provinces. Ces *Gouverneurs*, qu'on pouvoit appeller COMTES *Provinciaux*, prirent inſenſiblement le nom de *Marquis*, pour ſe diſtinguer des *Comtes*, qui leur étoient ſubordonés. BERNARD, *Comte de Barcelone*, de qui je parle aſſés au long dans ce Volume, eſt quelquefois appellé *Marquis*, parcequ'il gouvernoit la *Marche d'Eſpagne* (39). EGINHARD done à ceux qui furent enſuite appellés MARQUIS, le nom de COMTES *de la Marche* (40). On voit par là pourquoi le *Pape* JEAN VIII qualifioit *Comtes*, BÉRENGER, *Duc de Frioul*, & LAMBERT, *Duc de Spolète*; leſquels étoient *Marquis*, le premier *de Tréviſe*, & le ſecond *de Camerino*. Ce *Pape* reconnoît cependant quelque part, que les *François* donoient à ces *Comtes* le titre de *Marquis* (41); & lui-même le done à GUI, *Duc de Spolète*, fils ou frère de LAMBERT. HUGUE *le Grand*, père de notre Roi HUGUE CAPET, eſt ſouvent nomé *Comte* & *Marquis* (42); &, dans la *Vie de l'Abbé S.* GÉRARD (43), ARNOUL eſt dit, tantôt *Comte*, tantôt *Marquis de Flandre*. Peut-être les *Marquis* conſervoient-ils le titre de *Comtes*, parcequ'ils gouvernoient eux-même, dans cette qualité, les Villes ou *Cités* aſſignées pour leur réſidence. Auſſi voit-on que THÉDALD, aieul de la *Comteſſe* MATHILDE, eſt appellé MARQUIS & COMTE *de Modène* (44).

Quelques *Marquis*, ainſi qu'on l'a déja vu, portoient auſſi le titre de *Ducs*, quoique leurs Provinces n'euſſent pas anciènement été *Duchés*. Cela pouvoit venir, ou de leur autorité ſupérieure à celle des autres *Marquis*, ou de la grandeur & de l'importance des *Marches* commiſes à leur garde. Les ADALBERTS, BOSON, HUGUE & BONIFACE, *Marquis de Toſcane*, joignirent quelquefois à ce titre celui de *Ducs*.

(39) Marchio, Comes Marcæ *præpoſitus. Inde* Bernardus, Comes Barcinonis, *quia in* Marca Hiſpanica *præfidebat*, Marchio *etiam dictus à nonnullis, &c.* Sirmond, *Not.* ſur les *Capitulair.* T. II, p. 803 de l'Edit. de *Baluze*.

(40) Comites Marcæ. L'on ne doit pas oublier que *Marche* ſignifie *Frontière*. C'eſt pourquoi les *Hiſtoriens Eſpagnols* donent aux *Gouverneurs des Frontières* le nom de *Condes de la Frontera*. Le mot Allemand *Margraven* veut dire *Comte de la Marche*.

(41) *Quidam ex confiniis & vicinis noſtris, quos* Marchiones *ſolito appellatis.* Johan. VIII, *Epiſt.* XXI.

(42) Hugo, *Comes & Marchio.*

(43) Dans *Surius*, au 3 d'Octobre.

(44) Dans un *Diplôme*, que le *Campi* rapporte, *Hiſt. Eccléſ. de Plaiſance*, T. I, p. 494, *Thedald* eſt dit, *Marchio & Comes Comitatu* Motinenſe.

Nous pourons avoir lieu dans la ſuite de voir le *Marquis Albert-Azzon II d'Eſte* appellé *Comte*.

Digitized by Google

Les *Marquis de Tréviſe* & les *Marquis de Camerino* continuèrent d'être *Ducs*, les premiers *de Frioul*, les ſeconds *de Spolète*, come ils l'avoient été du tems des *Lombards*. Ce que j'ai dit ci-devant de ce qui put engager les *Marquis de Toſcane* à ſe qualifier & ſe prétendre *Ducs* de cette Province, n'eſt pas détruit par ce que je dis en cet endroit. Ce que je vais ajouter doit s'entendre, non ſeulement de l'*Italie*: mais auſſi de tous les païs de la Monarchie de CHARLEMAGNE. Les *Ducs de Pannonie*, *de Saxe*, *de Franconie*, *de Souabe* & beaucoup d'autres n'avoient certainement été dans leur origine que *Comtes*, ou *Marquis*. J'ajoute donc que peut-être les *Marquis*, auſſi conſidérables que ceux *de Toſcane*, furent appellés *Ducs*, parceque les *Empereurs*, ou les *Rois* leur attribuèrent les Honeurs & les Ornemens attachés à la *Dignité Ducale*; & que les autres *Marquis* n'en furent point honorés. En 876, l'*Empereur* CHARLE *le Chauve*, êtant à Pavie, créa BOSON, ſon beaufrère, *Duc de Lombardie*; & lui mit lui-même ſur la tête la *Couronne Ducale* (45). Mais de ce fait unique, on ne peut rien conclure de bien certain; parcequ'on n'eſt pas ſuffiſamment informé des Uſages de ces ſiècles obſcurs. Il doit ſuffire que la prééminence des *Ducs* ſoit prouvée par les *Diplômes* des *Rois* & des *Empereurs*: ils portent tous des défenſes « aux DUCS, aux MARQUIS, aux COMTES, &c. de rien faire contre ce qu'ils ordonent ».

Dans leur origine, les Dignités de *Comte*, de *Marquis* & de *Duc* n'êtoient pas héréditaires. Elles ſe donoient pour la vie; & ne ſe perdoient que par une promotion à quelque poſte plus avantageux; ou bien par ces fautes, ou par ces accidens, qui renverſent les Fortunes les mieux établies. Mais, quoique ces Dignités ne fuſſent au fond que des Commiſſions de Gouverneurs, les prérogatives de leur Juriſdiction, leur autorité, l'avantage ſurtout d'être à vie, les rendoient infiniment conſidérables. Il ne leur manquoit, pour qu'elles le fuſſent encore plus, que d'être héréditaires. L'*Hiſtoire* fournit tant d'exemples, qui montrent qu'originairement les Fils ne ſuccèdoient pas aux Dignités des Pères, qu'il eſt inutile d'en faire, en cet endroit, un vain étalage.

Ce n'êtoit pas cependant une règle ſi générale, qu'elle n'eût des exceptions, qu'elle avoit même reçues d'aſſés bone heure. On a vu les *Ducs Lombards*, forcés de renoncer à leur Ariſtocratie, traiter avec AUTHARIS, qu'ils mètoient ſur le Trône; & rendre, par ce Traité, leurs *Duchés* héréditaires: & l'on a vu dans les Liſtes des *Ducs de Frioul*, *de Spolète* & *de Bènevent*, ces *Duchés* paſſer des Pères aux Fils, des Frères aux Frères, &c. ce qui continua d'avoir quelquefois lieu pour les *Duchés*, qui, depuis CHARLEMAGNE firent partie du *Roïaume d'Italie* (46), pour les *Comtés* & pour les *Mar-*

(45) Boſone Duce *ipſius Terræ conſtituto* & Corona Ducali *ornato*, &c. *Annal. de S. Bertin*, an. 876.

(46) Le *Duché de Bènevent* ne fut pas de ce nombre, parcequ'après la deſtruction du *Roïaume des Lombards*,

quiſats. Mais ce n'étoit pas *de droit*, que la ſucceſſion à ces Dignités étoit dévolue par mort aux Fils, aux Frères, aux Neveux, aux plus proches Parens des derniers Poſſeſſeurs. C'étoit par une pure grace des *Empereurs* ou des *Rois d'Italie*, qui, ſi les Héritiers les plus proches de ces derniers Poſſeſſeurs étoient d'un âge compétent, s'ils n'étoient pas dans un état d'incapacité par quelque défaut naturel, & ſi rien ne les rendoit indignes des bienfaits du Prince, les inveſtiſſoient volontiers des Dignités vacantes, préférablement à tous les autres Prétendans. Ce n'étoit là dans le fond, qu'un ſimple Uſage, qui devint une ſorte de Loi, quand l'*Empereur* FRÉDÉRIC I, ſans abroger une autre Loi, dont je parlerai plus bas, faite plus de cent ans auparavant par l'*Empereur* CONRAD I, eût déclaré, « Que celui » que l'*Empereur* inveſtiſſoit, par forme de Fief, d'un *Duché*, d'un » *Comté*, d'une *Marche*, devoit ſeul en jouir; & que ſon Héritier ne » devoit point lui ſuccéder, à moins qu'il ne reçût de l'*Empereur* » une nouvelle Inveſtiture » (47). ROBERT, *Comte & Duc d'Anjou*, mourant en 867, laiſſa deux fils, EUDE & ROBERT, qui, parce-qu'ils étoient en bas âge, furent exclus du *Duché*, dont HUGUE *l'Abbé* fut inveſti (48). Ce fait ſuppoſe une ſucceſſion, dès lors établie en *France* dans les Fiefs de Dignité. C'eſt ce que confirment les *Capitulaires* de CHARLE *le Chauve*. Ce Prince, en 877, ordona, « Que, ſi quelqu'un de ſes *Féaux* vouloit renoncer au Monde, & » qu'il eût un Fils, ou quelque autre Proche, capable d'être utile » à l'Etat, il pouroit, s'il le vouloit, lui réſigner ſes *Honeurs* » (49). Il ordona, par un autre *Capitulaire*, « Que, s'il mouroit quelque » COMTE *du Roïaume*, duquel le fils fût auprès de l'*Empereur*, le » Fils de l'*Empereur* & ſes autres *Féaux* s'informeroient des plus pro- » ches Parens du *Comte* défunt, afin de faire connoître à l'*Empereur* » s'il pouvoit *honorer* le Fils de ce *Comte*, lequel étoit près d[illegible]ui, » des *honeurs*, que ſon Père avoit eus » (50). Cet Uſage continua

le *Duc Arigiſe II* ſe déclara *Prince indépendant*. Ni lui, ni ſes ſucceſſeurs ne purent conſerver une *Indépendance* abſolue. Ils furent toujours, au gré des circonſtances, *Vaſſaux*, ou des *Empereurs Grecs*, ou des *Empereurs François* & de leurs ſucceſſeurs; mais on ne voit pas qu'ils aient jamais été *Vaſſaux de la Courone d'Italie*.

(47) *De* Marchia, *vel* Ducatu, *vel* Comitatu, *vel aliqua legali Dignitate ſi quis inveſtitus fuerit per Beneficium ab* Imperatore, *ille tantum debet habere; hæres enim non ſuccedit ullo modo, niſi ab* Imperatore *per Inveſtituram acquiſierit*. De Feudis, L. 1, T. 14.

(48) A la p. 28 du Rec. des *Hiſtor. de Normand.* par *Ducheſne*, on lit dans les *anciènes Annales des Normans*: Hugo Abbas, *in locum* Ruberti *ſubſtitutus eſt*, *ſiquidem* Udo & Rubertus *filii* Ruberti, *adhuc parvuli erant quando Pater extinctus eſt: idcirco non eſt illis* Ducatus *commiſſus*.

(49) *Si aliquis ex* Fidelibus *noſtris ſæculo renuntiare voluerit, & Filium, vel talem Propinquum habuerit, qui Reipublicæ prodeſſe valeat, ſuos* honores, *prout melius voluerit, valeat illi placitare* Capitul. T. 53, C. 10, T. 11, *Edit Baluz*.

(50) *Si* Comes *iſtius Regni obierit, cujus Filius nobiſcum ſit, Filius noſter cum cateris* Fidelibus *noſtris ordinet de his, qui eidem* Comiti *plus familiares Propinqui fuerint &c. uſque dum nobis renuncietur, ut Filium illius qui nobiſcum erit, de* honoribus *illius honoremus*. Ibid. T. 54, C. 3.

Digitized by Google

de s'établir dans *le* X^e. ſiècle & devint commun dans le XIe. HERMAN I, Duc de *Souabe*, que l'on croit arrière-petitfils en ligne maſculine de l'*Empereur* OTTON I, par ſon fils aîné *Liutulf*, mourut en 1004; & ſur le champ l'*Empereur* HENRI I, alors *Roi de Germanie*, & peut-être auſſi d'*Italie*, inveſtit du *Duché de Souabe* HERMAN II, fils d'HERMAN I, quoique, par ſa grande jeuneſſe, il ne ſût pas encore ſe gouverner lui-même (51). Mais ſi ces Princes étoient de la *Maiſon de Saxe*, il ſemble qu'on ne peut tirer aucune conſéquence de ce qu'HENRI I fit en cette occaſion. Il ſuffit que, dès la première moitié du XIe. ſiècle, on voie preſque toujours les *Fils de* COMTE, & même les *Fils de* MARQUIS, porter le même titre, que leur Père encore vivant. On ne doit pas s'en étoner. L'*Empereur* CONRAD I, qui fut mis ſur le *Trône de Germanie* en 1015, & mourut en 1039, ordona, par une Loi, que l'on trouve parmi celles des Fiefs, « Qu'ils paſſeroient au moins juſqu'au Petit-» fils du premier Inveſti ». Ce fut par là que la Succeſſion héréditaire aux Fiefs commença d'être *fondée en droit* (52). Par un *Diplôme* de 1029, le même *Empereur*, « dona le *Comté de Parme* à l'Egliſe Ca-» thédrale de cette Ville, pour en jouir après la mort du *Comte* » BERNARD, s'il ne laiſſoit pas de Fils de ſa Femme; &, s'il en » laiſſoit un, après le décès de ce Fils légitime, s'il mouroit ſans » Enfans mâles» (53). FRÉDÉRIC, *Duc de la Haute-Lorraine*, aieul maternel de la *Comteſſe* MATHILDE, étant mort en 1027; ſon *Duché* reſta vacant juſqu'en 1033, parce qu'il n'avoit point laiſſé de Fils, qui fûſſent ſes ſucceſſeurs. Cette année, le même *Empereur* en inveſtit GOTHELON, *Duc de la Baſſe-Lorraine*, par où les deux Lorraines furent réunies (54). En 1075, on regardoit en Allemagne la ſucceſſion aux Fiefs, come Héréditaire *de droit*. Après la mort du *Marquis* DÉDI, l'*Empereur* HENRI III en dona le *Marquiſat* au *Duc de Bohème*, quoiqu'ADÈLE, femme du *Marquis*, eût envoïé quelque tems auparavant en ôtage à l'*Empereur*, le Fils qu'elle avoit du *Marquis*, auquel un *Hiſtorien* contemporain dit, « Que le *Marqui-» ſat* appartenoit par Succeſſion héréditaire » (55). Ces exemples ſuf-

(51) Dux Herimannus *obierat*, & *Filius ſuus* Ducatui *à Rege ſubſtitutus erat*, *qui nimiæ juventutis adhuc*, *nec ſeipſum regere ſciebat*. Adelbold. *Vit. Heinr. I.*

(52) Je parle là dans la ſuppoſition que la Loi, que j'allègue, eſt réellement de *Conrad I.* Quelques-uns, peut être avec fondement, la prétendent de *Conrad II*, Père de *Fréderic I.*

(53) *Bordoni* dans ſon *Theſ. Eccleſ. Parm.* rapporte le *Diplôme*, par lequel *Conrad I* accorde *Parmenſi Eccleſiæ*, *cui* Hugo *præeſt Epiſcopus totum* Comitatum Parmenſem, *poſt deceſſum videlicet* Bernardi Comitis (*Filii*, qui manque) Widonis, *niſi forte ille de Conjuge ſua* Ita *nomine*, *Filium habuerit maſculinum. Si autem Filius ejus ille legitimus caruerit maſculino*, *tunc* Comitatus *dictus &c. pertineat ſanctæ dictæ Eccleſiæ.*

(54) Frederico Moſellanorum Duce *mortuo*, *quia mares Filios non habebat*, *quibus* Ducatus *competeret*, Gothelo Dux &c. *Chron.* de *Sigebert*, 1037.

(55) *Tametſi uxor* Marchionis Adela *Filium ſuum cui hæreditaria ſucceſſione* Marchia *debebatur*, *ei paulo ante pro ſe obſidem miſiſſet.* Lambert. Schafnaburg. An. 1075.

Digitized by Google

firont. Je me ſuis diſpenſé d'en tirer de l'*Hiſtoire d'Italie*, parceque la ſuite de cet Ouvrage en offrira ſuffiſamment. La Loi de FRÉDÉRIC I, allèguée plus haut, laquelle fut faite après le milieu du XIIe. ſiècle, fut une tentative de cet *Empereur* pour rapprocher les choſes de leur première inſtitution : mais ce fut une tentative inutile. Les Dignités de *Duc*, de *Marquis*, de *Comte*, devenues Fiefs depuis longtems, ſuivirent le ſort de tous les autres Fiefs ; & devinrent abſolument héréditaires *de droit*.

Mais voici le plus important par rapport à l'*Hiſtoire d'Italie*. Dans les tems, dont il s'agit, être COMTE *d'une Cité*, MARQUIS, ou DUC, c'étoit être PRINCE. MURATORI le dit affirmativement ; & j'oſe le dire d'après lui (56). Le ſecond *Concile de Châlons ſur-Saône*, tenu ſous CHARLEMAGNE, dit bien expreſſément, « Que les *Comtes* » étoient les premières Perſones de l'*Empire* après l'*Empereur* » (57). HINCMAR *de Rheims* met les *Comtes* immédiatement après les *Rois* (58). L'*Hiſtorien* RÉGINON, qui vivoit dans le ſiécle ſuivant, parle des *Comtes* come de *Princes*, lorſqu'il dit, « Que BÉRENGER II, » revenu de la Cour d'OTTON I, fit retomber ce qu'il avoit ſouf» fert, ſur les *Evêques*, ſur les *Comtes*, & ſur les autres PRINCES » *d'Italie* (59). DOMNIZON done le titre de *Prince* au premier, que l'on connoît, des Ancêtres de la *Comteſſe* MATHILDE. Il dit, « Qu'ALBERT-AZZON, biſaieul de cette Princeſſe, étoit né de l'illuſtre » *Prince* SIGEFRED, lequel étoit du *Comté de Lucque*, (60) ; ou peut» être même *Comte de Lucque*, come ſa Phraſe ſemble le dire » (61). Le même Ecrivain dit, « Que le *Marquis* BONIFACE, père de MA» THILDE, épouſa la *Comteſſe* RICHILDE, iſſue du ſang du *Prince*

(56) *Un altro punto rilevantiſſimo ſia che una volta eſſere* Conte di una Città, Marcheſe, o Duce, *era lo ſteſſo, che eſſere* Principe. *Antich. Eſtenſi*, P. 1, C. V, p. 29.

(57) Comites, *qui poſt Imperialis apicis Dignitatem populum regunt.*

(58) *Non ſolùm* Epiſcopi & Sacerdoces *in ſedibus ſuis, ſed etiam* Reges *in Regnis & Palatiis ſuis, &* Regum Comites *in Civitatibus ſuis, &* Comitum Vicarii *in Plebibus &c.* Dans une *Lètre* pour la défenſe des Evêques de France & d'Allemagne.

Nous voïons-là que les *Comtes* avoient dans les *Petites Villes* & *Bourgs* des *Vicaires*, qui ſans doute ne différoient pas des *Vicomtes*. Ces *Vicaires* devinrent enſuite des *Comtes*, pour la pluſpart.

(59) *In Italiam revertens, omnia hæc in* Epiſcopos, Comites, *ceteroſque* Italiæ Principes *retorſit.*

(60) *Vie de Mathilde*, Liv. 1, Ch. 2,

Nobiliter fuit ortus de Sigefredo
Principe *præclaro* Lucenſi *de* Comitatu.

(61) C'eſt *Muratori*, qui ſoupçone, p. 30 de l'Ouvrage deja cité, que *Sigefred* pouvoit être *Comte de Lucque* ; &, come je l'ai dit, le tour de phraſe des Vers ci-deſſus peut autoriſer à le croire. Il eſt aſſés vraiſemblable que, quand les *Ducs de Lucque* furent devenus *Marquis de Toſcane*, ils donèrent à la Ville de Lucque un Gouverneur particulier, un *Vicaire*, pour la gouverner ſous leurs ordres ; & qu'ils firent décorer par les *Empereurs* ce Gouverneur, ou ce *Vicaire*, du titre de *Comte*.

» GISELBERT » (62). Elle fut la première Femme de BONIFACE, qui n'en eut point d'Enfans. Son Père étoit certainement *Comte*, puiſqu'on l'appelloit *Comteſſe*. En effet, on apprend d'une *Charte* de 1017, qu'il étoit *Comte du Sacré Palais*; & par conſéquent il étoit *Comte de Pavie*. Ces deux Dignités étoient jointes.

Il n'eſt pas certain que dans la ſuite tous les *Comtes* aient été des *Princes*; quoiqu'il ſoit certain qu'ils étoient au deſſus des *Capitaines*, des *Chevaliers*, & des *Walvaſſeurs*, & qu'ils poſsèdoient tous un grand nombre de Fiefs & d'autres Biens. On dit qu'HILDEBRAND, *Comte en Toſcane*, lequel étoit de la *Maiſon des* PRINCES *de Capoue*, ſe vantoit d'avoir plus de *Courts* & de Châteaux, qu'on ne comte de jours dans l'année (63). Ce qui cauſe l'incertitude, dont je parle, c'eſt que petit à petit, ſurtout après l'an 1000, on trouve que les *Comtés* de quelques *Cités* furent partagés, & formèrent divers *Comtés* indépendans les uns des autres; enſorte que de petites Villes, de groſſes Terres, des Châteaux eurent leurs *Comtes* particuliers. On voit qu'en *France*, les *Cités de Sens* & *de Chartre*, dont le Diſtrict étoit d'une grande étendue, n'étoient ſoumiſes, pour le Spirituel, l'une qu'à ſon ſeul Archevêque, l'autre qu'à ſon ſeul Evêque: mais que pour le Temporel, outre les *Comtes de Sens* & *de Chartre*, elles avoient chacune dans leur Diſtrict différens *Comtes* (64). On trouve auſſi, même aſſés anciènement, en *Italie*, des *Comtes de Parabagio* (65), *de Seprio* (66), *de Lugo* (67), *de Lavagna* (68), *de Lomello* (69), *de Bagnacavallo* (70), *de Sabioneta* (71), *de Teano* (72), *d'Aquin* (73), *de Colimento* (74), & beaucoup d'autres. MURATORI rapporte, dans

(62) Dans la *Vie de Mathilde*, Liv. 1, Ch. 21.

Marchio Richildam *prætaxatus* Comitiſſam,
Quæ Giſelberti *de ſanguine* Principis *exit*,
Duxit in Uxorem.

(63) Hildebrandus, Comes Tuſciæ, *qui dicebatur* de Capuana, *in tantum dives erat, & præpotens, ut gloriaretur ſe plures habere Curtes, atque Caſtella, quàm dies ſunt qui numerantur in anno.* Petr. Dam. *Epiſt.* 7, Lib. IV.

(64) Carnotenſis Diœceſis *uni* Epiſcopo *parebat, pluribus uno tempore* Comitibus, Carnotenſi, Bliſinſi, Dunenſi, Vindocinenſi, Madriacenſi, &c... Senonenſis *parebat* Comitibus, Senonico Waſtinenſi, Milidunenſi, Stampenſi, &c. Blondel, *Généal. Franc.* T. II, p. 141.

Le *Comte de Sens*, le *Comte de Chartre* avoient originairement eu ſous leur puiſſance tout le Diſtrict, ou Territoire de ces *Cités*; & les autres *Comtes*, qui viènent d'être només avoient été du nombre de ces *Vicaires des Comtes*, deſquels j'ai dit (*Not.* 58), qu'ils devinrent enſuite des *Comtes*.

(65) *Parabagii*, ou *Parebagii*.

(66) *Seprii*. (67) *Leuci*.

(68) *Lavaniæ*. (69) *Laumelli*.

(70) *Balneacaballi*, ou *Balneacavalli*.

(71) *Sabionetæ*. (72) *Theani*.

(73) *Aquini*, ou *Acerrarum*.

Cette dernière Ville & la précèdente étoient du Territoire de Capoue. Elles furent diſtraites de ce *Comté*, devenu *Principauté*, & donées à des Branches cadètes de la *Maiſon de Capoue*.

(74) *Colimenti*. C'étoit un Château, qui fut démembré du *Comté de Marſe* pour être l'apanage d'un Cadet de quelque *Comte de Marſi*. Ce Cadet fut la tige de la *Caſa Colimentana*, très célèbre autrefois dans le Roïau-

ſes *Antiquités d'Italie*, quantité de *Chartes*, qui font mention de ces COMTES, qu'on pouvoit appeller CHÂTELAINS, ou RURAUX (75). Avant 990, l'*Hiſtoire* offre de ces COMTES RURAUX, c'eſt à dire des *Capitaines* ou des *Chevaliers*, Seigneurs de ſimples Terres, ou de Châteaux, leſquels avoient été créés *Comtes* par les *Rois d'Italie*, ou par les *Empereurs*, ſoit pour les récompenſer de quelques ſervices, ſoit pour les ſouſtraire à la Juriſdiction des *Comtes des Cités*, qui paroiſſoient trop puiſſans. Peut-être le premier de ces *Comtes Ruraux* fut-il ALBERT-AZZON, Seigneur de Canoſſa, qu'on a vu dans l'*Epoque* précèdente, créé *Comte* vers 960, par le *Roi* BÉRENGER II, ſans que l'*Hiſtoire* nous apprène de quel endroit. On ne peut pas dire que ce fut de ſa Forteresſe de *Canoſſa*, puiſque, chés aucun *Hiſtorien*, dans aucune *Charte*, dans aucun autre *Monument Hiſtorique*, ce Château ne porte le titre de *Comté*. Mais ALBERT-AZZON, l'un des plus riches *Capitaines* d'*Italie*, poſsèdoit d'autres Terres & d'autres Châteaux. Rien ne nous fait connoître ſi ces COMTES *de nouvelle création* étoient auſſi des *Princes*, ou s'ils ne l'étoient pas. Le plus vraiſemblable eſt que leur nouveau titre ne ſervoit qu'à les ſouſtraire à la Juriſdiction des COMTES *des Cités*, dans le Territoire deſquelles ils ſe trouvoient; & qu'ils reſtèrent ſoûmis, come Officiers ſubalternes, quoique Feudataires du même Suzerain, aux *Marquis* dans les *Marches* deſquels leurs petites Villes, leurs Terres, leurs Châteaux étoient ſitués.

Les DUCS avoient été des eſpèces de Souverains du tems des *Lombards*; & come, hors celui *de Bènevent*, ils reconnurent tous volontairement CHARLEMAGNE pour leur *Roi*, l'on ne voit pas que ce Conquérant ait fait aucun autre changement à leur ſort, que celui d'établir des *Marches* dans leurs *Duchés*; ſuppoſé pourtant qu'il en ait créé d'autres en *Italie*, que celle *de Tréviſe*. Mais, come les premiers *Marquis de Tréviſe* & *de Camerino* furent les *Ducs* même *de Frioul* & *de Spolète*, ces *Ducs*, avec ce nouveau titre, ne durent pas ceſſer d'être ce qu'ils avoient été dans leurs Provinces, c'eſt à dire des Souverains ſubordonés à la Souveraineté ſupérieure d'un Monarque. Ainſi dans l'*Hiſtoire d'Italie* le titre de DUC porte néceſſairement avec lui la qualité de PRINCE.

Les MARQUIS, tirés de la plus *haute* NOBLESSE, poſsèdèrent d'abord, come en Fief, puis en Fief même, les Gouvernemens qui leur furent commis, & dans leſquels ils exercèrent une autorité très grande. Il eſt certain que, dans les tems dont il s'agit, ces *Marquis* étoient, come les anciens *Ducs*, les premiers & les plus puiſſans dans l'Etat après les *Rois* & les *Empereurs*; & que par conſéquent ils étoient *Princes*. Ils ſont annoncés pour tels par l'*Hiſtoire* & par divers *Monumens Hiſtoriques*. Dès 1074, GREGOIRE VII, à la

me de Naple. Elle ſubſiſte encore.

(75) *Blondel* les appelle *Comites Pagenſes*, pour les diſtinguer des *Comtes des Cités*.

faveur de la querèle du Sacerdoce & de l'Empire, que lui-même avoit fait naître lorſqu'il étoit Cardinal, diſpoſoit tout pour faire les changemens, que ſon opiniâtre conſtance vint à bout d'opérer. Il étoit alors en liaiſon avec GÉYSA, qui venoit, cette année là même, d'uſurper la *Courone de Hongrie* ſur SALOMON, beaufrère d'HENRI III (76), *Roi de Germanie & d'Italie*, reconnu par les Romains pour *futur Empereur*; &, come ce *Pape*, en formant une liaiſon utile à ſes projets, ne vouloit point encore rompre ouvertement avec HENRI, que ſon deſſein étoit de détruire, s'il ne pouvoit pas l'aſſervir à ſa Thiare, il écrivit à GÉYSA, « de ne pas s'adreſſer directement à lui » pour ce qu'il auroit à demander au Saint Siége: mais de lui faire » paſſer ſes Lètres & ſes Mémoires par le moïen du *Marquis* ALBERT-» AZZON II D'ESTE, qu'il dit être *un des* PRINCES *d'Italie*, qu'il » aime le plus ». (77). Lorſqu'en Janvier 1077, HENRI III voulut ſe faire abſoudre par le même *Pape*, alors retiré dans la Forteresſe de Canoſſa, de l'Excommunication, que ce Pape avoit foudroïée contre lui, l'année précèdente; il emploïa, come le rapporte un *Hiſtorien* du tems, l'interceſſion de l'Abbé de Clugni, de la *Comteſſe* MATHILDE, d'ADÉLAÏDE, *Marquiſe de Suſe*, dont il avoit épouſé la Fille, du *Comte* AMÉDÉE, fils de cette *Marquiſe*, du *Marquis* ALBERT-AZZON II D'ESTE, & de *quelques autres des premiers* PRINCES *d'Italie*, qu'il ſavoit avoir beaucoup de crédit auprès du *Pape* (78). Deux Evèques,

(76) *Henri IV*, come *Roi de Germanie*.

(77) Voici ce que *Gregoire VII* dit à *Géyſa* dans ſa *Lètre* 58 du Liv. 1. *Tu autem, ſi quid interdum, aut de tuis cauſis, aut quod ſervitio Apoſtolicæ reverentiæ pertineat, noſtris auribus intimare cupias, habes egregium videlicet* Marchionem Azonem, *nobis quidem inter* ceteros Italiæ Principes *valde dilectum, per quem ea, quæ ad Apoſtolicam audientiam referenda deſtinaveris, nobis aptiſſime indicari, & commendari poterunt.*

La conduite de *Gregoire* avec *Géyſa* montre une Politique plus raiſonée & plus approfondie, qu'on n'auroit du l'attendre d'une tête, come la fiène, toute de feu. Le *Marquis Albert-Azzon II d'Eſte*, en Italie, & ſon fils aîné *Henri-Welf, Duc de Bavière*, en Allemagne, étoient après la *Comteſſe Mathilde*, les deux *Princes* les plus dévoués aux volontés de *Gregoire*, & les plus oppoſés aux prétentions, même juſtes, d'*Henri III*. La Bavière, alors plus étendue à l'Orient, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, confinoit à la Hongrie. *Gregoire*, à qui la juſtice devoit faire prendre le parti de *Salomon* contre *Géyſa*, crut devoir prendre celui de l'intérêt de ſes deſſeins, & favoriſer l'Uſurpateur contre le Roi légitime. Il lia cet Uſurpateur avec deux des plus puiſſans Ennemis qu'*Henri III* pût avoir, en obligeant *Géyſa* de lui faire parvenir ſes Lètres & ſes Mémoires par le canal de ces deux Ennemis d'*Henri*. N'étoit-il pas néceſſaire que *Géyſa* s'adreſsât en premier au *Duc de Bavière*, pour que ſes Lètres & ſes Mémoires paſſaſſent au *Marquis Albert-Azzon*; le Père & le Fils devant entretenir une correſpondance exacte? N'étoit-ce pas, d'une manière adroite & détournée, cimenter entre ces trois Princes une Ligue, qui ne pouvoit tourner qu'au déſavantage d'*Henri*? N'étoit-ce pas indiquer à *Géyſa*, que, pour ſe maintenir dans ſon Uſurpation, il avoit beſoin d'être appuïé du *Duc de Bavière*, qui pouvoit, en tout tems, par d'utiles diverſions, empêcher *Henri* de réuſſir à remètre ſon Beaufrère ſur le Trône; & que réciproquement il étoit de l'intérêt de *Géyſa* de ſecourir le *Duc de Bavière*, quand ce Prince ſe trouveroit trop preſſé par *Henri*? Je fais cette remarque en paſſant, parcequ'elle ſert à caractériſer *Gregoire VII*; & j'aurai ſoin d'y renvoïer.

(78) L'*Hiſtorien*, dont je parle, eſt

le *Marquis* ALBERT-AZZON & les *autres* PRINCES, préſens à l'Aſſemblée, furent enſuite les Garans de l'exécution des engagemens pris, avec ſerment, par HENRI III; & jurèrent ſur les Saintes Reliques qu'il rempliroit toutes ſes promeſſes (79).

Ce qu'on va lire ne conviendra pas moins aux DUCS, qu'aux MARQUIS. La puiſſance des uns & des autres étoit égale; & les premiers n'avoient peut-être ſur les ſeconds, que l'avantage honorifique de la preſſéance. D'ailleurs les Droits des uns & des autres ſe confondoient néceſſairement dans ceux qui ſe trouvoient en même tems MARQUIS & DUCS.

Les MARQUIS avoient le droit de concourir avec les *Evêques* à l'*Election du* ROI D'ITALIE. En 876, les *Evêques*, aſſemblés en Concile à Pavie, élurent *Roi*, CHARLE *le Chauve*; & l'Election fut approuvée par le *Duc* BOSON (80), & par dix *Comtes*, qui ſouſcrivirent l'*Acte*. Quelques-uns de ces derniers étoient *Marquis*; & les MARQUIS portoient encore alors le *titre de* COMTES. Ils continuèrent d'avoir beaucoup d'autorité dans l'*Election des* ROIS. Après la mort d'OTTON III, en 1002, l'*Archevêque de Milan*, le premier entre les PRINCES *d'Italie*, étant abſent; ARDOIN, *Marquis d'Ivrée*, prit ſur lui d'aſſembler à Pavie la Diète, dans laquelle il fut lui-même élu *Roi*. Dans une autre Diète, qui ſe tint environ deux ans après à Pavie, à laquelle les *Marquis* de la *Maiſon d'Eſte* aſſiſtèrent avec d'autres *Marquis*, l'*Archevêque de Milan* & ſa Faction déclarèrent *Roi* HENRI II, *Roi de Germanie* (81). Une autre prérogative des MARQUIS étoit de recevoir en droiture des *Rois* & des *Empereurs* les ordres, & de les doner enſuite aux COMTES. Ils ne cèdoient chés eux la main qu'aux *Commiſſaires Impériaux*, ou *Roiaux*, lorſqu'ils venoient dans les *Marches*, avec un très ample pouvoir, rendre la Juſtice, & terminer les Procès. Ils la cèdoient auſſi, ce qui ne pouvoit arriver que rarement, lorſque les COMTES *du Palais*, auxquels on appelloit des *Jugemens* des *Commiſſaires*,

Lambert d'Aſchaffembourg, qui dit: *Interea* Heinricus Mathildam Comitiſſam *ad colloquium convocavit, atque precibus & promiſſionibus oneratam ad* Papam *tranſmiſit, & eum ea Socrum ſuam, Filiumque ejus*, Azzonem *etiam* Marchionem, *& Abbatem Cluniacenſem, & alios nonnullos ex* primis Italiæ Principibus, *quorum authoritatem magni apud eum momenti eſſe non ambigebat, obſecrans ut ab excommunicatione abſolveretur.*

(79) Le même *Hiſtorien* dit: *Epiſcopus Cittienſis & Epiſcopus Vercellenſis, &* Azzo Marchio, *& alii Conventionis ejus* Principes, *allatis Sanctorum Reliquiis, ſub jurejurando confirmaverunt factum eum eſſe, quæ pollicebatur.*

(80) *Boſon*, frère de *Richilde* femme de *Charle le Chauve*, n'étoit alors que *Duc de Provence*. Il n'avoit donc aucun droit, ne poſſédant point de Dignité dans le *Roïaume d'Italie*, de ſe mêler de l'*Election du Roi*. S'il fut préſent à celle de *Charle le Chauve*, ce ne dut être que come Miniſtre de ce Prince; & s'il ſouſcrivit l'*Acte d'Election*, ce fut apparemment un honeur, que le Concile, ou pluſtôt la Diète, voulut bien accorder au Beau-frère du *Roi*, qu'on venoit d'élire.

(81) *Henri I*, come *Roi d'Italie* & come *Empereur*.

Digitized by Google

étoient obligés de se rendre sur les lieux pour revoir les Affaires portées par dernier Appel à leur Tribunal. De plus, les *Marquis* avoient leur *Chambre*, ou *Fisc*, auquel ils appliquoient certaines Amandes. D'ailleurs quelques-uns d'entre eux, possédant, outre leurs *Marches*, beaucoup d'autres Fiefs & des Biens Allodiaux très considérables, étoient si puissans, qu'ils portoient ombrage à leurs Souverains. Nous avons vu l'*Empereur* LOUIS III s'étoner de la puissance & de la richesse d'ADALBERT II, *Marquis & Duc de Toscane*; & dire qu'il ne lui manquoit que le nom de *Roi*, pour être son égal. Nous verrons le *Marquis* BONIFACE, père de MATHILDE, causer de la jalousie, & même une sorte de crainte à l'*Empereur* CONRAD I; le contraindre à traiter avec lui, come d'égal à égal; & même en extorquer des choses, qu'aucun autre PRINCE *d'Italie* n'avoit obtenues d'aucun *Roi*, d'aucun *Empereur*. Nous verrons MATHILDE, plus puissante encore que son Père, faire une guerre presque continuelle à l'*Empereur* HENRI III; & ce Prince, forcé de quiter l'*Italie*, y *laisser*, come le dit un *Historien* contemporain, *son fils* CONRAD, *déja désigné son successeur au* Roïaume de Germanie, *pour s'opposer aux brigandages de* MATHILDE, maîtresse alors de presque toute l'*Italie*; & pour arracher des mains de cette Femme le Roïaume, que ce jeune Prince devoit un jour posséder (82). Enfin les MARQUIS pour assurer dans la meilleure forme possible l'exécution des Priviléges, qu'ils accordoient, & d'autres dispositions, qu'il leur plaisoit de faire, avoient coûtume, à l'exemple des *Rois* & des *Empereurs*, d'inférer dans leurs *Diplômes* des Imprécations terribles contre les Transgresseurs de ce qu'ils y prescrivoient. BONIFACE & sa fille MATHILDE firent plus. Ils affectèrent quelquefois de se servir de *Formules*, dont les *Papes* & les *Empereurs* s'étoient servi seuls jusqu'alors. *Prions, & en ordonant, donons en mandement, qu'à l'avenir aucun* DUC, *ou* MARQUIS, COMTE, VICOMTE, GASTALDE, *&c* (83). *Que ni* DUC, *ni* MARQUIS, *ni* COMTE, *n'ait aucun pouvoir sur les choses écrites ci-dessus* (84). Le terme *Prions* de la première *Formule* ne leur paroissant pas assés d'accord avec le ton de Souverain, qu'ils vouloient prendre; ils disent quelquefois: *C'est pourquoi donons en mandement, &, en donant en mandement, ordonons qu'à l'avenir aucun* DUC,

(82) *Relicto in Italia filio* Conrado, *jam tum Regni sui harede designato, regressus est, scilicet qui se grassanti* Mathildi, *& pœne totam Italiam sibi vindicanti, opponeret, & Regnum, quod futurum erat suum, de manu fœminæ tolleret.* Anonime, *Vie d'Henri IV.*

Ce Prince étoit *Henri IV*, come Roi de Germanie.

(83) *Rogamus, atque præcipiendo mandamus, ut nullus deinceps* Dux, *aut* Marchio, Comes, Vicecomes, Gastaldio, *aut cujuscumque Dignitatis major, vel minor persona, prædicta Monasteria præsumat molestare, &c.* Ces termes n'exceptant ni les *Rois*, ni les *Empereurs*, ni les *Evêques*, ni les *Papes*; *Boniface* & *Mathilde* s'égaloient à leurs Souverains.

(84) *In omnibus autem quæ supra scripta sunt non habeat potestatem, neque* Dux, *neque* Marchio, Comes, *&c.*

Digitized by Google

MARQUIS, COMTE, VICOMTE, *&c. n'oſe moleſter, &c.* (85). Tous les MARQUIS *de Toſcane*, ſucceſſeurs de MATHILDE, firent uſage des mêmes *Formules* (86).

Il ne faut pas s'imaginer que tous les *Marquis d'Italie* & *d'Allemagne* jouiſſent d'une puiſſance égale. La puiſſance dépend des richeſſes & de l'étendue des Domaines: mais, ils étoient égaux en Dignité; l'autorité de tous étoit la même. Quand donc les *Hiſtoriens* de ces ſiècles-là parlent de PRINCES, ils veulent parler des DUCS, des MARQUIS, & même des COMTES *de Cités*. Eh! coment ne l'auroient-ils pas voulu, puiſque les *Empereurs* eux même, qualifioient PRINCES ces ſortes de *Grands Seigneurs*? Un *Diplôme*, émané de FRÉDÉRIC I à Pavie, le 19 de Septembre 1164, & rapporté tout entier par MURATORI dans ſes *Antiquités d'Eſte* (87), débute ainſi. *La ſincère fidelité, le manifeſte dévoument, & les ſervices rendus avec honeur ont toujours tenu le premier lieu près de* l'Eminence Impériale, *ſource de toutes les graces. Auſſi les* très invincibles PRINCES, *& ceux qui ſe ſont fidèlement emploïés à l'agrandiſſement du Trône de la Couronne Impériale, ont dignement mérité d'obtenir, en tout tems, à leurs deſirs un effet convenable. C'eſt pourquoi ſachent la Génération préſente de tous les* Féaux *de* l'Empire *& la Poſtérité qui lui ſuccèdera, que Nous accordons & confirmons à notre Amé & très cher* Féal Marquis OBIZON-MALASPINA, *en conſidération de ſon magnifique & très notable ſervice, & à ſes Hoirs légitimes, &c* (88). Je dois parler encore de ce *Diplôme*.

J'ai déja fait connoître en *Italie* trois MARCHES, qui ſont les ſuivantes.

La MARCHE *de Tréviſe*, ou *de Frioul*, laquelle ſous les premiers *Empereurs Allemans*, prit le nom de MARCHE *de Vérone*, ſans doute parceque *Vérone* fut la réſidence des MARQUIS *Allemans*, à qui cette *Marche* fut confiée par les *Empereurs*, qui les firent en même tems DUCS *de Carinthie*, pour que cette Dignité les rendît égaux aux

(85) *Mandamus itaque, & mandando præcipimus, ut nullus deinceps* Dux, Marchio, Comes, *&c. præfatum Monaſterium ex prædicto Manſo moleſtare audeat.*

(86) On peut voir beaucoup d'*Actes* avec les *Formules* ci-deſſus, dans les *Antiq. d'Ital.* de *Muratori*. S'il s'y en trouve en plus grand nombre des *Marquis de Toſcane*; c'eſt que de toutes les Archives d'Italie, ce ſont celles de l'Archevêché de Lucque, où l'on a conſervé le plus de *Chartes* de toute eſpèce, ſoit en Original, ſoit en Copies autentiques.

(87) Part. I, Chap. XVIII, p. 166.

(88) *Apud fontem* Imperialis Eminentiæ *fidei ſinceritas, præclara devotio, & honeſta ſervitia præcipuum locum ſemper obtinuere:* inviĉtiſſimi *quoque* Principes, *& illi, qui pro dilatando* Imperialis Coronæ *ſolio fideliter laborarunt, in deſideriis ſuis congruum effectum conſequi omni tempore laudabiliter meruere. Quapropter univerſorum* Imperii Fidelium *noverit ætas & ſucceſſura poſteritas, quòd Nos dilecto, & cariſſimo* Fideli *noſtro* Opizoni Malaſpina, Marchioni, *pro ſuo magnifico & præclaro ſervitio, & hæredibus ſuis legitimis concedimus & confirmamus &c.*

Si par hazard, ce que je ne crois pas, *inviĉtiſſimi Principes* devoit s'entendre des *Empereurs*; je ferois un mauvais uſage de ce *Diplôme*.

Digitized by Google

deux anciens MARQUIS *de Spolète*, & *de Toſcane*, qui ſe trouvoient *Ducs* en même tems. Le Titre du DUCHÉ *de Frioul* ne ſubſiſtoit plus depuis la mort de l'*Empereur* BÉRENGER.

La MARCHE *de Camerino*, dite auſſi *de Spolète*, ſi pourtant ce ne fut pas deux *Marches* différentes, qui poſsèdées d'abord par les anciens DUCS *de Spolète*, furent enſuite unies, ou ſéparées, par la néceſſité de certaines circonſtances, ou par la volonté des *Rois*, ou des *Empereurs*.

La MARCHE *de Toſcane*, qui, confiée aux DUCS *de Lucque*, ſembla les autoriſer à ſe dire DUCS *de Toſcane*.

Il eſt certain, qu'outre ces trois grandes *Marches*, il y en avoit en *Italie* beaucoup d'autres moins conſidérables. C'eſt ce que ſemblent indiquer quelques mots d'un *Diplôme* de l'*Empereur* CHARLE LE GRAS en faveur de l'Egliſe d'Arezzo, lequel eſt de 883. Il ordone que tout ce qui vient d'être preſcrit ſoit obſervé *dans tous les* DIOCÈSES, *les* COMTÉS *& les* MARCHES *dans toute l'étendue de ſon* EMPIRE, *& dans tout le* ROÏAUME DES ROMAINS ET DES LOMBARDS *& dans les* DUCHÉS D'ITALIE, DE SPOLÈTE, *&* DE TOSCANE. En 900 l'*Empereur* LOUIS III, alors nouvellement *Roi d'Italie*, emploie à peu près les mêmes termes dans un autre *Diplôme* en faveur de la même Egliſe (89). Mais il eſt impoſſible de dreſſer une Liſte exacte de toutes ces autres *Marches*. On en eſt mal inſtruit par les *Hiſtoriens*, par les *Chartes*, & par les autres *Mémoires hiſtoriques*, qui ſubſiſtent. Il s'eſt même tant perdu de toutes ces ſources, où l'on devroit puiſer, qu'il eſt à préſumer que ce que l'on ſait à cet égard, eſt tout ce qu'on en peut ſavoir (90). Voici donc peut-

(89) *In omnibus* Parrochiis, Comitatibus & Marchiis *per totius noſtri* Imperii *fines*, *in toto* Regno Romanorum & Langobardorum, & Ducatus Italiæ, Spoleti, & Tuſciæ.

C'eſt ce que dit le *Diplôme* de *Charle le Gras*, que l'on trouvera, de même que celui de *Louis III*, dans les *Antiq. d'Ital.* de *Muratori*.

Ce ſavant Ecrivain penſe que, dans les paroles qu'on vient de lire, les *Empereurs* entendent par *Duché d'Italie*, la *Lombardie en deça de l'Apennin*; & que les trois *Duchés* només ci-deſſus, renfermoient diverſes *Marches*. Voici ce qu'il dit, *Antiq. d'Eſte*, P. I, Ch VI, p. 34. *Qui ſembra, che la* Toſcana, Spoleti, e l'Italia, *ſotto qual nome probabilmente veniva la* Lombardia di qua dall' Apennino, *formaſſero tre diſtinti* Ducati. *Oltre a queſti, o per dire meglio, entro di queſti ſi dovevano poi comprendere altre* Marche, *le quali non ſono qui ſpecificate*. Cette dernière idée ne paroît pas ſouffrir de difficulté. Pour le *Duché d'Italie*, j'imagine qu'il n'eſt autre que le *Duché de Milan*, déſignè de cette manière dans les *Diplômes* de *Charle le Gras* & de *Louis III*; parceque, depuis *Charlemagne*, les *Archevêques de Milan* tenoient entre les *Princes d'Italie* le premier rang; & que *Milan* étoit regardé come la Capitale du nouveau *Roïaume d'Italie*, quoique *Pavie*, étant toujours la réſidence des *Rois* & des *Comtes du Palais*, n'eût point perdu le titre de Capitale, qu'elle avoit eu des *Rois Lombards*.

(90) *Muratori* dit, *ibid*, p. 39, » Qu'aiant comté les *Hiſtoriens* cités » dans la *Grande Chronique* de *Gal-* » *vano Fiamma*, ce fut avec chagrin » qu'il vit combien cet *Hiſtorien Mila-* » *nois* avoit poſſèdé de Livres, qui » ſont aujourd'hui totalement per- » dus ».

Digitized by Google

être toutes les autres MARCHES, que l'on connoît en *Italie*.

La MARCHE *de Trente* (91), que LIUTPRAND appelle la première *Marche d'Italie*, parcequ'en effet elle eſt la première à la dêcente des Alpes de ce côté.

La MARCHE *d'Ivrée* (92).

La MARCHE *de Turin* (93).

La MARCHE *de Suſe* (94), dans laquelle les deux précèdentes ſe trouvèrent enſuite englobées. Leur réunion a formé depuis la PRINCIPAUTÉ *de Piémont*, & le DUCHÉ *d'Aouſte*.

La MARCHE *de Savone* (95), dont on n'a que des notions très obſcures.

La MARCHE *de Montferrat* (96). On ignore le tems précis de ſon établiſſement.

La MARCHE *Marthéſane*, ou *de Marthèſe*, dans le *Territoire de Milan* (97).

La MARCHE *d'Ancone*, dite auſſi MARCHE *de Werner* ou *Garnier*, parceque ſon premier *Marquis* portoit ce nom (98).

La MARCHE *de Chieti* dans le *Roïaume de Naple* (99).

La MARCHE *de Fermo* (100). Celle-ci, de même que les deux précédentes, faiſoit partie de la *Baſſe-Ombrie*. Ainſi les trois paroiſſent d'abord divers noms donés en différens tems à la MARCHE *de Camerino*. Mais, lorſque ces trois *Marches* commencent à paroître dans l'*Hiſtoire*, le DUCHÉ *de Spolète*, qui n'avoit plus rien de ſon anciène ſplendeur, avoit auſſi beaucoup perdu de ſon étendue; & ſes DUCS, aiant ceſſé d'être *Princes*, n'êtoient plus que des *Gouverneurs amovibles*, qui, ſuivant les circonſtances, dépendoient des *Papes*, ou des *Empereurs*. Il eſt donc à croire que la MARCHE *de Camerino* fut partagée; & que les trois *petites* MARCHES, dont il s'agit, furent le fruit de ce partage, qui lui-même le dut être du beſoin de défendre avec plus de Troupes cette *Frontière*, d'abord contre les *Grecs* & les *Saraſins*; enſuite contre les *Normans*, Ennemis beaucoup plus redoutables. Ce n'eſt-là qu'une conjecture. Voila pourquoi je parle toujours, dans mon Ouvrage, de la MARCHE *d'Ancone* & de celle *de Fermo*, come êtant la même choſe que la MARCHE *de Camerino*. C'eſt l'opinion commune, qui ſuppoſe que ces changemens de nom vinrent du changement de réſidence des MARQUIS.

Il faut encore ajouter deux *Marches*, dont le commun des *Hiſto-*

(91) *Marca*, ou *Marchia*, *Tridentina*.
(92) *Marca Iporegiæ*, ou *Iporegienſis*.
(93) *Marca Taurinenſis*.
(94) *Marca Seguſiana*.
(95) *Marca Saonenſis*.
(96) *Marca Montisferrati*.
(97) *Marca Marthesiana*, ou *Marthesii*, que l'on croit avoir pris ſon nom de quelque *Marquis*, appellé *Marthesius*.
(98) *Marca Anconitana*, ou *Marca Wernerii*, ou *Garnerii*.
(99) *Marca Theatina*.
(100) *Marca Firmana*.

Digitized by Google

riens ne parle point : mais dont l'exiſtence eſt prouvée.

La MARCHE *de Gène* (101).

La MARCHE *de Milan* (102).

EDOUARD GANDUCCIO, dans un Livre qu'il fit imprimer à Gène en 1615 (103), dit « Qu'il a trouvé dans beaucoup d'anciènes *Chartes* » en parchemin, qu'il a ſoigneuſement examinées, que les OTTONS, » les HENRIS, les CONRADS, & les autres *Empereurs Allemans*, ſe » diſoient *Rois d'Italie* & *Seigneurs de Gène*; qu'ils avoient dans la » Ville un *Gouverneur*, qui la régiſſoit conjointement avec les *Con-* » *ſuls* & les *Juges*, leſquels étoient du nombre des *Citadins*; & » qu'en 1039 ſous le règne d'HENRI III (104), elle étoit gouvernée par » le *Seigneur* ALBERT, *Marquis*, & par GUILLAUME, *Conſul* & » *Juge du Seigneur Roi*, ITIER, *Conſul* & *Juge du Sacré Palais*, » TEUTON, ISEMBARD, & GUIZULF, tous trois *Juges du Sacré* » *Palais*» (105). On voit là bien clairement que *Gène* étoit gouvernée par un MARQUIS (106). Si l'on fait difficulté de s'en rapporter à cet Auteur, qui ſe contente de dire qu'il a vu beaucoup de *Chartes*, mais qui n'en caractériſe & n'en rapporte aucune; on ne ſe refuſera pas aux autres preuves de l'exiſtence de la MARCHE *de Gène*. Par ce *Diplôme* du 19 de Septembre 1164, que j'ai cité plus haut, l'*Empereur* FRÉDÉRIC I « accorde & confirme au *Marquis* OBIZON » MALASPINA (107) tout ce qu'on ſait que ſes Ancêtres ont juſte- » ment poſsédé dans la MARCHE *de Gène* ou dans l'Archevêché, » & ſoit dans la Ville, ſoit dehors, avec tous les Droits Régaliens & » toutes les choſes connues pour appartenir à *leur* MARCHE, &c» (108).

(101) *Marca Januæ*, ou *Genuæ*, *Januenſis*, ou *Genuenſis*.

(102) *Marca Mediolani*, ou *Mediolanenſis*.

(103) *Della Converſione de' Gentili.*

(104) C'eſt *Henri II*, Empereur; *Henri III*, Roi de Germanie.

(105) On lit, dans les *Antiq. d'Eſte*, p. 110: *Ho viſto & oſſervato nelle* Carte *pergamene antiche*, *che gli* Ottoni, Henrici, Conradi, *& altri* Imperadori Alemani *ſi chiamavano* Rè d'Italia, *e* Signori di Genova, *in quale Città pare che aveſſero un* Governatore, il *quale giuntamente con i* Conſoli *e* Giudici, *che erano de gl' iſteſſi Cittadini, avevano cura del Governo della Città; e l'anno* 1039, *governavano li ſeguenti.*

Anno X imperante Henrico III, Rege Italico.

Dom. Albertus *Marchio.*
Wilielmus *Conſul & Judex Dom. Regis.*
Iterius *Conſul & Judex Sacri Palatii.*
Teuto *Judex Sacri Palatii.*
Iſambardus *Judex Sacri Palatii.*
Guizulfus *Judex Sacri Palatii.*

(106) Le *Marquis Albert*, Gouverneur de Gène en 1039, ne peut être que le *Marquis Albert-Azzon I d'Eſte*, s'il étoit encore vivant; ou ſon fils le *Marquis Albert-Azzon II.* Le Père étoit fils du Marquis *Otbert II*, lequel l'étoit de ce *Marquis Otbert*, dont il eſt parlé dans la dernière *Epoque.* On a de fortes préſomptions que ce dernier avoit été *Gouverneur* de la *Marche de Gène*; & comme on la trouve en divers tems poſſédée par des *Marquis d'Eſte*, ou des *Marquis de Maleſpine*, ſes décendans, on a lieu de croire qu'elle étoit reſtée héréditaire dans ſa Maiſon. C'eſt ce qui ſe trouve confirmé par un *Diplôme* de *Frédéric I*, dont je vais parler.

(107) Les *Marquis de Maleſpine*, aujourd'hui en Italien *Maleſpina*, s'appelloient anciènement dans cette Langue, de même qu'en Latin, *Malaſpina.*

(108) *Concedimus & confirmamus*

Ces derniers mots ſemblent dire aſſés nètement que les Ancêtres du *Marquis* OBIZON, qu'on croit trouver dans ceux de la *Maiſon d'Eſte*, avoient poſsédé la MARCHE *de Gène*; ce qui montre que l'établiſſement de cette *Marche* êtoit ancien. En effet, on a lieu de préſumer que c'eſt elle qui ſe trouve déſignée, par le nom de *Côte d'Italie* (109), dans cet *Edit* de l'*Empereur* LOUIS II, dont j'ai rendu comte ſous l'année 866. J'ajoute une autre preuve, qui ſert en même tems pour la MARCHE *de Milan*. Le 19 d'Octobre 1184, le *Marquis* OBIZON I D'ESTE, fils du *Marquis* FOULQUE, & petitfils du *Marquis* ALBERT-AZZON II, fut inveſti par le même *Empereur* FRÉDÉRIC I, à Vérone, de la MARCHE *de Gène*, de la MARCHE *de Milan*, & de tout ce que le *Marquis* ALBERT-AZZON II avoit tenu de l'*Empire*, pour tenir le tout en Fief direct, avec toutes prérogatives honorifiques (110). On ne doit pas balancer à croire qu'il n'y ait eu même d'aſſés bone heure une MARCHE *de Milan*. La Ville de ce nom & les Villes circonvoiſines ne ſe trou-

omnia quæ in Januenſi Marchia, *vel Archiepiſcopatu, ejus rationabiliter anteceſſores viſi ſunt habere, tam in civitate, quàm extra, cum omnibus Regalibus, & cum omnibus his, quæ ad* ipſorum Marchiam *pertinere noſcuntur, &c.*

(109) *Littus Italicum.*

(110) C'eſt ce qu'on apprend d'un *Diplôme* de cet *Empereur*, rapporté d'après l'Original par *Muratori* dans les *Antiquit. d'Eſte*, P. I, Ch. VI, p. 35. Voici ce qu'on y lit. *Anno Dominicæ Nativitatis MCLXXXIIII, die Veneris, qui eſt Tertio Decimo exeunte Menſe Octobris, Indictione ſecunda, cùm* Federicus Romanorum Imperator *apud Veronam in Palatio Sancti* Zenonis *cum maxima Curia eſſet, & in præſentia bonorum hominum, nomina quorum hæc ſunt.... Dominus* Imperator Federicus *inveſtivit* Marchionem Obizonem de Heſt *de* Marchia Genuæ *&* de Marchia Mediolani, *& de omni eo, quod* Marchio Azzo *habuit & tenuit ab* Imperio, *ita ut jam dictus* Marchio *habeat & teneat à predicto* Imperatore *ad rectum Feudum cum omni honore illud totum, quod ad* Imperium *ſpectat.*

1°. La Date de ce *Diplôme* mérite de l'attention. *Elle marque*, dit *Muratori*, p. 36, *le jour précis par ces paroles :* Die Veneris, qui eſt Decimo Tertio exeunte menſe Octobris (Le Jour de Vendredi, qui eſt le treiziéme ſortant le mois d'Octobre). *Come peu de gens entendent ce que cette Phraſe ſignifie, qu'ils ſachent qu'elle ſignifie le XIX d'Octobre, parceque, dans ce tems-là, les Notaires, & ſpécialement ceux de la* Marche de Vérone *& de ſes environs, avoient coûtume de comter les jours juſqu'à la moitié du mois, en commençant par le premier, ce qu'ils ſignifioient par* introeunte Menſe (entrant le Mois). *Ils exprimoient l'autre moitié par* exeunte Menſe (ſortant le Mois), *& comtoient les jours en rétrogradant depuis le dernier. Ici donc il reſtoit encore treize jours* (le 19 compris) *pour achever le mois.*

2°. *Muratori* dit plus bas : *De cette Inveſtiture donée au* Marquis Obizon, *nous pouvons conclure que les* Marquis d'Eſte, *avant de porter ce Titre diſtinctif, avoient pris celui de* Marquis, *à cauſe des* Marches de Milan *&* de Gène. *Il me paroit probable que, ſi ce n'eſt pas pluſieurs, au moins un de leurs Ancêtres avoit eu par Inveſtiture des* Empereurs *le* Gouvernement *de ces* Marches; *& qu'enſuite ſes Décendans, par conceſſion Impériale, avoient au moins établi ſur elles leur titre de* Marquis.... *Les Aſcendans & les Collatéraux du* Marquis (*Albert-Azzon II*).... *portèrent tous ce titre; ce qui fait beaucoup pour la gloire de la* Maiſon d'Eſte; *& marque que cette diſtinction honorifique, dont ils étoient en poſſeſſion, avoit quelque fondement ſolide, que ne purent ébranler le changement que reçurent avec le tems, les Cités, & le Siſtême de leur Gouvernement.* Cette obſervation n'eſt pas aſſés exacte.

Digitized by Google

vent nulle part compriſes dans aucune des autres *Marches* connues. Il eſt donc probable qu'on en fit une ſous le nom de MARCHE *de Milan*, laquelle vraiſemblablement fut compoſée d'abord de ce qui formoit le *Gouvernement* commis au COMTE *du Sacré Palais*, & ne devoit pas différer de ce que nous avons vu que les *Empereurs* CHARLE LE GRAS & LOUIS III appellent le DUCHÉ *d'Italie*. Mais dans la ſuite cette *Marche*, ou, ſi l'on veut, ce *Duché-Marquiſat* perdit beaucoup de ſon étendue. *Milan* eut ſes DUCS & MARQUIS particuliers; & le COMTÉ *de Pavie*, avec le reſte du DUCHÉ *d'Italie*, reſta ſoûmis aux COMTES *du Palais*. Ce que j'avance n'eſt pas ſimplement une conjecture. On trouve des *Marquis d'*ESTE, qui, ſans être COMTES *du Sacré Palais*, étoient MARQUIS & DUCS *de Milan*; & de plus on ne ſauroit douter que leurs premiers Auteurs n'en euſſent été DUCS & MARQUIS (111).

PELLEGRINO PRISCIANO (112), dans ſes *Mémoires* manuſcrits, a

(111) C'eſt ce que *Muratori* commence de prouver à la p. 37 du même Ouvrage: mais avant d'entrer en matière, il fait connoître ſon amour pour la vérité par ces paroles. *Il faut d'abord que je faſſe mention de quelques Actes imprimés en* 1671 *à* Milan *chés* Louis Monti, *ſous ce titre*: Glorioſa Nobilitas illuſtriſſimæ Familiæ Vicecomitum. *Dans le quinzième de ces* Actes, *fait à* Milan *en* 1028, *je lis les paroles ſuivantes.* Dum in Dei nomine in Caminata Solarii propriæ habitationis D. *Azzonis Marchionis & Comitis* ipſius Civitatis, per ejus data licentia adeſſet, &c. *Dans le dix-ſeptième* Acte, *fait en* 1033, *on trouve ces autres paroles.* In Chriſti nomine. Amen. In Laubia propria habitationis D. *Azzonis Marchionis Comitis* iſtius Civitatis. Ibique præfatus D. *Marchio* ſedens ad juſtitiam faciendam, &c. *Trois autres* Actes *font auſſi mention du* Marquis Azzon. *Dans ce temps floriſſoit le* Marquis (*Albert*)-Azzon (I), *père du* Marquis Albert-Azzon II, *que l'on appelloit de même le* Marquis Azzon. *Ces* Actes *ſont donc d'une extrême importance, en ce que leur témoignage prouve que les Auteurs de la* Maiſon d'Eſte *avoient autrefois été* Seigneurs de Milan. *Mais, come je ne ſuis point de ceux qui cherchent à flater aux dépens de la vérité, que les Lecteurs ſachent que ces* Actes *& les autres contenus dans le même volume, ſont tous (excepté quelques-uns moins anciens) ou ſuppoſés, ou du moins ſuſpects, come étant ſortis de l'atelier de* Charle Galluzzi, Milanois, *fameux Impoſteur de notre tems. Il en fit tant, qu'à la fin, après avoir trompé par de pareils* Actes *de ſa façon beaucoup de Familles d'ailleurs très nobles, il fut, vers* 1680, *découvert, convaincu, & par Arrêt de l'Excellentiſſime* Sénat de Milan, *étranglé & brûlé dans la Place de S.* Etiène *de cette Ville. J'avois depuis longtems reconnu la fauſſeté de ces* Actes, *lorſqu'en dernier lieu, c'eſt à dire en* 1715, *j'en fus encore mieux inſtruit, aiant eu ſous les ieux à* Milan *les* Chartes *en parchemin de ces* Actes, *leſquelles y ſont conſervées, come des pierres précieuſes, dans un magnifique Cabinet. Quiconque ſe connoît aux anciens Caractères & s'occupe de l'étude des Antiquités, voit, au premier coup d'œil, que ces* Chartes *trompeuſes & ridicules ſont de nouvelle fabrique. Si M.* Jaque-Guillaume Imhoff, *célèbre Généalogiſte d'*Allemagne, *avoit auſſi bien connu ces* Actes, *il eût apporté plus de précaution à s'en ſervir pour dreſſer la Généalogie d'une Famille de* Milan, *dont la très ancienne Nobleſſe n'a pas beſoin de l'appui de pareilles Impoſtures.*

(112) *Vers* 1495, dit *Muratori*, même Ouvrage, Ch. IX. p. 68, Pellegrino Priſciano (Ferrarois), *ſavant Archiviſte d'*Hercule I, Duc de Ferrare, *recueillit, dans pluſieurs Volumes, tout ce qu'il put trouver concernant la* Maiſon d'Eſte *& la* Ville de Ferrare. *Ce ne fut pas avec une exacte*

Digitized by Google

copié pluſieurs morceaux d'une anciène *Chronique des Archevêques de Milan*, laquelle, commençant par S. BARNABÉ, finit, vers 1350, par JEAN VISCONTE (113). Ce Compilateur rapporte qu'on lit dans un Chapitre de cette *Chronique*, « Qu'ADEMARE *de Mendotiis* (114), » Cardinal de l'Egliſe de *Milan*, en fut élu le LXVe. Archevêque, » en 948; & qu'avant ſon tems, il y avoit trois *Seigneurs princi-* » *paux dans Milan*; le DUC, lequel étoit de la *Maiſon des* MARQUIS » *d'*ESTE; le COMTE, lequel étoit de celle *de* SAINT-BONIFACE *de* » *Vérone*, qui depuis dona des MARQUIS à la MARCHE *de Tréviſe*; » & l'ARCHEVEQUE, (115). Cette même CHRONIQUE fait le détail

critique. Elle n'étoit pas encore en uſage: mais ce fut certainement avec un ſoin incroïable & beaucoup de fidélité. Plût au Ciel que nos Princes euſſent conſervé tous ces Volumes manuſcrits, come ils méritoient d'être conſervés; & qu'un Artificier n'en eût pas à Ferrare *emploié le plus grand nombre à la compoſition de ſon Artifice, enſorte qu'il n'en reſte que très peu! J'en aurois tiré peut-être de grandes lumières, pour porter le jour dans les Antiquités de la très noble* Maiſon d'Eſte. Priſciano *& ſon fils* Louis *en ont cherché l'origine dans des Siècles très reculés, & l'ont trouvée dans la* Marche de Frioul, *dès le tems d'*Attila, *ſe fondant ſur un ancien* Poème, *que nous avons en manuſcrit dans la Bibliothéque d'*Eſte. *Ils ont d'ailleurs uni cette* Maiſon *à celles d'*Hugue le Grand, Marquis de Toſcane, *& de* Sigefred, *le premier, qui nous ſoit connu des Ancêtres de la fameuſe* Comteſſe Mathilde. *Le ſentiment du vieux* Priſciano *ſe trouve depuis, avec quelque différence, embraſſé par* Mario Equicola *dans un Traité manuſcrit ſur la* Maiſon d'Eſte, *par* Gregoire *&* Jean-Batiſte Giraldi, *par* Gaſpar Sardi, *& par d'autres, entre leſquels je ne dois pas oublier le célèbre* Sigonius, Modénois, *dont l'avis eſt que le* Marquis (*Albert*)-Azzon (*I d'Eſte*) *décendoit d'un* Albert, *frère de* Thédald, *aieul maternel de la* Comteſſe Mathilde.

Muratori, dans la *Préface* du même Ouvrage, p. XIX, fait connoître le Poème allégué ci-deſſus. *Je ſais*, y dit-il, *que des Ecrivains repréſentent la* Maiſon d'Eſte, *floriſſante, féconde en Héros, & maîtreſſe de la* Terre d'Eſte, *même vers l'an 428 de l'Ere vulgaire. Ils s'appuient ſur une Hiſtoire de la* Guerre d'*Attila*, Roi des Huns, écrite en Latin par *Thomas d'Aquilée*, Secrétaire en ce tems-là du Patriarche *Nicetas*, & depuis traduite en Langue *Provençale* par *Nicolas Caſola, Bolonois*, pour en faire préſent à *Boniface d'Eſte*, dit le *Marquis par excellence*. François de Roſſi, *Libraire à Ferrare, y fit paroître, en 1568, un Abrégé du même Ouvrage en Langue vulgaire Italiène. On conſerve aujourd'hui, parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque d'*Eſte, *l'Ouvrage de* Caſola, *lequel forme deux gros Volumes, eſt écrit en* Vers Provençaux, *ou pluſtôt* François, *& porte pour titre:* Liber primus *Atile* Fragelli Dei tranſlatus de *Cronica* in Lingua *Francie* in MCCCLVIII, per *Nicolaum* olim D. *Johannis de Caſola* de Bononia. *Muratori* rapporte le *Prologue* de cet Ouvrage, où l'Auteur ſe nome lui-même en *François*, *Nicolas da Chazoil il Lomgbards*, & dit que ſa maiſon eſt à Bologne. *Je ne veux pas examiner*, dit enſuite *Muratori*, p. XX, *ſi cet Auteur a conſulté de bons, ou de mauvais* Hiſtoriens. *Il me ſuffit de m'être aſſuré qu'à la première inſpection, on reconnoît que l'Ouvrage eſt un véritable* Roman *dans le goût de ce tems-là. Je ne pouvois, ni ne devois par conſéquent élever deſſus un édifice, que mon deſſein eſt de rendre très ſolide.*

(113) Cette *Chronique* me paroît devoir être celle que, dans la ſuite, on me verra ſouvent citer, d'après *Puricelli*, ſous ce Titre: *Le Catalogue, les Succeſſeurs de S. Barnabé.*

(114) *Muratori* croit qu'il faut lire *de Menclotiis*. C'eſt celui dont je parle dans l'*Epoque* précédente, aux *Savans & illuſtres*, Art. *Manaſſés*, & qu'avec *Ughelli*, je nome *Ademare de Menalitiis.*

(115) Ademarius de Mendotiis, *Ec-*

des Droits appartenans aux anciens DUCS, ou MARQUIS *de Milan*. Les principaux étoient d'hériter de tous ceux qui mouroient ſans héritiers; & de recevoir une certaine ſomme pour chaque Enfant nouveau né. Ces différens Droits étoient perçus dans leur *Cour*, ou Palais de Juſtice; & la Place dans laquelle elle étoit ſituée, s'appelloit la *Cour du Duc* (116), nom dont on retrouve des traces dans celui qu'elle porte aujourd'hui (117). La même *Chronique*, après avoir rendu comte du Gouvernement des *Ducs*, dit, « Qu'un DUC, » dont elle parle, ſe promenant pendant la nuit dans la Ville de » *Milan*, y fut bleſſé mortellement; & qu'en mourant il lègua tous » ſes droits au *Marquis d'Eſte*, ſon frère: Que ce *Marquis d'Eſte*, » étant aſſiégé dans *Eſte* par les *Véronois*, demanda du ſecours au » DUC, ſon frère; que le DUC, à la tête des Troupes de *Milan*, » marcha vers *Eſte*, fit lever le ſiége, & lui-même enſuite aſſiégea » *Vérone*: Que les COMTES *de Saint-Boniface* réſidoient à *Parabagio*, » d'où, ſelon quelques-uns, ils tiroient leur origine, que d'autres » plaçoient à *Soreſina*: Que ces deux *Seigneurs Temporels* furent dé- » truits par les *Tirans*, & les *Rois*, qui ſurvinrent, & qui furent » leurs Ennemis: Enfin que le troiſième, lequel étoit *Seigneur ſpi- » rituel*, étendoit ſa puiſſance ſur tout le Diſtrict de *Milan* » (118).

eleſiæ Mediolanenſis Cardinalis, Archiepiſcopus Mediolani *LXV, Anno Domini DCCCCXLVIII..... Ante iſta tempora tria florebant* Dominia magna *in* Mediolano. *Scilicet* Ducis de Domo Marchionum Eſtenſium; Comitis Sancti Bonifacii *de* Verona, *qui fuerunt* Comites Marchiæ Triviſanæ, *&* Archiepiſcopus.

(116) *Et iſte* Dux *habebat has Juriſdictiones. Nam omnibus decedentibus ſine hærede hæres erat. De qualibet ſporta taxtam taxæ non majorem, nec minorem, ſed mediocrem accipiebat. De quolibet parvulo nato cenſum habebat. De qualibet fornata panis primo eligebat. De quolibet curru lignorum groſſius eligebat. Jus ſtateræ Communitatis ad ipſum pertinebat: quod jus nobilibus* Capitaneis Portæ Romanæ *de* Vicecomitibus *in feudum dedit.* Hic Dux *omnia ſupradicta jura ſua in* Curia Ducis *recipiebat; unde illa Platea tale nomen habet.* Ces paroles de la *Chronique* ne font connoître que quelques-uns des Droits du *Duc.*

(117) Elle s'appelle *il Corduſo*, ou *Corduſe.* Ceux qui connoiſſent la Langue *Italiène*, s'appercevront aiſément que ce nom eſt une corruption de *Curia Ducis.*

Je ne prétens pas, dit *Muratori*, Antiquit. d'Eſte, P. I, Ch. VI, p. 38, *qu'un Ecrivain, tel que celui de cette* Chronique, *éloigné de quatre Siècles du tems dont il parle, puiſſe fournir un témoignage autentique & déciſif dans la recherche, dont il eſt queſtion. Come cependant il parle de ce qui concerne ſa patrie, où l'on pouvoit conſerver encore bien des choſes, qui fiſſent connoître que les* d'Eſte *avoient autrefois été* Gouverneurs *de cette* Marche, *cet Ecrivain peut être de quelque poids. En tous cas il eſt un ſur garant de la Tradition, qui ſubſiſtoit de ſon tems.*

(118) *Hic* Dux *de nocte per Civitatem ambulans vulneratur à Vicenariis & Vicentibus, & moriens omnia ſua jura Fratri ſuo* Marchioni Eſtenſi *legavit.* Marchio Eſtenſis *in* Eſte *à* Veronenſibus *obſeſſus, ab iſto* Duce *Fratre ſuo auxilium quarit. Et* Dux *uſque in* Eſte *cum* Mediolanenſibus *copiis ſe movit, & obſidionem removit. Deinde* Veronam *obſedit ipſe.* Comites Sancti Bonifacii *in* Parebiago *reſedere. Ab iſtis enim ſuæ originis exordium, ut aliqui dicunt, vel potius ſecundùm alios, illi de* Soreſina *ſuæ Nobilitatis initium habuerunt. Iſte duo* Dominia temporalia, *adverſis ſuperve-*

SUR LES DUCS, LES MARQUIS ET LES COMTES, &c.

GALVANO FIAMMA, *Milanois* & Religieux Dominiquain, avoit compoſé pluſieurs *Chroniques*, qui ſont en manuſcrit dans la célèbre *Bibliothèque Ambroiſiène à Milan*. Une de ces *Chroniques* avoit été trouvée dans la *Bibliothèque* du MARQUIS *de Mantoue* par PRISCIANO, qui dit y avoir lu, « Qu'en 930, LAMBERT, nomé RAMBERT par » cette *Chronique*, eut ILDUIN pour ſucceſſeur à l'Archevêché de » Milan : Qu'alors il y avoit à *Milan* trois *Seigneuries principales* ; pour » le temporel celle de l'EMPEREUR (119) ; pour le ſpirituel celle de » l'ARCHEVEQUE, qui, par an, avoit de revenu 80 mille Florins » d'or ; Que la troiſième *Seigneurie* étoit celle d'un des *Marquis* » *d'*ESTE, lequel fut DUC *de Milan*, & reçut de l'*Empereur* la fa- » culté de créer les *Vicomtes*, auxquels appartenoit le *Droit du Sang*, » c'eſt à dire qu'ils étoient *Juges criminels* : Que ce DUC avoit pour » frère le *Marquis d'*ESTE, que les *Véronois* aſſiégèrent dans le Châ- » teau d'*Eſte* ; que le DUC ſe hâta d'aller au ſecours de ſon Frère, » qu'il fit lever le ſiége d'*Eſte*, & qu'il aſſiégea *Vérone* (120). Enfin » que, de retour à *Milan*, il fut bleſſé mortellement ; & que, par » ſon teſtament, il laiſſa le DUCHÉ *de Milan* à ſon frère le *Marquis* » *d'*ESTE » (121). LANDULF l'*Ancien*, Ecrivain *Milanois*, qui compoſa, vers 1080, une *Chronique*, y parle de *Milan* aſſiégé par l'*Empereur* CONRAD I, en 1037 ; & fait enſuite un Chapitre, *Des querèles, ſurvenues entre les* CAPITAINES *&* VALVASSEURS *d'une part, & le* PEUPLE DE MILAN *de l'autre* (122). Il rejète « la cauſe de cette

nientibus Tyrannis, *ſeu* Regibus, *extirpata ſunt*. Tertium ſpirituale *per omnia dominabatur*.

(119) Come au tems dont on parle, il n'y avoit point d'*Empereur* ; il auroit falu dire, *le Roi* : mais on verra quelque autre part, que les anciens *Hiſtoriens Milanois* appelloient *Empereurs* les *Rois d'Italie* ; & qu'ils les qualifioient même *Empereurs de Milan*.

(120) *Mortuo* Ramberto (*Lamberto*) *Archiepiſcopo ſucceſſit* Ilduinus, *Anno Domini DCCCCXXX.... Iſtis temporibus in* Mediolano *erant tria* magna Dominia ; *ſcilicet* Imperium *in temporalibus* ; & Archiepiſcopatus *in ſpiritualibus*, *habens omni anno in reditibus pluſquam LXXX millia Florenorum auri.... Tertius* Dominus *fuit unus de* Marchionibus de Eſt. *Hic fuit* Dux Mediolani, *& habuit ab* Imperatore *autoritatem faciendi* Vicecomitis, *cujus erat jus ſanguinis. Hic habuit Fratrem, qui erat* Marchio Eſtenſis, *quem* Veronenſes *in Caſtro de* Eſte *obſederunt*, *in cujus auxilio* Dux Mediolani *properavit, obſidionem amovit, & verſa vice Civitatem* Veronenſem *obſidione vallavit.*

(121) Après avoir dit que, de retour à *Milan*, *le* Duc reçut une bleſſure mortelle, cet Ecrivain ajoute : *& moriens* Ducatum Civitatis Mediolani, *Fratri ſuo* Marchioni Eſtenſi *teſtamento reliquit.*

Muratori dit, p. 39 de ſes *Antiquités d'Eſte* : Galvano Fiamma, *qui ſe nome lui-même dans ſes Ecrits* Gualvaneus de la Flamma, *fleuriſſoit vers* 1320. *Il a peu de critique ; & n'eſt pas fort exact dans la Chronologie des Siècles éloignés de ſien ; diſgrace commune au plus grand nombre des* Hiſtoriens *de ces tems-là. C'eſt néanmoins un Auteur, dont le témoignage n'eſt point à mépriſer, ſur tout quand il parle des Affaires de ſa patrie... Il a coûtume, ſur les choſes anciènes, de ne rien avancer ſans le tirer d'Auteurs, qui l'avoient précédé, bons ou mauvais.* On a vu, ci-devant, qu'il en poſſédoit un très grand nombre, qui n'exiſtent plus. Conſultés la *Note* 90, p. 744.

(122) *De diſcordia, quæ fuit inter* Capitaneos & Valvaſſores *ex parte una, & Populum* Mediolanenſem *ex altera.*

Digitized by Google

» Guerre Civile ſur les DUCS, qui précèdemment, par leur cou-
» rage & leur habileté, gouvernoient & défendoient la Ville de *Milan*;
» qui lui procuroient avec ſoin ce qui lui pouvoit être honorable;
» qui rétabliſſoient, avec attention & ſageſſe, ce que l'Imprudence
» avoit ruiné; qui, dans le cas d'un tort fait injuſtement à quelqu'un,
» veilloient à ce que ſon auteur le réparât à quelque prix que ce
» fût; qui, lorſque la Guerre n'exerçoit point leur courage, pour
» ſervir les *Rois*, ou pour écarter les Ennemis répandus de toutes
» parts autour de *Milan*, jouiſſoient, en Chrétiens humbles & pieux,
» des plaiſirs de la Paix: mais qui, lorſque, ſans reſpect pour la
» mémoire de leur prédéceſſeurs & de leurs ancêtres, ils eurent,
» pour je ne ſais quelles mauvaiſes raiſons, cédé petit à petit à de
» *nouveaux* CAPITAINES tout ce qui faiſoit l'éclat de leur Dignité (123),
» perdirent leurs honeurs & leur puiſſance; enſorte que le PEUPLE
» fut obligé de rendre à quelques CAPITAINES, élevés par les DUCS,
» le reſpect & l'obéiſſance qu'il devoit aux DUCS même » (124).
Dans la ſuite, le PEUPLE entreprit de ſecouer le joug de ces CAPITAINES, qu'il trouvoit plus peſant que celui de ſes anciens DUCS. Ces divers témoignages d'*Hiſtoriens*, en confirmant l'exiſtence de la MARCHE *de Milan*, font connoître qu'en même tems elle étoit DUCHÉ; ce qui devoit venir de ce qu'ainſi que je l'ai dit, CHARLEMAGNE avoit laiſſé le titre de DUC au *Gouverneur de Milan*. D'autres

(123) On voit, *Not.* 116, que le *Duc de Milan* avoit inféodé les *Poids & Meſures* de la *Communauté de Milan* aux nobles *Capitaines de la Porte Romaine*, leſquels étoient des *Viſconti*. L'Auteur s'exprime mal ſans doute; & veut dire que les *Poids & Meſures* furent inféodés aux *Viſconti*, leſquels étoient de la famille des *Capitaines de la Porte Romaine*. *Galvano Fiamma* dit *Not.* 120, que les *Ducs* avoient le droit de créer le *Vicomte*, par qui la Juſtice criminelle étoit exercée. Le nom de *Viſconte*, lequel eſt en *Italien* la même choſe, que *Vicecomes* en *Latin*, & *Vicomte* en *François*, donne lieu de croire que ce fut aux mêmes *Capitaines de la Porte Romaine*, qu'ils avoient inféodé la Charge de *Vicomte*. Alors tout ſe donoit en Fief. Il eſt à croire que la Branche de ces *Capitaines*, dans laquelle ſe perpétua cette Charge, en prit le nom de *Viſcomte*. *Landulf l'Ancien* nous dit ici, que les *Ducs* donèrent en Fief tous leurs Honeurs à de *nouveaux Capitaines*. Il ſuit de ces paroles, écrites longtems avant que les *Viſconti* fuſſent *Seigneurs de Milan*, qu'il s'en faut beaucoup que cette Maiſon eût une origine auſſi anciènement illuſtre, que l'ont prétendu divers Ecrivains, qui n'ont écrit que lorſqu'elle poſſedoit le nouveau *Duché de Milan*.

(124) *Hujus cauſſa belli* Duces, *qui hanc Urbem animi ſcientia, & corporis virtute regere ac tutare ſolebant.... Qui quod honeſtum erat Civitati curioſe procurabant, & quod incaute fractum ſtudioſe & ſapienter conſolidabant, & quod injuſte actum in aliquo, continuo per aliquam cauſſam emendare & ſatisfacere injuriantem procurabant... Præter tempora, in quibus* Regum *bellis, aut inimicorum catervis longe lateque diſperſis, ſtrenuiſſime ac decenter inſiſtebant, pacem & gaudium humiliter ac devote fruebantur. At poſtquam neſcio quibus de malis cauſſis honorificentiam, atque ſuarum dignitatum magnificentiam Duces* novitiis Capitaneis *paulatim dederunt, maximis nudati honoribus, antiquorum & ſuorum parentum reverentiam obliti, in honoribus eunctis annullati ſunt. Itaque univerſus* Populus *reverentiam & debitum, quod* Ducibus *impendere ſolebant, paucis* Capitaneis, *quos* Duces *ſublimaverant exhibebant.*

témoignages nous montrent cette MARCHE & celle *de Gène* bien avant FRÉDÉRIC I. La dernière exiſtoit en 1044, come le prouve un *Plaid*, tenu dans le mois de Janvier de cette année à *Rapallo*, lieu de l'Etat de *Gène*, par les *Marquis* ALBERT, & ALBERT-AZZON (125). Cet ALBERT-AZZON eſt ALBERT-AZZON II D'ESTE, ſuppoſé que ſon Père ALBERT-AZZON I fût mort alors. Pour le *Marquis* ALBERT, ce doit être un Frère de ce dernier. Dans ce *Plaid*, les deux MARQUIS ſont Juges ordinaires, & non Commiſſaires Impériaux. Ils ne prènent point d'autre qualité que celle de MARQUIS. ALBERT, apparemment come l'aîné de rang, ou d'âge, ſigne ſeul. Ils prènent ſous leur protection des Biens du Monaſtère de S. FRUCTUEUX près de *Gène*. Par un autre *Jugement* rendu le 24 de Janvier 994 à *Lavagna*, *Comté* placé dans un Canton de la MARCHE *de Gène* (126), le *Marquis* OTBERT avoit déja pris ſous ſa protection les mêmes Biens du même Monaſtère. Ce *Marquis* OTBERT eſt le ſecond du nom, père du *Marquis* ALBERT & grandpère du *Marquis* ALBERT-AZZON II D'ESTE. Il ne paroît dans cet *Acte* que come exerçant la Juſtice ordinaire; & non celle de Réviſion & d'Appel délèguée aux COMMISSAIRES *Impériaux* ou *Roïaux*. Il n'eſt nomé dans le corps de l'*Acte*, & dans la ſignature lui-même ne ſe qualifie qu'OTBERT *Marquis*. Ajoûtons que les COMMISSAIRES *Impériaux*, ou *Roïaux*, mètoient ſous la protection de l'*Empereur*, ou du *Roi*: mais les MARQUIS prenoient ſous leur protection propre dans l'étendue de leurs *Marches*. Il n'eſt donc pas douteux que le *Marquis* OTBERT II, & les *Marquis*, ſes Fils & Petitfils, ne fuſſent MARQUIS *de Gène*. La MARCHE *de Milan* exiſtoit auſſi plus anciènement, qu'on ne l'a vu ci-deſſus. Peut-être en peut-on apporter en preuve un *Plaid*, ou *Jugement* d'OTBERT *Marquis* & COMTE DU SACRÉ PALAIS, père de ce *Marquis* OTBERT II, que je viens de nomer. Ce PLAID, qui n'a pour objet que la confirmation, ou, come nous diſons, l'*Omologation* d'un Echange de Biens, ſitués dans le Mantouan, fait entre GUILLAUME, Evêque de Mantoue, & le *Comte* ALBERT-AZZON, biſaieul de la *Comteſſe* MATHILDE, ſe tint à *Pavie*, au Palais Impérial, dans la Chambre qui précèdoit celle à coucher, le 6 de Décembre 964, l'An III de l'*Empire* d'OTTON I, & du *Règne en Italie* d'OTTON II. Dans le cours de l'*Acte*, OTBERT eſt qualifié deux fois MARQUIS & COMTE *du Sacré* PALAIS: mais dans ſa Signature il ne prend lui-même que la dernière de ces qualités (127).

(125) Ce *Plaid*, tiré d'un ancien Regiſtre de l'Abbaïe de S. *Fructueux*, eſt imprimé dans les *Antiquit. d'Eſte*, P. I, Ch. XIX, p. 183.

(126) Ce *Jugement*, copié ſur le Regiſtre *A* de la même Abbaïe, ſe lit dans les mêmes *Antiquit.* Ch. XV, p. 133.

(127) Ce *Plaid* eſt imprimé dans le *Bullaire du Mont-Caſſin* de *Corneille Margarino*, T. II, Conſt. 61. Il commence ainſi. *Dum in Dei nomine* Civitate Paviæ *in Palacio Domni* Imperatoris, *in Caminata quæ eſt ad ante Caminata dormitoria ipſius Palacii in judicio adeſſet* Odbertus Marchio & Comes Palacio *ſingulorum hominum juſticias faciendas, ac deliberandas.*

On ne ſait pas bien quelle étoit alors la forme du Gouvernement dans le *Roïaume d'Italie*, hors des MARCHES *de Frioul*, *de Spolète*, & *de Toſcane*. On a lieu cependant de conjecturer ſur ce *Plaid*, que *Milan* & les païs circonvoiſins, formoient une ſeule Juriſdiction, nomée alors ou depuis, la MARCHE *de Milan*, & ſoûmiſe au *Gouvernement* du COMTE *du Palais*, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à *Pavie*. On voit ici que GUILLAUME, Evêque de Mantoue, & le *Comte* ALBERT-AZZON, lequel étoit alors COMTE *de Modène & de Reggio*, ſe préſentent devant le *Marquis* OTBERT, come devant leur Juge naturel, & non come devant un Juge d'Appel, ou délégué; & l'on voit en même tems de quelle étendue étoit le *Gouvernement* du *Marquis* OTBERT (128). C'eſt donc come *Gouverneur* particu-

Erantque cum eo Agelmundus, Bono &c. *Judices idem Domni* Imperatoris, *& reliqui plures. Ibique eorum veniens preſencia* Adelbertus *qui &* Atto (même nom qu'*Azzo*) *filius bone memorie* Sigefredi, *&c.* Vers la fin de l'*Acte*, on lit. *Quidem & ego* Albertus *Notarius*, *ex juſſione ſupraſcripti* Odberti Marchio *&* Comes Palacio, *&c.* La Date eſt: *Anno* Imperii Ottoni *&* Regni *item* Ottoni *filio ejus Deo propicio hic in* Italia *Tercio*, *ſeſto die Menſe Decembris*, *Indictione Octava.* Au deſſous de la Date *Otbert* ſigne: *Odbertus Comes Palacii. Muratori* rapporte cette *Acte* entier, *Antiq. d'Eſte*, P. I, Ch. XVI, pp. 139-42.

(128) Les obſervations, que je viens de faire, ſont d'après *Muratori*, qui dit, ibid. p. 142: *Non è ancora ben chiaro, come foſſe regolato in que' tempi il Governo del* Regno de' Longobardi, *per quel che riguarda i paeſi non compreſi nelle* Marche di Spoleti, Friuli, Toſcana, e Ducato di Benevento. *Contuttociò non poco lume ci vien di qua per fondatamente coniettutare che* Milano *co' paeſi adiacenti coſtituiſſe una Giuriſdizione, appellata allora, o almeno ne' tempi ſuſſeguenti* Marca: *la cui direzione dependeſſe dal* Conte del Sacro Palazzo, *reſidente per l'ordinario in* Pavia. *Certo al vedere che* Guglielmo Veſcovo di Mantova..... *&* Alberto Azzo *Biſavolo della* Conteſſa Matilda (*il quale era allora* Conte di Modena, e di Reggio) *ſi portano a* Pavia, *e al Tribunal del* Marcheſe Oberto, *come a luogo di Giuriſdizione ordinaria, e non delegata, per trattare di Beni ſituati nel* Contado di Mantova: *noi poſſiamo dedurne, che il Governo d'eſſo* Marcheſe, *e l'eſtenzion della ſua Giuriſdizione arrivaſſe lontano.*

Ce ſavant Ecrivain rapporte enſuite, *ibid.* pp. 143 & 4, un autre *Plaid*, au haut duquel il met en Titre: *Guidizio tenuto in* Lucca *alla preſenza d'*Oberto Marcheſe *e* Conte del Sacro Palazzo, *con deciſione in favore del* Veſcovo di Reggio *per la* Corte Naſeta, *l'Anno* 964. L'Original en exiſte dans les Archives du Monaſtère de S. *Pierre*, précédemment S. *Proſper*, à *Reggio*: mais l'Ecriture a beaucoup ſouffert du tems; ce qui fait que le commencement eſt plein de lacunes, qu'il eſt impoſſible de remplir. Il finit par ces mots, *oſtenderunt illum..... Judex.....* & ces mots annoncent qu'il eſt queſtion d'un *Acte*, qu'on devoit lire dans ce *Plaid*. Il s'y trouve en effet inſéré tout entier; & l'on peut le voir dans l'*Italia Sacra*, T. V, *Append.* p. 1582, prem. Edit. C'eſt un *Diplôme* d'*Otton I*, par lequel, à la prière de l'*Impératrice Adélaïde &* d'*Adelbert*, *illuſtre Comte de Reggio, & de Modène*, il done, ou confirme à l'Egliſe de *Reggio* la *Court de Naſeta*. Ce *Diplôme*, mieux conſervé que le préambule de l'*Acte*, eſt du 8 d'Août de la même année. *Data VI Idus Auguſti Anno Dominica Incarnationis DCCCCLXIIII. Indictione VII. Anno* Imperii *invictiſſimi* Imperatoris Ottonis *Tercio. Actum* Civitate Luce *feliciter. Amen.* L'*Acte* du *Plaid* continue enſuite.

Après lecture faite de ce *Diplôme*, l'Evêque *Erménald* & ſon Avocat répondent à la demande, à quelle fin ils ont préſenté ce *Diplôme*? « Que » c'eſt pour le rendre public, afin » qu'on ne puiſſe pas les accuſer de » l'avoir obtenu furtivement & par » colluſion; & pour montrer qu'ils » ſont prêts de répondre à quiconque

lier de cette *Marche*, ou si l'on veut de ce Païs, & non come COMTE *du Sacré Palais*, qu'OTBERT reçoit les requêtes de l'Evêque GUILLAUME & du *Comte* ALBERT-AZZON. Le COMTE *du Sacré Palais*, come je l'ai dit dans le Volume précèdent, en parlant de l'inſtitution de cette Charge par CHARLEMAGNE, étoit un *Juge Souverain*, auquel on appelloit des *Jugemens* des DUCS, des MARQUIS, des COMTES; & même, en certains cas, de ceux des COMMISSAIRES *Impériaux*, ou *Roïaux*, quoique ceux-ci jugeaſſent ſouverainement. En un mot, le COMTE *du Sacré Palais* étoit le CHEF *de la Juſtice dans le Roïaume d'Italie*, & l'étendue de ſa Juriſdiction ne pouvoit être que celle du Roïaume même. Il ne me paroît pas que, du *Plaid*, dont je viens de parler, ni d'autres *Actes* pareils, on puiſſe con-

» aura quelque choſe à dire contre » leur propriété de la *Court*, dont il » eſt queſtion, laquelle leur eſt con- » firmée par ce *Diplôme* ». Ils ſomment enſuite *Ingelfred*, Juge, & Avocat de l'*Empereur*, préſent lui-même à ce *Plaid* (*qui ibi a preſens eſt*) « de » déclarer s'il n'eſt pas vrai, *que l'*Em- » pereur a lui-même ordoné qu'on » dreſsât ce *Diplôme*; qu'il l'a ſouſ- » crit de ſa main, & l'a fait ſceller » de ſon Anneau (*Annulo ſuo*); & » ſi des Biens, qui y ſont mentio- » nés, aucun appartient, ou non, » au *Domaine public*, c'eſt à dire » *Roïal* (*a* parte publica *pertinet*) ». *Ingelfred* déclare, « Que l'*Empereur*, » lequel eſt préſent, a lui-même or- » doné qu'on dreſsat le *Diplôme*; » qu'il l'a ſouſcrit de ſa propre main, » & l'a fait ſceller de ſon Anneau; » & que des Biens, qui y ſont men- » tionés, aucun n'appartient, par au- » cun droit qu'on puiſſe imaginer, & » ne peut appartenir légitimement au » *Domaine Public*, ou *Roïal*, ni au » *Domaine de la Marche*, où ces Biens » ſont ſitués (*a* parte publica, *nec a* » parte Marce *per nullusvis ingenio* » *pertinet*, *nec pertinere debet cum* » *lege*) ». Les *Juges* aiant été d'avis que la poſſeſſion de l'Evêque *Erménald* étoit légitime, *Otbert Marquis & Comte du Palais*, & *Hubert*, Evêque & *Commiſſaire du Seigneur Empereur*, mètent ſous ſa protection les Biens, dont il s'agit; & font défenſe qu'on inquiète l'Egliſe de *Reggio* dans ſa poſſeſſion, à peine d'une Amande de deux mille Mancoſes d'or, applicable moitié à la Chambre Imperiale, & moitié à ladite Egliſe. Le Notaire déclare enſuite, » Qu'il a écrit » cet *Acte* par l'ordre, tant de l'*Em-* » *pereur*, que d'*Otbert-(Aubert) Mar-* » *quis & Comte du* Palais, & d'*Hubert* » Evêque & *Commiſſaire*, & par l'a- » vis (*amunicione*) des *Juges* ». La Date eſt, *Anno* Imperii *Domini* Ottoni *& item* Ottoni *filius ejus gratia Dei* Rex *hic in* Italia *Tercio*, *Die Nono Menſis Auguſti*, *Indictione ſeptima*. Viènent enſuite les Souſcriptions; la I, Otberto, *Comes Palatii*, *ſubſcripſi*: la II, Ubertus *Dei gratia Epiſcopus interfui*; trois *Comtes*; deux *Evêques*; trois autres *Comtes*; quatre *Juges du Seigneur Empereur*; un *Notaire de l'Empereur*; un autre *Juge de l'Empereur*, & trois *Perſones*, qui ne prènent aucune qualité, ſouſcrivent après l'Evêque *Hubert*, dans l'ordre que je viens de dire; & tous, ainſi que lui, diſent qu'*ils ont été préſens*. *Interfui*, *ibi fui*, *interfuerunt*, *interfuit*. Deux autres *Perſones* ſignent enſuite leur nom abſolument ſeul.

Je ne ſuis entré dans ce détail, que pour doner, en paſſant, quelque idée de la manière de procèder dans les *Plaids généraux*, ou *ſolemnels*; & pour faire connoître la forme des *Jugemens*, ou, come nous diſons, des *Procès Verbaux* de ces ſortes d'Aſſemblées. Tous les autres *Plaids* n'en différoient que très peu, tant dans la manière de procèder, que dans celle de rédiger les *Jugemens*.

D'ailleurs le *Plaid ſolemnel*, dont il s'agit ici, fournit matière à quelques obſervations utiles.

1°. Dans le cours de l'*Acte*, le *Marquis Otbert* eſt nomé, dans un endroit *Otberto* (c'eſt come il ſigne); & dans deux autres *Auberti*, ou *Auberto*. Cette manière d'écrire ſon nom, ſemble prouver que notre nom *François*, *Aubert*, que nous regardons come tra-

clure qu'OTBERT prenoit ſon titre de MARQUIS de ce qu'il étoit *Gouverneur* de la MARCHE *de Milan*. L'*Hiſtoire* nous le montre avec ce titre, avant qu'il fût COMTE *du Sacré Palais*; ce qui le rendoit *Gouverneur* de la *Marche* en queſtion. D'ailleurs, quelques *Chartes* nous apprènent qu'il étoit fils d'un *Marquis* ADALBERT, de qui l'on ne ſait rien; pas même quelle *Marche* lui donoit ſon titre. D'où l'on peut inférer qu'OTBERT étoit originairement ce que nous pourions appeller un MARQUIS *Honoraire*. C'eſt à dire que, par la conceſſion de quelque *Roi d'Italie*, il avoit hérité de ſon Père le titre nu de MARQUIS, ſans aucun *Gouvernement* auquel ce titre fût attaché. Mais, en le voïant ici *Gouverneur* de la MARCHE *de Milan*, dans ſa qualité de COMTE *du Sacré Palais*, on peut fort bien penſer que,

duiſant le nom *Latin*, *Albertus*, doit être, dans ſon origine, la même choſe que le nom *Lombard*, *Otpert* ou *Otbert*, *Hotbert* ou *Hotpert*, & *Hodbert* ou *Odbert*.

2°. On voit par l'*Acte*, dont je viens de rendre comte, que ce que nous appellons *Enregiſtrement de Lètres Patentes*, étoit alors en uſage dans le *Roïaume d'Italie*. L'*Empereur* done, le 8 d'Août, un *Diplôme* en faveur de l'Egliſe de *Reggio*. Le lendemain 9, l'Evêque de cette Ville vient au *Plaid ſolemnel*, que l'*Empereur* faiſoit tenir en ſa préſence, demander que ce *Diplôme* ſoit déclaré légitime & légitimement obtenu; & que l'exécution en ſoit ordonée. Je ſerois tenté d'aſſurer que cette eſpéce d'*Enregiſtrement* étoit un uſage général. Dans le *Plaid particulier* de *Pavie*, du 6 de Décembre 964, l'Evêque de *Mantoue* & le *Comte Albert-Azzon* ſe préſentent devant le *Gouverneur* de la *Marche*, dans laquelle ils vivoient, pour faire enregiſtrer, omologuer, confirmer, ou come on voudra dire, un *Contrat* fait entre eux. Dans d'autres *Plaids*, que j'ai lus, des Egliſes, des Monaſtères, des Particuliers s'adreſſent aux *Commiſſaires Impériaux*, ou *Roïaux*, pour faire confirmer de même des *Conventions* faites avec quelqu'un, ou des *Donations* faites en leur faveur; & je ne doute pas qu'en parcourant tous les autres *Plaids*, qui ſe ſont conſervés, on ne trouve des Particuliers, dans des cas pareils, recourir aux *Comtes*.

3°. L'*Enregiſtrement*, la *Vérification*, la *Notification* des *Diplômes* des *Rois*, ou des *Empereurs*, en faveur de qui que ce pût être, devoit ſe faire, le plus qu'il étoit poſſible, dans les *Plaids ſolemnels*, que ces Princes faiſoient tenir en leur préſence; ſinon dans des *Plaids généraux* tenus, ou par le *Comte du Palais*, ou par des *Commiſſaires Impériaux* ou *Roïaux*. Ce qui me fournit cette idée, qui pourtant n'eſt qu'un ſimple ſoupçon, c'eſt que la *Court de Naſeta*, dont il s'agit dans le *Diplôme*, qui m'occaſione ces obſervations, n'étoit point ſituée dans la *Marche de Toſcane*, dont la Capitale étoit *Lucque*, où ſe tint le *Plaid* en queſtion.

4°. La *Court de Naſeta*, qui paroît, par d'autres *Chartes*, avoir été d'une très grande étendue, étoit alors dans le *Comté de Parme*. Come, par le *Jugement* du *Plaid*, il eſt décidé que cette *Court*, aiant été donée à l'Egliſe de *Reggio*, le *Domaine Public*, ou *Roïal*, ni le *Domaine de la Marche* n'y ont & n'y peuvent avoir aucun droit; *a* Parte Publica, *nec a* Parte Marce *per nullusvis ingenio pertinet, nec pertinere debet cum lege*: je crois pouvoir dire avec *Muratori* (p. 144) que *Parme* & les Contrées voiſines juſqu'aux confins de la *Lunigiane*, où la *Court de Naſeta* finiſſoit, étoient de la dépendance d'une *Marche*; & que cette *Marche* ne peut être que celle qu'on nomoit alors, ou qu'on a nomée depuis la *Marche de Milan*, dont le *Marquis Otbert*, en qualité de *Comte du Palais*, étoit *Gouverneur*.

5°. De cette obſervation, il ſuit que les *Rois d'Italie* conſervoient dans chaque *Marche*, ou *Gouvernement général*, un *Domaine*, appellé *Pars publica*; & que les *Marquis* avoient auſſi le leur, qu'on appelloit *Pars Marcæ*. Ce qui ne doit pas ſurprendre, parcequ'on a déja pu voir dans cet Ouvrage, & parcequ'on y verra cer-

Digitized by Google

ſi, parceque cette dernière Charge n'étoit pas héréditaire, come les *Comtés* & les *Marches* l'étoient devenues, la Poſtérité d'OTBERT ne conſerva point le *Gouvernement* de la MARCHE *de Milan*, elle conſerva du moins le titre honorifique de MARQUIS & DUC de cette *Marche*. En effet, on voit tous les Dêcendans d'OTBERT, qualifiés MARQUIS. Il eſt vrai qu'on ne les voit nulle part ajouter le nom d'aucune *Marche* à ce titre. ALBERT-AZZON I D'ESTE fut vraiſemblablement MARQUIS *de Gène*; &, s'il ne le fut pas, ſon fils ALBERT-AZZON II le fut très certainement; &, depuis lui, les Dêcendans d'OTBERT I, en ſe qualifiant MARQUIS, ne ſe diſent pas plus MARQUIS *de Gène*, que MARQUIS *de Milan*. C'eſt peut-être parceque, n'aiant conſervé ni dans l'une ni dans l'autre de ces *Marches*

tainement dans la ſuite, que les *Comtes des Cités* avoient de même leur *Domaine*, qui ſe devoit appeller *Pars Comitis*, ou *Comitatûs*. C'eſt de ce *Domaine des Comtes*, que ſe forma, dans le XIIIe Siècle, le *Domaine des Villes* ou *Cités*.

6°. *Muratori* demande (p. 144) coment le *Marquis Otbert* pouvoit exercer ſa Juriſdiction à *Lucque* dans le *Duché de Toſcane*, qui faiſoit une *Marche* diſtincte de toutes les autres. Il me ſemble qu'il êtoit aiſé de répondre: mais il aime mieux rapporter auparavant trois autres *Plaids* entiers; & faire mention, par extrait, de quelques autres. Ces derniers ne ſont ici d'aucun uſage.

Les deux premiers des trois entiers furent tenus hors de la *Marche de Milan*. L'un eſt un *Jugement* en faveur de l'Abbaïe de Ste *Flore* d'Arezzo, concernant les mêmes Biens, dont il eſt parlé ci-deſſus, *Not.* 33, 6°. Il fut tenu le 12 de Juin, Indiction X (en 967), à *Monte Vetraio* dans le *Comté de Volterre* en *Toſcane*. Il y eſt dit que l'*Empereur* y préſidoit; & que, par ſa permiſſion, *Otbert Marquis* & *Comte du Palais* y rendit la juſtice. L'autre eſt encore un *Jugement* en faveur du même Monaſtère, au ſujet des mêmes Biens. Il ſe tint en *Toſcane* à *Chiaſſo*, le 3 de Novembre, Indiction XIV (970). Il eſt dit auſſi que l'*Empereur* êtoit préſent. Le troiſième *Plaid*, daté du treizième des Calendes de Septembre (le 20 d'Août), Indiction XI (972), ſe tint dans la *Villa de Gragio*, dont la ſituation eſt à préſent inconnue: mais qu'on peut croire avoir été peu loin de l'Abbaïe de *Bobbio*, dont elle êtoit un Domaine. C'eſt de ce *Plaid*, qu'on apprend que le *Marquis Otbert* tenoit des *Empereurs* en Fief l'Abbaïe de *Bobbio*, que l'on ſait d'ailleurs qu'un *Marquis Radald* avoit poſſedée de même du tems de l'*Empereur Bérenger*. L'*Acte* commence ainſi. *Dum in Dei nomine in* Villa *nuncupata* Gragio, *non multum longe de Caſtro ipſius loci, ſub quadam arbore, quæ vocatur Pero, quæ eſt ipſa* Villa *propria Monaſterii Sancti* Columbani, quod nunc Domnus *Otbertus Marchio* & *Comes Pallacio* de parte Domnorum *Imperatorum* in beneficium habere videtur, *in judicio reſſidere prediſtus Domnus* Otbertus Marchio & Comes Pallacio *unicuique juſticias faciendas, & deliberandas, &c.* Le *Marquis Otbert*, dans le corps de ces trois *Actes*, eſt dit, *Marquis* & *Comte du Palais*; mais dans la Souſcription, il ne prend lui-même que la dernière de ces deux qualités. Selon *Muratori* (p. 150), ce que le troiſième Plaid a de plus important, *c'eſt que le* Marquis Otbert *rendoit la juſtice dans* Bobbio, *parceque ſon* Gouvernement, *ou du moins la* Juriſdiction *du Comte du Palais, s'étendoit juſque-là.* Véritablement, come *Otbert* ne ſe dit dans la Souſcription, que *Comte du Palais*, on pouroit croire qu'il a tenu ce *Plaid* dans cette qualité: mais on auroit tort de l'aſſurer. Sa Souſcription eſt la même au *Plaid* de *Pavie* du 6 de Décembre 964; & l'on a vu qu'il le tenoit come *Juge ordinaire*, c'eſt à dire come *Gouverneur* de ce qui s'appelloit alors, ou s'eſt appellé depuis, la *Marche de Milan*.

Après quelques réflexions occaſionées par le *Plaid* de *Gragio*, mais étrangères à l'objet préſent, *Mura-*

Digitized by Google

qu'un Titre honorifique, avec quelques Droits utiles (ces Droits ſont prouvés pour *Milan*); & que, n'y exerçant aucune autorité de MARQUIS, ils ne croïoient pas devoir eux-même ſe dire MARQUIS *de Milan*, ou *de Gène*, dans la crainte d'éprouver quelque oppoſition de la part des Peuples, ou pour ne pas trop faire reſſouvenir qu'ils étoient, du moins à cet égard, déchus de la grandeur & de la puiſ-

tori, p. 151, répond ce qui ſuit à la queſtion qu'il s'étoit propoſée, p. 144. *On a vu que le* Marquis Otbert *tint des* Plaids, *ou des Audiances publiques, non-ſeulement à* Pavie, *Capitale du* Roſaume d'Italie: *mais encore en divers endroits de la* Marche *ou* Duché de Toſcane; *ce qui donne lieu de croire, avec quelque fondement, qu'il avoit eu, pendant quelque tems, le* Gouvernement *de cette* Marche; *ou du moins il ne fit en* Toſcane *ces Actes de Juriſdiction, que lorſque l'*Empereur *s'y trouvoit en perſone, come on l'apprend des* Actes *même. Bien que les* Cités *euſſent chacune leur Magiſtrat, c'eſt à dire leur* Comte, *par qui la Juſtice étoit, ſuivant la règle, adminiſtrée dans des Audiances publiques, nomées* Plaids, *il eſt certain que les* Empereurs, *ou les* Rois d'Italie, *envoïoient de tems en tems des* Commiſſaires *dans les* Marches, *avec pouvoir d'y rendre ſouverainement la Juſtice dans des Audiances publiques. De plus, lorſque ces* Monarques *ſe trouvoient eux-même dans un endroit* (propre à cet effet), *ils avoient coûtume de faire tenir, en leur préſence, & celle des* Princes *& des* Juges *qui ſuivoient la Cour, des* Plaids ſolemnels, *dans leſquels le* Miniſtre Impérial, *ou* Roïal, *qu'ils délèguoient, jugeoit les Procès; & tenoit la première place après l'*Empereur, *ou le* Roi d'Italie. *De plus encore, ainſi qu'on l'apprend d'*Otton de Friſinghen (de *Geſt. Frider.* l. II, C. 13), *lorſque les* Empereurs, *ou les* Rois *venoient en* Italie, *toutes les Dignités & toutes les Magiſtratures étoient cenſées vacantes; & le* Monarque, ſur l'avis des *Juges, diſpoſoit de tout par lui-même.* Alia itidem, *dit-il*, ex antiqua conſuetudine manaſſe traditur juſtitia, ut *Principe Italiam* introeunte, cuncta vacare debeant Dignitates, & Magiſtratus, & ad ipſius nutum, Juriſque peritorum judicium univerſa tractari. *Par conſéquent notre* Marquis Otbert *a pu faire en* Toſcane, *ſans en être* Marquis, *ces Actes de Juriſdiction, come* Délègué, *& par un pouvoir extraordinaire; ou bien en vertu de ſon caractère de* Comte du Sacré Palais, *& come* Aſſeſſeur de l'Empereur. *Peut-être même alors le* Marquis de Toſcane *étoit-il abſent; ou même la Dignité de* Marquis *de cette Province étoit-elle vacante.*

Il faudroit avoir conféré tous les *Plaids*, tenus en préſence des *Empereurs*, ou des *Rois d'Italie*, pour décider au juſte à quel titre le *Marquis Otbert* fit en *Toſcane* les Actes de Juriſdiction, deſquels il s'agit. En attendant que la collation, que je viens d'indiquer, faſſe voir ſi dans quelques *Plaids*, tenus en préſence des *Monarques*, les *Comtes du Palais* n'ont été préſens, que come le reſte des *Courtiſans*, des *Juges*, & des autres *Gens notables* de la ſuite de la Cour; & ſi quelques *Princes*, ou *Perſonages conſidérables*, ont, ces *Comtes* étant préſens, tenu, come *Délègués*, la première place après les *Monarques*; & s'ils ont prononcé les *Jugemens*, qu'ils aient enſuite ſouſcrits, come *Préſidens* de ces *Plaids*: en attendant, dis-je, qu'on ait fait ces découvertes, il eſt permis de penſer que le *Comte du Sacré Palais*, lorſqu'il ſe trouvoit à la ſuite du *Monarque*, préſidoit, par le droit de ſa Charge, aux *Plaids* que le *Monarque* faiſoit tenir en ſa préſence. Je n'admets, ni ne rejète cette ſuſpenſion, atteſtée par *Otton de Friſinghen*, du pouvoir de toutes les Dignités & Magiſtratures à l'arrivée en *Italie* de l'*Empereur*, ou du *Roi*. Cet *Hiſtorien* n'en parle pas affirmativement. Il dit ſeulement qu'on diſoit que c'étoit une anciène Coûtume. Peut-être *Frédérie I*, dans la *Vie* duquel *Otton* parle de cette ſuſpenſion, prétendoit-il qu'elle devoit être réelle. Ce Prince, trouvant l'*Autorité Roïale* extrêmement déchue dans le *Roïaume d'Italie*, ſe propoſoit de la rétablir; & même, come il étoit impérieux & dur, de la porter plus loin, qu'aucun des Succeſ-

Digitized by Google

ſance de leurs premiers Ancêtres. Quoi qu'il en puiſſe être, on apperçoit dans ce que je viens de dire, pour quelle raiſon l'*Empereur* FRÉDÉRIC I inveſtit, en 1184, le *Marquis* OBIZON I D'ESTE des MARCHES *de Gène* & *de Milan*. Au fond pourtant, il ne l'inveſtit que du Titre ſeul; & dut avoir d'autant moins de peine à doner cette Inveſtiture, que ſes prédéceſſeurs, *Empereurs*, ou *Rois d'Italie*, après que les *Marquis d'*ESTE eurent, par quelque cauſe que ce ſoit, perdu le *Gouvernement* de ces *Marches*, avoient bien voulu leur doner de pareilles Inveſtitures, pour qu'un Titre honorifique les conſolât de la perte qu'ils avoient faite, & qu'ils conſervaſſent leur droit héréditaire ſur ces Gouvernemens (129). Une autre raiſon put engager FRÉDÉRIC I. C'eſt que, ſi l'on s'en rapporte à GALVANO FIAMMA, lorſque ce Prince vint, en 1154, pour la première fois en Italie, un MARQUIS D'ESTE étoit DUC *de Milan*. L'*Hiſtorien* ajoute que c'étoit *à vie*. Il ne nome point ce MARQUIS D'ESTE; & l'on ne ſauroit découvrir lequel c'étoit de tous ceux qui portoient alors ce même titre: mais ce n'en eſt pas aſſés pour rejeter abſolument le témoignage d'un Ecrivain, qui n'étoit éloigné que d'environ 160 ans du tems, dont il parle; & qui s'appuie ſans ceſſe, en écrivant l'Hiſtoire de ſa Patrie, de ce grand nombre de *Chroniques*, que j'ai dit quelque

ſeurs de *Charlemagne*. Avec ce deſſein, il étoit, par ſon caractère, homme à regarder, à doner come anciènes Coûtumes, & preſque come Loix fondamentales, des choſes, dont il voioit peut-être, dans l'Hiſtoire de ſes prédeceſſeurs, un exemple ou deux, que la néceſſité des circonſtances d'alors pouvoit avoir produits.

7°. J'ai dit en pluſieurs endroits de cette *Digreſſion*, & je le répète pluſieurs fois dans cette *Note*, que le *Comte du Sacré Palais* étoit le *Chef de la Juſtice dans tout le Roïaume d'Italie*, & par là ſupérieur aux *Comtes*, aux *Marquis*, & même aux *Commiſſaires Impériaux* ou *Roïaux*, dont la Dignité paſſagère étoit ſupérieure aux autres Dignités. Je ne nome point les *Ducs*, parceque ce Titre n'étoit pour eux qu'honorifique, & qu'ils tenoient leur Juriſdiction de leur qualité de *Marquis*. Je n'ai point cité de *Plaids*, où l'on n'ait vu des *Juges*; & l'on n'en tenoit point ſans eux. Ils n'étoient que des *Juriſconſultes*. C'eſt une choſe convenue entre tous ceux qui connoiſſent un peu les *Antiquités de l'Italie moderne*, que, dans les Xe. XIe. XIIe. & XIIIe Siècles, le mot *Juge* ſignifioit ce qu'on a depuis appellé *Docteur en Droit*. L'*Empereur* créoit de ces *Docteurs*; & leur titre étoit, *Juges du Seigneur Empereur*. Une preuve de la ſupériorité du *Comte du Palais* ſur les *Comtes* & les *Marquis*, c'eſt qu'il créoit auſſi des *Docteurs*, qu'on appelloit *Juges du Sacré Palais*. On ne trouve preſque point de *Plaids*, qui que ce ſoit qui les tiène, où n'aſſiſtent des *Juges* de ces deux eſpèces: mais on ne trouve nulle part de *Juges de la Marche*, ou de *Juges du Comté*. Il me ſemble qu'on ne ſauroit nier que ce ne ſoit une preuve déciſive de l'infériorité des *Marquis* & des *Comtes*.

(129) Dans les obſervations que je fais ici ſur ce que les Décendans du *Marquis Otbert I* ſe firent tous appeller *Marquis*, je ſuis en partie *Muratori*, qui dit, immédiatement après les paroles rapportées au commencement de la *Note* précèdente: *E queſta notizia, che gl' Antenati della* Caſa d'Eſte *regiſſero anche ne' tempi d'*Ottone il Grande *quelle contrade, ci porge qualche filo per penetrar la cagione, onde fù moſſo* Federigo I *ad inveſtire della* Marcha di Milano, *&* di Genova *anche il* Marcheſe Obizo d'Eſte... *Se non la* Giuriſdizione, *almeno il* Titolo *ſi doveva conſervare nella* Famiglia Eſtenſe, *mirando nel tutti i Diſcendenti di queſto* Oberto *decorati col titolo di* Marcheſi.

Digitized by Google

part qu'il avoit (130), & dont aucune n'exiſte aujourd'hui. D'ailleurs quoique l'ignorance, où nous ſomes, de certains uſages & de beaucoup de particularités de ces ſiècles barbares, nous empêche d'être bien au fait de ce que devoient produire des conceſſions du genre de celles que FRÉDÉRIC I fit au *Marquis* OBIZON I D'ESTE ; quoique nous ne ſachions pas ſi de pareilles Inveſtitures mètoient en poſſeſſion actuelle de quelque *Domaine*, ou de quelque eſpèce de *Juriſdiction*; il eſt à préſumer qu'elles apportoient avec elles des *Droits utiles*, ainſi qu'on a vu que les DUCS en avoient à Milan; quelques *Honeurs*, ſans doute de pure cérémonie; & peut-être le *Droit d'Appel*. Il eſt vraiſemblable que les COMTES, dans leurs *Cités*, & les MARQUIS dans leurs *Marches*, conſervèrent, au moins durant quelque tems, le Droit de recevoir & de juger les *Appels*, interjetés devant eux, des *Jugemens*, rendus par les *Nouveaux* MAGISTRATS des Villes; *Appels* portés d'abord au Tribunal des COMTES, & puis en dernier reſſort à celui des MARQUIS. Cette idée eſt confirmée en quelque ſorte par le très ample *Privilége*, qu'accorda le même FRÉDERIC I, en 1162, à la CITÉ *de Gène*. Ce Prince y réſerve le *Droit des* MARQUIS *& des* COMTES; & l'on ne voit pas que ce Droit pût être autre que celui de la Juſtice ſupérieure. Dans le tems, dont nous parlons, & même pluſtôt, les *Milanois*, les *Piſans*, les *Génois*, & d'autres Peuples avoient ſecoué le joug des COMTES & des MARQUIS; & s'étoient formés en RÉPUBLIQUES avec le conſentement, ou volontaire, ou forcé, des *Rois*, ou des *Empereurs*, qui cependant avoient continué d'être leurs Souverains; & qui, come tels, avoient cru qu'il étoit de leur intérêt de ne pas ceſſer d'exercer leur droit de nomer des COMTES & des MARQUIS, pour les *Cités* & pour les *Marches*, où l'on refuſoit d'en reconnoître l'autorité. Que l'intention de ces Princes ait été qu'il reſtât aux MARQUIS, aux COMTES quelques *Droits réels*, quelque ombre au moins de leur anciène puiſſance; c'eſt ce qui ſemble établi ſur ce que l'on verra dans la ſuite de l'*Hiſtoire* les *Empereurs*, *Rois d'Italie*, forcés de ſe plier aux circonſtances, ſoûtenir à *Siène* les *Droits* des MARQUIS *de Toſcane*, & les abandoner à *Piſe* (131).

(130) *Note* 90.

(131) Depuis l'indication de la *Note* 129 juſqu'ici, je m'approprie ce commencement du Chap. XXXVI, p. 352, de l'Ouvrage de *Muratori* déja cité. *Poco fa parlammo dell' eſſere ſtato allora inveſtito il* Marchione Obizo *della* Marca di Genova, *e di quella* di Milano. *Ora voglio aggiugnere, che quantunque l'oſcurità di certi riti, e di molte particolarità de' ſecoli rozzi non ci permetta l'intendere ſufficientemente ciò che importaſſe, o ſignificaſſe una ſi riguardevol conceſſione; e benchè ſia oſcuro ſe alcun Poſſeſſo attuale di quelle* Marche, *o qualche* Giuriſdizione *teneſſero dietro a tali Inveſtiture : tuttavia parebbe non impoſſibile l'una delle due opinioni, ch' io mi vo figurando. Cioè che giunſero benſi i* Genoveſi, *e* Milaneſi *(oltre à i* Piſani, *ed altri Popoli) in que' tempi, & anche prima, a ſcuotere il giogo de i* Marcheſi, *e de i* Conti, *e a governarſi in* Republica, *col conſenzo o volontario o forzato de gl'* Imperadori, *i quali però non laſciavano d'eſſer'ivi ſovrani; ma ciò nonoſtan-*

SUR LES DUCS, LES MARQUIS ET LES COMTES, &c.

Je ne dois pas oublier une autre MARCHE preſque inconnue. C'eſt la MARCHE *d'Orta*, renfermée dans celle *de Toſcane* (132). On n'en a quelque connoiſſance que par une *Charte* & par le CAMPI. Dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Plaiſance*, que cet Ecrivain a compoſée ſur les anciènes *Chroniques* de cette Ville, on lit, ſous l'année 1038 : *Il faut dire que le* Marquis, *ou* Comte HUGUE, *Bienfaiteur de notre Egliſe, eſt très différent de celui nomé ci-deſſus* (HUGUE *le Grand*, petit-fils du *Roi* HUGUE, & MARQUIS *de Toſcane*) : *mais que pourtant il étoit du nombre des* MARQUIS de Toſcane, *c'eſt à dire de ceux auxquels* ORTA, *Ville de* Toſcane, *appartenoit ; & que peut-être il étoit petit-fils du* Marquis OTBERT D'ORTA (*c'eſt ainſi que les* Chroniques de Plaiſance *le nomment*) *lequel nous avons vu ci-devant faire bâtir, dans le Territoire de* Vicolo, *ſurnomé* de' Marcheſi, *le Monaſtère de S.* JEAN-BATISTE (133). Le Fondateur de ce Monaſtère fut le *Marquis* OTBERT

te ſtimarono ben eſſi Auguſti *di mantener vivo l'antico coſtume, e diritto di nominare, e coſtituire i* Marcheſi *di quelle Provincie. Uno d'eſſi par credibile che foſſe il noſtro* Marcheſe Obizo, *avvegnachè poi tali* Marcheſi *non otteneſſero l'eſercizio effettivo delle lor Dignità, o pur ſi riduceſſe tutto queſto grado al* Diritto di ſole Appellazioni, *ovvero a poc' altro* Onore, e Vantagio ſoſtanziale. *Nella ſeconda Parte, noi mireremo ſoſtenuta in que' medeſimi tempi d'all'* Autorità Ceſarea *il* Diritto *de'* Marcheſi *in* Siena, *e lo ſteſſo abbandonato in* Piſa ; *& anche nel* Privilegio *ampliſſimo conceduto dallo ſteſſo* Federigo I *alla* Città di Genova *l'anno* 1162 *ſarà degno di molta rifleſſione il dirſi ivi, che vi vuol ſalvo il* Gius *de i* Marcheſi, *e de i* Conti. *Lungo ſarebbe il narrar qui, come, e quando quei Popoli cominciaſſero a pretendere, o ad ottenere tanta libertà, e perveniſſero poſcia a goder varj Privilegi in queſto genere, con tanta diverſità da i ſecoli antecedenti.... Baſti a noi per ora di mirar da lungi, che poterono aver gl'* Auguſti *di buoni motivi per continuare, ſe non altro, nella nomina de i* Marcheſi *di quelle contrade. O pure ci è permeſſo d'immaginare, che avendo gl' Antenati del* Marcheſe Obizo *governate le due ſudette* Marche, *e perdutone il poſſeſſo per le vicende mondane, o per la reſiſtenza de' Popoli, tuttavia ſeguitaſſero eglino, e i loro Diſcendenti a chiederne, & ottenerne l'inveſtitura dagli* Imperadori, *ſervando loro di decoro anche il ſemplice Titolo, e la memoria de' paſſati Governi. Vaglia poi quel che può un paſſo di* Galvano Fiamma, Iſtorico Milaneſe, *il quale fiorì circa il* 1320, *ch'io non vo' laſciar d'accennarlo. Ragionando egli nella* Chronica Maggiore *MS.* (C. 840) *all' Anno* 1154 de Politia iſtius temporis, *e narrando la prima venuta di* Federigo Barbaroſſa *in* Italia, *ſcrive le ſeguenti parole:* Erat tunc temporis in Civitate (di *Milano*) unus *Dux* de *Domo Marchionum Eſtenſium*, qui erat *Dux* ad vitam. *Di quel* Marcheſe d'Eſte *s'intendeſſe il* Fiamma, *nol ſaprei dire, e punto non m'impegnerei di ſoſtenere per coſa vera queſta ſua notizia. Contuttociò nè pur all'incontro ſi dee ſi toſto giudicare, che* Galvano *ſenza alcun fondamento notaſſe una tal particolarità ; perchè in fine egli ſcriveva coſe della ſua Patria, e in lontananza di ſoli* 160 *anni, e teneva davanti a gli occhi molte* Chroniche, *da lui citate di mano in mano, ed ora perdute, ſi come coſta dal Catalogo, ch'io ne conſervo.*

(132) *Marchia Hortæ*, ou *Hortenſis.*

(133) *Egli è da dirſi che il noſtro benefattore* Ugo Marcheſe, *& altresì* Conte, *un altro fia aſſai diverſo, e differente dal nominato di ſopra : ma però de'* Marcheſi *anch'eſſo* di Toſcana, *e per avventura figlio del* Marcheſe Oberto da Orta (*coſi lo chiamano le* Croniche di Piacenza) *il quale edificò, ſiccome dianzi vedemmo, nel territorio di* Vicolo, *cognominato* de' Marcheſi, *il Monaſterio di S.* Giovanni Battiſta. *Iſtoria Eccleſiaſtica di Piacenza.* Tom. I, pag. 323.

II D'ESTE, l'un des fils du *Marquis* OTBERT I, *Comte du Palais*; & le *Marquis* HUGUE, qui dona, le 22 de Juin 1029, aux Chanoines de la Cathédrale de *Plaiſance* les deux tiers dans la Dime de la *Court de Portalbero* (134), étoit frère du *Marquis* ALBERT-AZZON II, & fils du *Marquis* OTBERT II, lequel eſt celui que les *Chroniques de Plaiſance* diſent MARQUIS *d'Orta*. Selon ce que le CAMPI dit, d'après les mêmes *Chroniques*, dont on n'a pas lieu de récuſer ici le témoignage, les *Seigneurs d'Orta* venoient des MARQUIS *de Toſcane* (135). J'en tire une conſéquence. C'eſt qu'originairement le *Marquis* OTBERT I avoit pris ſon titre de MARQUIS, de la MARCHE *d'Orta*, qu'il devoit avoir héritée de ſon père le *Marquis* ADALBERT. Celui-ci, come MURATORI, d'accord avec LEIBNITZ, l'établit par des vraiſemblances bien voiſines de la vérité, devoit être fils de GUI, *Duc & Marquis de Toſcane*, lequel étoit fils aîné du *Duc & Marquis* ADALBERT II, dit *le Riche*, & de BERTHE, mère par ſon premier Mari du *Roi* HUGUE & de BOSON, à qui ce *Roi* dona la MARCHE *de Toſcane*, après en avoir dépouillé ſon autre frère uterin LAMBERT, ſecond fils d'ADALBERT II & de BERTHE, auquel même il fit crever les ieux. Ce LAMBERT ſans doute n'avoit été le ſucceſſeur de ſon frère GUI, mort en 929, que parceque celui-ci n'avoit laiſſé de ſa première Femme, dont on ignore le nom, & de la ſeconde, qui fut MAROZIE, que des Fils trop jeunes pour lui ſuccéder. Je panche à croire que le *Marquis* ADALBERT étoit né de la ſeconde Femme de GUI, quoique LEIBNITZ & MURATORI, ſans ſe fonder ſur aucune raiſon, aiment mieux lui doner la première Femme pour

(134) Le *Campi* rapporte l'*Acte* de cette *Donation*, tiré des Archives de l'Egliſe de *Plaiſance*. La Date eſt, *L'An XII de l'Empire de* Conrad (I), *le dixième des Calendes d'Août*, *Indiction XII*. L'*An de l'Empire* & celui de l'*Indiction* n'étant pas d'accord; le *Campi* ſubſtitue l'*Indiction VI* à l'*Indiction XII*; ce qui done pour Date *le 22 de Juillet* 1038. *Muratori* rapporte le même *Acte* dans ſes *Antiquités d'Eſte*, P. I, Ch. XII, p. 91; &, trouvant cette correction trop hardie, ſi croit qu'il vaut mieux corriger l'*An de l'Empire*, en mètant *III*, au lieu de *XII*. En effet les Copiſtes, aiant à déchifrer des Caractères mal conſervés, ont pu lire plus aiſément *XII*, au lieu de *III*, que *XII* au lieu de *VI*. Par cette nouvelle correction, l'*Acte* eſt *du 22 de Juillet* 1029; année dans laquelle le *Marquis Hugue* avoit acquis, le 22 de Janvier, la *Court de Portalbero*, de la Dime de laquelle il s'agit ici.

(135) Les paroles, par leſquelles le *Campi* dit que le *Marquis Hugue*, dont il parle, étoit *de' Marcheſi di Toſcana*, ſont ſuſceptibles du ſens que je leur done en cet endroit; quoiqu'en les traduiſant plus haut, avec le reſte du paſſage, je me ſois rapproché du ſens, que *Muratori* leur a doné, lorſqu'après avoir rapporté le même Texte, *ibid.* Ch. XXII, p. 222, il a dit: *Non biſogna affatto ſprezzare queſta antica tradizione de'* Piacentini, *che quei* Marcheſi, *da noi provati della* Famiglia Eſtenſe, *foſſero originari dalla* Toſcana, *e che i loro Maggiori ſignoreggiaſſero in* Orta. *Muratori*, ſi je ne me trompe, devoit bien pluſtôt prendre les paroles du *Campi* dans le dernier ſens, où je viens de les prendre; puiſque dans ce même Ch. XXII, il prouve, par une foule de conjectures extrêmement vraiſemblables, que le *Marquis Adalbert*, père du *Marquis Otbert*, *Comte du Palais*, devoit être fils de *Gui*, *Duc & Marquis de Toſcane*, fils du *Duc & Marquis Adalbert le Riche*.

Digitized by Google

Mère (136). Ce qui me détermine, c'eſt qu'ADALBERT me paroît échapé ſeul à la cruelle perſécution, qu'HUGUE fit eſſuïer aux Familles de ſes Frères utérins. Du moins n'eſt-il fait mention nulle part de la Femme, ni des Enfans de LAMBERT; & de ceux que GUI laiſſa certainement de ſa ſeconde Femme, s'il n'en eut point de la première, cet ADALBERT eſt le ſeul perſonage de ce tems là que l'on

(136) *M.* Leibnitz *penſe*, dit *Muratori*, ibid. p. 219, *que* Gui, *fils d'*Adalbert le Riche, *fut père de notre* Adalbert (ou *Albert*); *& qu'il l'eut, non de la fameuſe* Patrice de Rome, Marozie, *dont, après la mort de ſon Père, il devint le Mari : mais d'une première Femme, peut-être fille du* Comte Anſchaire, *qu'il avoit épouſée avant l'année* 917, *qui fut celle en laquelle il remplaça ſon Père au* Duché-Marquiſat de Toſcane. *C'eſt pour cette raiſon, que l'on voit revivre le nom de* Gui, *de même que celui d'*Adalbert (ou *Albert*) *chés les Décendans de notre* Adalbert, *qui les conſervèrent l'un & l'autre avec ſoin.*

Muratori penſoit depuis quelques années, qu'il faloit rapporter l'origine de la *Maiſon d'Eſte* aux deux *Adalberts, Ducs & Marquis de Toſcane*; & la faire décendre, ou de *Gui*, ou de *Lambert*, les deux fils d'*Adalbert II*; lorſqu'en 1713 il fit part de ſes idées au célèbre *Godefroi-Guillaume Leibnitz*. Pendant qu'en *Italie*, par ordre de *Renaud I, Duc de Modène, Muratori* travailloit à découvrir les commençemens & les progrès de la *Maiſon d'Eſte, Leibnitz*, par ordre du *Duc de Brunſwick, Electeur d'Hanover*, depuis *Roi d'Angleterre, George I*, avoit en *Allemagne* entrepris un pareil travail ſur la *Maiſon de Brunſwick*, Branche aînée de celle d'*Eſte*. Ses recherches produiſirent le Recueil, *Scriptores Rerum Brunſwicenſium*, qui parut à *Hanover* en 3 vol. *in-fol.* en 1707, 1710, & 1711. Ce Savant ſi judicieux adopta les idées de *Muratori*, ſans être effraié des difficultés.

Il ne fut point rebuté, dit ce dernier, même Chap. p. 219, *par la difficulté, que je m'étois faite, ſur ce que les* Adalberts, Marquis de Toſcane, *étoient vraiſemblablement de la* Nation Bavaroiſe, *au lieu que nos* Marquis d'Eſte *firent profeſſion depuis d'être de la* Nation Lombarde. *Il me dit là deſſus qu'il étoit très poſſible que les Décendans de* Boniface, Comte (ou plutôt *Duc*) *de* Lucque, (lequel certainement étoit *Bavarois*) *& duquel vinrent les* Adalberts, Marquis de Toſcane, *auſſi bien que, par ma ſuppoſition, les* Marquis, *depuis appellés d'*Eſte, *ne ſe ſoucièrent plus, avec le tems, de leur* Origine Bavaroiſe, *& paſsèrent dans la* Nation & Loi Lombarde, *qui ſe trouvoit la plus répandue dans ces cantons. En effet*, Henri le Lion, Duc de Saxe & de Bavière, *lequel étoit de la Branche de* Welf-Eſte, *aiant été, vers* 1180, *mis au Ban de l'Empire... voulut être jugé ſuivant les* Loix d'Allemagne, *ou de* Souabe, Nation *de laquelle il ſe diſoit :* Dicens ſe de *Suevia* oriundum, & nullum proſcriptione damnari poſſe non convictum in terra *Nativitatis* ſuæ, (dit la *Chronique* d'*Arnold de Lubec*, L. II, C. 25). *Il ſemble que* Nativitatis *eſt mis là pour* Nationis; *puiſqu'*Henri le Lion *n'étoit point d'*Allemagne, *ou de* Souabe *par ſa naiſſance*, (ni par ſon origine paternelle). *Telle fut la proteſtation de ce Prince. Il eſt cependant indubitable que le* Marquis Albert-Azzon II (*d'Eſte*) *duquel il décendoit, puiſque c'étoit l'Aieul paternel de ſon Aieul, & ſes autres Ancêtres... firent toujours profeſſion d'être de la* Nation Lombarde. *D'ailleurs l'obſervation, que j'avois faite, qu'on avoit coûtume anciènement de faire intervenir aux Contrats des Témoins, ſuivans la même* Loi *que le Contractant, ſert à M.* Leibnitz *à mieux comprendre coment ces Princes ceſsèrent de ſuivre la* Nation & Loi Bavaroiſe, *pour embraſſer la* Lombarde. *C'eſt que par la ſuite du tems, il leur fut difficile, ou même impoſſible, de trouver des* Témoins Bavarois, *pour aſſiſter à leurs Contrats.*

Une conjecture plauſible vient à l'appui de cette raiſon, tirée de la nature même du cours des choſes humaines. Le *Roïaume d'Italie* n'étant au fond que le *Roïaume des Lombards*, perpétué ſous ce nouveau nom par les *Princes François*; il eſt très vraiſemblable, qu'en adoptant la véritable *Loi* de ce *Roïaume*, en ceſſant d'y

puiſſe ſoupçoner en être un. D'ailleurs, come il m'eſt permis d'uſer du droit de conjecturer, je penſe qu'ADALBERT ne dut être à l'abri des mauvais deſſeins d'HUGUE, que parcequ'il étoit élevé dans *Rome* ſous les ieux de ſa mère MAROZIE, & ſous la protection de ſon frère le *Marquis* ALBÉRIC, que MAROZIE avoit eu d'ALBÉRIC, *Duc &*

vivre en Etranger ſoûmis à la *Loi* de ſon origine, en ſe naturaliſant *Lombard*, on ſe procuroit des avantages, que nous ne connoiſſons pas aujourd'hui. *Scipione Ammirato le Jeune*, dans ſes *Additions à l'Hiſtoire de Florence* d'*Ammirato l'Ancien*, dit, ſous l'année 896, « Que le 1 de Septembre de cette année, *Alboin*, Evêque » de *Volterre*, & le Chapitre de S. » *Octavien* reçurent en don du *Marquis de Toſcane* d'alors la libre Juriſdiction de *Berignone*, de *Caſoli*, » de *Montero*, de *Saſſo*, & de *Marciano*; & que dans l'*Acte* ce *Marquis* ſe dit: *Adalbert, fils d'Albert, Lombard, Seigneur de la Marche de Toſcane* ». L'*Hiſtorien* avoit vu cet *Acte*, qui ne ſe trouve plus à *Volterre* aujourd'hui, ni dans les Archives de l'Evêché, ni dans celles de la Ville. On apprend ſeulement d'un ancien Catalogue des Titres conſervés dans les dernières, que cet *Acte* y étoit autrefois. Mais, quoiqu'il ne paroiſſe plus, *Scipione Ammirato* jouit d'une ſi grande réputation d'exactitude & de fidélité, qu'on ne peut le ſoupçoner ici, ni de s'être trompé, ni d'avoir voulu tromper les autres. L'*Adalbert*, fils d'*Albert*, lequel fit cette *Donation* à l'Egliſe de *Volterre*, eſt *Adalbert II*, ſurnomé *le Riche*, *Duc & Marquis de Toſcane*. Dans les autres *Actes*, que l'on connoit de ce Prince, il fait profeſſion de la *Loi Bavaroiſe*, ou *Ripuaire*, à l'exemple de ſon aieul *Boniface II*, *Duc de Lucque & Marquis de Toſcane*. Ce dut être une raiſon d'intérêt particulier, d'avantages à revenir qui pût engager *Adalbert II* à ſe dire *Lombard* dans cette *Donation* à l'Egliſe de *Volterre*.

La *Comteſſe Mathilde*, qui certainement étoit *Lombarde* par ſon origine paternelle, & qui preſque toujours ſe done pour telle dans ſes *Diplômes*, ſe dit pourtant dans quelques *Actes* de la *Nation & Loi Salique*. Elle ne pouvoit en être que par la *Ducheſſe Béatrix* ſa mère, fille de *Frédéric*, *Duc de la Haute-Lorraine*. Il réſulte de là que les Enfans pouvoient ſe doner à la *Nation* de leur Mère; & c'eſt ce que ſemblent confirmer des *Actes*, où l'on voit enſemble le Père d'une *Nation*, & les Fils d'une autre. Je ſuis tenté d'ajouter qu'apparemment, ſelon la nature des Affaires ou des Biens, ſelon d'autres circonſtances qu'on peut imaginer, on contractoit ſuivant la *Loi*, que les Contractans trouvoient dans la conjoncture actuelle leur être la plus avantageuſe. Il devoit cependant être néceſſaire que l'on tînt par quelque endroit à la *Nation* & *Loi*, que l'on adoptoit, en contractant.

Une conſequence naturelle de l'exemple d'*Adalbert II* & de *Mathilde*, eſt que, toutes les fois que différens *Actes* offrent un même *Nom*, peu connu d'ailleurs, avec deux *Nations* différentes, on ne doit pas en conclure ſur le champ que ce *Nom* annonce deux *Perſones*, quoique cela ſoit ordinairement: mais qu'il faut chercher à s'aſſurer, autant que cela ſe poura, ſi ce n'eſt pas la même *Perſone*, dont il s'agit dans ces différens *Actes*.

Une autre conſéquence de preſque tout ce qui précède; c'eſt que la différence de *Nation* n'empêche point que des *Perſones* différentes ne ſoient d'une même *Famille*. Ainſi puiſqu'*Adalbert II*, qui, come ſes Auteurs, ſe diſoit ordinairement de la *Nation & Loi Bavaroiſe*, ou *Ripuaire*, s'eſt dit, au moins une fois, de la *Nation Lombarde*; les *Marquis d'Eſte*, qu'une très grande apparence de vérité en fait regarder come les Décendans, ont pu tous ſe dire *Lombards*, ſans que ce ſoit une raiſon de conteſter leur décendance.

On voit par ce que *Muratori* nous a dit d'*Henri le Lion*, qui demanda d'être jugé ſuivant la *Loi de Souabe*, que l'uſage de ſe choiſir une *Nation* n'étoit pas renfermé dans le *Roïaume d'Italie*. Cet Ecrivain ſe contente d'obſerver que la *Souabe* n'étoit pas le païs de la naiſſance d'*Henri le Lion*; & que, come étant de la *Maiſon d'Eſte*, ſa *Nation originaire* étoit la *Lombarde*; mais il ne dit pas pourquoi ce

Digitized by Google

Marquis de Spolète & de Camerino, ſon premier Mari. J'ajoute que cette *Patrice de Rome*, devenue, en troiſièmes noces, femme d'HUGUE lui même, put fort bien obtenir de ce Roi, que ſous le titre de MARQUIS, il inveſtît ADALBERT de la Ville d'*Orta*, dont peut-être elle étoit en poſſeſſion, come d'une acquiſition, qu'elle pouvoit

Prince réclama la *Loi de Souabe*, qu'il diſoit être celle de ſa *Nation*. Il tiroit ſa raiſon de loin. *Welf IV*, ou pluſtôt *Welf-Eſte I*, dont *Henri Welf-Eſte*, dit *le Lion* étoit l'arrière-petitfils, étoit fils d'*Albert-Azzon II*, *Marquis d'Eſte*, & de ſa première femme *Cunégonde*, héritière des *Welfs*, qui furent *Ducs de Bavière*, & dont la Maiſon étoit originaire de *Souabe*, & la même que celle dont étoit l'*Impératrice Judith*, ſeconde femme de l'*Empereur Louis le Débonaire*.

On a vu plus haut, *Note* 33, 6°. les Abbés de Ste. *Flore* d'*Arezzo* réclamer ſur quelques *Marquis d'Eſte* des Biens, que le Roi *Hugue* avoit donés, par deux *Diplômes* à leur Monaſtère, & qui devoient être enclavés dans la *Terra Obertenga*. Ce fut entre ce Monaſtère & ces *Marquis* la matière d'un Procès, qui ne fut jamais terminé. Les deux *Diplômes*, du *Roi Hugue* ont paru d'abord, le ſecond dans le *Bullaire du Mont-Caſſin*, enſuite le premier dans les *Antiquités d'Italie*. On voit par ces *Actes* que des Biens, donés aux Moines de Ste. *Flore*, une partie conſiſtoit en des acquiſitions faites par *Berthe*, mère du Roi *Hugue*, & mère auſſi des *Ducs & Marquis Gui* & *Lambert*. On ne ſauroit douter qu'*Hugue*, lorſqu'il perſécuta le ſecond & les Enfans du premier, ne les eût dépouillés des Biens Allodiaux, qu'ils avoient en *Toſcane*. Si donc les *Marquis d'Eſte* refuſèrent toujours de rendre les Biens, que les Abbés de Ste. *Flore* réclamoient ſur eux; on a lieu de penſer que, ces Biens étant du nombre de ceux que *Berthe* avoit acquis, les *Marquis* prétendoient qu'ils leur devoient appartenir à titre de ſucceſſion, puiſqu'ils étoient iſſus du *Marquis Adalbert*, petitfils de cette Princeſſe, & du *Duc & Marquis Adalbert II*; & que le *Roi Hugue*, qui s'en étoit emparé par une Confiſcation injuſte, n'avoit pas pu légitimement les doner au Monaſtère de Ste. *Flore*. Come d'ailleurs ces Biens, par leur ſituation, devoient faire partie de la *Terra Obertenga*, vraiſemblablement le *Marquis Otbert I*, profitant du crédit, qu'il avoit auprès de l'*Empereur Otton le Grand*, s'étoit reſſaiſi de tous les Allodiaux, qu'*Adalbert II* & *Berthe* avoient eus dans ce canton de la *Toſcane*, leſquels, à cauſe de lui furent appellés la *Terra Obertenga*. J'en dis autant des amples poſſeſſions, qu'on lui voit dans la *Lunigiane*, autre vaſte canton de la *Toſcane*, & qu'il fit paſſer à ſes décendans. Come ſa vie ne fut pas aſſés longue, pour qu'il eût eu le tems de les acquérir toutes; elles devoient être auſſi des Allodiaux de ſon aieul & de ſon biſaieul les *Ducs & Marquis Adalberts*, leſquels il s'étoit fait reſtituer.

Je reviens au *Marquis Adalbert*, père de ce *Marquis Otbert I*. On trouve, vers 1060, un *Marquis Obizon* de la Famille des *Marquis d'Eſte*. *Franceſco Bendinelli*, qui compoſa dans le dernier ſiècle une *Hiſtoire de Lucque*, que l'on voïoit manuſcrite, au commencement de celui-ci, chés les *Dominicains* de S. *Romain* de cette Ville, dit de ce *Marquis Obizon*, « Qu'il » fut héritier du *Marquis Utbert* (*Ot-* » *bert*) ſon père, lequel étoit fils d'*A-* » *dalbert*, fils de *Lambert*, fils d'*A-* » *dalbert l'Ancien* ». Il nome ainſi ce dernier rélativement à ſon Petit-fils. *Erede*, dit-il, *del* Marcheſe Uberto *ſuo padre*, *il quale fù figlio di* Adalberto, *di* Lamberto, *del* Vecchio Adalberto. *Muratori*, qui nous fait connoître, *ibid.* p. 221, cette *Hiſtoire*, & qui cite les paroles, que je viens de rapporter, dit, « Qu'il ignore ſur quoi » cet Ecrivain ſe fondoit pour aſſurer » que le *Marquis Adalbert* étoit fils » de *Lambert*; mais qu'on ne ſauroit » douter que le *Bendinelli* n'ait cru » que la poſtérité des *Adalberts de* » *Toſcane* ne finit point avec les *Ducs* » *& Marquis Gui* & *Lambert*: Qu'il » paroît cependant plus probable que » le *Marquis Adalbert* étoit fils du » premier, pluſtôt que du ſecond: » mais qu'au reſte les deux opinions » ſe réuniſſent à faire décendre la » *Maiſon d'Eſte* des *Adalberts*, *Mar-* » *quis de Toſcane* ».

Digitized by Google

avoit faite conjointement avec ſon premier mari, le *Duc & Marquis* ALBÉRIC (137).

Je n'ai ſans doute nomé qu'une partie des MARCHES *d'Italie*. Il y en devoit avoir un bien plus grand nombre; &, ſi nous ne les connoiſſons pas toutes, il faut s'en prendre au peu de Monumens, qui reſtent des IXe. X^e^. & XIe. ſiécles. Les *Hiſtoriens* & les *Chartes* parlent d'un très grand nombre de MARQUIS, ſans nous faire connoître de quelles MARCHES ils étoient inveſtis. BONIFACE, père de la *Comteſſe* MATHILDE, paroît come MARQUIS, longtems avant qu'il eût eu de l'*Empereur* CONRAD I la MARCHE *de Toſcane*. Des *Chartes* imprimées dans les Ouvrages, cités ci-deſſus, du PIORENTINI & du P. BACCHINI, nous font voir que THÉDALD, père de BONIFACE,

(137) Ce qui va ſuivre ſervira d'éclairciſſement à ce que j'ai dit, pp. 643 & 645, Col. 1, au ſujet de la mort du premier mari de *Marozie*, *Albéric, Duc & Marquis de Spolète.*

Après avoir, à l'occaſion du *Marquis Hugue*, Bienfaiteur de l'Egliſe de *Plaiſance*, fait voir les Auteurs de la *Maiſon d'Eſte*, *Seigneurs d'Orta*; *Muratori*, même Chap. cité dans la *Note* précédente, dit, p. 222: *Je ne veux pas oublier de rapporter un paſſage de* Sigonius (*De Reg. Ital.* L. V), *dont voici les paroles, ſous l'année 925.* Eodem anno, *Albertus Marchio*, in offenſionem *Pontificis* lapſus, Urbe exceſſit, atque *Ortæ* ſe, *Tuſciæ* oppido, variis præſidiis confirmato, ad ulciſcendam injuriam *Hungaros* ad *Romanorum* ditionem invadendam excivit. (La même année, le *Marquis Albert*, aiant encouru la diſgrace du *Pape*, ſortit de *Rome*; &, s'étant mis en ſureté, par d'excellentes fortifications, dans *Orta*, petite Ville de Toſcane, il invita, pour ſe vanger, les *Hongrois* à venir ravager le Territoire de *Rome*). *Sigonius* dit enſuite: Cujus rei invidia mox *Albertus* à *Romanis Ortæ* eſt oppreſſus. (Bientôt après, en haine de cette action, *Albert* fut ſurpris & maſſacré par les *Romains* dans *Orta*). *Supposé que ce paſſage de* Sigonius *doive ſubſiſter tel qu'il eſt, nous y voïons un* Albert (*nom qui ne diffère point de celui d'*Adalbert) Marquis & Seigneur d'Orta; *ce qui s'accorde avec ce que les* Chroniques *manuſcrites* de Plaiſance *diſent de leur* Marquis Hugue. *Mais le très illuſtre* Monſig. Giuſto Fontanini, *dans ſon* Traité des Antiquités d'Orta (L. II, C. 7), *ſoûtient d'après* Coſimo della Rena, *qu'au lieu d'*Albert, *il faut lire* Albéric, *c'eſt à dire* Albéric l'Ancien, *père de celui qui fut* Souverain de Rome; *& ſa raiſon eſt que* Flavio Biondo (*Dec. II*, Liv. II, p. 179) *parlant du même fait, appelle ce Prince*, Albericum in Etruriæ partibus Marchionem (Albéric, Marquis en Toſcane). *Le Savant* Hiſtorien *des* Antiquités d'Orta *dit encore, qu'il paroît qu'il eſt fait mention du même* Albéric *dans le* Panégirique de Bérenger, *publié par* Adrien Valois. On y lit (L. II):

Nec ſegnis abibat
Albricus, Tiberine, tuas nunc ſanguine lymphas
Qui fraude infecit.

Albéric s'enfuïoit auſſi précipitamment, lui, qui, par une fraude, a préſentement, ô *Tibre*, ſouillé tes eaux de ſang). *Sur quoi* Monſig. Fontanini *dit*: Etenim *Albericus Senior*, ob fraudem patratam in advocandis *Hungaris* ad excidium *Romanorum*, ſanguine ſuo *Tiberim* cruentavit, *Ortæ* interemptus, *Nunc*, ſive tunc temporis quum Poeta ſcribebat, nimirum poſt *Berengarium*, quod non fuit aſſequutus doctiſſimus *Valeſius* (car *Albéric l'Ancien*, à cauſe de la fraude, qu'il avoit commiſe, en appellant les *Hongrois* pour exterminer les *Romains*, aiant été tué dans *Orta*, a ſouillé le *Tibre* de ſon ſang, *Préſentement*, c'eſt à dire au tems où le Poëte écrivoit, à ſavoir après la mort de *Bérenger*; ce que le très docte *Valois* n'a point vu). *Rien n'eſt moins ſur, à mon avis, que cette explication. Je ne ſaurois*

& ſon aieul ALBERT-AZZON étoient auſſi MARQUIS; & juſqu'à préſent on n'a point découvert quelles MARCHES ils avoient gouvernées.

Pour rendre raiſon de la multitude de MARQUIS, que l'on trouve en *Italie*, on ne peut offrir que des conjectures : mais peut-être ſont-elles aſſés ſolides pour tenir lieu de la vérité que l'on ignore.

I. Les *Rois d'Italie* & les *Empereurs* créèrent en différens tems de *Petites* MARCHES, démembrées des *Grandes* dans leſquelles elles reſtèrent enclavées. Nous en avons un exemple dans la MARCHE *d'Orta*, qui fut un Démembrement de celle *de Toſcane*. La MARCHE *de Suſe* & celle *d'Ivrée* ont bien l'air d'avoir été faites aux dépens de celle *de Milan*. La MARCHE *de Savone* doit avoir été ſéparée de

*trouver, dans les Vers cités, la mort d'*Albéric. *Ils ſignifient bien pluſtôt qu'*Albéric *avoit ſouillé le* Tibre *d'un ſang étranger, & non du ſien; & que vraiſemblablement, il avoit ourdi quelque trame, qui ne fut achevée, que par le maſſacre, ou de ſes Amis, ou de ſes Ennemis :* qui fraude infecit. *D'ailleurs, on a trop de raiſons de croire que le* Panégirique *en queſtion fut compoſé lorſque* Bérenger *vivoit encore, & règnoit paiſiblement. Ce fut probablement vers 916, ou 917. Ce que l'on cite ne peut donc pas avoir trait à la mort violente d'*Albéric, *laquelle, ſuppoſé qu'elle ſoit vraie, ne peut être arrivée qu'après celle de* Bérenger, *c'eſt à dire vers 925, ou 926. Ce paſſage ne contredit donc pas celui de* Sigonius, *lequel eſt véritablement contredit par celui du* Biondo. *Cet* Hiſtorien *en a pour lui de plus anciens, tels que* Léon, *Evêque de* Come, *dans ſa* Chronique *citée par* Pellegrino Priſciano, Galvano Fiamma *dans ſon* Manipulus florum (Bouquet de fleurs), Ricobald de Ferrare *dans ſa* Vie de Bérenger I, *& d'autres, qui diſent tous que le* Marquis Albéric, *& non le* Marquis Albert, *fut tué dans* Orta. *Ce n'eſt pas néanmoins une raiſon de condamner ſur le champ* Sigonius. *Il ſe peut qu'il eut ſous les ieux quelque ancienne* Hiſtoire, *où le nom d'*Albert *ſe trouvoit.* Ptolémée de Lucque, *dans ſa* Chronique *manuſcrite* des Papes... *dit qu'il ſurvint une brouillerie* inter *Papam Joannem*, & *Albericum Marchionem* (entre le *Pape Jean* & le *Marquis Albéric*). *Marchio* de Urbe expellitur, *Papa* ibidem prævalente cum armorum virtute, ut *Hiſtoriæ* tradunt, & ad civitatem de *Orta* ſe confert, ibique caſtrum extruens ſe fortiter munit. (Le *Marquis* eſt chaſſé de *Rome*, le *Pape*, come les *Hiſtoires* le diſent, aiant eu le deſſus par la force des armes. Il ſe retire dans la Ville d'*Orta*, & s'y met en ſureté par un fort Château qu'il fait bâtir). *Dans le Chapitre ſuivant, il l'appelle* Albert, *& raconte ſa mort.*

Il eſt aſſés difficile de comprendre coment *Albéric*, né dans le *Duché de Spolète*, & né très pauvre, devenu *Marquis de Camerino*, par ſes talens d'Home de guerre, puis *Duc de Spolète*, par un crime, pouvoit être *Seigneur d'Orta* dans la *Marche de Toſcane*. Il faloit qu'il eût acquis cette Ville du *Duc & Marquis Adalbert II*. Les *Actes* de la *Donation*, faite par le *Roi Hugue* au Monaſtère de Ste. *Flore* d'*Arezzo*, laquelle comprend des Biens acquis par *Berthe*, mère de ce *Roi*, comtent parmi ces Biens, ſans rien ſpécifier, *tout ce qu'elle avoit acquis dans le Territoire de Camerino*. Je ſoupçone que cette Princeſſe, autoriſée par le *Duc & Marquis Adalbert II*, ſon deuxième mari, pouvoit avoir fait avec *Albéric* quelque échange, en vertu duquel ce dernier étoit devenu *Seigneur d'Orta*. Mais ce n'eſt là qu'une conjecture, qui ne peut tout au plus ſervir qu'à confirmer celle qui m'a fait imaginer que *Marozie* avoit obtenu, que ſon fils *Adalbert* fût créé *Marquis d'Orta* par le *Roi Hugue* : mais cette même conjecture pèche en ce que rien ne nous apprend ſi les Biens que *Berthe* avoit, ſoit dans le Territoire, ſoit dans la Ville de *Camerino* (car l'expreſſion des *Actes* eſt équivoque à cet égard) faiſoient partie du *Domaine* du *Marquis*.

Il reſte donc pour conſtant qu'on ne ſait point à quel titre *Albéric*, *Duc*

Digitized by Google

celle *de Gène*. Ces créations de *Petites* MARCHES furent l'effet, ou de la violence de quelques Sujets puiſſans; ou de la néceſſité de certaines circonſtances; ou du bon plaiſir des *Rois* & des *Empereurs*, qui vouloient honorer des perſones, qu'ils affectionoient; ou bien enfin de l'envie de mètre quelques bornes à la trop grande puiſſance des *anciens* MARQUIS. Ce dernier motif dut être celui qui produiſit le plus de *Petites* MARCHES. Come ces Princes avoient affoibli la puiſſance de certains COMTES *de Cités*, par la création des COMTES *Ruraux*, qu'ils avoient exemtés de la Juriſdiction de ces *Comtes*; ils s'attachèrent de même à ſouſtraire à la Juriſdiction des *anciens* MARQUIS, des Villes un peu conſidérables avec leurs adja-

& Marquis de Spolète & de Camerino, pouvoit être *Seigneur d'Orta* dans la *Marche de Toſcane*; & l'on ne voit pas pourquoi, forcé de ſortir de *Rome*, il ne ſe retira pas dans ſes Etats. Il y devoit être toutpuiſſant; & devoit avoir, ſoit dans le *Duché de Spolète*, ſoit dans la *Marche de Camerino*, quelque Place forte, où ſans doute il eût été plus en ſureté, que dans une Bicoque de *Toſcane*, qu'il lui falut fortifier à la hate, en y batiſſant une Forteresſe. Ces difficultés, qui me paroiſſent inſurmontables; & le doute, où l'on a vu qu'eſt *Muratori*, que la mort d'*Albéric l'Ancien* ait été violente, & ſoit arrivée dans le tems, où l'on prétend la fixer: me font ſoupçoner que l'évènement dont il s'agit eſt un fait que les Copiſtes avoient déplacé dans les anciens *Chroniques*, qui les premières en avoient parlé; que ce déplacement a jeté dans l'erreur les Compilateurs des *Chroniques* plus récentes; & que les *Hiſtoriens* modernes, qui les premiers ont un peu débrouillé le cahos de l'*Hiſtoire d'Italie*, n'ont doné qu'une attention médiocre à ce fait, qui n'étoit pas d'une conſequence à les arrêter beaucoup. Ce ſoupçon me fournit une idée, à laquelle je vais, autant que je le pourai, doner de la vraiſemblance; & puis *vaglia quel che può*.

En parlant, ſous l'an 960, du *Marquis Otbert*, fils du *Marquis Adalbert*; j'ai dit que, dans des *Chartes* de 951, le *Roi Bérenger II* le qualifioit *Conſeiller de ſa Puiſſance Roiale*. Le nom d'*Otbert* ne ſe trouve que dans un ſeul *Diplôme* de 951, où *Bérenger* l'appelle uniquement, *Notre très cher Féal*. Ce qui m'a fait illuſion, c'eſt que *Muratori*, dans ſes *Annales d'Italie*, T. V, dit, en parlant d'*Otbert*, à l'année 960: *Noi vedemmo queſto Principe nell' anno 951 caro al* Re Berengario, *e ſuo confidente*. Cette dernière expreſſion m'a rappellé mal à propos la qualité de *Conſeiller de notre Puiſſance Roïale*, donée par les *Rois d'Italie*, prédéceſſeurs des *Empereurs Allemans*, à des Perſonages conſidérables, & même à des Femmes. Par le *Diplôme* de 951, *Bérenger* done à *Gui*, Evêque de *Modène*, quatre Châteaux, *interventu ac petitione* Odeberti Marchionis, & Magnifredi Comitis *noſtrorum dilectorum Fidelium*. *Sillingardi*, dans ſon *Catalogue des Evêques de Modène*, ſes prédéceſſeurs, a publié le premier ce *Diplôme*, qu'il avoit tiré des Archives du Chapitre de ſa Cathédrale. *Ughelli* l'a fait réimprimer d'après lui. Mais les *Chartes*, rapportées par ces deux Auteurs, ſont, par la faute de ceux qui les leur ont copiées, très défectueuſes dans les Noms & dans les Dates. Il faudroit donc ſe pouvoir aſſurer ſi dans l'Original il y avoit en effet *Odeberti*, & non *Adeberti*, ou même *Adelberti*; les Copiſtes, inattentifs, ou mauvais Déchifreurs, aiant ſouvent confondu ces noms. Mais *Muratori*, qui, Ch. XV des *Antiq. d'Eſte*, p. 135, fait cette obſervation, ſe plaint en même tems de ce que cet Original ne ſe trouve plus dans les Archives, d'où le *Sillingardi* l'avoit tiré. S'il y avoit *Adeberti*, ou *Adelberti*; le *Diplôme* parleroit, non du *Marquis Otbert*, mais du *Marquis Adalbert*, ſon père. C'eſt ce que *Muratori* remarquoit en 1714, ou 1715, apparemment parcequ'il lui paroiſſoit alors qu'en 951 le *Marquis Otbert* ne devoit pas être d'un âge à jouer un rôle conſidérable à la Cour. Si dans le T. V. de ſes *Annales*, compoſé 30 ans plus tard, il a doné pour certain,

Digitized by Google

cences, ou différentes Terres poſsédées par un même Seigneur, qu'ils érigèrent en *Petites* MARCHES, qui reſtèrent enclavées dans les *Grandes*, & dont les poſſeſſeurs, revêtus du Titre de MARQUIS & de la Puiſſance, qui le ſuivoit, devinrent les égaux des *anciens* MARQUIS, dont ils furent indépendans.

II. Lès *Petites* MARCHES, une fois établies, multiplièrent les MARQUIS, ſurtout quand elles furent poſsédées par des Seigneurs de la *Nation & Loi Lombarde*. Chés les *Lombards*, les Grands *Fiefs* ne ſe partageoient point réellement quant à la Maſſe : mais ſeulement quant aux Revenus. Ainſi les Fils, ou les autres Héritiers d'un *Feudataire*, en quelque nombre qu'ils fuſſent, ſuccèdoient tous par *indivis* à la

ce qu'il avoit autrefois trouvé douteux ; c'eſt un effet de l'affoibliſſement de ſa mémoire, & de la précipitation avec laquelle il pouſſoit un travail, que la Mort, qu'il voioit avancer à grands pas, le hâtoit de finir. Voila les deux ſources du grand nombre de fautes qui défigurent ſes *Annales*, Ouvrage d'ailleurs eſtimable & très utile. Le *Marquis Otbert* devoit donc être encore fort jeune en 951.

J'ai dit à l'article de *Gui*, *Duc de Toſcane*, & je l'ai dit parcequ'on le veut ordinairement ainſi, que ce Prince épouſa *Marozie* vers 925. En ce cas, on ne peut placer, pour le pluſtot, la naiſſance du *Marquis Adalbert* qu'en 926. En ſuppoſant qu'on ait marié ce *Marquis* à l'age de 17 ans, & que, l'année d'enſuite, il ſe ſoit vu père d'*Otbert*, celui-ci n'auroit eu que 7 ans, en 951 ; ne pouvant être né, pour le pluſtot, qu'en 944. Tout cela n'eſt fondé, que ſur ce que l'on veut qu'*Albéric*, *Duc & Marquis de Spolète*, ait été maſſacré dans *Orta* par les *Romains* en 924, ou, ſuivant *Sigonius*, en 925. Mais l'année & le genre de la mort de ce Prince ſont également incertains. *Muratori* renvoie cette mort en 925, ou 926 : mais il n'en done aucune preuve. Je la crois de beaucoup antérieure à 924. On a ſoin de dire partout, que le *Duc & Marquis Gui* n'épouſa *Marozie*, qu'après la mort de ſon père *Adalbert II*. Cette manière de parler ſuppoſe qu'avant la mort d'*Adalbert*, il avoit été queſtion du mariage de *Gui* & de *Marozie* ; & que ce mariage ne fut differé que parcequ'*Adalbert* n'y voulut pas conſentir. Il eſt come certain que ce dernier mourut en 917, & que *Gui* lui ſucceda cette année. *Marozie* devoit donc être reſtée veuve d'*Albéric*, pour le plus tard, en 916, & je ne vois aucun inconvénient à la faire femme de *Gui* dès la fin de 917. En ce cas le *Marquis Adalbert* aura pu naître en 918 ; & , ſuivant la ſuppoſition ci-deſſus, être en 936, père d'*Otbert*, lequel, en 951, n'auroit eu que 15 ans ; & n'auroit encore eu d'autre conſidération à la Cour, que celle de ſa naiſſance. Si, come *Leibnitz* & *Muratori* le veulent, on fait *Adalbert* fils de la première femme de *Gui*, l'on avancera peut-être ſa naiſſance de 3 ans ; & l'on ne dérangera point mon hipothèſe. D'ailleurs il eſt à propos d'avertir, qu'on n'a nulle certitude du premier mariage de *Gui* : mais qu'on a ſeulement quelque raiſon de le ſoupçoner.

Suivant ce que j'ai dit plus haut, on peut ſuppoſer hardiment qu'*Albéric*, premier mari de *Marozie*, ne fut jamais *Seigneur d'Orta*.

Dans ſon *Article*, j'ai cité, ci-devant p. 645, Col. I, *Muratori*, qui, dans ſes *Annales*, T. V, p. 645, dit : *Je ne trouve rien dans* Liutprand, *ni dans aucun ancien* Hiſtorien, *qui faſſe ſoupçoner que les* Hongrois *ſoient jamais venus en* Toſcane, *ni près de* Rome. *Muratori* démontre par ce peu de mots, que ce que l'on done pour la cauſe de la mort violente d'*Albéric*, eſt une fauſſeté.

Si d'ailleurs, come j'ai pu le ſuppoſer, avec quelque fondement, ce Prince ne vivoit plus alors ; ceux-là ſont répréhenſibles eux-même, qui reprènent *Sigonius* d'avoir donè le nom d'*Albert*, & non celui d'*Albéric*, au *Marquis*, que le *Pape*, qu'ils croient *Jean X*, chaſſa de *Rome*, & qui ſe retira dans *Orta*. L'autorité du *Biondo* n'eſt ici d'aucun poids. Entre des Ecrivains modernes, le préjugé doit être en faveur des plus récens, qui, reconnus pour

propriété des *Fiefs*, qu'avoient eus leur Père, ou leur Parent; & s'en disoient également *Seigneurs* : mais ils faisoient entre eux autant de portions égales des Revenus, qu'ils étoient de Têtes. Si ces *Fiefs* avoient été réunis, pour être érigés en *Fief de Dignité*, sous le nom de MARCHE, ils prenoient tous le titre de MARQUIS; ce qui vraisemblablement se fit, d'abord par usurpation, ensuite par la concession, peut-être forcée, des *Rois*, ou des *Empereurs*; quoique, depuis que l'hérédité des *Fiefs de Dignité* se fût établie, le titre de MARQUIS n'eût du légitimement appartenir qu'à l'Aîné. Cet usage subsiste encore dans la plus grande partie de l'*Italie*, de même qu'en *Allemagne*, avec cette différence, qu'en *Italie* le Titre, auquel la Souveraineté se trouve attachée, ne se communique plus aux Cadets. C'est

attentifs & pour intelligens, ont du voir & corriger les fautes de ceux qui les ont précédés. C'est donc à *Sigonius*, que la préférence est due. Le *Biondo* sans doute a parlé d'après ses garans. *Sigonius* vient ensuite; compte & pèse les suffrages; & corrige son prédécesseur, en mêtant *Albert*, au lieu d'*Albéric*. Des Auteurs, qu'ils ont pu voir l'un & l'autre, *Ptolémée de Lucque* est le seul qui nous reste; & chés lui le *Marquis* en question s'appelle dans un endroit *Albéric*, & dans un autre *Albert*. Il y a faute dans un de ces endroits; & *Sigonius* nous apprend où peut être cette faute. Cette observation est très juste dans la supposition que le *Marquis* qu'on dit s'être retiré dans *Orta*, n'étoit point *Duc & Marquis de Spolète & de Camerino*; supposition qui ne peut souffrir aucune difficulté. Mais dans la vérité, l'autorité de *Sigonius* n'est pas ici d'un plus grand poids que celle du *Biondo*. L'un & l'autre ont cru que le *Marquis*, dont il s'agit, étoit *Duc de Spolète* & mari de *Marozie*. *Biondo* le nome *Albéric*. Il a raison. *Sigonius* le nome *Albért*. Il a tort aujourd'hui que les *Chartes*, & les *Listes des Ducs de Spolète* conservées dans l'Abbaie de *Farfa*, nous apprènent que le *Duc de Spolète*, mari de *Marozie*, s'appelloit *Albéric*. Il est seulement vrai que *Sigonius* n'a point tort vis à vis du *Biondo*, qu'il n'a pu réformer à cet égard, qu'en se fondant sur le plus grand nombre d'autorités. Mais tous les deux ont également tort de n'avoir fait qu'une même persone du *Duc & Marquis*, mari de *Marozie*, & du *Marquis* retiré dans *Orta*. Le déplacement du fait, dont ils ne se sont pas apperçus, a causé leur erreur. Mais je tire du moins cet avantage du passage de *Sigonius* discuté, que d'anciens Auteurs, soit en grand nombre, soit d'une grande autorité, donoient à ce *Marquis* le nom d'*Albert*; nom que *Sigonius*, persuadé que ce *Marquis*, & le mari de *Marozie*, étoient le même home, n'a fait porter à ce dernier, que parceque ses autorités lui paroissoient préférables à celles qu'avoit suivies le *Biondo*.

Les anciens Auteurs, d'après qui ces deux Historiens ont parlé, n'étoient sans doute pas moins partagés sur le tems du fait, que sur le nom du Héros. En voiant qu'un *Pape Jean* avoit eu part à l'avanture, & qu'en 924 les *Hongrois* étoient effectivement venus en *Italie*; on s'est communément déterminé pour 924, où le Saint Siége étoit occupé par *Jean X*: mais on n'a pas fait attention que, cette année-là, les *Hongrois* n'allèrent pas plus loin que la *Lombardie*; & qu'après avoir pris & ruiné *Pavie* & *Crémone*, ils passèrent tout de suite en *France*.

Tout cela présuppose; le *Marquis Albert*, & non pas *Albéric*, qu'un *Pape Jean* chassa de *Rome*, & qui se retira dans la Ville d'*Orta*, n'est autre que le *Marquis Adalbert*, fils de *Marozie* & du *Duc Gui*, son second mari.

Ce ne fut assurément pas avec *Jean X*, qu'*Adalbert* eut querele. Il n'avoit, dans mon hipothèse, au plus que 10 ans, lorsque ce Pape mourut en 928.

Ce ne fut pas non plus avec le Pape *Jean XI*, dont il étoit frère uterin, puisque le *Marquis Albéric*, frère aîné de tous deux, fut maître absolu dans *Rome* durant tout le Pontificat de *Jean XI*, dont le commencement est de Décembre 930, ou Mars 931, & la fin de Février 936.

par une ſuite du même uſage qu'il ſe trouve aujourd'hui dans quelques Villes d'*Italie* plus de MARQUIS & de COMTES, qu'elles n'avoient autrefois d'habitans.

III. Les *Rois* & les *Empereurs* permirent quelquefois aux Décendans des MARQUIS de porter ce titre; quoiqu'ils ne poſsédaſſent pas les *Marches*, que leurs Auteurs avoient eues.

IV. Chés ceux qui ne ſuivoient pas la *Loi Lombarde*, les MARCHES ſe partagèrent réellement entre les Cohéritiers. C'eſt ce qu'atteſte une *Loi* de FRÉDÉRIC I, « Qui défend de partager à l'avenir » les DUCHÉS, les MARCHES, les COMTÉS; & qui permet le partage

C'eſt au Pontificat de *Jean XII*, qu'il faut renvoier la querèle du *Pape Jean* & du *Marquis Albert*.

Jean XII, qui s'étoit emparé de la Souveraineté de Rome en 954, à la mort du *Marquis Albéric*, ſon père, ſe fit *Pape*, preſque de ſon autorité privée, en 956. Je place donc, en 960, la mort du *Marquis* en queſtion, que je crois être notre *Marquis Adalbert*; & l'on peut croire que ce fut l'année précedente qu'il fut obligé de s'enfuir de *Rome*. Il eſt naturel de penſer qu'étant oncle de *Jean XII*, il ſéjournoit plus volontiers à *Rome*, que dans la *petite Marche d'Orta*. Come il n'avoit peut-être encore que cet établiſſement, & qu'il pouvoit n'avoir pas moins d'ambition, que ſon biſaieul *Adalbert I*, que nous avons vu projeter de ſe faire élire *Pape*, afin d'unir la Souveraineté de *Rome* à ſa *Marche de Toſcane*; il put fort bien avoir envie d'être *Souverain de Rome*, come ſa Mère l'avoit été. La conduite de *Jean XII* aiant du faire quantité de Mécontens; *Adalbert* ſe mit à leur tête: mais *Jean*, avec des Troupes, ou plus nombreuſes, ou plus aguerries, batit ſes Ennemis. Le *Marquis* vaincu s'alla fortifier dans ſa Ville d'*Orta*. Cependant les vexations du *Roi Bérenger II* aiant mécontenté tous les *Italiens*; beaucoup de Seigneurs, de concert avec le *Pape*, allèrent, en 960, ſolliciter *Otton I* à venir en *Italie* reprendre la Couronne pour la garder. Le *Marquis Otbert*, qui pour lors pouvoit avoir 24 ans, fut du nombre. Il dut être envoié par ſon Père pour ſe plaindre en même tems du Pape & du *Roi Bérenger*. Pendant qu'il étoit à la Cour d'*Otton*, *Jean XII*, qui n'étoit pas home à ne ſe point vanger, profita de quelque apparition des *Hongrois* ſur les frontières d'*Italie*, pour faire entendre aux *Romains*, que le *Marquis Adalbert* les avoit appellés, & qu'il les ameneroit juſqu'à *Rome*. Les *Romains* irrités volèrent aſſiéger *Orta*, qui dut leur être livrée par des Traîtres, que *Jean* avoit eu ſoin de gagner. Je ſuppoſe que les *Hongrois* ne firent qu'une apparition ſur les frontières d'*Italie*, parcequ'il eſt vraiſemblable que les préparatifs qu'*Otton* faiſoit alors pour paſſer dans ce *Roiaume*, les engagèrent à rebrouſſer chemin.

Par cette hipothèſe, ſi le *Roi Hugue* fit *Aldalbert*, *Marquis d'Orta*, ce ne fut point parceque cette Ville pouvoit appartenir à *Marozie*, come une acquiſition qu'elle avoit faite conjointement avec *Albéric* ſon premier mari. Je ne l'avois dit qu'en doutant. Je dis ici que le *Roi Hugue* fit pour *Adalbert*, à la ſollicitation de *Marozie*, une *petite Marche* de cette Ville, en la détachant des Biens allodiaux, qu'il avoit confiſqués ſur la ſucceſſion de *Gui*, *Duc & Marquis de Toſcane*.

On m'objectera peut-être que ſi, ſelon mon hipothèſe, le *Marquis Otbert* n'avoit que 24 ans en 960, il ſe trouvera qu'en 962 il fut fait *Comte du Sacré Palais* à 26 ans; & que c'étoit être bien jeune pour cette grande *Dignité*, par laquelle on devenoit le Chef de toute la Juſtice du *Roiaume d'Italie*. Je n'oppoſe à cette objection que la réponſe du *Cid*:

Aux Ames bien nées
La Valeur n'attend pas le nombre des années.

On peut ſe rappeller que *Liutprand* qualifie *Otbert*, *illuſtre Marquis*; ce qui ſemble annoncer une très grande naiſſance. *Otton* put faire ce même

» des autres *Fiefs*, ſi les Copropriétaires le ſouhaitent » (138).

V. Il y eut des MARQUIS honoraires, c'eſt à dire des Seigneurs, à qui les *Empereurs* & les *Rois* accordèrent le Titre, les Honeurs & les Prérogatives de MARQUIS, ſans leur doner de *Marches*. On apprend de la *Chronique de Volturne*, que LANDULF III, *Prince de Capoue & de Bènevent*, lequel règna depuis 910 juſqu'en 943 qu'il mourut, fut créé MARQUIS. L'Auteur ne dit point par quel *Empereur*, ou par quel *Roi*. Dans cet intervalle, il n'y eut d'*Empereur*, que BÉRENGER; & ce Prince ne paroît pas avoir été jamais en liaiſon avec les *Lombards* des Provinces, qui ſont aujourd'hui le *Roïaume de Naple*. Lorſqu'HUGUE eut, en 926, pris poſſeſſion du Trône d'*Italie*, il ne négligea rien de ce qui l'y pouvoit affermir. J'imagine donc que, voulant s'aſſurer, au beſoin, des ſecours de la part de LANDULF III, il fit une eſpéce d'alliance avec ce Prince, & lui conféra le Titre le plus honorable dans le *Roïàume d'Italie*, afin que LANDULF eut quelque raiſon de s'intéreſſer à ce qui s'y paſſeroit: mais ce Titre ne fut pour LANDULF, qu'une diſtinction perſonelle; & peut-être en fit-il aſſés peu de cas, parceque, come je l'ai dit plus haut, les PRINCES *de Capoue*, *de Bènevent* & *de Salerne*, conſentoient bien, forcément à la vérité, d'être Vaſſaux des EMPEREURS:

Otbert, *Comte du Palais* à 26 ans, parcequ'il crut lui voir les talens néceſſaires pour cette grande Charge; & ce put être en même tems en conſidération de ce qu'il étoit, par ſon Père, le légitime héritier du *Marquiſat & Duché de Toſcane*, dont les circonſtances ne permètoient pas à l'*Empereur* de l'inveſtir. Ce fut donc par forme de dédomagement, qu'*Otton* mit *Otbert* au deſſus de tous les *Marquis*, en le créant *Comte du Palais*; & ce fait, conſidéré ſous ce point de vue, eſt une nouvel e preuve que la *Maiſon d'Eſte* tire ſon origine des deux *Adalberts*, *Ducs & Marquis de Toſcane*.

Au reſte, come l'ambition dans les Homes, & la galanterie dans les Femmes, n'impriment aucune tache aux *Maiſons Souveraines*, pour leſquelles il eſt plus vrai, que pour aucune autre, que les vices & les défauts ſont perſonels à ceux qui les ont; je n'obſcurcis point ici la gloire des illuſtres *Maiſons de Brunſwick* & *de Modène*, en prêtant à leur premier Auteur connu, le *Marquis Adalbert*, le deſſein de ſe rendre *Souverain de Rome*, & lui donant *Marozie* pour mère. Cette *Marozie*, dont nous ignorons l'origine, & que ſes galanteries, ſi nous en croïons *Liutprand*, rendoient peu digne d'eſtime, devoit être d'une grande naiſſance, laquelle ſecondée d'une habileté plus grande encore, la mit à portée d'engager les *Romains* à la reconnoître pour Souveraine, en lui conférant le titre de *Patrice*.

Ce que *Muratori* nous a dit ici du tems, auquel le *Panégirique de Bérenger* fut compoſé, ne s'accorde pas avec ce que j'en ai dit, p. 681, Col. IV, en commençant l'*Article* même de ce *Panégirique*. *Muratori* dans la *Préface* qu'il a miſe à la tête de ce *Poème*, en le faiſant réimprimer dans ſes *Scriptores Rerum Italicarum*, en parle tout autrement qu'ici. Dans ſes *Annales*, il paroît croire que cet Ouvrage fut compoſé par les ſoins du *Roi Bérenger II*, qui n'étoit alors que *Marquis d'Ivrée*. La diverſité des opinions de ce Savant à ce ſujet, n'eſt venue que de ce qu'après la publication de ſes *Antiquités d'Eſte*, il avoit plus murement examiné la choſe. J'ai cru devoir m'en tenir à ſon dernier ſentiment, par lequel le *Panégirique de Bérenger* doit avoir été fait, & pour le pluſtôt, douze à treize ans environ après la mort de ce Prince.

(138) Ducatus, Marchio, Comitatus *de cetero non dividatur. Aliud autem* Feudum, *ſi conſortes voluerint, dividatur*. Cod. de Feud *L. II, Tit. 33, De* prohibit. Feud. Alienat.

Digitized by Google

mais ils ne vouloient pas l'être des *Rois d'Italie*. Auſſi ne voit-on pas que LANDULF ait jamais fait uſage de ſon Titre de MARQUIS; & ce titre ne paſſa point à ſes ſucceſſeurs. Si ſon petit-fils PANDULF *Tête-de-fer*, come lui PRINCE *de Capoue & de Bènevent*, s'eſt dit quelquefois MARQUIS; c'eſt que l'*Empereur* OTTON I l'avoit fait DUC & MARQUIS *de Spolète* & *de Camerino*; d'où vient qu'on le trouve qualifié PRINCE, DUC & MARQUIS. ATÉNULF, troiſième fils de ce PANDULF, eſt appellé dans l'*Hiſtoire* & dans les *Chartes* indifféremment MARQUIS, ou COMTE. Tous les Cadets de la *Maiſon de Capoue* & *de Bènevent*, portoient le titre de *Comtes*. ATÉNULF reçut apparemment celui de MARQUIS, du même *Empereur* OTTON I, qui ne paroît pas avoir érigé pour lui de MARCHE dans la PRINCIPAUTÉ *de Bènevent*, ou dans celle *de Capoue*. Son titre de MARQUIS fut donc purement honorifique & perſonel. On ne le retrouve plus dans ſa Branche. On verra dans l'*Epoque* ſuivante MURATORI ſoupçoner qu'ATÉNULF pouvoit être MARQUIS *de Camerino*: mais je ne trouve rien qui puiſſe le faire penſer.

Tous ces MARQUIS *de nouvelle création* étoient regardés come de véritables MARQUIS par tout le monde, & même par les *Empereurs*. On l'a vu plus haut. Ils furent longtems ſans joindre à leur titre aucun nom de lieu. Quand les Décendans du *Marquis* OTBERT I commencèrent à ſe dire MARQUIS D'ESTE, il y avoit un ſiècle & demi, qu'ils ne s'appelloient tout ſimplement que MARQUIS.

Je n'ai preſque rien dit dans le *Texte* & dans les *Notes* de cette *Digreſſion*, que je ne doive à MURATORI (139). Je ne ſuis donc, à vrai dire, ici, que *le Geai paré des plumes du Paon*; & je continue de l'être dans ce que je mets à la tête de l'*Epoque* ſuivante.

(139) Ce ſavant Ecrivain traite exprès dans les Chap. V & VI de ſes *Antiquités d'Eſte & d'Italie*, P. I, de tout ce qui fait l'objet de cette *Digreſſion*; & l'on a vu, par pluſieurs *Notes*, combien d'autres endroits du même Ouvrage je me ſuis rendus propres.

Digitized by Google

L'ITALIE

SOUS LA DOMINATION

des *EMPEREURS* de la *MAISON DE SAXE.*

SEPTIÈME ÉPOQUE,

Depuis l'an 962, juſqu'à l'an 1027.

J'Ai parlé dans la DIGRESSION précédente des NOBLES *de la* PORTE ROMAINE à *Milan*: &, dans cette *Epoque* & les ſuivantes, je parlerai ſouvent des *Portes* de cette Ville, & peut-être de quelques autres. C'eſt ſur quoi je ne puis me diſpenſer de doner ici quelques mots d'éclairciſſement (1).

SIGONIUS, en parlant de ce que l'*Empereur* OTTON I fit pour règler le Gouvernement de *Milan*, dit, « Que dans les TRIBUS des » *Citoïens*, tant celles de la *Ville*, qu'on appelloit PORTES, que » celles du *Territoire*, qu'on appelloit PIÈVES, ce Prince inſtitua » des *Capitaines* & des *Valvaſſeurs* (2). Ce ne dut pas être une nouvelle inſtitution de la part de cet Empereur, qui ne fit apparemment que remètre ſur l'ancien pied les Claſſes & les Rangs des Citoïens de *Milan*.

En parcourant ce qui reſte d'*Inſcriptions* antérieures à ſon règne, on y trouvera des traces de l'anciène diviſion des *Villes* en différentes parties, ſoit pour le *Terrain* & les *Habitations*, ſoit pour les *Habitans*. Le *Terrain* & les *Habitations* étoient partagées en RÉGIONS ou QUARTIERS, & ſouvent en PLACES & PAROISSES; & les *Habitans* en TRIBUS, compoſées chacune d'une ſeule *Famille* diviſée en différentes Branches, ou de pluſieurs *Familles* unies. C'eſt une choſe trop connue, pour qu'il s'y faille arrêter. C'en eſt une autre, qui ne l'eſt guère moins, qu'on a ſouvent emploïé les noms des RÉGIONS ou QUARTIERS, des PLACES & des PAROISSES pour déſigner les TRIBUS, parcequ'ordinairement une ſeule & même TRIBU n'avoit pour *Habitation* qu'un ſeul & même QUARTIER. Mais ce qui n'eſt pas tout à fait auſſi connu, c'eſt que, durant quelque

(1) Je prendrai ce que je vais dire ici, dans une Brochure *in*-4° de 32 pag. imprimée à *Naple* en 1643, ſous ce Titre: *Due Diſcorſi di* Camillo Pellegrino *figl. di* Aleſſandro. *Si tratta nel primo d'un' antico ſignificato del nome*, Porta; *nel ſecondo dell' antico ſito di Capua.* J'ai trouvé dans quelques-unes de nos Bibliothèques cette Brochure reliée à la ſuite de l'*Hiſtoria Principum Longobardorum* du même *Camillo Pellegrino.*

(2) Mediolanenſium Civium *alios in* Tribubus urbis, *quos illi* Portas *vocabant*, & Agri Pagos, *quas illi* Plebes *nominabant*, Capitaneos, *alios* Valvaſores *inſtituit.* Libro VI, *De Regno Italiæ.*

Digitized by Google

tems, les QUARTIERS. & les TRIBUS furent désignés par le mot PORTES.

FALCON *de Bènevent*, Ecrivain du XIIe. siècle, parle, sous l'année 1124, de la découverte, que l'Archevêque ROFFRID fit du Corps de S. BARBATUS, Evêque de *Bènevent*; & dit, « Qu'avant qu'on le » déposât dans un nouvel Autel de la Cathédrale, augmentée depuis » peu, les Prêtres, les Clercs & le Peuple de chaque PORTE, allè- » rent, les uns après les autres, veiller auprès de ce saint Corps (3) ». Il dit, à l'An 1133, « Qu'il fut ordoné que cent *Homes d'Armes*, » se cacheroient dans l'Eglise de S. ANGE *à la Croix*, laquelle étoit » en deça des limites de la PORTE SOMMA » (4). Les limites de la *Porte Somma*, ne pouvoient être que celles de la REGION SOMMA, nom que conserve encore à *Bènevent* un QUARTIER plus élevé que le reste de la Ville. Le même *Historien* dit, à l'occasion de la Translation qui se fit, en 1119, des Corps de plusieurs Martirs, « Que, » par ordre de l'Archevêque LANDULF, les Prêtres de la PORTE SOMMA » dècendirent à la Cathédrale, en chantant, & portant des Cierges » & des Flambeaux; & que, devant les Corps des Saints, ils en » chantèrent les louanges, avec celles de Dieu : Que le second jour, » ce fut les Prêtres de la PORTE DORÉE; le troisième jour, ceux de » la PORTE RUFINE; le quatriéme, ceux du MARCHÉ; le cinquième, » ceux de la VILLE-NEUVE : Qu'enfin le dernier jour, ce fut tous les » Prêtres & tous les Homes de la Ville » (5).

PIERRE *Diacre*, Moine du *Mont-Cassin*, parle d'un QUARTIER de *Spolète*, appellé la PORTE S. LAURENT (6).

BOCCACE, dans quelques-unes de ses *Nouvelles*, done de même le nom de PORTES à quelques QUARTIERS de *Florence* & de *Siène* (7).

(3) *Quibus ita peractis, præcepit idem Archiepiscopus, ut primum Presbyteri* Portæ Summæ *& Clerici simul cum Laïcis ad Episcopium descenderent, & coram sacratissimi* Barbati *corpore vigilias celebrarent.* Il ajoute un peu plus bas; *Sic unaquæque civitatis* Porta, *diebus singulis, usque ad octavam diem peregit.*

(4) *Disposuerunt etiam, ut centum* Milites *ad Ecclesiam S.* Angeli ad Crucem, *quæ est intra confinia* Portæ Summæ, *latitarent.*

(5) *Continuo consilio assumpto, dedit in mandatis* (Archiepiscopus) *ut primum Presbyteri* Portæ Summæ *ad Episcopium jubilando, cereis, & lampadibus descenderent, & coram sanctorum ossibus laudes Deo, & eis decantarent. Secundo quidem Presbyteri* Portæ aureæ. *Tertio* Portæ Runnæ. *Quarto* Forenses. *Quinto* Civitatis-Novæ. *Postremo verò Civitatis totius Presbyteri & Viri.*

Ce passage est défectueux. L'usage étoit que les grandes Solemnités ecclésiastiques, come celle dont il s'agit ici, duroient huit jours, ainsi qu'on sient de le voir à l'occasion de la découverte du Corps de S. *Barbatus*. Il est certain que la Ville de *Bènevent* avoit plus de cinq *Quartiers*. Il en manque dans ce passage au moins deux, pour faire sept jours; car le huitième, tous les Quartiers se réuniffoient pour celèbrer l'Octave ensemble. Cet Auteur fait mention, sous l'année 1133, de la *Porte S. Laurent*, dont l'Eglise étoit près de l'entrée de la Ville. Voila, come l'on voit, un sixième *Quartier* de *Bènevent*; & cette Ville pouvoit en avoir plus de sept. En pareil cas, pour que tous les *Quartiers* d'une Ville eussent part à la Solemnité qu'on célèbroit, on devoit mètre ensemble les *Quartiers* les moins considérables, & leur doner les mêmes jours.

(6) *Nobilis etiam Mulier* Bertha, *filia* Waldi, *dedit, & obtulit huic Cœnobio Ecclesiam S.* Martini, *constructam in* Spoletina *civitate, in loco, qui dicitur* Porta S. Laurentii, *una cum omnibus pertinentiis suis.* Chron. Casin. L. IV, C. 25.

(7) Dans la *Nouvelle* de *Monna Non-*

Digitized by Google

Cette ſorte de déſignation ſe trouve auſſi dans des *Actes Publics* (8).

On peut faire remonter cette acception du mot PORTE à l'Antiquité la plus reculée. Pluſieurs paſſages de l'*Ecriture Sainte* donent lieu de penſer que les *Juifs*, & ſans doute les *Egiptiens* avant eux, ſe ſervoient de ce nom dans la ſignification de QUARTIER & de TRIBU (9).

Ce qui m'a fait dire plus haut qu'OTTON I ne fit apparemment que remètre à *Milan* les choſes ſur l'ancien pied; c'eſt qu'il paroît qu'on peut attribuer aux *Lombards*, non pas abſolument l'emploi du mot PORTE dans la ſignification, dont il s'agit : mais des Uſages, qui firent avec le tems doner cette ſignification à ce mot. CAMILLO PELLEGRINO remarque que les *Lombards* imitoient les *Juifs* dans une grande partie de la forme de leurs *Jugemens*, dans les *Peines* impoſées aux Crimes, & dans d'autres choſes de moindre conſéquence. Cette obſervation n'eſt ici qu'incidente : mais le même Auteur ne doute pas que la coûtume de faire garder les *Portes* des *Villes* par les *Habitans*, qui s'en trouvoient les plus voiſins, ne fût venue de ces Conquérans d'une partie de l'*Italie* (10).

na de' Pulci, ſe liſent ces paroles : *Laquale eſſendo all'hora una freſca, e bella giovane, e parlante, e di gran cuore, di poco tempo avanti in* Porta San Piero *a Marito venutane*, &c. Dans la *Nouvelle* de *Gianni Lotterenghi*, on lit : *L'ultimo non a* Gianni Lotterenghi *era avenuto, ma ad uno, che ſi chiamò* Gianni *di* Nello, *che ſtava in* Porta ſan Piero. *Boccace* dans ces deux endroits indique un *Quartier* de *Florence*. Il s'agit d'un *Quartier* de *Siène* dans cet autre paſſage. *Furono in* Siena *due giovani popolani, de' quali l'uno hebbe nome* Tinguccio Mini, *e l'altro fù chiamato* Meuccio *di* Tura, *& habitavano in* Porta Salvia. *Nouvelle* dont le titre eſt *Delli due Saneſi della Comare*.

(8) Dans un *Diplôme* de *Charle II*, *Roi de Naple*, au ſujet d'un échang, qu'il fit en 1301 de quelques Biens ſitués à *Capoue* & dans ſon Diſtrict, il eſt parlé de la *Porte S. Ange* & de la *Porte Capouane*, pour marquer deux Quartiers de cette Ville. *Item preſa una vacua ſita in* Porta S. Angeli, &c. *Item Domus una ſita in* Porta Capuana, &c. *Camillo Pellegrino*, qui cite ce *Diplôme*, l'avoit vu copié ſur le feuillet 35 d'un ancien Regiſtre, ſigné de 1300 & coté *A*, lequel étoit dans les Archives Roïales de la Monoie de *Naple*. Il en avoit vu de plus une Copie en parchemin parmi les Titres d'un Monaſtère de *Capoue*, appellé *Monte-Vergine*.

(9) Ce paſſage de la *Genèſe*, Ch. 22 : *Poſſidebit ſemen tuum* Portas *inimicorum ſuorum*, où les *Septante* diſent *l'rbes*, favoriſe ce que je viens de dire. *Moïſe* me ſemble doner le nom de *Portes* aux *Villes*, que parcequ'en *Egipte* les *Quartiers des Villes* s'appelloient *Portes*. Dans ces deux autres paſſages d'*Iſaïe*, l'un du Ch. 3 : *Et mœrebant atque lugebant* Portæ *ejus*; l'autre du Ch. 24 : *Relicta eſt in urbe ſolitudo, & calamitas opprimet* Portas; *Portes* ſe doit entendre des *Tribus*. Il faut, ſuivant *Camillo Pellegrino*, que je ne fais qu'extraire, entendre auſſi quelquefois par ce mot, les *Troupes des Tribus*, & toutes autres *Troupes*, come dans ces paſſages du *Cantique de Debora*, qu'il cite : *Nova bella geſſit Dominus, & Portas hoſtium ipſe ſubvertit*; & plus bas : *Deſcendit Populus Domini ad* Portas, *& obtinuit Principatum*. Au ſujet de ce que *Jeſus-Chriſt* dit à *S. Pierre*, dans *S. Mathieu*, Chap. 16 : *Tu es* Pierre, *& ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & les* Portes de l'Enfer *ne prévaudront point contre elle*; le même Auteur dit : *Il me ſemble qu'ici les* Portes de l'Enfer *ſignifient à la lètre les* Armées de l'Enfer, *& les aſſauts que les Démons livrent à l'Egliſe Catholique militante*.

(10) *Diſſimular finalmente io non devo, che l'uſo d'attribuir alla cuſtodia delle* Porte *quelli Cittadini, che più d'appreſſo vi havevano le loro habitationi... fù introdotta, a parer mio, dalli* Longobardi, *che dominarono in* Italia; *raſſomigliando quelche eſſi credettero eſſerſi uſato da gli* Hebrei, *delli quali in oltre furono imitatori in molte*

Digitized by Google

Leur Gouvernement, come on l'a vu dans le premier Volume, étant purement féodal, les *Rois* n'entretenoient point d'Armées sur pied. Lorsqu'il faloit faire la guerre, ils mandoient leurs Vassaux, qui marchoient chacun avec ses Troupes; & toutes ces Troupes, composées des *Habitans des Villes* & de ceux *de la Campagne*, n'aiant point de Solde, servoient à leurs propres dépens. On a vu de même, dans cet Ouvrage, que les *Lombards* avoient toujours eu grand soin d'entretenir en bon état les *Murailles* & les *Fortifications* des *Villes*; & ce soin entraîne à sa suite celui de les garder. Mais les PORTES, les *Murs* & les *Tours* des *Villes*, ne pouvoient être gardées que par les *Citoïens* de chaque *Ville*, puisqu'il n'y avoit point dans le *Roiaume* de Troupes toujours subsistantes.

On voit dans l'ANONIME *de Salerne* « que, lorsque GUI, *Duc de* » *Spolète*, assiégea *Bènevent*, dont les *Grecs* s'étoient emparés depuis » quelque tems, & qu'ils défendirent mal, les *Citoiens* n'osèrent se » montrer sur les *Murailles*, parceque les *Grecs* en étoient maîtres, » ainsi que des *Tours* (11); & que le *Patrice* GEORGE, qui com- » mandoit dans la *Ville*, leur rappellant, pour les exciter à faire une » vigoureuse défense, l'anciène valeur, dont, en différentes Guer- » res, ils avoient doné tant de preuves, ils lui répondirent que *leurs* » *Ancêtres alors étoient Maîtres de la* Ville, *& qu'ils en gardoient eux-* » *même les* Tours, *les* Murailles, *& les* PORTES » (12).

LÉON *d'Ostie* dit, « Qu'après un long siége, la famine aiant obligé » ceux de *Capoue* à se rendre à RICHARD, *Comte d'Averse*, ils se ré- » servèrent les PORTES & les *Tours* » (13).

L'usage étant donc que les *Murailles*, les *Fortifications* & les PORTES des *Villes* fussent continuellement gardées par les *Habitans*; il est naturel de penser qu'il falut établir un ordre par lequel tous les *Citoïens* satisfissent à ce devoir, sans en être détournés par leurs affaires propres; que la Garde fut partagée entre les QUARTIERS de chaque *Ville*, lesquels furent chargés de défendre chacun la portion de l'*Enceinte*, dont ils étoient voisins; qu'une des PORTES étant la partie principale de chacune de ces portions de l'*Enceinte*, ces dernières en prirent le nom; & que par là chaque PORTE devint le Chef-lieu du QUARTIER qui la devoit garder. De là vint que les *Familles* & les *Particuliers* attachés, à raison de leur voisinage, à la garde de quelque PORTE, furent dits *être de cette* PORTE; que, par la suite du tems, les QUARTIERS eux-même prirent insensiblement, dans le langage ordinaire, le nom de la PORTE, que leurs *Habitans* gardoient; & qu'enfin, dans le même Langage, au lieu de dire les RÉGIONS, les QUARTIERS, les PLACES, les PAROISSES, on dit les PORTES d'une

parte della forma delli Giuditii, *e delle* Pene, *& anche in altre cose più minute.* Pag. 15 de la Brochure *in*-4°, dont j'ai doné le Titre dans la *Note* 1.

(11) Mœnia *civitatis minime* Beneventani *ascendere audebant, quia* Græci Turres, Mœniaque *possidebant.*

(12) Urbem *hanc illo tempore patres nostri possidebant*, & Turres, & Mœnia, Aditum*que Civitatis ipsi observabant.*

(13) Portas *sibi duntaxat cum* Turrium *fortitudine retinentes.* Chron. L. III, C. 6.

Digitized by Google

Ville, quoiqu'il y eût certainement dans bien des *Villes* des QUARTIERS, qui n'étoient voiſins d'aucune PORTE, & que ſouvent le nombre des PORTES y fût moindre que celui des QUARTIERS (14). Dans ce dernier cas, il ne faut pas croire que les QUARTIERS qui n'étoient pas voiſins des PORTES ne contribuaſſent point à leur garde. Aucun *Citoïen* n'en étoit exemt, ſi ce n'étoit peut-être les Eccléſiaſtiques. Ces QUARTIERS faiſoient le ſervice conjointement avec d'autres QUARTIERS. Que les QUARTIERS aient pris le nom des PORTES, dont ils étoient voiſins; on en a la preuve en ce qu'on trouve très anciènement à *Naple*, le QUARTIER *de la* PORTE SAINT JANVIER (15).

Come une partie des *Habitans* des *Villes*, ſurtout de celles qui tenoient rang de *Cités*, étoient *Nobles*, c'eſt à dire *Chevaliers*, *Valvaſſeurs* & *Valvaſſins*; ce fut à leurs *Familles*, que la Garde des PORTES fut commiſe en chef; c'eſt à dire que tous ceux des *Familles Nobles* d'un QUARTIER, rempliſſoient dans la Garde de la PORTE, dont ils étoient voiſins, ainſi que des *Tours* & de la portion des *Murailles* qui dépendoient de ces PORTES, les Poſtes du Commandant & des autres Officiers. De là vint l'uſage de dire: *Les* NOBLES *d'une telle* PORTE.

Mais, ſi les PORTES donèrent leur nom aux *Familles Nobles*, chargées d'en commander la Garde, ces *Familles* donèrent auſſi quelquefois leur nom aux PORTES. Une PORTE, à laquelle une Egliſe voiſine fait aujourd'hui porter à *Capoue* le nom de PORTA DI SANT' ELIGIO, s'appelloit anciènement PORTA CAPUANA. La *Tour*, qui la

(14) *Hor le* Porte *delle* Città *cuſtodendoſi per tal modo dalli medeſimi lor* Cittadini, *avvenne, a creder mio, che le lor* Regioni *ancora, e le* Contrade *venner dette* Porte, *eſſendo aſſai pronta e ragionevol coſa di perſuaderci che tali cuſtodie facevanſi regolatamente, e che per ciaſcuna* Porta *eran deſtinati fiſſi, e certi Cuſtodi; li quali non eſſendo ſoſtentati con publici ſtipendii, non conveniva, che haveſſer tenute l'armi in mano momento per momento; ma che ſopra di ciò ſi fatte Leggi fuſſero ſtate ordinate, e diſpoſte, che per eſſe li* Cittadini *alli loro domeſtici affari attendendo, haveſſer potuto inſieme attendere alle impoſte cuſtodie; alche dovette parer acconciſſima ordinatione queſta, di commetterſi la guardia, e la difeſa delle* Porte *alli loro più vicini* Habitatori: *e per tal modo, acciochè tutto il Popolo haveſſe portato egualmente un tal peſo, e non foſſe ſtato alcuno, che ſe ne foſſe potuto ſoſtrarre, di dividerſi le* Città *in tante* Regioni, *& Contrade, in quante* Porte *vi ſi contenevano; talche la cuſtodia di ciaſcheduna* Porta *foſſe ancor potuta eſſer fiſſamente appreſſo gli* Habitatori *di ciaſcuna ſua più vicina* Contrada... *Da queſta iſtitutione adunque io facilmente mi perſuado, che poi in progreſſo di anni ſeguì, che quelle* Famiglie, *e* Perſone *deſtinate alla cuſtodia d'una, o di altra* Porta *ſecondo la ſudetta lor maggior vicinanza, fra le quali in conformità di tale diviſione venivano ſimilmente compartiti altri publici carichi, & officii, così militari, come civili, furono contraſegnate nel comun parlare dalli nomi delle cuſtodite* Porte, *e differſi*: Altre eſſer della tale, & altre della cotal Porta. *Per lo qual modo di ragionare poſſiam credere, che finalmente avveniſſe, che le* Regioni, *e le* Contrade *ancor eſſe furon dette* Porte *nel volgar parlare per proprio vocabulo, ancorche molte volte non haveſſer havuto d'appreſſo alcun* Adito, *nè* Porta publica; *e molte volte ancora le* Regioni *foſſero ſtate di maggior numero de gli* Aditi. *Brochure* mentionée ciddeſſus, pp. 10 & 11.

(15) *Camillo Tutini*, dans ſes *Mémoires de la Vie de S. Janvier*, cite ces paroles, qu'il avoit tirées d'un ancien Regiſtre de la Ville de *Naple* même. *Eccleſia S.* Januarii *Spolia mortis in* Regione Portæ *S.* Laurentii,

défendoit, s'appelloit auſſi la *Tour Capouane*, ou *des Capouans*; & ce nom leur venoit de ce que la *Famille Noble*, à qui la Garde en avoit été confiée, étant devenu *Souveraine de Capoue*, la conſerva toujours. Les COMTES, depuis PRINCES, n'en prirent les Commandans & les autres Officiers, que parmi leurs Parens de même Sang & Nom, que l'on appelloit les *Seigneurs Capouans*, & qui compoſoient avec le PRINCE, la *Maiſon Capouane*.

J'avertis ici, par occaſion, que chés les Ecrivains des Xe. XIe. & XIIe. il faut faire une attention particulière aux endroits où ſe trouve emploïé le mot *les* CAPOUANS. Il eſt rare que les *Habitans de Capoue* y ſoient annoncés par ce terme. L'uſage ordinaire de ces Ecrivains eſt de ſe ſervir du mot *les* CAPOUANS, pour déſigner les *Princes de la Maiſon de Capoue*.

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I, dit LE GRAND, & d'OTTON II, dit LE ROUX; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après la mort d'OTTON II; ſous le Règne d'OTTON III; durant la VACANCE DE L'EMPIRE après ſa mort; ſous le Règne de HENRI I, dit LE BOITEUX; & durant la VACANCE DE L'EMPIRE après ſa mort.

ANNE'E 962.

RIEN ne devant empêcher *Otton* de recevoir, à ce voïage, la Courone Impériale à Rome; il l'avoit, avant la fin de l'année précèdente, fait demander au Pape *Jean XII*, avec lequel il êtoit convenu de tout. On prétend qu'alors il avoit ſigné cette eſpèce d'engagement, que le *Décret* de *Gratien* nous a conſervé, dans lequel ce Prince dit, en adreſſant la parole au Pape: *Si, par la permiſſion du Seigneur, j'entre dans Rome, j'exalterai de tout mon pouvoir la ſainte Egliſe Romaine, & Vous qui la gouvernés; & jamais, par mon ordre, par mon conſeil, par mes ſuggeſtions, ou de mon conſentement, Vous ne perdrés la vie, ou quelques membres, ou cette Dignité que Vous poſsèdés. Je ne tiendrai point de* Plaid, *je ne publierai point de Loi dans la Ville, touchant tout ce qui peut Vous concerner, ou concerner les Romains, ſans avoir pris Votre conſeil. A qui que ce ſoit que je confie*

EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

OTTON I, dit LE GRAND, Duc de Saxe, élu Roi de Germanie en Juillet 936, eſt élu Roi d'Italie, pour la première fois avant le 10 d'Octobre 951, & pour la ſeconde fois après le mois d'Août 961; eſt couroné Empereur par le Pape *Jean XII* le 2 de Février 962; déclare Roi d'Italie ſon fils *Otton II* avant la fin de la même année; l'aſſocie à l'Empire en 967; & meurt le 7 de Mai 973, agé de 60 ans.

Il êtoit fils d'*Henri l'Oiſeleur*, Duc de Saxe & Roi de Germanie, & de *Mathilde*, fille de *Thierri*, Comte d'Ingelheim, iſſu de ce brave *Wittikind*, Général ou Roi des Saxons, qui réſiſta ſi longtems à toute la puiſſance de *Charlemagne*.

Otton eut deux Femmes.

La première fut *Edithe*, fille d'*Edouard l'Ancien*, Roi d'Angleterre, mariée en 930, & morte en 947.

Elle le fit père; 1°. de *Liutulf*, *Ludulf* ou *Ludolf*, qu'il fit déſigner ſon ſucceſſeur en 947; & qui mourut en Italie, come on l'a vu ci-devant, de maladie, & non tué

OTTON I, dit LE GRAND Roi de Germanie depuis le mois de Juillet 936, eſt élu Roi d'Italie avant le 10 d'Octobre 951; rend ce Roiaume, à condition de l'homage, aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, en Août 952; eſt élu derechef & couroné Roi d'Italie après le mois d'Août 961; & meurt le 7 de Mai 973.

Voici pourquoi je place la première élection d'*Otton I* avant le 10 d'Octobre 951. Je trouve que le 22 de Septembre précèdent les Rois *Bérenger* & *Adalbert* avoient encore Pavie en leur pouvoir. Un de leurs *Diplômes*, mis au jour par *Muratori*, dans la *Diſſertat.* 70 de ſes *Antiq. d'Ital.* a pour date: *Le X des Calendes d'Octobre* (22 de Septembre), l'*An DCCCCLI de l'Incarnation du Seigneur, & I du règne de* Bérenger & d'Adalbert *très pieux Rois, Indiction X. Fait à Pavie.* Mais le 10 d'Octobre, *Otton* êtoit maître de cette Ville, come le prouvent deux *Diplômes*, datés l'un & l'autre: *Le VI des Ides* (le 10) *d'Octobre, l'an de*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

EMPEREURS Grecs.

ROMAIN II,
dit
LE JEUNE,

associé par son Père *Constantin VII* à l'Empire en Juillet 948, seul Empereur en 959, meurt le 15 de Mars 963.

BASILE II,
CONSTANTIN VIII,
NICÉPHORE PHOCAS,
&
JEAN TZIMISCÈS.

Basile, né vers 956, & *Constantin*, né vers 959, succèdent à leur père *Romain le Jeune*, après le 15 de Mars 963 ; règnent seuls, sous la Régence de *Théophanon* leur Mère, durant quelques mois : ensuite avec *Nicéphore Phocas*, depuis le mois de Juillet de la même année 963 jusqu'au 10 de Décembre 969 ; depuis avec *Jean Tzimiscès*, jusqu'au 10 de Janvier 976 ; ensuite ensemble jusqu'au mois de Décembre 1025, que *Basile* meurt : après quoi *Constantin* règne seul jusqu'à sa mort arrivée le 12 de No-

PAPES.

JEAN XII,

élu par de mauvaises voies en 956, déposé par un Concile de Rome en 963, meurt en 964.

LÉON VIII
&
BENOIT V.

On sentira bien pourquoi j'unis ces deux concurrens au Souverain Pontificat.

Léon, Romain, Protoscriniaire, ou Garde des Archives de l'Eglise de Latran, élu par le Concile de Rome en 963, après la deposition de *Jean XII*, est chassé de Rome & dépossédé du Pontificat par le même *Jean XII*, vers la fin d'Avril 964, & rétabli par *Otton I* à la fin de Juillet suivant. Il meurt peut-être le 17 de Mars 965.

Benoît, Romain, Cardinal Diacre, est élu par le Clergé & le Peuple Romain pour succéder à *Jean XII*, mort, à ce que l'on croit, le 12 de Mai 964. Il abdique dans un Concile, auquel présidoit *Léon VIII*, qu'*Otton I* venoit de ramener à Rome, le 23 de Juillet de la même année. Il meurt en exil à Hambourg le 5 de Juillet 965 : mais cette date est incertaine.

On a peine à se décider sur la légi-

PRINCES contemporains.

ROIS de France.

LOTHAIRE,

depuis 954. Il s'associe son fils *Louis V* en 985, & meurt en 986.

LOUIS V,
dit
LE FAINÉANT,

reste seul Roi en 986, & meurt en 987.

Assurément ce Prince porte très injustement le Surnom, qu'il plaît aux Historiens de lui doner. Il n'avoit que 20 ans, lorsqu'il parvint à la Courone. Il ne règna qu'un an ; & mourut, dit-on, empoisoné.

Quand l'ancienne Histoire le qualifie de *Jeune Home, qui ne fit rien* ; elle veut sans doute uniquement annoncer que sa mort précipitée ne lui permit pas de rien faire.

HUGUE,
dit
CAPET,

fils d'*Hugue le Grand*, Duc de France & Comte de Paris & d'Orléans, se fait élire Roi par les Etats Généraux au préjudice de *Charle*, Duc de Lorraine, le second fils de *Charle le Simple*, & l'Héritier légitime de son neveu *Louis V*, qui ne laissoit point d'Enfans. Il se fait couroner à Rheims le

SAVANS & Illustres.

BRUNENG,

Evêque d'Asti avant 931, meurt en 966. C'est du moins en cette année, qu'il paroît que *Rozzon*, son successeur, fut élu.

Bruneng fut quelque tems Archichancelier du Roiaume d'Italie, sous les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* : mais il ne l'étoit plus en 954.

Il avoit obtenu le 23 de Juillet 938, des Rois *Hugue* & *Lothaire II*, un Château, qui fut appellé depuis le *Château de l'Evêque*, & qui devint la résidence ordinaire des Evêques d'Asti.

Le 23 de Mai 954, les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* accordèrent, à sa considération, au Peuple d'Asti, la permission de tenir une Foire le 1 jour de chaque mois, & de percevoir ce jour là les Droits dus aux Rois d'Italie sur toutes les Marchandises. *Gui*, Evêque de Modène, paroît dans le *Diplôme* de cette Concession, come Archichancelier d'Italie.

Par un *Diplôme* expédié à Pavie, le 25 de Septembre 962, l'Empereur *Otton I*, à la prière de l'Impératrice *Adélaïde*, accorde à *Bruneng* la confirmation de tous les Privilèges de l'Eglise d'Asti.

Contre l'usage de semblables Docu-

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le Roïaume d'Italie, je le ferai jurer qu'il vous aidera de tout ſon pouvoir à défendre le Domaine de S. PIERRE. On ne peut pas douter, ce me ſemble, que cet *Acte* ne ſoit faux. Le Moine *Gratien* n'y regardoit pas de ſi près. Mais prenons-le pour véritable. Quoiqu'il paroiſſe doner beaucoup au Pape, il n'ôte cependant rien à l'Empereur. *Otton* conſerve la Suzeraineté ſur Rome & ſur les autres parties du Domaine de S. *Pierre*, en reconnoiſſant que le Pape en eſt le Seigneur; &, lorſqu'il lui promet de ne point tenir de *Plaid*, de ne point publier de Loix à Rome, ſans avoir pris ſon conſeil, il ne fait rien autre choſe que le mètre au rang des grands Vaſſaux, dans les Etats deſquels le Suzerain, n'ordonnoit rien qui concernât ces mêmes Etats, ſi ce n'étoit de concert avec eux. C'eſt donc avec raiſon, que le P. *Pagi* ſoûtient contre *Baronius*, «Qu'*Otton I*, en devenant Empereur, » acquit tous les Droits, dont » ſes prédéceſſeurs avoient joui » depuis *Charlemagne* ».

Après avoir paſſé les fêtes de Noël à Pavie, *Otton*, accompagné d'une foule d'Evêques, de Princes & de Comtes, ſe met en marche avec ſon Armée; & ſe rend à Rome, où le Pape & les Romains le reçoi-

dans une bataille contre le Roi *Bérenger II*, ainſi qu'on le dit dans l'*Abregé Chronologique de l'Hiſtoire*, &c. *d'Allemagne*. Ce Prince laiſſa de ſa femme *Ite*, fille d'*Herman*, Duc de Souabe, *Otton*, lequel en 973 fut fait Duc de Souabe: 2°. de *Liutgarde*, qui fut femme de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie & de Lorraine.

La ſeconde femme d'*Otton* fut *Adélaïde*, fille de *Rodolfe II*, Roi des Deux-Bourgognes, & veuve de *Lothaire II*, Roi d'Italie. Le véritable nom de cette Princeſſe, ainſi que *Triſtano Calco*, Hiſtorien de Milan, dit l'avoir trouvé dans des Actes originaux, étoit *Adhélégide*. Elle devint femme d'*Otton* en 951; & mourut en odeur de ſainteté le 16 de Décembre 999, non pas à Rome, come on le dit dans la nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Hiſtoire*, &c. *de l'Univers*, &c. T. V, p. 211: mais en Alſace. *Le 13 d'Avril de cette même année* (999), dit *Muratori*, T. V, p. 515, Adélaïde *ſe trouvant* dans le Chateau, qu'on appelle Aſterna, Juſtice d'Alſace, *fit une magnifique*

l'Incarnation de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt *DCCCCLI, & du règne d'*Otton, *Roi, en France XVI, en Italie I. Fait à Pavie.* Par l'un de ces *Diplômes*, que *Puricelli* rapporte dans les *Monum. de la Baſil. Ambroſiène*, p. 192, *Otton* prend ce Monaſtère ſous ſa protection, & lui confirme la poſſeſſion des Biens, qu'il tenoit de la libéralité de *Charle le Chauve* & des Rois *Hugue* & *Lothaire II*. L'autre *Diplôme* eſt rapporté par le P. *Tatti*, dans le T. II de ſes *Annales ſacrées de Come*. Au reſte, il faut obſerver que, cette première fois, *Otton* n'alla point à Milan, & ne fut point couroné: mais je n'en vois nulle part la raiſon.

Je place la ſeconde élection & le couronement de ce Prince après le mois d'Août 961, parceque l'*Acte* de la fondation du Monaſtère de Graſſano dans le Diocèſe de Verceil, faite par le Marquis *Alédram*, fils du Comte *Guillaume* & de *Gerberge* fille du Roi *Bérenger II*, porte ces caractères chronologiques: *Bérenger & ſon fils Adalbert, Rois par la grace de Dieu*

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

vembre 1028.

Nicéphore Phocas ſe fait proclamer Empereur en Juillet 963 ; & meurt aſſaſſiné le 10 de Décembre 969.

Jean Tzimiſcès ſe fait proclamer & couroner Empereur le 11 de Décembre 969 ; & meurt empoiſoné le 10 de Janvier 976.

Dès que *Romain le Jeune* fut mort, ſa veuve *Théophanon* fit proclamer leurs Fils Empereurs ; & ſe fit donner la Régence. Le Patrice *Nicéphore Phocas* étant amoureux d'elle, elle le prit pour premier Miniſtre : mais lui, ſe voïant prêt à ſuccomber ſous une intrigue de Cour, quite le Miniſtère pour le Gouvernement d'Aſie ; s'y tranſporte ; s'y fait proclamer Empereur en Juillet 963 ; & fait ſon entrée dans la Ville Impériale le 6 d'Août ſuivant. Il prive les deux jeunes Empereurs de toutes les prérogatives de leur rang, ſans cependant les dépoſer ; & relègue *Théophanon* dans un Monaſtère. Bientôt, n'écoutant plus que ſon amour, il l'épouſe le 2 de Septembre de la même année.

PAPES.

timité de l'un ou de l'autre de ces deux Papes, élus tous les deux d'une manière, qui paroit canonique. Il doit me ſuffire, en écartant les vaines ſubtilités, dont les Canoniſtes ſe ſervent pour embaraſſer cette queſtion, de n'employer que le Bon-Sens à la mètre dans ſon vrai jour.

Le Concile de Rome de 963, traité de *Conciliabule* par l'Ignorance, ou par la Mauvaiſe Foi, ſous prétexte que ce ne fut pas *Jean XII* qui le convoqua, doit être regardé come un Concile légitime. *Otton I*, en le convoquant, uſa de l'ancien droit des Empereurs & des autres Souverains, auxquels il appartenoit originairement d'aſſembler des Conciles généraux, ou nationaux. Le Concile, dont il s'agit, ne fut pas un Sinode Provincial de la Métropole de Rome, come l'étoient la pluſpart des Conciles tenus par les Papes. Ce ne fut pas un Concile ſeulement des Evêques du Patriarchat de Rome. Ce fut un Concile en quelque ſorte national, en ce qu'il fut compoſé d'Evêques des differens Etats du Souverain. Les Archevêques de Ravenne & de Milan, & le Patriarche d'A-

PRINCES contemporains.

3 de Juillet 987 ; & meurt, ſuivant les uns, le 29 d'Août, ſuivant les autres, le 24 d'Octobre, &, ſelon d'autres encore, le 22 de Décembre 996, ou 997. L'*Annaliſte Saxon*, Hiſtorien Contemporain, le fait mourir dès 994. Quelques Modernes croient avoir prouvé qu'il mourut en 997.

Ce Chef de la troiſième Race de nos Rois, pour aſſurer la Couronne à ſes Décendans, obtint des Etats Généraux la permiſſion de s'aſſocier ſon fils *Robert*, qu'il fit ſacrer à Rheims le 1 de Janvier 988 : mais il eut lieu de s'en repentir. L'Hiſtoire, ſans s'expliquer, dit que le jeune Roi cauſa beaucoup de peine à ſon Père.

Hugue fut en guerre durant tout ſon règne avec *Charle* Duc de Lorraine, & quelques Seigneurs qui ſoûtenoient avec juſtice le parti de ce Prince. *Hugue*, quoique très peu puiſſant, trouva dans ſon courage & ſon habileté le moïen de ſe maintenir contre tous leurs efforts ; & la mort de *Charle* le tira d'embaras.

On dit qu'en ſecondes noces il épouſa la Veuve de ſon prédéceſſeur : mais on n'en a point de preuves.

SAVANS & Illuſtres.

mens, dit *Muratori*, T. V, p. 404, *on voit à celui-ci la ſouſcription d'Osbert* (il faut *Otbert*) *Comte du Sacré Palais, c'eſt à dire du Marquis* Otbert, *de qui décend la* Maiſon d'Eſte... *de* Gui, *Evêque de Modène, & d'autres Evêques.*

Ce Gui, *Evêque de Modène, eſt le même, qui ſous les Rois* Berenger & Adalbert *avoit exercé l'éminente Charge d'Archichancelier. Il faut croire que c'étoit un home d'une grande adreſſe & de beaucoup de manége, qui ſavoit faire jouer les préſens & tourner caſaque à propos, puiſqu'il ſut conſerver, ſous l'Empereur* Otton (1), *ce même poſte ſi conſidérable. C'eſt ce que prouve ce même* Diplome. *Il eſt ſouſcrit par* Authère Chancelier, à la place de *Gui*, Evêque & Archichancelier. *Sous le Roi* Berenger, *ce Prélat poſſédoit déja, c'eſt à dire dévoroit la très riche Abbaie de Nonantola, ſituée dans le Comté de Modène, come il paroit par les Mémoires de ce Monaſtère, que j'ai fait imprimer ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Diſſert. 67). *Dès qu'un nouveau Maître fut venu commander en Italie,* Gui *ne négligea pas, ſuivant*

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vent avec les honeurs accoûtumés, & les démonſtrations de la joie la plus vive. Le Pape le ſacre & le courone Empereur le 2 de Février. Il jure, & les Romains avec lui, ſur le Corps de S. *Pierre*, « de n'avoir plus » aucune liaiſon avec les deux » Rois dépoſés ». *Otton* reſtitue à l'Egliſe Romaine tout ce que les Rois *Hugue* & *Bérenger II* avoient uſurpé ſur elle; c'eſt à dire qu'en confirmant les véritables Donations de *Pepin*, de *Charlemagne* & de *Louis le Débonaire*, il déclare que ce qu'elles contenoient étoit le véritable Domaine de S. *Pierre*, & qu'il s'engage d'en faire jouir le Pape & les Romains. Quoique *Liutprand*, Hiſtorien du tems, ſemble parler d'une reſtitution réelle; on ne doit cependant l'entendre que d'une promeſſe de reſtituer. Les Provinces, les Villes, les Terres, qui ne faiſoient point partie du Roïaume d'Italie, & que l'on avoit uſurpées ſur l'Egliſe Romaine, ne reconnoiſſoient point encore pour Souverain *Otton*, qui n'acquéroit quelque droit ſur elles que par ſon Sacre, come Empereur; & la pluſpart étoient encore au pouvoir des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*. A l'occaſion de ſon Couronement, *OTTON honore le Pape*, dit *LIUTPRAND*, *de préſens Donation de biens, que l'on lit dans un Acte, que j'ai fait imprimer* (Antiquit. d'Ital. Diſſert. 21). *Cette pieuſe Impératrice s'étoit tranſportée dans le Roïaume des Deux-Bourgognes, pour rétablir l'union & la paix entre les Sujets du Roi* Rodolfe II, *ſon neveu, & pour viſiter les lieux de piété de ce païs. Etant enfin tombée malade, elle paſſa, pleine de mérites, à une meilleure vie; & fut enterrée à Selts, où ſon tombeau fut honoré par Dieu de divers miracles.* Cet Ecrivain ne parle que d'après la *Vie* de cette Impératrice, écrite par S. *Odilon*, ſon Directeur. *Galvano Fiamma*, qui la nome *Athéléite*, la fait Lombarde. Avant lui *Léon d'Oſtie*, liv. I, ch. 60, l'avoit donée pour iſſue des Princes de Toſcane; & plus anciènement encore l'*Anonime de Salerne* l'avoit dite du même Sang que *Giſulf I*, Prince de Salerne, & même ſa ſœur. Il eſt certain par *Liutprand* & tous les autres Hiſtoriens, qu'elle étoit Bourguignone & fille du Roi *Rodolfe II*. Peut-être par les Femmes décendoit-elle de quelque Maiſon Lombarde.

L'an onzième de leur règne, par la faveur de Dieu, au mois d'Août, Indiction quatrième; c'eſt à dire en 961. Je ne trouve de ces Princes aucun autre Acte qui ſoit poſtérieur à celui-là, qu'*Ughelli* a fait imprimer, & qui, ſe trouve auſſi dans l'*Hiſtoire de Monſerrat* de *Benvenuto di San-Giorgio*.

J'ai fait connoître dans l'*Epoque* précédente les cauſes de la révolution qui fit paſſer la Courone d'Italie ſur la tête d'*Otton I*; & les raiſons, que *Walpert*, Archevêque de Milan, & d'autres Seigneurs eurent d'aller prier ce Prince de venir les délivrer de la tirannie de *Bérenger II*. Des *Chroniques Milanoiſes* font arriver cette révolution tout différemment; & voici ce qui ſe trouve à ce ſujet dans la *Grande Chronique* de *Galvano Fiamma*, Ch. 228.

Un certain Aldebert, *Comte des François, aſpirant à l'Empire, vint en Italie avec une très grande Armée & ſes deux frères* Henri & Adalbert le Jeune. *Il envoïa dire à l'Archevêque* Walpert, *alors Seigneur de toute la Ville* (de Milan), *de lui tenir prêt dans la*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Grand homme de guerre, mais peu propre au Gouvernement, il ne songea qu'à faire des conquêtes sur les Sarasins; & consuma tous les revenus de l'Empire à l'entretien de ses Troupes. Ces revenus ne suffisant pas, il augmenta les Impôts; supprima les Pensions des Magistrats, & les Gratifications accordées aux Monastères; & ruina le Commerce, en altérant les Monoies. Il étoit d'ailleurs fier, haut, dur, sévère à l'excès, & ne faisant pas même grace aux fautes les plus légères. Vertueux cependant à certains égards, il ne connoissoit ni la molleſſe, ni les plaisirs. Il couchoit sur la dure, il n'avoit point de Maîtresses, & n'usoit que très sobrement des droits du mariage.

Son caractère & sa conduite déplaisant à tout le monde; *Théophanon* se dégoûte bientôt de lui. Les Grands conspirent de concert avec elle. Ils surprènent *Nicéphore* endormi, la nuit du 10 au 11 de Décembre. Ils l'éveillent; ils lui montrent une foule de poignards prêts à le percer; ils l'accablent d'injures; ils le font

PAPES.

quilée, les Evêques des trois premiers Siéges des deux anciens Vicariats de Rome & d'Italie, durent s'y trouver. On ne seroit pas embarassé de prouver par les Canons, que ces Prélats avec leurs Suffragans & ceux de la Métropole particullère de Rome, étoient les Juges naturels du Patriarche des uns & du Métropolitain des autres.

L'intrusion de *Jean XII*, couverte par une possession de 6 à 7 années, contre laquelle on n'avoit pas réclamé, n'entra peut-être pour rien dans le Procès qu'on lui fit. Il fut prouvé qu'il étoit réellement coupable de différens crimes; ce qui le mettoit dans le cas, où les Evêques doivent être déposés. D'ailleurs sa révolte contre son Souverain étoit une cause légitime de déposition. La prééminence du Siège seroit-elle donc un droit à l'impunité? Si le Concile fit un Acte de justice, en punissant un Scélérat, condamné par les Loix de l'Eglise; l'élection & la consécration de son Successeur, faite par l'autorité du Concile, paroît d'autant plus légitime, que réellement le Siège étoit vacant.

PRINCES contemporains.

ROBERT

succède à son père *Hugue*, en 996 ou 997; & meurt le 20 de Juillet 1031.

Il imita la conduite de son Père pour transmettre la Couronne à sa postérité, s'associa son fils *Hugue*, & le fit sacrer à S. *Corneille* de Compiègne en 1017. Ce jeune Roi mourut le 7 de Septembre 1025. Malgré les oppositions de la Reine *Constance*, la plus belle & la plus méchante femme de son siècle, laquelle de 5 fils qu'elle avoit, n'aimoit que *Robert* l'un des Cadets; le Roi *Robert* & les Seigneurs firent sacrer à Rheims, le 23 de Mars 1027, *Henri*, devenu l'aîné par la mort d'*Hugue*.

On a dit de *Robert*, qui, sur le Trône, fut pieux, sage & savant, qu'*il ne fut pas moins Roi de ses mœurs que de ses Sujets.*

ROIS

de Germanie.

OTTON I,

dit

LE GRAND,

élu Roi de Germanie en 936, meurt le 7 de Mai 973.

Aussitôt après la mort d'*Henri l'Oiseleur* son père, les Ducs, les Princes & les Nobles,

SAVANS & Illustres.

l'abus de ces temslà, de se faire donner & confirmer par ce nouveau Maître la même Abbaie. *J'en ai publié le* Diplôme (ibid. Diſſert 73) *donné en considération de l'Impératrice* Adélaïde, *à Gui*, vénérable Evêque de la sainte Eglise de Modène, & notre cher Féal & Archichancelier, le II des Nones (le 6) d'Octobre, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXII, Indiction VI, l'An premier de l'Empire du Séréniſſime *Otton*, Empereur. Fait dans la Ville de Pavie.

WALDON,

fait Evêque de Come en 945 par *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, vivoit encore en 966.

On le trouve nommé *Wald, Ubald, Gualdon & Gualdon.*

Cet Evêque, ainsi qu'on l'a vu, se retira, de même que l'Archevêque *Walpert* & le Marquis *Otbert*, à la Cour d'*Otton I*, pour se soustraire aux vexations du Roi *Bérenger II.* C'est ce que dit, sous l'année 960, le *Continuateur de Réginon.* Waltbertus *Archiepiscopus Mediolanenſis*, & Waldo *Cumanus Episcopus*, & Otpertus *Marchio*, Berengarium *fugientes, in Saxonia Regem adeunt.* C'est d'après ces par-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

très riches en pierreries, en or, en argent. Le Clergé, la Nobleſſe & le Peuple en reçoivent auſſi, ſuivant la coûtume. Après un ſéjour à Rome de peu de jours, l'Empereur s'en retourne par la Toſcane, s'arrête à Lucque, & va célébrer les fêtes de Pâque à Pavie. Dans ces deux Villes, il expédie différentes graces aux Evêques, aux Ducs, aux Marquis, aux Comtes, à tous ceux qui l'avoient fait Roi d'Italie. *Albert Azzon*, Seigneur de Cannoſſa, devient alors Comte, ou Gouverneur perpétuel de Modène & de Reggio. Le Marquis *Otpert*, premier Auteur de la *Maiſon d'Eſte*, eſt fait Comte du Palais; & *Walpert*, Archevêque de Milan, obtient pour ſon Egliſe des Terres conſidérables. Cet Archevêque avoit précédé de trois jours l'arrivée d'*Otton* à Rome. Je ne relève cette petite circonſtance, que parcequ'on verra dans la ſuite que les Archevêques de Milan avoient le droit de préſenter au Pape le Roi d'Italie, lorſqu'il venoit à Rome pour ſe faire couroner Empereur; & parcequ'il me ſemble que c'eſt ici la première fois qu'il en eſt fait quelque mention.

La Chronique de Reicherſperg, Thierri de Niem, Goldaſt *& d'autres*, dit *MURATO-*ne vois que cela, qui puiſſe avoir engagé des Ecrivains, Lombards d'origine, à la regarder come étant de leur Nation. J'ai rendu comte, dans l'*Epoque* précèdente, de la manière indigne dont *Bérenger II* l'avoit traitée. Ce que l'on y voit eſt atteſté par S. *Odilon*, qui dit: *Après que ſon mari* Lothaire *fut mort, un certain home, appellé* Bérenger, *lequel avoit une femme, nomée* Wille, *obtint l'honeur d'être Roi d'Italie. Par leur ordre* Adélaïde, *quoiqu'innocente, fut arrêtée, ſouffrit diverſes ſortes de tourmens, eut les cheveux arrachés de la tête, fut ſouvent frapée des points & des pieds, & ſe vit enfin renfermée dans une horrible priſon.* Dans la *Vie d'Otton*, compoſée en Vers par *Roſwithe*, Religieuſe de Gandersheim, fameuſe par ſes *Poëſies*, eſt une longue deſcription de tout ce qu'*Adélaïde* eut alors à ſouffrir; & l'on y voit de plus qu'elle fut dépouillée de toute ſa garderobe & de tous ſes joïaux. Une *Inſcription*, que *Brower* avoit vue à Trèves, & qu'il rapporte dans le Liv. IX de ſes *Annales* de *Ville le Palais bâti par l'Empereur* Maximilien (*Maximien*, qui, collègue de *Dioclétien*, faiſoit ſa réſidence ordinaire à Milan). *L'Archevêque répondit, « Que, dès le tems » de S.* Ambroiſe, *» la Ville de Mi» lan, par un Pri» vilége de l'Em» pereur* Theodo» ſe, *étoit affran» chie de la néceſ» ſité de recevoir » l'Empereur dans » l'enceinte de ſes » murs ». Il fit cependant préparer, hors de la Ville, le grand Palais, ſitué près de l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *dans lequel les Empereurs avoient coûtume de loger. A cette nouvelle,* Aldebert, *Uſurpateur de l'Empire, devint furieux; & jura de détruire de fond en comble la Ville de Milan. La* Chronique de Barzano no *dit qu'*Aldebert *feignit de faire la paix avec les Milanois, & que par ce moïen il entra dans la Ville. Sur le bruit qui courut que cet Empereur vouloit y dominer en maître, les Milanois prirent les armes, le combatirent & le bleſsèrent. Depuis, les François ſe batirent vaillamment contre les Citoïens, & furent vainqueurs. L'Empereur, maître de la*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

expirer ſous les coups redoublés; & livrent ſon corps, durant tout le jour, aux inſultes de la Populace.

A peine le dernier coup de poignard avoit été porté; que *Jean Tzimiſcès*, l'un des Chefs de la Conjuration, ſe fait proclamer Empereur par ſes complices. Il ſe déclare ſur le champ le Collègue & le Tuteur de *Baſile* & de *Conſtantin*, qu'il rétablit dans toutes les prérogatives de leur rang. Il exile les Parens & les Amis de *Nicéphore*; & va ſe faire couroner à Ste. *Sophie*, dont le Patriarche lui refuſe l'entrée, juſqu'à ce qu'il ait exilé *Théophanon*.

Digne du Trône, s'il n'y fut pas monté par un aſſaſſinat, *Jean Tzimiſcès* règne avec éclat; &, ſans fouler les Peuples, il vole de victoire en victoire. Pendant que ſes Généraux batent les Sarafins, il marche contre les Ruſſes; les bat en pluſieurs rencontres; les chaſſe de la Bulgarie, dont ils s'étoient emparés; leur prend beaucoup de Places; & leur accorde enfin la paix à des conditions, qui font louer ſa généroſité.

PAPES.

Jean XII entre enſuite dans Rome, à main armée; aſſemble un véritable *Conciliabule*, & dépoſe ſans autorité, puiſqu'il n'étoit plus Pape, celui qu'une autorité légitime avoit mis en ſa place.

Juſqu'ici *Léon VIII* ne paroît pas devoir être traité d'Antipape, ainſi qu'il l'eſt indiſcrètement par quelques Ecrivains.

Jean XII meurt; & les Romains, qu'il avoit fait révolter contre l'Empereur, lui ſubſtituent ſur le champ *Benoît V*, au mépris du ſerment, qu'ils avoient fait *de ne point élire & de ne point conſacrer de Pape, ſans le conſentement de l'Empereur, ou de ſon fils.* Ce ſerment obligeoit également les Evêques de la Métropole, qui concouroient à l'élection & qui ſacroient l'Elu, les Cardinaux, le reſte du Clergé, la Nobleſſe & le Peuple Romain. *Benoît*, en conſentant à ſon élection, ſe rendoit parjure, ainſi que tous les Romains; & l'Empereur ne pouvoit pas conſentir à ce que *Benoît* fût conſacré, puiſque le Siège étoit légitimement rempli par *Léon VIII.*

Ce qui ſans doute eût été très canonique dans l'é-

PRINCES contemporains.

lui déférèrent la Courone, malgré les oppoſitions de la Reine *Mathilde* ſa mère, qui prétendoit qu'elle devoit appartenir à ſon ſecond fils *Henri*, come né lorſqu'*Henri l'Oiſeleur* étoit Roi. Ce dernier avoit refuſé de ſe faire ſacrer; & l'on ne trouve pas que *Conrad*, ſon prédeceſſeur, l'eût été. Peut-être cela vint-il de ce que les Archevêques de Trèves, de Cologne, & de Maience ſe diſputoient le droit de faire la cérémonie. Le premier alléguoit pour lui l'ancièneté de ſon Siège. Le ſecond avoit dans l'étendue de ſa Métropole Aix-la-Chapelle, lieu du Couronement; & le troiſième ſe fondoit ſur ſa qualité de Primat des deux Germanies. Ce fut par *Hildebert*, Archevêque de Maience qu'*Otton* fut ſacré. Les deux autres Archevêques lui cédèrent, dit-on, cet honeur par reſpect pour la ſainteté de ſa vie.

Otton I eut, come Roi de Germanie, des Guerres Civiles & des Guerres Etrangeres à ſoûtenir.

Eberhard Duc de Franconie & pluſieurs Comtes ſe révoltèrent dès 937, pour réprimer les attentats des Saxons qui, fiers de voir ſuc-

SAVANS & Illuſtres.

les, qu'on lit dans *Sigonius*: Valpertus *Mediolanenſis Archiepiſcopus*, & Valdo *Comenſis Epiſcopus*, & *Marchio* Odbertus, *ſævam ejuſdem* Berengarii *rabiem fugientes*, &c. *Qu'il me ſoit permis*, dit *Muratori qui cite ces paſſages*, Antiquit. d'Eſte, P. I, Ch. XV, p. 135, *de dire ici que le P.* Pagi *pouvoit s'épargner la peine de reprendre* Sigonius, *come il fait en ces termes*: Fallitur *Sigonius* Lib. VI de Regn. Ital. qui *Waldonem* Comenſem Epiſcopum facit. *Ce n'eſt point* Sigonius, *c'eſt le P.* Pagi, *qui ſe trompe, en voulant que ce* Waldon, *ou* Gualdon *fût Evêque de* Cumes *dans le Roïaume de Naple, ſans en apporter d'autre preuve, ſinon que* Cumes *étoit une Ville Epiſcopale.* Come *en Lombardie n'en étoit-elle pas une auſſi? Ce très ſavant Critique devoit avoir remarqué dans beaucoup d'anciènes Hiſtoires & dans un très grand nombre de Documens, rapportés ſpécialement par* Ughelli, *que l'Egliſe de* Come *s'appelloit ordinairement* Comenſis & Cumana. *Il auroit trouvé dans le même* Ughelli, *que, dans ces tems-là, fleuriſſoit* Gualdon,

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON I. OTTON II, *Roi d'Italie.*

RI (1) *nous offrent quelques* Décrets, *que l'on dit avoir été faits à l'occaſion du Couronement d'*Otton *come Empereur & depuis, concernant l'Election des Papes, les Inveſtitures des Evêchés, & la reſtitution faite à l'Empereur de ſes Biens & de ſes Droits. Ce ſont de manifeſtes impoſtures des ſiècles poſtérieurs, leſquelles ne méritent pas d'être réfutées. On lit auſſi dans* Baronius *& dans d'autres Livres un* Diplôme, *par lequel* Otton *confirme à l'Egliſe Romaine tous ſes Etats & ſes Biens. Ce Document n'eſt cependant pas à l'abri de différentes difficultés, come je l'ai fait voir ailleurs* (2). *Entre autres choſes, on y voit confirmée à S.* Pierre *la poſſeſſion* des Provinces de la Vénétie & de l'Iſtrie, de tout le Duché de Spolète, de celui de Bènevent & de la Ville de Naple, *pour ne rien dire ici d'autres païs, qui tous* (come ceux que l'on vient de nomer) *n'avoient jamais dépendu du Pontife Romain pour le temporel, & qui tous étoient gouvernés par des Princes, Vaſſaux des Empereurs d'Occident, ou des Rois d'Italie, ou même des Empereurs Grecs, & qui continuèrent de l'être.* A l'égard de ces

(1) *Ann. d'Ital.* T. V, p. 401.
(2) Dans ſa *Piena Eſpoſizione per la Controverſia di Comacchio.*

EMPEREURS d'Occident.	ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine & Femmes, Enfans.

cette Ville, dit: *Le XII des Calendes de Mai* (le 20 d'Avril) *l'Impératrice* Adelhéide *fut priſe à Come par le Roi* Bérenger. *Le XIII des Calendes de Septembre* (le 20 d'Août) *le Seigneur délivra la Reine* Adelhéide *de priſon. L'Annaliſte Saxon* publié par *Eccard*, dit: *Le XII des Calendes de Mai, il* (Bérenger) *pilla* (depræda vit) Adélaïde *à Come; & lui fit ſouffrir en priſon une diſète, dont l'idée fait répandre des larmes.* Cet *Annaliſte* n'a fait que copier *Ditmar*, qui précèdemment avoit dit la même choſe dans les mêmes termes. C'eſt d'après ces paroles, que peut avoir été faite l'*Inſcription* de Trève, qui certainement n'eſt pas du tems. Au reſte cette *Inſcription* & les deux Hiſtoriens, que je viens de citer, diſent bien qu'*Adélaïde* fut arrêtée à Come: mais non qu'elle y fut miſe en priſon. C'eſt *Donizon*, qui nous apprend qu'elle fut enfermée dans le Chateau de Garde. Ces mêmes Hiſtoriens peuvent ſervir à réfuter *Sigonius*, qui dit qu'*Adélaïde* étoit en poſſeſſion de Pavie; & que, pour la prendre, *Bérenger Ville, ordona qu'on la détruiſit. En effet, on abatit quelques Maiſons, quelques Tours, quelques Palais. Alors l'Archevêque* Walpert *alla, ſuivi d'un nombreux cortége en Allemagne; & par le droit qu'il tenoit de ſes Privilèges, il élut, pour le ſervice des Milanois, Roi d'Italie, pour être enſuite Empereur,* Otton, *Duc de Saxe & de Normandie... Ce Prince, à la prière de ſa femme* Athéléite, *Lombarde, laquelle avoit été précèdemment* Impératrice de Milan, *vint en Italie, & bâtit en plaine l'Empereur* Aldebert. *Auſſitôt, l'Archevêque de Milan aſſembla ſes 17 Suffragans, avec les Barons & les Comtes, déſigna* Otton *Roi d'Italie, excommunia* Aldebert *come Invaſeur de l'Empire, & le déclara dépoſé. C'eſt pourquoi celui-ci s'enfuit, come un Voleur, dans l'Iſle de Corſe. Après cette Sentence rendue, l'Archevêque, accompagné des Evêques & des Barons, introduiſit* Otton *dans l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *& prépara la Couronne. Alors* Otton *quita tous ſes habits roiaux, & prit les ſacrés vêtemens de Soudia-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Les Parens & les Amis de *Nicéphore Phocas* ſe révoltent en Cappadoce, & proclament un Empereur. *Jean* va contre eux en perſone ; taille leurs troupes en piéces ; les fait priſoniers, & leur pardone.

En traverſant la Cilicie, il vit avec ſurpriſe beaucoup de Palais & de Châteaux, qu'on lui dit appartenir à l'Eunuque *Baſile*, ſon Grand-Chambellan. *Que les Grecs ſont malheureux*, s'écria-t-il en ſoûpirant, *de ne travailler que pour un Eunuque !* Cet Eunuque le fit empoiſoner.

A ſa mort, *Baſile* & *Conſtantin*, encore jeunes, prirent les rènes du Gouvernement ; & la confiance, qu'ils eurent au même Eunuque *Baſile*, penſa les précipiter du Trône. Ce Miniſtre, alarmé du crédit de *Bardas-Sclerus*, le plus habile des Généraux, que les Grecs euſſent alors, le fit dépouiller de ſes Charges & relèguer en Méſopotamie. *Sclerus* s'y voit bientôt à la tête d'une Armée, ſe fait proclamer Empereur, marche à Conſtantinople, & ſoûmet tout ſur ſa route.

PAPES.

lection de *Benoît V*, en ſuppoſant qu'elle n'ait pas été faite tumultuairement, & que le Siège fut vacant, c'eſt qu'elle fut faite par les véritables Electeurs, le Clergé & le Peuple. Mais ces Electeurs avoient eux-même reſtraint leur droit, par une condition, que la foi du Serment les obligeoit d'obſerver ; & qui n'ajoutoit à l'obligation, dans laquelle ils étoient, depuis que l'Egliſe étoit entrée dans l'Empire, de ne point conſacrer le Pape ſans le conſentement de l'Empereur, que celle d'attendre ſon concours pour l'élection. Il ſuit de cette obſervation que l'élection & la conſécration de *Benoît V* étoient nulles, par le défaut d'une condition, devenue plus eſſentielle que jamais.

Si donc il faut prononcer qui, de *Léon VIII* ou de *Benoît V*, doit être regardé come Antipape, il ſemble qu'on ne peut s'empêcher de doner ce titre au dernier. Come cependant l'Egliſe ne s'eſt jamais décidée ſur ce point, peut-être ſeroit-il téméraire d'en parler trop affirmativement.

Je me contenterai donc d'ajouter que dans le Concile, qu'*Otton I* fit

PRINCES contemporains.

ceſſivement Rois deux de leurs Ducs Père & Fils, ſe rendoient très incommodes à leurs Voiſins. Les Rebelles furent vaincus. *Eberhard* paia 100 Talens d'amande ; & ſes complices furent condamnés à la peine infamante de porter un Chien ſur leurs épaules ; uſage, dont je parle ailleurs

Otton avoit un frère aîné, nomé *Tancmar*, né d'*Hatburge*, Veuve qui s'étoit renfermée dans un Monaſtère, & qu'*Henri l'Oiſeleur* en avoit tirée vers 908 pour l'épouſer. *Sigiſmond*, Evêque d'Halberſtat, les aiant obligés ſous peine d'excommunication, de ſe ſéparer, *Hatburge*, devenue mère de *Tancmar* & d'une Fille, qui fut Femme de *Sigefroid*, premier Margrave de Brandebourg, oncle maternel d'*Otton I*, étoit rentrée dans ſon Couvent en 911. *Henri* s'étoit remarié bientôt après avec *Mathilde*. *Tancmar*, regardé come fils de Concubine, mais ſe prétendant né d'un mariage légitime, & par conſequent véritable héritier de ſon père, prit les armes en 938 ; & fut ſecondé par *Eberhard* Duc de Franconie, & par *Henri*, ſecond fils de *Mathilde*. Ils

SAVANS & Illuſtres.

Evêque de Come *appellé dans un* Diplôme *qu'il obtint en 950 du Roi* Lothaire II : *Waldo* venerandus Pontifex Sanctæ *Cumanæ* Eccleſiæ. L'*Hiſtorien* Liutprand (Liv. V, Ch. 13) *aſſure que* Bérenger II *Cumis* ob Mediolanenſis Epiſcopi amorem *Waldonem* quemdam ordinavit ; *& ſous l'année 964 on lit dans le* Continuateur de Réginon : *Waldo Cumanus* Epiſcopus Inſulam in *Cumano* Lacu cepit. *Il faut pareillement corriger le P.* Mabillon, *qui d'ailleurs eſt très exact. Ce Père* (Act. SS. Ord. Bened. T. VI, p. 148) *aiant trouvé dans la* Vie de Grégoire VII, *R. Cumani* Epiſcopi, *s'eſt imaginé dans ſes* Remarques, *que l'on parloit là d'un Evêque de* Cumes, *nomé peut-être* Roger, *ou* Robert *ou* Roland. *Mais dans cet endroit on déſigne* Réginald, *ou* Renaud, *Evêque de* Come, *duquel* Ughelli *parle, & dont* Berthold de Conſtance *fait mention à l'an* 1077, *en l'appellant* venerabilem *Cumarum* Epiſcopum *Reginaldum.* Blondel (*Geneal. Franc.* T. II), *ſe laiſſant tromper par la même équivoque, cenſure à tort* Rodolfe Glaber, *pour avoir ne-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

OTTON II, Roi d'Italie.

Décrets, dont *Muratori* parle d'abord, ils ſont le fruit ſans doute, preſque tous, de la très longue & très ſcandaleuſe querèle, que l'on verra diviſer long-tems le Sacerdoce & l'Empire; & durent être fabriqués alors, pour favoriſer les prétentions réciproques des deux Partis.

Pendant qu'*Otton* retournoit en Lombardie, *Bérenger II* étoit allé s'enfermer dans Saint-Léon, ou Montefeltro, Fortereſſe du Duché de Spolète; & *Wille*, ſa femme, dans Saint-Jule, Ile fortifiée du Lac d'Orta. Le Roi *Adalbert*, après avoir erré quelque tems, choiſit pour retraite le Château de l'Ile de Garde; & *Gui*, ſon frère, celui de l'Ile de Comacine. *Otton* attaque d'abord Saint-Jule. *Wille* ſe rend après deux mois de défenſe. Elle eſt dépouillée de tous les tréſors, que ſes vexations & celles de *Bérenger* avoient entaſſés dans cet endroit; & l'Empereur lui permet de ſe retirer à Saint-Léon.

Avant la fin de l'année, ce Prince fait élire ſon fils, *Otton II*, Roi d'Italie.

963.

JEAN XII ne ceſſant pas de ſouiller Rome de ſes adultères, & faiſant du Palais de Latran un véritable lieu de proſtitution; les Romains vont à Pa-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ger fut obligé d'aſſiéger cette Ville. Il eſt certain d'ailleurs que *Bérenger* fut élu dans une Diète tenue à Pavie; & que, depuis ſon élection juſqu'à la priſe d'*Adélaïde*, il ne ceſſa pas d'être maître de cette Capitale. L'*Anna-liſte Saxon* ſe trompe à l'année de la priſon d'*Adélaïde*, qu'il place en 949. *Bérenger* ne fut élu Roi que le 15 de Décembre 950. *Donizon* dit, liv. I, ch. I, « Que, lorſ-» qu'*Albert-Azzon* » eut réſolu de do-» ner retraite à la » Reine *Adélaïde*, » il en informa le » Pape *Jean*, qui » loua ſa réſolu-» tion; & que, » quand il l'eût » amenée dans ſa » Fortereſſe, il en » traita le mariage » avec *Otton*, Roi » de Germanie; » que ce Prince ſe » rendit ſecrète-» ment à Vérone; » qu'*Albert-Azzon* » y conduiſit *Adé-» laïde*; & qu'*Ot-» ton*, l'aiant épou-» ſée, l'emmena » en Allemagne » avec lui ». Ce Poëte Hiſtorien dit enſuite, « Que *Bé-» renger*, aiant tout » appris, *envoïa* » *ſon armée aſſié-» ger* Canoſſa ». Suivant *Léon d'Oſtie* & la *Chronique de la Novalèſe*, le ſiége dura 3 ans. *C'eſt là deſſus*, dit *Muratori*, T. V, *cre. Après la célébration des Saints Miſtères, l'Archevêque fit l'éloge des vertus d'*Otton, *lui confirma l'*Empire de Milan, *l'oignit de l'huile ſainte, & lui mit la Courone ſur la tête.* Otton, *après ſon couronement, poſa ſur l'Autel de S.* Ambroiſe *le manteau impérial avec lequel il avoit été couroné, & ſa lance où ſe voïoit un des clous de la Paſſion de* Jeſus-Chriſt. *Il joignit alors à la Courone de Milan le Duché de Saxe, ſon patrimoine, & le Duché de Normandie; fit don à l'Archevêque* Walpert *du Duché de Burgarie, du Marquiſat de la Maſthéſane, & du Comté de Séprio; & dona d'amples poſſeſſions au Monaſtère de S.* Ambroiſe, *avec le Palais Impérial ſitué près de l'Egliſe.*

Tout ce qui ſe dit là de ce prétendu Empereur *Aldebert*, que la *Chronique*, appellée *Fleur des fleurs*, fait naître du Sang Roïal de France, & qu'elle dit *Comte de Franconie* & *Duc d'Auſtrie*, c'eſt à dire d'*Auſtraſie*, ne peut être que le traveſtiſſement de quelque tentative que le Roi *Adalbert*, nomé toujours *Adelbert* par *Sigonius*,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

La Cour s'alarme ; & ne lui peut oppoſer que *Bardas Phocas*, neveu de l'Empereur *Nicéphore*. Après deux batailles perdues ; ce Général en alloit perdre une troiſième, lorſqu'il fond, en déſeſpéré, ſur *Selerus* ; &, d'un coup de lance, le renverſe de cheval. Il termine ainſi cette Guerre Civile, qui duroit depuis trois ans.

Pendant cette Guerre, les *Bulgares* avoient fait des courſes ſur les Terres de l'Empire. Elle fut à peine finie, que l'Empereur *Baſile* alla lui-même les en punir : mais, lorſqu'il aſſiégeoit Sardique, dont ils s'étoient emparés, on lui vint dire que *Léon Meliſſène*, qu'il avoit fait reſter à *Philippople* avec un Détachement conſidérable pour garder les paſſages, marchoit à Conſtantinople, & s'alloit faire proclamer Empereur. *Baſile* leva le Siège ſur le champ ; & reprit avec peu d'ordre, le chemin de la Ville Impériale. Les Bulgares le pourſuivirent, & taillèrent ſon Arrièregarde en pièces. En arrivant à Philippople il trouva *Léon Meliſſène*, qui gardoit exac-

PAPES.

tenir à Rome par *Léon VIII*, auſſitôt après l'avoir rétabli, *Benoît V*, à qui l'on reprocha ſon parjure, reconnut ſa faute, en demanda pardon, & ſe démit lui-même du Pontificat. Il eſt vrai que ce qu'il fit alors, ne fut pas l'effet d'une liberté de délibération & de choix : mais ſeulement d'une liberté de convenance, par laquelle on ſe prête volontairement à ce que l'on ne peut pas empêcher. Mais on ne peut pas dire non plus que *Benoît* ait abſolument été forcé de faire ce qu'il fit. S'il avoit été bien ſur de ſon droit, n'eût-il pas, pour l'honneur du Pontificat & la juſtification de ſes Electeurs, entrepris de ſe défendre ; ſe fût-il avoué coupable au premier reproche de parjure ; n'eût-il pas attendu que la force majeure, c'eſt à dire le Concile le déclarât illégitimement élu ? Qu'eût-il riſqué que de n'être plus Pape & d'être exilé ? C'eſt ce qui devoit être, & ce qui fut en effet la ſuite de ſa démiſſion volontaire.

Le Siège Apoſtolique reſta vacant 6 mois & 15 jours, depuis le 17 de Mars 965, que l'on croit le jour de la mort de *Léon VIII*, juſ-

PRINCES contemporains.

furent vaincus ; &, l'année ſuivante, *Tancmar*, s'étant refugié dans une Egliſe à Merſbourg, y fut tué. Les autres obtinrent leur pardon.

La même année 939, *Henri*, ſurnomé pour ce ſujet *le Querèleur*, ſe révolta de nouveau contre ſon Frère, avec le même Duc *Eberhard*, & *Giſelbert*, Duc de Lorraine. *Louis d'Outremer*, Roi de France, leur fournit du ſecours. Les Ducs de Franconie & de Lorraine furent tués dans une bataille. *Henri* fit ſa paix ; & ſon Frère lui dona le Duché de Lorraine. Il dona celui de Franconie à *Conrad le Sage*, Fils de *Werner*, Comte de Rotembourg, frère de *Conrad I*, Roi de Germanie. Nous verrons les Empereurs de la *Maiſon de Franconie* décendre de *Conrad*, auquel *Otton* dona depuis le Duché de Lorraine en 945, lorſqu'il eut fait ſon frère *Henri* Duc de Bavière ; & ſa fille *Liutgarde* pour femme en 947.

J'ai parlé, dans l'*Epoque* précèdente, d'une autre Guerre Civile, qui fut ſans doute l'effet des intrigues de *Bérenger II*, Roi d'Italie. *Liutulf*, mécontent de ſon oncle *Henri*, Duc de Bavière, lui fit la guer-

SAVANS & Illuſtres.

mé Cumanum Epiſcopum, *un Evêque de* Come.

Ughelli fait *Waldon* Evêque de Come & Vicaire de l'Empereur en cette Ville dès 943. Il eſt certain qu'il ne fut fait Evêque qu'en 945. L'Empire étoit alors vacant ; & ce fut le Marquis *Bérenger*, qui fit *Waldon* Vicaire à Come, non de l'Empereur, mais du Roi d'Italie.

Le même *Ughelli* dit cet Evêque mort en 960. Mais on trouve qu'en 966 *Udon*, Comte en Allemagne, ſe diſpoſoit à paſſer en Italie pour faire crever les ieux à *Waldon*, parceque, lorſqu'il s'étoit emparé de l'Ile du Lac de Come, il n'avoit pas obtenu de l'Empereur la grace d'*Azzon*, qui, dans cette eſpérance, avoit conſenti de lui livrer cette Ile. *Udon* étoit pour cette raiſon d'intelligence avec le Roi *Adalbert*. Cette intelligence fut découverte. Il fut pris & condamné à mort : mais il obtint ſa grace, en faiſant ſerment de ne jamais aller en Italie.

Liutprand repréſente *Waldon* come un Scélérat, qui fit tous les maux poſſibles à ſon Diocèſe, dont il ravagea continuellement les campagnes ; & qui fit ſans ſujet cre-

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vie en porter leurs plaintes à l'Empereur. Ils l'avertiſſent, en même tems, « Que le Pape entretenoit de ſecrètes liaiſons » vec le Roi *Adalbert*; & qu'apparemment il avoit deſſein » d'aider ce Prince & ſon Père, » à recouvrer leur Courone; » parceque, ſe regardant comme aſſujèti ſous la puiſſance » d'un Empereur, il ſe flatoit » que, ſi ces Rois redevenoient » maîtres de l'Italie, il rentreroit lui-même dans une » Liberté, qui tiendroit de l'Indépendance ». L'Empereur, comtant peu ſur ce qu'on lui diſoit de la vie ſcandaleuſe & des vices de *Jean XII*, dont, ſoit par crainte, ſoit par quelque autre motif, on l'avoit mal inſtruit juſqu'alors, envoie à Rome quelques-uns de ſes plus fidèles Conſeillers, s'informer ſecrètement de la vérité de ces accuſations. Ils en apprènent beaucoup plus, qu'on n'en avoit dit à l'Empereur; & retournent en rendre un comte exact à ce Prince, qui ſe contente de leur répondre: *Le Pape eſt un enfant. Il ſe peut aiſément que les exemples des gens de bien le changent. J'eſpère que des remontrances honêtes, de ſages inſinuations l'aideront à ſe retirer ſans peine du précipice dans lequel il s'eſt jeté.* Quelques autres de ſes Conſeillers vont enſuite, par

p. 373, *que pluſieurs Modernes, entre autres le P.* Pagi, *croient qu'*Adélaïde *fut aſſiégée dans Canoſſa, cette année* (951), *& qu'ils diſent que les Hiſtoriens, que l'on vient de nomer, ſe ſont trompés, en faiſant durer ce ſiége ſi longtems. Mais ces Modernes n'ont pas pris garde, quoique* Sigonius *y eût fait attention, que* Donizon *parle du ſiége de Canoſſa, come aiant été fait, après qu'*Otton *eût épouſé* Adélaïde, *& qu'il l'eût emmenée en Allemagne... Au reſte* Léon d'Oſtie *&* Donizon, *ont, par inattention, confondu les circonſtances de cette affaire. Le Pape, qui vivoit alors, étoit* Agapet II, *& non* Jean. *Les noces d'*Adélaïde *furent célébrées* (publiquement) *à Pavie, & non* (ſecrètement) *à Vérone.* Roſwithe, *plus anciène d'un ſiècle que* Donizon, *ne dit point qu'*Adélaïde *fut aſſiégée dans Canoſſa: mais elle dit qu'*Adélard, *Evêque de Reggio, lui dona retraite dans une Place forte à lui, ce qui ne peut s'entendre que de Canoſſa; & qu'elle y fut ſervie avec toute ſorte de reſpect, juſqu'à ce qu'*Otton *vint en* fit pour rétablir, les armes à la main, l'Archevêque *Manaſsès* à Milan. On a vu que cet Archevêque, malgré ſa renonciation à ce Siége, effaça d'y rentrer, ſoûtenu de la Reine *Wille*, qui fit agir pour lui les Rois, ſon mari, & ſon fils. Ce fut ce qui fit prendre à *Walpert* la réſolution d'aller en Allemagne implorer le ſecours d'*Otton*. Come on avoit apparemment négligé d'écrire le détail de la tentative d'*Adalbert*; ſes circonſtances, altérées toujours de plus en plus en paſſant de bouche en bouche, avoient enfin produit ce conte populaire, que des Ecrivains, auſſi dépourvus de jugement que de connoiſſances, ont pris pour la vérité de l'Hiſtoire.

J'ajouterai quelques autres obſervations.

1° Ces Ecrivains, que je viens d'indiquer, prétendent que l'Archevêque de Milan étoit Seigneur de la Ville avant le règne d'*Otton I.* Il ne l'étoit au plus que d'une partie. L'*Epitaphe* de l'Archevêque *Anſpert*, mort le 7 de Décembre 882, dit: *Il rebâtit les murailles de la Ville, qui lui étoit commiſe.* De ces paroles, *Puricelli* con-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

tement les paſſages.

Bardas Phocas, mécontent de n'avoir point été chargé de la Guerre des Bulgares, ſe fait proclamer Empereur le 5 d'Août 987. *Selerus*, guéri de ſa bleſſure, quitte la retraite qui le cachoit, raſſemble des troupes, & va joindre *Phocas*. Ils conviènent de partager l'Empire, & marchent enſemble à Conſtantinople. *Phocas* gagne les Troupes de *Selerus*, & le fait arrêter. *Baſile* cependant vient à ſa rencontre, & lui livre bataille. La victoire balance; & *Phocas* veut la fixer par la mort de *Baſile*: mais, come il l'approchoit le bras levé pour le fraper, lui-même tomba mort. Il ne ſe trouva point de bleſſure ſur ſon corps; & l'on eut quelque lieu de croire qu'avant la Bataille, ſon Echanſon l'avoit empoiſoné. *Baſile* remporte la victoire; & pardone à *Selerus*, qu'on lui préſente chargé de chaines, & qu'il rétablit dans ſes Dignités.

Tout le reſte de la vie de cet Empereur n'eſt qu'une ſuite de Victoires ſur les Sarazins & ſur les Bul-

qu'au 2 d'Octobre, que l'on dit le jour de l'élection de *Jean XIII*; ou ſeulement, ſi l'on veut, 3 mois moins 3 jours, à comter du 5 de Juillet, jour de la mort de *Benoît V*. Mais au fond toutes ces dates ſont très incertaines.

Il eſt aſſés ſingulier que quelques Auteurs veuillent que *Benoît V* ait été rétabli dans le Pontificat le 5 de Juillet; lorſqu'il eſt certain qu'il mourut à Hambourg, & qu'on a lieu de croire que ce fut ce jour là même.

On ſentira bien que ce n'eſt pas pour confirmer ce que j'ai dit ci-deſſus, que je vais laiſſer parler *Muratori*. Cet *Annaliſte* dit, T. V, p. 412, en commençant l'année 965: *Après avoir célébré les fêtes de Noël de l'année précédente à Pavie, & mis les affaires d'Italie en bon ordre, l'Empereur* Otton *ſe hâte, ſuivant le* Continuateur de Reginon, *de reprendre le chemin de l'Allemagne. Le Roi* Otton II & Guillaume, *Archevêque de Maience, ſes fils, vinrent à ſa rencontre ſur la frontière. Il conduiſoit avec lui dans ce païs l'infortuné Pape* Benoît V, *qu'il remit à l'Archevêque d'Hambourg*

re, & fit entrer dans ſes intérêts ſon autre oncle paternel, *Brunon*, Archevêque de Cologne, ſon beau-frère *Conrad*, Duc de Franconie & de Lorraine, & *Frédéric*, Archevêque de Maience, Archichancelier du Roïaume de Germanie. Il ſut auſſi ſe procurer le ſecours des Eſclavons & des Hongrois. *Otton*, qui prit parti pour ſon Frère, vint également à bout des Ennemis domeſtiques & des Ennemis étrangers. Deux Diètes firent le procès aux Rebelles. *Liutulf* fut dépouillé du Duché de Souabe. *Brunon*, pour prix de ſa réconciliation avec ſon Frère, eut le Duché de Lorraine, dont *Conrad le Sage* fut privé. *Brunon*, aiant mis un Duc pour gouverner ſous lui la Haute-Lorraine, prit le titre d'*Archiduc*, que lui ſeul peut-être avoit porté, quand la *Maiſon d'Autriche* l'a fait revivre. Cette Guerre Civile commencée en 953, finit en 955.

Otton, en 947 ou 948 porta ſes armes victorieuſes dans le Danemarc, juſqu'au Detroit appellé de ſon nom *Ottenſund*; & fonda dans ce païs, ſous la Métropole d'Hambourg, les Evêchés d'Aarhus,

ver les ieux à beaucoup de gens.

Il eſt certain du moins, que *Waldon* ne mètoit pas la reconnoiſſance au rang des vertus épiſcopales. Il fut un des premiers à conſpirer, en 960, la ruine de ſon Bienfaiteur, devenu Roi d'Italie depuis 10 ans.

Dans une *Note*, miſe au bas de la page 281 du T. VI de l'*Hiſtoire littéraire de la France*, on dit que *Waldon* étoit François: mais on n'en apporte aucune preuve; & je ne vois pas que nous devions nous empreſſer d'enlever ce mauvais Sujet à l'Italie.

Il fut fait Evêque, lorſqu'*Hugue* n'étoit plus Roi que de nom, & que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, jouiſſoit de toute l'autorité. Ce fut à ce Marquis qu'il fut redevable de l'Evêché promis au Clerc *Adélard*, que l'on a vu plus haut Evêque de Reggio. Ce fut à la prière d'*Ardéric*, Archevêque de Milan, que *Waldon* fut fait Evêque. Il me paroit qu'il ſeroit naturel d'en conclure qu'il étoit Italien, & vraiſemblablement Prêtre, ou Diacre de l'Egliſe de Milan. La protection des deux Rois Provençaux ne ſervit de rien pour l'élever à l'Epiſcopat; & l'on ne

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſon ordre, trouver le Pape, & l'exhortent avec douceur, le prient même avec inſtance, de ſe remètre dans le bon chemin. *Otton* cependant, s'étant embarqué ſur le Po, ſe rend à Ravennne; & va lui-même preſſer le ſiége de Montefeltro, que ſes troupes bloquoient depuis quelque tems. Cette Place, ſituée ſur une montagne eſcarpée, étoit par là même en état de ne pas craindre d'être priſe par la force. Elle ne pouvoit l'être que par famine. Auſſi le Blocus dura-t-il preſque tout l'été. L'Empereur reçoit dans ſon Camp des Nonces du Pape, qui venoient le juſtifier de ce dont on l'accuſoit, & promètre de ſa part une conduite plus réguliere. Bientôt après *Jean*, peu ſatisfait des conſeils, que ſes Nonces avoient reçus pour lui de l'Empereur, ſe plaint du ſiége de Montefeltro, come d'un attentat ſur un Domaine de l'Egliſe. Il étoit vrai que la Place en dépendoit, non come étant du Duché de Spolète: mais à quelque autre titre. Jamais plainte cependant ne fut de plus mauvaiſe foi. L'Empereur s'étoit engagé de rendre à l'Egliſe tous les Biens, dont les Rois d'Italie l'avoient dépouillée: mais pour les rendre, il faloit qu'il commençât par en être maître lui-même. Vers ce

Italie, & la fit aller à Pavie. Il ne faut pas douter d'ailleurs, que la cruauté de Berenger, *& les malheurs & la priſon de cette Reine innocente n'euſſent fait grand bruit à la Cour d'*Otton. *Il faut ſuppoſer auſſi que ce Prince fut informé du lieu de la retraite de cette Princeſſe, ou par une Lètre d'elle-même, ou par l'Evêque* Adélard, *ou par* Azzon, *Seigneur de Canoſſa. D'ailleurs il dut ſe trouver auprès d'*Otton *des Courtiſans, qui, connoiſſant par eux-méme les rares qualités d'*Adélaïde, *conſeillèrent à ce Prince de l'épouſer, & lui firent entendre que, par ce mariage, il s'ouvriroit un chemin à la conquête du Roïaume d'Italie.*

Otton eut d'*Adélaïde*: 1°. *Otton*, qui fut ſon collègue & ſon ſucceſſeur: 2°. *Adélaïde*, Abbeſſe de Gandersheim: 3°. *Mathilde*, Abbeſſe de Quedlinbourg: 4°. & 5°. *Henri* & *Brunon* morts jeunes. Si l'on en veut croire une *Charte*, dont *Muratori* va parler, *Adélaïde* eut encore un fils, qui s'appelloit *Charle*. Ughelli & *D.* Mabillon, *rapportent à l'année* 986, dit cet *Annaliſte d'Italie*, clut, p. 245, «Qu'» *Anſpert* exerçoit » à Milan, non » ſeulement l'au» torité eccléſiaſ» tique, mais auſſi » l'autorité ſécu» lière ». C'eſt ce qu'il croit prouver par ceci, qu'un *Catalogue des Archevêques de Milan*, intitulé *Les Succeſſeurs de S. Barnabé*, dit, en parlant de *Pierre Oldrad*: Charlemagne *l'honoroit & le reſpectoit ſi fort, qu'il lui donna, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, la Seigneurie & la Juriſdiction temporelle de la Ville de Milan; Privilége & conceſſions, qui, du tems d'*Otton Viſconte, *ſubſiſtoient encore.* Ce même *Catalogue* rapporte le *Diplôme* de *Charlemagne*, dans lequel ſont ces paroles: *Nous lui accordons & à ſes ſucceſſeurs légitimement ordonés, tout ce qui, dans la Ville de Milan, dépend de notre Juriſdiction, c'eſt à dire les Terres, tout le Diſtrict, les Bâtimens publics, le Mur de la Ville même, avec le Fiſc, toutes les Impoſitions & tout droit civil au dedans, & au dehors aux environs juſqu'aux confins du Territoire; come auſſi les Courts apper-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

gares. Il fit la conquête du pais habité par ces derniers, & le réunit à l'Empire: mais, il déshonora ſes victoires par une énorme barbarie. En 1014, aiant fait 15 mille priſoniers Bulgares, il les diviſa par centaines, fit crever les ieux à 99; & n'en laiſſa qu'un au centième, pour qu'il ſervît de guide aux autres. Il continua, durant toute la guerre qu'il fit à ces Peuples, à faire crever les ieux à tous les Priſoniers.

Lorſqu'il mourut, il ſe préparoit à porter la guerre en Sicile, pour en chaſſer les Saraſins

Tout ſon mérite fut d'être en Orient le plus grand home de guerre de ſon ſiècle: mais il ne fut pas moins le fléau de ſes Sujets, que de ſes Ennemis. Ses Soldats s'enrichirent, & ſes Peuples furent ruinés.

Conſtantin, qui, du vivant de ſon Frère, n'avoit ſongé qu'à ſatisfaire ſon goût pour l'argent & pour les plaiſirs, ne changea point de conduite durant les trois ans qu'il fut ſeul Empereur. Ses vexations, ſes cruautés, ſes débauches, ſes profuſions, ſon inep-

PAPES.

Adalagh, *avec ordre de le bien garder.* Adam de Bremen (Auteur d'une *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, lequel mourut en 1076) *atteſte* (Liv. II, ch. 6) *que cet* Archevêque garda *Benoît V* juſqu'à ſa mort, en lui rendant de grands honeurs; *& que l'on diſoit de ſon tems, que ce Pape étoit un ſaint & ſavant home.* Come donc, *ajoute-t-il*, il vivoit ſaintement parmi nous, enſeignant aux autres à vivre ſaintement, lorſque, ſur la demande des Romains, il alloit être rétabli par l'Empereur, il mourut à Hambourg. Son décès eſt marqué le III des Nones (*le* 5) de Juillet. *Nous apprenons de* Ditmar *que, du tems d'*Otton III, *on reporta le corps de ce Pape à Rome, parcequ'il avoit prédit qu'il mourroit à Hambourg, & que juſqu'à ce que ſes os fuſſent reportés à Rome, ce païs ſeroit déſolé par les Païens, qui l'environoient; ce qui réellement arriva. Les paroles d'*Adam de Bremen, *rapportées ci-deſſus, font voir que* Léon VIII, *ce Pape laiſſé par l'Empereur* Otton *à Rome, étoit mort avant* Benoît V. *Il mourut en effet cette année, ſome le dit le* Con-

PRINCES contemporains.

de Sléeſwic & de Ripen.

En 950, il fit la guerre à *Boleſlas*, Duc de Bohème, le rendit Tributaire, & le força de lui prêter le même ſerment de fidélité que les Seigneurs Allemans.

Il prit auſſi, vers 946, quelque part aux Guerres Civiles de France, en faveur de *Louis d'Outremer*, devenu mari de ſa ſœur *Gerberge*, après la Guerre Civile de 939. Il lui fournit des ſecours contre *Hugue le Grand*, Duc de France & Comte de Paris.

Ce fut lui qui fit les Archevêques de Maience Archichanceliers du Roïaume de Germanie: mais non de celui d'Italie & de l'Empire, come je le remarque ailleurs.

Depuis *Charlemagne* juſqu'à ſon tems, le Clergé d'Allemagne n'avoit eu des Rois, que des Fiefs, en grand nombre à la vérité, mais de peu d'importance. *Otton* conféra le premier aux Prélats des Duchés & des Comtés, pour en jouir avec la même autorité, que les Séculiers exerçoient dans les Grands Fiefs de même nature, qu'ils poſſédoient. Il mit cependant des bornes à cette autorité, par l'établiſſement des *A-*

SAVANS & Illuſtres.

devoit pas, ſans preuve, en faire leur compatriote.

MARIN, ou MARTIN,

étoit Evêque de Sutri en 963, & l'étoit encore en 968.

Il fut preſent en 963 au Concile de Rome, qui dépoſa le Pape *Jean XII*, & mit en ſa place *Léon VIII*

Ughelli le fait aſſiſter au Concile, que *Jean XIII* tint à Ravenne en 968; & dit qu'il avoit été Légat en 965 auprès d'*Otton I.*

Pour ce dernier article, il ſe trompe, ou s'exprime mal. Ce ne fut pas come Légat Apoſtolique, que *Marin* parut à la Cour de Germanie. Le Saint Siége étoit alors vacant.

Il faut que cet Evêque, de qui l'on ne ſait que ce que j'en dis ici, fût un home adroit, & d'ailleurs eſtimé d'*Otton I*, puiſque ce fut lui que les Romains députèrent avec le Protoſcriniaire *Azzon* à l'Empereur, pour le prier de nomer celui qu'il vouloit qu'on élût Pape; & qu'ils chargèrent de la commiſſion difficile d'obtenir d'*Otton*, qu'il permît à l'Intrus *Benoît V* de remonter ſur le Trône Pontifical. On prétend, come je l'ai dit ailleurs, que *Marin* & ſon confrère réuſſirent

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tems, le Roi *Adalbert* vient à Rome, où le Pape, qui l'avoit invité d'y venir, le reçoit avec toutes ſortes d'honneurs. Les Romains en informent *Otton*; & ce Prince, voiant qu'il auroit tort d'attendre le Pape à réſipiſcence, laiſſe quelques Troupes continuer le blocus, & s'approche en hâte de Rome avec la plus grande partie de ſon armée. *Jean XII* ſe révolte alors ouvertement contre ſon Souverain. Il raſſemble des Troupes, & s'arme lui-même, dans la réſolution de défendre la Ville: mais il change bientôt d'avis, & s'enfuit avec *Adalbert*. *Otton* eſt reçu dans Rome avec joie; & les Romains, par un nouveau ſerment de fidélité, s'engagent *de n'élire & de ne conſacrer aucun Pape, ſans le conſentement de l'Empereur, ou du Roi ſon fils.* Au commencement de Novembre, à la prière du Peuple & du Clergé, l'Empereur aſſemble un Concile, où ſe trouvent un grand nombre d'Evêques d'Italie & d'Allemagne, beaucoup de Cardinaux, tous les Officiers de l'Egliſe de Rome, & les Magiſtrats du Peuple Romain. On expoſe les Chefs d'accuſation portés contre *Jean XII*; & ſans doute, on n'oublie pas d'y joindre ſa révolte contre ſon Souverain. Il eſt cité deux

T. V, p. 478, *une* Donation *faite au Monaſtère de S.* Fructueux *dans le Comté de Gène par l'Impératrice* Adélaïde, *dite dans* Ughelli, *vraiſemblablement par une faute d'impreſſion,* Femme de l'Empereur Otton III. *Les caractères chronologiques de cette* Charte *ſont:* Otton troiſième par la grace de Dieu Empereur Auguſte, l'An, Dieu aidant, troiſième de ſon Empire, le premier jour d'Avril, Indiction XIV. Fait à Saint-Fructueux. *Mais* Otton III *n'étoit pas encore Empereur* en 986; *& l'on ne doit pas croire que l'on eût doné ce titre à ce Prince dans un Inſtrument public, que l'on dit ſigné par la très pieuſe Impératrice* Adélaïde, *&* par Wilig, *ou* Wiligiſe, *Archevêque de Maience. Cette Donation eſt faite, dit l'Impératrice,* pour l'ame du ſuſdit Seigneur *Otton*, mon mari, ou pour le rachat de ſes péchés, & pour la conſervation de mon fils *Charle*, que notre Seigneur Dieu & Sauveur *Jeſus-Chriſt* m'a rendu ſain & ſauf du ſein des flots de la mer agitée, par les mérites du bienheureux *Fructueux*, & par les *tenantes à la Ville, & la Ville elle-même.* Pour confirmer ce que ce *Catalogue* avance, *Puricelli* ſe ſert, p. 188, d'un paſſage de la *Fleur des Fleurs*, qui dit: *Alors & depuis longtems, l'Archevêque de Milan étoit Seigneur temporel & ſpirituel de la Ville de Milan, & des environs juſqu'à 3 milles de diſtance; & la Ville étoit gouvernée* (ordinairement) *par deux Conſuls, que nomoit l'Archevêque, qui leur donoit lui-même l'épée, lorſqu'ils commençoient à gouverner; quelquefois auſſi par des Capitaines de chaque Porte, que l'Archevêque armoit.. Près du veſtibule de l'Archevêché ſe voïoit l'ancien Tribunal, où ſe rendoit la juſtice; & l'Archevêque, à des heures marquées, y jugeoit quelques Cauſes. Les revenus de l'Archevêque étoient de plus de 80 mille Florins... Au haut de la Tour la plus élevée étoit un Bâton paſtoral, qui marquoit que l'Egliſe avoit la Seigneurie de la Ville.* Ce Bâton paſtoral pouvoit auſſi bien avoir été mis là pour marquer la puiſſance ſpirituelle de l'Archevêque

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

titude à toutes les affaires, ne le firent pas moins mépriſer que haïr. Très peu de tems avant ſa mort, il choiſit *Romain Argyre* pour le déclarer Céſar & ſon ſucceſſeur, à condition qu'il épouſeroit une de ſes Filles. *Romain* ne pouvant ſe réſoudre à répudier ſa Femme, qu'il aimoit beaucoup ; *Conſtantin* lui laiſſa le choix, ou de faire ce qu'il lui propoſoit, ou d'avoir les ieux crevés. La Femme de *Romain* le tira généreuſement d'embaras, en allant d'elle-même ſe faire Religieuſe. *Théodora*, fille aînée de *Conſtantin*, n'aiant point voulu de *Romain* pour Mari, l'Empereur le fit épouſer à *Zoé* ſon autre Fille.

DUCS
de Naple.

JEAN IV,

ſucceſſeur, on ne ſait pas en quelle année, de *Jean III*, ou de *Marin*, meurt en 982.

SERGIUS III,

ſuccède à *Jean IV* en 982. Il eſt dépoſſédé, par *Pandulf IV*, Prince de Capoue & de Bénevent, en 1027.

PAPES.

tinuateur de Réginon ; *& les Romains, dans la crainte de déplaire à l'Empereur, envoièrent en Saxe deux Députés, c'eſt à dire* Azzon, *premier Archiviſte, &* Marin, *Evêque de Sutri, pour faire Pape celui que l'Empereur voudroit* (pro inſtituendo quem vellet Romano Pontifice). *Dans cette conjoncture, les Romains durent faire inſtance pour ravoir le légitime Pape, c'eſt à dire* Benoît V ; *&, ſuivant le même* Adam (de Bremen) *ils avoient engagé l'Empereur à le leur accorder: mais c'eſt ce que ne permit pas la mort de ce Pape, arrivée pendant la Négociation.* Otton, *qui les avoit reçus honorablement, les renvoïa donc, accompagnés d'*Otger, *Evêque de Spire, & de* Liuze, *Evêque de Crémone.*

Ce Liuze *n'eſt autre que l'Hiſtorien* Liutprand.... *Les noms propres, dans ces ſiècles barbares, étoient extrêmement altérés par le langage des Peuples.* Conrad *devenoit* Conon ; Azzon *ſe changeoit en* Atton ; *d'*Henri *l'on faiſoit* Enzius; *pour* Adélaïde, *on diſoit* Adèle, Adda, Adeléite, Adelgide ; *& l'on métamorphoſoit* Cunegonde *en* Cunisa,

PRINCES contemporains.

voués, ou *Défenſeurs*, qu'il chargea de gouverner conjointement avec les Prélats, & dont il réſerva la nomination aux Rois de Germanie : mais ce fut un joug, que le Clergé ſut dans la ſuite trouver le moïen de ſecouer.

OTTON II,
dit
LE ROUX,

élu Roi, c'eſt à dire collègue & ſucceſſeur d'*Otton I*, ſon père, au Roiaume de Germanie, dans la Diète de Worms en 961, aiant alors 6 ans, & couronné la même année à Aix-la-Chapelle en qualité, dit-on, de *Roi de Lorraine*, lui ſuccède en Mai 973 ; & meurt à Rome le 7 de Décembre 983.

A la mort de ſon Père, les Princes Allemans confirmèrent ſon élection ; &, come il n'avoit encore que 18 ans, l'Impératrice *Adélaïde*, ſa mère, ſe mit à la tête du Gouvernement. Les commencemens de ſon règne furent troublés par ſon couſin-germain, *Henri le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri le Querélleur*, & par quelques Evêques, qui ſe révoltèrent. L'année préciſe du commencement de cette guerre n'eſt pas bien connue. Les anciens Hiſto-

SAVANS & Illuſtres.

dans cette négociation délicate ; mais j'ai fait ſentir que ce que l'on dit à ce ſujet eſt peu croïable.

OLDÉRIC,
UDALRIC,
ou
ODÉRE,

fait Evêque de Bergame en 942, vivoit encore en 968.

Il aſſiſta, cette dernière année au Concile tenu par *Jean XIII* à Ravenne, en préſence de l'Empereur *Otton I* ; & ſouſcrivit au *Diplôme* par lequel cet Empereur érigea, dans ce Concile, Magdebourg en Métropole.

Il rétablit la petite Abbaïe de S. *Michel de Cérète*, appellée *Monaſteriolum*, ſituée dans une Ile du Po, & ruinée par les Païens, c'eſt à dire par les Hongrois, dans quelqu'une des incurſions qu'ils avoient faite en Italie. Il fit conſtruire, auprès de cette Abbaïe, un Port pour les Barques qui venoient de Veniſe, de Ferrare & de Comacchio. Pendant qu'il étoit à Ravenne en 968 ; il obtint d'*Otton I* un *Diplôme* pour la franchiſe de ce Port, & pour l'établiſſement d'une Foire dans cette Ile.

Il obtint auſſi la même année, & dans le même endroit, un autre

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fois, pour qu'il ait à venir ſe juſtifier. Il répond, « Qu'il ſait » que leur deſſein eſt de faire » un autre Pape : mais que, » s'ils l'oſent, il les excommu- » nie tous ». Après un examen ſuffiſant des Griefs, le Concile le dépoſe; & met en ſa place le Protoſcriniaire *Léon*, home d'une probité reconnue, mais Laïc. Par là ſon élection étoit contraire aux Canons de quelques Conciles particuliers de Rome : mais, ſuppoſé la légitimité de ce Concile, elle ne l'étoit point à l'eſprit de l'Egliſe, qui, voulant que l'on élève les plus dignes à l'Epiſcopat, n'en exclut pas les Laïcs, s'ils ſont jugés tels.

Le Concile étoit à peine fini, que l'Empereur apprend que le Château de Garde, qu'*Adalbert* avoit abandoné, venoit de ſe rendre aux Troupes envoiées pour l'aſſiéger.

Dans le mois de Décembre, *Achmed*, fils d'*Aſſan*, Seigneur de Sicile, aſſiége & prend Taormine : mais on ignore ſi c'eſt ſur les Grecs, ou ſur des Siciliens révoltés.

964.

APRÈS le Concile de l'année précèdente, l'Empereur avoit renvoïé devant Montefeltro ſon armée ; & n'avoit retenu près de lui que ſa Garde, qu'il avoit même fait camper

prières des gens de bien, qui ſervent ici Dieu. *Perſone juſqu'à préſent n'a ſu que l'Impératrice* Adélaïde *eut été mère d'un fils appellé* Charle. *Si cette Princeſſe l'avoit été, ſeroit-il poſſible que l'Hiſtoire n'en eut fait aucune mention. De* Lothaire, *Roi d'Italie, elle n'eut qu'une fille appellée* Emme, *come le témoigne S.* Odilon ; *& d'*Otton I, *elle n'eut certainement point un* Charle. *On pouroit dire, qu'aulieu de* Charle *il faut ici lire* Otton, *c'eſt à dire* Otton II, *que nous verrons en* 982, *ſe tirer des mains des Ennemis, en ſe lançant dans la mer. Mais* (en 986) *il étoit mort. Que dire donc de ce* Diplôme? *Muratori* n'a pas voulu dire que le Monaſtère de Saint-Fructueux, poſsèdant, dans des tems poſtérieurs à celui-ci, quelques Biens, qu'on lui vouloit conteſter, & qu'il riſquoit de perdre faute de Titre ; on mit ſa poſſeſſion hors d'atteinte, en fabriquant ce *Diplôme*.

Otton I eut auſſi d'une Noble Eſclavone, ſa Concubine, de laquelle on ne ſait pas le nom, *Guillaume*, qui fut fait Archevêque de Maience & Gouverneur de ſur tous les Evêchés du païs, à titre de Métropolitain, que pour marquer ſa puiſſance temporelle ſur la Ville de Milan, à titre de Seigneur. On verra, par la ſuite de l'Hiſtoire, qu'il s'en faloit beaucoup que les Milanois le reconnuſſent pour tel. S'il armoit les Conſuls & les Capitaines des Portes, s'il les inveſtiſſoit par l'épée; ce devoit être come Vicaire, ou Lieutenant du Roi d'Italie. Au reſte, come on l'a vu dans la *Digreſſion ſur la Nobleſſe* &c. *Not.* 115, l'Archevêque poſsèdoit en fief quelque portion de la Ville, come il poſsèdoit de même beaucoup de lieux du territoire. En ce cas, la Croſſe, placée ſur la plus haute Tour, annonçoit uniquement que l'Archevêque étoit Seigneur de tout le Quartier, dont cette Tour étoit le Chef lieu. Pour ce que dit le *Catalogue*, que j'ai cité, l'on n'y doit avoir aucun égard. Le *Diplôme*, qu'il rapporte, eſt certainement l'ouvrage d'un Fauſſaire. On a vu ci-devant l'Empereur *Charle le Chauve* créer & couroner *Duc Souverain de Milan*, ſon beaufrère *Boſon*, qui fut enſuite

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

DUCS de Gaiète.

JEAN II

étoit encore Duc en 969.

JEAN III,

Duc & Conſul Impérial, doit avoir été le ſucceſſeur de *Jean II.* Il vivoit en 1018.

Capaccio parle d'un *Diplôme* d'*Otton I*, en date de 997, par lequel cet Empereur confirme au Monaſtère du Mont-Caſſin la Seigneurie du Duché de Gaiète ; & celles de Fondi & de Sueſſa : mais on ne voit pas quel droit ces Moines pouvoient avoir ſur Gaiète ; & l'on ne trouve pas qu'ils en aient jamais été reconnus Seigneurs. Ce *Diplôme* doit être l'ouvrage d'un Fauſſaire.

ANONIMES

depuis environ 1018 juſque vers 1040.

DUCS d'Amalfi.

MASTARE,

ou

MASTALE I,

depuis 928, meurt en 968.

MASTARE,

ou

MASTALE II,

dit

LE JEUNE,

frère puiſné de

PAPES.

& d'autres ſemblables, come j'en ai fait la remarque ailleurs (Antiq. d'Ital. Diſſert. 41).

Le même Hiſtorien dit enſuite que ces Députés & les deux Evêques étant arrivés à Rome, alors *Jean*, Evêque de l'Egliſe de Narni eſt élu, par tout le Peuple Romain, & introniſé Evêque du Siége Apoſtolique. *L'ancien uſage étoit que le Clergé & le Peuple Romain, auſſitôt, après la mort & l'enterrement du Pape, éluſſent ſon ſucceſſeur : mais ils ne le conſacroient pas, ſans en avoir informé les Empereurs, ou leurs Miniſtres en Italie, & ſans en avoir reçu la permiſſion. Nous n'en avons vu ci-devant que trop d'exemples. Au contraire les paroles citées ci deſſus* (pro inſtituendo quem vellet Romano Pontifice) *ſemblent annoncer que les Romains ne jouirent pas alors de la liberté de l'élection ; & qu'il ſe pouroit que la faculté d'élire le Pape, laquelle quelques-uns prétendent que l'on avoit accordée à* Otton *& à ſes ſucceſſeurs, leur avoit été réellement accordée. Mais il n'eſt pas croïable qu'*Otton le Grand *ait commis cette action tirannique. Nous ne voïons rien autre choſe ici, ſinon que*

PRINCES contemporains.

riens varient entre 974, 975 & 976. Les Rebelles ſuccombèrent ; &, par le Jugement d'une Diète, *Henri le Jeune* fut privé du Duché de Bavière, & les Evêques, ſes complices furent exilés. *Otton*, fils de *Liutulf*, frère aîné d'*Otton II*, eut alors la Bavière au lieu de la Souabe ; &, ce Prince étant mort en 982, *Henri* fut une ſeconde fois Duc de Bavière.

Cette Guerre Civile fut ſuivie de près de victoires remportées par *Otton II* ſur les Eſclavons, & ſur *Boleſlas*, Duc de Bohême, dans les Etats duquel *Otton*, après les avoir conquis, établit l'Evêché de Prague, qu'il ſoûmit à la Métropole de Maience, & qui devint Archevêché dans le XIVe. ſiècle. Vers ce même tems, les Danois ſentirent auſſi la force des armes d'*Otton*. Ils avoient profité des troubles, pour ſe remètre en poſſeſſion du Margraviat de Sléeſvick ; &, pour fermer aux Allemans l'entrée de leur païs, ils avoient fait, le long de la rivière de la Daène, ce fameux retranchement, dont je parle ailleurs, & dont il reſte encore des veſtiges, qui portent le nom de *Danenvirek*. *Otton* recouvra Sléeſ-

SAVANS & Illuſtres.

Diplôme, où l'on voit parler ainſi l'Empereur *Otton I.* Oldéric, *révérendiſſime Evêque de la ſainte Egliſe de Bergame & notre très Féal*, a, *par* Adélaïde *notre très fidèle Epouſe & Impératrice, ſupplié très humblement notre Clémence de vouloir, pour la ſtabilité de notre règne & dans la vue de la récompenſe éternelle, accorder audit vénérable Evêque par droit de propriété les Manoirs, qui ont été du droit de* Bérenger *& de* Wille *dans le Comté de Bergame & dans les lieux appellés*, &c. *Nous, acquieſçant aux demandes dudit Evêque, & faiſant attention aux preuves qu'il done de la fidélité qu'il nous doit, avons ordoné qu'on écrivît ces Lètres de Donation, par leſquelles nous accordons & donons par droit de propriété au ſuſdit* Oldéric, *révérendiſſime Evêque, les manoirs ſuſnomés ; & nous les tranſportons de notre droit en ſon droit & puiſſance, afin que les Manoirs ſuſnomés, avec leurs dépendances il puiſſe tenir, doner, vendre, échanger, ou aliéner par quelque autre Titre écrit, que lui, ſes héritiers, & aians cauſe, & ſucceſſeurs voudront, ſans aucun empêchement*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

hors de Rome. Le Pape déposé, lui voïant peu de monde, avoit, à force de préſens, engagé les Romains à ſe révolter. Il avoit auſſi mis dans ſon Parti pluſieurs Châtelains du Duché de Rome. On avoit choiſi le 3 de Janvier pour l'exécution du complot. *Otton*, qui n'avoit pas quité Rome, ou, pour mieux dire le Palais du Vatican, que les Empereurs avoient coûtume d'habiter, ſe tranſporte, ce jour-là même dès le matin, au Camp de ſes Gardes au-delà du Tibre; & les Romains paſſent le pont pour attaquer le Camp. *Otton* ſort à leur rencontre. Des Soldats aguerris éprouvent peu de réſiſtance de la part d'une Populace ameutée. Ils en font un carnage d'autant plus grand ſur le pont, que les Romains avoient eu l'imprudence d'en fermer l'entrée avec une baricade de chariots. Sans l'interceſſion de *Léon VIII*, Rome eût ſenti tout le poids de la colère de l'Empereur. Les Romains, à la prière de ce Pape, obtiènent leur pardon, en donant des otages, qui leur ſont rendus quelques jours après. *Otton* leur recommande alors celui qu'ils devoient regarder come le véritable Pape.

Il paſſe enſuite dans les *Marches* de Spolète & de Camerino, parceque le Roi *A-*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine & Femmes, Enfans.

Thuringe en 914, & puis Archichancelier en 961. Ce fut un Prélat de ſainte vie & d'un grand mérite. Il mourut en 968.

J'ai dit, ſous l'année 952, qu'*Otton* fit une tentative, auprès du Pape *Agapet II*, pour ſe faire couroner Empereur. Il n'en eſt parlé que dans la *Chronique* de *Frodoard*, laquelle n'eſt pas du tems, & dit ſeulement: *Il envoïa une Ambaſſade à Rome, pour y être reçu: mais, n'aiant pu l'obtenir, il retourna dans ſes Etats d'Allemagne avec ſa Femme.*

Muratori dit encore, p. 439, en commençant l'année 973: *Cette année fut la dernière de la vie du vieux Empereur* Otton. *Il étoit alors en Allemagne, où l'année précedente, il avoit paſſé les fêtes de Noël à Francfort. Il paſſa celles de Pâque de cette année à Quedlinbourg. Il y reçut des Ambaſſadeurs Bohèmes, Grecs, Bènéventains, Hongrois, Bulgares, Eſclavons & Danois... La mort d'*Herman (Billung) *célèbre Duc de Saxe, l'affligea beaucoup. Il alla de Quedlinbourg à Mersbourg, en laiſſant partout des marques de ſa* Roi de Bourgogne Cisjurane. Que faut-il de plus pour montrer que *Charlemagne* n'avoit point doné la Seigneurie de Milan aux Archevêques? Une obſervation, qu'il ne faut pas oublier de faire, c'eſt que la pluſpart des Hiſtoriens, qui nous débitent ces fables, écrivoient dans des tems de troubles & de Schiſme, où les Archevêques de Milan vouloient s'égaler aux Papes, & les Milanois aux Romains. De là cette attention à faire valoir, en faveur des Archevêques, une Seigneurie, qu'ils n'avoient point encore poſsédée: mais que ſans doute quelqu'un d'entre eux avoit autrefois entrepris d'uſurper, en vertu d'une fauſſe Donation de *Charlemagne*. De là viènent auſſi ces termes d'*Empire*, de *Courone*, d'*Empereur*, d'*Impératrice de Milan*, emploïés par les mêmes Ecrivains pour ſignifier le *Roïaume*, la *Courone*, le *Roi*, la *Reine d'Italie*, l'*Empire* & l'*Empereur d'Occident*, ou même l'*Empire* & l'*Empereur Romain*.

2°. Le Privilège, accordé du tems de S. *Ambroiſe* par *Théodoſe* à la Ville de Milan, eſt d'u-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Maſtare I, lui ſuccède en 968, & meurt en 972.

SERGIUS IV, ſuccède en 972, à *Maſtare le Jeune*, qu'il avoit fait aſſaſſiner; & meurt, n'aiant été Duc que 6 à 7 mois.

Il fut Patrice Impérial.

MANSE, ou MANSON III, remplace *Sergius IV* en 972, ou 973; & perd le Duché, en 982.

Il fut Patrice & Anthipate, ou Proconſul Impérial. On le trouve qualifié *Glorieux & très parfait Duc.*

Son frère *Alſene* ou *Olfière*, s'étant ſoulevé contre lui, le mit en priſon.

ALFENE, ou OLFIERE, uſurpe le Duché ſur ſon frère *Manſe III*; & ne règne qu'un an & 9 mois.

Le Peuple le fit mourir; & tira *Manſe* de priſon.

MANSE, ou MANSON III, rétabli, règne depuis 983 juſque vers l'an 1000.

PAPES.

le ſucceſſeur de Léon VIII *ne fut pas élu, ſuivant la coûtume, immédiatement après ſa mort, parceque le véritable Pape* Benoît V *étoit encore en vie, & que les Romains ne pouvoient, ni ne devoient élire un autre Pape.*

Il y a là des choſes, qu'aſſurément *Muratori* ne dit, que parcequ'il les veut dire.

Benoît V *étant mort*, continue-t-il, *& les Députés étant revenus à Rome avec les Evêques només ci-deſſus*, Jean XIII *fut élu Pape, non par l'Empereur, ou par ſes Miniſtres: mais par* tout le Peuple Romain, *c'eſt à dire par le Clergé & le Peuple.*

Cela n'eſt pas douteux: mais l'élection ſe fit de concert avec les deux Commiſſaires de l'Empereur, ſoit qu'ils concouruſſent à l'Election, ſoit qu'ils la confirmaſſent après que *tout le Peuple Romain* l'eût faite.

JEAN XIII, Evêque de Narni, Romain, & fils d'un Evêque appellé *Jean*, remplace *Léon VIII*, ou *Benoît V*, le 2 d'Octobre 965, à ce que l'on croit; & meurt le 6 de Septembre 972.

Je le fais ſucceſſeur de *Léon*, ou de *Benoît*, parcequ'il

PRINCES contemporains.

wick, & força les Danois à lui paier tribut.

Il eut enſuite une guerre plus conſidérable. *Les brouilleries de l'Empereur* Otton II *& de* Lothaire, *Roi de France, à l'occaſion du Duché de Lorraine*, dit *Muratori*, T. V, p. 447, *commencèrent au moins en cette année* (977), *& continuèrent pendant la ſuivante. Les anciens Hiſtoriens*, Herman Contract, Sigebert, *l'*Annaliſte Saxon *& d'autres ne s'accordent pas ſur le tems de cette guerre.* L'Annaliſte Saxon *raconte ſous cette année, & les autres ſous la ſuivante, ce que je vais dire.* Lothaire *aiant doné la Lorraine à ſon frère* Charle; *celui-ci fit alliance avec* Otton II. Lothaire *indigné porta ſes armes dans la Lorraine, ſaccagea le Palais d'Aix-la-Chapelle, Capitale du Roïaume, & d'autres endroits, & s'en retourna. L'Empereur, extrémement irrité de ces violences du Roi ſon couſin germain* (a),

(a) Le Texte porte, *ſon Beaufrère* (*ſuo Cognato*). C'eſt une inadvertance de l'Auteur. *Lothaire & Charle* étoient fils de *Gerberge*, tante paternelle d'*Otton II.*

SAVANS & Illuſtres.

de la part de l'Autorité publique. L'Empereur veut que cette Donation ſoit exécutée, ſous peine aux Contrevenans d'une Amande de 100 livres d'or très pur, applicable *moitié*, dit-il, *à notre Palais, moitié audit Evêque, & à ſes héritiers, ou à ceux à qui lui ou eux auront doné* leſdits Manoirs.

Gui, Evêque de Modène, come on le verra dans l'article ſuivant, obtint une pareille donation; & j'ai dit ailleurs qu'*Otton* dona pluſieurs grandes Terres à *Walpert*, Archevêque de Milan, pour ſon Egliſe. Si ces Prélats & d'autres avoient contribué tous à faire *Otton*, Roi d'Italie, on voit qu'ils eurent grand ſoin de s'en faire récompenſer.

On voit en même tems *Otton I* doner à ſes ſucceſſeurs un exemple, qu'ils n'imitèrent que trop exactement. Ces Princes, à force de doner les Biens confiſqués, qui pouvoient à la longue leur faire dans le Roïaume d'Italie un Domaine très conſidérable, parvinrent à n'avoir pas un pouce de terrain, dont ils fuſſent propriétaires. Je ne ſais ſi c'étoit en agir ſuivant la ſaine Politique. Peut-être, s'ils ſe fuſſent fait

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dalbert y venoit d'arriver avec des Troupes, en intention, ſans doute, de ſecourir Montefeltro. La préſence d'*Otton* l'oblige à ſe retirer; & Montefeltro ſe rend auſſitôt par capitulation : mais l'Empereur exige qu'on lui livre *Bérenger*, *Wille* & leurs Filles. Il les envoie tous dans une Forteresſe en Lombardie.

A peine avoit-il eu quité Rome, que *Jean XII* s'étoit fait recevoir dans la Ville, & *Léon VIII* avoit été trop heureux de ſe retirer auprès d'*Otton*. *Jean XII* aſſemble, le 26 de Février, un prétendu Concile; dépoſe *Léon* come Uſurpateur du Siége Apoſtolique; caſſe les Actes d'autorité, que ce Pape avoit faits; en déclare nulles les Ordinations; &, par grace, réduit ceux qui les avoient reçues, à leurs premiers Ordres. Il fait auſſi mourir pluſieurs des principaux de Rome; & fait couper la langue & deux doigts à l'Archiviſte *Azzon*, & la main droite au Cardinal *Jean*. Enfin il porte l'inſolence juſqu'à faire batre de verges *Othger*, Evêque de Spire, qui ſans doute n'étoit à Rome, qu'à titre de Commiſſaire de l'Empereur. La mort de *Jean*, preſque ſubite & ſans Sacremens, ſuit de près des exécutions ſi tiranniques; & met à ſa fureur des bornes, *piété. Lorſqu'il arrivoit à Miminlève* (Menleben en Thuringe), *il fut ſubitement attaqué d'une Apoplexie, ou de quelque autre mal expéditif. Ce fut là qu'après avoir muni ſon ame du ſecours des Sacremens, il la rendit à ſon Créateur le 7 de Mai. Ce Prince, la terreur des Barbares, s'acquit juſtement, après* Charlemagne, *le ſurnom de* Grand, *par ſes illuſtres exploits de guerre, par ſon zèle pour la propagation de la Foi, par ſon amour pour la juſtice, & par ſes autres vertus éclatantes.*

Il fut inhumé dans la Cathédrale de Magdebourg.

OTTON II, dit LE ROUX,

déſigné, par les ſoins de ſon Père, Roi de Germanie, & couronné Roi de Lorraine en 961, quoiqu'il n'eut encore que 7 ans; fait Roi d'Italie en 962; aſſocié depuis à l'Empire en 967; règne avec ſon Père, come Roi d'Italie, depuis 962, &, come Empereur, depuis 967 juſqu'au 7 de Mai 973. Il meurt à Rome le 7 de Décembre 983, âgé de 28 ans, & non de *dix-huit*, come le dit l'*Abré-* ne abſurdité, qui révolte. Rien ne pouvoit être plus mal imaginé. Les Empereurs Romains étoient trop jaloux de leur puiſſance, pour qu'aucun d'eux ſe ſoit jamais aviſé de s'interdire à lui-même & d'interdire à ſes ſucceſſeurs l'entrée d'aucune Ville, encore moins d'une Métropole, telle qu'étoit Milan. Mais l'Hiſtoire de ce Privilége eſt curieuſe; & merite d'être rapportée, come une preuve, ou de la profonde ignorance, ou de l'inſigne mauvaiſe foi de ceux qui nous l'ont tranſmiſe. On la trouve dans la *Fleur des Fleurs* & dans la *Grande Chronique* de *Galvano Fiamma*. Je traduirai ſeulement ce que *Puricelli*, p. 239, copie du premier de ces Ouvrages. *L'Empereur* Valens *étant mort à Vienne dans ſon lit, par la méchanceté d'*Arbogaſte; Eugène, *Comte du Palais, uſurpa l'*Empire de Milan, *& prit un certain* Victor *pour collègue : ce qui déplut beaucoup à S.* Ambroiſe, *& fut cauſe qu'il appella de Conſtantinople* Théodoſe le Jeune, *fils de* Théodoſe le Grand, *& lui promit l'*Empire de Milan.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

JEAN I, dit PETRELLA,

ſuccède, vers l'an 1000, à ſon père *Manſe III* ; & meurt en 1004.

On le trouve qualifié : *Glorieux Duc, Patrice Impérial, Anthipate*, & *Sebaſte*.

SERGIUS V,

fils de *Jean Petrella*, le remplace en 1004 ; & déclare ſon collègue *Jean II*, ſon fils aîné. Le Peuple, mal ſatisfait de leur Gouvernement, les chaſſe en 1017. Ils ſe retirent à Naple, où *Sergius* meurt, peut-être cette même année.

Il fut Patrice Impérial.

MANSE, ou MANSON IV,

fils puiſné de *Sergius V*, eſt fait Duc par le Peuple, en 1017 ; & l'eſt 4 ans & 4 mois.

Marie, ſa mère, qualifiée *Ducheſſe & Patrice*, fut aſſociée à ſon autorité.

JEAN II,

revient de Naple en 1021 ; ſe remet en poſſeſſion du Gouvernement ; fait crever les yeux à ſon frère *Manſe IV* ; & perd une ſeconde fois ſon

PAPES.

n'eſt pas certain qu'*Otton I* ait eu véritablement deſſein de rétablir le dernier. *Adam de Bremen* dit ſeulement que, lorſque *Benoît* mourut, il alloit, *ſur la demande des Romains être rétabli par l'Empereur.* Cela, dit environ cent ans après l'événement, ne peut pas ſignifier autre choſe, ſinon qu'alors on diſoit que les Romains auroient obtenu d'*Otton* ce qu'ils lui demandoient, c'eſt à dire le rétabliſſement de *Benoît V* ſur la Chaire de Saint *Pierre*. Mais il nous eſt permis de n'en pas croire un *oui-dire* ; & de regarder *Jean XIII*, come aiant été véritablement le ſucceſſeur de *Léon VIII*.

Jean, aiant eu les cheveux blancs dès ſa jeuneſſe, avoit été ſurnomé, *la Poule blanche*.

Il étoit home de mérite : mais il n'en eut pas moins beaucoup à ſouffrir de la part des Romains.

Le Cardinal Baronius, *& même les autres Hiſtoriens, à l'exception de* Sigonius, *n'ont pas eu connoiſſance*, dit *Muratori*, T. V, p. 419, *d'un Concile de beaucoup d'Evêques d'Italie & d'au-delà des Monts, que le Pape* Jean XIII *tint à Rome au com-*

PRINCES contemporains.

le pourſuivit avec une armée innombrable, *dit* Sigebert *dans ſa* Chronique, *année* 978 ; &, le jour marqué, c'eſt à dire le 1 d'Octobre, il entra dans la France, qu'il parcourut juſqu'au 1 de Décembre ; & ravagea les Territoires de Rheims, de Laon, de Soiſſons & de Paris, en faiſant un grand carnage, & n'épargnant que les Egliſes de Dieu. L'Annaliſte Saxon *dit que ce Prince* pénetra juſqu'à Paris, ſans que perſone lui fit la moindre réſiſtance. *Mais lorſqu'il ſe retiroit, il fut, au paſſage de la Some, attaqué par l'Armée de* Lothaire, *& perdit une partie de ſes bagages & de ſon butin. Je laiſſerai les autres décider ſi cette guerre appartient à cette année* 977, *ou bien à la ſuivante.* L'Annaliſte, *déja cité, dit qu'avant cette rupture de l'Empereur & de* Lothaire ; Henri II, *Duc dépoſé de Bavière, s'empara de la Ville de Paſſaw : mais, que l'Empereur* Otton, *étant accouru, fit le ſiége de cette même Ville, & força le Duc* Henri *de ſe remètre à ſa volonté.* Pour ce qui concerne la fin de la Guerre de Lorraine, voici ce qu'en dit *Muratori*, p. 455, en

SAVANS & Illuſtres.

un Domaine, qu'ils euſſent eu ſoin de groſſir à meſure que les occaſions s'en ſeroient préſentées, les Seigneurs & les Villes d'Italie euſſent-ils eu plus de peine à ſe rendre indépendans. Ce Domaine auroit pu fournir aux Empereurs Allemans dequoi tenir toujours ſur pied des Troupes qui, ne ſortant point d'Italie, auroient fait reſpecter, dans l'étendue du Roïaume, leur autorité beaucoup plus qu'elle n'y fut reſpectée.

GUI,

fait Evêque de Modène avant 945, meurt vers 969.

Gagné par l'offre de la riche Abbaïe de Nonantola, que *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, lui promit, s'il l'aidoit à ſe faire Roi d'Italie, *Gui* fut, en 945, un des premiers à ſe révolter contre le Roi *Hugue*.

Vers 954, il fut fait Archichancelier du Roïaume d'Italie par le même Marquis d'Ivrée, devenu depuis cinq ans le Roi *Bérenger II*.

Il conſerva cette Charge ſous *Otton I*, lorſque ce Prince prit poſſeſſion du Roïaume d'Italie en 961.

Par un *Diplôme*, expédié le 12 de Septembre 963 à Montefeltro, devant la Forteresſe de Saint-Léon, le même Empereur

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

qu'elle n'eût pas eues ſitôt. Les Romains, au mépris de leurs derniers ſermens, éliſent auſſitôt & conſacrent Pape le Cardinal Diacre *Benoît*, & lui jurent de le maintenir contre toute la puiſſance de l'Empereur. *Otton*, juſtement irrité, raſſemble en hâte ſes troupes, & vient aſſiéger Rome. Bientôt les vivres y manquent; & les excommunications, que le Pape, ou, ſi l'on veut, l'Antipape *Benoît*, menace, du haut des murailles, de lancer contre l'Empereur & contre toute ſon armée, n'apportent aucun ſoulagement à la diſète, & n'impriment aucune terreur aux Allemans. Les Romains ont donc recours à la clémence de l'Empereur. Il leur pardone; & rentré dans Rome, le 23 de Juin, il rétablit *Léon VIII.* Sur le champ, par ſon ordre, ce Pape tient un Concile, où *Benoît V* eſt obligé de comparoître. Il y vient revêtu des habits pontificaux. A cette vue, *Benoît*, Cardinal Archidiacre, lui dit d'un ton vif: *BENOÎT, de quel droit avés-vous oſé prendre ces habits du vivant de LE'ON, que vous voïés, & que vous même avés nomé Pape, avec nous, après avoir condamné JEAN? Pouvés-vous nier que vous n'aïés promis avec ſerment de ne jamais élire de Pape, ſans le*

gé Chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne; étant né en 955. On l'enterre dans la Baſilique du Vatican.

Il étoit fils d'*Otton I* & d'*Adélaïde de Bourgogne.*

Il eut pour femme, en 972, *Théophanie* ou *Théophanon*, fille de l'Empereur *Romain le Jeune*, laquelle mourut le 16 de Juin 991. L'illuſtre Auteur du *Nouvel Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France* eſt tombé dans plus d'une erreur, lorſqu'il a dit ſous l'année 978, au Règne de *Lothaire*: Otton *avoit reçu en dot de* Théophanie, *fille de l'Empereur d'Orient, la partie inférieure de l'Italie, qui compoſoit, avec l'Exarchat de Ravenne, le reſte des poſſeſſions des Empereurs d'Orient en Italie.* L'Exarchat de Ravenne & ſes dépendances ne faiſoient plus partie du Domaine des Empereurs d'Orient en Italie, depuis qu'en 752 *Aiſtulf*, Roi des Lombards en avoit dépouillé l'Exarque *Eutichius.* Je vais parler d'une autre erreur. Elle ſe trouve auſſi dans la nouvelle Edition de l'*Introduction à l'Hiſtoire*, &c. *de l'Univers*, du Baron de *Puffendorf*, Théodoſe *vint à Milan; & bâtit* Eugène, *uſurpateur de l'Empire. Alors S.* Ambroiſe *retourna à Milan; & l'Empereur accorda à ce Saint un Privilège, par lequel il eſt dit, « Que, le Siége de » l'Empire étant à » Conſtantinople, » aucun Empereur » à l'avenir n'entrera dans la » Ville de Milan, » qui ſera gouvernée, par des » Ducs »; & l'on bâtit hors de la vieille Ville, auprès de l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *un très grand Palais, où les Empereurs habitoient dans le tems de leur Couronement, parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans la Ville, par reſpect pour ſes Priviléges. C'eſt ce qui s'eſt obſervé juſqu'au tems de l'Empereur* Frédéric, *dit* Barberouſſe, *qui détruiſit la Ville de Milan en 1165, bien qu'à ſon Couronement, il ſe fût conformé lui-même à ce Privilége, dont il la priva, lorſqu'il l'eut détruite.*

Ce que je viens de traduire eſt ſi bien réfuté par ſa ſeule lecture, qu'il ſeroit ridicule de s'y arrêter. Mais n'eſt-il pas étonant que *Puricelli*, qu'on auroit tort d'accuſer d'ignorance, aſſure d'après ce

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Duché en 1039, que *Waimaire IV*, Prince de Salerne, & de Capoue, fait la conquête d'Amalfi.

Jean II fut Patrice Impérial.

✠

DUCS de Spolète.

THRASIMOND III

étoit Duc en 959, & ne l'étoit plus en 967.

PANDULF, dit TESTE-DE-FER,

Prince de Bénevent & de Capoue, obtient le Duché-Marquisat de Spolète & de Camerino, de l'Empereur *Otton I*, en 967, & meurt en 981.

THRASIMOND IV,

est fait Duc & Marquis, par *Otton II*, vers la fin de 982. Il ne l'étoit plus en 989.

Quoique je nomme ce Duc *Thrasimond IV*, il n'est pas sûr que ce ne soit pas *Thrasimond III*, lequel auroit, une seconde fois, été fait Duc de Spolète.

Au reste, il paroît qu'après la mort de *Pandulf Tête-de-Fer*, le Duché resta vacant au moins un an. Une *Charte* du mois d'Octobre 984 est

PAPES.

mencement de cette année (967). Il ne nous est connu que par un Diplôme *d'*Otton le Grand, *dans lequel il confirme à l'illustre Monastère de Subiac tous ses biens & ses priviléges. Je l'ai fait imprimer* (Ant. d'Ital. Dissert. 65); *& sa Date porte :* Donné le 3 des Ides (*le* 11) de Janvier, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXVII, & de l'Empire du Seigneur *Otton* très pieux César V, Indiction X. *L'Empereur y dit :* L'Abbé *George* (*c'étoit l'Abbé de Subiac*) est venu dans le sein de la Basilique du bienheureux *Pierre*, Prince des Apôtres, où nous nous trouvions, avec le Seigneur *Jean XIII*, Pape, au Saint Concile (*assemblé*) pour l'utilité de l'Eglise & des Lieux vénérables (*venerabilium Locorum*), aiant, assis autour de nous, avec l'Archevêque de Ravenne, un grand nombre d'Evêques du Territoire de Rome, d'Italie, & du Roiaume d'au-delà des Monts... *C'est de ce Concile de Rome, qu'il faut entendre* Dandolo, *lorsqu'il dit que* Pierre Candien IV, *Doge de Venise, la neuvième année de son Dogat, c'est à dire dans la présente année*

PRINCES contemporains.

commençant l'année 980. *L'inimitié de l'Empereur* Otton II *& de* Lothaire, *Roi de France, occasionée par la Lorraine, Province alors d'une grande étendue entre la Germanie & la France, avoit duré jusqu'à cette année, qu'elle finit par une conférence, qu'ils eurent ensemble.* Ditmar *dit* : Le Roi *Lothaire* vint, avec son Fils, & de magnifiques présens, trouver *Otton*; &, lui faisant satisfaction, il s'en acquit fermement l'amitié. *D'autres Ecrivains tiènent le même langage; &* Sigebert *ajoute* : Le Roi *Lothaire* renonce à la Lorraine. *D'un autre côté, si l'on s'en rapporte au* Continuateur de Frodoard, *ce fut* Otton, *qui reconnut tenir du Roi de France ce païs en Fief.* Lothaire, Roi des François, *dit-il*, fit à Rheims, contre l'avis des Grands de son Roiaume, la paix avec l'Empereur *Otton*, auquel il dona le Duché de Lorraine en Fief; ce qui fit beaucoup de chagrin aux Grands només ci-dessus. *C'est un point, sur lequel je laisserai disputer les Savans de France & ceux d'Allemagne; parceque ce* Continuateur *n'est pas d'une assés grande antiquité, pour que*

SAVANS & Illustres.

fit don à *Gui* de tous les Biens, que le Marquis *Gui*, & *Conrad*, ou *Conon*, fils puinés de *Bérenger II*, & *Wille*, leur mère, avoient possédés dans le Comté de Modène, dans celui de Bologne, & même dans celui de Reggio, s'il s'y en trouvoit quelques-uns; & la Donation fut faite avec toutes les mêmes clauses, qu'on vient de voir dans une pareille Donation qu'*Oldéric*, Evêque de Bergame, obtint cinq ans après.

Le 6 d'Octobre de la même année 963, *Gui* se fit confirmer, à la prière de l'Impératrice *Adélaïde*, la possession de l'Abbaie de Nonantola.

Malgré les graces dont il étoit comblé par l'Empereur *Otton*, il ne discontinua pas d'être secrètement en liaison avec le Roi *Adalbert*, & l'aida même, en 965, à faire révolter quelques Peuples de Lombardie. *Adalbert* parut, cette année, avec des Troupes dans le Comté de Modène. Ce fut la cause de la disgrace de *Gui*.

Le Continuateur de Réginon dit : *L'Evêque de Modène, qui, par une finesse de renard, affectoit d'être fidèle à l'Empereur, & qui se vantoit de lui dé-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

conſentement de l'Empereur ou de ſon Fils? Auſſitôt *Benoît V* dit, en adreſſant la parole aux Pères du Concile: *Si j'ai commis quelque faute, aïés pitié de moi. Mes Pères*, dit alors *OTTON*, *puiſque cet Home confeſſe ſa faute, il me paroît juſte que vous lui faſſiés miſéricorde.* *BENOÎT V* ſe jète aux pieds de l'Empereur, & s'avoue coupable. Il ſe dépouille enſuite lui-même de ſes vêtemens pontificaux; &, pour marque d'abdication, il remet à *Léon* le Bâton paſtoral, qu'il avoit à la main. Les Papes faiſoient encore alors uſage de la Croſſe. *Léon* fait caſſer ce Bâton, dépoſe *Benoît* de l'Epiſcopat & de la Prêtriſe, & le réduit à ſon rang de Cardinal Diacre, avec ordre de ſe retirer en Allemagne.

Otton, qui ne vouloit pas que la Courone Impériale ne fût à peu près pour lui qu'un vain ornement, come elle l'avoit été pour l'Empereur *Bérenger*: mais qui vouloit poſsèder l'Empire de la même manière que *Charlemagne*, *Louis le Débonaire*, *Lothaire* & *Louis II* l'avoient poſsèdé, c'eſt à dire être véritablement *Empereur*, & non pas ſeulement l'*Avoué de l'Egliſe Romaine*; qui vouloit en même tems remètre les Romains dans une dépendance, qui leur ôtât

dont nous ſomes redevables à M. *de Grace*. On y lit, T. V, p. 211: *Un des Articles du Contrat* (de mariage d'Otton II & de Théophanie) *fut que les Grecs renonceroient à leurs droits & prétentions ſur l'Italie*; c'eſt dire à peu près que la partie inférieure de l'Italie fut la dot, qu'*Otton II* reçut de ſa Femme. C'eſt ce qu'on ne peut dire que d'après quelques Hiſtoriens modernes d'Allemagne: mais aucun Hiſtorien ancien, ſoit Italien, ſoit Allemand, ne l'a dit, & ne l'a du dire. On ne trouve pas que les Empereurs d'Orient, non plus que les Empereurs Romains ne l'avoient fait, donaſſent en dot des Domaines de l'Empire aux Princeſſes de leur Sang. Les Empereurs Grecs en ont peut-être quelquefois doné quelques-uns en uſufrit: mais jamais à titre de propriété héréditaire. Les mœurs honêtes & nobles de *Théophanie* étoient accompagnées d'un courage mâle. Les Pauvres l'éprouvèrent très charitable, & les Egliſes très magnifiques. Elle fut extrémement utile à ſon fils *Otton III*, devenu dans ſon

tiſſu de fables, que le Palais des Empereurs, près de la Baſilique de S. *Ambroiſe*, avoit été *bâti par* Théodoſe le Jeune, *dans le tems que S.* Ambroiſe *gouvernoit l'Egliſe de Milan*. En écrivant ces paroles, avoit-il donc oublié qu'il avoit auparavant, dans le même Ouvrage, placé, ſuivant l'opinion la mieux établie, la mort de S. *Ambroiſe* en 397; & pouvoit-il ignorer que *Théodoſe le Jeune*, fils d'*Arcadius* & petit-fils de *Théodoſe le Grand*, n'avoit pas encore 2 ans lorſqu'il fut déclaré Auguſte par ſon Pere le 10 de Janvier 402; & qu'il avoit à peine 8 ans, lorſqu'il reſta maître de l'Empire d'Orient par la mort d'*Arcadius*, arrivée le 1 de Mai 408? Ne ſavoit-il pas que *Théodoſe le Jeune* ne vint jamais en Italie? J'emprunte en cet endroit & dans d'autres beaucoup de choſes à cet Auteur: mais je ne fais pas toujours le même uſage, que lui, des paſſages d'Hiſtoriens, & des Monumens, que je lui dois. Il connoiſſoit les règles de la ſaine Critique: mais il n'oſoit heurter de front les préjugés de

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

datée de la ſeconde année du Duc *Thraſimond*.

HUGUE I,

Duc & Marquis de Toſcane, eſt fait, en 989, Duc de Spolète par l'Impératrice *Théophanie*, Régente ſous *Otton II*, ſon fils; puis Marquis de Camerino vers 995; & l'eſt juſqu'à ſa mort, arrivée en Décembre 1001.

BONIFACE II, *dit* *LE JEUNE*,

doit avoir été le ſucceſſeur immédiat d'*Hugue I.* On peut avancer du moins qu'il étoit Duc en 1009. Il ne l'étoit plus en 1012.

Nous avons, dit *Muratori*, ſous l'année 1009, T. VI, p. 34, *dans le* Bullaire du Mont-Caſſin *& dans* Ughelli, *une Donation faite à l'Abbaïe de Ste.* Marie *de Florence*; L'An de l'Incarnation du Seigneur, neuf après mille, la veille des Ides (*le* 14) d'Août, Indiction ſeptième, *laquelle commence ainſi*: Je *Boniface*, illuſtre Marquis, fils du Seigneur *Albert*, lequel fut Comte, & qui ai fait profeſſion de vivre ſuivant la Loi Ripuaire. *L'Acte eſt paſſé* dans

PAPES.

(967) *envoïa* Jean Venerio, *Diacre*, & Jean Contareno *Ambaſſadeurs* au Pape *Jean* & à l'Empereur *Otton*, étant à Rome au Concile aſſemblé dans cette Ville; *& que, ces Ambaſſadeurs aïant montré les Priviléges de l'Egliſe de Grado, le Concile fit un Décret, portant que cette Egliſe ſeroit Patriarchale, & Métropole de toute la Vénétie.* Otton *confirma les Priviléges de cette Egliſe par un* Diplome *à part. Après ce Concile, l'Empereur, come le dit le* Continuateur de Réginon, *s'en alla, par le Duché de Spolète à Ravenne. Il y paſſa les fêtes de Pâque avec le Pape* Jean XIII... *Au mois d'Avril, il ſe tint encore dans cette Ville, un Concile d'un très grand nombre d'Evêques. Les* Actes, *ainſi que ceux de celui de Rome, ne s'en ſont pas conſervés juſqu'à nos jours. On ſait ſeulement qu'il y fut fait beaucoup de Décrets* pour l'utilité de la Sainte Egliſe; *& le* Continuateur de Réginon, *écrit que l'Empereur y* rendit à l'Apoſtolique *Jean* la Ville & le Territoire de Ravenne, & beaucoup d'autres choſes, que l'on avoit, dans les tems précédens, enlevées aux Pon-

PRINCES contemporains.

l'on puiſſe s'en rapporter à ce qu'il dit.

Ce fut ſous le règne d'*Otton II* & vers 960, que furent découvertes les célèbres Mines d'Argent, qui ſont près de Goſlar en Baſſe-Saxe.

OTTON III,

élu Roi de Germanie dans la Diète de Vérone en Juin 983, & non pas 982, come le dit l'*Abregé chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne*, eſt couronné le jour de Noël de la même année 983, à Aix-la-Chapelle, par *Jean*, Archevêque de Ravenne, Légat du Pape, & par *Willigis*, Archevêque de Maience. Il meurt le 23 de Janvier 1002.

Otton II, quelques jours avant ſa mort, avoit, come je le dis ailleurs, fait partir d'Italie ſon Fils pour Aix-la-Chapelle, afin qu'il y fût couronné. Ses intentions ſe trouvent exécutées le dix-huitième jour après ſa mort, dont il eſt poſſible qu'on n'eut pas encore reçu la nouvelle dans toute l'Allemagne. Ce ne fut donc point les Etats d'Allemagne, qui n'avoient en tout cas pas eu le tems de s'aſſembler, qui ſe hatèrent, pour prévenir les troubles, de faire couroner *Otton III.*

SAVANS & Illuſtres.

couvrir tous ceux qui lui ſeroient infidèles, vient trouver l'Empereur en Saxe, come Ambaſſadeur d'Adalbert: *mais il ne peut, ni le voir, ni lui parler. Aïant eu la permiſſion de s'en retourner, couvert de honte; il eſt arrêté par delà Coire à la décente des Alpes, reconduit en Saxe, & relègué dans une priſon en Eſclavonie.*

Je ne ſaurois croire, dit là-deſſus *Muratori*, T. V, p. 415, *que* Gui *fit le voïage d'Allemagne come Ambaſſadeur* d'Adalbert. *Un home ſi fin, un Miniſtre ſi conſidérable de l'Empereur ne paroît pas avoir été capable d'une pareille faute. Il faloit pluſtôt qu'il entretînt une correſpondance ſecrète avec* Adalbert; *& que, la choſe aïant été découverte, il fût devenu ſuſpect à la Cour de l'Empereur. Il me paroît vraiſemblable qu'il s'y rendit pour faire croire à ce Prince... que ſon intelligence avec* Adalbert *n'avoit pour but que de découvrir quels étoient en Italie les Partiſans de ce Roi, & quels étoient ceux qui méditoient de ſe révolter contre l'Empereur. Mais les ſoupçons, formés contre lui, l'emportèrent dans l'eſ-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

l'envie de porter atteinte aux Droits des Empereurs; a ſoin que ces Droits ſoient mis ſolemnellement en ſureté par ce Concile, auquel le Peuple Romain aſſiſtoit par ſes Magiſtrats qui le repréſentoient, come il avoit fait au Concile de l'année précédente. C'eſt donc pour ſatisfaire un Empereur, à qui ſon Armée diſtribuée dans Rome ne permètoit pas de réſiſter, c'eſt en même tems, ſi l'on veut, par des motifs de reconnoiſſance & de juſtice, que *Léon VIII* fait, de concert *avec tout le Clergé & le Peuple Romain* (1), ce *Décret* ſi célèbre, par lequel « on accor-» de *au Seigneur* Otton I, *Roi* » *des Allemans, & à ſes ſuc-* » *ceſſeurs au Roïaume d'Ita-* » *lie, la faculté à perpétuité* de » ſe choiſir un ſucceſſeur, de » nomer le Pape (2), & con-» ſéquemment les Archevêques » & Evêques, leſquels rece-» vront de ces Princes l'Inveſ-» titure ». Quelques Auteurs » ajoutent *par la Croſſe & l'Anneau.* Paroles remarquables, qui ne ſe trouvent point dans

(1) *Cum toto Clero ac Populo Romano:* ce ſont les termes même du *Decret*, qui, come on le voit, n'eſt pas ſimplement un Règlement eccléſiaſtique: mais une Loi fondamentale de l'Empire, établie par les *Etats Généraux même de l'Empire*, pour me ſervir de cette expreſſion, qui ſert à me faire entendre.

(2) *Summæ Sedis Apoſtolicæ Pontificem ordinandi.*

enfance le ſucceſſeur de ſon Père aux Roïaumes de Germanie & d'Italie. Habile à captiver l'affection de ceux dont elle avoit beſoin, elle ſut réprimer l'audace de ceux qui cherchoient à s'élever aux dépens de leur Souverain. On lui reproche de n'avoir pas agi, come elle devoit, à l'égard de l'Impératrice *Adélaïde*, ſa bellemère. Si l'on en croit S. *Odilon*, Abbé de Clugni, qui fait ce reproche à *Théophanie*; lorſqu'elle mourut, elle ſe diſpoſoit à dépouiller *Adélaïde* ſi bien de tout, qu'*elle ne lui vouloit pas laiſſer autant de terrain, que la main peut en couvrir.* C'eſt un propos, que l'Abbé de Clugni met dans la bouche de *Théophanie*, & dont l'emportement & l'exagération donent lieu de croire, qu'une piété peu méfiante faiſoit adopter, par l'Hiſtorien, de ces nouvelles extravagantes, qui courent parmi le Peuple, qui ſont rejetées par les gens ſenſés, & qui ſont avidement reçues par les Sots & par les Méchans.

Théophanie fit *Otton II* père; 1°. d'*Otton III*, qui fut ſon ſucceſſeur; 2°. de *Sophie*, Ab-

ſes Concitoïens; &, s'il en attaque quelques-uns, en tremblant, il ne manque preſque jamais de confirmer, quoiqu'avec aſſés de maladreſſe, ceux qui leur ſont les plus chers.

3°. Il eſt dit que le prétendu Empereur *Aldebert*, aiant été batu par *Otton*, s'enfuit en Corſe. C'eſt ce qui peut ſervir de preuve à ce que j'ai dit plus haut, que toute cette fable a pour fondement quelque entrepriſe du Roi *Adalbert*. On verra ce Prince s'enfuir, en 964, dans la même Ile.

4°. *Galvano Fiamma* s'exprime d'une maniere très équivoque, en diſant qu'*Otton joignit* (addidit) *à la Courone de Milan le Duché de Saxe & le Duché de Normandie.* Veut-il faire entendre par là qu'*Otton* réunit ſes Etats particuliers à la Courone d'Italie? C'eſt une chimère. Les Princes Allemans, ainſi que les Princes François, n'ont jamais eu deſſein de réunir leurs propres Etats à cette Courone. Il eſt vrai ſeulement, que quelques-uns des Princes Allemans ont paru tenter de réunir le Roïaume d'Italie à leurs propres Etats; &

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

le lieu de Pianoro, territoire de Modène. *Je ne saurois dire où étoit ce* Pianoro *du Comté de Modène. On trouve Pianoro sur les montagnes de Bologne, & Pianorso sur celles de Modène. Je puis encore moins dire de quel païs ce* Boniface *étoit Marquis.* Cosimo della Rena *dans la seconde Partie, qu'il avoit promise & qui n'a jamais paru, de la* Suite des Ducs de Toscane, *semble pancher à croire ce* Boniface, Duc de Toscane. *Mais son opinion est sans aucun fondement. Les Ducs, les Marquis, les Comtes, & les autres Grands Seigneurs possédoient alors le plus souvent des biens dans différentes contrées d'Italie. Une Donation de biens particuliers, faite, par quelqu'un d'eux dans quelque Territoire, ne suffit pas pour prouver que ce Seigneur étoit Prince de ce païs. J'ai dit ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Dissertat. 22) *que je croïois ce Marquis* Boniface, *vivant suivant la Loi Ripuaire, décendu de* Boniface, *que nous avons vu, dans le siècle précédent, Duc de Spolète, & Marquis de Ca-*

PAPES.

tifes Romains; *& que de Ravenne* il renvoïa *Jean* à Rome, comblé de joie. *C'est à dire que les Rois d'Italie,* Hugue, Lothaire, *&* Bérenger, *n'avoient laissé jouir les Papes de quoique ce soit de l'Exarchat, & qu'*Otton *lui-même en avoit jusqu'alors, outre la Souveraineté, retenu le Domaine utile. Mais ce que je dirai sous l'année 970, est une raison de douter que Ravenne ait été rendue au Pape. Toutefois, l'année suivante 969,* Liutprand *dit à l'Empereur Grec, que l'Empereur* Otton *avoit* remis toute puissance & tout honeur (*Fief*) aux Vicaires des Saints Apôtres.

Muratori dit, p. 431, qu'en 970, *Otton I* célèbra les fêtes de Pâque à Ravenne. Il ajoute ensuite: *Cette Ville magnifique plaisoit beaucoup à l'Empereur* Otton; *& par cette raison il y fit bâtir, pour son logement, un nouveau Palais, come on l'apprend d'un* Plaid, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiquités d'Italie (Dissert. 31). *C'est ce qui semble indiquer qu'*Otton *jouissoit, non seulement du Domaine direct & souverain, mais encore du Domaine utile de Ravenne & de l'Exarchat. S'il*

PRINCES contemporains.

Le peu d'exactitude avec lequel de nouveaux Livres, qui sont entre les mains de tout le monde, parlent des commencemens du règne d'*Otton III*, come Roi de Germanie, m'obligent d'y faire une attention particulière. La plupart des Auteurs se fabriquent un sistème, auquel ils forcent les faits à se prêter. Le mien est de les rapporter de la manière qui me paroit la plus certaine; &, quand le besoin l'exige, d'en déduire des conséquences nécessaires.

Selon *Ditmar*, l'*Annaliste Saxon*, *Sigebert* & les *Annales* d'*Hildesheim*, *Garin*, Archevêque de Cologne, avoit été chargé par *Otton II* de prendre soin de l'enfance d'*Otton III*; &, dès que ce Prince eut reçu la courone, il le conduisit à Cologne. *Henri II*, dit *le Jeune*, fils d'*Henri I*, dit *le Querèleur*, auquel *Otton II* avoit, en 982, rendu le Duché de Bavière, à condition qu'il ne sortiroit point de la Ville de Maestricht, n'apprit pas plustôt la mort de l'Empereur, qu'il se rendit à Cologne; &, come il étoit ce que nous disons Oncle à la mode de Bretagne d'*Otton II*, il prétendit que c'étoit

SAVANS & Illustres.

*prit d'*Otton... *Il refusa de lui doner audience, & l'aiant fait repartir, il le fit arrêter en deça de Coire dans les Alpes; & l'envoïa prisonier dans je ne sais quelle Forteresse. C'est ainsi que* Gui *cessa d'être Archichancelier. Mais on le trouve ensuite en 967 au Concile de Ravenne; ce qui prouve qu'il avoit eu l'adresse de se tirer de prison. Il dut vivre jusqu'en 969, parcequ'alors la Ville de Modène reçut un nouvel Evêque, qui fut* Hildebrand, (ou *Gildeprand*). *On voit, depuis 965, la Charge d'Archichancelier exercée par* Hubert, *Evêque de Parme.*

LIUTPRAND, ou LIUTBRAND,

fait Evêque de Crémone en 962, meurt vers 970.

J'écris son nom come *Muratori*, c'est à dire come il est écrit dans les *Chartes* & dans les *Inscriptions*. C'est mal à propos que les Savans modernes écrivent *Luitprand*. Il est appellé dans quelques Manuscrits *Entrand* & *Litabrand*. Ce sont des fautes de Copistes. D'anciens Auteurs & quelques *Actes* le noment *Liuse* & *Liuzon*. Ce sont des Diminutifs de *Liutprand*.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Gratien; & qui, ſi l'on peut croire qu'elles aient originairement fait partie du *Décret*, ne peuvent ſervir qu'à couvrir d'une éternelle ignominie la mémoire des Auteurs de la très ſcandaleuſe querèle des Inveſtitures. Le *Décret* porte encore, « Qu'aucun à l'avenir, » quelque Dignité qu'il ait dans » l'Etat ou dans l'Egliſe, n'aura le droit d'élire le Pape, » ou tout autre Evêque, ſans » le conſentement de l'Empereur; ce qui ſe fera pourtant » ſans qu'il en coûte rien, & » pourvu que l'Empereur ſoit » en même tems Patrice & » Roi d'Italie : Enfin que les » Evêques, élus par le Clergé & le Peuple, ne ſeront » point conſacrés, que l'Empereur n'ait confirmé leur » élection, & ne leur ait doné » l'Inveſtiture ; à l'exception » cependant de ceux dont l'Empereur a cèdé l'Inveſtiture aux Papes & aux Archevêques ». *Sigonius* & d'autres Auteurs d'un auſſi grand poids n'ont point douté de la vérité de ce *Décret*. Toutes les Univerſités d'Allemagne & de France en ſoutiènent l'autenticité. Mais *Baronius*, le P. *Pagi*, *Muratori*, toute la foule des Ultramontains de naiſſance, d'état, ou de maximes, rejètent ce même *Décret*, come une impoſture imaginée pen-

beſſe de Ganderſheim; 3°. d'*Adélaïde*, Abbeſſe de Quedlinbourg; 4°. de *Judith*, qui fut mariée à *Brétiſlas*, Duc de Bohême, lequel l'enleva d'un Monaſtère de Ratisbone; 5°. de *Mathilde*, qui fut femme d'*Erenfred*, ou *Ezon*, Comte Palatin du Rhin.

Otton II, dit *Muratori*, T. V, p. 439, *s'égara, durant ſes premières années, dans la voie gliſſante du Vice : mais il ne tarda pas à ſe remètre dans le chemin de la Vertu. L'Allemagne avoit alors beaucoup d'Evêques & d'Abbés, dont les ſaints exemples faiſoient naître l'amour de la Vertu dans les autres. La Maiſon paternelle même d'*Otton *étoit une école de ſainteté. Son aieule*, Mathilde *& ſa mère* Adélaïde *ont mérité d'être placées entre les ſaintes Princeſſes. Je ne dis rien de ſon Père, qui fut un Prince très pieux; de* Brunon, *Archevêque de Cologne, ſon oncle paternel; de* Guillaume, *Archevêque de Maience, ſon frère; & d'autres de cette Famille Roiale, que l'Hiſtoire de ces tems-là repréſente tous come recommandables par leur piété ſinguliè-re & par beaucoup* que c'eſt à la crainte, que l'on eut qu'ils n'en vinſſent à bout, que l'Italie a du ſa liberté.

5°. Ce que *Galvano* dit des dons faits par *Otton* à l'Archevêque *Walpert* eſt veritable: mais, ſi l'on s'en rapporte à *Sigonius*, il y faut joindre les Comtes de Parabage & de Bazarie.

6°. C'eſt principalement d'après le récit que *Galvano* fait du Couronement d'*Otton I*, que *Sigonius* décrit en général la cérémonie du Couronement des Rois d'Italie. *En arrivant en Italie* (celui qui devoit en être couroné Roi), *ſe rendoit*, dit-il, *à Milan, où l'Archevêque, au jour marqué célèbrant une Meſſe ſolemnelle, ce Prince quitoit ſes habits roïaux, prenoit ceux de Soûdiacre, & ſervoit à l'Autel. Après la Meſſe, il étoit oint de l'huile ſainte par l'Archevêque, qui joignoit aux autres marques de la Roïauté la Courone de fer, qu'il lui mètoit ſur la tête, en lui faiſant jurer d'emploier toutes ſes forces à défendre en tout tems les droits de l'Italie.* Ce même Couronement d'*Otton I* eſt décrit par *Landulf l'Ancien*, dans ſon *Hiſtoire de Mi-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

merino, & de Théobald, *pareillement Duc & Marquis des mêmes païs. Mais rien ne fait voir que ce jeune* Boniface *ait gouverné quelque* Marche. *Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt différent du Marquis* Boniface, *pere de la Comteſſe* Mathilde.

C'eſt d'après la conjecture de *Muratori* ſur la décendance de ce jeune Marquis *Boniface*, que je me ſuis imaginé qu'il peut avoir été Duc de Spolète & Marquis de Camerino. S'il ne le fut pas ; on ignore par qui ce Duché & ce Marquiſat furent poſsédés depuis 1002 juſqu'en 1012.

JEAN,

que je crois ſucceſſeur de *Boniface le Jeune*, étoit Duc & Marquis en 1012. On ignore quand il ceſſa de l'être.

Tout ce que l'on ſait de lui, c'eſt que le Comte *Creſcentius*, ſon frère, & lui firent le 22 d'Août 1012 une Tranſaction avec *Gui*, Abbé de Farfa.

Dans cet *Acte*, *Hitte*, femme du Comte *Creſcentius*, eſt appellée *très illuſtre Ducheſſe* ; ce qui ne ſuffit pas pour la faire connoître : mais ce qui donne lieu de

PAPES.

n'en eût pas été ainſi, difficilement comprendroit-on qu'il ſe fût fait bâtir un Palais dans un Terrain, dont il n'eût pas été maître.

J'avoue que ce n'étoit pas l'uſage que le Suzerain bâtît des Palais, ou fortifiat des Places dans les Fiefs de ſes Vaſſaux. Je ne vois pourtant pas qu'il ne l'ait pas pu faire, en vertu d'une convention particulière & d'une ſorte de néceſſité. Je crois même qu'en cherchant avec ſoin dans l'Hiſtoire, on en trouveroit des exemples ; j'ai quelque idée d'en avoir vu quelques-uns, auxquels je n'ai pas fait ſuffiſamment d'attention, ne prévoiant pas que je puſſe en avoir beſoin. Quoi qu'il en ſoit, je ne crois pas que l'on puiſſe douter que *Jean XIII* n'ait réellement obtenu, d'*Otton I*, la reſtitution de Ravenne & de l'Exarchat : mais j'imagine en même tems, que, come pour défendre du côté de la mer les Etats de l'Egliſe contre les Grecs & les Sarazins, il étoit néceſſaire que l'Empereur reſtât maître du Port de Claſſe, *Otton* ſe réſerva la liberté de ſe faire élever un Palais à Ravenne, pour l'habiter, quand la néceſſité de la

PRINCES contemporains.

à lui que les Loix en déféroient la garde & la tutèle ; & l'enleva des mains de l'Archevêque. Son deſſein étoit de ſe faire Roi lui-même. Il gagna pluſieurs des Princes & des Seigneurs, ſurtout de ceux qui s'étoient trouvés, en 982, à la malheureuſe bataille qu'*Otton II* avoit perdue en Calabre, & qui ſe tenoient offenſés des reproches que l'Impératrice *Théophanie* leur avoit faits. Il fit ſi bien, que, le jour de Paque, ſes Partiſans le proclamèrent Roi de Germanie à Quedlinbourg, où, ſuivant l'uſage, grand nombre de Barons s'étoient rendus pour y célébrer les fêtes avec le Roi. *Théophanie*, qui, depuis la mort d'*Otton II*, étoit reſtée à Rome pour y veiller aux intérêts de ſon Fils, ne fut pas pluſtôt informée de ce qui ſe paſſoit en Allemagne ; qu'elle alla ſur le champ trouver à Pavie l'Impératrice *Adélaïde*, ſa belle-mère, à laquelle *Otton II* avoit confié le gouvernement général de la Lombardie. Toutes deux volèrent au-delà des Monts ; & ſe mirent à la tête de ceux qui tenoient pour le jeune *Otton*, en faveur de qui ſe déclarèrent *Lothaire*, Roi de France, & *Conrad*

SAVANS & Illuſtres.

Des Ecrivains Eſpagnols le font naître à Cordoue, ou du moins dans la Betique, & le font mourir à Tolède en 973. Ils ont même publié, ſous ſon nom, une *Chronique*, qui concerne l'Eſpagne. C'eſt un Ouvrage rempli de fables, & qui doit être relégué dans la même claſſe que les *Chroniques* du *faux Dexter* & du *faux Julien*. On a des Œuvres, véritables & ſuppoſées, de *Liutprand* une très belle édition, faite chés *Plantin* par les ſoins d'un ſavant Eſpagnol. Mais le judicieux *Nicolas Antonio*, dans ſa *Bibliothèque ancienne d'Eſpagne*, réfute la prétention de ſes compatriotes au ſujet de *Liutprand*, qu'il reſtitue à l'Italie. *Ughelli*, laborieux Compilateur deſtitué de critique, adopte ſans réflexion tout ce qu'il plaît aux Eſpagnols de débiter ſur le comte de notre Evêque de Crémone.

Liutprand, come ſon nom l'annonce, étoit Lombard d'origine ; & lui-même nome Pavie, ſa patrie.

En 917, ſon Père, home que ſa naiſſance, ſes richeſſes, ſon éloquence & ſa probité faiſoient jouir d'un grand crédit, fut envoié par le Roi *Hugue* Ambaſſadeur à Conſtantinople ; &

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dant la querèle des Inveſtitures entre les Papes & les Empereurs. Leur grande raiſon eſt que ce *Décret* fait aux Empereurs *des conceſſions exorbitantes* (1). Rien n'eſt pourtant plus faux, puiſqu'au fond il ne leur accorde rien. Ce qui, ſuivant le ſtile de la procèdure des Conciles & d'autres pareilles Aſſemblées, paroît ici ſous la forme d'un *Décret*, n'eſt dans la vérité, de la part du Pape & des Romains, qu'une ſimple *Reconnoiſſance* de Droits Souverains, inhérans à l'Empire, & même, pour la plus grande partie, au Patriciat de Rome; dont *Pepin le Bref*, *Charlemagne* & les ſucceſſeurs de ce dernier à l'Empire avoient joui; de même qu'en avoient joui les Empereurs réſidans à Conſtantinople, & les Exarques de Ravenne, leurs repréſentans, Gouverneurs Souverains de l'Italie; de même qu'en avoient joui plus anciènement les Rois Goths, & précèdemment *Odoacre*; de même enfin qu'en avoient du jouir, *d'autres vertus.*

Il eſt très difficile de débrouiller l'Hiſtoire du règne d'*Otton II*, à cauſe du peu de concert, qui règne entre les Ecrivains du tems, ou voiſins du tems. C'eſt ce qui m'oblige à jèter ici quelques remarques, que je dois la pluſpart à *Muratori*. Ces remarques juſtifieront l'ordre, dans lequel je place les èvènemens; ſupléeront à ce que mon plan ne me permètoit pas de faire entrer dans une narration; & précautioneront les Lecteurs contre beaucoup d'erreurs, répandues dans un grand nombre de Livres.

Struvius, dans ſon *Corps de l'Hiſtoire Germanique*, dit, « Qu'*Otton II* » vint en 974 en » Italie, & qu'il » pénètra juſqu'en » Calabre ». Il s'appuie de *Léon d'Oſtie*, qui, dans ſa *Chronique*, liv. II, ch. 9, dit: *L'année ſuivante*, Otton I *étant mort*, *ſon fils* Otton, *ſurnomé* le Roux, *vint à Capoue; & ſe rendit enſuite à Tarente, puis à Metaponte, enfin en Calabre; & s'en retourna très heureuſement dans ſes Etats.* Obſervons d'abord avec *Muratori*, p. 442, que dans le texte de *Léon d'Oſtie*, *lan*, Liv. I, Ch. 16, avec des circonſtances différentes. *Pendant que l'Archevêque* Walpert *célèbroit*, dit-il, *les divins Miſtères, aiant autour de lui beaucoup d'Evêques* (expreſſion qui ſemble dire que les Suffragans étoient à l'autel, & célèbroient avec leur Métropolitain); *le Roi dépoſa ſur l'Autel de S.* Ambroiſe *tous les ornemens roïaux, la lance où ſe voïoit un des clous du Seigneur, l'épée roïale, la hache d'armes, le baudrier, le manteau impérial, & tous les vêtemens roïaux.* (Enſuite) *tandis que les Clercs* (de l'Egliſe de Milan) *& tous les Ordres du Clergé de S.* Ambroiſe (c'eſt à dire les Chanoines & les Moines de cette Baſilique) *achevoient & célèbroient les miſtères des divines Solemnités* (paroles qui donent lieu de croire qu'après la Meſſe, haute ou baſſe, célèbrée pontificalement par l'Archevêque, le Clergé de l'Egliſe de Milan, conjointement avec les Chanoines & les Moines de S. *Ambroiſe*, célèbroit une autre Meſſe, au commencement de laquelle ſe faiſoit la cérémonie du Couronnement)).

(1) *Sono invenzioni de' ſecoli poſteriori alcuni* Decreti, *che la* Cronica Reicherſpergenſe, *ed' altri han rapportati, come emanati da queſto* Concilio *o* Conciliabolo, *ne' quali ſi trovano* eſorbitanti conceſſioni *di autorità all'Imperadore sì nello Spirituale, che nel temporale della Chieſa Romana. Il Cardinal* Baronio, *il Padre* Pagi, *ed altri han ſaggiamente rigettate ſimili impoſture.* Muratori, *Ann. d'Ital.* T. V, p. 410.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ſoupçoner qu'elle étoit fille d'*Hugue I*, Duc & Marquis de Toſcane, de Spolète & de Camerino.

Les Enfans de l'un & de l'autre ſexe commencèrent dans ce ſiècle à porter les titres de leurs Pères, même en ne leur ſuccédant pas; uſage que nous voiſons ſe perpétuer en Allemagne.

On a d'ailleurs quelque ſujet de penſer que *Jean* étoit Romain, & fils de ce *Creſcentius*, par qui *Benoît VI* fut mis en priſon en 974; & que lui-même fit beaucoup de peine aux Papes. L'*Annaliſte Saxon*, en parlant du Couronement de l'Empereur *Henri I*, appelle *Deſtructeur du Siége Apoſtolique* ce *Jean*, fils de *Creſcentius*. Il ajoute: *Il rendit en public honneur au Roi par ſes préſens & ſes promeſſes flateuſes: mais il craignit beaucoup que ce Prince n'obtînt la Dignité Impériale, & fit ſecrètement tout ce qu'il put pour l'empêcher.*

Muratori, qui croit que *Jean* peut avoir été le ſucceſſeur immédiat d'*Hugue I*, dit, p. 40, à l'occaſion de la Tranſaction, dont il vient d'être parlé plus

défenſe commune de ſes propres Etats & de ceux du Pape l'appelleroit dans ces Cantons.

Nous avons vû plus haut que *Sigonius* avoit connoiſſance du Concile de Rome du mois de Janvier 967; & l'on a lieu de penſer qu'il en avoit vu les *Actes*, qui peut-être exiſtoient encore de ſon tems, ou du moins quelque Extrait. On ne voit pas qu'il eût pu trouver ailleurs, « Qu'il fut propoſé dans ce Concile d'abolir la » Loi, par laquelle il étoit » ordoné de confirmer les Actes » publics par un » Serment ſolemnel; cette Loi » devant être regardée come la » ſource de beaucoup de parjures: mais que l'affaire fut renvoiée à un autre » Concile ».

Jean XIII tint encore deux Conciles à Rome, l'un le 26 de Mai 969, l'autre en Avril 972. Les Actes de l'un & de l'autre ſont perdus; & le premier n'eſt connu que par la Bulle d'érection de l'Evêché de Capoue en Archevêché. Sa Date porte: *Donée le VII des Calendes de Juin* (26 de Mai), *l'An IV du Pontificat de notre Seigneur* Jean XIII, *Pape, VII de l'Em-*

II, Roi des Deux-Bourgognes. Ce dernier étoit frère d'*Adélaïde* & grandoncle du jeune Roi: mais il étoit beaupère du Duc de Bavière, auquel il avoit marié ſa fille *Giſèle*. Il préféra le parti de la juſtice. *Henri* ne tarda pas à reconnoître, qu'il n'étoit pas en état de ſe maintenir ſur le Trône qu'il uſurpoit; &, par une Convention du 20 de Juin, il remit le jeune *Otton* entre les mains de *Théophanie*, que les Etats aſſemblés déclarèrent Régente durant la Minorité de ſon Fils; en confiant à *Villigis*, Archevêque de Maience, la principale adminiſtration des Affaires, que ſa Charge d'Archichancelier ſembloit lui déférer. Les mêmes Etats privèrent *Henri* du Duché de Bavière. Ce Prince perſiſta cependant juſqu'à l'année ſuivante, 985, à ne point reconnoître ſon Couſin pour Roi. Mais enfin, *la grace de Dieu l'aiant fait rentrer en lui-même, & ſe voïant déchu d'une vaine élevation, il vint trouver le Roi, lôrſqu'il arrivoit à Franconeword. Ce fut là qu'en préſence de tout le Peuple, aiant les mains jointes, ſon habit & ſa démarche n'aiant rien que de modeſte, il*

fut très bien reçu de l'Empereur *Romain Lécapène*. C'eſt le ſeul, que *Liutprand* nome, & qu'il loue outre meſure, ſans faire mention de *Conſtantin Porphirogénète*, alors premier Empereur. Le père de notre Hiſtorien, en allant à Conſtantinople, fut attaqué par des Eſclavons révoltés contre l'Empire Grec. Il les fit priſoniers; & les conduiſit à *Romain*, à qui ce préſent fut très agréable. Il n'en fut pas de même d'un autre, qui conſiſtoit en deux grands Chiens d'Italie, d'une eſpèce inconnue dans le Levant. A la vue de l'étrange figure, que l'habit d'Empereur Grec donoit à *Romain*, ces animaux, élevés à voir des vêtemens à l'Italiene, deviènent furieux; & ſe lancent bruſquement ſur l'Empereur, à qui ſans doute ils alloient faire un mauvais parti, ſi pluſieurs perſones ne s'étoient pas hâtés de les prendre dans leurs bras, & de les emporter.

L'Ambaſſadeur, auſſitôt après ſon retour auprès du Roi *Hugue*, tomba malade; &, ſentant qu'il n'en réchaperoit pas, il ſe retira dans un Monaſtère. Il y mourut au bout de 15 jours, laiſſant ſon Fils en bas âge.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

avant *Odoacre*, & qu'en avoient effectivement joui tous les Empereurs Romains depuis *Conſtantin le Grand*. Que peuvent donc avoir d'*exorbitant* des Droits, que l'Hiſtoire nous fait voir exercés par tous les Princes Chretiens dans les Etats formés des débris de l'ancien Empire d'Occident; & que la pluſpart de ces Souverains exercent encore aujourd'hui, ſous des formes, à la vérité, différentes de celles de ces tems-là. Je puis avouer que, par cette *Reconnoiſſance*, ou, ſi l'on veut, par ce *Décret*, *Léon VIII*, qui, de Laïc honête home, devenu Pape tout à coup, n'avoit pas encore eu le tems de prendre l'eſprit de ſon nouvel état, détruit en un inſtant, quoique ſans doute malgré lui, tout ce que ſes prédeceſſeurs avoient fait depuis plus d'un ſiècle & demi pour ſe rendre Souverains indépendans. C'étoit l'envie d'arriver à ce but, qui leur avoit fait tant de fois tenter de dépouiller les Empereurs François, de ce que *Léon* avoue ici devoir appartenir à tous les Empereurs: mais, s'il fait une faute, il aura des ſucceſſeurs, qui ſauront bien la réparer (1).

(1) Voïés à la ſuite de cette *Epoque* la *Digreſſion ſur le célèbre* Décret *du Concile, tenu par* Léon VIII *à Rome en* 964. Come ce *Décret*, dont l'authenticité ne peut pas être révoquée en

ces mots *l'année ſuivante*, ſe rapportent, non à la ſucceſſion de l'Empire ou du Roiaume d'Italie, mais à la ſucceſſion des Archevêques de Capoue, & qu'ils y ſignifient l'année 980, qui véritablement eſt celle où nous verrons *Otton II* en Calabre. D'ailleurs, il eſt certain qu'en 974 cet Empereur ne quita point l'Allemagne, parcequ'il étoit en guerre avec ſon couſin germain *Henri II*, dit *le Jeune*, Duc de Bavière, fils du Duc *Henri I*, dit *le Querèleur*, frère de l'Empereur *Otton I. Muratori*, par inattention, done au Fils le ſurnom du Père.

Sigonius dit, ſous l'année 971, « Qu'à l'occaſion » de différentes » Séditions qui s'é» levèrent à Bolo» gne, les Parti» culiers ſe mirent » à fortifier leurs » maiſons, en y » joignant des » tours; & que » ceux d'Orviète » commencèrent à » ſe doner des » Conſuls ». *Muratori*, p. 445, ſoûtient, « Que » *Sigonius* n'a par» lé que d'après » quelques Hiſto» riens modernes, » qui ne ſont d'au» cune autorité » pour ces tems-

le magnanime Archevêque Walpert, *en préſence de tous les Suffragans de S.* Ambroiſe *& de beaucoup de Ducs & de Marquis, fit un éloge très convenable & très beau du Roi* Otton; *confirma ſon élection en tout; le revêtit des habits roïaux, auxquels il ajouta la Manipule de Soûdiacre; lui mit la courone ſur la tête, & lui fit la ſainte onction.* On voit par l'ordre de ce récit que ce n'étoit pas à la Meſſe célèbrée par l'Archevêque que le Roi faiſoit les fonctions de Soûdiacre, que ce n'étoit point avant d'avoir reçu l'onction & la courone, & que ce n'étoit pas avec tous les habits de Soûdiacre. C'étoit à l'autre Meſſe, au commencement de laquelle ſe faiſoit la cérémonie du Couronement, que le Roi, revêtu de tous ſes habits roïaux, & n'aiant de ceux de Soûdiacre que la Manipule, faiſoit les fonctions de cet ordre, après avoir été ſacré & couroné. *Muratori* fait obſerver, p. 399, que la Courone, dont il s'agit en cet endroit, eſt la Courone de fer, *dans laquelle* Landulf *ne ſavoit pas*, dit-il, *come le ſa-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

haut : *Nous ne ſavons pas bien ſi le Monaſtère de Farfa, ſitué dans la Sabine, lequel, dans les tems précédens, avoit été compris dans le Duché de Spolète, étoit, dans ceux-ci, du Domaine temporel du Pape. Je le ſoupçone, parceque les* Catalogues, *mis au devant de la* Chronique de Farfa, *nous offrent* Léon, Duc de Sabine, Rainon, Duc de Sabine, & Joſeph, Duc de Sabine ; *& qu'ils en préſentent enſuite d'autres, qui ne portent que le titre de* Comte de Sabine. *Les premiers me paroiſſent Gouverneurs pour le Pape, & les autres pour l'Empereur, ou le Roi d'Italie. D'ailleurs aiant obſervé que* (dans ces *Catalogues*) *le Titre* Duc & Marquis, *indique ordinairement que ceux au nom deſquels il eſt joint, étoient Ducs de Spolète & Marquis de Camerino ; je penſe que ce* Jean (qu'ils nomment) Duc & Marquis, *a joui de ces deux Gouvernemens.*

Ce n'eſt donc encore qu'une conjecture qui met ce *Jean* au rang des *Ducs de Spolète* : mais elle eſt beaucoup mieux fondée que celle

PAPES.

gereur Otton *l'ancien, II du Jeune, Indiction XII, & l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXIX.* Le Pape dit expreſſément qu'il a fait cette création d'Archevêché, lorſqu'il préſidoit au Concile aſſemblé devant la Confeſſion de S. *Pierre*, en préſence de l'Empereur ; & qu'il l'a faite à la recommandation de ce Prince, ſur les ſollicitations des Princes de Capoue *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf*, ſon fils.

Le Concile de Rome de 972, n'eſt connu que par une Bulle de *Jean XIII*, que D. *Luc Dacheri* a fait imprimer dans ſon *Spicilége*, laquelle eſt datée du mois d'Avril de cette année : mais on ne ſait rien de ce qui ſe fit dans ce Concile.

Je parle, ſous l'année 967, de la manière dont *Otton I* punit les Auteurs de la révolte des Romains contre *Jean XIII*. Mais je trouve dans la *Vie* de ce Pape par *Platina*, quelque choſe qui mérite d'être rapporté. Cet Auteur, après avoir parlé de la punition des Conſuls & des Tribuns, & de celle du Préfet *Pierre*, à peu près ſuivant ce qu'en diſent la pluſpart des Ecrivains, ajoute : *Quelques-uns écri-*

PRINCES contemporains.

ſe remit, touché d'un véritable repentir, à la puiſſance du Roi. C'eſt ce que dit l'*Annaliſte Saxon* ſous l'année 985. *Henri* fut reçu par *Théophanie* avec toute ſorte d'honeurs, & tout le Duché de Bavière lui fut rendu. Depuis, *Otton III* n'eut pas un meilleur Parent, un Ami plus fidèle. Cet Empereur le fit, dans la ſuite, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone

Nous apprenons, dit *Muratori*, ſous l'année 995, T. V, p. 496, *de* Ditmar *& d'*Herman Contract, *qu'*Henri, *Duc de Bavière & de Carinthie & Marquis de Vérone, fut préſent avec les autres Princes à la Diète, qui ſe tint* (cette année 995) *à Magdebourg. Il ſe rendit enſuite à Gandersheim, dont ſa ſœur* Gerberge *étoit Abbeſſe. Etant tombé malade dangereuſement en cet endroit ; il fit venir ſon fils* Henri, *qui fut depuis Empereur & Saint, & lui conſeilla de retourner en Bavière pour s'aſſurer de ce Duché, lui recommandant de ne jamais rien faire contre l'obéiſſance & la fidélité qu'il devoit au Roi ſon Seigneur, maxime qu'il s'étoit bien repenti d'avoir autrefois négligée ; & le priant de ſe reſſouvenir de ſon*

SAVANS & Illuſtres.

Cette remarque eſt importante, en ce qu'elle montre que notre Hiſtorien, qui volontiers ajoutoit foi, come je l'ai dit ailleurs, à tous les contes répandus parmi le Peuple, mérite peu de croiance ſur tout ce qui précède le règne du Roi *Hugue*, & même ſur une grande partie de ce règne.

Au ſortir de l'enfance, il fut mis Page auprès de ce Roi, qui le prit en amitié, parcequ'il avoit la voix belle & qu'il chantoit bien.

Il embraſſa dans la ſuite l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Diacre de l'Egliſe de Pavie.

Il devoit l'être, lorſqu'en 945, *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, qui, ſous *Lothaire II*, gouvernoit en maître le Roiaume d'Italie, le fit ſon Secrétaire. Ce ne fut pas un choix du propre mouvement de ce Prince. La Famille de *Liutprand* ſollicita pour lui le poſte de Secrétaire, parcequ'il en étoit très capable, par la grande connoiſſance qu'il avoit des Langues Grèque & Latine. Mais ce ne fut pas la capacité, qui décida *Bérenger* en faveur du jeune home. Ce furent les préſens conſidérables, qui lui furent offerts.

En 948, *Bérenger*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

OTTON II, Roi d'Italie.

L'Empereur quite Rome après la fête de S. *Pierre*, & retourne en Lombardie par la Toſcane. Il étoit à Lucque le 29 de Juillet. Une Peſte terrible ſuſpend la marche de ſon armée; & fait périr, outre un grand nombre de Soldats, beaucoup de Seigneurs, dont les plus conſidérables ſont *Henri*, Archevêque de Trèves, *Gerwik*, Abbé de Wuitzbourg, & *Godefroi*, Duc de Lorraine. La Cour de Rome & ſes Partiſans ne manquèrent pas de publier que cette Peſte étoit un châtiment parti de la main de Dieu, pour punir *Otton* des violences, qu'ils l'acuſoient d'avoir exercées à Rome. Dès que la Maladie eſt ceſſée, *Otton* rentre en Lombardie pour y paſſer l'automne.

Il y reçoit *Jean Contareno* & *Pierre Dente*, ou *Deneo*, qui venoient de la part du Doge *Pierre Candien IV*, demander la confirmation des anciènes Exemptions & des Priviléges du Clergé & du Peuple de Veniſe. Il la leur accorde.

Le Roi *Adalbert* quite l'Italie, & ſe retire en Corſe,

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» là ». Cet *Annaliſte* ne s'éloigne pourtant pas de croire que l'on put commencer alors à fortifier dans les Villes les Maiſons des Particuliers: mais il aſſure en même tems que ce fut deux ſiècles plus tard, que differentes Villes mirent des Conſuls à la tête de leur Gouvernement.

Margarino (dans le *Bullaire du Mont-Caſſin*, T. II, Conſtitut 58) *rapporte*, dit *Muratori*, p. 448, *come appartenant à cette année* (977) *un* Diplôme *de l'Empereur* Otton II, *lequel eſt daté*; Le IV des Nones (le 2) d'Avril, l'An DCCCCLXXVII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction V (l'An) XVI du Règne du Seigneur *Otton*, & XI de ſon Empire. *Par ce* Diplôme, *l'Empereur déclare Comte de Bobbio, l'Abbé de l'illuſtre Monaſtère de ce nom, come les autres Abbés l'avoient été précédemment. Mais j'ai paru douter ailleurs* (dans les *Antiquités d'Eſte*, T. I, ch. 21) *de la légitimité de ce* Diplôme, *en voïant l'Abbé, dès ce tems éloigné, inveſti* dudit Comté par l'Anneau d'or; *& l'Acte, daté de* l'An XI de l'Empire, *lequel ne vent aujourd'hui ceux de Monza, qu'un des élous du Seigneur fût enchâſſé. Sans doute, il l'auroit dit, come il la dit de la lance.* Voilà donc ce qui ſe paſſoit au couronement des Rois d'Italie.

Si pourtant on veut s'en rapporter à la *Fleur des Fleurs*, qui ne parle que d'après une autre *Chronique* qu'elle cite, la choſe ne ſe fit pas toujours de la même manière. Sans trop ſavoir quel doit être à cet égard le dégré d'autorité que cette *Fleur des Fleurs* peut avoir; je donne ce qu'en a copié *Puricelli*, p. 180. *Tel eſt, ſuivant ce qu'on lit dans la* Chronique des Comtes d'Anghiera, *l'ordre du* Couronement, *qui ſe fait dans l'Egliſe de S.* Ambroiſe. *Lorſque le Roi des Romains veut recevoir la Couronne du Roïaume d'Italie dans l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *il doit commencer par ſe rendre auprès de la colone de marbre, laquelle eſt hors de l'Egliſe de S.* Ambroiſe (cette colone eſt iſolée & ne touche point à l'Egliſe); *& l'un des* Comtes d'Anghiera *doit préſenter à l'Empereur un Miſſel; & l'Empereur doit jurer*

doute, eſt cependant ſujet à de grandes difficultés, il faut, pour les lever, entrer dans des diſcuſſions, que la nature de cet Ouvrage, & peut-être les Loix de l'Hiſtoire, ne me permètoient pas d'inſérer ici. Je prouve, dans cette *Digreſſion*, que ce *Décret* ôte pluſtôt, qu'il ne done, aux Empereurs,

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

qui m'a déterminé dans l'Article précédent.

HUGUE II,

que l'on ne connoît point, ſe trouve en 1028 Duc & Marquis de Spolète & de Camerino. Fut-il le ſucceſſeur immédiat de *Jean ?* Quand mourut-il ? C'eſt ce qu'on ignore.

Muratori, qui n'eſt pas toujours abſolument d'accord avec lui-même, dit T. VI, p. 89 : *Je n'ai pas bien pu juſqu'aujourd'hui, diſcerner, faute de Documens, quel fut, après qu'*Hugue *Marquis de Toſcane fut mort, vers la fin de l'An* 1001, *ſon ſucceſſeur au Duché de Spolète, & Marche de Camerino, ni par qui ce païs fut gouverné juſqu'à ce tems. Dans les* Additions à la Chronique du Monaſtère de Caſaure, *que j'ai fait imprimer, nous trouvons qu'un* Hugue *étoit, en cette année* (1028) *Duc de Spolète & Marquis de Camerino. Deux* Plaids, *que l'on y voit, tenus, l'un dans la Ville de Penna, l'autre dans celle de Marſi*, L'An depuis l'Incarnation du Seigneur MXXVIII, étant le Seigneur *Con-*

PAPES.

vent que Pierre *fut remis au Pape pour être ſupplicié ; qu'on lui raſa la barbe ; qu'on le pendit par les cheveux à la tête du cheval de* Conſtantin ; *& qu'on l'y laiſſa quelque tems pour que la vue d'un pareil ſupplice détournât les Malfaiteurs de ſe porter à de pareils forfaits ; qu'on le mit enſuite à rebours ſur un âne, ſous la queue duquel on lui lia le viſage & les mains ; qu'en cet état on le promena par la Ville ; qu'on le battit enſuite de verges preſque juſqu'à la mort, & qu'on finit par l'exiler en Allemagne.*

BENOIT VI,

Romain, eſt élu, ſuivant l'opinion commune, à la fin de 972 ; & peut fort bien ne l'avoir été qu'au commencement de 973. Un *Antipape* le dépoſsède en 974 ; &, ſuivant l'opinion commune, le fait étrangler en priſon.

Le Cardinal *Baronius*, d'après *Herman Contract* & d'autres Anciens, donne à *Jean XIII* pour ſucceſſeur *Donus II*, de qui je parlerai plus bas. Mais *Sigebert, Martin le Polonois, Ptolémée de Lueque* & d'autres aſſurent que *Benoît VI* remplaça *Jean XIII.*

PRINCES contemporains.

Père, qu'il ne reverroit plus en ce monde. L'Annaliſte Saxon *ajoute :* Depuis que, touché de repentir, il eut dédaigné la Couronne, & qu'il eut obtenu le Duché de Bavière, il s'y comporta, pour y maintenir la paix, d'une manière ſi ſupérieure à celle des Ducs, qui l'avoient précédé, que les habitans du païs le ſurnommèrent *Henri le Pacifique* & le *Père de la Patrie.* Après la mort de ſon Père, le jeune *Henri*, par l'élection & le ſecours des Bavarois, obtint les biens de ſon Père, & le Duché, qui lui fut donné par le Roi.

Le reſte du règne d'*Otton III* offre peu d'évènemens en Germanie. On eut en 988 la guerre avec les Eſclavons. Elle dura pluſieurs années ; & l'on reconquit ſur eux le Margraviat de Brandebourg, dont ils s'étoient emparés.

Dans cette même *Colonne*, aux *Rois de Pologne*, Article de *Boleſlas*, dit *Chobri*, je parlerai du voïage qu'*Otton III* fit, dans l'année 1000, en Pologne ; & ce que je dirai fera voir de quelle manière ce *Boleſlas*, qu'il couronna Roi, devint, ou reſta Vaſſal de la Couronne de Germanie.

SAVANS & Illuſtres.

ſe trouvant dans le cas d'envoïer un Ambaſſadeur à Conſtantinople, & ne voulant pas faire les frais de l'Ambaſſade, jèta les ieux ſur *Liutprand* pour l'en charger. Vraiſemblablement celui-ci s'en excuſa ſur ſa jeuneſſe : mais ſa Mère s'étoit remariée avec un home extrêmement riche ; & *Bérenger*, à force de promeſſes, engagea le Beaupère à faire goûter à ſon Beaufils le choix qu'il en avoit fait pour Ambaſſadeur ; & même à lui fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire pour paroître avec éclat dans cet emploi.

L'on ne ſait pas préciſément en quelle année *Liutprand* alla s'acquiter de cette Ambaſſade : mais ce fut pour le plus tard en 949.

Parti de Veniſe le 25 d'Août, il arriva le 17 de Septembre à Conſtantinople. *Bérenger* ne l'avoit chargé que d'une Lètre pour l'Empereur, ſans aucuns préſens : mais ſon Beaupère l'avoit mis en état de paroître en Ambaſſadeur du Roi d'Italie. Informé que ceux d'*Otton I*, Roi de Germanie, & ceux d'*Abderrame III*, Roi de Cordoue, avoient offert à l'Empereur des préſens très conſidérables

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

emmenant avec lui *Dodon*, Chapellain de l'Empereur, que le hazard avoit fait tomber entre ſes mains, & qu'il relâche bientôt après.

Waldon, Evêque de Come, vient à bout de ſe rendre maître de l'Ile fortifiée du Lac de Lar, ou de Come, dont il raſe toutes les Fortifications: mais il ne peut réuſſir à faire rentrer dans les bones graces de l'Empereur, *Azzon*, qui n'avoit livré cette Ile que dans cette eſpérance.

965.

OTTON, auſſitôt après avoir paſſé les fêtes de Noël de l'année précèdente à Pavie, avoit repris le chemin de l'Allemagne, emmenant avec lui *Bérenger II*, *Wille*, ſa femme, les Princeſſes leurs filles, & l'Antipape, ou Pape *Benoît V.* Il confie ce dernier à la garde d'*Adalagh*, Archevêque d'Hambourg; & *Benoît* meurt en cette Ville le 5 de Juillet, à ce que l'on croit. *Léon VIII* étoit mort un mois, ou ſix ſemaines auparavant; & les Romains avoient envoïé des Députés « prier l'Empereur de nomer ce- » lui qu'il vouloit faire Pape ». Ces Députés avoient en même tems été chargés, dit-on, de faire en ſorte que l'Empereur conſentît au rétabliſſement de *Benoît V.* On prétend même *commença que le jour de Noël de cette année* (977). Ughelli, *qui rapporte auſſi ce* Diplome, *a ſupprimé l'année de l'Empire: mais il ajoute:* Fait à Nimègue dans le Palais de l'Empereur; *& l'on trouve, dans ſa copie, l'Archevêque de Maience*, Renaud, *Evêque de Pavie*, Jean, *Evêque de Plaiſance, & d'autres cités pour témoins. Ce n'étoit point alors l'uſage de nomer les Témoins nobles dans les* Diplômes Impériaux. *Cet uſage s'introduiſit plus tard. L'Evêque de Plaiſance d'alors s'appelloit* Sigulf, *& non* Jean, *come on le voit par des* Chartes *inſérées dans le T. I de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Plaiſance *du* Campi, *qui ſe done une étrange torture pour accorder avec elles l'Anachroniſme de ce* Diplôme.

Je parle, ſous l'année 978, d'une brouillerie d'*Otton II* avec l'Impératrice ſa mère; & ſous l'année 980, de leur raccommodement. La cauſe de cette brouillerie n'eſt pas bien connue. L'*Annaliſte Saxon* dit, à l'année 978: *L'Impératrice* Adelhéide, *avec ſa fille* Athelhéide, *Abbeſſe* (de Gandersheim), *part* « *d'obéir au Pape* » *& à l'Egliſe Ro-* » *maine dans le* » *Temporel, come* » *dans le Spiri-* » *tuel* »; *& l'on doit en dreſſer un Acte. Enſuite l'Archevêque* (de Milan), *ou* (ſoit en ſon abſence, ſoit en cas de vacance du Siége) *l'*Abbé de S. Ambroiſe *doit le couroner Roi d'Italie avec la Courone de fer. Après quoi l'Empereur doit embraſſer cette Colone droite de marbre, en ſigne de la droiture avec laquelle il rendra la juſtice* (a). *Alors le* Comte d'Anghiera *doit préſenter un Crucifix à l'Empereur, & l'Empereur doit baiſer les pieds du Crucifix. Enſuite le* Comte d'Anghiera *doit entrer dans l'Egliſe, en portant la Croix haute; & l'Empereur doit ſuivre. Quand ils ſont arrivés à la droite de la porte du Chœur, près de la Statue d'*Hercule *tenant un Lion par la queue; l'Empereur doit baiſer les pieds de cette Statue, par reſpect pour les Rois d'*Anghiera, *qui la portoient dans*

(a) *Debet columnam illam rectam marmoream amplexari, in ſignum quod in ipſo erit Juſtitia recta.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

rad, par la grace de Dieu, Empereur Auguſte, l'An I de ſon Empire en Italie, & le I jour de Janvier, par l'Indiction X. *Il doit y avoir eu dans l'Original*, l'Indiction XI. Hugue, Duc & Marquis, *préſidoit à ces* Plaids. *La peine impoſée aux Tranſgreſſeurs eſt de mille livres d'or le plus fin, dont* moitié pour l'Empereur, & moitié au ſuſdit ſaint Monaſtère *de Caſaure. Ces paroles annoncent que le pais étoit du Domaine de l'Empereur, & que par conſéquent il s'agit là du Duché de Spolète, ou même de la* Marche *de Camerino, ou de Fermo. Probablement cet* Hugue *eut pour Père* Boniface le Jeune, *come je le conjecture ailleurs* (Antiquit. d'Ital. Diſſertat. 6 & 15).

Suivant la Chronique de Caſaure, *vers ce tems là*, dit le même Auteur, p. 119, *ſe trouve aux environs de ce Monaſtère le jeune* Thraſimond, *Marquis, lequel, come je crois, étoit alors Gouverneur de la* Marche *de Camerino, dans laquelle étoit ce Monaſtère. Si cette conjecture eſt vraie; le Duc & Marquis*

PAPES.

Je n'ajoute rien ici touchant ce Pape, dont il ſera parlé dans l'Article qui ſuit, & dans celui de *Benoît VII.*

BONIFACE VII, Antipape,

uſurpe le Pontificat en 974; & ne ſiége qu'un mois, après lequel il eſt chaſſé par les Romains, & ſe réfugie à Conſtantinople.

Dès qu'on ſut à Rome la mort de l'Empereur Otton I; *les Romains ne furent point retenus par la crainte d'*Otton II, *que ſa jeuneſſe, ſon éloignement, & la Guerre Civile, qui l'occupoit en Allemagne, leur faiſoient paroître peu redoutable; & recommencèrent à ſe livrer aux Factions.*

Soûtenu d'une de ces Factions, Boniface Francon, *Romain, fils de* Ferruce *& Cardinal Diacre, que* Gerbert, *depuis Pape* Silveſtre II, *par un jeu de mots du goût de ſon tems, appelle* Maleface, *ſe ſaiſit de* Benoît VI, *& l'enferme dans le Château S. Ange. Auſſitôt il s'empare violemment du Pontificat, ſans aucune forme d'élection; & fait, dit-on, enſuite étrangler le véritable Pape dans ſa priſon: mais il ne jouit que peu du fruit*

PRINCES contemporains.

HENRI II, dit LE BOITEUX, Duc de Bavière, fils & petitfils des Ducs *Henri II*, dit *le Jeune* & *Henri I*, dit *le Querelleur*, arrière petitfils d'*Henri I*, dit l'*Oiſeleur*, Roi de *Germanie*, & couſin iſſu de Germain d'*Otton III*, eſt élu & couronné Roi dans les derniers jours de Mai 1002; & meurt le 13 de Juillet 1024.

Son élection ne ſe fit pas ſans troubles. Il eut pluſieurs Concurrens, qui furent *Ezon*, ou *Erenfroi* Comte Palatin du Rhin, & mari de *Mathilde*, ſœur d'*Otton III*; *Ecchicard* ou *Eckard*, Marquis de Thuringe; *Herimanne* ou *Herman*, Duc d'Allemagne, c'eſt à dire de Souabe, & d'Alſace, que l'on croit fils d'*Otton I*, Duc de Souabe, puis de Bavière, & petitfils du Prince *Liutulf*, fils aîné de l'Empereur *Otton I*; & *Brunon*, ſecond fils d'*Henri I* Duc de Bavière, & Oncle du Duc *Henri III*. Ces deux derniers come décendus en ligne maſculine d'*Henri l'Oiſeleur* avoient le même droit à la Couronne, devenue come héréditaire dans la *Maiſon de Saxe*. La prérogative de

SAVANS & Illuſtres.

Liutprand, aux dépens de ſon Beaupère, s'étoit pourvu de quantité de choſes précieuſes, qu'il préſenta de la part de *Lothaire II* & de *Bérenger*, avec la Lètre de ce dernier

C'eſt par le commencement de la relation de cette Ambaſſade, que *Liutprand* termine ſon *Hiſtoire*. Il rend comte de l'Audiance qu'il eut de l'Empereur; fait le détail des merveilles qu'il vit à Conſtantinople; dit quelque choſe des magnificences de cette Cour; &, s'interrompant au milieu de ſa narration, il finit bruſquement ſon Ouvrage. *Muratori* ſemble avoir raiſon d'en conclure que *Liutprand* avoit pouſſé plus loin ſon *Hiſtoire*, & que le reſte s'eſt perdu. Ce qui manque à cet Ouvrage laiſſe un très grand vuide dans l'Hiſtoire d'Italie.

Bérenger, devenu Roi, ne tarda pas à ſe dégoûter de *Liutprand*, qu'il dépouilla de tous ſes biens, & qu'il exila. *Liutprand* alla, dans la crainte de pis, ſe réfugier à la Cour de Germanie. Ce fut là qu'il compoſa ſon *Hiſtoire*.

Il ne revint en Italie, qu'après qu'*Otton I* eut reçu la Courone Impériale en 962; & ce Prince, qui l'aimoit, le fit alors

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.
OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

que la Négociation réuſſit ; & que la mort ſeule de *Benoît* en empêcha l'effet. Mais ce fait, qui n'eſt point atteſté par des Hiſtoriens contemporains, ne mérite aucune croïance. Il n'étoit pas de l'intérêt d'*Otton*, ni même de bon exemple, de laiſſer remonter ſur la Chaire de S. *Pierre* un home, que ſes vertus à la vérité rendoient eſtimable : mais que les Romains, au mépris de leur ſerment, avoient fait Pape ſans le conſentement de l'Empereur, pendant que le Siége étoit rempli par un Pape légitimement élu. Les Députés s'en retournent, accompagnés d'*Othger*, Evêque de Spire, & de *Liutprand*, Evêque de Crémone. Les Romains, en la préſence & du conſentement de ces Commiſſaires, peut-être même par leur ordre, éliſent *Jean*, Evêque de Narni. La démarche des Romains à la mort de *Léon VIII*, eſt une preuve de la vérité du *Décret* qui défère à l'Empereur la nomination du Pape (1). L'année ne ſe paſſe pas, que les Romains ſe dégoutent de *Jean XIII*. L'Hiſtoire ſe taît ſur les cauſes, ou les prétextes de leurs mécontentemens. Elle nous apprend ſeulement que le Pape *Jean* ſe rendit odieux par ſa mauvaiſe conduite, & par ſes violences. Il fut mis en priſon par les Romains, & relégué à Capoue. Il y reſta environ dix mois, & fut rétabli par l'Empereur, qui punit ſévérement les auteurs de ſa diſgrace. Ce Pape mourut le 6 Septembre de l'année ſuivante.

(1) Dans la *Digreſſion* annoncée ci-deſſus, j'établis que par cette nomination, on ne doit entendre que le Droit de confirmer l'élection des Papes.

pour l'Italie, à cauſe de quelques différens entre elle & ſon Fils. Le Moine *Sirus*, dans la *Vie de S. Maieul, Abbé de Clugni*, dit, « Que l'amitié d'*Otton* pour » ſa Mère fut altérée, parcequ'il » la regardoit comme *diſſipatrice* » *des biens du* » *Public* ». Ses abondantes aumônes & ſes grandes dépenſes pour orner & dorer des Egliſes ne pouvoient guère ſe faire, ſans qu'il en coutât quelque choſe à l'Etat ; & peut-être ſes Directeurs, plus pieux qu'éclairés, lui faiſoient-ils un mérite de ce qui devoit occaſioner les murmures des Grands & du Peuple. S. *Odilon* attribue la brouillerie de cette Princeſſe avec l'Empereur, ſon fils, aux mauvais rapports de quelques Courtiſans. C'eſt ne nous rien apprendre. Cet Ecrivain ne dit pas qu'à cette occaſion elle vint en Italie : mais il dit qu'elle ſe retira dans le Roiaume des Deux-Bourgognes, & « qu'elle y fut bien » reçue par le Roi » *Conrad*, ſon frère, & par la » Reine *Mathilde*, » ſa belleſœur ». Le P. *Pagi* conclut de là que l'*Annaliſte Saxon* s'eſt trompé, lorſqu'il a

leurs Enſeignes (a). *Enſuite le* Comte d'Anghiera *doit, en tenant la Croix en l'air, s'approcher de l'Autel de S.* Ambroiſe ; *& l'Empereur le doit ſuivre avec la Courone ſur la tête. Puis le Comte doit ôter la Courone de deſſus la tête de l'Empereur, & la poſer ſur l'Autel de S.* Ambroiſe. *L'Empereur doit alors ſe mètre à genoux devant l'Autel, & l'Archevêque ou l'Abbé, doit doner ſa bénédiction à l'Empereur. Enſuite le* Comte d'Anghiera *remet la Courone ſur la tête de l'Empereur. Alors deux des* Cotta *de la Porte neuve* (Famille très noble, dit *Puricelli*, laquelle ſubſiſte encore dans la Ville), *vêtus de Surplis blancs* (Cottis albis) Vêtement clérical, qui ſert d'Armoiries à cette Famille) *doivent aſſeoir l'Empereur dans la Chaire de Marbre, laquelle eſt derrière l'Autel de S.* Ambroiſe : (c'eſt la Chaire Archiepiſcopale) ; *& le* Comte d'Anghiera *doit baiſer le pied droit de l'Empereur, & les* Cotta *le pied gauche. On*

(a) Ce ſont là des Rois de la même eſpèce que nos *Rois d'Ivetot*,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Hugue, *qu'on a vu ci-devant à l'année* 1028, *devoit être mort. Dans une* Charte *de* 1056, *que j'ai rendue publique*, (Antiq. d'Ital. Diſſert. 6), *il eſt fait mention* de Dame *Wille*, illuſtre Comteſſe, veuve de feu très glorieux Seigneur *Hugue*, qui fut Duc & Marquis. *C'eſt là ſa Femme.*

Au reſte je finis ici la *Liſte des Ducs de Spolète & des Marquis de Camerino*, parce-qu'il eſt trop difficile de trouver la ſuite de leurs Succeſſeurs, dont il y en a même beaucoup que l'on ne connoit point ; & qu'il eſt très vraiſemblable que, n'étant plus depuis longtems que des Gouverneurs amoyibles, tantôt pour les Empereurs, ou les Rois d'Italie, tantot pour les Papes, ils finirent vers ce tems à n'avoir plus aucun des Droits de la Souveraineté.

MARQUIS de Camerino, *dits auſſi* *DUCS* de Spolète.

THRASIMOND I, Comte de Chieti, ſe trouve en 923

PAPES.

de ſa ſcélérateſſe. Herman Contract *dit*, « *Qu'au bout* » *d'un mois* Boniface *fut chaſſé ;* » *qu'il alla chercher une retraite* » *à Conſtantinople ;* » *& que ce fut* » Creſcentius, *fils* » *de l'impudique* » Théodora, *qui* » *mit* Benoit VI » *en priſon* ». *La* Chronique de S. Vincent de Volturne & Sigonius *nomment ce perſonage* Cincius. *C'eſt l'abbréviation de* Creſcentius.

Le Cardinal Baronius *ajoute*, « *Que* Boniface, » *avant de quiter* » *Rome, dépouilla le Vatican de* » *ſon Tréſor & de* » *ſes plus riches* » *ornemens, & qu'il* » *emporta le tout* » *à Conſtantinople* ».

Je ne ſais pas où quelques Auteurs ont pris que Creſcentius, *dont* Herman Contract *fait un fils de* Théodora, *l'étoit auſſi du Pape* Jean X. *On a vu dans l'Epoque précédente, que ce que l'on dit des amours de ce Pape & de* Théodora *n'a point de fondement.*

Sigonius *ne place* Boniface VII *qu'après* Donus II, *& n'en fait point un* Antipape. *Il dit que la Faction des* Comtes de Tuſculum *le chaſſa.*

Platina *met ſur le compte de* Creſcentius, *nomé* Cinthius *dans l'édition Latine dont je*

PRINCES contemporains.

l'Aîneſſe étoit pour *Henri*, fils du Frère aîné de *Brunon.* Ce dernier avoit l'avantage d'être d'un degré plus près de la tige. Mais ce qui faiſoit pour *Henri*, c'eſt que depuis le règne d'*Otton I*, la Repréſentation devoit l'emporter ſur le Dégré. *Dans la Diète tenue à Stella en* 942, dit l'*Abregé Chronologique de l'Hiſtoire*, &c. *d'Allemagne*, p. 89, *les Juriſconſultes Allemans s'étoient beaucoup diſputés ſur le* Droit de repréſentation, *& la Queſtion*, Si les Enfans d'un Home mort avant ſon Père devoient être admis à la ſucceſſion de ce dernier conjointement avec leurs Oncles. *On avoit propoſé enſuite de remètre cette Queſtion à la déciſion de quelques Arbitres : mais* Otton (I) *avoit trouvé* plus ſage *de faire terminer la diſpute par un* Duel. *On noma deux Champions, & celui des Neveux vainquit le Champion des Oncles.* C'eſt ainſi que le *Droit de Repréſentation* s'établit en Allemagne. Le cas de *Brunon* & du Duc *Henri III* n'étoit pas préciſément la même *Eſpèce*, que celui pour lequel *Otton I* avoit ordoné le *Duel :* mais il étoit aiſé de l'y ramener. Qu'eſt-ce que les Juriſcon-

SAVANS & Illuſtres.

élire Evêque de Crémone.

Le nouvel Evêque ſuivit l'Empereur à Rome en 963 ; &, come il ne parloit pas moins bien le Saxon que le Grec & le Latin, il ſervit d'Interprète à ce Prince dans le Concile, où *Jean XII* fut dépoſé.

Je rens comte ſous l'année 968 d'une ſeconde Ambaſſade de *Liutprand* à Conſtantinople, vers l'Empereur *Nicéphore Phocas.* La *Relation*, qu'il a faite de cette Ambaſſade, *eſt*, dit *Muratori* T. V, p. 245, *une Pièce étonante pour ces ſiècles de Barbarie. Elle ſert à faire connoître de plus en plus toute l'étendue & tout l'agrément de l'eſprit de cet Evêque.*

Liutprand fut de retour de cette Ambaſſade avant la fin de 968 ; & l'Empereur l'emploïa dans ſon Conſeil, & l'occupa de différentes affaires.

En 970, il le noma Commiſſaire Impérial en Italie, avec le Comte *Eccicon* ou *Ezécha*, pour faire la viſite des Provinces. Ces deux Commiſſaires tinrent cette année un *Plaid* à Ferrare, en préſence des Evêques, *Adalbert* de Bologne, *Hubert* de Forli, *Léon* de

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I. OTTON II, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

prend ſeulement, que *Pierre*, Préfet de Rome, aidé du Comte *Roffred*, enferma le Pape dans le Château S. Ange; & l'exila depuis dans la Campanie.

Le Roi *Adalbert*, ſecrètement d'intelligence avec l'Archichancelier d'Italie, *Gui*, Evêque de Modène, fait révolter quelques Peuples en Lombardie, & ſe vient mètre à leur tête. *Otton* envoie contre eux *Burkard*, Duc d'Allemagne ou de Souabe, lequel joint ſes troupes à celles des Lombards fidèles à l'Empereur; & s'embarque ſur le Po pour aller combatre *Adalbert*, qui l'attaque à l'inſtant même de ſon débarquement: mais qui, ne pouvant réſiſter aux efforts des Impériaux, eſt mis en déroute; & fuit, laiſſant ſon frère *Gui* mort ſur le champ de bataille. L'Evêque de Modène fut mis en priſon, & privé de la charge d'Archichancelier.

Une puiſſante Armée navale vient de Conſtantinople en Sicile, ſous les ordres de l'Eunuque & Patrice *Nicétas*, Général de l'Infanterie, & du Patrice *Manuel*, neveu de l'Empereur *Nicéphore Phocas*, & Général de la Cavalerie, home d'un courage bouillant & d'une hardieſſe téméraire. Ils font d'abord des progrès aſſés rapides; & s'emparent de Termi-

fait venir *Adélaïde* en Italie à l'occaſion de la querèle, dont il s'agit; & qu'il s'eſt auſſi trompé, lorſqu'il a mis cette querèle en 978, au lieu, qu'elle n'arriva, ſelon lui, qu'en 980. Je dois parler ailleurs, d'après *André Dandolo*, d'un accommodement qu'*Adélaïde* fit à Plaiſance entre *Pierre Orſéolo*, Doge de Veniſe, & *Waldrade*, veuve de ſon prédéceſſeur. *Dandolo* ne done pas la date préciſe de cet accommodement: mais la ſuite des faits conduit à le placer en 978; ce qui s'accorde fort bien avec le voïage qu'*Adélaïde*, ſuivant l'*Annaliſte Saxon*, fit, cette année, en Italie. Il me ſemble donc que l'on peut aſſurer qu'elle vint en ce païs pour calmer, come Médiatrice, les troubles qui partageoient les Vénitiens; & que ſa brouillerie avec ſon Fils éclata, lorſqu'elle venoit d'achever cette négociation difficile; ce qui fit qu'au lieu de retourner en Allemagne, elle alla ſe réfugier à Vienne auprès du Roi *Conrad*, ſon frère. *Odilon* & *Sirus* ne ſont pas plus d'accord ſur la maniè-re dont cette querèle ſe termina, *doit enſuite dreſſer un Acte public de tout cela. Puis, ſous trois jours, l'Empereur doit prendre le chemin de Rome, où l'Archevêque de Milan l'accompagne.*

Je ne ferai ſur cette deſcription qu'une ſeule remarque. S'il eſt vrai que jamais Roi d'Italie ait, à ſon Couronement, fait le ſerment d'*obéir au Pape & à l'Egliſe Romaine dans le Temporel, come dans le Spirituel*; ce ne peut être que le jeune Roi *Conrad II*, que les intrigues de la Cour de Rome & de la Comteſſe *Mathilde* firent révolter contre ſon Père, *Henri III*; & couroner Roi d'Italie en 1093, tant à Monza, qu'à Milan, par l'Archevêque *Anſelme de Rho*, qui faiſoit profeſſion de n'agir qu'au gré de la Cour de Rome & de *Mathilde*.

Il n'eſt pas tout à fait hors de propos d'ajouter ici quelque choſe, que la Chaire Archiépiſcopale, dont il vient d'être parlé, fait dire à *Puricelli*, p. 182. *Je ne veux point taire*, dit-il, *ce que j'ai découvert au ſujet de cette même Chaire, non ſeulement par la tradition de nos Ancêtres, mais auſſi par la Viſite,*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Marquis de Camerino.

Vraiſemblablement il ne differe pas du Duc *Thraſimond III*, à qui l'Empereur *Otton II*, en le privant du Duché de Spolète en 989, put laiſſer le Marquiſat de Camerino.

BONIFACE II,
dit
LE JEUNE,

que j'ai mis au rang des Ducs de Spolète, peut fort bien n'avoir été que Marquis de Camerino; & l'avoir été depuis le commencement de 1002, juſque vers 1012.

THRASIMOND II,

eſt ce jeune *Thraſimond*, Marquis, dont il vient d'être parlé dans l'Article d'*Hugue II*, Duc de Spolète.

PRINCES
de Bénevent.

PANDULF,
ou
PALDULF,
dit
TETE-DE-FER,
&
LANDULF III,

ſuccedent enſemble en 961 aux Etats de leur père *Landulf II*; & les poſſedent enſem-

PAPES.

me ſers, l'empriſonement & le meurtre de Benoît VI; *& dit que, ſuivant quelques Auteurs, on fit mourir ce Pape de faim. Il ajoute :* Je ne puis pas ne me point étoner, qu'il n'ait été fait aucune vangeance d'un pareil forfait, ni par les Citoiens Romains de la Faction oppoſée à *Creſcentius*, ni par l'Empereur *Otton (III)*, ſurtout cet Empereur aiant paſſé pour un très home de bien, & pour un défenſeur très zélé de l'Egliſe Romaine: mais je crains bien que *Benoît* n'ait mérité le traitement qu'il reçut de *Creſcentius*. Ce fut pourtant de la part de ce *Creſcentius* une action très condamnable. Quand même *Benoît* eût commis quelque grand crime, cet home n'avoit pas le droit d'arrêter le Souverain Pontife. Mais, hélas! quelle eſt la viciſſitude de toute choſe! Aujourd'hui les Pontifes Romains enferment & tourmentent dans ce lieu (*le Château Saint-Ange*), come on faiſoit autrefois dans la *Priſon Tullienne*, les Citoiens Romains, ou coupables, ou ſuſpects, à cauſe de leur puiſſance (*a*). Je

(*a*) La ſortie que *Platina* vient de

PRINCES contemporains.

ſultes ne ſont pas dire aux Loix? Quoi qu'il en puiſſe être, *Henri* ſe prétendoit le véritable Héritier d'*Otton III. C'eſt pourquoi*, dit *Muratori*, T. V, p. 11, *il s'empara par force du Sceptre, de la Courone, de la Pome, & des autres Ornemens Impériaux; & parce qu'il apprit que le ſaint Archevêque de Cologne*, Héribert, *avoit envoïé devant la Lance, il le fit arrêter; & ne le relâcha qu'après s'être fait doner des ſuretés, qu'il la lui renvoïeroit.* Les Concurrens à la Courone ſe mirent en état de défendre leurs Droits par les Armes. Après divers mouvemens de guerre, *le Duc* Henri III *& ſon Parti prévalurent*, dit *Muratori*, p. 12; *&, come le témoigne* Ditmar, *ce Prince fut à Malence*, élu & proclamé Roi, *puis* béni & couroné par l'Archevêque *Willigis*, le VII des Calendes de Juin (*le 26 de Mai*). Atelbold (dans la *Vie* de ce Prince) *dit* le VIII des Calendes de Juin; *c'eſt à dire qu'*Henri *fut élu le 25 & couroné le 26 de Mai. Ce Prince en étoit bien digne, par toutes les vertus qu'il réuniſſoit, & ſurtout par ſa religion & ſa piété, qui lui firent en-*

SAVANS & Illuſtres.

Ferrare, & *Jean* d'Imola. *Pierre*, Archevêque de Ravenne, y réclama pour ſon Egliſe des Terres, que l'on prétendoit être du Domaine des Comtes, ou Gouverneurs de Ferrare. Après un mur examen, *Liutprand* reconnut que, ſi ces Terres, ſur leſquelles les Comtes de Ferrare n'avoient aucun droit, n'appartenoient pas à l'Egliſe de Ravenne, elles n'étoient à perſone. En conſéquence elles furent adjugées à cette Egliſe.

C'eſt la dernière action connue de *Liutprand*; ce qui done lieu de croire qu'il mourut en cette année 970.

Nous n'avons de lui que ſon *Hiſtoire des choſes arrivées de ſon tems*, & la *Relation* nomée ci-deſſus.

Une eſpèce de *Chronique* abregée *des Papes* & d'autres choſes qui portent ſon nom, ne paroiſſent pas plus être de lui, que la *Chronique*, dont un Fauſſaire Eſpagnol l'a fait Auteur.

Son *Hiſtoire*, tiſſu bizare de Proſe & de Vers, fait honeur à ſon eſprit, & montre qu'il étoit le meilleur Ecrivain de ſon tems: mais on ne la ſauroit lire ſans être fâché que ſon panchant à la médiſance

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON I.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ne, de Lentini, de Taormine & de Siracuſe : mais, come ils alloient ſans ordre & ſans précaution à la pourſuite des Saraſins, qui fuïoient de toutes parts, ils tombent dans une embuſcade. Tous ceux qui les accompagnoient, ſont maſſacrés ou faits eſclaves. Ils ſont pris eux-même. *Manuel* a la tête tranchée, & ſon corps eſt expoſé ſur un gibet. *On dédaigne*, dit *Liutprand* (1), *de tuer* Nicétas, *parcequ'il n'étoit d'aucun ſexe. On le fait ſouffrir longtems en priſon. On le vend enſuite beaucoup plus que des homes d'une tête ſaine n'auroient acheté des gens de ſa ſorte.* Les Saraſins s'emparent auſſi de preſque toute la Flote. *Abulphéda* dit que les Grecs perdirent en cette occaſion plus de vingt mille homes.

966.

L'ATTENTAT des Romains contre le Pape *Jean XIII* étoit inexcuſable. Ils uſurpoient l'Autorité temporelle, dont les Papes étoient en poſſeſſion dès le tems de *Charlemagne* ; & s'attaquoient à l'Empereur lui-même, qui, come Seigneur Suzerain, étoit la ſource de l'autorité de ſon Vaſſal, auquel il devoit protection contre des Sujets rebelles. *Otton* ſe réſout à revenir en Italie, pour faire

(1) *Relation de ſa ſeconde Ambaſſade à Conſtantinople.*

que ſur ce qui pouvoit l'avoir produite. Le premier dit, « Que l'Em» pereur, s'étant » repenti des dé» goûts qu'il avoit » donés à l'Impé» ratrice ſa mère, » envoïa prier le » Roi *Conrad* & » l'Abbé *Maieul* » de travailler à » le reconcilier a» vec elle, & de » l'amener à Pa» vie ; qu'elle vint » en effet dans cet» te Ville ; qu'elle » eut une confé» rence avec ſon » Fils ; qu'ils répan» dirent l'un & » l'autre des lar» mes, & qu'ils ſe » reconcilièrent ». Le ſecond dit au contraire, « Qu'» aucun des honê» tes gens de la » Cour n'oſant ou» vrir la bouche en » faveur d'*Adélaï*» *de*, S. *Maieul*, à la » ſollicitation de » pluſieurs, ſe ren» dit à la Cour d'» *Otton* ; & lui fit » ſi bien ſentir, a» vec une généreu» ſe franchiſe, le » tort qu'il avoit, » que ce Prince en » convint, & s'al» la jeter aux pieds » de ſa Mère ». J'ai concilié ces deux Ecrivains, en diſant que le raccommodement d'*Otton* & d'*Adélaïde* ſe fit par les ſoins du Roi *Conrad* & de l'Ab. *Maieul*. *Muratori*, dans ſes *Remarques* ſur les *Loix Lombardes*, avoit dit que cette

que S. Charle, *Cardinal & Archevêque, fit d'office de cette Baſilique* (de S. *Ambroiſe*) *en 1566. On trouve écrit dans le Procès verbal de cette Viſite* : Dans le Chœur de la dite Collégiale eſt la Chaire Archiépiſcopale, qui done lieu à beaucoup de ſuperſtitions, ſurtout de la part des Femmes enceintes. *En effet, elles étoient intimement perſuadées, qu'elles accoucheroient ſans aucune douleur, ſi, lorſqu'elles approchoient du terme, elles pouvoient s'aſſeoir au moins une fois, dans cette Chaire. Elles travailloient donc avec le plus de ſoin à ſe procurer cet avantage*, & l'on entend bien qu'elles n'en venoient pas à bout, ſans qu'il leur en coûtât quelque offrande.

Je ne dois pas finir cet Article, ſans dire que c'eſt de l'Hiſtorien *Landulf l'Ancien*, que nous apprenons qu'en 961 *Otton I* fut élu Roi par tous les Seigneurs à Milan. L'uſage étoit que la Diète pour l'élection des Rois ſe tînt à Pavie ; & c'étoit en cette Ville que s'étoit tenue celle, dans laquelle, en 951, l'élection d'*Otton* s'étoit faite. Cette ſeconde fois,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ble ſans partage juſqu'en 968, que *Landulf* meurt. *Pandulf* meurt avant le mois de Juin 981.

LANDULF IV, aſſocié par ſon père *Pandulf Tête-de-Fer*, aux Principautés de Capoue & de Bénevent, règne avec lui juſqu'en 981. Il ne règne ſeul que 6 mois à Bénevent, dont il eſt dépouillé par ſon couſin germain *Pandulf II*; & qu'un an à Capoue. Il périt en 982 dans une bataille.

PANDULF I, fils aîné de *Landulf III* & neveu de *Pandulf Tête-de-Fer*, dépouille, en 981, ſon couſin germain *Landulf IV*, de la Principauté de Bénévent. Il règne d'abord ſeul; puis avec *Landulf V* ſon fils aîné, qu'il s'aſſocie, depuis l'an 987 juſqu'en 1012; enſuite avec le même & ſon petit-fils *Pandulf III*, né de ce fils, depuis 1012 juſqu'en 1014, qu'il meurt. Il eſt auſſi Prince de Capoue avec ſon neveu *Pandulf II*, depuis 1009 juſqu'à ſa mort.

Il eut pour troiſième fils *Aténulf*, Abbé du Mont-Caſſin. On verra

PAPES.

croirois cependant qu'*Otton*, embaraſſé d'autres affaires, ne put doner aucun ſecours au Pape *Benoît VI*, qui mourut après 18 mois de Pontificat.

Le même Auteur fait auſſi ſuccéder à Donus II, Boniface VII, *qu'il ne qualifie point d'*Antipape, *& dont il n'a connu ni la patrie, ni le Père, ni le ſurnom.* Boniface VII, *dit-il*, dont on a tu le

faire en deux mots ſur les Papes de ſon ſiècle, ne regarde uniquement que *Paul II*, l'homme le plus ſoupçonneux qui fut jamais. Come il n'aimoit point les Gens de Lètres, il s'effraïa de ce que pluſieurs, du nombre deſquels étoit *Platina*, formant à Rome une eſpèce d'Académie, avoient pris d'anciens noms Grecs ou Romains. Cette aſſociation littéraire lui parut une Aſſemblée de gens, qui conſpiroient contre l'Etat. Il les fit tous mètre au Château Saint-Ange. Ils y furent appliqués à la Queſtion, & peu ménagés. Leur innocence fut aiſément reconnue: mais on les retint aſſés longtems priſoniers; &, pour ſauver l'honeur du Pape, on ne leur accorda leur élargiſſement, que come une grace.

PRINCES contemporains.

ſuite mériter le titre de Saint. Quelques-uns le diſtinguent des autres Henris *par le ſurnom de* Boiteux, *parcequ'en effet il boitoit d'un pied. Il avoit pour femme* Cunégonde, *fille de* Sigefroi, *Comte de Luxembourg, laquelle l'égaloit par la poſſeſſion & la pratique des plus rares Vertus, qui la firent de même enregiſtrer dans le Catalogue des Citoïens du Ciel. Elle reçut le jour de S.* Laurent (de la même année 1002) *la Courone Roïale à Paderborn.*

Les Concurrens d'*Henri* cèdèrent de bone grace, à la réſerve du Duc *Herman*, qui fit, quelque tems après des tentatives pour diſputer la Courone. Il eut lieu de s'en repentir; & fut obligé de ſe ſoûmètre: mais ce fut avec l'intention de recommencer à brouiller. Il ne tarda pas en effet à ſe diſpoſer à la révolte: mais *Henri* le prévint; & le mit hors d'état de rien entreprendre.

L'*Abregé Chronologique de l'Hiſtoire*, &c. *d'Allemagne* dit qu'*Henri* naquit en 978, qu'il avoit 29 ans en 1002 lorſqu'il fut élu Roi, & qu'il mourut âgé de 52 ans en 1024. La nouvelle *Introduction à l'Hiſtoi-*

SAVANS & Illuſtres.

lui faſſe adopter, ſans diſcernement, tout le mal, que des bruits populaires mètoient ſur le comte des Papes, des Souverains & de toutes les Perſones conſtituées en Dignité.

ANTOINE II, intrus en 945 dans l'Evêché de Breſcia par *Bérenger*, alors Marquis d'Ivrée, depuis Roi d'Italie, eſt dépoſſédé de ce Siège en 960, & meurt en 970.

Dans ce tems-là, dit *Muratori*, ſous l'année 945, T. V, p. 359; *étoit Evêque de Breſcia* Joſeph, *Prélat jeune d'âge, mais vieux par ſes mœurs.* Bérenger, *qui faiſoit déja parler de lui toute l'Italie, & dans qui chacun s'imaginoit déja voir un* Nouveau David, *un* Nouveau Charlemagne, *commence bientôt à ſe conduire en Tiran. Sans aucune raiſon, ſans aſſemblée d'Evêques, il deſtitue* Joſeph *de cet Evêché, dont il pourvoit* Antoine, *qui le garde juſqu'en 960. Bien que* Bérenger *eût promis avec ſerment l'Evêché de Come au Clerc* Adélard, *dont il eſt parlé ci-deſſus; cependant, par amitié pour l'Archevêque de Milan* (Ardéric), *il en pourvut un certain* Waldon, ... *& ſe*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

rentrer les Romains dans leur devoir, & pour couper cours aux trames qu'*Adalbert* continuoit de faire ſourdement dans la Lombardie. Il vient donc en Lombardie, au commencement de Septembre, par la route de l'Alſace & de Coire, avec la liſte de ceux qui, l'année précédente, avoient ouvertement, ou ſecrètement favoriſé l'entrepriſe d'*Adalbert*. *Sigulf*, Evêque de Plaiſance, & quelques Comtes étoient de ce nombre. Ils vont au devant de l'Empereur, qui les fait arrêter & conduire priſoniers au-delà des Monts. L'arrivée d'*Otton* intimide les Romains. Ils croient en éviter de juſtes chatimens, en ſe hâtant de rappeller le Pape & de lui demander pardon. L'Empereur ſe rend à Rome pour les fêtes de Noël.

Bérenger II meurt cette année dans ſon exil; &, par l'ordre d'*Otton*, on l'enterre à Bamberg avec tous les honeurs dus aux Rois. Avant ſes funérailles, *Wille*, ſa veuve, ſe fait Religieuſe.

967.

L'EMPEREUR commence cette année, par faire le procès à ceux qui s'étoient révoltés contre le Pape. Le Comte *Roffred*, devenu Préfet de Rome après *Pierre*, étoit mort. On exhume ſon corps, que l'on expoſe

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

reconciliation s'étoit faite à Vérone en 983. Il ſe corrige lui-même dans ſes *Annales d'Italie*, T. V, p. 457.

Les Empereurs Baſile & Conſtantin, *croïant qu'il étoit honteux pour eux que leur Empire eût perdu la Pouille & la Calabre, qu'il avoit poſſédées durant un ſi grand nombre d'années, prirent à leur ſolde, mais à grands frais, les Saraſins, qu'ils avoient depuis peu chaſſés de l'Ile de Crète; tombèrent en Italie; & s'étant emparés de Bari & de Matera, recouvrèrent, ſans trouver de réſiſtance, d'abord la Pouille, enſuite la Calabre.* C'eſt ce que *Sigonius* dit ſous l'année 979. 1°. Ce ne fut point par les Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, que les Saraſins furent chaſſés de Crète. Ce fut par leur père *Romain le Jeune* en 961. 2°. *Baſile* & *Conſtantin* ne vinrent jamais ni l'un ni l'autre en Italie, quoique la manière, dont *Sigonius* s'exprime, ſemble faire entendre le contraire. Pour le ſurplus de ce qu'il dit, on ne trouve rien de pareil dans les anciens Hiſtoriens. Sur qui les Grecs, en 979, auroient-ce Prince, accompagné de tous les Evêques & de tous les Seigneurs, qui venoient, come on l'a vu, d'abandoner le Roi *Adalbert*, pour ſe doner à lui, prit poſſeſſion de Pavie; &, ſans y tenir de Diète il alla tout de ſuite à Milan, où les Evêques & les Seigneurs, qui l'accompagnoient, s'aſſemblèrent en Diète, & l'elurent Roi. Pourquoi cette eſpèce de nouveauté? Ne ſeroit-ce pas que les Italiens regardoient l'élection faite d'*Otton*, en 951, come ſubſiſtante, quoiqu'il parût y avoir renoncé, lorſqu'en 952, il avoit rendu la Couronne aux Rois *Bérenger II* & *Adalbert*? *Otton*, ſe trouvant donc élu Roi dès 951, il ne fut pas néceſſaire en 961 de faire une nouvelle élection, en tenant la Diète ordinaire à Pavie; & la Diète extraordinaire, que l'on alla tenir à Milan, ne dut avoir pour objet, en confirmant l'élection de 951, que d'ordoner qu'*Otton* ſeroit couronné.

OTTON II, dit LE ROUX, déclaré Roi de Germanie dès 961,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

comment il le devint en 1011, aux *Savans & Illuſtres*, Art. *Jean III, Abbé du Mont-Caſſin.* Je parle en plus d'un endroit de cet Abbé *Aténulf*, qui doit être mort en Juin 1022. Du moins l'élection de ſon ſucceſſeur *Théobald* eſt-elle de la fin de ce mois.

LANDULF V,

fils aîné de *Pandulf II*, règne avec lui depuis 987 juſqu'en 1012; enſuite avec ſon Père & ſon fils *Pandulf III*, juſqu'en 1014; puis avec ſon Fils juſqu'en 1033, qu'il meurt au mois de Septembre.

PRINCES de Salerne.

PANDULF I, dit TETE-DE-FER, & PANDULF II.

A la mort du Prince *Giſulf I*, en 978, *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bénevent, & Duc de Spolète, ſuccède à ce Prince avec ſon ſecond fils *Pandulf*, qui devoit ſeul en être le ſucceſſeur, come en étant le fils adoptif & le Collègue depuis 974. Ils règnent

PAPES.

ſurnom & la patrie, parcequ'il étoit, come je crois, d'une naiſſance obſcure, acquit le Pontificat par de mauvaiſes voies, & ne le perdit pas par de meilleures; car, au commencement de ſon Pontificat, tous les bons Citoiens, s'étant unanimement ſoûlevés contre lui, le contraignirent de prendre la fuite.

DONUS II,

élu, dit-on, en 974, meurt, ou ceſſe de prétendre au Pontificat, peut-être à la fin de la même année, peut-être au commencement de la ſuivante.

Il étoit Romain; & *Platina* dit de lui, « Qu'il fut extrêmement modeſte; & que, » s'il ne fit rien » qui méritât de » grandes louanges, il ne reçut » aucune inſulte, » & ne fut noté » d'aucune infamie ». Il le fait mourir enſuite dans la première année de ſon Pontificat; le dit enterré dans la Baſilique de S. *Pierre*; & lui fait, deux jours après ſa mort, ſuccéder *Boniface VII.*

Dans la vérité, quoique l'on trouve ce *Donus* dans toutes les *Liſtes des Papes*, il n'eſt pas certain qu'il l'ait jamais été.

Peut-être ne fut-ce, come je le

PRINCES contemporains.

re de l'Univers, T. V, pp. 215 & 219, met *Henri* dans ſa 29ᵉ année au tems de ſon élection en 1002; & le fait mourir en 1023 âgé de 57 ans. Toutes ces dates ſont mal d'accord, come on le voit.

L'opinion commune eſt qu'*Henri* vécut 52 ans. L'année de ſa mort eſt certaine. C'eſt 1024. Il avoit donc, quand on le fit Roi, 30 ans; & l'année de ſa naiſſance eſt 972. Le premier des deux Ouvrages que je viens de nomer ſe trompe encore au ſujet de l'élection d'*Henri*, lorſqu'il dit qu'elle fut faite en Juin.

Henri, qui s'alla faire couroner Roi d'Italie en 1004, ſe mit, par un excès de colère dans le cas de ne pouvoir pas aller à Rome recevoir la Courone Impériale, & d'être obligé de revenir en Allemagne, où rien ne le rappelloit ſi promtement, ſi ce n'eſt peut être l'envie de faire Duc de Bavière *Henri de Luxembourg*, frère de la Reine *Cunegonde*, & de veiller lui-même à la conſtruction de la magnifique Egliſe qu'il faiſoit bâtir à Bamberg.

Vers 1006, il eut avec *Baudouin*, Comte de Flandre, une guerre, qui ſe termina bientôt par un

SAVANS & Illuſtres.

Adélard *Evêque de Reggio*. Boſon, *Evêque de Plaiſance, fils naturel du Roi* Hugue, & Liutfred, *Evêque de Pavie, furent auſſi ſur le point d'être chaſſés de leurs Siéges: mais leur or gagna ſecrètement* Bérenger, *qui parut les laiſſer en paix pour l'amour de Dieu.* Liutprand *raconte tout d'un trait ces procédures irrégulières de ce Prince: mais je ne répondrois pas que tout fût arrivé dans ce tems. Ce qu'il aſſure d'*Adélard, *ſe trouve faux, en ſuppoſant autentique un Acte de cet Evêque de Reggio, que j'ai fait imprimer* (Antiquit. d'Ital. Differt. 62) *lequel eſt écrit* L'An XVIII du Seigneur *Hugue* Séréniſſime Roi, & l'An XIX de *Lothaire*, ſon fils ſemblablement Roi, le jour des Calendes de Janvier, Indiction III. *Je ne ſais s'il appartient à l'an 943, ou bien à l'an 944.*

Rien n'eſt moins exact que ce qu'*Ughelli* ſemble dire d'*Antoine* prétendu Evêque de Breſcia; car il s'en faut beaucoup qu'il s'exprime d'une manière aſſés nete; & les *Notes* de ſes derniers Editeurs ne l'on rendu, pour cet Article, ni plus exact, ni plus clair. Il eſt

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I.

en quartiers. Les Conſuls ſont exilés en Allemagne. Les Tribuns & quelques Barons ſont pendus. *Pierre*, prédéceſſeur de *Roffred*, mis nu ſur un ane, aiant la tête couronée d'un outre & le viſage tourné vers la queue, eſt ignominieuſement promené par toute la Ville, batu de verges, & confiné dans une priſon. Pluſieurs autres ont la tête tranchée, ou les ieux crevés; beaucoup plus ſont envoiés en exil. En un mot *Otton* punit très ſévèrement le double attentat commis contre *Jean XIII*, come Pape & come Seigneur de Rome; & le punit come étant lui-même le Seigneur Suprême du Pape & des Romains. On trouva qu'il en avoit agi trop cruellement; & l'année ſuivante, l'Empereur *Nicéphore Phocas* en fit reproche à *Liutprand*, alors Ambaſſadeur à Conſtantinople, en lui diſant qu'*à Rome* Otton *avoit fait périr les uns par le glaive, les autres par la potence, qu'il avoit fait crever les ieux à d'autres, & qu'il en avoit exilé d'autres.* L'Ambaſſadeur répondit que, *ſuivant les Loix de* Juſtinien, *de* Valentinien, *de* Théodoſe & *d'autres Empereurs*, Otton *avoit fait mourir par l'épée ou par la corde, come violateurs ſacriléges de leur ſerment, & come perſécuteurs & boureaux des* Apoſtoliques *leurs Sei-*

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ils pu reprendre la Pouille & la Calabre, s'ils avoient alors les Saraſins pour Alliés? On ne lit dans *Loup Protoſpate*, à l'année 978, que ces paroles, concernant ces Provinces. *Au mois d'Août, le Protoſpataire* Porphire *tue* André, *Evêque d'Oria.* Cet Hiſtorien dit enſuite, ſous l'année 982, « *Que Bari fut remis aux Grecs* ». Ils ne s'en étoient donc pas emparés dès 979. Il eſt certain que les Grecs, quelques années auparavant, avoient perdu Bari, dont la perte avoit entraîné celle de toute la Pouille. *Cedrenus*, parlant dans ſes *Annales* des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, dit: *En Italie* Mèle, *home puiſſant, qui demeuroit à Bari, fait prendre les armes aux Lombards contre les Romains.* (Les Grecs ſe donoient eux-même ce nom). *L'Empereur aiant envoié contre lui* Baſile, Argire & Contoléon, *Gouverneurs, le premier de Samos, le ſecond de Céphalonie*; Mèle *les défit dans une grande bataille, leur tua beaucoup de monde, & fit un grand nombre de priſoniers. Une fuite honteuſe ſauva le reſte.* Il eſt fait Roi d'Italie, par les ſoins de ſon père *Otton I*, avant la fin de 962. Il meurt le 7 de Décembre 983.

Otton I paſſa les fêtes de Noël de 962 à Pavie; &, dit *Muratori*, T. V, p. 405, *on eſt bien fondé, come je l'ai fait remarquer* (dans les Antiquités d'Eſte. P. I, ch. 16) *à croire que ce Prince fit, cette année* (962), *élire Roi d'Italie ſon fils* Otton II, *élu déja Roi de Germanie.* Le P. *Bacchini* dans l'*Appendice* de ſon *Hiſtoire du Monaſtère de Polirone*, rapporte pluſieurs *Actes*, par leſquels on voit que les années de l'Empire d'*Otton I* & celles du regne d'*Otton II* couroient enſemble. Come ce dernier n'avoit en 962 que 8 ans, il n'eſt guère vraiſemblable qu'il ait alors été couroné Roi d'Italie. Ce ne fut donc que dans la Chancèlerie d'*Otton I*, & dans quelques endroits du Roiaume d'Italie par complaiſance pour ce Prince, qu'on fit aller les années du règne du jeune *Otton* de pair avec celles de l'Empire de ſon Père. Une foule de *Chartes*, & même de *Diplômes* d'*Otton I*, ne marquent, depuis

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ensemble jusqu'en 981, que *Pandulf* le père meurt. *Pandulf* le fils continue d'être Prince de Salerne durant quelques mois seulement de la même année, après lesquels il est dépouillé de ses Etats par *Manse III*, Duc d'Amalfi. Ce qu'il devint ensuite n'est pas connu: mais une *Charte* de la Princesse *Aloara*, sa mère, nous apprend, qu'il ne vivoit plus en 986.

MANSE,
ou
MANSON,
&
JEAN I,

Père & Fils, Ducs d'Amalfi, font la conquête de la Principauté de Salerne, en 981, & la gardent environ deux ans.

Ils s'y firent maintenir *Otton II*, qui prit Salerne au mois de Décembre 981.

JEAN II,
&
GUI,

Père & Fils, deviennent Princes de Salerne en 983; & règnent ensemble jusqu'en 988, que *Gui* meurt. *Jean II* s'associe alors son autre fils *Waimaire III.* Il meurt en 994, de la manière qu'on le dira dans l'Article suivant, qu'un Intrus, opposé tumultuairement par une Faction à *Boniface VII*, lorsqu'on répandit le bruit à Rome, qu'il avoit fait mourir *Benoît VI* dans le Château Saint-Ange; & de là vient apparemment que les Auteurs ne conviènent pas de son rang; les uns le mètant avant, les autres après *Boniface*, d'autres même avant *Benoît VI.*

PAPES.

Après avoir parlé de l'expulsion de *Boniface*, *Muratori* dit, T. V, p. 442: *Si l'on en croit* Sigébert, Marian l'Ecossois, Martin le Polonois *& d'autres Ecrivains, on éleva sur le Trône Pontifical* Donus II, *dequi les actions ne nous ont pas été conservées par l'anciène Histoire, qui n'assigne même le tems & la succession des Papes d'alors qu'avec une extrême confusion.* Il dit ensuite, sous l'année 975, p. 443: *Le Pape* Donus *termina, cette année, ses jours & son Pontificat: mais il n'est parlé nulle part d'aucune de ses actions; & le tems de son Pontificat n'est pas encore bien certain.*

Je dis ici plus décisivement, qu'il n'est pas même certain que ce *Donus* ait jamais été

PRINCES contemporains.

Traité. *Baudouin* recouvra les Places qu'il avoit perdues: mais *Henri* ne lui rendit Valenciènes, que *pour la tenir en Fief de l'Allemagne*, dit l'*Abregé Chronologique de l'Histoire*, &c. *d'Allemagne*, p. 104. *C'est la seule Ville des Comtes de Flandre, qui ait été Fief de l'Empire* (de la Couronne de Germanie). *Le reste de leur Comté relevoit de la Courone de France. C'est cependant sur cette Investiture de* Baudouin, *que* Charle V *prétendit que la Flandre n'étoit pas Fief de la France.*

Dans l'espace de 1008 à 1010, *Henri* remporta quelques victoires sur les Esclavons & les Bohèmes.

Vers le même tems, il contribua, dit-on, beaucoup à la conversion d'*Etiène*, premier Roi de Hongrie.

Mais ce qu'il fit de plus considérable en Allemagne fut d'ériger, en 1007, la Ville de Bamberg en Evêché. Il le souhaitoit depuis longtems, & n'en vint à bout qu'avec peine. On prétend que ce ne fut qu'en se jètant aux pieds de l'Evêque de Wurtzbourg, qu'il le fit consentir à ce que Bamberg & son Territoire fussent distraits de son

SAVANS & Illustres.

certain que *Joseph*, que l'on trouve aussi nomé *Gonfus*, fut rétabli dans le Siége de Brescia: mais *Ughelli* n'a pas su l'année; & c'est sans aucun fondement dans l'Antiquité, qu'il dit qu'*Antoine* fut présent, come Evêque, à l'Assemblée que *Walpert*, Archevêque de Milan, tint dans cette Ville, non en 960, mais en 961, pour déposer les Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, & pour confirmer l'élection faite en 951 d'*Otton I* pour Roi d'Italie. Il est certain d'ailleurs qu'*Antoine*, dépouillé de l'Evêché de Brescia, ne vécut que jusqu'en 970. Ce ne peut donc être que par une erreur de Copiste, que son nom, au lieu de celui de *Gonfus* ou *Joseph*, se trouve dans les Souscriptions d'un *Diplôme* d'*Otton I*, de 976, en faveur de l'Eglise d'Asti. *Joseph* pouvoit encore alors être vivant.

RATHIER,
ou
RATHERE,

Evêque de Vérone en 931, meurt en 974.

Il étoit né dans le Païs de Liége d'un Père Charpentier, si l'on s'en rapporte à ses Ennemis, qu'il avoit en grand nom-

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON I, *&* OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

gneurs, ceux qui s'étoient révoltés contre lui-même & contre le Seigneur Apoſtolique; *& que s'il ne l'eût pas fait, il eut été lui-même un Tiran impie, injuſte & cruel.* Charlemagne *n'en uſa pas de même*, dit *Muratori* (1). Ce Prince fit condamner à mort les Aſſaſſins de *Léon III*; &, leur faiſant grace de la vie, à la prière de ce Pape, il ſe contenta de les relèguer en France. Mais *Charlemagne* n'avoit pas été, come *Otton*, dans le cas de pardoner aux Romains deux révoltes; la violation d'un ſerment; l'élection & la conſécration d'un faux Pape, au mépris des Droits de l'Empereur. En matière de crimes d'Etat, la Clémence, réiterée mal à propos, eſt toujours imprudence; & la Juſtice, rendue exactement, n'eſt jamais cruauté.

Le jour de Noël, le Pape ſacre & courone Empereur à Rome le jeune *Otton*, en préſence de l'Empereur ſon père.

968.

APRÈS avoir puni, l'année précèdente, les Auteurs de la révolte des Romains contre le Pape, *Otton I* avoit été de Rome en Toſcane & de là dans la Lucanie, c'eſt à dire dans la Principauté de Bènevent, que poſsèdoient alors *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf* ſon frère, très étonant que *Loup Protoſpate* n'ait rien dit de cet évènement; & que *Sigonius*, à qui *Cedrenus* ne devoit pas être inconnu, n'ait pas vu que ce même fait eſt la réfutation de ce que l'on vient de voir qu'il a dit ſous l'année 979.

En 980, *Otton* aiant fait la paix avec *Lothaire*, Roi de France, avec lequel il étoit en guerre depuis pluſieurs années au ſujet de la Lorraine; l'Italie s'attira toute ſon attention. *Il avoit*, dit *Muratori*, p. 456, *à ſes côtés l'Impératrice* Théophanie, *ſa femme, qui, fille d'un Empereur Grec, lui mètoit dans la tête des prétentions ſur les Etats, que les Grecs avoient en Italie; ce qui fit qu'*Otton *réſolut d'en tenter la conquête. Si l'on peut s'en rapporter à ce que dit un* Continuateur *de la* Chronique *de* Frodoard, *Otton*, appellé par le Pape en Italie, au ſecours de l'Egliſe, tacha de tranſporter à l'Empire Romain la Pouille & la Calabre, Provinces d'Italie dépendantes de l'Empire Grec... *Il vint donc en Italie pendant l'Automne de cette année* (980). *Sigonius*, dit encore 962 juſqu'en 967, que les années de ſon Empire. Depuis 967, on trouve les années de l'Empire du Fils, marquées avec celles de l'Empire du Père.

Au reſte on n'a pas lieu de douter qu'*Otton II* n'ait été couroné Roi d'Italie. Il le fut apparemment avant que ſon Père l'aſſociât à l'Empire, & vraiſemblablement en 967: mais les anciens Hiſtoriens ne le diſent pas; & l'on ne trouve aucun Monument, qui faſſe ſoupçoner en quel tems ce put être.

OTTON III,

élu Roi de Germanie & d'Italie par la Diète de Vérone en 983, meurt le 23 de Janvier 1002.

Ughelli dit, «Que » *Jean XI*, Archevêque de Ravenne, fut envoié, » l'année même » de ſon élection » à l'Epiſcopat » (983) par le Pape *Benoît VII*, » Légat à Aix-la-» Chapelle, pour » couroner le jeune *Otton*, fils » d'*Otton II*, qui » l'avoit fait élire, » cette année-là, » Roi de Germanie & d'Italie ». Il eſt vrai que dans la Diète générale des Etats de Germanie & d'Italie, tenue par *Otton II*

(1) *Ann. d'Ital.* T. V, p. 419.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

on a vu dans l'*Epoque* précédente à la fin de l'Art. de *Pandulf Tête-de-Fer*, aux *Princ. de Capoue*.

On ne ſait pas trop quel étoit ce *Jean II*, ſurnomé de *Lambert* (*Joannes Lamberti*) apparement du nom de ſon Père. Ce nom de *Lambert* & celui de *Gui*, fils de *Jean*, font ſoupçoner qu'ils étoient de la race des premiers Ducs François de Spolète, qui s'appellèrent tous *Lambert*, ou *Gui*.

Ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que *Jean* décendoit d'une fille de *Siconulf*, premier Prince de Salerne. Un *Diplôme* de *Roger I*, Duc de Pouille, fils de *Robert Guiſcard* & de *Sikelgaite*, arrière-petite-fille de ce Prince *Jean II*, dit de *Roger* lui-même, qu'il *a reçu ſa noble origine maternelle de la race du Prince* Siconulf.

WAIMAIRE, ou *GUAIMAIRE III*,

ſecond fils de *Jean II*, ſuccède en 988 à ſon frère *Gui*; & règne avec ſon Père juſqu'en 994; enſuite ſeul juſqu'en 1018, qu'il s'aſſocie ſon fils *Wai-*

PAPES.

Pape; & je ne le dis que d'après *Muratori* lui-même. Ce n'eſt qu'en doutant, qu'il en annonce l'élection, lorſqu'il dit: *Si l'on en croit*, &c. Les trois anciens Auteurs, qu'il nome là, n'étoient pas du tems, non plus qu'*Herman Contract*. Ils ont pu ne parler que ſur des *Oui dire*; & les Ecrivains poſtérieurs n'ont été que leurs copiſtes.

BENOIT VII,

Romain, Evêque de Sutri, peut avoir été fait Pape dans les premiers mois de 975. Il meurt en 983.

Il étoit neveu d'*Albéric*, Conſul & Patrice de Rome; & par conſéquent couſin germain du Pape *Jean XII*.

Sigonius le prétend intrus par la Faction des Comtes de Tuſculum, auſſitôt après l'expulſion de *Boniface VII*: mais, pour me renfermer en ce moment dans les opinions communes, ſoit après la fuite de l'*Antipape*, ſoit après la mort de *Donus II*, le Siége Apoſtolique dut vaquer durant quelque tems.

Le Moine *Sirus*, dans ſa *Vie de S. Maieul, Abbé de Clugni*, dit, « Que, » le Siége de Ro» me étant vacant, » l'Empereur *Otton II* & l'Impé-

PRINCES contemporains.

Diocèſe. L'érection de cet Evêché fut enſuite confirmée par *Jean XVIII*; & non, come on l'a dit dans quelques Livres, par *Jean XVII*. Ce dernier étoit mort dès 1003. *Henri* ſoûmit Bamberg pour le Spirituel immédiatement au ſaint Siége, & cèda la Suzeraineté de la Ville au Pape, en s'obligeant de lui païer tous les ans un Cens d'un Cheval blanc & de cent Marcs d'argent; ce que nous verrons dans la ſuite le Pape *Léon IX* échanger contre la Seigneurie de la Ville de Bènevent. *Henri* fit dédier avec beaucoup de ſolemnité, vraiſemblablement en 1011, la Cathédrale de Bamberg par *Jean*, Patriarche d'Aquilée, accompagné de plus de 30 Evêques. S'il eſt vrai qu'il ait ordoné que les Grands Officiers de l'Empire ſeroient les Officiers héréditaires de l'Egliſe de Bamberg; ce dut être à l'occaſion de cette Dédicace. Je vais copier encore. Rien n'eſt ſi commode: mais j'avertis que c'eſt le Livre cité ci-deſſus, lequel dit à la page 104: *Il eſt certain que les* Electeurs de Bohême, de Saxe, de Bavière & de Brandebourg *portent depuis long-*

SAVANS & Illuſtres.

bre, & qu'il méritoit d'avoir.

Quelques Modernes, come *Ughelli*, le diſent fils d'un Comte de Viane, au Païs de Luxembourg: mais ils le diſent ſans preuve.

Il ſe fit Moine très jeune dans le Monaſtère de Laubes à Liége, où les Etudes étoient bones; &, come il avoit beaucoup d'eſprit, il le fit ſervir à ſe rendre très habile, à la manière de ce tems-là, dans la Littérature Grecque & Latine, & dans la Théologie. Il cultiva ſurtout avec ſoin le talent, qu'il avoit pour l'Eloquence; & ſes Supérieurs l'emploiérent à la Predication. Ses ſuccès furent ſi brillans, que les Moines de S. *Amand*, autrefois *Elnone*, le voulurent avoir pour Abbé: mais il refuſa l'honeur qu'ils lui faiſoient; & ce ne dut pas être l'effet d'une modeſtie, qui n'étoit pas dans ſon caractère.

Vers ce tems, il devint ami particulier d'*Hildwin*, qui fut dans la ſuite Archevêque de Milan. C'étoit un Prêtre de Liége, dont une Faction l'élut Evêque vers 922. Un Concurrent, élu par une Faction plus puiſſante, eut l'Evêché. *Hildwin* prit le parti de ſe retirer en Provence, auprès du Marquis

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

desquels il avoit fait le premier, l'année précèdente, ou peut-être pluſtôt, Duc de Spolète & Marquis de Camerino. Puis êtant revenu dans le mois d'Avril à Ravenne, il y avoit reçu des Ambaſſadeurs de *Nicephore Phocas*, qui lui venoient demander la paix & ſon amitié. Ces Ambaſſadeurs furent accueillis & renvoiés avec honeur; & vraiſemblablement avec une Réponſe, qui ne promètoit rien, en faiſant tout eſpérer. *Otton* formoit alors des prétentions ſur ce qui reſtoit aux Grecs en Italie. Il avoit cru cependant devoir répondre aux avances de *Nicéphore*; & choiſi, pour Ambaſſadeur auprès de ce Prince, *Liutprand*, ſur l'adreſſe & l'éloquence duquel il comtoit, & qui devoit demander en mariage pour le jeune Empereur *Otton*, *Théophanie*, fille de l'Empereur *Romain le Jeune*. *Liutprand* arrive, cette année, le 4 de Juin, à Conſtantinople, où *Nicéphore* le reçoit très mal, & lui fait eſſuïer divers dégouts. Le Roi *Adalbert* & ſon frère *Conon*, c'eſt à dire *Conrad*, êtoient alors à la Cour de cet Empereur, qui ne pouvoit pas digérer que les Princes de Bènevent & de Capoue, ſes Vaſſaux & ſes Tributaires, euſſent fait homage à l'Empereur *Otton*. *Adalbert* faiſant entendre à *Nicéphore* qu'il avoit

Muratori, p. 457, *avance*, « *Que ce* » *Prince, auſſitôt* » *après ſon arri-* » *vée en Italie,* » *tint, au mois* » *d'Août, une* » *Diète ſolemnel-* » *le des Princes* » *d'Italie à Ron-* » *caglia dans le* » *Plaiſantin; que,* » *dans cette Diète,* » *il fit juſtice des* » *Auteurs des Sé-* » *ditions arrivées* » *en Italie; qu'il* » *y conféra des* » *Fiefs à différen-* » *tes perſones, en-* » *tre autres à* Brac- » ciforte *de Plai-* » *ſance, & qu'il y* » *déclara* Marquis » de Mantoue, » Thédald, *aieul* » *de la Comteſſe* » Mathilde, *& fils* » *du Comte* Albert » Azzon ». *Rien de tout cela n'eſt vrai. Le 7 d'Octobre,* Otton II *étoit encore au-delà des Monts, come le montre un de ſes* Diplômes, *que D.* Mabillon *a fait imprimer* (dans ſes *Annales Bénédictines*, à l'année 980). *Il n'y eut point encore alors de* Marquis de Mantoue. *Il eſt cependant certain que* Thédald *fut* Marquis: *mais on ignore d'où ce titre lui vint. Pour ce qui regarde* Bracciforte, *c'eſt une fable.*

Un *Diplôme* qui ſe lit dans le Ve. Liv. de l'*Hiſtoire de Ravenne* de *Girolamo Roſſi*, à Vérone en 983, *Otton III*, ſon fils, *fut élu par tous pour Seigneur*, dit l'*Annaliſte Saxon*. c'eſt à dire fut déclaré ſon ſucceſſeur & ſon collègue aux Roïaumes de Germanie & d'Italie; & qu'*Otton II*, quelques ſemaines avant ſa mort, envoïa ce jeune Prince en Allemagne pour être couroné. Vraiſemblablement *Benoît VII* le fit accompagner par l'Archevêque de Ravenne.

Ditmar, Hiſtorien Allemand, dit, « Que, le jour de » Noël 983, *Otton III* fut ſacré » Roi à Aix-la- » Chapelle, par » *Jean*, Archevê- » que de Ravenne, » & par *Willigis*, » Archevêque de » Maience ». On lit dans la *Chronique d'Hildeſheim*, « Que le » jour de Noël, » *Otton* fut ſacré » Roi par l'Onc- » tion de *Jean*, » Archevêque de » Ravenne ».

Muratori s'étone de voir ici cet Archevêque faire la principale figure; & ne fait à ce ſujet aucune réflexion.

Ughelli prétend, « Que le jeune *Ot-* » *ton* reçut des » mains de *Jean* » la Courone Im- » périale ». Peut-on le ſoupçoner d'avoir ignoré que

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

maire IV; & meurt en 1030 ou 1031.

Il étoit Vaſſal d'*Otton III* en 1002, come on le voit par une *Charte* du 30 de Juillet de cette année.

En 1025, il fonda le Monaſtère de la Cava, qui devint dans la ſuite très célèbre, & dont le premier Abbé fut *Adelſtre*, ou *Al-ſier*.

On lit dans la *Chronique* de *Romoald de Salerne*, « Qu'en 1030 » *Jean*, Prince de » Salerne, mourut » dans la 57e an»née de ſon règne, » & que ſon fils » *Waimaire* lui ſuc» céda ». Cet Auteur étoit mal informé de l'Hiſtoire de ſon pais, ou pluſtôt les Copiſtes ont altéré ſon Texte. Il eſt certain que depuis 1002 juſqu'en 1030, Salerne n'eut point d'autre Prince que *Waimaire III*. Il n'eſt guère moins certain que ſon père *Jean II* mourut en 994. Pour lui, ſa mort eſt marquée en 1030 par l'*Anonime de Bari*: mais un Manuſcrit de la *Chronique* de *Loup Proſoſpate* la met en 1029. Ce peut être une faute de Copiſte. Quelques Monumens ont fait conclure à *Camillo Pellegrino* que *Waimaire* n'étoit mort qu'en

PAPES.

» matrice *Adélaïde*, » ſa mère, firent » venir en Italie » ce pieux Abbé, » que leur deſſein » étoit de faire » Pape: mais qu'ils » ne purent obte» nir de ſon hu» milité, qu'il ac» ceptât cette Di» gnité ſuprême ». Je n'accuſe point le Moine *Sirus*, dont il eſt parlé come d'un home de bien, d'être dans le cas du reproche, dont tant d'Auteurs de *Vies de Saints* ne ſe ſont rendus que trop dignes. Ce fait eſt vraiſemblablement une interpolation faite à la *Vie de S. Maieul*, dans des tems poſtérieurs, par quelque Moine indiſcrètement zélé pour l'honeur de la Congrégation de Clugni. Ce même fait eſt peu d'accord avec l'Hiſtoire. *Otton II* avoit quité l'Italie en 972 avec ſon père *Otton I*, qui mourut l'année ſuivante; & n'y revint qu'en 980. J'ai dit aux *Empereurs d'Occident*, Art. *Otton II*, qu'en 978 *Adélaïde* fit un voïage d'Allemagne en Italie; & l'Hiſtoire ne nous apprend pas que depuis la mort d'*Otton I*, elle y fut venue avant ce voïage. Le Moine *Sirus*, Diſciple de *S. Maieul*, ne paroît donc pas avoir pu dire ce que j'ai rapporté plus haut. De-

PRINCES contemporains.

tems la qualité de Grand Echanſon, *de* Grand Maréchal, *de* Grand Sénéchal, *& de* Grand Chambellan de l'Egliſe de Bamberg; *& qu'ils en ſont remplir les fonctions par des Officiers ſubalternes, dont les Charges ſont à leur nomination : ſavoir, les* Barons d'Aufsas *pour la Bohême, ceux d'*Oſtein *pour la Saxe, les* Comtes de Schoenborn *pour la Bavière, & les* Barons de Rothan *pour le Brandebourg. De plus, les quatre* Electeurs *ſe font inveſtir par les Evêques de Bamberg, non ſeulement de ces grands Offices, mais encore de pluſieurs Terres qui y ſont attachées, come Arrière-Fiefs de l'Evêché. C'eſt ainſi que les* Rois de Bohême *ſont Vaſſaux de Bamberg pour la vieille Ville de Prague; les* Electeurs de Saxe *pour les Villes de Wittenberg & de Muhlberg; les* Electeurs de Bavière *pour la Ville d'Amberg & le Château de Wiſeck; & les* Electeurs de Brandebourg *pour un Diſtrict, qui n'eſt pas ſpécifié : mais qu'ils promètent dans les Lètres d'Inveſtiture, de faire connoître, afin d'en prêter foi & homage aux Evêques de Bamberg.* Il n'-

SAVANS & Illuſtres.

Hugue, dont il étoit parent; & *Rathier*, qui s'ennuïoit de ſon Cloître, l'accompagna. Depuis, *Hugue* étant devenu Roi d'Italie en 926; *Hildwin* & *Rathier*, avides de fortune, le ſuivirent dans ce païs.

En 928, *Notcher*, ou *Notécher*, Evêque de Vérone, mourut; & le Roi *Hugue* fit mètre *Hildwin* en ſa place; ou lui dona du moins la jouiſſance des revenus de l'Evêché; car il n'eſt pas bien certain qu'*Hildwin* ait exercé l'Epiſcopat à Vérone.

En 930, ou 931, *Hugue* le fit élire Archevêque de Milan; & *Rathier* fut chargé d'aller à Rome faire aprouver cette élection, & demander le *Pallium* pour *Hildwin*. Il réuſſit dans ſa négociation, & par delà. Ce Moine, que l'on vient de voir refuſer d'être Abbé, rapporta de Rome des Lètres du Pape *Jean XI*, qui demandoit, tant en ſon nom, qu'en celui de l'Egliſe Romaine, que *Rathier* fût fait Evêque de Vérone. On eut égard à la recommandation du Pape: mais *Hugue* s'oppoſa, durant quelque tems, à la conſécration de *Rathier*.

Il y conſentit enfin, parcequ'il craignoit de dé-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

dans la Pouille & dans la Calabre ſept mille Cuiraſſiers, prêts à ſe joindre aux Troupes, qu'une Flote Grèque devoit inceſſamment porter en Italie, *Nicéphore* comtoit par là n'avoir plus beſoin de l'amitié d'*Otton*; & ſe plaignoit avec aigreur « de ce que ce Prince ſe » qualifioit *Empereur des Romains*. Il prétendoit que ce » titre n'appartenoit qu'aux » Empereurs Grecs ». Il entre en fureur à la lecture des Lètres de *Jean XIII*, qui l'exhortoit à conſentir au mariage de *Théophanie* avec *Otton II*; & ſes Miniſtres diſent à *Liutprand*, « Que, ſi le *Roi* » *de Germanie* veut avoir » *Théophanie* pour femme de » ſon Fils, il faut qu'il reſti- » tue aux Empereurs Grecs » Rome & ſon Duché, Raven- » ne, l'Exarchat, la Pentapo- » le, & tout ce qui ſe trouvoit » entre Rome & les frontières » de ce que les Grecs poſsè- » doient dans la Pouille & dans » la Calabre; ou que, ſi ſim- » plement *Otton* ne cherche » que l'amitié des Empereurs » Grecs, ſans vouloir unir ſon » Fils avec eux, il faut qu'il » remète Rome en liberté, c'eſt » à dire qu'il ſe dépouille du » titre & de l'autorité d'*Empe-* » *reur des Romains*, parceque » l'intention de *Nicéphore* eſt » de rendre aux Papes tout ce

nous apprend qu'*Otton II* étoit dans cette Ville le 15 de Janvier 981. Il ſe rendit enſuite à Rome, ſuivant l'*Annaliſte Saxon*, avec les deux Impératrices, ſa Mère & ſa Femme, & paſſa les fêtes de Pâque dans cette Ville, où le 18 d'Avril, il fit expédier, en faveur du Monaſtère de Caſaure un *Diplôme*, daté : *Le XIV des Calendes de Mai, l'An DCCCCLXXXI de l'Incarnation du Seigneur, Indiction IX, & l'An XXI du Règne du Seigneur* Otton II, *& XIV de ſon Empire. Fait à Rome dans le Palais près de l'Egliſe du bienheureux* Pierre, *Apôtre.*

Ce Palais, où les Empereurs habitoient, lorſqu'ils alloient à Rome, étoit hors de la Ville. *Ils en uſoient de même*, dit *Muratori*, p. 458, *à Ravenne, à Milan & dans d'autres Villes. C'étoit, je crois, pour leur propre ſureté; peut-être auſſi pour le repos des Citoïens, qu'ils demeuroient ainſi hors des Villes.* C'eſt de cet uſage, qu'on a pris occaſion de ſuppoſer à certaines Villes le privilége de ne point recevoir les Empereurs, ou les Rois d'Italie, dans l'enceinte de

depuis *Louis le Débonaire*, cette Courone ne ſe donoit qu'à Rome; & que les Papes n'avoient jamais commis perſone, pour la doner en leur place? *Ditmar* & la *Chronique d'Hildesheim* diſent bien expreſſément qu'*Otton III* fut ſacré *pour être Roi* (*in Regem*).

Come les Papes, depuis plus de 100 ans, travailloient à s'arroger le droit de diſpoſer de la Courone d'Italie, ainſi qu'ils faiſoient, par uſurpation, de celle de l'Empire; il eſt viſible que *Benoît VII* envoïa l'Archevêque *Jean* Légat à Aix-la-Chapelle pour y couroner Roi d'Italie, *Otton III*, en même tems que ce Prince ſeroit couroné Roi de Germanie par l'Archevêque *Willigis*. Si, dans cette cérémonie, *Jean* fit la principale figure, ce dut être, de la part de *Willigis*, une déférence de reſpect, ou peut-être de ſimple politeſſe, pour le Légat du Siége Apoſtolique.

Mais, come je l'ai déja dit, le Spirituel à part, les Papes n'avoient rien à voir au Roiaume d'Italie, dans lequel Rome & les autres Etats de l'Egliſe n'é-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

1031; & *Muratori* ſe range à cette opinion.

Gaitelgrime, femme de *Waimaire III*, étoit fille de *Pandulf II*, Prince de Bénevent, & ſœur de *Pandulf IV*, Prince de Capoue.

PRINCES de Capoue.

PANDULF, ou PALDULF I, dit TETE-DE-FER, & LANDULF V,

fils de *Landulf IV*, Prince de Capoue & de Bénevent, lequel ſe les étoit aſſociés, le premier en 943, le ſecond en 959; lui ſuccèdent en 961; &, ſans partager ſes Etats, ils règnent enſemble juſqu'à la mort de *Landulf V* en 968; après laquelle *Pandulf* prend pour Collègue ſon fils aîné *Landulf VI*. Il règne avec lui juſqu'en 981, qu'il meurt.

LANDULF VI,

lequel eſt le même que *Landulf IV*, Prince de Bénevent, aſſocié par ſon père *Pandulf I* à cette Principauté de même qu'à celle de Capoue

PAPES.

puis la mort de *Jean XIII*, en 972, juſqu'au tems où l'on place communément l'élection de *Benoît VII*, Rome, déchirée par des Factions, reconnut peu l'autorité des deux Empereurs, dont l'un mourut au commencement de Mai de l'année ſuivante & l'autre fut retenu juſqu'en 980 par une Guerre civile en Allemagne, & par une autre Guerre contre *Lothaire*, Roi de France. Laiſſons donc à part un fait apocrife, qui ne peut être fondé que ſur quelque fauſſe tradition, & qui n'eſt ici d'aucune utilité.

Le P. *Pagi* prouve que *Benoît VII* étoit Pape avant le mois d'Avril 975. C'eſt une choſe inconteſtable, & confirmée par deux *Chartes* des Archives de l'Abbaïe de Subiac. L'une a pour Date: *L'An, Dieu aidant, IV du Pontificat du Seigneur* Benoît, *Souverain Pontife, & Pape univerſel VII; étant Empereur* Otton *couronné de Dieu pacifique Empereur l'An XI; Indiction VI; le ſixième jour du mois de Mars.* Il s'agit là de l'an 978. Si le 6 de Mars de cette année, on comtoit la quatrième année de *Benoît VII*, il avoit été fait Pape avant le 6 de Mars 975. L'autre

PRINCES contemporains.

eſt pas de mon devoir de rechercher ici depuis quand & pourquoi ces quatre *Electeurs*, come Grands Officiers de l'Empire, ſont les Officiers Héréditaires de l'Egliſe de Bamberg. Il me ſuffit de dire que c'eſt une inſtitution, qui ne peut pas être du Roi *Henri II*, parceque de ſon tems les Ducs, depuis Rois de Bohème, Tributaires de la Courone de Germanie, n'étoient pas encore au nombre des Princes Germaniques; qu'ils n'étoient pas encore Grands Echanſons du Roiaume de Germanie; & que d'ailleurs ces Grands Offices n'étoient pas encore héréditaires.

Vers 1016 *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, Oncle maternel d'*Henri*, n'aiant point d'enfans, lui fit, come je dois le dire ailleurs, une Donation de ſon Roïaume, laquelle n'eut point lieu, parceque l'Oncle ſurvécut au Neveu.

Henri, par excès de piété, voulut, vers 1020, ſe faire Moine à S. *Vanne* de Verdun: mais *Richard*, Abbé de ce Monaſtère, ne le voulut point recevoir; & l'obligea de reſter ſur le Trône. *Henri* voulut enſuite être Chanoine de Straſ-

SAVANS & Illuſtres.

plaire au Pape; & parceque *Rathier*, étant ou feignant d'être attaqué d'indiſpoſitions incurables, paroiſſoit n'avoir pas longtems à vivre. On le ſacra donc en 932; &, bientôt après, il guérit. *Hugue*, dit *Rathier* lui-même, *en fut dans une très grande colère; & jura le nom de Dieu qu'en aucun tems de ſa vie, je ne me réjouirais de mon ordination. Il fut homme de parole. Il me fit remettre un petit bordereau de la modique penſion, que je toucherois, tous les ans, ſur les revenus de l'Egliſe; & m'ordona de m'engager par ſerment à ne jamais en demander d'avantage durant ſa vie & durant celle de ſon Fils. Je ſentis toute l'indignité de cet engagement; & je refuſai d'y conſentir.*

En 934, *Arnoul le Mauvais*, Duc de Bavière, fit une tentative, come on l'a vu, pour enlever à *Hugue* la Courone d'Italie; & les portes de Vérone lui furent ouvertes par le Comte *Milon* & par l'Evêque *Rathier*; ce qui les fit juſtement ſoupçoner l'un & l'autre d'être du nombre de ceux dont les ſollicitations avoient fait venir *Arnoul* en Italie. *Hugue*, redevenu maître de Vérone avant

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

» qui leur peut appartenir, » pourvu qu'il recouvre ſa Sou» veraineté ſur Rome, & l'an» cien Droit de confirmer l'é» lection des Papes ». *Otton*, informé de la mauvaiſe réception faite à *Liutprand*, des ridicules prétentions de *Nicéphore*, de la retraite qu'il accordoit aux Fils de *Bérenger*, & de la Flote qu'il envoïoit en Italie, va ravager la Pouille & mètre le ſiége devant Bari, ſans attendre le retour de ſon Ambaſſadeur, que cette précipitation eût mis en danger, ſi les Grecs n'avoient pas reſpecté le Droit des Gens & le Caractère d'Evêque. On ne voit pas ce que firent dans cette conjoncture les Fils de *Bérenger*. On ſait uniquement que *Conrad* reſta tranquille, parceque *Godefroi*, qui fut dans la ſuite fait Archevêque de Milan en 975, ou peut-être *Otton II*, pendant que ſon Père étoit dans la Pouille, lui cèda quelques Terres, ou lui dona quelque Penſion. *Adalbert* rejeta toujours toute propoſition d'accord, & fut toute ſa vie en armes contre les *Ottons*; & *Godefroi*, Prélat fidèle à ces Empereurs, fut ſouvent en guerre avec ce Prince, qui conſerva toujours des intelligences & des partiſans en Lombardie. *Liutprand* ne revint de ſon Ambaſſade, qu'à

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine Femmes, Enfans.

leurs murs. On peut voir, aux *Rois d'Italie*, Art. *Otton I*, les fables impertinentes débitées à ce ſujet par quelques *Chroniques Milanoiſes*.

Otton II étoit le 30 de Septembre à Capoue; & ne s'occupoit que de préparatifs, pour faire la Guerre aux Grecs. Il prit même Salerne, dont le Prince relevoit d'eux. *Herman Contract* dit, ſous cette année (981): *Après avoir parcouru l'Italie*, Otton *entre dans la Campanie avec une Armée, & s'avance juſqu'aux frontières de la Calabre.* On lit dans la *Chronique* de *Loup Protoſpate*, ſous la même année: *Le Roi* Otton *combatit les Saraſins près de Cortone. Il périt en cette occaſion* 40 *mille Africains* (Exagération extravagante), *avec leur Roi, qui s'appelloit* Bulcacim. *Muratori* fait obſerver, p. 459, que ce fait appartient à l'année ſuivante; & que *Loup* a de même anticipé d'un an la mort d'*Otton*, en la plaçant en 982.

On trouve dans le *Panthéon* de *Godefroi de Viterbe*, « Que pen» dant qu'*Otton* ê» toit encore en » Allemagne, il y » eut en pluſieurs » endroits, & ſur» tout point compris; & le Couronement à Aix-la-Chapelle ne parut pas légitime aux Italiens. En effet, juſqu'en 996 les Archives d'Italie n'offrent point d'*Actes*, autres que ceux émanés de la Chancèlerie d'*Otton III*, où les années de ſon règne ſoient marquées. La pluſpart n'ont que l'annee de l'Incarnation. Quelques-uns y joignent l'année du Pape vivant; & d'autres celles de l'Empire de *Théophanie*, mère d'*Otton III* & Régente durant la minorité de ce Prince. On ne commence qu'en 996 à voir dans les *Actes* l'année du règne d'*Otton III*; & ce fut en effet cette année, qu'il fut couroné Roi d'Italie.

Nous devons, dit *Muratori*, T. V, p. 486, *au P.* Mabillon, *la conſervation d'un* Diplôme *de l'Impératrice* Théophanie (qu'il a fait imprimer dans ſes *Annales Bénédictines* ſous l'année 990). *Il eſt en faveur de l'Abbaïe de Farfa, pour lui faire reſtituer la Celle de Ste.* Victoire, *ſituée dans la Marche de Camerino; & fut obtenu par* l'intervention de Jean, Archevêque de Ravenne, & du Prince Hugue, *c'eſt à*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

en 968, règne avec lui jusqu'à la mort de ce Prince en 981 ; & reste seul alors Prince de Capoue & de Bénevent. Il est dépouillé de la Principauté de Bénevent au bout de 6 mois par son cousin germain *Pandulf II*, fils aîné de *Landulf III* & *V*. Il ne règne en tout qu'un an à Capoue, aiant été tué dans une bataille en 982.

Voiés au sujet de sa mort, ce que j'en dis à l'Article de l'Empereur *Otton II*.

LANDENULF, troisième fils de *Pandulf I*, succède, vers la fin de Juillet, ou dans le commencement d'Août 982, à son frère *Landulf VI* ; & meurt assassiné le 20 d'Avril 993, quatre mois après la mort de sa Mère.

Il étoit fort jeune en 982 ; & l'Empereur *Otton II*, en lui promettant l'Investiture de la Principauté de Capoue, voulut, come je l'ai dit, que sa mère *Aloara* fût reconnue Souveraine avec lui. Cette Investiture ne fut donée, qu'en 984, au nom d'*Otton III*.

Aloara mourut, non en 991, come l'a cru *Sigonius* ; mais vers la

PAPES.

Charte est datée : *L'An, Dieu aidant, II du Pontificat du Seigneur* Benoît, *Souverain Pontife, & Pape universel VII, dans la très sacrée Chaire du bienheureux* Pierre ; *l'An IX de l'Empereur* Otton *très pieux & perpétuel Auguste couronné de Dieu ; Indiction IV ; le Xe. jour de Janvier.* Cet Acte est de 976 ; & montre que *Benoît VII* étoit Pape avant le 10 de Janvier 975.

Mais quelques *Chartes* de Ravenne avancent beaucoup l'élection de ce Pape. Le P. *Pierre-Paul Ginanni*, Abbé dans l'ordre de S. *Benoît*, Auteur de *Mémoires* estimés *sur les Antiquités de Ravenne*, rapporte une *Charte* écrite, *L'An dixième du Pontificat du Seigneur* Benoît ; *étant Empereur* Otton *en Italie, l'An XV ; le XXIVe. jour de Décembre ; Indiction X. A Ravenne.* Elle est de 982. Une seconde *Charte*, donée par le *Rossi*, dans son *Histoire de Ravenne*, liv. V, est datée : *L'An sixième du Pontificat du Seigneur* Benoît ; *étant Empereur le Seigneur* Otton, *Empereur couronné de Dieu en Italie ; l'An XI ; le IIe. jour d'Octobre ; Indiction VI.* Ce Document est de l'an 978. Le

PRINCES contemporains.

bourg. C'est une envie, qu'on eut encore soin de lui faire passer ; ensorte qu'il mourut sur le Trône, malgré lui.

C'est peut-être, dit, p. 108, l'Ouvrage que j'ai déja cité deux fois, *de tous les Princes celui qui a fait aux Eglises les plus grandes largesses. Aussi les* Moines Annalistes *le comblent-ils d'éloges. La piété & l'imprudence des* Ottons *& de S.* Henri, *élèvent*, dit-on encore à la p. 112, *le Clergé à un degré de puissance, qui va devenir fatal aux Empereurs & à l'Empire* (aux Rois & au Roiaume de Germanie). *Les plus beaux Droits Régaliens furent accordés aux Evêchés & aux Abbaies. Leurs Avoués les avoient retenus jusqu'alors dans une certaine dépendance des Souverains. Quantité d'Avoueries furent réunies par les* Ottons (II & III & par *Henri*) *aux Eglises même. Ils poussèrent leurs libéralités jusqu'à conférer aux Evêques l'Avouerie Impériale* (Roiale) *des Villes qui étoient situées dans leurs Diocèses. De là cette puissance extraordinaire des Ecclésiastiques, plus formidable aux Empereurs, que celle des Ducs les plus turbulens.*

SAVANS & Illustres.

la fin de l'année, reçut en grace le Comte *Milon* ; fit enfermer *Rathier* dans une Tour à Pavie ; & disposa des revenus de l'Evêché de Vérone, en faveur de son neveu *Manassès*, Archevêque d'Arle.

Si l'on veut en croire *Rathier*, depuis qu'il eût été mis en possession de son Siege, *Hugue* lui fit tendre toutes sortes de piéges, pour avoir un prétexte à le chasser : mais *Rathier*, ambitieux, vindicatif, & peu modeste, mérite-t-il qu'on l'en croie sur sa parole ?

Son Article, dans le T. VI de l'*Histoire litéraire de la France*, est un morceau très bien fait, à quelques Dates près, qui me semblent un peu hazardées. Il est tiré presque tout entier des Ecrits de cet Evêque : mais, en nous le faisant bien connoître, il nous apprend aussi son peu d'exactitude à l'égard des faits.

Je demande pardon aux savans Auteurs de ce grand Ouvrage, si je ne suis pas ici tout à fait d'accord avec eux. Je tire, come ils ont fait, l'Histoire de la première disgrace de *Rathier*, de sa *Lètre* au Pape *Jean XII*. Je l'ai lue avec la plus grande attention, & j'ai cru voir ce que ces

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

la fin de cette année, mécontent des Grecs, & beaucoup plus encore de leur Empereur.

969.

Les exploits d'*Otton I* dans la Pouille & dans la Calabre ſont inconnus. Ce Prince aiant paſſé les fêtes de Noël de l'année précèdente dans la premiè-re de ces Provinces, célèbre celles de Pâque de cette année dans la ſeconde. Il faloit qu'il couvrît les Etats des Princes de Capoue & de Bènevent, qui, devenus ſes Vaſſaux depuis pluſieurs années, l'avoient ſervi fidèlement l'année précèdente, quoique *Sigonius* diſe le contraire; & qu'il ne les laiſsât pas expoſés à la vangeance des Grecs. Le ſiége de Bari continuoit cependant toujours; & ſans doute *Otton* le preſſoit de tems en tems par ſa préſence. Il êtoit certainement dans la Pouille avec la très grande partie de ſes Troupes, lorſque les Grecs le firent avertir que la Princeſſe *Théophanie* êtoit arrivée pour épouſer le jeune Empereur. *Otton* envoie pour la recevoir un Corps de Troupes, avec l'élite de la Nobleſſe qu'il avoit auprès de lui. Les Grecs, qui les attendoient dans une embuſcade, les attaquent. Il en périt beaucoup. Un grand nombre, faits priſoniers, ſont envoïés à Conſ-

» tont à Rome, dif-
» férentes ſédi-
» tions : Que ce
» Prince, arrivé
» tout en colère à
» Rome, reçut les
» plaintes du Peu-
» ple, & ſe fit mon-
» trer les auteurs
» des troubles: Qu'-
» enſuite, au mi-
» lieu d'un grand
» feſtin, auquel
» aſſiſtèrent tous
» les Princes & les
» Barons, lorſque
» les Convives com-
» mençoient à s'é-
» gaier, il fit lire
» le Procès des
» Coupables, aux-
» quels, par ſon
» ordre, on coupa
» ſur le champ la
» tête, ſans que
» perſone osât re-
» muer, parce-
» que l'endroit ê-
» toit de toutes
» parts entouré de
» ſes Gardes; qu'-
» enſuite il invita
» le reſte des Con-
» vives à finir gai-
» ment le repas ».
C'eſt ce que *Sigonius* a copié: mais, come aucun des Hiſtoriens, antérieurs à *Godefroi*, ne parle de cet acte de Juſtice ſi rigoureux & ſi barbare, on ne ſauroit l'admètre ſur la garantie de celui qui nous l'a tranſmis, qui n'écrivoit que vers l'an 1190; qui done partout des preuves de ſon peu d'exactitude; & qui confond quelquefois les actions du Fils avec celles du Père; come il fait, en diſant, *dire* Hugue, *Duc & Marquis de Toſcane, lequel faiſoit ſa cour à cette Impératrice veuve. La Date de ce* Diplôme, *offrant une ſingularité, mérite d'être rapportée ici.* Doné le jour des Calendes d'Avril, l'An DCCCCXC de l'Incarnation du Seigneur, le XVIII de l'Empire de Dame *Théophanie*, Impératrice, Indiction III. A Ravenne. *L'Epoque de* Théophanie *ne commence pas ici de l'année de la mort d'*Otton II, *ſon mari, come le même P.* Mabillon *l'a cru: mais de l'année de ſon mariage, c'eſt à dire, de 972, ainſi que le très ſavant P.* Godefroi, *Abbé de Gotwick, l'a fort bien remarqué* (*Chron. de Gotw.* T. I, p. 224). Il me ſemble qu'on pouroit conclure de cette Date que, du conſentement des Romains, les Impératrices étoient aſſociées par leur couronement à la Puiſſance Impériale; & qu'en conſéquence elles l'exerçoient par elles-même, lorſqu'elles reſtoient Tutrices d'un Fils mineur, à qui l'Empire êtoit deſtiné. Cette obſervation doit trouver encore ailleurs ſon application.

Nous avons vu

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fin de Décembre 992, après avoir montré beaucoup de courage & de prudence dans le Gouvernement de ſes Etats. *Le Cardinal* Baronius *obſerve*, dit *Muratori*, T. VI, *p.* 492, *que cette Princeſſe avoit fait tuer un Comte ſon Neveu, dans la crainte qu'il n'uſurpât la Principauté ſur ſes Fils ; & que pour cette raiſon l'Abbé S.* Nil *lui prédit que ſa poſtérité ne ſubſiſteroit pas ; ce qui ne tarda pas en effet d'arriver.*

Un Fragment d'un Hiſtorien Anonime, inſéré par *Camillo Pellegrino* dans ſon *Hiſtoire des Princes Lombards*, contient le récit de la mort de *Landénulf*. Le voici. *Les* Capouans (c'eſt à dire les *Princes de la Maiſon de Capoue*) *s'aſſemblèrent, & réſolurent de tuer le Prince* Landénulf, *fils de l'illuſtre Prince* Pandulf ; *ce qu'ils firent en effet. Car le Jeudi de la Semaine de Pâque, lorſqu'après la Meſſe ſolemnellement célébrée par l'Archevêque de Capoue, qui ſe nomoit* Aion, *on ſe mêtoit en marche pour aller en proceſſion à S.* Marcel, *come ledit Prince ſortoit de l'Egliſe, les* Capouans, *armés de bâtons &*

PAPES.

P. *Ginanni* produit un troiſième *Acte*, dont la Date eſt : *L'An huitième du Pontificat du Seigneur* Benoît ; *le XIe. jour d'Avril, par l'Indiction VIII* ; ce qui marque l'An 980. Ces trois *Chartes* font *Benoît VII* Pape dès 973 ; la première avant le 24 de Décembre, la ſeconde avant le 2 d'Octobre, & la troiſième avant le 11 d'Avril. C'eſt ce qu'il eſt d'autant plus difficile de concilier avec les opinions reçues, qu'il paroît certain que *Benoît VI*, s'il fut le ſucceſſeur immédiat de *Jean XIII*, ſiégea durant toute l'année 973, à commencer au moins du mois d'Avril.

On ne fait aux cinq *Chartes*, dont j'ai rapporté les Dates, aucune eſpèce de reproche, qui puiſſe les rendre ſuſpectes ; & c'eſt ce qui jète le plus dans l'embaras. *Que dire là-deſſus*, s'écrie *Muratori*, T. V, p. 453, au ſujet des trois *Chartes* de Ravenne ? *Je ne puis imaginer qu'un expédient, que je ſuis le premier à reconnoître pour peu vraiſemblable. Ceux de Ravenne auront confondu les deux* Benoîts, *c'eſt à dire le* VIe *& le* VIIe. (Cette ſorte de confuſion de nom n'eſt pas

PRINCES contemporains.

INTERRÈGNE

depuis le 13 de Juillet 1024, juſqu'au 8 de Septembre de la même année. Pendant ce tems, la Reine *Cunégonde*, veuve d'*Henri*, fut comechargée de la Régence.

Entre pluſieurs Concurrens, qui prétendoient à la Courone, les principaux étoient deux *Conrads*, couſins germains & parens d'*Henri II.* L'un, Duc de Franconie, étoit fils d'*Henri*, Duc de Franconie ; l'autre, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone après ſon Père, étoit fils de *Conrad*, frère de cet *Henri*. Ces deux Frères l'étoient du Pape *Gregoire V* ; & tous trois étoient fils d'*Otton*, Duc de Franconie, lequel étoit né de *Conrad le Sage*, Duc de Lorraine, puis de Franconie, & de *Liutgarde*, fille du premier lit de l'Empereur *Otton I. Conrad le Sage* décendoit, come je l'ai déja dit, de *Werner*, Comte de Rotembourg, frère de *Conrad I*, Roi de Germanie. Les deux Couſins germains, qui s'appelloient l'un & l'autre *Conrad*, convinrent entre eux que la Courone ſeroit pour celui des deux, qui réuniroit le plus de ſuffrages. Les

SAVANS & Illuſtres.

Auteurs n'avoient pas apperçu. Cette *Lètre* fut écrite en 961. *Rathier* y brouille ſi bien les faits, qui concernent ſa première expulſion de ſon Siége & ſon premier retour, que peu d'énigmes ſont plus obſcurs. Voici ce que la réflexion a pu me faire deviner. Je n'ai garde d'aſſurer que je ne me trompe point.

Après deux ans & demi de priſon dans la Tour de Pavie, *Rathier* ſubit un exil de même durée. Enſuite, aiant eu la liberté de ſortir du lieu de ſon exil, il fit divers voïages. Lui même, par un tour oratoire aſſés obſcur, en indique deux ; l'un en Grèce, l'autre en Eſpagne (a). Après qu'il eut erré durant environ 6 ans, il revint en Italie, à la faveur de la révolution arrivée en 945, par laquelle *Hugue* ne fut plus Roi que de nom, & *Bérenger*, Marquis d'Ivrée, autoriſé par tous les Evêques

(a) *Ego ſum, Domine*, dit-il au Pape, *ego quem Græcia Orienti, Hiſpania valet nuntiare Occidenti, ſe vidiſſe aut pallere triſtitia, aut rubere præ verecundia ; quem jam ubique videri, atque ab omnibus, gyrovagum pudet vocari.*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tantinople. Le reſte va porter à l'Empereur la nouvelle de la fourberie des Grecs. Auſſitôt *Gonthaire* & *Sigefred*, deux des plus braves Généraux d'*Otton*, marchent en Calabre. L'Armée Grèque eſt ſurpriſe, & taillée en pièces. Les priſoniers, en grand nombre, ſont renvoïés avec le nés coupé. La Calabre, la Pouille & la Principauté de Salerne ſont miſes à contribution, après avoir été ravagées.

L'Empereur revient enſuite à Ravenne, où *Pandulf Tête-de-Fer*, Prince de Capoue & de Bènevent, le vient trouver, & lui demande quelques Troupes. Il les obtient; & va ſurprendre Bovino, dont il met en déroute la Garniſon, ſortie pour le combatre: mais le Patrice *Eugène*, Général des Grecs en Italie, ſurvient. Le combat recommence. Les Vainqueurs ſont vaincus à leur tour; & *Pandulf*, pris dans la mêlée, eſt embarqué ſur le champ pour Conſtantinople. *Eugène* pourſuit ſa victoire, s'empare d'Avellino, ravage le païs juſqu'à Capoue, & met le ſiége devant cette Ville. Mais, ſa cruauté le rendant odieux à ſes Troupes, elles le renvoient ſous bone garde à Conſtantinople; & reconnoiſſent pour Général le Patrice *Abdilas*, qui les commandoit en ſecond.

« Qu'*Otton II*, a-» près avoir pris » Bènevent, en »emporta le Corps » de l'Apotre S. » *Barthelemi* ». C'eſt ce que des Hiſtoriens anciens diſent d'*Otton III*. Encore le fait eſt-il faux, dit ainſi tout ſimplement, come on le verra dans ſon lieu.

Suivant la *Chronique de Volturne*, l'Empereur *Otton II*, étant ſorti de Rome, paſſa tout l'été dans une Maiſon Roïale, qu'il s'étoit fait bâtir dans le champ de Cedici. Ce champ étoit dans le Comté de Marſi. De là ce Prince alla, come on l'apprend de la *Chronique de Ste. Sophie*, à Salerne. On l'y voit au mois d'Octobre. Il y célébra les fêtes de Noël, ſuivant l'*Annaliſte Saxon*; & non pas à Rome, come le dit *Lambert d'Aſchaffembourg*. J'ai dit plus haut qu'il avoit aſſiégé cette Ville, & qu'il l'avoit priſe. Elle étoit alors au pouvoir de *Manſe*, Duc d'Amalfi, & de ſon fils *Jean*, leſquels en avoient chaſſé *Pandulf*, reſté ſeul Prince de Salerne par la mort de *Pandulf Tête-de-Fer*, dont il étoit le ſecond fils. *Manſe* & *Jean* ſurent ſe faire confirmer la poſſeſſion de cette Principauqu'en quelques endroits du Roïaume d'Italie on fit mention des années du règne d'*Otton II*, à compter du jour de ſon élection, quoiqu'il n'eut pas encore été couroné. Pourquoi n'en uſa-t-on pas de même à l'égard de ſon Fils? J'imagine que ce fut, non ſeulement parceque les Italiens ne regardèrent pas *Otton III* come légitimement couroné Roi d'Italie à Aix-la-Chapelle: mais auſſi parcequ'ils ne le regardèrent pas même come légitimement élu par la Diète de Vérone, l'uſage étant que la Diète pour l'élection des Rois d'Italie ſe tînt à Pavie, & qu'elle ne fût compoſée que des Membres de ce Roïaume. On ne doit pas douter qu'*Otton I*, qui, vers la fin de 962, fit à Pavie quelque ſéjour, n'y tint alors une Diète en règle, dans laquelle il ſe fit donner *Otton II* pour collègue & pour ſucceſſeur au Roïaume d'Italie.

Après *Jean XI*, ce fut *Gerbert*, depuis Pape *Silveſtre II*, qui fut Archevêque de Ravenne. *Baronius* place la priſe de poſſeſſion de ce Siége par *Gerbert* en 996. *Ughelli* la met en 997. Ceux

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

d'épées, tombèrent ſur lui, (Quel ſujet de douleur!) le tuèrent, le dépouillèrent de ſes vêtemens, & le laiſsèrent nu ſur la place. Les Moines du Monaſtère de S. Benoit enlevèrent ſon corps, & l'enterrèrent dans leur Egliſe devant la Sacriſtie. L'Archevêque, ci-deſſus nomé, s'enfuit dans le même Monaſtère, où les Capouans le firent enſuite mourir de poiſon. Il fut inhumé près du Prince. Mais Dieu toutpuiſſant voulut faire connoître à ceux par qui ce Prince innocent avoit été maſſacré, qu'il avoit daigné le recevoir dans ſon Roiaume. Car, un certain jour, certain home, qu'une incommodité rendoit boiteux, vint au tombeau du Prince; & ſe mit à demander inſtamment à Jeſus-Chriſt, que par l'intereſſion du Prince Landenulf, dont le corps repoſoit en cet endroit, & que les ſiens avoient tué ſans en avoir ſujet, il daignât lui rendre ſa première ſanté. Choſe admirable! Il s'endormit auſſitôt ſur la tombe; y paſſa tranquillement la nuit; &, quand le matin fût venu, ſe releva tout auſſi

PAPES.

rare chés les Hiſtoriens, ni dans les Copies des Chartes). Ils auront cru que le premier (Benoît), étant ſorti de priſon, avoit continué d'occuper la Chaire de S. Pierre. C'eſt ce qui leur aura fait attribuer à l'un les années de l'autre; & cela d'autant plus aiſément, que le ſecond ſuivit le premier de très près. Peut-être auſſi ces Chartes doivent-elles faire penſer qu'on n'étrangla point Benoît VI; & qu'il fut rétabli ſur le Siége Apoſtolique.

Je m'arrête à cette dernière réflexion. Elle offre une Conjecture, qui n'eſt pas ſans quelque fondement, & qu'on ne doit pas rejeter ſans examen.

Les Hiſtoriens, come on l'a vu, ne ſont pas d'accord ſur le genre de mort de *Benoît VI.* Ceux qui, come *Herman Contract*, mériteroient le plus qu'on s'en rapportât à leur témoignage, n'étoient pas contemporains; &, par rapport au tems dont il s'agit, ils ne débitent ſouvent, à plus d'un égard, que des Nouvelles, qui s'étoient altérées, en traînant parmi le Peuple.

Regardons come certain que *Boniface VII* uſurpa le Pontificat, pen-

PRINCES contemporains.

autres Concurrens s'étant déſistés; les principaux Princes & Seigneurs d'Allemagne s'aſſemblèrent, le 7 de Septembre, dans une Ile du Rhin, entre Maience & Worms. *Aribon*, come Archevêque de Maience, dona le premier ſon ſuffrage, & ſe déclara pour *Conrad*, Duc de Franconie, ſans doute parcequ'en mourant, *Henri II*, l'avoit recommandé, come digne de lui ſuccèder. Tous les autres Seigneurs unirent leurs voix à celle de l'Archevêque; & les Peuples, aſſemblés ſur les deux bords du Rhin, proclamèrent Roi *Conrad II*, qui fut couroné le lendemain par *Aribon* à Maience.

CONRAD II, dit LE SALIQUE, Duc de Franconie, elu Roi le 7, & couroné le 8 de Septembre 1024 à Maience; meurt le 4 de Juin 1039.

Je rendrai comte de ſon règne dans cette même Colone, *à l'*Epoque *ſuivante, qu'il commencera come* Empereur.

ROIS des Deux-Bourgognes.

CONRAD, dit LE PACIFIQUE, depuis 937, meurt

SAVANS & Illuſtres.

& les Seigneurs, & par *Hugue* lui-même, ſe mit à la tête des affaires ſous le jeune Roi *Lothaire II.*

Hugue cependant travailloit ſous main à recouvrer ſon autorité. L'habileté du Moine *Rathier* lui parut très propre à ſeconder ſes deſſeins. Il lui fit dire, « Qu'il ſe repen-» toit de l'avoir » maltraité, le pria » de le venir trou-» ver; & lui pro-» mit de faire ce » qu'il pourroit pour » le rétablir dans » ſon Siége, ſinon » de lui doner de » quoi le ſouſtraire » à l'indigence ». *Rathier* ſe mit en chemin pour aller trouver ce Prince; & *Bérenger* le fit arrêter. Ce dut être au commencement de 946. *Hugue* quita l'Italie avant le mois de Mai de cette année; & *Bérenger*, après avoir gardé *Rathier* en priſon trois mois & demi, lui rendit la liberté; parcequ'il ne craignoit plus alors que cet Evêque aidât *Hugue* à lui ravir l'autorité, qu'il avoit uſurpée.

Un certain *Milon*, qui vraiſemblablement eſt le Clerc du Diocèſe d'Arle de qui *Rathier* veut parler, gouvernoit alors l'Egliſe de Vérone, come Vicaire de l'Archevêque *Manaſsès*, Adminiſtrateur de cette Egliſe. Il reçut très

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Après 40 jours de siége, ce nouveau Général se retire, à l'approche des troupes d'*Otton*. Les Capouans reprènent aussitôt Avellino, qu'ils réduisent en cendres, parceque les habitans avoient ouvert leurs portes aux Grecs, sans essaïer même de se défendre. *Abdilas* attaque l'Armée d'*Otton* près d'Ascoli: mais il reste sur le champ de bataille, avec 1500 des siens; & les Grecs perdent tous leurs bagages.

970.

OTTON ouvre la Campagne par se porter, avec presque toute son Armée, dans le Duché de Naple, pour punir les Napolitains des cruautés qu'ils avoient exercées à l'égard des Capouans durant le dernier siége. Bientôt après les hostilités cessent dans la Pouille & dans la Calabre, par l'entremise de *Pandulf Tête-de-Fer*, que le nouvel Empereur Grec, *Jean Tzimiscès*, avoit renvoïé de Constantinople, à la prière d'*Otton*.

Celui-ci, qui se plaisoit beaucoup à Ravenne, y fait bâtir un Palais hors des murs.

971.

PANDULF TETE-DE-FER conclut un Traité de paix entre l'Empereur *Otton I* & l'Empereur *Jean Tzimiscès*: & par

té par *Otton*, après qu'il eût pris la Ville. Le tems du siége est connu par un *Plaid*, qui se lit dans la *Chronique de Volturne*, & qui se tint, *Le jour même de Lundi, entrant le cinquième jour de Décembre, Indiction X* (commencée le 1 de Septembre), *sous la Ville de Salerne, où le susdit Empereur se trouvoit hostilement avec ses Vassaux, l'an DCCCCLXXXII du Seigneur, & XIV de l'Empire du Seigneur Otton II.* Un *Diplôme* de ce Prince, expédié le 21 de Décembre en faveur du Chapitre de Lucque, est dit: *Fait auprès de la Ville de Salerne.* Come cette expression n'annonce point d'hostilité, l'on peut en conclure que Salerne fut pris entre le 5 & le 21 de Décembre. Au reste ce *Diplôme* fut fait *auprès de la Ville*, parceque, suivant l'usage des Empereurs de ne point habiter dans les grandes Villes, *Otton* étoit resté logé dans son Camp. S'il y étoit encore le 21 de Décembre, je ne vois pas qu'on puisse douter, qu'il ait passé les fêtes de Noël à Salerne.

Je vais, pour ce qui me reste à faire, concernant qui la reculent jusqu'en 998, se trompent; & leur erreur vient de ce qu'ils supposent, sans fondement, qu'*Otton III* ne vint en Italie qu'à la fin de 997. Il est suffisamment attesté qu'il y étoit avant Paque 996; & qu'il y vint au commencement du printems & même avant la fin de l'hiver. *Sigonius*, *Girolamo Rossi*, *Baronius* l'y font venir dès 995, puisqu'ils placent en cette année l'élection du Pape *Gregoire V*, qui ne fut élu certainement, ou du moins consacré que dans le mois de Mai 996, & qui ne vint en Italie qu'à la suite d'*Otton*, qu'un *Diplôme*, rapporté par *Ughelli*, nous fait voir à Maience le 11 de Novembre 995. Mais, come le remarque *Muratori*, les trois Historiens, que j'ai només, n'étoient pas en état d'être plus exacts qu'ils ne l'ont été, parcequ'ils manquoient de beaucoup de secours, que nous avons à présent.

Les *Annales d'Hildesheim*, copiées par l'*Annaliste Saxon*, parlent en 995 de deux choses importantes; l'une est qu'*Otton* envoïa *Jean*, Evêque de Plaisance, & *Berward*,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ſain, que s'il n'eût jamais eu de foibleſſe aux jambes.

Nous avons vu ci-deſſus les Moines damner le père & le neveu de *Landénulf*. S'ils firent un Saint de celui-ci, fut-ce par forme de dédomagement envers la *Maiſon de Capoue*? *Thraſimond*, Comte de Chiéti & Marquis de Camerino, parent de *Landénulf*, entreprit d'en vanger la mort; & vint, à la fin de Juin, aſſiéger Capoue avec une Armée compoſée de ſes troupes & de celles de *Renaud* & d'*Odériſe*, Comtes de Marſi, qui l'accompagnoient eux-même. Il ne fut que 15 jours devant cette Place, & ne fit qu'en ravager le Territoire. La peſte, qui ſe mit dans la Ville, aiant emporté beaucoup de monde; *Thraſimond* & ſes Alliés craignirent qu'elle ne ſe communiquât à leur Camp.

La nouvelle de l'aſſaſſinat de *Landénulf* étant parvenue à la Cour d'*Otton III* en Allemagne; il chargea *Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane & de Spolète, de tirer de ce meurtre une vangeance éclatante. *Hugue*, aiant uni ſes troupes à celles de

dant que *Benoît VI* étoit en priſon, ſoit que ce fût par lui, ſoit que ce fût par *Creſcentius* que ce Pape eût été renfermé dans le Château S. Ange. *Boniface VII* ne ſiégea qu'un mois; & pendant ce mois le bruit courut que *Benoît VI* étoit mort dans ſa priſon. Les uns dirent d'une manière; les autres, d'une autre. Au bout du mois, une Faction, qui prévalut, dans le moment, ſur celle de *Boniface* & de *Creſcentius*, chaſſa l'*Antipape*; & s'efforça, par une élection tumultuaire, de mètre en ſa place *Donus II*. Alors *Creſcentius* & ſa Faction, pour reprendre le deſſus, s'unirent aux Partiſans, qui reſtoient à *Benoît VI*, qu'on n'avoit dit mort, que pour affermir l'uſurpation de *Boniface*. Ils ſe hatèrent de tirer *Benoît* de priſon; &, ſe trouvant les plus forts, ils le rétablirent ſur le Siége Apoſtolique. *Donus*, ſuccombant avec ſa Faction, ne put pas être conſacré. Voila ſans doute pourquoi l'on ne trouve pas le moindre Monument, qui puiſſe aider à fixer le tems de ſon Pontificat. S'il eût ſiégé 18 mois, come *Platine* le dit; eſt-il croiable qu'il n'eût abſolument rien fait, dont l'on

pour le pluſtôt en 983.

J'ai trouvé dans plus d'un endroit ſa mort placée en 955; mais dans la *Préface* des *Loix d'Otton II*, ajoutées à celles des Lombards, il eſt dit, come on l'a pu voir ailleurs, que ce Prince étoit préſent à la Diète qu'*Otton II* tint à Vérone en 983, dans laquelle ces Loix furent publiées.

RODOLFE III, dit LE FAINÉANT, ſuccède à ſon père *Conrad*, peut-être en 983; & meurt en 1033.

*Je dirai dans l'*Epoque *ſuivante comeut les* Empereurs *de la* Maiſon de Franconie *devinrent ſes héritiers.*

DUCS de Lorraine.

FRÉDÉRIC I, eſt fait en 959, à ce que l'on croit, *Duc de la Haute-Lorraine*, par *Brunon*, Archevêque de Cologne, que ſon frère *Otton I*, Roi de Germanie, avoit fait *Duc de Lorraine*; & meurt en 984.

Dans les deux *Epoques* précédentes, j'aurois du continuer les *Rois de Lorraine*, & paſſer d'eux aux *Ducs*, qui leur ſuccèderent; ce qui m'auroit amené

bien *Rathier*; & feignit de le reconnoître pour ſon véritable Paſteur, bien réſolu pourtant de lui procurer tant de dégouts, qu'il le forceroit à déguerpir. Deux ans ſe paſsèrent ainſi, dans l'eſpace deſquels *Milon* fut ſacré par *Manaſsès*; & come *Rathier* perſiſtoit à dévorer courageuſement tous les affronts qu'on lui faiſoit ſans ceſſe, il fut ſecrètement averti de la part du Roi *Lothaire II*, de ſe retirer en hâte, parceque *Manaſsès* vouloit être maitre à Vérone, & parceque, s'il y reſtoit, *Milon* pouroit le faire, ou tuer, ou mutiler, ou renfermer dans quelque lieu déſagréable. *Rathier* s'enfuit. C'eſt ainſi qu'en 948 il perdit ſon Siége pour la ſeconde fois.

Il ſe retira chés un riche Seigneur en Provence; &, ne voiant pas que les choſes priſſent en Italie un train à l'y faire retourner, il réſolut d'aller à Rome demander juſtice au Pape: mais il n'étoit pas en état de faire les frais du voiage. Par une *Lètre circulaire à tous les Fidèles*, il leur demanda le ſecours de leurs aumônes. Cette *Lètre* n'aiant rien produit; il ne ſongea plus au voiage

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

une des conditions du Traité, la Princeſſe *Théophanie* eſt accordée en mariage au jeune Empereur *Otton II.* La pluſpart des Courtiſans déſapprouvent cette alliance, come un obſtacle au projet d'enlever aux Grecs ce qu'ils avoient encore dans la Pouille & dans la Calabre. *Otton I* au contraire, la deſirant depuis pluſieurs années, paroît l'avoir regardée come un acheminement à l'exécution du même projet. *Théophanie* avoit eu pour père un Empereur; & ſes frères *Baſile* & *Conſtantin* l'étoient actuellement; bien qu'à cauſe de leur jeuneſſe, ils n'en exerçaſſent pas encore l'autorité. Cette Princeſſe apportoit avec elle, ſinon des droits, du moins des prétentions, dont la Politique ſe ſerviroit pour doner un air de juſtice à l'intention d'enlever aux Grecs des Etats, ſur leſquels on n'avoit réellement aucun droit. *Otton I* envoie en ambaſſade à Conſtantinople *Géron*, Archevêque de Cologne, avec deux Evêques & quelques Ducs & Comtes, pour être préſens à la ratification du Traité par *Jean Tzimiſcès*, & pour faire en forme la demande de *Théophanie.*

Jean Tzimiſcès, ſe diſpoſant à tâcher de reprendre Jéruſalem ſur les Saraſins d'Aſie; l'objet que je me propoſe ici, laiſſer parler *Muratori*, qui dit, p. 462: *Au mois de Mars de la préſente année* (982), *on trouve l'Empereur* Otton *à Tarente. Il y confirme à* Odelric, *Evêque de Crémone, la poſſeſſion des Biens de ſon Egliſe. Les caractères chronologiques de ce* Diplome (rapporté dans les *Antiquit. d'Ital.* Differt. 62) *ſont tels*: Doné le XVII des Calendes d'Avril (16 *de Mars*), l'An DCCCCLXXXII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction X, (*l'An*) XX du Règne du Seigneur *Otton II*, & XIIII (*il faut* XVI) de ſon Empire. *Il y étoit encore le* XIV des Calendes de Mai (le 18 d'Avril), *come on le voit par un autre de ſes* Diplômes *en faveur de* Jean, *Evêque de Salerne, lequel j'ai fait imprimer* (ibid. Diſſertat. 51).

Léon d'Oſtie (liv. II, ch. 10) *écrit qu'*Otton vint à Capoue, ſe rendit enſuite à Tarente, puis à Métaponte, enfin en Calabre, & retourna très heureuſement dans ſes Etats. L'An du Seigneur DCCCCLXXXIII, aiant raſſemblé une grande Armée, il vint une ſeconde fois en Evêque de Wurtzbourg, Ambaſſadeurs à Conſtantinople, pour y demander en mariage une Princeſſe du ſang des Empereurs; l'autre, que *les Légats du Siége Apoſtolique invitèrent, ſuivant les vœux unanimes des Romains & des Lombards*, Otton *à venir en Italie.* Elle avoit beſoin de ſa préſence. Son éloignement de ce païs avoit occaſioné beaucoup de troubles; & des gens puiſſans uſurpoient ſans ceſſe les biens des Egliſes. Le Peuple de Milan s'étoit révolté contre *Landulf*, ſon Archevêque, & l'avoit forcé de ſortir de la Ville. L'inſolence de *Creſcentius* & du Sénat avoit obligé le Pape *Jean XV* à s'enfuir de Rome. Je parle de ces évènemens ſous les années auxquelles ils appartiènent. Ce fut donc à la ſollicitation du Pape, des Romains & des Lombards, qu'*Otton III* vint en Italie. Mais il eſt à propos de laiſſer ici *Muratori* diſcuter un peu ce qui concerne les troubles de Milan.

Sigonius, dit-il p. 489, *place en* 990 *les révolutions arrivées entre l'Archevêque* Landulf *& le Peuple de Milan. M.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Thrasimond & des Comtes de Marsi, vint assiéger Capoue; & la pressa si vigoureusement, qu'il força les habitans à lui remètre les Conjurés. Six furent pendus, & les autres périrent par différens supplices.

LAIDULF,

cinquième fils de *Pandulf I*, est fait Comte, ou Prince de Capoue, vraisemblablement à la fin de Juin 993, par *Hugue I*, Duc & Marquis de Toscane, come Commissaire de l'Empereur. En 999, il est destitué par *Otton III*, qui l'envoie en exil.

Sa disgrace vint de ce que l'on découvrit qu'il avoit eu part à la Conjuration contre son frère *Landénulf*.

L'Auteur de la *Vie de S. Nil, Abbé*, dit, « Que ce » Saint avoit prédit que *Laidulf* » seroit le dernier » du sang d'*Aloara*, qui règnerroit à Capoue ». On a déja vu que ces sortes de prédictions ne coûtent rien à faire après l'évènement.

Le même Auteur accuse *Laidulf* d'avoir fait crever les yeux à son parent *Manson*, Abbé du Mont-Cassin. Voïés aux *Sav. & Illustr.* l'Art. de cet Abbé.

PAPES.

Histoire eût pu parler; & qu'il ne se trouvât pas de lui quelque Acte d'autorité, soit Concile, soit Bulle, soit Bref, ou du moins quelque *Charte* datée de la première, ou de la seconde année de son Pontificat? *Donus II* fut illégitimement élu Pape; & sa Faction fut trop foible pour le soûtenir & le faire consacrer. Ainsi, loin de chercher à déterminer sa place parmi les Papes, il seroit plus à propos de le raier de leur catalogue.

Benoît VI continua donc d'être Pape; &, come le bruit avoit couru qu'il étoit mort, on s'imagina dans les païs étrangers, qu'après l'expulsion de *Boniface VII*, un autre *Benoît* avoit été fait Pape. Il faut observer que toute cette succession des Papes d'alors ne nous est connue que par des Ecrivains étrangers à l'Italie, dont aucun n'étoit contemporain. *Benoît VI* & *Benoît VII* sont donc un seul & même home..

Observons encore, que des cinq *Chartes*, annoncées ci-dessus, toutes dressées pendant le Pontificat de celui qu'on appelle communément *Benoît VII*, les trois de Ravenne le nomment simplement *Benoît*,

PRINCES contemporains.

par dégrés à ce qui doit faire ici mon objet, c'est à dire aux *Ducs* de ce qui porte encore aujourd'hui le nom de *Lorraine*. Je répare ma faute.

On peut se rappeller que les Etats, qui furent le partage du Roi *Lothaire*, second fils de l'Empereur *Lothaire I*, & qui furent, à cause de lui, només le *Roïaume de Lorraine*, étoient composés des Païs renfermés entre le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut & le Rhin.

Ce Roi mourut, sans Fils légitimes, en 869; & sa succession appartenoit à l'Empereur *Louis II*, son frère aîné: mais leur oncle *Charle le Chauve*, Roi de France, profitant d'une Guerre qui retenoit cet Empereur en Italie, s'empara de tout le Roïaume de Lorraine.

En 870, *Louis II*, Roi de Germanie, frère aîné de *Charle le Chauve*, le força de partager avec lui ce Roïaume; & se fit céder les Villes d'Aix-la-Chapelle, Capitale de tout le Roïaume, de Cologne, de Trèves, de Mets, d'Utrecht, de Strasbourg & de Bâle, & tous les autres Districts situés à la droite du Mont-Jura, des montagnes de Vôge, de la Moselle, & de l'Ourte, petite riviere qui coule dans le Lu-

SAVANS & Illustres.

de Rome; & le Seigneur, qui lui donoit retraite, lui procura, si ce n'est un Evêché, l'Administration d'un Evêché de Provence. Mais, come il avoit le don de ne plaire nulle part; il fut obligé de quiter cet Evêché, pour retourner à Laubes; & ce dut être en 950.

A peine y fut-il un an, qu'il en sortit pour aller à la Cour d'*Otton I*, Roi de Germanie, où *Brunon*, Archevêque de Cologne, & frère de ce Prince, attiroit de tous côtés des Savans pour profiter de leurs lumières. *Rathier* aida ce Prélat dans les études auxquelles il s'appliquoit alors; &, par reconnoissance, *Brunon*, en 953, lui fit avoir l'Evêché de Liége.

Rathier, pour me servir d'une Phrase commune, ne fut point Prophète dans son païs. Il y déplut encore plus qu'il n'avoit fait ailleurs. Il falut qu'il abdiquât, & son Siége fut rempli par un autre en 956.

Il rentra dans son Monastère de Laubes, & n'y resta qu'environ deux ans. Son inconstance, ou son ambition le fit retourner auprès d'*Otton I*, qu'il suivit en 961, lorsqu'il alla se faire couroner Roi d'Italie. Il croïoit que l'autorité du nouveau

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON I, & d'OTTON II.

Pierre Candien IV, Doge de Veniſe, *Vital* ſon frère, Patriarche de Grado, *Marin*, Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe, les autres Evêques, le Clergé & le Peuple de Veniſe tiènent une Aſſemblée générale, dans laquelle, pour ſatisfaire cet Empereur, & ſans doute par ſon ordre, ils font un *Décret* ſolemnel, par lequel « ils défendent à tout Vénitien » de porter chés les Saraſins » des Armes, du Fer, du Bois » de conſtruction, & rien de » tout ce qui pouvoit leur ſer» vir en guerre contre les Chre» tiens; ſous peine de 100 li» vres d'or, & de la vie pour » ceux qui ne ſeront pas en » état de païer cette Amande ». Défenſe juſte, ou du moins bienſéante, confirmée depuis par un grand nombre d'Ordonnances, à Veniſe & dans les autres Etats Chretiens: mais mal obſervée partout.

972.

Les deux Empereurs *Otton* paſſent les fêtes de Pâque à Rome. Ils s'étoient rendus en cette Ville pour attendre *Théophanie*, qui venoit d'arriver en Calabre, avec un ſuperbe cortége & de magnifiques préſens à diſtribuer à toute la Cour des Empereurs. *Otton I* envoie au devant d'elle *Thierri*, Evêque de Mets, qui l'amène à

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Calabre, pour combatre les Saraſins. *Il y a peu d'exactitude dans ces paroles, ou, pour mieux dire, dans le Texte, que nous avons. L'année eſt ici défectueuſe, puiſqu'il eſt certain que ce fut cette année 982, & non la ſuivante, que ſe dona la bataille dont* Léon d'Oſtie *parle enſuite.* Romoald de Salerne *dit qu'*Otton II, *partant de Salerne*, alla par l'Abbruzze (a) & la Lucanie en Calabre, combatit les Saraſins près de Style, petite Ville de Calabre, les vainquit, & prit auſſi Reggio. *Nous avons vu, ſous l'année précédente, que* Loup Protoſpate *dit que la bataille livrée par l'Empereur aux Saraſins, eut pour les Chretiens une heureuſe iſſue, & qu'il reſta 40 mille Saraſins ſur le champ de bataille.. Mais ces Auteurs & d'autres ne ſe trompent pas moins pour le fait, que pour le tems.*

On ne peut pas détacher de cette

(a) Le Texte Latin porte: *per Brixiam*; & *Muratori* met en Parenthèſe (peut-être *Brutios*). Je crois que cette correction, propoſée en doutant, eſt abſolument néceſſaire.

Saſſi, *dans ſes* Notes *ſur cet Hiſtorien, eſt d'avis que* Landulf *fut fait Archevêque en 980; ce qui s'accorde avec un Manuſcrit de l'Hiſtorien* Arnulf, *conſervé dans la Bibliotheque d'Eſte. Il ajoute que les diſſentions, dont il s'agit, arrivèrent en 982; & qu'*Otton II, *à leur occaſion, fit le ſiége de Milan. Je ne riſquerai pas de propoſer aucun de ces faits, parce-qu'à l'égard du tems l'Hiſtoire nous laiſſe dans les ténèbres. Je prendrai ſeulement la liberté de dire ici* (ſous l'année 991), *avec quelque lueur de vraiſemblance, qu'*Otton III *étant encore trop jeune, ſa Mère étant morte, & ſon aieule* Adélaïde *étant paſſée en Allemagne, le Peuple de Milan put alors prendre les armes contre ſon Archevêque. Cela poſé, voici come* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois, raconte la choſe.* « *Du* » *tems d'*Otton I, » Bonizon de Car» cano *jouiſſoit à* » *Milan d'un très* » *grand crédit. Le* » *Siége Archiépiſ*» *copal de cette* » *Ville ſe trou*» *vant, en 980,* » *vaquer par la* » *mort de l'Arche*» *vêque* Godefroi,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

ADÉMAIRE eſt mis en 999, par *Otton III*, en la place de *Laidulf*: mais, quatre mois après & dans la même année, il eſt chaſſé par le Peuple de Capoue.

Dans la *Chronique* de *Léon d'Oſtie*, cet *Adémaire* eſt qualifié, *Nobilis Capuanus* (*Noble Capouan*); ce qui ſemble dire qu'il étoit né du Sang des *Princes de Capoue*. On peut croire qu'*Adémaire* étoit de leur Maiſon: mais on ne ſait rien d'ailleurs de ce qui le concerne.

LANDULF VII, dit DE Ste-AGATHE, ſecond fils de *Landulf V* & neveu de *Pandulf Tête-de-Fer*, eſt élu par le Peuple, avant la fin de 999, pour remplacer *Adémaire*; & meurt le 24 de Juillet 1007.

On le nomoit *de Sainte-Agathe*, parcequ'il étoit Comte de la Ville de ce nom.

Je n'ai pas pu comprendre pourquoi *Muratori* nome ce Prince *Landulf IV*. Au reſte rien n'eſt moins exact que tout ce qu'il dit de la ſucceſſion des Princes de Capoue & de

PAPES.

ſans ajouter *VI* ou *VII*; & les deux de Subiac diſent *Benoît VII*. Ce n'eſt point une défectuoſité dans celles de Ravenne. Beaucoup de *Chartes*, en marquant l'année du Pontificat du Pape ſiégeant, & celle de l'Empire ou du Règne du Prince règnant, les nomment ainſi, ſans ajouter le *quantième du nom*.

Tout cela préſuppoſé, nous pouvons, ſans rien attribuer à des fautes de Copiſtes, ſi ce n'eſt *Benoît* dit *VII* au lieu de *VI* dans les *Chartes* de Subiac, comprendre aiſément pourquoi le Pontificat du *Benoît*, nomé par nos cinq *Chartes*, commence, ſelon celles de Ravenne en 973; &, ſelon celles de Subiac en 975. La raiſon m'en paroît bien ſimple. C'eſt qu'à Ravenne on comte les années de ce Pape dès le tems de ſon élection, & de ſa conſécration, ou de ſon intronifation; & que dans le Diſtrict de Subiac, Monaſtère Impérial, obligé par cette qualité de ſe conformer à ce qui ſe faiſoit à la Cour de Germanie, on ne comte les années de ce Pape que du jour que ſon élection & ſa conſécration, ou pluſtôt ſon intronifation, eurent été rendues

PRINCES contemporains.

xembourg & va, près de Liége, ſe jéter dans la Meuſe. *Charle* garda les Diſtricts de Viène en Daufiné, de Lion, de Beſançon, & tout le reſte de ce qui ſe trouve à la gauche des mêmes limites.

Louis le Bègue, fils & ſucceſſeur de *Charle le Chauve* à la Courone de France, jouit de la part de ſon Père.

Louis le Germanique aiant partagé ſes Etats entre ſes trois fils, *Carloman*, Roi de Bavière, *Louis*, Roi de Saxe, & *Charle le Gras*, Roi de Souabe; *Louis* eut la part de ſon Père au Roïaume de Lorraine.

Louis & *Carloman*, fils de *Louis le Bègue*, lui ſuccèdèrent enſemble, après ſa mort en 879. *Louis*, Roi de Saxe, qui leur conteſtoit leur légitimité, leur déclara la guerre; & ces deux jeunes Rois ſe virent dans la néceſſité d'acheter la paix, en cedant leur part du Roïaume de Lorraine au Roi de Saxe, qui les reconnut alors pour Fils légitimes de *Louis le Bègue*.

Ce même Roi de Saxe étant mort, en 882; les Lorrains voulurent, les uns ſe rendre, les autres ſe doner à *Louis III*, Roi de France: mais, obligé de ſecourir ſon frère *Carloman*, qui faiſoit la

SAVANS & Illuſtres.

Roi lui feroit recouvrer le Siége de Vèrone: mais il étoit occupé par un Petitneveu de *Milon*, cet Intrus, qui l'avoit force de s'enfuir en 948. Le nouvel *Intrus* avoit acheté de *Manaſsès*, dit *Rathier*, l'Evêché de Vèrone, avec Diſpenſe du Pape: mais on ne ſauroit en croire *Rathier* ſur ſa parole. *Otton*, n'oſant pas commencer ſon règne par déplacer ce nouvel Intrus, *Rathier* eut recours au Pape *Jean XII*; & dans le même tems il réclama, par une *Lètre circulaire*, le ſecours & la protection de tous les Evêques d'Italie, de France & d'Allemagne. D'une part *Jean XII*, de l'autre un Concile, que l'on ne connoît pas, décidèrent que *Rathier* étoit le véritable Evêque de Vérone. Mais l'Intrus étoit en poſſeſſion; &, quand *Rathier* revint à Vèrone, il le fit arrêter, le dépouilla de tout ce qu'il avoit, & le mit en priſon. *Otton*, qui pour lors étoit Empereur, voïant ſon autorité bien affermie, remit *Rathier* en poſſeſſion de ſon Siége. Ce fut à la fin de 962.

Rathier, qui n'avoit point adopté pour ſon uſage les Caractères de la Charité, ſe rendit inſupportable à ſon

Digitized by Google

EVÉNEMENS ſous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Rome; & le mariage ſe célèbre le 14 d'Avril, Dimanche de l'Octave de Pâque, avec beaucoup de magnificence, au grand contentement des Princes & des Seigneurs d'Allemagne & d'Italie, qui d'abord avoient déſapprouvé ce mariage : mais dont la Princeſſe avoit, à ſon arrivée, gagné les cœurs par les charmes de ſa beauté, de ſon eſprit & de ſon éloquence; peut-être auſſi par la richeſſe de ſes préſens. Enſuite l'Empereur *Otton I*, avec ſon Fils & ſa Bru, quite l'Italie qu'il laiſſe en paix; & retourne en Allemagne, après une abſence d'environ ſix ans.

Azzon, fils d'un Marquis *Thraſimond*, qui doit être *Thraſimond III*, lequel en 959 étoit Duc & Marquis de Spolète & de Camerino, remporte près de Tarente, avec 6000 homes, une victoire ſignalée ſur 14000 Saraſins.

Les Saraſins du Freînet, que le Roi *Hugue* avoit diſperſés dans les montagnes du côté de la Bavière, étoient inſenſiblement revenus, les uns après les autres dans leur anciène demeure; &, depuis pluſieurs années, ils ravageoint tout leur voiſinage, come ils avoient fait auparavant. *Wittichind*, dans ſes *Annales*, rapporte une *Lètre* d'*Otton I* aux Barons de Germanie, écrite le 18 de *année* (982) *la bataille entre* Otton *& les Saraſins; & l'Empereur d'Occident y fut vaincu, loin d'y être vainqueur. Nous avons dans* Ditmar, *dans* Herman Contract, *dans* Epidamne, *dans l'*Annaliſte Saxon, *& dans d'autres, le véritable récit de ce malheureux évènement. Il faut ſavoir à ce ſujet que, dès que les Empereurs Grecs* Baſile *&* Conſtantin *eurent pénètré, que l'Empereur* Otton II *envouloit aux Etats, qu'ils poſsèdoient dans la Pouille & dans la Calabre, ils lui dépêchèrent des Ambaſſadeurs, pour le détourner de ce deſſein. Leurs exhortations & leurs prières n'en aiant obtenu rien; ils appellèrent à leur ſecours les Saraſins de Sicile & d'Afrique, & leur promirent une forte paie & des préſens. Les Saraſins ſaiſirent l'occaſion avec joie, come ne ſouhaitant rien plus que de mètre le pied librement en Calabre. Peut-être la guerre, qui ſe préparoit, les intéreſſoit-elle eux-même. Peut-être poſsèdoient-ils déja dans ces Provinces quelque Ville, quelque Forteresſe. Ils aſſemblèrent pour l'intérêt des Grecs, &* » Bonizon *parvint,* » *à force d'argent,* » *à faire doner cet* » *Archevêché par* » *l'Empereur à ſon* » *fils* Landulf, *con-* » *tre l'intention* » *du Clergé & du* » *Peuple de Milan,* » *auxquels il ap-* » *partenoit d'élire* » *l'Archevêque. Ce* » *fut pour cela que* » *la haine, qu'on* » *lui portoit, s'ac-* » *crut de jour en* » *jour* ». Cependant, *Landulf* aiant été durant un petit nombre d'années Archevêque, ſon Père fut aſſaſſiné dans ſon lit par un certain Eſclave de *Tazon*; ce qui fit qu'il s'enfuit promtement auprès de l'Empereur *Otton (II).* « *Ce Prince vint,* » *à la prière de* » *l'Archevêque,* » *faire le ſiége de* » *Milan. Une vi-* » *ſion fit rentrer* » Landulf *en lui-* » *même; & fut cau-* » *ſe qu'aiant fait* » *venir beaucoup* » *de Nobles, il* » *conclut avec eux* » *un accord infâ-* » *me, par lequel* » *il leur cèda, ſoit* » *en Fief, ſoit à* » *rente, les digni-* » *tés de ſon Egliſe* » *& les Cures de* » *ſon Diocèſe* ». *Mais* Arnulf, *Milanois, Ecrivain plus exact, & contemporain, dans le ſiècle ſuivant, de l'Hiſtorien* Landulf, *ne fait aucune mention de ce ſiége; & les*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

Bènevent, décendus d'*Aténulf I.*

PANDULF II,

&

PANDULF III.

Le premier succède à son père *Landulf de Sainte-Agathe* au mois de Juillet 1007. Il prend pour collègue, en 1009, son oncle paternel *Pandulf II*, Prince de Bènevent, lequel est *Pandulf III*, come Prince de Capoue. Ce dernier étant mort en 1014, *Pandulf II*, en 1016, s'associe son cousin germain *Pandulf IV*, second fils de *Pandulf III*, dont le fils aîné fut *Landulf V*, Prince de Bènevent. En 1020 *Pandulf II* prend encore pour Collègue *Pandulf V*, fils de *Pandulf IV*. Il règne avec le Père & le Fils jusqu'en 1022, qui doit être l'année de sa mort. Dumoins depuis cette année, il n'est parlé de lui nulle part.

Il n'eut point d'enfans.

Cependant un ancien Monument historique, cité par le *Pellegrino*, dit que *Pandulf II* fut l'aieul de *Landulf VIII.* En ce cas *Pandulf V*, père de ce *Landulf*, étoit fils de *Pandulf II*, & non de *Pandulf IV*. En conséquence,

PAPES.

légitimes par l'approbation de l'Empereur, auquel, dans le fort des troubles, on n'avoit pas eu recours pour faire confirmer l'élection. J'ajoute que, si l'on comta les années de *Benoît* à Ravenne dès le tems de son élection, quoique cette Ville, ainsi que l'Exarchat, ne fût point alors en la possession des Papes; ce ne put être que parceque les Archevêques de Ravenne étoient dans une dépendance particulière du Saint Siége, puisqu'ils étoient obligés d'aller à Rome se faire sacrer par le Pape. Ainsi voïons-nous que la date d'un Concile, que l'Archevêque *Honestus* tint à Marzaglia, Territoire de Modène, Diocèse de Parme, commence par marquer l'année du Pape. La voici. *L'An DCCCCLXXIII de l'Incarnation du Seigneur, Premier de l'Apostolat du Seigneur* Benoît, *Huitième de l'Empire du Seigneur* Otton, *Troisième du Pontificat du Seigneur* Honestus, *Métropolitain de Ravenne.* On peut encore, en passant, remarquer qu'ici le nom de *Benoît* est seul, sans être accompagné du nombre *VI.*

Il résulte de tout ce qui précède, que *Benoît VI*,

PRINCES contemporains.

guerre à *Boson*, lequel, dès 879, s'étoit fait Roi de Provence, ou de Bourgogne Cisjurane; il craignit d'avoir guerre lui-même avec *Charle le Gras*, devenu, par la mort de ses Frères, Roi de Germanie & d'Italie. Il refusa donc de se prêter aux vœux des Lorrains; & *Charle* s'empara de leur Roïaume.

Ce Prince fut ensuite Empereur & Roi de France. Il perdit en 887 tous ses Etats par le *Décret de déposition*, que la Diète de Tribur osa prononcer. *Arnoul*, son neveu, fils naturel de son frère aîné *Carloman*, & l'auteur de la Conspiration formée contre lui, fut, dans la même Diète, déclaré Roi de Germanie & de Lorraine.

Il se défit du dernier de ces Roiaumes en 895, dans la Diète de Worms, en faveur de son fils naturel *Zwentébald*, qui destitua *Reinier*, le *premier Duc de Lorraine*, que nous connoissions; & ce Duc alla chercher une retraite en France auprès du Roi *Charle le Simple*. Le Roïaume de Lorraine étoit alors considérablement diminué. C'étoit principalement à ses dépens, que *Rodolfe*, premier Roi de Bourgogne-

SAVANS & Illustres.

Diocèse; & son Clergé, par représailles, lui causa tant de chagrins, qu'après avoir été présent au Concile de Ravenne en Avril 967, il ne crut pas pouvoir rester plus longtems en sureté dans sa propre Eglise, qu'il abandonna pour retourner à Liége.

Au reste, si son zèle pastoral n'avoit été d'aucune utilité pour ses ouailles, son attention à ses propres affaires l'avoit mis en état d'emporter d'Italie de très grosses sommes. On l'accuse de s'en être servi, pour acheter de *Lothaire*, Roi de France, les Abbaïes de *Hautmont* & de S. *Amand*. D. *Mabillon* a pris à tâche de l'en justifier.

Quoi qu'il en soit, *Rathier* ne coucha qu'une nuit à S. *Amand*; &, dès le lendemain, il en fut si dégoûté, qu'il choisit pour séjour *Alne*, Terre, qui dépendoit de l'Evêché de Liége, & dont l'Evêque *Eracle*, son Disciple, avoit bien voulu lui céder la jouissance.

Il en sortit quelque tems après pour aller à Hautmont, où même il fit transporter les Ornemens d'Eglise & les Meubles précieux, dont, à son arrivée d'Italie, il avoit fait présent à l'Abbaïe

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Janvier 968, *en Campanie près de Capoue*, par laquelle il leur mandoit, « Qu'il attendoit que des Ambaſſadeurs » de l'Empereur Grec (*Nicéphore Phocas*) lui vinſſent » demander la paix : mais que, » s'il n'en venoit pas, il eſpéroit que ſes armes chaſſeroient les Grecs de la Pouille & de la Calabre : Que, ſi » l'on convenoit enſuite avec » lui des conditions de la paix, » & qu'on lui donât la Femme » qu'il avoit demandée pour » ſon Fils; ſon intention étoit » de paſſer alors avec toute » ſon armée au Freînet, & » d'en chaſſer les Saraſins ». Nous avons vu ce qui l'avoit empêché d'exécuter ce projet; & s'il n'y penſa pas auſſitôt après le mariage de ſon Fils, c'eſt qu'apparemment ſa préſence étoit néceſſaire en Allemagne. Un autre Prince remplit à cet égard ſes intentions. *Guillaume*, Comte de Provence extermine, cette année, les Saraſins du Freînet; & l'Hiſtoire n'en parle plus.

973.

OTTON I, par ſa mort arrivée le 7 de Mai, laiſſe *Otton II* ſeul Empereur, & Roi d'Italie & de Germanie.

C'eſt peut-être en cette année que *Pandulf Tête-de-fer*, voulant punir les Napolitains *vraiſemblablement pour leur propre défenſe, une Flote très conſidérable. L'Empereur* Otton *avoit une très grande Armée de ſes Saxons, avec un gros corps de Bavarois & d'Allemans.* Otton, *Duc de Bavière & de Souabe, fils de ſon frère* Liutulf *étoit, en perſone, venu ſervir ſous lui. De plus ceux de Bénevent, de Capoue, de Salerne & d'autres endroits d'Italie concouroient à l'augmentation de ſes forces. Sa première entrepriſe fut le ſiége de Tarente, Ville poſſédée & défendue par les Grecs; &, come* Ditmar *le dit*, il la prit en peu de jours, après l'avoir attaquée vigoureuſement. *Il continua ſa marche en Calabre, pour en venir aux mains avec les Saraſins. Du premier choc, il les mit en fuite & les força de ſe retirer dans une Ville. Ils en ſortirent enſuite en très bon ordre, & l'on en revint aux mains avec fureur. Les Chretiens firent un grand carnage de ces Infidèles, rompirent leurs Eſcadrons, & mirent le reſte en fuite. Mais pendant que les Chrétiens ſe débandent & ramaſſent les dépouilles ſur le champ de bataille, Ecrivains Allemans, qui parlent de toutes les actions remarquables d'*Otton II, *ne diſent rien non plus de ce même évènement. Je ne ſais donc pas ſi l'on doit à ce ſujet s'en rapporter à l'Hiſtorien* Landulf. *Il me paroit plus ſur de s'en tenir au récit d'*Arnulf, *qui détaille ces faits avec des circonſtances différentes.* C'eſt d'après cet Hiſtorien, que je parle, ſous l'année 991, de la querèle de l'Archevêque *Landulf* avec ſon Peuple. *Arnulf* ne dit pas un mot, ni d'*Otton II*, ni du ſiége de Milan; *& par conſéquent*, dit *Muratori*, p. 491, *il ſe pouroit que ces troubles fuſſent arrivés pendant l'éloignement & la Minorité d'*Otton III.

Sigonius, qui n'a ſuivi que *Landulf l'Ancien*, a cependant bien ſenti que ces choſes ne pouvoient pas appartenir au règne d'*Otton II*. C'eſt pourquoi les tranſportant à celui d'*Otton III*, il place en 990 le commencement des troubles, qu'il fait durer entre l'Archevêque *Landulf* & le Peuple de Milan juſqu'en 994, que *Landulf*, aiant raſſemblé beaucoup de troupes, vint livrer au

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.	PAPES.	PRINCES contemporains.	SAVANS & Illustres.

tout ce que je dirai dans l'Art.suiv. des différentes disgraces de *Pandulf IV*, devroit être dit de *Pandulf II*, qui ne seroit mort qu'en 1050. J'avois d'abord adopté ce sistème, en dressant cette *Liste*: mais, considérant ensuite que le *Pellegrino* dit que beaucoup d'anciènes *Chartes* attestent que *Pandulf II* mourut sans avoir d'héritiers, dont il fut père; il m'a semblé que, lorsque ce Monument historique, cité plus haut, fait *Pandulf II* aieul de *Landulf VIII*, il faut entendre qu'il en étoit l'Aieul adoptif. Ce Prince, qui n'avoit point d'enfans, adopta, sans doute, *Pandulf V* pour fils, lorsqu'il le déclara son collègue en 1020. Cette réflexion m'a fait revenir au sentiment du *Pellegrino* & de *Muratori*, qui mètent sur le comte de *Pandulf IV* tout ce que j'en dis dans les Articles suivans, & sous différentes années dans le cours de cet Ouvrage.

PANDULF IV & PANDULF V.

Le premier fils aîné de *Pandulf*, II parmi les Prin-

de qui l'on ne nous apprend rien, sinon qu'il étoit Romain, n'est autre que *Benoît*, aussi Romain, neveu du Patrice *Albéric*, Evêque de Sutri, duquel, par la raison que j'ai dite, on ne comta dans quelques endroits le Pontificat que de 975; que ce fut cet Evêque de Sutri, devenu Pape au commencement de 973, qui fut renfermé dans le Château S. Ange; que ce fut sur lui que *Boniface VII* usurpa le Pontificat; que ce fut lui qu'on fit passer pour mort dans sa prison; enfin que ce fut lui, qu'on sortit de prison, pour empêcher l'effet de la prétendue élection de *Donus II*, & qui recouvra le Pontificat.

Mais qu'on se souviène que je veux uniquement offrir des possibilités, qui ne sont pas hors de vraisemblance, & qui servent à confirmer une conjecture, qui m'a paru ne devoir pas être absolument rejetée. Ce qui sert encore à l'appuier, c'est que l'Histoire ne nous apprend absolument rien de *Benoît VI*, qu'on dit communément avoir siégé de la fin de 972, jusque dans les premiers mois de 975; & dont *Platina* fait durer le Pontificat 18 mois.

Transjurane, avoit, en 888, formé ce nouveau Roïaume.

Zwentebald étant mort sans héritiers, en 900; son frère *Louis II*, fils légitime & successeur d'*Arnoul* à la Courone de Germanie, hérita du Roïaume de Lorraine; & rétablit le Duc *Reinier*, que l'on voit gouverner ce païs en 906 & 907.

Louis II, dernier Roi de Germanie de la postérité masculine & légitime de *Charlemagne*, mourut, sans avoir été marié, le 11 de Novembre 911; &, le 19 d'Octobre de l'année suivante, les Seigneurs Allemans, au préjudice des droits de notre *Charle le Simple*, seul véritable héritier de la Courone de Germanie, choisirent entre eux un Roi, qui fut *Conrad*, Duc de Franconie. Les Seigneurs Lorrains, n'aiant pas voulu prendre part à l'injustice des Allemans, se donèrent à *Charle le Simple*. Ce fut sans doute un effet de la reconnoissance du Duc *Reinier*, s'il vivoit encore; ou de son fils *Giselbert*, *Gisalbert*, ou *Gilbert* (car c'est le même nom), s'il étoit déja Duc. *Charle* resta paisiblement Souverain de tout le Roïaume de *Lorraine*, tel qu'il

de Laubes.

Tout-à-coup, sans que l'on en sache la raison, il avoit pris ce Monastère en aversion; & même il voulut en perdre l'Abbé. C'étoit *Folcuin*, home de mérite, aiant les vertus de son état, lequel est Auteur de l'Ouvrage intitulé, *Des Gestes des Abbés de Laubes*, attribué mal-à-propos à *Hildwin*, Archevêque de Milan, par *Trithème*, & d'après lui par d'autres Bibliographes. Come *Eracle* soûtenoit *Rathier*, *Folcuin* s'immola lui-même au bien de la paix, & quita son Abbaïe. *Rathier* s'en empara sur le champ; & la garda jusqu'en 971, que la sagesse & les soins de l'Evêque *Notger*, successeur d'*Eracle*, mirent fin à ce scandale. *Rathier* & les Moines de son Parti, se reconcilièrent avec *Folcuin*, qui reprit possession de l'Abbaïe.

Alne revit alors *Rathier*, qui, trois ans après, alla mourir à Namur. *Zélateur* du bien, plustôt que zèlé pour le bien, *Rathier* cherchoit à le procurer sans aucun des ménagemens de la prudence chretiène. L'inflexibilité de son esprit, la dureté de son humeur, la brusquerie de ses cons-

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

du mal qu'ils avoient fait aux Capouans durant le ſiége de Capoue en 969, va ravager le Territoire de Naple. Il comtoit traiter de même celui de Salerne: mais le Prince *Giſulf I*, s'étant venu camper avec une bone Armée à l'endroit appellé *Fiumicello*, Poſte anciènement fortifié par d'excellens Foſſés, attendoit de pied ferme les Bèneventains & les Capouans. *Pandulf* s'en retourne, ſans rien entreprendre contre la Principauté de Salerne.

974.

L'EMPEREUR *Otton II* renouvelle à l'Egliſe patriarchale de Grado la dignité de Métropole; & confirme en même tems les Exemptions, les Immunités & les Franchiſes accordées à cette Egliſe par *Otton I.* Il eſt difficile, en voïant ce *Diplôme* expédié ſur la Requête de *Vital Candien*, Patriarche de Grado, de s'empêcher de croire que la République de Veniſe relevoit en quelque choſe des Empereurs d'Occident, & qu'elle étoit encore loin d'être abſolument indépendante.

Giſulf I, Prince de Salerne, aiant été, l'année précèdente, dépouillé de ſes Etats & renfermé dans une Priſon avec la Princeſſe *Gemme*, ſa femme, par ſon couſin germain, *Landulf*, Prince de Capoue, *voïci, come je le crois, que les Sarafins, s'étant ralliés & remis en ordre, reparoiſſent tout à coup; &, ſans trouver de réſiſtance, paſſent au fil de l'épée tous les Chrétiens, qui leur tombent ſous la main, & reſtent maîtres du même champ de bataille.* Otton *Duc de Bavière & de Souabe, ne périt pas dans cette journée, come le veut* Sigonius, *puiſqu'il avoit auparavant repris le chemin de l'Allemagne: mais il y périt* Henri, *Evêque d'Aufbourg*, Werner, *Abbé de Fulde, &, come* Léon d'Oſtie *l'atteſte*, Landulf, *Prince de Bènevent & de Capoue, avec ſon frère* Atenulf, *Marquis, peut-être de Camerino, & d'autres Princes, Evêques & Comtes.*

Cette malheureuſe bataille ſe dona, ſuivant Ditmar, le III des Ides (*le* 11) de Juillet; *& certainement cette Année* (982), *come on l'apprend des Ecrivains cités ci-deſſus. En vain le P.* Gattola (dans ſon *Hiſtoire du Mont-Caſſin*) *prétend-il que* Landulf IV, *Prince de Bènevent, étoit encore en vie au mois de Novembre de cette même année; & qu'ainſi l'on* Peuple une bataille, après la perte de laquelle, il paſſa les Monts, pour implorer le ſecours d'*Otton III.* Ainſi *ce Prince*, dit-il, *étant excité par les invitations du Pape & par les ſollicitations de l'Archevêque, voulant auſſi prendre, come ſon Père & ſon Aieul, les Courones du Roïaume d'Italie & de l'Empire, qu'ils lui promètoient; & rétablir, ſoit en rendant la juſtice, ſoit en faiſant la guerre, le calme dans le Roïaume, agité des cruels orages des Séditions; il fit ſes préparatifs pour l'expédition d'Italie.* Ces préparatifs, ſelon cet Hiſtorien, ſe firent en 994; &, l'année ſuivante, *Otton III* vint en Italie, & fit le ſiége de Milan. Mais l'Archevêque *Landulf*, aiant gagné les principaux de ſes adverſaires, obtint d'eux d'être reçu dans la Ville. En conſéquence *Otton* leva le ſiége. *Etant donc entré dans la Ville,* Landulf *mit ſur la tête d'*Otton *la Courone Roiale.* Ce qui ſe fit *ſans doute dans la Baſilique de S. Ambroiſe*, dit *Puricelli*, p. 308; *car c'eſt... ce que l'on peut conclure des paroles de* Sigonius, *ſans*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ces de Bénevent, & *III* parmi les Princes de Capoue, eſt pris, en 1016, pour collègue à la Principauté de Capoue par ſon couſin germain *Pandulf II.* En 1020, ſon fils *Pandulf V* eſt aſſocié à la même Principauté par le même Prince, qui l'adopte pour fils. Les deux *Pandulfs IV* & *V*, règnent avec *Pandulf II* juſqu'en 1022, que ce dernier meurt; & la même année, ils ſont privés de leurs Etats par l'Empereur *Henri I*, parceque *Pandulf IV* avoit fait alliance avec les Grecs, dont il avoit reconnu l'Empereur pour Seigneur Suzerain.

Henri I fit conduire *Pandulf IV* priſonier en Allemagne. Il paroît qu'il laiſſa *Pandulf V* en Italie.

PANDULF VI,

&

JEAN,

père & fils, Comtes de Téano, deviènent Princes de Capoue en 1022, par le choix de l'Empereur *Henri I*; & ceſſent de l'être en 1026. Le Père meurt enſuite à Rome, on ne ſait pas en quelle année; & l'on ignore ce que le fils devint.

On ne ſauroit

PAPES.

Il eſt vrai que ce *Benoît* ſe trouve nomé dans des *Actes* de 973, qui ne le qualifient ni *VI*, ni *VII*. Ils ſont en cela d'accord avec les trois *Chartes de Ravenne*, qui font remonter au commencement de 973 le Pontificat de *Benoît*, qu'elles nomment. Ainſi ces *Actes* ne ſauroient nuire à la Conjecture, que je voulois établir, & que je ne done au reſte que pour ce qu'on voudra l'eſtimer.

Je m'en tiens cependant aux *Liſtes des Papes*. Je diſtingue ici, come elles, *Benoît VI* de *Benoît VII*; & je dis qu'il faut qu'il y ait erreur pour l'année du Pontificat dans les *Chartes de Ravenne*, qui nous forcent à préſumer que ce dernier étoit Pape dès le commencement de 973.

Lorſqu'en 975 *Benoît VII* eut pris poſſeſſion du Pontificat, il tint un Concile dans lequel il excommunia l'Antipape *Boniface VII.*

Le Cardinal *Baronius* a fait imprimer les *Actes* d'un Concile de Rheims de 972, dans leſquels *Gerbert*, alors Archevêque de cette Ville, & depuis de Ravenne, enſuite Pape *Silveſtre II*, dit: *Un Monſtre horrible*, Maleface (c'eſt auſſi qu'il

PRINCES contemporains.

étoit alors, juſqu'en 920, que *Giſelbert* ſe révolta, mécontent, dit-on, de ce que, contre ſes droits, *Charle* avoit mis un Evêque à Tongres. Je ne trouve pas que les Gouverneurs des grandes Provinces, *Ducs*, ou *Marquis*, qui commençoient alors, dans les païs en deça des Alpes, à s'arroger la Souveraineté, s'ingéraſſent déja de remplir par eux-même les Evêchés vacans. Il eſt plus vraiſemblable que *Giſelbert* avoit demandé l'Evêché de Tongres pour quelqu'un, qu'il affectionoit, & que *Charle*, qui ſe laiſſoit conduire par quiconque s'emparoit de lui, noma pour Evêque de Tongres celui que ſon Favori protégeoit. Quoi qu'il en ſoit, *Giſelbert* mit dans ſes intérêts *Henri l'Oiſeleur*, ſucceſſeur, depuis 919, de *Conrad* à la Courone de Germanie. *Henri* fit donc la guerre à *Charle*, qui de ſon côté ravagea les frontières de l'Allemagne. La paix ſe fit entre ces deux Rois, dès l'année 921. *Sigebert*, dans ſa *Chronique*, dit que, par le Traité, qui ſe fit au milieu du Rhin près de Bonn, le Roi de France cèda toute la Lorraine au Roi de Germanie. Mais *Sigebert* eſt dé-

SAVANS & Illuſtres.

l'aigreur de ſes paroles faiſoient déreſter dans ſa bouche les vérités les plus conſolantes, qui ne prenoient pas ſous ſa plume un air plus attraïant. Il fut haï partout, & devoit l'être.

On peut ſur les Ecrits, qui portent ſon nom, conſulter l'excellent détail, qu'en offre l'*Hiſtoire littéraire de la France.*

Il me doit ſuffire d'avoir doné quelque idée de ce Perſonage ſingulier, qui fut, avec de grands & d'utiles talens, être un home ſans mérite.

ARNULF I,

Archevêque de Milan, ſuccède à *Walpert* en 971; & meurt en 975.

Sigonius & le P. *Pagi*, diſent qu'il fut envoïé, l'année même de ſon élection, Ambaſſadeur à Conſtantinople par *Otton I*, pour aller chercher la Princeſſe *Théophanie*, qu'*Otton II* devoit épouſer. Ils confondent *Arnulf I* avec *Arnulf II*, qui fut réellement Ambaſſadeur à Conſtantinople, mais ſous *Otton III.*

Walpert *étant mort*, dit *Arnulf*, Hiſtorien Milanois, *le Siége eſt rempli par* Arnulf, *qui véritablement évitoit le mal & faiſoit le bien. Moi, qui porte le même nom, & par qui cette* Hiſtoi

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

main *Landulf*, neveu de *Pandulf Tête-de-fer*; eſt rétabli, cette année, par ce dernier; &, come il n'avoit point d'enfans mâles, il en adopte le ſecond fils, qui s'appelloit *Pandulf*.

975.

ZACHARIE, Général des Grecs, bat les Saraſins, dont le Commandant *Iſmaël* reſte parmi les Morts. *Zacharie* s'empare enſuite de Bitonto, Ville qui devoit être une dépendance de la Principauté de Bènevent.

On commence, peut-être cette année, dans pluſieurs Villes du Roïaume d'Italie à fortifier les Maiſons, en y faiſant bâtir des Tours.

976.

LES Saraſins aſſiégent inutilement Gravina.

Siçard, Comte de *Juſtinople*, aujourd'hui *Capo-d'Iſtria*, fait, du conſentement de tout le Peuple de cette Ville, un Traité de Paix & d'Alliance avec les Vénitiens. L'Acte eſt du 2 d'Octobre, *la quatrième année de l'Empire de notre Seigneur, le Seigneur* Otton, *Séréniſſime Empereur*. On voit par là que l'Iſtrie dépendoit alors de l'Empire d'Occident.

978.

L'IMPÉRATRICE *Adelaïde*, *doit renvoier à l'année ſuivante la bataille dans laquelle il périt. Le* Diplôme (qu'il apporte en preuve) *doit avoir quelque faute dans ſa date; & ſans doute il appartient à l'année précédente. Il ſuit de quelques Documens, que j'ai fait imprimer dans la* Chronique de Volturne, *que* Landénulf, *frère de* Landulf IV, *commença cette année, après le mois de Juillet, à gouverner le Duché de Bènevent; & que par conſéquent* Landulf *étoit mort.*

Sigonius dit, « *Que les Romains* » *& les Bènevenſtains, ſe repréſentant les cruautés* » *exercées à Rome* » *par* Otton II, » *abandonèrent ſon* » *Armée & la laiſſèrent expoſée à* » *la diſgrace*, » *qu'elle éprouva* » *bientôt après; &* » *que par cette raiſon, l'année ſuivante,* Otton *alla paſſer ſa colère ſur Bènevent,* » *qu'il l'aſſiégea,* » *qu'il le prit,* » *qu'il le détruiſit,* » *& qu'il en enleva le Corps de S.* » Barthelemi ». *Mais en cela* Sigonius *a ſuivi trop imprudemment* Godefroi de Viterbe... *Si* Landulf IV *perdit la vie dans cette funeſte bataille; coment croire que les ſiens l'euſſent craindre de ſe tromper.* Mais *Sigonius*, dit *Muratori*, p. 500, *s'eſt imaginé qu'*Otton III, *avant d'aller à Ravenne, aſſiégea Milan, & qu'il accommoda les différens ſurvenus entre l'Archevêque* Landulf *& le Peuple de cette Ville. Au fond, il ſe l'eſt imaginé; car aucun des anciens Hiſtoriens n'a connu ce ſiége de Milan, ni ſous* Otton II, *ni du tems d'*Otton III, *ſon fils; & l'on peut d'autant moins s'appuïer de l'autorité de l'Hiſtorien Milanois* Landulf l'Ancien, *qui ſeul en parle, que nous avons déja fait voir qu'*Arnulf, *autre Hiſtorien Milanois, mais plus exact, n'en parle point, & que les différens de Milan furent terminés d'une autre manière.* C'eſt ce qu'on peut voir à l'année 991.

Bien qu'aucun Hiſtorien, dit encore *Muratori*, p. 502, *n'ait fait mention du Couronement d'*Otton III, *come Roi d'Italie; il eſt raiſonable de croire qu'il ſe fit, ſoit à ſon arrivée en Lombardie, au printems de cette année* (996), *ſoit à ſon retour en ce païs, après avoir reçu la Couronne Impériale à Rome.* Boninconiro Mo-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

douter, quoique le *Pellegrino* n'ait oſé l'aſſurer, que ce *Pandulf VI* étoit le ſecond fils du Comte & Marquis *Aténulf*, de qui j'ai parlé dans l'*Epoque* précédente à l'Art. de *Pandulf Tête-de-fer*, dont il étoit le troiſième Fils.

Pandulf IV, délivré, par l'Empereur *Conrad I* de ſa priſon d'Allemagne, & revenu dès 1025 en Italie, obtint quelques Troupes, des Généraux Grecs, & d'autres de *Waimaire III*, Prince de Salerne, mari de ſa ſœur *Gaitelgrime*; & fit, ſecondé des Normans & des Comtes de Marſi, le ſiége de Capoue. *Pandulf VI* ſe défendit vaillamment; les uns diſent 18 mois; les autres 6, ce qui paroît plus vraiſemblable. Il rendit enſuite la Place au Général des Grecs, à condition d'être conduit, avec *Jean* ſon fils & ſon collègue & tous leurs amis, à Naple, où le Duc *Sergius III* les reçut généreuſement.

Pandulf IV le trouva mauvais; &, l'année ſuivante 1027, il s'en fit un prétexte pour aller aſſiéger Naple, dont il ſe rendit maître. *Sergius* & *Pandulf VI* ſe

PAPES.

lui plaît, come je l'ai dit, d'appeller *Boniface VII*) *lequel ſurpaſſoit en méchanceté tous les Mortels, & s'étoit ſouillé du ſang de ſon prédéceſſeur, ſuccède dans Rome au Pontificat. Mais il eſt auſſitôt chaſſé, puis condamné dans un grand Sinode.* Ces paroles ſemblent favoriſer l'opinion de ceux qui font *Boniface VII* ſucceſſeur de *Donus II*: mais elles autoriſent d'avantage à raïer ce dernier des *Liſtes des Papes*. Elles diſent que *Boniface*, s'étoit *ſouillé du ſang de ſon prédéceſſeur*: ce qui doit naturellement s'entendre du prédeceſſeur immédiat, qui ne peut être que *Benoît VI*, puiſqu'on ne dit nulle part que *Donus II* ait péri par une mort violente. Il faut donc en ce cas placer le commencement du Pontificat de *Benoît VI* en 972.

Le même *Baronius* & le P. *Pagi*, ſe fondant ſur l'*Epitaphe* de *Benoît VII*, fixent ſa mort au 10 de Juillet 984: mais cette *Epitaphe* n'eſt pas du tems; & les Moines, qui la firent poſer longtems après la mort de ce Pape, leur fondateur, ſe trompèrent à la date de l'année.

Un *Marbre*, qui ſubſiſte encore,

PRINCES contemporains.

menti par les faits. Nous avons ce Traité, dans lequel on ne trouve pas un mot de cette prétendue ceſſion; & dont même les Archevêques de Cologne & de Trève, & les Evêques d'Utrecht & de Cambrai, tous Sujets du Roïaume de Lorraine, ſignent la Garantie, come Sujets de *Charle*. De plus les Lorrains, après ce Traité, continuèrent de dater les Actes des années du règne de ce Prince, qui préſida lui-même, en 922 ou 923, à l'Aſſemblée, ſoit Diète, ſoit Concile de Coblents.

Lorſqu'au mois de Juillet 923, les Factieux de France eurent mis à leur tête, avec le titre de Roi, *Raoul*, Duc de Bourgogne, pour remplacer *Robert*, qu'ils avoient fait Roi dans le mois de Juin de l'année précédente, & que *Charle* venoit de tuer de ſa main dans une bataille; *Henri* parut vouloir prendre la défenſe de *Charle*. Il fit même en ſa faveur quelques mouvemens, qui donèrent de l'inquiétude aux Factieux. Mais *Charle*, retenu, come priſonier, à Pérone par *Héribert*, Comte de Vermandois, fut bientôt hors d'état d'agir par lui-même. *Henri* ſuſpendit alors ſes

SAVANS & Illuſtres.

eſt écrite, je ſuis véritablement l'arrière-petitfils du frère de cet Archevêque. Il ne vécut que trois ans dans l'Epiſcopat, & n'y dura pas auſſi longtems qu'il le méritoit.

Il eut Godefroi *pour ſucceſſeur.*

GODEFROI, fait, en 970, Evêque de Breſcia, meurt en 976.

Il étoit le ſecond fils du Marquis *Albert-Azzon*, Seigneur de Canoſſa, biſaïeul de la Comteſſe *Mathilde*.

Il mit des Reliques de S. *Apollonius*, cinquième Evêque de Breſcia, dans l'Egliſe Collégiale, fondée par ſon Père dans la Forteresſe de Canoſſa, ſous l'invocation de ce Saint; & voulut être enterré ſous le Porche de cette Egliſe. *Albert-Azzon*, qui ſurvécut à ce Fils, fut enterré près de lui.

HUBERT, nommé par les Auteurs Allemans *Hugbert*, & par *Ughelli*, *Humbert* ou *Albert*, étoit Evêque de Parme en 961, lorſqu'*Otton I* vint en Italie ſe faire couroner Roi. Il meurt en 976.

Il fut un des premiers à ſe déclarer contre les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* en faveur d'*Otton*, qu'il ſuivit en 962 à Rome, lorſqu'il

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

qui se trouvoit en Italie, s'étant brouillée avec l'Empereur son fils, se retire à Vienne près de son frère *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes.

Les Sarasins prènent & brûlent la Ville d'Oria, dont ils emmènent tous les habitans en Sicile. Quelques *Chroniques* placent cet évènement plus tard.

979.

MELE ou *MELON*, Lombard, Citoïen de Bari, lequel étoit le plus noble, le plus puissant, le plus courageux & le plus prudent des Appuliens, avoit, depuis quelques années, chassé les Grecs non seulement de Bari, mais aussi de toute la Pouille. L'Empereur *Basile II*, frère de l'Impératrice *Théophanie*, envoie contre lui, cette année, *Basile Argyre*, Gouverneur de Samos, & *Contoléon*, Gouverneur de Céphalonie. *Mèle* remporte sur eux une grande victoire.

980.

A LA prière du Pape *Benoît VII*, *Otton II* vient en Italie à la fin d'Octobre; où par l'entremise de son oncle *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes, & par les soins de *Maieul*, Abbé de Clugni, il se reconcilie avec l'Impératrice

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

*abandoné ? Nous voïons au contraire qu'*Otton *conserva ses bones graces à cette Ville, en se contentant qu'*Aloara, *mère de* Landulf, *gouvernât à l'avenir ce Duché conjointement avec* Landenulf, *son autre fils; duquel on commence à voir des* Diplômes *dès ce tems.*

Mais revenons à l'Empereur Otton II *lui-même. Dès qu'il vit son Armée mise en déroute, &, pour la plus grande partie, taillée en pièces par les Sarasins, il se sauva du côté de la mer; & voiant une Galère, ou, si l'on veut un gros vaisseau Grec, venu pour recueillir les tributs de la Calabre, il poussa son Cheval dans l'eau, & fut introduit dans ce bâtiment par un Soldat Esclavon, qui le reconnut. S'étant ensuite fait connoître en secret au Capitaine, il en obtint d'envoier un Exprès à l'Impératrice* Theophanie, *qui ne manqueroit pas d'envoier pour le racheter des sommes immenses & de très riches présens. Cette Impératrice étoit alors à Rossano... Bien instruite de ce qu'elle avoit à faire, elle fit sortir de Rossano, dès que le Na-*

rigia *de Monza, lequel florissoit dans le XIVe siécle, dit d'*Otton III, *qu'*il reçut la Courone du Roiaume d'Italie, d'abord à Monza, puis à Milan. *Si même on veut le croire, ce fut par* Otton III *que la* Noble Ville de Monza *fut déclarée* la Capitale de la Lombardie & le Siége de son Roiaume. *C'est ce que l'on aura peine à croire, parceque c'étoit la prérogative de Pavie, &, si l'on veut, aussi de Milan. Nous savons certainement que, dans les siécles suivans, on garda la Courone de fer dans la Basilique de S.* Jean-Batiste *à Monza, come on l'y garde encore; & que les Rois d'Italie y furent quelquefois couronés.* Cet *Annaliste*, en disant qu'*Otton III* fut couroné Roi, soit à son arrivée en Italie, soit à son retour de Rome, ne s'est pas souvenu qu'il avoit dit à la page précédente : *Je ne veux pas taire ici que dans le même mois* (de Mai 996, tems auquel *Otton* étoit à Rome) Ardoin, *Comte du Palais, tint un* Plaid *dans le District de Brescia... L'Acte en fut écrit,* L'An de l'Incarnation de Notre-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ſauvèrent ; & le dernier choiſit Rome pour retraite. Il y périt de misère, quelques années après.

PANDULF IV & PANDULF V,

rétablis,

règnent enſemble depuis 1026 juſqu'en 1038, qu'ils ſont une ſeconde fois dépouillés de leurs Etats par *Conrad I*, qui les done à *Waimaire III*, Prince de Salerne. Ils les recouvrent enſuite en 1047.

Pandulf IV, cherchant à récompenſer les Normans, auxquels il étoit principalement redevable de s'être rendu maître de Capoue en 1026 & d'avoir pris Naple en 1027, invita, quelque tems après cette dernière Expédition, *Théobald*, ſucceſſeur, depuis le mois de Juin 1022, d'*Aténulf*, frère de *Pandulf*, à l'Abbaie du Mont-Caſſin, à le venir voir à Capoue ; &, pendant qu'il le retenoit dans cette Ville, il s'empara de preſque tous les biens du Mont-Caſſin, dont il fit le partage aux Normans. C'eſt ce que je rapporte plus en détail ſous

& que *Baronius* lui-même cite, marque que l'*Inſcription*, qu'il porte, fut faite *du tems de* Jean XIIII, *Pape, au mois de Février, Indiction XII, l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCLXXXIV.* Le Cardinal *Baronius* veut que l'on v liſe, *Indiction XIII* & *l'An DCCCCLXXXV*, parcequ'il veut que *Jean XIV* n'ait été fait Pape qu'après le mois de Février 984. Mais ce Monument, contemporain & par là même autentique, eſt d'accord avec les Hiſtoriens.

L'*Annaliſte* & le *Chronographe Saxon* diſent, ſous l'année 983 : Otton II *retourne à Rome, & met, avec les honeurs convenables, l'Apoſtolique à la tête de l'Egliſe Romaine.* Ces paroles ne peuvent regarder que *Pierre*, Evêque de Pavie, qui fut le Pape *Jean XIV. Otton II* mourut le VII de Décembre 983 ; & pour lors *Jean XIV* étoit en poſſeſſion du Pontificat au moins depuis quelques jours. On ſe perſuadera difficilement, que les Romains, qui n'aimoient pas *Otton II*, aient, après ſa mort, choiſi pour Pape un Evêque étranger à leur égard, & créature de ce Prince ; & que l'Impératrice

ſecours. Le Duc *Giſelbert*, dès le commencement de l'Uſurpation de *Robert*, avoit pris le parti des Rebelles : mais des Seigneurs Lorrains, reſtés fidèles à *Charle*, en ſoutinrent les intérêts ; & la diverſion, qu'ils firent en Lorraine, rendit *Giſelbert* aſſes inutile aux Rebelles de France. Quand enſuite les Lorrains furent que *Charle* étoit priſonier à Pérone, las de s'entredétruire par une Guerre inteſtine, ils ſe réunirent ; &, conformément aux vœux de *Giſelbert*, ils ſe ſoumirent tous, d'un commun accord, au Roi de Germanie. *Henri* recompenſa *Giſelbert*, non en le laiſſant Duc, come il me paroît qu'on l'a dit mal à propos : mais en lui donant pour Femme, en 929, ſa fille *Gerberge*. On prétend que notre Roi *Raoul* recouvra bientôt après toute la Lorraine, & qu'il la garda juſqu'en 936, qu'il mourut. Je ne vois pas trop que cela ſoit bien certain. Cette année 936 fut auſſi celle de la mort d'*Henri l'Oiſeleur*.

Il fut remplacé ſur le champ au Roïaume de Germanie par ſon fils *Otton I*, que je trouve maître de la Lorraine. En 939, *Giſelbert*

y alla recevoir la Courone Impériale. On le trouve nomé dans les Conſtitutions du nouvel Empereur touchant les *Régales de S. Pierre*.

Otton, come je le dis ailleurs, ne reſta cette première fois que peu de jours à Rome ; & retourna promtement à Pavie par la Toſcane. *Lorſqu'il fut à Lucque*, dit *Muratori*, T. V, p. 402, *il fit l'Evêque de Parme* Hubert, *Comte, ou Gouverneur de cette Ville, par un* Diplôme *daté*, Le III des Ides (*le* 12) de Mars, l'An DCCCCLXII de l'Incarnation du Seigneur, & l'An premier de l'Empire du Seigneur *Otton* ſéréniſſime Auguſte, Indiction V. Fait à Livia. *Le nom* Liviæ *devroit ſignifier* Forli (qu'on appelloit anciènement *Forum-Livii*). *Mais les Documens, inſérés par* Ughelli *dans ſon* Italia Sacra, *ſont ſi remplis de bévues, ou par ſa négligence, ou par la faute des Copiſtes, ou par des mépriſes d'Imprimeurs, que je crois qu'au lieu de* Liviæ, *l'on avoit écrit ici* Luccæ. *J'ai rapporté dans mes* Antiquités d'Italie (Diſſertat. 62) *un autre* Diplome *en faveur des Chanoines de Lucque, doné le même jour, c'eſt à dire*, Le

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſa mère, qui ſe rend pour cet effet à Pavie.

L'Impératrice *Théophanie* accouche de ſon fils *Otton III.*

981.

L'EMPEREUR vient à Rome à la fin de Janvier. Il y ſéjourne juſqu'au mois de Mai.

L'Impératrice *Théophanie*, plus zèlée pour l'augmentation de la puiſſance de l'Empereur ſon mari, qu'attachée aux intérêts des Empereurs ſes frères, ne ceſſoit pas d'exhorter *Otton* de faire valoir les prétentions qu'il pouvoit avoir, à cauſe d'elle, ſur la Pouille & la Calabre; & d'en chaſſer les Grecs. Après une victoire remportée ſur les Saraſins près de Cortone, *Otton* aſſiége & prend Salerne, dont les Princes n'avoient pas ceſſé, depuis plus d'un ſiècle, de relever des Empereurs Grecs.

Un *Diplôme* expédié, le 25 de Juillet de cette année, au Camp de Cevici dans le Territoire de Marſi, mérite une attention particulière. Il exiſte en original dans les Archives du Mont-Caſſin; & l'on y voit encore le ſceau d'*Otton II* en cire. Par ce *Diplôme*, l'Empereur confirme à ce Monaſtère la poſſeſſion de tous les biens, *qu'il tient*, dit-il, *dans nos Duchés de Spolète & de vire Grec parut, une grande quantité de bêtes chargées de balots, que l'on crut remplis d'or & de préſens précieux.* Thietri, *Evêque de Mets, s'approcha du Navire Grec, avec quelques barques, qui portoient de braves Soldats vêtus en Matelots. L'Empereur, amené ſur la proue, ne vit pas pluſtôt les ſiens, que, ſe fiant à ſon adreſſe à nager, il ſe lança d'un ſaut dans la mer. Un Grec, qui le voulut retenir par ſon habit, reçut d'un des Soldats Allemans un coup de pointe, qui, l'aiant fait tomber à la renverſe, épouvanta ſi bien les autres, que l'Empereur, nageant & couvert par les barques des ſiens, arriva ſain & ſauf au rivage. Les Grecs ſe retirèrent pleins de confuſion; & n'emportant avec eux, que le reproche, qu'ils avoient à ſe faire de leur ſote confiance.* Arnulf, *Hiſtorien Milanois du ſiècle ſuivant, veut qu'on s'y ſoit pris autrement pour duper les Grecs.* Otton, *ſuivant cet Ecrivain, fit montre de ſouhaiter d'avoir avec lui l'Impératrice & ſes Dames, aſſurant qu'elles apporteroient une ſomme immenſe*

Seigneur *Jéſus-Chriſt* DCCGCLXXXXVI, le XI des Calendes de Juin (*22 de Mai*), Indiction IX. *Cette date mérite de l'attention, parcequ'elle ſert à prouver de plus en plus la vérité de ce que j'ai dit plus haut, que, bien qu'*Otton III *eût été élu Roi d'Italie & qu'il gouvernât ce Roïaume, on ne comtoit point en Italie les années de ſon règne, parcequ'il n'avoit pas encore reçu la Courone, que nous appellons de fer.* Il ſuit de cette obſervation, que je ne puis pas ne point adopter, qu'*Otton III* ne fut couronné Roi d'Italie, qu'après avoir pris la Courone Impériale à Rome.

INTERRÈGNE

de 24 jours, depuis le 23 de Janvier juſqu'au 15 de Février 1002.

ARDOIN, HARDEWIC, ou HARDWIG,

Marquis d'Ivrée, couronné Roi d'Italie le 15 de Février 1002, règne, d'abord ſeul juſqu'en 1004; puis, en concurrence d'*Henri I*, juſqu'en 1015. Il abdique alors, ſe fait Moine, & meurt le 30 d'Octobre, ou le

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

l'année 1027, & ce que *Muratori*, par inattention, place en 1030.

Théobald, après avoir été retenu près de 4 ans à Capoue, fit en 1030 prier *Sergius III*, Duc de Naple, de venir avec quelques Soldats dans un endroit, où lui-même ſe rendroit. La choſe fut exécutée avec le ſecret néceſſaire; & *Sergius* conduiſit à Naple *Théobald*, qui n'y reſta que quelques jours; & ſe retira dans la Marche d'Ancone au Monaſtère de Saint-Sauveur. Il y vécut environ 5 ans, juſqu'à ſa mort arrivée le 3 de Juin 1035.

Après ſon decès, les Moines du Mont-Caſſin n'oſèrent faire une nouvelle élection ſans la permiſſion de *Pandulf IV*; & reſtèrent un an ſans Abbé. *Pandulf*, au bout de ce tems, les obligea d'élire un Calabrois, appellé *Baſile*, lequel étoit Prévôt, ou Prieur d'un Monaſtère de Capoue; & qui précèdemment, n'étant pas encore Moine, avoit été l'Home d'affaires de la Cathédrale de cette Ville. Cette eſpèce d'Intrus fut Abbé depuis la fin de Mai 1036, juſqu'au 15 du mê-

Théophanie, reſtée à Rome pour y veiller aux intérêts de ſon Fils, ait oſé, lorſqu'elle avoit beſoin de ménager les Romains, les contraindre dans le choix d'un Pape. L'élection de *Pierre de Pavie* ſe fit donc néceſſairement du vivant d'*Otton II*, à qui les Romains ne pouvoient pas refuſer d'élire pour Pape celui qu'il avoit choiſi.

JEAN XIV,

Evêque de Pavie, eſt en poſſeſſion du Pontificat avant le 7 de Décembre 983. Il en eſt dépoſsédé vers le mois de Juillet 984; & meurt le 20 d'Août de la même année, ſuivant ſon *Epitaphe*, laquelle n'exiſtoit plus en original du tems de *Baronius*, qui la cite; & qui rélativement à ce qu'on vient de voir, recule d'un an la mort de ce Pape.

Pierre Canepanova, né Citoïen de Pavie, fut fait Evêque de cette Ville en 966. Il obtint d'*Otton I* la confirmation de tous les Priviléges de ſon Egliſe; & jouit d'un très grand crédit ſous *Otton II*, qui le fit Archichancelier du Roïaume d'Italie; & depuis Pape en 983, & non en 984, come le veut *Baronius*, & come le dit *Ughel-*

prit part, avec *Eberhard*, Duc de Franconie, à la révolte d'*Henri le Querèleur*, frère puiſné d'*Otton*; & demanda du ſecours à *Louis d'Outremer*, Roi de France, qui projèta dèſlors le recouvrement de la Lorraine. *Eberhard* & *Giſelbert* aiant été tués dans une action près d'Andernach; *Louis* agit pour lui-même, & dans la vue de diſpoſer de plus en plus les Lorrains en ſa faveur, il épouſa *Gerberge*, veuve de *Giſelbert*. Il fait enſuite quelques progrès dans le païs. *Otton* accourt le défendre, & force *Louis* à ſe retirer. Les deux Rois mètent fin à cette guerre, par une paix, qui laiſſe *Otton* maître de toute la Lorraine. Il en fait Duc ſon frère *Henri le Querèleur*, avec lequel il s'étoit reconcilié. Mais, ce qui cauſe quelque embaras, on trouve en même tems un autre Duc de Lorraine, ſavoir *Otton*, fils de *Ricwin*, Comte de Verdun; & cependant on n'avoit pas encore imaginé la diviſion de tout ce païs en Haute & Baſſe-Lorraine. Eſt-ce qu'*Otton I*, ſe méfiant de l'humeur inquiète de ſon Frère, le retint à ſa Cour; & commit *Otton*, fils de *Ricwin*, pour gou-

III des Ides de Mars, l'An DCCCCLXII de l'Incarnation du Seigneur, & l'An premier de l'Empire du Seigneur *Otton*, Indiction V. Fait à Lucque (*Luccæ*).

Ce dut être dans la même Ville & dans le même tems qu'*Hubert* obtint de cet Empereur, pour lui, pour ſes ſucceſſeurs & pour ſon Egliſe, la confirmation des Biens & Droits, dont ils jouiſſoient. *Ughelli* dit que l'Original de ce *Diplôme* exiſte encore: mais effacé dans beaucoup d'endroits.

Lorſqu'en 965 *Otton* eut fait mètre en priſon & dépouillé de ſes Dignités *Gui*, Evêque de Modène; il fit *Hubert* Archichancelier du Roïaume d'Italie & de l'Empire. Les Auteurs Allemans ne lui donent que le titre de Vice-Chancelier, parce qu'ils veulent, ſans fondement, que, depuis *Otton I*, l'Archichancelier du Roïaume de Germanie, le fut auſſi de l'Empire & du Roïaume d'Italie. Mais il eſt impoſſible de prouver que la choſe ait jamais été dans aucun tems. On peut tout au plus montrer quelques uſurpations de la part des Archichanceliers de Germanie, leſquelles n'ont point eu de ſuites.

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

Fermo, c'eſt à dire en deça des frontières de notre Roïaume d'Italie. Le Duché-Marquiſat de Fermo ne diffère point de celui de Camerino. Ce *Diplôme* montre avec combien peu de fondement on a prétendu que les deux premiers *Ottons* avoient, ſinon doné, du moins confirmé la Souveraineté des Duchés de Spolète & de Bènevent aux Papes. Cette prétention à l'égard du Duché de Spolète & de Camerino, ne peut pas recevoir un démenti plus formel, que celui qu'*Otton II* lui done ici. Depuis *Charlemagne*, les Empereurs en avoient toujours nomé ſucceſſivement les Ducs; &, cette année même, *Pandulf Tête-de-fer*, Prince de Capoue & de Bènevent, lequel jouiſſoit, depuis pluſieurs années, du Duché-Marquiſat de Spolète & de Camerino, étant mort; *Otton* avoit pourvu le Marquis *Thraſimond*, ſi ce n'eſt pas du tout, au moins du Marquiſat de Camerino. Pour le Duché de Bènevent, il avoit, depuis la deſtruction du Roïaume des Lombards, toujours eu ſes Princes particuliers, qui ſe rendoient Vaſſaux, tantôt des Empereurs Grecs, tantôt des Empereurs d'Occident; & juſqu'ici nous n'avons pas vu que les Papes prétendiſſent avoir aucun droit ſur ce Duché.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

d'or & d'argent. En aiant obtenu la permiſſion, il manda que l'on envoiât des Jeunes Homes, vêtus en Femmes, avec des épées bien cachées ſous leurs habits. Quand ils eurent été reçus dans le Navire, ils ſe jetèrent auſſitôt ſur les Grecs, en tirant leurs épées, & tuant indifféremment tous ceux qui ſe préſentoient. Cependant l'Empereur, aiant ſauté promtement dans la Mer, gagna, libre & joïeux, le rivage. Les Ennemis épouvantés s'en retournèrent chés eux. *La* Chronique de la Novalèſe, *en parlant de ce fait, y joint encore quelque autre circonſtance.* Otton *ſe trouvant enſuite à Capoue,* confirma, *come* Léon d'Oſtie *l'atteſte*, la poſſeſſion de cette Principauté à la Princeſſe *Aloara* (*veuve de* Pandulf Tête-de-fer), *& à ſon fils* Landénulf. *D'où l'on peut conclure, qu'il étoit alors reconnu pour Souverain dans cette Principauté.*

Nous apprenons, dit encore *Muratori*, ſous l'année 983, p. 467, *de* Sigebert (dans ſa *Vie d'Adalbert, Archevêque de Prague*, imprimée dans les *Actes des* 14 de Décembre de la même année 1015.

On ne ſait pas trop ce qu'il étoit. *Guichenon*, dans ſa *Bibliothèque de Breſſe*, Centur. II, Ch. 10, rapporte un *Diplôme* de ce Prince, lequel eſt daté: *L'An de l'Incarnation du Seigneur MXI, le III des Calendes de Mars* (le 27 de Février) *Indiction IX. Fait à Bobbio dans le Palais Epiſcopal.* Ce *Diplôme* contient une Donation faite par *Ardoin* au Monaſtère de S. *Sire* de Pavie, *pour l'ame,* dit-il, *de notre père* Doddon, *& de notre oncle paternel le Seigneur* Adalbert, *à la prière du Seigneur* Guillaume, *Marquis, notre très cher couſin germain.* Le terme Latin peut faire croire que c'étoit un Couſin germain du côté maternel; & dans ce cas ce *Guillaume* pouvoit être Marquis de Montferrat. On verra qu'il y en avoit alors un de ce nom. C'en eſt aſſés pour faire entendre qu'*Ardoin* étoit d'une Maiſon conſidérable, quoique rien ne nous apprène ce qu'étoit, ſon père, *Doddon, Dodon, Odon, Otton*, car on le trouve nomé de ces différen-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

me mois 1038, que *Richer* fut élu pour lui ſuccéder.

Léon d'Oſtie, Liv. II, Ch. 64, dit, « Qu'en 1038 » *Conrad I* paſſa » les Alpes avec » une puiſſante Armée; vint en Italie; & ſe rendit » à Milan, où quelques Prieurs, » c'eſt à dire quelques Anciens du » Monaſtère du » Mont-Caſſin l'» allèrent trouver, » lui firent le récit » de tout ce qu'ils » ſouffroient depuis tant d'années de la part » de *Pandulf IV*, » & le ſupplièrent » de venir enfin » arracher le Monaſtère de S. *Benoît* des mains » de ce cruel Tiran ». Il ajoute un peu plus bas : *L'Empereur vint à Capoue, pour délivrer le Monaſtère de S.* Benoît *de l'eſclavage d'un très méchant Prince.* Pandulf *n'oſant l'attendre, s'enfuit, & ſe retira dans la Forteresſe de Sainte-Agathe avec ſon Abbé, qui le ſuivit à Conſtantinople, où ce Prince alla demander à l'Empereur des ſecours d'homes & d'argent.* Je dis, ſous l'année 1038, quel fut le ſuccès de ce voïage.

L'Empereur *Conrad I*, aïant célébré la fête de la

li, qui, je crois, ſe trompe auſſi, lorſqu'il dit que *Pierre* fut Archichancelier ſous *Otton I.*

A l'égard de la mort de ce Pape, on lit dans la *Chronique de Volturne :* Jean XIV, *de Pavie, IX mois. Il eſt enfermé dans le Château Saint-Ange, & meurt cruellement de faim, l'An DCCCC-LXXXIV.* La *Chronique* d'*Herman Contract* dit : *L'An* 984, Jean XIV, *auparavant* Pierre, *Evêque de Pavie, ſiége à Rome VIII mois.* Boniface, *fils de* Verruce (Ferruce), *lequel, après avoir dépoſsédé* Benoît, *s'étoit illégitimement fait ordoner, revient de Conſtantinople, où il s'étoit enfui ; ſe ſaiſit de* Jean XIV; *l'enferme dans le Château Saint-Ange; l'y fait mourir de faim, ou, come l'on dit, de poiſon; & s'empare du Pontificat.*

BONIFACE VII,

Antipape,

ſe remet une ſeconde fois ſur la Chaire de S. Pierre, *en 984; & meurt le 15 de Mars 985.*

Il revint à Rome avec de grandes ſommes d'argent, qu'il avoit amaſſées à Conſtantinople, en vendant les choſes précieuſes, qu'il avoit enlevées du Tréſor de S. Pierre. *Ses*

verner la Lorraine, au nom d'*Henri*, le décorant en même tems du titre purement honorifique de *Duc ?* Ne ſeroit-ce pas pluſtôt qu'*Henri* lui-même, devant être beaucoup plus en Saxe, qu'en Lorraine, établit cet *Otton*, ſa créature, ſon Vicaire, ou Lieutenant Général à ce Gouvernement ; & qu'abuſivement on dona le nom de Duc à ce Vicaire; parcequ'il commandoit néceſſairement aux Comtes, qui gouvernoient les différentes Cités de ce vaſte païs ? Je panche à croire qu'en effet le Comte *Otton* ne fut jamais réellement Duc de Lorraine, & qu'il ne fut que le Vicaire du Duc *Henri ;* parceque je trouve qu'auſſitôt que ce Prince ceſſa d'être Duc de Lorraine, il n'eſt plus queſtion d'*Otton.* Ce ſeroit grand hazard, qu'il fût mort à point nomé. La *Nouvelle Introduction à l'Hiſtoire de l'Univers*, &c. nous offre, T. II, p. 3, quelque choſe de plus ſingulier. Elle nous done pour le véritable ſucceſſeur de *Giſelbert* ce Comte *Otton ;* & ne parle en aucune manière d'*Henri*, qui fut réellement Duc de Lorraine, & le ſeul & véritable

Nous avons vu que le Roïaume d'Italie avoit ſes Archichanceliers, avant que les Rois de Germanie fuſſent appellés à le poſsèder. Il eſt certain que, depuis *Otton I*, le Roïaume d'Italie continua d'avoir ſes Archichanceliers; & que leurs fonctions s'étendoient ſur les cantons d'Italie, qui ne faiſoient point partie du Roïaume, & qui ne dépendoient que de l'Empire.

Ughelli, dit *Muratori*, p. 428, *rapporte un* Diplome d'Otton I, donné le XIV des Calendes de Mai (18 *d'Avril*) l'An DCCCCLXIX de l'Incarnation du Seigneur, & l'An VIII du Seigneur *Otton*, Séréniſſime Auguſte, Indiction XII. Fait en Calabre au Fauxbourg de Caſſano. *Dans ce* Diplôme, *à la prière d'*Hubert, *Evêque de Parme & Archichancelier*, Otton *confirme à ſon Vaſſal* Ingon *la poſſeſſion de tous les biens, dont il jouiſſoit* dans les Comtés de Burgarie, de Lomello, de Plombia, de Milan, d'Ivrée, de Pavie, de Plaiſance, de Parme; *& dit entre autres choſes :* Lorſque nous étions en Calabre ſur la frontière, & dans la plaine entre Caſſano & Pietra-San-

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

982.

LES Empereurs *Baſile* & *Conſtantin* envoient des Ambaſſadeurs à l'Empereur *Otton* pour le détourner de leur enlever ce qu'ils avoient encore en Italie; &, n'aiant pu réuſſir, ils demandent du ſecours aux Saraſins de Sicile & d'Afrique. *Otton* cependant bat les Saraſins en Calabre près de Cortone. Leur Roi *Bulcacim* eſt tué dans le combat. L'Empereur aiant enſuite pris Reggio; pluſieurs autres Villes tombent ſous ſa puiſſance; &, dès le mois de Mars, il eſt maître de Tarente. Vers ce tems, une nombreuſe Flote Saraſine aborde en Italie; & les Troupes, qu'elle débarque, ſe joignent à celles des Grecs. Il ſe livre une bataille le 11 de Juillet. Du premier choc, les Grecs & les Saraſins ſont mis en déroute, avec une perte conſidérable. Les Vainqueurs s'étant enſuite diſperſés pour piller; les Vaincus ſe rallient, les taillent en pièces, & ſe rendent maîtres du champ de bataille. Il périt en cette occaſion, beaucoup d'Evêques, d'Abbés & de Comtes. Un très grand nombre furent priſoniers. La crainte de tomber entre les mains des Grecs ou des Saraſins force *Otton* de chercher à ſe ſauver. Un Soldat (*Sigebert* dit que ce fut un Comte) *Saints*, au 23 d'Avril), *que tous les Barons de Germanie & d'Italie, étant affligés & conſternés d'avoir été batus en Calabre par les Grecs & les Saraſins*; l'Impératrice (*Théophanie*) ſeule, par une légèreté de Femme & de Grèque, les inſultoit, parceque des Romains avoient été vaincus par une Armée de ſa Nation; ce qui fut cauſe que les Grands commencèrent à la prendre en haine.

Sigebert, mal informé ſans doute, outrage ſans raiſon cette Impératrice. Nous l'avons vue ci-deſſus, ſacrifiant ſes intérêts de famille & de nation à la grandeur de ſon Mari, l'exhorter à faire la conquête de ce qui reſtoit aux Grecs en Italie. Ce n'étoit donc point par légèreté, c'étoit par dépit & par colère, qu'elle railloit les Allemans & les Italiens de s'être laiſſé battre par les Grecs.

L'Empereur Otton *au contraire*, c'eſt *Muratori* qui continue, *ne ſe poſsèdoit pas de rage à la vue du tort & de l'affront, qu'il avoit reçu de ſes Ennemis; & ne ſongeoit qu'aux moiens d'en tirer une vangeance éclatante. Il* tes manières, & ſon oncle *Adalbert*. *Muratori*, dans ſes *Antiquit. d'Eſte*, P. I, Ch. 13, trouve qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance qu'ils étoient frères d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suſe, & d'*Alric*, Evêque d'Aſti.

La femme d'*Ardoin* n'eſt pas connue. Il en eut un fils qui s'appelloit *Otton*. C'eſt à peu près tout ce que l'on en ſait: mais, come dans ces tems-là c'étoit un uſage aſſés commun que le Petit-fils portat le nom de ſon Aieul, on a lieu de croire que le véritable nom du père d'*Ardoin* étoit *Otton*.

Ardoin fut élu Roi de la manière que je le dis à l'année 1002, & ce fut à Pavie. L'Hiſtorien Milanois *Arnulf* le dit expreſſément: *Papia eligitur*. On ne voit donc pas ce qui peut avoir fait dire à quelques Auteurs que ce fut dans une Diète tenue à Lodi. *Dans la* Petite Chronique des Rois d'Italie, *que j'ai fait imprimer* (dans mes *Anecdotes Latines*, T. II, p. 204), dit *Muratori*, T. VI, p. 11, *on lit qu'après la mort d'*Otton III, le Roiaume fut 24 jours ſans Roi. Ce jour, qui fut

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Pentecôte, 14 de Mai, dans Capoue, en ſortit le lendemain; & s'alla camper à Capoue la Vieille. Les Moines du Mont-Caſſin y vinrent pour le prier d'accomplir ce qu'il leur avoit promis, & de leur accorder avant tout un Abbé. L'Empereur y conſentit; & le 1 de Juin, ils élurent *Richer*. C'étoit un Bavarois, Abbé d'un Monaſtère à Liége, & *Conrad* l'avoit à ſa ſuite. Il fut Abbé du Mont-Caſſin juſqu'au 11 de Décembre 1055, qu'il mourut.

Les Normans furent chaſſés en 1045 des terres de cette Abbaïe; &, come on aimoit alors à mètre du merveilleux dans tout, *Léon d'Oſtie* dit, liv. II, ch. 71, « Que la nuit même qui précèda » le jour de l'expulſion des Normans, un Home de la campagne vit en » ſonge S. *Benoît*, » qui lui dit qu'il » avoit habité » longtems avec » les Moines du » Mont-Caſſin: » mais que leur » ingratitude à ſon » égard l'avoit forcé de les abandoner pour ſe » retirer à Jéruſalem; qu'il y avoit demeuré

PAPES.

profuſions ranimèrent les reſtes de ſa Faction, la groſſirent, & le mirent en état de ſe replacer, par la force, ſur le Siége Pontifical. C'eſt ce qui fournit à Platina, *qui le regarde come Pape légitime, l'occaſion de dire:* Voïés, je vous prie, combien ces Pontifes avoient dégénéré de leurs prédéceſſeurs, qui nous avoient, au prix de leur ſang, laiſſé cette République Chretiène ſi grande & ſi reſpectable. Un Pontife, Père & Roi des choſes ſacrées, les vole, les emporte; & celui qui devoit punir un ſi grand ſacrilége, le commet lui-même. C'eſt ce que l'on voit ordinairement arriver dans toute République, lorſque l'avarice & l'ambition des Méchans l'emportent ſur la ſageſſe & la vertu des Bons. Il faudroit choiſir parmi le Clergé, ceux qui ſont reconnus pour Savans; & non ceux qui n'aïant ni vertu ni religion, emploient la brigue & les largeſſes pour s'élever à la ſuprême Puiſſance.

Suivant cet Auteur Boniface VII *fut Pape en tout 7 mois & 5 jours; & le Siége enſuite fut 10 jours vacant.*

Mais nous, qui, ſuivant la vérité de l'Hiſtoire, ſe-

PRINCES contemporains.

ſucceſſeur de *Giſelbert*. A cette omiſſion ſe joint une faute, qu'il faut peut-être mètre ſur le comte de l'Imprimeur. Elle fait ceſſer le Gouvernement du prétendu Duc *Otton* en 944, qu'elle lui done pour ſucceſſeur le nouveau Duc, dont je vais parler. Ce fut en 945, qu'*Henri* fut fait Duc de Bavière par le Roi ſon frère, qui pour lors dona le Duché de Lorraine à *Conrad le Sage*, fils de *Werner*, Comte de Rotembourg, & neveu du Roi *Conrad*, auquel il avoit déja doné le Duché de Franconie en 939, & qu'il fit, en 947, le Mari de ſa fille *Liutgarde*. Ce Prince fut, en 952, complice de la révolte de ſon beaufrère *Liutulf*, fils aîné d'*Otton I*. Cette Guerre Civile ne fut terminée qu'en 955; & *Conrad* fut alors privé du Duché de Lorraine, dont *Otton I* inveſtit ſon propre frère *Brunon*, Archevêque de Cologne. Ce Prélat, ſoit ſur le champ, ſoit, come on le dit, en 959, diviſa la Lorraine en Haute & Baſſe; ſe réſerva la dernière; & dona le Gouvernement de la première, dite auſſi *Moſellane*, à *Frédéric*, qu'il fit réellement Duc;

SAVANS & Illuſtres.

guinaria; & que là, par notre Droit Impérial, nous impoſions des Loix & donions des ordres à nos Fidèles, tant les Calabrois, que tous les Italiens, & les François & Allemans, &c. *D'où l'on voit que la Souveraineté de l'Empereur étoit reconnue dans ces cantons; ſans qu'il ſoit là dit un ſeul mot d'aucun autre droit ou prétention des Papes ſur ces païs.* Un autre *Diplôme* du 1 de Mai de la même année, par lequel *Otton* confirma les Biens & Priviléges du Monaſtère de Caſaure, eſt dit: *Fait dans la Pouille au Faubourg de Bovino*. Suivant l'uſage de ce tems-là, cette manière ſimple de marquer le lieu, déſigne que l'Empereur étoit ſur les Terres de l'Empire. On verra par quelques exemples, rapportés ailleurs, que quand les Empereurs étoient hors des Domaines de l'Empire, ils le marquoient en diſant qu'ils étoient en tel lieu, *hoſtilement*.

Girolamo Roſſi (Liv. V de ſon *Hiſtoire de Ravenne*) *rapporte*, dit encore *Muratori*, p. 440, *les Actes, aſſés mal en ordre, d'un Concile, tenu, le 9 de Septembre de la préſente année* (973), *par* Honeſtus, *Arche-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

dat Eſclavon le fait entrer dans une Galère Grèque, venue à la côte pour recueillir les Tributs de la Pouille & de la Calabre. *Otton* ſe fait ſecrètement connoître au Capitaine, qui, dans l'eſpérance d'une récompenſe conſiderable, lui permet de faire avertir l'Impératrice, qui n'étoit pas loin de là. Quand enſuite la Galère s'approcha de la Ville où *Théophanie* étoit; elle en fit ſortir beaucoup de bêtes de ſomme, qui paroiſſoient chargées d'or & d'autres richeſſes. *Thierri*, Evêque de Mets, accompagné de quelques barques, conduites par des Soldats vêtus en Matelots, s'approche de la Galère pour traiter avec le Capitaine, qui fait venir *Otton* ſur la proue. Ce Prince, ſe voïant à la vue des ſiens, & ſe fiant à ſon adreſſe à nager, ſe lance à la mer & gagne le rivage, couvert & ſuivi des barques, qui s'étoient approchées avec l'Evêque de Mets. Quelques Hiſtoriens ont orné de circonſtances romaneſques ce fait, qui paroît lui-même être une fable.

983.

GIRIBERT, Evêque de Tortone & *Pierre*, Evêque de Pavie, tiènent un *Plaid* à Rome, par ordre de l'Empereur,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vint donc à Vérone (en 983) *à deſſein de former une Armée plus conſidérable. Il indiqua pour cet effet une Diète générale de Germanie & d'Italie. Le texte de* Ditmar *porte :* L'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCC-LXXVIII, l'Empereur tint un *Plaid* à Vérone. *Il faloit* DCCCC-LXXXIII. (Obſervons que chés les Ecrivains de ces tems-là *Placitum, Plaid*, eſt quelquefois employé pour ſignifier *Diète*, au lieu de *Conventus*, ou *Concilium*). L'Annaliſte Saxon, *qui copie exactement* Ditmar *a fait la même faute.* Ce fut dans cette Diète de Vérone, qu'*Otton III* fut élu Roi de Germanie & d'Italie.

Otton II ſe diſpoſant à recommencer la guerre en 984 contre les Grecs & les Sarazins, vint à Rome au commencement de Décembre 983; & tomba malade, ou de chagrin, come l'ont dit quelques-uns, ou d'une bleſſure mal guérie.

Ditmar dit, « Que ce Prince, » ſentant approcher ſa fin, par» tagea ſes tréſors » en quatre; que » la première par» tie fut pour les » Egliſes, la ſe-

un Dimanche & le XV de Février, *Ardoin* fut couronné Roi dans la Baſilique de S. *Michel* à Pavie. *Le 15 de Février de cette année* (1002) *fut en effet un Dimanche; ce qui prouve de plus en plus, en comtant les 24 jours de la Vacance du Trône, qu'*Otton III *mourut le 23 de Janvier.* Le jour de ſa mort & celui du Couronement d'*Ardoin* ſont compris dans les 24 jours.

C'eſt par l'Hiſtorien *Arnulf*, que l'on ſait que ce Prince étoit Marquis d'Ivrée.

Ditmar, qui, come les autres Hiſtoriens Allemans, le nome *Hardwig* & *Hardwic*, le traite d'*Epiſcopicide*; & l'on ſait d'un *Diplôme* d'*Otton III*, doné à Rome le 7 de Mai 999, à la prière de *Léon*, Evêque de Verceil, approuvé par le Pape *Silveſtre II*, & rapporté par *Ughelli*, qu'*Ardoin*, fils de *Dodon*, fit tuer *Pierre I*, Evêque de Verceil, & qu'il en fit enſuite brûler le corps. Pour ce ſujet *Otton* le déclare ennemi public, & confiſque ſes biens (*prædia*), qu'il done à l'Egliſe de S. *Euſèbe* de Verceil, c'eſt à dire à la Cathé-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» plus de 40 ans » avec S. *Etiène* : » mais qu'enfin, » ce jour-là même, il venoit » trouver ſes Frères au Mont-» Caſſin ». Durant le tems énoncé ci-deſſus, un déſordre preſque continuel avoit règné dans ce Monaſtère. Le récit de *Léon d'Oſtie* a pu ſervir au Chanoine *Pellegrino* de matière à réflexion : mais il ne doit pas nous arrêter.

Au reſte S. *Etiène* n'eſt ici mis en jeu, que parceque la Cathédrale de Capoue étoit dédiée ſous ſon invocation.

✠

DUCS & MARQUIS de Toſcane.

HUGUE
dit
LE GRAND,

fils du Duc *Hubert*, ou *Humbert*, lequel étoit fils naturel d'*Hugue*, Roi d'Italie, étoit Duc & Marquis de Toſcane en 961. On ignore depuis quel tems. Il meurt à la fin de 1001.

Les Bénédictins de l'Abbaïe de Florence célèbrent ſon Anniverſaire le 21 de Décembre ; ce qui donne lieu de croire qu'il mourut aux environs de ce jour.

Un *Diplôme* de

PAPES.

mes obligés de couper en deux le faux Pontificat de cet Antipape, nous ne pouvons pas en fixer au juſte la durée. Celui de Jean XIV, *fut de 9 mois, commencés ou complets. Rélativement à ce qu'on a vu dans ſon Article, ſon élection & ſon introniſation doivent être du mois de Novembre 983 ; & par conſéquent ſa mort doit être arrivée dans le mois d'Août 984. Ce fut donc à la fin de Juillet, ou dans les premiers jours d'Août, que* Boniface *uſurpa le Pontificat pour la ſeconde fois, en empriſonant* Jean XIV. *Il eſt certain d'ailleurs qu'il étoit en vie, & qu'à Ravenne on ne ſavoit pas encore ſa mort le 15 de Mars 985. Ainſi ſa ſeconde uſurpation fut d'environ 5 mois & demi. Si l'on y joint la première, qui fut ſeulement d'un mois ; ſon prétendu Pontificat fut en tout de 6 à 7 mois.*

Dans le mois de Mars de la préſente année (985) *dit* Muratori, *T. V, p.* 476, l'Antipape & Tiran *Boniface*, Parricide de deux Souverains Pontifes, occupoit encore la Chaire de S. *Pierre*, comme l'atteſtent des *Actes*, paſſés à Ravenne & cités par le *Roſſi* (*dans*

PRINCES contemporains.

puiſque pour marquer ſa ſupériorité ſur ce Duc de ſa création, il prit le titre d'*Archiduc de Lorraine.*

Frédéric fut donc *le premier Duc de la Haute-Lorraine*, c'eſt à dire de la Lorraine d'aujourd'hui. Ce Prince étoit fils de cet *Otton*, que nous venons de voir Lieutenant du Duc *Henri le Querèleur* au Gouvernement général de la Lorraine entière. *Frédéric* ne fut auſſi dans le fond qu'un Lieutenant de l'Archevêque *Brunon* pour la Haute-Lorraine : mais ce qui prouve qu'en même tems il fut Duc réellement ; c'eſt que *Brunon* fit ſon Lieutenant dans la Baſſe-Lorraine, *Reinier Au-long-Col*, Comte de Mons & de Louvain, neveu du Duc *Giſelbert* ; & que *Reinier* ne porta jamais le titre de Duc.

L'Archevêque *Brunon*, Archiduc de Lorraine, mourut en 965 ; & ſon frère *Otton I*, Empereur alors, ne lui dona point de ſucceſſeur. Il ſe réſerva le Gouvernement en chef de la Lorraine entière, & le garda juſqu'à ſa mort, gouvernant la Baſſe par lui-même, & laiſſant le Duc *Frédéric* gouverner la Haute.

Otton II, ſucceſſeur, en 973,

SAVANS & Illuſtres.

vêque de Ravenne, avec quelques-uns de ſes Suffragans & beaucoup de Nobles, dans la Terre de Marzaglia, lieu du Comté de Modène, près de la Secchia. Sigonius, *qui, ſous cette même année, en fait auſſi mention, en cite des* Actes, *exiſtans dans les Archives du Chapitre de Modène, leſquels, différens de ceux que le* Roſſi *rapporte, ont été depuis mis au jour par l'Evêque* Sillingardi (dans ſon *Catalogue des Evêques de Modène*). *Voici quels ſont chés le* Roſſi *les caractères chronologiques des* Actes, *qu'il nous a donés.* Dans les tems du Seigneur *Benoît* Apoſtolique, l'An premier, au nom de Dieu, de ſon.... (*il manque le mot* Pontificat), Etant Empereur, l'An VI, le très pieux Seigneur *Otton* (*II*), le neuvième jour de Septembre, Indiction II. Fait au lieu dit Marzaglia, territoire de Modène. *Il paroît par ceci, come par d'autres* Actes, *que, par reſpect pour le Souverain Pontife, on marquoit les années des Papes, même hors des Etats de l'Egliſe. On trouve dans le* Sillingardi *ces autres Caractères.* L'An, DCCCCLXXIII de l'Incarnation du Seigneur, pre-

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON II.

avec le consentement du Pape.

Otton, cherchant à réparer sa disgrace de l'année précédente, assemble, au mois de Juin, à Vérone, une Diète générale de l'Empire & des Roïaumes de Germanie & d'Italie, dans laquelle on élit Roi son fils *Otton*, qui n'avoit pas encore quatre ans; & l'on prend des mesures pour continuer la guerre contre les Grecs & les Sarasins.

Les Loix d'OTTON II, que l'on a jointes aux Loix Lombardes, sont, dit MURATORI (1), *faites & publiées dans cette Diète, parcequ'alors c'étoit encore l'usage, que les* ROIS (*d'ITALIE*) *& les* EMPEREURS (*d'OCCIDENT*) *ne promulgâssent aucune Loi, que du su & du consentement des Etats.*

Toutes les autres Monarchies, formées en Europe des débris de l'Empire Romain, suivoient encore alors le même usage. Aucune n'avoit encore, pour les *Loix générales & permanentes*, qui devoient faire partie du *Corps de Droit de la Nation*, concentré la Puissance Législative dans la persone du Souverain seul, qui pourtant avoit le droit de faire des *Loix particulières*, interprétatives de ces *Loix générales*; & des *Ordonances*, des *Réglemens*, exigés par les

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 468.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» conde pour les » Pauvres, la troi» sième pour la » très pieuse Ab» besse de Qued» limbourg, sa » sœur, & la qua» trième pour ses » Courtisans af» fligés». *Ensuite*, ajoute cet Historien, *aiant fait sa confession en Latin, en présence de l'Apostolique, des autres Evêques, & des Prêtres, & reçu, come il le desiroit, le Saint Viatique; il fut soustrait à cette lumière le VII des Ides* (le 7) *de Décembre; & déposé dans la terre, où la Maison du Paradis de S.* Pierre *offre du côté de l'Orient son entrée ouverte à tous les Fidèles, où l'on voit de bout une belle Statue du Seigneur, donant sa bénédiction à tous ceux qui viènent.*

Léon d'Ostie dit que le corps d'*Otton II* fut mis dans un Sépulcre de porphire.

Ce Sépulchre & la Statue de notre Seigneur se voioient encore du tems de *Baronius*. Depuis, le Pape *Paul V* les fit ôter à l'occasion du nouveau Batiment de l'Eglise de S. *Pierre*.

L'Auteur de la *Vie de S. Adalbert*, Archevêque de Prague, accuse *Otton II*, d'avoir

drale. Il en use de même à l'égard de tous ceux qui se trouvoient avoir contribué, *par des rapports, par les armes, ou des mains*, à la cruauté d'*Ardoin*.

Ughelli place l'assassinat de l'Evêque *Pierre* au 15 de Mars; &, sans fixer précisement l'année, il se contente de dire que ce fut vers 995. Je crois qu'il le faut renvoïer au 15 de Mars 997. On a vu qu'en 996 *Ardoin*, alors Comte du Palais, tint, à ce titre, un *Plaid* dans le Territoire de Brescia, le 22 de Mai. Si le meurtre de l'Evêque *Pierre* avoit été commis en 995, j'ai peine à me persuader qu'*Otton III*, qui vint en Italie au commencement de 996, eut alors fait Comte du Palais le Meurtrier d'un Evêque, ou qu'il l'eût continué dans cette Charge, s'il l'en avoit revêtu précèdemment.

Observons que les Biens, qu'*Otton III* confisqua sur *Ardoin* au profit de l'Eglise de Verceil, sont appellés *prædia*. Ce n'étoit point des Fiefs: mais quelques Allodiaux qu'*Ardoin* possèdoit apparemment dans ce Diocèse.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Bérenger II & d'*Adalbert*, du 31 de Mai 961, fait mention de ce Duc & Marquis *Hugue*. On en conclut, ou que le Duc *Hubert* étoit mort, ou que *Bérenger* l'avoit chaſſé d'Italie, & que ſon Fils l'avoit remplacé.

Pierre de Damien, *Ecrivain*, dit *Muratori*, T. VI, p. 5, *qui, plus crédule qu'aucun autre, a farci ſes Ouvrages de viſions, de ſonges & de miracles étranges, raconte*, « *Qu'un Evêque, dont il avoit oublié le nom, vit ces paroles écrites ſur un tiſon embraſé* : Le Marquis *Hugue* a vecu 50 ans. *Mais, s'il eſt vrai. . . . qu'en* 961 Hugue *étoit Marquis de Toſcane, on ne croira pas qu'en mourant* (40 ans après), *il n'eût que* 50 *ans* ».

Il ne laiſſa point de Fils, & l'on ignore à qui paſſèrent ſes Biens allodiaux. *Je ſoupçone ſeulement*, dit *Muratori*, p. 7, *que cette immenſe hérédité vint par quelque Fille, Sœur, ou Tante d'*Hugue *aux Marquis, ancêtres de la* Maiſon d'Eſte ; *& qu'ils devinrent par là Seigneurs de l'Abbaie de la Va-*

PAPES.

ſon Hiſtoire *de cette Ville, liv. V*). Il dit de ces *Actes* qu'ils furent écrits, *L'An neuf cens quatre vingts-cinq depuis l'accouchement de la Vierge, l'An premier de* Boniface, *Souverain Pontife, Indiction XIII, aux Ides* (le 15) *de Mars*. Mais la mort ne tarda pas à borner les jours & les ſcélérateſſes de ce faux Pape. Frapé d'apoplexie, il alla rendre compte au tribunal de Dieu. Les Romains le haïſſoient tellement, que la Populace traîna ſon cadavre dans les rues de Rome ; & le laiſſa percé de mille coups de lance dans le champ, où ſe voïoit la Statue de *Marc-Aurèle*. Les Clercs y vinrent le lendemain matin, & lui donèrent la ſépulture.

JEAN XV,

Romain, fils de *Léon* Prêtre, eſt élu certainement avant le 8 de Juillet 985 ; & meurt en 996 après le 11 d'Avril.

Muratori, T. V, p. 476, ſous l'année 985, tout de ſuite après avoir rapporté la mort de *Boniface VII*, dit : *Ici la Chronologie des Papes ſe trouve plus embrouillée & plus obſcure que de coûtume*. Marian l'Ecoſſois, Godefroi de Viterbe, Martin le Polonois,

PRINCES contemporains.

des Roïaumes de ſon Père, en ſuivit, durant quelques années, l'exemple à l'égard de la Lorraine. Ci-deſſus, aux *Rois de Germanie*, Art. de ce Prince, j'ai laiſſé *Muratori* rendre comte de la guerre, qu'*Otton II* eut, au ſujet de la Lorraine, avec *Lothaire* Roi de France ; & des ſuites qu'elle eut. Elle dut commencer en 977 ; & finit en 980. J'ajoute ici que *Reinier* Comte de Mons, & *Lambert* Comte de Louvain, de qui dècend la *Maiſon de Heſſe*, tous deux fils de *Reinier Au-long-Col*, s'étant, en 977, donés au Roi *Lothaire* ; ce Prince crèa ſur le champ ſon frère *Charle*, Duc de Lorraine ; ce qu'il aima mieux que de partager avec lui le Roïaume de France ; & renvoïa les deux Comtes en Lorraine avec une puiſſante Armée, pour achever de la ſoûmètre à ſon Frère. *Otton II*, pour éviter d'entrer en guerre avec un Roi ſon couſin germain, fit auſſi de ſon côté, *Charle*, Duc de la Baſſe-Lorraine, car il ne s'agiſſoit que de celle-là, pour la tenir en Fief hèréditaire de la Courone de Germanie. Cet-

SAVANS & Illuſtres.

mier de l'Apoſtolat du Seigneur *Benoît*, VIIIe de l'Empire du Seigneur *Otton*, & troiſième du Pontificat du Seigneur *Honeſtus* Métropolitain de Ravenne. Au lieu de Marzaglia. *Mais il y a quelque mépriſe ici.* (La mépriſe eſt que dans l'une & l'autre date ce devroit être *l'An VIIe* de l'Empire d'*Otton*.) *Un Acte du Monaſtère de* Subiac *eſt daté de cette manière* : L'An, Dieu aidant, premier du Pontificat du Seigneur *Benoît*, Souverain Pontife & univerſel Pape, Etant Empereurs, les Empereurs, *Otton Majeur* l'An XII, & *Otton Mineur* ſon fils, l'An VI, Indiction I, au mois de Février, le neuvième jour. *Tous ces caractères ſont d'accord, parcequ'*Otton le Grand *étoit encore en vie. Il s'agiſſoit dans les Actes du* Sillingardi *d'un Procès entre* Adalbert, *Evêque de Bologne*, & Hubert, *Evêque de Parme, au ſujet de quelques Biens que le premier prétendoit appartenir à ſon Egliſe. Dans ceux du* Roſſi *quelques Nobles de Ravenne réclamoient, comme leurs, quelques Biens, ſitués dans le Bolognès & dans d'autres endroits de la Romagne, & l'Evêque de*

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | ROIS d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine & Femmes, Enfans.

circonſtances, eſpèces de *Loix proviſoires*, leſquelles, adoptées par un uſage univerſel & conſtant, lorſque le cas s'en préſentoit, acquéroient la force de *Loix générales & permanentes*, par le conſentement tacite de la Nation, qui les obſervoit librement & ſans réclamer contre. Les choſes, à cet égard, ont bien changé depuis dans le plus grand nombre des Etats Monarchiques; & l'on ne ſauroit dire que ce n'eſt pas pour le plus grand bien de ces Etats. Nous en avons, dans notre voiſinage, qui prènent ſoin, tous les jours, de nous convaincre de l'utilité de ce changement.

Dans la Préface (des Loix d'*Otton II*), continue *Muratori* (1), *l'on voit préſent à la Diète, avec tous les Princes d'Italie, l'oncle maternel de cet Empereur*, CONRAD, *Roi des Deux-Bourgognes* (2), *invité ſans doute à s'y trouver, come on le peut croire, afin qu'il contribuat à la guerre, qu'*OTTON *projetoit contre les Grecs & les Saraſins.*

Lorſqu'*Otton II* armoit tous les Vaſſaux de ſes Roïaumes, *Conrad*, Vaſſal de la Courone de Germanie pour le Roïaume de Bourgogne-Cisjurane, ne pouvoit pas ſe diſpenſer de

(1) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 468.
(2) L'Italien dit, *Roi de Bourgogne.*

eu beaucoup d'ambition, & peu de ſens.

On a ſoupçoné, ſans aucun fondement, ſa femme *Théophanie* de l'avoir fait empoiſoner.

VACANCE DE L'EMPIRE,

depuis le 7 de Décembre 983, juſqu'au 31 de Mai 996.

OTTON III,

fils d'*Otton II* & de *Théophanie*, né en 980, élu Roi de Germanie & d'Italie par la Diète de Vérone en 983; & couroné, légitimement ſans doute pour la Germanie, mais illégitimement pour l'Italie, à Aix-la-Chapelle, le jour de Noël de la même année; eſt couroné Empereur par *Gregoire V*, le jour de l'Aſcenſion, 21 de Mai 996; & meurt le 23 de Janvier 1002.

Il paroît certain qu'il ne ſe maria point; & qu'il ne laiſſa nul enfant.

On lui done cependant deux Femmes.

A l'égard de la première, on lit dans l'*Abregé chronologique de l'Hiſtoire & du Droit public d'Allemagne*, édit. de Paris, p. 97: *Tout ce que l'on dit de ſon mariage* (d'Otton

Remarquons de plus qu'il n'eſt point dit *Marquis d'Ivrée* dans le *Diplôme*. C'eſt une preuve qu'il ne l'étoit pas encore dans le tems qu'il fit tuer l'Evêque *Pierre*, ni lorſque *Léon*, ſecond ſucceſſeur de *Pierre*, obtint le *Diplôme*, dont il s'agit.

Ardoin ſut enſuite regagner la confiance d'*Otton*; & ce fut alors qu'il dut obtenir de ce Prince le Marquiſat d'Ivrée, peut-être en dédomagement de ſes biens reſtés à l'Egliſe de Verceil. C'étoit un Home habile & courageux, qui pouvoit ſervir utilement l'Empereur. Il n'en falut pas d'avantage pour engager *Otton* à ſe l'attacher par ſes bienfaits.

Sigonius dit à l'année 1002: *Auſſitôt que l'on ſut qu'*Otton III *étoit mort... on indiqua, ſuivant l'ancien uſage des Lombards, une Diète à Pavie. Elle fut nombreuſe; &, d'un conſentement unanime, on y réſolut de créer un Roi d'Italie; enſuite de quoi les Princes ne balancèrent pas à réunir leurs ſuffrages en faveur d'*Ardoin, *qui le premier avoit été d'avis de tenir la Diète; & ſur le champ il fut couroné.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

*gandizza, de Rovigo, d'Eſte, & de pluſieurs autres Terres ſituées entre Padoue & Ferrare. Ces Marquis avoient auparavant d'amples poſſeſſions dans la Lunigiane & dans la Toſcane: mais, depuis ce tems, on les voit Seigneurs de ces autres Terres; & l'on voit renaître chés eux le nom d'*Hugue. *Ce n'étoit pas moins alors qu'aujourd'hui, la coûtume de renouveller dans les Décendans les noms de leurs Aieux, ou Parens paternels ou maternels.*

ADALBERT III.

fils aîné du Marquis *Otbert I*, remplace *Hugue*, on ignore en quelle année; & le tems de ſa mort n'eſt pas connu.

Cet *Adalbert* eſt un des Aſcendans de la *Maiſon d'Eſte*. En le voïant ſucceſſeur d'*Hugue*, on a quelque raiſon de ſoupçoner que ce Duc & Marquis avoit eu pour héritiers les Fils d'*Otbert I.*

Franceſco Maria Fiorentini, dans ſes *Mémoires ſur la Comteſſe Mathilde*, le P. *Pagi* & d'autres Modernes, veulent que le ſucceſſeur d'*Hugue* ait été *Théodald* ou *Thédald*, aïeul de

PAPES.

l'Auteur de la Chronique de Volturne, *& d'autres donent à* Boniface *pour ſucceſſeur* Jean, *Romain, dit par quelques-uns* Fils de Robert. *Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'eſt qu'à ce* Fils de Robert, *on fait ſuccéder* Jean, *Romain de naiſſance,* Fils du Prêtre Léon, *né dans le Quartier des Poules blanches. Ce* Jean-ci, *qui certainement fut Pape, ſe trouve enſuite dans tous les Monumens de ce tems-là, toujours appellé* Jean XV. *Mais, ſi* Jean fils de Robert, *le précéda, pourquoi ne ſe noma-t-il pas* Jean XVI, *ainſi que ſe noma ſon ſucceſſeur? Pour lever cette difficulté, le P.* Papebroch *imagine que* Jean, fils de Robert, *fut élu, mais non conſacré. Cependant ceux qui le mètent au rang des Papes, ne diſent rien qui le diſtingue des autres, qui le furent véritablement; & lui donent même le nom de* Jean XV. *D'ailleurs on ne commençoit alors à comter les années du Pontificat, qu'après la conſécration. C'eſt pourquoi d'autres Auteurs, anciens & modernes, ne diſent rien de ce* Jean fils de Robert; *& le Cardinal* Baronius *en uſe de même. Mais*

PRINCES contemporains.

te condition offenſa *Lothaire*; & fut cauſe de l'Expédition, qu'il fit lui même en Lorraine, ſoit en 977, ſoit en 978. Il ſe fit prêter ſerment par les Etats du Païs, aſſemblés à Metz; & ſurprit enſuite *Otton II* dans Aix-la-Chapelle, au moment que ce Prince, qui n'eût que le tems de ſe ſauver, s'alloit mètre à table. Au rapport de *Ditmar*, il fit tourner du côté de la France les Aigles placées ſur le haut du Palais de cette Ville, pour montrer que la Lorraine appartenoit à la France. *Otton* aïant raſſemblé ſes troupes; *Lothaire* ſe retira. Les ſuites de cette Guerre furent telles, qu'on les a vues dans l'Article auquel j'ai renvoïé. Mais de la contradiction même, où les Hiſtoriens Allemans ſont avec les nôtres, il ſuit que *Lothaire* renonça volontairement, en faveur de *Charle* ſon frère, à tout droit ſur le Roïaume de Lorraine, qu'il ſe voïoit, par l'affoibliſſement, où ſe trouvoit le ſien propre, hors d'état de pouvoir conſerver; que *Charle* reſta Duc de la Baſſe-Lorraine, & qu'il reconnut, par ſa preſtation de foi & homage, qu'elle

SAVANS & Illuſtres.

Parme ſoûtenoit qu'ils étoient à lui par les Inveſtitures de l'Empereur Otton le Grand; *ce qui fait voir qu'*Otton I *poſſédoit l'Exarchat.* Hubert; *aïant été l'Archichancelier de ce Prince, en avoit ſu bien profiter.* Otton *ne fut pas pluſtôt mort, que qui ſe crut leſé, s'en plaignit. On trouve auſſi préſens à ce Concile quelques* Comtes *de l'Exarchat. On donoit le nom de* Comtes *aux Gouverneurs des Villes du Roïaume d'Italie.* (Ceux des Villes ſoumiſes au Pape, étoient appellés *Ducs*). *Dans les Archives de Subiac, ci-deſſus citées, on conſerve une* Bulle, *ainſi datée:* Donè le VI des Calendes de Décembre, par les mains de *Jean*, aimable à Dieu, Primicier du Souverain Siége Apoſtolique. L'An premier, Dieu aidant, du Pontificat du Seigneur *Benoît*, Souverain Pontife & univerſel Pape dans la très ſacrée Chaire du bienheureux *Pierre*, Apôtre, Etant Empereur notre Seigneur *Otton*, très pieux perpétuel Auguſte, couroné de Dieu pacifique Empereur. Indiction II. *Si cette Indiction a commencé dans le mois de Septembre, il s'agit ici de la préſente année 973.*

EVÉNEMENS sous le Règne d'OTTON II.

fournir ſon contingent de Troupes; &, come il appartenoit aux Diètes générales de règler quel devoit être ce Contingent, ſelon le plus ou le moins d'importance de l'entrepriſe, les Grands Vaſſaux, les Vaſſaux Souverains, avoient intérêt, ſur tout, quand leur Etat ne faiſoit point partie de celui duquel ils relevoient, d'intervenir à ces Diètes, pour qu'on règlât avec eux-même les ſecours, qu'ils devoient fournir, & qu'on ne dégarnît pas leur propre Etat des forces néceſſaires à ſa défenſe.

Ces Loix, continue encore MURATORI (1), *paroiſſent aujourd'hui bien étranges; & l'on a raiſon de les rejeter: mais, dans ces Siècles d'ignorance & de barbarie, on les trouvoit auſſi juſtes que néceſſaires. Suivant les Loix Lombardes, lorſqu'on produiſoit quelque Acte, ou Teſtament en preuve d'une acquiſition de Biens; ſi les Parties adverſes le rejetoient come faux, il ſuffiſoit à celui par lequel il étoit produit, de jurer, en touchant les Evangiles, que l'Acte étoit véritable & légitime, pour qu'il obtînt des Juges, ſur le champ, une Sentence en ſa faveur: tant on avoit alors de vénération pour le Serment. Mais, dans la pratique, il en réſultoit*

(1) *Ibidem.*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

III) *avec la Princeſſe* Marie, *fille de* Sanchès II, *Roi d'Aragon, eſt abſolument controuvé, & deſtitué de tout fondement.*

Cette fable, adoptée par *Sigonius*, eſt cauſe qu'il a dit, « Que » *Marie* fut cou- » ronée Impéra- » trice à Rome le » 12 de Mai 996, » jour de la Pente- » côte, en même » tems qu'*Otton* » *III* reçut la cou- » rone Imperiale »; &, par une ſuite néceſſaire de cette première faute, *Sigonius* adopte un autre conte, dont je parlerai plus bas.

Obſervons d'abord que cet Hiſtorien vient de nous doner une fauſſe date. *Le Roi* Otton III, *étant dans le voiſinage de Rome*, dit *Muratori*, T. V, p. 507, *parvint enfin à recevoir la Courone de l'Empire; & l'on voit, dans la* Vie de S. Adalbert, *que ce fut au grand contentement de tout le monde.* Les Grands (*dit-elle*) & les Petits, les Veuves & les Pauvres de cette Ville, qui gémiſſoient dans l'affliction, ſe réjouiſſent également, parce qu'un nouvel Empereur, un nouveau Pape vont rendre la juſtice aux Peuples. *Le P.* Pagi

L'Archevêque de Milan *Arnulf II*, envoié par *Otton III* en ambaſſade à Conſtantinople, étoit alors en chemin pour revenir, & n'arriva qu'après l'élection. Je dis, ſous l'année 1003, coment il ſe conduiſit à l'égard d'*Ardoin*, & je ne ſuis pas d'accord avec *Sigonius*, J'ignore dans quelles ſources il a puiſé les circonſtances qu'il rapporte: mais il a certainement adopté, ſans trop de réflexion, les fables des *Chroniques* de Milan.

Arnulf, dit-il, *autant par la hauteur de ſon caractère, que pour l'intérêt de ſa dignité, ſe plaignit publiquement de ce que, par l'élection & le Couronement d'un Roi d'Italie, faits ſans ſon ordre, on avoit doné conſidérablement atteinte aux droits de ſon Siège, qui, depuis* Charlemagne, *n'avoient pas encore, malgré le malheur des tems, ſouffert d'interruption. Il tint à Lodi, pour cette raiſon, un Concile des Evêques & des Abbés; & dans cette Aſſemblée, qui fut très nombreuſe, il fit lire le* Décret *du Pape S.* Gregoire, *lequel porte expreſſément*, « Que » *dans les 14 pre-*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

cette Comteſſe & fils du Comte & Marquis *Albert-Azzon*, Seigneur de Canoſſa. Le P. *Pagi* prétend même que *Wille*, ou *Guille*, femme de *Thédald*, étoit Sœur d'*Hugue* : mais il n'en apporte aucune preuve. Le titre de *Marquis*, que *Thédald* portoit, ne prouve point qu'il ait jamais été Duc & Marquis de Toſcane, parceque l'on trouve dans cette Province d'autres Seigneurs qualifiés auſſi *Marquis*.

A l'égard d'*Adalbert III*, l'opinion, que l'on adopte, eſt fondée ſur une vente de biens, faite deux ou trois mois après la mort d'*Hugue* par cet *Adalbert*. Il ſe qualifie *puiſſant Marquis de Toſcane*, dans l'*Acte* de cette vente, *fait au Faubourg de Lucque, près la porte Fridiane, l'An depuis l'Incarnation mille deux, & le 3 des Ides* (le 13) *de Mars*.

Le Marquis *Thédald* étoit alors Comte de Modène & de Reggio. Ceux qui le font Duc & Marquis de Toſcane lui doivent aſſocier ſon fils *Boniface*, père de la Comteſſe *Mathilde*. Dans une *Charte* du mois de

PAPES.

que ce Jean *ait, ou n'ait pas été Pape* durant quatre mois, *il eſt certain que, vers ce tems &, ſuivant toutes les apparences, dans la préſente année* (985) *on élut Pape & l'on conſacra* Jean fils du Prêtre Léon ; *& qu'enſuite il gouverna l'Egliſe de Dieu durant pluſieurs années.*

En commençant l'année 993, *Muratori* dit encore, p. 493 : *On voit dans les Archives de l'illuſtre Monaſtère de Subiac un Acte écrit* : L'An ſeptième, Dieu aidant, du Pontificat du Seigneur *Jean* dans la très ſacrée Chaire du bienheureux *Pierre* Apôtre, Indiction V, le troiſième jour de Février, *c'eſt à dire l'année précédente* (992) ; *mais ce mois ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit, à l'année 985, touchant le tems de l'élection de ce Pape. Un autre Acte s'y rapporte mieux. Il eſt écrit;* L'An huitième, Indiction VIII, le huitième jour du mois de Juillet ; *c'eſt à dire dans la préſente année* (993).

Il ſuit de cette dernière Date, que *Jean XV* étoit Pape avant le 8 de Juillet 985 ; & comme *Boniface VII* n'eſt mort qu'après le 15 de Mars, & vraiſem-

PRINCES contemporains.

étoit un Fief mouvant de la Couronne de Germanie.

Le Duc *Frédéric*, qui ne paroît pas avoir pris aucune part à cette Guerre, & dont les Actions ne nous ſont pas connues, jouit tranquillement, juſqu'à ſa mort, du Duché de la Haute-Lorraine, qui, come je l'ai dit, étoit ce qui porte encore le nom de Lorraine aujourd'hui : mais pourtant avec quelque différence d'étendue, que mon plan me diſpenſe de diſcuter ici.

Come ce ſont les ſucceſſeurs du Duc *Frédéric*, que je dois conduire juſqu'à nos jours, je ne ferai d'Articles ſéparés que pour eux : mais je ne perdrai pas de vue la Baſſe-Lorraine, juſqu'à ce que l'Hiſtoire ceſſe d'en parler.

THÉODORIC, ou THIERRI I,

ſuccède en 984 à ſon père *Frédéric I*, du conſentement de l'Impératrice *Théophanie*, Régente pendant la minorité de ſon fils *Otton III*. Il meurt, ſuivant les uns, en 1011 ; ſuivant les autres, en 1024.

Je ne trouve rien à dire de lui.

Charle, Duc de la Baſſe-Lorraine, devoit hériter de la Couronne de

SAVANS & Illuſtres.

l'on peut conclure de ce Document, que le Pontificat de Benoit VI *avoit commencé vers la fin de l'année précédente, ou vers le commencement de celle-ci.*

*Voïés ci-deſſous l'*Art. *d'*Adalbert, *Evêque de Bologne.*

PIERRE,

natif de Bologne, fait Archevêque de Ravenne en 923, abdique en 971 ; meurt en 977.

Il tint en 954 un Concile à Ravenne, auquel aſſiſtèrent tous ſes Suffragans & beaucoup de Nobles. C'eſt-à-dire que ce Concile mixte, ainſi que celui de Marzaglia, dont il eſt parlé dans l'Article précédent, fut une véritable Aſſemblée des Etats de l'Exarchat.

Pierre tint un autre Concile à Ferrare, ſelon *Ughelli*, qui n'en marque point l'année ; & qui pourroit bien avoir pris pour un Concile le *Plaid*, dont j'ai parlé dans l'Article de l'Hiſtorien *Liutprand*, lequel fut tenu dans cette Ville en 970 par *Liutprand* lui-même, & par le Comte *Eccicon*. Il s'y trouva pluſieurs des Suffragans de Ravenne ; & *Pierre*, ainſi que je l'ai dit, y réclama pour ſon Egliſe des Biens, dont

Digitized by Google

EVENEMENS *ſous le Règne d'*OTTON II.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

(depuis longtems) *des effets très pernicieux. Ces Siècles abondoient en Fauſſaires, qui, par des* Chartes *&* Diplômes, *conſervés dans les Archives, mètent encore en défaut aujourd'hui la ſagacité des Savans. Il ne manquoit pas non plus alors de Gens à conſcience peu délicate, auxquels un faux ſerment ne coûtoit rien. Un pareil déſordre cauſoit donc un extrême préjudice aux juſtes Acquéreurs, ou Poſſeſſeurs des Biens. Dès l'année* 963 (1), *les Princes d'Italie, dans le Concile de Rome, s'étoient plaint de ce déſordre à l'Empereur* OTTON *I: mais, de l'avis d'*OTTON *lui-même & du Pape* (LEON *VIII*), *on avoit renvoié le ſoin d'y remèdier au Concile, qui ſe tint* (enſuite) *à Ravenne en* 967; *& qui ne fit rien à cet égard, à cauſe de l'abſence de quelques Princes: tant il eſt vrai, come je l'ai dit, que leur conſentement étoit néceſſaire pour faire des Loix. Dans la Diète de cette année, on applique donc un remède à ce déſordre: mais un remède pire que le mal. On ordone,* « *Que, ſi quelqu'un argue* » *de faux des Chartes, des* » *Titres, ou des Sermens; la*

(1) Le Texte dit, 962. C'eſt une faute d'impreſſion. Il n'y eut point cette année-là de Concile à Rome. Il s'agit de celui de 963, dans lequel *Jean XII* fut dépoſé.

dit que ces paroles montrent clairement qu'*Otton III* fut le Seigneur ſuprême de Rome; ce qui juſqu'à préſent étoit reſté caché dans l'obſcurité. *Suivant les* Annales d'Hildeſheim, *le jour qu'il fut* couroné Empereur & Patrice, *fut celui de la Pentecôte, qui tomboit cette année* (996) *le* 31 *de Mai. Mais, ſuivant* Ditmar *&* l'Annaliſte Saxon, *Otton* ſe rendit à Rome; & le jour de l'Aſcenſion du Seigneur, lequel étoit alors le XII des Calendes de Juin, la XVe année de ſon âge, la XIIIe de ſon règne, Indiction VIII (il faut VIIII) il reçut du même (*Gregoire*), la ſainte Onction, & devint l'Avoué de l'Egliſe de S. *Pierre. Le* Chronographe Saxon, *publié par* Leibnitz, *dit la même choſe. Ce qui ſuppoſé vrai, le Couronement d'*Otton *ſe fit le* 21 *de Mai.* Ughelli *rapporte un* Diplôme *de ce Prince*, doné à Rome, le X des Calendes de Juin (23 *de Mai*) *de cette même année* (996), Indiction VIIII, l'An I de l'Empire d'*Otton* troiſième. *J'ai moi-même* (Antiquit. d'Ital. Diſſertat. 8) *rendu pu-*

» *miers jours de la* » *Vacance du Roi-* » *iaume d'Italie,* » *l'Archevêque de* » *Milan aſſemble-* » *ra les Evêques* » *ſes Suffragans;* » *& nomera, de* » *leur avis, un* » *Roi d'Italie* ».

J'interroms la narration de *Sigonius*, pour faire obſerver qu'en même tems que les Papes travailloient à s'emparer du droit de faire ſeuls les Empereurs; les Archevêques de Milan, à l'imitation des Papes, avoient tâché d'uſurper le droit de faire, ſinon ſeuls, du moins avec leurs Suffragans ſeulement, les Rois d'Italie; &, que, pour fonder leur uſurpation, on avoit fabriqué ce prétendu *Décret* de S. *Gregoire le Grand*, que *Sigonius* fait rappeller ici par l'Archevêque *Arnulf*; & dont la ſuite de toute l'Hiſtoire des Rois Lombards & des Rois François auroit du lui faire ſoupçoner la fauſſeté. Mais laiſſons-le continuer.

*Enſuite, parlant d'*Ardoin, *l'Archevêque dit,* « *Que* » *c'étoit mal-à-* » *propos & contre* » *l'ordre établi,* » *que ce Marquis* » *avoit agi, lorſ-* » *qu'il avoit, à* » *l'inſu de l'Ar-* » *chevêque, con-* » *voqué la Diète*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Mars 1004 il eſt appellé, *le Marquis* Boniface, *fils du Seigneur* Théda1d, *auſſi Marquis* ; & l'on voit dans le *Poème* de *Donizon* ſur la Comteſſe *Mathilde*, que *Boniface*, du vivant de ſon Père, avoit reçu le ſerment de fidélité des Peuples, des Seigneurs & des Comtes, Sujets de *Théda1d*. *Boniface* ne fut fait Duc & Marquis de Toſcane, qu'en 1027 pour le pluſtôt.

V. aux *Marquis d'Eſte*, l'Art. *Otbert I.*

RAGINÈRE, ou ***REINIER***,

étoit Duc & Marquis de Toſcane vers 1014. Il ceſſe de l'être en 1027.

Ceux qui prétendent que, pluſieurs années avant 1016, *Boniface*, père de la Comteſſe *Mathilde*, étoit Duc & Marquis de Toſcane, ſont pleinement réfutés par un *Plaid*, tenu cette année 1016 au mois d'Octobre dans Arezzo par *Raginère*, avec *Hugue*, Comte de cette Ville. Dans ce *Plaid Raginère* eſt qualifié, *Marquis & Duc de Toſcane.*

En 1027, il

PAPES.

blablement à la fin de ce mois ; il ſe trouve à peine 3 mois & demi pour le prétendu Pontificat de *Jean fils de Robert* : mais ce ſont 4 mois commencés ; ce qui ſuffit pour que ceux qui le comtent au nombre des Papes, le faſſent ſiéger quatre mois.

Cette obſervation montre d'ailleurs que *Platina* n'a pas du dire que le Siége ne fut que 20 jours vacant après la mort de *Boniface*.

Vraiſemblablement *Jean fils de Robert* ne fut, come *Donus II*, qu'un Intrus, porté par une Faction, qui ne put pas réuſſir à le faire conſacrer, à cauſe de la réſiſtance vigoureuſe des gens les plus ſenſés & les plus affectionés au bien de l'Egliſe, par qui *Jean XV* fut légitimement élu, lorſqu'ils eurent diſſipé la Faction de *Jean fils de Robert*, & qu'ils l'eurent peut-être chaſſé lui-même hors de Rome. La Vacance, qui ſuivit la mort de *Boniface VII*, dut être d'environ quatre mois, durant leſquels Rome fut livrée aux troubles des Factions.

Le jour de la mort du Pape *Jean XV* eſt ignoré : mais il eſt certain qu'en 996 *Otton III* vint en Italie pour la première

PRINCES contemporains.

France après *Louis V*, ſon neveu, qui mourut ſans Enfans, en 987. J'ai dit ailleurs qu'il en fut exclus à cauſe de ſa qualité de Vaſſal de la Courone de Germanie, qu'*Hugue Capet* ſut faire valoir contre lui. Ce Prince fit inutilement diverſes tentatives pour recouvrer le Trône, dont il étoit l'unique héritier. Il fut pris avec ſa Femme & ſes deux plus jeunes Fils, lorſque, le 2 d'Avril 991, *Hugue Capet* emporta d'aſſaut la Ville de Laon. Enfermé dans une priſon, avec ſes deux Fils, il y mourut ; ſi ce ne fut pas avant la fin de 991, ce fut dans les premiers mois de 992 ; & ſes Fils, compagnons de ſa diſgrace, ne lui ſurvécurent pas longtems. Ils ne laiſſerent point d'enfans. Peut-être même n'étoient-ils pas encore mariés, ni d'âge à l'être.

Otton, ſon fils aîné, qui fut ſon ſucceſſeur au Duché de la Baſſe-Lorraine, mourut en 1004, ſans poſtérité.

Le Roi de Germanie, *Henri II*, qui fut *Henri I*, come Roi d'Italie, & come Empereur, dona le Duché de la Baſſe-Lorraine à *Godefroi I*, fils de *Godefroi*, Comte d'-

SAVANS & Illuſtres.

les Comtes de Ferrare s'étoient emparés.

Le 5 de Mars de la même année 970, cet Archevêque leva de l'Egliſe de S. *Probus*, hors de Ravenne près de la mer, les Corps des Saints *Adéric*, *Calocère*, *Probus*, *Proculus*, *Date*, *Libère*, *Agapit* & *Marcellin*, tous, ſes prédéceſſeurs dans le Siége de Ravenne ; & les tranſporta dans la Ville à la Baſilique d'*Urſe*, dont il conſacra le grand Autel ſous leur invocation.

Ce fut de ſon plein gré, que, vers le mois d'Août 971, il ſe démit de ſon Archevêché, pour vaquer uniquement à ſon ſalut, dans le loiſir d'une vie privée.

Girolamo Roſſi (dans le Ve liv. de ſon *Hiſtoire de Ravenne*) dit *Muratori*, T. V, p. 344, ſous l'année 939, *rapporte un* Bail, *fait, par* Pierre, *Archevêque de Ravenne, à quelque Particulier, & non, come le P.* Pagi *le ſuppoſe, la confirmation des Priviléges de l'Egliſe de Ravenne, accordée par le Pape à cet Archevêque.... En voici la Date.* L'An premier, Dieu aidant, du Pontificat du Seigneur *Etiène* (*VIII*) Souverain Pontife, &c, l'An XIV du Règne du

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

» *querèle ſera décidée par le* » Duel ». *On ne faiſoit pas attention qu'ordoner un Duel, c'étoit tenter Dieu; que c'étoit d'ailleurs une voie inſuffiſante & très peu ſure pour découvrir la vérité; que c'étoit fournir aux plus forts un moïen commode de s'emparer facilement des Biens des plus foibles. Mais c'eſt une vérité, qu'on ignoroit alors; bien qu'il y eût dans cette Diète un grand nombre d'Evêques & d'Abbés* (c'eſt à dire des gens qui devoient avoir plus de lumières, que les autres). *On ſe perſuadoit que Dieu, come protecteur de l'innocence & de la vérité, les manifeſteroit par le Duel, que, pour cette raiſon, on appelloit le* JUGEMENT DE DIEU.

Le reſte de l'année s'emploie, tant en Italie, qu'en Allemagne, à mètre de toutes parts des Troupes ſur pied. Le projet êtoit de recommencer la guerre en Calabre, au printems ſuivant, & même de la porter en Sicile: mais tous ces préparatifs deviènent inutiles pat la mort précipitée d'*Otton II*, arrivée le 7 de Décembre.

Son fils, *Otton III*, qui n'avoit pas encore quatre ans, lui ſuccède, avec une apparence de droit, à la Courone d'Italie; & ſans droit, par lui-même à la Puiſſance Impéria-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

blie un autre Diplome *de cet Empereur, en faveur d'*Odelric, *Evêque de Crémone...* donè le VI des Calendes de Juin (*27 de Mai*) l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCC quatre-vingts-ſeize, Indiction IX, la XIIIe année du Règne d'*Otton* troiſième, & la première de ſon Empire. Fait à Rome.

Avant de quiter cette année (996), dit le même *Annaliſte*, p. 503, *il eſt à propos de parler d'un fait célèbre, que l'on dit arrivé dans le Comté de Modène, & que* Sigonius *& d'autres placent en cette année.* (*Baronius* le met en 999). Godefroi de Viterbe *fut le premier à débiter* (dans ſon *Panthéon*) *vers l'An* 1190, *ce que je vais rapporter.*

L'Impératrice, *femme d'*Otton III, *nomée par quelques-uns* Marie, *ſe trouvant, près de Modène, dans une Maiſon appellée* Amola, *laquelle appartenoit au Comte, ou Gouverneur de cette Ville, devint éperdument amoureuſe de ce Seigneur; & lui fit effrontément la déclaration de ſon amour. Mais, auſſi fidèle à Dieu qu'à ſon Prince, il s'enfuit; &,* » *des Princes, &* » *qu'il leur avoit* » *propoſé d'élire* » *un Roi; &, lorſ-* » *qu'aient êté lui-* » *méme élu, il a-* » *voit, contre tous* » *les exemples de* » *l'Antiquité, re-* » *çu d'un autre,* » *que de l'Arche-* » *véque, la Cou-* » *rone Roïale:* » *Qu'il devoit done* » *lui-méme* (Ar-» chevêque) *pour-* » *voir à la conſer-* » *vation de ſes* » *droits; & par* » *conſéquent pro-* » *noncer, s'ils en* » *étoient d'avis,* » *que l'élection* » *d'*Ardoin *étoit* » *vicieuſe; & choi-* » *ſir, ſuivant la* » *coûtume, pour* » *Roi d'Italie* Hen-» ri, *que les Prin-* » *ces d'Allemagne* » *avoient placé ſur* » *le Trône de Ger-* » *manie* ».

On va bientôt voir que ſur ceci l'on doit peu s'en rapporter à *Sigonius*.

*Lorſqu'*Otton III *mourut*, dit *Muratori*, p. 17, *& que l'on fit l'élection & le couronement d'*Ardoin; Arnulf II, *Archevêque de Milan, étoit en chemin pour revenir de l'Ambaſſade de Conſtantinople. Il dut trouver mauvais que, ſans lui, le premier des Princes de la Lombardie, & contre la poſſeſſion où ſon Siége le mètoit de couroner les Rois d'Italie, on eût*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

refuſa de reconnoître l'Empereur *Conrad I* pour ſon Souverain. Ce Prince l'aſſiégea dans Lucque, & le força de ſe rendre. Come depuis ce tems, il n'eſt fait mention nulle part de *Raginère*; il eſt à croire que *Conrad* le deſtitua, pour doner le Duché de Toſcane au Marquis *Boniface*.

MARQUIS de Suſe.

OLDÉRIC, ou ODELRIC, MAGNIFRED, MANFRED, ou MAINFROI,

que l'on croit oncle paternel du Roi *Ardoin*, étoit Marquis de Suſe en 1002; & meurt vers 1036.

Son origine n'eſt pas connue.

Il eut pour femme *Berthe*, fille du Marquis *Otbert II*, l'un des Aſcendans de la *Maiſon d'Eſte*.

En 1028, il fonda, conjointement avec elle, le Monaſtère de Caromagna, aujourd'hui dans le Diocèſe de Turin. Il ſe qualifie dans l'*Acte* : Oldéric, *appellé par la miſéricorde de Dieu le* Marquis Manfred, *fils de* Man-

PAPES.

fois; & qu'après avoir paſſé les Fêtes de Pâque à Pavie, il ſe rendit à Ravenne, & qu'il y fut inſtruit de la mort de *Jean*. Ce fut au commencement de Mai que *Grégoire V*, ſucceſſeur de ce Pape, fut élu : mais le voiſinage d'*Otton*, qui venoit pour recevoir la Couronne Impériale, fut cauſe que l'élection de *Grégoire* ne ſe fit pas auſſitôt après la mort de *Jean*. On n'oſa pas procèder à doner un ſucceſſeur à *Jean*, ſans avoir pris l'avis d'*Otton*; ce qui cauſa néceſſairement un délai de quelques jours. Il me paroît donc que l'on ne peut guère placer la mort de *Jean XV* que du 15 au 20 d'Avril.

Platina nome ce Pape *Jean XVI*, & dit : *Il eut une haine ſingulière pour le Clergé, dont, avec raiſon, il ne fut pas moins haï, ſur tout parceque, négligeant l'honeur de Dieu & la dignité du Siége de Rome, il enrichiſſoit ſes Parens & ſes Alliés aux dépens du Spirituel & du Temporel; abus, dont il montra l'exemple à ſes ſucceſſeurs, & qui s'eſt perpétué juſqu'à nos jours; abus plus pernicieux qu'on ne le peut dire, en ce que nos Prêtres paroiſſent ambitioner le Pontificat, non*

PRINCES contemporains.

Ardenne. Ce Duc, que l'*Abregé Chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne* ſurnome mal à propos *le Barbu*, mourut vers 1020.

Il eut pour ſucceſſeur ſon frère *Gothelon*, ou *Gozelon*, qui fut inveſti du Duché de la Haute-Lorraine, en 1033 par l'Empereur *Conrad I*; & mourut en 1044.

FRÉDÉRIC II,

non moins connu dans l'Hiſtoire pour avoir été l'aieul maternel de la célèbre Comteſſe *Mathilde*, que pour avoir été Duc de la Haute-Lorraine, remplace ſon père *Thierri I*, en 1011, ou 1024. Il meurt, ſuivant les uns, en 1028; ſuivant les autres, en 1030; & ſuivant d'autres encore en 1033.

*Je ferai ſon Article dans l'*Epoque *ſuivante; & j'y fixerai l'année de ſa mort, autant que cela ſe poura.*

ROIS d'Angleterre.

EDGARD, dit LE PACIFIQUE,

Roi, de Mercie depuis 955, d'Angleterre depuis 959, meurt en 968.

SAVANS & Illuſtres.

Seigneur *Hugue* très pieux Roi, & l'An IX du Seigneur *Hlothaire* ſon fils, le XXIXe jour d'Octobre, Indiction XIII. A Ravenne. *C'eſt à dire en la préſente année* (939.) *Le* Roſſi *nous aſſure que d'autres* Chartes *du même tems portent les années d'*Hugue *& de* Lothaire. *C'eſt une preuve qu'*Hugue, *aiant fait de vains efforts pour obtenir des Romains la Courone Impériale, s'étoit emparé de l'Exarchat. Je ſoupçone que le nom du Pape ſe trouve dans ces* Actes *uniquement par coûtume, & par reſpect pour le Siége de Rome; & non parcequ'*Hugue *avoit laiſſé les Papes jouir du Domaine temporel de cette Province. Nous verrons, du tems d'*Otton le Grand, *le Saint Siége recouvrer l'Exarchat.*

L'Hiſtoire le dit; &, dans la vérité cependant, les trois *Ottons* ne ceſſèrent pas d'être maîtres de Ravenne, de l'Exarchat, & de la Pentapole.

GODEFROI

remplace, en 971, *Arnulf I* dans l'Archevêché de Milan, & meurt le 19 de Septembre 980.

Ughelli le fait mourir en 978 : mais *Saſſi*, dans ſes *Notes* ſur l'*Hiſtoire du Roïaume d'Italie* de *Si-*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le. *Otton II* l'avoit, depuis peu, fait partir pour Aix-la-Chapelle; où, le jour de Noël de cette année, il eſt couroné Roi de Germanie & d'Italie, par *Jean*, Archevêque de Ravenne & Légat Apoſtolique, aſſiſté de *Willigis*, Archevêque de Maience. Cette cérémonie ne donoit au jeune *Otton* aucun droit au Roïaume d'Italie. C'étoit dans une Ville de ce Roïaume & des mains de l'Archevêque de Milan, ou de celui qui devoit le ſuppléer en ſon abſence, qu'il faloit recevoir la Courone d'Italie. Mais la Diète de Vérone avoit élu le jeune *Otton*, Roi de Germanie & d'Italie, c'eſt à dire qu'elle l'avoit déclaré collègue & ſucceſſeur de ſon Père à ces deux Roïaumes. Cette eſpèce d'élection êtoit, come je le dis ailleurs, illégitime à l'égard du Roïaume d'Italie. Les Italiens cependant voulurent bien regarder *Otton III*, come élu Roi: mais, dans les *Actes*, ils ne firent point mention des années de ſon règne, parcequ'à l'égard de l'Italie, le Couronement d'Aix-la-Chapelle êtoit abſolument nul; & ce ne fut qu'en 996, après qu'*Otton III* eût reçu la Courone Roïale à Milan, qu'ils commencèrent à dater leurs *Actes* des années de ſon règne.

come elle le prit par ſon manteau pour l'arrêter, il le lui laiſſa dans les mains. Prévoiant que cette avanture cauſeroit ſa perte, il en fit confidence à ſa Femme. En effet, l'Impératrice l'accuſa, près de l'Empereur, ſon mari, de s'être mis en devoir d'attenter à ſon honeur; & le trop crédule Otton, *ſans aucun examen, le fit décapiter. La Veuve du Comte vint enſuite ſe préſenter à l'Empereur, lui conta la choſe come elle s'étoit paſſée; & demanda juſtice, en offrant de prouver l'innocence de ſon Epoux & la calomnie de l'Impératrice, par le* Jugement de Dieu, *come l'on parloit alors. Elle fut admiſe à la preuve du fer rouge: elle marcha ſur les ſocs ardens, & ne reçut aucun domage. C'eſt pourquoi l'Impératrice fut condamnée au feu.*

Mais que ce ne ſoit là qu'un conte populaire, pris bonement pour une réalité par Godefroi de Viterbe; *c'eſt ce que l'on conçoit aiſément, en voïant qu'aucun des Hiſtoriens, plus anciens que lui, n'a parlé d'un évènement de cette importance, qui devoit avoir fait donc le Roïaume & la Courone au Marquis d'Ivrée. Ce fut par cette raiſon, qu'*Ardoin, *come l'Hiſtorien* Arnulf *nous l'apprend*, aiant appris le retour de ce Prélat, alla lui-même à ſa rencontre; & prit les meſures, qui lui parurent les plus certaines, pour le mètre dans ſes intérêts. *Je penſe que l'Archevêque l'amuſa de belles paroles; & qu'au fond il continua d'être ſecrètement ſon ennemi. Si même, on veut en croire* Landulf l'Ancien, *l'Archevêque, à quelques jours de là*, tint à Roncaglia la Diète de tous les Princes d'Italie. Après qu'on y eut traité de différentes affaires du Roïaume, l'Archevêque, rejetant *Ardoin* parcequ'il avoit uſurpé la Courone par de mauvaiſes voies, élut *Henri I*, Allemand, illuſtre par ſa ſcience, très courageux à la guerre, aiant des troupes nombreuſes & de très grandes richeſſes. *Mais que le Lecteur ne s'en rapporte point à* Landulf, *Auteur dont l'uſage eſt de débiter des fables. Il n'eſt pas croïable qu'on ait oſé tenir une Diète à Roncaglia. (Je ne ſais pourquoi* Sigonius

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fred, *qui fut ſemblablement Marquis.* Il eſt à croire que ce dernier avoit été *Marquis de Suſe* : mais on n'en a nulle preuve.

En 1029, *Alric, Ardérie, Ordéric, Oldéric,* ou *Odalric,* Evêque d'Aſti, frère de *Magnifred*, ce Marquis, & ſa Femme, fondèrent enſemble à Suſe le Monaſtère de S. *Juſte.*

*La puiſſance d'*Henri (I) *fit trembler toute l'Italie*, dit vers la fin du Liv. I de ſon *Hiſtoire de Milan, Arnulf*, Hiſtorien Milanois ; *&, s'il reſta quelques Partiſans d'*Ardoin, *les uns prirent la fuite, les autres ſe ſoûmirent. De leur nombre fut l'Evêque d'Aſti, qui vint, abandonant ſon Egliſe, ſe cacher à Milan juſqu'à ſa mort. L'Empereur dépoſa cet Evêque ; &, quoiqu'il fût en vie, il mit en ſa place* Oldéric, *frère de l'illuſtre Marquis* Manfred. *L'Archevêque* Arnulf (II) *en eut horreur ; &, ſe ſervant de ſa puiſſance, il défendit abſolument qu'on ſacrât* Oldéric. *Celui-ci, comtant ſur ſon crédit & ſur celui de ſon Frère, ſe rendit à Rome ;*

PAPES.

par zèle pour la Religion & le Culte de Dieu, mais par l'envie d'aſſouvir l'inſatiable avarice de leurs Frères, de leurs Neveux, ou de leurs Domeſtiques.

Aimoin, Moine de Fleuri, dans ſa *Vie d'Abbon*, Abbé de ce Monaſtère, dit qu'*Abbon*, aiant fait à Rome un voiage, trouva que *Jean XV* étoit un home *avide d'un gain honteux, & dont toutes les actions étoient vénales.*

Le même *Platina* fait mourir *Jean XV*, qu'il nome *XVI*, dans le huitième mois de ſon Pontificat ; & lui done pour ſucceſſeur un *Jean XVII*, qu'il fait ſiéger 10 ans, 6 mois, & 10 jours ; & dont il dit : » Que ce fut un » home très ſa- » vant, Auteur de » pluſieurs Ouvra- » ges écrits avec é- » légance, come » le rapporte *Mar-* » *tin*, (le Polo- » nois) ». Il fait ſuccéder par ce *Jean XVII*, de la part des Romains, les traverſes, auxquelles on verra *Jean XV* expoſé. Nous ne connoiſſons point de Pape entre *Jean XV* & *Grégoire V* ; & nous ignorons ſur quoi *Platina* s'eſt fondé pour du même Pape, en faire deux de même nom, deſquels l'un ſuccè e immédiatement à l'autre.

PRINCES contemporains.

EDOUARD II, dit LE CONFESSEUR,

ſuccède à ſon père *Edgard* en 968, & meurt en 979.

Edgard l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur, come étant ſon Fils aîné : mais il étoit né d'une Concubine ; & ne devoit pas règner au préjudice d'*Ethelred*, ſon frère puiſné, fils d'*Edithe*, femme légitime d'*Edgard*. *Dunſtan* & les Evêques agirent, & firent prévaloir à la juſtice la diſpoſition d'*Edgard* en faveur de ſon Fils naturel.

Edouard devant tout à *Dunſtan*, le laiſſa maître abſolu de l'Etat. Les Moines continuèrent à gouverner, come ils avoient fait ſous ſon Père ; & leurs Hiſtoriens, en rendant comte de leur conduite, ont pris ſoin de l'appuïer de miracles.

Edithe fit aſſaſſiner *Edouard*, pour procurer la Couronne à ſon fils *Ethelred* ; & ceux par leſquels *Edouard* avoit été porté ſur le Trône, en firent un Martir, quoique la Religion ne fût entrée pour rien dans la cauſe de ſa mort.

ETHELRED II, fils légitime d'*Edgard*, ſuccède à ſon

SAVANS & Illuſtres.

gonius, prouve que *Godefroi* mourut en 980 ; & *Muratori* nous apprend que c'eſt en effet en cette année que la mort de cet Archevêque eſt marquée dans un ancien Manuſcrit de l'*Hiſtoire* du Milanois *Arnulf*, que l'on conſerve dans la Bibliothéque d'Eſte.

On croit, dit le même *Muratori*, T. V, P. 444, *que cette année* (975) *borna le cours de la vie d'*Arnulf (I), *Archevêque de Milan, lequel eut* Godefroi *pour ſucceſſeur. Celui-ci, come le témoigne l'Hiſtorien* Arnulf, *Milanois, fut d'abord rejété par le Clergé & le Peuple, à cauſe qu'il n'étoit, ni Prêtre, ni Diacre : mais Soûdiacre ſeulement. Enfin il ſurmonta tous les obſtacles*, Regiæ fidelitatis gratia (*ce ſont les termes d'*Arnulf) ; *ou parcequ'il avoit été nomé par l'Empereur* Otton II, *ou parce que ce Prince interpoſa ſon autorité pour faire ceſſer les oppoſitions.*

De manière ou d'autre, *Godefroi* fut Archevêque de Milan parcequ'*Otton II* le voulut. Les *Ottons* & leurs ſucceſſeurs, ſous prétexte qu'il faloit que les Evêques reçuſſent d'eux l'inveſtiture des Fiefs attachés à leurs Egliſes, ſe

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

gne. Il eſt certain d'ailleurs que, depuis la mort de ſon Père juſqu'à ſon Couronement come Empereur, en 996, *Otton III* fut reconnu Souverain dans Rome: mais ce dut être le fruit de l'habileté de l'Impératrice *Théophanie*. Elle ſe tranſporta dans cette Ville, auſſitôt après la mort d'*Otton II;* &, née fille d'un Empereur Grec, elle dut, puiſſamment ſecondée ſans doute par le Pape *Jean XIV*, ſucceſſeur depuis peu de *Benoît VII*, faire agréer aux Romains l'uſage, où l'on étoit à Conſtantinople, de proclamer *Auguſtes* les Veuves des Empereurs, & de leur déférer la Régence avec la Puiſſance Impériale; pour les faire règner conjointement avec leurs Fils mineurs. Ce qui fonde cette conjecture, c'eſt que des *Actes*, paſſés en Italie, offrent dans leurs Dates *les années de l'Empire de Théophanie*. Ce ne fut donc qu'en vertu du Droit de ſa Mère, véritablement Impératrice, qu'*Otton III* fut regardé come Souverain à Rome, & dans les autres endroits qui ne faiſoient point partie du Roïaume d'Italie. Mais ce Droit ceſſa, le 16 de Juin 991, par la mort de cette Princeſſe. L'Impératrice *Adélaïde*, veuve d'*Otton I*, ſe mit alors à

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

*par tout beaucoup de bruit. Aucun d'eux ne dit qu'*Otton, *qui n'avoit alors que 16 ans, eût déja pris femme. On a même vu que, l'année précédente (995), il avoit envoié deux Evêques lui chercher une Femme en Grèce. Ajoutons que nous avons trouvé qu'en 939,* Thédald, *aieul de la Comteſſe* Mathilde, *étoit* Marquis & Comte de Modène. *Nous le retrouverons en vie après la mort d'*Otton III; *& l'on n'a pas lieu de ſoupçoner que ce Prince l'eût privé de cette Ville, pour y mètre un autre Gouverneur. Tout ce que l'on peut faire en faveur du récit de* Godefroi de Viterbe, *eſt d'imaginer que les Anciens ont tu le mariage & la mort de cette Impératrice, pour n'en pas conſerver l'infâme mémoire. D'ailleurs* Landulf l'Ancien, *Hiſtorien Milanois, qui vivoit peu de tems après* Otton, *dit que ce Prince envoïa l'Archevêque de Milan,* Arnulf II, *lui chercher une Femme à Conſtantinople,* la ſiène, dont il n'avoit point eu d'Enfant male, étant morte.

Landulf l'Ancien paroît ſi ſouvent mal inſtruit,

*la place à Lodi), lorſqu'*Ardoin *avoit la force en main, & qu'il n'avoit point de Concurrent en Italie. L'Hiſtorien* Arnulf *dit... avec plus de vérité, qu'*Ardoin & Henri *ſe diſputant le Roïaume d'Italie,* les Princes du Roïaume, guidés par leur avarice, marchoient frauduleuſement entre deux, portoient les armes pour *Ardoin*, & favoriſoient en ſecret *Henri*.

Les intrigues de l'Archevêque *Arnulf*, & de ceux de ſon Parti, firent *Henri* Roi d'Italie; & quoique l'on ignore au fond de quelle manière ce Prince fut d'abord élu, l'on ne ſauroit douter que ce ne fût en 1003, puiſqu'on a de lui des *Diplômes* expédiés cette année en Allemagne, leſquels concernent les Affaires d'Italie, & dans leſquels il ſe qualifie *Roi des François & des Lombards*. Nous en avons un, qui confirme au célèbre Monaſtère de S. *Ambroiſe* de Milan la poſſeſſion de tous les biens dont il jouiſſoit; & ce *Diplôme* eſt daté: *L'An de l'Incarnation du Seigneur MV, Indiction II, & l'An III du Seigneur* Henri, *Roi. Doné le 6 des Nones* (le 2)

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

&, par une ſorte de ſubreption, il obtint du Pontife Romain, qu'il le ſacrât. Arnulf *n'en eſt pas pluſtôt inſtruit*, &c. Je traduis, ſous l'année 1014, la ſuite de ce récit, à commencer par ces derniers mots : mais je n'ai fait aucun uſage du commencement, qu'on vient de lire; & l'on en verra plus bas les raiſons.

Muratori raconte le même évènement, T. VI, p. 52, à l'an 1016, en avouant que le tems en eſt inconnu. Tout de ſuite, il ajoute, p. 53 : *Si nous en croïons* Ughelli, Odelric, *ou* Oldéric *fut intrus en* 1008, *& légitimement élu l'année ſuivante. Au contraire*, Triſtano Calco, Sigonius, *&* Puricelli *placent cet évènement, le premier en* 1014, *le ſecond en* 1015, *& le troiſième en* 1016. Guichenon (*Biblioth. Sebuſ.* Art. II, Ch. 39) *rapporte un* Diplôme *de l'Empereur* Henri I, *en faveur du Monaſtère de Frutare, lequel eſt de* 1014, *& confirme, entre autres choſes, à ce Monaſtère* tout ce qu'ont donné le Marquis *Manfred*, & *Berthe* ſa femme, & ſes Frères,

PAPES.

J'imagine qu'aiant ſous les ieux des Auteurs qui parloient très diverſement du Pape *Jean*, prédéceſſeur de *Grégoire V*, il n'a pas cru qu'il s'agît du même home. Mais il n'a pas fait attention, que *Jean XV* pouvoit ſavoir beaucoup, écrire avec politeſſe, & mériter les reproches qu'on lui fait dans la *Vie d'Abbon.*

GRÉGOIRE V, élu dans le commencement de Mai 996, meurt le 12 de Février 999.

Il étoit Saxon, couſin iſſu de germain d'*Otton III*, & fils d'*Otton*, Duc de Franconie & Marquis de Vérone, lequel étoit fils de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie, & de *Liutgarde*, fille de l'Empereur *Otton I.*

A s'en rapporter à *Sigonius*, Otton III, *uſurpant le droit* (de nomer le Pape) *déclara, le XVI des Calendes de Juillet, le Saxon* Brunon, *ſon proche parent, Souverain Pontife, & l'envoïa recevoir la conſécration à Rome.*

Platina, mieux inſtruit, ou, quoiqu'emploïé dans le Secrétariat du Pape, donant moins aux préjugés ultramontains avoit dit, avant *Sigonius* : Grégoire V, *Saxon de*

PRINCES contemporains.

frère naturel *Edouard* en 979; & quite le Roïaume en 1014.

Durant les 10 premières années de ſon règne, les Danois ravagèrent toutes les Côtes d'Angleterre. Ce ne fut qu'à force d'argent, que l'on s'en délivra pendant quelque tems.

Les Moines cependant perdirent tout leur crédit. *Ethelred* n'étoit point dévot; & laiſſoit à ſes Miniſtres la liberté de vanger les Grands & le Clergé Séculier de toutes les oppreſſions, qu'ils avoient ſouffertes ſous les deux derniers règnes.

Le Peuple même ſe dégoûta des Moines, en voiant que les prières de ces gens, qui parloient ſans ceſſe de miracles, n'avoient pas le crédit d'empêcher les Danois de venir en Angleterre.

Ethelred, mécontent d'un Evêque, envoïa des troupes en ravager les terres. L'Evêque le menaça hautement de la colère de Dieu. *Dunſtan* ſe joignit à ce Prélat : mais *Ethelred* ne s'appaiſa que lorſque l'Evêque eût paié l'Amande, à laquelle il l'avoit condamné. *Dunſtan* en mourut, à ce que l'on dit, de chagrin en 990. *Oſwald*, Archevêque d'Yorck, le

SAVANS & Illuſtres.

mirent inſenſiblement en poſſeſſion de nomer aux Evêchés du Roïaume d'Italie.

Godefroi, continue l'*Anniſte d'Italie*, après ce que je viens de traduire, *eut guerre avec* Adalbert *&* Conrad, *fils du Roi* Bérenger II, *leſquels vivoient encore, & ſoûtenoient vivement leurs prétentions. Un accommodement fit tenir* Conrad *en repos : mais tant qu'*Adalbert *eut un ſouffle de vie, il reſta les armes à la main. Au reſte, toute cette guerre, come on le peut croire, ſe fit dans la Lombardie.*

GISLEBERT, ou GISELBERT, Evêque de Bergame, vivoit en 981, come on l'apprend d'un *Diplôme* d'*Otton II* en faveur du Monaſtère de S. *Vincent* de Volturne.

C'eſt tout ce qu'*Ughelli* nous apprend de cet Evêque. Encore ſe trompe-t-il dans le peu qu'il en dit. Ce n'eſt point, come on le va voir, un *Diplôme* d'*Otton II*, qui nous fait connoître *Giſlebert.*

L'Auteur de la Chronique de Caſaure, dit *Muratori*, T. V, P. 461, *écrit ſous cette année* 961 : Le Seigneur *Ot-*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

la tête du Gouvernement; &, come elle avoit ſur l'Empire le même Droit, que ſa Bru *Théophanie*, aiant été, come elle, ſolemnellement couronée Impératrice à Rome; *Otton III*, juſqu'à ſon Couronement come Empereur, continua d'être, précairement & par le Droit de ſon Aieule, Souverain de Rome & de tout ce qui ne dépendoit en Italie, que de l'Empire.

984.

Le 11 de Juin, *Sergius* & *Théophilacte*, frères, & citoiens de Bari, livrent cette Ville au Patrice *Delphinas Caléchyr*, qui, dans le mois de Décembre, s'empare d'Aſcoli.

985.

Les Empereurs Grecs envoient, pour Gouverneur en Pouille, le Patrice *Romain*, qui vraiſemblablement choiſit Bari pour ſa réſidence.

986.

Les Saraſins ravagent toute la Calabre; & s'emparent de la Ville de Sainte-Ciriaque.

987.

CRESCENTIUS, qui come Conſul de Rome, étoit maître du Château S. Ange, & qui précèdemment avoit été le

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

qu'il ne peut jamais être que d'une autorité très médiocre. Pour le concert des anciens Hiſtoriens à ſupprimer des faits déshonorans pour *Otton III*; on ne pouroit, s'il étoit vraiſemblable, le ſuppoſer que de la part des Allemans. A l'égard des Italiens, toujours prêts à parler au déſavantage de leurs Princes d'au-delà des Monts, ſi l'Hiſtoire de la prétendue Impératrice *Marie* & du *Comte de Modène* étoit véritable; il eſt certain qu'ils ne l'auroient pas tue. Au reſte, come il eſt preſque impoſſible que les contes populaires n'aient pas pour fondement quelque vérité, que le tems a fait évanouir; cette *Marie*, que l'on a dite ſi gratuitement fille de *Sanche II*, Roi d'Aragon, puiſque l'Aragon n'avoit point encore de Rois, pouroit bien, ſi réellement elle a jamais exiſté, n'avoir été qu'une Concubine.

Sigonius & *Girolamo Roſſi* ſe trompent, lorſqu'ils diſent, «Qu'» au mois d'Avril » 997, *Otton III* » étoit à Ravenne; » & qu'à la prière » de ſa ſœur *Alaſie*, c'eſt à dire » *Adelaïde*, il y

de Mai. Fait à Utrecht heureuſement. Henri, dans ce *Diplôme*, à la tête duquel il ſe dit *Roi des François & des Lombards*, agit come Roi d'Italie; & par conſéquent l'année de ſon règne marquée dans la date, eſt celle de ſon règne en Italie. Il en ſuit qu'on l'avoit élu Roi, de quelque manière que ce fût, avant le 2 de Mai de cette année 1003. Come cependant il ne vint en Italie qu'en 1004, & que ce fut ſeulement alors qu'une Diète de Pavie l'élut ſolemnellement, je ne fais commencer qu'en cette année ſa concurrence avec *Ardoin*.

Le peu d'égard de celui-ci pour les Princes qui l'avoient élu, ſes emportemens, ſes violences & ſa dureté pour les Peuples causèrent ſa ruine. Très peu de tems après ſon élection, il indiſpoſa contre lui ſes Electeurs par une brutalité très indigne, non ſeulement d'un Roi, mais de tout autre Home. Il ſe laiſſa tranſporter à la colère ſur quelques paroles déſagréables que l'Evêque de Breſcia lui dit, le prit par le chignon du col & le renverſa par

Digitized by Google

c'eſt à dire *Alric*, Evêque, &c. *Voila donc* Alric, *ou* Aldéric, *jouiſſant paiſiblement, en* 1014, *de l'Evêché d'Aſti. Cela n'empêche pas, à mon avis, que le tems de cet évènement ne reſte pour nous dans l'obſcurité. Coment ſe peut-il qu'en* 1008, *lorſqu'*Ardoin, *plein de vie, étoit en Italie le plus fort, l'Evêque d'Aſti, qui le favoriſoit, ait été forcé de s'enfuir; & coment* Henri, *pour lors en Allemagne, put-il mètre un autre Evêque dans cette Ville ?* Arnulf *dit de plus,* « *Que l'*Empereur » *dona cette Egliſe à* Aldéric : » *mais* Henri *ne* » *reçut la Couronne à Rome qu'en* » 1014. *D'ailleurs* » *le* Diplôme *de* » Guichenon *n'eſt* » *pas ſans difficulté ; puiſqu'on n'y* » *voit, ni l'année, ni le lieu* ». *Je ne décide donc rien à cet égard. Il ſuffit d'avoir la ſubſtance du fait.*

Muratori fait entendre très clairement qu'il regarde le *Diplôme* de *Guichenon* come ſuppoſé. C'eſt aſſés du moins qu'il ſoit défectueux à quelque égard, pour être juſtement ſuſpect, & n'être d'aucune autorité. Mais c'eſt en vain que cet

*naiſſance, fils d'*Otton, *lequel auparavant s'appelloit* Brunon, *eſt créé Pape par l'autorité d'*Otton III, *parce qu'il en étoit parent.*

Dans l'article précédent, j'ai dit que ce Prince apprit à Ravenne la mort de *Jean XV.*

Otton *avoit à ſa ſuite*, dit *Muratori*, T. V, p. 498, *en qualité de Chapelain*, Brunon, *ſon parent, jeune home qui ſavoit beaucoup, mais que ſon âge rendoit un peu violent.* Otton *réſolut de le placer ſur le Trône Pontifical; &, d'accord avec les Romains, il le fit aller à Rome, accompagné de* Willigis, *Archevêque de Maience, & d'*Adelbold, *Evêque d'Utrecht. Il y fut élevé à cette Dignité ſublime, & prit le nom de* Grégoire V.

Muratori rapporte enſuite le paſſage de *Sigonius*, que j'ai cité plus haut; & continue : *On trouve la même choſe* dans (l'*Hiſtoire de Ravenne* de) Girolamo Roſſi, (liv. V); *& tous deux placent l'exaltation de* Grégoire *dans l'année précédente* (995). *Il ne manque pas d'Ecrivains, qui croient que* Brunon *fut créé Pape, après l'arrivée d'*Otton *à Rome; & que ce Prince*

ſuivit de très près; *Ethelwolf*, Evêque de Wincheſter, les avoit précédés en 984.

Le Roïaume, après leur mort, auroit joui du bonheur, qui peut naître du rétabliſſement de l'ordre, ſi les Danois l'euſſent laiſſé tranquille.

En 994, *Olaf*, Roi de Norwége, & *Svénon*, Roi de Danemarc, vinrent en Angleterre, & tentèrent inutilement de prendre Londre. Beaucoup d'argent fit ceſſer leurs ravages dans les Provinces voiſines. *Olaf* même ſe fit Chrétien, s'engagea de ne plus revenir en Angleterre, & tint parole. Bientôt après, les Danois recommencèrent la guerre. Une ſomme immenſe les fit retirer; mais il en reſta beaucoup en Angleterre. *Ethelred*, en 1002, fit maſſacrer tous ceux qui s'étoient établis dans le Weſſex & dans la Mercie. Cette déteſtable exécution rappella *Svénon* en Angleterre; & quelques Campagnes le rendirent maître de tout le Roïaume, à la réſerve de Londre.

Ethelred, foible & lache, ſe voïant trahi de tous côtés, & n'oſant ſe mètre à la tête de ſes troupes, ſort d'Angleterre;

ton (II) Empereur, étant ſorti de la Ville de Rome, & s'étant fait bâtir une Maiſon Roïale dans le Champ, que l'on appelle *de Cédici*; y paſſa tout le tems de l'été. *Ce Champ étoit dans le Territoire de Marſi, come il paroît par un* Plaid, *que j'ai joint à la même* Chronique, *lequel fut tenu* dans le Territoire de Marſi, dans le Champ même de Cédici, où la Maiſon même du Seigneur *Otton* étoit bâtie, où *Giſlebert*, vénérable Evêque (*de Bergame*) étoit aſſis en *Plaid*, &c. *Ce* Plaid *fut célébré*, L'An DCCCCLXXXI de l'Incarnation de Notre Seigneur *Jéſus-Chriſt*, l'An XIV du *Grand Otton* fils de feu *Otton*, le... Jour d'Août, Indiction IX. Fait à Marſi. *Dans ce* Plaid, Adam, *Abbé de Caſaure, obtint un Jugement en ſa faveur ſur un Procès qu'il avoit pour quelques Biens*

Giſlebert, come on le voit, étoit Commiſſaire Impérial en cette occaſion.

Il eut pour ſucceſſeur, à l'Evêché de Bergame, on ne ſait pas en quelle année; *Azon de Vicovaglia*, qui mourut, ſelon *Ughelli*, le 13 de Juin 995, après avoir fait

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

Chef des Adhérans de l'Antipape *Boniface VII*, mort le 15 de Mars 985, ſe ſoulève contre le légitime Pape *Jean XV*, ſucceſſeur dans la même année du Pape *Jean XIV*, mort l'année précèdente ; & le perſécute de manière, à le forcer de ſortir de la Ville, & de ſe retirer auprès d'*Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane. Ce doit être à cette occaſion, que *Romuald de Salerne* dit que, ſous le Pontificat de ce Pape, *les Capitaines de Rome* (c'eſt à dire les Nobles) *s'emparèrent tiranniquement du* PATRICIAT ; par où cet Auteur veut dire qu'ils ôtèrent au Pape toute l'Autorité temporelle. *Jean*, concevant que la préſence ſeule d'un Empereur pouvoit remèdier à la licence effrénée des Romains, commence dès lors à ſolliciter l'Impératrice *Théophanie*, que les intérêts de ſon Fils retenoient au delà des Monts depuis 984, de repaſſer en Italie, & d'amener ce Prince à Rome. *Creſcentius* n'en eſt pas pluſtôt informé, que, ſe rappellant la terrible juſtice, qu'*Otton I* avoit faite de ceux par qui *Jean XIII* avoit été chaſſé de Rome, il envoie prier *Jean XV* de revenir. Ce Pape revient en effet ; & *Creſcentius*, accompagné de tout le Sénat,

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» dona quelques » Terres en Lom- » bardie à *Witi-* » *kind* », de qui des Généalogies fabuleuſes font décendre l'illuſtre *Maiſon de Carretto*. Cet Empereur fut retenu, preſque toute cette année, en Allemagne par une guerre avec les Eſclavons ; & ne put venir en Italie, que vers la fin de l'année. Le *Campi*, T. I de l'*Hiſt. Eccléſiaſt. de Plaiſance*, rapporte un *Diplôme*, que ce Prince dona *le XVI des Calendes d'Août* (le 17 de Juillet) à *Eſchonowaga*, c'eſt-à-dire en Allemagne. Le P. *Puccinelli*, dans ſa *Chronique de l'Abbaïe de Florence*, a fait imprimer un autre *Diplôme*, qui nous fait voir *Otton* à Trente le 13 de Décembre ; & par un autre encore, qu'*Ughelli* rapporte, on le voit le 22 à Pavie, *où le vénérable Pape* Gregoire (V) *vint à ſa rencontre*, dit le *Chronographe Saxon*. L'Empereur paſſa les fêtes de Noël dans cette Ville. Il alla de Pavie à Crémone, come il paroît par un Privilège en faveur des Chanoines de S. *Antonin* de Plaiſance, expédié le 19 de Janvier 998.

terre. Il n'en falut pas d'avantage pour que la pluſpart des Princes ſe repentiſſent de l'avoir mis ſur le Trône ; & dèſlors (en 1002) beaucoup d'entre eux invitèrent *Henri*, par des Lètres, ou par des Députés, à paſſer en Italie. L'Evêque *Adelbold*, Auteur du tems, nous fait connoître, dans la *Vie* de ce Prince, ceux qui le favoriſoient. *Quelques-uns*, dit-il, *déclaroient hautement leur volonté de l'avoir pour Roi. D'autres n'étoient pour lui qu'en ſecret. Le Marquis* Thiebold (*Théobald*, aieul de la Comteſſe *Mathilde*), *l'Archevêque de Ravenne & les Evêques de Modène, de Vérone & de Verceil, étoient ouvertement fidèles au Roi* Henri. *L'Archevêque de Milan, & les Evêques de Crémone, de Plaiſance, de Pavie, de Breſcia, de Come, faiſoient aſſés connoître quelles étoient leurs intentions. Mais tous en général, ſouhaitant d'avoir* Henri *pour Roi, le prioient par leurs Lètres, ou par leurs Envoïés, de venir l'être.*

J'ai déja dit qu'*Henri* ſe regardoit come Roi d'Italie dès 1003 ; & nous allons voir

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

Annaliſte s'arrête à ce qu'*Arnulf* dit que l'*Empereur* fit *Alric* Evêque; & qu'il obſerve qu'*Henri* ne fut couronné dans cette qualité qu'en 1014. Il inſiſte là, par inattention, ſur un mot, qui ne peut rien prouver, ni contre *Ughelli*, ni contre le *Diplôme* de *Guichenon*. Il ſavoit, beaucoup mieux que je ne le puis ſavoir, que les anciens Hiſtoriens Milanois emploient aſſés indifféremment les noms d'*Empereur* & de *Roi*, pour déſigner les *Rois d'Italie*, ſoit que ces Princes fuſſent réellement Empereurs, ſoit qu'ils ne le fuſſent pas. D'ailleurs il n'eſt pas aſſés exact, en diſant que *Triſtano Calco* met en 1014 l'évènement, dont il s'agit. Cet Hiſtorien le place entre 1014 & 1019.

Après avoir copié dans les *Monum. de la Baſiliq. Ambroſienne* tout le récit de l'Hiſtorien *Arnulf*, *Puricelli* dit, p. 445: *Nous avons rapporté volontiers ces paroles, parcequ'elles ſervent à ramener à la vérité beaucoup d'Hiſtoriens de Milan.* Galvano Fiamma, *dans ſa* Grande Chronique, *ch.* 238, & *dans ſon* Bouquet *fit, en faveur de ce Parent, agir ſon autorité. Mais* Sigonius, *auſſi-bien que le Cardinal* Baronius *& le* Roſſi, *manquoit de beaucoup de lumières, qui nous éclairent aujourd'hui; ce qui fait que dans bien des circonſtances ils s'éloignent de la vérité. La vérité donc eſt que ce fut ſeulement en cette année* (996) *qu'*Otton III *vint en Italie; & que* Jean XV *mourut dans cette même année. Le Roi* Otton, *étant à Ravenne, recommanda* Brunon *aux Romains; & les Romains convinrent unanimement de l'élire, ſans qu'*Otton *uſurpât leurs droits..... Ce Prince n'étant pas encore Empereur, & n'étant que Roi d'Italie* (élu); *le Clergé & le Peuple Romain n'étoient envers lui tenus à rien. Il ne pouvoit y avoir ici que des égards de convenance, qui ne manquèrent pas en effet dans cette conjoncture.*

Un de ces égards de convenance dut être qu'*Otton*, campé ſous Ravenne avec une Armée conſidérable, étoit en état de commander ce qu'il demandoit.

Au reſte (c'eſt *Muratori* qui continue) *nous ſavons coment les choſes ſe paſsèrent, par un Ecrivain du* & ſe retire en Normandie auprès du Duc *Richard II*, dont il avoit épouſé la ſœur *Emme*: Princeſſe d'une ſi grande beauté, qu'on la nomoit *la Perle de Normandie.*

SVÉNON, Roi de Danemarc, eſt proclamé Roi d'Angleterre à Londre, après la fuite d'*Ethelred*, en 1014; & meurt en 1015.

Il fut empoiſonné, ſuivant les uns, ou ſuffoqué par un Catharre, ſuivant les autres. Quelques *Chroniques* aiment mieux doner à ſa mort une cauſe ſurnaturelle, en diſant qu'*Edmond*, autrefois Roi d'Angleterre, duquel elles font un Saint, vint exprès du Paradis tuer *Svénon* d'un coup de lance, ou de maſſue.

ETHELRED II, *rétabli* en 1015, meurt en 1016.

Dès que *Svénon* fut mort, les Danois proclamèrent Roi ſon fils aîné *Canut*; & les Anglois rappellèrent *Ethelred.*

Canut, qui craignit que ſon abſence de Danemarc ne lui fit perdre cette Couronne, abandona preſque auſſitôt l'Angleterre. Il y revint l'année ſuivante.

Ethelred, toû- beaucoup de bien à ſa Cathédrale, dans laquelle il fut enterré. Si l'on vouloit s'en rapporter aux derniers Editeurs de l'*Italia Sacra*, l'on ſeroit obligé de placer le commencement de l'Epiſcopat d'*Azzon* avant le 12 de Février 980; Ce qu'ils prétendent, eſt ſuffiſamment réfuté par le *Plaid*, cité plus haut. Ils diſent: « Que l'on » trouve un *Diplô-* » *me* de ce jour, 12 » de Février 980, » par lequel l'Em- » pereur *Otton II*, à » la prière de l'Im- » pératrice *Théo-* » *phanie*, done à » l'Evêque *Azzon*, » outre tous les » Droits apparte- » nans à l'Empe- » reur dans le Val » de Sérica, une » Maiſon & ſes dé- » pendances dans » la Ville de Pa- » vie, pour ſervir » de logement aux » Evêques de Ber- » game, quand » ils viendront en » cette Ville ». Mais il faut que ceux qui les premiers ont copié ce *Dipleme*, s'il n'eſt pas une Pièce ſuppoſée, n'aient pas fait aſſés d'attention à la date de l'année, qui peut-être étoit 990; puiſque *Giſlebert*, prédéceſſeur d'*Azzon*, vivoit encore au mois d'Août 981 come l'ateſte un *Plaid*, dont l'authenticité ne peut pas être révoquée

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

va le recevoir, & lui demander pardon.

Les Habitans de Bari ſe ſoulèvent, & tuent *Sergius*, que les Empereurs Grecs avoient honoré du titre de Protoſpataire, en récompenſe de ſa trahiſon.

988.

Les Saraſins étant venus ravager les environs de Bari; font un grand nombre de Captifs, Homes & Femmes, qu'ils emmènent en Sicile, après avoir aſſiégé, pris & détruit la Ville de Coſenze.

989.

C'est vraiſemblablement en cette année, que, laiſſant au Duc & Marquis *Thraſimond IV* la Marche de Camerino, l'Impératrice *Théophanie* inveſtit du Duché de Spolète *Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane. Du moins a-t-on un *Plaid*, que *GUILLAUME, Commiſſaire du Duc & Marquis HUGUE*, tint, au mois de Juillet de cette année, dans le Territoire d'Apruzzo, Ville du Duché de Spolète.

Les affaires du Roïaume de Germanie n'exigeant plus la préſence de la même Impératrice; elle revient à Rome vers les fêtes de Noël; & ſans doute

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Ce fut le même jour qu'*Otton* fit tenir dans cette Ville le *Plaid*, dont je parle à l'année 998, & dont l'*Acte*, imprimé dans la *Diſſertat.* 28 des *Antiquit. d'Ital.* de *Muratori*, commence ainſi. *Pendant qu'au nom de Dieu, dans la Ville de Crémone, dans la Maiſon de cette même Ville, où le Seigneur* Otton, *très glorieux Empereur, logeoit*, Otton, *Duc & Commiſſaire du même Seigneur* Otton, *Empereur, étoit, avec la permiſſion du même Seigneur* Oldéric (Evêque de Crémone) *aſſis en Jugement dans la grande Sale de cette même Maiſon, pour faire avec délibération juſtice à chacun, &c.* Je ne rapporte ce Texte, que pour qu'il ſerve de preuve à ce que j'ai dit dans le I Volum. p. 404, colone 1, que les Commiſſaires Impériaux ne pouvoient pas dreſſer leur Tribunal dans aucune Maiſon, ſans la permiſſion du Maître; & qu'ils en faiſoient mention dans les Procès Verbaux de leurs *Plaids*. Obſervons qu'il n'eſt pas douteux, par la permiſſion que le Duc *Otton* obtient ici de l'Evêque *Oldéric*, que qu'il faloit qu'on en eut fait une élection, telle quelle, avant le 28 de Février de cette année.

Come Henri *Roi de Germanie*, dit *Muratori*, p. 19, en finiſſant l'année 1003, *n'avoit encore ni Poſſeſſions, ni Domaine en Italie, on pouroit trouver étrange un de ſes* Diplômes, *qu'*Ughelli *rapporte, & dont la Date eſt*, Le II des Calendes de Mars (28 *de Février*), L'An de l'Incarnation du Seigneur MIII, Indiction I, & l'An I du Seigneur Henri *Roi*. Fait à Nimègue. *Par ce* Diplôme *ce Prince*, à la prière, *dit-il*, de notre fidele *Théodald*, Marquis, *accorde à* Sigefred, *Evêque de Parme, la riche Abbaïe de Nonantola dans le Modénès. Il eſt peu vraiſemblable que le Marquis* Théodald *& cet Evêque, ſans craindre d'encourir la diſgrace d'*Ardoin, *ſe fuſſent tranſportés à* Nimègue: *mais toute l'intrigue & le don de cette illuſtre Abbaïe ſe ſeront faits par des Lètres & par des ſollicitations ſecrètes. On voit au reſte qu'alors le bon Roi* Henri *n'avoit aucun ſcrupule de ſe faire des Par-*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

de Fleurs, *ch.* 139, *aſſure*, « *Que ce* » *ne fut pas* Henri, » *mais* Ardoin, » *qui fit* Oldéric » Evêque, *& qui lui* » *conſeilla d'aller* » *ſe faire ſacrer* » *par le Pape; &* » *que la choſe ar-* » *riva, non du* » *tems d'*Arnulf, » *mais d'*Aribert, » *ſon ſucceſſeur* », *lequel par conſéquent tira la vangeance rapportée par l'Hiſtorien* Arnulf. *C'eſt auſſi ce que la* Chronique, *appellée* Fleur des Fleurs, *attribue expreſſément à l'Archevêque* Aribert. Sigonius *avance* « *Que ce fut* » Arnulf, *qui tira* » *la vangeance en* » *queſtion: mais il* » *veut que ce ſoit* » *par* Ardoin *qu'*» Oldéric *ait été* » *fait Evêque d'*» *Aſti, ſon pré-* » *deceſſeur étant* » *mort; & que* » *ç'ait été par cette* » *raiſon, qu'on l'en-* » *voïa ſe faire ſa-* » *crer à Rome par* » *le Pape* ». *Mais il eſt étonant combien* Bernardino Corio *s'écarte d'avantage de la vérité. Par une diſtraction que l'on a peine à concevoir, il confond également les tems & les perſones; &, nomant, au lieu d'*Arnulf, *l'Archevêque* Anſelme V, *dit* de Pufterla, *il renvoie à l'année* 1119, *& fai tar-*

PAPES.

tems. C'eſt le Moine Auteur de la Vie de S. Adalbert, Evêque de Prague, *laquelle D.* Mabillon *a fait imprimer* (dans ſon *Ve Siècle Bénédictin*, p. 860). Le Roi *Otton*, paſſant les néges des Alpes avec une grande Armée, alla, *dit ce Moine*, poſer ſon Camp Roïal auprès de la ſacrée Ville de Ravenne. Là viènent à ſa rencontre des Envoïés avec des Lètres des Grands de Rome & du Sénat. Ils l'aſſurent d'abord que, ne l'aïant point vu depuis la mort de ſon Père, ils ſouhaitoient ſon arrivée de toute leur ame; & qu'ils l'attendoient avec la fidélité, qu'ils lui devoient. Ils lui diſent enſuite que la mort du Seigneur Apoſtolique (*Jean XV*) n'eſt pas moins pour lui que pour eux une ſource d'embaras; & lui demandent ſon avis roïal ſur celui qu'ils doivent mètre à la place de ce Pape. *Ce fut là-deſſus qu'*Otton *envoïa* Brunon *à Rome; & nous trouvons dans les* Annales d'Hildeſheim *& dans l'*Annaliſte Saxon, *qu'il fut élu librement & approuvé par le Clergé & le Peuple Romain. On lit dans ces deux* Chroniques, *ſous cette année* (996): *Le* Pape *Jean* mou-

PRINCES contemporains.

jours auſſi lâche qu'il étoit avare & cruel, ne put jamais ſe réſoudre à paroître à la tête de ſes armées; & mourut après 37 ans du règne le plus malheureux, laiſſant d'*Emme*, ſa ſeconde femme, *Alfred*; *Edouard*, qui fut Roi; & *Goda*, qui fut femme, d'abord de *Gauthier*, Comte de Mante, puis d'*Euſtache*, Comte de Boulogne.

EDMOND II, dit COTE-DE-FER, fils d'*Ethelred II* & d'*Elgive*, ſa première femme, ſuccède à ſon Père en 1016; & règne en concurrence de *Canut*, reconnu Roi par tous les Danois établis en Angleterre. Il meurt en 1017.

Il fit la guerre avec courage à *Canut*; &, vaincu dans une bataille, il lui propoſa de vider leur querèle par un combat ſingulier, que *Canut* refuſa d'accepter, en propoſant de partager le Roïaume. *Edmond* y conſentit; & la paix alloit faire éclater les grandes qualités de ce Prince, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Ce fut l'ouvrage d'*Edrik Stréon*, ſon beaufrère, qui s'étoit déclaré pour *Canut*.

Edmond laiſſa de

SAVANS & Illuſtres.

en doute, & dont tous les caractères chronologiques, comparés à l'Hiſtoire, font voir qu'il ne peut être que de l'année 981.

JEAN, fait Evêque de Salerne en 962, ſous le règne du Prince *Giſulf*, meurt vraiſemblablement en 982.

Le *Moſca* le dit mort dans la cinquième année de ſon Epiſcopat, c'eſt à dire en 974. Il eſt cependant certain par un *Acte*, que le *Pellegrino* cite dans une *Note* ſur l'*Anonime de Salerne*, & qu'il avoit vu dans les Archives de l'Abbaïe de la Cava, que *Jean* étoit en vie dans le mois de Juin 980.

Ughelli, qui n'en a pas ſu d'avantage, en met la mort après 981, & le fait ſiéger 12 ans. Il auroit du le dire mort après 980, ou lui doner 13 ans d'Epiſcopat. Mais il n'avoit pas connoiſſance d'un *Diplôme* d'*Otton II* en faveur de *Jean*, fait à Tarente le 18 d'Avril 982, lequel eſt imprimé dans la *V^e Diſſertation* des *Antiquités d'Italie* de *Muratori*.

HONESTUS, fait Archevêque de Ravenne, vers le mois d'Août 971, meurt en 983.

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

avec assés de Troupes, pour faire respecter sa puissance.

990.

Le 13 de Mars, *Jean*, Archevêque de Plaisance, qui, dans quelques années, usurpera le Souverain Pontificat, & *Hugue*, Archevêque d'Hambourg, tiènent un *Plaid* à Sabionaria, Village hors de Ravenne dans le voisinage du Palais bâti par *Otton I.* L'*Acte* dit qu'ils le tiènent *par ordre de l'Impératrice* THEOPHANIE, & ne fait point mention du consentement du Pape. *Un pareil* Acte *achève*, dit MURATORI (1), *de nous apprendre que l'Exarchat de Ravenne, soit par quelque accord fait avec les Papes, soit par quelqu'autre moïen, étoit devenu partie du Roïaume d'Italie; & que, depuis longtems, les Papes n'en étoient plus en possession. OTTON III n'avoit pas encore reçu la Courone, & n'avoit pas encore acquis les Droits d'Empereur; & cependant* THEOPHANIE *agit, come Maîtresse, à Ravenne. Elle y envoie des Commissaires rendre publiquement la justice; & l'on ne voit pas que le Pape s'en soit plaint. On conçoit à présent pourquoi l'Empereur* OTTON *I fit bâtir à Ravenne*

(1) *Annal. d'Italie. T. V, p. 486.*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ce que l'*Acte* appelle la *Maison de la Ville de Crémone*, étoit le propre Palais de l'Evêque, sans quoi l'on n'eût pas eu besoin de sa permission, pour y tenir un *Plaid*. De cette observation naissent deux autres remarques. L'une est que les Villes du Roiaume d'Italie, ne formant point encore ce que nous appellons *Communauté*, n'avoient point alors de ces *Palais du Public*, dont il sera parlé dans la suite, lesquels portent chés nous le nom d'*Hôtels-de-Ville*; & que les Citoiens s'assemblo ent dans les Palais des Evêques. L'autre remarque suit de la précédente. C'est que les Villes étoient propriètaires de ces Palais des Evêques, & que les Evêques n'en avoient que la jouissance.

Otton, accompagné sans doute de *Gregoire V*, se rendit, avant le 9 de Février à Ravenne; où, ce jour là même, fut expédiée la Confirmation des Privilèges de l'Eglise de Ferrare, à peine, par ceux qui les violeroient, de payer cent livres d'or, applicables, *moitié*, dit l'Empereur, *à notre Chambre, & moitié, en leur donant libéralement les biens des Eglises. Le don, duquel il s'agit, est fait*, afin que (*Sigefred*), affermi dans la fidélité, qu'il nous doit, nous serve avec zèle, *dit* Henri *sans aucun détour*. Jamais Simonie ne fut plus manifeste, & l'on ne voit pas cependant que Rome alors se soit avisée de s'en plaindre.

Ardoin, après le Couronement d'*Henri*, continua de règner dans le Piémont jusqu'en 1015.

Galvano Fiamma, *Sigonius*, & d'autres disent, » Que l'Archevê-» que *Arnulf*, te-» nant ce Prince » assiégé dans Ver-»ceil, le pressa si vi-» vement, qu'il le » força de se faire » Moine «.

L'Historien *Arnulf* dit, « Qu'en-» fin, accablé de » fatigues & de » maladies, & dé-» pouillé de son » Roiaume, *Ar-» doin* se conten-» ta du seul Mo-» nastère de Fruta-» re dans le Dio-» cèse d'Ivrée; & » qu'il y mourut » en son tems ».

Mais il ne prit la résolution de se faire Moine, que quand sa santé fut absolument désespérée. C'étoit alors l'usage des Grands Seigneurs

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

river, entre Ardoin *& l'Empereur* Henri IV, *tout ce qu'*Arnulf, Calco, Sigonius, *& les autres diſent du même* Ardoin *& d'*Henri I, *après la mort d'*Otton III. *Toutefois le* Catalogue, *inſéré dans les* Actes de l'Egliſe de Milan, *&* Franceſco Beſozzo *dans ſon* Hiſtoire des Archevêques de Milan, *à l'Article d'*Arnulf II, *ſont d'accord avec* Arnulf *l'Hiſtorien. Au contraire, le* Catalogue, *intitulé* Les Succeſſeurs de S. Barnabé, *paroît favorable à* Corio, *puiſqu'à l'Art. d'*Anſelme V, *on y lit :* Cet Archevêque réprima l'audace de l'Evêque d'Aſti, qui ne vouloit pas être compté parmi les Suffragans de l'Egliſe de Milan. *S'il eſt quelques autres Hiſtoriens, qui s'éloignent d'*Arnulf, *en rapportant ce fait; c'eſt d'après lui, qu'il faut les corriger, & non le corriger d'après eux.*

Cette déciſion n'a quelque juſteſſe, qu'en ce qu'*Arnulf*, antérieur à tous ces autres Hiſtoriens Milanois, écrivoit, pour le plus tard, en 1085. Au reſte, le Catalogue, *Les Succeſſeurs de S. Barnabé*, ne ſavo-

rut. L'Empereur, étoit alors en Italie. Excité par cette nouvelle, il envoïa devant (*à Rome*) quelques-uns des Princes; &, par le Conſentement & le Choix Public, il fit mètre ſur la Chaire Apoſtolique, ſon neveu *Brunon*, fils d'*Otton*, qui gardoit la Marche de Vèrone.... *Le* Chronographe Saxon *dit de même :* Il eut la bonté de conſentir (a) que l'on ſubſtituât (*à* Jean XV) ſon neveu *Brunon*, home extrêmement illuſtre, élu Pape par le ſuffrage unanime, non ſeulement du Clergé, mais auſſi de tous les Romains. *Le P.* Pagi *croit que l'élection de* Grégoire V *ſe fit au commencement de Mai.*

Les Autorités, ſur leſquelles *Muratori* vient d'établir la liberté de l'élection de *Grégoire V*, ſont ſi préciſes, qu'elles ne ſouffriroient aucune difficulté, ſi quelques Auteurs Italiens avoient dit la même choſe, que ces autres Ecrivains, qui ſont tous Allemans.

Muratori dit encore, p. 500 : *Dès qu'on eût élevé* Grégoire V *au Pontificat, le Roi* Otton III *marcha de Ravenne à Rome, où l'on le*

(a) *Pie conſenſit.*

ſa femme *Algithe* deux fils, *Edmond* & *Edouard.*

On le ſurnoma *Côte-de-Fer*, à cauſe de ſa force prodigieuſe.

CANUT, dit LE GRAND,

Roi de Danemarc, reſte ſeul Roi d'Angleterre en 1017; & meurt en 1036.

Après la mort d'*Edouard II*, il prétendit que, par le partage qu'ils avoient fait, celui des deux qui ſurvivroit, devoit reſter ſeul Roi d'Angleterre. Les Anglois n'en crurent rien : mais, las de la guerre, & ne ſe voïant pas en état de réſiſter aux Danois, ils reconnurent *Canut* pour Roi. Par là, les fils & les frères d'*Edmond* furent privés de la Courone; & *Canut* eut ſoin de les écarter d'Angleterre.

Il ſe défit auſſi par la mort, ou par l'exil, de ceux des Seigneurs Anglo-Saxons, qui lui faiſoient ombrage. Le plus puiſſant de tous étoit *Edrik Stréon*, Duc de Mercie, gendre & beaufrère des deux derniers Rois Saxons. Il avoit trahi l'un, & fait aſſaſſiner l'autre pour le ſervice de *Canut*. Il eut un jour l'inſolence de lui reprocher publiquement qu'il ne l'avoit pas aſſés

Il étoit Moine de l'Ordre de S. *Benoît*, & Abbé de S. *Apollinaire* de Claſſe, lorſqu'il fut donè pour ſucceſſeur à l'Archevêque *Pierre*, qui venoit de ſe démètre.

Otton I, revenant de Rome en 972, pour retourner en Allemagne, fit expédier à la prière d'*Honeſtus* en faveur de l'Abbaïe de Claſſe, un Privilége, imprimé par *Muratori* dans la *Diſſertat.* 72 de ſes *Antiq. d'Ital.* La Date offre l'année de l'Incarnation, & les années de l'Empire & du Règne d'*Otton I* & d'*Otton II*; mais on n'y voit point le Jour, ni le Mois; ce que *Muratori*, T. V, p. 536, regarde, ou come un oubli du Chancelier, ou come une inadvertance du Copiſte. *J'ai remarqué*, dit-il, *quelques Diplômes, où la même omiſſion ſe trouve. Mais on voit dans celui-ci que le Pape* Jean XIII *étoit encore en vie; & que, parcequ'il s'agiſſoit d'une Affaire qui concernoit une Egliſe, c'eſt du conſentement de ce Pape, qu'*Otton *défend l'aliénation des Biens de ce Monaſtère.* C'eſt parler en Canoniſte Italien. *Otton*, par eſtime pour *Jean XIII* qui l'avoit accom-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

un Palais Roïal pour lui, & pour ſes ſucceſſeurs.

Il eſt vrai, come *Muratori* vient de le dire, que l'*Acte* du *Plaid*, dont il s'agit, ne fait point mention du conſentement du Pape: mais il commence par être daté de *L'An cinquième du Pontificat de* JEAN *XV.* Je crois donc qu'on a lieu de préſumer que les Papes, ne ſe voïant pas en état de défendre l'Exarchat & la Pentapole contre les Grecs & les Saraſins, avoient d'eux-mêmes conſenti que ces Provinces fuſſent annexées au Roïaume d'Italie; & qu'ils s'en étoient en même tems réſervé quelque eſpèce de Seigneurie honorifique.

Il parut au Septentrion, dit ROMOALD DE SALERNE ſous cette année, en parlant d'une Comète (1) *une Etoile, d'où partoit une lumière, qui s'étendoit vers le Midi, preſque l'eſpace d'un pas. Après un intervalle de peu de jours, elle reparut à l'Occident; & ſa lumière s'étendoit vers l'Orient. Aſſés peu de jours après, il y eut un Tremblement de terre, qui renverſa beaucoup de Maiſons, & fit périr pluſieurs perſones dans Bènevent & dans Capoue. Pluſieurs Egliſes de la Ville d'Ariano furent*

(1) Dans ſa *Chronique.*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

tié auxdits Chanoines. On ne parle point là de la *Chambre Apoſtolique*; preuve que les Papes n'avoient alors aucun droit ſur Ferrare.

C'eſt, come je le dis en ſon lieu, de Ravenne, qu'*Otton* alla voir la Ville de Veniſe. Son voïage ne fut pas long, puiſque nous le trouvons à Rome avec le Pape, le 22 du même mois de Février.

Les Hiſtoriens, de qui j'adopte, ſous la même année 998, le ſentiment touchant la mort de *Creſcentius*, ſont *Ditmar*, l'*Analiſte Saxon*, & *Rodolfe Glaber.* Ceux dont je rejète le témoignage, ſont *Pierre de Damien*, *Arnulf*, & *Landulf l'Ancien.* De ces trois, le ſecond ſeul mérite qu'on faſſe attention à ſon témoignage, parcequ'il eſt aſſés communément exact; & qu'à moins qu'il ne ſoit prévenu de quelque paſſion, il cherche à dire la vérité.

Je parle encore, ſous cette même année, de la dépoſition d'*Hugue*, Abbé ſimoniaque de Farfa. Ce fut l'Empereur, qui le dépoſa dans un *Plaid*, qu'il tint à Rome le 22 de Février. Ce Prince de mourir dans un froc; ce qu'on leur avoit fait entendre devoir être très utile à leur ſalut; & leur croiance à cet égard n'étoit rien moins qu'inutile à des gens d'autant plus ſoigneux d'amaſſer des richeſſes, que, par des vœux ſolemnels, ils s'en étoient interdit la poſſeſſion.

On lit dans les *Annales de Saxe*: Hardwik, *qui n'étoit plus Roi que de nom, aïant perdu la Ville de Verceil, qu'il avoit gardée longtems, après en avoir chaſſé l'Evêque* Léon, *raſe ſa barbe, ſe fait Moine, & meurt le* 30 *d'Octobre* (1015).

Don *Mabillon* avoit vu dans un *Nécrologe de Dijon*, la mort d'*Ardoin* marquée le 14 de Décembre de la même année.

HENRI I, dit LE BOITEUX,

Roi de Germanie, II du nom, en 1002, eſt élu, d'abord furtivement, ſi je puis m'exprimer ainſi, Roi d'Italie, I du nom, en 1003; puis ſolemnellement par la Diète de Pavie le Dimanche 14 de Mai 1004, & couronné le Lundi 15 dans l'Egliſe de

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

riſe *Corio*, que très foiblement. Ce Catalogue ſemble parler de toute autre choſe, qu'*Arnulf*; & ſans doute *Anſelme V* eut de ſe plaindre d'un Evêque d'Aſti des ſujets, qu'aucun Hiſtorien ne nous fait connoître.

Je viens de laiſſer entrevoir que je ne ſuis pas en tout de l'avis de *Puricelli*. Je conſens que l'on corrige les autres Hiſtoriens d'après *Arnulf*: mais non pas à l'égard d'un point, où je ne retrouve pas l'exactitude ordinaire de cet Hiſtorien. Je ne lui peux pas accorder qu'*Henri I*, après avoir dépoſé l'Evêque d'Aſti, le remplaça par *Alric*. *Sigonius* dit, peut-être ſur la garantie de la *Fleur des Fleurs* & de *Galvano Fiamma*, « Que ce » fut *Ardoin*, » qui fit *Alric* E» vêque ». Il ajoute, & j'ai peine à croire que ce ne ſoit qu'une conjecture, « Que » ce fut après la » mort du prédè» ceſſeur ». Je prens le parti de *Sigonius* contre *Arnulf*. Mais, au défaut d'autorités, je laiſſerai parler le Bon-Sens. La Maxime du plus grand Critique que la France ait eu, reçut *ſolemnellement. J'ai fait imprimer* (Antiquités d'Eſte, p. 1, Ch. 20) *un* Plaid, *tenu hors de Rome par ce même Roi, aſſiſté de beaucoup d'Evêques & de Princes. Sa Date eſt*: Règnant le Seigneur *Otton*, très pieux Roi, l'An ſecond du Règne de ſa Piété en Italie, le premier du mois de Mai, Indiction ſeconde, hors la porte S. *Laurent*, dans le Palais de Notre Seigneur le Roi. *Juſqu'à préſent je n'ai pas compris pourquoi l'on dit ici* l'An ſecond du Règne, *C'eſt ce qui ne peut être, qu'en ſuppoſant que l'élection & le couronement d'*Otton, *come Roi d'Italie, ſe fit au mois d'Avril de l'année précèdente.*

Mais il eſt prouvé que ce Prince ne vint en Italie pour la première fois, qu'au printems de 996; & ſi l'*An II* n'eſt pas une faute de Copiſte pour l'*An I*; il eſt à croire, come ce *Plaid* ſe tint à Rome, que les Romains, aiant dès 995 invité ce Prince à venir à Rome, ils commencèrent alors à le regarder come Roi d'Italie; & qu'en effet aucommencement de Mai 996, ils comtoient la ſeconde année de ſon Règne.

récompenſé pour l'avoir défait d'un concurrent auſſi redoutable qu'*Edmond*. Sur cet aveu d'un crime, dont il n'avoit été juſque là que ſoupçoné, *Canut* lui fit ſur le champ couper la tête; & cet acte de juſtice, qui le délivroit d'un Sujet dangereux, fut très agréable aux Anglois.

Alfred & *Edouard*, fils du ſecond lit d'*Ethelred II*, vivoient à la Cour de leur Oncle *Richard II*, Duc de Normandie, avec *Emme*, leur mère. Il pouvoit prendre envie à ce Duc de faire valoir leurs droits légitimes au Trône d'Angleterre. *Canut* le mit dans ſes intérêts, en épouſant *Emme*, & faiſant épouſer une de ſes Sœurs à *Richard*. Dans le Contrat de mariage de *Canut* & d'*Emme* il fut dit, « Que les » Enfans, qui naî» troient d'eux, » ſeroient recon» nus héritiers de » la Courone d'» Angleterre, pré» férablement aux » Fils, qu'*Emme* » avoit eus d'*E*» *thelred* ». *Edouard* ne le pardona jamais à ſa Mère.

D'un autre côté, *Canut* s'aſſura l'affection des Anglois par une exacte adminiſtration de la juſtice, & par la publication

pagné juſqu'à Ravenne, lui fit la politeſſe de concerter avec lui le Privilège, dont il s'agit. Mais, pour un pareil Acte d'autorité, ce Prince n'avoit pas beſoin du conſentement du Pape. Sa qualité de Souverain, ou de Seigneur Suzerain de l'Exarchat, ſoit come Roi d'Italie, ſoit come Empereur, le mètoit en droit de défendre qu'on aliénât les Biens d'un Monaſtère, ſitué dans une Ville de l'Exarchat. Ce n'eſt point parceque les Loix Eccléſiaſtiques défendent l'aliénation des Biens des Egliſes & des Monaſtères, que les Loix Civiles la défendent auſſi. C'eſt parceque ces dernières prenent ſous leur ſauvegarde ces ſortes de Biens, come appartenans à des gens, qui n'en ſont, en quelque ſorte, que ſimples Uſufruitiers, avec obligation de tranſmètre l'uſufruit à leurs ſucceſſeurs, & qui ſont regardés come incapables par eux-même de les défendre. Par cette dernière raiſon, les Loix Civiles mètent en ſureté les Biens de cette eſpèce de gens de la même manière, qu'elles y mètent ceux des Mineurs, auxquels elles doivent néceſſaire-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, déſigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

abatues. Preſque la moitié de celle de Frigento fut ruinée. A Conza, près de la moitié de la Ville & l'Evêché furent détruits. Ronſe entier fut enſeveli dans la terre avec tous ſes habitans. LE'ON D'OSTIE, qui raconte auſſi ce déſaſtre (1), dit de plus, « Qu'à Bènevent » le Tremblement de terre » jeta la *Vipère* en bas; & » renverſa quinze Tours, ſous » les ruines deſquelles cent » cinquante perſones furent » écraſées ». Sur quoi *Muratori* dit (2): *ANGELO DELLA NOCE penſe qu'ici le mot de* Vipère *indique un Château de ce nom dans le Territoire de Bènevent. Je crois pluſtôt que* LE'ON *veut parler d'une* Figure de *VIPERE, que les Bèneventains conſervoient dans leur Ville même, laquelle étoit placée ſur quelque Colone, ou ſur quelque Bâtiment élevé; ſuperſtition, qu'ils avoient héritée des anciens Lombards. Il eſt parlé dans la VIE* de S. *Barbatus*, Evêque de Bènevent (3), *d'un* Simulacre de *VIPERE*, que les Lombards ſaluoient en baiſſant la tête (4). *Il paroît que cette*

(1) *Chroniq.* Liv. II, Ch. 11.

(2) *Annal. d'Ital.* T. V, p. 487.

(3) Imprimée dans l'*Italia Sacra*, T. VIII, aux *Evêques de Bènevent.*

(4) Simulachrum, *quod* Vipera *nominatur, cui Langobardi colla flectebant.* Je ne ſuis rien moins, que ſûr d'avoir bien traduit ce paſſage.

diſpoſa de l'Abbaïe en faveur d'un Evêque; & la rendit enſuite à l'Abbé *Hugue*. Le rétabliſſement ſuivit de près la dépoſition, puiſque, dans un autre *Plaid*, qui ſe tint encore à Rome, en préſence de *Grégoire V* & d'*Otton III*, devant les portes de la Baſilique du Vatican, *L'An II du Pontificat du Seigneur* Grégoire *Souverain Pontife & Pape V univerſel, & pareillement II de l'Empire du Seigneur* Otton *Empereur, Indiction XI* (c'eſt à dire *en 998*) *le 9 du mois d'Avril*, le même *Hugue* gagna le Procès qu'il avoit au ſujet de deux Egliſes *bâties dans les Thermes d'Alexandre.* Elles lui furent adjugées *avec les Maiſons, les Criptes, les Jardins, & les Terres cultivées & incultes, &c.* qui en dépendoient, & qui étoient *ſituées à Rome dans le neuvième Quartier.* Ceux qui ne ſe conformeroient pas à ce Jugement furent condamnés à l'Amande de dix livres d'or très pur, dont *moitié au Roi, & moitié aux Supérieurs dudit Monaſtère* de Farfa. Cette Amande, prononcée à Rome dans un *San-Michele-Maggiore* de cette Ville. Il règne, en concurrence d'*Ardoin*, juſqu'en 1015; & meurt le 13 de Juillet 1024.

J'ai fait voir dans l'Article précèdent, qu'*Henri I* avoit été ſecrètement élu Roi d'Italie dès 1003. Il ne vint dans ce païs qu'au printems de 1004. On verra, ſous cette année, combien il eut d'abord de peine à pénètrer dans le Roïaume; & coment, par la perfidie des Princes, qui trahirent *Ardoin*, il n'en eut aucune à ſe faire élire ſolemnellement & couroner Roi d'Italie. Je raconte là ces évènemens avec la brieveté que je le dois: mais il m'eſt permis d'en parler encore en cet endroit, pour les faire ſervir de matière à quelques éclairciſſemens.

Henri, que l'Evêque de Vérone & pluſieurs des Grands Seigneurs d'Italie étoient allés trouver en Allemagne *avec des préſens roïaux*, dit l'*Annaliſte Saxon*, ſe perſuada, ſur leur rapport, que la conquête du Roïaume d'Italie étoit aiſée à faire. Il ſe débaraſſe donc de quelques Guerres Civiles; fait Duc de Bavière

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

du célèbre P. *Sirmond*, n'a pas moins lieu pour les Faits, que pour les Mots & pour les Chifres. *Le Bon-Sens eſt le premier de tous les Manuſcrits* ; c'eſt-à dire l'Autorité, ſans le ſuffrage de laquelle on ne doit rien décider, & celle qui doit toujours l'emporter ſur toutes les autres.

On convient que le Marquis *Magnifred*, l'Evêque *Alric* & leurs Frères étoient, ſinon oncles paternels, du moins parens très proches du Roi *Ardoin* ; & l'on ne ſauroit douter qu'ils n'en aient ſoûtenu les intérêts, tant qu'il fut en état de ſe ſoûtenir lui-même. Eſt-ce dans la Famille de ſon concurrent, dans une Famille ennemie, qu'*Henri* devoit prendre un Evêque pour Aſti ? Ce Prince étoit principalement redevable de la Couronne d'Italie à l'Archevêque *Arnulf II*, qui ne ceſſa point de lui rendre ſervice, en empêchant que les Milanois ne reconnuſſent l'autorité d'*Ardoin*. Ce même *Arnulf* étoit ennemi particulier d'*Ardoin* & de ſa Famille, come on le voit par ce qu'il fit contre ce Prin-

Mais, ſi le 1 de Mai, continue notre *Annaliſte*, Otton *étoit à Rome, ou du moins à la porte de Rome, ce n'eſt pas ſans fondement, que pluſieurs Ecrivains l'y font arriver avant que* Brunon *fût élu Pape.*

C'eſt auſſi ce qu'il me paroît qu'il faut croire ; & ce que ſemblent indiquer les *Annales d'Hildesheim* & l'*Annaliſte Saxon*. Elles diſent qu'*Otton*, aiant envoié devant (a) quelques Princes, fit élire *Brunon*. Il eſt aiſé d'en conclure qu'il ſuivit de près ſes Envoiés, que *Brunon* accompagnoit ; & que ſa préſence, à la porte de Rome avec ſon Armée, acheva de mètre parmi les Romains une unanimité, qui vraiſemblablement ne fut pas d'abord auſſi grande, qu'on nous dit qu'elle le fut.

Grégoire V eut beaucoup à ſouffrir à Rome de la part d'une Faction puiſſante ; & fut même obligé de s'abſenter 10 mois, durant leſquels le Siége fut occupé par l'Antipape *Jean XVI*, qu'*Otton III* chaſſa de Rome pour rétablir *Grégoire V*.

On ſait la date de la mort de ce Pape par ſon Epitaphe, qui ſe

(a) *Premiſſis.*

d'un Edit pour l'obſervation des anciènes Loix, come au tems des Rois Saxons. Les Provinces du Nord ne furent point compriſes dans cet Edit ; parceque les Danois, qui les habitoient depuis longtems, ſe gouvernoient par leurs Loix particulières, qui furent confirmées par *Canut* dans un *Wittena-Gémot*, ou *Parlement*.

L'Angleterre fut en paix durant tout ſon règne.

En 1019, il fit un voïage en Danemarc, parceque les Danois étoient en guerre avec les Wandales. Il y mena tous les Seigneurs Anglois & l'élite des Troupes du Roïaume. Ces Troupes, commandées par le Comte *Godwin*, qui fut dans la ſuite le Seigneur le plus puiſſant d'Angleterre, attaquèrent, pendant la nuit, le Camp des Wandales, & les taillèrent en pièces. *Canut* créa *Godwin* Comte de Kent.

Une Expédition, que ce Roi fit en 1025 contre les Suédois, ne fut pas heureuſe.

Il s'en dédomagea par l'acquiſition, qu'il fit en 1027, de la Couronne de Norwége. Ce fut une révolution, que des intrigues ſecrètes avoient préparée de longue main.

ment une protection particulière. Les Loix Eccléſiaſtiques, en conſequence de l'offrande faite, ſoit à Dieu, ſoit aux Saints, défendent au Clergé Séculier, ou Régulier, d'aliéner les Biens des Egliſes, ou des Monaſtères, afin que l'un & l'autre Clergé, toujours en état d'acquérir, & jamais en état de perdre volontairement, puiſſe ſe maintenir dans un degré de puiſſance & de richeſſes, qu'on croit devoir inſpirer au Peuple un reſpect convenable pour les Miniſtres de la Religion. Mais ce ſont proprement les Loix Civiles, qui rendent ces ſortes de Biens inaliénables ; parcequ'étant dans l'Etat, ils devroient, de leur nature, reſter dans le Commerce, come toutes les autres eſpèces de Biens. Ce n'eſt qu'à l'autorité ſeule de l'Etat, c'eſt à dire du Souverain, ou de tout autre Manutenteur des Loix, qu'il peut appartenir de les mètre hors du Commerce.

Je parle dans pluſieurs endroits d'un Concile, tenu par *Honeſtus*, en 973, à Marzaglia, Territoire de Modène, Diocèſe de Parme. *Ughelli* fait tenir par cet Archevêque un autre Con-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, déſigné Roi d'Italie.

*Statue, ou Figure ſuperſtitieuſe avoit ſubſiſté dans cette Ville. Mais, come, à l'année 663, nous avons vu que ce ſaint Evêque l'avoit fait abatre; on peut ſoupçoner qu'au moins la choſe ſur laquelle elle étoit placée, en avoit retenu le nom; & qu'il y avoit encore des gens, qui n'étoient pas bien revenus de la ridicule perſuaſion, que le bonheur & la ſureté de la Ville dépendoient de la conſervation de cette choſe; de même que les anciens Romains l'avoient penſé de l'*Autel de la VICTOIRE; *les Troïens du* PALLADIUM; *les Florentins de la* Statue de MARS; *& d'autres Peuples, d'autres choſes ſemblables* (1).

(1) Ce qu'en nous renvoïant à l'année 663, *Muratori* vient de dire d'une *Figure de Vipère*, abatue par les ſoins de S. *Barbatus*, eſt une preuve qu'en compoſant ſes *Annales d'Italie* dans ſa vieilleſſe, il ſe fioit un peu trop à ſa mémoire. Il n'eſt pas queſtion, dans ſes *Annales*, à l'année 663, d'une *Figure de Vipère*, élevée en public, que S. *Barbatus* ait fait abatre. Voici tout ce qu'on y lit au ſujet des Superſtitions des Lombards. *Il ne faut point taire ici ce que nous apprenons de la* Vie de S. Barbatus, *Evêque de Bènevent. Les Lombards de Bènevent faiſoient, à la vérité, profeſſion de la Loi de* Jéſus-Chriſt, *& recevoient le ſaint Batême: mais ils retenoient cependant des Cérémonies du Paganiſme, come les Francs l'ont fait auſſi durant longtems. Ils étoient dans l'uſage d'adorer la* Vipère; *& chacun en avoit une Image dans ſa maiſon. Il règnoit encore entre eux une Superſtition, qui conſiſtoit à re-*

EMPEREURS d'Occident.	*ROIS* d'Italie.

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Plaid en préſence du Pape, eſt une preuve de la Souveraineté d'*Otton III* ſur cette Ville. On pouroit demander pourquoi les Commiſſaires ne diſent pas que la moitié de l'Amande appartiendra à la *Chambre Impériale*, puiſque, tenant ce *Plaid* à Rome, c'étoit au nom d'*Otton*, come Empereur. S'ils diſent, *la moitié au Roi*, ce doit être parceque l'Abbaïe de Farfa dépendoit du Roïaume d'Italie, come on l'a pu voir par les Priviléges, qu'elle avoit obtenus des Rois Lombards. D'ailleurs on trouve quelquefois, dans les *Actes*, & dans les Ecrivains du tems, le mot *Roi*, mis au lieu de celui d'*Empereur*.

Nous avons auſſi la preuve, non ſeulement qu'*Otton III* étoit Seigneur Suzerain de l'Exarchat; mais qu'il en poſſedoit encore le Domaine utile. Le 16 de Septembre de la même année 998, *L'An III de* Gregoire *Souverain Pontife, & l'An III du Seigneur* Otton, *Empereur, Indiction XII, dans la Cité Corneliène* (Imola), *près du Monaſtère de Ste* Marie, *que l'on appelle Henri de Luxembourg*, frère de la Reine *Cunégonde*, ſa femme; ſe met en marche avec une puiſſante Armée, & ſe trouve à Trente le Dimanche des Rameaux. Il faut renvoïer à l'année ſuivante ce premier voiage d'*Henri*; ſi l'on s'en rapporte à ces paroles, à peu près énigmatiques, du texte de *Ditmar*: *Henri* vint en Italie, *conſummata millenarii linea numeri, & in quinto cardinalis ordinis loco.* Ce bon Evêque de Merſbourg, home de qualité, puiſqu'il étoit fils d'un Comte de Waldek, s'eſt doné, come on voit, la torture, pour dire d'une manière ingénieuſe & ſavante, en 1005. Les *Annales d'Hildesheim* diſent en 1004. *Baronius* & le P. *Pagi* prétendent que c'eſt une faute qu'il faut corriger par le Texte de *Ditmar*: mais ils n'ont pas pris garde que ce Texte lui-même eſt fautif; & qu'au lieu de *quinto*, l'on doit y lire *quarto*, come on le trouve dans l'*Annaliſte* & dans le *Chronographe Saxon*, qui font l'un & l'autre dans l'uſage de copier *Ditmar*. Le Voiage d'*Henri I* en Italie, en 1004, eſt d'ailleurs au-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ce, & par le traitement que le Marquis *Magnifred* & l'Evêque *Alric* éprouvèrent de ſa part. *Henri*, plein de vertus morales & de vertus chretiénes, auroit-il eu ſi peu de reconnoiſſance pour les ſervices d'*Arnulf*, que de mètre un ennemi de cet Archevêque ſur le Siége d'Aſti ? Mais, en le ſuppoſant capable de violer les loix de la reconnoiſſance, croira-t-on que, bien au fait du caractère haut, dur & vindicatif d'*Arnulf*, il ait manqué de lumière au point de ne pas voir qu'en faiſant ce que l'Hiſtorien *Arnulf* veut qu'il ait fait, il alloit s'attirer pour ennemi ce Prélat, qui, croiant avoir lieu d'être mécontent, étoit home à s'en reſſentir ; &, pour cet effet, à ſe reconcilier promtement avec *Ardoin*, ſa Famille, & ſes Partiſans, qui tous, devenus plus puiſſans par la jonction des forces, des Amis & des intrigues de l'Archevêque, auroient pu finir par dépouiller *Henri* du Roïaume d'Italie ? D'ailleurs, le commencement du récit de l'Hiſtorien *Arnulf* eſt convaincu de faux par une circonſtance ab-

voit encore aujourd'hui dans la Baſilique de S. *Pierre* : mais on n'en trouve point de circonſtances dans les anciens Hiſtoriens, qui ſe contentent de l'annoncer, ſans entrer dans aucuns détail. Come il mourut à la fleur de ſon âge, & peut-être aſſés ſubitement ; on auroit quelque lieu de ſoupçoner que la Faction, dont *Creſcentius* avoit été le Chef, trouva moïen de ſe débaraſſer d'un Pape, qu'elle haïſſoit ; & qui, Parent de l'Empereur, en étoit trop puiſſamment aſſiſté.

C'étoit un home haut, dur & prodigieuſement entêté des prérogatives de ſon Siége, véritables, ou prétendues. C'eſt ce qu'il fit voir à l'égard de *Robert*, Roi de France.

En 996, ce Roi, veuf de ſa premiére Femme, épouſa *Berthe*, niéce de *Rodolfe le Fainéant*, Roi des Deux-Bourgognes, & veuve d'*Eude I*, Comte de Champagne. Elle étoit ſa Couſine iſſue de germain, & l'avoit eu pour parrain d'un de ſes Enfans. Ces deux raiſons ſembloient devoir s'oppoſer à leur mariage. Il ſe fit de l'avis des Grands du Roïaume, qui conſidéroient l'avantage

Elle ſe fit ſans tirer l'épée. *Olaf*, pris au dépourvu, s'enfuit ; & *Canut* fut couroné Roi de Norwége. *Olaf* fit en 1029 une tentative pour recouvrer ſa Couronne : mais il fut tué par ſes Sujets ; & dans la ſuite honoré come Martir. On ne voit pas trop pourquoi.

Canut, Uſurpateur de deux Roïaumes, & n'aïant plus d'objets d'ambition, devint, dit-on, humble, modeſte, juſte, & véritablement religieux. Il répandit du moins ſes libéralités ſur les Egliſes & les Monaſtères ; & fit en 1031 un voïage de dévotion à Rome, où toutes les Egliſes reçurent de ſes préſens. Il y confirma les Donations de ſes prédéceſſeurs, Rois d'Angleterre, à l'Egliſe Romaine ; & fit quelque augmentation aux revenus du Collége Anglois. Il obtint du Pape divers priviléges pour les Egliſes d'Angleterre ; & de l'Empereur *Conrad I*, au Couronement duquel il venoit d'aſſiſter, l'exemption pour les Anglois des Péages, qu'ils étoient obligés de païer en traverſant le Roïaume d'Italie. *Conrad* étendit enſuite cette exemption à l'Allemagne ; & le Roi de France voulut bien,

cile à Ravenne ; mais il n'en donne point la date, & ne dit rien qui le faſſe connoître.

V. ci-deſſus : *Hubert*, *Evêque de Forli.*

LANDULF, fait *Evêque de Bénevent* en 956, ou 957, & premier *Archevêque* en 969, meurt, à ce qu'il paroît, en 983.

Il eſt conſtant qu'il gouverna ſon Egliſe en tout 27 ans ; & qu'il lui fut très utile par les graces, qu'il obtint des Princes de Capoue, & de Bénevent ; & par un *Diplôme* d'*Otton I*, qui lui confirma la poſſeſſion du Château de Sant' Angelo, qu'*Urſe*, ſon prédéceſſeur, avoit fait bâtir ſur le Mont Gargan.

On apprend de la *Chronique du Monaſtère de S. Barthelmi de Carpineto*, qu'*Ughelli* a fait imprimer à la fin de ſon VIIe Tome, & qui ſe trouve dans le dernier Volume de la dernière Edition, que le Corps de l'Apôtre S. *Barthelmi*, duquel on prétend, come je l'ai dit, qu'*Otton II* voulut que les Bénéventains lui fiſſent preſent, fut apporté de l'Ile de Lipari dans la Ville de Bénevent, du tems du Prince *Sicard*, ſous le règne de *Louis le Débonaire*, ou de

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

991.

Hugue, Duc & Marquis de Toſcane & de Spolète, s'étoit rendu, l'année précédente, a la Cour de Germanie. Après y avoir paſſé les fêtes de Noël à Quedlimbourg, avec l'Impératrice *Théophanie* & le jeune Roi *Otton III*, il continue,

garder come une choſe ſacrée un Arbre, *auquel il paroît qu'ils offroient des ſacrifices, ou des vœux. Ils attachoient aux branches de cet* Arbre *un morceau de cuir, &, courant à cheval à bride abatue, ils lançoient leurs dards derrière eux; & bienheureux, qui pouvoit en détacher une petite pièce! Il la manioit* (& la gardoit) *avec grande dévotion.* Barbatus, *n'étant pas encore Evêque, prêcha pluſieurs fois contre ces Superſtitions: mais ce fut en vain. Le Siége de Bènevent* (par l'Empereur *Conſtant II*) *ſurvint enſuite. Alors le zèle de S.* Barbatus *s'échaufa plus que jamais au ſujet de ces Superſtitions. Il fit ſi bien, que le Duc* Romoald (1) *promit de les extirper, ſi Dieu lui faiſoit la grace de délivrer la Ville du danger, auquel elle étoit expoſée; &* Barbatus *lui garantit cette grace. Le Siége fut à peine levé, que le Serviteur de Dieu prit une hache, courut couper l'*Arbre *ſacrilége juſqu'aux racines, & couvrit la place de terre. S.* Barbatus *fut enſuite fait Evêque de Bènevent. Aiant ſu que le Duc conſervoit, dans un Cabinet, l'Idole de la* Vipère; *il attendit que ce Prince allât à la Chaſſe. Alors il alla trouver* Théodérade, *femme du Duc, Princeſſe véritablement Catholique & pieuſe; &, par ſes diſcours, il l'engagea de lui remètre cette Idole d'or, qu'il briſa ſur le champ; & dont il fit faire un Calice & une Patène d'une ſingulière grandeur. Enſuite, il appaiſa miraculeuſement le Duc au ſujet du pieux vol, qu'il lui avoit fait,*

in Regula, *le Seigneur* Aldéric, *Soûdiacre & Commiſſaire du Seigneur* Otton *Empereur, lequel avoit avec lui le Seigneur* Erard, Comte, tint un *Plaid*; & rendit au Monaſtère de Ste *Marie*, dit *in Palatio*, à Ravenne, quelques Biens, ſitués dans les Territoires de Faënze & d'Imola, ſous peine aux Tranſgreſſeurs de païer 100 Beſants d'or, *moitié*, diſent-ils au nom de l'Empereur, *à notre Chambre, & moitié audit Monaſtère.*

Deux *Diplômes*, dates du Château de Marlia, près de Lucque, l'un le 22 d'Août, & l'autre le 1 de Septembre 998, font voir qu'en revenant de Rome, *Otton* s'arrêta quelque tems en Toſcane; & qu'un *Diplôme* de ce Prince, rapporté par *Guichenon*, dans ſa *Biblioth. de Breſſe*, Centur. I, Ch. 87, & daté, *du Palais de Pavie*, le même jour 1 de Septembre 998, eſt faux, ou du moins défectueux dans ſa date; *Otton* n'aiant pu ſe trouver le même jour à Pavie, & près de Lucque. Il ſe peut que l'Original portat, *le 1 d'Octobre*, jour auquel *Otton* fit expédier

teſté par *Herman Contract*, & par *Adelbold*, Auteur contemporain d'une *Vie* de ce Roi. Mais ce qui ne laiſſe aucun lieu de douter, ce ſont différentes *Chartes.* Je me contenterai d'en citer deux, qui paroiſſent à l'abri de la Critique. L'une eſt un *Diplôme* d'*Henri* en faveur de *Guizon*, Abbé de S. Sauveur du Mont-Amiate, donné, *Le VIII des Calendes de Juin* (25 de Mai) *l'An MIIII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction II, & l'An II du Seigneur* Henri *Roi, Fait à Pavie.* L'autre *Charte* eſt un très ample Privilège pour *Sigefred*, Evêque de Parme. Il eſt daté, *Le II des Calendes de Juin* (le 31 de Mai) *l'An MIIII de l'Incarnation du Seigneur, Indiction II, & l'An II du Seigneur* Henri, *Roi. Fait à Rhò.* C'eſt un lieu du Territoire de Milan. *Muratori*, qui, pp. 23 & 24, cite ces deux *Diplômes*, prétend que le ſecond nous offre l'Epoque du Règne d'*Henri* en Germanie; & qu'il y faut lire, *l'An III.* Je me trompe peut-être: mais je ne vois pas ce qui fonde cette prétention. La Date de ces *Chartes*, au

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ſurde. La piété d'*Henri* lui donoit pour les Eccléſiaſtiques un reſpect, qu'à l'exemple de *Louis le Débonaire*, il portoit juſqu'à la foibleſſe. Etoit-il donc capable de prendre ſur lui de dépoſer un Evêque, & d'en mètre un autre en la place, ſans le concours du Métropolitain; lui, qu'on verra, dans ſon Article aux *Rois de Germanie*, n'oſer, quoiqu'autoriſé par des exemples de ſes prédéceſſeurs, ériger de ſa pleine puiſſance ſa chère Ville de Bamberg en Evêché, ſans le conſentement de l'Evêque Diocéſain, & ſe jèter aux pieds de cet Evêque pour obtenir ce conſentement? Je ne m'arrête point à ce qu'il eſt dit qu'*Henri* fit un nouvel Evêque, du vivant de celui qu'il avoit dépoſé. La Dépoſition rendoit le Siége vacant; & les Electeurs, ou le Prince, étoient en droit d'y pourvoir. Mais cette circonſtance, qui nous paroit inutile, ne l'eſt pas au deſſein d'*Arnulf*, qui, dans plus des deux tiers de ſon *Hiſtoire*, ſe montre ennemi déclaré des Papes, qu'il maltraite un peu moins mal vers la fin. Il n'avoit de l'Etat. Les Fils, que *Robert* autoit eus de *Berthe*, auroient tenu d'elle des Droits ſur la ſucceſſion de *Rodolfe*, qui n'avoit point d'Enfans. Pour parer aux inconvéniens, *Robert* aſſembla les Evêques de ſon Roïaume, leſquels, convaincus que la Raiſon d'Etat, Loi Suprême pour les Souverains quand elle n'eſt point contraire à la Juſtice, ni par conſéquent au fond de la Religion, mètoit *Robert* dans le cas d'épouſer *Berthe*, furent d'avis que le mariage ſe pouvoit faire. *Abbon*, Abbé de Fleuri, s'oppoſa ſeul à ce mariage; &, n'aiant pu réuſſir à l'empêcher, il mit tout en œuvre pour le faire caſſer, malgré la diſpenſe très canonique, au moins dans ſa forme, en vertu de laquelle il avoit été fait. Sur les repréſentations d'*Abbon*, *Grégoire* crut ſon autorité bleſſée, en ce que *Robert* n'avoit pas eu recours à ſon Tribunal. Dans un Concile, qu'il tint à Rome, en préſence d'*Otton* auſſitôt après le Couronement de cet Empereur, il excommunia les Evêques, dont la Diſpenſe avoit autoriſé le mariage de *Robert* & de *Berthe*; & les deux Epoux, s'ils ne ſe à la prière de *Canut*, en accorder une pareille dans ſes Etats.

Par ſon teſtament, *Canut* diſtribua ſes Roïaumes à ſes trois Fils. Il dona la Norwège à *Swénon*, l'aîné; l'Angleterre à *Harald*; & le Danemarc à *Hardicanut*. Les deux premiers étoient fils d'*Edgive*, ſa concubine, ou ſa premiere femme; & l'on prétend qu'étant ſtérile, elle les avoit ſuppoſés l'un & l'autre; que *Svénon* étoit fils d'un Cordonier, & *Harald* d'un Prêtre. *Hardicanut* étoit né d'*Emme*; &, ſuivant le Contrat de mariage de ſa Mère, c'eſt ſur l'Angleterre qu'il auroit du règner: mais *Canut*, pour conſerver ce Roiaume à ſa poſtérité, crut devoir y mètre un Roi capable de gouverner.

ROIS d'Ecoſſe.

INDULF, depuis 959, meurt en 968.

DUFF, fils de *Macolm I*, ſuccède à ſon couſin *Indulf* en 968, & meurt en 972.

Il détruiſit, autant qu'il put, les Brigands; & fit règner la juſtice & le bon ordre: mais ſes intentions furent trahies par une maladie ſingu-

Lothaire I. Mais cette *Chronique* ne dit pas quelle preuve on avoit que le Corps de ce Saint Apôtre fût jamais venu réellement dans l'Ile de Lipari.

En 962, *Landulf* détacha de ce Corps l'os ſupérieur d'un des Bras, pour le doner au Comte *Bérard*, ou *Bernard*, ſon couſin, fils du Comte *Lindun*. *Bérard*, voulant faire quelque bone œuvre pour l'expiation de ſes péchés, avoit, par le conſeil de *Landulf*, fait bâtir, & fondé le Monaſtère de Carpineto, dont il vouloit dédier l'Egliſe ſous l'invocation de S *Barthelmi*. La Relique s'y voit encore ſur le grand Autel, dans une Chaſſe d'Argent, que *Bérard* fit faire.

Jean XIII tint à Rome, en Mai 969, un Concile, dans lequel, à la prière des Princes de Capoue & de Bènevent *Pandulf Tête-de-Fer*, & *Landulf*, ſon fils, & ſur la recommandation de l'Empereur *Otton I*, il érigea Bènevent en Archevêché. La *Bulle*, datée du 26 du même Mois, permet à *Landulf* & à ſes ſucceſſeurs de mètre des Evêques dans tous les endroits du Diocèſe de Bènevent, qui ſe trouvoient en

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

cette année, de leur faire ſa cour, & les ſuit à Nimègue. L'Impératrice y tombe malade, & meurt le 16 de Juin. *Hugue* retourne en Italie, pour y maintenir le bon ordre. On a lieu de ſoupçoner qu'il avoit été dans ce païs, pour tout ce qui n'étoit pas la Lombardie, le premier Miniſtre de la Régente. L'Impératrice *Adélaïde*, informée de la mort de ſa Bru, quite auſſitôt ſa réſidence de Pavie, paſſe les Monts, & va ſe mètre à la tête des Conſeils du Roi ſon petitfils.

Landulf, qui, fait Archevêque de Milan en 980, gouvernoit cette Ville, ou come Comte, ou come Vicaire du Roi d'Italie, y devient odieux, à cauſe de la conduite inſolente & dure de ſon Père & de ſon Frère. Le Peuple, peut-être cette année, ſe ſoûleve & prend les armes. La Nobleſſe ſe déclare pour l'Archevêque. Il ſe done pluſieurs combats dans la Ville; & le Peuple a toujours le deſſus. L'Archevêque ſe retire avec les Nobles; &, pour ſe les attacher de plus en plus en les rendant ſes Vaſſaux, il leur done en Fief beaucoup de Bénéfices de Clercs, & de Biens de ſon Egliſe. Aiant enſuite raſſemblé des Troupes de tous côtés, il livre bataille au Peuple dans la plaine de

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

un autre *Diplôme* à Pavie, en faveur du Monaſtère de Bobbio.

Grégoire V étant mort le 12 de Février de l'Année ſuivante 999; *Otton III* ne tarda pas à retourner à Rome, ſon intention étant de mètre ſur la Chaire de S. *Pierre*, *Gerbert*, Archevêque de Ravenne. Le *Chronographe Saxon* dit, que ceux qu'on envoïa pour annoncer à ce Prince, que ſa grand'tante, *Mathilde*, Abbeſſe de Quedlimbourg & fille d'*Otton I*, qu'il avoit chargée de gouverner le Roïaume de Germanie, étoit morte le 7 de Février, le trouvèrent à Rome extrêmement affligé de la mort du Pape *Grégoire V*, arrivée depuis peu.

L'Empereur, après avoir fait *Gerbert* Pape, ſous le nom de *Silveſtre II*, fit à Bènevent un voïage, dont je parle ailleurs. Il y étoit le *VIII des Ides* (le 9) *de Juillet*, jour auquel, en ſa préſence, *Héribert* y fut ſacré Archevêque de Cologne, come on l'apprend de *Robert de Tuits* dans la *Vie* de ce ſaint Prélat. *Otton* étoit encore à Bènevent le 9 de Novembre, ainſi que le prouve jour du mois près, eſt la même; &, ſi la ſeconde porte l'année du Règne en Germanie, la premiére doit auſſi marquer la même année, parcequ'*Henri*, ſuivant *Ditmar*, fut élu Roi de Germanie le 25, &, ſuivant *Adelbold*, couronné le 26 de Mai 1002.

La véritable année de la venue d'*Henri* en Italie n'a pas été connue de *Sigonius*, qui n'avoit pas vu beaucoup de Monumens, découverts depuis le tems, auquel il écrivoit. Cette même raiſon excuſe auſſi *Baronius*: mais elle juſtifie peu le P. *Pagi*, qui connoiſſoit bien des choſes échapées aux recherches de ce Cardinal, ou donées au public depuis ſon tems. Quant à *Burkard Struvius*, à qui preſque rien, de ce que nous avons à preſent, n'étoit inconnu; on ne comprend pas pour quelle raiſon il a voulu s'en tenir à l'opinion de *Baronius* & du P. *Pagi*.

Le Roi de Germanie étant donc arrivé, dit *Muratori*, p. 20, *avec ſon Armée à Trente, trouva qu'*Ardoin *s'étoit emparé de tous les paſſages de l'Adige; & qu'il les avoit*

donc garde de ne pas appuïer ſur une circonſtance vaine, que la paſſion lui faiſoit paroître *aggravante*, & qu'il imaginoit devoir rendre plus odieuſe la conduite de la Cour de Rome, qu'il fait entendre aſſés clairement avoir entrepris, par la conſécration d'*Alric*, ſur les Droits de l'Archevêque de Milan. Il a compoſé les commencemens de ſon *Hiſtoire* de ce qu'il avoit appris des Vieillards ; & le reſte, de ce qu'il avoit pu ſavoir par lui-même. De ces Vieillards, dont la mémoire pouvoit bien n'être pas toujours aſſés fidèle, les uns lui dirent qu'*Alric* avoit été fait Evêque par *Henri*, lorſque l'Evêque d'Aſti, que ce Prince avoit dépoſé, fugitif & caché dans Milan, vivoit encore. Les autres lui dirent que ç'avoit été par *Ardoin* qu'*Alric* avoit été fait Evêque d'Aſti. Ne croïés pas qu'*Arnulf* s'aviſa d'examiner leſquels de ces Vieillards avoient la mémoire plus ſure, ou devoient être mieux informés. Sa partialité lui fit ſaiſir avidement la circonſtance d'un Evêque nomé du vivant de celui

ſéparoient pas. On n'eut d'abord en France aucun égard à cette excommunication : mais, *Grégoire* aiant mis le Roiaume en interdit, les Peuples en furent épouvantés ; & leur terreur fit obſerver avec une rigueur extrême cet Interdit, duquel, en des tems plus éclairés, on ne ſe fut pas plus embaraſſé, que de l'Excommunication, qu'il ſuivoit. *Robert* quita *Berthe*, qui conſerva toujours le titre de Reine, & l'eſpérance de faire confirmer ſon mariage. Elle alla pour cet effet à Rome, lorſque *Robert* y fit un pèlerinage en 1006, ou 1007: mais *Jean XVIII* ne voulut pas défaire ce que *Grégoire V* avoit fait. *Robert* s'étoit remarié dès 998, parcequ'il n'avoit point de Fils. Il en avoit de ſa nouvelle Femme ; & *Berthe* n'étoit plus en état d'être mère.

Platina ne done que deux ans & cinq mois au Pontificat de *Grégoire V*, au lieu qu'il fut de deux ans & neuf mois. Mais on ne peut ſe fier en aucune manière aux Calculs de cet Hiſtorien, qui ne marque point les années de l'Ere Chrétiène. On ne peut guère plus comter ſur la pluſpart des faits, qu'il

lière, contre laquel le échoua tout l'Art des Mèdecins.

Elle conſiſtoit dans des douleurs aſſés vives, accompagnées de ſueurs & d'inſomnies. Il fut bientôt d'une maigreur inconcevable, ſans qu'on lui ſentît aucune altération dans le pouls ; & ſans que l'appétit modéré, qu'il avoit toujours eu, reçût aucune augmentation, ou diminution. Il guérit tout à coup au bout de deux ans, après qu'on eût mis à mort quelques prétendues Sorcières ; ce qui fit que, dans un Siècle groſſier, on ne douta point que ſa maladie n'eût été l'effet de quelque Sortilége.

Dès qu'il fut rétabli, ſon premier ſoin fut de punir l'inexécution de ſes Ordonances ; & d'aller, à la tête de quelques Troupes, remètre par tout le bon ordre.

Il fut aſſaſſiné dans un Château, dont le Gouverneur vouloit vanger la mort d'un de ſes parens, que *Duff* avoit fait mourir. Malgré les meſures priſes pour dérober au public la connoiſſance de l'aſſaſſinat, & du lieu de la ſépulture du Roi, tout fut découvert ; & les Coupables furent punis.

avoir eus dans l'Antiquité. Le nombre des Suffragans de ce nouvel Archevêché, beaucoup plus conſidérable que celui d'aucune autre Métropole d'Italie, fait voir qu'anciènement, il y avoit eu dans cette partie de la Campanie, un très grand nombre d'Evêchés. Il eſt à croire cependant, que toutes ces Villes là ne ſe prétendoient Epiſcopales, que, parceque, dans les premiers tems, les Evêques n'avoient point de réſidence fixe ; & que, chaque endroit ou quelque Evêque avoit fait ſa demeure ordinaire, ſe regardoit comé aiant été Siége Epiſcopal.

SIGULF,

qu'*Ughelli* dit *François*, ou pluſtôt né dans les *Gaules*, eſt fait Evêque de Plaiſance en 947, & meurt en 988.

On le trouve préſent à la Diète d'Ausbourg, tenue par le Roi *Otton I*, en 951 ; ce qui fait voir qu'il fut un des Evêques, qui dèſlors implorèrent la protection de ce Prince contre *Bérenger II*, dont on étoit déja mécontent.

On le retrouve enſuite en 973 au Concile de Marzaglia.

Le *Campi*, dans ſon *Hiſt. Eccléſ. de Plaiſance*, dit :

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

Carbonaria. Le carnage eſt grand des deux parts; & l'Archevêque eſt encore forcé de ſe retirer. Après la bataille, un Eſclave, dont le Maître venoit d'être tué, court au Palais archiépiſcopal; &, pour vanger la mort de ſon Maître, il poignarde le Père de l'Archevêque, lequel, retenu dans le lit par une maladie, & ſe trouvant d'ailleurs dans un âge décrépit, n'avoit pas pu ſuivre ſon Fils. Des gens ſages s'entremirent enſuite pour appaiſer cette querèle; & *Landulf* rentra dans la Ville, où, pour l'expiation de ſes péchés, il fit bâtir le Monaſtère de S. *Celſe*, qui fut le lieu de ſa ſépulture.

C'eſt auſſi vers cette année, que le Peuple de Crémone, révolté contre *Oldéric*, ſon Evêque, s'empare de preſque toutes les Terres de ce Prélat & de celles du Clergé. Celles même des Laïcs, ſoûmis immédiatement à la Jurisdiction de l'Evêque, ne ſont pas épargnées.

Ces deux faits ſont importans, en ce qu'ils ſont le prélude des efforts, par leſquels on verra les Villes d'Italie parvenir inſenſiblement à ſe rendre libres.

Un Comte *Azzon*, que rien ne nous fait connoître, com-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

un *Diplôme* inſeré dans la *Chronique du Monaſtère de Ste Sophie* de cette Ville, lequel a pour date le *V des Ides* (le 6) de ce mois; mais il étoit de retour à Rome avant le 2 de Décembre, qu'il y fit tenir un *Plaid*, dont je parlerai dans quelqu'autre endroit.

Otton, dit *Muratori*, p. 518 en commençant l'an 1000, *ſe voïoit privé de ſes trois principaux appuis; c'eſt à dire du Pape* Grégoire V, *de ſa ſainte aïeule* Adélaide (morte le 16 de Décembre de l'année précédente) *& de ſa très pieuſe & ſage tante, l'Abbeſſe* Mathilde. *C'eſt ce qui fit que, pour mètre ordre aux Affaires du Roïaume de Germanie, il y retourna cette année* (1000). *Mais ce qui l'y rappelloit principalement, étoit le pieux deſſein de viſiter, dans la Ville de Gneſne en Pologne, le Corps de S.* Adalbert, *Evêque de Prague, martiriſé depuis peu, pour la Foi de* Jeſus-Chriſt, *par les Pruſſiens, au tombeau duquel il avoit entendu dire qu'il ſe faiſoit quantité de miracles. Il s'y tranſporta donc avec ſortifiés de manière, qu'il étoit impoſſible de les forcer. Par le conſeil de ſes Courtiſans, il mit toute ſon eſpérance dans les Peuples de la Carinthie, qui ſe prêtèrent volontiers à ſe rendre maîtres d'un autre paſſage vers la Brente, ou dans le Vicentin, ou dans le Tréviſan, lequel n'étoit pas gardé tout à fait avec autant de ſoin. Quand on ſe fut emparé de ce paſſage;* Henri, *par les chemins rompus & preſque impraticables des Montagnes, parvint avec l'élite de ſon Armée à décendre dans le plat pais, au voiſinage de la Brente. Il y fit repoſer ſes troupes, & célèbra le jour de Pâque, lequel étoit, cette année, le 17 d'Avril.*

Un Acte, *imprimé par le P.* Bacchini (p. 20 de l'*Appendice* de ſon *Hiſtoire du Monaſtère de Polirone*), *mérite qu'on y faſſe attention. Par cet* Acte, *Boniface*, Marquis, fils de *Théald* auſſi Marquis, lequel déclare qu'il vit, par ſa Nation, ſuivant la Loi des Lombards, *donc quelques Terres à l'Abbaie de Polirone. La Date eſt:* Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An 1, Dieu ai-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

qu'il alloit remplacer. Elle lui fourniſſoit l'occaſion, que ſes préjugés trouvoient heureuſe, de fraper d'un même trait, & le Pape, & l'Empereur ; deux Puiſſances, contre leſquelles il paroît preſque par tout également indiſpoſé.

Ces raiſons, tirées du Sens-Commun, donent pour le fait en queſtion, à la *Fleur-des-Fleurs*, ainſi qu'aux *Chroniques* de *Galvano Fiamma*, plus d'autorité, que ces ſortes d'Ouvrages ne méritent ordinairement d'en avoir. On y voit *Ardoin* faire *Alric* Evêque; &, bien ſur que l'Archevêque *Arnulf*, leur ennemi, lui refuſeroit la conſécration, l'envoier à Rome ſe faire ſacrer par le Pape. Si ces *Chroniques* noment *Aribert*, au lieu d'*Arnulf*; je ne me prévaudrai point de ce que ce peut être une faute de Copiſte. J'aime mieux dire que leurs Auteurs aiant peu de connoiſſance de la Chronologie, ſe ſont trompés à la date de la fin de l'évènement; qu'ils ont placée plus tard qu'il ne faloit, & lorſqu'*Aribert* occupoit déja le ſiége de Milan.

PAPES.

rapporte. Il manquoit de trop de ſecours, qui ne nous ſont venus que depuis le tems de *Baronius*.

JEAN XVI, Antipape,

élu par la Faction ennemie de Grégoire V, *en* 997, *ſiége* 10 *mois; s'enfuit de Rome, en* 998, *au retour de* Grégoire V; *& le* 2 *de Mars de cette année, il eſt dépoſé ſolemnellement.*

Il étoit Calabrois, & s'appelloit Jean Philagathe.

Grec d'origine, Eſclave d'extraction, *dit* le Chronographe Saxon, *que je traduis autant qu'il peut être traduit*, cet home vint, pauvrement vêtu, trouver l'Empereur *Otton II*; &, par la protection de ſa chère Epouſe l'Impératrice *Théophanie*, il reçut d'abord des aumônes de l'Empereur. Enſuite, par lapſe de tems, & par une fineſſe de Renard, dont il n'étoit que trop pourvu, il circonvint cet Empereur; en obtint, en tems & lieu, des graces aſſés conſidérables; & juſques à la mort de ce Prince, on le vit briller entre ſes premiers Courtiſans.

Ce Chronographe *n'a pas ſu que* Jean Philagathe *étoit Moine; qu'il avoit été même*

PRINCES contemporains.

KULEN, fils d'*Indulf*, ſuccède à *Duff* en 972, & meurt en 976.

Il ne fut élu, qu'après qu'il eut vangé la mort de ſon prédéceſſeur.

Il ſuivit d'abord les conſeils de ſages Miniſtres, & ſe fit aimer de ſon Peuple. Bientôt après il abandona le ſoin des affaires; & le bon ordre, établi par *Duff*, fit place au déſordre le plus affreux.

Livré ſans réſerve aux inſinuations d'une foule de Jeuneſſe effrénée, il ne s'occupa plus que des débauches les plus infames. L'Ivrognerie devint à ſa Cour un Talent, une Vertu. Des joutes bacchiques furent un exercice honorable, où celui qui ſe trouvoit avoir englouti le plus de vin, étoit couroné de lière. L'Impudicité n'épargna ni les Filles, ni les Femmes de tous les Etats. Le Prince & ſes Courtiſans abuſèrent ſans ſcrupule de leurs Sœurs, de leurs Filles, & des Vierges conſacrées à Dieu. De toutes parts, on enlevoit des troupeaux de Filles. *Kulen*, après s'en être amuſé le premier, les abandonoit à ſes Courtiſans, qui les livroient enſuite à leurs Valets.

SAVANS & Illuſtres.

» Qu'en 976, » ſelon quelques » Auteurs, *Si-* » *gefred Modal-* » *bert*, Citoïen de » Crémone, oc- » cupoit le Siége » de Plaiſance; & » qu'on en appor- » te en preuve » la *Charte* d'une » Donation, fai- » te, le 15 de » Mai de cette an- » née, par ce *Si-* » *gefred* au Mo- » naſtère de S. » *Sauveur* de Cré- » mone ». Il obſerve en même tems, » Que cet- » te *Charte* ne peut » avoir aucune au- » torité, parce- » qu'elle porte des » caractères viſi- » bles de ſuppoſi- » tion: Que, con- » tre l'uſage de » ces tems-là, la » Date n'offre ni » l'Indiction, ni » le nom & l'an- » née de l'Empe- » reur alors règ- » nant: Que d'- » ailleurs, ce qui » n'a commencé » d'être, en uſa- » ge que longtems » après, les Per- » ſones, nomées » dans cette *Char-* » *te*, y paroiſſent » avec leurs Sur- » noms & les » Noms de leurs » Familles ». Il ajoute cependant: » Que, ſi cette » *Charte* mérite » quelque créan- » ce, il faut dire » que *Sigulf* fut » exilé par *Otton* » *I*, en 966, pour » avoir été de ceux » qui ſe déclarè- » rent alors, en » faveur du Roi » *Adalbert*, con-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

bat les Saraſins dans Tarente, ou près de cette Ville ; & périt, avec beaucoup d'habitans de Bari.

Tribuno Memmo, Doge de Veniſe, meurt, cette année, ſans avoir pu réuſſir à ſe faire doner, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, ſon fils *Maurice* pour collègue. Il a pour ſucceſſeur *Pierre II*, fils du Doge *Pierre Orſéolo I*, lequel envoie ſur le champ, à Conſtantinople faire part de ſon élection aux Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*. Il envoie auſſi des Ambaſſadeurs à tous les Princes des Saraſins, pour établir entre eux & les Vénitiens une amitié conſtante. Cette démarche, qui peut-être fut blâmée dans le tems par quelques Dévots indiſcrets, étoit néceſſaire aux intérêts d'un Peuple, qui tiroit toute ſa richeſſe du Commerce.

992.

PAR un *Diplôme* du 18 de Juillet, *Otton III*, à la prière de l'Impératrice *Adélaïde*, & ſur la demande du Doge *Pierre Orſéolo II*, confirme tous les Priviléges & les Exemptions des Vénitiens. Les Députés, que ce Doge avoit envoïés, l'année précédente, à Conſtantinople, en reviènent avec une *Bulle d'or*, par la-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

beaucoup de dévotion, entra nus pieds dans la Ville, & fit ſes prières dans l'Egliſe. Enſuite il célèbra les fêtes de Pâque en Saxe, & vint paſſer celles de la Pentecôte à Aix-la-Chapelle. Là, pouſſé d'une curioſité de jeune home, il voulut voir où repoſoit le Corps de Charlemagne. *Il fit, pour cet effet, rompre le Pavé de l'Egliſe ; & l'on chercha tant, que l'on trouva le Caveau, qui renfermoit les reſtes de cet illuſtre Monarque. On en trouve la deſcription dans pluſieurs Hiſtoriens anciens, & ſurtout dans la* Chronique *du Moine* Adémar *(de Chabanois), Ecrivain voiſin du tems.* Otton *ne prit rien autre choſe, qu'une* Croix *d'or, qui pendoit au cou de* Charlemagne, *& quelque choſe de ſes vêtemens, qui n'étoient pas encore reduits en pouſſière. Come l'ouverture de ce tombeau parut être contraire à la Diſcipline de l'Egliſe ; le bruit courut qu'*Otton III *eut une apparition de* Charlemagne, *qui lui prédit « Qu'il » mourroit ſans hé- » ritiers ». Les Hiſtoires de ces tems-là ſont pleines de Viſions &*

dant, de ſon Règne ici en Italie, au mois de Mars, Indiction II. Fait dans la Ville de Mantoue. *Le P.* Bacchini, *perſuadé peut-être par le P.* Pagi, *qui place en* 1001 *l'arrivée d'*Henri I *en Italie, a cru que cette Donation avoit été faite cette année-là. Mais elle eſt inconteſtablement de la préſente année* (1004), *come le montre l'*Indiction II, *qui couroit cette année.... Cette* Charte *fait voir que le Marquis* Boniface, *auſſitôt qu'il eût appris que le Roi* Henri *marchoit vers l'Italie, le reconnut pour Roi, ſans attendre qu'il eût paſſé les Montagnes ; & commença de comter l'an I du règne de ce Prince. Sans doute, il ne ſe fioit pas moins aux fortifications de Mantoue, que ſon Père à celles de Canoſſa.*

La troiſième fête de Pâque, Henri *paſſa la Brente ; & ſe campa de manière à pouvoir obſerver les mouvemens d'*Ardoin. *Mais il reçut, peu de jours après, l'agréable nouvelle, que l'Armée de ce Prince s'étoit ſéparée ; & que les uns avoient pris un chemin, les autres un autre. Le Milanois Ar-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

J'ajoute qu'il n'eſt guère poſſible d'imaginer que *Galvano Fiamma* n'eût pas l'Ouvrage de l'Hiſtorien *Arnulf* ſous les ieux. Si donc il n'a pas dit, come lui, qu'*Alric* fut fait Evêque par *Henri*; ce ne peut être, que parcequ'il a trouvé que cet Ecrivain l'avoit dit ſeul, & que tous les autres, qui parloient de la nomination d'*Alric* à l'Evêché d'Aſti, l'avoient miſe ſur le comte d'*Ardoin*.

Voila ce qui m'a fait abandoner *Arnulf*, pour me ranger du côté de *Sigonius*.

J'ai fait obſerver que ce dernier dit, « Que ce fut » après la mort de » ſon Prédéceſ- » ſeur, qu'*Alric* » fut fait Evêque », & que j'avois peine à comprendre que, de la part de cet Ecrivain, ce ne fut là qu'une ſimple conjecture. Il ne faut pas oublier ce que j'ai dit, d'après *Muratori*, dans pluſieurs endroits, & ce que je pourai répéter dans pluſieurs autres. *Sigonius* a travaillé ſur bien des Ouvrages & des Monumens, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. C'eſt un fait, dont la preuve eſt acquiſe; & c'eſt ce qui done quelque

PAPES.

Archimandrite de quelque Monaſtère Grec en Calabre, peut-être à Roſſano ſa patrie; & qu'en 982, il ſe fit doner la riche Abbaïe de Nonantola.

Dans le Diplôme, *qui confère à* Jean *cette Abbaïe*, Otton II *dit qu'*elle eſt la plus conſidérable d'Italie; & *qu'*aiant autrefois été le modèle de la véritable vie Monaſtique, elle étoit anéantie & ruinée preſque entièrement par la méchanceté des Homes pervers; & parcequ'elle avoit été, durant un grand nombre d'années, ſans véritable Paſteur. *Beaucoup d'Evêques & même de Seigneurs Laïcs l'avoient poſſédée longtems en Commende; ce qui fait dire enſuite à l'Empereur:* Aiant conſulté des gens ſages, j'ai jété les ieux ſur mes Courtiſans, parmi leſquels s'eſt trouvé l'Archimandrite *Jean*, l'un de mes Conſeillers, home de bones mœurs, chaſte, ſobre, capable de recevoir des conſeils, inſtruit des Lètres Greques, & célèbre par l'éclat de ſa ſcience univerſelle & de ſa ſainteté. De l'avis de gens illuſtres & craignans Dieu, & par le choix des Frères, qui demeurent dans ledit Monaſtère,

PRINCES contemporains.

Celles qui ſe plaignirent des outrages, qu'on leur faiſoit, eurent les cuiſſes briſées. *Kulen*, épuiſé par la profuſion de ce que la Nature deſtine à ſe perpétuer, cherchoit à ranimer ſa langueur par le Spectacle de ce qu'il ne pouvoit preſque plus exécuter. Un tas de Filles perdues travailloient de leur métier, en ſa préſence, avec des jeunes gens auſſi dépourvus qu'elles de pudeur. Après trois ans d'excès, une maladie le rendit tout à fait inhabile à ce qu'il aimoit le plus. Les Vaiſſeaux perdirent tout leur reſſort; & leur relâchement fit couler ſans interruption ce que l'intérêt même du plaiſir eût du lui faire ménager. Une pâleur livide, un décharnement à faire peur, une perte totale de ſes forces l'avertirent de ſa fin prochaine, & ne lui rendirent point ſes vices odieux.

Les Grands indignés s'aſſemblèrent en Parlement pour le dépoſer. Il s'y voulut rendre, afin de parer le coup; &, dans le chemin, il fut tué par un Gentilhome, dont il avoit violé la Fille.

KENNETH III, fils de *Macolm I* & frère de *Duff*, ſuccède à *Kulen*

SAVANS & Illuſtres.

» tre l'Empereur; » & que *Sigefred*, » qui peut-être » s'appelloit auſſi » *Modalbert*, fut » mis en ſa place; » Qu'enſuite, lorſ- » que *Sigefred* fut, » ou mort, ou » pourvu d'un au- » tre Evêché, *Si-* » *gulf* fut rétabli » dans le Siége de » Plaiſance ».

Il eſt certain, & je le dis ailleurs, que *Sigulf* fut un des Evêques & des Seigneurs, qui s'entendirent, en 966, avec *Adalbert* pour la tentative, que ce Roi fit alors dans la Ligurie; & qu'arrêté, par ordre d'*Otton*, cet Evêque fut conduit en Allemagne, où peut-être il fut mis en priſon. Ainſi, ſans doner à la *Charte*, allèguée par le *Campi*, plus d'autorité qu'elle n'en doit avoir, il eſt pour le moins vraiſemblable qu'en vertu d'un Uſage alors commun, Plaiſance fut pourvu d'un autre Eque, ſoit effectivement Titulaire, ſoit ſeulement Adminiſtrateur.

Il eſt encore certain qu'en 973 *Sigulf* étoit rétabli dans ſon Siége; puiſqu'il aſſiſta, cette année, au Concile de Marzaglia. D'ailleurs on ne ſauroit douter qu'il ne ſoit mort Evêque de Plaiſance en 988.

On trouve cependant un *Diplôme* d'*Otton III*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

quelle les Empereurs confirmoient au Peuple de Veniſe toutes les Franchiſes & les Exemptions, dont il avoit joui, par le paſſé, dans toute l'étendue de l'Empire Grec.

993.

Le 20 d'Avril, *Landenulf*, Prince de Capoue, eſt aſſaſſiné par les Princes de ſa Maiſon, conjurés contre lui. *Laidulf*, ſon frère, lui ſuccède. La Cour de Germanie charge *Hugue*, Duc & Marquis de Toſcane & de Spolète, de tirer une rigoureuſe vangeance de la mort de *Landenulf*; ce que ce Prince exécute.

Le Doge *Pierre Orſéolo II* rétablit la Ville de Grado, dont tous les Bâtimens tomboient en ruine.. Il en refait entièrement les murailles; bâtit un Palais pour les Doges, près de la Tour occidentale; & fait conſtruire ſous terre des *Criptes* ſecrètes, pour y dépoſer les Corps Saints de la Cathédrale. Cette précaution annonce que la pieuſe fantaiſie de dérober des Reliques, dont j'ai parlé dans le Volume précèdent, duroit encore. Depuis pluſieurs années, *Jean*, Evêque de Belluno, ne ceſſoit pas d'uſurper, ou des Biens, ou des Droits ſur les Vénitiens, malgré les défenſes réitérées d'*Ot-*

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

de Songes de cette trempe. On avoit alors de la foi pour tout; & les Inventeurs de pareilles nouveautés n'étoient pas en petit nombre. Le même Adémar *dit,* « *Qu'*Otton *fut* » *averti, par un* » *ſonge, de faire* » *lever le Corps de* » Charlemagne ».

Des *Chartes* nous font voir *Otton* à Aix-la-Chapelle le 11 de Mai, à Pavie le 6 de Juillet, à Rome le jour de la Touſſaints; & les *Annales d'Hildesheim* diſent qu'il y paſſa les fêtes de Noël.

Il ſe pouroit, dit *Muratori*, p. 519, *que cette même année* (1000) Otton *eût fait, come* Léon d'Oſtie *le rapporte, un voïage de dévotion au Mont-Gargan; & qu'enſuite il fût venu à Bènevent: mais il eſt certain que ce ne fut pas cette année, quoi qu'en ait cru D.* Mabillon, *que ce Prince vint à Ravenne, & qu'il ſéjourna dans le Monaſtère de Claſſe. Ces faits appartiènent à l'année ſuivante.*

Léon d'Oſtie *raconte* (ſous l'an 1000) dit encore *Muratori*, T. VI, p. 1. « *Qu'*» Otton, *en paſſant par Bène-* » *vent, preſſa les* » *Citoïens de lui* » *céder le Corps* nulf *raconte ainſi la choſe.* Au contraire, *Ardoin*, ſe fiant à ſes forces, n'aiant pas moins de Troupes, & n'étant pas moins en état d'attaquer *Henri*, que de ſe défendre, va le rencontrer à Vérone. Mais, victime de la perfidie des Princes, il eſt abandoné de la plus grande partie de ſes troupes; &, ſe retirant à regret, il laiſſe entrer *Henri* dans le Roïaume. *Outre qu'*Ardoin *n'avoit pas ſu captiver l'affection des Princes, il avoit beaucoup de vices. On ſait que pécher en eau trouble eſt un métier, qui n'eſt pas ignoré des Grands; & l'Italie ne manquoit pas alors de gens, qui croïoient pouvoir tourner à leur avantage l'éloignement des Rois Allemans. Enfin le Roi* Henri, *ſans avoir éprouvé de réſiſtance, fut reçu dans Vérone, avec de grands applaudiſſemens. Ce fut là, que ſe préſentèrent devant lui le Marquis* Thédald, *le Marquis* Boniface, *& ſes autres Partiſans, qui tous avoient levé le maſque. Ce fut avec la même joie, qu'il fut reçu dans Breſcia par les Citoïens & par l'Evêque, que* Ditmar

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

fois à cet Hiſtorien une autorité ſupérieure à celle d'un Hiſtorien ancien & voiſin des tems, dont il peut être queſtion. Si cet Ancien eſt le ſeul, qui diſe le contraire de *Sigonius*; ſi ce qu'il dit jète dans l'embaras, ou parcequ'il eſt abſurde au fond, ou parcequ'il s'accorde mal avec d'autres faits, ou d'autres choſes qu'on ne peut pas révoquer en doute; & ſi ce que *Sigonius* dit met hors d'embaras, en s'accordant, ſoit avec la ſuite des faits, ſoit avec d'autres choſes certaines, ſoit enfin avec le Bon-Sens; balancera-t-on à préférer l'autorité de *Sigonius* à celle de cet Ancien?

Il me reſte à dire pourquoi je raconte, ſous l'année 1014, l'évènement, dont il s'agit. *Triſtano Calco* n'a pas cru qu'il fut antérieur à 1014, ni poſtérieur à 1019; & *Sigonius* l'a mis en 1015. Je ſerai d'accord avec eux en même tems.

Avant tout, convenons qu'*Ughelli* pouroit bien n'avoir pas eu tort, en diſant qu'*Alric*, intrus en 1008, fut élu légitimement en 1009. *Henri I* étant alors en Allemagne l'avons arraché de notre Chambre & de nos Conſeils, auxquels il étoit néceſſaire; & nous l'avons donné pour Père & pour Supérieur auxdits Frères.

Franc Scélérat, Jean *ſavoit jouer parfaitement le rôle d'Hipocrite.*

Le Chronographe Saxon *continue*: Après la mort d'*Ottor II*, *Jean*, dont je parle, fit valoir, ſous le règne d'*Otton III*, d'autant plus ſurement ſa fineſſe naturelle, que l'enfance de ce Prince & l'inattention des Grands lui laiſſoient le champ plus libre. Dans ce tems, l'Evêque de Plaiſance étant mort, on lui choiſit pour ſucceſſeur un home de bien. *Jean* le fit rejèter indécemment. Enſuite, non come Paſteur, mais come Mercénaire, il ſe chargea, non de gouverner, mais de ravager cette Egliſe. Après l'avoir poſsédée quelques années; enivré du poiſon d'une avarice diabolique, il s'éleva ſi fort au deſſus de lui-même, que, devenu véritable membre de l'*Antechriſt*, il ſouilla pluſtôt par une eſpèce d'adultère, qu'il ne poſsèda d'une maniére reſpectueuſe (*& chaſte*) la Chaire de S. *Pierre*.

Muratori *dit*, *ſous l'année 989*, *T. V*, *p.* 483: en 976, & meurt en 1000.

Il chaſſa de la Cour les Paraſites, les Boufons, & les Flateurs. Il entretint les Alliances avec les Etrangers; &, pour faire régner l'union entre ſes ſujets, il punit de mort tout auteur d'une querèle ou d'un procès injuſte.

La première fois qu'il rendit la juſtice lui-même, ne voïant comparoître aucun de ceux contre qui l'on portoit des plaintes, il comprit que, protégés par la Haute Nobleſſe, ils étoient ſortis du Roiaume, ou ſe tenoient cachés dans des Châteaux. Il diſſimula ſon mécontentement. Une année entière fut emploiée à prendre des meſures certaines avec quelques Amis ſurs. Il convoque enſuite un Parlement, auquel les Seigneurs n'ont pas pluſtôt pris place, que des Troupes, cachées dans le voiſinage, entrent dans l'Aſſemblée; & ſe ſaiſiſſent des Grands, auxquels le Roi déclare qu'il ne les relâchera point, que les Coupables, qui n'avoient pas comparu l'année précédente à ſon Tribunal, n'aient ſubi le châtiment ordoné par les Loix. Les Grands, gardés à vue, ſont obligés de livrer les Malfaiteurs,

du 2 d'Avril 977, par lequel ce Prince « rétablit l'Abbé *Pierre* dans » le Monaſtère de » Bobbio & dans » tous les Biens » de S. *Colomban*; » & le crée Comte de Bobbio ». Parmi les Témoins, dont les Signatures ſont au bas de ce *Diplôme*, eſt *Jean*, Evêque de Plaiſance. Surquoi le *Campi* penſe avec raiſon, « Que, *Si-*» *gulf* étant fort » vieux, s'étoit » fait doner pour » Coadjuteur, » *Jean*, qui fut ef-» fectivement ſon » ſucceſſeur en » 988 ».

Muratori, qui parle pluſieurs fois de *Sigulf* dans le T. V de ſes *Annal.* en annonce ainſi la mort, ſous l'année 988, p. 483: *Paſſò in queſto anno a miglior vita* Sigualdo *Veſcovo di Piacenza*, Il faut: *Sigolfo*. Voila coment cet Ecrivain jète aſſés ſouvent dans l'embaras, en parlant d'une même Perſone ſous différens noms.

Au reſte ce *Jean*, Coadjuteur, puis Succeſſeur de *Sigulf*, eſt *Jean Philagathe*, Moine Calabrois, Abbé de Nonantola, lequel fut enſuite l'Antipape *Jean XVI*.

V. ſon Art. aux *Papes*.

ARDÉRIC, ou

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
OTTON III, futur Empereur, désigné Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ton III, auquel ils avoient eu recours. Afin de couper cours à tant d'uſurpations, le même Doge interdit à ſon Peuple tout commerce avec la Marche Tréviſane. Ceux de Belluno, ſe voïant par là privés du Sel & des autres Marchandiſes & Denrées, qui ne leur venoient que par Veniſe, forcent leur Evêque à demander la paix : mais il ne l'obtint, que par l'entremiſe d'*Otton*, lorſque, cinq ans après, ce Prince vint en Italie.

994.

Le Marquis *Otbert II*, l'un des Aſcendans de la *Maiſon d'Eſte*, & fils de ce Marquis *Otbert I*, que l'on a vu ci-devant Comte du Sacré Palais, tient dans l'Egliſe de Lavagna, le 23 de Janvier, un *Plaid*, & rend un Jugement en faveur du Monaſtère de S. *Fructueux* près de Gène. On en peut conclure que ce Marquis étoit Gouverneur de la Marche de Gène (1).

Après un ſiége de trois mois, les Saraſins enlèvent aux Grecs la Ville de Matera.

995.

Crescentius, toujours puiſſant dans Rome & toujours factieux, tenoit *Jean XV*

(1) Voï. *Digreſſ. ſur la Nobleſ.* p. 747.

» *de l'Apôtre S.* » Barthelmi, *pour* » *mètre dans l'E-* » *gliſe de S.* Adal- » bert, *qu'il fai-* » *ſoit bâtir dans* » *l'Ile du Tibre à* » *Rome, & qu'il de-* » *ſiroit extrême-* » *ment d'enrichir* » *de ſaintes Reli-* » *ques : Que les* » *droits Bènéven-* » *tains, n'oſant* » *refuſer à l'Empe-* » *reur ce qu'il de-* » *mandoit en Maî-* » *tre, au lieu du* » *Corps de l'Apô-* » *tre, lui montrè-* » *rent & lui do-* » *nèrent celui de* » S. Paulin, *Evê-* » *que de Nole ; &* » *que l'Empereur* » *s'en alla content:* » *mais trompé* ». *Voilà ſur quoi le Cardinal* Orſino, *depuis Pape* Benoît XIII, *à de nos jours ſoûtenu ſi vigoureuſement, contre les prétentions des Romains, la poſſeſſion de ceux de Bènevent; les uns & les autres ſe diſant également poſſeſſeurs du Corps de cet Apôtre. Au fond l'autorité de* Léon d'Oſtie *doit l'emporter ſur celle des Ecrivains du ſiècle ſuivant.* Léon d'Oſtie *dit après*, «*Que la découver-* » *te de la trom-* » *perie mit l'Em-* » *pereur dans une* » *grande colère* » *contre les Bène-* » *ventains ; & que,* » *pour cette rai-* » *ſon* », il vint dans la ſuite une *appelle* Adalbéron; *bien qu'*Ughelli *nous donne un* Landulf *pour Evêque alors de cette Ville.* Là, *dit* Adelbold, *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, avec les ſiens & ſes voiſins, le vint trouver; & rendit à ſon Seigneur, attendu depuis longtems, ſes mains, qu'une Domination adultérine n'avoit point encore ſouillées. *Paroles, qui ſignifient que* Frédéric, *Archevêque de Ravenne & les Peuples de l'Exarchat n'avoient pas voulu reconnoître* Ardoin *pour Roi ; & que l'Archevêque, regardant* Henri *come ſon Souverain, lui prêta ſerment de fidélité. C'eſt auſſi ce qui prouve de plus en plus que, dans ce tems-là, l'Exarchat de Ravenne faiſoit partie du Roïaume d'Italie, & que les Papes n'en étoient en aucune manière Seigneurs temporels... De Breſcia*, Henri *ſe rendit à Bergame, où l'Archevêque de Milan*, Arnulf II, *vint lui jurer fidélité. Ce Prince, étant enfin arrivé à Pavie, y fut élu Roi d'Italie par la plus grande partie des Princes, & fut couronné dans l'Egliſe de S.* Michel. *La première des deux* Petites Chronique

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

gne ; *Ardoin* tenoit le haut bout en Lombardie. Il ſe peut que l'Evêque d'Aſti ſoit mort en 1008 ; qu'*Ardoin*, abuſant de ſon pouvoir, ait forcé les Aſtigians à recevoir ſon Oncle pour Evêque ; & que, l'année ſuivante, pendant qu'*Ardoin* étoit éloigné de ce canton-là pour quelque Expédition, l'Archevêque *Arnulf* ait pris ſon tems pour aſſiéger dans Aſti l'Evêque *Alric* & le Marquis *Mlagnifred*. Le reſte ſuit de lui-même ; & l'élection légitime, qui, ſelon *Ughelli*, ſuivit l'intruſion d'*Alric*, n'eſt pas autre choſe, que ſa conſécration, reçue du Pape, confirmée par l'Archevêque *Arnulf* de la manière que l'Hiſtorien *Arnulf* le rapporte. Le *Diplôme* de *Guichenon*, tout défectueux qu'il eſt, gagne à cette conjecture. *Alric* pouvoit fort bien, en 1014, jouir paiſiblement de l'Evêché d'Aſti.

Pour ne m'écarter cependant, ni de *Calco*, ni de *Sigonius*, je m'en tiens à d'autres poſſibilités. Je commence l'évènement en 1014, & je le termine en

PAPES.

Cette année, *Siguald* (il faut *Sigulf*), Evêque de Plaiſance, alla jouir d'une meilleure vie. Le Grec ruſé (*Jean Philagathe*), par la protection de l'Impératrice (*Théophanie*), fut pourvu de cette Egliſe ; bien que, ſuivant le *Chronographe Saxon*, on eût élu pour Evêque un home, qui méritoit de l'être, & que *Jean* fit chaſſer. Muratori, *qui cite en marge l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Plaiſance *du* Campi, *devoit avoir fait attention que cet Auteur fait voir, par une* Charte *autentique, que* Jean *étoit Evêque & Coadjuteur de* Sigulf *en Avril 977 ; & que par conſéquent le* Chronographe Saxon *étoit mal informé de la manière dont* Jean Philagathe *devint Evêque de Plaiſance.*

Muratori *continue :* Son ambition ne fut pas encore ſatisfaite ; &, come, dans ce ſiècle, il étoit à la mode de faire de nouveaux Archevêques, il obtint du Pape *Jean XV* que, Plaiſance ſouſtraite à la Juriſdiction du Métropolitain de Ravenne, fût érigée en Archevêché. Quelques-uns ont été ſurpris de trouver ce *Jean* avec le titre d'*Archevêque de Plaiſance* ; ce qu'ils ont traité d'-

PRINCES contemporains.

qu'ils retiroient dans leurs Châteaux. On en amène à Perth 500, dont pluſieurs étoient des plus grandes Maiſons ; & tous ſont pendus. *Kenneth* fait enſuite des préſens aux Seigneurs, & les renvoie chés eux.

La tranquillité, rétablie dans le Roïaume, ne fut troublée que par quelques révoltes, qui furent auſſitôt appaiſées par la fermeté de *Kenneth*, & par la ſévère punition des Coupables.

Les Danois vinrent de ſon tems en Ecoſſe : mais ils en furent promtement chaſſés.

Il avoit fait déſigner ſon ſucceſſeur *Macolm*, fils de *Duff* : mais, ce Prince étant mort, il eſſaia de rendre la Courone héréditaire en droite ligne. Il fit ordoner dans un Parlement, « Que » déſormais le Fils, » ou le Petitfils du » Roi mort lui ſuc- » cèderoit de plein » droit, quelque » âge qu'il pût a- » voir : Qu'on pré- » féreroit le Petit- » fils du Roi par » ſon Fils, au Pe- » titfils né d'une » Fille ; & le Ne- » veu né d'un Frè- » re, à celui né » d'une Sœur ; » Que durant le » bas âge du Roi, » le ſoin de l'Etat » ſeroit remis à » quelqu'un des » Grands ; mais

SAVANS & Illuſtres.

L'ANONIME DE SALERNE,

Hiſtorien Lombard, meurt vers 990.

Quelques Vers de cet Auteur ſemblent prouver qu'il s'appelloit *Ardéric* : mais, come les Manuſcrits de ſa *Chronique*, ou n'ont point de Nom, ou portent celui d'*Erkempert*, l'uſage s'eſt établi de l'appeller l'*Anonime de Salerne*.

Il étoit effectivement de cette Ville, Lombard d'origine, & d'une naiſſance illuſtre. Le *Pellegrino* l'a cru Moine. On voit, par ſon Ouvrage, qu'il étoit Eccléſiaſtique.

Ce fut à l'envi d'*Erkempert*, qu'il entreprit d'écrire l'*Hiſtoire des Princes Lombards*. Il commence à la même Epoque, & finit en 980. Come l'*Hiſtoire* d'*Erkempert* eſt fort abregée, il voulut doner quelque choſe de plus ample. Auſſi dans quelques Manuſcrits ſon Ouvrage porte-t-il le titre d'*Hiſtoire plus étendue des Lombards*.

Le *Pellegrino* n'en avoit fait imprimer, dans ſon *Hiſtoire des Princes Lombards*, que des morceaux choiſis, laiſſant aux Savans de Salerne le ſoin de publier l'Ouvrage entier. *Muratori*, dans la ſeconde

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON III.

dans une eſpèce de dépendance, & s'emparoit de toute l'autorité. *Jean*, de concert avec la plus ſaine partie des Romains & les Lombards, invite *Otton* à venir inceſſamment en Italie.

Un *Plaid*, tenu cette année à Valva dans le Duché de Spolète, ou pluſtôt dans la Marche de Camerino, par le Comte *Azzon*, par le Comte *Odériſe* & par l'Evêque *Helmepert*, Commiſſaires du Duc & Marquis *Hugue*, nous apprend que *Thraſimond III* n'étoit plus Duc & Marquis de Camerino; & qu'*Hugue* poſsèdoit alors le Duché-Marquiſat de Spolète en entier.

996.

OTTON III arrive en Italie au printems. Il paſſe à Pavie les fêtes de Pâque; &, négligeant d'aller à Milan recevoir la Courone du Roïaume d'Italie, parcequ'apparemment il croioit que ſon Couronement d'Aix-la-Chapelle devoit ſuffire, il ſe rend à Ravenne, & de-là ſous les murs de Rome, avec ſon Armée, pour appuïer la demande, qu'il faiſoit aux Romains, de mètre ſon couſin *Brunon* ſur la Chaire de S. *Pierre*, reſtée vacante pendant ſa marche de Pavie à Ravenne, par la mort de *Jean XV*. *Brunon*, devenu Pape, ſous le nom de

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſeconde fois à Bènevent, & l'aſſiégea de tous les côtés. Mais, n'aïant rien pu faire contre cette Ville, il reprit le chemin de Rome; &, come il ſe diſpoſoit à retourner dans ſes Etats (d'Allemagne), il mourut. *La mort d'*Otton III *arriva dans le mois de Janvier de l'année ſuivante; ce qui donc lieu de croire que le ſiége de Bènevent ſe fit, cette année* (1001). *En effet*, Romoald de Salerne *dit que* l'An MI, Indiction IV (*il veut dire* XIV), *Otton III* aſſiégea Bènevent; *& que* l'aïant preſſe vivement, il l'emporta d'aſſaut. *Il n'eſt cependant pas fort certain qu'il ait aſſiégé cette Ville, & beaucoup moins encore qu'il l'ait priſe. Et, quand même ce ſiége ſeroit un fait conſtant, il ſeroit difficile d'en fixer l'année, & de dire s'il eſt de la préſente* (1001), *ou de la précèdente. Mais je crois qu'il faut placer au commencement de cette année* (1001) *le ſiége de Tivoli. Le Prêtre* Tangmar, *Ecrivain contemporain de la* Vie de S. Berward, *Evêque d'Hildeſheim, dit*, « *Que* » *ce ſaint Prélat,* » *à l'occaſion d'un*

des Rois d'Italie» *que j'ai fait imprimer, dit*: Le jour de Dimanche, qui fut le jour... du mois de Mai, dans la Baſilique de S. *Michel*, appellé *le Majeur*, *Henri* fut élu, & le ſecond jour, qui fut le jour de Lundi, XIIe jour du mois de Mai, il fut couroné. *L'autre* Petite Chronique *porte*: Le Roi *Henri* vint enſuite. Il fut couroné Roi à Pavie, le troiſième jour avant la fête de S. *Sire*, laquelle étoit dans le mois de Mai. *Le fête de la Tranſlation de S.* Sire *ſe célèbroit alors à Pavie le* 17 *de Mai. Trois jours auparavant, c'eſt à dire le* 14 *du même mois de Mai, lequel étoit, cette année* (1004) *un Dimanche, ſe fit l'élection d'*Henri. *Son Couronement ſe fit le lendemain,* 15 *du même mois. Je crois donc que* (dans la première de ces *Chroniques*) *au lieu du* jour de Lundi, XIIe jour du mois de Mai, *l'on doit lire* XVe.

Je rapporte, ſous l'année 1004, le funeſte accident par lequel la fête du Couronement d'*Henri* fut troublée; & les ſuites funeſtes, qu'eut cet accident.

Hugue de Flavigni dit, « Qu'» *Henri* força les

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

1015. Quand *Henri I* revint en Italie dans l'automne de 1013, *Ardoin*, hors d'état de réſiſter à la puiſſante Armée de ce Prince, fit des propoſitions, qui ne furent point acceptées. C'eſt ce qui le mit dans la néceſſité d'aller s'enfermer dans une Place forte de ſes Etats particuliers en Piémont. Il y reſta juſqu'à ce qu'en 1014 *Henri I* eut repaſſé les Monts pour retourner en Allemagne. Il ſortit alors de ſa Forteresſe ; raſſembla ſes troupes ; ſe remit en Campagne ; & ſe vit bientôt maître de beaucoup de Places, qui s'étoient rendues à l'Empereur. Mais il fut arrêté dans ſes progrès par une maladie, qui lui fit prendre le parti de renoncer au Trône, de quiter ſes Etats particuliers, & de ſe faire Moine à Frutare, pour y mourir en 1015. Le fait, dont il s'agit, trouve aiſément place dans le cours de ces évènemens. A l'arrivée d'*Henri I* en 1013, lorſqu'après des conditions de paix vainement propoſées, *Ardoin* ſe retira dans une Place forte ; l'Evêque d'Aſti, qui

PAPES.

erreur : mais c'eſt une vérité, qui ne peut pas être révoquée en doute. Le *Campi* rapporte un Echange fait par ce Prélat à Pavie avec le Maître de la Monoie de cette Ville, dans lequel il eſt appellé, *le Seigneur* Jean, *Archevêque de la ſainte Egliſe de Plaiſance, & Abbé du Monaſtère de S.* Silveſtre, *ſitué à Nonantola. L'Acte* fut écrit, *L'an neuf cens nonante-neuf de l'Incarnation de Notre Seigneur* Jéſus-Chriſt, *le troiſième jour de Janvier, Indiction ſeconde.* En voiant qu'il n'eſt point fait ici mention des années du Roi *Otton III*, non plus que dans un *Acte* d'*Hildebrand*, Evêque de Modène, cité ſous l'année précédente (988), ni dans un autre rapporté par *Côme de la Rena* (*ſuite des Ducs de Toſcane*), ni dans d'autres de la *Chronique de Volturne* ; je ne ſais que penſer de ce qu'*Otton III* étant Roi d'Italie, ſon nom ne ſe trouve cependant pas, ſuivant la coûtume, dans les *Actes* publics. Peut-être eſt-ce parce-qu'il n'étoit pas encore couroné ? Je laiſſe à d'autres à décider ce point ; puiſque, par d'autres *Actes*, on voit qu'*Otton*

PRINCES contemporains.

» que le Roi ſe-» roit Majeur à » 14 ans, & gou-» verneroit alors » lui-même ». L'intention de *Kenneth* étoit d'aſſurer le Trône à ſon fils *Macolm* ; & le *Decret* fit ſoupçoner, ſans aucun fondement d'ailleurs, qu'il avoit hâté la mort du Prince *Macolm*, fils de *Duff*.

Quelque tems après ce Parlement, une Dame, dont *Kenneth* avoit eu raiſon de faire mourir le Fils par la main du Bourreau, le fit aſſaſſiner ; & s'étant ſauvée du Roiaume, elle évita la punition de ſon crime.

CONSTANTIN IV,

fils ou frère de *Kulen*, monte ſur le Trône en 1000, & meurt en 1002.

Auſſitôt après la mort de *Kenneth III*, *Conſtantin* ſe fit un Parti conſidérable, qui le proclama Roi ; ce qui rendit inutile le *Decret* touchant la ſucceſſion en droite ligne.

Macolm, fils de *Kenneth*, ſe prétendit véritablement Roi ; prit les armes ; fit la guerre durant deux ans ; & ſes troupes eurent l'avantage dans un combat, où *Conſtantin* fut tué.

GRIM,

fils ou petitfils de *Duff*, remplace

SAVANS & Illuſtres.

Part. du T. I des *Hiſtoriens d'Italie*, a fait réimprimer tout le Livre du *Pellegrino*. Depuis, il a mis dans la IIe Part. du T. II de la même Collection, ce que le *Pellegrino* n'avoit pas doné de l'*Anonime de Salerne*. Coment n'a-t-il pas penſé que rien ne ſeroit plus incommode, que d'avoir à recoudre les Fragmens de cet Auteur diſtribués dans deux Volumes ? Il faloit doner quelque part cette *Chronique* entière.

Ardéric n'écrit guère mieux qu'*Erkempert*. Il eſt amateur de fables ; & ſe plait à remplir ſon Ouvrage de vétilles Grammaticales, qui ne ſervent qu'à montrer que, pour ſon tems, il étoit un home inſtruit.

L'ANONIME DE BENEVENT,

Hiſtorien Lombard, peut avoir vécu juſque vers 990.

C'eſt, de même qu'*Erkempert* & l'*Anonime de Salerne*, un *Continuateur* de *Paul Diacre*.

On ſait par lui-même qu'il étoit de Bénevent : mais rien d'ailleurs ne le fait connoître.

On n'a de lui qu'un Fragment, qui commence en 896, & finit en 898 ; & la Lecture de ce Fragment

Digitized by Google

EVENEMENS ſous le Règne d'OTTON III.

Gregoire V, ſacre *Otton* & le courone Empereur le 21 de Mai, jour de l'Aſcenſion. Le nouvel Empereur tient auſſitôt un *Plaid* ſolemnel, pour connoître des excès, commis par la Faction contraire au feu Pape *Jean XV*, & condamne *Creſcentius* à l'exil: mais *Gregoire* obtient qu'il lui faſſe grace. Il revient enſuite en Lombardie; &, convaincu ſans doute que les Italiens ne le regardoient pas come Roi légitime, il ſe fait, ſur la fin de l'automne, couroner Roi d'Italie à Milan; & retourne enſuite en Allemagne.

997.

CRESCENTIUS, malgré le pardon qu'il avoit obtenu de l'Empereur à la prière du Pape, recommence à troubler Rome; & *Gregoire V*, dont les hauteurs & la dureté pouvoient fort bien avoir occaſioné ces nouveaux troubles, voit ſes jours en danger; &, ſans rien emporter, il s'enfuit à Pavie. Il y tient un Concile, dans lequel il excommunie *Creſcentius*, qui s'en étone ſi peu, qu'il met en priſon des Légats envoïés à Rome par *Gregoire*. Il va plus loin. Vers la fin d'Avril, il place ſur le Trône Pontifical *Jean Philagathe*, Archevêque de Plaiſance, qui revenoit de l'Ambaſſade de Conſtantinople: mais il ſe

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» *différent, qu'il* » *eut avec* Willi- » gis, *Archevêque* » *de Maience, vint* » *à Rome le 4 de* » *Janvier de cette* » *année; & qu'il* » *expoſa ſes griefs* » *au* très pieux » Pape Silveſtre, » à l'Empereur Ot- » ton, *duquel il* » *avoit été le Pré-* » *cepteur, & au* » Duc de Bavière » Henri, *qui ſe* » *trouvoit à la* » *Cour de l'Empe-* » *reur; Qu'on aſ-* » *ſembla pour ce* » *ſujet un Concile,* » *dont la Déciſion* » *fut favorable à* » *l'Evêque; & que* » *le Cardinal* Fré- » déric, *Saxon de* » *naiſſance, fut* » *envoié Légat en* » *Allemagne, pour* » *y terminer cette* » *affaire dans un* » *autre Concile* ». Tangmar *dit qu'alors* Otton *avoit entrepris le ſiége de Tivoli.* J'en rens comte en ſon lieu.

Venons au voiage qu'*Otton III* fit à Ravenne en 1001. Il y étoit le 20 d'Avril, come on le voit par un *Diplôme* de ce jour en faveur du Monaſtère de la Poſterla de Pavie, accordé par l'Empereur, à la priere de *Pierre*, Evêque de Come & Archichancelier, & d'*Otton*, Comte du Palais, neveu de cet Evêque. *Otton III* étoit encore à Ravenne le » Pavéſans à re- » bâtir le Palais » des Rois » qui, dans cette occaſion avoit été brûlé. Mais, come le dit *Muratori*, p. 23, *nous ne pouvons pas ſavoir bien au net coment la choſe ſe paſſa, parceque nous ne l'apprenons que des Hiſtoriens Allemans, qui ſeuls en font le détail; & qui ne manquent pas de la peindre ſous le jour le plus favorable à leur Nation.*

Lorſqu'après avoir quité Pavie, *Henri* fit ſa tournée dans la Lombardie, il viſita Milan. *Baronius* l'y fait aller en droiture de Pavie. Il s'y rendit de Portolongo. Ce Cardinal dit qu'il y fut conduit par le deſir d'aller prier au tombeau de S. *Ambroiſe*; & delà, *Puricelli* prend occaſion de croire que ce Prince s'y fit alors couroner; mais, quelques lignes après, il ſe range à l'avis de *Sigonius*, qui dit que ce fut en 1013. Pour convaincre *Puricelli* de la vérité de ce Couronement, il lui ſuffit qu'il ſoit atteſté par *Galvano Fiamma*, qui, dans le Chap. 138 de ſon *Bouquet de Fleurs*, dit d'*Henri*, qu'il vint en Italie; & qu'*aiant fait ſon entrée dans la Vil-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

le favoriſoit, craignant la colère d'*Henri*, s'enfuit, & s'alla cacher : mais je refuſe de croire que ce fut à Milan, quoi que l'Hiſtorien *Arnulf* en puiſſe dire. Eſt-ce parmi ſes Ennemis, qu'on va chercher une retraite aſſurée, quand on fait dans le monde un perſonage à pouvoir difficilement reſter ignoré quelque part. L'Evêque d'Aſti devoit être très connu dans Milan. Malgré toutes les précautions, qu'il auroit pu prendre, il étoit moralement impoſſible que la connoiſſance du lieu, qui l'auroit caché, ne parvînt pas, tôt ou tard, à l'Archevêque *Arnulf*; & tomber alors entre les mains de ce Prélat, c'étoit tomber dans celles d'*Henri* même. C'eſt encore là, ce qui ſoit dit en paſſant, dans le récit d'*Arnulf*, une circonſtance démentie par le Sens-Commun, & ſervant de plus en plus à le démontrer faux. Cet Evêque dut s'aller cacher auprès d'*Ardoin*, ou du Marquis *Magnifred*. Il ſe peut qu'en 1014, après qu'*Henri I* eût regagné l'Allemagne, le mê-

PAPES.

III commandoit alors en Italie, à titre de Roi. Mais, avant de quiter cet *Acte* de *Jean*, Archevêque de Plaiſance, il eſt à propos d'obſerver qu'en conformité d'un Uſage judicieux, alors établi dans beaucoup d'endroits, afin que les Egliſes ne reçûſſent aucun domage; on envoïa des *Eſtimateurs publics* reconnoître la valeur des Biens, qui devoient être échangés. On lit donc ici : *Pour prévoir* (c'eſt à dire *eſtimer*) *cet Echange*, Ildérad, *Commiſſaire du Seigneur* Théodald, *Marquis, & Comte du Comté de Modène*, & Adelbert, *Clerc, Commiſſaire du Seigneur* Jean, *Archevêque, vinrent ſur les lieux même pour prévoir* (*eſtimer*). Come le Monaſtère de Nonantola étoit, ainſi qu'il l'eſt encore, ſitué dans le Territoire de Modène, & qu'il s'agiſſoit d'échanger de ſes biens; les *Eſtimateurs publics* allèrent, par ordre du Comte, ou Gouverneur perpétuel de Modène, évaluer les Biens, qu'il s'agiſſoit d'échanger.

On verra, dans la ſuite des faits, coment Jean *envahit & perdit le Saint Siége.*

Platina, *dans la* Vie de Grégoire V,

PRINCES contemporains.

Conſtantin IV en 1002; & meurt en 1010.

La Guerre civile continua quelque tems entre *Macolm* & lui. Pluſieurs d'entre les Evêques & les Grands les accommodèrent, « à » condition que » *Grim* reſteroit » Roi : mais qu'il » déclareroit *Ma-* » *colm* ſon ſucceſ- » ſeur; & qu'en- » ſuite le *Décret* » de *Kenneth III* » au ſujet de la » ſucceſſion ſeroit » exécuté ».

Grim gouverna durant quelques années en bon & ſage Roi : mais il finit par ſe montrer tel qu'il étoit, voluptueux, avare, injuſte, cruel. Il fit mourir, ou dépouilla de leurs biens beaucoup de gens, qui n'étoient coupables d'aucun crime. Il attaqua principalement les partiſans de *Macolm*, qui reprit les armes pour les défendre. *Grim*, bleſſé dans un combat & fait priſonier, mourut quelques jours après de ſes bleſſures.

MACOLM II,

fils de *Kenneth III*, ſuccède à *Grim* en 1010, & meurt en 1040.

Il ne voulut être couroné, qu'après que les Grands eurent unanimement confirmé le *Décret* de ſon Père, touchant la ſucceſſion à la Couronne.

SAVANS & Illuſtres.

fait regréter le reſte de l'Ouvrage.

Plus habile qu'*Erkempert* & que l'*Anonime de Salerne*, cet Auteur écrit beaucoup mieux que le ſecond; & paroit plus attentif, que le premier, à l'ordre des tems.

ADALBERT, ou *ALBERT*,

étoit Evêque de Bologne en 960, ſans que l'on ſache depuis quand. On ignore auſſi le tems de ſa mort : mais il vivoit encore en 990.

Il fut en 970 un des Aſſeſſeurs au *Plaid*, que *Liutprand*, Evêque de Crémone, & le Comte *Eccicon* tinrent à Ferrare.

J'ai déja parlé de cet Evêque dans l'Article d'*Hubert*, Evêque de Parme, en renvoïant à celui-ci.

Les *Actes* du Concile, célèbré par *Honeſtus*, Archevêque de Ravenne, en 973, à Marzaglia, ſe trouvent, come je l'ai déja dit, dans les Archives du Chapitre de Modène. L'Evêque *Sillingardi* les a fait imprimer; & le commencement en eſt rapporté par *Ughelli*. La Date, que j'en ai donée ailleurs, prouve que *Sigonius* s'eſt trompé lorſqu'il a mis en 961

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

réſerve toute l'Autorité civile & politique, & ne laiſſe à l'Antipape que l'exercice du Pouvoir ſpirituel. L'Empereur, en guerre avec une partie des Eſclavons, ne peut revenir en Italie, qu'au mois de Décembre.

Après la mort de *Turpimir*, Prince, ou Roi des Eſclavons Croates, les Villes maritimes de la Dalmatie, où les Vénitiens ne poſsèdoient encore que Zara, paroiſſent avoir envie de ſe mètre ſous leur domination; ou pluſtôt les Vénitiens ſavent faire croire à ces Villes, qu'elles ont une pareille envie. Le Doge *Pierre Orſéolo II* paſſe en Dalmatie, avec une Armée conſidérable. Auſerre, Arba, Parenzo, Veglia, Traù, Curzola, Spalatro, Lieſina, Raguſe, d'autres Villes, & quelques Iſles lui rendent volontairement homage. Il revient à Veniſe, come en triomphe, & commence à prendre le Titre de *Duc de Dalmatie*, que ſes ſucceſſeurs ont porté depuis.

998.

L'EMPEREUR, aiant célèbré les fêtes de Noël à Pavie avec le Pape, paſſe enſuite à Crémone, où, le 19 de Janvier, il fait tenir par le père du Pape, *Otton*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, un *Plaid*, 22 de Novembre ſuivant. C'eſt ce que prouve la date d'un autre *Diplôme* en faveur des Religieuſes de S. *Félix* de Pavie. Il eſt contreſigné par *Héribert*, Chancelier, pour *Willigis*, Archevêque.

C'eſt ce qui doit paroitre extraordinaire; le *Diplôme* du 20 d'Avril nous faiſant voir que *Pierre*, Evêque de Come, étoit Archichancelier du Roïaume d'Italie. On ne comprend pas que *Willigis*, Archevêque de Maience, pût, dans ſa qualité d'Archichancelier du Roïaume de Germanie, avoir droit de faire ſouſcrire par un Vice-Chancelier les *Diplômes* expédiés en Italie pour les affaires du Roïaume. Il eſt conſtant, come on l'a remarqué plus haut, que Ravenne & l'Exarchat en faiſoient partie. On trouve ainſi de tems en tems quelques difficultés, ſur leſquelles l'Hiſtoire ne fournit pas même de quoi former des conjectures, dont on puiſſe être pleinement ſatisfait. La ſeule ſolution, que la difficulté qui ſe préſente ici, puiſſe recevoir; c'eſt qu'apparemment *Willigis* étoit Archichancelier non ſeulement du Roïaume de Germanie, mais auſſi du Roïaume d'Italie. Il eſt certain, que *Willigis* fut *le premier Archevêque de Maience qui prit le Titre d'Archichancelier du Roïaume de Germanie*, & que ſes ſucceſſeurs le prirent après lui. Il eſt certain auſſi, que *Willigis* fut *le premier Archevêque de Milan, il reçut, dans l'Egliſe de S.* Ambroiſe, *la Courone de l'Empire, des mains de l'Archevêque* Arnulf, *ſon ami*. Cet Auteur dit la même choſe dans ſa *Grande Chronique*, Chap. 237; & s'appuie de l'autorité d'une autre *Chronique*. Deux *Catalogues des Archevêques de Milan*, dont *Puricelli* fait grand uſage, parlent auſſi de ce Couronement: mais ils ſe trompent au nom de l'Archevêque. Au lieu d'*Arnulf*, ils nomment *Aribert*, ſon ſucceſſeur. *De ſon tems*, Henri I, 94e *Empereur*, diſent-ils l'un & l'autre, *règna* 16 *ans. Il fut couroné ſur toute l'Italie, la Saxe, & la Normandie, par ledit Archevêque* Héribert, *dans l'Egliſe de S. Ambroiſe.* Les Rédacteurs de ces *Catalogues* étoient mal inſtruits de la durée des règnes. *Henri* règna 22 ans, come Roi de Germanie, 20 come Roi d'Italie, & 10 come Empereur.

Come il ne ſe trouve dans les anciens Hiſtoriens aucune trace de ce ſecond Couronement; on a lieu de penſer que les Ecrivains Milanois ne l'ont imaginé, que pour favoriſer la prétention de

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

me Evêque, en s'en retournant dans sa Ville Epiſcopale, ait paſſé très ſecrètement à Milan pour quelques affaires particulières, ou pour quelque intrigue en faveur d'*Ardoin* ; qu'il y ſoit tombé malade, & qu'il y ſoit mort. Il eſt naturel de penſer qu'*Ardoin*, voulant s'aſſurer à l'avenir la Ville d'Aſti, prit le parti de la mètre entre les mains de ſon oncle *Alric*, qu'il en noma lui-même, ou que ſes ordres en firent élire Evêque. Le reſte du récit de l'Hiſtorien *Arnulf* ſubſiſte. Des tentatives, faites inutilement auprès de l'Archevêque *Arnulf* pour en obtenir qu'il ſacrât, ou qu'il laiſſat ſacrer le nouvel Evêque ; le Voïage d'*Alric* à Rome pour être ſacré par le Pape ; l'Aſſemblée du Concile, dans lequel *Alric* fut excommunié ; tout cela demande du tems, & nous conduit en 1015. L'Archevêque ſeconda ſes foudres eccléſiaſtiques d'une guerre cruelle & du ſiége d'Aſti. L'Evêque & le Marquis ſon frère furent obligés de ſe rendre, faute d'être ſecourus. L'Archevêque avoit bien pris ſon tems.

PAPES.

dit, » *Que* Creſcentius, *aiant été fait Conſul par les Romains, créa Pape*, Jean, *né* Grec, *Evêque de Plaiſance, lequel avoit beaucoup de ſcience & d'argent ; Que quelques-uns eſfacent ſon nom dans la liſte des Papes, come n'aiant pas été légitimement élu ; Que d'autres l'appellent* Jean XVII, *parcequ'il étoit entré dans le Pontificat avec le conſentement du Peuple & du Clergé de Rome, à qui l'élection des Papes appartenoit*». *Il dit enſuite* : « *Qu'au retour de* Grégoire V *ramené par* Otton III, » Jean & Creſcentius *s'enfermèrent dans le Château S. Ange ; & qu'ils s'y défendirent vaillamment ; Qu'enſuite, l'eſpérance du pardon les en aiant fait ſortir,* » Creſcentius *fut percé de coups par le Peuple ; que* Jean *eut d'abord les ieux crevés, puis fut en même tems privé du Pontificat & de la vue ; & que* Grégoire *fut rétabli dans ſon Siége, le onzième mois après ſon expulſion* ».

Après la Vie de Grégoire V, *il ramène une ſeconde fois* Jean *ſur la Scène, & l'appelle alors* Jean XVIII.

PRINCES contemporains.

Il rétablit l'union entre les différens Partis ; & ſon règne eût été des plus heureux, ſans une guerre, qu'il fit durant pluſieurs années avec une alternative de bons & de mauvais ſuccès, contre les Danois, alors maîtres de l'Angleterre. Quelques batailles perdues obligèrent enfin *Canut le Grand*, Roi d'Angleterre, & de Danemarc, à faire la paix.

Macolm ne ſongea plus alors qu'à procurer le bien de ſon Roïaume.

Il fit une nouvelle rédaction des Loix, auxquelles il en ajouta de très utiles.

Il dona la pluſpart des Terres du Domaine Roïal en Fief aux Seigneurs, ſous le titre de *Baronies* ; & n'en réſerva que la plus petite partie pour ſon entretien & celui de ſes ſucceſſeurs. Les Seigneurs, pour marquer au Roi leur reconnoiſſance, réglèrent, » Qu'à » la mort des *Barons*, qui laiſſeroient des Hèritiers en bas age, » la Garde-Noble » appartiendroit » au Roi, qui » jouiroit de tous » les revenus, juſqu'à ce que les » Héritiers euſſent » atteint l'âge de » Majorité, c'eſt » à dire 22 ans : » Que dans le cas » où les *Barons* » laiſſeroient des

SAVANS & Illuſtres.

ce Concile, qu'il fait tenir par *Honeſtus* ; qui ne fut Archevêque de Ravenne que dix ans après ; & qui célèbra ce Concile, la troiſième année de ſon *Pontificat*, pour me ſervir de l'Expreſſion de la Date.

Le commencement dit : *Lorſque ce Saint* Honeſtus, *Archevêque nomé ci-deſſus, & ſes Suffragans, c'eſt à dire*, Jean, *Evêque d'Imola*, Gérard, *Evêque de Faënza*, Dodon *de Caſino*, Albert *de Bologne*, Hubert *de Parme*, Sigulf *de Plaiſance, tenoient, dans une Chapelle de la Juriſdiction de la Ste Egliſe de Parme, ſituée dans le lieu de Marzaglia, & dédiée ſous l'invocation & le nom de Ste* Marie, *un Concile, pour faire quelques règlemens néceſſaires concernant les Egliſes du Roïaume ; il arriva qu'*Albert, *Evêque de Bologne, ſe levant au milieu d'eux, ſe plaignit de l'extrême pauvreté de ſon Evêché, dont il ne retiroit pas de quoi ſubvenir à l'entretien des toits des Egliſes, ni de quoi fournir ce qu'il devoit néceſſairement doner pour les Cleres & pour les Pauvres. Entre les différentes choſes qui cauſoient ſon indigence, il allègue que des Ter-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

dans lequel les Crémonois ſont condamnés à reſtituer à leur Evêque *Oldéric* tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur lui. De Crémone, *Otton III* ſe rend à Ravenne; &, pendant qu'il étoit dans cette Ville, ſous prétexte d'aller à l'Abbaïe de la Pomposa faire une retraite, il ſe tranſporte à Veniſe, accompagné ſeulement d'un Diacre & de ſix autres perſones, ſans autre deſſein que de voir cette Ville ſingulière; & garde l'*incognito*. Le Doge, averti de la venue de l'Empereur, lui rend ſes reſpects pendant la nuit, & continue, durant ſon ſéjour à le voir de même, le laiſſant, le jour, viſiter tout ce qui pouvoit ſatisfaire ſa curioſité. L'Empereur, ſans ſe faire connoître publiquement, tient ſur les Fonts une Fille du Doge; & retourne à Ravenne. Il ſe rend enſuite à Rome avec *Gregoire V*. Le premier Acte d'autorité, qu'il y fait, eſt de dépoſséder *Hugue*, Uſurpateur de l'Abbaïe de Farfa, qu'il avoit achetée de l'Antipape; & d'en inveſtir, à titre de Commende, ou de Fief, un autre *Hugue*, Evêque: mais l'Uſurpateur *Hugue* eſt bientôt après, ſans que l'on ſache pourquoi, ni coment, remis, par l'Empereur lui-même, en poſſeſſion de cette Abbaïe. Il devint enſuite un

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

iaume, mais auſſi de la Cour du Roi de Germanie.

Dans l'intervalle du mois d'Avril au mois de Novembre, *Otton* alla paſſer quelques jours à Pavie. On l'y voit expédier, le 22 de Juin, un *Diplôme* en faveur de *Pierre*, Evêque de Novare.

Avant de s'arrêter à Ravenne, *Otton*, come je le dirai ci-deſſous, avoit paſſé le Carême de cette année 1001 dans le Monaſtère de *S. Apollinaire* de Claſſe. C'eſt ce qui fait, avec ce que l'on vient de voir, que l'on ne conçoit pas coment le *Chronographe Saxon* a pu dire, « Qu'*Otton* ſe rendit à » Rome, pour y » célébrer la fête » de Pâque ». *Muratori* ſoupçone que cet Ecrivain a voulu dire les fêtes de Noël. En effet, ſuivant *Ditmar*, des troubles, ſurvenus à Rome vers la fin de l'année, forcèrent *Otton* de s'y rendre promtement. L'Hiſtorien, que je viens de citer, dit, « Qu'un des » homes les plus » puiſſans de Rome, *Gregoire*, » que l'Empereur » aimoit beaucoup, » lui tendit des » embûches pour » le prendre: Qu'» en conſéquence, » les Romains ſe leurs Concitoïens, qui vouloient, qu'il fût néceſſaire que les Rois d'Italie fuſſent couronés dans leur Ville. Il eſt ſeulement vrai que leurs Archevêques s'étoient attribué le droit de couroner ces Rois: mais de ce qu'*Ardoin* & *Henri I* furent couronés à Pavie, & le ſecond par l'Archevêque de Milan lui-même, il ſuit qu'il n'étoit pas néceſſaire que le Couronement ſe fit à Milan.

INTERREGNE,

depuis le 13 de Juillet 1024, juſqu'en Mai 1026.

CONRAD I,

dit

LE SALIQUE,

couroné Roi de Germanie *II* du nom, le 8 de Septembre 1024, & couroné Roi d'Italie, *I* du nom, aſſés vraiſemblablement en 1026; meurt le 4 de Juin 1039.

On verra, ſous l'année 1025, coment ce Prince devint Roi d'Italie.

Les Hiſtoriens Milanois, dit *Muratori*, T. VI, p. 82, *veulent qu'il ait été couroné dans la Baſilique de S.* Ambroiſe, *alors hors de Milan.* Bonincontro (Morigia) *Hiſtorien de Monza, dit, « Que » ce Roi fut cou-*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Il avoit entrepris la guerre contre les deux Frères, lorſqu'*Ardoin* malade, ne pouvant plus penſer qu'à l'affaire du ſalut, ſe réſolut d'aller mourir dans un Monaſtère.

Ainſi l'évènement entier commence en 1014 & finit en 1015. Ainſi, come je l'avois promis, je ne ſuis pas moins d'accord avec *Sigonius*, qu'avec *Triſtano Calco.*

COMTES de Modène & de Reggio.

ADALBERT ATTON, ou ALBERT AZZON,

biſaieul de la très célèbre Comteſſe *Mathilde*, eſt fait, en 962, *Comte perpétuel de Modène & de Reggio*, par l'Empereur *Otton I*, qui le crée enſuite *Marquis*: mais on ignore de quelle *Marche*. Il vivoit encore en 981.

C'eſt ce Seigneur de Canoſſa, qui retira dans cette Forteresſe, come je l'ai dit à l'année 951, la Reine *Adélaïde*, alors veuve du Roi *Lothaire II*, & depuis

PAPES.

Du tems de *Gregoire V*, cet Home, *dit-il*, ſe fiant à la puiſſance de *Creſcentius*, dont on a cru, qu'à force d'argent, il s'étoit aſſuré l'appui, s'empare du Pontificat, avec l'aide d'une Faction. Il avoit apporté, de Conſtantinople à Rome, tant d'argent, que ſes largeſſes auroient pu porter au mal les gens les plus affermis dans le bien; & qu'il n'eut pas de peine à gagner *Creſcentius*, home très avare, & très avide de commander.

Lorſque Jean Philagathe *fut oppoſé par* Creſcentius *à* Grégoire V, *il revenoit, avec* Berward, *Evêque de Wuirtzbourg, de Conſtantinople, où, come Ambaſſadeurs, ils avoient été demander en mariage pour* Otton III *une Princeſſe du Sang Impérial; & ſans doute, ils avoient, ſuivant l'uſage d'alors, reçu de très riches préſens. Quelque conſidérables cependant que ces préſens puſſent être, la part de* Jean Philagathe *n'auroit pas ſuffi pour acheter une Faction dans Rome: mais il étoit, par lui-même, très riche, au moïen de l'Abbaie de Nonantola. D'ailleurs, il ſe peut qu'il ait fait aſſés peu d'uſage de ſes richeſſes, ſituées près de Bologne, & poſſédées par* Hubert, *Evêque de Parme, appartenoient à ſon Egliſe, c'eſt à dire à celle de Bologne. Le ſuſdit Archevêque, ému des plaintes de cet Evêque, ſomma très charitablement* Hubert, *de prouver le droit, qu'il avoit ſur ces Biens. Ledit* Hubert *ſoûtint que ces Biens étoient à lui, c'eſt à dire à l'Egliſe de Parme, en vertu de quelques Ecritures, qui lui venoient de quelques Evêques, ſes prédéceſſeurs.*

L'Affaire fut examinée dans le Concile, & jugée en faveur d'*Adalbert*: mais *Hubert* ne ſe ſoûmit pas à ce Jugement; & le différend fut terminé par une Tranſaction. *Hubert* rendit une partie des Terres réclamées, & garda le reſte.

Adalbert, plus généreux, s'étoit défait d'une partie conſidérable de ſes revenus, en faveur des Chanoines de ſa Cathédrale, qui n'avoient pas de quoi ſubſiſter; &, *le XVIII des Calendes de Mai, l'An II du Pontificat de* Jean XIII, *& l'An VI de l'Empereur* Otton, *Indiction X*, c'eſt à dire le 14 d'Avril 967, & non pas 969, come on lit dans *Ughelli*, ſan

PRINCES contemporains.

» Héritiers Ma» jeurs, le Roi, » pour marque de » ſa Suzeraineté, » prendroit la pre» miére année des » revenus ».

Macolm II eût été peut-être le plus illuſtre des Rois d'Ecoſſe, ſi, la vieilleſſe le rendant avare, il n'eût pas eſſaié d'ôter aux Grands ce qu'il leur avoit doné. Les Parens de quelques-uns, qu'il avoit fait mourir uniquement, dit-on, pour confiſquer leurs *Baronies*, l'aſſaſſinèrent pendant une nuit; &, s'étant ſur le champ ſauvés, ils s'égarèrent, & périrent ſous les glaces. Leurs corps, trouvés après le dégel, furent diſtribués, en quartiers, ſur les grands chemins.

SOUVERAINS en Eſpagne.

ROIS des Aſturies & de Léon.

SANCHE I, depuis 955, meurt en 967.

RAMIRE III, fils de *Sanche I*, lui ſuccède en 967, & meurt en 982.

Il n'avoit que 5 ans à la mort de ſon Père. La Reine Doña *Thérèſe*, ſa mère, & la Princeſſe Doña *El-*

SAVANS & Illuſtres.

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origines Femmes, Enfans.

home de mérite, & rendit de grands ſervices à ſon Monaſtère. Il ne paroît pas que *Gregoire V* ait pris à toute cette Affaire aucune part; ce qui mérite que l'on y faſſe attention, & ſemble prouver qu'alors en Italie les Monaſtères Impériaux, ou Roïaux, tels qu'étoit celui de Farfa, ne dépendoient à tous égards que des Empereurs, ou des Rois. La même choſe avoit auſſi lieu ſans doute dans les autres Païs. L'Antipape n'avoit pas attendu l'arrivée de l'Empereur. Il s'étoit enfui, traveſti: mais il eſt atteint dans ſa fuite par les Romains, qui, craignant que l'Empereur ne lui fît grace, lui crèvent les ieux, lui coupent le nés & la langue; & l'enferment en cet état dans les priſons de Rome. *Nil*, Abbé Grec & Fondateur du Monaſtère de Grotta-Ferrata, lequel en gouvernoit alors un auprès de Gaiète, mu de pitié pour l'Antipape, Grec d'origine, quoique né Calabrois, vient exprès à Rome prier l'Empereur & le Pape de faire grace à ce malheureux, en conſidération de ce qu'il avoit eu l'honeur d'être le Parain de l'un & de l'autre. L'Empereur y conſent, à condition que *Nil* ſe chargera de la conduite du Monaſtère Grec de S. *Anaſtaſe* à Rome; & le

» ſoulevèrent un » jour tout à coup; » & que l'Empereur fut obligé » de s'enfuir hors » de Rome, en y » laiſſant pluſieurs » des ſiens renfermés ». Le *Chronographe Saxon* ajoute, « Que tous » les Allemans, » qui ſe trouvèrent » dans la Ville, » y furent maſſacrés ». *Ditmar* au contraire dit, » Que les Romains » étant rentrés en » eux - même *, » laiſsèrent en liberté ces Allemans; & députèrent à l'Empereur pour lui » demander pardon ». Mais *Otton*, dit *Muratori*, T. VI, p. 5, *ne ſe fiant en aucune manière à leurs promeſſes, raſſembla tous ſes Vaſſaux, & le plus de Troupes qu'il put. Quelques - uns diſent qu'il fit diverſes hoſtilités contre les Romains; & d'autres, qu'il ſe prépara ſeulement à tirer vangeance de l'affront, qu'il avoit reçu. Parmi ceux qui, dans cette occaſion, aidèrent l'Empereur à ſe mètre en ſureté, fut* Hugue, *Duc & Marquis de Toſcane, lequel mourut peu de jours après.* Enſuite de ce ſoulèvement des Romains, les *Annales d'Hildesheim* envoient *Otton* paſſer les

» roné par Henri, » *Archevêque de* » *Milan, d'abord* » *à Monza, puis* » *dans la Baſilique de S. Am*» broiſe ». *Mais cet Hiſtorien ne ſavoit pas que la Chaire de S. Ambroiſe étoit alors occupée par* Aribert; *& nous ne ſavons pas ſi, ſur le fait dont il s'agit, il mérite quelque croïance.* Il me ſemble qu'une erreur de nom, qui peut fort bien être une faute de Copiſte, ne ſuffit pas ſeule pour rejèter le témoignage d'un Hiſtorien.

Dans la vérité, c'eſt *Muratori* qui continue, le *Couronement de* Conrad *eſt certain: mais le tems & le lieu reſtent enveloppés de ténèbres.*

Sigonius eſt plus hardi ſur ce point. Il place en 1026 l'arrivée de *Conrad* en Italie. *Ce Prince*, dit-il, *y vint au commencement du printems, avec une Armée, tant pour mètre un ordre convenable aux affaires chancelantes du Roiaume, que pour y recevoir, ſuivant la coûtume, la Couronne Roïale, & la Couronne Impériale. Après avoir paſſé les fêtes de Pâque à Verceil, il alla, ſur les inſtances d'*Aribert, *attaquer ceux qui ſe tenoient en armes*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

femme de l'Empereur *Otton I.*

Albert-Azzon, ... *de qui nous avons beaucoup à parler*, dit *Muratori*, T. V, p. 373, *étoit fils de* Sigefred, *que* Donizon (dans ſon *Poème* ſur la *Vie de la Comteſſe* Mathilde) *appelle* illuſtre Prince du Comté de Lucque ; *& qui* (dans des *Actes*) *ſe dit, ainſi que ſes Fils*, de la Nation Lombarde. *Etant venu dans la Lombardie, il s'y rendit, & plus puiſſant, & plus riche, qu'il ne l'étoit auparavant. Outre deux Fils, de qui ſortirent deux Maiſons opulentes de Parme, il eut cet* Albert Azzon, *auſſi nomé par d'anciènes* Chartes, Adalbert, *dit* Atton, *lequel aiant une plus grande fortune, que ſes Frères, acquit, entre autres Biens, le Fief de Canoſſa, qu'*Adélard, *Evêque de Reggio, lui vendit ; & ſur lequel il fit conſtruire une Forteresſe imprenable.*

C'eſt à peu près tout ce que l'on ſait de l'origine & des commencemens d'*Albert Azzon.*

Une très anciène *Vie de la Comteſſe Mathilde*, que l'on conſervoit manuſcrite dans la Bibliothèque de la

PAPES.

ſes pour envahir le Pontificat. Creſcentius *avoit beſoin d'un Phantôme de Pape, qu'il pût oppoſer à* Grégoire V ; *& le Moine Grec* Jean Philagathe *lui parut plus propre qu'un autre à remplir ſes vues.*

Je m'étone, *continue* Platina, *que j'avois interrompu*, de ce que les Hiſtoriens ont comté, parmi les Papes, *Jean*, qui s'empara du Pontificat, pendant que *Grégoire V* étoit en vie. Peut-être ont-ils cru qu'en écrivant les *Vies des Papes*, ils devoient en uſer come on fait dans l'*Hiſtoire générale*, où l'on entremêle les mauvaiſes actions des Tirans à celles des meilleurs Princes, afin que les Lecteurs voient combien les Bons & les Méchans diffèrent entre eux ; & que, détournés du Vice par l'exemple des Méchans, & conduits à la Vertu par celui des Bons, ils jouiſſent d'une vie heureuſe ſur la terre. C'eſt un avantage que n'obtint pas *Jean*, qui... mourut avec ignominie, dans le dixième mois de ſon uſurpation. Le Siége fut alors 20 jours vacant.

Je ne ſais pas coment cet Auteur a pu croire qu'il étoit d'accord avec la ſuite des faits. Nous l'avons vu

PRINCES contemporains.

vire, Religieuſe, ſa tante paternelle, furent chargées de la Régence, avec un Conſeil compoſé de quelques Seigneurs ; & la paix fut auſſitôt renouvellée avec le Roi de Cordoue.

En 978, *Ramire* épouſa Doña *Urraque*, que l'on ne connoît point, & fut déclaré Majeur. Attentif à plaire à cette Femme hautaine, il mécontenta les Grands. Ceux de Galice ſe révoltèrent en 982 ; & proclamèrent Roi, *Bermude*, fils d'*Ordoño III. Ramire* marcha contre eux. Ils s'avancèrent au devant de lui juſqu'à la frontière. Une bataille, dont le ſuccès fut indécis, l'obligea de ſe retirer à Léon. Il y mourut quelques jours après.

BERMUDE II, fils d'*Ordoño III*, d'Uſurpateur devient Roi légitime en Décembre 982, par la mort de *Ramire III* ſon couſin germain ; & meurt en 999.

On loue ſa prudence, ſa valeur, ſa juſtice & ſa piété.

Les Maures de Cordoue lui firent une guerre preſque continuelle ; eurent une ſuite d'avantages ; & prirent pluſieurs Villes, entre autres Léon & Compoſtelle : mais, dans

SAVANS & Illuſtres.

doute par une faute d'impreſſion, il avoit fait confirmer ſa Donation par *Jean XIII* à Ravenne, en préſence des Evêques de la Métropole, & de ceux du Roiaume d'Italie.

GILDEPRAND, communément nomé HILDEBRAND, ou HILDEPRAND, fait Evêque de Modène en 969, pour ſuccéder à *Gui*, dont j'ai parlé plus haut, meurt après le mois d'Août 992.

Le 14 d'Avril 970, il obtint à Ferrare, de l'Empereur *Otton I*, la confirmation des Priviléges de ſon Egliſe ; &, le 8 d'Août 983, il céda l'anciène Egliſe de S. *Pierre* à Modène *au vénérable Prêtre Etiène*, dit *Ughelli*, qui n'a pas ſu que ce Prêtre étoit un Moine Bénédictin.

Si les ſignatures de l'*Acte* de cette Conceſſion, rapporté par le même *Ughelli*, ſont exactement copiées, cet Evêque de Modène ſignoit *Gildeprandus* ; & c'eſt là ſon véritable nom.

Il eut pour ſucceſſeur *Jean*, de qui je parlerai plus bas ; & dans l'Article duquel je raconterai les ſuites de la Conceſſion

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

pieux Abbé ſe prête volontiers aux deſirs d'*Otton* : mais *Gregoire* s'y refuſe. Le 2 de Mars, il fait amener en ſa préſence, & ſans doute dans un Concile, l'Antipape, auquel il déchire lui-même ſur le corps les vêtemens pontificaux ; & qu'il fait ignominieuſement promener dans la Ville, monté ſur un âne, le viſage tourné vers la queue, qu'il tenoit dans la main. *Nil*, pénètré de douleur, menace de la colère de Dieu le Pape & l'Empereur, parcequ'ils n'ont pas uſé de miſéricorde envers un Criminel, que Dieu lui-même avoit remis entre leurs mains. On ſent bien que le perſonage, que l'Auteur de la *Vie* de ce ſaint Abbé, publiée par *Baronius* dans ſes *Annales*, lui fait faire ici, veut uniquement dire, dans le langage des Auteurs de cette ſorte & de ces tems-là, que S. *Nil* ſe trouva par hazard à Rome, lorſqu'*Otton III* y ramena *Gregoire V*. *Creſcentius* n'avoit point quité Rome. Il s'étoit enfermé dans le Château S. Ange, qu'il croioit imprenable : mais, après l'Octave de Pâque, *Otton* le fait aſſiéger, & batre avec toutes les Machines alors en uſage ; & les Allemans, après pluſieurs aſſauts vigoureuſement repouſſés, & diverſes eſcalades tentées inutile-

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fêtes de Noël à Salerne : mais il y a dans le Texte une faute de Copiſte. Au lieu de *Salernum Oppidum*, il faut *Paternum Oppidum*. La correction n'eſt pas douteuſe. Une grande Ville, come Salerne, étoit dans le langage de ces ſiècles-là même *Civitas*, & non pas *Oppidum*. Dans le même tems, ſelon *Ditmar*, il y eut des ſemences de troubles en Germanie. Pluſieurs Ducs & Comtes, d'accord avec quelques Evêques, voulurent remuer, & ſe doner pour Chef *Henri*, Duc de Bavière : mais ce Prince refuſa de ſe prêter à leurs deſſeins ; ce qui les obligea de ne rien entreprendre. Quelques Hiſtoriens diſent que ce Duc étoit à Rome avec *Otton*, lorſque cet Empereur fut obligé de s'enfuir. Ils ſe trompent. Le Duc de Bavière étoit en Allemagne à la fin de cette année 1002. *Mais s'il faut l'avouer*, dit *Muratori*, p. 8, *je crains que* Ditmar *& ſes Copiſtes n'aient été mal informés de ces troubles.* La preuve en eſt que le Prêtre *Tangmar*, témoin oculaire des évènemens qu'il rapporte, met le ſou-

à la Motta (Forteresſe peu loin de Milan) ; *les combatit ; les mit aiſément en fuite ; leur accorda, du conſentement de l'Archevêque, le pardon, qu'ils demandoient ; les reçut en grace, & les rendit à leur patrie. Il fit enſuite ſon entrée à Milan, où le Peuple le reçut avec de grands honeurs ; & fut couroné Roi par l'Archevêque.*

Je ne ſais ſi je me trompe : mais il me ſemble que ce qu'on va lire favoriſe, en quelque choſe, *Sigonius*. Je le tire de la *Vie de Conrad le Salique* par l'Archidiacre *Wibert*. On y lit donc au Ch. 2 ; *L'An 23 de ſon âge,.. & dans le cours de l'an 1025 de l'Incarnation du Verbe de Dieu le Père, l'illuſtre* Brunon (qui fut enſuite le Pape *Léon IX*) *accompagna* Conrad *dans ſon expédition d'Italie, ... & tint la place de l'Evêque* Hérimanne, *lequel étoit accablé d'années & d'infirmités.* Brunon, *honoré pour lors du Diaconat, ſe chargea, ſous le bon plaiſir de l'Evêque & du Roi, de la conduite & du commandement des Troupes auxiliaires, que Toul fourniſſoit à ce Prince.* Le même Auteur

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Cathédrale de Lucque, & qu'ont fait imprimer, *Leibnitz* dans les *Hiſtoriens de Brunſwick*, & *Muratori* dans ceux *d'Italie*, dit, « Que *Sigefred* étoit un » Prince illuſtre de » Toſcane, né dans » le Comté de Lucque : Que, voulant augmenter » la gloire de ſon » nom, il vint en » Lombardie, avec ſes fils, *Sigefred*, *Atton* & » *Gérard*; & qu'il » y conquit & ſubjugua des Cités, » des Peuples & » des Chateaux ». Cette ancienne *Vie de Mathilde* eſt d'une grande autorité, parcequ'elle eſt preſque toute extraite de l'Hiſtoire de cette Comteſſe, écrite en Vers par le Prêtre *Donizon*, qui vivoit à ſa Cour. Elle redreſſe aſſés ſouvent cet Auteur contemporain, auquel elle ſupplée auſſi quelquefois. Elle ne fait que le copier, en parlant des Villes, des Peuples & des Châteaux, que *Sigefred* s'étoit aſſujétis par les armes. Dans les IXe & Xe Siècles, où ce Prince vivoit, les Seigneurs particuliers en Italie ne faiſoient point encore la guerre pour leur propre comte. Ainſi ce que *Donizon*, qui paroit

PAPES.

plus haut ne rétablir Grégoire V, *qu'après la mort de* Jean. *C'eſt ce qu'il répète ici d'une manière plus claire, en annonçant une Vacance de 20 jours. Ce ne fut cependant qu'après le rétabliſſement de* Grégoire V, *que* Jean *mourut; & cette Vacance eſt une chimère.*

Ces petites obſervations font voir pourquoi juſqu'ici j'ai fait ſi peu d'uſage des Vies des Papes, *&c. de* Platina.. *Je prévois qu'elles ne me ſeront pas dans la ſuite d'une plus grande utilité, ſi ce n'eſt peut-être pour ce que cet Auteur peut avoir vu par lui-même. Il avoit un bon eſprit; & ſa manière d'écrire, quoiqu'un peu ſéche, n'eſt pas déſagréable. Mais il étoit mal initié dans les miſtères de la Science des Tems. Auſſi ne date-t-il preſque jamais; &, quand par hazard il date, il faut examiner ſi l'on peut le ſuivre. D'ailleurs, il n'avoit pas de quoi bien faire l'Ouvrage qu'il avoit entrepris. Dans la ſuite des Papes, où nous en ſomes à préſent, il ne parle que d'après* Martin le Polonois, Godefroi de Viterbe, *& deux ou trois autres Auteurs, dont l'autorité n'eſt pas grande, depuis*

PRINCES contemporains.

une dernière bataille, *Bermude*, ſecouru par le Roi de Navarre & par le Comte de Caſtille, bat enfin les Maures, & détruiſit leur armée.

Mahomet Almanzor, qui les avoit commandés durant toute cette Guerre, ne put ſurvivre à la honte de ſa défaite, & ſe laiſſa mourir de faim. C'étoit le plus grand Capitaine, que les Maures euſſent jamais eu. L'Hiſtoire dit qu'il ſortit vainqueur de cinquante batailles. Il traitoit les Chretiens avec beaucoup de douceur; & les attiroit dans ſes troupes, en leur donant double paie. Il avoit refuſé d'être Roi de Cordoue.

ALFONSE V,

âgé de 5 ans, ſuccède à *Bermude II*, ſon père, en 999; & meurt le 5 de Mai 1027.

La Reine, ſa mère, fut Régente.

En 1024, il épouſa Doña *Elvire*, fille du Comte *Melendez Gonçalez*, que les Etats avoient chargé de ſon éducation.

Magnifique envers les Egliſes & les Monaſtères, libéral envers les Pauvres, rempli de vertus morales & chrétiènes, il fit de l'équité la ſouveraine loi de ſa politique, & la

SAVANS & Illuſtres.

faite, par *Gildeprand* au Moine *Etiène*.

MARIN,

fait Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe, en 965, meurt en 992, après 26 ans & 2 mois d'Epiſcopat.

André Dandolo le dit, *Home catholique & rempli de toute bonté.*

Le même Hiſtorien, ſuivi par *Ughelli*, lui done 20 ans & 2 mois d'Epiſcopat. C'eſt une faute, qu'il faut attribuer à quelque Copiſte. *Marin* étoit certainement Evêque en 965; & l'on a vu dans l'Article du Doge *Pierre Orſéolo II*, qu'il avoit ſouſcrit, en 992, une Fondation avec ce Doge.

AMATI,

dernier Evêque & premier Archevêque de Salerne, eſt fait Evêque pour le pluſtôt à la fin de 981. Il eſt fait Archevêque, on ne ſait pas bien en quelle année; & meurt en 992.

Ughelli, dit *Muratori*, T. V, p. 476, *prétend qu'en cette année* (984) *l'Egliſe de Salerne fut érigée en Archevêché par le Pape* Benoît VII. *Il ſe contente d'en citer la* Bulle, *au lieu de la raporter, come il l'auroit du. C'eſt pourquoi l'on ne peut pas juger du tems auquel cette érection*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ment, viènent enfin à bout, le 29 d'Avril, de l'emporter d'aſſaut. Sur le champ, *Creſcentius* & douze de ſes complices ont la tête tranchée, par ordre de l'Empereur; & leurs corps ſont pendus aux creneaux du Château. C'eſt ce que diſent les Hiſtoriens Allemans & Bourguignons: mais les Ecrivains Italiens diſent que *Creſcentius* ſe rendit par capitulation, ſur la foi du ſerment, qu'*Otton* fit de lui ſauver la vie; & que ce Prince enſuite trouva quelque prétexte, pour lui faire couper la tête. Les Italiens, qui ſe plaiſent ſouvent à dire du mal des Princes Allemans, ne méritent pas toujours qu'on les croie; & les Allemans, qui volontiers tournent tout à l'avantage de leurs Princes, ne ſont guère plus dignes de foi. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Creſcentius* finit come il l'avoit mérité.

Smaragde, Grec mécontent, ou Citoïen exilé de Bari, fait eſpérer aux Saraſins, chés leſquels il s'étoit refugié, de prendre Bari par intelligence. Au mois d'Octobre *Buſith Cayth*, un de leurs Officiers, s'en approche avec quelques Troupes. *Smaragde* force la porte occidentale, pénètre dans la Ville, & reſſort. *Buſith* reconnoît que cet home s'étoit lèvement des Romains immédiatement après le ſiége de Tivoli, qui certainement eſt du commencement de l'année. *Berward*, Evêque d'Hildesheim, étoit alors retourné en Allemagne: mais, come, malgré toute la protection du Pape & de l'Empereur, il ne put pas obtenir juſtice de l'Archevêque *Willigis*, il renvoſa, vers la fin de l'année, *Tangmar* en Italie; & celui-ci trouva l'*Empereur dans le Duché de Spolète*. Le Pape s'y rendit; & tous deux *célèbrèrent la fête de Noël à Todi*. Le lendemain, il ſe tint en cette Ville un Concile de beaucoup d'Evêques Italiens, & de trois Evêques Allemans. *Tangmar* y expoſa les ſujets de plainte de ſon Evêque, auquel le Concile rendit juſtice. Il prit enſuite congé du Pape & de l'Empereur, qui lui firent des préſens; & repartit pour l'Allemagne, le 2 de Janvier. Il ajoute à ſon récit que, peu de jours après, c'eſt à dire le *IX des Calendes de Février* (le 2 de Janvier) l'Empereur mourut d'une fièvre qu'il gardoit depuis quelque tems. *Je ne vois donc pas*, dit *Mu-*dit, Ch. 8: *A l'approche de l'année 1026 de l'Humanité du Fils de Dieu, l'Evêque* Hérimanne, *étant à Cologne pendant le Caréme, y fut délivré de la priſon de la chair. Auſſitôt le Clergé & le Peuple, privés de leur Paſteur, uniſſent leurs vœux; &, par des acclamations continuelles, demandent unanimement* Brunon, *qu'ils chériſſoient, & qu'ils ſouhaitoient, depuis longtems, d'avoir pour Evêque. En conſéquence de cette Election, ils écrivirent en Italie tant au Roi, qu'à Brunon.* Celui-ci ſe diſpoſa ſur le champ à retourner à Toul, *lors*, dit le même Ecrivain, Ch. 10, *que le Roi faiſoit le Siége d'Orba, petite Ville du Territoire de Milan, où s'étoient renfermés les perfides Apoſtats de la fidélité, qui refuſoient de ſe ſoûmètre au Roi.*

Puricelli dit qu'on n'a plus aucune connoiſſance de cette Ville d'Orba. *Wibert* n'eſt pourtant pas le ſeul Hiſtorien, qui la nome: mais come il confond un peu les faits, en ſuppoſant que la Lombardie, & ſurtout Milan, s'étoient révoltés la premiè-re fois que *Conrad* vint en Italie; il ſe

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

avoir cru que les choſes avoient été dans ces tems-là ſur le même pied qu'il les voioit au ſien, & le *Copiſte de Donizon* diſent des Conquêtes de *Sigefred*, ſe doit expliquer de ſervices rendus à la guerre, ſoit à l'Empereur *Bérenger*, ſoit à quelqu'un de ſes Concurrens au Roïaume d'Italie, & récompenſés par le don de quelques Fiefs, & le Gouvernement d'un ou de deux Comtés.

Sigefred, fils aîné de *Sigefred*, s'établit à Parme, dont peut-être ſon Père avoit été Comte ; & de lui vinrent les *Baratti*, Famille illuſtre de cette Ville.

D'*Albert Azzon* décendit, au quatrième degré, la Comteſſe *Mathilde*, qui fut la dernière de ſa branche ; car c'eſt ſans aucune preuve, qu'on lui prête un Couſin germain, que l'on dit fils de ſon Oncle paternel, qu'on lui donne pour héritier légitime, & que l'on fait la tige de la Maiſon de Canoſſa, qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Gérard ou *Guérard*, troiſième fils, qui, come ſon aîné, s'établit à Parme, produiſit la *Maiſon*

PAPES.

qu'on en a découvert tant d'autres, qui les ont décréditées.

Revenons à notre Antipape. *Les Romains, qui le prirent dans le lieu de ſa retraite, lui crevèrent les ieux, & lui coupèrent le nés & la langue. Sur quoi je ne puis paſſer ſous ſilence une ſimplicité ſingulière du bon* Pierre de Damien, *qui, n'aiant pas oublié de dire qu'on avoit coupé la langue à l'*Antipape, *dit enſuite,* « *Que, quelques* » *jours après, les* » *Romains mirent* » *ce Malheureux à* » *rebours ſur un* » *Ane, & le promenèrent dans tou-* » *tes les rues de* » *Rome, en le for-* » *çant de chanter* » *à haute voix :* » Tel eſt le ſup- » plice, que doit » ſouffrir celui qui » s'efforce de chaſ- » ſer de ſon Siége » le Pape de Ro- » me ».

SILVESTRE II, élu, ſinon par ordre, du moins à la recommandation de l'Empereur *Otton III*, en Février ou Mars 999, eſt introniſé le 12 d'Avril de la même année ; & meurt vers le 11 de Mai 1003.

Je m'etendrai beaucoup dans cet Article, parcequ'il s'agit du premier François qu'on ait vu ſur la Chaire de S. *Pierre*, & que ce François

PRINCES contemporains.

baſe de ſon gouvernement.

En 1016, profitant d'un intervalle où les Maures avoient guerre entre eux, il rebâtit la Ville de Léon. Il fit en 1026 des préparatifs pour recouvrer le reſte de ce que ſon Roïaume avoit perdu ſous le règne de ſon Père. L'année ſuivante, il entra ſur les Terres des Maures, y fit le dégat, & forma le ſiége de Viſeo. Bleſſé d'un coup de fléche, il y mourut ; & ſon armée leva le ſiége.

ROIS de Cordoue.

ALHACEM, depuis 961, meurt en 976, ou 977.

HISSEM II, ſon fils, lui ſuccède, à l'âge de 10 ans, en 976, ou 977 ; & perd le Trone, en 1005.

Son Tuteur & ſon Premier Miniſtre fut *Abdelmélic*, fils du célèbre Guerrier *Mahomet Almanzor* ; & ce Miniſtre ſe rendit tellement abſolu, que, quand *Hiſſem* fut en âge, il ne lui laiſſa prendre aucune autorité : mais il mourut en 1005 ; & ſon frère *Abdelrame*, qui prit ſa place, ſe fit ſi fort haïr par ſa hauteur & ſa laſcivité, qu'au bout de quatre

SAVANS & Illuſtres.

*ſe fit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'*Amat, *qui vivoit alors, fut le premier Archevêque de Salerne ; & que* Jean XIV *étoit Pape en ce tems-là.*

D'ailleurs *Benoît VII* ne vivoit plus en 984 ; & *Jean XIV* étoit Pape dès 983.

Ce fut ſous l'Epiſcopat d'*Amat I*, que le célèbre Monaſtère de la Cava fut fondé.

PIERRE I, fait Evêque de Verceil en 978, meurt le 15 de Mars, vraiſemblablement en 995.

Il fit, en 990, touchant les Dignités de ſon Egliſe, une *Conſtitution*, qui s'obſerve encore à préſent.

Ardoin, fils de *Dodon*, que l'on croit être cet *Ardoin* qui fut Roi d'Italie en 1002, fit, de concert avec *Ghiſlebert*, Archidiacre de Verceil, tuer cet Evêque ; & même il eut la barbarie d'en faire enſuite brûler le corps. Les ſucceſſeurs de *Pierre* pourſuivirent la vangeance de ce meutre ſacrilége. *Léon*, qui fut le deuxième de ces ſucceſſeurs, l'obtint d'*Otton III*, à Rome, le 7 de Mai 999. Par un *Diplôme* de ce jour, qui ſur le champ fut confirmé par le Pape *Silveſtre II*, *Ot-*

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

fait fort d'intelligences, qu'il n'avoit point; &, craignant quelque ſurpriſe, il ſe hâte de ſe retirer.

999.

CETTE année devoit coûter des larmes à l'Empereur. Sa grand' tante *Mathilde*, Abbeſſe de Quedlinbourg, Princeſſe pieuſe & ſage, à laquelle il avoit confié le Gouvernement du Roïaume de Germanie, meurt le 7 de Février; & lorſqu'il en reçoit la nouvelle à Rome, il y pleuroit la perte de ſon couſin, le Pape *Gregoire V*, mort, à la fleur de ſon âge, le 12 du même mois de Février. Enfin l'Impératrice *Adélaïde*, ſon aieule, meurt le 16 de Décembre. *Silveſtre II*, élu Pape, de l'ordre ou par les bons offices d'*Otton*, le conſole en quelque ſorte de n'avoir plus *Gregoire V*.

Ce Prince, apparemment pendant le voïage qu'il fait cette année dans la Campanie, dépoſe *Laidulf*, Prince de Capoue, & l'envoie en exil, parcequ'il étoit convaincu d'avoir eu part à la Conjuration contre ſon frère *Landénulf*. *Adémaire*, Noble de Capoue, ou l'un des Princes de la *Maiſon Capouane*, que l'Empereur met en la place de *Laidulf*, eſt chaſſé, quatre mois après, par les Citoïens de Capoue, qui

ratori, p. 8, *quel fondement peuvent avoir cette guerre contre les Romains, & cette vangeance d'*Otton, *rapportée par* Ditmar (& le *Chronographe Saxon*). *Tout étoit en paix; & le Pape* Silveſtre, *qui vivoit en bone intelligence avec les Romains, célèbra tranquillement le Concile de Todi.*

Les Annales d'Hildesheim & Herman Contract, (ainſi que le Prêtre *Tangmar*), dit encore *Muratori*, p. 10, *placent la mort d'*Otton *le 23 de Janvier de la préſente année* (1002). Ditmar, *qui la met le 24, a peut-être voulu parler de ſes obſèques.* On verra dans l'Article d'*Ardoin*, Roi d'Italie, une autre autorité qui ne permet pas de douter qu'*Otton* ne ſoit mort le 23 de Janvier. L'*Abregé chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne*, dit, p. 97: Otton III *meurt dans le Château de Paterne près de Rome le* 24 *Janvier* 1002. *Il fut enterré d'abord à Rome, d'où ſon Corps fut transféré à Aix-la-Chapelle.* Le Château de Paterne étoit près, non pas de Rome, mais de Città Caſtellana. Les Obſèpouroit que chés cet Hiſtorien *Orba* fût le même lieu, que *Sigonius* nome *La Motta*. Les Italiens, & je dois le dire ailleurs, appelloient *Motta* les Forteresſes bâties ſur des Hauteurs, faites de terres rapportées. On avoit apparemment muni le Château d'Orba d'une pareille Forteresſe; &, come c'étoit là que s'étoient retirés les Rebelles, qu'*Aribert* exhorta *Conrad* de ſoumètre, *Sigonius* a pu, ſans parler d'*Orba*, ſe contenter de nomer *la Motta*. J'ajoute que vraiſemblablement il n'y avoit alors dans ces Cantons que cette Forteresſe de ce genre; & que, come par cette raiſon on la déſignoit communément par le nom générique de *la Motta*, *Sigonius* ne l'a pas trouvée nomée autrement dans l'Ecrivain, ou le Monument, d'après lequel il en parle, & qui n'eſt pas venu juſqu'à nous. Il eſt prouvé que, ſi nous avons une grande quantité de choſes qu'il n'a pas pu voir, il en a vu quelques-unes qui ſe ſont perdues depuis l'uſage qu'il en a fait. On doit voir dans une autre *Colone* de cette Epoque, que la petite Ville, ou

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

des Giberti, ou *Ghiberti*, célèbre dans cette Ville, de laquelle fut *Guibert*, Archevêque de Ravenne, puis Antipape *Clément III*; & de laquelle on aſſure auſſi que la *Maiſon de Correggio*, que nous verrons doner des Seigneurs à Parme, étoit une Branche.

Je n'entrerai pas ici dans un plus grand détail ſur *Sigefred* le père. On trouvera dequoi ſe ſatisfaire à cet égard dans la *Vie de Mathilde*, que je compte faire paroître quelque tems avant le troiſième Volume. J'y rens compte de tout ce que les Hiſtoriens modernes de *Mathilde* ont rêvé ſur l'origine de *Sigefred*: mais j'ai ſoin de tirer du pair *Franceſco-Maria Fiorentini*, le plus ſur d'entre eux, & le plus eſtimable par l'étendue, l'exactitude & l'utilité de ſes recherches, & par la bone foi qu'il montre en les emploiant. Je rapporte dans cette *Vie* tout ce qui concerne les Marquis *Albert Azzon*, & *Thédald*, & le Marquis-Duc *Boniface*; c'eſt à dire le Biſaieul, l'Aieul, & le Père de *Mathilde*. C'eſt

PAPES.

fut un home d'un très grand mérite. Mais il ne ſera pas inutile de commencer par rapporter ce qu'en dit *Platina*.

Silveſtre II, *auparavant appellé* Gilbert, *François de nation, parvint, dit-on, au Pontificat par de mauvaiſes voies. Dans ſa première jeuneſſe, il fut Moine à Fleuri dans le Diocèſe d'Orléans. Enſuite, aiant quité ſon Monaſtère, il fut, par le Diable auquel il s'étoit livré corps & ame, conduit à Séville en Eſpagne pour étudier les Sciences; car il deſiroit extrêmement de ſe faire un riche fond de Doctrine & de Littérature. Il fit de ſi grands progrès, que, ceſſant à peine d'être Diſcipte, il paſſa bientôt pour un excellent Maître.* Martin (le Polonois) *aſſure qu'il eut pour Diſciples l'Empereur* Otton, Robert, *Roi de France*, & Lothéric, *home illuſtre par ſa nobleſſe & par ſa ſcience, lequel fut dans la ſuite Archevêque de Sens.* Gilbert, *pouſſé par ſon ambition & par une cupidité diabolique de dominer, acquit, à prix d'argent, d'abord l'Archevêché de Rheims, puis celui de Ravenne. Enfin, portant ſes vues plus*

PRINCES contemporains.

mois on l'aſſaſſina.

Mahomet Almahadi, l'un des plus puiſſans Seigneurs du Roiaume, profita du déſordre, que ce meurtre occaſiona, pour ſe ſaiſir du Roi; pour l'enfermer dans une priſon, en faiſant courir le bruit de ſa mort; & pour s'emparer du Trône.

MAHOMET III, ſurnomé ALMAHADI,

uſurpe la Courone en 1003, & la perd en 1008.

Sa mauvaiſe conduite lui fit un grand nombre d'Ennemis. Il lui falut, en même tems, ſe défendre contre *Sanche*, Roi de Caſtille, & diſſiper deux Conjurations. Il ſuccomba ſous la ſeconde.

Les Conjurés vouloient avoir un Roi du Sang des *Ommiades*: mais, ne pouvant s'accorder ſur le choix, les uns élurent *Sulciman*, fils d'une Sœur d'*Hiſſem II*, & les autres élurent *Marban*, couſin de ce Roi. Les deux Factions en vinrent aux mains. Celle de *Marban* fut vaincue; & tous ſe réunirent ſous les étendarts de *Sulciman*, qui fit alliance avec le Comte de Caſtille.

L'Armée de *Mahomet III* fut batue, à la vue de Cordoue, par l'imprudence de ſon

SAVANS & Illuſtres.

ton punit *Ardoin*, en le déclarant Ennemi public, & confiſquant, au profit de l'Égliſe de S. *Euſebe*, Cathédrale de Verceil, tous ſes Biens allodiaux, ainſi que ceux de l'Archidiacre *Ghiſlebert*, & de tous les autres complices du même crime.

MANSON,

élu vingt-huitième Abbé du Mont-Caſſin le 23 de Novembre 986, meurt le 15 de Mars 997; aiant été dépouillé de ſon Abbaie le 14 de Novembre 996, come le *Pellegrino* le dit dans un endroit, ou vers la fin de 995, come il le dit dans un autre. La première de ces dates eſt la plus ſure.

Manſon étoit de la *Maiſon de Capoue*; & décendoit du Prince *Aténulf I.* Il eſt dit couſin de *Pandulf Tête-de-Fer*, petit-fils de cet *Aténulf*.

En 994, il obtint du Prince *Laidulf*, cinquième fils du même *Pandulf*, une Donation en faveur du Mont-Caſſin.

Il fit batir, ſur les Terres de ce Monaſtère le Château de Roccaſecca. La force de cette Place fit imaginer aux Seigneurs de la *Maiſon de Capoue*, qu'il aſpiroit à ſe rendre Souverain. Ils animèrent contre lui le Prince *Laidulf*,

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

1000.

Otton paſſe au printems en Allemagne ; & revient en Italie avant la fin de Juillet.

Le Pape *Silveſtre II* va faire en perſone le ſiége de Césène : mais on ignore les cauſes & les ſuites de cette Expédition.

Le 11 de Juillet, le rebelle *Smaragde* eſt pris par le Catapan *Gregoire Trachamote.*

1001.

Le onzième ſiècle commence ; ce ſiècle, qui changea la forme du Gouvernement, & qui ſubſtitua de nouveaux uſages aux anciens. Ce furent les fruits de la déplorable rupture entre le Sacerdoce & l'Empire, laquelle fut une ſource intariſſable de ſcandales & de déſordres horribles, qui n'affligèrent pas moins l'Italie, que l'Allemagne, &, l'on peut oſer le dire, que tout le reſte de l'Europe (1).

Les habitans de Tivoli, qui, depuis longtems, étoient en querèle avec les Romains, ſe révoltent, parceque l'Empereur » née, il mourut » lui même ». *Pierre de Damien*, en diſant qu'*Otton* ſe réjouit de la mort d'*Hugue*, done lieu de croire que l'Empereur ſe méfioit de ce Duc, & qu'il en craignoit la trop grande puiſſance : mais nous venons de voir que, peu de tems avant la mort d'*Hugue*, qui mourut vers la fin de Décembre 1001, *Otton* avoit conſidérablement augmenté cette même puiſſance. Dans cette même année, *Hugue*, aiant aidé ce Prince à faire le ſiége de Tivoli, avoit contribué, plus qu'aucun autre à le tirer d'embaras, lorſqu'enſuite les Romains s'étoient ſoûlevés. C'eſt d'ailleurs une choſe avouée par l'Hiſtoire, qu'*Hugue* avoit toute la confiance d'*Otton*, & qu'il en étoit le premier Miniſtre en Italie, & come le Gouverneur, c'eſt à dire celui qui dirigeoit ſes principales actions.

Ces traits, ſi marqués d'une inéxactitude ſi peu commune, doivent nuire à *Pierre de Damien*, lorſqu'il dit « Que, dans la » même année » 1001, par le » conſeil de *Ro-* » *muald*, Abbé de » S. *Apollinaire* » de Claſſe, *Ot-* » *ton III* fit pén- *Sigonius*, après avoir parlé du Couronement de *Conrad* à Milan, ajoute : *Il alla de cette Ville à Monza ; & demanda*, « *Que, ſuivant la* » *coûtume, on l'y* » *couronât une ſe-* » *conde fois* ». Aribert *prétendant*, « *Que cela n'é-* » *toit pas néceſſai-* » *re* » ; *il lui dit* « *Qu'il vouloit ſui-* » *vre l'exemple de* » Charlemagne & » *des Rois iſſus de* » *lui* ». *Les Décendans & les autres ſucceſſeurs de* Conrad *ſouhaitèrent auſſi la pluſpart d'être couronés de la Couronne de Monza, que les Milanois, par jalouſie, appelloient la* Courone de paille.

Sigonius ſe conforme aux *Chroniques Milanoiſes*, en faiſant remonter ce Couronement des Rois d'Italie à Monza juſqu'au tems de *Charlemagne.* Tout ce que l'on a vu dans cet Ouvrage le réfute à cet égard. Il eſt auſſi réfuté par *Flavio Biondo*, lequel écrivoit bien des années avant lui. Cet Hiſtorien, dans ſa *première Décade*, Liv. III, parlant de l'élection & du premier voiage de *Conrad* en Italie, dit : *Nous trouvons ici que l'on parle pour la première fois, de ce dont nous ne*

(1) *Siam giunti*, dit *Muratori*, Ann. d'Ital. T. VI, p. 1, *al principio del Secolo Undecimo, Secolo che produſſe una mutazione inſigne di governo, e di coſtumi ; e ſopratutto ci farà vedere in rotta il Sacerdozio coll' Imperio, cioè un' Iliade di gravi ſcandali, e ſconcerti non meno in Italia, che in Germania.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

appellé Marquis. *On y lit :* Théudald, Marquis, fils de feu Adalbert, auſſi Marquis, lequel ai déclaré que, par ma Nation, je vivois ſuivant la Loi des Lombards. *Mais on ne ſait point de quelle* Marche *l'un & l'autre furent inveſtis.*

Un troiſième fils d'*Albert Azzon*, que *Muratori* n'a point nomé, s'appelloit *Rodolfe*; & mourut avant ſon Père.

Donizon fait de la prudence du Serpent le fond du caractère d'*Albert Azzon*; ce qu'il exprime ainſi dans ſon Latin barbare : *fuit aſtutus ut Hidrus.*

V. *Digreſſ. ſur la Nobleſ.* p. 725; 737; 739; 753-55; 756, *Not.* Col. 1, 2°; & p. 767.

THÉDALD, THÉODALD, ou THEUDALD,

ſuccède, vers 981, à ſon père *Albert Azzon* dans ſes Biens, & dans ſes Dignités de Comte & de Marquis; & meurt vraiſemblablement vers la fin de 1012.

Sigonius veut qu'en 980, *Otton II* ait fait ce Prince Marquis de Mantoue. Le P. *Lucchini*, dans ſa

PAPES.

rêteroient. Pour que les Scélérats, s'ils ſe repentent une fois en leur vie, ſachent qu'ils ont droit à la clémence de Dieu, les chevaux s'arrêtèrent d'eux-même à la Baſilique de Latran; & le Corps de Silveſtre *y fut inhumé. Le même* Martin *écrit que le froiſſement des os de ce Cadavre, & la ſueur, ou pluſtôt l'humidité du Tombeau, ſont des ſignes très manifeſtes de la mort prochaine du Pape règnant; & qu'on l'apprend de l'Inſcription du Tombeau même. Si la choſe eſt vraie, ou fauſſe, c'eſt aux Papes, qu'elle intéreſſe, à s'en aſſurer*

A ce tas de fables abſurdes, qu'on s'étone qu'un home de bon ſens ait eu la patience de recueillir, oppoſons la vérité.

Gerbert, ou *Girbert*, & non *Gilbert*, étoit de la Province d'Auvergne; & né d'une famille obſcure de la Ville d'Aurillac, ou de ſon Territoire. Il ſe fit Moine fort jeune dans le Monaſtère de S. *Géraud* de la même Ville. Ses progrès y furent très rapides dans l'étude de la Grammaire, de l'Eloquence, & des autres parties des Belles-Lètres.

Mais il étoit né pour les plus hautes Sciences; &

PRINCES contemporains.

qui lui livra l'Uſurpateur, auquel il fit trancher la tête.

HISSEM II, rétabli,

remonte ſur le Trône en 1011; & ; forcé d'abandoner ſon Roïaume en 1014, il va finir ſes jours en Afrique.

Il fit de vains efforts pour gagner les Partiſans de *Sulciman*, qui reparut en Eſpagne en 1012; & fit alliance avec *Obéydéla*, ou *Abdallah*, fils de *Mahomet III. Obéydéla* ſe révolta contre *Hiſſem*; & ſe fit proclamer Roi de Tolède : mais, l'année ſuivante, forcé dans cette Ville, il fut fait priſonier, conduit à Cordoue, & mis à mort par ordre d'*Hiſſem.*

Le Comte de Caſtille, loin de ſecourir *Sulciman* ſon ancien Allié, fit une nouvelle alliance avec *Hiſſem*, à des conditions avantageuſes. *Sulciman* ravagea * pluſieurs Provinces; & mit, en 1014, le Siége devant Cordoue. Après une vigoureuſe défenſe, la Place fut priſe par un aſſaut très meurtrier. *Hiſſem* trouva le moïen de ſe ſauver.

SULCIMAN, ou ZULÉIMA, rétabli

en 1014, meurt en 1017.

SAVANS & Illuſtres.

Archevêque *Gerbert*, depuis Pape *Silveſtre II*, célèbra, le 1 de Mai 997. Il faloit dire 998 : mais *Ughelli*, qui ſe trompe, fait *Gerbert* Archevêque dès 997, au lieu qu'il ne le fut que l'année ſuivante. Il eſt certain d'ailleurs, que ce fut dans l'année de ſon élection qu'il aſſembla ce Concile : mais on n'eſt pas ſur que cette élection ait précédé le 1 de Mai. Ce Concile pouroit bien être de 999.

Girolamo Roſſi (Liv. V de ſon *Hiſtoire de Ravenne*) *rapporte ſous cette année* 978, dit *Muratori*, T. V, p. 452, *un* Acte, *par lequel* Hubert, *Evêque de Forli, & quelques Archiprêtres accordent à l'Archevêque de Ravenne*, Honeſtus, *vingt* Manans (*Manentes.* C'étoit des gens de la Campagne attachés par une eſpèce de ſervitude à leurs Maitres dans telle ou telle Terre), *avec leurs Vignes & leurs Biens, à condition, que*, ſi les Apoſtoliques de la ſainte Egliſe Romaine, ou l'Empereur *Otton* ôtent (*audit Archevêque*) la moitié du Diſtrict de Ravenne, & la moitié du Comté de Decima, que lui (*Hubert*) & *Lambert*, ſon frère, avoient donnés audit *Honeſtus*, &

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

1000.

OTTON passe au printems en Allemagne ; & revient en Italie avant la fin de Juillet.

Le Pape *Silvestre II* va faire en perſone le ſiége de Césène : mais on ignore les cauſes & les ſuites de cette Expédition.

Le 11 de Juillet, le rebelle *Smaragde* eſt pris par le Catapan *Gregoire Trachamote.*

1001.

LE onzième ſiècle commence ; ce ſiècle, qui changea la forme du Gouvernement, & qui ſubſtitua de nouveaux uſages aux anciens. Ce furent les fruits de la déplorable rupture entre le Sacerdoce & l'Empire, laquelle fut une ſource intariſſable de ſcandales & de déſordres horribles, qui n'affligèrent pas moins l'Italie, que l'Allemagne, &, l'on peut oſer le dire, que tout le reſte de l'Europe (1).

Les habitans de Tivoli, qui, depuis longtems, étoient en querèle avec les Romains, ſe révoltent, parceque l'Empereur » née, il mourut » lui-même ». *Pierre de Damien*, en diſant qu'*Otton* ſe réjouit de la mort d'*Hugue*, done lieu de croire que l'Empereur ſe méfioit de ce Duc, & qu'il en craignoit la trop grande puiſſance : mais nous venons de voir que, peu de tems avant la mort d'*Hugue*, qui mourut vers la fin de Décembre 1001, *Otton* avoit conſidérablement augmenté cette même puiſſance. Dans cette même année, *Hugue*, aiant aidé ce Prince à faire le ſiége de Tivoli, avoit contribué, plus qu'aucun autre à le tirer d'embaras, lorſqu'enſuite les Romains s'étoient ſoûlevés. C'eſt d'ailleurs une choſe avouée par l'Hiſtoire, qu'*Hugue* avoit toute la confiance d'*Otton*, & qu'il en étoit le premier Miniſtre en Italie, & come le Gouverneur, c'eſt à dire celui qui dirigeoit ſes principales actions.

Ces traits, ſi marqués d'une inéxactitude ſi peu commune, doivent nuire à *Pierre de Damien*, lorſqu'il dit « Que, dans la » même année » 1001, par le » conſeil de *Romuald*, Abbé de » S. *Apollinaire* » de Claſſe, *Otton III* fit pêni-

Sigonius, après avoir parlé du Couronement de *Conrad* à Milan, ajoute : *Il alla de cette Ville à Monza ; & demanda, » Que, ſuivant la » coûtume, on l'y » couronât une ſeconde fois* ». Aribert *prétendant, » Que cela n'étoit pas néceſſaire » ; il lui dit » Qu'il vouloit ſuivre l'exemple de* » Charlemagne & » *des Rois iſſus de* » *lui* ». *Les Décendans & les autres ſucceſſeurs de* Conrad *ſouhaitèrent auſſi la plus part d'être couronés de la Couronne de Monza, que les Milanois, par jalouſie, appelloient la* Courone de paille.

Sigonius ſe conforme aux *Chroniques Milanoiſes*, en faiſant remonter ce Couronement des Rois d'Italie à Monaa juſqu'au tems de *Charlemagne.* Tout ce que l'on a vu dans cet Ouvrage le réfute à cet égard. Il eſt auſſi réfuté par *Flavio Biondo*, lequel écrivoit bien des années avant lui. Cet Hiſtorien, dans ſa *première Décade*, Liv. III, parlant de l'élection & du premier voiage de *Conrad* en Italie, dit : *Nous trouvons ici que l'on parle pour la première fois, de ce dont nous ai*

(1) *Siam giunti*, dit *Muratori*, Ann. d'Ital. T. VI, p. 1, *al principio del Secolo Undecimo, Secolo che produſſe una mutazione inſigne di governo, e di coſtumi ; e ſopratutto ci farà vedere in rotta il Sacerdozio coll' Imperio, cioè un' Iliade di gravi ſcandali, e ſconcerti non meno in Italia, che in Germania.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Chronique de la véritable origine & des actions de la très illustre & très renomée Comtesse Mathilde, dit que ce fut en 984 : mais la chose est fausse. Ce fut plus tard, & sans doute par *Otton III*, que *Thédald* fut créé *Comte de Mantoue*. Je dis *Comte*, parcequ'on ne trouve nulle part qu'il y eut anciènement une *Marche de Mantoue*.

Thédald fut aussi *Seigneur*, ou *Comte de Ferrare*, come on l'apprend de *Donizon*, qui dit, Liv. I, Ch. 4 : *Le Pape de Rome, qu'il aimoit sincèrement, lui accorda que Ferrare fût sous sa domination.* Il ne dit point en quelle année, & ne nome point ce Pape. On ne voit pas à quel titre ce Pape, quel qu'il fut, auroit pu doner l'Investiture d'une Ville, qui n'étoit pas alors du Domaine de l'Eglise. Sans doute, *Thédald* s'empara de Ferrare, pendant la minorité d'*Otton III*; &, come il étoit fort puissant, on ferma les ieux sur son usurpation. *Donizon*, qui voioit *Mathilde* reconnoître tenir de S. *Pierre* une partie de ses Etats, aura cru qu'il en avoit été

PAPES.

son Monastère, ni même la France, n'avoient point alors de maitres, qui pûssent le guider. Son Abbé l'adressa, par ses Lètres, à *Borel*, Comte de Barcelone, qui le mit entre les mains d'*Haïton*, ou *Hatton*, Evêque de Vich, ou d'Ausone, duquel il apprit les Mathématiques. Il parcourut aussi le Rousillon, la Catalogne, & tout ce qu'on appelloit alors la *Marche d'Espagne*, pour profiter des lumières des Savans, qui s'y trouvoient. Il se lia particulièrement avec *Warin*, ou *Guarin*, Abbé de S. *Michel* de Cusan, au Diocèse d'Elne. C'étoit un Mathématicien très habile, surtout dans les Mécaniques, lequel tenoit auprès de lui plusieurs excellens Artistes. On prétend même que *Gerbert* alla s'instruire chés les Maures de Cordoue; & ce ne put guère être que de quelqu'un d'eux, qu'il apprit l'Astronomie, que ses découvertes & ses inventions enrichirent dans la suite.

En 968 vraisemblablement, il accompagna le Comte *Borel* & l'Evêque *Haïton*, que la dévotion & quelques affaires firent aller à Rome. L'Empereur *Otton I*

PRINCES contemporains.

Son nouveau règne ne fut pas tranquille. Beaucoup de gens, qui refusoient de le reconnoître, formèrent un Parti considérable, dans lequel ils firent entrer plusieurs Villes; & choisirent *Ali-Ben-Hamit* pour Roi.

Suleiman fut pris dans une bataille, & les Vainqueurs le firent mourir.

ALI-BEN-HAMIT

est reconnu Roi en 1017, après la mort de *Suleiman*; & meurt avant la fin de Mai 1018.

Il étoit de la Maison des *Ommiades*; & faisoit sa résidence en Afrique, à Ceuta.

Hairan, Chef de ceux qui ne voulurent point consentir au rétablissement de *Sulciman*, se voïant en état de le détrôner, envoïa chercher *Hissem II* en Afrique : mais, le lieu de sa retraite n'aiant pas pu se découvrir, *Hairan* fit offrir la Courone au Prince *Ali-ben-Hamit*, qui vint en Espagne en 1016, & fut proclamé Roi par son Parti.

Dès qu'il fut sur le Trône, il se mit en devoir de règner par lui-même, & de remètre le calme dans ses Etats. *Hairan* vouloit être maître sous un Roi, qui ne le fût que

SAVANS & Illustres.

qu'ils ne les puissent pas restituer dans l'espace de six mois; il sera permis audit *Honestus* de tenir & de posséder les *Manans* ci-dessus écrits, & tous les Biens qu'*Hubert* & son Frère ont dans le même lieu. *C'est une chose, qui mérite de l'attention, de voir qu'il est dit ici, que, si l'Archevêque* Honestus *est privé par le Pape, ou par l'Empereur, de* la moitie du District de Ravenne *& de* la moitié du Comté de Decima, *cédés à cet Archevêque par l'Evêque* Hubert *& par* Lambert, *son frère; en ce cas, le même Archevêque restera maître des Homes & des Biens énoncés ci-dessus. Il se peut que le Pape & l'Empereur se disputassent la Seigneurie de Ravenne.*

Cela se peut sans doute : mais nous n'en savons pas mieux à quel titre l'Archevêque de Ravenne se prétendoit Seigneur de la Ville & de son Territoire. Nous avons vu, sous le règne de *Charlemagne*, l'Archevêque *Léon* s'emparer dans Ravenne & dans l'Exarchat de toute l'autorité. Nous avons vu depuis, sous le Pontificat de *Jean VIII*, l'Archevêque *Jean X* se comporter dans Ravenne, come

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

favoriſoit ceux-ci par préférence. *Otton* aſſiége Tivoli : mais la Place étoit extrêmement forte ; & les Aſſiégés font une ſi belle défenſe, qu'il étoit près de lever le ſiége, lorſque le Pape & *Berward*, Evêque d'Hildesheim, obtiènent qu'on les laiſſe entrer dans la Ville, & diſpoſent le Peuple à ſe rendre à diſcrétion. *Le lendemain*, dit un Témoin oculaire, le Prêtre *Tangmar*, que *Berward* avoit à ſa ſuite, *les principaux de la Ville ſortent nus, c'eſt à dire n'aiant pour tout vêtement que des hauts de chauſſe, & portant des épées nues dans la main droite, & des fouets dans la gauche. En cet état, ils vont à la tente de l'Empereur, & lui diſent, « Qu'ils ſe ſoumètent à ſon droit » de Souverain : Qu'ils ne font » aucune condition : Qu'ils ne » demandent pas même la vie : » Qu'il eſt le maître de les faire mourir par l'épée, ou de » les faire batre de verges : » Que, s'il veut que leurs murs » ſoient abatus, ils ſont prêts » d'obéir ; & que Sa Majeſté, » tant qu'elle vivra, ne les » verra plus rebelles à ſes ordres ».* A la prière du Pape & de l'Evêque d'Hildesheim, *Otton* leur pardone.

C'étoit alors un uſage commun, que, lorſque des Rebelles Nobles ſe ſoumètoient à

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

» tence d'avoir, » en 998, contre » ſa parole, fait » mourir *Creſcentius*, Conſul de » Rome : Qu'il alla, nus pieds, » de Ravenne à » S. *Michel* du » Mont-Gargan ; » qu'il revint enſuite paſſer le » Carême entier » à Claſſe : Que, » vêtu d'un cilice, » obſervant un » jeûne auſtère, » & pratiquant » d'autres mortifications, il s'occupa de la Pſalmodie autant » qu'il le put ; & » qu'il promit à » *Romuald* d'abdiquer ſes Couronnes, & de ſe » faire Moine ». Il faudroit être auſſi crédule que *Pierre de Damien*, pour admètre, ſur ſa parole, tout ce récit, dont le moindre défaut peut-être eſt d'être abſurde en partie. Il ſuffit de faire obſerver, qu'il eſt pleinement réfuté par ce que les Hiſtoriens Allemans ont dit de la mort de *Creſcentius*. Si réellement *Otton*, contre ſa parole, eût fait mourir ce Factieux, & qu'il en eût enſuite fait une pénitence auſſi publique que *Pierre de Damien* oſe le dire ; croira-t-on que ces Hiſtoriens, dont un, l'Evêque *Ditmar*, étoit un fort home de bien, euſſent eu l'effron-

doutons pas qu'on n'eût ſouhaité que nous euſſions parlé plus haut, lorſqu'il s'eſt agi du Décret *pour l'Election de l'Empereur. Nous trouvons, dis-je, qu'il fut établi, ſoit par le Pape* Grégoire V, *ſoit par* Otton I, *ſoit enfin par ceux qui les premiers furent commis pour élire l'Empereur, que celui qui, déclaré* Céſar *en Allemagne, viendroit à Rome faire confirmer ſon élection, recevroit en chemin deux* Couronnes, *l'une* de paille *à Monza, l'autre* de fer *à Milan ; ce que nous voïons ſe pratiquer juſqu'à notre tems. Nous ne trouvons cependant pas que* Conrad, *lorſqu'il vint en Italie, ait été à Monza.*

Il ſuit de ce paſſage : 1°. que, du tems de l'Auteur, on ne croioit pas en Italie que *Charlemagne* & ſes ſucceſſeurs juſqu'à *Conrad I* ſe fuſſent fait couroner Rois d'Italie, ſoit à Monza, ſoit à Milan : 2°. que la fable de la *Couronne de paille* avoit cours longtems avant que *Sigonius* nous eût appris ce qu'il faloit entendre par ce nom. Enfin, par l'inexactitude de ce paſſage à l'égard des faits, on voit que ceux qui ne

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

de même du Père & de l'Aieul de cette Princeſſe. Cet Hiſtorien n'eſt pas toujours exact ; & paroît ſouvent très mal informé des faits antérieurs à ſon tems. C'eſt ainſi qu'il fait aſſiéger deux fois *Albert-Azzon* dans Canoſſa, par les Rois *Bérenger II* & *Adalbert* ; en quoi *Léon d'Oſtie* la copié : mais il eſt impoſſible d'accorder, avec la Chronologie & la ſuite des faits, ces deux Siéges, que l'on fait durer l'un & l'autre des années.

J'ai dit ailleurs que *Thédald* ne fut jamais *Duc & Marquis de Toſcane*. J'en done ici, pour ſurcroît de preuve, qu'il fut le premier des Princes d'Italie à ſe déclarer ouvertement pour le Roi *Henri I*, qu'il avoit, conjointement avec d'autres Princes & quelques Evêques, ſollicité de venir en Italie recevoir la Courone. Ce fut lorſque ce Roi venoit d'arriver dans le Trentin, que le Marquis *Boniface*, qui gouvernoit Mantoue pour ſon père *Thédald*, arbora les étendarts d'*Henri*, que *Thédald* alla trouver lui-même à Vérone, avant qu'il eût été ſolemnel-

êtoit alors en Italie ; & le retint quelque tems à ſa Cour. Pluſieurs *Lètres* de *Gerbert* montrent qu'il dona des leçons au jeune Empereur *Otton II* ; & l'on ne voit pas qu'il ait pu doner ces leçons dans un autre tems. L'Abbaïe de Bobbio, qu'il eut d'*Otton I*, en fut la récompenſe. Par une de ſes *Lètres*, écrite vers 970, il paroît qu'il y avoit quelque tems, qu'il poſſédoit cette Abbaïe.

A peine y fut-il réſident, qu'il ouvrit une Ecole de Belles-Lètres ; & ſa réputation attira des Etudians, non ſeulement de toute l'Italie : mais auſſi des Païs étrangers.

Il eut bientôt à ne pas s'applaudir de ſa fortune. Les grands Biens, que ſon Monaſtère avoit poſſedés, étoient réduits à ſi peu de choſe, qu'il reſtoit à peine de quoi faire ſubſiſter les Moines. Les Evêques & les Seigneurs voiſins s'étoient emparés d'une partie des Terres. Différens Abbés en avoient aliéné quelques-unes, & doné d'autres en Fief. Parmi les Uſurpateurs de ces Biens, celui dont *Gerbert* ſe plaint le plus, eſt *Pierre*, Evêque de Pavie, qui devint le Pape *Jean XIV*. D'ailleurs,

de nom. Il ſortit de Cordoue, ſe joignit au Gouverneur de Saragoſſe, & recommença la guerre. Elle fut d'abord malheureuſe pour *Ali*, qui fut entièrement défait. Mais, *Hairan* & le Gouverneur de Saragoſſe s'étant brouillés, *Ali* rétablit ſon armée ; & pourſuivit *Hairan*, qui, n'étant pas en état de lui réſiſter, le fit aſſaſſiner à Jaën, par ſes propres Domeſtiques.

ALCACIM, frère d'*Ali*, lui ſuccède auſſitôt après ſa mort en 1018. Il règne, en concurrence d'*Abderrame Almortada*, juſqu'en 1020, que les Cordouans proclament Roi *Hiaya*, fils d'*Ali*, en concurrence duquel *Alcacim* règne juſqu'en 1022, qu'il le dépoſsède. Il règne ſeul quelques mois, après leſquels il eſt chaſſé de Cordoue. *Hiaya* le combat enſuite, en 1023, près de Séville ; le fait priſonier ; & l'enferme dans un Chateau. L'on ignore ce qu'il devint depuis.

Hairan, en ſe révoltant contre *Ali*, projètoit de mètre ſur le Trône *Abderrame Almortada*, Prince *Ommiade*, qui vivoit à Jaën, ſans ambition, & qui n'accepta la Courone qu'avec peine. Il fut, auſſitôt

s'il en eût été Seigneur.

Peut-être, avant la Donation de *Pepin*, les Archevêques de Ravenne, par la libéralité des Empereurs, ou des Exarques, jouiſſoient-ils d'une grande partie des revenus de la Ville & de ſon Territoire : mais ils en jouiſſoient apparemment ſans *Titre*, je dis *de Propriété*, non *de Seigneurie* ; parceque, de tous les Souverains, *Pepin le Bref* fut le premier, qui dona des Seigneuries à l'Egliſe. Dans la Donation, que ce Roi fit de Ravenne, de l'Exarchat, & de la Pentapole à S. *Pierre*, on oublia de ſpécifier les revenus, dont les Archevêques avoient la jouiſſance dans Ravenne & dans ſon Diſtrict. Ils les perdirent donc alors. Dans la ſuite, pour s'en dédomager, ils tachèrent à différentes repriſes, de s'emparer de la Seigneurié de la Ville. C'eſt ce qui mit enfin les Papes dans la néceſſité de leur céder, par accommodement, la *moitié du Domaine utile de la Ville & du Territoire*, & la *moitié* (ſi ce n'eſt le tout) *du Comté de Decima*. Les Archevêques perdirent encore ce Domaine, lorſque les Rois d'Italie enlevèrent aux Papes ce que

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

leur Souverain, ils ſe préſentoient avec l'épée pendue au cou, come ſe déclarant par là dignes de perdre la tête; & que les Roturiers y venoient la corde au cou, pour marquer qu'ils méritoient d'être pendus. Mais, come on le voit ici, cet uſage étoit ſuſceptible de quelques différences.

Les Romains, outrés de colère de ce que l'Empereur ſervoit mal leur haine, en pardonant à ceux de Tivoli, lui ferment leurs portes; & tuent même quelques gens de ſa ſuite, qui ſe trouvoient dans la Ville. Il ſe préparoit à les en punir, lorſque la crainte leur faiſant ſentir l'énormité de leur faute, *ils demandent pardon*, dit le même TANGMAR, *renouvellent leur ſerment, & promètent d'être toujours fidéles à l'Empereur.*

Otton s'éloigne de Rome, & ſe retire au Château de Paterne dans le Duché de Spolète. Il y raſſemble ſes troupes & ſes Vaſſaux, ſe préparant ſans doute à quelque entrepriſe contre les Grecs. Des Hiſtoriens diſent que, bien qu'il affectât de faire paroître de la gaieté ſur ſon viſage, il étoit au fond très mélancolique; & ne ſongeoit qu'à faire ſervir à l'expiation de ſes péchés, les larmes, la prière

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

terie d'altérer la vérité des circonſtances de la mort de *Creſcentius*, quand le Public avoit de quoi les convaincre de menſonge? *Otton*, revenu des premiers égaremens de ſa jeuneſſe, ſe livra, les deux dernières années de ſa vie, à des pratiques d'humilité, de dévotion & de pénitence. Il ſe peut qu'il ſe conduiſît par les conſeils de l'Abbé *Romuald*, qui jouiſſoit, avec raiſon, d'une grande réputation de ſainteté. Je penſerois même aſſés volontiers, que l'uſage de ce Titre bizare de *Serviteur des Apôtres*, dont j'ai dit plus haut qu'*Otton* ornoit alors uniquement ſes *Diplômes*, étoit une eſpèce de pénitence impoſée par *Romuald* à cet Empereur. On y reconnoît l'eſprit d'un humble & pieux Solitaire: bon ſerviteur de la Cour de Rome, mais mal inſtruit de la vérité de l'Hiſtoire, & des bienſéances indiſpenſables du Rang Souverain.

Si l'on en croit, dit *Muratori*, T. VI, p. 10, *quelques Ecrivains Allemans*, Otton *mourut d'une fièvre maligne. Mais* Léon d'Oſtie, Landulf l'Ancien, Robert de Tuits, Rodolfe Glaber, connoîtroient que par le *Biondo* la partie de l'Hiſtoire d'Italie, qu'il avoit le premier entrepris de débrouiller, en auroient une connoiſſance bien imparfaite.

Au reſte, ce n'eſt point d'après *Bonincontro Morigia*, que *Sigonius* envoie *Conrad* ſe faire couronner une ſeconde fois à Monza. C'eſt d'après deux Hiſtoriens de Milan. *Galvano Fiamma*, dans ſa *Grande Chronique*, ajoute immédiatement à la ſuite de ce que j'ai rapporté plus haut: *L'Empereur dit alors:* Je veux être auſſi couronné à Monza. *L'Archevêque répondit:* Il ne le faut pas. *L'Empereur* dit: Si fait (Modo etiam); *& c'eſt depuis ce tems-là que cette Ville fut appellée*, Modoetia. *Lorſqu'il y eut reçu la Couronne, il retourna à Milan.* La *Fleur des Fleurs*, laquelle eſt à peu près du même tems que la *Chronique* de *Galvano Fiamma*, s'accorde avec *Bonincontro Morigia* ſur l'ordre des deux Couronemens de *Conrad*, en diſant: *Il fut d'abord conduit par* Aribert *à* Varentia, *Ville qui s'appelle aujourd'hui* Modoetia, *à cauſe du* Modo etiam (Si fait) *que dit l'Empereur. Il fut en-*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

lement élu. Ce ne fut qu'après le Couronement d'*Henri*, que la Toſcane le reconnut pour Roi ; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi *Théobald* eut été Gouverneur perpétuel & ſouverain de cette grande Province.

Son fils *Boniface* fut accuſé, come on le verra, d'envahir les Biens des Egliſes. Il paroît que *Théobald* n'étoit pas plus ſcrupuleux ſur cet article. *Il ſe tint cette année* (993), dit Muratori, T. V, p. 484, *un* Plaid *à Vérone par le Duc* Henri, *père du ſaint Empereur* Henri I, *lequel gouvernoit alors, outre le Duché de Bavière, celui de Carinthie, & la Marche de Vérone. Les Titres de ce Prince ſont rapportés peu correctement par* Ughelli (qui nous a doné ce *Plaid*, aux *Evêques de Véronc*). *Il y faut lire ainſi.* Domnus *Henricus*, Dux Bavariorum, ſeu Karentenenſium, atque iſtius Marchiæ Veronenſis. *Ce* Plaid *fut écrit*, L'An de l'Incarnation de Notre Seigneur *Jéſus-Chriſt* neuf cens nonante-trois, ... du mois de Novembre, Indiction ſeptième. (La date du jour s'eſt per-

PAPES.

les Moines de Bobbio ſe partagèrent en deux Factions. L'une reſta fidèlement attachée à ſon Abbé. L'autre lui cauſa toutes les peines, qu'elle put. Elle lui fit ſurtout un crime d'avoir chés lui quelques-uns de ſes parens, qui l'étoient venus trouver de France ; & l'accuſa d'avoir une Femme & des Enfans. C'étoit une inſigne calomnie. La régularité des mœurs de *Gerbert*, égala toujours ſon application à l'Etude.

Fatigué d'eſſuier des traverſes continuelles, & de travailler en vain à faire revenir les Biens de ſon Monaſtère, il le quita, pour ſe retirer en 973 à la Cour d'*Otton II*, auquel apparemment il continua de doner des leçons : mais il ne renonça point à ſon Abbaïe, qu'il conſerva juſqu'à ſon élévation ſur la Chaire de S. *Pierre*. Il y fit même des voïages de tems en tems ; & fut toujours en correſpondance avec les Moines de ſon Parti. Les autres ſe donèrent des Abbés ; & l'on comte trois Intrus, pendant que *Gerbert* fut poſſeſſeur de l'Abbaïe.

Dans un voïage qu'il avoit fait en France en 970, il s'étoit lié d'une amitié très étroite avec *Aldalbé-*

PRINCES contemporains.

après la mort d'*Ali*, proclamé Roi, pendant que l'autre Faction couronoit *Alcacim* à Cordoue.

Abderrame eut, come *Ali*, la fantaiſie d'être véritablement Roi. *Hairan* le trahit au ſiége de Grenade. D'accord avec les Aſſiégés, il ſe retira tout à coup ; & les Grenadins, aïant fait une ſortie ſur le champ, taillèrent en pièces les troupes d'*Abderrame*, qui fut tué.

ABDERRAME, ou ABDERRHAMAN IV, ſurnomé ALMORTADA,

proclamé Roi en 1018, règne en concurrence d'*Alcacim*, juſqu'en 1020, qu'il meurt.

HIAYA-BEN-ALI,

fils d'*Ali-Ben-Hamit*, élu Roi par les Cordouans en 1020, en concurrence de ſon oncle *Alcacim*, ceſſe de l'être en 1022.

Nous le verrons reparoître.

HISSEM III,

élu Roi par les Cordouans en 1022, ceſſe de l'être en 1024 ; & ſe maintient dans Séville juſqu'en 1028.

Sa confiance aveugle pour un Miniſtre, qui maltraitoit les Peuples, fut la cauſe de ſa

SAVANS & Illuſtres.

faiſoit l'objet de la Donation de *Pepin*. *Otton I*, come je l'ai dit en ſon lieu, reſtitua tout au Pape *Léon VIII* ; & cependant l'Exarchat, la Pentapole & Ravenne même, reſtèrent entre les mains de cet Empereur ; & paſſèrent à ſon fils *Otton II*, qui règnoit ſeul depuis plus de cinq ans, lorſque l'*Acte*, cité par le *Roſſi*, fut dreſſé le 2 d'Octobre 978 à Converſito ; car c'eſt une des trois *Chartes*, dont j'ai rapporté les Dates dans l'Article de *Benoît VII*.

Celle-ci nous apprend donc qu'alors *Honeſtus*, Archevêque de Ravenne, ne jouiſſoit point de la *moitié du Diſtrict de cette Ville*, ni de la *moitié du Comté de Decima*, laquelle étoit un don, que l'Evêque *Hubert* & *Lambert*, ſon frère, avoient fait à cet Archevêque ; & ſans doute il n'en jouiſſoit pas, à cauſe que le tout étoit entre les mains de l'Empereur, & que *Benoît VII*, alors Pape, réclamoit Ravenne & ſes dépendances. Il faut que ce *Comté de Decima*, qui ſe trouve nomé dans différens endroits, eût originairement fait partie du Territoire de Ravenne, & qu'un Ancêtre des Donateurs

EVENEMENS sous le Règne d'OTTON III.

EMPEREURS d'Occident. | *ROIS d'Italie.*

Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

& la pénitence. *Silveſtre II* ſe rend à Todi, pour y célèbrer avec lui les fêtes de Noël, pendant leſquelles il tient un Concile de pluſieurs Evêques d'Italie & de trois d'Allemagne, au ſujet d'une Affaire particulière entre *Willigis*, Archevêque de Maience, & *Berward*, Evêque d'Hildeſheim.

L'Empereur, qui précèdemment avoit en vain fait demander une Princeſſe de Conſtantinople en mariage, perſiſte dans le deſſein d'en avoir une; & cette année, il envoie Ambaſſadeur en cette Cour, *Arnulf II*, Archevêque de Milan, qui s'y rend avec le plus ſuperbe cortège; reçoit, des Empereurs Grecs, tous les honneurs poſſibles; & réuſſit dans ſa négociation: mais un évènement imprévu, come on le va voir, rendit ce ſuccès inutile.

Hugue, Duc & Marquis de Toſcane, de Spolète & de Camerino, Vicaire ou Lieutenant général de l'Empereur, & le plus puiſſant Prince d'Italie, meurt dans les derniers jours de Décembre; &, par ſa mort, la puiſſance Impériale & Roïale perd en Italie un de ſes plus fermes ſoûtiens.

1002.

DANS pluſieurs *Diplômes*, expédiés, les premiers jours de *& d'autres, s'accordent à lui faire perdre la vie par le poiſon que* Stéphanie, *veuve de* Creſcentius, *lui dona. Ces Auteurs cependant varient ſur la manière, & mêlent à leur récit beaucoup de contes du Peuple. Ce Prince avoit imprudemment pris cette Femme pour Concubine; ce qui la mit à portée de vanger plus aiſément la mort de ſon Mari. Qu'*Otton *l'eût épouſée, come quelques-uns l'aſſurent, & qu'il l'eût enſuite répudiée; ce ſont, à mon avis, des fables nées de l'imagination des bones gens. Le Concubinage même n'eſt peut-être auſſi qu'une fable. Il s'accorde mal avec la vie pénitente, qu'*Otton *menoit alors.*

VACANCE de L'EMPIRE, depuis le 23 de Janvier 1002, juſqu'au 24 de Février 1014.

HENRI I, dit LE BOITEUX, Duc de Bavière, fils & petitfils des Ducs *Henri le Jeune* & *Henri le Querèleur*, & arrière-petitfils d'*Henri l'Oiſeleur*, Roi de Germanie, eſt élu, par la Diète de *ſuite couroné dans S.* Ambroiſe *à Milan, Roi de toute l'Italie, de la Normandie & de la Saxe.*

Cette *Chronique* n'eſt pas la ſeule, qui qualifie *Rois de Normandie*, *Conrad* & d'autres Rois d'Italie: mais juſqu'a préſent je n'ai rien rencontré qui m'apprît ce que ces Auteurs entendent par *Normandie*.

On ſent bien que ce que l'on vient de voir de l'origine du nom Latin de Monza, n'eſt qu'un mauvais conte. Ce nom eſt beaucoup plus ancien que ce tems-là.

L'érudition, que je viens d'étaler, & que je dois à *Puricelli*, p. 350-5 des *Monum. de la Baſil. Ambroſ.* ſert au moins à montrer où *Sigonius* a pris ce qu'il a dit des deux Couronemens de *Conrad*, come Roi d'Italie. Pour un fait de cette nature, les autorités, ſur leſquelles il s'eſt fondé, ne ſont point à rejéter, lorſqu'on ne trouve rien qui les rende ſuſpectes à cet égard.

Je conclus donc que nous ſomes ſuffiſamment inſtruits du tems & des lieux où *Conrad* reçut la Couronne du Roïaume d'Italie.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

---

due). *L'Evêque de Vérone* Ocbert (*ou pluſtôt* Otbert) *réclamoit pour ſon Egliſe des Biens, qu'il diſoit uſurpés*, à *Theodaldo* olim Marchione (par feu *Thédald*, Marquis), *c'eſt à dire par l'Aieul de la Comteſſe* Mathilde, *lequel, en cette année, étoit plein de vie ; & je ne ſais pas coment eet* olim (feu) *ſe trouve-là, ſi ce n'eſt point par inattention de la part d'*Ughelli. *Le Marquis* Thédald *n'aiant point comparu ; la poſſeſſion des Biens fut adjugée à l'Evêque. On apprend de ce* Plaid, *par qui la Marche de Vérone étoit alors gouvernée.*

Dans ces tems-là, dit le même *Annaliſte*, ſous l'An 1001, T. VI, p. 4, *la Terre noble de Carpi dépendoit du Comté de Modène ; &*, L'An ſixième de l'Empire du Seigneur *Otton* troiſième, la veille des Calendes d'Octobre (*le 30 de Septembre*) Indiction quinzième (en 1001), *le Marquis* Thédald.... *y tint un* Plaid, *où* Berthe, *Abbeſſe de Ste* Julie de Breſcia, *comparut en perſone, & fit juger en ſa faveur un Procès au ſujet de quelques morceaux*

ron, Archevêque de Rheims. Après avoir reſté quelque tems à la Cour d'*Otton II*, il vint, en 974, ſe fixer auprès d'*Adalbéron*, qui le fit ſon Secrétaire, & le mit à la tête de l'Ecole de ſa Cathédrale. Elle devint, par ſon moien, la plus célèbre Ecole qu'il y eut eu juſqu'alors en France. Le concours des Etudians y fut prodigieux ; & *Gerbert* eut la gloire de comter dans leur nombre le Prince *Robert*, fils d'*Hugue Capet*.

La France lui dut la renaiſſance du goût des bones Etudes : mais il ne ſe contenta pas de procurer leur avancement par ſes Leçons, & par les Ouvrages qu'il publioit de tems en tems. Il s'empreſſa toujours, par ſes *Lètres*, de communiquer ſes connoiſſances & ſes découvertes à ceux qui ſe livroient à l'Etude en France & dans les autres païs de l'Europe. Il s'étoit fait, à grands frais, une riche Bibliothèque des meilleurs Livres en tout genre, anciens & modernes ; & ſe plaiſoit à les multiplier par les Copies, qu'il en faiſoit faire, & par celles qu'il permètoit que l'on en prît.

Mais ſon Ecole, ſon Cabinet, &

ruine. Les Cordouans ſe révoltèrent, & poignardèrent le Miniſtre. *Hiſſem* fut trop heureux de pouvoir s'enfuir.

MAHOMET IV, mis par les Cordouans à la place d'*Hiſſem III*, en 1024, meurt en 1025.

Il ſortit de Cordoue pour aller viſiter ſes frontières de ſes Etats, emportant avec lui d'immenſes richeſſes. Elles tentèrent ſes Domeſtiques, qui l'empoiſonèrent.

ABDERRAME, *ou* *ABDERRHAMAN V*, *dit* *ABDÉLIABAR*, élu pour ſucceſſeur de *Mahomet IV*, en 1025, meurt la même année.

On eut deſſein d'abord de faire Roi, *Sulciman Almortada* : mais, come ſon élection pouvoit avoir des inconvéniens, toutes les voix ſe réunirent en faveur d'*Abdéliabar*, à condition qu'il ne témoigneroit aucun reſſentiment à ceux qui s'étoient déclarés pour *Sulciman*. Il en dona ſolemnellement une parole, qu'il ne tint pas. Un de ſes premiers actes d'autorité fut de faire arrêter les principaux Partiſans de

en eût uſurpé la moitié. Sans cela, je ne vois pas pourquoi ces deux Frères Donateurs, aiant transporté leurs Droits à l'Archevêque, ſe ſeroient engagés, ſi, par évènement ils n'en jouiſſoit pas dans ſix mois, de lui céder d'autres Biens en la place. Quant à ces Archiprêtres, qui s'obligent avec l'Evêque *Hubert* ; ce ne peut être qu'à cauſe que, par uſurpation, ils poſsèdoient quelques parties des revenus de Ravenne, qui devoient appartenir à ce Prélat.

Je pourois pouſſer plus loin mes conjectures : mais il ſeroit poſſible qu'elles ne fiſſent pas voir plus clair dans ce qui n'eſt obſcur pour nous, que parceque le *Roſſi* n'a pu nous en apprendre que ce qu'il ſavoit lui-même.

Au reſte, j'ai cru devoir en parler ici, parceque c'eſt une ſorte de preuve que, le 2 d'Octobre 978, l'Egliſe de Rome ne jouiſſoit pas de Ravenne, ni par conſéquent du reſte de ce qu'elle avoit acquis par la Donation de *Pepin*.

GODEFROI, étoit, en 981, Evêque de Luni, dont le Siége fut transféré depuis à Sarzane. On ignore

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

cette année, au Château de Paterne, *Otton* ne prend que la qualité ſingulière de *Serviteur des Apôtres*. C'eſt ce qui mérite d'autant plus d'attention, que dans la ſuite, la Cour de Rome, abuſant de ce qu'un eſprit de pénitence & d'humilité faiſoit faire à ce jeune Prince, prétendit que c'étoit, de ſa part, un aveu formel que le titre d'*Empereur* ne lui donoit point d'autre qualité que celle de *Défenſeur*, ou d'*Avoué de l'Egliſe de Rome*; prétention de mauvaiſe foi, que les circonſtances mirent en état de faire valoir de la manière, qu'on le verra.

La ſanté d'*Otton* étoit languiſſante depuis pluſieurs mois; & ce jeune Prince meurt le 23 de Janvier. Ses Miniſtres cachent ſa mort, juſqu'à ce qu'ils aient raſſemblé les Troupes, diſperſées dans les Châteaux voiſins. On ſe met enſuite en marche, pour porter ſon corps à Aix-la-Chapelle, où lui-même avoit marqué ſa ſépulture. La nouvelle de ſa mort eſt à peine répandue, que les Italiens prènent les armes. Durant ſept jours, que la petite Armée des Allemans eſt à ſe rendre du Château de Paterne à Vérone, elle eſt continuellement harcelée par les Italiens. Elle a même à ſoûtenir trois combats: mais elle a toujours l'avantage. Ce fait n'eſt rapporté, que par des Hiſtoriens Allemans, qui ne font pas plus de grace aux Italiens, que les Hiſtoriens Italiens n'en font aux Allemans.

Les Evêques, les Princes & les autres Seigneurs d'Italie, dégoutés de la Domination Allemande, s'aſſemblent à Pavie, dans la réſolution de mètre ſur le Trône un Prince Italien; & leur choix tombe ſur *Ardoin*, Marquis d'Ivrée, qu'ils font couroner à Pavie le 15 de Février. Ce Prince avoit beaucoup de courage & d'adreſſe: mais ſa hauteur &

Maience, en Juin 1002, pour remplacer ſon couſin *Otton III*, au Trône de Germanie. Il eſt ſolemnellement élu Roi d'Italie, le 14 de Mai 1004; eſt couroné Empereur à Rome par le Pape *Benoît VIII*, le Dimanche 14 de Février 1014; & meurt, à l'age de 52 ans, le 13 de Juillet 1024, en odeur de ſainteté.

Il eut pour femme *Cunégonde*, fille de *Sigefred*, ou *Sigefroi*, Comte de Luxembourg. Lorſqu'il reçut la Courone Impériale, il la fit couroner Impératrice; & *lorſqu'il mourut*, dit *Muratori*, T. VI, p. 76, *il la remit à ſes Parens, ainſi que la Renomée le publia, telle qu'il l'avoit reçue, c'eſt à dire Vierge. Cette Princeſſe eut de très grandes vertus; & ne mérita pas moins que ſon Mari, de groſſir le Catalogue des Saints. Pour augmenter ſa gloire, & pour montrer que les plus gens de bien ſont expoſés à d'étranges diſgraces; on ne doit pas taire qu'elle fut accuſée d'être infidèle à l'Empereur ſon époux. Elle offrit de prouver ſon innocence, en ſubiſſant l'Epreuve du feu, la-*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

de terre. Ce Plaid eſt imprimé dans la *Diſſertat.* 8 des *Antiquit. d'Ital.*

Thédald eſt le premier Fondateur du Monaſtère de S. *Benoît* entre le Po & la petite rivière de Larione, lequel, à cauſe de ſa ſituation, fut dans la ſuite, par corruption, appellé *de Polirone*, qui ſe dit en Latin, *de Padolarione. Muratori*, T. VI, p. 19, ne ſauroit aſſurer ſi ce Monaſtère étoit anciennement du Comté de Mantoue ou de celui de Reggio. Depuis pluſieurs ſiècles il eſt dans le Territoire de Mantoue, come il a toujours été dans le Diocèſe. Lorſque les bâtimens en furent très avancés, *Thédald* y mit des Moines qu'il tira de Clugni. Puis, en 1007, il acheva de les doter par deux riches Donations. L'une eſt du mois d'Avril: mais dans ſa Date on ne voit point l'année du Règne d'*Henri I.* Ce peut être un oubli du premier Copiſte. L'*Acte* de l'autre Donation, laquelle eſt la plus conſidérable, imprimé par le P. *Bacchini*, dans l'*Appendice* de l'*Hiſtoire du Monaſtère de Polirone*, fut fait dans le Château de Canoſſa.

PAPES.

le Secrétariat de l'Archevêque de Rheims ne l'occupoient pas ſi fort, qu'il n'eût en même tems grande part aux Affaires de l'Egliſe & de l'Etat. Ses *Lettres* le font voir en relation avec la pluſpart des Prélats & des Grands Seigneurs de France & de Germanie; & même avec les Têtes Couronées. Il y montre ſon attachement inviolable aux intérêts des *Ottons*, ſes bienfaiteurs. Il ſe déclare partout contre les entrepriſes d'*Henri le Jeune*, Duc de Bavière; & quelquefois même contre *Lothaire* & *Louis V*, Rois de France, ſes Souverains. C'étoit porter peut-être la reconnoiſſance un peu trop loin.

Adalbéron mourut le 23 de Janvier 988, après avoir, à pluſieurs repriſes, effaïé d'élever *Gerbert* à l'Epiſcopat, & n'avoir pu réuſſir, quoiqu'il eût intereſſé pour lui l'Impératrice *Théophanie*, mère d'*Otton III*, & Régente durant la Minorité de ce Prince. Cet Archevêque, prêt à mourir, recommanda *Gerbert* à ſon Clergé, parceque ſon deſſein étoit de l'avoir pour ſucceſſeur: mais, aux menées qui ſe faiſoient, il prévit lui-même que ſes

PRINCES contemporains.

ſon compétiteur. Les Cordouans indignés prirent les armes, forcèrent les priſons, mirent les Priſoniers en liberté, coururent du même pas à l'Alcaçar, ou Palais du Roi, trouvèrent *Abdéliabar* couché dans le four des bains, & le maſſacrèrent.

HIAYA-BEN-ALI, rétabli.

Les Cordouans le rappellent, en 1025, de ſa retraite de Malaga, pour le remètre ſur le Trône, après la mort d'*Abdéliabar*. Il meurt aſſaſſiné l'année ſuivante.

Il entreprit la guerre contre *Hiſſem III*, qui ſe maintenoit toujours à Séville; & laiſſa dans Cordoue quelques Régimens Africains. Les Citoïens, las de ces Etrangers, qui, depuis quelques années, prétendoient faire & défaire les Rois à leur gré, demanderent du ſecours au Gouverneur de Grenade. Ce Gouverneur, & ceux de Valence & d'Orihuéla ſe joignirent aux Citoïens armés de Cordoue; &, tous enſemble, ils attaquèrent les Africains, dont ils tuèrent plus de mille, & chaſſèrent les autres.

On ſe ſouleva, quelques jours après, à Malaga, lorſqu'*Hiaya* ſe diſ-

SAVANS & Illuſtres.

le tems de ſa mort: mais il vivoit encore en 998. *Gui*, que l'on croit communément ſon ſucceſſeur, ne commence à paroître dans les *Chartes* qu'en 1026; ce qui done lieu de préſumer qu'entre les deux il y eut un Evêque, dont le nom s'eſt perdu.

Godefroi fit de grands biens à ſon Egliſe, pour laquelle il obtint de nouveaux Privilèges d'*Otton II*, par un *Diplôme* doné le 8 de Juillet 981 à Campo-Vico.

Si l'on en croit *Ughelli*, cet Evêque étoit fils du Marquis *Atton*, c'eſt à dire *Albert-Azzon*, Seigneur de Canoſſa. Cet Auteur confond *Godefroi*, Evêque de Luni, avec *Godefroi*, Evêque de Breſcia, dont il eſt parlé plus haut, lequel mourut en 976, & qu'il a dit lui-même être fils d'*Albert-Azzon*. Il eſt vrai que, dans l'Article de celui dont il s'agit à préſent, il dit que, ſuivant quelques Auteurs, *Godefroi* fut transferé de Luni à Breſcia: mais, ſuivant lui-même, cette Tranſlation eſt néceſſairement poſtérieure à l'année 986; &, de ſon propre aveu, *Godefroi*, Evêque de Breſcia, fils d'*Albert-Azzon*, ceſſa de vivre en 976. *Godefroi*,

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

ſa dureté furent cauſe que beaucoup de Princes ſe dégoutèrent bientôt de lui.

L'Election du Roi de Germanie ne ſe fait pas auſſi facilement. Les Brigues des Concurrens la rendoient très difficile à faire. *Henri le Boiteux*, Duc de Bavière, petitfils du Duc *Henri le Querèleur*, père de l'Empereur *Otton I*, s'y croïoit un droit héréditaire; & s'étoit, pour cette raiſon, emparé de la Courone, du Sceptre, de l'Epée, de la Lance & des autres Ornemens Roïaux. Déſeſpérant de pouvoir réuſſir à monter ſur le trône, il forme le deſſein d'en écarter ſes rivaux. *Otton*, père du Pape *Gregoire V*, étoit alors, come on l'a vu plus haut, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone. Il étoit fils de *Conrad le Sage*, Duc de Franconie, & de *Liutgarde*, fille du même *Otton I.* Son extrême ſageſſe & ſa rare probité, jointes à l'avantage d'être petitfils d'un Empereur, le faiſoient jouir, tant au deça qu'au delà des Monts, d'un crédit d'autant plus grand & plus ſur, qu'il étoit fondé ſur l'eſtime générale. Voilà l'Home qu'*Henri* ſe propoſe d'oppoſer à ſes Rivaux. Il envoie en Italie lui faire offre de briguer pour lui la Courone. *Otton* refuſe par modeſtie d'y conſentir; & va promtement en Allemagne pour aſſiſter à la Diète, où ſes ſoins contribuent beaucoup à faire élire *Henri*, qui, dès qu'il a reçu la Courone, le fait repartir pour l'Italie, avec un petit Corps d'Armée. *Ardoin*, bien ſervi par les eſpions, qu'il avoit de toutes parts, eſt informé, non ſeulement que ce Prince venoit en Italie: mais encore que dès qu'il y ſeroit, le Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, & le Marquis *Thédald* (1), aieul de la célèbre Comteſſe *Mathilde*, le devoient joindre avec

(1) *Adelbold* l'appelle *Thiébold*; & *Ditmar*, copié par l'*Annaliſte Saxon*, le nome *Théodulf*.

quelle étoit en uſage dans ces ſiècles d'ignorance; & marcha, pieds nus, ſans en recevoir aucun mal, ſur douze ſocs ardens. Mais aucun témoignage contemporain ne nous rend inconteſtablement aſſurés, ou de cet évènement, ou de la Virginité de Cunégonde. *Cette Princeſſe a bien pu, ſans ces deux faits, être d'une rare ſainteté. Les* Vies des Saints, *écrites long-tems après leur mort, ſont ſujètes à manquer d'exactitude en plus d'une manière, parceque la Renomée, qui groſſit toujours les objets, à meſure qu'elle s'éloigne du tems, ajoute ſouvent des menſonges à la vérité.* Le Pape *Innocent III*, qui, 168 ans après le décès de cette Impératrice, morte en 1033, c'eſt-à-dire en 1201, la canoniſa, ne laiſſe pas de dire affirmativement dans ſa *Bulle*, que *Cunégonde* étoit morte Vierge.

C'eſt d'après le P. *Pagi* & *Muratori*, que je fixe le couronement d'*Henri I*, come Empereur, au 14 de Février. *Ditmar* & l'*Annaliſte Saxon* diſent que cette Cérémonie ſe fit le *Dimanche VI des Calendes de Mars* (24 de Fé-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Sa Date, qui porte: *Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An de ſon Règne, Dieu aidant, ici en Italie, quatrième, au mois de Juin, Indiction V*, montre que l'époque de ſon règne étoit, en Italie, différente de ce qu'elle étoit en Germanie; & qu'on la comtoit depuis l'Election furtive de 1003.

Tous les Hiſtoriens de *Mathilde*, & beaucoup d'autres Ecrivains, diſent que *Théald* mourut en 1007. *Muratori*, qui n'en eſt pas d'accord, dit, ſous l'année 1012, T. VI, p. 39: *Entre les Documens, rendus publics par le P.* Bacchini *dans* l'Hiſtoire du Monaſtère de Polirone, *eſt une Donation faite à ce même Monaſtère par le Marquis* Boniface. *En voici les caractères chronologiques.* Henri, par la grace de Dieu, Roi. L'An neuvième, Dieu aidant, de ſon Règne en Italie, le 8 des Calendes d'Août (25 *de Juillet*) Indiction X, *c'eſt à dire en la préſente année* 1012. *Le Donateur s'y qualifie de cette manière.* Au nom de Dieu, je *Boniface* Marquis, fils du Seigneur *Théald* auſſi Marquis, ai

PAPES.

intentions ne ſeroient pas ſuivies; &, come *Gerbert* méditoit alors de ſe retirer à la Cour d'*Otton*, ou de retourner en Eſpagne, il l'exhorta de ne point quiter Rheims, qu'il n'eût examiné le caractère & la conduite de celui qui lui ſuccèderoit. *Gerbert* ſuivit ce conſeil. *Arnoul*, fils naturel du Roi *Lothaire*, dans un age où les Canons ne permètoient pas qu'il fût fait Evêque, dut l'Archevêché de Rheims à l'argent, qui fut répandu pour lui. *Gerbert* ſut bientôt gagner la confiance du jeune Prélat, qui l'avoit empêché d'être Archevêque. Il continua ſous lui les fonctions de Secrétaire & d'Ecolâtre.

Hugue Capet étoit depuis peu devenu Roi de France, au préjudice de *Charle*, frère de *Lothaire*. *Arnoul* lui prêta ſerment de fidélité: mais il ne laiſſa pas de favoriſer les tentatives de *Charle*, ſon oncle, pour recouvrer la Courone; & même, en 989, il lui livra la Ville de Rheims. Sa trahiſon fut découverte, & l'on ſoupçona que ce fut par le moien de *Gerbert*: mais on n'en a point de preuves; & lui-même a toujours

PRINCES contemporains.

poſoit à marcher contre *Hiſſem*. Un Traître lui coupa la tête, qu'il fit porter à *Hiſſem*, pour ſe reconcilier avec lui.

HISSEM IV, élu par les Cordouans en 1026, à la place d'*Hiaya*, ceſſe en 1027 d'être Roi.

Sa chute eut pour cauſe la cruauté de ſon premier Miniſtre, que les Cordouans tuèrent. *Hiſſem IV* alla s'enfermer dans un Chateau ſur le haut de la Sierra Morena: mais, averti qu'on l'y venoit aſſiéger, il s'enfuit à Saragoſſe. *Sulciman-Aben-Hut*, Seigneur, ou Roi de cette Ville, le reçut très bien; & lui dona pour retraite un Chateau, dans lequel il paſſa le reſte de ſa vie.

JALMAR-ABEN-MAHOMET, dernier Roi de Cordoue, uſurpe la Courone, en 1027, après une courte anarchie. La durée de ſon règne n'eſt pas connue.

Le Roïaume de Cordoue fut entièrement demembré. Dès 1014, Saragoſſe n'en faiſoit plus partie. Il s'éleva de nouveaux Souverains à Tolède, à Séville, à Valence, & dans d'autres endroits. Les Gouverneurs, un peu puiſſans,

SAVANS & Illuſtres.

Evêque de Luni, peut avoir eu pour père un Marquis *Atton* ou *Azzon*, que nous ne connoiſſons plus: mais qui n'eſt pas, come *Ughelli* le veut, *Albert-Azzon*, biſaieul de la Comteſſe *Mathilde*, lequel fut certainement le père de *Godefroi*, Evêque de Breſcia.

Cet Auteur ſe trompe encore, en parlant d'une querèle de l'Evêque de Luni avec le Marquis *Otbert Malaſpina*, dont il dit que les Ancêtres, leſquels poſſèdoient de très grands Biens dans la Lunigiane, avoient conſidérablement enrichi l'Egliſe de Luni. Les Marquis *Malaſpina* n'étoient pas encore connus en Italie. Le Marquis *Otbert*, dont il eſt ici queſtion, n'eſt autre qu'*Otbert II*, deuxième fils du Marquis *Otbert I*, par lequel on a vu commencer la *Maiſon d'Eſte*.

Il s'agiſſoit de quatre Pièves, ou Paroiſſes, dont *Otbert II* ſe prétendoit Seigneur, & que *Godefroi* revendiquoit pour ſon Egliſe. Les Droits des deux Parties aiant été ſuffiſamment examinés; le Marquis dona, le 26 de Juillet 998, un *Acte*, ſigné de lui-même & de quatre Témoins, par lequel il s'engagea,

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

leurs troupes. Il marche donc en hâte avec toutes ſes forces vers les gorges des Alpes, que les Troupes de l'Evêque de Vérone gardoient. Il les en chaſſe, & s'en empare. Il s'avance enſuite juſqu'à Trente, croiant que les Allemans pouroient être arrivés par-là. Ne les y trouvant pas, il retourne avec la même promtitude dans les plaines de Vérone. Come il célèbroit la fête de Noël dans un Château, des Députés du Duc *Otton* viènent de ſa part le prier de lui laiſſer libres les paſſages de l'Adige. *Ardoin* les retient, en leur promètant de leur rendre réponſe le lendemain matin. Il emploie enſuite la nuit à raſſembler ſes troupes; & dès la pointe du jour, il marche, en ordre de bataille, aux Ennemis. L'Action eſt chaude, & fait couler de part & d'autre beaucoup de ſang. Les Allemans enfin ſont mis en déroute, & pourſuivis. La fuite n'en ſauve qu'un très petit nombre.

Les Saraſins de Sicile aſſiègent Bari depuis le 2 de Mai juſqu'au 18 d'Octobre; & vraiſemblablement ils auroient pris cette Ville, ſi *Pierre Orſeolo II*, Doge de Veniſe, ne l'eût pas ſecourue. Il y conduiſit lui-même une Armée navale, entra dans le Port & ravitailla la Place. Il en ſortit enſuite avec le Catapan *Gregoire*, qui l'avoit défendue juſqu'alors; batit les Saraſins, & les força de lever le ſiége.

1003.

Les Saraſins font, au mois de Mars, le ſiége de Monteſcaglioſo, qu'ils ſont obligés de lever.

Silveſtre II, ce Pape qui, ſeul dans le Xe ſiècle, fit honeur à la Chaire de S. *Pierre*, & de qui les Italiens ne ſe réſolvent qu'à regret de dire du bien, meurt le 11 de Mai. *Jean*

vrier): mais en 1014 ce jour n'étoit point un *Dimanche*. Le P. *Pagi* prétend, avec raiſon, qu'il y a dans le texte de ces Ecrivains, apparemment par la faute des Copiſtes, un Chifre d'omis; & qu'il y faut lire, le *XVI des Calendes de Mars* (14 de Février), qui fut véritablement un Dimanche. Ce qui rend cette correction ſure & même néceſſaire; c'eſt que l'uſage étoit de choiſir, autant qu'il étoit poſſible, pour le Couronement des Empereurs, un jour de grande Fête; &, quand on ne pouvoit pas attendre un pareil jour, de faire la Cérémonie un Dimanche. Je dois en avoir fait la remarque en plus d'un endroit.

Ditmar & ſon Copiſte diſent encore qu'en cette occaſion, *Henri* fut, dans ſa marche, *entouré de douze Sénateurs, ſix aiant la barbe raſée & ſix la portant longue; leſquels, tenant des bâtons à la main, marchoient tous d'un air miſtérieux.* Cette circonſtance de la Cérémonie n'eſt rapportée que par ces deux Ecrivains, & ne ſe trouve dite du Sacre d'aucun autre Empereur. Il ne me ſemble pas

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

fait profeſſion de vivre, par ma Nation, ſuivant la Loi des Lombards. *Des Modernes, entre autres* Sigonius & Fiorentini, *croient que le Marquis* Thedald *avoit ceſſé de vivre en* 1007 : *mais pour moi, come on ne trouve rien ici, qui diſe que* Thedald *fût mort, c'eſt à dire come on n'y voit point le* quondam (ou l'*olim*, feu), *parole conſacrée à cet effet ; & come cette Formule de Qualités eſt la même que celle d'une autre Donation, faite par le même Marquis* Boniface *en* 1004 ; *je ſuſpens mon jugement.* Il eſt parlé de cette autre Donation aux *Rois d'Italie*, Art. *Henri I.*

Voila ſur quoi, parceque, depuis le 25 de Juillet 1012, on ne trouve, dans aucun *Acte*, rien qui puiſſe faire ſoupçoner *Théodald* encore en vie, j'ai dit que ce Prince étoit mort vraiſemblablement vers la fin de 1012.

Il fut enterré, près de ſon Père, à S. *Apollonius* de Canoſſa.

Donizon dit de lui, « Qu'il fit » pluſieurs guerres, » & qu'il ſe ren» dit célèbre par » ſes grands ex» ploits » ; mais il

PAPES.

proteſté qu'il n'avoit point à ſe reprocher le malheur d'*Arnoul.*

Hugue demanda juſtice au Pape *Jean XV* de la trahiſon de cet Archevêque ; &, 18 mois s'étant écoulés, ſans que *Jean* ſe fût mis en devoir de le ſatisfaire, ce Prince fit aſſembler, le 1 de Mai 991, dans le Monaſtère de S. *Bâle*, à quelques lieues de Rheims, le Concile de cette Métropole & des Egliſes voiſines. *Seguin*, Archevêque de Sens, en fut le Préſident ; & *Gerbert* en rédigea les Actes. *Arnoul*, interrogé dans ce Concile, avoua ſon crime, dont on avoit d'ailleurs des preuves ſuffiſantes. Il fut dégradé du Sacerdoce ; dona ſa démiſſion ; & conſentit que l'on ſacrât un autre Archevêque. Le choix du Clergé de Rheims & du Concile tomba ſur *Gerbert*, qui différa quelque tems d'accepter.

Helgaud, Moine de Fleuri, qui vivoit à peu près dans ce tems-là, dit, « Que *Ger*» *bert*, gouverna » ſon Diocèſe avec » éclat (*ſplendi*» *de*) » ; & des Fragmens d'*Actes* d'un Concile Provincial, qu'il tint, font voir qu'il avoit deſſein de rétablir la Diſcipline.

Malgré les ſoins

PRINCES contemporains.

eurent la hardieſſe de ſe rendre indépendans. Cordoue vraiſemblablement devint ſujète de Tolède.

Je n'entrerai point dans le détail de toutes ces nouvelles Souverainetés. Il ſeroit difficile d'en doner des Succeſſions exactes. Je ne parlerai que de celles qui ſe ſont le plus diſtinguées.

SEIGNEURS, ou ROIS de Saragoſſe.

MUNDIR, Gouverneur de Saragoſſe, ſe rend indépendant en 1014 ; & règne juſqu'à ſa mort en 1023.

Lorſque *Suleiman* eut fait la conquête de Cordoue ſur *Hiſſem II* ; *Mundir* & d'autres Gouverneurs, peu ſatisfaits de *Suleiman*, dont ils avoient pris le Parti, ne lui voulurent plus obéir ; & s'aſſurèrent l'Indépendance, a la faveur des troubles. *Mundir* fut, le premier, affermir ſa puiſſance de manière à la tranſmètre à ſon Fils.

Il fit dans la Catalogne des courſes, qui lui réuſſirent d'abord. En 1018, *Ermeſinde*, Régente pendant la minorité de *Bérenger I*, ſon fils, Comte de Barcelo-

SAVANS & Illuſtres.

tant pour lui que pour ſes héritiers, envers *Godefroi* & ſes ſucceſſeurs, à n'exercer, ni réclamer aucune eſpèce de droit ſur les quatre *Prêves* en queſtion, qu'il reconnut être du Domaine de l'Egliſe de Luni. Dans cet *Acte*, il ſe qualifie, *Otbert, Marquis, fils de feu Otbert, auſſi Marquis*, & fait profeſſion de vivre par ſa Nation, ſuivant la Loi des Lombards.

Cet *Acte* ſe trouve dans *Ughelli*. Depuis lui, *Muratori* l'a fait réimprimer plus correct dans ſes *Antiquit. d'Eſte*, Ch. 15 : mais, ſe fiant trop à ſa mémoire, il en rend un mauvais comte dans ſes *Annales d'Ital.* T. V, p. 513. Il en parle là come d'un Bail Féodal, à quoi cet *Acte* ne reſſemble en rien.

Il fut fait l'*An III de l'Empire d'Otton III* : mais non dans l'*Indiction XIII*, come dit *Ughelli*. L'*Indiction XI* couroit depuis le 1 de Septembre 997, & devoit finir le 31 d'Août 998.

JEAN, fait Evêque de Belluno par acclamation de tout le Peuple, vers 959, vivoit en 998.

Il obtint d'*Otton le Grand* à Montefeltro devant la porte de

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN, Roi d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

XVII, qui lui ſuccède, aiant à peine ſiégé ſix mois, eſt remplacé par *Jean XVIII.*

Les Princes d'Italie *portoient les armes pour* ARDOIN, dit *Arnulf*, Hiſtorien Milanois; &, *guidés par leur avarice, ils favoriſoient* HENRI. Les principaux Partiſans de ce dernier étoient, le Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne; les Evêques, *Jean* de Modène, *Teuzon* de Vérone, & *Léon* de Verceil; le Marquis *Thédald*, nomé ci-deſſus, & ſon fils le Marquis *Boniface*. Ils n'avoient point doné leur conſentement à l'élection d'*Ardoin*; & même quelques-uns d'eux avoient propoſé, dans la Diète, d'élire *Henri*. Le Député du Marquis *Thédald* vers ce Prince fut un certain *Tadon*, qui, pour ne pas tomber entre les mains d'*Ardoin*, fit le voïage à pied par des routes détournées. *Henri*, pour l'en récompenſer, lui dona, dans la ſuite, la Seigneurie de l'Iſle & de tout le Lac de Garde; & fit ſes deux Fils, l'un Evêque, l'autre Comte de Vérone. Les Evêques, *Gui Curtius* de Pavie, par lequel *Ardoin* avoit été couroné, *Sigefred* de Plaiſance, *Landulf Adalbéron* de Breſcia, *Pierre* de Come, *Oldéric* de Crémone, peu ſatisfaits du nouveau Roi, preſſoient, par des Lètres ou par des Députés, *Henri* de venir recevoir la Courone d'Italie. *Arnulf II*, Archevêque de Milan, revenu de l'Ambaſſade de Conſtantinople depuis la mort d'*Otton* & l'élection d'*Ardoin*, trouvoit mauvais qu'on ſe fût hâté ſi fort d'élire & de couroner un Roi, parcequ'étant le premier des Princes de Lombardie, il devoit, durant l'Interrègne, préſider à la Diète; & parceque c'étoit d'ailleurs aux Archevêques de Milan, qu'il appartenoit de couroner le Roi d'Italie. A l'arrivée de ce Prélat, *Ardoin* s'étoit empreſſé d'aller à ſa rencontre, & n'avoit rien oublié pour qu'il ſoit poſſible de pénètrer le miſtère, qu'elle cachoit.

Le même *Ditmar* dit: *Au mois de Février, le Roi* Henri *fut reçu dans Rome avec un honeur ineffable par le Pape* Benoit, *qui pourlors jouiſſoit d'une autorité bien plus grande que tous ſes prédéceſſeurs.* Sur quoi *Muratori* dit, p. 45: *A mon avis, cet Hiſtorien veut faire entendre que précédemment les Romains avoient, durant un grand nombre d'années, extrémement reſtraint l'Autorité Temporelle des Papes dans Rome: mais qu'auſſitôt que le Pape* Benoit, *après avoir eu recours au Roi* Henri, *fût rentré dans cette Ville, la crainte, que les Gens puiſſans eurent de ce Roi, les fit plier devant le Pape, enſorte qu'il exerça l'Autorité Temporelle avec plus de pouvoir, que beaucoup de ſes prédéceſſeurs. Peut être auſſi les Ottons, & principalement, come je le ſoupçone, le troiſième, avoient-ils conſidérablement diminué le Domaine temporel des Papes; & Benoit VIII, l'aiant recouvré, ſe trouvoit-il plus puiſſant que ceux qui*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

n'entre là-dessus dans aucun détail; & l'Histoire ne nous en apprend rien.

Wille, ou *Guille*, sa femme, que le P. *Pagi* fait, sans aucun fondement, sœur d'*Hugue*, Marquis & Duc de Toscane, ne nous est guère connue que par quelques *Chartes*, & par ce peu de mots, qu'en dit le même *Donizon*. Guille, *appellée* Duchesse, *fut la femme de* Thédald. *Sa piété la fit également chérir des Grands & des Petits.* Elle fit son Mari père de trois Fils, qui furent le Marquis *Boniface*, *Thédald*, Evêque d'Arezzo, & le Comte *Conrad*, de qui je parle à l'année 1022.

V. *Digress. sur la Noblesse*, pp. 733 & 766.

BONIFACE,

qu'on trouve associé dès 1004 aux Dignités de *Comte* & de *Marquis* de son père *Thédald*, gouvernoit dès lors Mantoue. Il succède à tous les Etats de son Père en 1012; & devient *Duc & Marquis de Toscane*, pour le plutôt en 1027. Il meurt le 7 de Mai 1052.

Je ferai son Article dans l'*Epoque* suivante, aux

PAPES.

que lui coûtoient l'Episcopat & la Charge d'Archichancelier, il continua de doner des Leçons dans sa Cathédrale: mais il ne posséda pas longtems ses nouvelles Dignités.

Les Partisans du Prince *Charle* & d'*Arnoul* attaquèrent sa réputation, en faisant revivre les accusations calomnieuses des Moines discoles de Bobbio. Le Pape *Jean XV*, en 993, cassa le Décret de la Déposition d'*Arnoul*, & déclara nulle l'ordination de *Gerbert*. Il interdit même tous les Evêques du Concile de S. *Bâle*, qui s'embarassèrent assés peu d'une Procédure informe. Ils avoient jugé suivant les Canons. *Hugue*, de son côté, défendit l'exécution du *Décret* du Pape. Il envoïa même à Rome en solliciter la révocation; & prier *Jean XV* de se mètre en état de rendre justice aux François, qui, dans toute cette Affaire, n'avoient rien fait contre les Droits du S. Siége. Cette démarche rallentit l'ardeur du Pape, qui, voïant le peu de cas que l'on avoit fait de son Interdit, étoit trop prudent pour vouloir tout de suite pousser à bout des Têtes Françoises. *Gerbert* jouit donc de son Siége jusqu'en 995.

PRINCES contemporains.

ne, demanda du secours à son gendre *Richard II*, Duc de Normandie, qui, passant en Catalogne avec une Flote considérable, ravagea tout le Territoire de Saragosse; & força *Mundir*, pour obtenir la paix, à se rendre tributaire du Comte de Barcelone.

HIAYA ALMONDAFER,

fils de *Mundir*, lui succède en 1023. On le détrône en 1025.

SULCIMAN-ABEN-HUT,

lequel avoit été Général des Troupes sous *Mundir*, usurpe en 1025 la Souveraineté de Saragosse sur *Hiaya Almondafer*. On ignore combien de tems il jouit de son usurpation. On ne lui trouve de successeur qu'en 1073.

Le Gouverneur d'Huesca, celui de Tudèle, & celui de Lérida, qui dépendoient du Gouvernement de Saragosse, refusèrent de reconnoître *Sulciman* pour Souverain, & s'érigèrent en Souverains chés eux.

ROIS de Valence.

MUZÉIT,

après avoir, en 1026, aidé les Cordouans à se défaire de ces Troupes A-

SAVANS & Illustres.

Saint-Léon, le 10 de Septembre 963, un *Diplôme*, qui lui donoit en propre, avec toute Seigneurie, plusieurs Terres du Domaine Roïal d'Italie, situées dans le Diocèse de Céneda, pour appartenir, après sa mort, à l'Eglise de S. *Martin*, Cathédrale de son Diocèse.

En 967, il fut présent au Concile de Ravenne, présidé par le Pape *Jean XIII.*

Le 4 de Juillet 971, *Rodald*, Patriarche d'Aquilée, & Commissaire Impérial, tint, au Faubourg de Vérone, dans le Monastère de Ste *Marie ad Organum*, un *Plaid*, dont les principaux Assesseurs furent *Gandulf*, Comte de Vérone; le Marquis *Otbert I*, ou *II*; *Hugue*, apparemment fils d'*Otbert II*; *Ragimbald*, Comte de Tréviſe; *Milon*, Evêque de Vérone; *Gaustin*, Evêque de Padoue; *Arimand*, ou *Anlmand*, Evêque de Tréviſe; *Jean*, Evêque de Belluno; *Rodolfe*, Evêque de Vicence.

On a pu remarquer, dans cette énumération, que les Comtes & les Marquis sont només avant les Evêques. On trouve la même chose dans beaucoup de *Chartes*. Les Comtes & les Marquis y sont només, &

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le mètre dans ſes intérêts. *Arnulf* ne s'étoit point laiſſé pénètrer; &, ſans trop paroître, il fut l'ame de tous les mouvemens, qui ſe firent en faveur d'*Henri*. Des *Diplômes* de ce Prince, expédiés, cette année, en Allemagne en faveur de quelques Egliſes d'Italie, donent lieu de croire que ſes Partiſans l'avoient ſecrètement élu Roi.

1004.

HENRI vient en Italie au printems. Il tente d'abord de penètrer par le Trentin: mais tous les paſſages de l'Adige étoient fortifiés, & trop bien gardés pour être emportés de force. Il tourne du côté de la Carinthie; &, le 19 d'Avril, il force ſur la Brente un paſſage, que l'on ne gardoit pas avec autant d'exactitude. *Ardoin* s'avance à Vérone, pour le combatre: mais, *victime de la perfidie des Princes*, dit l'Hiſtorien *ARNULF*, *il eſt abandoné de la plus grande partie de ſes Troupes; &, ſe retirant à regret, il laiſſe entrer HENRI dans le Roiaume.* Vérone ouvre ſes portes à ce Prince. *Thédald* & ſes autres Partiſans viènent le trouver dans cette Ville. Il marche enſuite à Bergame, où l'Archevêque de Milan va lui prêter ſerment de fidélité. Les différens Princes & les Evêques, raſſemblés auprès de lui, le conduiſent à Pavie; où, le Dimanche 14 de Mai, d'un commun conſentement, ils l'éliſent ſolemnellement Roi d'Italie; &, le lendemain, l'Archevêque *Arnulf* le courone. Mais, le ſoir même de cette Cérémonie, à l'inſtigation ſans doute de quelques Agens cachés d'*Ardoin*, les Allemans & les Citoïens de Pavie, également échaufés de vin, prènent querèle & courent aux armes. Les premiers, accablés de pierres, de tuiles & de tout ce qu'on leur jetoit du haut des Maiſons, mètent

l'avoient précèdé. Ces deux raiſons purent contribuer également à rendre *Benoît VIII* & ſes ſucceſſeurs plus puiſſans, que les autres Papes ne l'avoient été ſous les derniers Empereurs François. Mais il ne me paroît pas vrai, que les *Ottons* euſſent rien ôté du Domaine des Papes, ſur lequel les Rois d'Italie, ſucceſſeurs de l'Empereur *Bérenger*, avoient fait beaucoup d'uſurpations. *Otton I* promit de les rendre; & n'en rendit qu'une partie, apparemment parceque les circonſtances des tems ne lui permirent pas de faire mieux; peut-être auſſi parceque les entrepriſes du Pape *Jean XII* lui firent juger qu'il étoit contre la ſaine Politique de laiſſer les Papes devenir trop puiſſans. Cette Politique avoit été celle de *Charlemagne*, que nous avons vu ſans ceſſe doner, & retenir. D'ailleurs, come, dès avant *Otton I*, on avoit interpolé les Donations de *Louis le Débonaire*, & de *Charle le Chauve*; il étoit neceſſaire de diſcuter les prétentions de la Cour de Rome, pour ne rendre que ce qui ſe trouveroit appartenir légitime-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Ducs & Marquis de Toſcane.

MARQUIS

d'Orta, de Gêne, & de Milan, *deſquels ſont iſſues* LES MAISONS DE BRUNSWICK & D'ESTE.

OTBERT, OBERT, OBBERT, ODEBERT, HOLBERT HAUTBERT, AUTBERT, OTPERT, ou *OPERT I,* dit *OBIZON,*

fils d'*Adalbert*, Marquis d'Orta, contribue à rappeller en Italie *Otton I*, lequel en effet y revient en 961, & le crée *Comte du Sacré Palais* en 962. *Otbert* (c'eſt ainſi qu'il ſignoit ordinairement) occupe ce Poſte juſqu'à ſa mort, arrivée entre 972 & 975.

Dans la nouvelle *Introduction à l'Hiſtoire, &c. de l'Univers*, on lit, au commencement de l'Article du *Duché de Modène*, T. II, p. 442: *La* Maiſon d'Eſte *poſſéda longtems les Duchés de Fer-*

PAPES.

Alors, le premier feu des François aïant eu le tems de s'amortir, *Jean* envoia Légat en France *Léon*, Abbé de S. *Boniface* de Rome. *Léon* s'aſſocia quatre Prélats, étrangers au Roïaume de France, *Liutulf*, Archevêque de Trèves, & les Evêques, *Aimon* de Verdun, *Notger* de Liége, & *Sigefroi* de Munſter. Ils s'aſſemblèrent, le 28 de Juin, à Mouzon, avec quelques Abbés; & l'on dona le nom de Concile à ce qui, dans le vrai, n'étoit, de la part du Pape, qu'une Commiſſion peu régulière, & manifeſtement contraire aux Libertés de l'Egliſe Gallicane. *Gerbert* ſe rendit à cette aſſemblée, qu'il avoit droit de récuſer; & prononça devant elle un *Diſcours apologétique*, dont il remit une Copie au Légat. Nous l'avons à la ſuite du Concile de Rheims de 991. Il eut auſſi, dans l'Aſſemblée, une diſpute avec le Légat, au ſujet de ſon Ordination & du *Décret* de *Jean XV*. Il étoit trop bien inſtruit, pour qu'un Moine Romain fût en état de lui tenir tête. Les préjugés du Légat, puiſés dans les *fauſſes Décrétales*, ne lui fourniſſoient pas de quoi répon-

PRINCES contemporains.

fricaines dont ils étoient mécontens, ne voulut reconnoître aucun de ceux qui ſe diſputoient la Couronne; & ſe rendit Souverain dans ſon Gouvernement de Valence. On ne ſait pas combien il ſurvécut à ſon uſurpation; & l'on n'a point les noms de ſes ſucceſſeurs juſqu'en 1085.

ROIS

de Séville.

IDRIS-ABEN-ALI,

frère du Roi de Cordoue *Hiaya-Ben-Ali*, ſe fait proclamer Roi à Malaga, peu de jours après qu'en 1026, on eût élu Roi *Hiſſem IV* à Cordoue. Il meurt en 1028.

Aben-Hus, Gouverneur de Grenade, reconnut *Idris* pour ſon Souverain; & lui prêta quelques Troupes. *Idris* le déclara ſon Général, & fit la guerre à *Hiſſem IV*.

Après avoir rangé ſous ſon obéiſſance les petites Places du Territoire de Séville, il aſſiégea cette Ville, qui fut défendue par *Hiſſem*, & la prit.

Enfin, s'étant emparé d'Almérie, il ſe vit maître d'un Etat compoſé de Séville, d'Almérie, de Grenade, de toute la Côte d'Andalou-

SAVANS & Illuſtres.

ſouſcrivent avant les Evêques; & la raiſon en eſt ſans doute, que, l'Egliſe étant dans l'Etat, & non l'Etat dans l'Egliſe, on croïoit que, quand il s'agiſſoit d'exercer l'autorité du Souverain, les Gouverneurs des Provinces & des Villes devoient, come étant ſes Repréſentans, avoir le pas ſur les Evêques.

Le *Plaid*, dont il s'agit, eſt un Jugement par défaut contre les Prêtres de l'Egliſe des Saints *Fauſtin* & *Jovite*. On leur avoit conteſté des Biens, dont ils jouiſſoient, à titre, diſoient-ils, de Donataires d'un Home, mort alors. Deux Couſins de cet Home avoient réclamé ces Biens, come partie de ſa ſucceſſion. L'Avocat des Prêtres avoit oppoſé la Donation, qu'il avoit offert de produire; & l'on avoit accepté ſon offre dans une Audiance. La Donation avoit en effet été produite dans une autre; & les Héritiers l'avoient arguée de faux. On leur avoit demandé s'ils vouloient, par un combat, ſoutenir la fauſſeté de l'*Acte*. Ils y avoient conſenti tous deux; mais un ſeul s'étoit chargé de combatre. L'Avocat des Prêtres s'étoit chargé, de leur part, de ſoûtenir pour eux la

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

le feu dans différens quartiers; & l'incendie s'accroît tellement, que le Palais & preſque toute la Ville en ſont conſumés. Ce que les flames épargnent eſt ſaccagé par les Allemans. *Henri* cependant, qui s'étoit retiré dans le Monaſtère de S. *Pierre* au Ciel d'or, fait ceſſer le tumulte: mais trop tard; & l'Hiſtorien *Arnulf* dit: *Henri, parceque Pavie n'avoit pas exécuté ſes ordres, à ſon gré, réduiſit, par un ſeul incendie, toute cette Ville en cendres* (1). Après ce funeſte effet de ſa colère, qui le devoit rendre odieux à tous les Lombards, il ne devoit pas s'arrêter longtems dans le Territoire de Pavie. On trouve en effet qu'il reçut à Portolongo les Députés de pluſieurs Villes & Châteaux. Il paroît cependant, par la date d'un *Diplôme*, qu'il étoit encore à Pavie, le 25 de Mai. Croira-t-on qu'il ait pu jouir, 9 à 10 jours, du triſte ſpectacle d'une Ville réduite

(1) Ce ne peut être que d'après des Hiſtoriens modernes Allemans, toujours peu dignes de foi quand il s'agit de l'Italie, & de quelque choſe qui ne tourne pas à la gloire de leur Nation, que, dans la *Nouvelle Introduction à l'Hiſtoire, &c, de l'Univers*, T. V, p. 216, on déguiſe ainſi l'évènement, que je viens de rapporter. *Les Partiſans d'*Ardoin *ſoûlevèrent le Peuple; & l'Empereur* Henri *étoit en danger de perdre la vie, ſans le prompt ſecours qu'il reçut de ſes Troupes, qui étoient campées hors de la Ville. Les Allemans étoient ſi furieux, qu'ils auroient mis tout à feu & à ſang, ſi l'Empereur ne les eût arrêtés. La facilité avec laquelle* Henri *pardona aux Rebelles, fit une telle impreſſion ſur l'eſprit des Lombards & des Romains, qu'ils ſe ſoûmirent à ce Prince.* En faiſant à l'Auteur de très ſincères remercimens pour l'honneur qu'il m'a fait de me citer quelque part avec éloge; je le prie de ne pas trouver mauvais que j'oſe lui dire, que ce peu de lignes contient preſque autant de fauſſetés, que de mots. Il poura s'en convaincre, en liſant ici la ſuite des faits dans le Texte & dans les *Colones des Empereurs* & des *Rois d'Italie*, aux Articles *Henri I.* En tout cas, il ne faloit parler dans cet endroit que des Lombards. Les Romains ne prirent aucune part à tout ce qui ſe fit alors dans le Roïaume d'Italie. Ils n'avoient encore rien de commun avec *Henri*, qui ne commença d'avoir quelque pouvoir ſur eux, qu'après qu'il eut reçu la Couronne Impériale, le 14 de Février 1014.

ment à l'Egliſe Romaine. *Otton I* reſtitua ce qui lui parut évidemment être le Domaine de S. *Pierre*; & fit ſagement de s'établir lui-même Séqueſtre pour le reſte, juſqu'à ce qu'il ſe fût éclairci. Ce que je dis-là ne peut pas avoir lieu pour Ravenne & l'Exarchat, dont les Papes n'ont jamais joui ſous les Empereurs de la *Maiſon de Saxe*, quoiqu'*Otton I* en eût fait à *Jean XIII* une reſtitution ſolemnelle. J'ai deja dit à l'Article de cet Empereur pourquoi, malgré ſa reſtitution, il reſta maître de cette portion des Etats de l'Egliſe. Qu'il me ſoit permis, en me répétant en partie, de dire ici que le voiſinage des Grecs & des Sarafins dut obliger les deux premiers *Ottons*, à ſe charger eux-même de la défenſe de ces Provinces. La même raiſon les fit reſter entre les mains de leurs ſucceſſeurs; dont les Officiers, qui les gardoient avec des Troupes, n'eurent pas de peine, à s'y mètre, au nom de leurs Maîtres, en poſſeſſion de toute l'autorité. Pour *Otton III*, il eſt ſi faux, qu'il ait diminué le Domaine de l'Egliſe plus que ſon Pè

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

rare & de Modène. Thibaut d'Eſte, *fils* d'Aſon I, *fut gratifié du titre de Marquis par l'Empereur* Otton I. *L'an* 970, *ſon Fils augmenta les biens paternels, de Mantoue, Vérone, Lucque, Plaiſance & Parme. Sa Fille unique, l'illuſtre* Mathilde d'Eſte, *héritière d'un ſi beau païs, y ajouta encore Piſe, Spolète, Ancone & la Toſcane. Ainſi elle ſe vit en poſſeſſion d'une grande partie de l'Italie. Elle fut d'abord mariée à* Godefroi le Boſſu, *Duc de Flandre, enſuite à* Aſon d'Eſte, *ſon couſin, dont elle ſe fit ſéparer. Elle épouſa en troiſièmes Noces* Guelfe V, *Duc de Bavière, qu'elle quita encore.* Cet *Aſon I*, que l'on fait père de *Thibaut d'Eſte*, eſt *Albert-Azon*, Seigneur de Canoſſa, lequel n'étoit point de la *Maiſon d'Eſte.* Son Fils ne s'appelloit point *Thibault*, qui ſeroit *Théobald*, ou *Thébald*: mais *Théodald, Theudald*, ou *Thédald.* Ce *Thédald* ne fut point fait *Marquis* par *Otton I.* Il hérita ce titre de ſon Père, qui l'avoit reçu de cet Empereur. Le Fils de *Thédald*, qui fut le *Marquis Bo-*

PAPES.

dre aux Principes vrais, ſur leſquels le Savant Archevêque raiſonoit. *Gerbert* avoit fait une *Relation* de cette Diſpute: mais elle n'eſt pas parvenue juſqu'à nous.

La connoiſſance des Principes, qu'il ſuivoit, ſe peut tirer de ſa *Lètre* à *Seguin*, Archevêque de Sens. Il y prouve que ce Prélat ne doit pas ſe ſoûmètre à l'Interdit prononcé par *Jean XV.* Après avoir poſé, « Que » le Jugement rendu par le Concile de S. *Bâle*, » eſt canonique, » & que par conſéquent on doit » le regarder comme le Jugement » de Dieu même: » il ſoûtient que » l'on ne doit » point obéir, par » préférence, à celui du Pape ». C'eſt ce qu'il établit ſur ce qu'on lit dans les *Actes des Apôtres*, « Qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux Homes »; ſur d'autres paſſages de l'*Ecriture Sainte*, & ſur quelques Maximes des Papes S. *Léon* & S. *Grégoire le Grand.* Il montre enſuite, « Que l'Egliſe a » pour Loix communes l'*Evangile*; les *Ecrits* » *des Apôtres* & » *des Prophètes*; » les *Canons*, dictés par le S. *Eſprit* aux différens » *Conciles*, & conſacrés par l'ob-

PRINCES contemporains.

ſie, & de la partie de l'Oueſt du Portugal & de l'Algarve.

ROIS de Tolède.

ADEFER

ALMAMON, *ou* *ALI-MAYMON*,

ſe fait proclamer Roi de Tolède en 1027; & meurt en 1052, ou 1054.

Il profita des troubles, come les autres, pour ſe rendre indépendant.

Il fit, en divers tems, des courſes dans les Etats de Léon. En 1048, *Ferdinand I* alla, par repréſailles, ravager le Roiaume de Tolède; & fit le Siége d'Alcala, qui, bien que ce fût une Place très forte, ne pouvoit pas réſiſter longtems à des forces très ſupérieures à celles du Roi de Tolède. *Adéfer*, hors d'état de ſecourir cette Ville, demanda la paix, & ſe fit tributaire du Roi de *Léon.*

COMTES de Barcelone.

SÉNIOFRED, depuis 928, meurt en 967, ſans poſtérité.

BOREL, fils de *Sunier*, Comte d'Urgel, ſuccède à *Séniо-*

SAVANS & Illuſtres.

vérité de l'*Acte*, ſuivant ce que le *Capitulaire* d'*Otton I* preſcrivoit. Dans la troiſième Audiance, l'Héritier, qui s'étoit offert, pour combatre, ſe préſente, & dit: *Me voici prêt, avec les Evangiles, le Bouclier, & le Bâton, de combatre pour prouver que l'Acte eſt faux.* L'Avocat des Prêtres ne ſe préſentant point, on done acte à l'Héritier de ſa comparution.

On voit par les paroles de cet Héritier, rapportées ci-deſſus, que, depuis la deſtruction du Roiaume des Lombards, leurs Loix touchant les *Duels Judiciaires* s'étoient adoucies; & que l'on avoit adopté, dans le Roiaume d'Italie, la diſpoſition du *Code* de *Gondebaud*, Roi des Bourguignons, lequel ne permètoit d'armes pour ces ſortes de Combats, que le Bâton & le Bouclier.

Plus fait au mêtier de la Guerre, qu'aux fonctions de l'Etat Eccléſiaſtique, dit *Ughelli*, Jean *porta ſes armes chés tous ſes voiſins, & ſoûmit preſque toute la Province. Ses exploits lui meritèrent le titre honorable de Comte de Belluno. Sa Ville étoit alors toute ouverte. Il l'entoura de murailles; & la mit*,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. *Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.*

en cendres par ſes ordres, ou du moins par ſa négligence. Si la *Charte* n'eſt pas fauſſe, le Copiſte doit avoir mis, par inadvertance: *Fait à Pavie*, au lieu de l'endroit nomé dans l'Original. On voit enſuite *Henri* s'avancer de Portolongo vers la Toſcane, qui n'avoit point alors de Duc. Les Seigneurs & les Députés des Villes de cette Province, viènent à ſa rencontre; & lui prêtent ſerment. Au lieu de continuer ſa marche vers Rome, come ſon intérêt le demandoit, il ſe hâte de repaſſer les Alpes. Il étoit à Strasbourg le 24 de Juin. Son retour en Allemagne, où l'on ne voit pas que rien de plus preſſé que l'érection de Bamberg en Evêché le rappellât, ne dut être ſi promt, que parceque les Peuples de Lombardie murmuroient hautement de la brutale cruauté des Allemans, & du déſaſtre de l'anciène Capitale du Roïaume, & qu'il craignit qu'ils ne ſe révoltâſſent. Il n'eut pas, en effet, repris le chemin des Montagnes, qu'*Ardoin* fut rappellé par les Pavéſans, & recouvra pluſieurs Places dans la Lombardie.

Rome ſouffre beaucoup de la Peſte, qui ſe répand ſucceſſivement, cette année & les deux ſuivantes, dans l'Italie & dans tous les païs de l'Europe.

Jean Petrella, Duc d'Amalfi, meurt; & ſon fils *Sergius V*, qu'il avoit déclaré ſon collègue, le remplace.

Les anciènes *Annales de Piſe* parlent d'une victoire remportée, cette année, près d'Aqualonga, par les Piſans ſur les Lucquois. D'autres *Annales* de la même Ville placent ce fait en 1002; & diſent, ſous la préſente année: *Les Lucquois viènent juſqu'à Pappiana, renforcés d'une grande Armée de Lombards; & les Piſans les mètent en fuite, & les pourſuivent juſqu'à Ripaſratta.* Si l'un & l'autre fait eſt

& que ſon Aieul n'avoient fait, que nous le verrons, au contraire, l'augmenter, en conſidération du Pape *Silveſtre II.* Enfin il eſt conſtant que les Papes obtinrent, de la piété trop foible d'*Henri I*, beaucoup de choſes, ou come préſent, ou come reſtitution: mais ce ne fut qu'après que ce Prince eût reçu la Courone Impériale. Ce n'étoit donc pas ce qui, lorſqu'il vint à Rome ſe faire couroner, y rendoit *Benoît VIII* plus puiſſant, que ſes prédéceſſeurs. Il le fut uniquement parceque la crainte que les Factions de Rome, deſtituées pour lors de Chefs auſſi hardis que l'avoit été *Creſcentius*, eurent de la puiſſance du Roi de Germanie & d'Italie, les obligea de céder aux circonſtances. Nous verrons, dans la ſuite, des Papes, avec un Domaine & des forces plus conſidérables, que *Benoît VIII* n'en eût jamais, être encore moins maîtres dans Rome, que beaucoup des prédéceſſeurs de ce Pape ne l'avoient été.

C'eſt au règne d'*Henri I*, ou come Roi d'Italie, ou come Empereur, que remon-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

niface, n'ajouta point Mantoue aux *biens paternels*; puiſque ſon Père étoit Comte de Mantoue, & que lui-même en avoit fait les fonctions au nom de ſon Père, encore vivant. *Boniface* d'ailleurs ne poſsèda jamais la Marche de Véróne. *Mathilde*, ſurnomée d'*Eſte* mal à propos puiſqu'elle n'étoit point de cette Maiſon, n'ajouta point Piſe & la Toſcane à ce que ſon Père le *Marquis Boniface* avoit poſsédé. *Boniface* mourut Duc & Marquis de Toſcane; & ſa fille lui ſuccèda. *Mathilde* enfin n'eut que deux Maris; 1°. *Godefroi le Boſſu*, Duc de Lorraine; & non de Flandre; 2°. *Welf V*, Duc de Bavière. Son prétendu ſecond mariage avec *Azzon d'Eſte*, ſon couſin, eſt une erreur puiſée dans une *Lètre* de *Grégoire VII*, qu'on ne s'eſt pas doné la peine de lire entière.

Ces inexactitudes, miſes dans un Livre élémentaire, m'engagent à m'étendre, ſur les commencemens de la *Maiſon d'Eſte*, beaucoup plus que je ne l'aurois fait.

Le Sillingard: [dans ſon *Catalo-*

» ſervation conſ-
» tante de toute
» l'Egliſe; enfin
» les *Détrets des*
» *Papes*, quand ils
» ſont conformes
» aux *Canons* ». Il en conclut, « Que
» l'on doit juger,
» ſuivant toute la
» rigueur de ces
» Loix, ceux qui
» s'en éloignent
» par mépris: mais
» que ceux qui les
» obſervent, doi-
» vent continuer
» de remplir tran-
» quillement leur
» devoir ». De ces Principes & de ces Conſéquences, il tire cette autre Conſéquence éloignée, « Que les
» Evêques, loin
» d'être obligés de
» ſe ſoûmètre à
» l'Interdit, pro-
» noncé par *Jean*
» *XV*, ſe ren-
» droient coupa-
» bles en y défé-
» rant ». Il rend comte, par une autre *Lètre*, à *Wildebold*, Evêque de Strasbourg, de toute l'Hiſtoire de ſon Ordination; & diſcute là, dans la plus grande exactitude, le Fait & le Droit. Il y parle en ſavant Canoniſte; & déduit des grands Principes, qui ſont ceux de l'Egliſe Gallicane, des Conſéquences, qu'il eſt difficile de refuſer d'admètre. Ce qui devoit ſurtout embaraſſer les Ultramontains de ſon tems, c'eſt qu'à l'exemple du célèbre *Hincmar*, l'un de ſes prédéceſſeurs, il ne flé-

fred, ſon couſin germain, en 967; & meurt en Octobre 993.

Il ne fut pas pluſtôt Comte de Barcelone, qu'il médita de ſe rendre indépendant. C'eſt dans cette vue, qu'en 968, il fit, avec *Haiton*, Evêque de Vich, ou d'Auſone, un voïage à Rome, où *Gerbert*, depuis Pape *Silveſtre II*, les accompagna. Le prétexte fut de viſiter les tombeaux des Apôtres; & le motif fut tout différent. *Borel* regardoit come un obſtacle à l'exécution de ſon projet, de ce que les Evêques de ſes Etats dépendoient de la Métropole de Narbone, ce qui les mètoit dans une ſorte de dépendance particulière de la Cour de France. Ces Evêques n'étoient ſoûmis à la Métropole de Narbone, que par hazard. Ils avoient auparavant été Suffragans de celle de Terragone: mais cette Ville, tombée au pouvoir des Maures, avoit ceſſé d'avoir des Evêques. Celui de Narbone, come le Métropolitain le plus à portée, avoit pris ſoin de ſacrer les Evêques de Catalogne; & les avoit par là rendus ſes Suffragans. Juſqu'à ce que Terragone, rentrée ſous la puiſſance

par des Fortifications convenables, à l'abri de toute inſulte. On dit auſſi qu'il s'aquita très bien des devoirs de l'Epiſcopat.

C'étoit ſurtout aux Vénitiens que cet Evêque en vouloit. On verra, ſous l'année 993, coment il en agiſſoit à leur égard, & de quelle manière le Doge *Pierre Orſéolo II* ſut en tirer vangeance.

LÉON II ou NÉON, dit HERMUT, ou NÉOMUT, ou LÉON-MUTE

paſſe, en 999, de l'Abbaïe de Nonantola à l'Archevêché de Ravenne, pour ſuccèder à *Gerbert*, devenu Pape *Silveſtre II*. Il abdique en 1001, à cauſe de l'affoiblissement de ſa ſanté, qui le rendoit incapable de gouverner ſon Diocèſe; & meurt en 1005.

Ughelli rapporte de cet Archevêque une longue *Lètre*, adreſſée à des Hermites, & tirée d'un Manuſcrit de l'Abbaïe de Nonantola. Cette Lètre ne fait pas moins d'honeur aux lumières, qu'à la piété de *Léon*.

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident.
Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

vrai, car ces *Annales* n'ont que peu d'autorité; c'eſt le premier exemple, d'une Guerre entre deux Villes du Roïaume d'Italie.

On dit auſſi que, vers ce tems, Piſe, Gène & Florence commencèrent à ſe gouverner par elles-même; & que les deux premières, à l'exemple de Veniſe, couvrirent la mer de leurs vaiſſeaux, non ſeulement pour augmenter leur commerce, mais auſſi pour faire la guerre. Il paroît uniquement certain, que le commerce des Piſans & des Génois étoit alors conſidérablement accru: mais ni les uns, ni les autres ne ſongeoient encore à ſe faire valoir par une Marine militaire. Ils n'avoient point encore ſecoué le joug des Comtes & des Marquis. Pour les Florentins, ils commencèrent beaucoup plus tard à faire quelque figure.

1005.

Si les *Annales de Piſe* en doivent être crues, les Saraſins prènent Piſe cette année. Voici coment le *Tronci* l'un des Hiſtoriens de cette Ville embellit ce fait. Les Piſans paſſent avec leur Armée navale en Calabre, pour faire la guerre aux Saraſins. Ils les trouvent enfermés dans Reggio, qu'ils aſſiégent. Ils livrent un violent aſſaut à la Place, s'en rendent maîtres, maſſacrent tous ces Infidèles, & mètent à ſac leurs Maiſons. Cependant *Muget*, Roi Saraſin, maître de l'Ile de Sardaigne, informé que Piſe étoit dépourvue de défenſeurs, parcequ'ils étoient en courſe, vient avec une groſſe Armée, prend la Ville, la ſaccage, & brûle cette partie, qui fut nomée depuis *Chinſica*, à cauſe d'une Femme, appellée *Chinſica Giſmonai*, qui, s'étant la première apperçue du danger auquel la Ville étoit expoſée, courut, en criant, au Palais des Recteurs de la République, & fit ſoner la Cloche. A ce ſon, les

te l'origine de l'*Indépendance*, où nous verrons arriver les Seigneurs Vaſſaux, & les Villes dépendantes du Roïaume d'Italie. Les uns & les autres vont commencer, dans cette *Epoque*, à faire, pour leur propre intérêt, la guerre par eux-même, ſans attendre, ni même demander, la permiſſion du Souverain.

Wippon, *Herman Contract*, & d'autres Ecrivains anciens placent, au 13 de Juillet 1024, la mort d'*Henri*, qui fut enterré dans l'Egliſe de Bamberg, qu'il avoit fait bâtir. Il fut canoniſé par *Eugène III*, en 1152; & ſa fête, que les Calendriers François marquent le 15 de Juillet, ſe célèbre en Italie & dans d'autres païs, le 14, qui fut probablement le jour de ſa ſépulture.

Ce fut un Prince très brave & très religieux: mais, à l'exemple des trois autres Empereurs de ſa Maiſon, une piété trop peu prévoiante lui fit accorder aux Gens d'Egliſe un degré de puiſſance, qui fut enſuite très funeſte à la Germanie.

Relativement à la Courone de Germanie, les Hiſto-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

gue des Evêques de Modène), *a fait*, dit *Muratori*, T. V, p. 376, *imprimer un* Diplôme, *lequel ſe trouve auſſi dans* Ughelli. *Les caractères chronologiques de ce Document ſont ainſi :* Donè le dixième des Calendes de Février (*le 23 de Janvier*), l'An de l'Incarnation du Seigneur DCCCCL, & le premier du Règne des très pieux Rois *Bérenger* & *Adalbert*, Indiction neuvième. *L'Indiction IXe, qui couroit en Janvier de cette année, écrite ici toute au long, fait connoître qu'il s'agit de l'an 951 ; & que l'on s'eſt ſervi de l'Année Florentine & Vénitiène, qui ne devoit finir qu'au 25 de Mars de notre Année vulgaire. Il eſt dit dans ce* Diplôme *que* par l'intervention & à la prière du Marquis *Odebert* & du Comte *Magnifred*, Bérenger & Adalbert *donent quatre Châteaux à* Gui, *Evêque de Modène, lequel avoit contribué beaucoup à l'élevation de* Bérenger. *L'Original de ce* Diplome *exiſtoit, du tems de* Sillingardi, *dans les riches Archives du Chapitre de Modène : mais il eſt à préſent égaré &*

PAPES.

chiſſoit point le genou devant l'Idole des *fauſſes Décrétales*. Il l'attaque même de front, dans cette *Lètre à Wildebold.*

Léon, dans la Diſpute qu'il eut avec *Gerbert*, ne devoit donc avoir rien à lui répondre. Auſſi ne ſe hazarda-t-il pas de prononcer un Jugement. Il ſe contenta, de l'avis des autres Commiſſaires, d'indiquer un Concile pour le 1 de Juin ſuivant. Le *Continuateur d'Aimoin* & *Hugue de Flavigni* diſent, « Que » ce Concile ſe tint » au jour marqué ; » que l'on y dépo» ſa *Gerbert* ; & » que l'on y réta» blit *Arnoul* ». Il eſt cependant certain, qu'*Hugue Capet* ne permit point l'aſſemblée de ce Concile ; & que *Gerbert* ne fut dépoſé qu'après la mort de ce Prince, arrivée pour le pluſtôt, le 29 d'Août 996.

Avant que la Commiſſion de Mouzon ſe ſéparât, quelques Prélats, députés par *Léon*, exhortèrent l'Archevêque de Rheims à garder l'Interdit juſqu'au prochain Concile. Il avoit prouvé que cet Interdit étoit nul ; & refuſa de faire ce qu'on lui demandoit. Enfin, cèdant aux inſtances réitérées de l'Archevêque de Trèves, il conſentit

PRINCES contemporains.

des Chrétiens, eût un Evêque, *Borel* ſouhaitoit d'avoir un Métropolitain dans ſes Etats ; & l'Evêque *Haiton* eut été bien aiſe de l'être. Ce fut apparemment *Gerbert*, qui négocia cette affaire avec les Officiers de la Cour de Rome. Il y réuſſit. Auſone fut érigée en Métropole de tous les Evêchés dépendans autrefois de Terragone. Mais l'Evêque de Narbone fit intervenir *Lothaire*, Roi de France ; & ce Roi, par ſon oppoſition, fit reſter ſans effet la grace accordée par le Pape.

Borel eut guerre avec les Maures ; & fut batu par *Mahomet Almanzor*, qui prit Barcelone. *Borel* la reprit enſuite avec des Troupes, qu'il avoit obtenues du Roi de France, ſon Souverain.

A l'occaſion de l'Uſurpation d'*Hugue Capet* en 988, *Borel* s'occupa ſérieuſement de l'exécution de ſon projet d'Indépendance : mais, après quelques foibles tentatives, les menaces d'*Hugue* le firent rentrer dans le devoir.

RAIMOND I

ſuccède en 913 à ſon père, *Borel* ; & meurt en 1017.

Il eut en 100[illegible] à combatre les Maures, qui firent une incurſion dans ſes Etats. S'étant

SAVANS & Illuſtres.

ROZON CALCIA,

qu'*Ughelli* nome mal à propos *Roccius*, puiſque tous les Monumens le nomment *Rozo*, ſe trouve en 969, Evêque de Tréviſe ; & meurt ver 1001.

Si ce Prélat ne contribua point come Evêque (car il ne l'étoit pas encore en 961) à faire *Otton I* Roi d'Italie ; il lui rendit apparemment d'autres ſervices, dont il eut ſoin de ſe faire païer. Le 10 d'Août 969 cet Empereur lui dona le Château d'Aſolo, avec toutes ſes appartenances.

Cette Donation fut confirmée par *Otton III*, le 18 de Juin 991 ; & le même *Diplôme* confirme toutes les autres Donations & tous les Privilèges accordés par les Rois ſes prédéceſſeurs à l'Egliſe de Tréviſe. Cet Empereur confirma de nouveau le tout par un *Diplôme* du 5 d'Août 996.

Au commencement de 997 *Rozon* fit don à *Vital*, Abbé du Monaſtère de S. *Benoît* de Tréviſe, d'une Terre ou *Court*, appellée Mogliano, ſituée à cinq milles de la Ville, avec l'Egliſe de cet endroit, & d'autres Biens de Campagne. *Otton III*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

EMPEREURS d'Occident. Avènement au Trône, Mort, Origine, Femmes, Enfans.

Barbares ſe hâtèrent de prendre la fuite. On éleva depuis une Statue à cette Femme; & l'on dona ſon nom à la partie de la Ville, que les Saraſins avoient brûlée. Mais il eſt difficile d'admètre ce fait, dont il ne ſe trouve rien dans aucun Hiſtorien du tems, ſoit Italien, ſoit Etranger. Peut-être le nom de *Chinſica* vient-il de la Langue Arabe; & le Quartier de Piſe, qui le porte, fut-il appellé de cette manière, parceque c'étoit celui que les Arabes, ou Saraſins, avoient coûtume d'habiter, lorſqu'ils venoient trafiquer à Piſe.

Cette année, la quinzième du Dogat de *Pierre Orſéolo II*, Veniſe eſt en proie aux fléaux de la famine, & des maladies contagieuſes qu'elle a coûtume de produire. Beaucoup de monde en périt dans cette Ville & dans ſes Etats. On comte, entre les Perſones les plus conſidérables, le Doge *Jean*, fils & collègue de *Pierre*. *Marie*, nièce des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, & femme de *Jean*, attaquée de la même maladie que ſon Mari, ne lui ſurvit que ſeize jours. *Pierre de Damien* ne parle pas de cette Princeſſe d'une manière trop avantageuſe. *Le Doge de Veniſe*, dit-il, *avoit pour Femme une Citoïène de Conſtantinople, qui, non contente de porter juſqu'à la ſuperſtition les ſoins qu'elle ſe plaiſoit à prendre d'elle-même, outroit à tel point la délicateſſe & la mignardiſe, qu'elle dédaignoit de ſe laver dans les eaux communes. Ses Eſclaves, occupés à ramaſſer de toutes parts la roſée du Ciel, en formoient ſes bains avec beaucoup de peine. Ses mains ne touchoient point aux viandes: mais ſes Eunuques lui coupoient ſes alimens en très petits morceaux, qu'auſſitôt elle portoit mignonement à ſa bouche, avec de petites fourchètes d'or à deux dents. Sa Chambre étoit remplie de tant de ſortes de Parfums & d'Aromates, que le cœur nous ſoulève, en racontant quelque choſe d'auſſi honteux; & que peut-être ceux qui l'entendront dire, ne le croiront pas.* Il dit enſuite que Dieu punit l'orgueil & la vanité de cette Femme, parceque *tout ſon corps ſe pourit, en ſorte que tous ſes membres*

riens Allemans, & beaucoup d'autres ont raiſon de nomer ce Prince *Henri II*: mais, en le conſidérant come Roi d'Italie, & come Empereur, il faut ſe conformer aux Ecrivains Italiens les plus exacts, & l'appeller *Henri I.* Ce qui ſoit dit pour faire règle à l'égard des autres Empereurs ou Rois, dont le *quantième du Nom* ne ſe trouvera pas ici le même, que dans l'Hiſtoire d'Allemagne.

VACANCE de L'EMPIRE, depuis le 13 de Juillet 1024, juſqu'au 26 de Mars 1027.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

perdu. Je regrète de ne l'avoir pas pu voir, parceque, comme je l'ai remarqué dans les Antiquités d'Eſte (Ch. 151), *cet* Odebert, *ou* Odbert, *illuſtre Marquis & Prince de ces tems-là, eſt un des Auteurs de la très noble* Maiſon d'Eſte. V. *Digreſſ. ſur la Nobleſſ.* p. 768, *Not.* Col. 1 & 2.

On a vu qu'en 960, *Walpert*, Archevêque de Milan, *Waldon*, Evêque de Come, & le Marquis *Odbert* allèrent à la Cour d'*Otton I*, pour ſe plaindre à lui des vexations, qu'ils éprouvoient de la part des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, & de la Reine *Wille*. L'Hiſtorien *Liutprand*, qui pour lors étoit dans cette Cour, dit qu'il y vint pluſieurs Perſonnes d'Italie, *entre leſquelles étoient l'illuſtre Marquis* Otbert, *avec des Nonces Apoſtoliques, pour demander conſeil & ſecours au très Saint* Otton, *alors Roi*,.. & *préſentement Auguſte Céſar*. Le *Continuateur de Réginon*, que l'*Anonyme de Saxe* a copié, dit de même, ſous l'année 960: *Des Nonces Apoſtoliques vinrent trouver* Otton *en Sa-*

PAPES.

de s'abſtenir de célébrer les Saints Miſtères, afin de ne point fournir à ſes ennemis une occaſion de ſcandale.

Jean XV, qui mourut le 30 d'Août 996, laiſſa là cette Affaire; & crut en avoir fait aſſés pour la gloire de ſon Siége.

En 997, lorſque *Robert*, fils & ſucceſſeur d'*Hugue Capet*, après s'être ſoumis à l'Excommunication lancée contre lui par le Pape *Grégoire V*, à cauſe de ſon mariage avec *Berthe* ſa parente, demanda la levée des Cenſures; l'impérieux Pontiſe reprit en main la Cauſe d'*Arnoul*; & menaça de mètre tout le Roïaume en interdit, ſi l'on ne rétabliſſoit pas ce Prélat dans ſon Siége. La Reine *Adélaïde*, mère du nouveau Roi de France, écrivit ſur ce ſujet à *Gerbert*; & le preſſa vivement de céder pluſtôt que de cauſer un Schiſme. Il lui répondit, « Qu'il avoit » le Schiſme en u- » ne telle horreur, » qu'il doneroit ſa » vie pour la dé- » fenſe de l'unité » de l'Egliſe ». Mais il ajouta, « Qu'il ne pouvoit » pas, ſans un » Jugement Eccléſiaſtique, aban- » doner une Egli- » ſe, qu'il n'avoit » acceptée qu'en

PRINCES contemporains.

enſuite fait joindre par *Ermengaud*, ſon frère, Comte d'Urgel, il leur rendit la pareille, en allant ravager le Territoire de Tortoſe.

En 1010, les deux Frères donèrent du ſecours à *Mahomet Almahadi*, qui, par uſurpation, s'étoit fait élire Roi de Cordoue.

BÉRENGER I

remplace en 1017 *Raimond I*, ſon père; & meurt en 1035.

ROIS de Navarre.

GARCIE IV, depuis 926, meurt en 970.

SANCHE II, *ſurnomé* *ABARCA*, ſuccède, en 970, à ſon père *Garcie IV*; & meurt en 994.

Ses ſecours furent très utiles aux Caſtilians, qu'ils aidèrent à repouſſer les Maures de Cordoue.

Ceux de Saragoſſe étant entrés dans la Navarre; il les battit, & leur tua beaucoup de monde.

GARCIE V, *dit le* *TREMBLEUR*, fils de *Sanche II*, le remplace en 994; & meurt vers la fin de 999, ou le commence-

SAVANS & Illuſtres.

confirma cette Donation, à Ravenne, le 17 de Janvier de la même année 997.

Roſon vivoit encore en 1001, puiſque cette année, on ne ſait pas en quel mois, ni quel jour, il fit, du conſentement de tout le Clergé de Tréviſe, à *Pierre Orſéolo II*, Doge de Veniſe, un Bail Féodal de la troiſième partie des Droits d'entrée & de ſortie, & du Péage appartenant à ſon Egliſe dans un Port, que l'*Acte* ne déſigne pas; & de quelques Biens de Campagne voiſins de ce Port. L'*Acte* qualifie le Doge, *Duc des Vénitiens & des Dalmates*. L'Evêque *Roſon* ne doit pas avoir ſurvécu longtems à la paſſation de ce Bail, puiſqu'*Arnauld*, ſon cinquième ſucceſſeur, étoit Evêque en 1014.

CONON, *ou* *CONRAD*, peut avoir été fait Evêque de Pérouſe en 965. Il meurt dans les derniers jours de 1002, ou dans les premiers de 1003.

Ughelli dit que cet Evêque fut préſent, en 998, au Concile de Rome, ſous *Silveſtre II*; & qu'après l'an 1001, on ne trouve plus rien qui le concerne.

Voila deux fauſ-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

ſe gangrénèrent de toutes parts, & remplirent ſon appartement d'une odeur abſolument inſupportable; ce qui fit qu'elle mourut abandonnée de tout le monde. Ce récit, ſuffiſamment décrié par le nom de ſon Auteur, ne l'eſt pas moins par la circonſtance abſurde de la roſée du Ciel recueillie pour remplir les bains de la Princeſſe *Marie* (1).

1006.

L'ITALIE continue d'être affligée de la famine & des maladies contagieuſes, qui, dès l'année précédente, s'étoient répandues dans toute l'Europe.

Le 3 d'Avril, le Roi *Henri* tient à Neubourg en Allemagne, en préſence de quelques Evêques, de quelques Abbés, & de pluſieurs Comtes, un *Plaid*, pour juger un Procès, qu'*Ariald*, Evêque de Chiuſi, Ville de Toſcane, avoit avec *Winizon*, Abbé de S. *Sauveur* du Mont-Amiate, & *Bozon*, Abbé de S. *Anthime*. Les Seigneurs Italiens, qui furent Aſſeſſeurs à ce *Plaid*, furent *Oldéric*, Evêque de Trente, *Ivizon*, Abbé de Léone dans le Breſcian, *Hugue*, Abbé de Farfa, *Bon*, Abbé de Ravenne, *Hildebert*, Abbé de Siène, *Jean*, Abbé vraiſemblablement de Lucque; les Députés des Evêques de Siène & d'Arezzo; *Hildebrand*, *Arding* & *Reinier*, Comtes probablement en Toſcane; & *Pierre Traverſario* de Ravenne. *Voila*, dit MURATORI (2), *de quelle manière la Cour du Roi* HENRI *ſe trouvoit, en ce tems-là, fréquentée par les Italiens; & principalement par les Abbés, attirés tous par la néceſſité de leurs affaires, & par le deſir d'obtenir, ou Priviléges, ou Donations, & (ſurtout) juſtice, parcequ'il ne manquoit pas alors* (en Italie) *de Gens puiſſans, par qui les Biens fonds étoient enlevés aux Monaſteres avec la même facilité, que les Moines les acquéroient.*

1007.

CETTE année eſt remarquable dans l'Hiſtoire d'Italie & dans celle de l'Egliſe, pour avoir été celle de la naiſſance de

(1) *Cet évènement*, dit *Muratori*, *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 27, *appartient à cette année* (1005). *L'*Abbé d'Urſperg *attribue la famine à l'année précédente, dans laquelle la peſte commença, ſuivant* Baronius. *Quelqu'un en pourroit prendre occaſion de croire qu'il faudroit auſſi mètre dans la même année le fait dont je viens de parler.* Herman Contract *parle de la diète ſous la préſente année* (1005). *Au contraire* Sigebert *& les* Annales d'Hildesheim *la renvoient à l'année ſuivante.*

(2) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 28.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

xe, pour le prier de protéger l'Italie & la République Romaine contre la tirannie de Bérenger. Waltpert, *Archevêque de Milan*, Waldon, *Evêque de Come, & le Marquis* Otpert, *fuïant* Bérenger, *y viènent auſſi. Preſque tous les autres Evêques & Comtes d'Italie demandent au Roi, par leurs Lètres & par leurs Députés, qu'il viène les délivrer.*

Dans le Ch. 15 des *Antiq. d'Eſte*, *Muratori* dit, après avoir cité les Textes, que je viens de traduire: *Il eſt à propos d'avertir que le* Fiorentini (Mémoires de la Comteſſe Mathilde), *le* Puccinelli (Hiſt. de l'Abbaie de Florence), *le P.* Pagi *& d'autres, qui n'ignoroient pas ce que ces Ecrivains diſent, ont attribué ce fait au Marquis de Toſcane* Hubert, *fils d'*Hugue, *Roi d'Italie, & père d'*Hugue le Grand, *auſſi Marquis de Toſcane. Mais ces Savans ont été de cette opinion, pour n'avoir connu dans ces tems-là, que le Marquis de Toſcane, & pour n'avoir pas ſu qu'il y avoit alors un Marquis* Otbert, de Nation Lombarde, *père du Marquis*

PAPES.

» conſéquence d'» une Election ap» prouvée par les » Evêques, ſes con» frères; & qu'il » attendroit ce Ju» gement dans la » réſolution de s'y » ſoûmètre, s'il » étoit d'une au» torité ſupérieure » à celle du Juge» ment qui l'avoit » fait Evêque ».

Cette diſpoſition de *Gerbert*, home ferme dans ſes principes & conſtant dans ſa conduite, done lieu de penſer que l'Affaire ne put être terminée que par un Concile. Mais, en cette année 997, on n'en connoit point d'autre en France, que celui de S. *Denis* près de Paris, dans lequel il ne fut queſtion, ni de *Gerbert*, ni d'*Arnoul*; & le Pape n'en tint point à Rome. Des Ecrivains, preſque contemporains, diſent, « Que » *Gerbert*, connoiſ» ſant la foibleſſe » de ſa Cauſe & » ſe ſentant coupa» ble d'Intruſion, » prit adroitement » le parti d'abdi» quer ». Mais ces Auteurs, idolatres des *fauſſes Décrétales* & voués aux prétentions de la Cour de Rome, ne ſont pas ici d'un grand poids; & l'on doit penſer que ce fut dans une eſpèce de Concile, préſidé par un Légat, que *Gregoire V* fit exécuter ſes volontés, ſans éprouver beaucoup

PRINCES contemporains.

ment de 1000.

Il accèda, dans l'année 998, à la Ligue du Roi de Léon & du Comte de Caſtille contre les Maures de Cordoue; & contribua beaucoup à la victoire, qui fut remportée ſur *Mahomet Almanzor.*

SANCHE III, dit LE GRAND, ſuccède, en 999 ou 1000, à ſon père *Garcie V*; & meurt en 1035.

Mariana dit que ce Prince n'avoit que 5 ans, lorſqu'il monta ſur le Trône: mais le mariage de *Sanche*, qui ſe fit un an ou deux après la mort de ſon Père, n'eſt que trop ſuffiſant pour réfuter ici cet Hiſtorien, toujours plus occupé des agrémens du Stile, que de l'exactitude des Epoques, ou de la vérité des Faits.

Sanche fut heureux dans ſes guerres contre les Maures, & contre le Roi de Léon; & s'y diſtingua par des exploits, qui le firent ſurnomer *le Grand.*

En 1001, il épouſa Doña *Marie-Elvire*, fille de *Sanche*, fils & héritier de *Garcie-Fernandès*, deuxième Comte Souverain de Caſtille; &, par elle, il devint, en 1028, héritier de ce Comté; parceque le Comte *Garcie-Sanchès*,

SAVANS & Illuſtres.

ſetès. *Silveſtre II* ne fut fait Pape qu'en Février, ou Mars 999; & ſi *Conon* fut préſent au Concile de Rome de 998, ce fut ſous *Gregoire V.* D'ailleurs ce même Evêque aſſiſta, come Partie intéreſſée, au Concile, que *Silveſtre II* tint dans la Baſilique de Latran, le 2 de Décembre 1002.

Il y fut queſtion d'un Procès entre cet Evêque & l'Abbé de S. *Pierre* de Pérouſe. *Conon* prétendoit, « Que ce » Monaſtère étoit » de ſa Juriſdic» tion »; & le Pape prenoit fait & cauſe pour l'Abbé, qui ſoûtenoit, « Que ſon » Monaſtère é» toit exemt de la » Juriſdiction de » l'Evêque, & ſoû» mis immédiate» ment au Saint » Siége, en vertu » d'un Privilége, » accordé par un » Pape ». L'Evêque, plaidant devant le Pape, dont il étoit Suffragant & Sujet, & qui, devenu ſa Partie, alloit être ſon Juge, ſe contenta de répliquer: *Je ne conteſte point la validité de ces ſortes de Privilèges: mais je dis que celui dont il s'agit, obtenu du tems de mon prédéceſſeur, ne l'a point été de ſon conſentement. Que l'on me faſſe voir ce conſentement; & je garde un éternel ſilence.*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

Pierre de Honeſtis, plus connu ſous le nom de *Pierre de Damien*, qui, dans ſon ſiècle, fut, il faut l'avouer, un des grands ornemens de l'Egliſe. Ses travaux pour elle & ſes vertus l'ont fait mètre à juſte titre au nombre des Saints. On ne lit point ſes Ecrits, ſans être pénètré de vénération, en y voïant par tout l'étendue de ſon zèle, l'ardeur de ſa charité, la pureté de ſa morale, la droiture de ſes intentions. On admire même la ſimplicité d'ame & la bonté de cœur, avec leſquelles il ſoûtient les prétentions de la Cour de Rome les moins fondées, & rapporte tant de Viſions, de prétendus Miracles & d'autres Faits, que le Bon-Sens ne peut pas ſe réſoudre à croire.

1008.

LES Empereurs Grecs, en ſuivant la côte de la Mer Adriatique & commençant par Aſcoli, poſsèdoient encore toute la Pouille, à la réſerve du Mont Gargan, de Siponte, & de quelques autres lieux peu conſidérables, qui dépendoient de la Principauté de Bènevent. Ils avoient auſſi la plus grande partie de la Calabre, & conſervoient quelque eſpèce d'autorité ſouveraine dans les Duchés de Naple, de Gaiète & d'Amalfi, dont véritablement ils n'avoient pas encore ceſſé d'être Seigneurs Suzerains. Ces Etats portoient chés les Grecs le nom de Lombardie; & les Gouverneurs, qu'on y envoïoit ſucceſſivement de Conſtantinople, s'appelloient *Catapans*, come on l'a vu plus haut. Nous ſavons, par *Loup Protoſpate*, qu'en 1006 le Catapan *Xiphéas* êtoit venu prendre poſſeſſion de ce Gouvernement: mais, come il êtoit mort en 1007, le Patrice *Curcua* lui ſuccède, au mois de Mai de cette année.

Je comte toujours les années du Roi ARDOIN, dit l'*Annaliſte d'Italie* (1), & je le dis avec lui. *Quoique pluſieurs Ecrivains aient cru que ce Prince avoit abſolument perdu le Trône, après l'arrivée en Italie & le Couronement du Roi* HENRI I; *il eſt cependant certain, non ſeulement que, durant environ neuf ans, il conſerva le titre de Roi: mais encore qu'il en exerça l'autorité dans beaucoup d'endroits. Lorſque les forces ſupérieures du Roi* HENRI *le forcèrent d'abandoner la partie, il ſe retira dans des Fortereſſes en Piémont, & s'y maintint en ſureté. Mais* HENRI *ne fut pas plutôt ſorti d'Italie, qu'*ARDOIN *recommença ſur le champ à lever la tête; &, come il trouva les*

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 32.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Otbert II, *& différent du Marquis* Hubert, *de* Nation Salique, *Duc & Marquis de Toſcane. On ne ſauroit nier que le nom* Ubert (qui ſouvent eſt écrit ſans *H* en Latin) *& le nom*, Obert (au lieu d'*Otbert*), *bien qu'*Adrien Valois *leur croie une origine différente, ne ſe trouvent quelquefois emploïés l'un pour l'autre, non ſeulement dans les anciènes* Hiſtoires, *par une mépriſe aſſés facile des Auteurs, ou des Copiſtes : mais auſſi dans les* Actes publics *& dans d'autres Monumens autentiques. Malgré cela, quiconque écrivoit & parloit avec exactitude, ne prenoit pas ces Noms l'un pour l'autre. En effet, dans les Documens, qui parlent d'*Hubert le Salique, *que le* Fiorentini *rapporte* (Liv. III, p. 431), *& qui concernent les Années* 941, 944 *&* 952, *il eſt nomé* Hubertus Marchio (le Marquis Hubert), *c'eſt à dire différemment de l'*Otbertus Marchio (du Marquis Otbert), *que l'on a vu ci-deſſus* (dans pluſieurs *Chartes*)..... *C'eſt à tort, que le P.* Pagi *ſoûtient que* Liutprand *donne le nom d'O-*

PAPES.

d'oppoſition de la part de *Gerbert*, qui vit clairement que, dans les circonſtances où *Robert* ſe trouvoit, il ne devoit pas eſpérer que ce Prince le ſoûtint avec autant de fermeté, qu'*Hugue* l'avoit ſoûtenu.

Ce fut ainſi qu'*Arnoul*, ce Prélat rebelle à ſon Souverain & traître à ſa patrie, décrié d'ailleurs par ſes mœurs ſcandaleuſes, & n'étant au fond qu'un Intrus Simoniaque, après avoir été, ſur ſon propre aveu, dépoſé par ſes Juges naturels, pour Crime de lèze-Majeſté, remonta ſur le Siége de Rheims, en vertu du droit, qu'au mépris des Droits impreſcriptibles des Souverains & des anciènes Loix de l'Egliſe, la Cour de Rome, appuïée des *fauſſes Décrétales*, prétendoit appartenir aux Papes, de ſe ſaiſir, en première inſtance, des Cauſes des Evêques.

Parmi les *Lètres* de *Gerbert* en eſt une d'*Otton III*, qui le prie de l'inſtruire de la Langue Grèque, & de lui découvrir tous les ſecrets de l'Arithmétique. Dans l'Adreſſe, ce Prince ne done point d'autre titre à *Gerbert*, que celui de *Philoſophe très ſavant, & couroné dans les trois parties de la Philo-*

PRINCES contemporains.

frère de cette Reine, mourut ſans enfans.

Vers la fin de 1034, il partagea ſes Etats à ſes quatre Fils; & les fit Gouverneurs généraux, avec le titre de Rois, des parts qu'ils devoient avoir après ſa mort.

Garcie eut la Navarre, la Biſcaie, & la Rioja.

Ferdinand eut le Comté de Caſtille.

Gonçalez eut les Comtés de Sovrarve & de Ribagorce, conquis en 1012 ſur les Maures.

Ramire eut l'Aragon. Ce dernier étoit un Fils naturel.

Sanche ne fit épouſer à *Ferdinand*, ſon ſecond fils, Dona *Sanche*, ſœur du Roi de Léon, qui n'avoit point d'enfans, que dans l'eſpérance, qu'elle reſteroit héritière de cette Couronne.

COMTES, depuis ROIS de Caſtille,

FERDINAND-GONÇALEZ,

Comte de Caſtille, Vaſſal de la Couronne de Léon, en 933 : Comte indépendant & Souverain, on ne ſait pas en quelle année; meurt en 970.

Ce Prince, de qui l'on raconte quantité de fables, come on a fait de beaucoup d'autres

SAVANS & Illuſtres.

Sur le champ, on produiſit une Lètre, par laquelle le prédéceſſeur de *Conon* paroiſſoit, non ſeulement conſentir à ce que le Monaſtère de S. *Pierre* fût ſouſtrait à ſa Juriſdiction : mais même prier le Pape de l'en ſouſtraire. *Conon* ſe tut.

C'eſt ainſi, dit *Muratori*, T. VI, p. 15, en ſuppoſant cette Lètre véritable, *que les Evêques d'alors coopéroient eux-méme à diminuer leur Juriſdiction. On voit d'ailleurs, par ce Procès, que les Papes exigeoient le conſentement des Evêques, pour accorder des exemptions aux Monaſtères : mais, dans la ſuite, la Cour de Rome crut inutile de demander ce conſentement ; & des Monaſtères ſans nombre ne durent leurs Priviléges, qu'au bon plaiſir des Papes.*

JEAN,

fait Evêque de Modène, après la mort de *Gildeprand*, en 992 ou 993; meurt en 1003, ou 1004.

C'étoit un homme très pieux & grand amateur des Moines.

Muratori dit, ſous l'année 998, T. V, p. 481 : *Vers ce tems, l'Ordre Monaſtique s'étendit beaucoup dans la Lombardie, principalement à cauſe de la ve-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

habitans de Pavie envenimés contre les Allemans, à cauſe du domage qu'ils avoient ſouffert par l'épée & par le feu, l'on peut facilement s'imaginer qu'il n'eut pas de peine à ſe faire de nouveau reconnoître Roi dans cette Ville. Qu'on ne croie pas que ce n'eſt là qu'une ſimple conjecture. *Guichenon* (1) rapporte une Donation faite à la Cathédrale de Pavie par le Comte *Otton*, qui dans cet *Acte* ſe qualifie lui-même, *Fils du Séréniſſime Seigneur & mon très redoutable Père, le Seigneur* ARDOIN, *Roi.* La Date porte, *la ſeptième année du Règne d'*ARDOIN, *Indiction VII*, ſans mois, ni jour; omiſſion qui ſe remarque auſſi dans quelques *Diplômes* d'*Henri I.* Enſorte que cette Donation doit avoir été faite du 1 de Septembre de cette année au 15 de Février de l'année ſuivante, jour auquel commence la huitième année du règne d'*Ardoin.* On lit au bas, *Fait à Pavie dans le Palais près de l'Egliſe de S. Michel.* Voila donc, ſoit à la fin de cette année, ſoit au commencement de la ſuivante, *Ardoin* maître de Pavie; & je ne vois rien, qui puiſſe empêcher de croire qu'il l'étoit beaucoup pluſtôt. Mais cependant la plus grande partie des Villes de Lombardie, entre autres Milan, Plaiſance & Crémone perſiſtoient dans la fidélité, qu'elles avoient jurée au Roi *Henri.*

Le Marquis *Thédald*, aieul de la Comteſſe *Mathilde*, aiant achevé les bâtimens du magnifique Monaſtère de S. *Benoît* de Polirone, le dote richement par deux Donations qu'il lui fait, l'une le 2 d'Avril, l'autre le 4 de Juin. Je montre ailleurs qu'il eſt, non ſeulement incertain, mais même faux, que ce Marquis ſoit mort cette année.

Landulf VIII, dit de *Sainte-Agathe*, Prince de Capoue, meurt le 14 de Juillet; & ſon fils *Pandulf II* lui ſuccède.

1009.

IL tombe une ſi grande quantité de Nége, qu'elle brûle les Oliviers, & tue les Poiſſons & les Oiſeaux.

Vers le mois de Mars, *Pierre Orſeolo II*, Doge de Veniſe, meurt; & ſon fils *Otton* lui ſuccède.

Au mois de Mai, les habitans de la Pouille commencent à ſe révolter contre les Grecs; & *Cayti Sati*, Général des Saraſins, aiant rompu l'alliance avec l'Empire Grec, s'empare, au mois d'Août, de Coſence, Métropole de la Calabre.

(1) *Biblioth. de Breſſe*, Centur. II, C. 3.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

bert *au père d'*Hugue le Grand ; *puiſqu'au contraire cet Hiſtorien dit* (Liv. III), *Hugue*, Roi d'Italie, eut de *Wandelmonde* un fils appellé *Hubert* (*Hubertum*), qui vit encore, & que l'on voit puiſſant Prince de la Province de Toſcane. *Il écrivoit ces paroles, avant qu'*Otton I *eût conquis l'Italie..... Quant à notre* Marquis, *il le nome* Otbert ; *& les autres Hiſtoriens l'appellent de même* (a). *Ainſi dans les* Actes *originaux, il eſt pour l'ordinaire appellé diſtinctement* Otbertus, Odbertus, Autbertus, *&c.*

Donons préſentement audiance à Pierre de Damien, *qui, dans un de ſes* Opuſcules (le 57e. Differt. 2,

(a) Le Texte porte : *Laddove il noſtro* Marcheſe *vien chiaramente appellato* Otbertus *dal ſuo Continuatore* (di Liutprando), *e d'agli altri Storici.* Mais l'Auteur, en citant depuis les mêmes paſſages, dans ſes *Annales d'Italie*, donne à *Liutprand* lui-même, ce qu'il met ici ſur le compte d'un *Continuateur.* J'ai cru devoir m'en tenir à ſon dernier avis.

PAPES.

ſophie (a). Je crois pouvoir en conclure, que *Gerbert* n'étoit plus Archevêque, lorſque cette *Lètre* fut écrite ; & que ce fut le deſir, qu'*Otton* avoit de prendre ſes Leçons, qui lui fit choiſir la Cour de ce Prince pour retraite.

Otton étoit en Italie dès le commencement du printems de 996. *Gerbert* alla l'y trouver ; dans le mois d'Avril 998, *Otton* le fit élire Archevêque de Ravenne. Come il avoit uniquement été privé du Siège de Rheims, & qu'il n'avoit pas été dépoſé de l'Epiſcopat, il fut introniſé ſur le champ ; &, quelques jours après, il reçut, de la part de *Gregoire V*, le *Pallium*, avec une *Lètre* datée du 28 du même mois d'Avril, dans laquelle ce Pape, ſans rien dire de l'Affaire de Rheims, le combloit de louange ; & faiſoit, en ſa conſidération, pluſieurs dons à l'Egliſe de Ravenne, à laquelle il accordoit divers Priviléges. Seroit-ce à tort que l'on regarderoit cette *Lètre*, come une eſpèce de réparation indirecte, faite à *Gerbert* par ce Pa-

(a) *Philoſophorum peritiſſimo, atque tribus Philoſophiæ partibus laureato.*

PRINCES contemporains.

Fondateurs de nouveaux Etats, eut pour père un Comte en Caſtille, appellé *Nuño-Fernandez*, qu'*Ordono II* fit étrangler en 922, avec d'autres Comtes de la même Province, pour s'être révoltés contre lui.

Ferdinand-Gonçalez paroît, pour la première fois, dans l'Hiſtoire, en qualité de Comte, ou Gouverneur Général de Caſtille, en 933 ; & ſans doute il dut cette place à *Ramire II.*

Ce que j'ai dit de lui dans différens Articles ci-deſſus, l'a ſuffiſamment fait connoître.

Ceux qui veulent qu'il ſe ſoit déclaré Souverain indépendant, ſous le règne de *Sanche I*, ne peuvent en doner aucune preuve. Il eſt plus vraiſemblable que, vers 968, la foibleſſe du Gouvernement, ſous la Minorité du Fils de ce Roi, fournit à *Ferdinand-Gonçalez* les moiens de s'affranchir de la dépendance des Rois de Léon.

GARCIE-FERNANDÉS, ſuccède, en 970, à *Ferdinand-Gonçalez*, ſon père, & meurt en 1005.

Aiant uni ſes forces à celles de *Sanche I*, Roi de Navarre, il fit, durant trois ans, la guerre avec

SAVANS & Illuſtres.

nue à Pavie & des ſaints exemples de Maieul, *Abbé de Clugni. L'Ordre Monaſtique étoit alors en Italie dans un grand abaiſſement. On voïoit, chés la pluſpart des Moines, une grande dépravation de mœurs. Il ſe rencontroit quelquefois de très pieux Abbés, & des Moines très religieux : mais nous ne ſomes guère informés de leurs vertus, ni de leurs actions utiles au bien ſpirituel des Peuples. D'ailleurs les Monumens, qui nous reſtent, nous apprènent, que l'ordinaire & preſque unique occupation des Moines d'alors étoit d'acquérir tous les jours de nouveaux Immeubles ; & même des* Etats, *c'eſt à dire de Châteaux & des Terres, qu'ils ſe trouvoient à la fin n'avoir point acquis pour eux* (à cauſe des fréquentes uſurpations des Princes & des Seigneurs, Eccléſiaſtiques, & Séculiers). *Les grands Monaſtères ne négligeoient rien pour en avoir, par toute l'Italie, de petits, qui leur fuſſent ſubordonés. Ils vouloient avoir au moins des* Celles, *ou* Prieurés *dans chacune des Villes, ou dans leur Territoire. Ils y tenoient un Prieur, & quelquefois un très petit nombre de Moines, quand*

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

Sergius IV remplace le Pape *Jean XVIII*, mort, on ne ſait pas en quel mois de cette année.

Pandulf II, Prince de Capoue, prend pour collègue & ſucceſſeur ſon oncle *Pandulf II*, Prince de Bènevent, lequel eſt *Pandulf III*, come Prince de Capoue.

1010.

LE Catapan *Curcua* meurt au commencement de cette année, & *Baſile* vient, au mois de Mars, le remplacer, avec des Troupes tirées de la Macédoine. Son arrivée n'empêche pas que *Mèle*, ce brave Citoïen de Bari, dont il eſt parlé plus haut, s'êtant joint à *Datte* ſon beaufrère, ne ſe révolte de nouveau, ne bate les Grecs, & ne les chaſſe de Bari. *Sylliſte*, qui commandoit à Trani pour ces derniers, y fit brûler, cette année, pluſieurs perſones. Ce put être l'occaſion de la nouvelle révolte de *Mèle*.

Les Saraſins de Sicile, ou d'Italie, attaquent une Armée Grèque à Montepeloſo, non loin de Bari. *Loup Protoſpate* dit que *le Général y fut tué:* mais il ne dit pas ſi ce fut celui des Grecs, ou celui des Saraſins.

Si l'on veut en croire Jean Villani (1), *qui, rapportant des choſes arrivées longtems avant ſon ſiècle, nous conte bien ſouvent des fables, & pare les évènemens réels de circonſtances imaginaires; les Florentins, qui, dans leur voiſinage, voïoient de mauvais œil la Ville de Fiéſole, viènent enfin à bout de s'en rendre maîtres par ſurpriſe. Le jour de la fête de S.* Romule, *Patron de la Ville, lorſque les Habitans n'êtoient occupés que des ſolemnités de cette fête, les Florentins y font aller une bande de leurs Jeunes Gens, avec des armes cachées ſous leurs habits. Ceux-ci ſe ſaiſiſſent des portes; & facilitent aux Troupes de Florence le moïen de s'emparer de la Ville, dont elles détruiſent les Fortifications, & mènent les Habitans à Florence. Tous les Hiſtoriens Florentins ont depuis adopté ce récit. Il ne manque cependant pas d'Ecrivains modernes, qui veulent que la choſe ſoit arrivée en 1024. Le Lecteur en croira ce qu'il voudra. Quant à moi, je ne ſuis pas ſi promt à prendre pour vrais de pareils exploits, faits dans des tems où les Villes d'Italie n'avoient pas encore le pouvoir & n'êtoient pas dans l'uſage de faire la guerre par elles-même,*

1) *Hiſtoire*, Liv. IV, Ch. 5.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Ch. 3), *après avoir dit d'*Hubert, *Marquis de Toſcane, qu'il épouſa* Wille, *c'eſt à dire* Guille, *fille de* Boniface, *Marquis de Spolète, ajoute tout de ſuite :* Peu de tems après, il encourut l'indignation d'*Otton I*; &, quitant ſa Femme, il s'alla réfugier en Hongrie. Il reſta longtems dans cet exil ; & puis, aiant trouvé moïen de rentrer en grace, il revint. *Voila ce que dit* Pierre de Damien : *mais, pour les raiſons que je dirai plus bas, j'ignore ſi ce qu'il dit mérite quelque croïance. Suppoſé pourtant qu'il le faille croire, on doit faire attention que notre Marquis* Otbert *ne ceſſa point d'être en crédit auprés d'*Otton I. *Pluſieurs* Chartes, *que je produirai, nous le font voir alors toujours aimé, toujours favoriſé de cet Empereur, continuer de gouverner le Roïaume d'Italie. C'eſt par où l'on reconnoît que ceux qui, dans ces tems-là, rencontrent ſon nom & le prènent ſur le champ pour* Hubert le Salique, *s'écartent de la vérité. Nous ne ſavons pas certainement en quelle année mourut* Hu-

PAPES.

pe, qui ne pouvoit pas ſe diſſimuler qu'il ne l'avoit deſtitué, que pour faire valoir, par le rétabliſſement d'*Arnoul*, les nouvelles prétentions de ſon Siége.

Dès le mois de Mai de la même année, *Gerbert* tint un Concile à Ravenne, avec 9 Evêques ſes Suffragans, pour réformer quelques abus, & faire d'utiles règlemens de Diſcipline.

Ce fut peut-être à l'occaſion de ce Concile, qu'il compoſa ſon *Diſcours*, ou *Portrait des Evêques* (a) ; Ouvrage écrit avec aſſés d'agrément, pour qu'on l'ait cru de S. *Ambroiſe*. Il eſt certain qu'il le prononça dans un Concile. Il dit lui-même, « Que, placé par » mi les Evêques, » il va parler aux » Evêques même ». Cet Ecrit eſt, come les autres Ouvrages de *Gerbert*, dans les Principes de l'Egliſe Gallicane. Il y dit expreſſément des *Clefs*, « Que tous les E- » vêques les ont » reçues dans la » perſone de S. » *Pierre* ».

Il fut préſent, la même année, 998, au Concile de Rome, dans lequel *Gregoire V*, en préſence d'*Otton III*, caſſa le

(a) *De Informatione Epiſcoporum.*

PRINCES contemporains.

ſuccès aux Maures de Cordoue. Mais, lorſqu'enſuite le redoutable *Mahomet Almanzor*, Régent de Cordoue, eut pris le commandement des Armées, *Garcie-Fernandès*, malgré le ſecours du Roi de Navarre, fut batu pluſieurs fois ; perdit beaucoup de Places conſidérables ; &, ſans l'inconſtance d'*Almanzor*, qui, cherchant pluſtôt à vaincre qu'à conquérir, portoit ſes armes, tantôt dans les Aſturies, tantôt dans la Galice, il ſe ſeroit vu dépouillé de tous ſes Etats.

Bermude II, Roi de Léon, qui ne pouvoit regarder le Comte de Caſtille que come un Sujet rébelle, ſentit ſon véritable intérêt. Il reconnut *Garcie-Fernandès* pour Souverain indépendant, & fit alliance avec lui. Le fruit de cette alliance, dans laquelle *Garcie V*, Roi de Navarre, entra, fut le gain de cette célèbre bataille de 998, dont la perte fit mourir *Almanzor* de déſeſpoir.

Garcie-Fernandès eut dans la ſuite le chagrin de voir ſon fils *Sanche-Garcie* ſe révolter. Il ne le put réduire que les armes à la main ; & ne laiſſa pas de lui pardoner.

Les Maures de Cordoue rentrè-

SAVANS & Illuſtres.

ſongeoient qu'à ſe réjouir, parcequ'ils étoient diſpenſés de l'obſervance rigoureuſe de la Règle.

La venue de S. Maieul *produiſit un grand bien, en ce qu'il mit la réforme dans pluſieurs des anciens Monaſtères ; & fit naître à beaucoup de gens l'envie d'en bâtir de nouveaux, où, dans les commencemens du moins, il eſt certain que la piété fit fleurir le bon exemple. Ce fut donc vers ce tems, que la ſainte Impératrice* Adélaïde *joignit un ſuperbe Monaſtère à la très ancienne Egliſe de S.* Sauveur *de Pavie... On vit alors s'élever à Parme le Monaſtère de S.* Jean ; *à Breſcello, celui de S.* Genès ; *à Milan, celui de S.* Celſe ; *à Gène, celui de S.* Sire ; *à Reggio, celui de S.* Proſper, *aujourd'hui S.* Pierre ; *à Padoue, l'illuſtre Abbaïe de Ste* Juſtine ; *à Florence, celle de Ste* Marie ; *ſans parler de beaucoup d'autres.*

En 983, Gilderand, *Evêque de Modène & prédéceſſeur de* Jean, *avoit gratifié* (come on la vu plus haut) *de l'Egliſe de S.* Pierre, *alors ſituée hors de la Ville, un Moine, qui s'appelloit* Etiène. *Les Moines de Nonantola, dont le Domaine engloutiſ-*

Digitized by Google

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

& de s'entredétruire. Je crois encore moins, qu'alors, ainſi que Scipione Ammirato (1) *& d'autres le prétendent, le Marquis* Boniface, *père de la Comteſſe* Mathilde, *fût Duc de Toſcane. On n'en apporte aucune preuve ; & c'eſt bâtir dans les nues, que d'aſſurer des choſes anciènes ſans les prouver.* C'eſt, je crois, ce que tout Lecteur ſenſé peut dire avec *Muratori* (2).

1011.

SUIVANT *Romoald de Salerne*, dont la Chronologie manque ſouvent d'exactitude, toute l'Italie éprouve cette année une famine (3).

Le Catapan *Baſile* fait, probablement en cette année, le ſiége de Bari. *Mèle* & *Datte* avoient réſolu de s'y défendre juſqu'à l'extrémité : mais, après un mois de ſiége, le Peuple parle de ſe rendre ; & l'on complote même de les livrer au Catapan. Ils ſe dérobent pendant la nuit ; & ſe réfugient dans la Ville d'Aſcoli, révoltée dès l'année précèdente. *Baſile* les y vient aſſiéger. Ils ſe retirent à Bènevent ; & vont enſuite ſolliciter les Princes de Salerne & de Capoue de les aider à délivrer leur patrie de la tirannie des Grecs.

Il ſe tient à Rome un *Plaid* (4) ; en préſence du Patrice *Jean* & de *Creſcentius*, Préfet de la Ville. *Gui*, Abbé de Farfa, s'y fait adjuger une Maiſon, ſouſtraite au Domaine de ſon Monaſtère. On eſt embaraſſé de ce Patrice *Jean*, qui vient d'être nomé. Que ſignifie là le titre de Patrice ? Cette queſtion doit reſter ſans réponſe. Nous ne ſavons pas quel étoit alors à Rome l'eſpèce du Gouvernement, ſurtout durant la Vacance de l'Empire. On n'a pas même de quoi former ſur ce ſujet aucune conjecture raiſonable.

1012.

CONRAD, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, frère du feu Pape *Gregoire V*, meurt ; & laiſſe un Fils, qui ſe nomoit auſſi *Conrad*, & qui ne lui ſuccède pas dans ces deux Places, ou parcequ'il étoit trop jeune, ou parceque la ſuc-

(1) *Hiſt.* de Flor.

(2) Muratori, *Ann. d'Ital.* T.VI, p.55.

(3) Une preuve de l'inexactitude de la Chronologie de cet Hiſtorien, c'eſt qu'il dit qu'en cette année 1011 *Mèle*, avec une troupe de Normans, faiſoit la guerre dans la Pouille. Les premiers Normans, qui parurent en ce pais, n'y vinrent que pluſieurs années après celle-ci.

(4) D. *Mabillon* le rapporte dans ſes *Annal. Benédict.* ſous cette année.

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

bert, *Marquis de Toſcane. Si ce que* Pierre de Damien *raconte avoit quelque fondement, on pouroit placer la mort d'*Hubert *vers* 968, *ſous le premier des* Ottons. *Mais je crois qu'on doit peu ſe fier au témoignage de cet Ecrivain ; puiſque* Come de la Rena (dans la *Suite des Marquis de Toſcane*) *nous fait voir en* 961 *cette Province gouvernée par le Marquis* Hugue. *Il cite un* Diplôme *donné, cette année-là, par* Bérenger & Adalbert, *Rois d'Italie, au Monaſtère de la Vagandizza,* ſur l'interceſſion & à la prière d'*Hugue*, Marquis de Toſcane, notre Amé & Féal. *Cet Auteur croit cet* Hugue *différent d'*Hugue le Grand, *fils d'*Hubert le Salique ; & *ce qui le lui fait croire, c'eſt l'impoſſibilité d'accorder ce* Diplôme, *qu'il a découvert, avec* Pierre de Damien, *qui dit,* « *Qu'après un long exil, le Marquis* Hubert le Salique, *étant revenu, trouva que, pendant ſon abſence,* Wille *avoit mis au monde* Hugue, *lequel avoit déja quelque âge ; & qu'aiant à ce ſujet conçu divers*

PAPES.

mariage du Roi *Robert* avec *Berthe* ; & condamna ce Prince à 7 ans de pénitence. *Gerbert* ſouſcrivit à ce Concile immédiatement après le Pape ; come étant, après lui, le premier Métropolitain de l'ancien Patriarchat de Rome.

Gregoire étant mort en Février 999 ; *Otton III* fit élire *Gerbert* pour lui ſuccéder, confirma ſon élection par un *Diplôme*, & voulut qu'il prît le nom de *Silveſtre II.*

L'Empereur, dans ſon *Diplôme*, « ſe » plaint de la mau» vaiſe conduite de » quelques Papes, » leſquels avoient » vendu pluſieurs » Terres du Pa» trimoine de S. » *Pierre*, ou les » avoient aliénées » de toute autre » manière ; & de » la négligence de » quelques autres » Papes, qui ne » s'étoient point » oppoſés aux U» ſurpations faites » ſur l'Egliſe Ro» maine. Il blâme » en même tems » l'avidité de quel» ques autres, » qui, faiſant va» loir de *fauſſes* » *Donations*, tel» les que celle de » *Conſtantin*, qu'il » nome, s'étoient » agrandis aux dé» pens de l'Empi» re, dont ils a» voient envahi les » Biens. Il annulle » & révoque tou» tes ces *fauſſes*

PRINCES contemporains.

rent, en 1005, dans la Caſtille. Le Comte leur livra bataille : mais, ſe laiſſant imprudemment emporter par ſon courage, il s'enfonça dans leurs rangs ; & fut percé de deux coups de lance, qui le firent mourir deux jours après.

SANCHE-GARCIE,

ſon fils, le remplace en 1005 ; & meurt le 5 de Février 1022.

Pour vanger la mort de ſon Père, il fit une incurſion ſur les Terres des Maures ; & fut aidé dans cette occaſion par les Rois de Léon & de Navarre.

Enſuite, pendant les troubles de Cordoue, il fut, tantôt pour un des Concurrens à la Courone, tantôt pour un autre ; & quelquefois, il ne fut pour aucun. Il ſe faiſoit céder des Places pour prix du ſecours, qu'il donoit ; &, quand il ne favoriſoit aucun des Concurrens, il faiſoit des conquêtes ſur les uns & ſur les autres.

Bon Home de guerre & Politique habile, il dut à ſes talens l'agrandiſſement de ſes Etats.

Il mourut très regrété de ſes Sujets, parcequ'il les aimoit & les gouvernoit come un père.

SAVANS & Illuſtres.

ſoit une immenſe quantité de Biens dans les Territoires de Modène, de Bologne, de Ferrare, de Véróne, & d'autres Villes, virent avec chagrin qu'il s'alloit former, dans leur voiſinage, un nouveau Monaſtère. Ils détachèrent un d'entre eux, appellé Pierre, *qui s'unit au Moine* Etiène *pour deſſervir cette Egliſe ; & qui, lorſqu'il en trouva l'occaſion, déroba les Proviſions, qu'*Etiène *avoit eues de l'Evéque* (Gildeprand). *Il tenta depuis d'engager, à force d'argent, l'Evéque* (Jean) *à lui doner la moitié de l'Egliſe : mais l'Evéque, déteſtant la fourberie du Moine, le chaſſa honteuſement ; & confirma, cette année* (998), *la Donation, qu'il avoit faite* (de même que ſon prédéceſſeur) *au Moine* Etiène. *Telle fut la première origine du Monaſtère de S.* Pierre, *aujourd'hui ſi floriſſant à Modène. Il fut fondé par l'Evéque* Jean, *en* 998.

Par un *Acte* de 996, ce Prélat avoit permis de bâtir un Monaſtère auprès de l'Egliſe de S. *Pietre.* Par un autre *Acte* de 998, il le dota de Biens, appartenans à l'Egliſe de Modène ; ce qui ſe fit du conſente-

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

ceſſion des *Fiefs de Dignité* n'étoit pas encore bien établie. *Adalbéron*, que différens *Actes* noment *Adalpeyrion*, ou *Adalpérion*, eſt inveſti par le Roi *Henri* de la Marche de Vérone & du Duché de Carinthie.

Benoît VIII, élu Pape, avant le mois d'Août, en concurrence d'un *Gregoire*, que l'on connoît peu, l'emporte ſur ſon compétiteur, & reſte maître de Rome & du Trône Pontifical : mais *Gregoire* regagne bientôt après par plus de forces, ce qu'il avoit perdu par moins de ſuffrages. Il chaſſe *Benoît* de Rome, & s'y comporte en Pape & Seigneur. *Benoît* ſe retire en Allemagne, & ſe met ſous la protection d'*Henri I*, avec lequel il paſſe les fêtes de Noël à Palith. C'eſt alors qu'il prend avec ce Prince des meſures, pour le faire Empereur. *Henri* ſouhaitoit ardemment de l'être; & *Benoît* ſentoit combien il étoit néceſſaire que l'autorité d'un Empereur réprimât l'orgueil des Romains, & fît rentrer dans les bornes du devoir l'eſprit ſéditieux de ce Peuple turbulent. On ignore combien de tems ce Pape fut obligé d'être hors de Rome.

Le Marquis *Boniface*, père de la Comteſſe *Mathilde*, fait, le 25 de Juillet, donation de la Terre de Pigognaga, ſituée aujourd'hui dans le Mantouan, au Monaſtère de S. *Benoît* de Polirone, que l'on a vu ci-devant ſon père le Marquis *Thédald* bâtir & fonder.

1013.

Le 5 de Mai, dans un endroit de la dépendance du Monaſtère de S. *Zénon* & peu loin des murs de Vérone, le Duc & Marquis *Adalbéron* tient, conjointement avec les Marquis *Albert Azzon I* & *Hugue d'Eſte*, & *Todello*, Comte de Padoue, un *Plaid*, où l'on juge, en faveur des Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe, contre l'Evêque & l'Egliſe de Padoue, un Procès au ſujet de la *Court* de Pedriuolo, ſituée dans le Territoire du Château de Monſelice, dont les deux frères *Albert Azzon* & *Hugue* étoient Seigneurs, ou *Comtes Ruraux*. Le Notaire déclare qu'il a rédigé le Procès-verbal de ce *Plaid* par ordre des Marquis *Albert Azzon* & *Hugue*, & du Comte *Todello*. Je parle ici de ce *Plaid*, pour faire obſerver quels étoient alors en Italie, les Droits de la *Juſtice territoriale* des Seigneurs particuliers. Les Religieuſes de S. *Zacharie* plaident

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

» *soupçons contre* » *sa Femme, il dé-* » *couvrit, peu de* » *tems après, to-* » *me par une espè-* » *ce de miracle,* » *qu'*Hugue *étoit* » *véritablement son* » *fils* ». *Tout cela, suivant* Pierre de Damien, *arriva sous le règne d'*Otton I ; *& par conséquent cet* Hugue *ne peut pas avoir gouverné la Toscane en 961, qu'*Otton le Grand *n'étoit pas encore sur le Trône Impérial. Quoique l'on conservât dans les Archives d'Este une très ancienne Copie en parchemin, autentiquée par plusieurs Notaires, du* Diplôme *de la Vagandizza, rapporté par* Côme de la Rena ; *je n'ai pas laissé de soupçonner autrefois que ce* Diplôme *pouroit bien être une galanterie, qui nous eut été faite par des Faussaires, dont l'engeance ne manquoit pas dans ces siècles barbares. Mais, aiant eu depuis sous les yeux, l'*Acte *même de la Vagandizza ; la vue du Caractère d'Ecriture, & celle du Sceau de Cire couleur de plomb, apposé sur un des côtés du Parchemin, m'ont assuré que c'étoit un véritable Original... Cela posé, je dis*

» *Donations* : mais, » en même tems, » en considération » du nouveau Pa- » pe, il donc à » S. *Pierre* huit » Comtés », *afin*, dit-il, *que le Maître puisse, de la part du Disciple, offrir quelque chose au S. Apôtre.*

Une des premières actions du Pontificat de *Silvestre II* fut de confirmer le rétablissement d'*Arnoul* dans le Siège de Rheims. C'est, selon qu'il est dit dans le T. V, p. 569 de l'*Histoire Littéraire de la France*, qui me sert ici principalement de guide, ce qu'il exécuta d'*une manière si ingénieuse, que faisant sentir dans son* Rescrit *que c'est une pure grace, qu'accorde* (à ce Prélat) *le Successeur de S.* Pierre, *& dont il avoit besoin, il laisse à juger que lui*, Gerbert, *n'étoit point coupable de l'avoir remplacé, en acceptant cette Eglise. Il fait au reste défense à qui que ce puisse être, soit en Concile, ou en d'autres occasions, de reprocher à* Arnoul *le crime pour lequel il avoit été déposé.*

La première année du Pontificat de *Gerbert*, les Mahométans réduisirent la Terre Sainte dans le plus triste état ; & ses entrailles paternelles en furent é-

GARCIE-SANCHÉS, n'aiant que 13 ans, succède, en 1022 à son père *Sanche-Garcie* ; & meurt le 13 de Mars 1028.

Sa jeunesse & la courte durée de son règne ne lui permirent pas d'illustrer sa mémoire.

En 1028 il se rendit à Léon, pour épouser Doña *Sanche*, sœur du Roi *Bermude III*, qui pour lors étoit dans les Asturies. Le lendemain de son arrivée, come il entroit dans une Eglise, il fut assassiné par *Rodrigue*, *Diégue*, & *Inigo de Véla*, frères & Gentilshomes Castillans, d'une Maison de tout tems ennemie de celle des Comtes de Castille. Depuis plusieurs années, ces trois Frères s'étoient retirés à Léon.

La mort de ce jeune Prince fit passer ses Etats à sa sœur aînée Doña *Marie-Elvire*, femme de *Sanche le Grand*, Roi de Navarre, qui, par elle devint Comte de Castille. Il poursuivit les Assassins de son Beaufrère ; les prit dans le Château de Monçon, qu'il emporta d'assaut ; & les fit brûler vifs.

DUCS, depuis ROIS de Pologne.

ment du Clergé, dont les principaux signèrent les deux *Actes* avec l'Evêque.

Une chose digne de remarque, continue Muratori, p. 482, *est ce que dit* Arnulf, *Moine de S.* Emmeran (de Ratisbone), *c'est à dire que, dans la seule Ville de Rome, on comtoit* 40 *Monastères d'Homes & 20 de Filles, professans tous, ou presque tous, la Règle de S.* Benoît ; *& 70 Collégiales de Chanoines Réguliers.*

FRÉDÉRIC, fait Archevêque de Ravenne en 1001, meurt en 1004.

Il étoit Saxon & Cardinal de l'Eglise Romaine.

Son élection fut un acte d'autorité de la part de *Silvestre II* & d'*Otton III.*

Il ne fut pas sitôt Archevêque, qu'il renonça, pour lui & pour ses successeurs, à la Juridiction, que l'Eglise de Ravenne avoit toujours eue sur l'Abbaie de la Pomposa, qu'*Otton III* érigea pour lors en Abbaie Impériale. Pour dédomager les Archevêques de Ravenne, il leur céda les Droits, qui, par les Titres même de cette Eglise, appartenoient à l'Empereur sur toutes les Terres dépendantes de l'Abbaie de S. *Apollinaire de Clas-*

au Tribunal Souverain du Duc de Carinthie, Marquis de Vérone, parceque la *Court*, dont il s'agiſſoit, étoit dans le Territoire de Monſelice, Terre ſituée dans le Comté de Padoue, & que ce Comté faiſoit partie de la Marche de Vérone. Le Duc, Marquis de cette Marche, tient un *Plaid* à ce ſujet, conjointement avec deux frères, *Marquis d'Eſte*, & *Todello*, Comte de Padoue. Les *Marquis d'Eſte* ſont ici Juges, come aiant la *Juſtice territoriale* de Monſelice, dont ils étoient Seigneurs, & dans l'étendue de laquelle étoit la *Court* en litige; & le Comte de Padoue l'eſt auſſi, come premier Juge d'Appel, puiſqu'il s'agiſſoit de Biens ſitués dans ſon Comté. Ce n'eſt point le *Marquis de Vérone*, qui juge. Ce ſont les deux frères, *Marquis d'Eſte*, & le *Comte de Padoue*; puiſque ce ſont eux qui donent ordre au Notaire de rédiger le Procès-Verbal. Mais d'ailleurs l'*Acte* n'eſt ſigné, ni du *Marquis de Vérone*, ni du *Comte de Padoue*. Les deux *Marquis d'Eſte* le ſignent ſeuls avec les *Juges du Sacré Palais*, c'eſt à dire avec les *Juriſconſultes* appellés pour doner leur avis. Il me ſemble qu'il ſuit néceſſairement de cette ſingularité, que les deux *Marquis d'Eſte* ſont proprement ici les ſeuls Juges de l'Affaire, parcequ'il s'agiſſoit de Biens du reſſort de leur *Juſtice territoriale* de Monſelice. Mais pourquoi rendent-ils leur Jugement en préſence du *Comte de Padoue*, premier Juge d'Appel; & de plus en préſence & dans le Tribunal du *Marquis de Vérone*, Gouverneur général de la Province, Juge Souverain en dernier reſſort? Je n'en vois point d'autre raiſon, que celle d'épargner aux Parties deux Degrés de Juriſdiction, & de terminer par un ſeul Jugement une Affaire, qui pouvoit être portée dans trois Tribunaux. Le *Comte de Padoue* par ſa préſence & par l'ordre qu'il done, de même que les deux *Marquis d'Eſte*, au Notaire, approuve & rend ſien le Jugement prononcé par ces deux *Marquis*; & ce Jugement prononcé dans le Tribunal du *Marquis de Vérone* préſent & nomé dans l'*Acte*, devient, en première inſtance, un Jugement Souverain. Le 10 du même mois de Mai, les deux mêmes *Marquis d'Eſte* tiènent, à Monſelice dans leur propre Tribunal dreſſé dans la *Maiſon du Public*, come porte l'*Acte*, un autre *Plaid*, avec le même *Todello*, Comte de Padoue, au ſujet de la même *Court* de Pedriuolo, dont les mêmes Religieuſes de *S. Zacharie* réclamoient la moitié ſur

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

qu'Hugue le Salique, *fils d'*Hubert, *ſe trouvant, vers 960, en poſſeſſion du Marquiſat de Toſcane, il eſt très probable que c'eſt le même qu'on voit nomé dans le Privilége de la Vagandizza. Il ne faut donc pas s'imaginer, avec* Côme de la Rena, *deux Marquis de Toſcane, du nom d'*Hugue. *On doit pluſtôt penſer que* Pierre de Damien *raconte un fait, ſinon abſolument faux, du moins altéré dans la circonſtance du tems, & plus ancien que l'élévation d'*Otton I *à l'Empire.* Pierre de Damien, *come on le reconnoît à d'autres faits qu'il rapporte, n'eſt pas l'Hiſtorien & le Chronologue le plus exact du monde. Il eſt donc très probable qu'*Hugue le Salique *étoit Marquis & Duc de Toſcane en 961; & l'on peut conſéquemment en conclure que le Marquis* Hubert *ſon père, étoit mort avant cette année; & que par la mort d'*Hubert, Hugue *en étoit devenu le ſucceſſeur au Gouvernement de cette Province. Si l'on veut placer abſolument ſous le règne d'*Otton *la diſgrace d'*Hubert; *elle peut être arrivée*

PAPES.

mues. Il écrivit, en faiſant parler Jéruſalem, une *Lètre* pathétique, adreſſée à toute l'Egliſe, « pour en » exhorter les En» fans à ſecourir » cette malheureu» ſe Ville, où les » Miſtères de no» tre rédemption » s'étoient opé» rés ». Les Piſans, touchés de cette *Lètre*, envoièrent auſſitôt une Flote au ſecours de la Terre Sainte; & ce fut ainſi que *Silveſtre* préluda, ſans le ſavoir, à la pieuſe folie des *Croiſades.*

Je n'ajouterai rien ici ſur ſon Pontificat. Il fut un des plus grands Papes, que le Saint Siége eut eus depuis longtems. Fidèle aux principes, qu'il avoit toujours ſuivis, il ne ſe crut pas eu droit de faire dépendre de ſa ſeule autorité les Jugemens des Cauſes des Evêques. Les voies de la douceur & de la conciliation furent toujours celles qu'il choiſit; & jamais il ne fit des Excommunications l'abus, que tant de ſes prédéceſſeurs en avoient fait, & que beaucoup de ſes ſucceſſeurs en ont fait dans la ſuite.

Après avoir emploïé toute l'acreté du zèle le plus outré pour les prétentions ultramontaines, à combatre les Principes, qui les anéantiſ-

PRINCES contemporains.

ZIÉMOMISLAS, depuis 913, meurt en 964.

MIÉCISLAW I, ſon fils, lui ſuccède en 964, & meurt en 999.

Les anciens Hiſtoriens de Pologne diſent de ce Prince, que ſon Père avoit eu dans ſa vieilleſſe, qu'il naquit aveugle; & que lorſqu'il eut atteint 7 ans, le Père, donant un feſtin à tous les Grands pour la cérémonie de couper les cheveux au Fils, celui-ci vit tout à coup la lumière.

En arrivant au Trône, il annonça quelques bones qualités: mais obſcurcies par ſa molleſſe & par ſon goût pour le plaiſir. Il eut en même tems juſqu'à ſept Femmes, ou Concubines, dont pas une ne le fit père.

Quelques Chretiens, qui ſe trouvèrent à ſa Cour, lui promirent, dit-on, un règne heureux & des enfans, s'il embraſſoit le Chriſtianiſme. Il renvoïa ſes Femmes; & fit demander en mariage *Dambrowka*, fille de *Boleſlas I*, Duc de Bohême. Cette Princeſſe, qui ne l'épouſa qu'après qu'il eut reçu le Batême, fut conduite en Pologne par *Philippe Perſtin*, tige de la *Maiſon de Leſczinski.*

Miécislaw ne fut pas pluſtôt Chre-

SAVANS & Illuſtres.

ſe, & ſur tous les Evêchés & Comtés renfermés dans la Province Eccléſiaſtique de Ravenne. Le Cardinal *Frédéric* eut ſoin, come l'on voit, de ne pas faire un Marché de Dupe.

Cet Echange eſt contenu dans un *Diplôme* d'*Otton III*, rapporté par *Ughelli*, lequel eſt daté de Ravenne, le 22 de Novembre 1001. *Otton* n'y prend point d'autre Titre, que celui de *Serviteur des Apôtres.* Ce Titre bizare, ſe trouvant auſſi dans quelques autres *Diplômes*, ne done pas droit d'accuſer celui-ci de ſuppoſition: mais on l'en pouroit taxer, ſur ce qu'il contient une fauſſeté. L'Abbaïe de la Pompoſa, ſuivant cet *Acte*, avoit toujours été ſoûmiſe à l'Egliſe de Ravenne. La choſe n'étoit cependant pas vraie 127 ans auparavant.

En 874, l'Empereur *Louis II* preſſa le Pape *Jean VIII* de reſtituer à l'Egliſe de Ravenne quelques Monaſtères, qu'elle prétendoit être de ſa Juriſdiction, & qui dépendoient alors de celle du Pape. *Nous n'avons point*, dit *Jean VIII* dans une *Lètre* à ce ſujet, *uſurpé ſur l'Archevêque de Ravenne le Monaſtère de Ste* Marie *de Comac-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.
ARDOIN & HENRI I, Rois d'Italie.

le Monaſtère & l'Abbé de la Vagandizza. Le Jugement eſt en faveur des Religieuſes. Les deux *Marquis d'Eſte* le ſignent, & l'on n'y voit point la ſouſcription du *Comte de Padoue*. Les deux *Marquis d'Eſte* ſont encore ſeuls Juges dans ce *Plaid*; & le *Comte de Padoue*, premier Juge d'Appel, ne fait encore, par ſa préſence, qu'autoriſer & qu'adopter leur Jugement; ce qui ſauve aux Parties un Degré de Juriſdiction. Mais pourquoi le *Comte de Padoue* vient-il lui-même chés les *Marquis d'Eſte* tenir ce *Plaid*? C'eſt apparemment une déférence, qu'il devoit à leur Dignité de *Marquis*, ſupérieure à la ſiène de *Comte* (1).

Le 2 de Juin, *Benoît VIII*, qui, depuis peu, devoit être de retour à Rome, fait une Donation à l'Abbaïe de Farfa.

Depuis l'abſence d'*Henri I*, *Ardoin* n'avoit pas ceſſé de travailler à ruiner le Parti de ſon Concurrent: mais tout ce que l'on ſait à ce ſujet, ſe réduit à ce peu de paroles de l'Hiſtorien *Arnulf*, qui vivoit dans ce ſiècle. *ARDOIN s'étant remis en forces, exerce, autant qu'il peut, ſa vangeance ſur les Perfides. Il prend enſuite Verceil; aſſiége Novare; s'empare de Come; & détruit pluſieurs Châteaux, appartenans à ceux qui s'étoient déclarés contre lui* (2). Mais il eſt impoſſible de deviner dans quelles années ces différens exploits doivent être diſtribués. *Sigonius* a raiſon de ſoûtenir, qu'il en faut renvoïer quelques-uns à l'année ſuivante.

C'eſt ici, dit *MURATORI* (3), *que deux choſes importantes*

(1) Les deux *Plaids* dont je viens de parler, ont été tirés d'un ancien Regiſtre du Monaſtère de S. *Zacharie* de Veniſe; & *Muratori* les a fait imprimer dans les *Antiquités d'Eſte*, Ch. XI, le premier p. 85, & le ſecond p. 88. Les réflexions, qu'il fait ſur le premier ne ſont pas tout à fait les mêmes que les miènes. Voici ce qu'il dit, p. 87. *Dans ce* Plaid, *c'eſt* Adalbéron, *qui fait la principale figure, en qualité de Duc & de Marquis de cette Marche. Les Marquis* Adalbert Azzon & Hugue d'Eſte, *frères, interviènent au Jugement, ce qui nous fait connoître clairement, que ces* Marquis *avoient Juriſdiction dans ces cantons-là, ſoit parcequ'ils étoient* Comtes *dans ce païs, ſoit parceque leur qualité de* Marquis *leur donoit cette prérogative, & principalement parcequ'il s'agiſſoit de Biens ſitués à* Monſelice, *Terre de leur Domaine. Ce qui me fait ſur tout inſiſter ſur leur autorité, ſur leur Juriſdiction dans ces quartiers, c'eſt que dans les autres* Plaids *de ces tems-là le Notaire avoit coûtume d'écrire le Jugement par ordre du Duc, ou Marquis de ce païs, ou bien du Commiſſaire Impérial, qui préſidoit en chef à cette ſorte de* Plaid *ſolemnel, come on le voit par une foule d'autres Jugemens... Ici le Notaire* Jean *écrit la Sentence uniquement* par l'ordre des Seigneurs Azzon & Hugues, Marquis, *& ce ſont ces Princes qui la ſouſcrivent, ſans que, ſuivant ce qui ſe voit dans d'autres* Plaids, *le Duc* Adalbéron *y mète ſa ſignature.*

(2) *Hiſt. de Mil.* L. II, Ch. 161.

(3) *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 42.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

en 951, ou 952, qu'Otton *ſe rendit maître de l'Italie ; & nous ſerons toujours en droit de mettre ſa mort avant* 961, *& de lui faire ſuccéder, la même année, ſon fils* Hugue *au Marquiſat de Toſcane.*

*Quoi qu'il en puiſſe être, il eſt du moins hors de doute qu'*Hubert le Salique *ne vivoit plus en* 970 ; *puiſque, cette année, ſon fils* Hugue *gouvernoit la Marche de Toſcane, ainſi que le* Fiorentini *le prouve par d'anciens Documens ; & de plus (*Le *Puccinelli* dans ſa *Chronique de l'Abbaïe de Florence*, p. 205, *cite une* Charte *écrite*, L'An X de l'Empire d'*Otton* Empereur Auguſte, & l'An.... de l'Empire d'*Otton*, ſon fils, Empereur Auguſte, Indiction XIII, *c'eſt-à-dire en* 979, *ou peut-être* 971 ; *dans laquelle on lit :* Hugue, Duc & Marquis, fils d'Hubert de bone mémoire, lequel fut Marquis. *Son père* Hubert *étoit donc mort avant cette année, peut-être même longtems auparavant ; &, par ſon âge,* Hugue *devoit être en état de gouverner.*

Tout ce qu'on vient de voir réfute ce que Pierre

PAPES.

nt dans les Ecrits e *Gerbert* ; *Baronius* enfin eſt forcé d'avouer, « Que *Silveſtre II* » fut un zèle Dé »fenſeur des Droits » de l'Egliſe » ; &, par cet aveu, *Baronius* diſpenſe les François de le réfuter.

Vers le 11 *de Mai de la préſente année* (1003), dit *Muratori*, T. VI, p. 15, *le Pape* Silveſtre II, *auparavant appellé* Gerbert, *termina ſa carière. Si l'on en veut croire l'*Annaliſte Saxon, *cette même* Stéphanie, *veuve du Conſul* Creſcentius, *qui fut décapité par ordre d'*Otton III, *laquelle avoit empoiſonné cet Empereur, mit auſſi dans un mauvais état le Pape, dont il s'agit.* Le Pape de Rome, *dit cet Ecrivain*, fut auſſi tellement maltraité par le poiſon, que la même Femme lui fit donner, qu'il en perdit l'uſage de la parole. *On ne ſauroit dire combien on a depuis répandu de fables abſurdes, pour diſcréditer la mémoire de ce même* Silveſtre. *On l'a donné pour un* Nécromant. *On a dit,* « *Qu'il n'étoit de*» *venu Pape, que* » *par un Pacte ſe*» *cret avec le Dia*» *ble ; & qu'il s'en* » *étoit peu falu* » *qu'il n'expirât* » *entre les griffes* » *de ſon Bienfai-*

PRINCES contemporains.

tien, qu'il entreprit la converſion de ſes Sujets. Il y fut aidé par un Légat du Pape & par des Miſſionaires Allemans & François. Les progrès du Chriſtianiſme furent ſi rapides, qu'en peu de tems on vit ériger en Pologne deux Archevêchés & ſept Evêchés. On fit ſervir à la propagation de la Religion, des moiens qu'on n'accuſera pas d'être trop humains. L'inobſervation de ſes uſages fut punie des peines les plus ſévères.

Au reſte, *Miéciſlaw* fut un Prince très médiocre. On dit qu'il gouverna ſagement : mais, Home de guerre malhabile, il fut ſouvent batu par ſa faute. Il remporta cependant une victoire en ſa vie.

La part, qu'il prit imprudemment aux troubles de la Germanie, le conduiſit à faire hommage de ſa perſone & de ſes Etats à l'Empereur *Otton III* ; ce qui déplut aux Polonois, Nation de tout tems indépendante.

BOLESLAS I, *dit* *CHROBRI*, premier Roi, ſuccède, en 999, à *Miéciſlaw*, ſon père ; & meurt en 1025, âgé de 58 ans.

SAVANS & Illuſtres.

chio, que l'on appelle la Pompoſa ; *ni le Monaſtère de S.* Sauveur *de Monteſeltro ; ni l'autre Monaſtère de S.* Probus ; *ni les Tènemens de Ferrare, d'Adria, de Galligate, & de Faventilla : mais, trouvant que nos prédéceſſeurs ont joui de ces Monaſtères & de ces Biens, nous en jouiſſons juſqu'à préſent, en vertu de notre propre droit.*

Frédéric, à titre de Saxon, ne ſe détacha point des intérêts de la *Maiſon de Saxe*, après la mort d'*Otton III.* Il s'oppoſa, de tout ſon pouvoir, à l'élection d'*Ardoin*, pour Roi d'Italie ; & ſe déclara hautement en faveur d'*Henri II*, Roi de Germanie, qui fut le Roi d'Italie & l'Empereur *Henri I.*

GUI CURTIUS, fait Evêque de Pavie en 984, meurt en 1008.

Il fut préſent, en 997, au Concile, que *Grégoire V* tint à Pavie, en préſence d'*Otton III*, & dans lequel ce Pape excommunia *Creſcentius*, qui l'avoit forcé de s'enfuir de Rome. Il aſſiſta de même au *Plaid* ſolemnel, que le même Empereur fit tenir, l'année ſuivante, dans cette Ville.

En 1002, il con-

commencent à se faire appercevoir dans l'Hiſtoire d'Italie. L'une eſt que les troubles de ce tems furent vraiſemblablement l'occaſion des longues querèles, & de l'implacable haine, qu'on verra dans la ſuite animer l'une contre l'autre les deux très nobles Villes de Pavie & de Milan, puiſque la première tenoit pour ARDOIN *& la ſeconde pour* HENRI *; querèles & haine, qui naiſſent communément & ſans peine entre deux Villes voiſines; mais qui s'accrurent dans celles-ci par la différence de Parti, dont je viens de parler, & par les malheurs que la Guerre traîne à ſa ſuite. L'autre choſe eſt qu'à l'occaſion des troubles & par néceſſité, les Peuples de la Lombardie s'accoûtumèrent à prendre les armes d'eux-même, ou pour attaquer les autres, ou pour défendre leurs propres biens. C'eſt ce qui leur enfla le courage; & leur inſpira même tant d'orgueil, qu'ils ne tardèrent pas à s'élever contre leurs Souverains; à courir à la liberté rapidement; enfin à l'obtenir, & tout d'un tems à produire en Italie un changement très conſidérable dans la forme du Gouvernement.*

Sur la fin de l'Automne, malgré les pluies continuelles & le débordement des rivières, *Henri I*, accompagné de *Cunégonde* ſa femme, revient en Italie, à la tête d'une puiſſante Armée; & célèbre les fêtes de Noël à Pavie. A l'approche de ce Prince, *Ardoin* avoit quité cette Ville; & les habitans, hors d'état de ſe défendre contre des forces trop ſupérieures, avoient fait leur paix avec *Henri*. Come *Ardoin* ne pouvoit oppoſer que de foibles efforts à l'Armée Allemande, il propoſe de renoncer à la Courone, à condition de conſerver, pour augmenter ſes Etats particuliers, un Comté qu'il nome : mais *Henri*, déférant trop aux conſeils des Princes Italiens de ſon Parti, rejète imprudemment une propoſition, qui mètoit fin à la guerre, & le laiſſoit ſeul & paiſible maître du Roïaume d'Italie.

1014.

CE Prince ſe rend à Rome, où, le Dimanche 14 de Février, il reçoit de *Benoît VIII* l'Onction & la Courone Impériale. *Cunégonde* eſt couronée en même tems. On dit qu'avant d'introduire *Henri* dans la Baſilique de S. *Pierre*, *Benoît* lui fit jurer qu'*il ſeroit le Défenſeur & l'Avoué de l'Egliſe de Rome; & qu'il ſeroit fidèle au Pape & à ſes ſucceſſeurs*; & que ce

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de Damien *dit de la naiſſance d'*Hugue, *& du rétabliſſement de ſon Père en Toſcane; & force à conclure qu'on ne doit pas confondre le Marquis* Otbert le Lombard, *avec le Marquis* Hubert le Salique; *ſurtout ſi l'on fait réflexion que ce dernier étoit mort avant 970, & que l'on verra le premier vivre encore en 972.*

Il faut ici, dit le même Ecrivain dans ſes *Annales d'Italie*, T. V, p. 395, à l'année 969, *faire attention au Marquis* Otbert.... *Nous avons vu qu'en 951, ce Prince étoit cher à* Bérenger II, *dont il avoit la confiance* (V. *Digreſſ. ſur la Nobl.* &c. p. 768, *Not.* Col. 1 & 2): *mais* Bérenger, *qui ſe faiſoit des Ennemis facilement, perdoit encore plus facilement ſes Amis. Le Marquis* Otbert, *ne pouvant plus ſupporter les manières injuſtes & dures de ce Prince, fut obligé d'avoir recours au Roi de Germanie.* V. *Digreſſ. ſur la Nobl.* p. 771, *Not.* col. 1 & 2.

Otbert *mourut vers 972*, dit encore *Muratori*, même pag. *& laiſſa deux fils*, Adalbert & Otbert II. *Dans une* Charte

PAPES.

» teur ». *Ce ſont là des calomnies révoltantes, inventées, ou débitées par* Bennon, *Cardinal Schiſmatique, du tems de* Gregoire VII, *dans ſon infâme invective contre la Cour de Rome.* Sigebert, Martin le Polonois, Ptolémée de Lucque *ont tiré de ce déteſtable Ecrit, cette fable indigne du rare mérite de ce Pape. Les plus anciens & les meilleurs Ecrivains s'accordent à dire que* Gerbert, *ou* Silveſtre II, *fut, à ſon ambition près, un des plus illuſtres Perſonages de ſon tems. Il joignoit tant de ſavoir à de la piété, que, dans ces ſiécles d'ignorance, il parut poſſéder les Arts & les Sciences au-delà de ce qu'il appartient à l'Home. L'Italie lui doit beaucoup, parceque l'Ecole, qu'il ouvrit à Bobbio, fit renaître les bones Lètres en ce païs. De même, en Allemagne, en France, ſon exemple réchaufa les Etudes & réveilla les Eſprits.* Otton III *prenoit plaiſir, pour cette raiſon, & ſurtout parcequ'il étoit très ſavant dans les Mathématiques, à l'avoir près de lui. Ces Lignes, ces Triangles, choſes trop inconnues alors, furent apparemment ce qui, dans les Eſprits groſſiers du Vul-*

PRINCES contemporains.

Il fut heureux dans les différentes guerres, qu'il eut avec les Bohèmes, les Pruſſiens, les Saxons, les Moraves, les Poméraniens, & les Ruſſes: mais il n'uſa pas toujours généreuſement de la Victoire.

Après avoir ſoûmis toute la Bohème, il fit crever les yeux au Duc *Boleſlas*, ſon couſin germain, dont il retint quelque tems les Frères en priſon.

D'ailleurs, l'avidité d'étendre ſes Etats, lui fit plus ſouvent prendre conſeil de l'Ambition, que de la Juſtice.

Il fut ſurnomé *Chrobri*, c'eſt-à-dire l'*Impétueux*, parcequ'il dut à l'impétuoſité de ſon courage le gain d'une bataille, qu'il paroiſſoit devoir perdre.

Le commencement de ſon règne dona, dit-on, de la jalouſie à l'Empereur *Otton III*; & l'on prétend que ce fut pour cette raiſon que ce Prince fit, en 1000, un voïage à Gneſne, ſous prétexte de viſiter le tombeau de S. *Adalbert*, Evêque de Prague, & l'un des Apôtres de la Pologne, mis à mort par les Pruſſiens, auxquels il étoit allé prêcher la Foi. *Boleſlas* reçut *Otton* avec la plus grande magnificence, & fut en

SAVANS & Illuſtres.

ſentit à l'élection d'*Ardoin*, Marquis d'Ivrée, pour Roi d'Italie; &, come ſon Siége ne relevoit que du Siége Apoſtolique, il ne fit pas difficulté d'uſurper les droits de l'Archevêque de Milan, alors abſent d'Italie, & ceux de l'Abbé de S. *Ambroiſe* de cette Ville, qui devoit ſuppléer l'Archevêque, & de couroner *Ardoin*. Mais il eut ſoin de ſe faire païer de ſa complaiſance, en obtenant du nouveau Roi, pour ſon Egliſe, pluſieurs Terres, & pluſieurs Châteaux.

OTHELBERT, ou OTBERT,

étoit Evêque de Vérone en 993, & doit être mort en 1009.

Il fit rentrer le Monaſtère de S. *Zénon* de Vérone ſous la Juriſdiction des Evêques de cette Ville: mais il paroît que ce ne fut pas ſans peine; puiſqu'il falut, pour cet effet, que, par un *Diplôme* doné le 11 de Novembre 995 à Maience, *Otton III* fit preſent à ce Monaſtère d'un Château avec ſon Diſtrict & le Droit de Pêche dans une Rivière voiſine, à condition qu'*Othelbert & ſes ſucceſſeurs auroient dans le Monaſtè-*

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARDOIN, Roi d'Italie.

Prince, extrémement pieux, ne balança pas à prêter ce Serment. Il ne falut aux ſucceſſeurs de *Benoit VIII* que ce Serment, véritable ou ſuppoſé, pour prétendre que l'Empire étoit un Fief, mouvant de leur Siége. Si réellement *Henri* jura ce qu'on veut que *Benoît* ait exigé; nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que, la piété n'étant pas toujours ſuffiſamment éclairée, *Henri* n'entrevit pas le piége, que la Cour de Rome lui tendoit. *Baronius* ajoute que le nouvel Empereur confirma toutes les Donations, précédemment faites à l'Egliſe de Rome: mais ce qu'il rapporte, come le *Diplôme* de confirmation, n'eſt qu'une Copie informe & ſans aucune date, où l'on voit des choſes démenties par l'Hiſtoire; & dont les Souſcriptions offrent des gens, qui ne durent porter que longtems après les Titres, qu'ils s'y donent. C'eſt donc une Pièce abſolument fauſſe, ou du moins falſifiée dans ſa plus grande partie, & par conſéquent de nulle autorité. Je le dis hardiment après D. *Mabillon* & *Muratori* (1). J'oſe, en même tems, ajouter que le Serment, ſoi diſant fait par *Henri*, ne mérite pas plus d'égards que cette prétendue Confirmation. *Benoît*, que nous avons vu chaſſé de Rome, qui n'y étoit rentré depuis huit à neuf mois tout au plus, qu'à la faveur des préparatifs, qu'*Henri* faiſoit pour y venir lui-même, & qui ne pouvoit être ſolidement rétabli ſur ſon Siége, qu'autant que la crainte de ce Prince contiendroit les Romains, étoit-il en ſituation, dans ce moment-là même, de s'entêter des vaines prétentions de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, & d'impoſer des loix à qui, par la réception de la Courone Impériale, devenoit ſon Souverain? C'eſt tout ce qu'auroit pu faire un Pape, jouiſſant bien tranquillement de ſon Siége, & bien ſur de voir tous les Romains ſeconder ſes vues, d'un concert unanime. Ce qui très ordinairement manque le plus aux Fauſſaires, c'eſt le

(1) *Eſſo* (Diploma) *è una Copia informe, ſenza l'Anno, in cui fù dato, e ſenza gli Anni del Regno, e del Imperio. Contiene eziandio varie notizie, che patiſcono difficultà, ſiccome prima d'ora ho io altrove accennato* (nella Piena Eſpozitione per la Controverſia di Comacchio). *Conviene aggiugnere quì ciò, che oſſervò il Padre* Mabillone (negl' Annal. Benedict. all'an. 1014) *colle ſeguenti parole,* Baronius ad hoc tempus revocat Privilegium Romanæ Eccleſiæ ab eodem Imperatore conceſſum. At ſubſcriptiones quædam ſatis oſtendunt, hoc eſſe poſterioris temporis, quippe cui ſubſcribit *Richardus* Abbas Fuldenſis, qui vix ante Annum MXXII hanc Præfecturam iniit. *Così colla ſua ſolita modeſtia quell' inſigne Letterato, volendo anch' egli ſignificare, che il Privilegio ſuddetto è finto, o pure interpolato.* Muratori, *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 45.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

de Lucque, que le Fiorentini *cite* (Liv. III), *& que j'ai fait imprimer dans les* Antiquit. d'Eſte (Ch. 21), *cet* Adalbert *eſt appellé* Marquis, fils d'*Obbert* de bone mémoire, & petitfils d'*Adalbert* de bone mémoire, lequel fut pareillement Marquis. *En ſorte que le frère de cet* Otbert, *qualifié par* Liutprand (come on l'a vu plus haut) Illuſtre Marquis, *fut un autre Marquis* Adalbert; *& conſéquemment, ſelon mes calculs & les obſervations que j'ai faites dans l'Ouvrage, que je viens de nomer, de très fortes conjectures concourent à faire croire que le père* d'Otbert *deſcendoit d'un des deux* Adalberts, *Ducs & Marquis de* Toſcane, *ſoit par* Boniface, *fils d'*Adalbert I, *ſoit par* Gui, *ſoit par* Lambert, *tous deux fils d'*Adalbert II, *& de même Ducs & Marquis de Toſcane. Sous les Rois* Hugue & Lothaire II, *la poſtérité de ces* Adalberts *ſouffrit perſécution, & fut dans l'abaiſſement: mais, ſous* Bérenger II, *& plus encore ſous* Otton I, *elle ſe releva dans la perſone de notre* Otbert; *& nous la voions, par la gra-*

PAPES.

gaire, le fit paſſer pour Magicien. Ditmar *dit de ce Pape*, qu'il ſavoit parfaitement diſcerner le cours des différens Aſtres; qu'il ſurpaſſoit ſes contemporains dans la connoiſſance des différens Arts; & qu'aiant, à l'aide d'un tuiau, conſidéré certaines Etoiles, qui guident les Matelots, il fit à Magdebourg une Horloge, qu'il rendit très juſte. *Avant l'invention des Lunètes d'approche, les Aſtronomes ſe ſervoient d'un Tube pour examiner les Etoiles: mais ils ne ſavoient ni faire, ni mètre en œuvre les Lentilles & les Objectifs de verre, qui groſſiſſent aujourd'hui ſi conſidérablement, & rendent viſibles les Objets éloignés. Le P.* Pez *a fait imprimer* (Tréſor d'Anecdot. P. II, T. III) *la* Géométrie *de* Gerbert. *Ses autres* Opuſcules, *différens de ſes* Lètres *qui ſont écrites avec feu, ſont connus par ce que les Ecrivains de l'*Hiſtoire litéraire *en diſent.*

On peut conſulter l'*Hiſtoire litéraire de la France*, qui rend un comte très détaillé de tous les Ouvrages de ce ſavant Pape.

JEAN XVII, ſuccede à *Silveſtre II*, en Mai 1003; &, n'aiant ſiégé

PRINCES contemporains.

gagner ſi bien l'amitié, que ce Prince le déclara Roi de Pologne, le fit ſacrer en ſa préſence par l'Archevêque de Gneſne, & lui mit lui-même la Courone ſur la tête: mais il ne l'exemta pas de l'homage, qu'il avoit exigé du Duc *Miéciſlaw*, ſon père.

Boleſlas, offenſé de cet homage, eut guerre, à pluſieurs repriſes, avec l'Empereur *Henri I*, ſucceſſeur d'*Otton III*; & parvint enfin à s'affranchir de cette dépendance, inſupportable à ſa Nation.

La vangeance de la mort de S. *Adalbert* lui ſervit de prétexte à faire la guerre aux Pruſſiens. Il conquit rapidement la plus grande partie de leur païs, qu'il déclara Province du Roiaume de Pologne, & dans lequel il jeta les fondemens du Chriſtianiſme.

Ses différentes conquêtes étendirent ſes Etats du côté de la Ruſſie juſqu'au Nieper; & du côté de l'Allemagne, d'une part juſqu'à l'Elbe, & de l'autre juſqu'à la Mer Baltique.

Dans les intervalles de ſes différentes guerres, & durant la paix de ſes dernières années, il ne ſongea qu'à faire jouir ſes Sujets du fruit de ſes victoires. Il réprima la licence,

SAVANS & Illuſtres.

re le pouvoir d'ordoner, de juger, & de faire les autres choſes, qui pouroient être juſtement de leur compétence.

Othelbert fut préſent à ce *Plaid* ſolemnel, qu'*Otton III* fit tenir en ſa préſence le 1 de Mai 999, duquel j'ai parlé dans la *Digr.* ſur la *Nobl.* Not. 32 & 33: mais il eſt appellé *Hubert* dans l'*Acte*; Hubertus *Epiſcopus ſanctæ Veronenſis Eccleſiæ.*

Le *Pavini*, dans ſa *Chronique de Vérone*, met après *Othelbert* un *Adalbert*, qu'il dit avoir trouvé dans quelques *Chartes* des *Privilèges* de S. *Zénon*. *Peretti*, dans ſon *Catalogue des Evêques de Vérone*, dit la même choſe de cet *Adalbert*; &, d'après une *Charte* de l'Egliſe de S. *Etiène*, il lui done un autre *Othelbert* pour ſucceſſeur. *Ughelli* croit qu'à cauſe de l'eſpèce de reſſemblance des noms, on a fait trois Evêques d'un ſeul. Sa remarque eſt juſte. Ainſi que l'on a confondu ſouvent, come on l'a vu, *Digreſſ. ſur la Nobl.* Not. 33, 50, les noms d'*Otbert*, d'*Hubert* & d'*Albert*; on a pu confondre de même ceux d'*Othelbert* & d'*Adalbert*, dont *Otbert* & *Albert* ne ſont que des abbréviations. *Ughel-*

Sens-commun. Quoi qu'il en ſoit, les Romains ne virent pas de bon œil un nouvel Empereur. Ils en furent d'autant plus mécontens, qu'ils prévirent que *Benoît VIII* alloit jouir d'une autorité très grande. En effet, par des circonſtances, qui ne nous ſont pas connues, ce Pape ſe trouva bientôt beaucoup plus puiſſant dans Rome, que le plus grand nombre de ſes prédéceſſeurs ne l'avoit été. Malgré ce qu'on nous dit du Serment d'*Henri*, ce Prince n'en eſt pas moins reconnu pour Seigneur Suzerain de Rome. On met ſon nom, avec celui du Pape, dans les Actes publics & ſur les Monoies; & même, avant de quiter Rome, il tient lui-même un *Plaid* ſolemnel au Vatican, dans lequel il adjuge à *Hugue*, Abbé de Farfa, la poſſeſſion du Château de Bucciniano, qu'il réclamoit; ce que le Pape confirme enſuite par une *Bulle* le 18 d'Août de cette année, après avoir tenu, le 2 de ce même mois, un autre *Plaid* à ce ſujet. Huit jours après le Couronement de l'Empereur, il s'élève tout à coup, ſur le pont du Tibre, une querèle entre des Romains & des Allemans. Ils en viènent aux mains, & pluſieurs ſont tués de part & d'autre. *Hug, Hécil* & *Ecilin*, trois Frères, ou trois Allemans (car le mot Latin ſignifie également l'un & l'autre), convaincus d'être les Auteurs du tumulte, ſont mis en priſon; & conduits enſuite, chargés de chaines, en Allemagne. *Henri* ſe rend par la Toſcane à Pavie pour les fêtes de Pâque, réprend tout de ſuite le chemin de ſes Etats d'au-delà des Monts, & célèbre à Bamberg les fêtes de la Pentecôte.

Il n'avoit pas le pied hors d'Italie, qu'*Ardoin* recommence la guerre avec autant d'ardeur qu'auparavant; & c'eſt alors, ſelon *Ditmar*, qu'il s'empare de Verceil, d'où l'Evêque *Léon* a beaucoup de peine à ſe ſauver. Le Marquis *Otbert II d'Eſte*, ſes fils, ſon petitfils *Albert-Azzon* & d'autres Princes d'Italie prènent les armes pour *Ardoin*; &, voiſins de Pavie, ils en ravagent le Territoire. L'Evêque en porte ſes plaintes à l'Empereur, qui les met au Ban de l'Empire; & done en même tems à l'Egliſe de Pavie une partie de leurs Biens, pour l'indemniſer des pertes qu'elle avoit faites. Mais ils avoient les armes à la main; & les ordres de l'Empereur reſtent ſans exécution. Enfin, ſoit cette année même, ſoit quelqu'une des ſuivantes, *Henri* trouva moïen de faire arrêter pluſieurs de ces Princes. Il les garda quelque tems en priſon, d'où les uns

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ce de Dieu, ſubſiſter encore dans les Maiſons règnantes de Brunſwick & de Modène.

Les Chapitres 22 & 23 des *Antiquités d'Eſte* ſont emplotés à chercher quel pouvoit être ce Marquis *Adalbert*, père du Marquis *Otbert*; & l'Auteur y détaille ce qui peut le faire croire iſſu des *Adalberts*, Marquis de Toſcane: mais, avant d'entrer en matière, il a cru devoir prévenir ſes Lecteurs, par cette eſpèce de Préface, qui commence le Chapitre 21.

Dans les deux derniers ſiècles, il eût été fort aiſé de décider promtement ce qu'étoit le Marquis Adalbert l'Ancien, *père du Marquis* Otbert I; *de lui doner des Ancêtres; & de faire remonter la Généalogie de la* Maiſon d'Eſte *aux ſiècles les plus éloignés. Alors, il ſuffiſoit quelquefois à des Ecrivains de rencontrer dans les* Hiſtoires, *ou dans les* Chartes *un Nom, qui leur offrît quelque reſſemblance avec ce qu'ils cherchoient, pour qu'auſſitôt, & ſans héſiter, ils le forçaſſent à remplir un vide. Rien n'étoit plus commode: mais, en*

qu'environ 6 mois' ou même, ſelon *Platina*, ſeulement 4 mois & 20 jours, il meurt la même année.

Il s'appelloit *Jean Sick*, ou *Siecon*; & l'on n'en ſait rien de particulier.

Platina, qui dit que la baſſeſſe de l'extraction de ce Pape, qu'il comte *Jean XIX*, fait qu'on en ignore le Surnom & la Patrie; ajoûte: *La courte durée de ſon Pontificat, eſt cauſe que l'on ne rapporte rien de mémorable que lui-même, ou quelqu'autre ait fait durant ce tems. On dit ſeulement que, pendant ce Pontificat d'environ 5 mois, pluſieurs prodiges, des Apparitions, des Comètes, des Villes renverſées par des tremblemens de terre, annoncèrent les maux qui devoient arriver. On regarda come l'unique remède à ces maux* Hugue (*le Grand*) *Lieutenant d'*Otton (*III*) *en Italie, & Gouverneur de Toſcane. Il gouverna cette Province avec tant de juſtice & d'intégrité, que, de ſon vivant, aucun des Sujets confiés à ſes ſoins n'eut à deſirer un meilleur Prince. Quand enſuite il fut mort à Piſtoie, tous les Toſcans le pleurèrent come le Père de la Patrie, &*

remit les Loix en vigueur, & préſida lui-même à l'adminiſtration de la Juſtice. Il protégea ſingulièrement les Pauvres. Ses libéralités les dédomagèrent de la longueur des Procès, & les mirent en état de les ſoûtenir. Les intérêts de la Religion eurent, en tout tems, ſes plus grands ſoins.

Il choiſit pour Conſeil douze des principaux Seigneurs & des plus gens de bien de Pologne, deſquels il fit, en même tems, ſes Miniſtres; ce que l'on peut regarder, come l'origine du Sénat, qui s'eſt établi dans la ſuite.

Occupé tout entier du Gouvernement, il avoit coûtume de dire, « Qu'il aimoit » mieux ne ſe nourrir que d'une » Poule, en veillant ſans ceſſe » aux Affaires publiques; que de » ſe livrer aux délices d'une vie » voluptueuſe, & » d'être cauſe qu'il arrivât quelque malheur au » moindre de ſes » Sujets ».

De pareils ſentimens le font mètre, par quelques Hiſtoriens, au deſſus de tous les Rois de Pologne.

En lui paſſant l'excès de ſon ambition, puiſque c'eſt le vice, qui fait les Héros; on n'auroit rien à lui

li ſupprime donc avec raiſon les deux Evêques *Adalbert* & *Othelbert II*; & ne laiſſe ſur le Siége de Vérone, que notre *Othelbert*, dont il dit qu'*il peut avoir vécu juſqu'en* 1008.

Il vivoit certainement en 1001. Le 14 d'Octobre de cette année, *Otton III* fit tenir, en ſa préſence, à Pavie un *Plaid* ſolemnel par le Protoſpataire *Otton*, Comte du Palais & Comte de Pavie. C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié dans l'*Acte*. Les Evêques preſens à ce *Plaid* furent *Pierre* de Come, *Gui* de Pavie, *Adelbert* de Breſcia, *Warmund* d'Ivrée, *Rainfred* de Bergame, *Otbert* de Vérone, *Jean* de Gène, *Conſtantin* d'Albe, & *Jérôme* de Vicenze. On vient de voir là notre *Othelbert*, nomé *Otbert*. On peut croire qu'il vécut juſque vers la fin de 1009; puiſqu'on ne commence qu'en 1010 à trouver *Milon*, qui doit avoir été ſon ſucceſſeur immédiat.

Bien ou mal, je me ſuis acquis le droit de m'écarter dans les *Articles*, dont je compoſe mes *Colones*; & d'y mètre quelquefois des choſes, qui ne tiènent point à ce qui fait leur objet principal. Le *Plaid*, dont je viens de parler, eſt

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARD'OIN, Roi d'Italie.

ſe ſauvèrent; & les autres, après avoir été réprimandés par l'Empereur, furent renvoiés avec des préſens; & la révocation de la Confiſcation prononcée contre eux, en dut être un. Il eſt certain que l'Egliſe de Pavie ne jouit jamais des Biens, qui lui devoient appartenir par cette Confiſcation.

Pendant que les armes d'*Ardoin* rétabliſſoient un peu ſon autorité dans la Lombardie, l'Evêque d'Aſti meurt. C'étoit un des Partiſans de ce Roi, lequel, à l'arrivée d'*Henri*, l'année précédente, avoit abandoné ſa Ville Epiſcopale, où ſans doute il retournoit, lorſqu'une maladie l'arrête & le fait mourir à Milan. Pour s'aſſurer à l'avenir cette Ville importante, *Ardoin* en nome, ou fait élire tumultuairement Evêque ſon oncle *Alric*, frère de *Magnifred*, Marquis de Suſe. *Arnulf II*, Archevêque de Milan, ennemi déclaré d'*Ardoin* & de toute ſa famille, empêche que l'on ne ſacre *Alric*, qu'il traite d'Intrus. Celui-ci, par le conſeil d'*Ardoin* ſe tranſporte à Rome, où *Benoît VIII*, pour étendre de plus en plus les prérogatives de ſon Siége, ne fait aucune difficulté de le ſacrer. Cette Affaire a des ſuites, qui doivent appartenir en partie à l'année ſuivante. *L'Archevêque de Milan*, dit ARNULF, Hiſtorien Milanois (1) *n'eſt pas pluſtôt inſtruit du ſacre d'*ALRIC, *qu'il eſt enflamé d'une juſte colère, indigné, non tant de la nomination faite par le Roi* (ARDOIN), *que de la conſécration faite par le Pape, qu'il trouvoit plus condamnable. Il tient le Concile de Milan; & punit l'audace de celui qu'on avoit ſacré, par les traits de l'Anathème, dont il le perce. Enſuite, avec une groſſe Armée & les Evêques ſes Suffragans, il aſſiége la Ville d'Aſti, dans laquelle le Marquis & l'Evêque s'étoient enfermés; la preſſe vivement; & ne ceſſe d'en ravager le Territoire, que lorſque, par un Traité de paix, on ſubit les loix, qu'il lui plaît d'impoſer. La condition de la paix fut que, partant de trois milles de Milan, marchant nus pieds, & portant, l'Evêque un Livre, le Marquis un Chien, ils viendroient confeſſer humblement leur faute devant la porte de l'Egliſe de S. AMBROISE. De plus l'Evêque poſa ſur l'Autel du Saint Confeſſeur le Bâton paſtoral & l'Anneau, qu'il reçut après avec piété, de la main de l'Archevêque. Son frère MANFRED (MAGNIFRED) fit préſent à cette Egliſe de pluſieurs Talens en or; avec quoi l'on fit cette Croix ſi magnifique, que l'on n'a portée juſqu'ici qu'aux princi-*

(1) *Hiſt. de Milan, Liv. I, vers la fin.*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

même tems, c'étoit montrer trop peu d'envie d'atteindre à la vérité. D'autres, ſi le fil de leurs Généalogies venoit à ſe rompre, avoient, pour le renouer, la promte reſſource de quelque fiction ; & citoient des Titres *fabriqués exprès, des* Ecrivains *apocrifes, des* Hiſtoires *que perſone n'avoit jamais écrites. Cette impoſture, cette iniquité ſolemnelle méritoit que les châtimens de la Juſtice humaine, en mêtant un frein à la témérité de ces gens, qui ſe faiſoient un jeu d'outrager la vérité, les contraignîſſent d'avoir, ſinon plus de droiture, au moins plus de prudence. C'eſt de-là qu'eſt venu le diſcrédit, où ſont tombés les* Généalogiſtes, *& la plus grande partie des* Généalogies *elles-même. Il ne ſera pas dit que j'aie jamais imité des exemples ſi déraiſonables. C'eſt pour la vérité, qu'il faut travailler ; & je m'imagine que c'eſt elle, pluſtôt que la gloire de mes Princes* (l'Auteur étoit Sujet & Bibliothécaire du Duc de Modène), *que les Lecteurs chercheront dans mon Ouvrage. Quand même, pour*

PAPES.

*lui rendirent dans ſes funerailles tous les honeurs poſſibles. Il m'a pris envie de faire ici cet éloge d'*Hugue, *afin que les Gouverneurs de Province apprènent, qu'il vaut mieux s'acquérir des louanges & de la gloire par une conduite irreprochable, que d'entaſſer, avec une ignominie dont la tache ne s'efface jamais, des richeſſes mal acquiſes.*

Cela va fort bien: mais *Hugue* étoit mort dès la fin de 1001.

Ce Pape devroit s'appeller, *Jean XVI :* mais, dans les Monumens de ce tems-là, ſon ſucceſſeur eſt toujours nomé *Jean XVIII.*

JEAN XVIII, Romain, élu vers la fin d'Octobre, & conſacré, ſuivant le P. *Pagi*, le 26 de Décembre 1003, meurt en 1009.

Il ſe nomoit *Jean Phaiſan ;* & *Platina*, qui le dit du Quartier de la Porte Métropolitaine & le nome *Jean XX*, ajoute, « Que, ſe livrant » à l'oiſiveté, ce » Pape ne fit rien, » qui méritât qu'on » en conſervât la » mémoire ».

Une *Epitaphe*, trouvée dans la Baſilique du Vatican, porte que le Pape, dont elle parle, *Vainqueur des Grecs, étei-*

PRINCES contemporains.

reprocher, s'il eût été plus religieux obſervateur de la foi des Traités.

MIÉCISLAW II, remplace, en 1025, ſon père *Boleſlas* ; & meurt le 15 de Mars 1034, âgé de 44 ans.

Prince d'un caractère indolent, dit le *Florus Polonois* de *Joachim Paſtorius*, Liv. II, *& peu propre à conſerver ce que ſon Père avoit acquis, ſon premier & ſon principal exploit fut de châtier les Ruſſes, que la mort de* Boleſlas *avoit fait révolter. Mais ce qu'il put revenir de gloire à* Miéciſlaw II *de cette Expédition, fut bientôt effacé par les Bohêmes, qui s'affranchirent des tributs, qu'ils païoient aux Polonois, & qui leur enlevèrent la Moravie. A la vérité,* Miéciſlaw *ſe tranſporta lui-même dans cette Province : mais il n'y parut que pour annoncer hautement en quelque ſorte, qu'il ne la comtoit plus de ſon Domaine. Il en dévaſta, de la manière la plus barbare, tout le pais ſans défenſe ; & revint, ſans avoir entrepris le ſiége d'aucune Place forte. La guerre, qu'il fit, quelque tems après, aux Poméraniens, fut plus heureuſe, grace à la valeur de* Béla, *Prince du Sang Roial de*

SAVANS & Illuſtres.

ſigné par le Comte *Otton*, avec ſes qualités de *Protoſpataire* & de *Comte du Palais*, & par neuf *Juges*, dont trois *du Seigneur Empereur*, & ſix *du ſacré Palais.* Voici les ſouſcriptions de deux de ces *Juges.* Sigefredus *Judex Sacri Palatii interfuit.* Waltari *Judex Domni Imperatoris interfuit.* L'un & l'autre, après cette formule de ſouſcription, repète ſon nom, mais écrit en Lètres Grèques ; & *Muratori*, qui rapporte cet *Acte* dans les *Antiq. d'Eſte*, pp. 125-7, dit p. 127, « Que l'étrange » manière, dont » ces noms étoient » écrits en Grec » dans l'original, » l'avoit embaraſſé » beaucoup, & » qu'il avoit eu » bien de la peine » à les déchifrer ».

Parmi les Evêques, només ci-deſſus, eſt *Jean* de Gène ; ce qui fait dire, au même endroit, à *Muratori* Jaque de Voragine, *ou* de Varagine, *Archevêque de Gène, dans ſa* Chronique... *dit que* Jean *fut élu pour l'Evêché de Gène en* 1015. *Au contraire* Ughelli *le fait mort en* 994. *Il paroît, puiſqu'il fut préſent à ce* Plaid, *qu'en* 1001, *il étoit bien en vie, & de plus Evêque de Gène.*

Enfin je trouve dans ce *Plaid* une

pales Fêtes. Enſuite, traverſant la Ville, nus pieds, come ils étoient venus, ils allèrent à la grande Egliſe de Ste THECLE, où l'Archevêque, le Clergé, & tout le Peuple leur accordèrent la paix. Ce dut être là que l'Archevêque rendit à l'Evêque la Croſſe & l'Anneau; cérémonie par laquelle il prétendit confirmer la conſécration, qu'*Alric* avoit reçue du Pape; & non pas inveſtir *Alric* de l'Evêché d'Aſti. Les Archevêques de Milan n'avoient pas encore ce droit. Ce fut *Aribert*, ſucceſſeur d'*Arnulf II*, qui l'obtint de l'Empereur *Conrad I.* Le traitement fait aux deux Frères paroît d'une ſingularité bizare: mais on apprend d'*Otton de Friſinghen*, & d'autres Ecrivains que, ſuivant un ancien uſage des Suéves, des Francs & d'autres Peuples Germains, lorſqu'un Noble du premier ordre avoit commis quelque crime digne de mort, & qu'on lui faiſoit grace de la vie, on le condamnoit à porter d'un Comté dans un autre un Chien ſur les épaules; eſpèce de châtiment, appellé par les Allemans la peine d'*Arneſcar*, & par les Ecrivains Latins *Cynéphorie*. Dans le même cas, les Nobles d'un ordre inférieur portoient une Selle; les Eccléſiaſtiques le Miſſel, ou le Livre des Evangiles; & les Bourgeois une Charue. Ainſi l'Archevêque de Milan ſe vengea du Marquis de Suſe & de l'Evêque d'Aſti de la manière la plus humiliante pour eux; & fit voir, en même tems, toute ſa hauteur & toute ſa dureté. Le Marquis & l'Evêque n'étoient point dans le cas de cet uſage des Peuples Germains. Ils n'avoient point commis de crime, qui fût digne de mort. D'ailleurs, l'Archevêque n'étoit en aucun cas le Juge du Marquis, lequel n'étoit ni ſon Sujet, ni ſon Vaſſal; &, quant à l'Evêque, il n'en étoit le Supérieur & le Juge, que pour le Spirituel. Si les Règlemens de Police Eccléſiaſtique tiènent en quelque choſe à ce dernier point, l'Archevêque *Arnulf* avoit puni ce qu'il en croïoit une tranſgreſſion, en excommuniant *Alric*. Ce fut donc de ſa part un excès d'orgueil & d'injuſtice, un attentat énorme à l'autorité du Souverain. Il en eut pu recevoir le juſte châtiment de la part d'un Prince, reſpectueux envers les Gens d'Egliſe avec moins de foibleſſe, que ne l'étoit *Henri I.* Obſervons à préſent que *le Clergé* & *tout le Peuple de Milan* concourent, avec l'Archevêque, à ratifier la paix faite avec le Marquis de Suſe & l'Evêque d'Aſti. De cette circonſtance il ſuit néceſſairement que, de l'aveu de l'Hiſtorien *Arnulf*, l'Arche-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

illuſtrer l'origine de la Maiſon d'Eſte, *nous ne trouverions rien au-delà* (de ce qu'il a dit précédemment); *elle s'eſt déja fait voir avec un ſi grand éclat dans l'Antiquité, qu'il n'en faut pas davantage, pour qu'on ait raiſon de la dire une des plus nobles de l'Europe. Mais, par bonheur, il nous reſte encore du pais à parcourir; & nous pouvons, en honêtes gens, ſatisfaire la curioſité des Lecteurs, [illegible] qu'ils ne re[illegible]s de ſe perſuader de la vérité de cette Maxime ſi juſte.* « *Quand l'*Hiſtoi» re, *& principa*» *lement celle d'I*» talie, *arrive au* » *X^e ſiècle de l'Ere* » *vulgaire, ſiècle ſi* » *dépourvu d'Hiſ*» *toriens & ſi cou*» *vert d'épaiſſes* » *ténèbres; on ne* » *doit pas prétendre qu'elle mar*» *che à la ſuite* » *d'un flambeau* » *lumineux qui l'é*» *claire. Il faut* » *alors mètre à* » *profit toutes les* » *petites lueurs,* » *qui s'offrent; &* » *dans la diſcuſ*» *ſion d'un point,* » *inconnu par la* » *diſète de Mé*» *moires, ou par* » *ſa nature même,* » *quand on par*» *vient à former* » *un Siſtème exact,*

PAPES.

gnit le Schiſme, & rétablit l'unité de l'Egliſe en Orient. On a prétendu, d'après cette *Epitaphe*, que, ſous le Pontificat de *Jean XVIII*, l'Egliſe de Conſtantinople, s'étant réunie à celle de Rome, nomoit dans ſes Prières le Pape avec les autres Patriarches. Mais on ne trouve aucune trace de ce fait dans les Hiſtoriens de ſon tems, ni dans ceux qui ſont venus immédiatement après eux.

L'*Epitaphe* en queſtion doit être antérieure de beaucoup à *Jean XVIII*; & doit avoir été faite pour quelque autre Pape de même nom, du tems que les Empereurs Grecs étoient encore maîtres de Rome. Elle ajoute de celui dont elle parle, qu'*il fut cher aux Empereurs.* Cette circonſtance ne convient pas à *Jean XVIII*, qui n'avoit point de liaiſons avec les Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, dont les Romains ne ſe reconnoiſſoient pas Sujets; & durant le Pontificat duquel l'Empire fut vacant en Occident.

SERGIUS IV,

Evêque d'Albano, ſuccède à *Jean XVIII* en 1009; & meurt en 1012, avant le mois d'Août.

PRINCES contemporains.

Hongrie. Il en fit ſon gendre, en donant à ſa Fille pour dot la Poméranie, dont le Duc, tué dans la derniére bataille, auroit, s'il avoit ſurvécu, mérité par ſa révolte d'être privé. Depuis, rendu tout entier à ſon indolence naturelle, & ne s'occupant que de ſes plaiſirs ordinaires, il ne fit plus rien, qui fût d'un home de courage. Enfin, aiant perdu la raiſon, & ne pouvant, au défaut de ſa tête, emploïer au Gouvernement que celle de ſa Femme, Princeſſe impérieuſe, il s'attira la haine & le mépris de tout le monde.

Richſa, femme de *Miéciſlaw II*, étoit fille d'*Eçon*, ou *Erenfroi*, Comte Palatin du Rhin, & de *Mathilde*, fille de l'Empereur *Otton II.* Les Allemans, avec leſquels elle paſſa les dernières années de ſa vie, en font preſque une Sainte. Les Polonois, qui la devoient connoître, l'accuſent d'avoir entretenu l'indolence & la molleſſe de ſon Epoux, en aiguiſant ſans ceſſe ſon appétit pour des voluptés, qui n'étoient pas moins contraires à ſa ſanté, qu'à ſa gloire; & lui fourniſſant elle-même de nouveaux objets, pour ranimer & ſatisfaire ſes goûts. On verra qu'il ne tint

SAVANS & Illuſtres.

Rolinde, fille du Roi *Hugue*. Je n'en ai point parlé, parceque je ne la connoiſſois pas encore. Elle eſt Partie avec le Diacre *Hubert*, ſon fils, dans l'Affaire pour laquelle l'Empereur faiſoit tenir ce *Plaid*. Rolend *Comitiſſa filia bone memorie Domni* Ugoni *Regis*, & Ubertus *Diacconus ſancte Ticinenſis Eccleſie filius bone memorie* Bernardi Comiti, *mater & filio*. Rien ne m'a fait connoître ce qu'étoit le Comte *Bernard*, de qui *Rolinde* étoit veuve. Elle & ſon fils *Hubert* plaidoient contre l'Empereur lui-même, come Roi d'Italie. Il s'agiſſoit du Monaſtère de S. *Sauveur* & de S. *Félix* de Pavie, appellé *de la Reine*, & de toutes les ſortes de Biens, que ce Monaſtère poſsèdoit dans cette Ville & dans ſon Territoire. *Lanfranc*, Juge & Avocat de l'Empereur, ſoûtint que ce Monaſtère appartenoit à l'Empereur & au Roiaume d'Italie, & ſoma *Rolinde*, *Hubert* & leur Avocat d'en convenir. Ceux-ci déclarèrent que ce Monaſtère appartenoit à l'Empereur & au Roiaume d'Italie; & qu'ils n'y prétendoient & n'y pouvoient prétendre rien, parcequ'ils n'avoient

Digitized by Google

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.
ARDOIN, Roi d'Italie.

vêque de Milan, quoi qu'en aient dit d'autres Hiſtoriens Milanois, n'étoit point, dans ces tems-là, Seigneur & Prince de Milan & de ſon Diſtrict, puiſqu'il ne pouvoit rien faire ſans le conſentement du *Clergé*, de la *Nobleſſe* & du *Peuple*. La *Nobleſſe* eſt compriſe dans l'expreſſion *tout le Peuple*, miſe à la ſuite du mot *Clergé*. L'Archevêque n'étoit dont tout au plus à Milan que le Chef du Gouvernement autonomique & municipal de cette Ville, de même que les Papes l'avoient été dans Rome, peut-être dès le tems de S. *Gregoire le Grand*. Mais, ſi l'on veut abſolument que l'Archevêque fût alors Seigneur & Prince, c'eſt à dire Souverain ſubordoné de Milan & de ſon Diſtrict; il faut convenir, en même tems, qu'il ne pouvoit rien ſtatuer d'important, ſans le concours des Etats du païs, compoſés du Clergé, de la Nobleſſe & du Peuple. Les Grands Fiefs, les Fiefs Souverains avoient la même forme de Gouvernement, que les Monarchies, dont ils faiſoient partie; &, dans ces Monarchies, le Souverain alors n'ordonoit, ne règloit rien d'un peu conſidérable, que de concert avec les Etats. De-là ces *Aſſemblées des Evêques & des Grands*, ces *Conciles mixtes*, ces *Diètes particulières* & *générales*, ces *Parlemens*, ces *Grands Conſeils*, ces *Aſſemblées de toute la Nation*, qui, durant pluſieurs ſiècles, ſe trouvent à chaque page dans les Hiſtoires de tous les Etats Souverains de l'Europe. Au reſte, le ſiége d'Aſti par l'Archevêque *Arnulf II* eſt le premier exemple bien conſtant d'une guerre, que des Seigneurs particuliers ſe ſoient faite, dans le Roïaume d'Italie, entre eux & pour leur propre comte.

C'eſt en cette année 1014 que l'on commence à voir dans les Chartes un *Comte* BEROLD, ou BERTHOLD, de qui l'on fait dêcendre la *Maiſon de Savoie*.

1015.

LE Roi *Ardoin* tombe malade; abdique la Courone; & ne ſe réſerve de ſes Etats particuliers, que l'Abbaïe de Frutare en Piémont. Il y prend l'habit monaſtique, & meurt enſuite le 29 d'Octobre.

Benoît VIII tient à Rome, le 4 de Décembre, un *Plaid* pour juger un Procès, au ſujet de quelques Biens, entre *Hugue*, Abbé de Farfa, & *le Seigneur* ROMAIN, *Conſul, Duc & Sénateur de tous les Romains, & frère germain du Seigneur*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

» *appuïé de toutes* » *parts, non de* » *Raiſons en l'air,* » *mais de Vrai-* » *ſemblances & de* » *Probabilités ca-* » *pables de ſoûte-* » *nir les regards* » *de la Critique;* » *le Bon-Sens veut* » *alors que les* » *Gens-de-Lètres* » *faſſent un accueil* » *favorable à ce* » *Siſtême, & qu'ils* » *l'adoptent avec* » *plaiſir* ». *Examinons donc ſi, dans l'obſcurité des ſiècles les plus reculés, nous pouvons découvrir ce qu'étoit le Marquis* Adalbert, *père du Marquis* Otbert I.

Je ne dois point ſuivre ici *Muratori* dans ſes recherches. J'en ai ci-devant tiré tout le parti, qui pouvoit convenir à cet Ouvrage. V. *Digreſſ. ſur la Nobl. &c.* p. 762, *Not.* 135. p. 763-5, *Not.* 136. p. 765. *Not.* col. 1 & 4. p. 770. *Not.* col. 1, p. 771. *Not.* col. 1 & 2.

Muratori dit dans ſes *Annales d'Ital.* T. V, p. 395. « Que ſi l'on lui de- » mande de quelle » Marche *Otbert* » avoit le Gouver- » nement en 960, » il ne peut pas » répondre, par- » cequ'il ne trou- » ve rien, qui le » lui puiſſe appren- » dre ». Il m'a fourni lui-même, dans ſes *Antiquit. d'Eſte*, la réponſe

Il s'appelloit *Grouin de Pore*, come on l'apprend de l'Hiſtorien *Ditmar*, qui dit: *Vocabatur Bucca Porci.* Sur quoi *Muratori* dit, T. VI, p. 33: *Peut-être étoit-ce encore, dans ce tems-là, la mode des Surnoms, dont beaucoup, quoique donés, pluſtôt à titre de blâme, qu'à titre d'honeur, ne laiſsèrent pas de reſter dans les Familles, & d'en devenir le nom; ainſi que j'en ai fait la remarque ailleurs (Antiquit. d'Ital.* Differt. 41). *Le Cardinal* Baronius *nie que ce Pape eût un pareil ſurnom, parcequ'on apprend de ſon* Epitaphe, *qu'avant ſon Pontificat, il s'appelloit* Pierre. *Sergius ex Petro* ſic vocitatus erat. *Mais cela ne prouve rien.* Pierre *fut ſon nom de Batême; &* Grouin-de-Porc *fut, ſuivant la coutume d'alors, ſon ſurnom; de même que* Phaiſan *avoit été celui de* Jean, *ſon prédéceſſeur.*

Nous avons, dit encore *Muratori*, p. 40, *dans la* Chronique du Monaſtère de Volturne, *une* Bulle *du Pape* Sergius IV *en faveur de ce Monaſtère, laquelle eſt datée ainſi.* Donè le V des Calendes de Mars (*26 de Février*), l'An troiſième, pas à la mauvaiſe conduite de cette Princeſſe, que ſon fils *Caſimir* ne perdît pour toujours la Courone de Pologne.

L'indolence de *Miéciſlaw* fut cauſe que pluſieurs des Gouverneurs, établis par ſon Père dans les cantons de la Saxe qu'il avoit conquis, ſe révoltèrent; s'unirent à leurs voiſins; & ſe rendirent Souverains chés eux, en devenant Membres du Roïaume Germanique, & ſe mètant ſous la protection de l'Empereur *Conrad I.* De là ſont venus, ſuivant les Hiſtoriens Polonois, les *Ducs de Mecklembourg, d'Altembourg, de Rugen,* & d'autres petits Souverains dans l'une & dans l'autre Poméranie. C'eſt de quoi les Hiſtoriens Allemans ne conviènent pas tout à fait: mais il n'eſt pas dans mon plan de les accorder les uns avec les autres.

ROIS
de Danemarc.

HARALD, dit BLAATAN,

depuis environ 930, meurt en 980, dans une bataille contre *Svénon*, ſon fils naturel, qui s'étoit révolté.

aucun Ecrit, aucune ſureté, qui pût les autoriſer à vouloir ſouſtraire ce Monaſtère au Domaine du Roi & du Roïaume. Ils promirent enſuite pour les Fils & les Filles de *Rolinde*; & pour leurs hoirs & aians cauſe, que, ſi quelqu'un d'entre eux formoit quelque entrepriſe ſur ce Domaine de l'Empereur & du Roïaume d'Italie, il paieroit, par forme de compoſition & ſuivant l'eſtimation qui s'en feroit dans le tems, le double de toutes les choſes, qui conſtituoient ce Domaine; & de plus, par forme d'Amande, mille livres d'or très fin, & dix mille d'Argent. Le *Jugement* fut conforme à leur déclaration.

Ce détail ne paroîtra peut-être pas trop appartenir à cet Ouvrage. On auroit tort cependant de croire qu'il lui ſoit étranger. Il ſe joint à d'autres choſes, que j'ai dites ailleurs; & montre que le Roi *Hugue* ne faiſoit aucune difficulté de s'emparer des Biens des Egliſes & des Monaſtères. Voici ce qui réſulte de ce que je viens d'expoſer. *Rolinde* avoit eu, du Roi ſon Père, dans ſa dot le Monaſtère, dont il s'agit; & ſans doute elle en avoit joui juſ-

Digitized by Google

Pape nomé ci-deſſus. Cet *Acte* fait auſſi mention de JEAN, *par la grace du Seigneur, Préfet de la Ville de Rome;* & d'ALBE'RIC, *Conſul, frère germain dudit Pape.* La Charge de *Préfet de la Ville de Rome*, ſi conſidérable dans les anciens tems, aiant recouvré, ſous les *Ottons*, preſque toute l'autorité, qu'elle avoit perdue durant la longue Vacance de l'Empire, qui ſuivit la mort de l'Empereur *Bérenger*, étoit à peu près redevenue ce qu'elle avoit été du tems de *Charlemagne* & de *Louis le Débonaire. Gerohus*, Prévôt de Reicherſperg, nous done dans une *Lètre*, qu'il adreſſe au Cardinal Prêtre *Henri* (1), quelque idée de ce qu'étoit alors le Gouvernement de Rome; & nous apprend «Que le *Sénat* ne connoiſſoit que des Cau-» ſes Civiles ordinaires»: mais *les Affaires plus importantes de Rome & de l'Empire* (2) *ſont*, dit-il, *extrêmement au deſſus de ſon Tribunal. Elles regardent le* Pontife Romain, *ou ſes* Vicaires..., *& l'*Empereur Romain, *ou ſon* Vicaire, *le* Préfet de la Ville, *duquel la Dignité dépend de l'un & de l'autre; c'eſt-à-dire du Seigneur* Pape, *auquel il fait homage, & du Seigneur* Empereur, *duquel il reçoit une Epée hors du fourreau pour marque de ſa Dignité. Come c'eſt avec raiſon que ceux qui ſont chargés de conduire les Armées en campagne, ſont inveſtis* (du Commandement) *par le Drapeau; c'eſt convenablement auſſi, qu'en conſéquence d'un long uſage, le* Préfet de la Ville *reçoit de l'*Empereur *ſon Inveſtiture par l'Epée, tirée contre les Malfaiteurs de la Ville. Mais le* Préfet de la Ville *frape légitimement avec cette Epée, qu'il tient d'une Autorité ſupérieure, lorſque, l'emploïant pour la punition des Méchans & pour la défenſe des Bons, il ne rend pas moins d'honeur au* Sacerdoce *qu'à l'*Empire, *& ſert également le Seigneur* Pape *& le Seigneur* Empereur, *auxquels il a promis & juré fidélité.*

Hugue, Evêque de Ferrare, & *Martin*, Abbé de S. *Genès* de Breſcello, ſe diſputant le Monaſtère de S. *Michel Archange* ſitué dans la même Ville de Ferrare: le Marquis *Boniface*, qui, come ſon père le Marquis *Thédald*, étoit Seigneur, ou Comte, de cette Ville, y tient, le 14 de Décembre, un *Plaid* pour terminer le différent des deux Prélats. L'affaire étant embrouillée, & les Parties ne pouvant convenir de rien; *Boniface*, ſuivant l'abus du tems, ordone un Duel: mais l'Evêque, aiant quelque ſcrupule d'en venir à cette extrémité, ſe déſiſte enfin de ſes prétentions.

(1) T. V des *Miſcellan.* de *Baluſe.* (2) *Urbis & Orbis.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

à cette queſtion. *Otbert* étoit, par ſon Père, *Marquis d'Orta.*

J'ai parlé dans la *Digreſſ. ſur la Nobleſſ. &c.* p. 757; *Not.* col. 1 & 2, d'un *Plaid* tenu par *Otbert I* en 972, à Gragio, lequel nous apprend qu'alors ce Marquis tenoit des Empereurs en Bénéfice, ou Fief, l'Abbaïe de S. *Colomban* de Bobbio. *Muratori* dit T. V, p. 437, que vers ce tems là, ce Monaſtère avoit pour Abbé *Gerbert*, François; *Perſonage*, ajoûte-t-il, *fameux par ſa ſcience, par ſes diverſes avantures, & pour avoir fini par arriver au Souverain Pontificat. On ſait*, dit-il encore, *par une de ſes Lètres, écrite vers 970, qu'il avoit eu de l'Empereur* Otton I, *cette riche Abbaïe; & qu'il avoit reçu le Bâton Paſtoral des mains du Pape* Jean XIII. *Il y ſouffrit de ſi grandes perſécutions, qu'il fut obligé de ſe retirer en Allemagne. Ce fut le commencement de ſa fortune, puiſqu'il y enſeigna les Belles-Lètres au jeune* Otton III, *qui fut enſuite Empereur, & qui le fit entrer dans une plus vaſte carrière.*

Dans l'*Article*, par la faveur de Dieu, de notre Seigneur *Sergius* très ſaint Pape quatrième, Indiction ſuſdite dixième, *c'eſt à dire dans la préſente année* (1012). *Le P.* Mabillon *cite d'autres* Actes *de ce Pape, qui ſont des mois de Mars & d'Avril de cette même année; & le Cardinal* Baronius *en rapporte un du 16 de Juin. C'eſt donc avec raiſon que le P.* Pagi *croit, après le P.* Papebrock, *que ce Pape mourut avant le mois d'Août de cette année* (1012).

PAPES.

Platina lui done un *Martius* pour père, le fait mourir le quinzième jour après la ſeconde année de ſon Pontificat, & dit que le Siége vaqua 8 jours.

BENOIST VIII, que *Platina* dit de Tuſculum & fils de *Gregoire*, eſt élu dans les derniers jours de Juillet, ou dans les premiers d'Août 1012, en concurrence d'un certain *Gregoire*, dont la Faction a le deſſous. Il meurt en 1024, au mois de Juin, ſuivant l'opinion la mieux établie.

Le P. *Papebrock* & le P. *Pagi* croient que *Benoît VIII* ſuccèda ſur le champ à *Sergius IV.* En effet, on le voit ſur la Chaire de S. *Pierre*, le 22 d'Août

PRINCES contemporains.

SVÉNON, ou SUÉNON, ou SUÉNOTON, dit TINSKEG, ſuccède, en 980, à ſon père *Harald*; & meurt en Angleterre, en 1015. Les premières années de ſon règne en Danemarc furent tranquilles: mais enſuite, il eut guerre avec le Roi de Norwége, que des ſecours Suédois l'aidèrent à vaincre. Après la mort de ce Prince, il en partagea les Etats avec le Roi de Suède.

V. aux *Rois d'Angleterre*, Art. *Svénon.*

CANUT II, dit LE GRAND, ſuccède en Danemarc à ſon père *Svénon*, en 1015; & meurt en 1036.

Il avoit ſuivi ſon Père en Angleterre; & ſon frère cadet *Harald* avoit été chargé du Gouvernement de Danemarc. Après la mort de *Svénon*, celui-ci ſe fit reconnoître Roi par les Etats. *Canut* ſe hâta de repaſſer en Danemarc; & força ſon Frère à renoncer au Trône.

ROIS de Suède.

SAVANS & Illuſtres.

que vers le tems à peu près où ce Plaid fut tenu. Mais ce Monaſtère devoit appartenir à l'Empereur, come Roi d'Italie; parceque c'étoit un Domaine du Roïaume, c'eſt à dire un Monaſtère Roïal. Avant ce *Plaid*, *Lanfranc*, Avocat du Fiſc, l'aiant réclamé, l'avoit fait rentrer dans le Domaine, par un Jugement ſans doute que le même Protoſpataire *Otton* avoit rendu come Comte de Pavie. Cet Avocat dit ici qu'il a mis ce Monaſtère en ſa main; *Abeo & teneo.* L'*Acte* porte auſſi la preuve de la poſſeſſion de la Comteſſe *Rolinde.* Il dit qu'elle & ſon Fils ſe ſont entièrement deſſaiſis de ce Monaſtère; & *taliter ſeipſi* Rolend & Ubertus *Diacconus, mater & filio, exinde warpiverunt.*

JEAN III, élu trentième Abbé du Mont-Caſſin vers le 18 de Septembre 997, meurt le 13 de Mars 1010.

Il étoit, come *Léon d'Oſtie* nous l'apprend, de la *Maiſon de Capoue*, & proche parent d'*Aténulf I*, Prince de Capoue & de Bénevent.

Il embraſſa jeune l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Archidiacre de Capoue. Il ſe fit

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI II.

1016.

L'EMPEREUR *Henri* tient à Strasbourg une Diète générale de tous ſes Etats, dans laquelle *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, lui fait homage de ſon Roïaume: ce qui doit, quelque choſe que les Auteurs Allemans en diſent, s'entendre uniquement du Roïaume de Bourgogne Cisjurane. On croit que ce fut dans cette Diète, que l'Empereur fit, avec l'intervention des Archevêques de Milan & de Ravenne, des Evêques de Plaiſance & de Come, & des Marquis & Comtes d'Italie, trois Loix, que l'on a jointes au Code Lombards (1).

Par un *Diplôme* expédié cette année à *Pavembère*, c'eſt-à-dire *Bamberg*, l'Empereur donne la *Court* & le Château de Trecenta, avec leurs dépendances, le tout ſitué préſentement dans le Ferrarès, au Marquis *Boniface*, que l'on verra père de la Comteſſe *Mathilde*, & à *Richilde*, ſa première femme, fille de *Giſelbert*, Comte du Sacré Palais en Italie, & non, come on l'a dit mal à propos, de *Giſelbert*, frère de l'Impératrice *Cunégonde*; pour les poſsèder de la même manière que les avoient poſsèdées *Hugue* & *Boniface*, fils du Comte *Sigefred*, leſquels s'étoient révoltés contre l'Empereur. Ce *Diplôme* eſt une preuve que *Sigonius* s'eſt trompé, quand il a dit que le mariage du Marquis *Boniface* & de *Richilde* ſe fit en 1021.

Les Saraſins de Sicile aſſiégent par terre & par mer Salerne, qu'ils ne peuvent prendre. C'eſt à ce Siége de Salerne, que *Léon d'Oſtie* & d'autres Hiſtoriens font paroître les premiers Normans, qui parurent en Italie. On verra plus bas que ces Auteurs ont tort.

Une grande Armée navale des Saraſins de Sardaigne vient, ſous la conduite de leur Roi *Muget*, dêcendre à Luni, Ville alors en Toſcane, à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Gène. Ils s'emparent de cette Ville, dont l'Evêque s'étoit enfui, de peur de tomber entre leurs mains. Ils s'y logent, ravagent les environs, & ne font aucun quartier à l'honeur des Femmes. Le Pape *Benoît VIII*, en étant informé, raſſemble tout ce qu'il peut de forces par terre & par mer; & fait inveſtir par une Flote le Port de Luni, pour ôter à ces

(1) Leur Préface dit, qu'elles furent faites *in Civitate* Argentina, *quæ vulgari nomine* Straburge *appellatur.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

que je donerai, du Pape *Silveſtre II*, je ne ſerai pas tout à fait d'accord avec ce que *Muratori* dit là de *Gerbert*. Ce ſavant Ecrivain, n'aiant, en cet endroit, à parler qu'en paſſant de ce Perſonage illuſtre, n'a pas pris ſoin d'en diſcuter la vie bien exactement.

Les Lètres, *qui reſtent de* Gerbert, *nous apprènent*, continue-t-il, *qu'il avoit un grand nombre d'Ennemis: mais il ne s'y plaint nulle part du Marquis* Otbert, *quoiqu'à raiſon de ce Bénéfice ou Fief, nomé ci-deſſus, ce Marquis jouit d'une partie des revenus du Monaſtère. Les principales plaintes de* Gerbert *tombent ſur* Pierre, *Evêque de Pavie, auquel il écrit* (Epît. V), *come étant un Uſurpateur des Biens de ce ſaint lieu.*

De ce que *Gerbert* êtoit Abbé de Bobbio, dans le même tems qu'*Otbert* poſsèdoit en Fief ce Monaſtère, je conclus que ce n'étoit pas l'*Abbaïe* même, qu'*Otbert* tenoit en Fief des Empereurs: mais ſeulement le titre & les fonctions d'*Avoué de l'Abbaïe*. *Muratori* n'a donc pas du dire, immédiatement avant ce

PAPES.

1012. *C'eſt*, dit *Muratori*, T. VI, p. 40, *ce qu'atteſte l'Acte d'un Accommodement, fait entre* Gui, Abbé de Farfa, & Jean par la grace de Dieu Duc & Marquis (*de Spolète*), & ſon frère germain *Creſcentius* par la volonté de Dieu honorable Comte, au ſujet de la *Court* appellée de Saint-Gètule. *Cet Acte fut paſſé dans le Monaſtère même de Farfa*, L'An premier par la faveur de Dieu du Pontificat de notre Seigneur *Benoît*, ſouverain & univerſel Pape huitième, Indiction X, au mois d'Août, le XXIIe jour. *La Femme du Comte* Creſcentius *eſt appellée* (dans cet *Acte*) Hitte très illuſtre Ducheſſe.

Il eſt certain que cette même année 1012, *Gregoire*, compétiteur de *Benoît*, ſe rendit maître de Rome; & que ce dernier, obligé d'en ſortir, alla ſe réfugier en Allemagne auprès du Roi *Henri I*: mais on ignore en quelle année, en quel mois, & de quelle manière il rentra dans Rome.

Platina n'a point ſu le nom du Concurrent de *Benoît VIII*, duquel il renvoie l'uſurpation après la mort de l'Empereur *Henri I*. Ce Prince *étant*

PRINCES contemporains.

OLAFF, ou OLAUS, dit LE TRIBUTAIRE,

devient *Roi de Suède* en 993, ſoit après un autre *Olaff*, ſon père, ſoit après un certain *Amund*; & meurt en 1022.

Les commencemens de l'Hiſtoire de Suède ſont couverts d'épaiſſes ténèbres, qu'on ne s'eſt pas attendu que j'entreprendrois ici de diſſiper. Je commence donc par *Olaff le Tributaire*, parcequ'avec ce Prince, un foible jour commence à luire dans l'Hiſtoire de ſon païs.

Rien de plus incertain, que les circonſtances & les époques de ſon règne. Les dates même de ſon avènement au Trône & de ſa mort ne ſont pas trop aſſurées; & je ne prens qu'au hazard celles que j'adopte.

La Suède, come le Danemarc, avoit été longtems diviſée en pluſieurs Roïaumes; puiſqu'il plaît aux Hiſtoriens de décorer une foule de petits Souverains, du titre de Rois. De ces petits Roïaumes, dont pluſieurs s'étoient éteints avec le tems, il s'étoit formé deux plus grands

SAVANS & Illuſtres.

Moine enſuite au Mont-Caſſin; & quelques jours après la prononciation de ſes Vœux, il en fut fait Abbé, du conſentement unanime de tous les Moines: mais l'Hiſtoire obſerve en même tems, que ce fut par l'autorité des Princes *Landulf I* & *Aténulf II*, ſucceſſeurs, en 910, d'*Aténulf I* leur père.

Jean, dans la première année de ſon Gouvernement, obtint d'*Otton III* une Confirmation de toutes les Poſſeſſions & de tous les Priviléges de ſon Monaſtère.

L'année qu'il mourut, dit *Léon d'Oſtie*, Liv. II, Ch. 29, *ſe voïant près de la mort, il mit en ſa place ſon neveu* Jean, *ſurnomé* Rotundulus, *qu'il avoit fait Moine depuis peu; ce qui ſe fit du conſentement de très peu de Moines, qui ne le donèrent pourtant que par force. Le plus grand nombre & les plus ſages, voïant avec indignation ce qui ſe paſſoit, & ne jugeant pas qu'il convînt qu'un jeune Profès fût à la tête d'une ſi grande Congrégation, députèrent à* Pandulf (II), *Prince de Bènevent; & le prièrent d'amener ſon fils* Aténulf, *qu'ils feroient bénir pour leur Ab-*

Infidèles le moïen de s'échaper avec leurs Vaiſſeaux. On ne peut guère douter que cette Flote ne fût principalement compoſée de Bâtimens fournis par les Piſans & par les Génois, intéreſſés, les uns & les autres, à ne pas laiſſer les Saraſins s'établir dans leur voiſinage. Le Roi *Muget* n'attend pas qu'on ait achevé de bloquer le Port. Il ſe ſauve, mal accompagné, dans une barque. Ses troupes font durant trois jours entiers un carnage horrible des Chretiens: mais enfin elles ſont batues & taillées en pièces de manière, dit-on, qu'il n'en reſte pas un ſeul home. On n'épargne pas même leur Reine, qu'on avoit priſe; & ſa coëfure, que les pierreries, dont elle étoit chargée, faiſoient eſtimer environ mille livres, eſt envoïée par le Pape à l'Empereur. Quelque tems après, *Benoît* reçoit, come en préſent, de la part de *Muget*, un grand ſac de Chataignes; &, ſur le champ, il lui renvoie un petit ſac de Millet. On prétend que le Roi Saraſin vouloit faire entendre au Pape qu'il reviendroit, l'été ſuivant, en Italie avec autant de Soldats, que le ſac contenoit de Chataignes. Il faloit que le ſac fût prodigieuſement grand, & les Chataignes extrêmement petites. Cela ſuppoſé, l'on conçoit ſans peine ce que le Pape vouloit répondre par ſon petit ſac de Millet.

1017.

MUGET ſe vange des pertes de l'année précèdente, en faiſant crucifier en Sardaigne un grand nombre de Chretiens; & le Pape engage les Génois & les Piſans à porter la guerre dans cette Ile. Ils en chaſſent les Saraſins, qu'ils forcent à repaſſer en Afrique; & partagent l'Ile entre eux. On dit que le Pape en avoit doné l'Inveſtiture aux Piſans; ce que l'on n'a ſans doute imaginé que longtems après. Les Piſans & les Génois, voulant également, les uns & les autres, reſter ſeuls maîtres de la Sardaigne, ne tardent pas à ſe brouiller. Ils en vièment aux mains, & les Génois ſont chaſſés. Voila l'époque certaine du commencement de l'état brillant où l'on va voir Piſe, qui, loin d'être alors une Ville libre, dépendoit encore de ſes Comtes particuliers & des Ducs & Marquis de Toſcane.

Au mois de Mars, le Marquis *Boniface* & ſa femme *Richilde* font une donation au Monaſtère de Nonantola.

Les Religieuſes de S. *Zacharie* de Veniſe gagnent, contre celles de S^te *Juſtine* de Padoue, un Procès, qu'*Adalbéron*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, juge dans un *Plaid*, qu'il tient avec *Rambauld* leur ou *Ragimbald*, Comte de Tréviſe, dans

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

que je viens de rapporter : *Il réſulte de ce Document* (le *Plaid de Gragio*) *que, ſuivant l'uſage blâmable de ces tems-là, le Marquis* Otbert *jouiſſoit, à titre de Bénéfice de la part des Seigneurs Empereurs, du célèbre Monaſtère de S.* Colomban *de Bobbio.* Beaucoup d'Evêchés, de Chapitres, de Monaſtères avoient alors des *Avoués* ou *Défenſeurs ;* & ſans doute *Otton I* ne négligea pas de faire en Italie, ce que l'on ſait qu'il fit en Allemagne, c'eſt-à-dire de donner des *Avoués* aux Seigneurs Eccléſiaſtiques, Evêques, Chapitres, Abbés, Abbeſſes & Monaſtères, qui n'en avoient pas; & cela, pour contrebalancer la trop grande puiſſance, qu'ils devoient à leurs richeſſes. Si *Gerbert* ne ſe plaint nulle part du Marquis *Otbert*; c'eſt que ce Prince, content des revenus de l'*Avouerie*, n'uſurpa rien ſur l'Abbé, ni ſur les Moines.

Entre ceux ſur qui l'Empereur Otton I *répandit généreuſement ſes graces*, dit encore *Muratori*, T. V, p. 403, ſous l'année 962, *fut l'illuſtre Marquis* Ot-

PAPES.

mort, Benoît, *qui l'avoit eu*, dit-il, *pour défenſeur en toute occaſion, fut chaſſé de Rome par une Faction ſéditieuſe, qui mit un autre en ſa place. Mais, aiant fait la paix avec ſes Ennemis, il revint glorieuſement à Rome, après qu'on en eût chaſſé le faux Pape.* Il dit enſuite, « Que » *Benoît VIII* » mourut après 11 » ans, 1 mois, & » 14 jours de Pon- » tificat, & qu'il » fut enterré dans » la Baſilique de » S. *Pierre* ». Il finit ce qu'il en veut dire par ce Conte, auquel il ne paroît pas ajouter beaucoup de foi. *Quelques-uns rapportent qu'un certain Evêque vit de jour, dans une Solitude*, Benoît *monté ſur un cheval noir ; & qu'il lui demanda pour quelle raiſon il alloit ainſi ſur un cheval noir après ſa mort : Que* Benoît *pria l'Evêque de diſtribuer, en ſon nom, aux Pauvres, beaucoup d'argent, qu'il avoit caché dans l'endroit qu'il lui montroit, en ajoutant*, « *Que cet* » *argent, autrefois remis entre* » *ſes mains, à titre d'Aumône*, » *n'avoit été pour* » *lui d'aucune utilité ; parcequ'il* » *étoit conſtant* » *qu'on l'avoit acquis par des rapines* » : *Que*

PRINCES contemporains.

Roïaumes, celui *de Gothie*, & celui d'*Upſal*. *Olaff*, Roi du dernier, ſut y réunir le premier; & ſe dona le titre de *Roi de Suède.*

Il ſe fit Chretien, come avoient fait quelques-uns de ſes prédéceſſeurs; & dona beaucoup de ſoins à l'établiſſement du Chriſtianiſme.

ALMUND, dit KOLBRENNER, C'eſt-à-dire LE BRULEUR DE CHARBON,

fils aîné d'*Olaff le Tributaire*, lui ſuccède en 1022; & meurt, à ce que l'on croit, en 1035.

Son règne fut illuſtre par les grands progrès du Chriſtianiſme, & par l'exacte adminiſtration de la Juſtice.

Le ſurnom de *Kolbrenner* lui vient d'une Loi, par laquelle il ordona, « Que celui » qui feroit tort à » quelqu'un, en » ſeroit puni dans » une partie de ſa » Maiſon, plus ou » moins conſidé- » rable à propor- » tion du tort, » qu'il auroit fait, » & que cette par- » tie de ſa Maiſon » ſeroit abatue & » brûlée ».

ROIS de Hongrie.

SAVANS & Illuſtres.

bé. Cette invitation dit aſſés que cet *Aténulf* étoit Moine.

Pandulf aiant amené ſon Fils; *Rotundulus*, continue l'Hiſtorien, *eſt chaſſé ; retourne à Bénevent ; &, par la protection de tous ſes Parens, il obtient, avec le conſentement & par la permiſſion du Prince ci-deſſus nomé, l'Abbaïe du Monaſtère de S.* Modeſte *de la même Ville.*

Jean IV, dit *Rotundulus*, ne fut Abbé que depuis le 18 de Mars 1010, juſque vers la fin du printems de 1011. *Léon d'Oſtie* & deux anciènes Liſtes ne le mètent point au rang des Abbés de ce Monaſtère; parcequ'on le regardoit come un Intrus.

L'Abbé *Jean III* avoit écrit differens morceaux d'Hiſtoire, dont on a le Catalogue dans *Pierre Diacre :* mais tout ce qui s'y trouve énoncé paroît être perdu. *Le Pellegrino* ne balance pas à le croire Auteur d'une petite *Chronique des Comtes de Capoue*, qui commence par *Landon l'Ancien*, & finit par *Landulf I* & *Aténulf II*, auxquels l'Auteur done les titres de *Seigneurs* & de *Princes très Chrétiens ;* ce qui fait préſumer qu'il

la Terre & non loin du Château d'Aſolo ; d'où l'on apprend que cette Terre ſi célèbre faiſoit alors partie du Territoire de Tréviſe. On ſait d'ailleurs qu'elle appartenoit à l'Evêque de cette Ville, par un don de l'Empereur *Otton I.*

En 1004, après la mort du Cardinal *Frédéric*, Archevêque de Ravenne, un certain *Adalbert* uſurpa ce Siége, & s'y maintint. En 1014, le Roi *Henri I*, en allant à Rome, ſe rendit au mois de Janvier à Ravenne. Il y tint un Concile, dans lequel il fit élire Archevêque ſon frère *Arnold*, ou *Arnauld*. Il vouloit que l'on dépoſât *Adalbert* de l'Epiſcopat : mais, à la prière de quelques honêtes gens, il ſe contenta de lui faire doner ſa démiſſion de l'Archevêché de Ravenne ; & l'envoïa remplir le Siége de la Riccia, petite Ville alors Epiſcopale (1). Enſuite, il mena lui-même *Arnold* à Rome, pour qu'il fût ſacré par le Pape ; & lui fit prendre poſſeſſion, à ſon retour de Rome à Ravenne. Le nouvel Archevêque y célébra, le 30 d'Avril, un Concile, & caſſa tout ce que l'Uſurpateur avoit fait. Le 15 de Février de cette année 1017, *Pellegrin*, ou *Pilligrim*, Archevêque de Cologne, & le Comte *Tadon*, tiènent à Ravenne, en qualité de Commiſſaires Impériaux, un *Plaid*, où *Pellegrin*, prenant la Croſſe, la met dans la main d'*Arnold*, que l'*Acte* qualifie, *par la grace de Dieu ſaint & coangélique Archevêque de Ravenne* (2) ; & de cette manière il l'inveſtit de tous les Biens & Revenus appartenans à la Ville ; des Droits, qui ſe levoient, ſoit aux Portes de la Ville, ſoit dans les Ports du Territoire ; des Comtés de Cervia, de Bologne, d'Imola, de Faënze, & d'autres dont les noms ſe trouvent effacés dans la *Charte*, & de tous les Revenus publics de ces Villes & Comtés. Ce *Plaid*, inſéré par le *Roſſi* dans ſon *Hiſtoire de Ravenne*, n'a rien à redouter de la Critique la plus ſévère ; & prouve invinciblement que les Papes ne poſsèdoient plus alors l'Exarchat, & que la Romagne ne leur appartenoit point. Il faut obſerver auſſi que, lorſqu'en 1014 *Henri* fit tenir en ſa préſence un Concile à Ravenne, il n'étoit pas encore Empereur ; & que tout ce qu'il y fit, ce fut en qualité de Roi d'Italie ; ce qui montre

(1) *Ditmar*, Liv. VII, dit : *Alteri præfecit Eccleſiæ, nomine Aricia.* L'*Annaliſte Saxon* dit : *Arecinæ præfecit Eccleſiæ.* Sur quoi *Muratori*, T. VI de ſes *Annal.* p. 44, dit : *Le P.* Mabillon *croit qu'*Adalbert *fut fait Evêque d'Arezzo : mais il n'eſt point parlé de lui dans* Ughelli. *Sans doute il s'agit ici de la* Riccia, *qui pour lors avoit l'honeur d'être Evêché.*

(2) J'ai trouvé quelque part la qualification de *Coangélique*, donée au Pape,

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

bert... *Il fut élevé, par ce Prince, à la Charge insigne de* Comte du Sacré Palais, *dont l'autorité, non seulement étoit très grande à la Cour de l'Empereur : mais s'étendoit aussi sur tout le Roiaume ; & voïoit les Comtes, les Marquis, c'est-à-dire les* Princes *de ce tems-là, soûmis à son Tribunal.* V. *Digress. sur la Nobl.* &c. p. 755.

Je n'ai rien trouvé, dit ensuite le même *Annaliste*, p. 437, sous l'année 972, *qui me fit voir le Marquis* Otbert *en vie par delà cette année : mais je sais qu'il ne vivoit plus en* 975; & *qu'il laissa pour le moins deux Fils, c'est-à-dire* Adalbert (*c'est le même nom qu'*Albert), & Otbert II, *tous deux* Marquis. *J'en avois fourni diverses preuves dans les* Antiquités d'Este (Ch. 15 & 20) : *mais c'est ce que prouve encore mieux un* Acte, *qui se conserve dans les Archives de Pise,... & que j'ai fait imprimer dans les* Antiquités d'Ital. (*Dissert.* 7). *Par cet* Acte, *Adalbert* & *Otbert*, frères, Marquis, fils d'*Otbert* de bone mémoire, Marquis & Comte du Palais, *prènent à bail féo-*

PAPES.

l'Evêque exécuta les ordres du Pape ; & qu'ensuite il abdiqua, sur le champ, l'Episcopat, & se fit Moine.

Je parle, sous l'année 1016, de la décente que les Sarasins firent à Luni. Cette décente est pour le P. *Pagi* l'occasion d'une erreur très singulière.

Après avoir rapporté cet évènement (dans la *Critique des Annales de Baronius*), *il ajoute*, dit *Muratori*, p. 54, *quelque chose, dont on auroit lieu d'être extrémement étoné, si l'on ne savoit pas que les plus grands Ecrivains même sont sujets à prendre une chose pour une autre ; & même à se tromper grossièrement.*

Je ne connois que trop ce qui doit empêcher que l'on me comte jamais au rang de ces Ecrivains, dont *Muratori* parle : mais je n'en adopte pas moins sa remarque, avec d'autant plus d'empressement, qu'elle est une sorte d'excuse aux fautes, que je dois avoir faites dans cet Ouvrage ; & sans doute en plus grand nombre, que je ne puis l'imaginer.

Le P. *Pagi* (c'est *Muratori*, qui va continuer) *dit : Luni*, qu'on appelle aujourd'hui *Lucque*, Ville li-

PRINCES contemporains.

ETIÉNE,

Duc de Hongrie en 997, après *Géysa*, son père ; *Roi*, suivant les uns, en 1000, suivant les autres, en 1008; meurt à Bude le 15 d'Août 1038.

J'ai souvent parlé dans cet Ouvrage des maux, que les Hongrois firent à toute l'Europe. Après avoir chassé, vers la fin du Xe siècle, les *Abares* de la portion de la Pannonie, qui porte aujourd'hui le nom de Hongrie, ils y furent gouvernés par différens Ducs. D'abord, ils en eurent plusieurs ensemble; ensuite, ils n'en eurent plus qu'un.

Géysa, père d'*Etiène*, fut le premier, qui se fit Chretien. Il eut soin que son Fils fût élevé dans sa nouvelle Religion.

Etiène, élu pour succéder à son Père, eut plusieurs guerres à soûtenir contre les Princes Païens de son voisinage. Il se tira de toutes avec succès.

Rien n'égale les soins, qu'il prit pour étendre la Religion Chretiène dans ses Etats. Ce fut en considération de son zèle, qu'en 1000, *Silvestre II*, en lui donant le titre de *Roi*, lui permit, en signe d'Apostolat, de faire porter la Croix devant lui.

Quelques Ecri-

SAVANS & Illustres.

écrivoit sous leur règne.

S. SIMÉON,

Hermite ; meurt le 26, ou le 27 de Juillet 1016.

Benoît Lucchino, Bénédictin, Abbé du Monastère de Ste *Marie des Graces*, Territoire de Plaisance, dans le Ch. IV de sa *Chronique de la vraie origine & des actions de la très illustre & très renomée Comtesse Mathilde*, imprimée à Mantoue en 1592, *in*-4°. fait ainsi l'éloge de ce Saint Solitaire.

Dans le tems que le Pape Benoît VIII *d'heureuse mémoire, tenoit le gouvernail de la Barque de* S. Pierre, *qu'*Henri II (I) *possédoit l'Empire Romain ; & que le très illustre Marquis* Boniface, *père de la très renomée Comtesse* Mathilde, *gouvernoit la Cité de Milan ; notre très Saint Moine* Siméon *éclaira le Monde par ses vertus. L'Arménie fut la patrie de ce très heureux Père, qui, né d'une Famille très noble, fut merveilleux par la sainteté de sa vie. Il abandona le Monde, son Père, sa Mère, sa chère Epouse, & s'alla faire Moine, très loin de sa patrie, dans un Monastère voisin du Fleuve Araxe. Il y mena, durant plusieurs années,*

que ces Provinces étoient réunies alors au Roïaume; & qu'elles n'étoient pas ſeulement des dépendances de l'Empire (1). Ajoutons que cette énumération, faite dans le *Plaid*, des Comtés, dont les Revenus étoient du Domaine de l'Archevêque & de l'Egliſe de Ravenne, nous apprend que Ravenne & tout ce que ce *Plaid* énonçoit formoient une *Marche*, dont l'Archevêque étoit *Marquis*; & que les Comtes de ces Villes, appellés *Ducs* par les Papes, dépendoient de l'Archevêque, qui les nomoit (2). Cinq jours après le *Plaid*, dont je viens de rendre comte, l'Archevêque *Arnold*, uſant de ſon droit de Seigneur, afferme un Port à *Pierre*, Abbé de la Pompoſa (3).

Cette année offre les premiers commencemens d'une Puiſſance, qui, s'élevant par degrés, va former en Italie un nouveau Roïaume. L'année précèdente une troupe des Normans, établis en France, vint en pèlerinage à S. *Michel* du Mont

(1) « A la vérité, dit *Muratori*, T. VI, des *Annal. d'Ital.* p. 58, nous avons » dans le Cardinal *Baronius* les *Diplômes*, par leſquels *Louis le Débonaire*, » *Otton I*, & l'Empereur actuel *Henri I* paroiſſent confirmer à l'Egliſe de Rome » l'Exarchat de Ravenne, le Duché de Spolète, le Duché de Bènevent, & » d'autres Païs. Mais, par malheur, les Originaux n'exiſtent plus; & l'on ne » produit que des Copies, qui, ſujètes, ſuivant le beſoin & les intérêts des » Perſones, à beaucoup d'altérations, n'offrent pas aſſés de lumières pour » mètre l'eſprit en repos; ſur-tout quand ces lumières ſont offuſquées par des » Faits certains & par des Documens, qui ne peuvent pas être ſuſpects. On » a déja vu plus d'une preuve, que l'Exarchat étoit devenu partie du Roïaume d'Italie, peut-être en vertu de quelque concordat entre le Saint Siège » & les Empereurs. Nous en avons encore, dans ce *Plaid*, une preuve bien » évidente. On a ci-devant remarqué la même choſe à l'égard du Duché de » Spolète. Pour le Duché de Bènevent, c'eſt ce qui ne doit pas même être » mis en queſtion. On peut encore emploïer à prouver tout ce que l'on a dit » de la Romagne, ces paroles que *Pierre de Damien* écrivoit vers 1060. » *Dans le tems que l'Egliſe de Rome étendoit ſa domination beaucoup plus* » *loin qu'à préſent, & qu'entre autres elle poſsèdoit la Ville de Césène, &c.* » Du tems de *Pierre de Damien*, Césène n'étoit donc plus du Domaine temporel des Papes. Nous venons de voir à qui cette Ville appartenoit ». Etant renfermée dans l'Exarchat, appellé depuis la Romagne, elle dépendoit du Roïaume d'Italie. Peut-être trouvera-t-on que *Muratori* ne s'explique pas aſſés au ſujet du Duché de Bènevent: mais aiant fait voir, d'après lui, dans différens endroits de cet Ouvrage, que les Papes n'avoient aucun droit réel ſur ce Duché, je puis croire qu'on eſt à cet égard ſuffiſamment éclairci.

(2) Dans la *Digreſſ. ſur la Nobleſſe*, &c. je n'ai point comté Ravenne au rang des *Marches* d'Italie, parceque je n'ai trouvé cette *Marche* nomée nulle part: mais, ſur l'autorité de ce *Plaid*, on peut, ſans craindre de ſe tromper, ajouter aux autres *Marches* la *Marche de Ravenne*, ou *de la Romagne*.

(3) On en trouve l'*Acte* dans la *LVIe Diſſertat.* des *Antiquit. d'Ital.* où *Muratori* le done pour être de 1018: mais, dans ſes *Annal.* T. VI, p. 58, il dit, « Qu'aiant confronté cet *Acte* avec l'Original, il a trouvé qu'il appartient à » cette année 1017, parcequ'on y lit à la Date: *L'an, par la faveur de Dieu,* » *cinquième du Pontificat du Seigneur* Benoît, *Souverain Pontife & Pape univerſel VIII, &c. & Règnant le Seigneur* Henri le Grand, *Empereur en Italie, l'an quatrième, le XXe jour du mois de Février, Indiction XV*; ce » qui prouve que, le 20 de Février 1014, l'Empereur *Henri I* avoit deja reçu » la Courone Impériale ».

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

dal d'Albéric, *Evêque de Piſe, quelques Biens*; Règnant notre Seigneur *Otton*, Empereur Auguſte, fils d'*Otton* de bone mémoire, Empereur, l'An huitième de ſon Empire en Italie, le jour des Ides d'Octobre,... *c'eſt-à-dire le* 15 d'Octobre *de l'année* 975..... Otbert I *laiſſa ſes Fils héritiers de grands Etats, ſitués principalement en différens cantons de la Toſcane, où depuis la* Terra Obertenga (Terre d'Otbert) *fut très célèbre. Mais ce fut ſur tout dans la Lunigiane, qu'il fut riche & puiſſant. Ce ſont tous indices, ſuivant les très fortes conjectures, expoſées dans les* Antiquités d'Eſte, *que ſon père le Marquis* Adalbert *décendoit des* Adalberts, *que nous avons vus très puiſſans Ducs & Marquis de Toſcane.*

Muratori vient de dire qu'*Otbert I* laiſſa pour le moins deux Fils; & j'ai dit dans la *Digreſſion ſur la Nobleſſe, &c.* p. 747, qu'on croit trouver les Ancêtres du Marquis *Obizon Malaſpina* dans ceux de la *Maiſon d'Eſte.* C'eſt ſur quoi le même *Muratori*

PAPES.

bre, de laquelle quelques lieux dépendent. *Tout Italien, qui connoît un peu l'Hiſtoire & la Géographie, ſait que* Lucque *n'a rien de commun avec* Luni, *Ville autrefois ſituée à l'embouchure de la Magra; ruinée depuis pluſieurs ſiècles; & dont l'Evêque, aujourd'hui réſidant à Sarzane, gouverne un grand Diocèſe différent de celui de Lucque. Je crois que c'eſt de l'entrepriſe des Saraſins ſur Luni, que les* Annales de Piſe *veulent parler, en diſant:* L'An MXVI, les Piſans & les Génois font la guerre à *Muget*, & ſont Vainqueurs. *On lit dans d'autres* Annales, *ſous cette même année:* Les Piſans & les Génois ſe rendent maîtres de la Sardaigne. *Il y a là de l'erreur; &..... ce ne fût que l'année ſuivante, que les Piſans & les Génois allèrent dans cette Ile.*

Voici de quelle manière *Ditmar*, Evêque de Merſbourg, parle, dans ſa *Chronique*, Liv. VIII, de cette Expédition des Saraſins. *En Lombardie, les Saraſins, venus par mer, s'emparent de Luni, dont l'Evêque avoit pris la fuite. Ils s'établiſſent dans ce canton de manière à pouvoir s'y maintenir; &*

PRINCES contemporains.

vains prétendent qu'il fut déclaré Roi par l'Empereur *Henri I*, en 1008, lorſque ce Prince lui fit épouſer ſa ſœur *Giſèle*, à laquelle il dona pour dot les Villes d'Oedembourg & de Presbourg, anciènes dépendances de la Bavière, à condition qu'*Etiène* les tiendroit en Fief de la Courone de Germanie. Il plait aux Juriſconſultes politiques Allemans d'étendre cette Vaſſalité ſur toute la Hongrie.

Les deux opinions touchant le tems, où le Duc *Etiène* devint Roi, ſe peuvent aiſément concilier. En 1000, il fut nomé Roi par *Silveſtre II.* En 1008, *Henri I* le reconnut pour tel, & le fit couroner.

Outre le bienfait de la Religion, les Hongrois furent encore redevables à ce Prince du premier Code de leurs Loix.

En 1030, les Bavarois eurent quelques différens avec les Hongrois. Ils avoient tort, & l'Empereur *Conrad* ne laiſſa pas de les ſoûtenir. Il entra dans les Etats d'*Etiène* avec une puiſſante armée, & pouſſa le dégât juſqu'au Raab. Les Troupes d'*Etiène* rendirent la pareille aux Bavarois. Mais ce Roi, ſentant qu'il ne pouroit

SAVANS & Illuſtres.

l'heureuſe vie d'Hermite. Enſuite, s'étant mis en chemin pour viſiter les plus ſaints Lieux; il ne s'arrêta nulle part, ſans y être regardé come un home extraordinaire, à cauſe de ſes miracles. Mais, entre autres, celui-ci fut extrêmement remarquable. Ses camarades de voïage & lui, ſe trouvant enfermés par la nége, avoient paſſé huit jours entiers ſans manger; lorſque, par ſes prières, il leur vint miraculeuſement un Cerf, que Dieu leur envoïoit pour les nourir. Le Saint, continuant ſon voïage, fit par toute des choſes étonantes. Etant enfin arrivé, dans le Diocèſe de Mantoue, au Monaſtère de S. Benoît *de Polirone; les ſaints Moines, qui l'habitoient, le reçurent avec une charité vraiment fraternelle; & lui, voiant quelle étoit la ſainteté de leur vie, crut fermement que Dieu l'avoit amené chés eux, pour qu'il y trouvât le dernier repos d'une ſainte paix. Après qu'il s'y fut arrêté quelques jours, il lui fut offert par le Révérend Abbé du Monaſtère, lequel s'appelloit* Vénerand, *de lui bâtir un logement dans l'endroit, qui lui plairoit le*

Gargan. *Mèle*, qui ne perdoit point de vue le projet d'affranchir ſes compatriotes de la ſervitude des Grecs, ſe trouvant par hazard dans ce Monaſtère, & conſidérant la bone mine & l'air vigoureux & martial de ces Etrangers, ſe mit en tête qu'ils devoient être les Libérateurs de ſa patrie. Il les entretint de la beauté du païs, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre; & leur inſpira l'envie de faire des établiſſemens dans la Pouille. Ils lui promirent de revenir en aſſés grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre. En effet, ſous prétexte de Pèlerinage, il en vient, cette année, à diverſes repriſes & par différens chemins, de quoi former un petit Corps de troupes. *Mèle* leur fournit des armes; ſe met à leur tête; commence les hoſtilités ſur les Terres occupées par les Grecs; &, vers le mois de Juillet, il bat le Catapan, nomé par les uns *Andronic*, par les autres *Turnichius*; & les Normans ſe voient auſſi couverts de gloire, que chargés du butin (1).

Tous les modernes diſent, d'après *Léon d'Oſtie*, *Rodolfe Glaber* & d'autres anciens Hiſtoriens, « Que *quarante Gentilshomes Normans* (2), qui revenoient de la Terre Sainte, débarquèrent à Salerne, où le Prince *Waimaire III* les reçut très bien, & les invita de ſe repoſer quelque tems: Qu'une Armée de Saraſins vint alors aſſiéger Salerne, dont les habitans regardèrent ces *Gentilshomes* come un ſecours envoïé par le Ciel pour les garantir du danger qui les menaçoit: Qu'en effet, *Waimaire* aiant fait offrir aux Saraſins une ſomme conſidérable pour les obliger à ſe retirer, ces *Normans* s'oppoſèrent à la concluſion du Traité: Que, *Waimaire* leur aiant fourni des armes, ils firent de nuit, une ſortie, ſurprirent les Barbares enſevelis dans le ſommeil, en taillèrent

(1) Lorſque *Mèle* ſe vit à la tête d'une Troupe de Normans, « les Grecs, » dit *Muratori*, T. VI, p. 57, avoient pour Général dans ces Cantons *Turnichius*, que d'autres appellent *Androuic*, lequel, ſans perdre de tems, ſortit » en campagne avec ſes troupes; &, *dans le mois de Mai*, come *Loup Protoſpate* le dit, *il livra bataille à* Mèle *& aux Normans.* Il paroît que cette » première bataille fut favorable à *Mèle*. On en revint aux mains le 22 de » Juillet; &, ſuivant le même *Loup Protoſpate*, bien que *Léon Pacien*, qui » commandoit l'Armée des Grecs à la place du Catapan *Turnichius*, eût été » tué dans le combat, *Mèle* & les Normans furent mis en déroute. Mais » peut-être le Texte de cet Hiſtorien eſt-il corrompu. *Guillaume de Fouille*, » Auteur à cet égard d'une bien plus grande autorité, ne parle que d'un » ſeul fait d'Armes, & dit que *Mèle* & les Normans remportèrent la victoire. » Quel crédit s'acquirent par là ce petit nombre de Normans ſi braves, & » quel riche butin ne firent-ils pas! *L'Anonime du Mont-Caſſin*, ou le Moine » *Albéric*, dit ſous la préſente année (1017): *Les Normans, commandés par* » Mèle, *commencèrent à ſe rendre maîtres de la Pouille* ».

(2) *Ordric Vital* dit cent vingt.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

peut ſeul nous doner quelques éclairciſſemens.

Voici donc ce qu'il dit dans ſes *Antiquités d'Eſte*, Ch. 17, p. 154: *En parlant des Evêques de Luni & de Sarzane*, Ughelli *rapporte, dans le T. I de l'*Italia Sacra (p. 904, prem. Edit.) *un* Acte, *plus propre, qu'aucun autre à porter du jour dans l'Hiſtoire des Ancêtres de la* Maiſon d'Eſte. *Il l'a tiré des Archives de la Cathédrale de Sarzane; & je l'ai depuis confronté moi-même avec la très anciène Copie, qui s'en conſerve dans ces Archives, c'eſt-à-dire dans le Livre Manuſcrit, qui s'appelle* Il Pallavicino: *ce qui m'a mis à portée de corriger beaucoup de fautes conſidérables, qui ſont dans la Copie d'*Ughelli. *Les deux plus groſſières ſont celles-ci. Cet* Acte, *ſuivant* Ughelli, *fut fait en 1224: mais par le Regiſtre, que je viens de citer, par la confrontation des caractères chronologiques avec ceux d'autres* Actes, *par le nom de l'Empereur & de l'Evêque, il eſt certain que cette* Charte *fut écrite en 1124. La ſeconde faute eſt que, ſi l'on en croit* Ughel-

PAPES.

deshonorent les Femmes des Habitans. Le Seigneur Apoſtolique, *appellé* Benoît, *l'aiant appris par la renomée, aſſemble tous les Paſteurs, & les Défenſeurs de la Sainte Egliſe Mère, & les prie, & leur enjoint même de ſe joindre à lui, pour tomber courageuſement ſur ces audacieux Ennemis de* Jéſus-Chriſt, *& pour les exterminer avec l'aide du Seigneur. Il envoie d'ailleurs en ſecret une multitude innombrable de Bâtimens intercepter la fuite aux Sarafins. Le Roi de ceux-ci s'en apperçut; frémit d'abord de colère; & prit enſuite le parti de monter, ſuivi de peu de gens, dans une Barque, & de ſe dérober au péril, qui le menaçoit. Toutes ſes Troupes cependant ſe raſſemblent; fondent ſur leurs Ennemis, qui venoient les attaquer; les mètent en fuite; &, ce qu'on ne peut dire qu'avec douleur, les pourſuivent & les taillent en pièces, durant trois jours & trois nuits. Enfin, Dieu, ſe laiſſant appaiſer par les gémiſſemens des gens de bien, diſſipe, & détruit tellement ceux qui le haïſſoient, qu'il n'en échape pas un ſeul, & que les Vainqueurs n'en peu-*

PRINCES contemporains.

pas réſiſter longtems à toutes les forces de l'Empereur, envoïa des Ambaſſadeurs demander la paix au jeune Roi *Henri*, qui fut enſuite l'Empereur *Henri II*; & ce Prince l'obtint de ſon Père.

Etiène avoit eu de ſa femme *Giſèle*, un fils, qui ſe nomoit *Emeric*, qu'il eut le malheur de voir mourir, lorſque ſes grandes qualités, commençant à ſe déploïer, faiſoient eſpérer qu'il ſeroit un grand Roi. Le chagrin, qu'*Etiène* en eut, abrégea ſa vie.

L'Egliſe, & les Hongrois en particulier, l'honorent come Saint: & ces derniers conſervent pour ſa mémoire un ſi grand reſpect, qu'ils ſe ſervent de ſa couronne, pour couroner leurs Rois; & qu'ils ne regarderoient pas come légitime celui ſur la tête duquel elle n'auroit pas été miſe à ſon couronement. On s'en ſert auſſi pour celui des Reines: mais, quand elles ne règnent pas de leur chef, & qu'elles ne ſont qu'Epouſes de Rois, on la leur met ſur les épaules & non ſur la tête.

DUCS,
depuis
ROIS de Bohème.

SAVANS & Illuſtres.

plus. Inſtruit de ce qu'il deſiroit, l'Abbé lui fit conſtruire une Maiſonète avec une petite Chapelle, à deux traits d'arc du Monaſtère, dans le lieu qu'en ſon honeur on appelle aujourd'hui Saint-Siméon. *Ce fut donc là que le très Saint Moine & Confeſſeur fit ſa réſidence, veillant & priant ſans ceſſe, & rendant graces à Dieu de ce que ces Pères l'avoient pourvu d'un logement ſi commode pour vivre ſaintement. Il avoit paſſé quelques années dans ce lieu, lorſqu'enfin, chargé d'ans, plein de bones œuvres, & fameux par beaucoup de miracles, il fut appellé, par le Père Céleſte, de cette vie fragile à celle du Paradis. Muni de tous les Sacremens, il rendit ſon ame à ſon Créateur. Come il avoit été durant ſa vie, illuſtre par ſes vertus, par ſon genre de vie, par ſes manières, & qu'il le fut encore après ſa mort par un grand nombre de Miracles; ſon glorieux Corps fut mis dans un tombeau de marbre rouge, qui ſe voit aujourd'hui dans la Chapelle dédiée, ſous ſon nom, dans l'Egliſe de S.* Benoît. *Ce très ſaint Moine mourut, l'An de notre ſalut*

Digitized by Google

» en pièces une partie, forcèrent le reſte à regagner préci-
» pitamment leurs vaiſſeaux, & rentrèrent dans la Ville char-
» gés d'un très riche butin: Que *Waimaire* n'oublia rien pour
» les engager à s'établir dans ſes Etats; qu'ils refusèrent toutes
» ſes offres; & qu'ils s'en retournèrent chés eux, comblés de
» ſes préſens: Que ce Prince les fit accompagner juſqu'en
» Normandie par des Députés, qui portoient des fruits d'I-
» talie, de riches étofes du Levant, de magnifiques harnois
» de chevaux, avec ordre de diſtribuer ces préſens à la No-
» bleſſe: Qu'enfin un très grand nombre, gagnés par la
» magnificence de *Waimaire* & par l'exemple & les diſcours de
» leurs Compatriotes, alla chercher à faire fortune en Italie ».
Quelque important que ce fait paroiſſe, je n'ai garde de l'admètre ici; parceque, malgré les autorités ſur leſquelles on le fonde, je n'y trouve aucune certitude. *Guillaume de Pouille*, Hiſtorien contemporain & véritablement original pour les commencemens des Normans en Italie, ne parle point de ce fait; & les Anciens, qui le rapportent, ne s'accordent point entre eux ſur le tems. *Léon d'Oſtie* le place en 1000. Les autres varient, & le promènent de 1000 à 1005. Mais la circonſtance du Siége de Salerne leur done à tous le démenti. *Loup Protoſpate*, dont la *Chronique* eſt d'une très grande autorité pour les dates, à l'exception d'une petite ſuite d'années, durant leſquelles, par une erreur de Copiſte, elles ſont anticipées d'un an, nous apprend que ce fut en 1016, que les Saraſins firent & levèrent le ſiége de Salerne. C'eſt donc en 1016, qu'il faudroit placer l'arrivée des *quarante Gentilshomes Normans* en cette Ville; & ce fut en effet, dans cette année, ſelon *Guillaume de Pouille*, auquel il me ſemble que l'on doit uniquement s'en tenir, qu'on vit les premiers Normans en Italie: mais, come je viens de le dire, ces premiers Normans ne revenoient point de la Terre Sainte. Ce ne fut pas à Salerne, qu'ils vinrent; ce fut au Mont-Gargan. Ce ne fut pas le Prince *Waimaire III*, ce fut *Mèle*, qui leur propoſa de reſter en Italie. Je penſe donc que ce que *Léon d'Oſtie* & d'autres Anciens ont dit de la délivrance de Salerne par ces *quarante Gentilshommes Normans* eſt un mauvais conte populaire, que ces Ecrivains peu judicieux ont adopté ſans examen; & qui doit avoir pour fondement quelque propos, que nous ignorons & que les Normans, lorſqu'ils furent une fois bien établis dans la Pouille,

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

li, *l'on doit y lire:* Glorioſa Civitas *Luna*, multis dignitatibus decorata, atque ſuper univerſam Tuſciæ Marchiam caput ab exordio conſtituta (La glorieuſe Cité de *Luni*, décorée de beaucoup de dignités, &, dès le commencement, établie Capitale de toute la Marche de Toſcane). *Il faut ici rendre juſtice à la vérité, & rendre l'honneur à qui l'on le doit. Le Regiſtre* Pallavicino *porte nètement, non* Luna (Luni), *mais* Lucca (Lucque). *Cette obſervation importante, qui n'empêche pas que la Ville de* Luni *n'ait été dans ſon tems très conſidérable, ſert à pouvoir aſſurer avec certitude que, dans les ſiècles reculés, la noble* Cité de Lucque *étoit la Capitale de la Marche de Toſcane ; & s'accorde avec d'autres remarques de* Franceſo-Maria Fiorentini, *qui ne ſont pas tout à fait auſſi préciſes : mais qui toutes font voir que* Lucque *étoit la réſidence des Ducs & Marquis de cette Province. Il n'étoit cependant pas beſoin de recourir à la ſource, pour s'appercevoir que, non ſeulement* Ughelli,

PAPES.

vent pas même comter les dépouilles. Leur Reine, aiant été priſe, à la tête tranchée, en punition de ſon inſolence.

Les deux paſſages, que je vais ajouter, ſerviront à juſtifier ce que je dis de la ſuite de cet évènement, ſous l'année 1017. Dans un ancien *Martirologe* manuſcrit, que les Archives du Chapitre de Lucque, conſervent, & que le *Fiorentini* cite dans ſes *Mémoires de la Comteſſe Mathilde*, Liv. I, p. 18, on lit : *MXVI. Les Piſans & les Génois firent la guerre à* Muget, *& le vainquirent. MXVII.* Muget, *étant de retour en Sardaigne, ſe mit à bâtir une Ville, & fit crucifier des Homes vivans. Alors les Piſans & les Génois paſsèrent dans cette Ile ; &* Muget, *ſaiſi de fraïeur, s'enfuit en Afrique. Les Piſans & les Génois étant enſuite retournés à Torri ; les Génois attaquèrent en ce lieu les Piſans, qui les batirent.* Le *Fiorentini* cite enſuite cet autre paſſage, tiré des *Chroniques des Piſans*, compoſées en 1371 par *Michel de Vico*, Chanoine de Piſe. *L'an du Seigneur* 1016, *les Piſans & les Génois firent la conquête de la Sardaigne,*

PRINCES contemporains.

BOLESLAS I, dit LE CRUEL, ſuccède en 932 à ſon frère *Wenceſlas*, qu'il avoit aſſaſſiné ; & meurt en 967.

Les *Ducs de Bohème* auroient du paroître dans cette Colone dès l'arrivée d'*Odoacre* en Italie : mais j'avois cru pouvoir me diſpenſer d'en parler, parceque je ne me ſuis jamais propoſé de mètre ici tous les Souverains de l'Europe. Come cependant, à meſure que j'avance, je rencontre ces *Dues* à chaque pas, je m'apperçois enfin qu'il eſt néceſſaire que je leur done un Article. Je remonterai donc juſqu'au Prince par qui j'aurois du commencer.

Bohème, en Latin *Boiohæmia*, & dans la Langue du païs *Boijheim*, veut dire *Patrie, Païs des Boiens.* Ce nom eſt formé du nom de ces Peuples, & du mot Germanique *Heim* ou *Haim*, qui ſignifie *Demeure, Habitation.*

C'étoit anciènement la *Forêt Hercinie*, ou *Orcinie*, dont il eſt parlé dans les Auteurs Grecs & Latins.

Vers l'an 591 avant *Jéſus-Chriſt*, une Peuplade de *Boiens*, Peuple Celte, paſſa des Gaules dans la Germanie, ſous la conduite de *Ségovèſe*,

SAVANS & Illuſtres.

1016, *le* 16 *de Juillet, Indiction XIV. Le Pape* Benoît VIII *de bone mémoire, le mit dans le Catalogue des Saints, à la prière du très illuſtre Marquis* Boniface, *père de la très noble Comteſſe* Mathilde.

Ce Marquis avoit beaucoup de reſpect pour la mémoire de *Siméon* ; & l'on peut l'attribuer en partie à ce fait, rapporté dans la *Vie* de ce Saint, écrite par un Auteur du tems. *Boniface* réſidoit à Mantoue avec *Richilde*, ſa première femme, quand *Siméon* alla l'y ſaluer. Il arriva pour lors qu'un des Lions, que ce Prince avoit acquis & nouriſſoit à grands frais, s'échapa de ſa Ménagerie ; & répandit la terreur dans toute la Ville. Le pieux Hermite alla chercher le Lion ; le trouva qui ne penſoit nullement à mal, & le ramena tranquillement dans la Ménagerie. *Boniface* vivoit & penſoit en Grand Seigneur : & peut-être, quelque eſtime qu'il eut pour le Saint, eſt-il permis de penſer qu'il eſtimoit infiniment plus ſon Lion.

On a du Pape *Benoît VIII* une *Lètre* au ſujet de la Canoniſation de ce Saint. Elle eſt adreſſée à *Boniface par la grace de*

Digitized by Google

eurent ſoin de répandre parmi les Peuples de ce païs & du voiſinage, afin qu'on ne leur reprochât pas qu'ils n'y êtoient venus que pour ſervir ſous les drapeaux d'un Sujet, révolté contre ſes Souverains. Il leur êtoit plus honorable & plus avantageux de perſuader aux Peuples, que c'êtoit ſur l'invitation de leurs Princes même, qu'ils êtoient venus à leur ſecours. *Guillaume de Pouille* êtoit ſans doute bien informé des diſcours, qu'on faiſoit débiter parmi le Peuple: mais écrivant l'Hiſtoire de *Robert Guiſcard*, par ordre du Fils de ce Prince, il n'a pas du tranſmètre à la poſtérité des diſcours, qu'il ſavoit certainement qu'on n'avoit imaginés, que pour éblouir le monde, & pour doner une apparence de juſtice aux uſurpations continuelles des Normans.

1018.

LES Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, irrités de voir leurs Sujets de la Pouille expoſés aux malheurs de la Guerre, par celle que *Mèle* & ſes Normans leur faiſoient, envoient pour Catapan en Italie *Baſile Bugien*, home d'un grand ſens & d'une grande activité (1). Ce nouveau Catapan, que les Empereurs avoient eu ſoin de munir d'une très riche Caiſſe militaire, fait rebâtir, ſous le nom de *Troia*, l'anciène Ville d'*Eclane*, détruite depuis pluſieurs ſiècles, & célèbre dans l'Hiſtoire de l'Egliſe par ſon Evêque *Julien* & par les Ecrits de S. *Auguſtin* contre ce Défenſeur opiniâtre de *Pélage* (2). *Bugien* fait auſſi conſtruire, dans la Province appellée aujourd'hui la Capitanate, les Fortereſſes de Draconaria, de Fiorentino & quelques autres.

Ligorius, qui, ſous le titre de *Topotirète*, c'eſt-à-dire de *Conſervateur*, commandoit dans Bari, livre près de cette Ville un combat. Le Protoſpate *Joannace* y périt; & *Radoald*, fait priſonier, eſt conduit à Conſtantinople. C'eſt ce qu'on lit dans *Loup Protoſpate*, qui, parlant de gens que rien d'ailleurs ne

(1) Il eſt nomé *Bolanus* par *Léon d'Oſtie*, & *Bagianus* par *Guillaume de Pouille*.

(2) C'eſt par *Romoald de Salerne* qu'on ſait que *Baſile Bugien* fit bâtir la Ville de *Troia* ſur les ruines de l'anciène *Eclane*: mais, come *Muratori* le remarque, il y a deux fautes dans le Texte de cet Hiſtorien. On y lit: *Anno MXIII, Indictione I.* Il faut: *Anno MXVIII.* On y lit encore *Ecana* pour *Eclana*. *Camillo Pellegrino* prétend que *Frigento*, Ville moderne, remplace *Eclane*. *Holſtenius* & le Cardinal *Noris* veulent qu'*Eclane* fût dans le lieu, qu'on appelle *Quintodecimo*. Je crois que *Muratori*, T. VI, p. 60, a raiſon d'être d'avis qu'il faut s'en rapporter à *Romoald de Salerne*, qui vivoit plus de 500 ans avant ces Auteurs, & qui connoiſſoit le païs.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illustres.

mais aussi le Marquis del Pozzo, *dans son* Histoire de Mathilde, *s'étoient trompés à cet égard. L'Acte fait assés voir que les Lucquois, comme amis & voisins, négocièrent l'accommodement, dont il est question dans cet Acte; que le Traité se fit dans l'Eglise de S.* Alexandre, *qui subsiste encore à Lucque, avec le titre de Collégiale.*

Je ne suivrai point *Muratori* dans le compte qu'il rend de cette Affaire; & je ne ferai point d'extrait du *Plaid*, qu'il rapporte entier. Cela me méneroit trop loin. Il me suffit de dire que, par les conséquences qu'il tire de cet *Acte*, il établit assés solidement, qu'il sortit au moins quatre Familles d'autant de Fils du Marquis *Otbert I.* La première est celle que je nome, avec lui, des *Marquis d'Este.* La seconde ne subsista pas longtems. La troisième est celle des *Malespines*, & la quatrième celle des *Palavicins.* Ces deux dernières subsistent encore, & sont comtées au rang des premières de la Lombardie. Quand l'occasion s'en présentera, je les regarderai, de même

L'an du Seigneur 1017, le Roi Muget & les Sarasins reconquirent la Sardaigne; & la même année, les Pisans & les Génois la recouvrèrent; & lorsqu'on leur en eut adjugé la possession en commun, les Génois voulurent chasser les Pisans: mais les Pisans les vainquirent, la même année, & les chassèrent de toute la Sardaigne. Cet Historien n'est pas trop exact: mais il ne s'agit pas ici de relever ses bévues. C'est la combinaison des divers passages, que j'ai rapportés, qui m'a fait dire qu'en 1016, les Pisans & les Génois avoient aidé *Benoît VIII* à délivrer la Toscane, des Sarasins venus de Sardaigne.

Ce Pape, comme je le dis à l'année 1020, fit alors un voiage en Allemagne, à la prière de l'Empereur *Henri I.* Sigonius, Hoffman, *& le P.* Pagi *surtout*, dit *Muratori*, sous la même année, T. VI, p. 63, *ont prétendu que ce voiage étoit de l'année précédente* (1019); *& que ceux qui le rapportent à la présente année* (1020), *se trompent. Ils citent en faveur de leur opinion,* Lambert d'Aschaffenbourg, Marian Ecossois, *les Annales* d'Hildesheim, le Moine de Fulde, *& Glaber Rodulphe. Mais ces Auteurs, ajoute-t-il, ne sont pas d'accord entr'eux. Ils ne le sont pas même avec eux-mêmes. Ils ne méritent pas qu'on s'arrête à leurs contradictions.* Je ne sai si *Muratori* a bien lu ces Auteurs. Pour moi, je ne vois pas qu'ils se contredisent. Ils disent tous que le Pape alla en Allemagne, à la prière de l'Empereur, & qu'il y célébra la Fête de Noël avec lui. Ils ne disent pas tous en quelle année il fit ce voiage. Mais ceux qui le marquent, le marquent tous à l'année 1020. Ainsi, ils ne se contredisent pas. Ils ne se contredisent pas même avec eux-mêmes. Ils ne méritent pas qu'on s'arrête à leurs contradictions. Mais *Muratori* a-t-il bien lu ces Auteurs? Pour moi, je ne vois pas qu'ils se contredisent. Ils disent tous que le Pape alla en Allemagne, à la prière de l'Empereur, & qu'il y célébra la Fête de Noël avec lui. Ils ne disent pas tous en quelle année il fit ce voiage. Mais ceux qui le marquent, le marquent tous à l'année 1020. Ainsi, ils ne se contredisent pas. Ils ne se contredisent pas même avec eux-mêmes. Ils ne méritent pas qu'on s'arrête à leurs contradictions.

dont le frère *Bellovèse* alla dans le même tems établir une Colonie de sa Nation en Italie.

Les *Boiens* de *Ségovèse* restèrent dans le païs, qui prit leur nom, jusqu'au tems d'*Auguste*, qu'ils en furent chassés par les *Marcomans*, Peuple Germanique. Ils se retirèrent dans la Vindélicie, qui faisoit partie de la Norique, où leur nom s'étant altéré dans la suite, ils furent appellés, par les Ecrivains de la basse Latinité, *Bojoarii*, *Bojovarii*, *Bajoarii*, *Bajobarii*, *Baibarii*, enfin *Bavari*, d'où s'est formé le nom de *Bavière*, que la Vindélicie & presque toute la Norique ont porté longtems, & que porte encore une partie de ces païs.

Dans un tems que l'on ne connoit pas, une Horde de *Sarmates*, soit Asiatiques, soit Européens, de ceux qui portoient le nom de *Vénèdes*, s'empara de la Bohême, que d'autres Peuples Barbares avoient dévastée & rendue presque déserte.

Dans la suite ces Sarmates-Bohèmes aiant guerroié avec leurs Voisins, *Czech*, en Latin *Czechus*, vint à leur secours avec un petit Corps de Troupes *Sarmates-Vénèdes*, &

Dieu illustre Marquis.

D. *Mabillon* a fait imprimer dans la première Partie de son *VIe Siècle Bénédictin* la *Vie*, dont je viens de parler; & l'Ordre de S. *Benoît* comte parmi ses Saints *Siméon*, qui ne fut jamais Bénédictin.

J'ai dit qu'il mourut le 16, ou le 17 de Juillet. Cette seconde date est de *Muratori*, qui cependant ne dit point que le P. *Lucchino* se soit trompé.

ARNULF II, *dit* D'ARSAGO,

fait Archevêque de Milan en 998, & non en 999, come dit *Ughelli*, meurt le 29 de Mars 1018, ainsi que *Sassi* le prouve dans ses *Notes* sur *Sigonius*; & non en 1019, come cet Hiſtorien l'avoit dit; & moins encore en 1015, ainsi qu'on le prétend dans une *Note* de la dernière Edition de l'*Italia Sacra.*

Il fut surnomé d'*Arsago* (*de Arciaco*), parceque la Famille possédoit le Fief de ce nom dans le Comté de Seprio.

La *Chronique de Farfa* rapporte une *Constitution* d'*Otton III* du 20 de Septembre 998, par laquelle « il » défend à l'Ar-

fait connoître, nous apprend ſeulement que la Guerre continuoit entre les Grecs & les Appuliens révoltés. C'eſt ainſi qu'on trouve, dans beaucoup de *Chroniques*, quantité de choſes, qui ne ſont preſque d'aucune utilité. Les Compilateurs de ces Ouvrages, ſurs de s'entendre eux-même & comtant qu'ils ſeroient entendus de leurs contemporains & ſurtout de leurs compatriotes, oublioient quelquefois que leur projet étoit d'écrire pour ceux qui, dans tous les lieux & dans tous les tems, chercheroient à s'inſtruire de l'Hiſtoire.

Arnold, Archevêque de Ravenne & frère de l'Empereur *Henri*, meurt le 19 de Novembre (1); & ſon ſucceſſeur eſt *Héribert*, que nous verrons, à la fin de cette Epoque, ſe ſignaler par une prétention mal fondée.

Dans un *Plaid*, qu'*Anſelme*, Commiſſaire Impérial tenoit à Belaſio dans le Territoire de Come, *Aribert d'Antimiano*, qui venoit de remplacer *Arnulf II* dans le Siége de Milan, & *Ardéric*, Evêque de Come, renoncent, en faveur du Monaſtère de S. *Ambroiſe* de Milan & de l'Abbé *Godefroi*, aux prétentions, qu'ils formoient ſur quelques Terres (2). Il faloit que le droit des Moines fût bien certain. L'Archevêque *Aribert* n'étoit pas home à ſe dépouiller aiſément de ce qu'il croïoit pouvoir regarder come lui devant appartenir.

1019.

MELE avoit remporté ſur les Grecs, tant à la fin de la Campagne de l'année précèdente, que dans le cours de celle de cette année, trois victoires en bataille rangée; la première, près d'Arenola; la ſeconde, près de la Ville de Marſi; la troiſième, près de Vaccaricia. Les Vaincus, dont il avoit fait un grand carnage, avoient été forcés d'abandoner la Pouille; & *Mèle*, après les avoir pourſuivis juſqu'auprès de Téano dans la Principauté de Capoue, avoit repris dans la Pouille toutes les Villes & tous les Châteaux, dont les Grecs s'étoient auparavant rendus maîtres. Vers le 1 d'Octobre, le Catapan

(1) *L'Annaliſte Saxon* met en cette année la mort d'*Arnold*, que *Girolamo Roſſi* renvoie à l'année ſuivante, ſans en produire de preuves.

(2) Ce *Plaid*, dont la date eſt : *L'An cinquième de l'Empire du Seigneur* Henri, *Empereur*, *au Mois de Novembre*, *Indiction ſeconde*; eſt rapporté par *Muratori* dans la *LXXe Diſſertat. des Antiquit. d'Ital.* Il l'y done pour être de 1019 : mais, à la p. 60 du VIe T. de ſes *Annal.* il dit : *Je m'apperçois en ce moment qu'il eſt de la préſente année* (1018), *où l'Indiction ſeconde commence avec le mois de Septembre.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

qu'a fait *Muratori*, come des Branches de la *Maiſon d'Orta*, c'eſt à dire come iſſues par le Marquis *Otbert I*, des *Adalberts*, Ducs & Marquis de Toſcane.

OTBERT II, deuxième fils d'*Otbert I*, ne ſurvit guère à l'an 1014, après lequel on ne trouve plus rien qui le concerne.

Sa filiation eſt prouvée par la ceſſion qu'il fit de quatre *Pièves*, ou Paroiſſes, à *Godefroi*, Evêque de Luni. L'*Acte* s'en voit à l'Article de cet Evêque, dans l'*Italia Sacra*. *Muratori*, dans ſes *Antiquités d'Eſte*, p. 132, l'a fait réimprimer plus correct, & d'après l'Original conſervé dans les Archives de la Cathédrale de Sarzane. *Otbert II* s'y qualifie lui-même : *Otbert, Marquis, fils de feu Otbert, auſſi Marquis, lequel, par ma Nation, ai fait profeſſion de vivre ſuivant la Loi Lombarde.*

On lui trouve cinq fils ; *Albert Azzon, Hugue, Adalbert, Otbert* ou *Obizon*, & *Gui*; & une fille, appellée *Berthe*, qui fut femme d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suſe. Leur filiation eſt établie dans le Tome III de l'Hiſtoire d'Italie, p. 1 & ſuiv.

heim, & l'Abbé d'Urſperg. *Mais le P.* Pagi *n'a pas aſſés réfléchi ſur ce point d'Hiſtoire.* Marian l'Ecoſſois, *ſi l'on y regarde de près, parle de ce voïage de* Benoît VIII, *ſous cette année* (1020); *& l'on reconnoît ſans peine que les Textes* de Lambert, *de* l'Abbé d'Urſperg, *& des* Annales d'Hildeſheim *ſont altérés dans les Imprimés. Je dis qu'on le reconnoît, parceque la mort de S.* Héribert, *Archevêque de Cologne, arrivée certainement en* 1021, *come le P.* Pagi *l'avoue, eſt marquée dans les Imprimés en* 1020. *Que ce ſoit véritablement en* 1020, *que* Benoît VIII *a fait le voïage de Bamberg, nous l'apprenons d'*Herman Contract, *dans l'Edition plus correcte & plus ample de* Caniſius ; *de* Sigebert ; *de* l'Annaliſte Saxon ; *du* Chronographe Saxon ; *d'*Albéric, *Moine de Trois-Fontaines; & d'autres Hiſtoriens. On le voit auſſi dans l'ancienne* Vie de S. Henri, *publiée par* Gretſer, *& par d'autres. On y lit que le Pape, invité par cet Empereur*, vint en Allemagne au mois d'Avril; & qu'aïant parcouru toutes les Villes de ce païs, il ſe mit en état de ſe rendre à Bamberg, au tems

s'établit dans le païs, dont les Peuples, par eſtime pour lui, ſe firent appeller *Czèques, Czeciens*, ou *Czéchites.*

On dit *Czech* frère de *Lech* ou *Leſco I*, fondateur du Roïaume de Pologne, dont les Peuples ſe ſont appellés *Leeques, Lecciens* ou *Léchites*, & de *Ruſſus*, qu'on dit avoir doné ſon nom à la *Ruſſie.* Mais les *Annales Ruſſes* ne connoiſſent point ce *Ruſſus*, dont il ne s'étoit point conſervé de tradition parmi les Ruſſes, juſqu'au commencement du Xe Siècle, que l'on commença d'écrire leurs *Annales.* Ce *Ruſſus* n'a donc jamais exiſté.

Cette raiſon ne me fera pas prononcer magiſtralement & ſans preuves, que *Czech* & *Lech* ſont deux *Perſonages imaginaires.*

Je laiſſe aux Polonois à prouver l'exiſtence de *Lech.* C'eſt ce qui ne doit pas leur être difficile.

Celle de *Czech* me paroît ſuffiſamment établie chès les Hiſtoriens de Bohème.

L'embaras eſt de ſavoir en quel tems ce Prince vint dans ce païs. On trouve cet évènement placé par les divers Auteurs en 278 de l'Ere Chrétiène, en 407, en 450, en 451,

» nir, & déclare » nulle deſlors tou» te aliénation des » Biens d'Egliſe ». La date de ce *Diplôme* offre une Enigme, qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. *Le XII des Calendes d'Octobre, Indiction XII, l'An III du Pontificat du Seigneur* Gregoire V, *Pape, publiée par les mains de* Gerbert, *Archevêque de la Sainte Egliſe de Ravenne, dans le Concile tenu dans la Baſilique de S.* Pierre au Ciel d'or, *où l'on priva du* Papat *l'Evêque de Milan, appellé* Arnulf, *& ſouſcrite par tous les Evêques préſens à ce Concile.*

Come on ne connoît nulle part ailleurs qu'à Pavie d'Egliſe de *S. Pierre-au-Ciel-d'or*, il faut néceſſairement que ce Concile ſe ſoit tenu dans cette Ville. Mais, dès le règne d'*Agilulf*, Roi des Lombards, l'Evêque de Pavie, ſouſtrait de la Métropole de Milan, ne relevoit que du S. Siége ; &, ſans avoir de Suffragans, jouiſſoit des prérogatives de Métropolitain. Par conſequent, aucun autre Evêque, ſi ce n'eſt le Pape, par lui-même ou par ſes Légats, ne pouvoit tenir de Concile à Pavie. Il faut préſumer que celui dont il s'agit, fut conve-

Bugien revient lui-même, ſur le bord de l'Ofanto près de *Cannes*, aujourd'hui *la Cerignola*, livrer une quatrième bataille à *Mèle*, dont la petite Armée, malgré toute la bravoure des Normans, peut d'autant moins réſiſter à des forces très ſupérieures en nombre, que le Catapan ſupplée aux foibles efforts de ſa grande Armée par le jeu de différentes Machines de guerre. Les Troupes de *Mèle* ſont miſes en déroute, avec une perte ſi conſidérable, qu'on dit que de deux cens cinquante Normans qu'il avoit, il n'en reſtoit que dix. Mais, en même tems, la victoire coûte très cher aux Grecs, qui recouvrent enſuite aiſément tout ce que *Mèle* avoit repris ſur eux. Ce brave home, déſeſpéré d'un pareil échec, a honte de reſter plus longtems dans ſa patrie. Il met le reſte de ſes Normans ſous la protection de *Pandulf II*, Prince de Capoue & de *Waimaire III*, Prince de Salerne; & ſe retire dans le *Samnium*. Il paſſe enſuite à la Cour de l'Empereur, qui le reçoit très bien, & lui promet de promts & puiſſans ſecours.

L'Evêque & l'Egliſe de Crémone reçoivent du Marquis *Boniface* & de la Comteſſe *Richilde*, ſa femme, une Donation des Décimes de quatre *Pièves* ou Paroiſſes.

Herman Contract dit, ſous cette année, que le jeune *Conrad*, fils de *Conrad*, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone, ſecouru par ſon couſin-germain, *Conrad*, Duc de Franconie, qui fut enſuite Empereur, vainquit dans une bataille & mit en fuite, auprès d'Ulm, le Duc ADALBERON. *Nous avons vu ci-deſſus*, dit MURATORI (1), *que cet* ADALBERON *étoit en même tems auſſi Duc de Carinthie & Marquis de Vérone. Le jeune* CONRAD *en vouloit à ce Prince, parcequ'il le regardoit come aiant uſurpé ſur lui ces Etats, auxquels, après la mort de ſon Père, il auroit du ſuccéder, ſinon de droit, au moins en vertu d'un uſage, qui s'étoit introduit. Il eſt à croire qu'*ADALBERON *poſsédoit auſſi quelques Etats en Allemagne; & que ce fut à l'occaſion de ces Etats-là* (dont ſans doute CONRAD cherchoit à s'emparer), *qu'ils ſe livrèrent la bataille, dont je viens de parler.* On ne voit pas que l'Empereur ait fait voir aucun mécontentement de ce qu'avoit fait le jeune *Conrad*, ſon proche parent, qui deviendra, ſous le règne ſuivant, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone.

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 61.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

blie par diverſes *Chartes*, rapportées dans les Ch. XI, XII, XIII & XIV des *Antiq. d'Eſte.*

C'eſt d'*Albert Azzon*, qui vient d'être nomé, que, par deux de ſes Petits-fils ſont venues les *Maiſons de Brunſwick & d'Eſte.*

Hugue, dont j'aurai peut-être occaſion de parler ailleurs, ne laiſſa point d'Enfans de ſa femme *Gisèle.*

Il n'eſt pas qu'entre ſes autres Frères, quelques-uns n'aient eu des Fils qui leur ont ſurvécu : mais leurs Décendans, offuſqués par l'éclat de la Branche aînée, ne font aucune figure dans l'Hiſtoire.

L'Empereur Otton III *étant mort en* 1002, dit *Muratori*, Antiquit. d'Eſte, Ch. XIII, p. 107, *les Princes Italiens, c'eſt à dire les Evêques, les Ducs, les Marquis & les Comtes du Roïaume d'Italie, réſolurent de mètre ſur le Trône un Italien... L'élection fut en faveur d'*Arduin, *ou* Ardoin, *Marquis d'Ivrée, que les Hiſtoriens Allemans noment auſſi* Hardwig, Hartwig, Artvich, &c. *Il fut déclaré Roi dans la Diète de Pavie de la même année* 1002, &

PAPES.

qu'il avoit marqué. Il y vint donc la cinquiéme férie de la Grande Semaine, ſur les 6 heures, vêtu de ſes habits pontificaux, &c. *Ce récit détaillé fait voir que l'Auteur de cette* Vie *avoit pris le fait dans de bons Mémoires, & vraiſemblablement dans la* Vie, *écrite par* Adelbold, *laquelle eſt venue juſqu'à nous trop imparfaite. Mais, ſi ce fut au mois d'Avril que le Pape* Benoît *arriva en Allemagne, & s'il fit ſon entrée à Bamberg le Jeudi Saint, il y alla donc cette année* (1020), *& non la précédente. En* 1019, *le jour de Pâque fut le* 29 *de Mars ; &, cette année, il fut le* 17 *d'Avril. Je ne veux pas diſſimuler qu'on appuie l'opinion de* 1019 *ſur la* Vie de S. Meinwerck, *Evêque de Paderborn. Mais cette* Vie, *étant du ſiècle ſuivant, ne peut pas rendre un témoignage infaillible ſur ce que nous cherchons. Peut-être même favoriſe-t-elle mon ſentiment, en ce qu'elle met la mort de S.* Héribert *en l'année qui ſuit* (le voïage du Pape) ; *& qu'il eſt prouvé que cette mort eſt de* 1021.

GREGOIRE VI

Antipape, *ſe fait élire, par*

PRINCES contemporains.

en 415, en 457, en 476, en 550, en 600, en 611, en 639, en 644, en 645, & dans d'autres années. Pas une de ces dates ne peut être la vraie.

Bohuſlaus Balbinus, ſavant Jéſuite Bohème, a beaucoup travaillé ſur toutes les parties de l'Hiſtoire de ſon païs. Il place l'arrivée de *Czech* en Bohème entre 300 & 330 ; & ſe détermine même pour l'année 315, parcequ'adoptant à peu près la durée que *Stranski*, Hiſtorien de Bohème très eſtimé, donne par conjecture au règne de chacun des douze premiers *Ducs de Bohème*, il trouve en remontant de 864, année du Batême de *Borzivoje*, XIIIe Duc, Epoque certaine, 549 ans, en eſtimant les Vacances, & les fractions de mois & de jours, dont les anciènes *Chroniques* n'ont pas coûtume de parler. Je ſuivrai donc pour les premiers Princes de Bohème la Chronologie de cet Auteur, quoiqu'elle ſoit purement conjecturale. Il ſuffit qu'elle ſoit probable, & puiſſe s'ajuſter avec l'Hiſtoire des Princes contemporains.

Vleſleſlavinus, l'un des meilleurs Hiſtoriens de Bohème, dit qu'il ſe

SAVANS & Illuſtres.

qué par *Otton III* ; & que *Gerbert* y préſida, come Légat de *Gregoire V.*

Mais ces conjectures n'expliquent pas ce que veulent dire ces paroles énigmatiques : *On priva du* Papat *l'Evêque de Milan, appellé* Arnulf (*Mediolanenſi Epiſcopo*, Arnulpho *nomine*, Papatum *ablatum eſt*).

Le P. *Pagi* veut que le Compilateur inattentif de la *Chronique* ait mis de lui-même ces paroles, au lieu de celles-ci : *Placentino Epiſcopo*, Johanni *nomine*, Papatum *ablatum eſt.* Mais malheureuſement pour cette correction, les paroles, qui ſe liſent dans la *Chronique*, ſe liſent auſſi, come *Muratori* nous l'apprend, dans un Manuſcrit de la *Bibliothèque d'Eſte*, lequel contient les *Vies des Archevêques de Ravenne*, & dans lequel ſe trouve le même *Diplôme* d'*Otton III.* D'ailleurs coment auroit-on attendu le 20 de Septembre de cette année 998, pour dépoſer, dans un Concile à Pavie, l'Antipape *Jean XVII.* C'eſt ce *Jean*, Evêque de Plaiſance de qui le P. *Pagi* croit qu'il doit être ici queſtion. Un Concile de Rome l'avoit dépoſé dès le 2 de Mars pré-

1020.

BENOÎT VIII, mandé par l'Empereur, paſſe en Allemagne. Après en avoir parcouru quelques Villes, il arrive à Bamberg le Jeudi Saint, 16 d'Avril. Le jour de Pâque à Matines, le Patriarche d'Aquilée chante la première Leçon ; l'Archevêque de Ravenne, la ſeconde ; & le Pape, la troiſième. Le Dimanche de *Quaſimodo*, 26 d'Avril, *Benoît* conſacre la Baſilique de S. *Etiene*. Ce Pontife avoit obéi d'autant plus volontiers à l'ordre qu'il avoit reçu de l'Empereur de le venir trouver à Bamberg, que des raiſons très importantes l'appelloient à la Cour de ſon Souverain. Les progrès des Grecs avoient attiré dans leur parti *Pandulf II*, Prince de Capoue, qui d'abord s'étoit contenté de favoriſer en ſecret les entrepriſes du Catapan *Bugien* ; & puis avoit envoïé des clefs d'or à Conſtantinople, pour marque qu'il remêtoit ſes Villes & toute ſa Principauté ſous le Domaine ſuprême des Empereurs Grecs. Il êtoit à craindre que les Grecs ne vînſſent par la Campanie dans le Duché de Rome. Si leurs Empereurs parvenoient à redevenir maîtres de Rome & de ſes dépendances ; on ne devoit pas ſe flater qu'ils en laiſſaſſent aux Papes la Seigneurie ſouveraine, dont ils jouiſſoient depuis près d'un ſiècle & demi, par un effet de la munificence & de la piété des Rois & des Empereurs François. L'intention de *Benoît* êtoit donc d'obtenir de l'Empereur, qu'il emploïât toutes ſes forces contre une Nation, qui, toujours ennemie des Latins, n'aſpiroit qu'à faire la conquête de toute l'Italie. Il l'y trouva très diſpoſé par les prières de *Mèle*, que ce Monarque venoit de créer *Duc de Pouille*, pour le récompenſer de ce qu'il avoit déja fait, & pour l'animer à faire encore davantage. Mais la maladie & la mort de ce nouveau Duc, ſurvenues tout à coup, retardent l'exécution des projets formés de concert avec lui. Cet amateur célébre de ſa patrie, qu'il avoit entrepris de ſouſtraire à la domination de ſes légitimes Souverains, avec plus de zèle & de courage peut-être, que de juſtice & de prudence, eſt enterré dans le Chapitre du grand Monaſtère de Bamberg. L'Empereur lui-même aſſiſte aux funérailles de *Mèle* ; & lui fait ériger un Mauſolée, avec une Inſcription honorable (1).

(1) *Mèle* eſt qualifié *Duc de Pouille* dans la *Chronique* de *Loup Protoſpate*, & ce n'eſt pas ſans raiſon ; puiſqu'on lit dans le Ch. III de la *Vie de l'Empereur S. Henri*, rapportée dans les *Actes des Saints*, au 14 de Juillet : *Il recouvra pour l'Empire Romain la Pouille, que les Grecs avoient poſſédée long*

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

couroné ſans délai. D'un autre côté les Princes d'Allemagne élurent, pour Roi de Germanie, Henri, Duc de Bavière; & ce Prince crut avoir ſur l'Italie des droits, (qu'au fond il n'avoit point); ou pluſtôt il fut invité d'en venir recevoir la Courone, par d'autres Princes, qui n'avoient point doné leur conſentement à l'élection d'Ardoin, ou qui l'avoient vu de mauvais œil monter ſur le Trône. Appuïé des Archevêques de Milan & de Ravenne, il ne fut donc pas longtems, ſans envoïer une grande Armée en Italie. Sigonius (*De Regn. Ital.* Liv. VIII) dit, « Qu'en 1003 » Ardoin *mit en* » *déroute l'Armée* » d'Henri ». *Le P.* Pagi (*Crit. de Baron.* an. 1004) *le nie; &, ſur l'autorité de* Ditmar, *il recule en* 1004 *l'Expédition d'*Henri *en Italie.* Sigonius *ne s'eſt point trompé: mais le P.* Pagi *n'a pas pris garde que* Ditmar *fait mention, dans ſon Ve Livre, de la ſuite d'*Otton, *Général d'*Henri; *& dit:* Son Armée, preſque toute détruite, eſt, hélas! taillée en pièces, & privée de l'honneur de la victoire.

une Faction, ſoit dans les derniers jours de Juillet, ſoit dans les premiers d'Août 1012, pendant qu'une autre Faction plus puiſſante éliſoit Benoît VIII, qui l'emporte, reçoit la conſécration, & reſte Pape. Bientôt après, Gregoire s'empare de Rome, à main armée; & chaſſe Benoît.

On ignore combien de tems il jouit de ſon uſurpation. On n'eſt pas même ſur qu'il ait été conſacré.

Rien d'ailleurs ne nous apprend ce que c'étoit que cet Avanturier.

JEAN XIX,

l'un des frères de *Benoît VIII*, lui ſuccède en Juin ou Juillet 1024; & meurt en 1033.

On verra, ſous l'année 1015, que ce frère de *Benoît VIII* étoit alors Conſul, Duc & Sénateur de Rome.

Il s'appelloit *Romain*, peut-être, come *Platina* le dit, parcequ'il étoit Romain de naiſſance, quoique ſa famille fut de Tuſculum. *Platina* dit encore, « Que *Romain* é-» toit Evêque de » Porto, lorſqu'il » fut fait Pape: » mais que, ſelon » d'autres, il n'a-» voit encore au-» cun Ordre ſa-» cré ». Je crois qu'il faut s'en rapporter à *Romoald de Salerne*, qui dit que *Jean* fut

ſouvenoit d'avoir lu dans d'anciens Ouvrages manuſcrits, que *Czech* vint au ſecours de *Turskon*, Prince des Sarmates, ou Slaves-Vénèdes établis en Bohême. Ce ne fut qu'après la mort de ce Prince, que *Czech* fut choiſi pour Duc. Ainſi l'on fait commencer ſon règne en 325; & l'on place ſa mort en 352; ce qui le fait Duc durant 27 ans. On ne ſait rien de ſes actions. Il eut un fils appellé *Klen*, auſſi foible d'eſprit que de corps, & par conſéquent auſſi peu propre aux ſoins du Gouvernement qu'aux fatigues de la Guerre. Il ne fut point choiſi pour ſuccèder à ſon Père; & les Bohèmes ſe gouvernèrent par eux-même, s'ils n'eurent pas quelque *Duc* dont le nom s'eſt perdu. La mémoire de *Czech* eſt reſtée chere à ces Peuples, qui ſe noment eux-même encore aujourd'hui *Czechs*. On évalue l'Interrègne 15 ans, à la fin deſquels on dit que les Bohèmes envoïèrent en Pologne demander un Seigneur capable de les commander, parcequ'ils ne trouvoient chés eux perſone qu'ils en jugeaſſent digne.

Cracus, ou *Croeus I*, Seigneur

cèdent; & de plus on l'avoit traité d'une manière ſi cruelle, come je l'ai dit ailleurs, qu'il ne devoit plus être en vie au mois de Septembre.

L'Hiſtoire n'offrant rien qui puiſſe éclaircir l'obſcurité des paroles, dont il s'agit; on peut s'en tenir à cette conjecture de *Muratori*, T. V, p. 511.

Arnulf, Archevêque de Milan, voïant la pluſpart des Evêques, à l'exemple de celui de Rome, ſe qualifier, *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, prit le titre de *Pape*, qui ſe donoit anciènement à tous les Evêques, de même qu'à celui de Rome, & que portent encore aujourd'hui les ſimples Prêtres de l'Egliſe Grèque. *Gregoire V*, dont la hauteur faiſoit le principal caractère, crut mal à propos que ce titre n'appartenoit qu'à ſon Siége; & craignant qu'*Arnulf* ne ſe voulût doner pour ſon égal, il porta ſes plaintes à l'Empereur, qui fit décider par le Concile de Pavie, « Que l'Ar-» chevêque de Mi-» lan ne ſe feroit » plus appeller » *Pape* ».

Cette conjecture tire beaucoup de vraiſemblance de ce que, dans la ſuite, *Gregoire VII*; à qui ſon

EVENEMENS sous le Règne d'HENRI I.

Les Saraſins s'emparent de Biſignano; deſorte qu'en même tems la Pouille & les contrées voiſines étoient également maltraitées par les armes des Grecs & par celles des Saraſins.

On a vu ci-devant le Marquis *Boniface*, faire de tems en tems des donations aux Egliſes : mais il ne faut pas croire qu'il s'y portât par un motif de piété. Dans ce tems-là les Princes & les Seigneurs d'Italie, à l'envi les uns des autres, emploïoient la douceur ou la force à dépouiller de leurs Biens les Egliſes & les Monaſtères. La douceur conſiſtoit à prendre d'eux à Bail féodal des Terres & des Châteaux, en s'obligeant de païer, par forme de Cens, une certaine ſomme, chaque année. Ils engageoient auſſi, par des Donations de quelques Terres de peu de valeur, les Evêques & les Abbés à leur inféoder les leurs, à condition de Rentes foncières. Il arrivoit de là que l'Uſufruit de ces Terres ne ſe rejoignoit plus au Domaine direct. Aucun Seigneur n'étoit plus avide, que le Marquis *Boniface*, d'acquérir des Biens par cette manière. Il eſt étonant combien d'Egliſes, de Terres, de Châteaux, de *Courts*, il avoit, par ce moïen, enlevées au ſeul Evêque de Reggio (1). Sans doute il en uſa de même à l'égard de ceux de Modène, de Parme, de Plaiſance & de Mantoue, & de toutes les autres Villes de ſon Domaine, ou de ſon voiſinage. Cette année, il reçoit à Bail féodal de *Warin*, Evêque de Modène, la moitié de la Terre de Monte-Barcello, dans laquelle on avoit précédemment conſtruit un Château, ceint de toutes parts d'un large foſſé.

Ce ne peut guère être qu'en cette année, que *Godefroi Drengot*, Gentilhome Normand, nomé par quelques-uns *Oſmond*, vint en Italie. C'étoit un des principaux Courtiſans de *Richard II*, Duc de Normandie. *Guillaume Répoſtel*, autre Courtiſan de ce Prince, s'étant vanté d'avoir eu des faveurs de la Fille de *Drengot*; celui-ci le fit appeller en Duel, & le tua d'un coup de lance. *Richard* voulut faire arrêter *Godefroi*, qui, s'étant tenu prêt à tout évènement, s'enfuit, accompagné de ſes frères, *Aſclittin*, *Rainulf*, *Oſmond* & *Rodolfe*, & d'un grand nombre de leurs Amis & de leurs Vaſſaux. Peu de tems après le retour de *Benoît* à Rome, ils

tems; & fit Duc de cette Province Iſmaël (il faut *Mèle*), *qui mourut enſuite à Bamberg, & qui, enterré dans le Chapitre du Grand Monaſtère, repoſe dans le Seigneur.* Cet Ecrivain renverſe l'ordre des faits, l'Empereur ne fit la conquête de la Pouille, qu'après la mort de *Mèle*.

(1) On en peut voir la liſte dans la *XXXVIe Diſſertat. des Antiquit. d'Ital.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c. Souverains en Italie.

PAPES.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

*Après quoi, dans le VIe Livre, il rapporte la ſeconde Expédition d'*Henri, *c'eſt à dire la décente de ce Prince lui-même en Italie. On trouve les mêmes choſes dans la* Chronique *de* Galvano Fiamma (dite *Bouquet de Fleurs*), *& dans la* Vie de l'Empereur S. Henri, *compoſée par l'Evêque* Adelbold. Henri *vint donc en Italie, en* 1004; *& ce fut alors, qu'*Ardoin *fut contraint de céder à la force: mais pour peu de tems. Dès que ce Monarque fut reparti pour l'Allemagne,* Ardoin *redevint, ou continua d'être maître de la Lombardie; & s'y maintint dans tous les endroits, qu'il put conſerver, juſqu'en* 1014.... *ou même juſqu'en* 10 ſ...

Durant cette grande querèle, quelques Princes Italiens abandonèrent lâchement Ardoin *dans le danger des batailles; & d'autres s'expoſèrent courageuſement, en ſa faveur, à la déciſion des armes. Entre ces derniers, ſe diſtinguèrent le Marquis* Otbert (*II*), *Aſcendant de la* Maiſon d'Eſte, *& ſes Fils, juſqu'à ce qu'aient ſuccombé, come* Sigonius *le veut, dans une bataille, ou bien aiant été pris dans un ſiége, ils reſtèrent priſoniers des Vainqueurs, c'eſt à dire des Allemans.*

J'ai dit ailleurs, qu'on croſoit *Ardoin* proche parent d'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suſe, lequel, ainſi qu'on vient de le voir, avoit épouſé *Berthe*, fille d'*Otbert II.* Voila pourquoi le Marquis *Otbert II* & ſes Fils prirent le Parti d'un Roi, dont ils étoient allies.

dans un ſeul & même jour Laïe & Pape.

Le Cardinal Baronius *croit*, dit *Muratori*, T. VI, p. 75, *que l'élection de* Jean *fut l'ouvrage de la Faction trop puiſſante des* Comtes de Tuſculum. *Mais* Rodolfe Glaber *dit, que ce fut par le moien efficace de l'or, que ce Pape monta ſur le Trône Pontifical: & ſi ce qu'il dit eſt vrai, le trait frape tous ceux qui prirent part à l'élection de* Jean.

On ne peut mètre la mort de ce Pape qu'en 1033; & vraiſemblablement, il mourut vers la fin de Mai, puiſque ſon ſucceſſeur étoit en poſſeſſion du Pontificat, au mois de Juin de la même année.

Chés *Platina* ce Pape eſt *Jean XXI.*

de Waldertz, envoïé par les Polonois, fut élu Duc de Bohème en 367. Il règna 50 ans, & mourut en 418.

Cracus, ou *Crocus II* ſuccède en 418 ou 419 à ſon père *Cracus I*; règne 62 ans, & meurt en 480, âgé de 84 ans. Il fonda des Ecoles publiques à *Budetz* à trois milles du Château de *Pſary*, ſa réſidence. Il n'eut point de Fils, & laiſſa trois Filles. Par eſtime pour les deux *Cracus*, les Bohèmes voulurent avoir une de ſes Filles pour Souveraine. Les deux aînées étoient mariées: mais leurs Maris apparemment furent jugés peu dignes du Trône. On ſe détermina pour la plus jeune, qui n'étoit point mariée. L'Interrègne peut avoir duré deux ans. Au reſte dit *Balbinus*, dans ſes *Mélanges ſur l'Hiſtoire de Bohème*, T. VII, p. 9, *je tranche le mot. Juſqu'au règne de* Przemyſli *& de* Libuſſa, (c'eſt à dire juſqu'en 493) *toute l'Hiſtoire de Bohème nage dans l'incertitude à l'égard des actions des Ducs; & ne peut pas, à l'exception d'un très petit nombre de faits, ſoûtenir l'examen de la Chronologie.*

Libuſſa, troiſième fille de *Cracus II*, lui ſuccède, en

enthouſiaſme pour les prétentions de ſon Siége, fit paſſer toutes les bornes, ordona que ce titre de *Pape*, qui ne veut dire que *Père*, ſeroit réſervé déſormais aux ſeuls Evêques de Rome.

J'aurois, à l'occaſion d'*Arnulf II*, à dire beaucoup de choſes, que ce Volume, qui ſe groſſit inſenſiblement plus que je ne veux, m'oblige à ſupprimer.

Je me contente de faire obſerver que ce que cet Archevêque fit de plus conſidérable, fut de ſe vanger de ce qu'on avoit élu, pendant ſon abſence, un Roi, qui s'étoit fait couroner, ſans attendre ſon retour. On a vu dans l'*Art. d'Ardoin*, aux *Rois d'Italie*, coment *Arnulf* s'y prit pour détruire ce Prince, & mètre en ſa place *Henri II*, Roi de Germanie. La mémoire de ce Prélat orgueilleux & vindicatif ne doit pas être en vénération dans l'Italie, qu'il fit rentrer ſous un joug étranger, qu'elle venoit de ſecouer par un heureux effort

WARIN, ou *GUARIN*,

de Primicier de l'Egliſe de Modène, en devient Evêque

arrivent en cette Ville. *Godefroi* fait au Pape le récit de ſes malheurs, & lui demande ſa protection. *Benoît*, de ſon côté, ſe plaint de ce que les Grecs vouloient envahir l'Empire Romain (1); & lui conſeille d'aller avec tous ceux qu'il avoit avec lui, ſe joindre dans la Pouille à ſes compatriotes, qui s'étoient déja diſtingués contre les Grecs.

1021.

Le Roi *Muget* revient d'Afrique en Sardaigne avec une Flote conſidérable & des Troupes très nombreuſes; & ſe remet en poſſeſſion de l'Ile; d'où, bientôt après, il eſt chaſſé par les Piſans & les Génois, qui, s'étant ligués, le vièrent attaquer avec des forces ſupérieures. Ils s'établiſſent enſuite & ſe fortifient dans cette Ile; & les Piſans, qui s'étoient emparés du Tréſor de *Muget*, le cédent aux Génois, en dédomagement de leurs dépenſes. Le *Tronci*, dans ſes *Annales de Piſe*, dit que *Muget* reconquit, cette année, la Sardaigne; & qu'il en fut chaſſé, l'année ſuivante. Les Hiſtoriens Piſans & les Hiſtoriens Génois ſe contrediſent ici. Les premiers prétendent, que Gène n'acquit alors aucun droit ſur la Sardaigne. Les ſeconds ſoûtiènent le contraire. On peut les laiſſer aux mains; & comter que la Vérité ne décidera point la Victoire à ſe déclarer pour les uns, ou pour les autres. Si l'on veut encore s'en rapporter au *Tronci*, l'on ne balancera pas à croire que les Piſans partagèrent la Sardaigne en quatre *Judicatures*, qui furent *Arborea*, *Cagliari*, *Gallura*, & *Torri*, dite communément *Saſſeri*, deſquelles quatre Nobles Piſans furent établis Gouverneurs. *Ces Juges portèrent le faſte ſi haut*, dit l'Hiſtorien, *que, par la ſuite, ils prirent le titre de Rois, & firent prendre à leurs Femmes celui de Reines.* Mais on ne ſauroit en croire cet Auteur. Il eſt certain que, dans ce même ſiècle, la Sardaigne étoit diviſée en quatre *Judicatures*, dont les Chefs prenoient indifféremment le titre de *Juges*, ou celui de *Rois* (2). C'eſt ce qui ne pouvoit pas convenir à des gens qui n'auroient été que ſimples Gouverneurs du païs, au nom du Peuple de Piſe, lequel, bien que le Gouvernement Autonomique commençât à s'établir dans cette Ville, étoit encore

(1) *Cœpit ei querelam exponere de Græcorum invaſione.* C'eſt ce que *Rodolfe Glaber* dit, Liv. I, Ch. 3, en parlant de l'arrivée de *Rodolfe* en Italie. C'eſt celui qu'il nome pour le Chef de cette bande de Normans.

(2) V. *Diſſertat. V & XXXII des Antiquit. d'Ital.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

Muratori continue, p. 107 : Triſtano Calco, *célèbre Hiſtorien de Milan, après avoir* (Liv. VI) *rapporté le Couronement à Rome, & le retour à Pavie du ſaint Empereur* Henri, *dit*, « *Qu'alors* » *il confiſqua les Biens* » *du Marquis* Otbert, » *de ſes Fils & d'*Albert » (*Azzon*), *ſon petitfils,* » *parcequ'ils avoient pris* » *les armes en faveur* » *d'*Ardoin ». *Il rapporte en preuve un* Diplome, *exiſtant dans cette Ville* (de Pavie). *Voici ſes paroles.* Dans ce tems, come nous l'avons lu dans les Archives publiques de Pavie, il dépouilla de tout le Comte *Hubert*, *Philippe*, le Marquis *Otbert*, & ſes Fils, & ſon petitfils *Albert*, parcequ'ils avoient ſuivi le Parti d'*Ardoin*, ſon ennemi. *Ces paroles me donèrent l'envie d'avoir une Copie de ce Document; & j'y réuſſis... J'ai depuis eu la faculté de la confronter avec une autre Copie autentique, que je vis dans les Archives de l'Evêché de cette Ville. Le Notaire, qui l'a faite, certifie qu'en préſence de Témoins, il a vu l'Original de ce Privilége*, muni d'un Sceau de cire, où ſa Majeſté Impériale étoit repréſentée aſſiſe dans un fauteuil, avec la Courone, le Sceptre, & la Pome.

C'eſt ce que les Allemans appellent le *Sceau de Majeſté*. Cet Empereur eſt le premier qui s'en ſervit.

Muratori done entier le *Diplôme*, dont il vient de parler. Il eſt daté; *L'An de l'Incarnation du Seigneur MXIV, Indiction XVI, & l'An XIII du Règne & I de l'Empire* 482, par le conſentement unanime de la Nation, & par la ceſſion de ſes Sœurs. On lui dona trois Seigneurs, qui furent moins ſes Conſeillers, que les exécuteurs de ſes ordres. Elle gouverna ſagement ſes Sujets; & refuſa longtems de ſe marier. Après treize ans de règne, elle fut enfin obligée de céder aux inſtances réitérées de ſes Peuples, excités par les Seigneurs, qui ſe flatoient qu'elle épouſeroit quelqu'un d'entre eux. Elle trompa l'eſpérance de ces derniers. Elle déclara, de la part des Dieux, avec leſquels elle ſe diſoit en commerce, qu'ils avoient choiſi pour Duc des Bohêmes, & pour ſon Epoux un Laboureur de Stadicz, appellé *Przemyſli*. Nos Ecrivains François le noment *Prémiſlas*. C'étoit un Noble, Seigneur de l'endroit dans lequel il demeuroit. Suivant un uſage aſſés commun alors dans ce païs, il cultivoit la terre lui-même; & ceux qui l'allèrent trouver de la part de la *Ducheſſe*, le trouvèrent à la charue. Il avoit reçu dans les Ecoles de Budetz une éducation convenable à ſa naiſſance. Le mariage ſe fit en 495. Le choix de *Libuſſa* fut approuvé du gros de la Nation : mais les Grands le trouvèrent mauvais; ſurtout ceux de la *Maiſon de Wrſſoweck*, nomée auſſi *de Ravitza*, leſquels décendoient de *Czech*, en furent très mécontens. Ils prétendoient que la Ducheſſe avoit du prendre l'un d'eux pour Mari. Ces Seigneurs furent longtems ennemis de la poſtérité de *Przemyſli*; ce qui fit en 1002, après la mort de *Jean*, de qui j'ai parlé plus haut; & meurt en 1023.

Dès l'entrée de ſon Epiſcopat, il confirma la fondation & la dotation, que ſon prédéceſſeur avoit faites du Monaſtère de S. *Pierre*; & depuis, en 1004, il renouvella cette Confirmation, & dona lui-même à ce Monaſtère divers Biens de Campagne; ce qu'il fit, come l'*Acte* le porte, *du conſentement & du ſu de tous les Chanoines de la Sainte Egliſe de Modène, des Nobles* (Militum), *& des Peuples de cette Ville*. Ces paroles ſemblent annoncer que l'Evêque n'avoit que le revenu des Biens, dont il fit préſent à ce Monaſtère; que la propriété du Fond appartenoit à l'Egliſe & à la Ville de Modène conjointement; & que la Donation ne put ſe faire, que du conſentement des trois Etats de la Ville.

En 1010, *Warin* confirma cette dernière Donation, à laquelle, de concert avec ſes Chanoſnes, il ajouta le Comté de Savignano, dont autrefois *Pepin*, Roi d'Italie, avoit fait préſent à S. *Géminien*, c'eſt à dire à l'Egliſe de Modène. Ce Saint en eſt le principal Patron. Cette fois-ci l'Evêque done, avec l'intervention des Chanoines ſeuls.

LÉON,

ſecond ſucceſſeur, peut-être à la fin de 997, de *Pierre*, Evêque de Verceil, qu'*Ardoin*, fils de *Dodon*, avoit fait tuer; meurt du 10 au 12 d'Avril 1026.

Conrad I, Roi d'Italie, célèbra le jour de Pâque, 10 d'Avril 1026,

ſoûmis à ſes Comtes, & par eux aux Ducs & Marquis de Toſcane. D'ailleurs, dans les *Actes*, qui reſtent de ces *Juges* ou *Rois*, on ne trouve rien, qui faſſe ſoupçoner qu'ils dépendîſſent des Génois, ou des Piſans. Enfin, on verra que, vers 1063, ces derniers jetoient un œil d'envie ſur les Sardes; & qu'ils êtoient en querèle avec *Baraſon*, l'un des Rois de l'Ile. Il paroît donc certain que la Domination des Piſans en Sardaigne commença plus tard, que le *Tronci* ne le dit.

Après la bataille, que *Mèle* avoit perdue près de Cannes, *Datte*, ſon beaufrère, s'êtoit allé mètre, avec toute ſa famille, ſous la protection d'*Aténulf*, Abbé du Mont-Caſſin. Depuis, il avoit êté chargé par *Benoît VIII*, de garder, avec quelques Normans, la Tour du Garigliano, qui dépendoit de la Principauté de Bènevent: mais dont ce Pape êtoit alors en poſſeſſion, on ignore à quel titre. Le Catapan *Bugien*, qui vouloit avoir ce brave Appulien en ſa diſpoſition, done au Monaſtère du Mont-Caſſin la ſucceſſion d'un riche Habitant de Bari, dévolue au Fiſc Impérial; & l'Abbé renonce à protéger *Datte*. En même tems une groſſe ſomme remiſe à *Pandulf IV*, Prince de Capoue, frère de cet Abbé, l'engage à livrer, par ſes Etats, paſſage au Catapan, qui va faire le ſiége de la Tour; & qui, durant deux jours entiers, la bat avec tant de vivacité, que, le troiſième, la Garniſon eſt obligée de ſe rendre. *Bugien*, à la prière de l'Abbé, laiſſe aux Normans la liberté de ſe retirer: mais il charge de chaînes le malheureux *Datte*; le conduit à Bari ſur un âne; & le 15 de Juin, le fait, come un Parricide, coudre dans un ſac, & jetter à la mer.

Cet évènement eſt cauſe que le Pape preſſe l'Empereur d'accourir au pluſtôt à la défenſe de l'Italie Orientale, qui couroit riſque de tomber toute au pouvoir des Grecs. Ses repréſentations font enfin comprendre à ce Prince, que les Grecs, maîtres de la Pouille & des Principautés de Bènevent & de Capoue, ne tarderoient pas à s'emparer de Rome. Il paſſe donc les Alpes, pendant l'Automne; s'arrête dans quelques Villes de Lombardie; & ſe rend à Pavie pour y célébrer les Fêtes de Noël.

1022.

Au mois de Janvier, *Henri* ſe met en marche pour la Pouille. Il envoie, par la Marche de Camerino, quinze mille ho-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

du Seigneur Henri, *Empereur Auguſte, Fait à Solega.*

Cet *Acte* fait voir qu'alors en Italie le Souverain, en jugeant ſes Vaſſaux, ſe conformoit à la Loi, qu'ils ſuivoient. D'ailleurs de ce que l'Empereur y dit que ceux qu'il condamne, *l'avoient élu Roi & Empereur*, il ſuit que le droit d'élire les Rois d'Italie appartenoit à tous les Princes de ce Roïaume, Evêques, Ducs, Marquis, & Comtes ; & l'on en peut auſſi conclure que les Princes Italiens avoient alors le droit de concourir à l'élection des Empereurs, ſuppoſé pourtant que ce ne ſoit point par une inattention affectée du Chancelier Allemand qui dreſſa l'*Acte*, que le nom d'*Empereur* ſe trouve joint à celui de *Roi*, dans les paroles que j'ai citées. Si réellement ces Princes intervenoient à l'élection de l'Empereur, laquelle ſe faiſoit à Rome, il faut dire que, depuis qu'on avoit établi qu'il faudroit être Roi d'Italie, avant d'être Empereur, les Romains avoient conſenti, que les Princes Lombards, qui ſe trouveroient à la ſuite du Roi qu'on alloit élire Empereur, donaſſent leurs ſuffrages pour l'élection. C'eſt cependant ce que j'ai peine à croire. L'*Empire* & le *Roïaume* étoient en Italie deux choſes très diſtinctes, come j'ai ſoin de le faire remarquer dans tout cet Ouvrage. Les Romains, & les Papes ſur tout, vouloient bien s'attribuer quelque droit de ſe mêler des affaires du Roïaume : mais ils avoient, en même tems, grand ſoin d'empêcher que les Princes du Roi

PRINCES contemporains.

prendre à quelque Duc la réſolution de les exterminer ; & les fit retirer en Pologne. Ils furent rappellés en Bohème en 1184, parceque *Ratibor Wrſſoweck* contribua beaucoup alors au recouvrement de la Moravie. Cette Maiſon ſubſiſte encore dans différentes Branches établies en Bohème, en Pologne, en Miſnie. Avant ſon mariage, *Libuſſa* fit bâtir, en la place du chateau de *Pſary*, la forteresſe de *Lebin*, d'où s'eſt formée depuis la Ville de *Wiſchrad*. Elle commença la Ville de *Prague*, que *Przemyſli* continua. Ce Prince auſſitôt après ſon mariage exerça toute l'autorité de Duc, parceque *Libuſſa* voulut d'elle-même ſe renfermer dans ſes devoirs d'Epouſe & de Mère. Elle mourut en 505. *Przemiſli* lui ſurvécut 44 ans, aiant règné dix ans avec elle, & 44 ans ſeul. Son règne fut en tout de 53 à 54 ans. En y joignant les 13 ans du premier règne de *Libuſſa*, leur règne eſt en tout de 66 à 67 ans. Les Hiſtoriens de Bohème n'aiant rien à nous apprendre des actions particulières de *Przemyſli*, ſe ſont aviſés d'embellir ſon règne d'un évènement *renouvellé des Grecs*. Qu'on me permète cette traſe triviale. Ils ont tranſporté dans leur Hiſtoire l'avanture des Femmes de Lemnos, & l'ont habillée à leur mode. Ils diſent, « Qu'*Vlaſta*, fille » élevée par *Libuſſa*, » haiſſant les Homes, » inſpira ſes ſentimens à » beaucoup de Femmes, » qu'elle engagea de tuer » leurs Maris, & de pren- » dre les armes pour l'é- » tabliſſement d'une nou-

SAVANS & Illuſtres.

à Verceil ; & ſon Hiſtorien *Wippon*, qui, come ſon Chapelain, étoit à ſa ſuite, dit : *Dans les fêtes même de Pâque*, Léon, *Evêque de la même Ville, Home très ſage, quita le monde avec paix.* Ardéric, *Chanoine de Milan, lui ſuccèda.* Ces paroles font dire à *Muratori*, T. VI, p. 82 : *Il eſt donc vrai qu'aux environs du Carême de la préſente année* (1026), Léon, *ainſi qu'*Herman Contract *le veut, étoit Evêque de Verceil ; & l'on doit chercher ſur quel fondement* Ughelli *met en ce tems là, ſur le Siège de cette Ville*, Pierre, *que l'on y revère come Saint ; & qui* (ſelon lui) *mourut le 13 de Février* 1026.

Ughelli fait mourir *Léon* en 1024 ; & voici ce qu'il dit de ce *Pierre*, qu'il lui done pour ſucceſſeur. *S.* Pierre, II *du nom, étoit de Verceil. Nouri, dès ſon enfance à la piété, doué de toutes les vertus, il fut, par le conſentement unanime de tous ſes concitoiens, élevé ſur le Siége de ſa patrie. Il remplit les devoirs de l'Epiſcopat avec tant de zèle, que, dès qu'il eut ceſſé de vivre, on le jugea digne d'être mis au nombre des Saints. Il eut le deſir de viſiter les ſaints Lieux de la Paleſtine. C'eſt pourquoi, s'étant mis en chemin, il ſe rendit à Babilone d'Egipte, dans le tems que le Soudan perſécutoit le plus les Chretiens ; & l'on dit qu'il eut beaucoup à ſouffrir de la part de ce Tiran. Il eſt certain qu'il gémit longtems en priſon ; qu'enfin il rompit ſes chaînes par les ſoins du Moine* Bon-

mes ſous les ordres de *Poppon*, Patriarche d'Aquilée; tandis que, par les Duchés de Spolète & de Rome, il fait aller vers le Mont-Caſſin & Capoue, *Piligrim*, Archevêque de Cologne, avec vingt autres mille homes. Sou intention êtoit qu'on ſe ſaiſît du Prince *Pandulf* & de l'Abbé *Aténulf*, frère de ce Prince. Il les ſoupçonoit tous deux d'avoir eu part également à la mort de *Datte*. *Aténulf* court s'embarquer au Port d'Otrante pour Conſtantinople : mais une tempête le fait périr, avec tous ceux qui l'accompagnoient. L'Archevêque de Cologne, inſtruit de la fuite de ce Moine, craint que *Pandulf* ne s'échape de même; &, forçant ſes marches, il ſe hâte d'aller aſſiéger Capoue. *Pandulf*, haï des Habitans de cette Ville, ne doute point qu'ils n'aient deſſein, en le livrant, de ſe ſouſtraire aux ſuites de ce ſiége. Il les prévient, & va ſe remettre entre les mains de l'Archevêque, en lui faiſant entendre, « Qu'il veut ſe juſtifier auprès de l'Empereur ». Il eſt conduit à ce Prince, qui faiſoit le ſiége de Troia. Le Conſeil de Guerre le condamne à perdre la tête : mais l'Archevêque de Cologne, qui l'avoit pris ſous ſa ſauvegarde, s'oppoſe à l'exécution de ce Jugement; &, forçant l'Empereur à faire grace à *Pandulf* de la vie, il l'oblige à ſe contenter de l'envoier, chargé de chaînes, en Allemagne, pour être reſſerré dans une étroite priſon. Les Fortifications de Troia n'êtoient pas encore entièrement achevées : mais le Catapan avoit fait entrer dans la Place, un grand nombre de ſes meilleurs Soldats. De leur part & de celle des Habitans, la défenſe eſt ſi vigoureuſe, que l'Armée Impériale reſte trois mois devant cette Ville. Les Aſſiégés, extrêmement incommodés par les Machines de guerre, font une ſortie & les brûlent toutes. L'Empereur en eſt dans une extrême colère; & leur en ſubſtitue d'autres, qu'il fait entièrement couvrir de cuirs frais. En vain offre-t-on aux Aſſiégés des conditions honorables, pour les engager à ſe rendre, ils s'opiniâtrent d'autant plus à la défenſe, qu'ils eſpéroient voir arriver inceſſamment un puiſſant ſecours. Enfin ce ſecours ne vient point; & les Habitans ne peuvent plus ſuffire aux fatigues du ſiége. Ils prènent la réſolution de ſe rendre : mais, informés que, dans un mouvement d'impatience, l'Empereur avoit dit, « Que s'il mètoit » le pied dans leur Ville, il feroit tout paſſer au fil de l'épée », ils n'ont d'eſpérance qu'en la bonté de ſon cœur. Ils font ſortir un Hermite, ſuivi d'une troupe d'Enfans, qui crioient à

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

iaume ſe mêlaſſent des Affaires de Rome & de l'Empire. Je crois pluſtôt que les Allemans, voulant aſſurer à leur Nation la poſſeſſion du Roïaume d'Italie & de l'Empire, & parvenir à le rendre héréditaire aux Princes qu'ils éliroient Rois de Germanie, ſe plaiſoient à confondre les titres d'Empereur & de Roi, pour qu'on s'accoûtumât inſenſiblement, au moins dans le Roïaume d'Italie, à le regarder come ne faiſant qu'une même choſe avec l'Empire; & nous aurons occaſion de voir qu'il fut fait, par une Diète d'Allemagne, un *Deret*, qui non ſeulement les confondoit enſemble, mais qui les confondoit encore avec le Roïaume de Germanie.

Muratori rapporte, dans le Chap. XIV, un *Plaid ſolemnel*, qu'*Henri* fit tenir en ſa préſence à Pavie le 7 de Mai de la même année 1014, auquel le Marquis *Otbert* & ſon frère le Marquis *Anſelme*, ſe trouvèrent préſens. Il dit enſuite, p. 113: *Il eſt à propos d'obſerver que* l'Acte de la condamnation *du Marquis* Otbert... *eſt dit* Fait à Solega, l'An de l'Incarn. du Seig. XIIII, *& que le* Plaid, *dont il s'agit eſt de Pavie le 7 de Mai de la même année. J'ignore où cette Terre de Solega (ſuppoſé qu'il n'y ait pas faute dans ce nom) étoit ſituée. Si c'eſt un lieu d'Italie; on a lieu de croire que l'*Acte de condamnation *fut fait lorſqu'*Henri, *revenant de ſe faire couroner à Rome,... alloit à Pavie célébrer les Fêtes de Pâque. Durant la route, l'Evêque de Pavie, qui probable-*

» velle forme de Gou-
» vernement, qu'elle leur
» propoſoit: Que ces Fem-
» mes tuèrent leurs Ma-
» ris, & ſe retirèrent ar-
» mées auprès d'*Ulaſta*,
» qui, ſe voïant à la tê-
» te d'un Corps de Trou-
» pes de ſon ſexe, oſa
» tenir la campagne, &
» combatre ceux qui ſe
» mirent en devoir de
» vanger leurs parens aſ-
» faſſinés: Que ces Fem-
» mes ſe batirent avec
» tant de fureur, qu'el-
» les eurent toujours l'a-
» vantage, & qu'elles
» forcèrent les Homes à
» leur païer tribut: Qu'
» *Ulaſta*, réſolue de les
» exterminer tous, s'il
» étoit poſſible, emploſa
» les avances des jeunes
» Femmes de ſon armée
» à faire venir dans ſon
» camp une grande quan-
» tité de jeunes Homes,
» qu'elle fit mourir de
» différentes manières:
» Que *Przemyſli*, ne pré-
» voïant pas qu'on pût,
» à force ouverte, vain-
» cre ces Enragées, en
» fit périr une grande
» quantité dans les em-
» bûches qu'il leur ten-
» dit à diverſes repriſes:
» Qu'enfin *Ulaſta*, que
» la perte de ſes compa-
» gnes mit au déſeſpoir,
» raſſembla celles qui reſ-
» toient; qu'elle fondit,
» en forcenée, ſur l'Ar-
» mée de *Przemyſli*; qu'
» elle fut tuée dans l'Ac-
» tion; & que ſa mort,
» après douze ans de
» guerre, rétablit le cal-
» me dans la Bohême ».
Ce qui peut doner à ce fait un faux air de poſſibilité, c'eſt qu'il eſt certain que les Femmes Sarmates, accoûtumées à tirer de l'arc, à monter à cheval, à chaſſer, accompagnoient anciènement leurs Maris à la guerre, & combatoient à leurs côtés. On trouve

Home (ou pluſtôt *Home-Bon*); *qu'enſuite il viſita le Sépulcre de Jéſus-Chriſt; que, toujours accompagné du même Moine, il alla de Jéruſalem à Conſtantinople; & qu'il en revint à Verceil, ſans avoir couru d'autres dangers. Pendant qu'au gré de l'ardeur de ſon zèle, il ſe livroit au ſoin de ſon Diocèſe, il apprend que l'Abbé de Locedio venoit de mourir. Ainſi, pour qu'une plus grande proximité de voiſinage le fit mieux jouir de la converſation de ce très ſaint Moine nomé ci-deſſus, il le fit élire Abbé de ce Monaſtère. Enfin, après avoir lui-même, par les rares exemples de ſes vertus, édifié le Troupeau commis à ſa garde, il prit ſon vol vers le Ciel, le 13 de Février 1026, jour auquel on célèbre ſa fête à Verceil.*

Ce récit eſt abſurde. *Pierre* fut à peine deux ans Evêque. Il fit le voiage de la Terre Sainte; ſubit en Egipte une longue captivité; revint par Conſtantinople; &, quoique ſur cet expoſé l'on doive conclure que, pendant ſon court Epiſcopat, il fut longtems abſent de Verceil, & qu'il n'eut preſque aucun tems à doner au ſoin de ſon Diocèſe, il remplit cependant les devoirs d'Evêque avec tant de zèle, qu'auſſitôt après ſa mort, on le révéra come Saint.

D. *Mabillon* a pris d'*Ughelli* preſque tout ce qu'il dit de *Léon* & de *Pierre*, dans le IVe Tome de ſes *Annales de l'Ordre de S. Benoît*; & nous verrons coment il a ſauvé l'abſurdité, que je viens de relever. Rapportons d'abord ce qu'il dit, Liv. LI, n. 96, p.

haute voix avec lui : *Kyrie*, *eleiſon*, c'eſt à dire, *Seigneur*, *aiés pitié*. L'Empereur, les larmes aux ieux, ordonne qu'on les faſſe retirer. Le lendemain, l'Hermite reparoît avec les mêmes Enfans ; & tous enſemble crient, plus douloureuſement encore que la veille : *Kyrie*, *eleiſon*. Ce ſpectacle attendrit tellement l'Empereur, qui leur crie du fond de ſa tente, « Qu'il » fait grace à la Ville ». La ſeule condition, qu'il exige, eſt qu'on abate la partie des murs, que ſes machines avoient batue ſans pouvoir l'ébranler : mais, en même tems, il permet de la rebâtir auſſitôt. C'eſt à dire que, malgré ſon humilité vraiment chretienne, ce Prince crut, en conſidération de ſa Dignité d'Empereur, devoir jouir du frivole honeur de n'entrer dans Troia que par une brêche. Qu'eût fait de pis un Conquérant orgueilleux ? *Henri* laiſſe retirer les Grecs ; met Garniſon dans la Ville ; reçoit des otages ; ſe rend à Capoue ; & fait choix de *Pandulf*, Comte de Teano, pour l'inveſtir de cette Principauté. Dans le même tems, il crée Comtes, on ne ſait pas de quelles Villes ou de quels Châteaux, *Mèle*, *Etiène* & *Pierre*, neveux du feu Duc *Mèle* ; & leur diſtribue les Normans, qui ſe trouvoient dans le païs. Mais je ne dois pas oublier de dire, qu'avant d'entreprendre le ſiége de Troia, l'Empereur avoit été dans le mois de Mars à Bènevent, où le Prince *Landulf V*, frère de *Pandulf IV*, Prince de Capoue & les Habitans, en le recevant avec tous les honeurs dus à ſon rang, l'avoient reconnu pour leur Seigneur ſuprême (1). Lui-même avoit fait, ou dans la Ville, ou dans le Territoire, ou dans la Principauté, des actes d'autorité ſouveraine. Entre autres, il avoit fait tenir divers *Plaids*. C'eſt ce qui ſert à montrer de plus en plus, que les Papes n'avoient alors aucun droit ſur la Principauté de Bènevent. Dès que *Waimaire III*, Prince de Salerne, avoit vu l'Empereur maître de Capoue, il s'étoit reconnu Vaſſal de l'Empire d'Occident, ſans attendre l'événement du ſiége de Troia. Sur des témoignages à l'abri de toute récuſation, on peut aſſurer que *Sergius IV*, Duc de Naple, en avoit fait de même, & qu'il avoit prévenu *Waimaire III*,

(1) *Hepidanne*, Moine de *S. Gal*, dit dans ſes *Annales brièves*, qu'il écrivoit dans le XIe ſiécle : *A Beneventanis gratulantibus honorificè ac magnificè ſuſcipitur*. *Loup Protoſpate* dit que l'Empereur arriva, dans le mois de Mars à Bènevent ; & le 10 de ce mois il y fit expédier, en faveur des Religieuſes de Ste *Sophie* de cette Ville, un *Diplôme*, rapporté par *Ughelli*, T. VIII, aux *Archev. de Bènev.*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ment étoit à la ſuite de l'Empereur, prit ſon tems pour faire condamner le Marquis Otbert, *alors éloigné de la Cour, & pour s'en faire doner quelques Biens. Mais, quand l'Empereur fut à Pavie, le Marquis* Otbert *dut ſe préſenter devant lui, pour expoſer ſes raiſons. Peut-être interpoſa-t-il l'interceſſion de ſon frère* Anſelme, *ou d'autres Princes de ſes Amis; & ſans doute il ne lui fut pas difficile d'obtenir ſon pardon, & de rentrer en grace auprès d'un Prince, naturellement bon & clément. Mais ſi la Terre de Soléga doit ſe chercher en Allemagne, il faut dire que le* Plaid *précéda la* Condamnation; *& qu'à l'arrivée de l'Empereur à Pavie, le Marquis* Otbert *& ſa famille n'avoient pas encore repris les armes en faveur d'*Ardoin: *mais qu'ils attendirent que l'Empereur fût hors d'Italie. En effet, ſelon* Ditmar, *ce Prince, après ſon Couronement à Rome, alla paſſer les Fêtes de Pâque à Pavie...* Enſuite (dit cet Auteur) aiant appaiſé tous les troubles, il revint d'Italie. Alors *Hardwig*, ſe réjouiſſant beaucoup, s'empara de Verceil, d'où l'Evêque *Léon* eut bien de la peine à s'échaper; & quand *Hardwig* fut maître de toute cette Ville, il s'enorgueillit de nouveau. *Dans ce cas, l'Evêque de Pavie dut informer promtement l'Empereur des domages faits à ſon Egliſe, & demander un dédomagement ſur les Biens du Marquis* Otbert *& de ſes Fils.*

A l'égard des Fils du Marquis Otbert, Galvade ces Femmes guerrières chés toutes les Nations Germaniques. Come *Przemyſli* régna ſeul après la mort de ſa Femme, on le comte pour le cinquième Duc.

Nezamyſli VIe Duc, l'aîné des trois Fils de *Przemyſli* & de *Libuſſa*, ſuccède à ſon Père en 549, règne 49 ans, & meurt en 598, âgé de 74 ans. Son règne fut tranquille, à la révolte près de *Rozhon Wrſſovveck*, qu'il réduiſit par les armes à ſon devoir. Il fit entourer de murailles ce qu'il y avoit de fait de la Ville de Prague, qui devoit être la réſidence des Ducs, & la Capitale de la Bohême. Il partagea la Nobleſſe en différentes Claſſes, & lui diſtribua les Charges de ſa Cour. Il ordona que chaque Noble viendroit à la Cour une fois l'année, pour renouveller ſon ſerment, & recevoir la récompenſe de ſes ſervices.

Mnata, VIIe Duc, ſon fils, fut ſon ſucceſſeur à l'âge de 24 ans; en règna 53; & mourut en 651, âgé de 77 ans. Il y eut ſous ſon règne des troubles cauſés par les *Wrſſoweks*. Il emploia la force, pour les réduire; & fut obligé d'en faire mourir quelques-uns par divers ſupplices, afin de forcer les autres à rentrer dans le devoir. Prince utile, il réforma quantité d'abus; & fit de nouveaux règlemens pour l'Adminiſtration de la Juſtice.

Wogen, VIIIe Duc, âgé de 30 ans, remplace, en 651, ſon père *Mnata*; règne 38 ans, & meurt en 689. L'année de ſa mort ſe trouve établie par quelques anciens Manuſcrits. Au

131, année 999. Léon, *qui de Moine avoit été fait Evêque de Verceil, obtint, cette année, d'*Otton (III), *pour ſon Egliſe un ample Privilége, qui fut confirmé par le Pape* Silveſtre (II). *On dit que* Léon, *voulant uſurper l'Abbaïe de Brémide & l'Evêché d'Ivrée, en fut détourné par une viſion de la bienheureuſe* Marie, *Mère de Dieu. Dans le Privilége, dont je viens de parler,* Otton *confirme, entre autres choſes, à l'Egliſe de Verceil l'Abbaïe de* Locedio, *ou* Lucedio, *telle qu'elle l'avoit reçue de l'Empereur* Charle (le Gras), *& d'*Otton II *de ſainte mémoire. Il confirme, en même tems, à S.* Michel *de Locedio* la Court de Quadradule, avec le Diſtrict des Herimannes (*c'eſt à dire des Homes attachés à la Terre, ce que nous appellons* Eſclaves de la Glèbe), come l'Empereur *Lothaire* l'avoit donée, lorſqu'il mit le Corps de S. *Janvier* dans cette Egliſe. *Ces paroles & d'autres manquent dans les Fragmens de cette* Charte *rapportés par* Ughelli. Pierre, *ſucceſſeur de* Léon, *de retour de ſon voiage de Jéruſalem, dona cette Abbaïe au Moine* Home-Bon, *qui l'avoit accompagné dans ſon voiage. On dit qu'*Home-Bon, *après ſa mort, devint célèbre par ſes miracles. C'eſt pourquoi l'Evêque* Ardéric, *étant allé à Rome, obtint de* Jean X (Faute d'impreſſion. Il faut *Jean XIX*), *qu'il lui fût permis d'élever un Autel à cet Abbé, mort ſaintement. Il dédia depuis cet Autel avec l'applaudiſſement de tout le Peuple de Verceil.*

ou l'avoit ſuivi de très près (1). L'Empereur, accompagné du Pape, qui l'étoit venu trouver, va de Capoue au Mont-Caſſin. Arrivé malade dans ce Monaſtère, il y recouvre la ſanté. Sa piété ne lui permet pas de douter que ce ne ſoit par l'interceſſion de S. *Benoît*; & ſa reconnoiſſance éclate par les plus riches préſens (2). Bientôt après, une maladie contagieuſe, qui, pendant le ſiége de Troia, s'étoit miſe dans ſes troupes, l'oblige à ſe hâter de reprendre le chemin de l'Allemagne par la route de la Toſcane. On le voit, le 25 de Juillet, dans le Comté de Lucque; mais les chaleurs augmentant de jour en jour la maladie & faiſant mourir beaucoup de monde, le forcent à repaſſer précipitamment les Montagnes, avec une foible eſcorte. Il n'eſt pas pluſtôt en Allemagne, qu'il y tient

(1) *Il* (l'Empereur *Henri*) *force*, dit le Moine *Hepidanne* dans l'Ouvrage cité ci-devant, *à ſe ſoûmètre Troia, Capoue, Salerne, Naple, Villes de ſon Empire, qui s'étoient ſouſtraites pour ſe doner aux Grecs.* C'eſt ſans aucun fondement, que cet Auteur, qui connoiſſoit mal l'Italie, fait de Naple une Ville de l'Empire d'Occident: mais cela n'empêche pas qu'il ne nous aprène que le Duc de Naple reconnut l'Empereur *Henri I* pour ſon Souverain. *Herman Contract* s'exprime avec plus d'exactitude. *Il entra*, dit-il, *dans Bènevent; aſſiégea & prit la Ville de Troia; & reçut ſous ſa domination Naple, Capoue, Salerne, & les autres Villes de ces cantons, qui ſe rendirent toutes à lui.* La reconnoiſſance, que *Waimaire III* fit d'*Henri* pour ſon Souverain, eſt d'ailleurs atteſtée par un *Diplôme* de ce dernier en faveur d'*Amat II*, Archevêque de Salerne. Ce *Diplôme*, daté *de la veille des Calendes de Juin, Indiction V*, c'eſt à dire du 31 de Mai 1022, & *fait à Troia*, ſe lit dans la *V^e Diſſertat.* des *Antiquit. d'Italie.* L'Empereur y done à l'Archevêque *Amat* le titre de *Notre Féal.*

(2) Le P. *Gattola* rapporte, dans ſon *Hiſt. du Mont-Caſſin*, P. I, un *Diplôme* doné par cet Empereur en faveur de ce Monaſtère, lequel eſt daté, *L'An MXXII depuis l'Incarnation du Seigneur, Indiction V, & l'An du Seigneur* Henri, *Empereur Auguſte des Romains, Second du nom, XXIe de ſon Règne, & neuvième de ſon Empire. Fait au Mont-Caſſin.* Cet *Acte* eſt ſouſcrit par *Théodoric*, Chancelier, à la place d'*Ebbon*, *Evêque de Papemberg* (Bamberg), *& Archichapellain.* Sur quoi *Muratori*, T. VI, de ſes *Annal.* p. 71, obſerve, « Qu'il ne faut pas ſe faire une peine de ce que cet Evêque de Bamberg que » l'on voit appellé, dans d'autres *Diplômes*, *Eberard* & dit *Archichancelier*, » paroît dans celui-ci ſous le nom d'*Ebbon* avec le titre d'*Archichapellain*; » parcequ'*Ebbon* n'eſt qu'une altération d'*Eberard*, & que cet Evêque étoit, » en même tems, *Archichancelier* & *Archichapellain.* Il ajoute que, peut-être » alors ces deux Titres ne déſignoient-ils qu'une même Dignité ». C'eſt ce qu'il ne ſeroit peut-être pas difficile d'établir; &, ſi je ne me trompe, *Muratori* lui-même l'a prouvé quelque part dans ſes *Antiquités d'Eſte.* Mais, come l'Archevêque de Maience étoit alors Archichancelier du Roïaume de Germanie; il faut dire qu'*Eberard*, ou *Ebbon*, Evêque de Bamberg, étoit Archichancelier de la Cour de l'Empereur. J'ai peine à me perſuader qu'il le fût du Roïaume d'Italie; cette Charge aiant toujours été remplie par des Evêques Italiens. Il faut d'ailleurs faire attention que dans la Date rapportée ci-deſſus, *Henri I* eſt qualifié *Empereur Auguſte des Romains Second du nom.* Il n'étoit, come on le ſait, *Second du nom*, qu'en qualité de Roi de Germanie. Mais ce *Diplôme*, expédié dans la Chancèlerie Allemande de cet Empereur, nous apprend, par ce *Second du nom*, que dès lors les Allemans avoient réſolu de comter, quoique démentis par la vérité des Faits, *Conrad I* & *Henri I*, dit l'*Oiſeleur*, au rang des ſucceſſeurs de *Charlemagne* à l'Empire d'Occident.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

no Fiamma *rapporte quelque choſe d'important. Il dit dans ſa* Chronique, *appellée* Bouquet de Fleurs, *qu'*Henri *vint en Italie contre* Ardoin, *qu'il mit en déroute.....* Enſuite marchant à Pavie, qui faiſoit toute la reſſource d'*Ardoin*, il la prit ſans beaucoup de peine, & la détruiſit par le fer & par les flames. Enfin il tourna ſes armes contre quatre *Marquis d'Italie*, qui ne ceſſoient pas de favoriſer *Ardoin.* Il les vainquit, les prit tous quatre dans une bataille; & les fit décapiter. Leurs noms ſont *Hugue, Azzon, Adalbert* & *Obizon.* Toute Guerre étant ainſi terminée heureuſement, il ſe rendit à Rome, où, pour mieux affermir ſa puiſſance, il reçut la Courone Impériale. *Voila ce que dit* Galvano, *dont les dernières paroles font entendre que ce dut être en* 1013, *que ces Princes furent pris, puiſque le Couronement d'*Henri *ſe fit au commencement de l'année ſuivante. Mais le bon* Galvano, *qui ſe trouve d'accord avec d'autres Auteurs au ſujet de la priſon de ces Princes, ſe trompe, en ajoutant qu'ils furent décapités; ainſi qu'il ſe trompe dans le même Chapitre, en aſſurant qu'*Aribert *étoit alors Archevêque de Milan, puiſqu'il eſt certain qu'*Arnulf (II) *occupa ce Siége juſqu'en* 1019. *Pour montrer qu'il eſt faux que ces Princes furent décolés, il ne faut que cette foule d'*Actes, *où l'on voit ces mêmes* Marquis, Hugue, Adalbert *&* Azzon, *vivre avec éclat après la mort d'*Henri. *D'ailleurs ces*

commencement de ſon règne, *Rohovicz Wrſſovek* cabala pour le faire dépoſer par l'Aſſemblée générale de la Nation. Ce Factieux échoua dans ſon projet. *Wogen* ſe maintint ſur le Trone par ſa vigilance & par ſon adreſſe. Il pardona même à *Rohovicz*: mais, celui-ci ſe préparant dans la ſuite à troubler de nouveau l'Etat, il trouva moïen de l'avoir entre ſes mains, & le fit pendre. Il remporta pluſieurs victoires ſur les Saxons de Miſnie, qui paſſoient l'Elbe & venoient ravager la Bohème; & les força de laiſſer tranquille le reſte de ſon règne.

Wnyſlaw, que nous écrivons *Vniſlas*, IXe Duc, ſuccède en 689 à ſon frère *Wogen*; règne 36 ans; & meurt en 715. Le plus grand nombre des Hiſtoriens de Bohème n'a point connu ce Prince, des actions duquel on ne ſait rien: mais on ne peut révoquer en doute, ni ſon exiſtence, ni ſon règne. On le trouve dans les plus anciènes Liſtes des Princes de Bohème, come fils de *Wogen*, & come père de *Crzezomyſl.*

Crzezomyſl, ou *Crzevomyſl*, fils de *Wnyſlas* & Xe Duc, commence à règner en 715, continue durant 42 ans; & meurt en 757. Il avoit un Oncle paternel, appellé *Wratiſlaw* (*Wratislas*) qui poſsèdoit la partie Septentrionale de la Bohème. L'uſage étoit dans ce païs, come dans beaucoup d'autres, qu'après la mort du Souverain tous ſes Fils partageaſſent entre eux ſes Etats. Cette diviſion d'Etats entre les Frères dura longtems en Bohème:

Dans le Liv. LV, n. 29, p. 314, D. *Mabillon* dit, ſous l'année 1025: *En cette année vivoit encore* Léon, *cidevant Evêque de Verceil, qu'*Ardoin, *concurrent de l'Empereur* Henri (I), *avoit chaſſé de ſon Siége, en mêtant* Pierre *en ſa place. C'eſt pourquoi, lorſqu'après la mort d'*Henri, *les Lombards voulurent, d'un commun accord, ſecouer le joug des* Empereurs Romains, (Il faloit des *Princes Allemans*), Léon *offrit la Courone d'Italie à* Guillaume (IV), *Duc d'Aquitaine..... Il n'eſt pas douteux qu'après qu'on eût chaſſé* Pierre, Léon *n'ait tenté de rentrer dans ſon Siége: mais il ne paroît pas qu'il y ſoit parvenu.*

Voila coment D. *Mabillon*, frapé de l'abſurdité du récit d'*Ughelli*, ſe livre à la conjecture pour dire quelque choſe de vraiſemblable. Mais *Wippon*, témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte, nous apprend, come on l'a vu, que *Léon* mourut en poſſeſſion de ſon Siége dans les fêtes de Paque 1026. C'eſt ſur ce que le *Chronographe Saxon* dit qu'*Ardoin* avoit longtems tenu Verceil injuſtement, que D. *Mabillon* ſuppoſe qu'*Ardoin* mit *Pierre* en la place de *Léon*, qu'il avoit chaſſé. Mais ce *Chronographe* ſe trompe. Ce ne put être, come je l'ai dit ailleurs d'après *Ditmar*, Hiſtorien d'une toute autre autorité, qu'en 1014 après qu'*Henri I* eut quité l'Italie, qu'*Ardoin* ſe rendit maître de Verceil, d'où *Léon* eut beaucoup de peine à ſe ſauver. *Ardoin* perdit cette Ville peu de tems avant ſon abdication, qui précèda de très

un Concile, où ſe trouve un très grand nombre d'Evêques, & dont on ne ſait que ce que j'en dis ici d'après l'*Annaliſte* & le *Chronographe Saxons* (1).

Dans le mois de Décembre, le Marquis *Boniface* & ſa femme *Richilde* donent à *Landulf*, Evêque de Crémone, la *Court* de *Piadéna*, en Latin *Platina*; lieu depuis devenu célébre pour avoir été la patrie de l'Hiſtorien des Papes, *Barthelmi Sacchi*, plus connu par ſon ſurnom de *Platina* : mais par le même *Acte*, *Boniface* & *Richilde* prènent du même Evêque à Bail féodal dautres *Courts*, avec leurs Châteaux & leurs *Piéves*, ou Paroiſſes. C'eſt à dire, ſuivant ce qu'on a vu plus haut, qu'ils donent peu, pour avoir beaucoup.

Qu'il me ſoit permis de placer en cet endroit un évènement, qui concerne le même *Boniface*, & dont l'année n'eſt pas connue : mais qui paroît ne pouvoir être arrivé qu'aux environs de celle-ci. Ce Marquis avoit deux Frères; *Thédald*, Evêque d'Arezzo, Prélat vertueux, de qui je dois parler ailleurs; & le Comte *Conrad*, jeune home plein de courage : mais chés qui le feu de l'âge excluoit la prudence. L'envie, que la puiſſance & les richeſſes de *Boniface* excitoient dans le cœur de beaucoup de Princes d'Italie, leur fait entreprendre de mettre ſes deux Frères mal avec lui. Leurs tentatives auprès de *Thédald* ſont inutiles; & d'abord ils ne réuſſiſſent pas mieux auprès de *Conrad*. N'aiant rien gagné par de ſecretes inſinuations; ils eſpèrent que l'amour & l'avarice les ſerviront mieux. Ils offrent à *Conrad* la Fille d'un d'entre eux; & relèvent l'éclat de la beauté de cette Princeſſe, par la promeſſe des avantages les plus conſidérables. *Conrad* ſe laiſſe éblouir; & va chercher à faire connoiſſance avec celle qu'on lui deſtinoit : mais, ſoit qu'il ne voie en elle qu'une de ces Beautés, qui ne parlent que foiblement au cœur; ſoit que les promeſſes & les avantages réels ne ſe répondent pas avec aſſés d'exactitude; ſoit enfin qu'il ſe repente d'une réſolution priſe trop légèrement, il rejète toutes les propoſitions qu'on lui fait; & retourne promtement au-

(1) Le P. *Solier*, Jéſuite (*Actes des Saints*, 14 de Juillet) croit que ce Concile eſt celui de Salingeſtad, imprimé par le P. *Labbe* dans le IXe Tome des *Conciles*, & tenu le 12 d'Août. Mais, le 25 de Juillet précèdent, l'Empereur étoit encore dans le Comté de Lucque; & l'on ne voit pas que dans l'intervalle de 16 jours, il ait eu le tems de ſe rendre de Lucque en Allemagne & d'aſſembler un grand nombre d'Evêques. D'ailleurs le Concile de Salingeſtad ne fut compoſé que de l'Archevêque de Maience & de cinq de ſes Suffragans. C'eſt ce qui ne s'accorde pas avec *ce très grand nombre d'Evêques*, dont parlent les deux *Annaliſtes Saxons*.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

autres Hiſtoriens parlent bien de la priſon des Princes : mais ils ne diſent rien de leur mort. Triſtano Calco, *Hiſtorien Milanois, qui fleuriſſoit vers* 1418, *raconte ce fait* (dans ſon VIe Livre) *à l'année* 1016, *en ces termes.* Alors, *Henri* (I), aiant, pour ainſi dire, anéanti ſon concurrent (*c'eſt à dire* Ardoin); tout ſe ſoûmit à lui ſans peine. Dans le même tems, *quatre Marquis*, illuſtres en Italie, *Hugue, Azzon, Adalbert & Obizzon*, & beaucoup d'autres, qui s'étoient attachés au Parti d'*Ardoin*, eurent la fortune contraire, & perdirent tous leurs biens. *La choſe n'a pas été vue autrement par* Sigonius, *qui rapporte cet évènement* (*De Regn. Ital.* Année 1013). *Mais celui qui mérite d'être écouté préférablement à tous les autres, eſt l'Hiſtorien Milanois* Arnulf. *Après avoir, Chap. XII & XIII de ſa* Chronique, *rendu comte de l'élection d'*Ardoin *& de ſes guerres contre* Henri (I), *il ajoute :* Les Princes d'Italie marchoient frauduleuſement entre deux; &, leur avarice, ſe laiſſant conduire à l'appas du gain, ils portoient ouvertement les armes pour *Ardoin*, & favoriſoient *Henri* ſous main. *Il dit enſuite que ce dernier aiant fait paſſer une Armée en Italie,* Ardoin, *qui s'étoit avancé pour la combatre*, livra courageuſement bataille dans la plaine de Fabrica, tua beaucoup des Ennemis, & chaſſa le reſte d'Italie. *Voila cette victoire d'*Ardoin, *que le P.* Pagi mais les Hiſtoriens de cette Nation ne mètent au rang des Ducs, que les aînés qui poſſédoient toujours Prague. *Crzezomyſl*, Prince, petit de taille, mais d'un eſprit vif, eut l'humeur belliqueuſe, & fut heureux dans ſes expéditions. Des Hiſtoriens modernes le mètent en guerre contre *Charlemagne*, conjointement avec ſon oncle *Wratiſlas.* Mais cette guerre eſt abſolument inconnue aux anciens Hiſtoriens. Il eſt certain au contraire par leur témoignage, que les deux Princes de Bohème vécurent en bone intelligence avec *Charlemagne.* Lorſqu'en 791, tems où le Fils de *Crzezomyſl* règnoit, *Charle* voulut faire la guerre aux *Hongrois*, parcequ'ils avoient donè du ſecours à *Taſſillon* Duc de Bavière, révolté contre lui pluſieurs fois, il fit marcher contre eux deux Armées. L'une étoit compoſée de Saxons, de Friſons & de Thuringiens. Il la conduiſit lui-même par la Bavière le long du Danube. L'autre Armée, compoſée d'Allemans & de François, étoit commandée par les Comtes *Maginfred* & *Thierri.* Sa route fut par la Bohème, où le Duc lui donа volontiers paſſage, lui fournit des vivres, & la groſſit de quelques Troupes auxiliaires. *Crzezomyſl* eut guerre avec *Samoslaw* Roi des Moraves, décendu de ce *Samon*, Roi des Eſclavons, duquel j'ai parlé dans le premier Volume. Les ſuccès de cette guerre furent partagés. Mais enfin les Moraves, vaincus dans une dernière bataille, furent batus avec 800 batons, qu'ils peu ſa mort arrivée le 30 d'Octobre 1015. Alors tout le Roiaume d'Italie fut réuni ſous la domination d'*Henri.* Suivant D. *Mabillon*, ce fut par *Ardoin*, que *Pierre* fut fait Evêque de Verceil. Dans cette ſuppoſition, *Pierre* ne jouit guère plus d'un an de cet Evêché; car il n'eſt pas à préſumer qu'*Henri*, remis en poſſeſſion de Verceil, ait ſouffert que cet Intrus continuât de remplir la place du légitime Evêque. *Léon* dut rentrer dans ſon Siége pour le plus tard au commencement de 1016. *Ughelli*, trouvant, quelque part que ce puiſſe être, d'un coté *Pierre*, Evêque de Verceil en 1024 (ce qui n'étoit ſans doute qu'une erreur de Copiſte, au lieu de 1014), & de l'autre *Ardéric*, Evêque de la même Ville en 1027, en a conclu qu'il faloit que *Léon* fût mort en 1024. Cet Auteur avoit vu ſans doute une infinité de Monumens, puiſqu'il en a fait imprimer un ſi grand nombre : mais il avoit trop peu d'attention; & ſe ſervoit ſans trop d'examen de ce que d'autres lui fourniſſoient. Il n'a point dit que *Pierre* fut fait Evêque par *Ardoin*, parcequ'il ſavoit bien qu'en 1024, ce Roi ne vivoit plus. Il eſt vrai qu'il ne dit pas expreſſément que *Pierre* fut mis ſur le Siége de Verceil en 1024 : mais, après avoir daté la mort de *Léon* de cette année & fini ſon Article, ſans avoir dit qu'il eût été chaſſé de ſon Siége; il fait un autre Article pour *Pierre II*, qu'il préſente come le ſucceſſeur de *Léon.* C'eſt, come je l'ai dit, par conjecture que D. *Mabillon* veut qu'*Ardoin*

Digitized by Google

près de ſon Frère, qui ne lui témoigne aucun mécontentement, & ſe contente de vendre les Eſclaves, qui l'avoient ſuivi. Les Ennemis de *Boniface* ne gardent plus de meſures. Ils lévent des Troupes *dans tout le Roïaume d'Italie*, dit le Moine *Donizon*, Hiſtorien de *Mathilde*, fille de *Boniface*. Rien n'annonce pourtant ce qu'ils projètent : mais les deux Frères ne doutent pas que ces préparatifs ne ſe faſſent contre eux ; &, comtant plus ſur la fidèlité de leurs Sujets & ſur leur propre courage, que ſur le nombre des Soldats, ils ſe contentent de ſe tenir prêts à tout évènement. Les Confédérés s'étant avancés juſqu'à Coviolo, qui n'eſt éloigné de Reggio que d'un mille & demi, trouvent *Boniface* en bataille près d'un Bois, où *Conrad* attendoit d'autres Troupes, qu'il mètoit en ordre, à meſure qu'elles arrivoient. *Boniface* reçoit les Ennemis avec ſa valeur ordinaire ; & leur fait ſentir qu'ils ne remporteront pas facilement la victoire. Un des Princes ligués, voïant qu'ils ne la pouvoient obtenir que par la mort de *Boniface*, marche à lui, l'appelle, & le défie au combat ſingulier. *Boniface* fond auſſitôt avec impétuoſité ſur ce Prince, & lui porte un coup de ſabre, qui le renverſe mort aux ïeux des deux Armées. Remarquant alors que ſes Troupes s'affoibliſſoient, il ſe retire en bon ordre & ſans ſe laiſſer entamer. *Conrad* cependant ſort tout-à-coup du Bois avec cinq cens Homes d'Armes. Le combat ſe rengage ; & les deux Frères mètent leurs Ennemis en déroute. *Conrad* reçut, en cette occaſion une bleſſure, dont il fut bien guéri : mais come il ne voulut pas s'aſſujètir au régime convenable, & qu'il garda peu de meſures dans les amuſemens & les plaiſirs, auxquels ſa jeuneſſe le portoit ; ſa bleſſure ſe rouvrit, quelques années après, devint incurable, & le fit mourir le 13 de Juillet 1030.

On voit par-là que les Peuples de la Lombardie *commençoient alors à ſe faire la guerre entre eux, ſans le conſentement des Miniſtres, que l'Empereur emploïoit au gouvernement des Provinces & des Cités du Roïaume d'Italie. Ce n'eſt pas à dire que les* Comtes *& les* Marquis *euſſent perdu leur autorité ſur les* Peuples : *mais eux-même, avec leurs Sujets, ſe faiſoient la guerre les uns aux autres ; &, come on le peut croire, ſans en demander la permiſſion à l'Empereur. C'eſt ce qu'on ne voit pas qui fût précédemment arrivé. De là vint que la hardieſſe des Lombards alla toujours en augmentant ; & qu'inſenſiblement elle les mit en état d'ériger, come nous le verrons, leurs*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

*refuſe de croire. L'Hiſtorien raconte enſuite la chute d'*Ardoin, *qui*, trompé par la perfidie des Princes, eſt abandonné de la plus grande partie de ſes troupes. *Il dit enfin :* Il eſt inutile de rapporter ce qu'*Henri* fit d'ailleurs ; coment il aſſiégea Troia, Ville célèbre de la Pouille ; coment, d'un ſeul coup, il fit priſoniers quatre Marquis d'Italie ; *Hugue*, *Azzon*, *Adalbert* & *Obizon* ; puiſque la force de ſes armes fit trembler toute l'Italie ; & que, s'il reſtoit quelques Partiſans d'*Ardoin*, ils prirent la fuite ou ſe ſoumirent.... *Ces paroles, ſi les Hiſtoriens d'alors avoient de l'attention à la Chronologie, voudroient dire que la priſon de ces Princes eſt de l'année* 1022, *ou de la ſuivante ; puiſqu'il eſt certain que la Ville de Troia dans la Pouille fut priſe en* 1022. *Quoi qu'il en puiſſe être du tems, nous ſomes aſſurés de la vérité du fait ; & nous voïons que les plus anciens Auteurs, qui le rapportent, ne parlent point de la mort de ces Marquis.*

Au ſilence de ces Auteurs ajoutons une preuve poſitive, par laquelle on apprendra définitivement que le ſaint Empereur Henri *ne fut point cruel à l'égard de ces Princes. L'Auteur de la* Chronique de la Novalèſe *dit à ce ſujet des choſes d'autant plus dignes d'attention, que l'on croit qu'il écrivoit autour de* 1040..... Vers ce tems, l'Empereur *Henri* prend poſſeſſion du Roiaume d'Italie ; & chaſſe *Ardoin*, contre qui avoient apportés exprès pour les emploïer à reconduire les Bohèmes hors de leur païs. Le lieu, près duquel cette dernière bataille ſe dona, s'appelle encore aujourd'hui *Kygt*, mot qui ſignifie *Bâton* dans la Langue du païs. L'origine du nom de ce lieu, qui n'eſt pas connue, ſemble avoir occaſioné la fable des 800 bâtons. *Crzezomysl*, doux & bienfaiſant, gouverna ſes Sujets avec douceur, & s'en fit aimer.

Neklan, XIe Duc, n'aiant que 12 ans à la mort de ſon père *Crzezomysl*, lui ſuccède en 751, règne d'abord 6 ans ſous la Tutèle & la Régence de ſon grand oncle *Wratislas* ; enſuite ſeul plus de 45 ; en tout plus de 50 ans ; & meurt en 809. Prince foible & timide, il n'eut aucune des qualités de ſon Père : mais il fut d'autant plus heureux en Généraux, qu'il eut aſſés de ſens pour les bien choiſir. Son couſin, le Prince *Wratislas*, fils de *Wratislas* ſon grand oncle & ſon tuteur, le voïant jeune & preſque ſans talens pour le gouvernement, entreprit de le détrôner, pour réunir toute la Bohème ſous ſes Loix. *Sſtir de Chegnova*, qui commanda l'Armée oppoſée à *Wratislas*, tua ce Prince dans la bataille, & fut tué lui-même en pourſuivant ſa victoire. *Neklan* eut guerre à pluſieurs repriſes avec les Moraves, ſur qui ſes Généraux *Protislas de Chlum*, & *Czaslas Worciczſki*, de qui la Ville de *Czaslaw* tient ſon nom, remportèrent pluſieurs victoires. *Neklan* fut moins heureux, lorſqu'en 804, 805 & 806,

ait doné l'Evêché de Verceil à *Pierre* ; & cela pour rendre plus vraiſemblable le récit d'*Ughelli*, d'après qui ſeul il parle de cet Evêque. La conjecture eſt plauſible. *Ardoin* prend Verceil ; *Léon* s'enfuit. L'uſage n'étoit point alors de laiſſer une Egliſe ſans Evêque. *Ardoin* fait ſacrer *Pierre*, ſous prétexte que le Siége étoit vacant par déſertion. Mais les circonſtances de la déſertion forcée de *Léon* ſont cauſe que *Pierre* n'eſt qu'un véritable Intrus. En conſéquence, il fut dépoſſédé juſtement par *Henri*, dès que ce Prince fut redevenu maître de Verceil ; & *Léon* rentra dans ſon Siége.

Nul ancien Hiſtorien n'a connu ce *Pierre II*, Evêque de Verceil, mort en 1026. Aucun Monument n'en parle. *Ughelli* n'a pu tirer ce qu'il en a dit que de quelque *Légende* de l'Egliſe de Verceil : mais on ſait le peu de cas que l'on doit faire de ces *Légendes*. Auſſi *Muratori*, come on l'a vu, doute-t-il de l'exiſtence de cet Evêque *Pierre*, quoique l'Egliſe de Verceil en faſſe la fête. Je ſerois tenté de croire que c'eſt un Evêque beaucoup plus ancien que le tems, dont il s'agit. Ses *Actes* aiant été perdus, on aura fait une *Légende* d'après quelque *Vie* du ſaint Moine *Home-Bon*, laquelle, compoſée longtems après ſa mort ſur une tradition ſans doute altérée, aura fait aller ce Moine viſiter les Saints Lieux de la Paleſtine avec *Pierre*, que l'Auteur, par ignorance ou par inattention, aura dit Evêque de Verceil, au lieu de nomer ſon véritable Siége. C'eſt ce qui devoit

Cités en Républiques. J'ajoute à cette remarque de *Muratori* (1), que, depuis les premières années de l'Empereur *Otton I* juſqu'à la mort d'*Otton III*, c'eſt à dire durant près de 40 ans, les *Peuples du Roïaume d'Italie* avoient, ſous le gouvernement d'un même Prince vécu dans la plus parfaite union. La double élection d'*Ardoin* & d'*Henri I* pour Rois d'Italie ramena chés ces *Peuples* le même eſprit de diſcorde, qui les avoit auparavant diviſés & mis aux mains les uns avec les autres, durant près de quatre-vingts ans, c'eſt à dire depuis l'année qui ſuivit la mort de l'Empereur *Charle le Gras* juſqu'à ce qu'*Otton I*, aiant détruit les reſtes du Parti des Rois *Bérenger II* & *Adalbert*, eût achevé de pacifier le Roïaume d'Italie. La guerre, que les deux Rois *Ardoin* & *Henri* ſe firent, Etrangère en même tems & Civile pour ce Roïaume, en diviſa de nouveau les Princes & les Peuples; & ſe termina par laiſſer *Henri* ſeul en poſſeſſion de cette Courone. Mais, cette Guerre leur aiant appris à connoître, & leurs forces, & la foibleſſe des *Empereurs Allemans*; la néceſſité qui les réunit, forcément à l'égard de quelques-uns, ſous le même Souverain, ne rétablit pas entre eux une véritable concorde. Ceux qui, trouvant le joug des Allemans inſupportable, avoient eu le courage d'eſſaïer de le ſecouer, ne changèrent point de ſentimens; & ne ceſsèrent point de regarder, come leurs ennemis, ceux qui leur paroiſſoient trop ſervilement ſoûmis à des maîtres, qu'ils ne pouvoient pas aimer. De là, ces querèles, qui s'élevant à tout propos, vont déſormais armer continuellement, les uns contre les autres, les *Princes* & les *Peuples du Roïaume d'Italie.* De leur côté, les *Empereurs Allemans* n'apporteront aucune attention à rendre le joug de leur domination plus léger. Rois purement électifs, & revêtus d'une autorité limitée par des conditions, exprimées ou tacites, ils voudront toujours être abſolus. Ils ne regarderont jamais l'Italie, que come un païs de reſſource pour eux; & ne ceſſeront pas de vouloir en tirer ſans meſure dequoi ſuppléer aux richeſſes médiocres, dont la Courone de Germanie les faiſoit jouir. D'ailleurs, les *Papes*, toujours occupés du ſoin de conduire à ſa pleine exécution leur ancien projet d'indépendance, n'oublieront rien pour fomenter le mécontentement des *Peuples;* & les *Peuples*, également fatigués, à divers égards, des vexations de leurs Souverains & des entrepriſes du Clergé,

(1) *Annal. d'Ital.* T. VI, p. 74.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

les ſiens avoient combatu : mais avoient été défaits. (*On voit ici la victoire remportée par* Ardoin, *& niée par le P.* Pagi.) Trois jours après, il l'aſſiége dans le Château de Sparron ; & l'y tient bloqué durant un an entier, ſans le pouvoir prendre : mais *Ardoin*, à peu de tems de là, ſe fait Moine. *Cet Auteur* .... (dit un peu plus bas) : Il prit auſſi, par adreſſe, les Marquis du Roïaume d'Italie, & les mit en priſon. Quelques-uns ſe ſauvèrent par la fuite. Il réprimanda les autres, & les renvoïa chargés de prétens. *Que faut-il de plus pour faire entendre que les Fils du Marquis* Otbert *recouvrèrent avec la liberté, les bones graces de cet illuſtre Monarque.*

C'eſt ſous l'année 1014 que *Muratori* place l'évènement dont il s'agit : mais en diſant qu'il ne ſait pas ſi la priſon des Princes n'appartient pas à quelques-unes des années ſuivantes. J'ai tout mis auſſi ſous la même année 1014. Il ne me paroit pas douteux que ce ne fut qu'après être ſorti d'Italie, que l'Empereur condamna le Marquis *Otbert* & ſa famille. Ces Princes ne durent être coupables de félonie, que quand *Ardoin* eut repris les armes, & qu'ils ſe furent joints à lui. Au reſte, de quelque manière que ce fût, la Confiſcation n'eut pas lieu, puiſqu'on voit les Décendans de ces Marquis en poſſeſſion des mêmes Biens, que l'Empereur avoit donés à l'Egliſe de Pavie.

PRINCES contemporains.

il ſe joignit aux Eſclavons de la Luſace & de la Miſnie pour ſecourir les Saxons & les Abares, à qui le Roi *Charle*, fils aîné de *Charlemagne*, faiſoit la guerre par ordre de ſon Père. *Lech*, qui commandoit les troupes de *Neklan*, fut tué dans une bataille ; & *Mildruch*, qui lui ſuccèda, fut tué dans une autre. C'eſt à peu près tout ce que l'on ſait du règne de *Neklan*.

Hoſtivit, autrement appellé *Milchoſt*, ſon fils aîné, XIIe Duc, lui ſuccède en 809 ; règne 47 ans ; & meurt en 856. Son frère *Mſtiboje* ou *Ctiboje* ſe révolta, dans l'intention de faire augmenter ſon partage. Il le fit rentrer dans le devoir ; & lui dona quelques Terres. *Mſtiboje*, ſe trouvant trop peu riche, réſolut de ſe mètre plus à l'aiſe aux dépens des Moraves ; mais, come il ſe préparoit à leur faire la guerre, il mourut, les uns diſent, frapé de la foudre ; les autres, étranglé par un Démon ; c'eſt à dire qu'on n'a jamais ſu qui fut ſon meurtrier. Il ne laiſſa qu'un Fils dans l'enfance, appellé *Rudiſlas* ou *Drziſlas*. *Hoſtivit* en prit ſoin, le fit élever à *Budetz*, & lui rendit dans la ſuite les Etats de ſon Père. *Sukoſlas*, Seigneur de Bliun, arrière-petitfils de *Teteа* l'une des ſœurs aînées de la Ducheſſe *Libuſſa*, ſe mit à ravager les Etats d'*Hoſtivit*, qui le vainquit dans un combat. *Sukoſlas* ſe retira dans une Forteresſe, qu'il avoit appellée de ſon nom *Sukoſlaw*. On en fit le ſiége. Il y fut pris, eut les mains & les pieds coupés, & fut jèté dans l'Egra. Quelques Hiſto-

SAVANS & Illuſtres.

d'autant plus être ici l'objet des recherches de D. *Mabillon*, qu'il s'agiſſoit de gens de ſon Ordre ; de cet *Home-Bon*, qu'il dit Abbé de Bremide ; de *Léon*, Bénédictin avant d'être Evêque de Verceil ; & de *Bononius*, qui, come on le va voir dans l'Article ſuivant, étoit Abbé de Locedio dans le tems même, où, ſelon *Ughelli*, *Pierre*, prétendu Evêque de Verceil, dona cette Abbaïe au Moine *Homè-Bon*.

L'Evêque *Léon*, qui jouiſſoit d'un grand crédit auprès de l'Empereur *Otton III*, en obtint, en faveur de ſon Egliſe, pluſieurs Priviléges, dont le plus conſidérable, daté de Rome le 1 de Novembre de l'an 1000, « do» ne à l'Egliſe de *S. Eu*» *sèbe* tout l'or qui ſe tire » des Mines tant de l'E» vêché que du Comté » de Verceil, du Comté » de Sainte-Agathe, des » Terres de S. *Michel* de » Locedio, & de tous » les lieux appartenans » ſoit à l'Evêché ſoit au » Comté de Verceil ; & » veut que cet or ſoit » remis à la Chambre de » S. *Eusèbe*, come pré» cèdemment il avoit été » remis à la Chambre » du Roi d'Italie » ; *afin*, dit l'Empereur, *que, dans ce lieu, notre mémoire ne périſſe point ; & que, par cet or, nous acquérions la vie éternelle.* C'eſt tout ce qu'*Ughelli* nous apprend de ce *Diplôme*, dont il ne rapporte qu'un Fragment, peut-être parcequ'il n'en avoit pas davantage. D. *Mabillon* en avoit une Copie plus entière ; & voici ce qu'il dit, Liv. LI, N. 119, p. 141, An. 1000. Otton *étoit à Rome le* 1 *de Novembre, tems auquel, à la prière de* Léon,

Digitized by Google

s'animeront réciproquement, d'après l'exemple des *Papes* même, à vouloir, les uns ne plus être gouvernés que par eux-même en forme de Républiques libres, les autres ne plus dépendre que des maîtres qu'ils ſe choiſiront chacun en particulier. C'eſt ainſi qu'on verra ſe former au ſein de l'Italie une multitude d'Etats Souverains de diverſe nature, qui tous auront leurs intérêts propres, & différens de ceux des autres; qui tous n'auront de commun entre eux que le deſir, toujours le même, de conſerver la ſorte de liberté qu'ils ſe ſeront procurée; qui s'y maintiendront, malgré tout ce que l'on fera pour la leur ravir; & qui réduiront enfin les *Empereurs Allemans* à n'avoir plus ſur eux, qu'un vain droit honorifique de Suzeraineté.

1023.

Au mois de Juin, *Raya*, ou *Rayca*, & *Saſſari Criti*, deux Nobles Appuliens, ſe révoltent contre les Grecs, & viènent ſe préſenter devant Bari, pour en faire le ſiége: mais ils ſe retirent dès le lendemain; & s'emparent du Château de Pelagiano (1). L'on bâtit enſuite, ou dans ce même tems, une Forteresſe à Motula.

Poppon, Patriarche d'Aquilée, ſe flatant d'être appuïé de l'Empereur, intente, devant le Pape, un procès au Patriarche de Grado. N'aiant pu rien obtenir de ce qu'il demandoit, il ſe prévaut de l'abſence de ce Patriarche, ſe tranſporte avec des Troupes dans l'Ile de Grado, pille quelques Egliſes, laiſſe garniſon dans la Ville, & ſe retire. Le Patriarche *Urſe* étoit alors en Iſtrie avec le Doge *Otton Orſéolo*, ſon frère, que des diſſentions, qui partageoient les Citoïens de Veniſe, avoient obligé de s'exiler lui-même dans cette Province. Les hoſtilités du Patriarche d'Aquilée engagent les Vénitiens à rappeller les deux Frères, qui, l'année ſuivante, conduiſirent de grandes forces à Grado, reprirent la Ville, & chaſsèrent les troupes de *Poppon*.

(1) C'eſt ainſi que, conformément à la pluſpart des Manuſcrits, les Editions de *Loup Protoſpate* noment ce Château, que d'autres Manuſcrits appellent Corigliano. Le Latin porte: *Venit* Raya (*ou* Rayca) *cum* Saſſari Criti *Barum Menſe Junii, & obſedit eam uno die, &c.* Je ne ſuis pas ſur qu'ici *Criti* ſoit un Nom Propre. *Loup Protoſpate* eſt dans l'uſage de latiniſer beaucoup de mots Grecs, en ſuivant la prononciation de ſa Province. Il ſe pouroit que *Criti* fût en cet endroit un Nom Appellatif, qui déſignât la qualité de *Saſſari*. Le mot *Critès* en Grec ſignifie *Juge*; & peut-être devois-je traduire: *Le Juge Saſſari*. Tous ceux qui pour lors, dans les Villes des Provinces ſoumiſes aux Grecs, exerçoient des Magiſtratures, ou compoſoient le Sénat, étoient qualifiés, *Juges*. Je l'apprens d'une *Remarque* de *Camillo Pellegrino* ſur cet Hiſtorien.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ALBERT AZZON I, peut-être *Comte de Luni*, ſuccède, vers 1014, avec ſes Frères aux Biens, Titres & Dignités du Marquis *Otbert II*, ſon père; & meurt vers 1029, année après laquelle on ne trouve plus rien qui le concerne.

C'eſt par conjecture qu'on le croit *Comte de Luni*, c'eſt à dire de la *Lunigiane*, grand canton de la Toſcane, confinant à la *Marche de Gène*, & peut-être même y étant compris alors. *Muratori*, Chap. *II* des *Antiq. d'Eſte*, rapporte une Donation de quelques Biens, faite le 30 de Novembre 1050, par le Marquis *Albert Azzon II*, au Monaſtère de *S. Venière*, ou de Ste *Marie* du Golfe de la Spezia, près de Porto-Venere. Le Donateur ſe qualifie dans cet *Acte*: Albert, *qu'on appelle* Aczon, *Marquis &* Comte de ce Comté de Luni, *fils d'*Albert *de bone mémoire, appellé ſemblablement* Aczon, *Marquis & Comte, lequel, par ma nation, ai fait profeſſion de vivre ſuivant la Loi Lombarde. De cet Acte*, doné ſur l'Original que l'on conſerve dans les Archives du Monaſtère nomé ci-deſſus, il réſulte, dit *Muratori*, p. 84, *pluſieurs choſes conſidérables. La première eſt que, non ſeulement notre* Albert Azzon II *portoit le titre de* Marquis; *ce qui le déſigne* Prince: *mais auſſi qu'il étoit* Comte de Luni, *c'eſt à dire qu'il avoit le Gouvernement, à titre de Seigneur, de toute la Lunigiane, ... On voit enſuite, par ce Docu-*

PRINCES contemporains.

riens de Bohême mètent *Hoſtivit* en guerre avec l'Empereur *Louis le Débonaire*; & le font enſuite aller trouver ce Prince à Francfort en 840, pour y traiter de la paix, & faire alliance avec lui. Mais *Louis le Débonaire*, qui mourut en 840, n'alla point cette année, ni les précédentes à Francfort; & cette guerre n'eſt pas connue des Hiſtoriens contemporains. *Wratiſlas III*, Prince de la Bohême Septentrionale, & petitfils de *Wratiſlas*, Régent durant la Minorité du Duc *Mnata*, refuſa de doner paſſage, en 846, par ſes Etats à *Louis*, Roi de Germanie, fils de *Louis le Débonaire*, lequel vouloit aller châtier les Saxons révoltés. Cette guerre dura pluſieurs années, parceque *Wratislas* reçut du ſecours des Saxons; & les ſuccès en furent divers. En 849, les Allemans, par la faute de leurs Généraux, furent taillés en pièces; & ceux qui furent faits priſoniers, obtinrent à grand' peine la vie ſauve. Les Bohêmes les vouloient maſſacrer. Les Allemans eurent leur revanche, les années ſuivantes; & *Wratislas*, batu pluſieurs fois, fut obligé de faire la paix aux conditions qui lui furent impoſées par *Louis le Germanique*. Il ne fut pas pluſtôt tranquille dans ſes Etats, qu'en 855, *Slavata*, *Slavitag*, ou *Slaviza*, ſon frère, trouva moïen de le faire dépoſer par l'Aſſemblée generale, & de ſe faire proclamer Duc. *Wratislas* ſe retira chés *Cribor*, Duc des Sorabes, qui fit la guerre à *Slavata*. Celui-ci ſe défendit très bien: mais, l'an-

SAVANS & Illuſtres.

Evêque de Verceil, étant informé de la diſſipation que les prédéceſſeurs de cet Evêque avoient faite des Biens de l'Egliſe de S. Eusèbe, « *il dona pluſieurs choſes à cette Egliſe, entre autres tous les Biens de Campagne* (Prædla) *du Marquis* Ardoin, *fils de* Dodon (c'étoit l'objet du *Diplôme* du 15 de Mai 999) *& les Biens d'*Ardicin, *fils du Marquis* Ardoin, *lequel*, vocâtus ad Palatium Papæ ut legem faceret, noctu aufugit (paroles que D. *Mabillon* n'explique pas, & que je ne traduirai point, parceque j'ignore ce qu'elles ſignifient). *Il confirme à la même Egliſe de S.* Eusèbe *le Monaſtère de Locedio; & prie ſes ſucceſſeurs* » d'annuller tous les échanges de l'Evêque *Hugue*, qui, pour prix d'un adultère, aliéna Sainte-Agathe avec tous les Eſclaves & les Servantes, & les Sépultures même des Morts; qui réduiſit à rien le Monaſtère de *S. Etiène*, &, par un échange diabolique, le priva de Caballiaca; qui ruina le Monaſtère de Locedio, par l'aliénation d'Alice. *Ces paroles manquent dans le Fragment de ce* Diplôme, *qu'*Ughelli *rapporte.*

D. *Mabillon* n'a parlé de la prétendue apparition de la Sainte Vierge à l'Evêque *Léon*, que d'après la *Chronique de la Novalèſe*, dont voici les propres paroles. *Je rapporterai ce qui arriva à* Léon, *Evêque de Verceil, lorſque dans un certain tems il vouloit uſurper enſemble cette Abbaie* (de Brémide) *& l'Egliſe de Ste* Marie *d'Ivrée. Pendant une certaine nuit,*

1024.

LE Pape *Benoît VIII* meurt, à ce que l'on croit, dans le mois de Juin ; & *Romain*, ſon frère, qui n'étoit que Laïc, répand l'argent à pleines mains, ſe fait élire Pape, & prend le nom de *Jean XIX.*

L'Empereur *Henri I* meurt, le 13 de Juillet, en odeur de ſainteté. *Conrad*, ſurnomé *le Salique*, Duc de Franconie & ſon parent, lui ſuccède, le 8 de Septembre, au Roïaume de Germanie.

On n'eſt pas pluſtôt inſtruit en Italie de la mort d'*Henri*, que les Pavéſans, pour ſe vanger du déſaſtre de leur Ville, brûlée en 1004 par les Allemans, détruiſent le Palais, que cet Empereur les avoit forcés de rebâtir pour les Rois d'Italie ; & non, come le dit *Wippon*, Hiſtorien de l'Empereur *Conrad le Salique*, celui que *Théodoric*, Rois des Oſtrogoths, avoit anciènement fait élever, & qu'*Otton III* avoit conſidérablement embelli. Ce Palais avoit été conſumé par les flâmes en 1004. Selon le même Hiſtorien, les Pavéſans avoient encore une autre raiſon, qui les faiſoit agir. Ils ne vouloient pas qu'à l'avenir aucun Roi d'Italie eût ſon Palais au dedans de leur Ville. Depuis *Otton I*, les Empereurs, Rois d'Italie, n'en avoient fait bâtir qu'hors des Villes, pour n'être plus expoſés aux inconvéniens des Séditions ſubites ; & les Villes avoient trouvé que c'étoit un uſage utile à leur propre tranquillité.

1025.

L'ITALIE, dit *MURATORI* (1), *ne manquoit pas de* Princes, *qui, penſant come les Habitans de Pavie, ne vouloient plus de* Rois, *ou* d'Empereurs Allemans, *dont peut-être ils avoient trouvé la domination trop dure. De ce nombre étoient* MAGNIFRED, *Marquis de Suſe*, ALRIC, *Evêque d'Aſti, ſon frère, & les* Marquis HUGUE & ALBERT AZZON, *Aſcendans de la* Maiſon d'Eſte. *Ils eurent recours, ainſi que* BESLY *l'obſerve* (2), *à* ROBERT, *Roi de France, & lui firent offre de la Courone d'Italie, ou pour lui-même, ou pour ſon fils* HUGUE, *qu'il avoit déja fait déclarer ſon collègue à la Courone de France.* ROBERT *ne voulut point ſe charger de celle d'Italie, pour ne ſe pas mètre dans le cas d'avoir guerre avec* CONRAD, *Roi de*

(1) *Annales d'Italie*, T. VI. p. 78.
(2) Dans ſon petit Traité, *De vera origine* Hugonis, *Regis Italiæ.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

ment, que ſon père, appellé de même Albert Azzon, *étoit* Marquis, *& dans le même tems* Comte *de quelque Cité, vraiſemblablement de* Luni, *c'eſt à dire de la* Lunigiane, *où ces Princes avoient le plus grand nombre de leurs anciènes Terres.*

On a vu, *Digreſſ. ſur la Nobleſſ.* p. 761, *Note* 133, qu'*Otbert II* étoit Marquis d'Orta en Toſcane, & qu'il avoit fondé le Monaſtère de S. *Jean-Batiſte* à Vicolo de' Marcheſi, dans le Diocèſe de Plaiſance. On place cette Fondation en 1008, ainſi qu'on l'apprend de l'*Hiſt. Eccléſiaſtiq. de Plaiſance* du *Campi*, T. I, p. 298. *On croit*, y dit-il, *que c'eſt dans ce tems-là* (en 1008) *que dans le Territoire de Plaiſance*, Ubert, (Otbert) *fonda le Monaſtère, l'Egliſe & l'Hôpital y joints en l'honneur de S.* Jean-Batiſte, *leſquels ſont dans un Village, dont il étoit Seigneur, & qui pour avoir été longtems poſſédé par ces Marquis, fut appellé* Vicolo Marcheſe, *ou* de' Marcheſi, *pour le diſtinguer de deux autres Villages du Plaiſantin, qui portent auſſi le nom de* Vicolo. *Come ce Marquis étoit fort riche, il dona beaucoup de Biens de différentes ſortes à ce Monaſtère, pour lequel il obtint auſſi qu'il ne ſeroit ſoûmis & ne devroit obéiſſance qu'au Saint Siége ſeulement. Quelques* Annales *manuſcrites veulent que ce Monaſtère ait été fondé par les Marquis* Otbert, Obizon & Azzon. *Otbert II* ne fit apparemment que commencer la fondation ſuivante 856, *Wratislas* eut recours au Prince *Carloman*, fils aîné de *Louis*, Roi de Germanie. Ce Prince prit, au mois d'Août, avec lui le Duc *Ctibor*, & marcha vers la Bohême Septentrionale. Alors les Peuples, mécontens du gouvernement trop dur de *Slavata*, le chaſsèrent ; & rappellèrent *Wratiſlas*. *Slavata*, dont la poſtérité ſubſiſte encore en Bohême, ſe réfugia près de *Radiſlas* Roi de Moravie, qui le fit Général de ſes armées : mais au lieu d'expoſer les Moraves aux forces ſupérieures de *Carloman*, il traita de la paix avec ce Prince ; & la fit conclure d'une manière honorable pour *Radiſlas*. *Hoſtivit* cependant paſſa tout ſon règne ſans aucune guerre étrangère.

Borzivoje, premier Duc Chrétien, ſuccède en 856, âgé de 26 ans, à *Hoſtivit*, dont il étoit le fils aîné. Il abdique en 905 ; & meurt en 910. Aimé de ſes Sujets, fidèle aux Alliances contractées par ſon Père, il conſervoit depuis huit ans la paix chés lui, pendant que tout ſon voiſinage étoit en guerre, lorſque *Radiſlas*, Roi de Moravie, fut l'attirer à ſa Cour, qu'il tenoit à Wolehrad. Son but étoit de faire une alliance avec lui, pour être en état de réſiſter au Roi *Louis le Germanique*, & non pas à *Louis II*, fils de *Lothaire* & petit-fils de *Louis le Débonaire*, come le dit *Bohuslaus Balbinus*. L'Empereur *Louis II* n'eut jamais rien à démêler avec les Moraves ou les Bohêmes, qui n'étoient pas voiſins de ſes Etats. *Cirille & Methodius*, *la très heureuſe & très glorieuſe Mère de Dieu ſe fit voir à lui, les cheveux épars & déliés, les ieux mouillés de larmes, & menant avec elle notre bienheureux Patron* Pierre, *qu'elle précèdoit come étant la Maîtreſſe. Elle s'approcha du lit de cet Evêque, & lui dit,* Evêque, tu dors ? *Il lui répondit effraié :* Qui eſt-ce ? *Elle replique :* Je ſuis *Marie*, mère du Dieu & Sauveur du Genre Humain. *A cela*, Qui vous fait, *dit-il*, très-illuſtre Dame, venir vers moi ? Garde-toi bien, *lui répondit-elle*, de pourchaſſer davantage mon Egliſe d'Ivrée, & l'Egliſe de Brémide de S. *Pierre*, Prince des Apôtres, ſi tu ne veux pas courir le riſque de périr promtement par une très mauvaiſe mort. *En achevant ces paroles, elle ſe retira. Ledit Evêque ceſſa de pourchaſſer ces Egliſes : mais il a déclaré très ſouvent à haute voix, qu'il avoit eu cette viſion.*

BONONIUS,

Abbé de Locedio, Diocèſe de Verceil, meurt le 30 d'Août 1026.

D. *Mabillon* dit, T. IV de ſes *Annales de l'Ordre de S. Benoît*, Liv. LV, N. 99, p. 323, An. 1026 : *Dans le Diocèſe de Verceil & dans le Monaſtère de Locedio, l'Abbé* Bononius *alla de la Terre au Ciel, le 30 d'Août. La réputation de ſa ſainteté ſe répandant après ſa mort dans toute la Province ; un certain Priſonier lui demanda, par de très ferventes prières, ſon ſecours auprès de Dieu. Les fers, dont il étoit attaché, s'étant auſſitôt briſés d'eux-même ; il alla tout de ſuite porter ceux*

Germanie. RODOLFE GLABER, *en parlant du même* HUGUE (1), *dit*, « *Que toute l'Italie ſouhaitoit ſincèrement qu'il lui donât* » *des loix, en qualité d'Empereur.* (2) »

Déchus de leur eſpérance à cet égard par la mort du Roi HUGUE, *arrivée le* 17 *de Septembre de l'année précèdente, ces* Marquis *allèrent tenter, ſinon* GUILLAUME (*IV*), *Duc d'Aquitaine* (& Comte de Poitiers), *du moins ſon fils* GUILLAUME *V. Voici ce que* FULBERT, *Evêque de Chartre, en écrit à* ROBERT, *Roi de France* (3). GUILLAUME, Comte de Poitiers, mon Maître, m'a dit dernièrement, « Que les *Ita-* » *liens*, après s'être retirés d'auprès de vous hors d'eſpérance » de vous avoir pour Roi, l'étoient venus prier de leur doner » ſon Fils pour l'être; &, que, preſſé de leur faire une répon- » ſe, il leur avoit dit, contre ſon propre gré, qu'il acquieſ- » çoit enfin à leurs deſirs ». *Mais, afin de ne pas s'embarquer mal à propos,* GUILLAUME *ſe ſervit du Comte d'Anjou pour faire part au Roi de la propoſition des* Italiens; &, *ſe montrant prêt à l'accepter, ſi le Roi le vouloit aider, il lui fit offre d'une ſomme conſidérable, pour qu'à cet effet, il engageât les Ducs de Lorraine à faire la guerre au Roi* CONRAD. *De plus, pour bien connoître les diſpoſitions & les forces des* Princes d'Italie, *il vint lui-même* (cette année) *en* Italie : *mais ne trouvant pas entre ces* Princes *l'union qu'une Affaire de cette importance demandoit, il ſe remit en chemin pour l'Aquitaine, & rompit toutes les meſures déja priſes.* Ce que l'on a commencé pour mon Fils, *écrivit-il à* MAGNIFRED, *Marquis de Suſe* (4), ne me paroît pas devoir être achevé, parcequ'il n'eſt, ni utile, ni honête; car votre Nation eſt infidèle, & l'on nous tendra des piéges dangereux. *Il le prie enſuite de rompre honêtement la négociation. On lit dans la* Chronique *d'*ADE'MAR (de Chabanois), *Moine de Saint-Cibar* (5): Les *Lombards*, ſe réjouiſſant de la mort de l'Empereur (*HENRI I*) détruiſent le Palais Impérial de Pavie; &, come ils vouloient ſecouer le joug des Empereurs, quelques-uns des *Grands Seigneurs* d'entre eux vinrent à Poitiers trouver *Guillaume*, Duc d'Aquitaine, qu'ils deſiroient faire leur Roi. Par une ſage

(1) Liv. III, Chap. 9.

(2) *Omnis quem prona poſcebat Italia*
Cæſar ut jura promeret regalia.

(3) Epitr. LIV & LV.
(4) *Fulbert*, Epit. LVIII.
(5) Labbe, *Biblioth. nova Mſſ.* T. I.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

dation. Les trois de ſes Fils, qui viénent d'être només, l'achevèrent après ſa mort.

Par Contrat du 6 de Mai 1011 (*Antiq. d'Eſte*, Ch. XIV, p. 119), la Comteſſe *Adèle*, c'eſt à dire *Adélaide*, femme du Marquis *Azzon*, acheta de ſon propre argent un Chateau & d'autres Biens dans le Comté de Breſcia, leſquels lui furent vendus par le Diacre *Domnin*. Le 6 de Septembre 1012, elle & ſon mari le Marquis *Azzon*, qui l'autoriſoit, autoriſé lui-même par ſon père le Marquis *Otbert*, firent donation de quelques Biens à l'Egliſe de Crémone. Elle déclare dans cet *Acte*, « Que, » par ſa nation, elle » ſuit la Loi Salique : » mais que, pour le pré- » ſent, ou pour l'Affai- » re dont il s'agit, elle » ſuit, à cauſe de ſon » Mari, la Loi des Lom- » bards ». Je ne ſais, ſi je me trompe : mais il me ſemble qu'on peut conclure de cette déclaration, que les Femmes, lorſqu'elles en faiſoient une pareille, ſe réſervoient le droit de ſuivre, quand leur intérêt le demanderoit, ou quand elles contracteroient ſeules, la Loi de leur propre nation. Sans quoi je trouve qu'une ſemblable déclaration eût été fort inutile. D'ailleurs, ce dernier *Acte* prouve clairement la filiation du Marquis *Albert Azzon I.* Elle eſt conſtatée de même par d'autres *Actes*, où ce Marquis & le Marquis *Hugue d'Eſte* ſe diſent frères germains, & fils du Marquis *Otbert*. Tel eſt un *Contrat*, par lequel, le 22 de Février

PRINCES contemporains.

vêques Moraves, inſtruiſirent *Borzivoje* des principes du Chriſtianiſme ; & furent aidés dans ce travail apoſtolique par *Swatopluc*, neveu de *Radiſlas*. *Borzivoje* goûta la Religion, qu'on lui propoſoit d'embraſſer ; & la veille de S. *Jean*, 23 de Juin, il fut batiſé par *Cirille* & *Methodius*, avec 30 des plus grands Seigneurs de Bohême, qui l'avoient accompagné. Quelques Auteurs placent le Batême de *Borzivoje* en 894 : mais ils ſe trompent. On a des preuves qu'il eſt de 864. C'eſt même une Epoque fixe, qui ſert come de bouſſole dans *cette mer* de difficultés & d'incertitudes où flote toute l'ancienne Hiſtoire de Bohême. Les Bohêmes furent très irrités de ce que leur Duc avoit abandoné le culte de leurs Dieux. Ils le dépoſèrent ; & rappellèrent de Bavière *Stugmir*, nomé par les Allemans *Stilfrid*, Seigneur de Bilin, & décendu de *Przemysli*. *Hoſtivit* l'avoit dépouillé de ſes biens, & l'avoit exilé, parcequ'il refuſoit de le reconnoître pour ſon Souverain. *Radislas* offrit de l'argent & des troupes à *Borzivoje*, pour réduire les Bohêmes : mais ce Duc, par le conſeil de *Methodius*, aima mieux attendre ce que la Providence ordoneroit. *Stugmir* ne ſut pas ſe faire aimer ; & dix mois furent à peine écoulés, que les Bohêmes, ne pouvant plus le ſupporter, le renvoiérent, en lui donant dix talens d'argent & trois talens d'or. Les ſoins de *Slavibor*, Comte de Melnic, père de *Ludmilla*, femme de *Borzivoje*, firent enſuite rappeller ce Prince,

SAVANS & Illuſtres.

de ſes pieds ſur le tombeau du Saint ; & raconta la choſe de point en point au Moine anonime de Locédio, lequel a compoſé la Vie de S. Bononius. *Le même Auteur parle d'un autre Home, qui, depuis ſept ans, faiſoit pénitence, obligé de porter* la pointe de l'arme, avec laquelle il avoit tué ſon Frère, enchaſſée au dedans d'un cercle de fer mis autour de ſon bras, qu'il ſerroit prodigieuſement, parceque la chair & la peau s'étant gonflées, s'élevoient au deſſus. *Cet Home, après avoir viſité les Egliſes de beaucoup de Saints, vint enfin au tombeau de S.* Bononius, *le jour anniverſaire de ſa mort. Le cercle de fer, s'étant rompu tout-à-coup ; tomba de ſon bras à terre. Voila ſur quoi l'Evêque de Verceil*, Ardéric, *fit avec juſtice élever un Autel à* Bononius.

Nous avons vu dans l'Article précèdent D. *Mabillon* occupé du ſoin de doner une ſorte de vraiſemblance à l'Epiſcopat de ce *Pierre*, dont *Ughelli* fait ſi gratuitement le ſucceſſeur de *Léon* à l'Evêché de Verceil, nous dire à la p. 131 du même Ouvrage, ſans prévoir apparemment ce qu'il auroit à dire à la p. 323, « Que » *Pierre*, après le voiage » de Jéruſalem, fit Abbé » de Locedio le Moine » *Home-Bon*, qui l'avoit » accompagné ; que ce » Moine après ſa mort, » devint célèbre par ſes » miracles ; & que, par » cette raiſon, l'Evêque » *Ardéric*, dans un voi- » iage qu'il fit à Rome, » obtint du Pape *Jean* » *XIX* d'élever un Au- » tel à ce ſaint Moine ».

précaution, ce Prince fit le voïage de *Lombardie* avec *Guillaume*, Comte d'Angoulême. Il eut de longues conférences avec les *Seigneurs Italiens* aſſemblés, &, ne trouvant pas qu'il dût ſe fier à leurs promeſſes, il ne tint aucun comte des louanges, dont ils le combloient, ni de l'honeur qu'ils lui vouloient faire. *Un de ceux qui ſe donèrent le plus de mouvement pour attirer en* Italie *le Duc d'Aquitaine, fut* Leon, *Evêque de Verceil, ami particulier de ce Duc. Nous avons une* Lètre *enjouée de Guillaume à ce Prélat* (1), *dans laquelle, parlant enfin ſérieuſement, il lui dit :* Je n'accuſe point les *Lombards* de m'avoir voulu tromper. Car, autant qu'il dépendoit d'eux, le Roïaume d'Italie êtoit à moi, ſi j'avois voulu faire une choſe, qui m'a paru criminelle. Ils exigeoient de moi que je dépoſaſſe, à leur gré, des Evêques d'Italie, & que je leur en ſubſtituaſſe qu'ils m'indiqueroient. Mais me préſerve le Ciel de rien faire de pareil ! *Voila quelle êtoit la ſageſſe & la piété de ce Prince.*

J'applaudirois encore plus volontiers, que je ne le fais à cette réflexion, empruntée par l'Ecrivain que je traduis à D. *Mabillon*, ſi, come ce ſavant & judicieux Bénédictin, il avoit rapporté la Phraſe entière de la *Lètre* du Duc *Guillaume*. La voici (2) : *Me préſerve le Ciel de rien faire de pareil, de deshonorer, ſans qu'ils l'aient mérité, les Paſteurs de l'Egliſe, qui furent toujours honorés par mes Pères, & que j'ai moi-même exaltés autant que je l'ai pu !* Ce ne fut pas de la propoſition de dépoſer des Evêques, lorſqu'il ſeroit Roi d'Italie, que *Guillaume* fut ſcandaliſé. Ce fut de ce qu'en lui demandant qu'il les dépoſât, on ne les accuſoit de rien, qui dût s'attirer l'animadverſion du Souverain. *Guillaume*, le Prince le plus éclairé qui fût alors, & l'un des plus ſavans Homes de ſon ſiècle, ſavoit juſqu'où l'Autorité Séculière ſe pouvoit étendre par rapport aux Affaires Eccléſiaſtiques ; & qu'elle n'êtoit pas renfermée dans les bornes étroites, entre leſquelles, par l'inattention, ou par la foibleſſe des Souverains, le nouveau Droit Canonique, émané des *Décretales*, a trouvé moïen de la reſſerrer. *Guillaume*, après la Phraſe, que je viens de traduire, ajoute : *Cette condition* (de dépoſer des Evêques) *ne me fut point propoſée par le prudent Marquis* Magnifred, *ni par le bon Evêque* Alric, *des avis judicieux deſquels je ne me ſuis jamais repenti d'avoir fait uſage. Je crois qu'ils ſont l'un &*

(1) *Fulbert*, Epit. CXXVI.
(2) *Annal. Bénédict.* T. IV, Liv. V.

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

1012, ils acquièrent du même Diacre *Domnin* des Biens dans le Comté de Breſcia. Telle eſt une Donation, qu'ils font, deux jours après, de quelques Biens à l'Egliſe de Crémone. Dans ce dernier *Acte* ils ſont autoriſés par leur Père, & ne le ſont pas dans le premier. Ils étoient Mineurs ; & de cette différence entre les deux *Actes*, il ſuit que, par la Loi des Lombards, les Mineurs pouvoient légitimement acquérir ſeuls : mais qu'ils ne pouvoient pas aliéner, de quelque manière que ce fût, ſans être autoriſés.

S'il eſt queſtion d'*Albert Azzon I* dans le *Plaid*, dont je vais parler, je ne devois pas dire qu'après 1029, on ne trouve plus rien, qui le concerne. Ce *Plaid* fut tenu, le Lundi (le quantième s'eſt perdu) de Février 1044, dans la Vallée de Rapallo près du bord de la Mer, par le Marquis *Albert*, c'eſt à dire *Adalbert*, & le Marquis *Albert Azzon*. Ils y rendent un Jugement en faveur de l'Abbé de S. *Fruſtueux*, Monaſtère du voiſinage de Gène ; & prononcent contre les Contrevenans une Amande applicable, moitié à eux-même, moitié à l'Abbé de S. *Fruſtueux*. *Muratori* rapporte ce *Plaid*, Ibid. Ch. XX, p. 183 ; & dit enſuite : *Je ne déciderai point s'il eſt ici queſtion de notre Marquis* Albert Azzon I, *ou de ſon fils le célèbre* Albert Azzon II. *Qu'il s'agiſſe, ou de l'un ou de l'autre, il eſt clair que ce Document concerne les Aſcendans* qui, rétabli, continua pendant 37 ans de maintenir la paix dans ſes Etats ; & s'occupa ſurtout de l'établiſſement du Chriſtianiſme, à quoi l'Evêque *Methodius*, que la Bohême honore come ſon Apôtre, l'aida beaucoup. *Ludmilla* fut la première, qui ſe convertit ; & ſe fit batiſer avec ſon Père & ſes Enfans. *Borzivoje* fit bâtir pluſieurs Egliſes, & fonda diverſes Ecoles pour l'étude de la Langue Latine, inconnue juſqu'alors dans ſes Etats. En 902, voulant conſacrer uniquement à Dieu les dernières actions de ſa vie, il fit reconnoître pour Duc ſon fils aîné *Spitinhée*, à peine majeur, & ſe retira dans le Château de Detin avec ſa femme *Ludmilla*.

Spitinhée I, Duc en 902, par l'abdication de ſon Père, meurt en 906. Tous les Hiſtoriens ne font durer le règne de ce Duc qu'environ deux ans. Je le fais durer quatre, & je le commence deux ans pluſtôt. C'eſt une affaire de calcul. On convient aſſés que *Borzivoje*, après ſon rétabliſſement, règna 37 ans. Ce fût en 864, vers la fin de Juin, qu'il reçut le Batême ; & ce fut dans la même année, qu'il fut dépoſé. *Stugmir*, qu'on mit en ſa place, ne règna que dix mois ; & tout de ſuite *Borzivoje* fut rétabli. Ce fut donc néceſſairement en 865. Qu'on ajoute à ce nombre 37, on aura l'année 902, qui fut celle où *Spitinhée* commença de règner. Ce Prince ne fit rien pour l'avancement du Chriſtianiſme ; & ne favoriſa pas moins les Idolâtres, que les Chrétiens. On

D. *Mabillon*, à la p. 323, dit que ce fut à *Bononius*, qu'*Ardéric* éleva cet Autel ; & c'eſt la vérité.

J'achève de réfuter ici ce qu'*Ughelli* dit du même *Pierre*, prétendu Evêque de Verceil. Selon lui, ce Prélat, avant ſa mort, pourvut le Moine *Home-Bon*, de l'Abbaïe de Locedio, que la mort de ſon Abbé laiſſoit vacante ; & ce même Prélat mourut le 13 de Février 1026. L'Abbaïe de Locedio ne vaqua donc point avant la mort de *Pierre*, à qui *Bononius*, qui la gouvernoit depuis pluſieurs années, ſurvécut ſept mois & demi, puiſqu'il ne mourut que le 30 d'Octobre de la même année 1026.

Dans cette année, dit Muratori, T. VI, p. 85, *le 30 d'Août*, Bononius, *Abbé de Locedio dans le Diocèſe de Verceil, fut appellé de Dieu pour jouir d'une meilleure vie. Ses inſignes vertus & ſes actions d'une rare piété, leſquelles furent accompagnées de miracles, engagerent* Ardéric, *Evêque de Verceil, à le reconnoître pour Saint ; ce qui fut depuis approuvé par* Jean XIX, *alors Souverain Pontife.* Bononius *avoit été quelque tems Moine à Bologne ſa patrie, dans le Monaſtère de S.* Etiène. *Sa* Vie, *écrite par un Auteur contemporain, ſe lit dans* (les *Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît*, de) *D.* Mabillon (VI ſiècle, Part. I).

Suivant *Muratori*, qui n'ignoroit pas ce qu'avoit dit D. *Mabillon*, l'érection de l'Autel en l'honneur de S. *Bononius* précèda le conſentement du Pape ; & c'eſt peut-être par inattention que D.

Digitized by Google

l'autre les plus ſages des Italiens ; & ceux en qui ſe trouvent plus de bon eſprit, de bone foi, de probité.

Une grande partie, continue MURATORI (1), *de ce que je viens d'expoſer des Négociations des* Princes d'Italie, *pour ſecouer le joug des Allemans, ſe fit dans l'année précédente, & le reſte dans celle-ci. Le manque d'eſpérance d'avoir un* Roi François, *& l'impoſſibilité de tenir tant de têtes bien unies furent cauſe qu'*ARIBERT, *Archevêque de Milan, & le premier entre les* Princes d'Italie, *prit ſon parti. Suivi d'un très grand nombre d'autres* Seigneurs, *il alla trouver* CONRAD, *en Allemagne ; s'en reconnut le Vaſſal, & lui promit la Courone d'Italie, dès qu'il viendroit la recevoir. C'eſt ce qu'on apprend d'*ARNULF *Hiſtorien Milanois* (2). Les Seigneurs s'aſſemblèrent, *dit-il*, pour délibérer de l'élection d'un Roi. Les uns voulant une choſe, les autres une autre, il leur fut impoſſible de s'accorder. Pendant que l'*Italie* flotoit ainſi dans l'incertitude, *Aribert* ſe détacha des autres ; alla, contre leur avis & malgré leur oppoſition, en Allemagne, pour élire lui ſeul un *Roi Alleman* ; &, come les Allemans éliſoient pour leur Roi, *Conrad* ; il le proclama & le courona Roi en préſence de tous. *Mais il eſt faux qu'*ARIBERT *ait été préſent* (en Allemagne) *à l'élection de* CONRAD, *& qu'il ait été ſeul le trouver* (3). *Un Hiſtorien mieux informé,* WIPPON, *aſſure* (4), » *Que ce Prince, à la Cour duquel il étoit alors, ſe rendit à* » *Conſtance ; & qu'il y célébra la fête de la Pentecôte* », *qui cette année étoit le 6 de Juin.* Là, *dit-il*, vint *Aribert*, Archevêque de Milan, avec d'autres Grands du Roïaume d'Italie. Il ſe fit *Home du Roi* (c'eſt à dire qu'il s'en reconnut *Vaſ-*

(1) Pag. 80.

(2) *Hiſt. de Mil.* Liv. II, Ch. 1.

(3) Ce qu'on vient de voir d'*Arnulf* n'eſt pas exact : mais, deux lignes plus bas, il ajoute ces paroles, auxquelles *Muratori* ne me paroit pas avoir fait aſſés d'attention. *Cet Archevêque* (Aribert), *après avoir bien pris ſes ſuretés, revint en Italie, & la bouleverſa toute. Il gagna les uns par des préſens, les autres par des promeſſes ; & leur fit agréer à tous celui qu'il avoit choſi pour Roi.* Je crois que *Puricelli*, qui dans ſes *Monum. de la Baſil. Ambroſ.* rapporte ces paroles, & celles qui ſont traduites ci-deſſus dans le Texte, à raiſon de conclure qu'il faut qu'il y ait dans les Mſſ. d'*Arnulf* une faute de Copiſte ; & que, dans cette Phraſe : *Cumque Theutones ſibi* Conradum *eligerent, eumdem ipſum laudavit, omniumque in oculis coronavit*, au lieu de ce dernier mot, on doit lire, *ſalutavit*. En ce cas, il faudroit traduire : *&, come les Allemans éliſoient pour leur Roi* Conrad ; *il le proclama & ſalua Roi en préſence de tous* ; c'eſt à dire qu'après l'avoir proclamé Roi, il lui rendit hommage. La vérité du fait rend cette correction néceſſaire.

(4) Dans ſa *Vie de Conrad le Salique*. Il étoit Chapelain de ce Prince, & l'accompagnoit par tout.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

SAVANS & Illuſtres.

de la Maiſon d'Eſte, *leſquels, come leur père* Otbert II *& leur aieul* Otbert I, *étoient Gouverneurs du Païs de Gène; & c'eſt ce qui ſert à mieux comprendre pourquoi l'Empereur* Frédéric I, *en* 1184, *confirma la* Marche de Gène *au Marquis* Obizzon d'Eſte. *Je ne ſaurois dire ſi ce Marquis* Albert, *qu'on voit ici de compagnie avec le Marquis* Albert Azzon, *& qui même eſt nomé le premier dans l'Acte, eſt le Marquis* Adalbert, *fils d'*Otbert II, *& frère du Marquis* Albert Azzon I, *ſur lequel il reſte différens mémoires.* De ce que le Plaid ſe tient dans la Marche de Gène; de ce qu'il s'agit d'une Affaire qui regardoit un Monaſtère du Territoire de cette Ville, de ce que les deux Marquis ne prénent point d'autre Titre que celui même de *Marquis*; de ce qu'ils s'appliquent la moitié de l'Amande qu'ils prononcent; il eſt évident qu'ils tiènent ce *Plaid* en qualité de *Marquis de Gène.* De ce que l'*Acte* n'eſt ſouſcrit que du ſeul Marquis *Albert*; on peut croire que cet *Albert* eſt le Marquis *Adalbert*, frère d'*Albert Azzon I*; & qu'il eſt nomé le premier dans l'*Acte* & le ſouſcrit ſeul, à cauſe du double avantage, qu'il avoit ſur *Albert Azzon II*, ſon neveu, de la ſupériorité d'âge & de la ſupériorité de degré dans la Ligne. Si ces Marquis avoient été deux Frères ou deux Couſins, un auroit été néceſſairement nomé le premier: mais je ne vois pas pourquoi le bas de l'*Acte*, n'oſ-

dit qu'il répondit aux reproches qu'il en reçut de la part de ſon Père, « Que les uns & les » autres étoient égale- » ment ſes Sujets ». Réponſe eſtimable, ſi ce fut une Politique, plus éclairée qu'on ne devoit l'attendre d'un Prince de ſon âge, & non une indifférence criminelle pour la Religion, qui la lui dicta. Quelques Hiſtoriens le font le Fondateur de l'Univerſité de Prague, qu'il établit, diſent-ils, près de cette Ville: mais ce fait ne ſe trouve point dans l'ancène Hiſtoire. La faveur, que *Spitinhée* accordoit aux Idolâtres, fut cauſe que *Borzivoje* quita ſa retraite pour venir aider ſon Fils de ſes conſeils. Il ne vint que pour avoir la douleur de le voir mourir entre ſes bras. Il lui fit ſubſtituer ſur le champ ſon autre Fils.

Mabillon a dit, que l'Evêque *Ardéric* obtint du Pape la permiſſion d'élever cet Autel.

Wratislas I, ſecond fils de *Borzivoje*, ſuccède en 906 à ſon frère *Spitinhée*, & meurt en 916, laiſſant deux Fils en bas age. Il étoit fort jeune, quand il fut reconnu Duc: mais il étoit d'une très belle figure; & de toutes les qualités, qu'il faut pour bien régner, il ne lui manquoit que l'âge. Son Père, du fond de ſa retraite, lui prodigua ſes conſeils; ce qu'il fit juſqu'à ſa mort: mais avec tant de diſcrétion, que *Wratislas* eut toujours tout l'honeur de ce qu'il ne faiſoit que par les avis de ſon Père. Dans les premières années de ſon règne, *Wratislas* épouſa *Drahomira*, fille de grande naiſſance, qui ſe fit batiſer, & profeſſa le Chriſtianiſme à l'extérieur: mais qui, dans le fond, ne ceſſa point d'être Idolâtre. Elle mit en 910 au monde un Fils, qui fut nomé *Wenceslas*. *Wratislas* le remit auſſitôt entre les mains de ſa mère *Ludmilla*, pour qu'elle prît ſoin de le faire élever. La mort de *Borzivoje* ſuivit de très près la naiſſance de *Wenceslas*. *Wratislas* ſe vit enſuite père d'un ſecond Fils, qu'il noma *Boleslas*, & que *Drahomira* voulut élever. Soit que *Wratislas* prît une amitié particulière pour ce ſecond Fils, qu'il avoit continuellement ſous les ieux, ſoit qu'il voulût complaire à *Drahomira* ſa femme, il noma *Boleslaw*, du nom de ce jeune Prince, une Ville, qu'il fit bâtir, & qui ne ſubſiſte plus aujourdhui. *Borzivoje* ne fut pas pluſtôt mort, que *Wratislas*, ſe livrant à ſon humeur guerrière, ſe joignit aux Hongrois, & porta la guerre dans la Bavière. Le Duc *Otton le Grand*, père d'*Henri l'Oiſeleur*, qui fut enſuite Roi de Germanie, batit les Bohèmes & les Hongrois; & les chaſſa de ſes Etats. Ils ſe répandirent dans la Thuringe, où le Duc *Burkard* les combatit, & fut tué dans la bataille. Ils ſe retirèrent enſuite chargés d'un butin immenſe. Ce *Burkard* fut le dernier Duc de Thuringe; & les Hiſtoriens Allemans placent ſa mort en 908: ſuivant ceux de Bohème, elle doit être de la fin de 910: mais, come les premiers ſont plus exacts, que les ſeconds dans la Chronologie, l'incurſion de *Wratislas* avec les Hongrois dans la Bavière & dans la Thuringe,

ſal), s'engageant par ſerment, & même par des ôtages, de recevoir le Roi, quand il iroit en *Italie* avec une Armée capable de la ſoûmètre; &, conjointement avec tous ceux de ſon Parti, de l'élire pour *Seigneur* & pour *Roi*, & de le couronner ſur le champ. Les autres *Lombards* en firent de même, à l'exception des *Députés de Pavie*, qui s'efforçoient par leurs préſens & par les ſollicitations de leurs amis, d'apaiſer le Roi, que leurs concitoïens avoient offenſé: mais rien ne put leur faire obtenir ce qu'ils deſiroient. *Ce Prince ſe tenoit pour offenſé de ce que les* Pavéſans *avoient démoli le Palais Impérial. Ils diſoient de leur côté:* Qui donc avons-nous offenſé? Tant que l'Empereur a vécu, nous nous ſomes comportés à ſon égard en Sujets obéiſſans & fidèles. Reſtés ſans Roi par ſa mort, nous avons détruit un Palais, ſur lequel nul autre, que nous, n'avoit aucun droit. *Mais* CONRAD *enviſageoit la choſe tout autrement. Il prétendoit*, « *Que ſi le Roi mouroit, le* » *Roïaume ne mouroit pas; que le Palais appartenoit aux* Rois » d'Italie, *& non aux* Pavéſans «. *Il renvoïa donc leurs Députés, ſans les reeevoir en grace; & ne congédia les autres Italiens, qu'après leur avoir fait de riches préſens. Les* Pavéſans *ne refuſoient pas de rebâtir un Palais, qu'il leur étoit honorable d'avoir chés eux: mais ils le vouloient hors de leur Ville.* CONRAD *vouloit au contraire qu'on le rebâtit dans la Ville, come il y avoit été d'abord.*

A la prière de *Waimaire III*, Prince de Salerne, *Conrad* remet en liberté *Pandulf IV*, Prince de Capoue, qu'*Henri I* avoit fait conduire priſonier en Allemagne. *Pandulf* revient en Italie, affectant des intentions pacifiques: mais bien réſolu de travailler à recouvrer ſa Principauté.

Le même Prince de Salerne fonde dans ſes Etats le célébre Monaſtère de la *Trinité* de la Cava, dont *Adelfere*, ou *Alfier*, eſt le premier Abbé.

1026.

L'ANNÉE précédente, il s'étoit fait en Allemagne des mouvemens, qui ſembloient annoncer une Guerre Civile de longue durée: mais, par ſa prudence & par ſon habileté, *Conrad* avoit apaiſé ce commencement de troubles. Voïant donc la tranquillité de l'Allemagne aſſurée, il vient, cette année, en Italie, avec une puiſſante Armée, pour profiter des diſpoſitions du Pape & des Princes du païs. Il marche de Vérone à

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

friroit que la ſouſcription ſeule de ce premier nomé. Je penſe donc que c'eſt le Marquis *Albert-Azzon II*, qui tint ce *Plaid* avec ſon oncle le Marquis *Albert*, ou *Adalbert* ; & je ne trouve au delà de 1029 rien qui concerne le Marquis *Albert-Azzon I.* Au reſte ce *Plaid*, qui nous fait voir l'Oncle & le Neveu, conjointement *Marquis de Gène*, eſt une preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que chés les Lombards les Fiefs de Dignité ne ſe partageoient point entre les Cohéritiers, qui les poſsédant par *indivis*, en prenoient tous également le Titre.

V. *Digreſſ. ſur la Nobleſſ.* p. 747 & *Not.* 116 ; p. 753, *Not.* 125 & 126 ; p. 757.

D'après un *Acte*, fait en 1024, lequel ſe conſerve dans les Archives de S. *Martin* de Tours, *Jean Beſly*, dans ſa *Véritable Origine d'Hugue Roi d'Italie*, dit : *Les* Chanoines de S. Martin de Tours *ſe plaignirent de quelques* Marquis d'Italie, *ſavoir de* Bouiface, *d'*Albert *& d'*Azzon, *d'*Otbert *& d'*Hugue, *à cauſe des Terres de S.* Martin *en Italie, qu'ils occupoient injuſtement. Il arriva cependant qu'*Hugue, *l'un d'entre eux, vint en Ambaſſade vers* Robert, *Roi de France ; & qu'il paſſa par le lieu de S.* Martin, *où, pour l'amour du Bienheureux Confeſſeur, s'étant arrêté près de deux jours, il entendit, devant le ſaint Tombeau, la plainte & la réclamation des* Chanoines, *tant contre lui-même, que contre les autres* Marquis *ſuſnomés.* Hugue, *que l'Eſprit de crainte viſita dans ce moment, fit ſatisfaction à S.* Martin *& aux* Chanoines, *au ſujet de ce qu'ils réclamoient ; & s'engagea par ſerment de ne jamais retourner à ce* méfait ; *&, ſi quelqu'un des ſiens faiſoit encore la même choſe, de faire juſtice à ce ſujet à S.* Martin *& à ſes* Chanoines, *dans la quinzaine après la réclamation reçue. Voici quelle fut en gros cette ſatisfaction. Le* Marquis Hugue *ſe deſſaiſit, en faveur de S.* Martin *& de ſes* Chanoines, *de dix Arpens de Terre labourable, &c.* Item, *pour que les* Clercs de S. Martin *puſſent loger dans le même Village, il ſe deſſaiſit de trois de ſes* Manans (Manentes) *de cet endroit, un des meilleurs, un des médiocres, & un des moindres, avec leurs Maiſons*, Courts (Héritages), *&* Courtils (Jardins). Hugue *fit à S.*

PRINCES contemporains.

doit avoir précédé, d'environ deux ans, la mort de *Borzivoje.* Peu de tems après le retour de cette Expédition, les Hongrois vinrent ravager la Moravie. *Wratislas* courut avec ſes troupes au ſecours des Moraves, ſes anciens alliés. Voila les ſeules guerres, qu'il fit. D'ailleurs, marchant ſur les traces de ſon Père, il s'appliqua ſi bien à l'accroiſſement du Chriſtianiſme, que l'Evangile fut prêché dans tous les lieux de ſes Etats, & qu'il eut la ſatisfaction de voir le nombre des Chretiens très conſidérablement augmenté. Ses Etats furent par lui-même partagés entre ſes deux Fils. Il dona Prague, c'eſt à dire la partie la plus conſidérable, à l'Aîné. Les Provinces au-dela de l'Elbe furent pour le Cadet.

Wenceslas I, que l'Egliſe honore come Saint & come Martir, ſuccède en 916, âgé de 8 ans à ſon père *Wratislas*, & meurt aſſaſſiné par ſon Frère *Boleslas* en 938, aiant règné 22 ans. Auſſitôt après la mort de *Wratislas*, les Seigneurs Chretiens montrèrent le jeune *Wenceslas* au Peuple ; le firent proclamer Duc ; &, ſuivant les diſpoſitions de *Wratislas*, ils firent déclarer *Ludmilla* Régente. Ils lui remirent enſuite *Wenceslas*, qu'elle envoïa s'inſtruire aux Ecoles de Budetz, ſous la conduite de *Paul Keicha*, Prêtre d'une grande piété. *Podivin*, Seigneur très zèlé pour la Religion Chretienne, fut Gouverneur du jeune Duc. *Drahomira*, reſtée chargée de l'éducation de *Boleslas*, qui n'avoit pas encore ſept ans, diſputa la Régence à *Ludmilla*, prétendant qu'elle la devoit avoir à titre de Mère ; & fit ſi bien par ſes préſens & par ſes promeſſes, qu'elle gagna la pluſpart des Grands. *Ludmilla*, pour conſerver la paix, ſe démit volontairement de la Régence ; & ſe contenta de veiller à l'éducation de *Wenceslas.* Si *Drahomira* n'oſa pas ſe déclarer ouvertement Idolâtre, comme elle l'étoit réellement au fond du cœur ; elle favoriſa ſous main les Idolâtres, qui brulèrent beaucoup d'Egliſes, & maſſacrèrent, dans toute la Bohème & principalement à Prague, un très grand nombre de Chretiens. *Ludmilla*, protégeant ces derniers de tout ſon pouvoir ; *Drahomira* la fit ſecrètement aſſaſſiner ; & l'Egliſe de Bohème la mit au nombre de ſes Saints. La perſécution fut portée ſi loin, qu'en 928

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

Pavie : mais, en aiant trouvé les portes fermées, il va célébrer à Verceil les fêtes de Pâque, dont le Dimanche étoit le 10 d'Avril. Pendant ces fêtes même, meurt *Léon*, Evêque de Verceil, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Quelques jours après, *Conrad* va recevoir, des mains d'*Aribert*, la Courone Roïale, d'abord à Milan, puis à Monza. C'eſt le premier exemple, qu'on puiſſe allèguer, d'un Roi d'Italie couroné dans cette dernière Ville. CONRAD *perſiſtant enſuite*, dit MURATORI, *dans la réſolution de ne point accorder la paix aux Pavéſans, leur fait une cruelle guerre dans tout le Territoire de leur Ville. Il brûle les Châteaux & les Egliſes ; il immole, par le fer ou par le feu, les malheureux habitans de la Campagne ; il coupe toutes les vignes ; & commet beaucoup d'autres excès ſemblables, véritablement horribles & plus dignes d'un Scélérat, que d'un Roi Chretien, puiſqu'il n'agiſſoit que contre la partie du Peuple, qui n'avoit point eu de part à l'offenſe. C'eſt pourtant ce que le bon* WIPPON *raconte come de glorieux exploits du Roi* CONRAD. *Mais ce Prince, informé que Pavie étoit une Ville très forte, très peuplée, & par conſéquent en état de faire une longue & vigoureuſe défenſe, ne ſe riſque pas de l'aſſiéger.* Il emploie auſſi quelque tems à ſoûmètre les Marquis *Adalbert* & *Guillaume d'Eſte*, & d'autres Princes ou Seigneurs ligués avec les Pavéſans. Il les aſſiége dans la Forteresſe de la Motta ; détruit le Château d'Orba, lequel appartenant à quelqu'un d'entre eux, étoit ſitué dans un endroit qui dépend aujourd'hui du Territoire d'Alexandrie ; & les force à ſe ſoûmètre aux conditions honorables, qu'il leur accordre. Il paſſe enſuite à Ravenne ; &, dit WIPPON, *il y règne avec une grande puiſſance ;* expreſſions par leſquelles l'Hiſtorien a ſoin de nous apprendre que Ravenne & l'Exarchat, faiſant alors partie du Roïaume d'Italie, n'étoient point ſous la domination des Papes. Les Habitans de Ravenne & les Allemans prènent querèle un jour, & courent aux armes. Il ſe fait, de part & d'autre, un aſſés grand carnage : mais à la fin les Ravennates ont le deſſous. *Conrad*, tout armé, ſort à cheval ; &, voïant les Citoïens s'enfuir, & s'aller cacher dans les Egliſes & dans d'autres lieux qu'ils croïoient ſurs, il ſe reſſouvient qu'il eſt également le Roi des uns & des autres ; & défend à ſes Allemans de pourſuivre les Citoïens. Le lendemain, les principaux de la Ville viènent, les pieds nus avec l'épée nue à la main, lui demander pardon, & l'ob-

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Martin *cette ſatisfaction, confirmée, come il eſt dit, par ſerment ; & ſe deſſaiſit devant le Tombeau du Saint. Enſuite il ratifia ſon Bail (féodal) dans le Chapitre des Frères, à la condition, qu'il put obtenir d'eux, de païer pour Cens trente ſols (Ecus), à la Fête de S.* Martin *en hiver, huit jours avant, ou huit jours après. Muratori* rapporte, dans les *Antiq. d'Eſte*, ce qu'on vient de lire, & dit enſuite, p. 115 : *Lorſqu'*Henri I *fut mort, come* Beſly *le remarque ſavamment, il prit envie aux* Princes d'Italie *de ſe doner un Roi, qui fût à leur gré, come ils avoient fait quelques années auparavant, en éliſant* Ardoin..... ; *& par leurs Ambaſſadeurs, ils offrirent le Roïaume d'Italie à* Robert, Roi de France, *ou pluſtôt à ſon fils* Hugue ; *&, ce Roi n'aiant pas voulu l'accepter, ils s'adreſsèrent à* Guillaume IV, *Duc d'Aquitaine* (& Comte de Poitiers), *auquel ils offrirent la Courone pour lui-même, ou pour ſon fils* Guillaume. *Le Duc père vint en Lombardie : mais, aiant reconnu qu'il ne devoit pas comter beaucoup ſur les* Princes d'Italie, *mal d'accord entre eux,... il rompit tout engagement. Ce que nous avons dit ci-deſſus* (dans l'Article précédent) *peut faire aiſément découvrir le motif, pour lequel le Marquis* Hugue *fit le voïage de France, & ſe chargea de cette Ambaſſade ; & ce qui lui faiſoit chercher un Roi d'Italie hors de l'Allemagne. La priſon, où le feu Empereur* Henri I *l'avoit mis, avec ſes deux frères* Adalbert & Azzon, *& la confiſcation de quelques Etats & Biens faite en* 1014, *& par le même Empereur, ſur leur père* Otbert *& ſur leur famille, ne devoient plus avoir laiſſé ces Princes dans le goût d'avoir un Empereur ou Roi de la même Nation..... Mais la négociation du Marquis* Hugue *n'aiant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit ; il ne fut pas difficile à l'Empereur* Conrad I, *avec l'aide du puiſſant Archevêque de Milan*, Aribert, *de venir en Italie en* 1026, *& d'être couroné Roi d'Italie par cet Archevêque. Il eſt vrai cependant que pluſieurs Princes ne reçurent point pacifiquement ce nouveau Roi....* Wippon, *Hiſtorien du tems, dit* (dans ſa *Vie de Conrad le Salique*), *à l'année* 1026 : *Le Roi ne put pas, à ſon arrivée, prendre auſſitôt la Ville de Pavie, parcequ'elle*

PRINCES contemporains.

les Seigneurs Chretiens, aiant à leur tête *Podivin*, eurent recours au Roi de Germanie, *Henri l'Oiſeleur*, pour qu'il les aidât à délivrer la Bohème de la tirannie ſous laquelle elle gémiſſoit. *Henri* vint en Bohème avec ſon armée, & campa dans le voiſinage de Prague, où les Seigneurs Chretiens amenèrent alors *Wenceslas* ; & dans l'Aſſemblée générale qu'ils avoient convoquée, ils le firent déclarer majeur, quoiqu'il n'eût que quatorze ans. Le premier uſage, que le jeune Duc fit de ſon autorité, fut d'ordoner, dans cette Aſſemblée même, à ſa Mère, de ſe retirer dans les Terres de ſa famille, & d'emmener *Boleslas* avec elle. L'Hiſtoire parle du Diſcours, que *Wenceslas* prononça dans cette occaſion, come de quelque choſe de très ſupérieur à ſon age. Au reſte, par reſpect pour la nature, ce Prince ne voulut jamais permètre qu'on inquiétât ſa Mère au ſujet du meurtre de ſon Aieule. *Henri l'Oiſeleur*, après avoir affermi *Wenceslas* ſur le Trône, s'en retourna ſans avoir commis d'hoſtilités. On dit que dans la ſuite, en 935, il invita *Wenceslas* de ſe trouver à la Diète d'Erford, & qu'il l'y déclara Roi. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce fut d'*Otton I*, que le Duc de Bohème reçut ce titre ; mais le fait en lui-même ne me paroît pas ſuffiſamment établi. Quand l'age de *Boleslas* le permit, ſon Frère lui remit les Provinces au delà de l'Elbe, conformément aux dernières volontés de leur Père ; & trouva bon que *Drohomira* ſuivît *Boleslas* dans les Etats dont il entroit en poſſeſſion. Pour lui, plus propre peut-être à vivre dans un Cloître, que ſur le Trône, il s'occupa beaucoup des œuvres de piété : mais très peu de ſes devoirs de Souverain, dont la pratique cependant devoit entrer dans l'ouvrage de ſa ſanctification, auquel il ſe donoit tout entier. Pendant que *Boleslas*, guidé par leur Mère, exerçoit ſur les Miniſtres du Chriſtianiſme toutes les cruautés que cette méchante femme imaginoit ; *Wenceslas* relevoit les Egliſes abatues ; en conſtruiſoit de nouvelles ; jeûnoit, prioit, réduiſoit ſon corps en ſervitude ; repandoit d'abondantes aumônes ; viſitoit & ſoulageoit les Malades, auxquels même on dit qu'il rendoit juſqu'aux ſervices les plus vils. Mais en eſt-il de tels aux ieux de la Charité ? De plus en plus enhardie par la ſainte

tiènent. Come les chaleurs êtoient, cette année, très grandes, & qu'elles c:tuſoient des maladies dangereuſes ; il ſe hâte de revenir en Lombardie, & d'aller dans le voiſinage de Milan, chercher un air plus tempéré, ſur des Hauteurs couvertes de bois, où, durant plus de deux mois l'Archevêque *Aribert* lui fournit magnifiquement dequoi ſervir ſa table, come celle d'un Roi devoit être ſervie (1). Il finit l'année par célèbrer les fêtes de Noël dans la Ville d'Ivrée, & non pas à Ravenne, come l'a dit *Sigonius.*

L'Empereur *Baſile II*, après cinquante ans de règne, êtoit mort l'année précèdente, lorſqu'il faiſoit de grands préparatifs pour venir lui-même en Sicile faire la guerre aux Saraſins, dont il avoit réſolu de délivrer cette Ile & l'Italie. Son frère *Conſtantin VIII*, reſté ſeul Empereur, ſonge, cette année, à l'exécution de ce grand deſſein. Il envoie le Deſpote *Andronic* (2) en Italie, pour paſſer enſuite en Sicile avec une nombreuſe Armée de Ruſſes, de Wandales, de Turcs, de Bulgares, de Brunchs, de Polonois, de Macèdoniens & d'autres. A l'arrivée de cette Armée, *la Ville de Reggio*, dit *LOUP PROTOSPATE, eſt, à cauſe des péchés de ſes Citoïens, priſe & détruite par le Catapan VULCAIN.* C'eſt de *Baſile Bugien*, qu'a voulu parler cet Hiſtorien, par qui les noms propres ſont preſque toujours défigurés. Des Maladies contagieuſes, qui ſe mètent dans l'Armée du Deſpote *Andronic*, & la mort de l'Empereur *Conſtantin*, rendent inutile le grand armement préparé par l'Empereur *Baſile* (3).

(1) *Wippon* dit que *Conrad*, à l'occaſion des grandes chaleurs, *ultra* Atim *fluvium, propter opaca loca, & aeris temperiem, ſeeſſit, ibique ab Archiepiſcopo Mediolanenſi peraduos menſes & amplius regalem victum ſumtuoſe habuit.* Ce paſſage embaraſſe *Muratori*, qui dit, *Ann. d'Ital.* T. VI, p. 83 : *Je ne ſais ce que c'eſt que ce fleuve* Atis. *Je crois qu'il y a faute dans ce mot. Il paroît que ce devroit être* Atheſis, *c'eſt à dire l'*Adige : *mais les dépenſes, faites ſi magnifiquement par l'Archevêque* Aribert, *me portent à croire qu'il s'agit pluſtôt ici de quelque lieu* (c'eſt à dire de quelque petite rivière) *du Milanès.* En effet, *Conrad* ſortant de la Romagne en paſſant l'Adige, ſe ſeroit approché de Vérone, & non de Milan ; & le voiſinage de cette première Ville ne l'eût pas mis à portée de recevoir tous les jours des vivres de la part d'*Aribert.* Le Texte de *Wippon* eſt ſans doute corrompu. *Conrad*, par la ſuite & la liaiſon des faits, s'approcha néceſſairement de Milan.

(2) *Deſpotus Nicus*, dit *Loup Protoſpate. Muratori*, p. 84, ſoupçone qu'il faut *Andronicus.*

(3) *Loup Protoſpate* après ce qu'il dit de la priſe de Reggio de Calabre, ajoute tout de ſuite : *& l'Empereur* Baſile *mourut la ſeconde année*, c'eſt à dire, dans le langage de cet Auteur, *l'année ſuivante*, *l'année* d'après la priſe de Reggio. Plus bas, il dit : *L'Empereur* Baſile *renonça, de ſon vivant, à l'Empire, en ſe ſubſtituant* Romain, *auquel il avoit donné ſa fille* Zoè *pour Femme.* Il faut lire dans les deux endroits *Conſtantin*, & non *Baſile. Camillo Pellegrino* & *Muratori* en ont fait la remarque avant moi. Ce fut en effet *Conſtantin*, qui maria ſa Fille & qui cèda l'Empire à *Romain.*

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

étoit très peuplée. Il ne voulut cependant point recevoir en grace les Payéſans, parcequ'ils refuſoient de rebâtir, dans ſon anciène place, le Palais qu'ils avoient détruit. Mais, en même tems, il tomba ſur leurs Défenſeurs, le Marquis *Adalbert*, *Guillaume* & d'autres *Princes d'Italie*. Il ruina le Château d'Orba, & pluſieurs autres Châteaux, ou Fortereſſes. *Qu'il ſoit ici queſtion du Marquis* Adalbert, *fils d'*Otbert, *& frère des Marquis* Hugue *&* Albert-Azzon I; *c'eſt ce que le tems me perſuade; car il fleuriſſoit alors. Il paroît de plus par un Acte de* 1033.... *que notre Marquis* Adalbert *poſsèdoit des Biens & Etats* dans les Comtés de Pavie, de Milan, de Torrone, d'Acqui, d'Albe, de Plaiſance, *&c. Il avoit, entre autres Châteaux, celui de Gavi, qui n'eſt pas loin de la Vallée d'Orba, dans laquelle étoit le Château d'Orba, que* Wippon *dit avoir été ruiné par l'Armée de* Conrad. *Ces différentes choſes ſe donant la main, les unes aux autres; on en peut raiſonablement conclure que cet Hiſtorien, en parlant de ce que ce Prince & ſes Frères firent contre ce Monarque Allemand, veut parler des Aſcendans de la* Maiſon d'Eſte, *qui s'opiniatrèrent, plus que les autres, à s'oppoſer à la puiſſance de l'Empereur* Conrad, *avec lequel il eſt à croire qu'ils ne tardèrent pas beaucoup à ſe reconcilier.* A l'égard du Marquis *Guillaume*, nomé ci-deſſus, *Muratori* montre, par des conjectures vraiſemblables, que ce devoit être un petitfils du Marquis *Otbert I*, & par conſéquent un couſin-germain d'*Albert Azzon I.*

La plainte des Chanoines de Tours, outre les Marquis *Hugue*, *Albert* ou *Adalbert*, & *Azzon*, nome les Marquis *Boniface* & *Otbert*. Différentes conjectures, éparſes dans l'Ouvrage de *Muratori*, établiſſent aſſés bien que ces *Marquis* étoient de la *Maiſon d'Eſte*. La plainte des Chanoines en fournit même une ſorte de preuve, en ce qu'elle eſt contre tous ces Marquis enſemble. C'eſt, je crois, ce qui montre qu'ils étoient Conſorts, c'eſt à dire Conſeigneurs de la Terre, où ſe trouvoient les Biens, que les Chanoines réclamoient.

indolence de ce Fils, *Drahomira*, dont le cœur ne parloit que pour *Boleslas*, avec lequel elle étoit en ſociété de crimes, réſolut de ſe défaire d'un Fils trop vertueux pour elle; &, par ſon conſeil, *Boleslas* convia *Wenceslas* d'une Fête, qu'il vouloit doner. *Wenceslas* s'y rendit. Le repas fut, à deſſein, pouſſé loin dans la nuit, & juſqu'à l'heure que le Duc avoit coûtume de conſacrer à la prière. *Wenceslas* alors entra dans une Egliſe voiſine, où ſon Frère l'alla tuer de ſa propre main.

Après une ſi longue digreſſion, je reviens enfin au Duc *Boleslas I*, ſurnomé *le Cruel*, pour qui je fais cet article. On ſait par *Witikind*, Hiſtorien contemporain, qui dit avoir vu *Boleslas*, que ce Prince, dont la taille étoit vraiment militaire, & l'aſpect terrible, fut en guerre douze ans avec l'Empereur *Otton I*; & qu'il en ſortit à ſon honeur; qu'il eut auſſi guerre avec les Hongrois, qu'il chaſſa de la Bohème, où ces Barbares avoient commencé de bâtir une Ville. Ce que je viens de dire d'après *Witikind*, de la guerre de *Boleslas* avec *Otton I*, ſemble refuter ce qu'on lit dans l'*Abregé chronologique de l'Hiſtoire, &c. d'Allemagne*, ſous les années 949, 950, 951, p. 84. *Guerre de Bohème.* Boleſlas, *Duc de Bohème, ſe rend tributaire de l'Allemagne, & prête à* Otton *le ſerment de fidélité, que les Seigneurs d'Allemagne avoient coûtume de faire.* On dit qu'*Otton I*, aiant mené *Boleslas* à Ratisbone; ce Prince y fit pénitence, & fut abſous du meurtre de ſon Frère. Cela peut être. On ajoute qu'*Otton*, le fit Grand Echanſon de l'Empire. C'eſt une fable. La création des Grands Offices de l'Empire, poſsèdés depuis pluſieurs ſiècles par les Electeurs, eſt de beaucoup poſtérieure au règne d'*Otton I.* Il eſt certain que la fin de la Vie de *Boleslas* ne reſſembla pas au commencement. Il travailla ſérieuſement à la propagation du Chriſtianiſme. Il bânit de ſa Cour, ſa mère *Drahomira*, qui ne ſurvécut pas longtems à cette diſgrace. Les Hiſtoriens Bohèmes diſent très ſérieuſement, que cette méchante Femme fut engloutie vivante dans l'Enfer. Ils en apportent en preuve une colone, que l'on voit à l'endroit, où l'on prétend que la terre s'entrouvrit. Lorſque *Boleslas* fit le mariage de *Dambrowka*, *Dambrauka*, *Dombrauka*, ou *Dobrau-*

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

Pandulf IV, ci-devant Prince de Capoue, revenu de ſa priſon d'Allemage, raſſemble tous ſes Partiſans; obtient des Troupes du Catapan, & de *Waimaire III*, Prince de Salerne, mari de ſa Sœur *Gaitelgrime*; & fait entrer dans ſes intérêts *Rainulf*, l'un des Chefs des Normains, & les Comtes de Marſi. Par ce moïen, il ſe voit en état d'aſſiéger Capoue, que *Pandulf de Téano*; qu'*Henri I* en avoit fait Prince, défend très longtems. Mais enfin, hors de défenſe, il ſe rend au Catapan, qui ſe trouvoit préſent au ſiége; & ce Général, come il l'avoit promis, le fait conduire à Naple, avec ſon Fils & ſes Amis. C'eſt ainſi que *Pandulf IV* recouvre la Principauté de Capoue, à laquelle il s'aſſocie de nouveau ſon Fils *Pandulf V*.

La diſcorde règne, cette année, dans Veniſe. Le Doge *Otton Orſeolo* refuſe d'inveſtir *Dominique Gradonico* ou *Gradenigo*, que l'on avoit élu pour Evêque d'Olivola, c'eſt à dire de Veniſe même. Ce refus mécontente beaucoup de gens puiſſans. *Dominique Flabanico*, ſoit qu'il fût des Amis de l'Evêque élu, ſoit pluſtôt qu'il aſpirât à ſe faire Doge, excite les Mécontens à la vangeance; en groſſit le nombre; & forme une Faction, qui, ſans prendre l'avis du Peuple aſſemblé, dépoſe *Otton*, lui raſe la barbe, & l'envoie en exil à Conſtantinople. *Urſe*, Patriarche de Grado, frère du Doge, eſt chaſſé de ſon Siége, come ſuſpect. Les Conjurés tiènent enſuite une eſpèce d'Aſſemblée, dont, au grand étonement ſans doute de *Flabanico*, tous les ſuffrages, tumultuairement recueillis, ſont pour *Pierre Barbolano*, ou *Centranico*. Ce nouveau Doge ne jouit pas de beaucoup de repos, tant parcequ'il s'éleva continuellement des ſéditions contre lui; que parceque *Poppon*, Patriarche d'Aquilée, ſoûtenu des ſecours de l'Empereur *Conrad*, ne ceſſa point de faire des courſes ſur les Terres des Vénitiens; & que *Conrad* lui-même, qui ne les aimoit point, ſe déclara contre eux, refuſa de confirmer leurs Priviléges & leurs exemptions, & leur fit auſſi la guerre.

1027.

Au mois de Février, *Conrad* ſe met en chemin pour Rome, où, ſuivant les arrangemens faits avec le Pape *Jean XIX*, il devoit recevoir la Courone Impériale. Juſqu'ici *Rainier*, Duc & Marquis de Toſcane, & toute cette Province, avoient refuſé de reconnoître *Conrad* pour Roi. Ce Prince, en partant de

Digitized by Google

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

MARQUIS de Montferrat.

ALÉDRAM, ALDÉRAM, ou ALÉRAM,

que l'on a raiſon de regarder come le *premier Marquis de Monferrat*, paſſe pour avoir fleuri depuis 938 juſqu'en 995, que l'on croit l'année de ſa mort.

L'origine de ce Prince n'eſt connue que par les Généalogiſtes; c'eſt à dire qu'elle ne l'eſt point. J'en dirai ce qu'il y a de certain, & ce qu'il y a de vraiſemblable.

Il étoit fils d'un *Comte Guillaume*. Si ce *Comte* eſt celui que l'on voit dans une *Charte* du 8 d'Octobre, Indiction XI, de laquelle je parlerai plus bas; il étoit fils de *Gui*, que des Modernes diſent hardiment avoir eu pour père, *Anſchaire*, Marquis d'Ivrée. Si cette filiation, dont *Benvenuto di San-Giorgio*, qui fit, au commencement du XVIe Siècle, une *Hiſtoire du Montferrat*, n'a point eu de connoiſſance, étoit certaine; come le *Marquis Anſchaire* étoit frère de l'*Empereur Gui*, les *Marquis de Montferrat* auroient été François d'origine, & ſeroient ſortis par les Femmes de la *Maiſon de Charlemagne*. Ce qui favoriſe un peu cette opinion, c'eſt qu'en effet le *Marquis Alédram* ſuivoit la Loi Salique.

Benvenuto rapporte & rejète diverſes fables débitées ſur l'origine & ſur la naiſſance d'*Alédram*, ſur ſes avantures, & ſur celles de ſon Père. Mais come il avoit peu de critique, il ne doute pas qu'*Alédram* ne fut iſſu de la *Maiſon de Saxe*, & proche parent d'*Otton I*, dont même il lui fait épouſer une Petitefille: mais tout cela n'eſt fondé que ſur des conjectures ſi peu vraiſemblables, qu'elles ne doivent pas arrêter un moment les Lecteurs un peu judicieux.

Paſſons à quelque choſe de plus digne d'attention. *J'ai vu, j'ai lu* (c'eſt *Benvenuto* qui parle) *un ancien Acte, où, ſuivant l'uſage de ces tems-là, ſe trouve le nom de l'Empereur, l'Année de ſon Empire, le Jour & l'Indiction. Il fut écrit par* Jean, *Notaire du Sacré Palais, dans le Château de la Terre* del Fuoco, *lequel eſt détruit aujourd'hui: mais ce Lieu, voiſin d'Alexandrie, s'appelle encore* la Villa del Fuoco, *ou* Fuocaria. *Ces*

ka, ſa fille, avec *Miécislaw I*, Duc de Pologne; il y mit lui-même pour condition, que ce Prince ſe feroit Chretien. Enfin on dit qu'il mourut très chretiènement. Il eut deux fils; *Chriſtann* & *Boleslas*. *Chriſtann*, que l'on trouve ſurnomé *de Skala*, c'eſt à dire *de Roche*, & nomé par quelques-uns *Straquiqvas*, & *Strazchica*, fut Moine à Brzenow, du vivant de ſon Père. C'eſt un des premiers Hiſtoriens de Bohème.

BOLESLAS II, dit LE CHASTE,

ſecond fils de *Boleslas I*, lui ſuccède en 967, & meurt le 7 de Février 999, aiant régné 32 ans.

Il bâtit en deux ou trois occaſions les Paiens de ſes Etats, qui s'étoient révoltés; &, pour les contenir, il conſtruiſit une Forteresſe ſur le mont *Hrolca*. Les Juifs l'aiant aidé contre ces Paiens rebelles, apparemment de ſecours d'argent & de vivres, car depuis leur diſperſion les Juifs ne ſe ſont pas piqués d'être guerriers; il leur permit, dit-on, pour les récompenſer, d'avoir une Sinagogue dans la Ville de Prague, qu'il érigea depuis en Evêché: mais on ne ſait pas en quelle année. Il en établit premier Evêque S. *Adalbert*, dont il noma les deux premiers ſucceſſeurs.

C'eſt ſur quoi les Hiſtoriens de Bohème & ceux d'Allemagne ne ſont point d'accord. Ces derniers diſent, « Qu'en 976, ou 977, l'Empereur » *Otton II* fit la guerre à ce Duc, ou » parcequ'il avoit prêté des Troupes » aux Rebelles d'Allemagne, ou par- » cequ'il refuſoit de paier le tribut; » qu'*Otton* le força de ſe ſoumètre; » & que, du conſentement de l'Evê- » que de Ratisbone, dont la Juriſdic- » tion s'étendoit ſur la Bohème, il fit » l'érection de l'Evêché de Prague, » qu'il mit ſous la Métropole de Maien- » ce ». Les Hiſtoriens des deux Nations s'accorderont enſemble, s'ils le peuvent. Il eſt à préſumer que la vérité n'eſt pas du côté des Allemans, toujours entêtés d'une étendue chimérique de l'Empire de *Charlemagne*, dont ils reculent les bornes même au delà de celles de l'ancien Empire Romain. Nous avons vu que *Charle* & ſes premiers ſucceſſeurs ne poſsédèrent jamais la Bohème; & de ce que les Empereurs Allemans, par le Droit du plus fort, rendirent les Ducs de Bohème tributaires, on ne peut pas en conclure qu'ils en fuſſent les Seigneurs

Digitized by Google

Vérone avec toute ſon armée, prend ſa route par la Toſcane, pour la réduire. *Rainier*, s'étant tenu, quelques jours, renfermé dans Lucque, voit qu'il fera d'inutiles efforts pour réſiſter aux Allemans, & ſe rend. L'exemple de Lucque & du Marquis eſt bientôt ſuivi de toute la Toſcane. On ne ſait pas ſi *Rainier* continua quelque tems encore de gouverner cette grande Province, ou s'il fut révoqué dès lors : mais il eſt à préſumer que le Marquis *Boniface*, père de la Comteſſe *Mathilde*, profita de cette occaſion pour ſe faire doner le Duché-Marquiſat de Toſcane par *Conrad*, dont il étoit un des plus zèlés Partiſans. Après avoir ſoûmis la Toſcane, *Conrad* ſe rend à Rome le Jeudi Saint, 23 de Mars; &, le jour de Pâque, 26, *Jean XIX* le ſacre & le courone Empereur. *Giſèle de Souabe*, ſa femme, reçoit, en même tems, l'Onction & la Courone Impériale. *Canut le Grand*, Roi d'Angleterre, de Danemarc & de Norwège, & *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, oncle de *Giſèle*, préſens à cette cérémonie, reconduiſent entre eux le nouvel Empereur au Palais de Latran. Les Allemans ne ſe comportent pas mieux à Rome, qu'ils n'avoient fait, l'année précèdente, à Ravenne. Un d'entre eux prend querèle avec un Romain, pour un Cuir de bœuf; & la querèle amène les coups. Au lieu de les ſéparer, les Allemans mètent le ſabre à la main pour ſoûtenir leur camarade; & les Romains ont auſſi recours aux armes pour ſe défendre : mais bientôt, hachés à coups de ſabre par des Soldats aguerris, ils ſont obligés de s'enfuir. Le lendemain, ils viènent, pieds nus, demander grace à l'Empereur. Les Libres avoient l'épée nue dans la main, & les Eſclaves avoient autour du cou des liens d'oſier. Ils s'avouoient par là dignes, les uns d'être décapités; les autres, d'être pendus.

Le Couronement de cet Empereur fut auſſi l'occaſion d'une querèle de preſſéance. Lorſqu'il fut queſtion de le conduire au Vatican, pour cette cérémonie, *Héribert*, Archevêque de Ravenne, ſe mit hardiment à la droite de *Conrad*, place qu'*Aribert*, Archevêque de Milan, ſoûtint lui devoir appartenir. Il avoit un nombreux cortége : mais, voïant ſes Milanois s'échaufer, & craignant qu'il n'arrivât quelque tumulte, il ſe retira promtement, & ſe fit ſuivre par tous les Milanois. Peut-être la queſtion n'étoit-elle pas difficile à décider. Les anciènes Métropoles l'avoient été dans l'Empire, avant de l'être dans l'Egliſe; &, Milan aiant joui de cette prérogative avant Ravenne, il ſemble que la preſſéance étoit néceſſairement due à

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Acte *fait voir*, « *Que l'an I de l'Empire de* Conrad, *qui vivoit du tems des Papes* Sergius & Anaſtaſe, *le* huitième jour du Mois d'Octobre, Indiction onzième, le Comte Guillaume, *fils de* Gui & *la* Comteſſe Aychiſa *ou* Aycha, *Mari & Femme, donèrent, du conſentement mutuel l'un de l'autre*, pour le profit de leur ame & la rémiſſion de leurs péchés, *au Monaſtère du* Sauveur & *des SS.* Victor & Corona, *bâti dans le lieu de Grazano, quelques Manſes de terres, un certain Moulin ſur la petite rivière d'Emporio, & quelques autres Revenus* ». *Il eſt clairement & ſolidement démontré par cet Acte, que le Donateur* Guillaume, *dont il parle, fut père d'*Aléram, *puiſqu'il y a un intervalle de 60 ans, depuis l'Indiction onzième, laquelle étoit la première année de l'Empire de* Conrad, *juſqu'à l'année 967, dans laquelle couroit l'Indiction dixième, & laquelle fut celle de la conceſſion, faite par* Otton I, *d'un Privilége en faveur d'*Aléram.

Benvenuto n'eſt pas plus heureux en calcul qu'en raiſonement, & ſe montre mal inſtruit de la Chronologie & de l'Hiſtoire. Par quelle règle de Logique ſoixante ans, prétendus écoulés entre la Donation du *Comte Guillaume* & le Privilége d'*Otton I*, peuvent-ils prouver que ce *Comte Guillaume* eſt le père d'*Alédram*, ſi celui-ci n'eſt pas nomé dans le premier *Acte* come fils de ce *Guillaume*. Il y a lieu de préſumer qu'il n'y étoit pas nomé, puiſque *Benvenuto* ne dit point qu'il le fût. L'eſpace de ſoixante ans, à remonter de 967, commence en 907, année avec laquelle couroient à la vérité les Indictions X & XI, & dans laquelle *Sergius III* étoit Pape. Mais ce n'étoit pas la première année du prétendu Empereur *Conrad*. C'étoit la ſeptième de *Louis III*, Empereur, la vingt-cinquième de *Bérenger I*, Roi d'Italie, & la huitième de *Louis II*, Roi de Germanie, fils de l'Empereur *Arnoul*. *Louis II* mourut le 21 de Novembre 911 ; & *Conrad*, ſon ſucceſſeur à la Courone de Germanie, fut élu Roi le 19 d'Octobre 912, Indiction I ; &, pour lors *Anaſtaſe III* occupoit le Siége Apoſtolique. *Benvenuto*, ſachant peu l'Hiſtoire ancième, a cru, ſur les fauſſes Liſtes des

PRINCES contemporains.

Suzerains. *Tributaire*, *Vaſſal*, & *Sujet* ne ſont pas des termes ſinonimes. Ces qualités, qui ſe trouvent quelquefois réunies dans un même Prince, ſont très ſouvent ſéparées dans d'autres.

Je laiſſe auſſi les Hiſtoriens de Bohème & ceux de Pologne ſe débatre au ſujet des conquêtes que *Boleslas II*, ſuivant ceux-là, fit ſur la Pologne, dont le Duc *Miéciſlaw I* étoit ſon beaufrère.

Au reſte, ce *Boleslas* eut pour femme *Hemma*, Princeſſe extrémement vertueuſe ; & lui-même témoigna du zèle pour l'avancement de la Religion Chretiène, en batiſſant des Egliſes, & donant des Terres aux Eccléſiaſtiques pour leur ſubſiſtance. Mais l'Hiſtoire fait principalement reſpecter la mémoire de ce Prince, en aſſurant qu'il fut le protecteur & le père des Veuves, des Orphelins & des Pauvres.

BOLESLAS III, *dit* *LE ROUX, L'AVARE, & L'AVEUGLE*,

fils aîné de *Boleslas II*, lui ſuccède en 999 ; perd ſes Etats & la vue en 1003, & meurt en 1037.

C'eſt de lui dont j'ai parlé dans l'article de *Boleslas Chrobri*, premier Roi de Pologne.

Trompés par *Weleslavinus*, beaucoup d'Hiſtoriens de Bohème & tous ceux de Pologne, ont dit les Ducs *Jaromir* & *Udalric*, fils de *Boleslas III* : mais *Boluſlaus Balbinus* fait voir que *Boleslas* n'eut point de Fils ; & que les trois Princes, qui furent après lui ſucceſſivement Ducs, étoient ſes Frères.

L'aveuglement de *Boleslas* & ſa priſon, non de ſes Fils, mais de ſes Frères, furent des ſuites de la guerre, qu'on dit que ſon Père fit à la Pologne. Je n'ai point parlé ci-devant de cette Guerre, & je n'en parlerai point encore, parceque ce n'eſt pas ici le lieu de concilier les Hiſtoriens des deux Nations, qui ne s'accordent ni ſur les dates, ni ſur les motifs, ni ſur les details des differens évènemens de cette Guerre. Il reſte ſeulement pour conſtant, que preſque toute la Bohème fut aſſujètie par le Roi de Pologne. Les Hiſtoriens de Bohème acculent *Boleslas III*, qu'ils taxent de pareſſe, d'avarice & de lâcheté,

EVENEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

ſon Archevêq ue. *Conrad*, qui ne devoit pas être fort ſavant en Hiſtoire, v it la choſe ſous une autre face. Il dit, « Qu'il » étoit convenable que l'Archevêque de Milan, qui couronoit le » Roi d'Italie, afin qu'il fût enſuite Empereur, préſentât ce Prin- » ce au Pape ». La-deſſus il fit paſſer l'Archevêque de Ravenne à ſa gauche, le Roi, de l'autre côté; & come celui de Milan s'étoit déja retiré, vis du Pape, le fit répréſenter par *Ardéric*, Evêque de Verceil, l'un des Suffragans de la Métropole de Milan. Il ſe tint, quelques jours après, un Concile, qui, conjointement avec le Pape, décida la queſtion en faveur de cette Egliſe: mais on verra cette querèle renaître en 1047.

PRINCES contemporains.

d'avoir lui-même cauſé ſa ruine, en refuſant aux Garniſons, laiſſées par ſon Père dans les Places qu'il avoit conquiſes, le ſecours dont elles avoient beſoin. Il paroît au reſte que l'irréſolution fut le principal vice d'eſprit de ce Duc; & que c'eſt ce qui fut cauſe qu'on le ſurnoma *Craſtinus*, c'eſt à dire *l'Home de demain.*

A ce défaut, qui le rendoit incapable de gouverner, il joignoit une cruauté pareille à celle dont les premières années de ſon aieul *Boleslas I* avoient été ternies. Il mit *Jaromir*, le ſecond de ſes Frères, hors d'état d'avoir des Enfans; & fit ſouffrir au plus jeune, qui s'appelloit *Udalric*, des tourmens, dont il porta les marques toute ſa vie, & qui diminuèrent la force de ſon tempérament. Après l'avoir traité de cette manière indigne, il le chaſſa de Bohème.

Ce jeune Prince s'alla réfugier à la Cour de Germanie; & l'on a tout lieu de croire qu'il y étoit lorſque *Boleslas Chrobri* fit la conquête de la Bohème; ce qui détruit ce que les Hiſtoriens Polonois diſent de ſa priſon & de celle du Prince *Jaromir*, qu'on trouve preſque dans le même tems près de l'Empereur *Henri I.* Quoi qu'il en ſoit, ſi ces deux Princes furent faits priſonniers avec le Duc *Boleslas* leur frère; le Roi de Pologne les garda très peu de tems.

L'aveuglement & la priſon de *Boleslas* furent la cauſe que les Bohèmes lui ſubſtituèrent l'aîné de ſes Frères. On ignore, combien de tems *Boleslas*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Allemans, que *Conrad* fut Empereur. Il ne le fut jamais; &, durant tout ſon règne, il n'aſpira pas même à la Courone d'Italie. Sur les contrariétés de Dates, que je viens d'expoſer, on ſeroit tenté de regarder la Donation du *Comte Guillaume* come l'ouvrage d'un Fauſſaire. Mais j'aſſurerai plus bas la vérité de cet *Acte*, qui ne peut pas être daté du règne de *Conrad I*, Roi de Germanie. A quel titre des *Actes*, faits dans un païs dont ce Prince n'étoit pas Souverain, en porteroient-ils le nom dans leur Date.

Benvenato rapporte enſuite un *Diplôme* entier, daté: *L'an DCCCCXXXVIII de l'Incarnation du Seigneur, neuvième d'*Hugue *très pieux Roi, & quatrième de* Lothaire *ſon fils, Indiction huitième.* Si l'Auteur nous a doné ce *Diplôme* d'après l'Original, come il le dit; il n'en avoit pas lu les dates avec aſſés d'attention. Celles qu'il nous offre ne ſont point d'accord. En 938 l'Indiction XI courut juſqu'au 1 de Septembre, que l'Indiction XII commença, cette même année, eſt la treizième d'*Hugue* & la huitième de *Lothaire.*

Par ce Diplôme, *les Rois* Hugue & Lothaire *donent à leur Féal*, le Comte Alédram, *à titre de propriété & à toujours, pour lui, ſes Hoirs & Aians cauſe une certaine* Court, qui *s'appelle* Foro, *ſituée dans le Comté d'Acqui ſur la rivière de Tanaro; & toutes ſes dépendances.* Ils lui font encore un autre don, exprimé par

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

ces termes, autant que ceux de l'Original peuvent être traduits: *En outre, accordons au même notre Féal* Alèram *& à ſes Hoirs, le droit d'exercer ſur la Terre, appellée Roncho, & ſur tous les Arimanes qui demeurent dans cette Terre, toute juſtice* (omnem diſtrictionem), *& toute fonction publique, & de recevoir toute plainte* (c'eſt à dire *tout appel*), *de la même manière que notre Commiſſaire public en a joui ci-devant; afin qu'on obſerve & faſſe, en préſence de notredit Féal* Alèram, *ce qu'on avoit coûtumè d'obſerver dans les* Plaids, *en notre préſence, en celle de notre Comte du Palais, ou bien de tout autre quelconque notre Commiſſaire.* Par ces paroles, les deux Rois cèdent bien diſertement au *Comte Alédram* l'exercice de toute l'Autorité Souveraine dans ſa Terre de Roncho. Vraiſemblablement *Alédram* prit le titre de *Marquis* depuis cette conceſſion, qui lui donoit un pouvoir plus étendu, que celui dont les *Marquis* jouiſſoient dans leurs *Marches*, puiſqu'ils êtoient obligés d'y recevoir les Commiſſaires Impériaux, ou Roïaux, qui venoient de tems en tems y rendre la juſtice, qu'on pouvoit appeller de réviſion; & le Comte du Palais, qui venoit quelquefois y terminer en dernier reſſort les Affaires extrêmement difficiles. De ce Privilége ſingulier, que les Rois *Hugue* & *Lothaire* accordent au *Comte Alédram*, qu'ils font Juge abſolument Souverain à Roncho, ſans même réſerver l'Appel à leur Tribunal; & de ce qu'*Alédram* vivoit ſuivant la Loi Salique; il me ſemble qu'on peut conclure deux choſes: l'une qu'*Alédram* êtoit parent du Roi *Hugue*, de qui l'on ſait que la politique êtoit de mètre en Italie ſes parens dans les poſtes les plus conſidérables; l'autre, qu'*Alédram* êtoit François.

Au mois d'Août 961, ſe fit la Fondation du Monaſtère de Grazano dans le Diocèſe de Verceil. Les Fondateurs ſont *Alédram*, que l'*Acte* qualifie *Marquis & fils du Comte Guillaume; Gilberge* (ou *Gerberge*), qualifiée *fille du Roi Bérenger; Anſelme & Oddon*, qualifiés *frères germains & fils d'Alédram*, vivans tous ſuivant la Loi Salique. *Alédram & Gilberge*, mari & femme, après avoir dit, « Que, du conſente-» ment de leurs Parens ſuſnomés &

PRINCES contemporains.

Chrobri le retint en priſon: mais après le recouvrement de ſa liberté, ce Prince ne ceſſa pas de faire des tentatives pour dépoſséder ſes Frères, qui lui ſuccèderent l'un après l'autre. Tous ſes efforts furent inutiles. Il paroit ſeulement que, ſoit par la protection du Roi de Pologne, ſoit du conſentement de ſes Frères, il conſerva quelques poſſeſſions dans la Miſnie, dont une partie appartenoit à la Bohème. *Ditmar* dit qu'en 1010, *Boleslas III* fit le Marquis *Herman*, ſon gendre, Gouverneur du Château de Miſna.

WLADIBOJE,
appellé par les Allemans
WLADÉMAIRE,

ſecond fils de *Boleslas II*, eſt mis par les Etats, en 1003, à la place de ſon frère *Boleslas III*, qu'on tenoit pour dépoſé par ſon aveuglement & par ſa priſon. Il meurt vers la fin de 1004, ou vers le commencement de 1005.

On ne ſait rien de ce Duc, que l'on ne connoît que par *Adelbold* & par *Ditmar*, qui diſent l'un & l'autre qu'il fut Duc de Bohème après *Boleſlas III.*

JAROMIR,

troiſième fils de *Boleslas II*, eſt fait Duc, en 1004 ou 1005, après la mort de *Wladiboje*, & ne l'eſt que juſqu'en 1012. Il meurt aſſaſſiné vers 1040.

Les *Wrſſovecz* attentèrent à ſa vie; & ce fut par une eſpèce de miracle, qu'il leur échapa. Mais il fut moins heureux vis-à-vis du Roi *Boleslas Chrobri.* Hors d'état de réſiſter aux armes Polonoiſes, il ſe retira près de l'Empereur *Henri I*, qui prit ouvertement ſa défenſe; vint en Bohème avec une Armée conſidérable; chaſſa les Polonois de Prague & d'une partie du païs; affermit *Jaromir* ſur le Trône; & le mit en état de s'y maintenir.

Ce Prince, très peu capable de gouverner, ne fit rien autre choſe pour ſa gloire, que de bâtir une Ville, qu'il appella *Jaromirie.*

Les mécontentemens, produits par les défauts de ſon adminiſtration, inſpirèrent à ſon frère *Udalric*, le deſſein de le dépoſſéder. Il ſe fit un Parti, s'aſſura du conſentement de la

PRINCES contemporains.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

pluſpart des Grands ; &, le jour de Paque 1012, il força *Jaromir* à s'enfuir de Prague. L'Empereur *Henri I* reçut ce Prince dans ſa Cour, à la prière de *Walther*, Archevêque de Magdebourg : mais, le jugeant incapable de ſe ſoûtenir ſur le Trone, il n'entreprit pas de le rétablir une ſeconde fois.

Jaromir ſe procura d'ailleurs quelques ſecours ; &, comtant ſur les Partiſans qui lui reſtoient en Bohême, il eſſaſa d'y rentrer. Il échoua dans ſon entrepriſe. Il fut pris, & gardé quelque tems à Mersbourg hors de Bohême. Redevenu libre, il fit une ſeconde tentative, qui ne réuſſit pas mieux que la première. Il fut pris encore ; & ſon Frère, après l'avoir fait priver de la vue, le tint longtems enfermé dans le Chateau de Leiſſa.

UDALRIC, UDALARIC, ou OLRY I,

quatrième fils de *Boleslas II*, uſurpe en 1012, le Ducné ſur ſon frère *Jaromir* ; & meurt en 1037.

En faiſant grace à ce Prince de ſon uſurpation & de la manière cruelle, dont il traita ſon Frere ; on ne doit pas balancer à le mètre au rang des plus illuſtres Souverains de Bohême.

Savant dans l'Art de règner, il eut ſoin, autant qu'il le put, que ſon gouvernement fût utile à ſes Sujets. Il favoriſa la Religion : mais ſans rendre le Clergé plus à charge à l'Etat, qu'il ne l'étoit.

Guerrier heureux, autant qu'habile & brave, il ne fit point de guerre, dont il ne ſortit à ſon honeur. Il remporta pluſieurs victoires ſur les Saxons ; & força les Marquis de Thuringe & de Miſnie, & d'autres Marquis voiſins de l'Océan à lui paier tribut, ainſi qu'on l'apprend de *Ditmar*, qui s'en plaint. *Géron*, Marquis de Luſace, aiant invité d'une fête trente Seigneurs Bohêmes, les fit tous maſſacrer. *Udalric* vangea leur mort, en portant le fer & le feu dans la Luſace ; &, dans une bataille, il tua *Géron* de ſa main. Il acheva de mètre les Polonois hors de la Bohême, & leur enleva même la Moravie, dont *Boleslas Chrobri* s'étoit emparé. Il en dona le Gouvernement, avec le titre de Marquis, à ſon fils *Brétislas* ; & ce jeune Prince, quoiqu'à peine ſorti de l'adoleſcence, y dona des

» d'*Anſelme* & d'*Oddon* leurs fils & » beaufils, ils ont, dans le Cha» teau même de Grazano, conſtruit » en l'honeur du Seigneur *Sauveur*, » de Ste *Marie*, de S. *Pierre* & de » Ste *Chriſtine*, un Monaſtère occu» pé déja par des Moines, donent, » pour l'entretien de ces Moines, trois » *Courts*, dix Fermes & toutes leurs » dépendances ; & cela, pour le ra» chat de leur ame, de celle de feu » *Guillaume*, fils, beaufils & frère » germain des Donateurs, & de leurs » Fils & Beaufils, & de celle de » leurs Parens, à condition que les » Moines chanteront tous les jours la » Meſſe, & feront l'Office pour *Alé» ram* & ledit *Guillaume* ſon fils ».

Benvenuto n'a pas fait attention que cet *Acte* fait connoître trois Fils d'*Alédram* ; & nous apprend que le *Comte Guillaume*, ſon père, vivoit encore au mois d'Août 961.

Je prens occaſion de cette circonſtance, pour établir la vérité de la Donation faite au Monaſtère de Grazano par le *Comte Guillaume* & ſa femme *Aychiſa*. J'ai déja dit que dans la Date de cet *Acte*, il ne pouvoit pas être queſtion de *Conrad I*, Roi de Germanie, lequel ne fut jamais Souverain en Italie, ni dans les cantons, qui formèrent la *Marche de Montferrat*, dont une partie dépendoit du Roſaume d'Italie, & le reſte de celui des deux Bourgognes. C'eſt un fait inconteſtable. L'Indiction XI, qui ne va point avec la première année du Règne de *Conrad*, Roi de Germanie, concourt avec la première année du Règne de *Conrad le Pacifique*, Roi des Deux-Bourgognes. Ce Prince fut le ſucceſſeur de *Rodolfe II*, ſon père, en 937, année dans laquelle l'Indiction XI commença le 1 de Septembre. L'*Acte*, dont il s'agit, étant du 8 d'Octobre, Indiction XI, nous apprend que *Rodolfe* étoit mort pour le plus tard à la fin de Septembre de cette année ; & que *Conrad* étoit déja Roi, puiſque cet *Acte* eſt daté de la première année de ſon règne. Cette *Donation* eſt donc de 937. En rendant cet *Acte* à ſa véritable année, il devient très vraiſemblable, que le *Comte Guillaume*, fils de *Gui* & mari de la *Comteſſe Aychiſa*, ne diffère point du *Comte Guillaume*, père d'*Alédram*, & vivant encore en 961.

Le Monaſtère, auquel le Comte Guil-

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

laume avoit fait une donation en 937, tomboit apparemment en ruine; & le Marquis *Alédram* & *Gerberge*, le voulant faire rebâtir, jugèrent à propos de le transporter dans l'enceinte même du Château. Ils conservèrent le premier Patron de l'anciène Eglise, auquel ils en joignirent d'autres au gré de leur devotion; & l'anciène Eglise subsista vraisemblablement come une Chapelle dependante du nouveau Monastère. Ce qui soit dit pour ceux qui se trouveroient embaraſſés de trouver ici deux Monastères au lieu d'un.

Si ce n'est pas le Comte *Guillaume* encore vivant, qui fait la Fondation de 961, come il avoit fait la Donation de 937; c'est qu'il avoit cédé la Terre de *Grazano* à son fils *Alédram*, en faveur de son mariage avec *Gerberge*, fille du Roi *Bérenger*; ou c'est peut être que cette Terre étoit un Propre maternel d'*Alédram*.

Si l'on me demande pourquoi ce *Marquis* & sa Femme font mention du consentement de leurs Parens; je puis répondre que c'est parceque, Propriétaires futurs, ils n'étoient encore qu'Usufruitiers du tout ou de partie des trois *Courts* & des dix Fermes, qu'ils donoient aux Moines; & que ces Biens venoient les uns du *Comte Guillaume*, les autres du *Roi Bérenger*.

De tout ce que je viens de dire, il peut résulter que nous connoissons avec une sorte de certitude le Père, la Mère & l'Aieul paternel du *Marquis Alédram*: mais nos connoissances ne vont pas plus loin. Nous savons que l'Aieul paternel s'appelloit *Gui*: mais nous ignorons ce qu'il étoit. L'*Acte*, qui le nome, ne lui done aucune qualité. Ce nom cependant de *Widon* ou de *Gui*, lequel avoit été porté par les François en Italie, & la profession qu'*Alédram* & ses Fils faisoient de suivre la Loi Salique, prouvent suffisamment que cet Aieul paternel d'*Alédram* étoit un François, au moins d'origine.

Au reste les Ancêtres, ou paternels, ou maternels de ce *Marquis*, avoient eu depuis longtems des possessions dans la partie du *Montferrat*, qui dépendoit du Roiaume d'Italie. C'est ce que l'on voit par un *Diplôme* d'*Otton I*, daté de Ravenne le X des Calendes d'Avril, Indiction X, c'est à dire le 23 de Mars 967: *Otton* « y confirme » au *Marquis Alédram* tout ce que ses

preuves singulières de valeur & de conduite. Il préserva cette Province de tous les efforts des Polonois & des Hongrois. Il batit les premiers; tint les seconds en échec durant quelque tems; &, par sa bone contenance, il les força de se retirer, sans avoir osé risquer de le combatre.

L'usage d'*Udalric* étoit de marcher toujours le premier au combat; & ses troupes, animées par son exemple, le suivoient avec l'espérance de vaincre.

Jaromir, après plusieurs années de prison, lui fit demander une entrevue, qu'il ne se fit aucune peine d'accorder. *Udalric* engagea même l'Evêque *Hélicard* à persuader à *Jaromir* de lui pardoner tous les torts qu'il avoit à son égard; & la première chose qu'il fit, en le voiant, fut de l'embraſſer & de lui demander pardon. Les deux Frères s'attendrirent jusqu'aux larmes; & leur reconciliation fut si sincère, qu'*Udalric* admit *Jaromir* à partager avec lui la suprême puissance & les soins du Gouvernement; & que, jusqu'à sa mort, rien ne fut capable d'altérer leur union.

En 1016 & 1017, la peste ravagea toute l'Europe de manière, disent quelques Auteurs, qu'à peine y resta-t-il la dixième partie des habitans. *Udalric* observa quel Vent règnoit; & fit mètre le feu à des Forêts, qui couvroient la Bohème du côté de ce Vent. Cet incendie purifia l'air très promtement; & la Peste ne fit pas de grands ravages en Bohème.

Au commencement de son règne, il parut dans la disposition de prendre une Femme dans quelqu'une des premières Maisons d'Allemagne; mais il abandona ce projet à la vue d'une jeune Paisane, qu'il rencontra par hazard. *Blazéna*, ou *Bozéna*, fille de *Domarod*, habitant du Bourg d'*Opuezа*, appellé depuis *Peracz*, le frapa d'abord par l'éclat de ses charmes. Elle acheva, par son entretien, de le rendre amoureux à l'excès; &, malgré les oppositions des Grands, offensés de ce qu'une Paisane étoit préférée à leurs Filles, il annonça qu'il l'alloit épouser. Les plaintes & les murmures de la Nobleſſe redoublèrent: mais il ne leur opposa que ces paroles: *Les Bohèmes ignorent, & quelque jour ils apprendront à leurs dépens, combien il leur est désavantageux que leur*

PRINCES contemporains.

Prince épouſe une Etrangère. Celle qui ne leur paroît aujourd'hui que Païſane, ſera demain Princeſſe. Les Femmes ne brillent que des raions de leurs Maris. Paroles ſages, & juſte cenſure du faux ſiſtème de la prétendue Méſalliance.

Adelbold, Evêque d'Utrecht, avoit conu le Duc *Udalric*, qu'il appelle ſon Hôte, & qu'il dit frère de *Boleslas III.*

Jaromir, ſurvivant à ſon Frère, fut preſſé par les Grands de garder ſeul la Souveraineté : mais, loin d'y conſentir, il abdiqua librement, & céda tous ſes droits à ſon neveu *Brzétislas.*

PRINCES, depuis *GRANDS-DUCS de RUSSIE, ou MOSCOVIE, appellés TZARS, que l'on prononce CZARS à la manière des Polonois ; & maintenant EMPEREURS DES RUSSIES.*

SWESTOSLAW, ou SWETOSLAS ou SWATOSLAS,

devient, fort jeune, *Grand Prince de Ruſſie*, en 945, par la mort de ſon Père *Igor*, & meurt en 972.

C'eſt dit-on dans l'*Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de Ruſſie*, p. 393 du T. I de l'*Abrégé chronologique de l'Hiſtoire du Nord*, imprimé depuis peu ; *c'eſt au IXe Siècle de* Jéſus-Chriſt *qu'ont été jetés les fondemens de ce vaſte Empire, qui a été policé par les ſoins de* Pierre le Grand. *La* Ruſſie *faiſoit autrefois partie de ce qu'on appelloit* Scithie d'Europe *&* Sarmatie, *qui comprenoit auſſi la* Pologne *& la partie de* Hongrie, *&c, à l'Orient & au Nord du Danube.*

On done comunément aux Peuples, qui habitent aujourd'hui la Ruſſie, *la même origine qu'à ceux de* Pologne *&* Bohême : *cela ſemble aſſés bien prouvé par la* Langue Sclavone, *qu'ils parlent tous, mais avec quelques différences de Dialectes. Il en eſt de même des* Illiriens, Dalmates, Croates, Raſciens, Boſniens, Bulgares, &c, *qui ſont des Colonies de cette grande* Nation Sarmate. *Elle prit en général le nom de* Slaves *dans le VIe Siècle, pour faire entendre qu'ils cherchoient la gloire ; c'eſt à quoi ce nom a rapport dans la* Langue Sclavone.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

» Ancêtres avoient poſsédé dans les » Comtés d'Acqui, de Savone, de Mon» ferrat, de Verceil, de Parme, de » Crémone, & de Plaiſance ».

La Terre de Grazano dépendoit du Diocèſe de Verceil, enſorte que cette Confirmation ſemble détruire ce que j'ai voulu faire entendre plus haut, que cette Terre étoit dans une partie du Montferrat, relevante d'un des deux Roïaumes de Bourgogne. Mais, outre que les Ancêtres d'*Alédram* pouvoient avoir dans le Comté de Verceil d'autres Terres que Grazano, c'eſt une choſe certaine que, dans le tems dont il s'agit, le Diſtrict ſpirituel formant le Diocèſe, & le Diſtrict temporel, formant le Comté, n'avoient plus les mêmes limites, qu'apparemment ils avoient eues autrefois. Ainſi Grazano peut n'être pas compris dans la Confirmation d'*Otton*, parcequ'il étoit du Diocèſe, mais non du Comté de Verceil. D'ailleurs, *Otton* a pu, come Suzerain de la Bourgogne Cisjurane, & prétendant l'être de la Transjurane, comprendre dans cette Confirmation tout ce qui dans le Montferrat pouvoit dépendre de ces deux Roïaumes.

Par le même *Diplôme*, l'Empereur « done au *Marquis Alédram* à per» petuité pour lui, ſes Hoirs & Aians » cauſe, ſeize *Courts*, avec tout ce qui » dans ces cantons preſque deſerts, » avoit juſque-là dépendu du Roïaume » d'Italie ; ce qui s'étendoit depuis le » Tanaro juſqu'à l'Orba, & juſqu'au » bord de la Mer ». Voila donc, en y comprenant les poſſeſſions des Ancêtres d'*Alédram*, ce qui, par la Donation d'*Otton I*, compoſa la *Marche de Monferrat*, qui juſqu'alors apparemment avoit été renfermée dans le ſeul *Comté* de ce nom, que ce *Diplôme* nous fait connoître. Elle reçut dans la ſuite divers accroiſſemens.

On auroit tort d'emploïer une Donation ſi conſidérable, come une preuve qu'*Alédram* ſortoit de la *Maiſon de Saxe*. On ne doit y voir de la part d'*Otton*, qu'un trait de politique. Juſqu'alors le Marquis *Alédram*, gendre du Roi *Bérenger II*, avoit du ſoûtenir les intérêts du Roi *Adalbert*, ſon beaufrère ; &, ſans doute, en 965, il avoit aidé ce Prince dans la tentative, qu'il avoit faite en Lombardie. Il n'eût pas été facile de réduire ce *Marquis*, s'il ſe fut aviſé de ſe can-

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

toner dans les Montagnes du Montferrat. *Otton* d'ailleurs, en lui faiſant la guerre, eût riſqué de ſe brouiller avec ſon beaufrère *Conrad le Pacifique*, Roi des deux Bourgognes, que la Loi des Fiefs obligeoit à prendre la défenſe de ſon Vaſſal. *Otton* crut donc qu'il valoit mieux gagner *Alédram* par des bienfaits. Peut-être le Roi des Deux-Bourgognes en donna-t-il le conſeil, & fut-il le Médiateur d'une Négociation, qui fut terminée par le *Diplôme* du 23 de Mars 967, & qui délivra le Roiaume d'Italie d'un Ennemi toujours à portée de le troubler.

On croit communément qu'*Alédram*, dont le tombeau ſe voit dans l'Egliſe de Grazano, mourut en 995 ; & *Benvenuto* le dit : mais cet Hiſtorien ſe trompe certainement au ſujet des Mariages & des Enfans de ce Prince.

Alédram eut, ſelon lui, deux Femmes. La première fut *Gerberge*, qu'il dit morte, ſans laiſſer de Fils, en 986. Sur l'autorité de *Raphaël de Volterre*, il ajoute qu'*Alédram* eut pour ſeconde femme, *Adélaïſie*, ou *Alaſie*, c'eſt à dire *Adélaïde*, fille d'*Otton II* & de *Théophanie* ; & qu'il en eut *Boniface* & *Guillaume*, qui lui ſuccédérent l'un après l'autre. Malheureuſement pour cette rêverie de *Raphaël de Volterre*, cette *Adélaïde* ne fut jamais mariée, & mourut Abbeſſe de Quedlinbourg.

On voit par l'*Acte de fondation* de Grazano, qu'*Alédram* eut deux Femmes ; l'une, que l'on ne connoît pas ; & l'autre, qui fut *Gerberge*. Cet *Acte de fondation* parle de trois Fils de la première Femme, *Guillaume* mort alors, *Anſelme* & *Oddon*. Ces deux derniers donent leur conſentement à la Fondation faite par leur Père & leur Belle-mère ; & l'*Acte* ne dit point que leur Père les autoriſe à doner ce conſentement. C'eſt une preuve qu'ils étoient Majeurs. Ces deux Frères moururent avant leur Père, à qui l'Hiſtoire done pour ſucceſſeur, & même pour unique Fils au tems de ſa mort, un autre *Guillaume*, dont il n'eſt point parlé dans le même *Acte de fondation* ; ce qui doit prouver qu'il n'étoit pas Fils de la première Femme. Il fut donc néceſſairement fils de *Gerberge* ; après la mort de laquelle, on n'a pas lieu de ſuppoſer qu'*Alédram* ait pris une troiſième Femme, & que cette troiſième Femme ſoit la mère de ce *Guil-*

PRINCES contemporains.

Celui de Ruſſie *ou* Roſſeie, *come le prononcent les* Ruſſes, *indique un* Peuple diſperſé : *ils s'en tiénent à cette Etimologie. En cela ils ſont d'accord avec* Procope, *Hiſtorien Grec du VIe Siècle, qui done la même idée des Peuples de la* Sarmatie. *Ce ſont des Ecrivains Modernes, Illiriens ou Dalmates, qui ont inventé un* Ruſſus, *frère de* Lekhus *& de* Czechus, *noms qui ont rapport à ceux qu'ont porté les* Polonois *& les* Bohémiens ; *& l'on a fait de ces Perſonages imaginaires les pères de ces Peuples, qu'on a prétendu fauſſement être ſortis d'*Illirie.

J'ai ci-devant fait entendre que je ne pouvois pas regarder *Leskus* ou *Leſch* & *Czechus* come des Perſonages imaginaires ; & je me ſuis rangé de l'opinion de l'Auteur au ſujet de *Ruſſus*.

Voici, continue cet Ecrivain, *ce que nous apprènent ſur l'origine de la* Ruſſie, *les anciènes* Chroniques, *qui commencèrent à être écrites dans le Xe & le XIe Siècle, lorſque les* Lètres *avec la* Religion Chrétiene *furent apportées de* Grèce *en* Ruſſie. *Il s'agit du commencement de cette ſuite de* Monarques *connus ſous le nom de* Grands-Princes *ou* Grands-Ducs.

860. *L'an du Monde* 6368 (*ſelon le calcul des* Grecs, *que les* Ruſſes *ont ſuivi juſqu'à notre année* 1700) *la* Ruſſie *étoit partagée en pluſieurs Peuples, indépendans l'un de l'autre, & ſouvent diviſés entre eux. C'étoient des* Slaves, *des* Méranes, *des* Krivitzes, &c, *qui s'appelloient tous en commun* Ruſſes. *Les* Sévériens, *les* Vétizes, &c. *qui demeuroient au Midi étoient obligés de païer un Tribut annuel par chaque Feu ou Maiſon, aux* Khoſares *habitans des bords de la* Mer Noire : *c'étoit d'abord une Epée, enſuite, ſelon quelques-uns, une belle Fille. D'un autre côté, c'eſt-à-dire au Nord, les* Varéges *aiant paſſé la* Mer Baltique, *exigèrent le même Tribut des* Ruſſes.

Pluſieurs de ceux-ci qui avoient été chés les Varéges *pour y apprendre le métier des armes, les louoient beaucoup, ſurtout* Goſtomiſſel, *l'un des principaux habitans de* Novogorode (*qui ſignifie* nouvelle Ville). *On convint donc de choiſir trois* Princes Varéges *pour gouverner la* Ruſſie.

861. 862. *Ces trois* Princes *furent* Rurike, *qui fit d'abord ſa réſidence*

Digitized by Google

PRINCES contemporains.

à Ladoga, Sinéus (ou *Sinaüs*) à Bielo-Oſero, & Travere (ou *Truwor*) à Isborke. *Ces deux derniers moururent ſans Enfans dans le cours de deux années. Par là* Rurike *devint ſeul Souverain de la* Ruſſie; *& aiant augmenté la Ville de* Novogorode, *il y fixa ſa réſidence: la pluſpart de ſes habitans étoient d'origine* Varéges. Rurike *dona le Gouvernement de pluſieurs Villes à des Nobles de la même Nation, qui lui avoient rendu ſervice.*

Il en étoit venu deux avec lui, només Skolde & Dire, *qui lui aiant demandé permiſſion d'aller à Conſtantinople avec leur Famille, s'arrêtèrent ſur le* Dniéper, *ou* Boriſthène *à* Kiove, *qui alors païoit tribut aux* Khoſares. *Ils y régnèrent, & étendirent leur domination vers la* Pologne. *Dans la ſuite les* Kioviens *ont prétendu qu'ils décendoient d'une ſuite de Princes que* Kiove *avoit eus depuis* Kiève, *qui bâtit, ſelon eux, cette Ville, l'an du Monde* 6001, *ou* 492 *de* J. C.

864. 861. Skolde & Dire *vont aſſiéger Conſtantinople & ravager les environs, aiant raſſemblé un grand nombre de vaiſſeaux ou de bateaux. Mais une tempête, qui ſurvint, leur cauſa beaucoup de domage, & il retourna peu de ces* Ruſſes *chés eux. Cette Expédition commença à faire connoître leur nom dans le monde, & à en doner l'idée d'un Peuple terrible. Il y eut enſuite un Traité de paix entre les* Grecs *& ces* Ruſſes *Méridionaux; on leur envoia un Evêque, & le Prince* Skolde *ſe fit Chretien.*

878. *Le* Grand-Prince Rurike *mourut, laiſſant* Igore, *ſon fils, qui étoit fort jeune, ſous la tutèle d'*Oleghe *ſon oncle, qui gouverna la* Ruſſie *trente-cinq ans.*

Quoique l'Ouvrage, dont je viens de copier deux pages & quelques lignes, ne compte point *Olegh* pour le ſecond *Grand-Prince de Ruſſie*, il me ſemble pourtant qu'on ne peut pas ſe diſpenſer de le regarder come tel. Dire qu'*il gouverna la Ruſſie trente-cinq ans*, & ne le faire que le Tuteur d'*Igor* & le Régent des Etats de ce jeune Prince; c'eſt vouloir que ce dernier n'ait été Majeur qu'à 40 ans environ. J'oſe donc dire, ſans balancer, qu'*Olegh*, frère ou peut-être beaufrère de *Rurik*, en fut le ſucceſſeur, à condition néanmoins que le jeune *Igor* lui ſuccéderoit.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

laume. On dit que *Gerberge* mourut en 986, & qu'*Alédram* ne lui ſurvécut que neuf ans. Un Fils du troiſième lit n'eût pas, en 995, été d'age à ſuccéder à ſon Père. L'Hérédité des Fiefs n'étoit pas encore totalement établie; & les Fils, s'ils n'étoient pas d'un age à pouvoir gouverner les Peuples, n'étoient pas alors choiſis par le Souverain pour remplacer les Pères.

Benvenuto, come on l'a vu, done au *Marquis Alédram* deux Fils, nés de ſa prétendue ſeconde femme *Adélaide*, *Boniface* & *Guillaume*; &, ſe fondant ſur une fauſſe leçon de deux paſſages de l'Hiſtorien *Arnulf*, il accorde l'aineſſe à *Boniface*, & le fait le ſucceſſeur immédiat d'*Alédram*. C'eſt ce que *Muratori* va réfuter. Voici ce qu'il dit à ce ſujet dans la Préface qu'il a miſe à la tête de la Réimpreſſion de l'*Hiſtoire de Montferrat* de *Benvenuto*, dans les *Hiſtoriens d'Italie*, T. XXIII. *Les Textes fautifs de l'Hiſtorien* Arnulf, *conſervés à Milan, ont jeté* Benvenuto *dans une erreur, qui mérite d'être pardonée.* Boniface, Marquis de Montferrat, *y lit-on, Liv. III, Ch.* 3, traverſant un Bois épais, fut percé d'un dard empoiſoné, qui lui fut lancé d'une embuſcade à côté du chemin. *On m'a vu moi-même, ſéduit par les mêmes Textes, aſſurer avec intrépidité, dans le Chap.* 25 *des* Antiquit. d'Eſte, *qu'un* Boniface, Marquis de Montferrat, *fleuriſſoit dans le XIe ſiècle. Je ne laiſſois pas cependant d'être quelquefois étoné de voir d'autres Ecrivains faire, dans la même année* 1052, *périr du même genre de mort* Boniface, Marquis de Toſcane, *père de la Comteſſe* Mathilde. *Je voiois bien le nœud: mais je n'appercevois pas coment il ſe devoit dénouer. Il me faut à préſent répéter ici ce que j'ai déja remarqué dans la* Préface de l'Hiſtoire d'Arnulf, *même, que j'ai donée dans le IVe Tome de cette Collection, c'eſt à dire que dans la première moitié du XIe ſiècle, il n'a point exiſté de* Boniface, Marquis de Montferrat. *Le Manuſcrit d'*Arnulf, *qui ſe trouve dans la Bibliothèque d'Eſte, eſt d'une ſi grande ancienneté, qu'à cet égard il laiſſe bien loin derrière lui toutes les autres Copies manuſcrites de la même* Hiſtoire. *Il offre la même choſe au ſujet du* Marquis Boniface: *mais il ne fait aucune mention du* Montferrat, *mot fourré par*

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

quelque Demi-Savant mal aviſé dans les Manuſcrits de Milan. Il doit donc être déſormais très certain qu'il n'y eut dans le XIe ſiècle que le ſeul Boniface, Marquis de Toſcane, *qui ſe rendit célèbre par le ſecours, que l'Empereur* Conrad *en tira pour ſon expédition de Bourgogne, ainſi que* Donizon *nous l'apprend, en termes bien précis, dans la* Vie de la Comteſſe Mathilde, *& que ce fut ce Marquis* Boniface, *& non pas un autre, qui, frapé d'un dard empoiſoné, mourut en 1052, dans le Territoire de Mantoue, come l'atteſtent les Monumens de cette Ville &* Berthold de Conſtance.

Muratori n'a pas ſongé de dire là que dans le récit de l'Expédition de l'Empereur *Conrad I* en Bourgogne, les Manuſcrits d'*Arnulf*, dont *Benvenuto* ſe ſervoit, au lieu de dire ſimplement *Boniface, Marquis*, diſent encore *Boniface, Marquis de Montferrat.*

GUILLAUME I,

reſté ſeul fils d'*Alédram* à la mort de ce Prince, qui l'avoit eu de *Gerberge*, ſa ſeconde femme, lui ſuccède en 995. L'année de ſa mort n'eſt pas connue. On peut croire qu'il paſſa 1060.

Guillaume & ſa femme *Hélène*, qu'on dit fille du Duc de Gloceſter, frère de *Richard I*, Roi d'Angleterre, ſont enterrés à main droite de l'entrée de l'Egliſe du Monaſtère de Locedio, dont quelques Ecrivains font mal à propos *Guillaume* le premier Fondateur. Il paroît ſeulement certain qu'il fit de très grands biens au Monaſtère.

Il fut père du Marquis *Boniface I*, ſon ſucceſſeur.

COMTES de Mauriène, *enſuite COMTES, puis DUCS* de Savoie, *enfin ROIS* de Sardaigne.

BÉROLD, ou *BERTHOLD*, ou *BÉRALD*,

que l'on done le plus communément pour Souche de la *Maiſon de Savoie*, vivoit en 1014 & 1016.

Ce que l'on trouvera ſous l'année 1014 au ſujet de ce Prince, n'en fait connoître que le nom & la qualité. Mais d'où venoit-il? Qu'étoit-il? *Humbert aux-blanches-mains* étoit-il réellement ſon Fils? C'eſt ſur quoi

PRINCES contemporains.

Olegh ou *Olech*, devenu Grand-Prince en 878, le fut juſqu'en 912, ou 913, qu'il mourut. Il augmenta ſes Etats de Smolensko, de Lubec & de Kiovie. Il ſe préſenta devant cette dernière Ville, come pour demander aux Princes *Skhold* & *Dir* la liberté du paſſage afin d'aller faire la guerre aux Grecs; & ces Princes, étant ſortis pour s'aboucher avec lui, furent auſſitôt maſſacrés; ce qui le mit en état de s'emparer de la Ville, dont il fit ſa réſidence. Il oſa depuis porter la guerre juſqu'aux portes de Conſtantinople, dont il brûla les Fauxbourgs; & qu'il fit même de vouloir aſſiéger. Les Grecs, pour s'en débaraſſer, furent obligés de lui donet beaucoup d'argent, & de s'engager à paier un ſubſide annuel aux Ruſſes, come ils en paioient depuis très longtems à d'autres Peuples barbares. Ce fut ſous ſon règne, que l'on commença d'écrire dans la Langue Eſclavone. *Methodius*, ſavant Grec de Theſſalonique, Evêque miſſionaire chés les Moraves, le même qui fut l'Apôtre de la Bohème, ſe fit aider par deux Prêtres habiles, & depuis le 1 de Mars juſqu'au 12 d'Octobre, il traduiſit en Eſclavon la Bible entière. C'eſt de ſa Traduction, que les Ruſſes ſe ſervent encore à préſent.

Igor remplaça ſon oncle *Olegh* en 912 ou 913, & mourut en 945. Il voulut auſſi ſe meſurer avec les Grecs, en allant par mer faire une irruption dans l'Aſie Mineure, & ravager les côtes de la Mer Noire: mais le Feu Grégeois conſuma la pluſpart de ſes bâtimens, & le plus grand nombre de ſes troupes fut ſubmergé. Cette malheureuſe Expédition lui fit demander du ſecours aux Varèges. Les Troupes qu'ils lui prêtèrent, jointes à la nouvelle Armée qu'il avoit raſſemblée, le mirent en état d'aller avec mille bâtimens ſe préſenter devant Conſtantinople. Les Grecs lui offrirent une augmentation de ſubſide, qu'il accepta par le conſeil de ſes amis; & l'on fit un nouveau Traité de paix, en 944. Ce qui l'avoit animé contre les Grecs, c'eſt qu'il les ſoupçonoit d'avoir engagé les *Peſchenéges*, només *Patzinaces* par les Auteurs Grecs, à faire en 915 une irruption dans la Ruſſie. Véritablement, les Grecs avoient fait alliance avec ces Peuples, pour les oppoſer aux Bulgares, qui couroient alors toute la Thrace; & pour les emploier dans la

PRINCES contemporains

ſuite contre les Hongrois, paſſés, depuis quelques années, d'au-delà du Volga dans la Pannonie, & contre les Ruſſes quand l'occaſion s'en préſenteroit. Après la paix faite avec les Grecs, *Igor* eut envie d'augmenter le Tribut que lui paioient les Drévliens, habitans d'une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Ruſſie Lithuaniène; Peuples aſſés riches par le commerce qu'ils faiſoient de pelleteries. Il alla lui-même avec peu de Troupes pour exécuter ſon projet: mais les *Drévliens*, ſupérieurs en nombre, le ſurprirent & le maſſacrèrent.

Come *Swétoslas* étoit fort jeune lorſque ſon père *Igor* fut tué, ſa mère *Olgha*, ou *Olha* prit en main les rênes du Gouvernement, & ſon premier ſoin fut de vanger la mort de ſon Mari. Tout ce qu'on prétend qu'elle fit à ce ſujet, eſt aſſés bien imaginé pour doner dans un Roman frivole quelque idée du caraćtére d'une Barbare: mais en même tems trop abſurde pour être conſacré par l'Hiſtoire. De ce que l'on dit ce qu'il peut y avoir de vrai, c'eſt qu'elle fit aux Drévliens une guerre opiniatre & cruelle, qui ſe termina par la deſtruction preſque entière de ce Peuple, dont les malheureux reſtes furent chargés d'un Tribut conſidérable. *Swétoslas* dona dans cette guerre les premières preuves de ſon courage. Quand ce Prince eut atteint l'âge convenable; *Olgha* lui remit le Gouvernement, & fit le voiage de Conſtantinople. Elle y reçut le Batême avec le nom d'*Hélène*. Elle fut la première Princeſſe Chrétiène dans ſa Nation. Revenue à Kiovie avec des Miſſionaires Grecs, elle ne put pas engager ſon Fils à ſuivre ſon exemple: mais elle en obtint qu'il laiſsât annoncer librement l'Evangile dans ſes Etats. Elle mourut vers 969, agée de 80 ans; & la mémoire de ſon zèle pour la propagation de la Religion Chretiene fut cauſe que dans la ſuite l'Egliſe Ruſſe la mit dans ſon Calendrier. Elle en célèbre la fête le 11 de Juillet. *Swétoslas*, dévoré de la ſoif des conquêtes, comença par endurcir ſes Soldats à la fatigue, en leur apprenant, par ſon exemple, à ſe paſſer de tentes & de bagages, à dormir ſur la terre avec la ſelle de leurs chevaux pour oreiller, à ne manger que de la Chair, ou du Poiſſon roti. Dès qu'il ſe fut formé des Soldats, tels qu'il les vouloit, il alla faire la

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

l'*Hiſtoire*, les *Chartes*, & les autres *Monumens Hiſtoriques* ne nous ont fourni juſqu'à préſent aucune lumière. C'eſt ſur quoi la Conjecture s'eſt égaſée, ſans pudeur, aux dépens du Bon-Sens & de la Vérité. L'illuſtre *Maiſon de Savoie*, ſi ſouvent alliée à la *Maiſon Roïale de France*, ainſi qu'à la pluſpart des autres Maiſons Souveraines de l'Europe, eſt montée du Degré de ſimple *Comte*, ou *Gouverneur*, ſans doute *amovible* d'abord, & puis *héréditaire*, de quelque *Canton*, ou *Cité* du Roïaume des Deux-Bourgognes, juſque ſur le Trône Roïal, que nous lui voïons occuper; & l'on ne ſauroit dire que ſon agrandiſſement ſucceſſif ait été l'effet pluſtot du bonheur, que du mérite. Quelle autre Maiſon peut, avec autant de facilité, nous offrir une très longue ſuite de grands & d'habiles Princes? L'élévation de la *Maiſon de Savoie* eſt ſon propre ouvrage; & dire franchement que ſes commencemens ont été foibles & que ſon origine eſt inconnue, c'eſt en faire l'éloge, qui la doit le plus flater. Je craindrois de l'offenſer, ſi j'adoptois quelqu'une des rêveries de ces *Généalogiſtes*, qui, penſant trop mal de la grandeur d'ame de ſes Princes, en ont cru mériter les graces, en lui ſuppoſant, par une baſſe & groſſière flaterie, une origine illuſtre, les uns en Italie, les autres en Allemagne, d'autres en France ou dans le Roïaume des Deux-Bourgognes.

Voici les principales de ces rêveries.

On fait décendre la *Maiſon de Savoie*;

I. de ce *Magnifred*, ou *Maginfred*, ou *Mainfroi*, Comte ou Duc de Milan, à qui l'Empereur *Lambert* fit couper la tête en 896, que l'on ſuppoſe Fils, ou Neveu d'*Otton*, Duc de Saxe, aïeul de l'Empereur *Otton I*, lequel, en 895, ſuivit, dit-on, en Italie l'Empereur *Arnoul*, & dont les ſervices méritèrent que ce Prince donât à *Magnifred* le Gouvernement de Milan (1):

II. des *Comtes de Genève*, à cauſe des noms d'*Humbert*, d'*Amé*, d'*Aimon*, également communs parmi ces

(1) On a quelque lieu de penſer qu'*Oldéric Magnifred*, Marquis de Suſe, duquel j'ai parlé plus haut, décendoit de ce *Magnifred*: mais je n'en ai rien dit, parcequ'on ne peut pas fonder cette opinion.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Comtes & parmi ceux *de Savoie* (1):

III. d'*Otte-Guillaume*, Duc de Bourgogne, fils du Roi *Adalbert*, collègue & fils de *Bérenger II*, qui de Marquis d'Ivrée devint Roi d'Italie, & pouvoit être le petitfils d'*Anschaire*, Marquis d'Ivrée, frère de l'Empereur *Gui*; ce qu'on prétend établir, en disant qu'*Otte*, c'est à dire *Otton*, est le même nom que *Bérold*, & qu'*Otte-Guillaume*, outre *Rainald* & *Gui*, qu'on lui connoît seuls pour Fils, en eut un troisième, qui se nomoit *Oddon*, & qui fut Père d'*Humbert aux-blanches-mains*:

IV. d'*Hugue*, Roi d'Italie, par son fils naturel *Hubert* ou *Humbert*, qu'il avoit créé Duc & Marquis de Toscane, auquel on done pour fils *Humbert aux-blanches-mains*, que l'on suppose Frère cadet du Marquis *Hugue*, successeur de son Père au Gouvernement de Toscane:

V. des *Comtes de Vienne*, en faisant *Humbert aux-blanches-mains*, fils du Comte *Gérald* ou *Gérard*, dont on voit le tombeau sous le Portail de l'Eglise de Vienne; & l'on se fonde sur ce que dans les Caractères Gothiques le *G* & le *B* se ressemblent si fort, que *Bérald* s'est pu faire aisément de *Gérald*:

VI. des *Comtes de Mâcon*, par le Comte *Albéric II*, au deuxième Fils duquel, appellé *Humbert*, dont la postérité n'est point connue, on prête pour Fils un *Humbert II*, que l'on dit père d'*Humbert aux-blanches-mains*:

VII. d'*Hugue le Grand*, père de notre Roi *Hugue Capet*, en supposant pour Fils à ce Duc de France, outre les Enfans que nous lui connoissons, un *Odo*, *Eude*, ou *Hugue*, qu'on dit Maire du Palais du Duc de Bourgogne, & puis Marquis d'Italie; & que l'on fait Père de *Bérold*, en lui donant pour Femme, en 918, une *Catherine*, prétendue fille d'un *Boson*, que l'on imagine Comte d'Arle, & frère de *Conrad le Pacifique*, Roi des Deux-Bourgognes:

(1) *André Duchesne* (Liv. III, Ch. 1 de son *Hist. de Bourg.*) paroit être de cette opinion, en disant qu'on peut avoir fait *Bérold*, d'après *Gérold*, Comte de Genève, dont il est parlé dans la *Vie de Conrad le Salique* par *Wippon*.

PRINCES contemporains.

guerre aux Vétizes qui paioient tribut aux Khosares, & les assujétit. Il soûmit aussi dans leur voisinage les Jassènes & les Kasaks, ou Cosaques. Ensuite il porta la guerre chés les Bulgares; & prit, dit-on, dans leur païs, & le long du Danube, quatre-vingts Villes. C'est beaucoup. Il n'est pas sur que le Nord entier en eut alors ce nombre. Il choisit dans ses conquêtes, pour sa résidence, la Ville de *Pereiaslaw*: c'est l'anciène *Martanopolis*. Il déclara donc à sa Mère qu'il ne demeureroit plus à Kiovie; & qu'il fixoit son séjour à *Pereiaslaw*, qui se trouvoit au milieu de ses Etats, où les Grecs lui venoient apporter du vin, du bled, des fruits, des étofes & de l'or, où les Hongrois & les Bohèmes le pourvoioient de chevaux & d'argent, & d'où commodément il tiroit de la Russie de la cire, du miel, de l'hidromel & des homes. Cette déclaration affligea tellement *Olgha*, qu'on assure que, trois jours après, elle en mourut de chagrin. Mais, come on vient de le voir, elle arrivoit alors au bout de sa carrière. Vers 969, les Patzinaces vinrent dans la Russie faire le dégat de toute parts, & former le siége de Kiovie: mais on les obligea de faire la paix & de se retirer, en les menaçant de l'arrivée de *Swétoslas*, qui s'avançoit, disoit-on, à grandes journées pour les combatre. Ce Prince, à qui son humeur guerrière ne permètoit pas de rester en repos, alla ravager les terres de l'Empire Grec jusqu'auprès de Constantinople, où l'on se hâta de le renvoïer par le renouvellement du Subside. Les Bulgares, qui supportoient le joug impatiemment l'obligèrent plus d'une fois de reprendre les armes contre eux. Come il alloit à Kiovie par le Dniéper, les Patzinaces l'attaquèrent & le tuèrent avec toute sa suite. Il ne s'en sauva que le Grand-Général *Swénal*, ou *Swaldot*.

IAROPOLK ou JÉROPOLK, OLEGH II, & VLADIMIR, ou WOLODIMIR,

fils de *Swétoslas*, qui, deux ans avant sa mort, leur avoit lui-même partagé ses Etats, lui succèdent en 972; & règnent ensemble jusqu'en 974, qu'*Olegh* périt dans une bataille contre son frère *Iaropolk*, & que

PRINCES contemporains.

Vladimir ſe retire chés les Varéges.

Par le partage, que *Swetoslas* avoit fait de ſes Etats en 970, *Iaropolk* avoit eu le Diſtrict de Kiovie, *Olegh* le pais des Drévliens, & *Vladimir* le Diſtrict de Novogorod.

Lut, fils du Grand-Général *Swénal*, eut querèle avec le Prince *Olegh*, qui ne lui vouloit pas permètre de chaſſer dans ſon Etat; & fut tué par ordre de ce Prince. *Swénal*, pour vanger la mort de ſon Fils, excite l'ambition d'*Iaropolk*, & lui perſuade de depouiller ſes Frères des Provinces qu'ils poſsèdoient. *Iaropolk* aſſemble une Armée, entre dans le Pais des Drévliens, & livre bataille à ſon frère *Olegh*, qui, vaincu, fuit, & périt par la chute d'un Pont rompu ſous la multitude des Fuiards. *Iaropolk*, en aiant apperçu le corps, dit à *Swénal*, qui ſe trouvoit près de lui: *Regarde. Voila ce que tu deſirois.*

Vladimir, alarmé du ſort d'*Olegh* & ſe voiant tout à craindre de la part d'*Iaropolk*, auquel il n'étoit pas en état de réſiſter, abandone Novogorod, paſſe la Mer Baltique & ſe retire chés les Varéges. *Iaropolk* vient auſſitôt s'emparer de Novogorod, & ſe fait reconnoître Souverain unique de Ruſſie.

IAROPOLK ſeul

depuis 974 juſqu'en 978.

Il jouit tranquillement de ſes uſurpations juſqu'à ce que *Vladimir* revint en Ruſſie avec une Armée de Varéges; & ſe rendit maître de Novogorod, dont il renvoia le Gouverneur à *Iaropolk*, en lui faiſant dire qu'il iroit bientôt lui-même lui faire viſite à Kiovie.

IAROPOLK & VLADIMIR

règnent enſemble depuis 978 juſqu'à la mort d'*Iaropolk* en 980.

Vladimir n'entreprit pas la vangeance de la mort d'*Olegh*, auſſitôt qu'il l'avoit projèté, parcequ'aiant fait demander en mariage *Rochmida*, fille de *Rogwod*, Duc de Plotzko, qui lui fut refuſée, il fit la guerre à ce Duc, qu'il tua dans une bataille. La main de *Rochmida* fut le prix de ſa victoire.

Il ne ſongea plus alors qu'à ſatisfaire ſon ambition & ſon propre reſſentiment. La vangeance d'*Olegh* n'étoit qu'un prétexte. Il marcha ſubitement vers Kiovie, & ſurprit ſon Frè-

EMPEREURS Grecs, *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

VIII. de *Boſon*, Roi de Provence, père de l'Empereur *Louis III*, qui fut Père du Prince *Charle-Conſtantin*, Comte de Vienne, lequel eut deux Fils, le Comte *Richard*, qui fut ſon ſucceſſeur, & *Rupert*, de qui l'on fait *Humbert aux-blanches-mains*, à cauſe de la reſſemblance des noms *Rupert*, & *Hubert*, ou *Humbert*:

IX. des *Comtes d'Albon*, *Daufins de Viennois*, ſans autre preuve qu'une Donation faite, en 1042, à l'Egliſe de Grenoble par *Humbert aux-blanches-mains*; come ſi pour faire des Donations à cette Egliſe, il avoit falu néceſſairement être de la Maiſon des Souverains du pais.

Toutes ces opinions ſont diſcutées ſommairement par *Guichenon*, qui fait voir qu'elles ſont fauſſes, abſurdes, & ridicules.

X. Le plus grand nombre des Auteurs fait de *Bérold* un Prince de la *Maiſon de Saxe*; ce qui s'exécute de deux manières.

1° Outre l'Empereur *Otton III*, on veut que l'Empereur *Otton II* ait eu pour fils *Hugue*, Duc de Saxe, auquel on done trois fils, *Frédéric*, *Ulric* & *Bérald*. Mais ce Duc & ſes trois Fils ſont quatre chimeres.

2° L'on remonte juſqu'au grand *Witikind*, Général, ou Roi des Saxons. Il eut pour fils *Wigbert*, Duc d'Angrie, mort en 825. De celui-ci vint *Walpert*, Duc d'Angrie, & Comte de Ringelberg, qui vivoit en 846, & fut père d'*Immed*, ou *Immod*, Duc d'Ingern, à qui l'on done pour Fils, *Otton de Saxe*, Comte d'Altembourg, & *Bérold*, Comte de Savoie & de Maurième. *Guichenon* adopte cette Généalogie: mais, come elle s'accorde mal avec la Chronologie & l'Hiſtoire, il la réforme ainſi. *Wigbert*, fils de *Witikind*, & Duc d'Angrie, eut deux fils, *Walpert*, Duc d'Angrie & Comte de Ringelberg, & *Brunon*, Duc de Saxe, Tige des Empereurs de cette Maiſon. *Walpert* fut père d'*Immed*, Duc d'Ingern, qui fut père d'*Hugue*, Marquis d'Italie, mort en 1007; & cet *Hugue* fut père de *Bérold*.

Guichenon ne fonde en aucune manière cette nouvelle Généalogie; & n'établit l'opinion, qui fait ſortir *Bérold* de la Maiſon de Saxe que ſur des raiſons de convenance, au défaut de

EMPEREURS Grecs; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, *&c.* Souverains en Italie.

PRINCES contemporains.

Titres : mais de ces raiſons, au fond très frivoles, une ſeule mérite quelque attention. C'eſt que les Princes de la *Maiſon de Saxe* reconnoiſſent les Princes de la *Maiſon de Savoie* pour leurs Parens ; & qu'en conſéquence ceux-ci ſont incorporés aux Diètes de l'Empire avec ceux-là. Mais cette reconnoiſſance, quels qu'en aient été les motifs & l'occaſion, ſe fit bien tard, puiſqu'elle ſe fit en faveur de *Charle I*, dit *le Guerrier*, cinquième Duc de Savoie depuis 1482 juſqu'en 1489. Il eſt vrai que cette reconnoiſſance ſe trouve préparée, dès 1443, par le Contrat de mariage de *Frédéric le Sage*, fils du Duc *Erneſt* & petit-fils de *Frédéric le Bon*, Duc & Electeur de Saxe, avec *Charlote*, fille de *Louis*, Duc de Savoie, père du Duc *Charle*. En tout cas, cette même reconnoiſſance prouveroit la parenté de la *Maiſon de Savoie* avec la *Maiſon de Saxe* d'aujourd'hui, ſans établir que *Bérold* fût iſſu de cette *Maiſon de Saxe*, qui dona quatre Empereurs à l'Occident. Au reſte *Guichenon*, ne pouvoit rien imaginer de plus déraiſonable que cet *Hugue*, fils d'*Immed*, Duc d'Ingern, lequel il ſuppoſe avoir été fait *Marquis* d'Italie par *Otton III.* Du tems de cet Empereur, il n'y avoit point d'autre *Marquis Hugue* en Italie, que le Duc & Marquis de Toſcane & de Spolète de ce nom, & le Marquis *Hugue*, l'un des fils du Marquis *Otbert II d'Eſte.*

Il reſte donc pour conſtant que le père de *Bérold* eſt abſolument inconnu. D'ailleurs ce que l'on raconte des actions de ce Prince, eſt ſi peu d'accord avec la Chronologie & l'Hiſtoire, qu'au jugement même de *Guichenon*, il ne doit paſſer que pour un tiſſu de fables. Enfin rien ne nous aſſure que *Rodolfe III*, Roi des Deux-Bourgognes, l'ait fait *Comte de Maurième & de Savoie.* On ſait uniquement, qu'il portoit le titre de *Comte*; ce qui dit ſuffiſamment qu'il étoit Gouverneur de quelque Ville, ou Canton conſidérable; & que, ſuivant l'uſage du tems, il avoit rang de *Prince.*

HUMBERT, HUBERT ou HUPERT I, dit AUX-BLANCHES-MAINS,

que l'on prétend fils du *Comte Bérold*, & que l'on regarde comme le ſecond

re, qu'il aſſiégea dans cette Ville. Pendant le ſiége, il traita ſecrètement avec *Blud*, Favori d'*Iaropolk*, pour l'engager à tuer ce Prince. *Blud*, feignit d'y conſentir; & lui conſeilla de tenter l'eſcalade du Chateau, parceque le tumulte de cette attaque lui faciliteroit l'exécution du projet. Il trouva cependant moien de faire ſortir de la Ville *Iaropolk*, qu'il inſtruiſit des deſſeins de ſon frère, & qui s'alla renfermer dans un autre Chateau très fortifié. *Vladimir* ſe rendit maître de Kiovie, & fut bientôt inſtruit du lieu de la retraite de ſon Frère. Ce ne fut qu'après un long Siége qu'*Iaropolk* ſe rendit à diſcrétion; & fut tué ſur le champ par deux Varéges, à qui *Vladimir* en avoit doné l'ordre. Celui-ci ſe fit alors reconnoître *Grand-Prince* & *Souverain de toute la Ruſſie*; & prit pour Femme la Veuve d'*Iaropolk*. Surquoi les *Chroniques Ruſſiènes* diſent, « Que de cette mau-» vaiſe grèfe il ſortit un mauvais fruit ». Ce fut *Swétopolk*, dont il ſera parlé dans la ſuite.

VLADIMIR, ou BASILE I, ſeul,

règne depuis 980 juſqu'à ſa mort en 1015.

L'Hiſtoire comte à ce Prince ſix Femmes & 800 Concubines diſperſées en differens endroits de ſes Etats. Il laiſſa neuf Fils de cinq de ſes Femmes, & trois de différentes Concubines; & leur partagea ſes Etats : mais je ne trouve rien d'aſſés clair pour rendre un comte exact de ce partage.

Dès que *Vladimir* fut ſeul maître de toute la Ruſſie, il ſe livra, come ſon Père, à l'eſprit de conquête. Il fit la guerre aux Polonois, & conquit ſur eux les Villes de Czervène & de Peremiſlaw. Les Villes, au-delà du Volga, furent obligées de lui païer un Tribut, également reparti ſur chaque Arpent de terre de leur Diſtrict. Les Iaſwèges & les Radimitzes furent aſſujétis. Les premiers étoient voiſins des Lithuaniens; & les ſeconds faiſoient partie des Polonois. *Dobrhin*, oncle de *Vladimir*, fit, par ſes ordres, une guerre heureuſe aux Bulgares, qu'il força d'accepter la paix aux conditions, que le Monarque des Ruſſes leur voulut impoſer.

L'Abrégé chronologique de l'Hiſtoi-

PRINCES contemporains.

re de Ruſſie dit, ſous les années 986 & 987, p. 405 : *Ceux des Bulgares qui étoient Mahométans, envoïèrent à* Vladimir *une députation pour l'engager à embraſſer leur Religion : les Juifs en firent autant : quelques Eccléſiaſtiques Latins, que le Pape avoit envoïés en Pologne pour y établir la Religion Chrétiène, vinrent auſſi trouver ce Prince. Aucun ne put l'ébranler. Les Grecs lui envoïèrent enſuite une Ambaſſade, [illegible] un très ſavant Eccléſiaſtique, qui lui fit un grand Diſcours, où il détailla l'Hiſtoire & la Doctrine de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.* Vladimir *envoïa de côté & d'autre les principaux de ſa Nation, pour s'informer des uſages des différens Peuples. Ceux qui vinrent à Conſtantinople, furent très bien reçus des Empereurs* Baſile & Conſtantin : *ils aſſiſtèrent aux Offices de l'Egliſe, & furent congédiés avec de grands préſens. Après leur retour en Ruſſie,* Vladimir *réſolut de s'unir aux Grecs.*

Pendant l'abſence de ſes Ambaſſadeurs, il avoit porté ſes armes dans la Cherſonèſe Taurique ou Crimée, & s'étoit emparé de la Ville de *Korſonne*, c'eſt à dire *Cherſone.* Il envoïa de cette Ville une nouvelle Ambaſſade aux deux Empereurs Grecs, pour leur demander en mariage la Princeſſe *Anne*, leur ſœur, que les Ruſſes nomment *Anaſtaſie* ; & leur fit offrir de ſe faire Chrétien avec tous ſes Sujets, & de rendre tout ce que ſes Pères & lui pouvoient avoir uſurpé ſur les Grecs. Ces propoſitions furent acceptées avec joie. *Anne* fut amenée à Cherſone ; & *come* Vladimir *étoit devenu aveugle, elle lui fit eſpérer qu'il recouvreroit la vue, après ſon batême. C'eſt ce qui arriva en effet ; & ce miracle fut la cauſe de la converſion de tout le cortége du Grand Duc.* C'eſt ce que dit, p. 406, le Livre que je viens de citer : mais rien n'eſt moins atteſté que l'aveuglement & la guériſon miraculeuſe de *Vladimir.* Les Egliſes du Nord ont eu leurs *Légendaires*, come celles du Levant & du Couchant. *Vladimir* fut ſans doute levé des Fonts au nom de l'Empereur *Baſile*, puiſque ce fut le nom, qu'il reçut avec le Batême.

Après la célébration de ſes noces, il revint en Ruſſie ; détruiſit toutes les Idoles ; ordona par un Edit à tous ſes Sujets de ſe faire Chrétiens ; &

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Comte héréditaire de Maurième & de Savoie, meurt peut-être en 1046.

Il nous eſt connu par différentes *Chartes*, dans leſquelles il ſe qualifie ſimplement *Comte*, ſans aucune déſignation de ſes Etats ; ce qui ſe trouve fort commun en ce tems-là.

Ses actions ſont abſolument inconnues, quoique l'on diſe qu'il rendit de grands ſervices à l'Empereur *Conrad I* dans ſon Expédition de Bourgogne ; & qu'en récompenſe, cet Empereur lui dona le Chablais & le Valais. Rien de moins certain que cette Donation ; & tout ſe doit réduire à dire, qu'il ſe peut que le *Comte Humbert* ait été du nombre des Seigneurs du Roïaume des Deux-Bourgognes, qui les premiers reconnurent *Conrad* & *Giſèle de Souabe*, ſa femme, pour ſucceſſeurs du Roi *Rodolfe III.*

Les *Chartes*, qu'on produit come étant d'*Humbert*, & qui mériteroient bien d'être diſcutées avec ſoin, ſont des Donations à diverſes Egliſes & Monaſtères.

Son tombeau, qui ſe voit devant le grand Portail de l'Egliſe de S. Jean de Maurième, peut ſervir à prouver qu'il étoit Comte de ce païs : mais on n'a pas lieu de croire qu'il le fût de Savoie. Son fils *Amédée I*, qui, dans ſes *Actes*, ſe qualifie *Comte de Maurième*, ſe dit auſſi quelquefois *Comte de Savoie.*

DOGES de Veniſe.

PIETRO CANDIANO IV,

ſucceſſeur en 959 de ſon père, *Pietro Candiano III*, eſt maſſacré dans une Sédition en 976.

PIETRO ORSEOLO I,

élu, le 12 d'Août 976, pour ſuccéder à *Pietro Candiano IV*, au maſſacre duquel il avoit eu part, s'enfuit de Veniſe en 978, pour s'aller faire Moine, & meurt en 997.

C'étoit, dit *Muratori*, T. V, p. 446, *un home d'une piété rare, & de mœurs véritablement chrétiènes. Il ſe mit ſur le champ à faire rebâtir le Palais Ducal & l'Egliſe de S.* Marc ; *& gouverna ſon Peuple avec une juſtice, une charité ſingulière. C'eſt ce qu'en dit* André Dandolo, *qui l'a pris de* Pierre de Damien, *ainſi que ce qui regarde la mort de* Pietro Candiano. *Le même* Pierre de Damien (*ce qui mérite de*

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES*, *DUCS*, *MARQUIS*, *COMTES*, &c. Souverains en Italie.

l'attention) *dit de* Pierre Orſeolo, *qu'*il acquit la Principauté de Dalmatie, *ou qu'*il tint les rênes du Gouvernement du Duché de Dalmatie; *ce qui pouroit faire croire que la Dalmatie étoit déja du Domaine des Vénitiens.* Pierre de Damien *a parlé de cette manière par anticipation, parceque de ſon tems la Dalmatie obéiſſoit à cette illuſtre République.*

Il faut rapporter aux années précédentes, de même qu'à la préſente en partie, dit encore le même *Annaliſte*, p. 449, ſous l'année 973, *ce que dit* André Dandolo, « *Que* Vital, *Patriarche de Grado, fils du Doge* Pietro » Candiano, *par le conſeil de quelques Vénitiens*, ſe retira promtement en Saxe auprès de l'Empereur, » auquel il demanda juſtice du meurtre de ſon Père, & que l'Empereur, » qui le reçut avec bonté, le pria de » reſter auprès de lui ». *Le même dit enſuite*, « Que la Veuve du Doge maſſacré, *Waldrade*, fille du Duc & » Marquis de Toſcane *Hugue*, laquelle » avoit été mariée ſuivant la Loi Salique, *parceque véritablement elle* » *ſortoit d'un Père & d'un Aieul Français, eut auſſi recours, avec de bonnes recommandations, à l'Impératrice* Adélaïde, *afin d'inquiéter le* » *nouveau Doge & les Vénitiens : mais* » *que le Doge* Pierre Orſeolo *fut traiter* » *adroitement avec l'Impératrice elle-même ; & que par voie de compoſition,* il obtint de *Waldrade* un déſiſtement, qui fut enſuite approuvé » par l'Impératrice à Plaiſance »... *L'*Annaliſte Saxon *dit qu'en cette année*, l'Impératrice *Adélaïde* partit pour l'Italie avec l'Abbeſſe *Athelhéide*, ſa fille, à cauſe de quelque brouillerie ſurvenue entre elle & ſon Fils. *On peut donc croire que ce fut en ce tems-là, que ſe fit l'Accommodement approuvé par cette Impératrice à Plaiſance.* De ce qu'*Odilon*, Abbé de Clugni, dans la *Vie* de cette Princeſſe, dit qu'à l'occaſion de ſa brouillerie avec ſon Fils, elle ſe retira près de ſon frère *Conrad*, Roi des Deux-Bourgognes, D. *Mabillon* conclut que l'*Annaliſte Saxon* ſe trompe, en faiſant, cette année 978, venir *Adélaïde* en Italie; & prétend qu'elle n'y vint qu'en 980, que l'Abbé *Maieul* reconcilia la Mère & le Fils. *Mais*, dit *Muratori*, p. 450, *come, outre le témoignage de l'*Hiſtorien Saxon, *nous avons celui de* Dan-

PRINCES contemporains.

parcourut lui-même toutes ſes Provinces, accompagné d'un Evêque, qui ſe nomoit *Anaſtaſe*, & de quelques autres Miſſionaires Grecs, pour en faire inſtruire & batiſer les Peuples, en ſa préſence. Son batême & ſon mariage avec *Anne* doivent être de 988, puiſqu'on dit qu'il règna depuis encore 27 ans, & qu'il mourut en 1015.

Un règne, qui fut en tout de 35 ans, devroit fournir beaucoup d'évènemens à l'Hiſtoire : mais les *Annales Ruſſiènes* nous ont conſervé fort peu de choſe des actions de *Vladimir*, ou *Baſile I.* Il dona, de concert avec le Patriarche de Conſtantinople, une forme à l'Egliſe naiſſante de Ruſſie ; mit des Evêques dans différentes Villes; & fit Métropolitain, celui de Kiovie, réſidence des Grands-Ducs. Il deſtina la dixième partie des Revenus de l'Etat aux Miniſtres de la Religion ; & ſon *Diplôme*, confirmé depuis par pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, exiſte encore. Il fit venir de Grèce des Architectes pour conſtruire des Egliſes ; & différens autres Artiſtes pour commencer à tirer ſes Sujets de leur barbarie. Il bâtit pluſieurs Villes, entre autres, Bielgorod & Vladimire ; &, ce qui doit nous doner une idée avantageuſe de ſa politique, il eut ſoin, ſur-tout depuis ſon batême, de vivre dans la plus parfaite intelligence avec les Souverains de ſon voiſinage, *Udalric*, Duc de Bohème, *Etiène*, Roi de Hongrie, & *Boleſlas Chrobri*, Roi de Pologne.

Les Ruſſes l'ont mis au nombre de leurs Saints ; & font ſa fête le 15 de Juillet.

IAROSLAS, *ou JAROSLAS*,

ſuccède, avec ſes 11 Frères, en 1015 à ſon Père, & meurt en 1054.

Ils étoient à peine en poſſeſſion de la Souveraineté, chacun dans ſon partage, quand *Swétopolk*, Duc de Zwère, que *Vladimir* avoit eu de la Veuve de ſon frère *Iaropolk*, s'empara de Kiovie, & fit mourir deux de ſes frères, *Boris* & *Gleb*, nés d'une autre Mère, & només au Batême l'un *Romain*, & l'autre *David*. Ces deux Princes s'étant fait reſpecter par leurs vertus, l'Egliſe de Ruſſie les comte parmi ſes Saints. Elle en fait la fête le 24 de Juillet ; & leur nom ſe trouve dans le Calendrier Romain, mais non dans celui des Grecs ; ce qui ſemble prouver que l'Egliſe de Ruſſie entretenoit alors plus d'union avec l'Egliſe de Ro-

PRINCES contemporains.

EMPEREURS Grecs; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

maine qu'avec celle de Conſtantinople.

Come on ne pouvoit pas douter que *Swétopolk* n'eût deſſein de ſe rendre, en détruiſant ſes Frères, le ſeul ſouverain de toute la Ruſſie; *Iaroſlas*, né de *Rochmida*, première femme de *Vladimir*, fut plus entreprenant que ſes autres Frères, & n'attendit pas que *Swétopolk* le vînt attaquer. A la tête de 70 mille combatans, il marche vers Kiovie, & livre bataille près de cette Ville. *Swétopolk* vaincu s'enfuit en Pologne. *Iaroſlas* ſe fait proclamer & reconnoître Grand-Duc de Ruſſie. *Boleſlas Chrobri*, Roi de Pologne, reconduiſit *Swétopolk* en Ruſſie, & combatit *Iaroslas* en Wolhinie ſur le bord du Bug. Ce dernier, aiant perdu la bataille, ſe ſauve à Novogorod, dans l'intention d'aller demander du ſecours aux Varéges: mais les Peuples de ce Diſtrict, qui l'aimoient, ne le veulent pas ſouffrir; & s'offrent de ſoûtenir eux ſeuls ſes intérêts. *Swétopolk* cependant, rétabli dans Kiovie par *Boleslas*, ſe brouille avec ce Roi, qui ſe ſaiſit de ce qu'il y avoit dans la Ville de plus précieux, & s'en retourne en Pologne. Alors *Iaroslas*, ſe voïant une Armée conſidérable, revient chercher *Swétopolk*. On combat avec opiniatreté. La Victoire paroiſſant favoriſer, tantôt les uns, tantôt les autres; les deux Armées ſe chargent trois fois. Sur le ſoir, *Iaroslas* reſte maître du champ de bataille; & *Swétopolk* va dans des déſerts entre la Bohême & la Pologne, cacher la honte de ſa défaite, à laquelle il ſurvit peu. Ces divers évènemens ſe paſsèrent de 1015 à 1018, qui fut l'année que *Boleslas* vint en Ruſſie pour rétablir *Swetopolk*. La Chronologie des Hiſtoriens de Pologne eſt à cet égard extrêmement défectueuſe.

Iaroslas règna paiſiblement, en faiſant ſa réſidence à Kiovie juſqu'en 1024, qu'il eut guerre avec *Mtislas*, un autre de ſes Frères, Duc de Tmontratkan, ou Temrouk. Ce Prince, fier d'avoir vaincu les *Kaſaks*, dont il avoit tué le Géneral *Rédéda*, vint attaquer *Iaroslas*, qui, batu, fut obligé de ſe retirer à Novogorod. Une Négociation reconcilia les deux Frères. Ils convinrent, en 1026, de partager entre eux le Diſtrict de Kiovie. *Mtislas* eut la partie ſituée à l'Orient du Dnié-per. *Iaroslas* eut la partie à l'Occident du même fleuve. Il en dépendoit des

dolo, *qui doit avoir eu connoiſſance de l'Accommodement de* Waldrade *& du Doge* Pierre Orſéolo, *par l'Acte fait à Plaiſance, au moien de la médiation de l'Impératrice; nous ſomes très bien fondés à croire qu'*Adélaïde *ſe retira d'Allemagne en Italie; & qu'enſuite elle paſſa d'Italie à Vienne en France.*

Dandolo *tout de ſuite, & plus amplement* Pierre de Damien *& les Auteurs de la* Vie de S. Pierre Orſéolo, *diſent que, pendant que le Doge, nomé ci-deſſus, bien informé qu'il avoit des Ennemis, qui tramoient contre lui quelque conſpiration, & tourmenté d'ailleurs de remors au ſujet du maſſacre de ſon prédéceſſeur, ſe livroit, en home de ſainte vie, aux œuvres de piété;* Warin, *Abbé de S.* Michel *de Cuſan en Gaſcogne* (en Rouſſillon), *vint à Veniſe; & n'eut pas de peine à perſuader au pieux Doge de renoncer au monde & d'embraſſer la vie monaſtique. En effet, la nuit du 1 de Septembre de la préſente année* (978), Pierre Orſeolo, *ſans avoir entretenu de ſon deſſein, ni ſa femme* Félicie, *ni ſon fils* Pierre, *ni pas un de ſes Domeſtiques, ſortit ſecrètement de Veniſe, accompagné de* Jean Moroſino, *ſon gendre, & de* Jean Gradenigo, *perſonages l'un & l'autre d'une rare piété;* de Romuald, *célèbre Moine de Ravenne, depuis Inſtituteur de l'Ordre des Camaldules; & de* Marin, *illuſtre Anachorète. Il prit le chemin de France, & reçut l'habit monaſtique dans le Monaſtère de S.* Michel. *Il y paſſa 19 ans, en allant de vertus en vertus; enſorte que, brillant encore, après ſa mort, par ſes miracles, il fut honoré come Saint dans ce Monaſtère & dans Veniſe.*

VITALE CANDIANO,

frère de *Pietro Candiano IV*, eſt élu pour ſuccéder à *Pietro Orſéolo I*, en 978, & meurt en 979, n'aiant été Doge qu'un an & deux mois.

Son élévation au Dogat fit revenir ſur le champ à Veniſe le Patriarche de Grado, ſon neveu, qui, de la Cour d'*Otton II*, étoit venu ſe fixer dans la Marche de Vérone; &, come ce Prélat avoit indiſpoſé l'Empereur contre les Vénitiens, ſon Oncle le fit retourner en Allemagne, pour y travailler à reconcilier ſes concitoïens avec

EMPEREURS Grecs ; *PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.* Souverains en Italie.

Otton ; & le Patriarche en vint facilement à bout. C'eſt uniquement ce que fit de remarquable le Doge *Vital*, qui ne ceſſa point d'être malade durant tout le tems de ſon adminiſtration.

Se ſentant enfin beaucoup plus mal que de coûtume, il ſe fit porter, quatre jours avant ſa mort, au Monaſtère de S. *Hilaire*, prit l'habit, fit profeſſion, & mourut Moine.

TRIBUNO MEMMO,

fait Doge en Novembre, ou Décembre 979, meurt en 991.

Il étoit fort riche : mais ſi peu propre au Gouvernement, qu'il ne ſut pas même entretenir la paix au dedans de l'Etat.

Les *Caloprini* & les *Moroſini*, deux des plus puiſſantes Familles de Veniſe, eurent querèle enſemble, & mirent toute la Ville en combuſtion. *Memmo*, guidé par ſon imprudence, favoriſa les *Caloprini*, qui prirent les armes. Les *Moroſini* s'enfuirent, à la réſerve d'un ſeul, qui fut tué. Quelque tems après, les *Caloprini* ſe brouillèrent avec le Doge ; &, s'expatriant eux-même, ils allèrent animer *Otton II* contre les Vénitiens : mais, en 983, des Députés du Doge ſurent appaiſer ce Prince, & même en obtenir des Privilèges & des Exemptions. Les *Moroſini*, que la retraite de leurs Ennemis avoit mis à portée de ſe raccommoder avec le Doge, retournèrent à Veniſe. Pluſieurs années après la mort d'*Otton II*, les *Caloprini*, s'ennuïant d'être bannis de leur patrie, s'adreſsèrent à l'Impératrice *Adélaïde*, aïeule d'*Otton III*, laquelle étoit alors à Pavie ; & lui demandèrent ſa protection pour rentrer dans Veniſe. Quatre Députés du Doge jurèrent, en ſon nom, à l'Impératrice, que les *Caloprini* pouvoient revenir ſans aucun riſque. Ils ne furent pas pluſtôt à Veniſe, que les *Moroſini* leur dreſsèrent des embûches ; & les trois Fils d'un des principaux, revenant du Palais dans une Gondole, furent aſſaſſinés. Le Doge fit voir qu'il n'étoit point coupable de ce meurtre : mais il ne ſe mit pas en devoir de punir les *Moroſini*.

Memmo, n'aïant rien fait qui pût le rendre cher au Peuple, voulut avoir *Maurice*, ſon fils, pour collègue,

PRINCES contemporains.

portions de la Pologne & de la Lithuanie d'aujourd'hui.

Le Roi *Boleſlas Chrobri* mourut en 1030 ; &, l'année ſuivante, *Iaroſlas* & *Mtiſlas* firent enſemble une irruption dans la Pologne, prirent quelques petites Villes, & firent un grand nombre de priſoniers qu'ils emmenèrent. *Miéciſlaw* ne tarda pas à prendre ſa revanche ; & ce fut la ſeule choſe, qu'il fit de bien durant tout ſon règne.

Mtislas étant mort en 1036, *Iaroſlas* reſta ſeul Souverain de Ruſſie. Il alla lui-même inſtaller ſon fils aîné *Vladimir* à Novogorod en qualité de Gouverneur ; &, pendant ce tems, les Patzinaces vinrent aſſiéger Kioviè. *Iaroslas* accourut promtement au ſecours de cette Ville, avec une Armée conſidérable raſſemblée à la hâte ; & combatit les Patzinaces, dont il fit un grand carnage, & qu'il força de ſe retirer. Il eut d'autres guerres dans la ſuite ; entre autres, avec les Lithuaniens, qu'il obligea de lui païer tribut : mais ce tribut ne conſiſta qu'en choſes de peu de valeur, parceque ces Peuples étoient très pauvres. Il envoïa ſon fils *Vladimir* pour aſſiéger Conſtantinople avec une Flote immenſe, qu'une tempête diſperſa. *Vladimir* cependant, avec une partie de la Flote, bâtit une Eſcadre Grèque.

Iaroslas maria ſa ſœur *Marie Dobrogneva*, née d'*Anne* ſœur des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*, à *Caſimir I*, Roi de Pologne ; & ſa fille *Anne*, en 1044, épouſa notre Roi *Henri I.*

Il avoit 76 ans, lorſqu'il mourut en 1054. Quelque tems avant ſa mort, il partagea ſes Etats à douze Fils qu'il avoit, en les exhortant à bien vivre enſemble. On verra, dans la ſuite, que cette exhortation ne les empêcha pas de s'entre-détruire.

L'*Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de Ruſſie* finit ainſi, p. 410, ce qu'il dit de ce Prince. *Ce ne fut proprement, dit-on, que ſous ſon règne que la Religion Chrétiène prit racine en Ruſſie. Il compoſa lui-même des Ordonances Eccléſiaſtiques, & il étudioit jour & nuit. Il entretint pluſieurs Savans pour lui traduire toutes ſortes de Livres Grecs en Langue Sclavone, & il avoit une multitude d'Ecrivains occupés à en faire des Copies. Il fit bâtir quantité d'Egliſes & de Monaſtères.*

& l'envoïa faire ſa Cour à Conſtantinople, dans l'eſpérance qu'il en reviendroit décoré, par les Empereurs, de quelque Titre éclatant; & qu'il en obtiendroit plus aiſément les ſuffrages de ſes concitoïens. Mais une maladie, qui lui ſurvint, ne lui permit pas de voir le retour de ſon Fils. Près de ſa fin, il ſe fit porter dans un Monaſtère, y prit l'habit, & mourut le ſixième jour.

PIETRO ORSÉOLO II,

fils de *Pietro Orſiolo I*, ſuccède, en 991, à *Tribuno Memmo*; & meurt en Février, ou Mars 1009.

Un grand ſens, de l'équité, de la valeur, de la prudence, une application continuelle aux Affaires, une attention ſingulière à procurer l'avantage de ſa patrie, mètent ce Doge au rang des plus grands Homes, que Veniſe ait eus.

Vers la fin de ſa vie, le bonheur de ſon adminiſtration fut traverſé par la Famine & la Peſte, que ſes ſoins & ſon activité ne laiſsèrent pas faire à Veniſe autant de ravages, qu'elles en auroient pu faire. La Contagion le priva de ſon fils aîné *Jean*, qu'il s'étoit fait doner pour collègue, & de la Femme de ce Fils, nièce des Empereurs *Baſile* & *Conſtantin*: mais il eut la conſolation de faire ſubſtituer ſon autre Fils à celui qu'il avoit perdu.

OTTONE ORSÉOLO

remplace, en 1009, *Pietro Orſiolo II* ſon père, dont il étoit le collègue. On l'oblige, en 1023, de quiter Veniſe: mais on l'y fait revenir dans la même année, ou dans la ſuivante. En 1026, par les menées de *Dominique Flabanico*, qui vouloit être Doge, on dépoſe *Otton*, que l'on exile à Conſtantinople; & le ſucceſſeur, qu'on lui done, eſt traité de même en 1031. Alors on envoie à Conſtantinople l'Evêque de Torcello, que l'on charge d'en ramener *Otton*; & qui revint, l'annee ſuivante, en annoncer la mort.

Ce Doge, dont la Femme étoit ſœur de S. *Etiène*, premier Roi de Hongrie, s'appelloit *Pierre*, de même que ſon Père & ſon Aïeul: mais, en 1002, *Otton III*, allant à Rome, voulut doner au Doge *Pierre Orſéolo II* des marques de ſon eſtime. Il lui manda d'envoïer à Véröne ſon ſecond Fils, pour qu'il le fit confirmer en ſa préſence. Il en fut le Parain pour cette Cérémonie; & lui changea le nom de *Pierre* en celui d'*Otton*.

PIETRO BARBOLANO,

ou CENTRANICO,

élu tumultuairement en 1026, eſt dépoſé en 1031.

Il ne ſut gagner, ni la confiance des Vénitiens, ni l'eſtime des Etrangers, & l'on peut dire qu'il ne méritoit, ni l'une, ni l'autre.

Fin du Tome II, ou de la II Partie du Tome I.

Digitized by Google

Digitized by Google